



TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Bound, March 1884.

20245.

2

REVUE
DES
DEUX MONDES

LIII^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. QUANTIN, rue Saint-Benoit, 7.

REVUE

1324

DES

DEUX MONDES



LIII^e ANNEE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-CINQUIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

—
1883

20245-

LA

FERME DU CHOQUARD

TROISIÈME PARTIE (1).

X.

On a bien tort de prétendre qu'il n'est pas dans ce monde de parfait bonheur. Ils étaient parfaitement heureux. Ils savouraient, chacun à sa façon, les joies du propriétaire dans toute leur vivacité, avec des transports qui ne s'apaisaient pas, et ils étaient convaincus l'un et l'autre que leur lune de miel ne finirait jamais. Lui se disait sans cesse : « Elle est à moi avec toutes ses circon-stances et dépendances ! » et il le lui prouvait bien. Elle se disait, de son côté, chaque matin, en se réveillant sous ses jolis rideaux blancs semés de bouquets roses : « Cet appartement si bien meublé et tout ce que j'aperçois de ma fenêtre, cette grande cour, ce colombier et ses pigeons, ces écuries, ces remises, ces chevaux, ces vaches, la bergerie, les quatre cents moutons, les deux cent soixante hectares, sans compter la Roseraie, et, par-dessus le marché, un homme qui me laissera toujours faire ce qui me plaît, tout cela est à moi. » Elle s'était informée ; on lui avait répondu point par point ; il avait fallu tout lui dire, satisfaire ses curiosités infinies, qu'aucun détail ne rebutait. Elle savait les assolemens, la rotation des cultures, ce qu'on avait semé ici ou planté là, où commençait et où finissait chaque pièce de terre, le nom des voisins, les bornages, les servitudes. Tout était inscrit dans sa tenace mémoire comme dans le plus exact

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} et du 15 décembre 1882.

des cadastres. Elle savait aussi ce que bon an mal an pouvait rapporter chaque hectare. Elle savait encore mieux à quoi montaient les dépôts chez le banquier. De temps à autre, il lui venait à la peau des moiteurs de plaisir accompagnées de démangeaisons délicieuses au bout des doigts. Dans le particulier, elle s'abandonnait à l'impétuosité de ses impressions. En présence de quelque étranger, elle se modérait, elle était grave, décente, et, pour ne pas ressembler à une parvenue, elle se donnait l'air d'être accoutumée depuis longtemps à son bonheur, quoique son imagination ne pût s'y habituer. Mais la légèreté de sa démarche la trahissait : elle ne marchait pas : elle courait, dansait ou volait. L'idée de sa gloire et de sa félicité ne la quittait pas. Quand elle se promenait sur le grand chemin en songeant qu'à main droite comme à main gauche les champs qui le bordaient étaient à elle, il lui semblait que celle qui ne s'appelait plus Aleth Guépie portait à son front une auréole qui devait s'apercevoir des quatre coins du monde.

Durant plusieurs mois, les jouissances que lui procurait la nue propriété de son royaume parurent suffire à son contentement, et elle se figurait qu'il en serait toujours ainsi. Elle se tenait à sa place, ne s'occupait de rien, n'entrait dans la laiterie ou dans les étables que pour regarder et admirer, ne disait son avis sur quoi que ce fût à moins qu'on ne l'en priât. Robert lui savait beaucoup de gré de cette réserve, de cette abstention volontaire qu'il attribuait à sa modestie et au louable désir de ne rien changer à l'ordre établi, de n'empiéter sur les droits de personne, d'éviter soigneusement ces conflits de pouvoirs, ces compétitions fâcheuses qu'il avait tant redoutées. Le fait est que cette reine constitutionnelle se contentait de régner et ne se piquait point de gouverner. Une telle situation plaisait à son orgueil. Elle laissait les autres agir, se remuer, se tracasser pour elle ; son mari, sa belle-mère, Lesape, Mariette, elle les considérait tous comme de bons et utiles travailleurs qui peinaient et suaient pour assurer sa subsistance et son avenir, pour lui procurer une vie large, commode et facile. Elle leur souriait d'un air bénévole, elle les encourageait du regard dans leurs efforts, elle daignait trouver qu'ils s'acquittaient assez bien de leur ouvrage et de leurs devoirs.

Le seul travail qu'elle s'imposait à elle-même volontiers et de grand cœur était d'accompagner souvent Robert lorsqu'il allait inspecter ses ouvriers. Les passans s'arrêtaient pour la regarder, pour contempler la gentille silhouette de cette petite femme, qui, bien coiffée et bien chaussée, piétinait bravement dans les sillons détremvés sans s'inquiéter d'y laisser ses bottines. Les ouvriers la considéraient avec étonnement. Ils remarquaient que, crainte du hâle, elle relevait rarement sa voilette et qu'elle n'ôtait jamais ses

gants, tant lui était chère la blancheur de ses mains, qu'elle frottait chaque jour plus d'une fois avec de la pâte d'amandes : mais tout ce qu'on peut faire sans ôter ses gants, elle le faisait. Elle avait de longs entretiens intimes avec les chevaux de labour, qu'elle appelait chacun par son nom et à qui elle présentait de gros morceaux de sucre, dont ses poches étaient toujours bourrées. Quelquefois aussi elle ramassait une motte bien grasse, bien luisante, et elle sentait avec délices dans sa main gantée le poids de cette terre qui lui appartenait et qu'elle émiettait entre ses doigts.

Si elle aimait à voir, elle aimait encore plus à se montrer. Il lui vint à ce sujet une idée que son mari n'approuva pas et qui donna lieu à leur premier différend, pour ne pas dire à leur première querelle. Depuis qu'il avait quelqu'un pour l'accompagner dans ses courses à travers champs, il ne montait la jument blanche que lorsqu'il poussait jusqu'à la Roseraie, et Dieu sait pourtant s'il avait du goût pour cette jument ! Ne leur avait-elle pas servi d'entremetteuse ? Aleth lui représenta un jour qu'elle se faisait une conscience de lui imposer sa compagnie, puisqu'elle l'obligeait ainsi d'aller à pied. Elle ajouta avec une pudeur rougissante qu'il y avait moyen de tout arranger : pourquoi n'iraient-ils pas tous les deux à cheval ? Il faut croire que des rêves d'amazone, de chapeau à panache lui avaient passé par la tête. Son idée fut mal reçue ; il lui répondit qu'une fermière à cheval, cela ne s'était jamais vu, que cela ferait mauvais effet, qu'on en causerait. Elle insista : pour la première fois, cette voix charmante, dont il ne connaissait que les notes aimables, lui fit entendre une musique un peu moins douce : c'était comme les premiers frémissemens, comme le sourd grondement d'une volonté âpre et irritable qu'indignait toute résistance. Il persista pourtant dans la sienne, et la guêpe rentra son dard, attendant une meilleure occasion de le sortir. Elle fut bien récompensée d'avoir cédé. Une semaine après, elle aperçut dans la cour un petit panier attelé d'un petit poney, fier de son harnais tout neuf ; elle apprit du même coup que ce joli attelage était un présent qu'on lui faisait. Ce fut un enchantement, une ivresse. Elle sut bientôt conduire, et, pour peu que le temps s'y prêtât, elle s'en allait presque chaque après-midi courir le pays dans son panier, montrer aux curieux son poney, qu'elle avait orné de deux pompons roses. Elle s'arrangeait pour passer près des endroits où elle avait jadis gardé les dindons et les porcs ; au retour, elle traversait dans toute sa longueur l'unique rue de Mailly. On accourait sur le pas des portes pour la regarder ; ces regards lui chatouillaient l'âme, et elle regagnait le Choquard aussi triomphante qu'une déesse marchant dans sa nuée.

C'était vraiment une déesse, et elle entendait qu'on l'adorât.

Robert aimait à l'emmener, en sortant de table, dans ce jardin potager qu'il avait si souvent arpenté seul avant d'être heureux. Il ne songeait plus guère à regarder les étoiles. Un soir pourtant, il s'avisait de lui en montrer une et de lui en demander le nom. Elle confessa sans honte son ignorance.

— Quelle drôle d'astronomie vous enseignait-on au Gratteau? lui dit-il.

Et il entreprit de lui faire la carte du ciel. Elle l'écoutait languissamment et en bâillant. Enfin elle lui dit :

— Tu m'ennuies avec ta Couronne boréale et tes Poissons. Tu ne m'as pas dit une seule fois ce soir que j'étais jolie.

Il laissa là ses Poissons pour ne plus s'occuper que de réparer ses torts. Il lui déclara qu'elle avait les plus beaux yeux du monde, le plus joli nez de l'univers et toutes les grâces avec toutes les perfections.

Peut-être l'adorait-il encore plus qu'il ne l'aimait. Il lui savait gré de tout, même de son oisiveté. On n'avait pas besoin de ses services; grâce à Dieu, il y avait assez de têtes pour gouverner le Choquard. Elle était son luxe, son superflu, son inutile richesse. Si elle avait servi à quelque chose, elle aurait perdu de son prix. Il oubliait et ses affaires et ses fatigues quand il tenait sur ses genoux cette ravissante créature dont la beauté éclairait sa vie, quand il plongeait des mains frémissantes au plus épais de sa chevelure et s'amusait tour à tour à la décoiffer et à la recoiffer, quand il se penchait sur ses yeux glauques qui lui rappelaient la couleur et le mystère de l'Océan, quand il la mangeait de baisers jusqu'à lui faire perdre le souffle et lui arracher un petit rire nerveux. Quoique son idole se prêtât à ses caresses sans les lui rendre, quoiqu'elle fût froide et comme accoutumée à recevoir sans rien donner, il se flattait de la posséder corps et âme, d'être tendrement aimé par ce petit animal ingrat, par cet adorable petit monstre passionnément personnel, qui ne connaissait d'autre loi que sa volonté propre et la tyrannie de son bon plaisir.

Il est fort désagréable de s'enfoncer une épine si profondément dans la main qu'on craint en l'extirpant d'attaquer le périoste. Il ne l'est pas moins quand on voyage en chemin de fer et qu'on met imprudemment la tête à la portière de recevoir dans l'œil un petit fragment de charbon; il en résulte quelquefois une inflammation douloureuse. Il est fort déplaisant aussi, lorsqu'on habite la Brie, d'avoir affaire à ces insectes presque invisibles, à cette sorte d'acares qu'on appelle les *aoûtats*, lesquels, à l'époque des moissons, viennent se loger dans la peau de l'homme et surtout de la femme et leur causent d'insupportables cuissons; par grand bonheur, ils meurent sur leur victime avant d'avoir eu le temps de se repro-

duire. Cette bru, cette étrangère qui avait pénétré de vive force dans sa maison et dans sa vie et s'y installait commodément, était pour M^{me} Paluel une écharde dans sa main, un charbon dans son œil et lui causait des irritations de la peau et des nerfs aussi désagréables que si tous les *avûlats* de la Brie étaient venus se loger dans son corps. Cette bru, qui avait toujours des odeurs sur elle, la froissait dans toutes ses habitudes comme dans tous ses principes. Cette consommation de pâte d'amandes, ces gants qu'on n'était jamais, sauf pour manger, ces cocardes dont on coiffait son poney l'exaspéraient; elle n'avait jamais rien vu de pareil. La première fois qu'elle entendit Aleth racler de la guitare, il lui sembla qu'une habitante de la lune venait de tomber inopinément en visite au Choquard, et elle n'eût pas été surprise si le coucou de famille, saisi de pâmoison, s'était laissé choir de son haut, la face contre terre.

Mais elle s'était juré de ne rien dire, et ne disait rien; elle n'avait que des rages sourdes et rentrées. On était poli, convenable, tout se passait en douceur; les deux femmes n'avaient jamais ensemble une parole plus haute que l'autre. M^{me} Paluel n'avait pu prendre sur elle d'appeler Aleth par son petit nom; elle la traitait de madame, et Aleth lui rendait la pareille. Au demeurant, on ne se voyait guère qu'à table, et on s'y faisait presque bon visage. Sans avoir pour elle aucune prévenance, la bru témoignait à sa belle-mère quelques égards, certaines condescendances qui semblaient lui coûter peu. De son côté, la belle-mère ne faisait jamais aucune observation à sa bru, qu'elle considérait comme un de ces malheurs accomplis auxquels il n'y a rien à changer; tout au plus avait-elle quelquefois au coin des lèvres des plissemens amers qui n'étaient point remarqués, ou bien elle s'oubliait à regarder l'habitante de la lune avec un immense ébahissement que celle-ci prenait pour une immense admiration. Et Robert était heureux; il se disait:

— Qui donc s'attendait à des scènes? Tout chemine comme sur des roulettes.

M^{me} Paluel eût étouffé si, comme le barbier du roi Midas, elle n'eût trouvé quelque part un roseau à qui confier ses étonnemens et ses scandales. Le roseau était Mariette, qui, dans ce cas de nécessité majeure, était devenue sa perpétuelle et unique confidente. Quoique ce fût un avancement imprévu dont elle aurait pu faire gloire, Mariette ne s'acquittait de sa nouvelle charge qu'à regret et avec un peu de scrupule; en écoutant les doléances et les réquisitoires de M^{me} Paluel, il lui semblait manquer de respect à celui qu'à tort et à travers elle aimait toujours en silence. Mais le moyen de se dérober? M^{me} Paluel lui disait au sujet du poney et de ses cocardes :

— Comme elle aime la piaffe !

Elle lui disait à propos de la guitare :

— Mon Dieu ! que cette folle m'agace avec son éternelle romance !

Elle lui disait encore, ce qui était plus grave :

— Je ne comprends pas qu'un homme qui se respecte se mette ainsi sous la pantoufle de sa femme.

C'était là surtout ce qui indignait et navrait la reine mère. Elle envisageait sa bru comme une de ces sorcières, de ces magiciennes qui apprivoisent les hommes par des moyens indignes. Cette fille, qui possédait le mauvais œil, avait jeté un charme funeste sur Robert Paluel, dont elle avait brisé la fierté, avili le courage. Elle lui avait appris toutes les soumissions, toutes les obéissances ; elle lui avait mis un mors dans la bouche et elle le tenait en bride ; elle lui disait : « Va ! » et il allait, et, ce qui était pire que tout, cet homme, tombé en servitude, chérissait son métier d'esclave, dont il faisait ses honteuses délices. Dans ses prônes, le curé de Mailly prenait souvent à partie les ivrognes ; M^{me} Paluel avait retenu ces fortes paroles d'Isaïe, qu'il aimait à leur citer et dont elle faisait une autre application : « Malheur, avait dit le prophète à celui que conseille la cervoise et qui se laisse échauffer par le vin ! La harpe, le luth, le tambour et la flûte accompagnent ses banquets, mais ils ne regardent point l'œuvre de l'Éternel, et la joie des tambours cessera, le bruit de ceux qui se réjouissaient prendra fin, la cervoise sera amère à ceux qui l'auront bue. » Cette joie des tambours, cette cervoise qui grise et donne de mauvais conseils représentaient pour M^{me} Paluel les amours de la chair et du démon, et elle maudissait les filles qui font connaître aux hommes les mystères du démon, les fêtes de la chair.

Les confidences de M^{me} Paluel et les versets du prophète Isaïe mettaient Mariette mal à l'aise. Les plaintes lui semblaient être un accompagnement inutile des chagrins ; le sort l'avait façonnée dès son bas âge à l'humble patience qui ne dit rien. Hélas ! il n'y avait dans sa pauvre vie ni harpe, ni flûte, ni cervoise, mais une douleur qui se taisait, et elle serait morte de honte si quelque indiscret s'était permis de deviner la plaie cachée de son cœur. A ses peines ne se mêlait aucune révolte. Elle respectait trop l'homme qui s'était si profondément ancré dans ses affections pour condamner légèrement ses apparentes folies. Elle pensait qu'il avait su ce qu'il faisait, qu'il lui était facile de trouver des raisons pour justifier son choix. Être à part, il avait rencontré une fille qui ne ressemblait pas aux autres, il l'avait épousée, il l'adorait, il était heureux. Elle voyait là un enchaînement tout naturel de causes et d'effets, et elle se soumettait à la destinée sans accuser personne. Elle était même tentée de croire que M^{me} Paluel avait des préventions et nourrissait trop

d'animosité contre sa bru. Elle osait lui représenter doucement qu'après tout M^{me} Aleth était commode à vivre, qu'elle ne cherchait pas à commander ni à s'imposer, qu'elle n'avait soulevé aucun conflit d'autorité, qu'elle laissait les choses et les gens suivre leur train accoutumé sans se mêler de rien.

— Je te conseille de l'admirer ! lui répliquait l'acariâtre M^{me} Paluel. Ne vois-tu pas que si elle se garde de mettre la main à la pâte, c'est que ses mains sont trop blanches, trop mignonnes, et qu'elle aurait peur de les gâter ?

Mariette avait bien envie de répondre qu'une personne aussi jolie que M^{me} Aleth avait le droit de ne pas faire ce que faisaient les autres et même de ne rien faire du tout, sauf de se promener dans un panier, de soigner ses ongles et de fleurir au soleil comme les lis et les roses. Mais elle avait des doutes à ce sujet, elle préférait ne rien répondre.

Quand on met tout au pis, on est sujet à se tromper, car le pire, comme di-ent les Espagnols, n'est pas toujours certain. M^{me} Paluel avait dit plus d'une fois à Mariette :

— Mon fils est en tré dans une famille de quémandeurs et de parasites, et tu verras qu'après avoir avalé la fille, nous avalerons le père, la mère et les cinq demi-frères, ou plutôt ce sont eux qui nous avaleront.

Cette prédiction ne s'accomplit point, et ce fut Aleth elle-même qui y mit bon ordre, comme en fait foi un entretien qui s'engagea un jour entre les blanchisseuses de Mailly et Catherine, la cuisinière du Choquard. La voyant passer, son panier au bras, près de leur lavoir, elles la hélèrent, et Catherine s'arrêta pour entrer en propos. Cette Bourguignonne drue, gaillarde et bien taillée aimait à dégoïser, elle avait la langue un peu longue, c'était son seul défaut. On lui demanda des nouvelles de ses maîtres, si on se chamaillait, s'il y avait un enfant en chemin et, de fil en aiguille, si les Guépie favorisaient souvent le Choquard de leurs visites.

— Ah ! oniche ! répondit-elle, autrefois à la bonne heure, mais aujourd'hui on ne voit plus la queue d'un. M^{me} Aleth a bientôt fait d'en débarrasser nos planchers. C'est le coquetier qui est venu le premier et c'est le cas de dire qu'il apportait un œuf pour avoir un bœuf. Il est entré dans ma cuisine en disant : « Je passais de vos côtés par hasard et je suis entré pour prendre des nouvelles de ma petite sœur. » Quel pataud, mon Dieu ! pour se payer des petites sœurs comme celle-là ! Elle le lui a bien fait voir ; elle lui parlait du haut de sa tête, on eût dit que cela tombait d'un cinquième étage, et il marmottait entre ses dents : « Pimbêche ! » mais elle vous l'a traité comme un chien et il est parti sans demander son reste. Ensuite est venu Thomas ; elle l'a mis à la porte comme l'autre. Jérémie le gabe-

lou avait eu des renseignemens, il n'a pas osé s'y frotter ; mais sans doute il écrivait de temps à autre pour lui demander un billet de mille, car elle m'a prié de rendre ses lettres au facteur.

— Et Polydore ?

— Nous ne l'avons pas vu, celui-là ; il faut croire qu'il attend son moment. Le plus malin de tous a été le petit Philippe, qui venait chaque soir crier à tue-tête ses journaux sous nos fenêtres. Il avait son idée, et la petite sœur a compris. Je me suis laissé dire qu'elle lui a graissé la patte pour qu'il promît de ne plus revenir.

— Mais la mère, vous la voyez souvent ?

— On la voyait, on ne la voit plus. Dans les premiers temps elle était toujours fourrée chez nous, et M^{me} Aleth lui montrait sa chambre, sa toilette, son tapis de moquette, ses bibelots, les écuries, les remises, et l'autre pleurait d'attendrissement, car elle pleure toujours. Mais nous avons fini par en avoir assez, c'était toujours la même chose, et puis cette pleureuse nous appelait sa poulette par devant le monde et nous chiffonnait notre robe en nous embrasant. Nous lui avons fait sentir que ses visites étaient trop fréquentes et sans doute nous l'avons traitée de vieille bassinoire, car aujourd'hui elle reste chez elle.

— C'est égal, grommela une laveuse qui avait dix enfans, une mère est toujours une mère, et quand une fille a du cœur...

— Du cœur, dites-vous ! interrompit Catherine. Oh ! que vous êtes bonne avec votre cœur ! Ce n'est pas dans notre boutique qu'il faut venir en chercher, c'est un article que nous ne tenons pas.

Et elle reprit son chemin en faisant danser l'anse de son panier. Il faut lui rendre cette justice qu'elle ne la faisait danser qu'en marchant. Quand elle aurait eu plus de malice que Polydore et Jérémie, elle était au service d'une maîtresse qui vous regardait soir et matin dans les mains pour s'assurer qu'elles étaient nettes.

Le récit de Catherine était assez exact dans le fond, mais elle avait brodé le détail. Aleth n'avait point traité sa mère « de vieille bassinoire ; » c'est un vocabulaire qu'elle avait laissé au Gratteau. Elle lui avait seulement représenté avec une éloquence un peu vive que ses visites n'étaient pas agréables à tout le monde, que M^{me} Paluel était une personne avec laquelle il fallait user de beaucoup de ménagement et d'une grande circonspection, que tous les visages ne lui plaisaient pas. Elle avait aussi remontré à son père qu'avant de tirer pied ou aile de son gendre, comme il se le promettait, il convenait de sauver les apparences en affectant pendant quelques mois au moins un absolu désintéressement. Il eut de la peine à comprendre ; mais il était si plein de confiance dans les bonnes intentions de sa fille à son égard et elle lui avait donné des preuves si éclatantes de son savoir-faire qu'il en passa par ce qu'elle

voulut. Il n'avait en tête que son moulin, le fameux moulin du Rougeau, dont il espérait devenir avant peu le propriétaire avec le secours du ciel et des écus de son gendre. Son bail allait expirer ; il se décida quatre mois après le mariage à déménager, il dit adieu à la *Renommée*, il alla sans esprit de retour s'établir au Rougeau comme simple locataire, en attendant mieux. Les moulins de l'Yères ne font pas tous de bonnes affaires, il s'en faut bien ; la grande meunerie de Corbeil leur fait du tort ; nous vivons dans un siècle où plus que jamais les gros poissons mangent les petits. Mais Richard était persuadé qu'il avait jusque-là manqué sa vocation, qu'il était né pour être meunier, que le Rougeau serait en peu de temps le plus achalandé de tous les moulins. Il lui semblait toujours qu'en changeant de place, il changerait de fortune ; il eût mieux fait de changer de caractère, mais c'est plus difficile. Ce déménagement causa un plaisir sensible à Aleth. Désormais il devait y avoir entre elle et ses parens une bonne lieue et demie de chemin. A vrai dire, si son père eût parlé d'émigrer au Chili, elle n'eût pas dit un mot pour l'en détourner.

Maître Guépie ne tint pas la parole qu'il avait donnée à sa fille ; sa passion fut la plus forte. A peine installé au Rougeau, il tomba amoureux de son moulin : l'idée de l'avoir à lui pour la vie le travaillait jour et nuit. Le propriétaire n'avait consenti qu'un bail d'un an ; ayant quitté depuis quelques années le pays, où il n'avait plus d'intérêts, il était désireux de se défaire du Rougeau, et Guépie craignait qu'un tiers, prenant les devans, ne lui ôtât le morceau de la bouche. Il était convaincu que l'affaire était superbe, l'occasion unique, et Palmyre acquiesçait. Depuis le mariage de sa fille, elle avait changé d'opinion sur son mari, elle ne se gaussait plus de ses chimères. L'événement impossible s'était accompli, la petite trônait au Choquard, et ce n'était pas un trône de vessies ; désormais tout semblait possible à Palmyre. — Eh bien ! ma vieille, lui disait quelquefois le triomphant Richard, qui de nous deux avait raison ? — J'en conviens, c'était toi, répondait-elle, en s'inclinant devant son génie.

Dans les derniers jours d'octobre, ne maîtrisant plus l'impatience de ses convoitises, Richard se résolut à aller trouver son gendre. Pour lui faire honneur, il se débarbouilla avec soin, endossa son habit des dimanches, mit sur sa tête, en le penchant un peu sur son oreille, un grand chapeau gris qu'il avait acquis dernièrement et qui lui semblait symboliser toutes les gloires de la meunerie. Son bâton à la main, il s'achemina vers le Choquard. Il n'eut pas la peine de pousser jusque-là ; à vingt minutes de la ferme, il aperçut Robert occupé à faire marnier l'un de ses champs. Il en fut bien accueilli, le propos s'engagea, mais Richard pelota quelque temps en attendant partie. Il parlait de la petite, vantait sa beauté, ses

charmes, les grâces de son esprit, faisant claquer sa langue ou la passant sur ses lèvres. C'était une façon de dire : — Quel plat je vous ai servi là, mon gendre ! Vous me devez du retour. — Robert, impatienté, l'interrompit enfin en lui disant :

— C'est assez de tortillage, Guépie. Vous avez quelque chose à me demander ; accouchez.

Il accoucha, demanda à titre d'emprunt les quarante mille francs nécessaires à l'acquisition du Rougeau, offrant d'en servir un gros intérêt, promettant toute garantie. Robert, qui l'écoutait froidement, finit par lui dire :

— Je ne refuse ni ne promets. Quarante mille francs sont un denier. Vous aurez une réponse dans huit jours.

Là-dessus l'optimiste Guépie s'en alla, se flattant d'avoir ville prise, d'en tenir déjà les clés dans sa poche : il les y brassait, les faisait cliqueter, et ses oreilles se grisèrent de cette musique. Il dit à sa femme en rentrant que l'affaire était dans le sac, que son gendre lui avait paru fort bien disposé, qu'Aleth ferait le reste, car il comptait sur sa fille aussi fermement qu'il croyait à la beauté de son chapeau gris.

De son côté, Robert ne doutait pas qu'avant de hasarder sa démarche, Richard n'eût pressenti sa fille, et qu'elle n'épousât chaudement les intérêts de son père. Il lui en coûtait beaucoup de lui refuser quelque chose. — C'est avec elle, pensait-il, que je traiterai ce fâcheux incident. — Au préalable, il en toucha un mot à Lesape. Le circonspect et cauteleux Briard n'avait vu le Rougeau qu'en passant, mais tout ce qu'il voyait lui restait comme gravé dans les yeux. Il estimait que ce fameux moulin n'était qu'une baraque, ne tenait ni à fer ni à clou et demandait de coûteuses réparations. Il estimait également qu'y compris le jardinet, le morceau de terre et le bouquet d'arbres qui en formaient le clos, le tout ne valait guère plus de vingt-cinq mille francs. Mais il s'abstint de dire ce qu'il pensait. Il était persuadé comme son patron que M^{me} Aleth avait la main dans cette négociation, et pour rien au monde il ne se fût brouillé avec elle ; on ne se brouille pas avec le soleil levant. Il avait pour principe de ménager les puissances supérieures et de ne jamais fourrer le doigt entre l'arbre et l'écorce.

— Je ne sais que vous dire, répondit-il. Il faudrait voir.

— Soit ! informe-toi, lui dit Robert.

Le soir de ce même jour, les deux époux venaient de se retirer dans leur appartement, et Aleth, debout devant sa glace, se mettait en devoir de se décoiffer, quand son mari lui dit :

— A propos, ton père est venu me trouver.

— Pour un emprunt ? dit-elle en pivotant sur ses talons.

— Tu le savais ?

— Je le devine, il n'y a pas besoin d'être sorcière pour cela. Et combien te demande-t-il?

— Quarante mille francs.

— Peste ! il ne se gêne pas, fit-elle en venant s'asseoir à côté de lui.

— Mais oui, c'est une somme, et je crois que je pourrais mieux employer mon argent. Toutefois, si j'obtenais de sérieuses garanties et surtout si cela te faisait beaucoup de plaisir...

— Tu veux m'en faire? interrompit-elle. C'est bien à toi et tu es gentil... Eh bien! sais-tu? je ne veux pas que tu lui prêtés un sou ni le quart d'un sou.

— Oh! oh! dit-il, le bon chien de garde que j'ai donné là à mes écus!.. Mais, comme dit Lesape, il faudrait voir.

— Lesape est un imbécile. Il n'y a rien à voir, c'est tout vu, et je n'entends pas que tu fasses aucun marché avec mon père. il te mettrait dedans. Et puis fourre-toi bien dans la tête que sa roue ne tournera pas souvent, il est trop paresseux pour cela. Quant aux intérêts, tu n'en verras jamais un centime, et s'il faut en venir à la contrainte, tu trouveras que de gendre à beau-père, cela ne se peut pas.

Et avec une charmante et naïve impudence, elle ajouta :

— Tu es trop bon, toi. Tu crois à ce qu'on te dit, tu te laisses prendre.

Elle était arrivée et retirait l'échelle: elle n'entendait pas que personne autre montât. Comme son mari n'avait pas l'air assez convaincu, elle voulut faire pénétrer le clou plus avant dans cette tête rebelle, et faisant un grand geste avec son démêloir qu'elle tenait encore dans sa main, elle s'écria :

— Vois-tu, Robert, ma famille, c'est tout de la canaille!

Il trouvait le propos un peu cru, mais dans ce moment elle était jolie à croquer, et lui passant un bras autour de la taille. il l'attira à lui pour l'embrasser. Elle se dégagea gentiment, se dressa sur ses pieds: — Quarante mille francs! y penses-tu? — Puis posant ses mains sur ses deux hanches, elle lui dit d'un air et d'un ton mystérieux :

— Celui qui est là n'entend pas qu'on le vole.

— Quoi! s'écria-t-il, transporté de joie, il y a quelqu'un, tu le crois?

— J'en suis sûre. M. Larrazet me l'a dit.

— Ah! bien, cette fois, tu ne m'empêcheras pas de t'embrasser.

Elle n'y mit pas d'opposition. Mais la nuit ne changea pas le cours de ses idées. A la petite pointe du jour, soulevant à moitié sur l'oreiller sa tête ébouriffée, elle lui cria :

— Dors-tu? Moi, je ne dors pas, et j'ai découvert ce qu'il faut

faire. Tu proposeras à mon père de lui avancer la moitié de la somme, pourvu qu'il trouve à emprunter l'autre. Il ne trouvera pas et le tour sera joué... Mais je veux me charger moi-même de cette affaire, je saurai mieux ce qu'il faut dire. Tout à l'heure je m'en irai au Rougeau dans mon panier.

— J'y consens, dit-il, mais tu prendras bien garde de ne pas verser. Il faut le soigner, l'autre, celui qui n'est pas encore.

XI.

L'Yères est une rivière charmante et fantasque : elle n'aime pas à aller droit, elle s'amuse, elle s'égare, elle serpente, décrit des courbes sinueuses et de grands crochets qui la ramènent sur ses pas. A de certains endroits, elle se perd dans de mystérieuses fissures, on la croit tarie, et on la retrouve un peu plus loin coulant à pleins bords. De place en place, elle fait tourner des roues de moulin ou traverse des parcs, et tantôt elle promène son cours paresseux à ciel découvert entre des champs ou deux rangées de saules creux, tantôt elle s'enfonce tout à coup sous une voûte d'épais ombrages, au travers desquels filtre à grand'peine un rayon de soleil et ses eaux vertes paraissent noires.

Le jour d'octobre où Aleth se mit en route pour le Rougeau, les arbres étaient déjà fort dépouillés; ce qui leur restait de feuilles faisait dans le gris argenté du brouillard des taches de rouille ou de sang-dragon. Elle ne perdit pas son temps à les admirer. Elle était peu sensible au pittoresque, elle l'était beaucoup plus aux regards qu'arrêtaient sur elle les passans. Elle sentait qu'elle était à son avantage, qu'elle avait vraiment bon air, que son chapeau à plumes et son mantelet fourré lui allaient à merveille, et qu'une charmante femme conduisant de ses mains gantées un joli poney, dont elle hâte de temps à autre la marche par un léger coup de fouet, est un objet plus intéressant à considérer que les plus belles taches rouges ou jaunes.

En trois quarts d'heure, elle atteignit le Rougeau, moulin mal achalandé, quoique agréablement situé à l'un des coudes de la rivière, entre une petite île boisée et un coteau à pente rapide, planté de pommiers qui semblent se retenir avec effort pour ne pas tomber. Elle entra dans la cour, dont la porte charretière était ouverte à deux battans, et de prime abord tout ce qu'elle aperçut lui déplut. Quand on habite depuis cinq mois une maison tenue comme le Choquard, on devient difficile. Le moulin paternel lui fit l'effet d'un vilain monsieur, d'un rustre mal équipé, mal nettoyé et dont la barbe a huit jours. Il lui suffit d'un coup d'œil pour constater que, dans cette grande cour, rien n'était à sa place, rien

n'était en état. Elle avisa des poules qui picoraien sans rien trouver, un jars très sale, accroupi dans la boue, une charrette privée d'une de ses ridelles et d'un de ses timons et qui se tenait en équilibre comme elle pouvait, une vieille roue qui encombra le chemin, des auges qui traînaient au hasard, des crevasses pleines d'une eau noirâtre, un râteau renversé auquel manquaient trois dents et en revanche une chèvre attachée qui avait sûrement ses vingt-six côtes au grand complet, car on les voyait toutes, tant elle était maigre.

On l'avait entendue. Son père, qui s'occupait à muser dans son jardin, avança la tête par-dessus une barrière à claire-voie fort dégradée et leva les bras au ciel. Puis il courut à la cuisine pour y quérir sa femme, à qui il cria joyeusement :

— La voilà ! elle a tenu à nous apporter la bonne nouvelle. Que t'avais-je dit ?

Ils accoururent tous deux à la rencontre de leur chère enfant, de leur poulette, de leur joie et de leur fortune, et ils lui faisaient fête à l'envi l'un de l'autre. Comme elle descendait de son panier, le jars, qui avait un mauvais caractère, voulut se jeter sur elle. M^{me} Guépie lui détacha un coup de pied, en lui disant :

— Grosse bête, ne sais-tu pas qu'elle est de la maison ? car enfin c'est ma fille !

— Eh ! eh ! doucement, j'y suis bien pour quelque chose, repar-tit Richard.

Puis ils se mirent tous deux à caresser, à flatter de la main le poney, que Palmyre baisa sur les naseaux, au vif déplaisir du poney, qui hocha la tête, et d'Aleth, à qui ces privautés semblaient fort indiscretes. Elle y mit fin, en disant : — Ne perdons pas notre temps, allons causer.

On la conduisit en pompe dans la salle à manger, qui sentait un peu le moisi, l'Yères ayant débordé quel ques semaines auparavant et inondé tout le rez-de-chaussée. Ce qui la contraria davantage, ce fut l'aspect grassex de la chaise qu'on lui offrit ; elle aurait craint, en s'asseyant, de maculer sa robe. Comme elle se retournait pour en chercher une autre, elle aperçut son frère Polydore, immobile dans un coin, où il se trouvait bien, sans qu'il lui parût nécessaire de se déranger pour saluer sa demi-sœur. Le marquis Raoul, installé depuis quelques jours dans son château, avait dépêché son garde-chasse à Paris, avec l'ordre de lui ramener un basset dont on disait merveilles et qu'un de ses amis consentait à lui céder. En descendant du train, Polydore était entré au moulin pour s'y rafraichir et y prendre langue. Assis dans un fauteuil dépenaillé, une bouteille et un verre vide devant lui, il tenait entre ses jambes allongées le basset, à qui il tirait par instans les oreilles. Polydore était

de tous les Guépie celui qui ressemblait le plus de visage à son père, ayant comme lui le teint blême et des cheveux roussâtres. Mais il n'était ni patelin ni onctueux. Il avait servi pendant cinq ans et contracté dans les casernes une certaine raideur de tournure, un parler bref, sec, sifflant, qui convenait à son humeur gouailleuse et passablement cynique.

— Bonjour, Polydore! lui dit sa sœur en lui tendant majestueusement la main.

— Bonjour, ma belle! lui répondit-il sans se lever et en effleurant du bout de son index la main qu'elle lui présentait. Il y a longtemps que je n'ai eu l'honneur de te voir. Allons, je m'aperçois que tu ne dépéris pas.

Et il la considérait des pieds à la tête avec une ironique admiration.

— Aleth, ma fille, tu vas nous rester à déjeuner, lui dit sa mère.

Elle répondit qu'elle n'avait pas le temps. Elle avait tâté trop souvent des fricots de Palmyre pour avoir envie de renouer connaissance. On lui offrit un biscuit, elle le refusa, craignant d'y laisser une de ses dents.

— Alors causons, lui dit son père. Tu arrives ici comme un rayon de soleil, et je gagerais que les nouvelles sont bonnes.

— Couci-couci, c'est selon; mais après tout, elles ne sont pas mauvaises. Mon mari m'a chargé de te dire qu'il te prêtera vingt mille francs le jour où tu auras réussi à emprunter les vingt mille autres.

La figure de Richard se décomposa; il était consterné.

— Où les trouverai-je? répondit-il. Autant dire qu'il ne veut rien faire pour moi.

— Ce n'est pas possible, dit M^{me} Guépie. Ton père a vu ton mari, et il avait rapporté de son entretien avec lui la meilleure impression.

— Je ne sais que vous dire, il ne consentira jamais à faire davantage, et il est inutile de lui en reparler.

— Quel pingre que ce monsieur! dit Richard avec amertume. Quand on paie chaque année sans s'en apercevoir près de quatre mille francs d'impôts, quand on a chez le banquier vingt bonnes mille livres de rente ou peu s'en faut, .. car je le sais, c'est le notaire de Brie qui me l'a dit.

— Ma foi! mes bonnes gens, répliqua-t-elle d'un ton dégagé, vous êtes fort exigeants. Aidez-vous et le bon Dieu vous aidera.

— Le bon Dieu! s'écria Polydore, en tirant si énergiquement les oreilles du basset qu'il lui arracha un gémissement aigu; si on se met à parler du bon Dieu, je m'en vais. « Ni Dieu ni maître! » c'est ma devise, et on y viendra, c'est moi qui vous le dis.

Le silence régna durant quelques minutes. Les deux époux se sentaient atterrés et comme accablés sous le poids de leurs espérances déçues, dont Polydore se moquait, comme de tous les malheurs qui ne lui arrivaient pas à lui-même.

Ce fut M^{me} Guépie qui renoua l'entretien, en disant d'une voix attendrie :

— Aleth, ma fille, il est impossible que ton mari nous refuse cette petite complaisance, car peut-il rien te refuser, à toi? On le dit amoureux à en perdre les yeux.

— Parbleu! dit Polydore, en pleins champs comme au Choquard, il est toujours pendu à sa jupe.

— Tu t'y seras mal prise, reprit Richard, qui renaissait à l'espoir. Tu n'as pas su trouver ton heure et ton endroit. Il y a des circonstances, vois-tu, où un homme bien épris ne peut rien refuser... Choisis un moment où tu seras en beauté...

— Et en corset, interrompit de nouveau Polydore avec un gros éclat de rire. Il ajouta : — L'autre jour, on a décidé dans un club que les femmes à qui leur mari refuserait quelque chose se mettraient en grève de neuf heures du soir à six heures du matin.

— Tu nous ennuies avec tes plaisanteries, lui dit son père. Eh! que diable! il y a des choses dont on ne plaisante pas.

— Voyons, ma poulette, dit M^{me} Guépie en larmoyant, ce ne peut être le dernier mot de ton mari. Tu le connais, tu sais comment le prendre, et nous comptons sur tes bons sentimens. Eh! bon Dieu, de quoi serions-nous sûrs si nous ne l'étions pas de toi? Ah! je sais que tu as du cœur, c'est le moment de nous le prouver.

— Ce sera difficile, répondit-elle d'un ton doctoral. A qui ferez-vous croire que cette baraque vaut quarante mille francs?

— Et le terrain qui est autour, qu'en fais-tu? lui riposta son père. Il y a près de deux hectares.

— Sans compter les joncs, reprit Aleth, et tout cela est plus souvent sous l'eau que sur l'eau, car il sent bien le moisi chez vous... Eh! mon Dieu, si vous me demandez conseil, je n'en ai qu'un à vous donner. Prenez de la peine, remettez votre moulin en état, faites venir le grain à la meule, attirez le chaland, faites tourner votre roue qui ne tourne pas, et quand tout ira bien, Robert se ravisera peut-être; mais pour cela, il faut de l'ordre, beaucoup d'ordre, et vous n'en avez ni peu ni prou. Vous ne savez pas même remettre les palis qui manquent à la barrière de votre potager.

— Savez-vous que c'est un vrai curé que cette belle petite? s'écria Polydore.

Mais sans se laisser déconcerter par cette interruption irrévérencieuse : — Oui, il n'y a que l'ordre, poursuivit-elle, l'ordre et le travail. C'est avec cela qu'on arrive. Mais quand on attend les occa-

sions, les heureuses rencontres et qu'on va chercher son bien dans la poche du prochain... Chez nous, tout le monde travaille et Dieu sait comme. Mon mari travaille, ma belle-mère travaille, Lesape, Mariette travaillent.

— Et toi, travailles-tu? demanda l'impertinent Polydore.

— Oh! moi, moi, dit-elle en l'écrasant d'un geste superbe, c'est autre chose.

Elle fit cette réponse avec une sincérité parfaite de conviction. Elle n'admettait pas qu'il y eût rien de commun entre elle et les autres. Elle était un être exceptionnel, aucune règle générale n'était applicable à son cher petit moi.

Polydore remplit de nouveau son verre et lui dit avec un sourd ricanement :

— Marquise, va! princesse du sang! impératrice!

— Mon Dieu! mon Dieu! qu'allons-nous devenir? dit Palmyre, qui s'essuyait les yeux.

— Ne dirait-on pas qu'il n'y a pas moyen de vivre sans être propriétaire?

— Je suis résolu à l'être, repartit Richard avec un accent de rage concentrée. Il y a assez longtemps que je vis chez les autres, je veux vivre chez moi, dans ma maison.

— Tu en avais une dans le temps jadis, répliqua-t-elle brutalement. Qu'en as-tu fait? tu l'as mangée.

Il fut sur le point de se fâcher, mais il conservait encore un fond d'espérance, et il dit :

— Allons, ma petite, promets-moi...

— Je ne promets rien, dit-elle d'un ton délibéré. Non, je ne peux rien promettre.

— Ingrate! fit-il avec emportement. Quand on pense à tous les soins, à toutes les tendresses que j'ai eues pour toi, aux sacrifices que je me suis imposés, à l'éducation que je t'ai fait donner...

— Qu'est-ce qu'elle t'a coûté, mon éducation? Si M^{lle} Bardèche n'avait eu que toi pour la payer!..

— Et t'imagines-tu, madame, que ce mariage se serait fait si je ne m'en étais mêlé?

— Vous verrez que c'est vous qu'il a épousés et non pas moi! répliqua-t-elle avec une ironie insolente, en contemplant l'image de sa divine beauté que lui renvoyait une glace brisée.

— Que vous êtes bêtes! dit Polydore, que cette discussion amusait royalement. Vous croyez que si elle avait voulu, vous auriez les quarante mille francs. Détrompez-vous bien vite. Je sais ce qui en est, je l'ai appris par Catherine, la cuisinière du Choquard, que j'ai rencontrée l'autre jour au marché de Brie. La belle fille que voici est au Choquard comme un coq en pâte; c'est une coupée qu'on

pare, une relique dans sa châsse, mais elle n'est rien de plus. Elle a des gants, une voilette, de la fourrure, sauf votre respect, et un panier, et un cheval à cocardes; mais elle n'a pas le droit d'avoir une volonté. Celle qui veut, celle qui voudra toujours, c'est M^{me} Joséphine Paluel, sa belle-mère. Voilà la femme qui ordonne, qui commande, et quand elle a dit : Je veux! nous filons doux, n'est-ce pas, ma mignonne?

Elle était demeurée jusque-là fort insensible aux épigrammes de son frère; mais celle-ci, où il y avait une part de vérité, la mordit au cœur, et, le toisant d'un regard de mépris, elle lui dit : — Imbécile! — Puis l'orgueil l'emportant sur la prudence, elle s'écria tout d'une haleine :

— Si vous désirez savoir la vérité, mon mari voulait donner les quarante mille francs, et c'est moi qui n'ai pas voulu, parce que je savais que nous ne reverrions jamais notre argent.

Cette hautaine déclaration produisit un effet désastreux, un véritable esclandre. Palmyre resta comme pétrifiée, ne pouvant croire à un forfait si énorme ni à l'audacieuse tranquillité avec laquelle cette fille dénaturée affichait son crime.

— Quoi! tu as fait cela? dit-elle d'un air éperdu. C'est une action que tu n'emporteras pas en paradis.

Pour Richard, il avait frappé sur la table un formidable coup de poing qui fit trembler les vitres, et il s'était écrié : — Quelle infamie! qui aurait pu supposer une pareille chose? — Quand il avait à se louer de sa fille, il la prenait à son compte; quand il avait à s'en plaindre, il la repassait à sa femme : — C'est une jolie créature que ta fille! dit-il à Palmyre. O la scélérate! ô la maudite!

Une fois parti, il n'était pas homme à s'arrêter sitôt, mais il ne put défilier son chapelet jusqu'au bout, un incident l'en empêcha. Les chiens, qui se permettent souvent à eux-mêmes de graves incongruités, sont des juges rigides des convenances humaines, et dans les occasions ils nous rappellent au respect de notre dignité. Cette discussion passionnée, ce bruit, ces exclamations, ce coup de poing, tous les détails de cette scène de famille avaient paru au basset souverainement inconvenans; il fit connaître son opinion en poussant tout à coup un aboiement énergique, qui couvrit la voix de Richard et lui fit perdre le fil de son discours.

— Bien parlé! dit Polydore en caressant son chien. Le dernier mot est à celui qui a le plus de voix.

— Feras-tu taire cet animal? hurla Guépie.

Puis recouvrant quelque chose de sa gravité patriarcale, il se retourna vers sa fille, lui montra du doigt la porte et lui dit :

— Vois-tu cette porte? elle te regarde et t'attend.

— Elle ne m'attendra pas longtemps, répondit-elle.

Et quoique sa mère, qui ne désespérait pas encore de la ramener à de meilleurs sentimens, tâchât de la retenir par l'une des manches de son mantelet, elle fut en deux pas dans la cour, où son père ne la suivit point. Il resta sur le seuil de la cuisine, et saisissant de ses deux mains ses cheveux en désordre comme pour se les arracher, il proféra d'une voix caverneuse ces redoutables paroles :

— Écoute-moi bien, mauvaise fille que tu es ! Je souhaite que tu sois un jour la plus malheureuse des femmes, que ton mari te chasse de chez lui, que tu te trouves sans sou ni maille, sans feu ni lieu, et que tu reviennes ici me demander asile et mendier mon assistance. Ce jour sera le plus beau de ma vie, et tu verras comme je marcherai sur toi !

Elle ne s'émut guère de cette menaçante apostrophe. Elle était allée droit au poney, elle avait détaché la bride de l'anneau de fer où elle l'avait passée ; puis elle s'élança dans son panier, prit les guides, toucha et partit. Elle se retourna quand elle fut sur le chemin. Elle n'aperçut à l'entrée de la cour que son frère Polydore, qui, appuyé contre un des montans de la porte et tenant le basset en laisse, lui cria :

— Bon voyage, ma petite ! nous nous reverrons avant que tu sois sans sou ni maille. Fais seulement trotter ton bidet, je te repincerai un jour ou l'autre.

Elle lui répondit par une gracieuse inclination de tête et poursuivit sa route, en disant au poney :

— Trottons, mon fils, et allons-nous-en bien vite chez nous.

Après le déjeuner, Robert la prit à part pour lui demander le récit de ce qui s'était passé. Elle lui fit grâce d'inutiles détails dont il eût été peu édifié et se contenta de lui répondre :

— L'affaire a été chaude, mais j'ai si bien parlé qu'ils ont fini par entendre raison.

XII.

L'événement semblait prendre plaisir à démentir l'une après l'autre les prévisions de M^{me} Paluel. Elle avait dit à Mariette : « Tu verras que ma bru n'est bonne à rien et qu'elle ne sait pas même faire un enfant. » Cependant le poupon s'annonçait bien, il était en bon chemin, et M^{me} Paluel dut se rendre à l'évidence. Quoiqu'elle eût quelque dépit de s'être trompée et qu'il lui en coûtât d'avoir une erreur à confesser, les joies de l'espérance prévalurent bientôt sur le dépit. Elle se représentait que ce poupon serait pour sa mère un trouble-fête, un accident fâcheux, un gros embarras, et qu'à peine né, elle s'en déchargerait sur sa belle-mère, heureuse de l'aventure et qui d'avance lui faisait grâce, lui

pardonnait généreusement ses origines mêlées, desquelles le pauvre petit n'était point responsable, la source un peu trouble, un peu fangeuse où il avait puisé la vie. Cette incomparable ménagère n'avait qu'une connaissance insuffisante du cœur humain ; le curé de Mailly dans ses prônes, le prophète Isaïe lui-même, dans ses anathèmes contre le tambour et le cervoise, ne lui en avaient pas révélé tous les mystères, tous les replis cachés. Chaque soir, en faisant aller son aiguille, elle brodait dans sa tête le canevas d'un drame qui lui promettait des satisfactions intimes. Il y avait trois rôles qu'elle croyait voir très nettement, un enfant dont le visage ressemblait comme deux gouttes d'eau à celui de son père, une mère qui continuait comme ci-devant à se promener dans un panier et à racler de la guitare, une grand'mère enfin qui avait recueilli l'enfant abandonné et l'avait à elle tout entier, et cette grand'mère dorlotait la chère créature, l'élevait, la nourrissait dès son plus bas âge du lait sacré des antiques, des sages disciplines, lui faisait sucer avec ce lait toutes les opinions, toutes les doctrines, tous les principes des Paluel et des Larget.

Elle était vraiment loin de compte. Aleth avait rapporté de sa visite au Rougeau un mot de son frère Polydore qui s'était enfoncé dans son cœur comme une flèche empoisonnée et barbelée. Elle y pensait toujours, elle en reconnaissait la cruelle vérité, car, nous l'avons dit, elle avait beaucoup de judiciaire quand elle n'était pas folle. — « Oui, Polydore a raison, se disait-elle. Si je suis le plus bel ornement du Choquard, je n'y jouis d'aucun pouvoir effectif, d'aucune autorité réelle. Chacun ici a sa fonction, son département dans lequel il est maître. Où est le mien ? Mariette elle-même a le droit de dire au vacher : Je veux ! Et Catherine donne des ordres à Anaïs, son aide de cuisine. A moi seule est refusé le plaisir de vouloir et d'ordonner. J'ai l'air d'être tout et je ne suis rien... Mais tout cela va changer, ajoutait-elle avec une ardente allégresse. L'enfant, l'héritier sera mon département, et ce sera le premier de tous, et c'est alors vraiment que je primerai. Je ferai de lui ma chose, mon affaire, et cette affaire aura le pas sur toutes les autres ; quand j'alléguerai l'intérêt de mon fils, il faudra bien qu'on m'obéisse, et, l'ayant, j'aurai tout. »

Oui, M^{me} Paluel s'abusait étrangement. D'avance sa bru adorait l'enfant, parce que l'enfant était une solution. Elle se promettait de se consacrer à lui, de le nourrir elle-même, de le laver elle-même, de l'entourer de ses jalouses sollicitudes, de ne le laisser toucher par personne, surtout par sa belle-mère. C'est elle qui le promènerait, qui l'amuserait et qui plus tard ferait son éducation, lui apprendrait son alphabet et tout ce qu'il y avait dans les douze cahiers reliés en maroquin rouge ou du moins dans ce qu'il en res-

taut; car une bonne partie, y compris l'astronomie, s'en était allée en papillotes. Puis on l'enverrait au lycée, et elle irait souvent l'y voir. Il ne cessait pas un moment d'être sous sa tutelle, et grâce à ses soins vigilans, il deviendrait un personnage extraordinaire. Que sait-on? peut-être serait-il un jour président de la république, et on dirait partout: « Vous savez, ce fameux président, c'est le fils d'Aleth Guépie. »

Aussi, dès qu'elle eut senti remuer ce petit être à qui de si hautes destinées étaient promises, elle se recueillit entièrement dans sa tendresse et dans ses rêves. Sa grossesse fut pénible, elle supporta tous les dégouts, les nausées, les fatigues, les courbatures, avec le courage d'une ambitieuse qui sacrifie sans effort au dessein qu'elle a conçu et ses aises et ses plaisirs favoris. M. Larrazet, qui venait la voir souvent, lui commanda de se ménager beaucoup. Elle se conforma à toutes ses prescriptions avec une docilité dont il s'émervillait. Elle renonça sans se plaindre à ses promenades, à son poney. Ainsi le voulait l'enfant.

Elle en était récompensée, elle sentait croître son importance, elle savourait déjà l'avant-goût de ses grandeurs futures. On s'informait de sa santé, on lui témoignait des égards, on la consultait sur la layette, à laquelle on travaillait activement et qui était digne d'un prince. Elle était devenue un objet intéressant, le centre de toutes les préoccupations: ses grâces coquettes avaient fait place à une beauté touchante qui lui gagnait les cœurs. Quand on la voyait paraître dans un négligé qui contrastait avec ses élégances accoutumées, Lesape la saluait plus bas encore que de coutume: Catherine, jusqu'alors à peine polie, avait des attentions, et Mariette entrait presque dans la muraille comme pour laisser passer le saint sacrement. Elle quittait peu sa chambre, elle restait des heures étendue sur un canapé, enfoncée dans ses rêveries, avare de ses mouvemens, dans la crainte de compromettre l'avenir de cet héritier dont elle était l'esclave, en attendant qu'il fit d'elle la vraie souveraine du Choquari. Chose étonnante à dire, on vit entrer un jour dans cette chambre M^{me} Paluel en personne, qui, en présence de deux témoins stupéfaits, dit à sa bru d'une voix presque douce :

— En bien! ma petite, comment nous sentons-nous ce matin?

A la vérité, M^{me} Paluel faisait ses réserves, elle disait à Mariette: « Je crains bien qu'elle ne sache faire qu'une fille. » Elle se trompait encore, c'était bien d'un garçon qu'Aleth était grosse jusqu'aux dents. Mais, hélas! après des mois de laborieuse attente, malgré toutes ses précautions, malgré la captivité qu'elle s'était imposée, elle accoucha avant terme. Ses couches furent très douloureuses, il fallut employer les fers, et son héroïque vaillance plongea M. Larrazet dans une vive admiration. O vanité des songes! l'enfant ne

vécut que quelques heures. Ce fut une désolation générale, dont M^{me} Paluel prit plus que sa part. Point d'enfant, et la bru lui restait! Elle ne put se tenir d'en parler à son fils, à qui elle se faisait un système de ne parler de rien. Elle lui représenta que, depuis l'origine du monde aucune Paluel et aucune Larget n'avait accouché d'un enfant mort, que c'était une tache sur la famille. Après un tel scandale, comment oser se montrer? qu'en diraient les Cambois? Mais quand on s'allie à des Guépie, ne faut-il pas s'attendre à tout?

Ce cruel événement, cette déplorable déception altérèrent l'humeur d'Aleth, lui mirent du sombre dans l'âme. C'en était fait de ses espérances et de ses projets. Elle contemplait tristement ce berceau vide, cette layette inutile. En regardant deux manches de camisole bien mignonnes et deux brodequins bien gentils, qui semblaient s'étonner de ne servir à rien, elle pensait à deux petits bras dont elle ne devait jamais sentir l'étreinte, à deux petits pieds qu'elle ne verrait jamais gigoter sur ses genoux. En vain son mari cherchait-il à la consoler en lui disant : C'est une chose à recommencer, je te réponds du second. Un vague pressentiment l'avertissait que c'était partie indéfiniment remise, qu'elle ne serait pas mère de sitôt. Au chagrin se mêlait l'humiliation; mais en vraie Guépie qu'elle était, elle s'en prenait aux autres, au docteur Larrazet, à sa belle-mère, à son mari, à tout le monde. Un jour que Robert lui pinçait le fin bout de l'oreille avec une amoureuse délicatesse, elle lui dit d'un ton sec :

— Prends donc garde! Tu es brusque et tu me fais mal.

L'été se passa sans qu'elle eût secoué sa mélancolie et sa langueur. Robert s'inquiétait de son état. Pour la distraire, il l'emmena passer trois jours à Paris. Elle s'y ennuya, les plaisirs n'étaient pas son affaire; tout ce qui ne mettait pas son amour-propre en jeu lui paraissait insipide et insignifiant. Une pensée la rongea, elle ne sortait plus guère en voiture, et la cocarde de son poney la laissait indifférente; elle s'était déjà blasée là-dessus. Robert s'étonnait de la voir froncer le sourcil à propos de rien et regarder dans le vide ou pendant plusieurs minutes machonner l'un des coins de son mouchoir entre ses dents bien croquantes. Il ne savait pas que, pour la seconde fois, elle était grosse, non d'un enfant, mais d'un projet. Cette grossesse serait-elle plus heureuse que l'autre? Elle se permettait de le croire.

Elle avait pour les bains de son un goût louable, qui dégénérait en fureur et fourrissait un grief de plus à sa belle-mère. Ses meilleures heures étaient celles qu'elle passait dans sa baignoire. Elle s'y sentait envahie par une agréable mollesse, et plus son corps s'y détendait, plus son esprit s'excitait et s'exaltait. Pendant ces bains

qu'elle prolongeait à plaisir, elle ruminait à son aise de menus incidents que son imagination grossissait. Elle croyait se souvenir que M^{me} Paluel avait ricané en lui parlant, que Catherine l'avait regardée par-dessus l'épaule, que Mariette ne la considérait plus comme autrefois avec crainte et tremblement. Le mot de son frère lui revenait, et elle entendait que tout cela changeât, que chacun rentrât dans son rôle naturel ; or le sien était de commander, celui des autres était d'obéir. « Je leur montrerai, pensait-elle, qui je suis et à qui le Choquard appartient. » C'était une révolution qu'elle méditait, sans vouloir attendre l'enfant ; savait-on quand il viendrait ? Mais, grande politique qu'elle était, elle avait du goût pour les voies obliques, et elle avait décidé que, pour parvenir à ses fins et commander au Choquard, il fallait avant tout épurer le personnel, casser aux gages Catherine et Mariette qu'elle envisageait comme les âmes damnées de sa belle-mère, leur substituer des créatures de son choix qui, lui devant leur place, seraient entièrement à sa dévotion. Congédier Catherine, renvoyer Mariette, mater et déposer M^{me} Paluel, ce n'était pas une mince entreprise. Aussi voulait-elle attendre une bonne occasion pour engager la lutte. Sa belle-mère lui inspirait quelque frayeur et avait sur elle tous les avantages d'une longue possession. On hésite avant d'attaquer un coq sur son pailler.

Un incident fortuit porta une grave atteinte au respect mêlé de crainte qu'elle ressentait malgré elle pour la reine mère ; nos sentimens et nos résolutions tiennent souvent à bien peu de chose. Il lui tomba par hasard dans les mains une note de lessive, griffonnée à la hâte par M^{me} Paluel qui, hors des affaires du ménage, ne se piquait pas d'en savoir bien long. Elle y releva plusieurs incorrections criantes, et entre autres le mot chemise était écrit avec deux *m*. L'ex-pensionnaire du Gratteau n'admettait pas qu'une femme qui sait l'orthographe se laisse gouverner par une femme qui ne la sait pas. Ne tenait-elle pas de M^{le} Bardèche elle-même que tant vaut l'orthographe, tant vaut la femme ? Forte de cet axiome, elle vit sa belle-mère avec d'autres yeux. Écrire chemise avec deux *m* ! En un clin d'œil le prestige s'était évanoui, et elle s'étonnait d'avoir subi si patiemment l'empire d'une personne sans éducation, qui se mêlait de tout mener à la baguette et n'était faite que pour remplir les utiles et modestes fonctions d'un sous-ordre. Elle résolut de ne plus attendre, d'entrer immédiatement en campagne.

Elle voulait commencer par Catherine, qu'elle avait prise en aversion. N'était-ce pas cette florissante et indiscreète cuisinière qui avait dit à Polydore Guépie que M^{me} Aleth n'était rien au Choquard ? Il était dans son caractère de mûrir ses projets, mais, aussitôt décidée, de passer sans retard à l'exécution et de brusquer l'évène-

ment. Elle ouvrit sur-le-champ les hostilités. Depuis quinze mois qu'elle était mariée, il ne lui était pas arrivé une seule fois de s'arrêter dans la vaste cuisine de la ferme pour y faire un bout de causette, elle jugeait cela au-dessous d'elle. Jamais non plus elle ne s'était abaissée à ordonner ou à discuter le menu d'un repas, elle abandonnait de grand cœur ce soin à sa belle-mère. Mais ses idées avaient changé. Elle avait découvert que régner sans gouverner n'est rien et que le gouvernement doit s'étendre à tout, que qui n'est pas maître en bas ne l'est pas en haut.

Le lendemain matin, Catherine était occupée à allumer son fourneau, en devisant avec Anaïs, qui épluchait un gros poisson, lorsqu'elle devina à je ne sais quelle sensation de sa moelle épinière qu'il y avait quelqu'un derrière elle. Ayant tourné la tête, elle reconnut M^{me} Aleth qui, les bras croisés, le front sévère, semblait passer une revue et s'assurer, comme le faisait chaque jour sa belle-mère, que tout était propre, à son rang, à sa place, qu'il n'y avait nulle part rien qui clochât. Les bonnes cuisinières estiment que leur cuisine leur appartient, elles y souffrent de mauvaise grâce la présence de leur légitime maîtresse, et les intrus leur sont odieux. Catherine regarda un instant Aleth, puis elle lui dit avec un frémissement d'impatience :

— Madame cherche quelque chose ?

— Non ! répondit froidement Aleth. J'examine, j'inspecte.

Catherine crut tomber de son haut :

— A qui en a cette folle ? murmura-t-elle en s'adressant à Anaïs, qui, tout entière à son poisson, affecta de n'avoir pas entendu.

Anaïs était depuis peu dans la maison, elle ne connaissait pas encore les êtres et, à tout hasard, elle s'observait, se ménageait avec tout le monde.

Aleth s'approcha d'elle, examina le poisson qu'elle épluchait, sans toutefois y toucher, et lui dit :

— C'est une truite ?

— Madame ne sait pas encore reconnaître une truite d'avec un brochet ? dit Catherine avec un accent de dédaigneuse ironie.

Quoique fille d'une cuisinière, Aleth se connaissait peu en manœuvre ; elle ne savait bien que ce qu'elle était intéressée à savoir. A la vérité, elle discernait comme tout le monde ce qui est bon de ce qui est mauvais, mais elle n'était pas sur sa bouche, et en général, quelles qu'elles fussent, les félicités sensuelles la touchaient médiocrement. Les seules jouissances auxquelles elle attachât tout leur prix étaient les voluptés de l'orgueil, qu'elle s'entendait comme personne à savourer.

— Oui, madame, c'est un brochet, lui dit avec son empressement et son accortise ordinaires la souple Anaïs, désireuse de répa-

rer le fâcheux effet du propos de Catherine. Et, comme madame peut voir, il est de taille. C'est Julien, le fils du valet de ferme, qui l'a pêché dans l'Yères. Madame en mangera à son déjeuner et sûrement madame sera contente.

— En effet, il est de taille et Julien a la main heureuse, repartit Aleth en la caressant de la prune pour la récompenser de son empressement et lui prouver que si elle ne savait pas distinguer une truite d'un brochet, elle faisait fort bien le discernement des boucs et des brebis.

Puis, se retournant d'un air altier vers Catherine :

— Quel dîner nous ferez-vous aujourd'hui ?

— C'est de mon déjeuner, madame, que je m'occupe pour le moment, répliqua brusquement Catherine, à la fois très surprise et très indignée.

— Et c'est de votre dîner que je vous parle, reprit Aleth.

— Eh ! pardine, madame, je ferai le dîner qu'on m'a commandé.

— Pardine n'est pas une locution que j'accepte, dit Aleth, montant sur ses ergots, et je vous prie de vous en abstenir en répondant à ma question.

— J'avais l'honneur de dire à madame, reprit Catherine dont le sang bouillait, que je fais les dîners que M^{me} Paluel me commande de faire.

— De quelle M^{me} Paluel parlez-vous ? A ma connaissance, il y en a deux.

— Eh ! je m'entends, dit-elle, et personne ici ne peut s'y tromper, et j'ajoute que, si madame n'est pas contente de ma cuisine, c'est à une autre que moi que madame doit s'en plaindre.

Catherine se fâchait ; c'est ce que voulait Aleth. Aussi poursuivit-elle sa pointé, mais pour ne pas se mettre dans ses torts, elle baissa la voix et le ton et repartit avec une douceur affectée :

— Je ne suis pas mécontente de votre cuisine, quoique je trouve que vous abusez un peu du lapin depuis quelque temps... Pour ce qui est du brochet que vous nous servirez tout à l'heure à déjeuner, je vous engage à soigner votre sauce verte. La dernière n'était pas assez liée.

A ce hardi propos, Catherine éclata. L'affront que lui faisait cette ignorante qui se permettait de critiquer ses sauces vertes était plus qu'elle n'en pouvait supporter ; son amour-propre de cordon-bleu avait été piqué jusqu'au vif. Elle répliqua sur un ton sarcastique :

— Madame est difficile, je le comprends, elle en a le droit. Élevée par une mère qui m'apprendrait mon métier...

— Vous êtes une insolente ! interrompit Aleth, qui l'eût volontiers dévisagée.

Ce cri fut entendu de M^{me} Paluel, qui était dans la salle à manger. Elle apparut sur le seuil et dit à sa belle-fille :

— Je vous prie, madame, qui traitez-vous d'insolente ?

Se rapprochant de trois pas, Aleth la regarda dans les yeux et, à l'expression provocante de ce regard, M^{me} Paluel comprit sur-le-champ qu'il se machinait quelque chose, qu'une révolution, une sorte de coup d'état était en train de s'accomplir. La couleuvre n'était plus couleuvre ; c'était une vraie vipère, aux crochets pointus, qui, travaillée par son venin, se dressait en sifflant. Mais Aleth n'avait garde de découvrir son jeu trop tôt, elle entendait que tout se fit en son lieu et en son temps. Elle éteignit la flamme de son regard comme on souffle sur une bougie et répondit à sa belle-mère avec une humble déférence :

— Oh ! madame, ce sont des misères qui ne méritent pas de vous être racontées. Je m'en expliquerai avec mon mari.

Elle sortit aussitôt de la cuisine. Dès que Robert fut rentré, elle le chambrâ pour lui raconter l'incident sur un ton très échauffé. Puis, se calmant par degrés, elle déclara qu'à la vérité l'insolence de Catherine demandait un châtement exemplaire, mais qu'elle consentait à lui faire grâce en considération de sa belle-mère, qui avait beaucoup d'attachement pour cette fille. Elle insinua que Catherine était peu digne de la confiance qu'on lui témoignait, qu'elle savait sur son compte certaines choses qui la faisaient douter de sa fidélité, mais qu'elle ne voulait pas les dire, qu'elle attendrait que M^{me} Paluel ouvrit d'elle-même les yeux. En définitive, tout ce qu'elle désirait était de ne plus avoir affaire à cette grossière créature et que ce ne fût plus elle, mais Anaïs, à qui revint le soin de faire sa chambre le matin et sa couverture le soir. Robert s'empressa de laver la tête à Catherine, qui s'excusa de son mieux. Puis il parla à sa mère, lui vantant la douceur méritoire dont sa femme avait fait preuve dans cette circonstance. M^{me} Paluel lui répartit sèchement que Catherine était dans son droit, que sa bru n'avait rien à faire dans la cuisine, qu'au surplus, ce qu'elle demandait était absurde, que jamais aucune aide de cuisine n'avait fait les chambres, que c'était contraire à toutes les traditions, et que tout resterait dans l'état. Il se fâcha un peu ; mais, pensant avoir plus facilement raison de sa femme que de sa mère, il retourna auprès d'Aleth. A sa vive satisfaction, à peine eut-il ouvert la bouche, elle l'interrompit en lui répondant :

— Je retire ma demande, n'en parlons plus. Je suis capable de tout pour te faire plaisir.

— Tu es un ange, lui dit-il en l'embrassant, et ceux qui ne le voient pas sont des aveugles.

Robert se flattait que l'incident était vidé ; quelques jours plus tard il en survint un autre dont les suites furent plus graves. Aleth avait reçu jadis de sa marraine une petite croix en cornaline,

qu'après l'avoir portée longtemps elle avait mise au rebut. Certains bijoux qu'elle avait trouvés au fond de sa corbeille de mariage lui avaient fait prendre en pitié les babioles qui font la joie des petites pensionnaires. Un matin, elle descendit au potager, s'approcha d'un grand puits qui de mémoire d'homme n'avait jamais tari, et, après s'être assurée que personne ne la voyait, elle y laissa tomber un petit objet qu'elle venait de tirer de sa poche : c'était la croix en cornaline.

Ce jour-là, Robert était à Paris, où ses affaires l'appelaient de loin en loin. Dans l'après-midi, on reçut une dépêche par laquelle il annonçait qu'il ne serait de retour qu'un peu avant dans la soirée. Il pria qu'on dînât sans lui et qu'on retint Lesape jusqu'à son arrivée, parce qu'il avait à lui parler. M^{me} Paluel invita aussitôt Lesape à dîner, et Lesape fit bonne mine à mauvaise fortune. Il n'aimait pas à dîner en ville; on avait beau mettre, pour lui faire fête, les petits plats dans les grands, aux mets les plus exquis il préférait ce qu'il appelait « sa petite popote » et le plaisir de la préparer lui-même, dans sa petite chambre bien tranquille, en disant longuement à Lesape tout ce que Lesape avait dans l'esprit. Au surplus, il croyait s'apercevoir depuis quelque temps que la belle-mère et la bru ne s'entendaient qu'à moitié, qu'il était survenu quelque chose, qu'il y avait des tiraillemens. Il sentait dans l'air une vague agitation qui présageait des bourrasques, et il n'aimait pas à se mêler aux querelles des autres, ni même à y assister, parce que bon gré mal gré il faut prendre parti et qu'on se brouille toujours avec quelqu'un. Il avait pour principe de tirer autant que possible son épingle du jeu, de ne pas compromettre son repos et sa raison dans le conflit des déraisons du prochain. Lesape était un brave homme, mais il n'avait que les vertus négatives. Il y a tant de gens qui ne les ont pas !

Dès le commencement du repas, il s'avisa qu'il y avait une légère acidité, comme une pointe de vinaigre dans les regards et dans les voix. Cependant le légume succéda au rôti et au rôti le plat sucré, et l'entretien ne tournait pas à l'aigre. Lesape espérait déjà que tout se passerait en douceur et sans anicroche; par malheur, au dessert tout se gâta. Aleth, qui était aux petits soins avec lui, venait de lui offrir la moitié d'une poire qu'elle avait pelée de ses doigts mignons, et il cherchait dans sa tête comment il pourrait lui faire entendre, sans que M^{me} Paluel s'en offensât, qu'une poire pelée par elle était plus agréable à manger qu'une autre, lorsque, se renversant dans sa chaise et lançant à sa belle-mère un regard qui ressemblait à un coup droit :

— Vraiment, madame, lui dit-elle, il se passe des choses étranges dans cette maison.

— Et que se passe-t-il, madame, dans cette maison? répondit M^{me} Paluel en faisant face à l'ennemi.

— Il s'y commet des vols.

— Qu'y vole-t-on, madame, je vous prie?

— On y vole de jolies petites croix en cornaline... Mon Dieu! ce n'est pas que la mienne eût coûté bien cher, mais c'était un souvenir, et j'y tenais. — Et elle ajouta, en s'adressant d'un air gracieux à Lesape : — N'est-il pas vrai que les choses valent souvent plus qu'elles ne coûtent?

— Assurément, dit-il, et tenez, moi qui vous parle, il m'est arrivé de perdre un petit couteau de trois sous qui coupait mieux que les gros.

— Et à supposer, reprit-elle, que ce couteau vous eût été donné par une personne que vous aimiez, pour rien au monde vous n'auriez consenti à vous en défaire. C'est le sentiment qui fait le prix de ces bagatelles.

— Ah! oui, le sentiment, répéta Lesape d'un ton pénétré.

— On vous a donc pris votre petite croix en cornaline, madame? demanda M^{me} Paluel.

— Oui, madame. Elle était accrochée à un clou au-dessus de ma cheminée. Elle n'y est plus, elle a disparu... C'est singulier, n'est-ce pas, monsieur Lesape?

— Très singulier, répartit Lesape, qui marchait sur des charbons ardents. Il est sûr que les choses disparaissent quelquefois sans qu'on sache comment. Ainsi ce petit couteau dont je vous parlais, pendant trois jours j'ai cru l'avoir perdu. J'ai fini par le retrouver dans une des poches de ma limousine, et j'aurais pourtant juré qu'il n'y était pas.

Elle trouvait qu'il n'y allait pas de franc jeu, elle n'aimait pas les neutres et les tièdes, et elle lui dit sur un ton moitié figue, moitié raisin :

— Il est possible que vous ayez retrouvé votre couteau, mais je ne retrouverai pas ma croix; voilà la différence.

— Ah! oui, dit-il, voilà la différence, et elle est grande; c'est ce que je disais.

— Lesape, lui dit M^{me} Paluel en le prenant à son tour à partie, vous êtes depuis bientôt douze ans dans cette maison. Pendant ces douze années s'y est-il commis un seul vol?

— Je ne le crois pas, madame. Il pourrait se faire pourtant... Mais je ne le crois pas.

— Vous ne le croyez pas! reprit-elle d'un air grandiose. Lesape, je n'aime pas les gens qui croient, j'aime les gens qui savent, et vous devriez savoir qu'il n'y a jamais eu de voleurs dans cette maison, qu'on ne les y souffrirait pas.

— Mais c'est précisément ce que je disais, madame. Ah ! pour une bonne maison, c'est une bonne maison que celle-ci, et qui n'a pas sa pareille, et je l'ai toujours dit, et je veux qu'on me coupe le cou si j'avance jamais le contraire.

Il aurait voulu dans ce moment être à mille lieues de cette bonne maison ; il maudissait sa destinée et se disait :

— Mon Dieu ! qu'on est bien chez soi !

— Mais êtes-vous bien sûre, madame, de n'avoir pas égaré quelque part votre croix ? reprit M^{me} Paluel. Quand on n'a pas d'ordre, on est sujet à perdre beaucoup de choses.

— Je ne sais pas, madame, si je n'ai pas d'ordre, mais il ne tient qu'à vous de monter à l'instant dans ma chambre pour y chercher ma croix... Mes clés sont aux armoires, je n'ai pas l'habitude, comme certaines gens, de les porter partout avec moi.

— Dieu me préserve d'aller dans votre chambre, madame ! Ce n'est point mon habitude, je n'y suis entrée que l'autre jour, et bien malgré moi. Vous n'aviez pas daigné m'envoyer votre linge, et la blanchisseuse attendait... Il y avait un bonnet qui traquait d'un côté, un col de l'autre et ailleurs une chemise.

— Avec deux *m*, madame ? demanda Aleth sur le ton narquois d'un Talleyrand au petit pied.

— Et quand il y en aurait trois, je ne vois pas ce que cela ferait à l'affaire, répondit M^{me} Paluel, qui ne comprenait pas l'allusion.

— Combien mettez-vous d'*m* à chemise ? dit Aleth à l'infortuné Lesape.

— Le plus souvent je n'en mets qu'une, répliqua-t-il en se tournant et se retournant sur sa sellette. Mais ceux qui en mettent deux ont peut-être leurs raisons. Il y a tant de micmac dans tout cela qu'on ne sait à quoi s'en tenir.

— Voilà bien du bavardage inutile, s'écria M^{me} Paluel, qui s'échauffait de minute en minute. Peut-on savoir qui vous soupçonnez d'avoir volé votre croix ? Serait-ce moi par hasard ?

— Me pardonneriez-vous de vous répondre que voilà une question fort impertinente et vous fâcherez-vous si j'ajoute qu'il m'est bien permis de soupçonner ceux qui entrent habituellement dans ma chambre ?

Jusqu'ici la pacifique Mariette avait écouté sans souffler mot, c'était son habitude dans les querelles. Mais l'amour de la justice fut plus fort que la prudence et elle s'écria :

— Oh ! madame ! soupçonner Catherine ! C'est mal à vous. Catherine est une brave fille, incapable de dérober quoi que ce soit.

— Qui vous demandait votre avis, ma mie ? lui répartit aigrement Aleth... Mais je suis bien aise de constater une fois de plus que tout le monde ici est ligué contre moi, à l'exception de M. Lesape, à qui je reproche seulement de ne pas oser dire ce qu'il pense.

— Moi, ne pas dire ce que je pense ! fit Lesape. Oh ! par exemple !.. Mais vous le savez comme moi, ce que je pense, et M^{me} Paluel le sait comme vous, et M^{lle} Mariette aussi. Je l'ai dit, et quand il faudrait aller en justice, je n'en démordrais pas.

Il fut interrompu. Catherine avait écouté à la porte, qu'elle ouvrit brusquement. Elle apparut les poings sur les hanches, rouge de colère, et elle apostropha Aleth en disant :

— Je vois ce que c'est ; madame a juré de me mettre à la porte. C'est un coup monté, et je gagerais bien qu'elle a jeté quelque part son bibelot de cornaline pour faire croire que je l'avais pris.

Il n'y a que la vérité qui blesse. Aleth, qui jusqu'à ce moment, avait conservé son calme, s'écria dans un transport de fureur :

— Que venez-vous faire ici ? Je ne vous parle pas ; allez-vous-en.

— Me traiter de voleuse ! poursuivit Catherine, s'oubliant tout à fait. Je ne suis pas d'une famille où l'on vole, et mon père n'a jamais fait disparaître un billet de mille francs.

A cette nouvelle insulte, Aleth ne se contenta plus ; elle s'élançait déjà pour souffleter l'insolente quand la porte se rouvrit et Robert parut. Il arrivait plus tôt qu'on ne pensait. Tout le monde rentra dans le silence. Catherine s'adossa contre la muraille, en essuyant ses yeux avec le bord de son tablier. Aleth, pâle de rage, se laissa tomber sur sa chaise, tandis que M^{me} Paluel se rassoyait dans son fauteuil, l'œil sec et flamboyant. Robert promena autour de lui un regard étonné et dit :

— Là, que se passe-t-il encore ? — Et comme personne ne répondait : — Voyons, Lesape, mettez-moi au fait.

C'est une tâche dont Lesape se fût volontiers dispensé :

— Mon Dieu ! monsieur Paluel, dit-il en tortillant les bouts de sa cravate entre ses doigts calleux, il s'agit de bien peu de chose, d'une misère... — Il s'aperçut qu'Aleth lui faisait de gros yeux et il s'empressa de rebrousser chemin : — Quand je dis que c'est peu de chose, cette affaire a bien son importance, je dirais même beaucoup d'importance. Car enfin quand il s'agit d'un vol... — Sur une exclamation que poussa M^{me} Paluel, il s'arrêta court ; puis il reprit : — si toutefois ce vol était prouvé ; mais heureusement il ne l'est point, ce qui n'empêche pas qu'une petite croix en cornaline, qui n'a pas coûté cher, a beaucoup de prix quand on y met du sentiment. Il en résulte que de deux choses l'une : ou on l'a prise, ou on ne l'a pas prise. Si on ne l'a pas prise, elle se retrouvera comme mon petit couteau. Si on l'a prise, c'est peut-être une mauvaise plaisanterie qu'on a voulu faire, et il faut que celui qui l'a se dépêche de la rendre bien vite. Je ne sais pas si mon idée est bonne, mais c'est mon idée, et je dis toujours ce que je pense.

— J'y vois un peu moins clair qu'avant, dit Robert, et je demande un surplus d'explication.

Alors les trois femmes se levèrent et se mirent à parler toutes à la fois, si bien qu'il s'impatienta, se boucha les oreilles et frappa du pied. Sur quoi elles disparurent comme des souris dans leur trou, regagnant chacune ou leur chambre à coucher ou leur cuisine, et Robert se trouva dans le vide, n'ayant pas même la ressource d'interroger de nouveau Lesape, qui, lui aussi, avait jugé à propos de s'éclipser. Seule, Mariette était restée, et ce fut d'elle que Robert obtint les éclaircissemens qu'il désirait.

Il monta aussitôt vers sa femme, qui lui signifia qu'elle n'entendait pas que Catherine restât un jour de plus dans la maison. Puis il descendit auprès de sa mère, laquelle lui reprocha d'être tombé en servitude, d'être devenu l'esclave d'une folle qui était venue au monde dans un jour de malheur et qui le conduirait à sa perte. Elle ajouta que si Catherine partait, elle s'en irait aussi. Il ne savait quel parti prendre quand Catherine lui fournit la solution qu'il cherchait en déclarant qu'elle n'entendait pas rester au service de la fille d'un voleur, laquelle soupçonnait les honnêtes gens de voler. Il entra dans une si violente colère qu'elle eut peur et lui fit ses excuses; il ne les accepta pas et lui donna incontinent son congé. Il en instruisit sa mère, qui ne parla plus de s'en aller, mais qui posa la question de cabinet. Jetant son trousseau de clés sur la table, elle s'écria :

— Porte-les-lui.

Il la prit par la douceur, lui représenta que personne n'en voulait à ses clés, mais qu'Aleth avait eu un grand chagrin, que son humeur s'en ressentait et sa santé aussi, qu'il fallait avoir pour elle quelque indulgence, que peut-être au surplus s'ennuyait-elle de n'être rien dans la maison et que l'ennui la portait à l'irritation, qu'il était juste de lui faire sa petite part dans le gouvernement, de placer sous sa direction la cuisine et la cuisinière.

— Nous mangerons moins bien, ajouta-t-il en souriant, mais il n'y aura plus de scènes, et nous nous en porterons mieux.

On put croire jusqu'à minuit que le cabinet s'obstinait à se retirer. Mais Robert fut si tendre, si éloquent, si persuasif, il cajola tant sa mère qu'après s'être écriée plus de cent fois qu'elle serait heureuse d'être morte, elle détacha de son trousseau une des clés du cellier aux provisions, qu'elle avait en double, disant :

— Elle me demandera les autres une à une, et tu les lui donneras. Mais tu es le maître; fais ce que tu veux.

Il en résulta que la souple Anaïs remplaça l'irascible Catherine et qu'on mangea moins bien, comme l'avait prévu Robert; heureusement qu'Anaïs avait des dispositions et l'esprit assez délié pour

se démêler des embarras où la jetait sa nouvelle maîtresse par les ordres contradictoires qu'elle lui donnait tout le long du jour. Il en résulta aussi que la belle-mère et la bru ne se parlaient que dans les cas d'urgente nécessité. L'une avait l'air d'une reine découronnée, l'autre avait aux lèvres les sourires triomphans d'une usurpatrice heureuse. Pour Robert, il prenait patience, en se souvenant du parfait bonheur dont il avait joui pendant quinze mois, et il se flattait que tout finirait par s'arranger.

XIII.

Aleth ne s'endormit pas sur sa victoire; elle jugeait que rien n'était fait tant qu'il y avait quelque chose à faire. Encouragée et un peu grisée par son premier succès, elle ne doutait plus de rien. Elle avait évincé l'insupportable Catherine, Mariette devait avoir son tour et trousser avant peu son sac et ses quilles. Depuis longtemps, elle avait voué une aversion particulière à cette jeune personne, qui pourtant ne lui avait jamais manqué de respect. Il n'aurait tenu qu'à elle de se gagner son affection; dès le lendemain de ce mariage qui lui avait brisé le cœur, la pauvre enfant avait décidé qu'il était de son devoir d'admirer ce qu'*il* admirait, et elle tâchait d'aimer ce qu'*il* aimait. Mais Aleth l'avait surprise plus d'une fois dans un entretien réglé avec M^{me} Paluel, et, comme on s'était tu à son approche, elle en avait conclu qu'on se réunissait dans l'ombre pour la déchirer à belles dents et pour tramer contre elle de noirs petits complots. Elle ne pardonnait pas non plus à Mariette la bienveillance, l'amitié que lui témoignait Robert. Elle la considérait comme une intrigante qui s'appliquait à monter en faveur et cachait sous ses airs modestes beaucoup d'artifice, beaucoup de manège.

— Le Choquard ne sera vraiment à moi, pensait-elle, que lorsque cette fine mouche n'y sera plus.

Cette proposition avait pour elle l'évidence d'un axiome.

Une circonstance tout à fait imprévue la servit dans ses desseins. M^{me} Paluel, qui, depuis vingt ans au moins, n'avait pas découché du Choquard une seule nuit, se vit obligée de faire une absence de plusieurs jours et d'emmener son fils avec elle. On apprit par une lettre que ce fameux oncle George Larget, qui avait fait ses caravanes sans jamais donner de ses nouvelles, avait mené une existence beaucoup moins romantique qu'on ne se le figurait. Pendant qu'on le croyait au bout du monde occupé à ramasser quelque part des pépites, il avait fait tout simplement son tour de France, et, en fin de compte, il s'était fixé à Vervins, où il avait fabriqué durant de longues années des bannes, des corbeilles et des hottes. Ce vannier, ayant de l'industrie et peu de besoins, s'était amassé un

modeste magot qui, à l'âge du repos, lui avait permis de vivre tranquillement de ses petites rentes. Tant qu'il s'était bien porté, il ne s'était point soucié de sa famille, dont il pensait avoir à se plaindre, et ne lui avait pas donné signe de vie. Devenu infirme, puis malade, sa mémoire s'était subitement réveillée; les visages qu'il avait vus dans sa jeunesse lui avaient paru tout à coup plus intéressans que ceux des étrangers qui l'entouraient et qui s'appliquaient sourdement à capter son bien. Il s'était enquis, informé, et son état s'étant récemment aggravé, il avait fait mander à sa nièce Joséphine, par l'entremise d'un notaire, qu'il désirait la revoir avant de mourir et qu'elle eût à lui amener son fils, donnant à entendre que ses dernières dispositions dépendaient un peu du degré d'empressement qu'elle mettrait à lui complaire. M^{me} Paluel n'était pas femme à se dérober à un devoir de famille ni à faire fi d'un petit legs, soit universel, soit particulier. En matière d'héritages, les grosses rivières n'ont jamais méprisé les petits ruisseaux, et, ce qui est plus curieux, les petits ruisseaux trouvent une sorte de gloire à s'aller perdre dans les rivières. L'oncle George Larget en est bien la preuve.

Ce qu'elle venait d'apprendre avait un peu réconcilié M^{me} Paluel avec ce vagabond, contre qui elle avait souvent déblatéré; son crime lui semblait moins noir; elle y découvrait des circonstances atténuantes. Quelque effroi que lui inspirât la pensée d'un voyage et d'une absence, elle ne balança pas à partir et décida son fils à l'accompagner. Qu'il lui en coûtait cependant! que de soucis! que d'inquiétudes! Abandonner sa maison et la laisser entre les mains de qui! C'était remettre au loup la garde du bercail.

Elle eut une longue conférence avec Mariette. Elle passa en revue tous les accidens funestes qui pouvaient survenir, y compris l'incendie et la peste bovine, et elle lui indiqua ce qu'il y avait à faire dans chaque cas. Elle lui déclara qu'elle lui confiait le Choquard, qu'elle l'en rendait responsable, et, lui donnant ses clés, elle lui commanda de s'en servir elle-même le moins possible et ensuite de ne s'en dessaisir au profit d'un tiers sous aucun prétexte. Cet ordre alarma Mariette, qui en prévit les conséquences.

— Cependant, madame, lui dit-elle, si M^{me} Aleth me demandait?..

— Quoi qu'elle te demande, interrompit M^{me} Paluel, tu iras le chercher toi-même et tu le lui donneras; mais je n'entends pas qu'elle fourrage dans mes armoires. C'est déjà trop de ce cellier dont elle a l'entrée et où elle a mis le désordre. Tu m'entends, ma vo'onté très expresse est que ces clés ne sortent pas de tes mains. Si tu contreviens à ma défense, tu auras affaire à moi, et nous ne ferons pas longtemps ménage ensemble.

A ces mots, Aleth entra; elle s'aperçut que Mariette était très rouge, que M^{me} Paluel était fort échauffée, et on ne fit pas disparaître les clés assez vite pour qu'elle ne devinât pas à peu près de quoi il était question. Quelques instans plus tard, son mari lui disait :

— J'espère qu'on sera bien sage pendant mon absence.

— Comme une image, répondit-elle. S'il ne tient qu'à moi, tu retrouveras le Choquard comme tu le laisses, avec ce qu'il y a dedans, y compris ta petite femme, qui t'aime bien.

Elle lui sauta au cou et l'embrassa. Il fut aussi étonné que ravi de ce beau mouvement. D'ordinaire elle se laissait embrasser. En la quittant, il donna tout au long ses instructions à Lesape, et, peu après, il montait en voiture avec sa mère pour aller prendre le chemin de fer à Brie. Aussi longtemps que le Choquard fut en vue, M^{me} Paluel retourna la tête en se tordant le cou à la seule fin de contempler une fois de plus sa chère maison et de s'assurer qu'elle était encore debout et à sa place.

Pendant la moitié d'une semaine, tout parut cheminer à merveille. Il y avait de l'huile dans les rouages; point de secousses ni de frottemens, la machine ne criait pas. Aleth était avenante, affable, gracieuse. De temps en temps, elle faisait une amitié à Mariette, lui passant la main sous le menton et l'appelant « sa mignonne. » Mariette n'en revenait pas; elle était aux anges et ne savait qu'inventer pour se rendre agréable. M^{me} Paluel l'avait priée ou plutôt sommée de lui écrire chaque soir pour lui donner des nouvelles et l'assurer que la maison n'avait pas encore brûlé. Chaque soir, elle prenait la plume, et ses lettres, qui se ressemblaient beaucoup, contenaient à peu près ceci : « Chère madame Paluel, ne vous inquiétez pas, ne vous faites pas de mauvais sang, tout va bien, très bien, et soyez sûre que la maison ne brûlera pas. M. Lesape dit que les semailles vont aussi très bien, que le temps est favorable et qu'il a assez d'ouvriers pour les nouveaux travaux de la Roseraie. La basse-cour est en bon état, les oies engraisent; je leur donne sept pâtons par repas. Les canetons ont les ailes croisées; ils sont en chair; nous aurons une dinde à manger le jour de votre arrivée. Anaïs dit que la provision de farine et de sucre que vous lui avez laissée est plus que suffisante. Elle nous a fait hier une tarte aux pommes. Si vous saviez comme M^{me} Aleth est bonne avec moi! Elle est tout à fait douce et gentille; elle a toujours son air et sa voix des dimanches. Ainsi vous voyez, chère madame Paluel, que tout va bien. Ne vous tourmentez pas. Votre bien respectueuse et dévouée. MARIETTE SORRIS. »

Le cinquième jour, Aleth reçut un mot de son mari, qui lui annonçait que le grand-oncle George était mort l'avant-veille après avoir

testé en sa faveur, que, tous frais déduits, la succession monterait à vingt mille francs, qu'il y avait des arrangemens à prendre, des signatures à donner, que sa mère et lui comptaient rentrer au Choquard le surlendemain. Le jour suivant s'annonça aussi bien que les autres; mais, à la fin du dîner, la foudre éclata subitement, et c'est sur Mariette qu'elle tomba. Aleth lui dit :

— Ma mignonne, donnez-moi, je vous prie, la clé de l'armoire au linge. J'ai quelque chose à y prendre.

Mariette devint rouge comme braise et demeura bouche bée.

— M'avez-vous entendue, ma mignonne? Je vous demande la clé de l'armoire au linge, et je crois savoir que vous l'avez.

Elle ne dit pas non; elle ne savait pas mentir. Elle répondit en balbutiant :

— Si vous aviez la bonté de me dire ce qui vous fait besoin, madame, j'irais bien vite vous le chercher.

— Mais non, mais non, j'aime à faire moi-même mes petites affaires, et c'est la clé que je vous demande.

Mariette prit son courage à deux mains et répliqua :

— Je vous en supplie, madame, n'insistez pas, ou vous me feriez gronder. M^{me} Paluel m'a sévèrement défendu...

— Achevez, mademoiselle, reprit Aleth en changeant de ton. M^{me} Paluel vous a défendu de me donner les clés?.. Ah! bien, voilà une insulte qui passe la mesure et à laquelle je ne m'attendais pas, quoique je dusse m'attendre à tout... Mais vraiment, je crois rêver. Vous vous connaissez assez peu en matière de convenances pour observer une telle consigne! Vous ne savez donc pas qui vous êtes et qui je suis?

— Assez! assez! madame, s'écria Mariette. Ce que vous me dites, je l'avais dit à M^{me} Paluel, qui n'a pas voulu m'écouter. Attendez un petit instant, je vais vous apporter la clé.

Mais Aleth n'entendait pas que la querelle se terminât par un accommodement, et, s'échauffant de plus en plus dans son harnais :

— Je ne la veux plus, dit-elle. Vous me l'avez insolemment refusée, gardez-la... Non, c'est inutile, mademoiselle, ne vous dérangez pas. Que chacune de nous reste avec son bien, vous avec votre clé, moi, avec mon affront que j'aurai, je l'avoue, un peu de peine à digérer... Mais il y a quelqu'un qui prononcera entre nous, ajouta-t-elle d'une voix qui sonna aux oreilles de Mariette comme une des trompettes du jugement dernier, et, à votre place, je ne rentrerais dans ma chambre que pour y faire mon petit paquet.

Elle sortit à ces mots, laissant Mariette atterrée et plus morte que vive. Elle n'avait pas fait d'autre crime que d'exécuter trop docilement les ordres de son impérieuse maîtresse, mais elle sentait que ce crime ne lui serait jamais pardonné.

— Il l'aime tant, pensait-elle, qu'il ne peut rien lui refuser. Elle veut que je parte; il me renverra comme Catherine.

Et elle faisait déjà ses adieux à cette maison qui, après avoir été son paradis, était devenue son purgatoire; mais s'en aller, c'était l'enfer. Quoiqu'elle pleurât facilement, elle ne réussit pas à pleurer. Elle passa dans sa chambre des heures entières assise sur une chaise, les yeux secs et brûlans, les bras allongés, les mains jointes. Pour la première fois, il se mêlait à ses chagrins un sentiment de révolte amère contre sa destinée. Il lui semblait que le monde était mal fait, qu'il s'y passait des choses injustes, que les sages petites filles avaient moins de chances que les autres d'y accomplir leurs désirs, qu'être belle et méchante était le sort le plus enviable, que cela menait sûrement au bonheur. Elle fut arrachée à ces lugubres réflexions, luxe inutile de sa douleur, par le souci de l'avenir. Si cruelle que soit sa croix et si injuste qu'elle lui paraisse, le pauvre n'a pas le temps de disputer contre elle; avant tout, il faut s'occuper de vivre. Mariette se demanda ce qu'elle devait faire, ce qu'elle allait devenir, à qui elle s'adresserait pour trouver un refuge et un gagne-pain. Elle se souvint du couvent où elle avait été élevée; les sœurs étaient bonnes et auraient une place à lui offrir ou l'aideraient à chercher. Mais quoi qu'elle imaginât, tout lui semblait sombre, tout lui semblait répugnant; elle ne voyait devant elle que de tristes dégoûts et ces ennuis qui tuent. Peu à peu son désespoir s'engourdit, une torpeur s'empara de tout son être; il lui parut qu'elle faisait à quelque puissance invisible qui disposait d'elle l'abandonnement d'elle-même, de sa volonté et de sa propre cause. Comme les animaux, les enfans du peuple qui n'ont jamais quitté les champs vivent dans un commerce intime avec cette nature qui recommence éternellement les mêmes choses sans chercher à savoir ce qu'elle fait; elle se soumet en silence à des lois qu'elle ignore, elle obéit à un dieu inconnu dont la fièvre la travaille et qui ne lui dit pas son secret.

Le jour venait à peine de poindre quand Mariette entendit frapper à la porte de la maison. Elle courut ouvrir et se trouva nez à nez avec M^{me} Paluel, qui, dans son impatience de revoir le Choquard et de reprendre les rênes de son gouvernement, avait voyagé de nuit et devancé de douze heures le retour de son fils. Ne pouvant se douter que Mariette ne s'était pas couchée :

— Allons, ma fille, je suis bien aise de te trouver levée, lui dit-elle. Cela montre qu'on peut avoir confiance en toi. Mais peut-être aussi avais-tu deviné que je te ménageais la surprise d'arriver plus tôt que je n'avais dit.

Puis, sans attendre sa réponse, sans prendre le temps de déposer son sac de voyage et son parapluie qu'elle tenait à la main, elle

l'emmena sur-le-champ reconnaître avec elle l'état des lieux. Elle retrouva les murailles, les portes, les serrures à l'endroit où elle les avait laissées et elle en parut surprise. La tournée fut complète; elle entra partout, visita la laiterie, les remises, les étables, le potager, furetant dans tous les coins, et partout elle découvrit quelque marque de négligence, quelque détail incorrect qui offusquait ses yeux.

— Voilà ce que c'est que de s'en aller, disait-elle. Quand les maîtres ne sont plus là, rien ne va.

Comme elle rentrait dans la cour, s'étonnant du silence prolongé de Mariette, elle s'avisa de la regarder, et lui dit :

— Qu'y a-t-il donc ? Tu as la figure défaite. Es-tu malade ?

— Il y a, madame, répondit Mariette, que dans vingt-quatre heures je ne serai plus ici.

Il fallut tout raconter. Sur la fin de ce récit, on entendit au premier étage le bruit d'un volet qui s'entr'ouvrait, et M^{me} Aleth passa discrètement entre les deux battans sa charmante tête et ses cheveux en papillotes.

— J'en apprends de belles, madame, s'écria M^{me} Paluel en brandissant son parapluie.

Aleth posa ses deux coudes sur le rebord de la fenêtre et répondit avec beaucoup de calme :

— N'accusez que vous-même, madame. Quand vous me faites insulter par des subalternes, c'est à eux que je m'en prends.

— Et vous croyez que cette enfant partira ?

— Oui, madame, je le crois.

— Lorsqu'on épouse la fille d'un traîne-malheurs, vociféra M^{me} Paluel, on les fait entrer chez soi et ils y arrivent en bande comme les corbeaux.

— Mariette, puisque vous êtes encore ici, riposta Aleth sans s'é-mouvoir, soyez assez bonne pour prier Anaïs de me monter mon déjeuner dans ma chambre. Je ne la quitterai pas jusqu'au retour de celui qui a seul le droit de commander ici et qui peut seul me défendre contre les mauvais procédés et les injures.

Là-dessus, elle referma sa fenêtre et tint parole ; de tout le jour elle ne parut pas. Dans les derniers temps de sa grossesse on avait adopté le système des deux chambres, et depuis elle avait trouvé des raisons pour le maintenir ; elle y voyait un moyen de gouvernement. Mais elle ne passa pas toute la journée dans sa chambre particulière, elle visita celle de son mari, y mit tout en ordre, rangea, épousseta, se fit apporter par Anaïs les dernières fleurs de la saison pour en faire un bouquet, l'envoya acheter du tabac, afin que rien ne manquât au bonheur de ce cher mari et qu'il sût combien sa petite femme s'occupait de lui.

Il arriva comme M^{me} Paluel et Mariette achevaient de dîner tête à tête ; son premier mot fut :

— Où est donc Aleth ? Serait-elle malade ?

— C'est bien pis, dit M^{me} Paluel ; elle est devenue tout à fait folle.

Les explications qu'on lui donnait lui parurent peu satisfaisantes. Il reprocha à sa mère avec véhémence les instructions qu'elle avait laissées à Mariette, déclara qu'il considérait les injures qu'on faisait à sa femme comme faites à lui-même. Elle voulut répliquer ; mais il s'emporta et elle dut baisser pavillon, d'autant qu'elle ne sentait pas sa conscience tout à fait nette. Il sortit en poussant violemment la porte, et Mariette dit à M^{me} Paluel :

— Vous le voyez, madame, je suis perdue.

— Ah ! cette fois, je te le jure, répondit-elle, mon parti est pris, et si tu t'en vas, je m'en irai.

Qu'importait à la désolée Mariette ? A quoi cela remédiait-il ?

Aussitôt qu'Aleth entendit dans l'escalier le pas de son mari, elle courut à sa rencontre, se jeta dans ses bras, en disant :

— Ah ! te voilà donc enfin ! C'est bien heureux. Je croyais ne jamais te revoir... Oui, c'est toi. Me reconnais-tu ?.. Si tu savais comme le temps m'a paru long, comme la maison me semblait déserte ! Mon seul plaisir était d'arranger ta chambre. Elle est gentille, n'est-ce pas ?.. Promets-moi de ne plus voyager, de ne plus t'en aller. Je ne peux pas vivre sans toi, vois-tu, car tu es le chêne, je suis le lierre... Oh ! je sais que tu aimes à courir ; mais c'est égal, quand on a épousé une petite femme qui vous adore, on ne court plus, on reste chez soi... Voyez un peu ce méchant mari qui s'en va se promener tout seul ! Je me moque bien de tes héritages ! Je n'aime que toi, et rien que toi.

Et le conduisant par la main, elle l'assit dans un fauteuil, puis elle s'installa sur ses genoux. Tantôt elle couchait sa tête sur l'épaule de ce mari adoré, tantôt reculant ou avançant le front, elle le contemplait tour à tour de très loin ou de très près, elle le mangeait du regard, elle lui tirait les cheveux, la moustache, l'impériale, elle lui présentait deux petites lèvres fraîches et rouges comme des cerises, en lui disant : « Mets bien vite là ton petit bec. » Et du même coup elle lui regardait le fond des yeux pour s'assurer que par ses caresses elle avait suffisamment amolli, attendri et pétri la volonté de ce maître condamné à n'être que le très humble serviteur de ses caprices, qu'il était vraiment à elle, qu'elle le tenait tout entier dans le creux de ses mains blanches, qu'elle pouvait en faire tout ce qu'elle voulait.

Il se laissait faire. Cet accueil inattendu lui était délicieux, il en savourait les séductions, et comme il craignait de mettre fin à son

bonheur en abordant le grand sujet, il souriait, embrassait et se taisait. Il fallut pourtant se résoudre à parler, et il dit :

— Eh bien ! il y a encore du grabuge par ici ?

— Tu le sais ? dit-elle. J'aurais bien voulu pouvoir te le cacher, j'étais sûre que cela te ferait de la peine. Mais vraiment il n'y a pas de ma faute. Je m'étais promis que tu retrouverais ta maison bien tranquille et ta petite femme bien contente, et hier encore tout a bien cheminé jusqu'au soir, quand au moment où j'y pensais le moins...

— On m'a tout dit, interrompit-il. Que veux-tu ? ma mère est une brave femme, un peu trop à cheval sur ses droits, c'est son seul défaut. Je lui ai dit tantôt ce que j'avais sur le cœur, je le lui ai même dit avec un peu trop d'empirement. Je lui ai déclaré que j'entendais qu'on te respectât ici autant que moi. Elle m'a paru sentir ses torts, et tu peux compter que chose pareille ne se renouvellera point, j'y aurai l'œil et la main.

— C'est bien à toi, répondit-elle en le caressant de nouveau. Tu es un bon petit mari, et les bons petits maris prennent toujours la défense de leur petite femme et ne la laissent pas insulter. Mais cette pécore de Mariette, que lui as-tu dit ?

— Rien du tout. Mariette n'est pas responsable de ce qui s'est passé. On lui avait commandé une sottise et elle l'a faite, j'en suis sûr, par pure obéissance et bien à regret.

— Tu crois cela ? On t'en a conté. Laisse-moi te dire et t'expliquer...

— C'est inutile, je sais tout.

— Permets, je tiens à rétablir les faits. Figure-toi que j'avais besoin de serviettes... Est-ce un crime d'avoir besoin de serviettes ? Si c'est un crime, dis-le... Je demande donc à cette demoiselle la clé de l'armoire au linge, je la lui demande très gentiment, car j'étais décidée à être très douce, très gentille... Sais-tu ce qu'elle me répond ? Elle monte sur ses ergots et me dit qu'en l'absence de ta mère, cette clé est à elle et ne sortira pas de ses mains, qu'elle se garderait bien de me la confier, que je n'avais rien à voir dans l'armoire au linge, que j'y mettrais tout en désordre... Et quel air ! quel ton, grand Dieu ! C'était une figure à gifler.

— En es-tu bien sûre ? dit-il en souriant. Mariette montant sur ses ergots ! c'est si peu dans son caractère !

— Tu ne la connais pas. C'est une sainte-nitouche, une petite hypocrite, qui a deux langues et deux visages. Quand tu es là, elle est tout sucre et tout miel ; dès que tu as le dos tourné, c'est autre chose... Tu ne me crois pas ? ajouta-t-elle en le regardant de nouveau dans les yeux.

— Là, j'ai beaucoup de peine à te croire.

Ce qu'il avait prévu arriva. Elle détacha brusquement ses bras qu'elle lui avait passés autour du cou, se leva, s'assit sur une chaise en face de lui, et dit d'un ton sec :

— Soit! je suis une menteuse.

— Non, mille fois non! mais tu as l'humeur et l'imagination un peu vives.

L'instant d'après, il était à ses pieds, accroupi sur un carreau, et il s'empara de force de ses deux mains qu'elle lui refusait.

— Pour l'amour de Dieu, ne boudons pas, lui dit-il. Je suis de ton avis, Mariette aurait dû te donner sur-le-champ cette clé; mais un soldat ne connaît que sa consigne. Il faut lui pardonner. Veux-tu qu'elle te fasse des excuses?

— Oh! que non pas, je ne saurais qu'en faire. Elle m'a manqué de respect, et ce n'est pas la première fois. Si je te racontais!.. Mais tu ne me croiras pas, je suis une menteuse.

— Dieu! que nous avons une mauvaise tête! dit-il en essayant de plaisanter. Veux-tu donc sa mort? la pendrons-nous?

— Je ne veux la mort de personne, je désire qu'elle parte pour ne plus revenir.

Il eut un tressaillement; il commençait à voir dans son jeu, à la comprendre et peut-être à la juger.

— Chasser cette pauvre enfant! reprit-il. Elle aimerait tout autant qu'on la pendit.

— On m'accuse d'exagérer, dit-elle. Qui donc exagère dans ce moment?.. Ne dirait-on pas qu'il n'y a que le Choquard dans ce monde? Nous aiderons cette demoiselle à chercher une autre place, je m'y emploierai moi-même, car je suis bonne, quoi qu'on en dise, je suis même trop bonne; si je n'avais pas supporté en silence certaines choses, nous n'en serions pas où nous en sommes.

Et voyant qu'il n'était pas encore persuadé :

— Tu tiens donc beaucoup à cette Mariette? Que lui trouves-tu de si merveilleux? C'est un génie?

— Elle fait très bien tout ce qu'elle fait. C'est quelque chose.

— Pétrir du beurre, gaver des canards, retourner des fromages, la belle affaire! Le premier venu s'en tirerait comme elle.

— Oh! que nenni. Attentive, consciencieuse, adroite, elle serait difficile à remplacer... Et puis elle était si malheureuse quand je l'ai fait entrer ici! C'est la meilleure action que j'aie faite de ma vie, et c'est un visage agréable à regarder que celui d'une bonne action.

— Dis-moi plutôt, reprit-elle avec aigreur, que tu es amoureux de son bec de moineau et de ses yeux de grenouille.

— Où prends-tu qu'elle ait des yeux de grenouille? Vrai, tu es

injuste, ses yeux bruns ne sont pas vilains. Il y a du cœur dans ces yeux-là et une foule de bonnes intentions.

— Mais sais-tu que je commence à me sentir jalouse?.. C'est égal, adore-la tant qu'il te plaira; je veux qu'elle parte, tu m'as entendue, je le veux.

Il se recueillit un instant avant de lui répondre; il sentait que la parole qu'il avait sur les lèvres serait de grande conséquence, qu'il allait compromettre son bonheur pour longtemps peut-être. Enfin prenant sa résolution :

— Demande-moi toute autre chose, dit-il d'un ton ferme et grave, mais ceci n'est pas possible.

Elle dégagea ses mains, qu'il tenait toujours dans les siennes, le repoussa de toute la longueur de ses deux bras, en disant :

— Ah! ce n'est pas possible! Il paraît que tout ce que je demande est impossible. Laisse-moi, laisse-moi donc... Des insultes et des refus, voilà le sort qu'on me fait dans cette maison, qui n'est plus tenable pour moi.

Puis, se dressant sur ses pieds et donnant un libre cours à sa colère :

— Tu as beau dire, je ne suis plus rien pour toi, plus rien. Il y a beau jour déjà que je m'en aperçois. Jadis c'étaient des empressemens, des adorations. Tu me trouvais jolie, tu me trouvais charmante, tu me le disais le matin, tu me le disais le soir et tu me réveillais dans la nuit pour me le redire. Mais cette belle ardeur s'est bien vite refroidie, aujourd'hui je ne suis plus bonne qu'à jeter aux chiens... Non, je ne suis rien pour toi; autrement, tu prendrais ma défense, tu me protégerais contre les affronts. Tout le monde me déteste ici, et tu t'es mis de la partie. Tu prétends avoir reproché ses torts à ta mère, je ne te crois pas, tu mens. Elle te fait peur, tu trembles devant elle comme un petit garçon. Oh! ta mère, ta mère, veux-tu que je te dise ce qu'est ta mère? Ta mère est une...

— Mais tais-toi donc, malheureuse! lui cria-t-il en lui mettant la main sur la bouche. Veux-tu donc que je ne puisse plus t'aimer?

Il était debout devant elle: l'œil en feu, le sourcil contracté, les lèvres blanches et frémissantes, il lui montrait un visage qu'elle n'avait pas encore vu, et ce visage lui fit peur. Elle s'imagina follement qu'il allait l'étrangler. Elle se laissa tomber sur sa chaise, levant sur lui des yeux effarés. Mais elle s'aperçut bien vite qu'un attendrissement l'avait pris, qu'il regrettait sa violence, que cette grande colère s'était fondue comme de la cire. Elle se remit par degrés de sa frayeur, et feignant de larmoyer, elle lui reprocha de lui avoir fait mal, de l'avoir frappée. La frapper, lui! Il était de nouveau à ses genoux et il cherchait à l'attirer sur son cœur. Elle s'ar-

racha de cette étreinte, enleva de son cou un médaillon qu'il lui avait donné, le jeta violemment contre le plancher et s'enfuit dans sa chambre, où elle s'enferma à double tour. Il regardait tristement cette porte fermée, et un grand combat se livrait en lui. Il fut sur le point de parlementer, de supplier, de demander grâce. Le souci de sa dignité l'emporta ; il demeura debout et se tut.

La nuit ne changea rien à sa résolution. Il lui semblait qu'il ne pouvait renvoyer Mariette sans se déshonorer, et dans les questions d'honneur il ne transigeait pas. Elle fut la première personne qu'il rencontra en entrant dans la salle à manger. Immobile, le teint brouillé, les yeux battus, la bouche agitée de mouvemens fiévreux, semblable à un chien qui cherche le regard de son maître pour y lire sa volonté, elle attendait cette parole qui allait décider de son sort et la condamner à un éternel exil.

— Rassure-toi, Mariette, lui dit-il enfin. Quoi qu'il arrive, tu ne t'en iras pas.

Elle n'en pouvait croire ses oreilles. Dans un transport de joie et de reconnaissance, cette fille si modeste, si réservée, si timide, courut à lui, se jeta à ses pieds ; elle lui avait saisi les genoux d'un geste passionné, elle les serrait étroitement dans ses bras, elle les couvrait de baisers. Elle restait là, pleurant, sanglotant, hors d'elle-même à ce point qu'au milieu de ses sanglots, elle s'oublia jusqu'à lui dire : — Oh ! que je vous aime ! — Mais à peine eut-elle prononcé ce mot, elle fut épouvantée de son audace, confuse de s'être trahie ; elle se releva, recula de quelques pas, et toute honteuse et rougissante, elle ne savait où poser les yeux, parce qu'il lui semblait que les murs, les meubles, le coucou, tout le monde avait entendu et compris, à l'exception toutefois du héros de l'aventure. qui s'étonnait de cette démonstration de tendresse presque convulsive dont le sens lui avait échappé. Elle osa enfin le regarder, et reprenant contenance, elle lui dit :

— Vous êtes mille fois trop bon, monsieur Paluel. Mais, je vous en prie, laissez-moi partir. Si je restais contre sa volonté, M^{me} Aleth ne vous le pardonnerait pas, et je ne veux pas que vous ayez des chagrins à cause de moi.

— Tu ne partiras pas, répondit-il. Tu vas me promettre d'être bien douce, bien polie, bien prévenante avec ma femme, comme je suis sûr du reste que tu l'as toujours été. Mais je ne veux pas que tu partes. Ce ne serait pas juste, et la justice doit passer avant tout.

Ce mot de justice parut à Mariette bien froid, bien triste, un peu cruel. Heureusement il en corrigea l'effet en ajoutant aussitôt :

— Et puis, j'ai toujours eu de l'amitié pour toi et il me semble que, sans Mariette, le Choquard ne serait plus le Choquard.

Il avait dit cela ! Eh ! oui vraiment ! il l'avait dit, ce n'était pas un

rêve et puisqu'il l'avait dit, il fallait bien le croire. Oui, si elle s'en allait, il s'apercevrait de son absence, et il lui semblerait que le Choquard n'était plus le Choquard. Il l'avait dit et il le pensait, car il ne voulait pas qu'elle partît et il avait refusé son renvoi à cette femme à qui il ne refusait rien, à cette belle et dangereuse créature qui l'avait ensorcelé. Quelle gloire pour Mariette et surtout quelle joie ! Elle ne savait plus où elle en était. Le Choquard, le monde, la vie, tout lui semblait nouveau, et tout le jour elle souhaita que le bon Dieu lui ménagât quelque occasion de donner à l'homme qu'elle aimait une grande preuve de son dévouement, de faire pour lui quelque chose de très difficile et de très pénible, une de ces choses qu'on ne fait pas sans se briser le cœur, afin qu'une fois au moins elle pût lui montrer ce qu'il y avait dans le sien, dans ce cœur silencieux qui s'était donné pour la vie.

XIV.

Le coup fut cruel pour Aleth ; son orgueil saignait et criait. Pendant deux ou trois jours elle se berça de l'espoir que son mari viendrait à résipiscence, que ses rigueurs auraient raison de lui, qu'elle le verrait tomber à ses genoux en implorant sa grâce. Quand elle vit qu'il tenait bon, qu'il ne chassait pas Mariette du Choquard, elle le chassa lui-même de son cœur, lui défendit d'y rentrer, lui en ferma la porte à jamais. A vrai dire, elle n'avait jamais aimé Robert Paluel, elle n'aimait que le possesseur d'une grande ferme et l'humble serviteur de ses fantaisies. Désormais elle conçut pour cet esclave en révolte un sentiment voisin de la haine. Il avait commis deux crimes irrémissibles ; il lui avait refusé quelque chose, et un soir il s'était permis durant une minute de lui parler d'un ton et d'un air qui l'avaient effrayée. Il était dans sa nature de haïr tout ce qui lui résistait et encore plus ce qui lui faisait peur.

Elle se demanda ce qu'elle pouvait inventer pour punir son mari. Sa première pensée fut de se sauver, la seconde de se laisser mourir de faim. Ces deux projets, le second surtout, lui parurent offrir à l'exécution de sérieuses difficultés et des inconvéniens encore plus sérieux. Attenter à ce corps charmant, lui infliger des souffrances imméritées, cet effort dépassait son courage. Sa petite personne lui était chère et sacrée ; c'était en vérité sa seule religion, et elle s'était promis d'en remplir tous les devoirs avec une inviolable fidélité.

Elle se rabatit sur quelque chose de plus facile et de moins dangereux. Elle résolut de jouer dorénavant le rôle d'un souffre-douleur, d'une triste victime, couronnée d'épines et d'humiliations, traînant sans cesse ses misères après elle, et de se rendre insupportable par l'excès de ses abaissemens volontaires. Une figure impas-

sible, de longs silences, des attitudes abandonnées et langoureuses, des regards éteints, des yeux morts, pas un désir, pas une marque d'impatience ou de tenir à quoi que ce fût, une profonde indifférence à tout, un acquiescement absolu à la volonté des autres, le sentiment continuel de son néant, parfois un sourire où se révélait la touchante résignation d'un cœur navré, des airs de branche brisée par l'orage, de fleur arrachée de sa tige et tombée à terre, qui se laisse rouler par le vent, voilà ce que les habitans du Choquard eurent l'agrément de contempler et d'admirer tous les jours. Elle leur servait ce plat à chacun de leurs repas, et leur appétit s'en ressentait. Elle avait commencé par signifier à Anaïs qu'elle n'avait plus d'ordres à lui donner, que la cuisine ne la regardait plus, qu'elle ne se mêlait de rien et n'était rien. Elle rendit à sa belle-mère la clé du cellier, en lui demandant humblement pardon d'avoir osé s'en servir et la garder pendant plusieurs semaines. Elle lui témoignait en toute occasion des déférences inouïes, des profondeurs de respect. Un jour, elle se rencontra à la porte de la salle à manger avec Mariette, qui s'effaça et se retira vivement pour lui céder le pas. — Mais comment donc, mademoiselle ! passez devant, lui dit-elle ; je sais trop ce que je vous dois. — C'était la part de M^{me} Paluel et de Mariette. Celle de son mari était de trouver soir et matin une porte fermée au verrou entre sa femme et lui.

Il était profondément malheureux, mais l'idée ne lui vint pas de céder. Il s'accusait d'avoir eu trop de docilité, trop de complaisance ; il l'avait gâtée par ses soumissions, et il se disait qu'une faille de plus compromettrait pour toujours leur commun avenir, que, de défaite en défaite, son avilissement serait sans remède. Il ne s'abusait plus sur elle ; les écailles lui étaient subitement tombées des yeux : elle venait de lui apparaître telle qu'elle était, dure, ingrate, orgueilleuse, âprement personnelle. Elle lui faisait quelquefois l'effet d'un serpent ; elle en avait le luisant, les grâces onduleuses et prenantes, l'œil qui fascine et le froid qui glace. Il ne laissait pas de l'adorer : les femmes-serpens sont celles qu'on adore le plus. Quand elle passait près de lui, l'effleurant de sa robe et affectant de ne pas le voir, il aurait voulu la happer de ses deux mains comme une proie, la maudire et la caresser, la meurtrir de ses baisers, l'étouffer, l'étrangler en l'embrassant. Après avoir savouré les douceurs de l'amour qui précède la connaissance, ne veut rien savoir et vit d'illusions, il éprouvait dans toute sa fureur cet autre amour qui a la vue claire et nette de ce qu'il aime, qui le juge, le condamne et ne l'en aime pas moins. Aussi souffrait-il cruellement. Le soir, en contemplant cette porte éternellement fermée, il avait des envies de pleurer ou des rages farouches ; s'il se

fût écouté, il l'eût enfoncée, fait voler en éclats. Mais une voix intérieure lui criait : « Si tu ne te rends pas maître de ton désir et de ta lâcheté, tu es un homme à jamais perdu. »

Tout casse et tout lasse. Le charme de la tragi-comédie que jouait Aleth commençait à s'user et ne suffisait plus à sa consolation. Elle sentit le besoin de se procurer quelque autre passe-temps en sortant un peu de ce maudit Choquard, qu'elle avait pris en horreur depuis qu'elle désespérait de le gouverner en souveraine absolue. Il lui parut aussi que le meilleur moyen d'adoucir ses chagrins était de soulager son cœur en les racontant à quelqu'un. Après avoir cherché, elle se souvint de M^{lle} Bardèche, dont elle s'était souciée jusqu'alors comme d'un zeste d'orange et qui lui sembla la seule personne digne de l'écouter, capable de la comprendre. Un matin, après le déjeuner, elle s'approcha respectueusement de son mari, à qui elle n'avait pas adressé la parole depuis plus de huit jours, et lui demanda, sur le ton d'une humilité soumise, la permission de faire une visite au Gratteau. Il pensa qu'elle ouvrirait ainsi la porte à une demi-réconciliation, et il fut si ravi de rentendre le son de sa voix qu'il lui répondit avec empressement :

— Eh ! tu sais bien que je te permets tout.

Il alla aussitôt atteler lui-même le panier. En entrant dans le brancard, le poney, qui n'était pas sorti depuis longtemps, donna des signes d'impatience ; le grand air le grisait ; il piaffait, trépi-gnait.

— Il est d'humeur folâtre, dit Robert. Conduis prudemment.

— Eh ! bon Dieu ! répondit-elle en prenant les guides, si je me cassais la tête en chemin, vous diriez tous : Quelle délivrance !

M^{lle} Bardèche, charmée de cette visite inattendue, reçut Aleth à bras ouverts. Elle aimait que ses anciennes pensionnaires se souvinsent d'elle et la consultassent dans toutes les circonstances importantes de leur vie. Aleth épancha ses douleurs dans ce cœur compatissant. Elle lui conta qu'elle s'était fait de grandes illusions, qu'elle avait cru trouver le bonheur au Choquard, qu'elle y était la moins heureuse des femmes, qu'elle n'y avait rencontré personne qui fût capable de savoir ce qu'elle valait, que ces gens ne lisaient rien, qu'ils ne sortaient pas du terre-à-terre, que sa belle-mère était une femme très commune, sans éducation, sans orthographe et, partant, très jalouse de celle de sa bru, que son mari avait l'esprit très positif et l'humeur brusque, un peu sauvage, qu'elle se sentait profondément isolée, que sa seule ressource contre l'ennui était de relire constamment ses chers douze cahiers, qui, tout à la fois, lui rappelaient le temps de son heureuse jeunesse et lui rafraîchissaient le souvenir de tant de belles choses qu'elle avait apprises et qui, hélas ! ne lui servaient plus de rien. Ce cas parut fort inté-

ressant à M^{lle} Bardèche; elle ne ménagea ni ses attentions les plus flatteuses ni ses caresses à cette jeune plante qui, après avoir grandi dans la serre chaude du Gratteau, se voyait exposée aux rigueurs d'une température inhumaine.

— Pauvre chère enfant! lui dit-elle en sucrant surabondamment la tasse de thé qu'elle lui présentait, voilà ce qu'est la vie! Mais ne me dites pas que les connaissances que vous avez acquises ne vous servent plus de rien; vous reconnaissez vous-même qu'elles servent à vous consoler. Dans quelque situation que le sort nous place, une instruction solide est un bien précieux. C'est l'ornement de notre bonheur, c'est le soulagement de nos chagrins. Ce qui les soulage aussi, ce sont les douceurs de l'amitié. Que n'êtes-vous venue plus tôt? Je vous aurais donné des conseils, je vous aurais fait du bien.

Cette entrevue fut jugée si agréable, et par la plaignante et par la consolatrice, qu'on résolut de ne pas s'en tenir là, et on convint que, chaque samedi, si rien ne s'y opposait, Aleth se rendrait au Gratteau pour y déjeuner tête à tête avec M^{lle} Bardèche.

Elle avait eu le double plaisir d'être écoutée et d'être plainte; aussi sa visite au Gratteau l'avait mise en goût; elle trouvait que le samedi suivant était trop lent à venir. Pour s'aider à prendre patience, elle imagina d'aller confier ses peines à M. Larrazet. Après avoir été des ennemis jurés, ils étaient devenus d'assez bons amis. Pendant sa grossesse, elle l'avait vu souvent; il l'avait louée à plusieurs reprises de son courage, de sa patience, lui avait fait des compliments dont elle gardait un bon souvenir. Le surlendemain, de fort bonne heure, elle fit atteler, se rendit tout courant à Brie et arrêta son poney devant la porte du docteur. Il était dans son laboratoire, ayant résolu de consacrer sa matinée à des expériences délicates qui devaient lui fournir des matériaux pour son fameux traité de toxicologie végétale, et il avait fait défendre sa porte. Mais Aleth ne se laissait pas facilement éconduire; elle insista, et, tout en maugréant, il consentit à la recevoir. Il ne voulut pas l'introduire dans le sanctuaire, parmi les malheureux cochons d'Inde sur lesquels il opérait. Il ordonna qu'on la fit entrer dans une petite pièce qui précédait le lieu très saint et dont le mobilier se composait de deux fauteuils, de quelques tablettes chargées de livres et d'une table en sapin couverte de nombreuses petites fioles d'apparence inoffensive; mais il ne faut juger personne sur la mine.

Il lui avança l'un des fauteuils, s'assit dans l'autre, et, en face d'une cheminée où flambait un bon feu, ils engagèrent l'entretien.

— Expliquez-moi bien vite, ma chère petite dame, lui dit-il, ce qui me procure l'honneur de votre visite. Seriez-vous malade, par hasard?

Elle poussa un long soupir et répondit :

— C'est bien pis, monsieur Larrazet. Je suis horriblement malheureuse.

Tout surpris, il fut tenté de lui dire que ces sortes de choses ne le regardaient pas. Mais il était curieux, assez commère, et il n'était pas fâché que les jolies femmes le prissent pour leur confesseur. C'était peut-être se confesser au renard ; mais ce renard ne donnait que de bons conseils.

— Vous êtes horriblement malheureuse, dites-vous ? Et depuis quand cela vous a-t-il pris ?

Encouragée par l'air de recueillement sympathique avec lequel il se disposait à l'écouter, elle entama son petit récit, un peu différent de celui qu'elle avait fait à M^{lle} Bardèche. Il faut servir les gens selon leurs goûts, et elle avait affaire cette fois à un auditeur plus informé et moins crédule. Elle en dit trop cependant, car il l'interrompit tout à coup en s'écriant :

— Eh ! quoi, vous prétendez que votre mari ne vous aime plus, qu'il vous manque d'égards ! Le bruit court dans tout le pays qu'il est tellement fêru de vous que vous en faites tout ce que vous voulez, et on ajoute, passez-moi l'expression, que, dans le ménage, c'est vous qui portez la culotte.

Elle répliqua d'un ton pincé qu'on se trompait bien, que, grâce aux intrigues de sa belle-mère, son mari s'était détaché d'elle. Cette odieuse belle-mère l'avait prise en aversion, lui suscitait mille ennuis, mille tracasseries. Elle lui attribua le projet bien arrêté de la faire mourir à coups d'épingle.

— Je vous accorde, dit-il, que M^{me} Paluel n'est pas une femme commode. Mais là, en conscience, n'avons-nous pas eu nos petits torts ?

Elle se récria, prit le ciel à témoin, déclara avec des airs d'innocente colombe qu'elle avait toujours été accommodante, facile, qu'elle ne demandait qu'à vivre en paix avec tout le monde.

— Vous fâcherez-vous, reprit-il, si je vous dis toute ma pensée ? J'imagine que nous aimons à commander, que nous avons mis dans notre jolie tête de gouverner un peu le Choquard. Belle ambition, ma foi ! mais pour cela il aurait fallu se rendre utile et même nécessaire, et je crains bien que nous n'ayons manqué le coche... Savez-vous ce qui a tout perdu ? Je m'en prends à ces aimables petits gants à quatre ou cinq boutons que nous frottons en ce moment l'un contre l'autre et que, paraît-il, nous ne quittons pas volontiers. Il est positif que quand on a les mains très blanches, on ne se soucie pas de les gâter ; mais il est positif aussi qu'on ne gouverne pas une ferme avec des gants.

Elle se repentait d'être venue ; elle le trouvait désobligeant, désa-

gréable, cavalier, impertinent, d'un esprit si obtus qu'il ne se doutait pas de ce qu'elle valait :

— Je vous ai raconté mes chagrins, lui dit-elle avec aigreur ; je croyais pouvoir compter sur votre sympathie.

— J'en ai beaucoup, reprit-il en s'inclinant.

— Il n'y paraît guère... Vous connaissez ma déplorable situation. Donnez-moi quelque conseil.

— Quand on a eu des déboires, il faut tâcher de les oublier, reprit l'impitoyable docteur, en se renversant dans son fauteuil et faisant tourner ses pouces. J'ai connu des hommes très malheureux, qui avaient réussi à se consoler, l'un en collectionnant les tabatières, l'autre les papillons. Un troisième se livrait pour se distraire à toute sorte de petits calculs. Il se disait par exemple : « Supposé que tous les œufs d'esturgeon qui périssent en vertu du combat pour la vie fussent mis par les soins de la Providence à l'abri de la destruction, combien faudrait-il de générations d'esturgeons pour produire une masse de caviar équivalente au poids de la terre?.. » Ce sont là, commè vous voyez, de petits exercices très amusans, mais ils ne sont pas à votre usage.

Puis, changeant tout à coup d'air et d'attitude, il ajouta sur un ton paternel :

— Croyez-moi, ma chère enfant, pour être heureux, il faut sortir de soi, tâcher d'aimer quelque chose. Quoique je n'aie guère le temps de m'occuper de morale, je me rappelle avoir lu dans je ne sais quel livre que le secret du bonheur comme de la vertu est la désappropriation. C'est un bien grand mot, aussi profond qu'il est gros. Malheur à qui n'aime que soi ! Et permettez-moi de vous le dire, je crains bien que vous ne vous aimiez un peu trop.

Mécontente d'être sermonnée, furieuse de n'avoir pas réussi à l'émouvoir, elle voulut recourir aux grands moyens. Elle se leva tout d'une pièce et s'écria avec un accent tragique :

— Monsieur Larrazet, puisque vous ne savez pas aider les gens à vivre, aidez-les du moins à mourir.

— Eh ! vraiment, en serions-nous là ? dit-il en se levant aussi.

— N'en doutez pas. Tout à l'heure, en longeant le cimetière de Mailly, je me suis surprise à envier de toute mon âme les heureux qui dorment là sous leur grande pierre et leur petite croix... Je vous en conjure, monsieur Larrazet, donnez-moi du poison.

— Permettez, lui dit-il, il y a cette différence entre les assassins et les médecins que les médecins ne tuent les gens que sans le savoir et à leur corps défendant.

Puis, il se souvint de la petite comédie qu'elle avait jouée au Grateau, et il eut envie de la mettre à l'épreuve. Feignant de se raviser :

— Au fait, lui dit-il, pourquoi pas ? Regardez un peu par ici.

Voyez-vous cette table en sapin et tous ces petits flacons?.. Mon maudit domestique, qui casse tout, en a brisé hier trois ou quatre, mais ce qu'il en reste suffit pour que vous n'ayez que l'embarras du choix. Voici de l'acide oxalique, voilà de la belladone, de l'atropine, de la jusquiame, de l'aconit, de la noix vomique... Qu'est ceci? Ah! c'est de la conicine ou cicutine; on entend par là le principe actif et de nature alcaline des trois espèces de ciguë, de la *cicuta major*, de la *cicuta virosa* et de l'*aethusa cynapium*, ou ache des chiens. Si vous buviez vingt gouttes de ce liquide, vous n'en auriez pas pour longtemps. Peu de minutes après l'ingestion surviendraient des éblouissements, des vertiges, une céphalalgie très aiguë. Vous sentiriez vos jambes flageoler, se dérober sous vous, et la déglutition deviendrait impossible. Vous auriez de violentes envies de vomir, mais sans résultat. Votre regard serait fixe et trouble, mais l'intelligence resterait nette, vous entendriez sans pouvoir parler. Aux mouvemens spasmodiques, aux contractions tétaniques succéderait une profonde stupeur. Ce joli corps se refroidirait, cette charmante tête se gonflerait, ces beaux yeux deviendraient saillans, ces joues mignonnes seraient livides. Il y a des cas où la stupeur fait place au délire et à d'horribles convulsions; mais qu'il y ait délire ou non, la mort est toujours rapide, et il ne resterait plus qu'à transporter la gracieuse petite femme que voici dans ce ravissant cimetière où l'on est si bien pour dormir sous une grande pierre et une petite croix.

Ce discours l'avait rendue toute pâle, un peu blême, et ce fut par pure rodomontade qu'elle consentit à prendre cet aimable petit flacon qu'il lui présentait après l'avoir débouché. Il ne le quittait pas des yeux, il était prêt à le lui arracher des mains. Par un effort qui lui coûtait, elle l'approcha de son visage, en respira l'odeur, qui lui parut âcre, fort déplaisante, assez semblable à celle qu'exhale une souris morte. La fiole lui faisait horreur, mais elle fit la brave. La soulevant en l'air pour la mieux regarder, mais en réalité pour l'éloigner autant que possible de sa bouche, elle affectait de contempler avec attendrissement ce liquide incolore et huileux. Puis elle se prit à lui parler et à dire :

— Chère petite fiole, que je t'aime ! Tu es le repos, tu es la délivrance. Que ne puis-je te vider d'un seul trait et m'en aller bien vite dans un monde où il n'y a point de maris oublieux et ingrats, point de belles-mères acariâtres et jalouses, point de domestiques insolentes, point de haines, ni d'insultes, ni de misères !

Après ce bel élan lyrique, elle s'empressa de restituer le flacon au docteur, qui le remit dans le tas. Il riait sous cape, il se disait :

— Quelle comédienne ! Si jamais celle-là se tue, je déclare que tout est possible.

Cependant, à peine Aleth eut-elle rendu son bien à M. Larrazet, il lui vint à l'esprit que ce petit flacon serait un accessoire très utile dans tel drame qu'il lui plairait de jouer :

— Si M. Larrazet, pensait-elle, rapporte à Robert, comme j'y compte bien, l'entretien que nous venons d'avoir ensemble et s'il arrivait que, le même jour, Robert entrât dans ma chambre, dont je rouvrirais la porte pour la circonstance, et y trouvât du poison, l'épouvante que cette découverte inattendue lui causerait pourrait bien produire en lui une révolution salutaire.

L'idée lui parut bonne. Mais comment s'y prendre pour ravoier le flacon ? Adossée contre la table en sapin, elle s'avisait de laisser tomber à terre son mouchoir. M. Larrazet se baissa aussitôt pour le ramasser, opération qui, vu sa corpulence, lui prit un peu plus de temps qu'à un autre. Ces courts instans furent si bien utilisés par elle que, sans qu'il s'aperçût de rien, coulant sa main droite derrière son dos, elle saisit au hasard une des fioles, qu'elle escamota de ses doigts mignons et fit disparaître dans la poche de sa robe.

Quelques minutes après, Aleth roulait rapidement sur la route de Mailly. La conversation de M. Larrazet, qui lui paraissait beaucoup moins savoureuse que celle de M^{lle} Bardèche, ne lui avait laissé que de fâcheux souvenirs ; mais elle était enchantée du petit larcin qu'elle venait de commettre. Chemin faisant, elle tira le flacon de sa poche et apprit par l'étiquette qu'il contenait comme l'autre de la conicine. Peut-être était-ce le même, mais que lui importait ? Elle pensa que si le docteur venait à le chercher sans le trouver, il s'en prendrait à son domestique, qui cassait tout. Elle le remit avec précaution dans sa poche et employa le reste du temps à bâtir dans sa tête le scénario du petit drame dont elle espérait de si heureux résultats. Sa tête travaillait et, laissant aller sur sa bonne foi le poney, qui connaissait le chemin aussi bien que son orageuse maîtresse, elle se trouva en vue du Choquard lorsqu'elle s'en croyait encore bien loin.

En arrivant dans la cour, elle entendit un concert d'aboiemens furieux. Deux chiens étrangers, dont un basset, y étaient aux prises avec ceux de la ferme, qui les recevaient de la belle manière. On se montrait les dents, on cherchait à s'attraper les oreilles. Les deux intrus, qui avaient du dessous et qui se voyaient menacés d'être éconduits à grands coups de crocs, s'étaient réfugiés dans les jambes d'un grand jeune homme en costume de chasseur. Habillé de velours brun, un chapeau mou sur la tête, le fusil en bandoulière, le carnier au côté, le pantalon engagé dans la guêtre, il assistait sans s'émouvoir à ce grand hourvari. Il disait d'une voix tranquille aux combattans :

— Tout beau, mes enfans, vous vous êtes déjà vus l'an dernier. Comment se fait-il que vous ne vous reconnaissiez pas ?

Cette froide éloquence ne produisait aucun effet. Il fallut, pour calmer la tempête, que Robert, attiré par le bruit, vint mettre le holà. Caressant les uns, grondant les autres, il apaisa les esprits échauffés ; on lui promit non de s'aimer, mais de se tolérer jusqu'à nouvel ordre. Au même instant, il aperçut Aleth, qui venait de descendre de voiture. Il se tourna vers le chasseur et lui dit :

— Monsieur le marquis, je n'ai pas besoin de vous présenter ma femme.

Le marquis s'inclina respectueusement devant elle, et de son côté elle le salua du bout du menton. Quoiqu'elle l'eût vu de près et pendant plusieurs heures le jour de son mariage, elle le reconnaissait à peine ; dans ce jour de triomphe, elle n'avait vu personne. Elle reconnut plus facilement le basset ; elle avait eu le plaisir de le rencontrer dans le moulin du Rougeau.

Le marquis Raoul, comme on sait, louait la chasse du Choquard. L'année précédente, il y avait fait, en nombreuse compagnie, un grand massacre de lièvres et de perdreaux ; mais, couvant une rancune dont il ne parlait à personne, il n'avait fait que traverser la ferme sans s'y arrêter. Cette année, le vent ayant sauté, ou pour mieux dire, la curiosité ayant prévalu sur la rancune, il avait eu soin d'annoncer à Robert qu'il ouvrirait la chasse seul avec ses deux chiens, et il l'avait engagé à se mettre de la partie. Fort occupé, Robert avait décliné l'invitation ; mais ne voulant pas être en reste de politesse, il avait retenu le marquis à déjeuner, et le marquis ne s'était point fait prier.

Vu la circonstance, M^{me} Paluel avait mis elle-même la main à la pâte, et le déjeuner fut exquis. Malgré son grand détachement des plaisirs de ce monde, qu'il avait depuis longtemps épuisés, le marquis mangea beaucoup et but sec. Il fit honneur aux omelettes dorées de M^{me} Paluel, à ses andouillettes croustillantes, à ses saucisses au vin blanc, à ses côtelettes panées, à son merveilleux fromage à la crème. Il fit honneur aussi au médoc, déclara que c'était du vin de propriétaire, qu'il fallait venir au Choquard pour y boire de vrai bordeaux. Jusqu'au bout, il fut très aimable avec M^{me} Paluel, très empressé à l'égard de Robert, à qui, selon sa coutume, il rappela leurs communes aventures de jeunesse dans le bois de la Roseraie.

Tout en causant et sans en avoir l'air, il s'occupait beaucoup de la silencieuse Aleth, tout à fait absente de la conversation, et qui par instans semblait convertie en statue. Il observait son peu d'appétit, ses manières compassées, le nuage de mélancolie qui pesait sur son front, certains regards qu'elle adressait à sa belle-mère,

les froideurs marquées qu'elle avait pour son mari. — Oh ! oh ! pensait-il, on ne s'entend plus, à ce qu'il paraît ; hier ou avant-hier, il y a eu quelque scène. On n'est pourtant marié que depuis dix-huit mois.

Sur la fin du repas, il entama le chapitre des élections, qui devaient se faire l'année suivante. Il s'ouvrit à Robert de ses projets, de ses espérances ; il lui insinua qu'il se permettait de compter sur lui, qu'il attendait beaucoup de son assistance. A son vif regret, Robert se tint sur la réserve, lui répondit que le député en possession était solidement assis et n'entendait pas céder la place, qu'il l'engageait à reporter ses vues sur un autre arrondissement. Il ajouta qu'il ne se mêlait guère de politique, que les comités électoraux étaient composés de politiciens de profession, dont les opinions n'étaient pas les siennes. — La France, dit-il en souriant, est un pays bleu gouverné par des comités rouges. Pour acquérir de l'influence, il faut forcer la note, et je craindrais de me gêner la voix. — Très contrarié, un peu piqué, Raoul sut dissimuler son dépit, et quand on servit le café et le cognac, il affirma de plus belle qu'il fallait déjeuner au Choquard pour savoir ce que c'était que de vrai cognac et de vrai café.

Bientôt après, il se leva pour aller retrouver ses chiens et ses perdrix. Tout le monde, hormis l'indifférente Aleth, le reconduisit jusqu'à la porte de la cour. Comme elle se disposait à quitter à son tour la salle à manger et à regagner sa chambre, il reparut tout à coup ; il venait chercher sa carnassière qu'il avait oubliée. Elle sortant, lui rentrant, ils se rencontrèrent sur le seuil, nez à nez, face à face. Il inclina légèrement sa grande taille pour examiner de près les yeux de cette rousse. Il attachait sur elle un de ces regards qui en moins d'une seconde font le tour d'une femme, de ce qu'on en voit et de ce qu'on n'en voit pas, qui la fouillent, la jaugent, la pèsent, la soupèsent et signifient : « Combien vaut-elle ? Et serait-elle facile à avoir ? »

La brutalité de ce regard révolta Aleth, la fit rougir de colère. Elle recula de deux pas, fronça le sourcil ; sa figure disait clairement qu'Aleth Guépie n'admettait pas qu'un marquis lui manquât de respect. Il comprit, fit le plongeon. Elle lui livra passage pour qu'il allât reprendre son carnier. Quand il retourna la tête, cette rousse n'était plus là.

VICTOR CHERBULIEZ.

UN

SECTAIRE RUSSE

A l'exposition de l'académie de Saint-Petersbourg, on remarquait l'année dernière plusieurs portraits signés par un jeune peintre. M. Riépine. Ils témoignaient d'un talent singulièrement vigoureux et avaient d'autant plus de succès qu'ils répondaient mieux au goût actuel du public russe en art comme en littérature : un sujet douloureux et commun, vu avec pitié, rendu avec une énergie brutale. Un de ces portraits représentait un paysan, la figure qu'on rencontre sur le seuil de chaque cabane ; un petit homme d'une cinquantaine d'années, au visage maigre, chétif, avec de longs cheveux d'un blond roux tombant sur les tempes, une barbe rare, des yeux gris intérieurs, tranquilles, un peu voilés ; n'eût été le sourire assez fin, un sourire de bonhomie peignée et d'une certaine malice qui plissait les coins très accusés de la bouche, on eût pu sanctifier ce portrait avec l'auréole, la chape en filigrane de vermeil, et l'accrocher indifféremment à quelque iconostase à la place d'un des innombrables bienheureux du moyen âge russe ; le type est le même ; on a vu cent fois sur les icones cette expression faite de sentiment plus que de pensée, méditative pourtant, comme est l'expression de tous les primitifs, de tous les Orientaux, alors même qu'ils ne méditent jamais. — L'angle supérieur du tableau portait cette indication : *Sutaïrf, le sectaire de Tver.*

Qui était ce personnage énigmatique ? La plupart des visiteurs de l'académie eussent été aussi embarrassés de répondre à cette ques-

tion que vous le serez, vous, lecteur français. Distracts ou terrifiés par les catastrophes bruyantes du drame politique, les Russes négligent trop souvent d'étudier le sourd travail de la conscience populaire; devant les phénomènes de l'histoire, nous sommes tous comme les bonnes femmes sous l'orage : elles se signent quand la foudre tonne et non quand l'éclair luit, ignorant que seul il cause le fracas et porte le péril. — Cette fois, du moins, un esprit attentif s'est chargé de satisfaire notre curiosité. M. Prougavine, l'auteur de recherches patientes sur le mouvement religieux, a publié dans une revue de Moscou, *la Pensée russe* (1), une suite d'articles sur la personnalité, les idées et l'action du « sectaire de Tver. » L'écrivain moscovite est allé s'établir au village; il a vécu plusieurs semaines dans l'intimité de son héros; il nous rapporte, avec les confessions détaillées de ce dernier, l'enquête contradictoire poursuivie dans le pays. J'ai pris un vif intérêt à cette enquête : je voudrais la résumer ici.

Gens d'Occident, gens affairés par la vie moderne, c'est peut-être beaucoup de vous demander une heure pour descendre dans l'humble petite âme d'un paysan de Russie. Essoufflés à courir derrière ce siècle, qui multiplie les idées et les intérêts au-delà des puissances de notre cerveau, nous n'avons plus ni attention, ni loisir, ni silence pour écouter ce que l'âme murmure de confus et de mystérieux. On nous dit d'ailleurs, on nous le dit tous les jours et de partout : « Le problème religieux appartient désormais aux archéologues; ce qui a tant pesé dans le passé de l'homme ne pèsera plus dans son avenir, et dans cet avenir mieux réglé, l'imprévu divin n'entrera plus au compte général des affaires humaines. » J'acquiesce à cette conviction tout autre en regardant l'histoire tisser sa vieille trame, toujours avec les mêmes fils, dans ce coin du monde où je l'observe. Pour un esprit sans préventions, le malaise spirituel domine, engendre et caractérise tous les malaises sociaux et politiques de la Russie. L'évolution religieuse, c'est-à-dire l'opération de l'idéal dans les âmes simples, les transformations et les exigences de cet idéal, voilà la source cachée d'où sortiront toujours les révolutions et les progrès, le large flot des faits sensibles dont nous écoutons le bruit sans nous enquérir de sa source. Qui croit cela peut se passionner en étudiant la pensée enfantine d'un pauvre moujik; ne contient-elle pas en germe les vastes conséquences qui s'appelleront plus tard l'histoire et feront grand éclat dans le monde? Cette étude offre un autre intérêt, le plus vif que puissent goûter les curieux du passé; elle fait revivre devant l'observateur de nos

(1) *Altchouschie i jajdouschie pravdi*, par C. A. Prougavine, Rousskaïa Mouisl, livraisons d'octobre et décembre 1881, janvier 1882.

jours ce qu'il n'avait vu que dans les livres, décoloré et mort, l'état intime des sociétés et des âmes à certaines époques déjà lointaines, mais capitales, dans la marche de la civilisation. Des plantes sèches de l'herbier historique s'animent, reflleurissent, reprennent sève et parfum, pour peu qu'on les replace un moment dans un terrain qui en porte de toutes semblables. Mais qu'est-il besoin d'intéresser ici le politique et l'érudit? Il suffit que l'homme y trouve le plus attachant des drames, celui qui l'émeut plus sûrement que les combinaisons savantes des tragédies; l'angoisse d'une conscience cherchant sa voie, criant d'instinct vers la justice et la vérité; l'effort, gauche et ridicule parfois, sublime néanmoins et inexplicable à jamais, d'une âme qui s'éveille spontanément, ranime à tâtons une clarté tremblante pour dissiper la nuit où elle se meut, cherche à cette lumière le mot de la vie et découvre que ce mot est : amour.

I.

Quand on entre dans la cathédrale d'Isaac, on est dans la nuit; mal éclairé par les baies supérieures, l'imposant vaisseau n'est que ténèbres. Les portes du chœur s'entr'ouvrent: un flot de lumière descend d'un grand christ peint sur le vitrail de l'abside d'où l'église reçoit tout son jour; la figure semble seule illuminer la nuit du temple, et le regard s'attache involontairement à cette tête. Elle n'a pas l'expression de sérénité que les peintres d'Occident ont donnée au Fils de l'homme: maigre, pâle, ardent, avec un égarement divin dans les yeux, le Christ slave trahit je ne sais quelle angoisse humaine, je ne sais quel rêve inachevé, celui d'un dieu mécontent de sa divinité. Pour lui, tout n'est pas consommé: il n'a pas dit la parole suprême: c'est bien le dieu d'un peuple qui cherche sa voie, et il traduit fidèlement l'inquiétude de son peuple. — On n'ignore pas que, sous les dehors majestueux de l'église officielle, la conscience russe est déchirée par de grands troubles: ceux qui ont lu les belles études de M. Leroy-Beaulieu savent que beaucoup d'âmes quittent cette église, non pas, comme chez nous, pour sombrer dans l'indifférence, mais pour chercher la foi dans des sectes diverses. Ces dissidens vont se jeter dans deux courans bien distincts, suivant la pente de l'esprit de chacun: chez les uns, l'esprit byzantin persiste, l'imagination scolastique travaille plus que la raison et le cœur: sortis de l'église, ils retournent sur leurs pas, vont au *raskol*, aux gens du vieux rite: ou bien ils créent des sectes sauvages, folles, dignes des hérésiarques du bas-empire, telles que les *skoptzi* (eunuques) et les *fouetteurs*. Chez les autres, l'esprit protestant prend le des-

sus, le libre examen porte ses fruits naturels; ceux-ci vont aux sectes évangéliques, le plus souvent empruntées à leurs voisins d'Allemagne, puis modifiées et multipliées à l'infini sur la terre russe : *stundistes*, *molokanes*, *chrétiens-spirituels*, et tant d'autres. Au point de vue philosophique, il y a peu de différence entre le *raskolnik* et le croyant de l'église établie; tous deux sont des traditionnels, des esprits de même race, soucieux avant tout de croire et de faire ce qu'on a toujours cru et fait avant eux, s'en remettant du soin de leur âme à l'autorité des conciles, des pères, de tel patriarche; ils sont d'accord sur ce grand point que la doctrine est à jamais fixée, seulement les plus raffinés la prennent de plus haut et reprochent aux autres d'avoir varié. Une réconciliation entre ces frères ennemis n'aurait rien d'impossible: un abîme les sépare des esprits du second groupe. Ceux-ci sont émancipés de toute tradition; ils tiennent pour les lumières individuelles, pour la végétation indéfinie de l'arbre évangélique; le livre saint interprété par un cœur droit, telle est la règle commune de leurs sectes; quelques-unes d'entre elles, comme les *molokanes*, donnent l'exemple de la plus pure, de la plus vertueuse des associations humaines. — De ces courans opposés quel est celui qui l'emportera dans l'avenir, qui correspond le mieux aux exigences intimes de l'esprit russe? Pour résoudre cette question d'un si haut intérêt, il faudrait avant tout pouvoir étudier le travail de quelques âmes russes sur elles-mêmes, comme le savant étudie dans son laboratoire la substance dont il veut connaître les propriétés; il l'isole, il la regarde agir, se dissoudre ou se cristalliser suivant ses lois naturelles. Il faudrait surprendre la conscience populaire à l'œuvre en dehors de toute action étrangère, dans un milieu purement russe, au moment d'un éveil spirituel tout spontané. Le succès grandissant des sectes protestantes n'est pas probant; dans les provinces où elles fleurissent, des colons allemands en ont apporté le germe, les populations indigènes ont été sollicitées vers leurs doctrines par l'attraction d'une culture supérieure. — Où trouver ces *sujets* d'étude que nous cherchons? M. Prougavine va nous les montrer, satisfaisant à toutes les conditions que j'exigeais plus haut; ils nous diront eux-mêmes ce que veut leur âme librement consultée.

En 1880, le *Messenger de Tver* annonçait l'apparition, dans le district de Novo-Torjok, d'une nouvelle secte fondée par un paysan du village de Chévélino, Vassili Sutaïef. Au dire de la feuille administrative, les sectateurs de cette hérésie damnable étaient des rationalistes: ils semblaient se rattacher au stundisme, rejetaient la liturgie et le clergé orthodoxe, les images, les sacremens; ils refusaient le service militaire et le serment, tenaient tous les hommes

pour frères sans distinction de communion et mettaient les biens en commun. Peu de mois après, un journal de Pétersbourg insérait une correspondance de Tver où revenait le nom de Vassili Sutaïef : sur une dénonciation du prêtre de la paroisse, le tribunal local avait fait comparaître ce paysan, qui s'était refusé à laisser baptiser son petit-fils. Après ces deux indications assez vagues, le nom de Sutaïef n'avait plus reparu dans la presse ; nul n'avait fait attention à ce *fait divers* ; les correspondances en apportent chaque jour de semblables des fonds inconnus de la province russe ; la capitale les écoute d'une oreille distraite, habituée, comme les gens de Naples écoutent des bruits souterrains qui viennent on ne sait d'où. L'écrivain de *la Pensée russe*, relevant un document nouveau pour ses études, résolut de procéder lui-même à une enquête ; il partit pour Tver durant l'été de 1881 et s'achemina vers le district de Torjok. Laissons-le consulter les autorités du pays et tâchons de comprendre ce qu'est ce pays, comment il doit former ses enfans : la créature humaine signifie bien en peu si on l'abstrait du milieu où elle vit ; pour savoir ce qu'un homme pense, c'est-à-dire comment il regarde avec les yeux de l'esprit, l'observateur doit se placer au point d'où cet homme regarde.

Citadin de nos villes, campagnard de Normandie ou de Touraine, voulez-vous, pouvez-vous quitter une heure le monde intellectuel où vous ont établi les mille causes qui pétrissent votre âme à son insu ? Votre plus fugitive pensée est la résultante de ces mille causes : une nature et un climat modérés, une terre maîtrisée par un travail acharné, façonnée au gré de vos goûts et de vos besoins, un dépôt séculaire, lentement accru, de connaissances, d'améliorations matérielles et sociales, une église et un état particuliers à votre génie, une suite de révolutions historiques, des droits achetés par d'âpres luttes, une vie relativement aisée et douce, une atmosphère où les idées circulent nombreuses et rapides, en un mot, tous les agens patients qui vous font à toute heure ce que vous êtes. — Tout autre est le monde où je vous conduis, dans ces cantons de la Russie septentrionale qui vont des sources du Volga à la Mer-Blanche. La nature et le climat du Nord : un ciel triste, implacable ; une terre sauvage, à peine domestiquée, si je puis dire, échappant sur d'immenses étendues aux prises de l'homme, l'accablant de sa puissance élémentaire ; plate ou faiblement ondulée, cette terre aux horizons fuyans rappelle la mer, et, comme elle, écrase et disperse la pensée. A perte de vue, sur les croupes basses, noircissent des forêts de sapins ou des taillis de bouleaux, pâles et rabougris ; dans les replis, des landes buissonneuses de genévriers et d'épines, des champs de bruyères et d'airelles ; des marais, toujours des marais, un sol de mousse, élastique et spongieux, qui trompe le regard, se dérobe

sous le pied. Dans les fonds, de grands lacs solitaires ; des rivières en sortent, se perdent parmi les herbages, ou cheminent lentement entre leurs berges de glaise, dans des lits changeans ; elles-mêmes se plient à la loi commune de ce paysage, où rien n'est fixe, ordonné, où tout est confus, arbitraire. Il semble que cette extrémité de la planète n'ait pas entendu la première parole de la création, celle qui sépara les masses liquides des masses solides et démêla le chaos ; souvent l'eau tient lieu de tuf ; la roche, signe de force et d'antiquité, n'affleure nulle part ; seulement des blocs erratiques, parlant de cataclysmes, de hasards violens ; comme un corps sans ossature, la terre sans granit manque en quelque sorte de maintien. Sur de vastes espaces, aucun de ces indices de la vie qui réjouissent le cœur, de ces traces du travail humain qui lui donnent confiance : là même où il apparaît, le témoignage de l'homme n'a pas plus que l'accident naturel cette énergie, ce je ne sais quoi de solide et de varié qui fixe la pensée, l'habitue aux contours précis et aux mesures exactes ; ni un mur, ni une haie vive, ni une maison de pierre, ni une ruine du vieux temps, pas une fontaine, pas un ponceau. Voici pourtant, de rare en rare, une route équivoque ; de maigres champs de seigle ou d'avoine se cherchent, timides, comme peu sûrs de leur droit à empiéter sur les halliers et les marécages ; ils annoncent un village, un hameau le plus souvent : au penchant d'un pré, semés au hasard, des hangars en clayonnage, des cabanes noires, petits cubes en troncs de sapins, recouverts de paille ou de bardeaux ; une porte, deux fenêtres de 2 pieds carrés ; à l'intérieur de la pauvre isba, deux pièces, quelques bancs, le large poêle sur lequel couche la famille en hiver. Car le triste tableau qui a passé devant nous, c'est l'été pourtant, c'est l'animation et la variété relatives ; vienne la neige, cinq mois, six quelquefois, l'uniforme linceul va tout effacer : sur l'horizon gris, qui se rejoint aux brumes du ciel par une soudure imperceptible, il n'y a plus un relief, une forme vive, où le regard et la pensée de l'homme puissent se prendre, se poser. Rien ne lui est spectacle ni indication, rien ne lui promet secours ni certitude, son traîneau glissera à l'aventure, sur des plaines pareilles, sans repère, sans choc, sans bruit. — Pauvre terre pâle, ses fils diront que je l'ai peinte trop maussade, que je n'ai pas su respirer son parfum amer ; ce sera injure imméritée ; nous sommes d'un monde qui se console de vieillir avec les travaux moroses de la raison, qui regarde froidement la vie pour s'en expliquer les phénomènes ; mais quand, dans l'éternel va-et-vient de l'inconséquence humaine, ce souci de comprendre quitte notre âme et la rend à ses instincts premiers, ah ! nous sentons bien comme on peut l'aimer, cette terre, dans la sauvage nudité de sa jeunesse ; si la charrue n'y a mis que peu de rides, la main de l'homme n'y a pas effacé l'empreinte de

la main du Créateur ; elle garde l'attrait des grandes tristesses, le plus puissant peut-être, parce que le plus heureux d'entre nous pleure dans le meilleur de son âme je ne sais quelle chose perdue qu'il n'a jamais connue. Terre neuve, effrénée et vague, comme les enfans faits à sa ressemblance, comme leur cœur et leur langage, elle ne raconte pas les histoires curieuses que savent dire les vieilles terres : elle a pour toute parole une plainte mélancolique, comme la mer, la musique et la douleur.

Entrons dans les chaumières noires, basses, sur le pré : nulle d'entre elles ne se distingue de sa voisine ; ainsi de leurs habitans, identiques par le vêtement et la physionomie ; un sayon de bure, des sandales en écorce de bouleau, une peau de mouton en hiver ; sur les visages, l'expression des primitifs, simple, douce, étonnée, telle qu'elle est fidèlement rendue par les sculptures de nos plus vieilles cathédrales. Quand ces hommes ont mené paître leur troupeau et arraché à la terre le pain noir dont ils vivent, que restera-t-il dans leur existence pour les rapports sociaux, pour la plus humble végétation de l'esprit et du sentiment ? L'école est rare, une de loin en loin, inaccessible l'hiver, et au printemps, quand débordent les rivières ; l'été, les petits bras de l'enfant comptent déjà au travail ; si par fortune l'école le prend, c'est pendant quelques mois durant trois années, de sept à dix ans. Après, son esprit retombe en friche, ce sera miracle s'il se souvient de l'alphabet entrevu. L'église est rare aussi : il faut plusieurs villages pour former une paroisse ; souvent elles brillent à bien des verstes, la croix dorée et la coupole d'étain qui désignent la maison de Dieu, une maison de bois comme les autres. On s'y achemine pourtant, dans la belle saison, le dimanche ; on entre ; invisible derrière des cloisons dorées et des voiles, un prêtre chante un long office en slavon ; si proche qu'elle soit de l'idiome moderne, la langue ecclésiastique n'est guère plus accessible à un illettré que notre rituel latin à un paysan d'Italie. A celui-ci du moins un homme, un frère, dira dans le langage familier quelque chose de l'évangile, quelques mots de consolation et de miséricorde, avec les bonnes intonations naturelles de la voix humaine. Le moujik n'entend rien de pareil ; uniquement la psalmodie hiératique, qui peut charmer l'oreille, mais ne répond pas aux besoins toujours nouveaux du cœur. Au cours de ces mystères, qu'il révère par habitude et dont le sens lui échappe, le fidèle dépense sa dévotion en signes de croix, en prosternations, en baisemens prodigués aux revêtemens de vermeil des icones et des reliques. Si c'est le temps de Pâques, il s'approche des sacremens, comme le veulent la loi civile et la coutume, paie son dû, et s'éloigne avec le sentiment mi-partie satisfait, mi-partie pénible, qu'il éprouve, d'autre part, quand il a retiré son passeport

au bureau de police, rempli un devoir, assuré sa sécurité, mais déboursé de son argent. Après toutes ces observances matérielles, rien n'a renouvelé et assaini son être moral. Entre le prêtre qui chante et lui aucun lien spirituel; c'est un fonctionnaire de la commune, et comme tous les fonctionnaires, celui-ci représente avant tout aux yeux du paysan une des nombreuses incarnations du collecteur d'impôts. Quand ce pasteur apparaît de loin en loin chez ses ouailles, on ferme la porte, on se dérobe : on sait qu'il vient pour demander de l'argent. Trop souvent on le méprise, lui voyant les mêmes soucis qu'au pauvre monde, la même peine sur la glèbe, parfois les mêmes vices grossiers.

Ainsi, dans l'ordre spirituel, nul appui pour le paysan. Trouverait-il cet appui dans l'ordre temporel, chez ceux qui l'entourent ou l'administrent? Ceux qui l'entourent? Des misérables comme lui; c'est à peine si l'on compterait à cent verstes à la ronde trois ou quatre privilégiés de la fortune et de l'intelligence, qui ne s'inquiètent guère de descendre dans l'âme du peuple. Ceux qui l'administrent? Ses rapports avec l'administration sont ceux de contribuable à percepteur; elle ne se manifeste que pour prélever les divers impôts qui lui enlèvent jusqu'à 50 pour 100 du produit de la terre. Par suite d'une organisation communale défectueuse qui isole légalement le paysan, rien de semblable aux relations de confiance et de bon conseil, si habituelles chez nous entre le campagnard honnête et son maire, son juge de paix, son conseiller-général; autrefois ces relations existaient souvent de serf à seigneur; aujourd'hui plus rien que le redoutable *ispravnik* (1) avec son arbitraire quelquefois intéressé. Par la force et la faute des siècles, malgré les bonnes intentions d'en haut, le peuple russe vit dans l'arbitraire d'en bas, il ne peut faire un mouvement sans s'y embourber, comme dans l'eau de ses marais; il en a certes la longue habitude, et pourtant cet arbitraire blesse toujours un instinct d'équité, tombé dans son esprit Dieu sait d'où, mais vivace et sensible.

(1) C'est le premier et souvent le seul administrateur du district; un chef de police qui a quelques-unes des attributions d'un sous-préfet et le devoir de faire rentrer l'impôt. On m'accusera peut-être en Russie d'avoir noirci à plaisir ce tableau; on objectera avec raison que les progrès matériels et moraux des dernières années ont adouci bien des traits, multiplié les communications, développé l'agriculture, réformé l'esprit administratif, etc... Le district de Torjok, en particulier, est maintenant traversé par un chemin de fer qui en modifie rapidement l'aspect. Je prie mes contradicteurs d'entrer dans ma pensée : j'ai voulu peindre les conditions dans lesquelles la race s'est formée et maintenue jusqu'à la génération contemporaine; le tableau, qui est encore vrai pour maint endroit, l'était pour tout le Nord il y a peu d'années, et cela depuis des siècles. C'est ce qu'il importait d'établir. L'influence des améliorations actuelles sur la direction des idées populaires ne se fera sentir, comme toujours en pareil cas, que dans la génération à venir.

Vous le voyez maintenant, ce paysan, dans son dénûment matériel et moral, refoulé, tourné vers le triste par les influences du milieu physique et social. L'hiver l'a enfermé dans la solitude de sa cabane. Que fait-il? que pense-t-il? Rien ou peu de chose. Son esprit inculte erre dans un jour crépusculaire. Il ressasse ses souffrances et le vague rêve d'il ne sait quel avenir meilleur. Si obscure que soit une âme, elle nourrit deux lueurs qui ne s'éteignent jamais tout à fait : la réflexion et l'espérance. D'ailleurs plus d'un a passé par l'armée, a été aux grandes villes se louer pour quelque métier; certains ont encore assez de science pour déchiffrer un livre. — Quel livre? A coup sûr le seul qui pénètre en de pareilles retraites, le Livre, la Bible, ou tout au moins l'évangile. Le moujik lit : songez-y encore, ce mot ne désigne pas pour lui la même opération que pour vous, qui parcourez ce feuillet d'un regard rapide. Il lit lentement, il épèle les mots; chaque ligne, chaque page lui est une rude conquête, il la recommence vingt fois, et le mot et l'idée se gravent d'autant plus profonds dans son cerveau vide qu'il lui a fallu plus de peine pour les conquérir. Après de longues heures de ce travail, un jour se lève dans la nuit de cette âme; émerveillée, elle s'éprend de ce monde nouveau où tout lui parle de justice, d'amour, de fraternité. Chaque leçon, chaque parabole s'appliquent à sa condition, pénètrent au vif de ses désirs et de ses peines; des faibles persécutés, des humbles glorifiés, des pêcheurs qui changent le monde, des publicains qui rendent gorge, des juges prévaricateurs qui n'osent plus juger. Le lecteur poursuit, passe aux Actes des apôtres, et voit avec admiration la société de son rêve paysan, de braves petites gens en communauté, secourables les uns aux autres, se gouvernant dans l'amour et la justice, sans intervention du dehors, sans mécanisme dur et compliqué. Et ceci n'est pas un conte, c'est le livre saint qu'on lui a appris dès l'enfance à révéler sur parole, à chaque mot duquel il faut croire sous peine du salut. Quelle vision, ce monde idéal, pour le malheureux que le monde réel opprime et blesse à chaque mouvement! Il y comprend tout, mais autrement que nous. Quelque liberté d'esprit que nous apportions à la lecture de ce livre, il sera toujours enveloppé pour nous dans le commentaire que lui font dix-huit siècles d'histoire, l'interprétation reçue d'abord de l'orthodoxie, la réaction de la critique pulvérisant le texte ou lui insufflant une vie factice. Cet homme qui l'aborde avec son âme neuve voit dans l'évangile ce qu'il renferme en réalité : un code de morale sublime et complet à l'usage des cœurs simples. Il l'entend dans les dispositions où étaient ses pareils, Simon et André, en quittant leurs filets; la lettre lui est sacrée et lui suffit, elle s'adapte à sa conception de l'univers, il n'a nul besoin d'en solliciter l'esprit pour la plier aux exigences d'une civilisa-

tion complexe, construite au-dessus de lui et bien en dehors de ses notions. Par ses instincts de race, ses mœurs et ses institutions patriarcales, le Slave est *sociétaire*, je ne voudrais pas dire socialiste; la communauté des premiers chrétiens lui apparaît comme une organisation modèle. Surtout il est idéaliste, comme toutes les races du Nord, les gens des brumes flottantes et de la longue nuit qui replie l'âme sur elle-même; voici son idéal trouvé. Il le compare à toutes les perversions de la vie réelle, il prend celle-ci en haine, il s'attache à l'idéal avec la logique absolue des enfans; et voilà comment, dans plus d'une chaumière russe, des cœurs s'échauffent lentement qui peuvent rendre à nos yeux surpris ces apôtres, ces martyrs, ces voyans que nos esprits modérés et assouplis ont peine à concevoir dans les vieilles histoires. Je n'ai pas fait d'hypothèses dans les lignes qui précèdent; c'est ainsi que naissent chaque jour, au fond des villages les plus reculés de Russie, ces sectaires que nous étudions et dont Sutaïef va nous offrir un type achevé. Mettons-nous à sa recherche avec M. Prougavine; mais d'abord, pour sonder jusqu'au fond l'ignorance crédule de ces paysans, écoutons leurs conversations au sujet du visiteur mystérieux qui apparaît dans leurs hameaux; je lui laisse la parole et la responsabilité de ce qui suit.

II.

... Je m'établis à Poviède. Mon apparition dans le village devait naturellement provoquer parmi les paysans des rumeurs de mille sortes, des conjectures et des allégations variées. Évidemment tous étaient persuadés qu'il fallait voir dans ma personne une nouvelle « autorité. » Cela ne faisait doute pour aucun. Mais quelle « autorité ? » Il était clair que ce n'était ni un juge de paix, ni un magistrat instructeur, ni un commissaire, ni un *ispravnik*, ni un membre du zemstvo, ni un docteur. Qui donc ? Les paysans s'y perdaient, ils se cassaient la tête et formaient les hypothèses les plus invraisemblables sur le but de mon séjour à Poviède.

« Il s'informe de tout, il questionne sur tout, il met son nez partout; qu'est-ce que cela veut dire ? Drôle de chose ! — C'est qu'il est envoyé par l'autorité. — On dit comme cela qu'il vient de Piter (1). — C'est un reviseur, à coup sûr. — A Chévélino, ils disent qu'il a inscrit le bétail : combien de vaches, combien de chevaux, de brebis, jusqu'au dernier porc. — C'est clair alors, c'est pour une contribution,

(1) Abréviation populaire pour désigner la capitale, Saint-Petersbourg.

on va augmenter l'impôt. — Et il écrit, il écrit, sans arrêter... — Le *starchina* (1) dit qu'il est venu pour l'affaire de la nouvelle foi. — Qu'est-ce qu'on sait ? Vois-tu, frère, il y a de ces individus qui voyagent en secret, qui s'informent ; personne ne comprend rien à leurs façons. — Oui, ils inspectent si les choses sont en ordre, ils regardent tout. — Et peut-être qu'il est envoyé tout droit par le tsar pour examiner comment sont les moujiks, s'ils ont besoin de quelque chose, s'ils ne pâtissent pas de quelque injustice, et le reste... »

Cette dernière hypothèse vint à l'esprit d'un grand nombre. La majorité se rendit à l'avis que le personnage mystérieux ne pouvait être qu'un envoyé du tsar. Ces imaginations étranges s'expliquent par l'attente vague, les espérances qui vivent et cheminent dans notre peuple. Dans beaucoup d'endroits, le peuple compte que le tsar enverra, — et certainement en secret, — des hommes de sa confiance pour s'informer du sort des paysans, de leurs souffrances et de leurs besoins, en un mot, pour « connaître toute la vérité. » Parfois les paysans font montre de ces espérances ouvertement. Un jour, en rentrant à Poviède, je vis un vieillard qui bêchait dans un champ près de la route quitter son travail et venir à ma rencontre. Nous échangeâmes le bonjour : « Je voudrais te dire deux mots, fit le moujik, s'arrêtant. — Qu'y a-t-il ? — Mais, voilà, c'est justement au sujet de ces affaires... — Quelles affaires ? » L'homme piétinait sur place. « Dis clairement ce que tu veux dire. » Alors le moujik, prenant son air le plus mystérieux et baissant la voix, murmura avec des mines significatives : « Est-ce que tu es envoyé par le nouveau tsar ou par l'ancien ? » J'essayai vainement de convaincre cet obstiné de son erreur et de l'éclairer sur sa vraie qualité.

Jamais peut-être il n'a couru dans le peuple autant de fables et de bruits de toute sorte. Dieu sait d'où ils sont nés et par quels canaux ils s'infiltrèrent dans les campagnes. Voici quelques échantillons de ce que j'ai entendu durant mon séjour dans le district de Poviède :

« Les gens disent qu'il n'y aura plus d'impôt des âmes. — Comment cela ? — Eh ! oui, il n'y en aura plus. Peut-on bien vraiment imposer l'âme ? Est-ce qu'elle n'est pas à Dieu ? — C'est bientôt dit ; il y a tant d'autres choses qui sont à Dieu ! Tout est à lui, et on perçoit les taxes de redevances, pourtant. — On les abolira aussi. — Qui donc les abolira ? — Tiens, qui ? l'autorité, tu penses bien. — Raconte toujours. Si tu me disais encore : le tsar les abolira, passe, ce serait dans l'ordre ; mais l'autorité... allons donc ! — Et si l'on ne fait plus payer l'âme, qu'est-ce qu'on fera payer ? — Le capital. — Le capital ! Hum, c'est bien pour ceux qui ont des capitaux, mais ceux qui n'en ont pas, qu'est-ce qu'on leur prendra ? — Ceux-là, on ne leur prendra rien. —

(1) L'ancien du village, sorte de maire élu parmi les paysans.

Voilà qui serait bien jugé. Ah! comme ce serait mieux! — On dit qu'on va exiger vingt roubles pour les passeports. Le tsar a remarqué que le peuple commence à quitter la terre, que tous vont à Piter, cela ne lui plaît pas. — On travaillerait volontiers la terre, mais il n'y a pas de quoi travailler. — Oui, oui, c'est là notre grand malheur! »

Et la conversation retombe insensiblement sur la plaie vive du village, la question agraire. Durant mon séjour à Poviède, j'ai eu deux fois l'occasion de causer de ce sujet brûlant. Un jour, j'allais à Chévélino avec un vieux paysan de ma connaissance; peu à peu l'entretien prit un tour intime. « Que je vous demande, fit le vieillard en changeant de voix, sur un ton irrésolu et confidentiel; — qu'y a-t-il de vrai par rapport à la terre? — Quelle terre, Ivan Michailitch? — Il y a comme cela des bruits... Je sais bien que les gens bavardent, c'est peut-être faux... et peut-être il y a du vrai... » Il me regardait en face avec une attention concentrée. Je le voyais venir, mais je faisais mine de ne pas comprendre. Après s'être engagé dans beaucoup de circonlocutions diplomatiques, Ivan Michailitch revint à son point de départ: « Les gens assurent qu'il y aurait une distribution pour les paysans... il en sortirait une petite augmentation de terre; est-ce vrai, oui ou non? — Et où prendrait-on de la terre pour une nouvelle distribution? — Tiens, c'est juste, où la prendrait-on? Comme les gens sont menteurs, pourtant! Hue, rosse! » Et, sans aucune nécessité, il frappa sa bête, qui trottait bravement. Il y eut un silence. Un moment après, Ivan Michailitch se pencha vers moi: « Ce serait donc des riches... un tout petit peu... pour que tous les paysans en aient... — Comment prendre aux uns pour donner aux autres? Ce serait-il équitable? — Non vraiment! Que dire à cela? » accorda aussitôt Ivan Michailitch; et le cheval attrapa un second coup de fouet. Nouveau silence. « On dit qu'on donnera de l'argent en échange aux seigneurs et aux marchands, le prix de la terre, après évaluation... »

J'eus beau raisonner mon interlocuteur, je vis que je ne l'avais pas convaincu de la fausseté des « bruits. » Il changea de conversation et parla de la récolte. Une autre fois, un moujik me demanda tout à coup en causant: « Qu'est-ce qu'on fera avec les terrains incultes? Y a-t-il ou non des bruits? — Quels terrains incultes? — Cela s'entend, les terrains incultes. » Et le moujik me fit un signe d'intelligence, avec son sourire le plus malin. « Je ne comprends pas de quoi tu veux parler. — Des terrains que les riches détiennent; est-ce qu'ils nous reviendront, ou bien non? — D'où as-tu pris cela, qu'ils vous reviendraient? — Est-ce qu'il n'y aura pas un partage? fit-il avec étonnement. — Mais qui t'a raconté cela? — Voilà, c'est que... nous l'attendons. »

Beaucoup de questions ont mûri, s'agitent et bourdonnent dans la tête du moujik. Jamais la vie du peuple n'a présenté un intérêt plus puissant et plus palpitant qu'en ce moment. Tous ceux qui ont vécu

dans les milieux paysans, ces derniers temps, conviendront avec moi qu'il se produit actuellement, dans la masse populaire, une agitation sourde, confuse et contenue... Les campagnes attendent quelque chose... Et ce n'est pas cette attente passive, veule, inerte, qui peut tranquillement traîner durant de longues années, durant des siècles; non, dans l'attente actuelle des campagnes respire un sentiment intense, passionné, palpitant de forces actives, longtemps comprimées. Les anciennes bases de la vie croulent, et il ne s'en trouve pas de nouvelles...

Nous ne savons ni ne pouvons dire à quoi aboutira cette agitation; nous savons seulement qu'au moment actuel, l'agitation prend très fréquemment la forme de certains enseignemens, fondés d'habitude sur quelque thèse de l'Écriture sainte, qui parle de vérité, d'amour et de justice: le peuple y trouve un point de comparaison pour la critique de l'organisation actuelle, des directions de la vie contemporaine.

Je ne me porte pas garant des assertions de l'écrivain moscovite, mais je dois dire que ce n'est point là une opinion isolée. Tous les observateurs sont d'accord pour constater le travail qui se fait dans le cerveau du paysan, sa crédulité tenace et l'impossibilité de le dissuader sur certains points qui lui tiennent au cœur. Au mois de mars de cette année, un grand journal de Saint-Pétersbourg qui n'a pas l'habitude d'inquiéter le pouvoir, *le Nouveau Temps*, résumait dans un curieux article les témoignages qui affluent de toute part sur cet état d'esprit. Ici les campagnards attendent la fin du monde: rappelez-vous le moyen âge, et comment cette idée apocalyptique revient naturellement à certaines époques surmenées de misère et de tristesse. Là ils tiennent pour certain le rétablissement du servage, ou d'autres « bruits » de nature menaçante: on va donner à tous les *ispravniks* le grade de général et des pleins pouvoirs sur le pauvre monde: on interdira les mariages avant l'âge de vingt-cinq ans, et sur ce, dans plusieurs localités, chacun s'empresse de marier ses fils à peine adultes. Une circulaire avait ordonné aux municipalités de surveiller les lettres adressées à leurs paysans pour qu'il ne s'y glissât pas de proclamations ou de fausses nouvelles; elle reçoit une étrange interprétation; le sénat villageois comprend qu'il doit surveiller les seigneurs suspects de conspirer contre le tsar, il arrête leurs correspondances à la poste, les décachète et les lit en assemblée. Mais ce sont surtout les bruits relatifs à la « terre, » au « partage, » qui trouvent une créance obstinée. D'aucuns affirment, — et de bonne foi, — qu'ils ont lu eux-mêmes dans *le Messenger des campagnes* l'annonce d'une « grâce au sujet de la terre. » Un publiciste, M. Engelhardt, raconte un fait significatif qui lui est arrivé. Un jour, un employé de la police rurale lui apporte du district un for-

mulaire, dressé par quelque commission de statistique, pour recueillir certaines données sur la propriété foncière; il remplit les blancs et rend la pièce au messager. En route, celui-ci rencontre des cultivateurs et dit naïvement qu'il a porté au seigneur un papier « au sujet de la terre. » Le mot vole de bouche en bouche, les têtes fermentent, les gens se rassemblent, on annonce l'arrivée des arpenteurs pour le nouveau partage; toutes les tentatives de M. Engelhardt pour détromper ses voisins demeurèrent inutiles. Le gouvernement fait de louables efforts pour dissiper ces illusions, il multiplie les explications et les circulaires: tout le monde est unanime à affirmer qu'elles vont directement contre leur but. Dès que le mot magique de terre a été prononcé dans un acte public, le paysan ne demande pas les conclusions de cet acte; il ne retient que ce fait, l'existence de la question pour le gouvernement, et il est convaincu que le gouvernement ne peut vouloir la résoudre autrement que par une « grâce. » Qui lit et dit le contraire dénature la pensée du tsar. Une circulaire célèbre d'un des derniers ministres de l'intérieur, rédigée avec le plus grand soin en vue de faire tomber tous les bruits de partage, a eu ce résultat désastreux de grossir l'agitation plus que toutes les manœuvres malintentionnées: ceux qui en avaient entendu la lecture revenaient chez eux portant la bonne nouvelle: enfin, le tsar avait parlé; peu importait que ses interprètes eussent faussé sa parole. Ceux même qui pouvaient la lire y trouvaient, par on ne sait quel mirage, la confirmation de leur attente. Chez les simples, nul raisonnement ne prévaut contre une espérance. Etant enfant, vous avez joué à ce jeu: on introduit un épi de blé vert dans sa manche, et quelque mouvement qu'on fasse pour le rejeter, on n'arrive qu'à le faire remonter plus haut vers l'épaule. Ainsi de l'idée barbelée, fichée dans ces têtes grossières; dès qu'on y touche, fût-ce pour l'arracher, on l'enfonce plus profondément dans le cerveau. Il y a là pour le psychologue un curieux exemple de la puissance de l'idée préconçue qui tourne à son profit même les affirmations contradictoires.

Voici une longue excursion, dira le lecteur qui attend Sutaïef: mon but est de faire connaître les couches ignorées du peuple russe et comment elles sont préparées à produire certains phénomènes. Il nous reste encore des témoins à entendre avant de faire comparaître le prévenu. — Sur l'apparition de « la foi nouvelle, » les paysans restés neutres se montrent réservés; ils n'ont que du bien à dire de Sutaïef et de ses adhérens: « Ce sont de braves gens qui ont seulement le tort de briser les images. » Parmi le monde éclairé et les magistrats du district, ceux qui ont été en rapport avec le novateur lui rendent un témoignage favorable. D'autres ne connaissent

la secte que par ouï-dire et lui prodiguent volontiers les accusations qu'une église établie ne ménage guère à une église naissante.

Le voyageur va visiter une des parties capitales dans la cause, le prêtre de la paroisse. Il nous en fait un portrait que je ne reproduirai pas, le voulant croire un peu poussé au noir. Ici, naturellement, Sutaïef ne trouve pas de grâce. Le pasteur sait fort peu de choses de ses ouailles égarées; s'il y a des brebis galeuses dans le troupeau, à quoi bon se salir les mains pour étudier leurs maladies? D'ailleurs les idées théologiques fort sommaires du pauvre homme ne lui permettraient pas cette étude. A tout hasard, il qualifie les dissidens de *nililistes*; il serait peut-être embarrassé de dire pourquoi, mais le mot est bon, pour le quart d'heure, il assomme l'accusé et le charge de tous les crimes, sans l'admettre à la réplique; c'est comme chez nous, quand vous avez appelé votre adversaire clérical : cela suffit, on sous-entend toutes les noirceurs. Sutaïef, — retenons cet aven. — était l'un des paysans les plus assidus, les plus exemplaires à l'église; depuis six ans, il s'est perverti et a entraîné d'autres malheureux à sa suite; cette peste a contaminé plusieurs villages, Chévélino, Oudaltzovo, Zapolié. Le « père » a renoncé à les visiter; quand il y paraît avec la croix et les images, ces rustres l'appellent « collecteur d'impôts. » Pressé par lui de dire pourquoi il ne venait plus à l'église. Sutaïef a répondu : « Pourquoi irais-je? j'ai mon église en moi. » Par exemple. on a reçu ce mécréant de la belle manière, quand il a voulu venir prêcher au chef-lieu de la paroisse, à Yakonovo. Comme il mangeait du porc un jour de grand carême, les paysans l'ont plongé dans la rivière. Ce fut une drôle d'histoire et dont on rit encore. Il n'y a pas de danger qu'il y revienne. — Et le prêtre, s'échauffant, continue sur ce ton le récit de ses différends avec le sectaire, de leurs controverses, ou, pour être plus exact, des *raisons* échangées entre eux, en donnant à ce mot certain sens peu théologique. Un point de vue domine naïvement toute sa pensée; les novateurs sont damnables parce qu'ils ont amoindri sa paroisse; ce sont moins des âmes qui manquent au compte du pasteur que des têtes à celui du dimier; on peut avoir sa façon de penser sur l'évangile, mais encore faut-il contribuer au casuel. Cette préoccupation du temporel s'allie, dans les rangs inférieurs du clergé russe et quelquefois plus haut, à une indifférence débonnaire pour l'erreur, tant que celle-ci s'astreint aux convenances mondaines et aux obligations pécuniaires. Elle a un excellent côté: la large tolérance particulière à cette église pour la liberté individuelle de l'esprit. Ici le lecteur va peut-être faire un geste de mépris et traiter de simoniaque le pauvre prêtre de Yakonovo. Ce serait une grande injustice. Avant de condamner cet homme, entrez

dans sa conception, refaites par la pensée l'éducation et le milieu d'où il la tire ; il a hérité de son père ou de son beau-père une profession, la plus respectable de toutes assurément, mais pourtant une profession, qui doit le faire vivre, lui, sa femme et ses enfans ; il s'en acquitte avec foi et avec zèle, luttant, dans de dures conditions, contre la misère ; mais enfin il demande que cette profession le fasse vivre, et comme les exigences pratiques prennent communément le dessus sur les spéculations idéales, c'est surtout cela qu'il demande aux chrétiens dont il a la garde (1). Rien là que de régulier et d'honnête, étant donnée sa conception moyenne du sacerdoce, rien que de naturel dans le sentiment qui lui fait voir un ennemi dans l'hérétique, parce que cet hérétique fait tort à la profession. Ah ! si l'esprit critique, ce large courant qui a passé dans nos âmes, détruisant beaucoup, édifiant peu, les emplissant de déchiremens et de doutes, si l'esprit sagace et désolant du XIX^e siècle veut se faire pardonner, qu'il lègue du moins à l'avenir le bienfait d'un dogme : le devoir, pour tout homme qui juge un de ses frères, d'entrer dans la conception du prévenu, de lui emprunter son regard pour mesurer son action. Puisse ce principe pénétrer nos habitudes intellectuelles pour passer de là dans nos habitudes sociales, dans nos codes criminels réformés par lui !

Je rapporterai les conclusions du prêtre de Yakonovo, telles que les reproduit M. Prougavine : elles ont leur intérêt :

« Cela n'a que l'évangile à la bouche, et cela sait à peine lire. C'est à faire pitié !.. Oui, il faut avouer que ces livres ne font pas peu de ravages dans le peuple. — Quels livres, fis-je avec surprise ? — Eh ! ces évangiles, ces éditions à bas prix du Nouveau-Testament en langue russe. Passe si seulement ils pouvaient comprendre ce que signifie la parole de Dieu, mais non, ils expliquent tout à leur façon ; au pire, ils comprennent tout de travers... Voilà où est le mal ! Aussi, quand il y a moyen, moi, pauvre pécheur, je leur enlève ces livres. « Donne-moi à lire, que je fais, je n'avais pas vu cela ! » J'en ai déjà plus de quinze et je les garde : comme cela il y aura moins de gens séduits. Ah ! cette secte est une grande calamité et elle ne disparaîtra pas ainsi... Comment ! on ne fait aucune poursuite contre eux, personne ne les effraie

(1) Il y a quelques jours, passant par un bourg de 1,200 âmes, j'entrai chez le prêtre ; un jeune homme, avec une femme, une belle-mère et cinq enfans. Je lui demandai ce qu'il touchait ; 140 roubles seulement de traitement de l'état (le rouble vaut actuellement 2 fr. 30) et de 6 à 700 roubles de casuel ; c'était une des meilleures paroisses du district. Le pauvre homme me disait : « L'année dernière a été bonne, il y a eu jusqu'à 18 mariages ; cette année, il n'y en a pas eu moitié autant. » Il ne se rattrapera pas sur les enterremens, qui sont de maigre rapport ; on est plus pressé de se faire marier que de se faire enterrer.

comme il faudrait !.. Ils ont beau jeu pour divaguer ! Si le gouvernement ne s'en mêle pas, on ne l'extirpera jamais. — Et quelles sont, à votre avis, les mesures qu'il faudrait prendre contre cette secte ? — Le pouvoir séculier peut en finir vite avec elle. J'en ai écrit à Sa Grandeur, et on me répond : C'est par la parole de Dieu, par la persuasion qu'il faut agir. — La parole de Dieu, c'est bientôt dit à ceux qui ignorent les faits. Essayez dans la pratique, vous verrez qu'avec la parole de Dieu vous ne gagnerez rien sur ce peuple... On a réuni le conseil canonique pour une admonition : l'archiprêtre est venu avec son clergé. On a amené Sutaïef, ses proches, d'autres encore. Qu'est-il arrivé ? On a disputé trois heures avec eux, et personne ne s'est entendu. Chacun a tenu pour son idée. Ils sont tous arrivés avec des livres, des évangiles, jusqu'aux femmes qui criaient, malheur ! L'archiprêtre les a admonestés, ils ne l'écoutaient pas et répondaient : — Nous sommes des créatures nouvelles, des créatures régénérées... Nous étions dans le chemin de l'erreur, maintenant nous savons. — Je me suis adressé à l'adjoint de l'*ispravnik*. Pourquoi, lui ai-je dit, leur permettez-vous d'enterrer sous leur plancher ? Les sutaïévites enterrent là où l'on meurt, dans le jardin, dans l'*isba*, sous le plancher. On a envoyé un officier de police. Il est allé, a bu le thé chez Sutaïef, a reçu dix roubles et s'en est venu faire son rapport : Cherché le cadavre... rien trouvé de suspect... A-t-on idée de cela, ne pas trouver un cadavre ? Ce n'est pas une aiguille ! Comment le maintient-on en fonctions, cet officier de police ? Pourquoi l'autorité n'éclaircit-elle pas cette affaire ? Qu'on prenne la mère, elle doit savoir où son enfant est enterré ; qu'on la prenne, qu'on la jette en prison, qu'on lui donne seulement de quoi ne pas mourir de faim, n'ayez pas peur, elle parlera ! Je vous l'aurais fait parler, moi ! Qu'on me donne le pouvoir, fût-ce celui d'un commissaire de police, je trouverai vite, moi, je leur en remontrerais, moi. »

Si la mémoire de l'écrivain n'a pas altéré la pensée de son interlocuteur, ce langage est curieux. C'est, mot pour mot, celui qui, à d'autres époques retentissait en Europe. Il est curieux ici, parce que ce n'est pas une doctrine apprise, chez ce prêtre de village, c'est l'instinct naturel, inspirant toujours la même stratégie aux hommes, dans des situations identiques et contre les mêmes dangers. En vain l'expérience a prouvé l'inefficacité de certaines armes : le croyant menacé saute tout d'abord sur ces armes, ignorant qu'elles se retourneront contre lui. — Mais il est temps d'introduire l'homme qui fait tout ce bruit dans ce petit coin du monde. M. Prougavine, craignant d'éveiller la défiance du sectaire, avait sagement mené ses approches ; il n'avait pas paru d'abord à Chévélino et s'était lié avec un adepte moins en vue dans un village voisin : celui-ci lui offrit de lui amener Sutaïef et tint sa promesse.

III.

Notre auteur vit entrer un petit homme malingre de cinquante-cinq ans environ; le portrait qu'il fait reproduit assez exactement celui que nous a montré M. Riépine. « J'éprouvai, avoue M. Prougavine, une sorte de désenchantement, comme le dépit d'une espérance trompée, tant cette figure était ordinaire, insignifiante; dans tout l'extérieur de cet homme, il n'y avait rien d'imposant, rien qui le distinguât des milliers d'autres individus ses pareils dont se compose la masse incolore de notre peuple. » — C'est précisément le trait qui doit nous frapper : Sutaïef est du commun, un homme « à la douzaine, » comme dit l'expression russe; ce qu'il fait, son voisin peut le faire. — Le sectaire entra sans se signer, manquant ainsi à l'usage invariable des paysans. Après les premières politesses, on s'assit devant le samovar, et le thé fournit un biais pour attaquer la question religieuse. M. Prougavine demanda s'il était vrai que les sutaïévites s'en abstinssent, à l'exemple de quelques vieux croyans, ainsi que de l'eau-de-vie et de la viande de porc. — « Pourquoi cela? répondit son hôte : Dieu a tout créé pour les besoins de l'homme : il n'y a que l'abus de condamnable; tout est pur pour celui qui est pur. Le Sauveur a dit : Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, mais ce qui sort de la bouche. Lis dans Mathieu, ch. xv, v. 11, et Marc et Luc disent de même... » Engagée sur ce terrain, la conversation ne quitta plus les matières théologiques, et M. Prougavine put satisfaire toute sa curiosité. Il ne rencontrait chez Sutaïef aucune des défiances qu'il craignait; le sectaire parlait de ses idées et de lui-même avec une sincérité, une ouverture de cœur qui ne se démentirent jamais par la suite. « — On a dit, insinua-t-il, que tu venais pour faire une enquête. Bah! cela m'est indifférent. Vienne qui veut, fût-ce le tsar, je les recevrai tous, je pense que chacun a besoin d'entendre la vérité. » Le visiteur était arrivé à sept heures du matin; à six heures du soir, la conférence durait encore, au grand désespoir de la maîtresse du logis, qui se lamentait sur la soupe froide : on eût dit deux puritains se rencontrant dans une taverne au temps du Covenant, et oubliant de manger pour se combattre à coups de textes bibliques. Durant deux semaines, cet entretien se renouvela presque tous les jours à Chévelino, où notre auteur venait trouver son nouvel ami. Ce dernier exposa sa doctrine et raconta ses tribulations, sans ordre, au hasard de la causerie; ne pouvant reproduire ces longues conversations, je les résume à grands traits, en regrettant de leur enlever la couleur et la chaleur de l'accent.

Le novateur se plaint de ce que ses adversaires disent par dérision « l'évangile de Sutaïef. » Il faudrait dire simplement : l'évangile. Nous ne formons pas une secte, nous voulons simplement être de vrais chrétiens. Le vrai christianisme est dans l'amour, c'est le Seigneur qui l'a dit. Là où est l'amour, Dieu est présent; là où il n'y a pas d'amour, il n'y a pas de Dieu. Toute la loi tient dans ce seul mot. On assure qu'il y a beaucoup de religions différentes sur la terre, jusqu'à soixante-dix-sept, et qu'on dispute à Moscou sur ces religions. Enfantillage ! Il faudrait réunir toutes ces églises et dire aux hommes : Il n'y a qu'une foi, celle de l'amour; à quoi bon disputer? Nous admettons l'Ancien-Testament, mais l'évangile est au-dessus de tout, c'est la parole de Dieu; il faut le lire et l'approfondir. Il m'est arrivé de discuter avec de vieux croyans sur l'affaire des anciens et des nouveaux livres. Je leur disais : En quoi cela importe-t-il? Prenez les nouveaux livres et surtout faites-vous une vie nouvelle. « La vie nouvelle, l'organisation de la vie, » c'est là la pensée fondamentale de Sutaïef. Tout doit être considéré au point de vue de la vie, de l'utilité et du bonheur des hommes. L'esprit du novateur n'est tourné ni vers les rigueurs ascétiques ni vers les aspirations mystiques. L'amour signifie pour lui la charité pratique envers autrui. De là son peu de souci des observances extérieures du culte. Il n'a pas remarqué qu'elles rendissent les hommes meilleurs; le temps viendra d'y penser quand les hommes régénérés seront en état de connaître la vérité. Et comme son interlocuteur lui renvoyait la question de Pilate : « Qu'est-ce que la vérité? » le paysan répondit sans se troubler : « La vérité, c'est l'amour dans la vie commune. » Sutaïef tient pour inutiles les divers sacremens, toujours en vertu de ce raisonnement qu'ils ne détournent pas les hommes du péché et n'ont pas été efficaces pour leur amélioration morale. Relativement au clergé, il estime que les prêtres doivent être des guides spirituels, enseigner le bien et prêcher d'exemple. Il repousse également les rites du mariage, parce qu'ils consacrent actuellement des unions fondées sur le mensonge. Interrogé sur les circonstances du mariage de sa fille, célébré par lui seul et qui a fait grand scandale, Sutaïef répondit : « Le fiancé de ma fille travaillait à Pétersbourg; il menait mauvaise vie et commençait à boire. Je l'ai exhorté, je l'ai ramené dans le droit chemin; j'ai recommandé aux jeunes gens de suivre la loi divine, de traiter tous les hommes comme des frères et des sœurs; maintenant il vit bien, dans la loi chrétienne. » Les sutaïévites vénèrent les saints, en tant que ceux-ci ont donné de bons exemples; mais on ne doit pas leur adresser de prières, il ne faut prier que Dieu. Il n'y a ni anges ni diables; personne n'a jamais vu d'esprits avec des cornes ou des ailes. En général, la secte est fort indifférente à toutes les supersti-

tions populaires, revenans, esprits des bois et des eaux. Ils ne vont pas à l'église pour plusieurs motifs ; d'abord et surtout par suite de leur raisonnement fondamental que cela est inutile, puisque les hommes n'en reviennent pas meilleurs ; parce qu'on y fait commerce des choses divines, qu'on y paie pour tout : vente de ceci et de cela, quête pour ceci et pour cela, pour tel monastère, pour tel saint ; est-ce que par hasard il meurt de faim, ce saint ? Enfin on y adore des idoles, les « images, » ce qui va directement contre le précepte de Dieu, et on y parle une langue inaccessible au peuple. « J'ai demandé une fois en sortant ce que le prêtre avait récité : personne ne put me répondre. » Du reste, les sutaïévites ne voient pas, comme les vieux croyans, un péché dans le fait de fréquenter l'église : c'est une action indifférente. Ils n'admettent pas les reliques, car l'évangile est muet sur ce chapitre ; ils ont supprimé le signe de croix comme toutes les autres observances. Enfin leur éloignement des cérémonies et du ministère ecclésiastique va jusqu'à leur faire enterrer les morts sans aucun rite, en n'importe quel lieu. Toute terre est sainte, toute terre est bénie par Dieu, aussi bien dans le jardin que dans le cimetière. Sutaïef se rendit d'ailleurs à l'observation de M. Prougavine, qu'il était dangereux d'ensevelir sous le plancher, comme on lui reprochait de l'avoir fait ; mais il y avait été contraint par la nécessité d'agir en secret.

Tout cela ne constitue pas assurément un corps de doctrine ; on s'étonnerait à bon droit de rencontrer chez ces paysans rien qui y ressemblât. La secte, qui en est encore à sa période d'élaboration, n'arrivera à fixer sa doctrine qu'en déviant du pur rationalisme d'où elle est née. Aujourd'hui, l'interprétation individuelle et sans restriction de l'évangile est sa seule loi. On entend parfois Sutaïef sermonner un paysan rencontré sur la route : « Pourquoi brûles-tu des cierges ? Explique, si tu peux, l'utilité de l'encens. Pourquoi toutes vos pratiques à l'église ? — Parce que nos pères ont fait ainsi ; il faut croire comme eux. — Alors, frère, si mon père tombe dans une fosse, je dois y tomber après lui ? » Et les moujiks devisent, continuant la vieille dispute insoluble du traditionnel et du rationaliste. Beaucoup de questions restent incertaines dans l'esprit de Sutaïef ; son pauvre cerveau inculte dépense un travail formidable pour les éclaircir. Il les rapporte toutes à l'évangile, s'aidant quelquefois en outre des écrits du bienheureux Tichon Zadonsky (1). Il reconnaît une certaine autorité à ce docteur, probablement parce que c'est le seul livre théologique venu à sa connaissance en dehors de

(1) C'est le dernier en date des saints russes, un évêque de Voronège, mort à la fin du siècle dernier et canonisé dans le notre ; ses écrits édifiants sont très répandus dans le peuple.

la Bible. Les mystères de l'Apocalypse l'attirent, comme tous les réformateurs. Lui aussi, il a cherché l'explication du chiffre de la Bête et n'a pas été plus heureux que ses devanciers. Il s'informe avidement des solutions que donnent de telle ou telle difficulté « ceux qui expliquent à Moscou. » Sur la vie future, il est très réservé, et les positivistes ne désavoueraient pas son langage. Il croit que le royaume du ciel doit être réalisé sur cette terre. « Il faut que le règne arrive sur la terre par la justice et l'amour. Ce qui sera là, — et il montre le firmament, — je l'ignore, je n'ai pas été dans ce monde ; là, peut-être n'y a-t-il que ténèbres. » — « Souvent le soir, raconte M. Prougavine, las de nos discussions prolongées, Sutaïef s'asseyait devant sa fenêtre ; tout pensif, il regardait les champs et me disait avec un sentiment inexprimable dans la voix : « Ah ! si quelqu'un m'enseignait en quoi je me trompe, en quoi je m'éloigne de la vérité, je servirais cet homme jusqu'à la mort... Vrai, je ne sais pas ce que je ne lui donnerais pas... » Vous l'entendez, dans cette isba, le vieux cri déchirant de l'humanité. Nulle part aujourd'hui il ne retentit plus fréquent et plus suppliant que dans ce peuple russe, si justement appelé par un de ses grands écrivains « un vagabond moral. » Dernièrement, à Saint-Pétersbourg, deux jeunes gens convenablement mis, des commis de magasin, semblait-il, se présentèrent à l'une des assemblées religieuses dites *redstokistes*, — j'aurai plus loin l'occasion d'expliquer ce mot, — et s'adressant, du ton dont le mendiant de la rue implore du pain, à l'inconnu qui parlait, ils lui dirent avec la même angoisse : « Faites-moi croire ! faites-moi croire ! » Dans l'ombre, ils sont peut-être des milliers qui ont cette sainte et terrible soif, qui cherchent et s'écrient, comme Luther à la Wartbourg : « Qu'est-ce que la justice et comment l'aurai-je ? » C'est à bon droit que M. Prougavine intitule ses articles : « Ceux qui ont faim et soif de vérité. » Vérité, justice, car le mot russe *pravda* a les deux acceptions, ou pour mieux dire il implique les deux idées en une seule indivisible.

Partis à la recherche de la justice, on devine où arrivent ces pauvres ignorans : au communisme, au rêve confus d'une communauté paysanne qui aurait pour charte les Actes des apôtres. Quand Sutaïef passe de sa doctrine théologique aux doctrines sociales qui en découlent, on croirait entendre parler un de ses ancêtres directs, patarin ou anabaptiste. Le grand péché des hommes, c'est la division du sol, l'appropriation individuelle, en un mot. Parfois Sutaïef montre les champs environnans avec un geste d'indignation, en comptant les bornes et les limites. Paysan, il est avant tout frappé par les vices paysans, le vol et la tromperie ; c'est pour les supprimer qu'il veut supprimer la propriété. La même pétition de principes qui lui a fait condamner l'église, parce que ceux qui la fré-

quentent sont méchants, lui fait condamner la propriété et ses garanties parce qu'elles n'empêchent pas le vol. « Quand on sera organisé, » il n'y aura plus qu'un seul bien, un seul gardien, un seul cœur. On ne verra plus ce scandale, les grosses et les petites parts, les milliers d'arpens des seigneurs. Nous touchons à la question brûlante; il n'y a pas d'hésitation dans l'esprit du sectaire, les seigneurs doivent « rendre » la terre, « chacun doit travailler en commun, à la sueur de son front. » S'il avait un peu plus de culture, il ajouterait : A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres; il n'y aurait plus de nuances entre le moujik de Tver et les savans hommes que notre siècle a vus fascinés par les mêmes illusions. Tout cela n'est pas neuf : ce qui est intéressant, c'est le mobile unique de cette âme honnête dans ses divagations. Nulle convoitise chez Sutaïef, nulle aigreur, à peine le désir d'une répartition plus équitable; ce qu'il poursuit, c'est la disparition du mal moral, engendré dans son idée par les conditions actuelles de la vie, c'est le rétablissement de « l'amour, » inconciliable avec ces divisions, ces précautions monstrueuses entre frères. Nulle menace non plus, nul appel à la force; une confiance invincible dans le prosélytisme, dans la puissance de la vérité. Quand ses interlocuteurs lui opposent l'objection trop prévue : « Et s'ils ne veulent pas rendre la terre? » Sutaïef répond avec assurance : « On les convaincra, ils verront qu'ils vivent dans le mensonge; d'ailleurs on ne force personne dans le royaume de Dieu : ceux qui voudront rester dans l'esclavage du péché seront exclus de la communauté. » N'oublions pas que certaines chimères, qui pour nous planent dans l'absurde, redescendent dans le domaine du possible en ce milieu où se meut le paysan russe; l'idéal de Sutaïef est à demi réalisé autour de lui; il vit dans une communauté légale, fondée sur la propriété collective de la terre; on a d'un trait de plume exproprié les seigneurs à son profit il y a vingt ans, et rien ne lui défend d'espérer le complément d'une opération aussi simple. La théorie s'achève avec les conséquences attendues : pas d'usure, pas de commerce, pas d'argent, pas de juges dans le futur paradis terrestre. Enfin plus de guerre et plus de soldats; Turcs, Tatars, juifs, les hommes de toutes communions et de toutes langues sont frères, fils du Père céleste. « Et si le Turc veut s'emparer de nous? objecte un politique du village. — Il ne s'emparera de nous que si l'amour nous fait défaut. Nous irons, nous parlerons, nous combattons avec le glaive spirituel. » Hélas! une fois déjà le « glaive spirituel » s'est heurté à l'épée de fer de la loi. Le plus jeune fils de Sutaïef a dû partir pour le service; ce néophyte s'est présenté au commandant de recrutement, armé des textes de l'évangile : fort de leur évidence, il a refusé de prêter le serment et de prendre un fusil à l'exercice; à toutes

les menaces du colonel il répondait par l'offre d'une controverse en règle. Le brave soldat, peu ferré sur cette partie, opposait aux textes de saint Mathieu les textes du code militaire et jurait contre l'obstiné; il finit par le jeter au cachot. Le réfractaire refusa toute nourriture; le troisième jour, il fallut bien le relâcher. « Je ne savais plus que faire, racontait à M. Prougavine cet officier, et cependant, voyez-vous une compagnie d'infanterie armée de glaives spirituels? Rien n'a pu vaincre ce fanatique; on a dû l'interner dans une compagnie de discipline à Schlüsselbourg. » Il y est toujours; Sutaïef ne sait rien de ce fils; quand il parle de lui, il a dans la voix un accent particulier fait de douleur paternelle et d'orgueil d'apôtre : c'est le premier martyr de la nouvelle foi.

Que pense le novateur de l'état? Sans doute il n'aperçoit pas la faite et les grands rouages de l'énorme machine, construite au-dessus de lui, hors de portée de sa vue; il n'en connaît que les dessous, les petits ressorts qui le blessent directement et qui pèsent sur lui de tout le poids de la lourde masse qu'ils supportent eux-mêmes. Quand il parle des juges, il ne conçoit que son tribunal paysan; le pouvoir, pour lui, c'est le *starchina*, son maire de village, l'*ispravnik*, son chef de district, les officiers de la police rurale. Il leur applique son infailible règle évangélique et recule épouvanté. Il a sa politique : lui aussi pourrait l'intituler en toute vérité *la Politique tirée de l'Écriture sainte*; ses prémisses sont exactement les mêmes que celles de Bossuet; seulement il les suit jusqu'au bout de la logique, tandis que le génie du bon sens se dérobe à elle. Plus on mesure les idées pures sur les phénomènes de la vie, plus on se convainc que la raison nous a été donnée pour résister à la logique. Celle de Sutaïef laisserait peu de sociétés sur pied; d'après lui, il y a « de bons et de mauvais pouvoirs, » et je crains fort que les bons ne soient introuvables, car les mauvais sont tous ceux qui demandent des impôts et des recrues, font la guerre et mettent des hommes en prison. Ceci est la théorie abstraite, bâtie sur l'interprétation littérale de quelques textes; ajoutez-y l'expérience pratique des petites injustices, des petites exactions de chaque jour, et vous comprendrez ce que doivent être les anathèmes de Sutaïef contre la société où il vit. Il n'y a rien de plus terrible qu'un raisonnement absolu corroboré par une souffrance personnelle. Il a fallu bien des épreuves et un formidable travail d'émancipation dans ce cerveau pour y ébranler une notion d'obéissance passive doublement enracinée : par l'instinct du paysan russe, par la foi dans l'évangile qui ordonne la soumission politique. En faisant effort pour concilier ce précepte avec ceux qui condamnent l'injustice, Sutaïef a inventé sa théorie des bons et des mauvais pouvoirs; il est arrivé à un compromis bien familier au peuple russe : le mauvais pouvoir, c'est « l'autorité, » c'est-à-dire

les agens du gouvernement ; le bon pouvoir, ce doit être le tsar. Sur ce point, le respect inné persiste. M. Prougavine a multiplié les questions pour savoir si Sutaïef s'était trouvé en contact avec quelque suppôt de la propagande révolutionnaire ; il a acquis la conviction qu'aucune insinuation de cette nature n'avait agi sur l'esprit du novateur. Celui-ci a vaguement entendu dire qu'il y a des nihilistes, des gens qui racontent : Il ne nous faut pas de tsar. « Pourquoi ? Le tsar ne nous a fait aucun mal. On doit prier pour lui. » Sutaïef résume ainsi son *Credo* politique : « Nous devons respecter le pouvoir suprême, et le pouvoir suprême doit prendre souci de nous, du peuple. Si le pouvoir ne s'occupe pas du peuple, mon devoir est de l'avertir à ce sujet. » C'est à peu de choses près la formule proposée par les publicistes les plus considérables de l'école slavophile. Chez nous aussi, M. Prudhomme parle volontiers « d'avertir le pouvoir ; » mais qu'on ne s'y trompe pas, les mêmes mots recouvrent ici deux conceptions fort différentes, séparées par toute la distance qu'il y a de l'esprit patriarcal à l'esprit révolutionnaire. Quand M. Prudhomme « avertit le pouvoir, » il entend contrôler, inquiéter et renverser, s'il y a moyen, le gouvernement dont il jouit. Au contraire, le Russe croit remplir un devoir moral envers soi-même et envers son souverain ; ce devoir accompli, il se lave les mains de ce qui arrivera et laisse Dieu juge des actes du maître. C'est le sentiment qui poussait les prophètes bibliques dans le palais des rois de Juda, qui, aujourd'hui encore en Orient, conduit au divan du khalife un uléma, un humble derviche, porteurs des remontrances divines. En Russie, la masse du peuple et bien des philosophes réduisent l'action politique du sujet à cette protestation morale : le gros de la nation ne comprendrait pas notre théorie du contrôle, et des esprits très distingués m'ont affirmé ne pas la comprendre davantage. Quand M. Aksakof, le chef de l'école nationale, écrit ses éloquens articles dans les feuilles de Moscou, il pense et parle exactement comme Nathan ou Élie, députés par Dieu au pied du trône de David ou d'Achab. Sutaïef ferait de même à l'occasion ; écoutez plutôt ce qu'il raconta un jour à M. Prougavine : « Je pensais, je pensais à tout ce mal... Une idée m'est venue : allons au tsar ! J'irai, je lui écrirai une supplique, — je trouverai bien quelqu'un pour me l'écrire, — je mettrai ma supplique dans mon évangile et je la lui remettrai comme cela. Je voulais écrire comment on méprise la parole de Dieu, comment ni l'autorité, ni les paysans ne lui obéissent, comment le peuple est accablé de charges et de vexations... J'y ai repensé, j'ai quitté le village, je suis allé à Piter. Qu'est-ce que tu crois ? On ne m'a pas laissé approcher du tsar ! on ne m'a pas laissé approcher ! Je voulais trouver quelque autre

moyen, mais le courage m'a manqué. Oui, c'est le courage qui manque... »

C'est fou et c'est superbe. Quel pays, celui qui garde dans ses vastes réservoirs des sources pareilles de foi et de volonté! et qu'il faut lui souhaiter l'homme de haute science et de bon cœur qui comprendra ces forces élémentaires, les maniera avec intelligence et pitié, les conduira résolument à l'idéal nouveau vers lequel elles gravitent!

IV.

J'ai exposé rapidement le système religieux et social de ce pauvre paysan, système tel que pouvait le faire une pensée primaire tournant désespérément sur elle-même; il n'est ni neuf, ni original, ni pratique; l'intérêt n'est pas là. J'ai hâte d'arriver à ce qui nous intéresse, l'histoire morale de cet homme, les accidens de la vie ou le travail intérieur qui ont donné ce tour particulier à sa pensée. Cette histoire morale, il l'a racontée involontairement, à bâtons rompus, dans ses longs entretiens avec M. Prougavine. Justement curieux de constater avant tout la spontanéité du cas de Sutaïef, notre auteur l'a pressé d'interrogations, toujours satisfaites avec une parfaite sincérité. M. Prougavine dit être certain, — retenons bien ce point, — que le sectaire n'a subi aucune influence extérieure, qu'il est le fils de ses propres méditations.

Quand il se maria, il y a vingt ans, Sutaïef était illettré. A cette époque, il allait, durant les hivers, travailler à Saint-Pétersbourg comme tailleur de pierres. Beaucoup de paysans du village de Chévélino se lèguent de père en fils ce métier; l'été, ils cultivent leur maigre lot de terre; comme le produit ne suffit pas à nourrir la famille et à satisfaire le collecteur de l'impôt, ils s'expatrient à l'autonne et vont se louer dans la capitale aux chantiers de construction, aux ateliers de marbriers. C'est dans un de ceux-ci que travaillait Sutaïef. Habile à cette besogne, il gagnait de bons salaires. Cependant, il voyait le monde en noir; ce monde n'était pas construit comme il eût voulu, tout ce qu'il en connaissait heurtait sa droiture naturelle. Le prêtre de sa paroisse nous a dit quel chrétien fervent c'était jadis; des scrupules religieux épouvantaient sa conscience, il se disait que tout était péché dans la vie. Il parla de ses peines à un ecclésiastique de Saint-Pétersbourg, qui lui conseilla de lire l'évangile pour se fortifier. Cette idée lui était bien venue que la parole de Dieu devait expliquer tant de choses qui lui semblaient obscures; mais il était illettré! N'importe! il entra à la

librairie du synode, acheta un alphabet, une Bible en langue vulgaire, et sur ce texte, il s'apprit à lire : au prix de quel labeur, on le devine. Quand il put comprendre l'évangile, il s'absorba dans cette lecture. Alors se fit dans cet esprit l'opération inévitable. Un monde nouveau, inconnu et rêvé pourtant, naissait devant ses yeux éblouis, condamnation vivante de l'autre, du monde réel; tous les troubles antérieurs étaient justifiés, les vagues dégoûts de la conscience prenaient corps et se légitimaient, appuyés sur l'autorité du livre; l'esprit tourmenté du besoin de critique avait trouvé un instrument de critique infaillible : il l'appliqua à tout, rien ne résista. « J'achetai un évangile, je me mis à lire, je m'y enfonçais, je m'y enfonçais... Je trouvais le mensonge dans l'église, le mensonge autour de moi, dans tout le mensonge... Je me mis à chercher la vraie foi... J'ai cherché longtemps! » Le travail de destruction suit sa progression forcée : impitoyablement logique pour lui-même, l'homme rejette peu à peu de sa vie tout ce que son critérium condamne. C'est d'abord le commerce, où il n'a vu que fraude et vol; son patron surfait la marchandise, vend pour bonnes des pierres avec des pailles; chacun dans sa partie, tous les commerçans du quartier font de même; tous ne pensent qu'à amasser un capital, à lui faire porter des intérêts; or « il ne faut pas de capital, d'intérêts. » Le commerce est jugé : Sutaïef l'abandonne et revient au village. Ce qu'il ne dit pas et ce qu'on a su d'ailleurs, c'est l'emploi de ses économies; il avait mis de côté 1,500 roubles, plus de 4,000 francs, et des billets à ordre pour d'autres sommes; les billets furent déchirés et l'argent distribué aux pauvres. Je recommande cette logique à nos communistes de club. Au village, il ne trouva guère plus d'édification; les paysans sont aussi voleurs que les marchands, ivrognes et querelleurs en plus; l'église et son pasteur ne répondent pas à l'idéal évangélique. Alors lui remontent à l'esprit une foule de souvenirs d'autrefois, les tristes exemples qui l'étonnaient jadis, qui l'indignent aujourd'hui : des prêtres vus en état d'ivresse, d'autres qui mettent les sacrements à l'encan.

Un jour, il avait porté à l'église son petit enfant qui venait de mourir; le prêtre demande 50 kopeks pour l'enterrer; Sutaïef n'en peut donner que trente; on marchandé sur le corps du petit : le prêtre ne cède pas; le père, révolté, se dit qu'une bénédiction achetée ainsi ne peut pas ouvrir les cieux, qu'elle est inutile, il remporte son enfant et l'enterre la nuit, sous le plancher, sans bénédiction. Une autre fois, Sutaïef voit le prêtre entrer dans la maison avec la croix, réclamant pour le baptême d'un enfant nouveau-né. Le novateur prend son évangile pour prouver que le baptême doit être administré aux adultes, suivant l'exemple du Christ; il veut discuter; le

prêtre l'interrompt avec des injures, saisit le livre sacré et le jette par terre, sous la porte... « L'épouvante m'e prit... la parole de Dieu ! quel péché ! N'est-ce pas, lui disais-je, le même livre que tu baises sur ton autel, parce qu'il est là dans l'or et le velours ? » — De ce jour, le prêtre lui fut un objet de scandale, il déserta l'église, cessa de porter une croix au cou, brisa les images chez lui ; il ne fit pas baptiser ses enfans, puisque le baptême ne rend pas les hommes meilleurs... Ainsi de suite pour toutes les autres observances ; le raisonnement, une fois lancé, les fauche avec la même rigueur, l'action suit le raisonnement, les obligations civiles y passent après les obligations religieuses. Celles-là sont de moins bonne composition : sur ce terrain, on rencontre une logique adverse, celle de la police. Nous avons vu la nouvelle foi aux prises avec le commandant de recrutement, qui refusait de comprendre les préceptes : Tu ne jureras pas ; tu ne tueras pas. Tous les agens de l'autorité sont aussi insensibles. Voici le *starchina*, par exemple, qui vient percevoir l'impôt ; sa tâche n'est pas facile chez Sutaïef ; le sectaire le reçoit l'évangile en main et l'accable de textes démontrant l'injustice de telle contribution ; l'autre répond en substance : Il me faut de l'argent et non pas des raisons. Après une discussion sans issue, le *starchina* entre à l'étable et emmène une vache ou un cheval pour être vendus par autorité de justice. Cité devant le tribunal, le novateur se rend à l'audience ; toujours muni de son évangile, il plaide sur le code divin contre les codes de ce bas monde et s'entend condamner. Chaque année, cette scène se renouvelle, on a saisi tout le bétail de l'obstiné. Il a déjà tâté de toutes les justices, religieuse, civile, militaire ; il ne demande qu'à y retourner ; comme tous les sectaires, il a l'amour de la controverse publique, la foi naïve que ses argumens finiront par convaincre ses adversaires. Aucune déception ne la rebute, cette foi robuste ! Sutaïef ne cesse de reprocher à ses voisins leur égoïsme, leur rapacité, leur attachement aux biens terrestres ; surtout les clôtures et les serrures lui paraissent des précautions honteuses entre chrétiens ; il a bravement prêché d'exemple, laissant ouvertes sa grange et sa maison. Tous les garnemens du pays sont venus lui voler son blé ; il les regarde faire et n'en démord pas. — Il y a dans ces tribulations un côté de comédie ; c'est la comédie inquiétante de Cervantès et de Molière avec son envers de drame ; en nous montrant la chimère idéale bernée par le gros bon sens de la vie réelle, on nous fera toujours rire, mais d'un rire gêné, mal sûr de lui-même : il pourrait bien y avoir, quelque part dans l'ombre, un spectateur terrible qui rit de nous à son tour, ne trouvant parmi nous, comme l'homme aux rubans verts,

... Que lâche flatterie,
Qu'injustice, intérêt, trahison, fourberie.

Parfois la folie héroïque a des illuminations qui désarment l'ironie et commandent le respect. Un soir, Sutaïef arrive à l'improviste devant sa grange et trouve quelques coquins qui déménageaient sur une charrette ses sacs de farine. Il entre, voit un sac oublié, le charge sur ses épaules et le porte à la charrette. « Puisque vous en avez besoin, prenez-le ! » Le lendemain, les moujiks repentans lui rapportaient les sacs pleins et le suppliaient au nom du Christ de les reprendre : « Nous avons pensé depuis hier. » Une autre fois, une pauvre veuve se plaint en présence de Sutaïef du délabrement de son toit ; ce toit laisse filtrer la pluie et elle n'a pas de quoi acheter des bardeaux pour le réparer. Au premier jour de marché, la veuve trouve une charretée de bardeaux dans sa cour ; un homme les avait apportés, rangés contre la palissade, et s'en était allé sans dire mot. Le lendemain, cette femme rencontre Sutaïef : « Pourquoi as-tu fait cela, puisque je n'ai pas d'argent pour te payer ? — Est-ce que je te demande de l'argent ? Tu couds des chapeaux de ton métier : quand j'aurai besoin d'un chapeau, tu me le feras. » Tout récemment, une mendicante qui passait par Chévélino frappe à la porte de Sutaïef ; suivant l'usage de la maison, on la reçoit, on la nourrit, on la couche. De grand matin, la famille part pour le travail ; l'étrangère, restée seule, se lève, remarque que les armoires et les coffres n'ont pas de serrures ; elle ouvre, voit quelques vêtemens de femme, se laisse tenter, les noue dans un linge, sort et reprend sa route à travers champs. Des villageois qui labouraient aperçoivent l'inconnue avec son paquet suspect, l'arrêtent, l'interrogent et la ramènent chez Sutaïef, où le vol est constaté. Le maître de la maison survient : « Pourquoi lui avez-vous lié les mains ? — C'est une voleuse ! » Sutaïef regarde lentement tous les assistans : « Et nous tous, que sommes-nous donc ? — Il faut la mettre en jugement, reprennent les paysans. — A quoi bon la juger ? Pour la jeter en prison ? A qui cela profitera-t-il ? » Et, se retournant vers sa femme, qui accablait de reproches la voleuse : « Assez grondé, Maria ; prépare à dîner à cette pauvre créature et qu'elle aille à la garde de Dieu. » Vous pensez à une page fameuse restée dans la mémoire de tous ; eh bien ! naturellement, d'instinct, ce pauvre moujik a rencontré le trait de sublime chrétien que le génie du poète prêtait à l'évêque Myriel. Sutaïef, vous n'en doutez pas, n'a jamais lu *les Misérables* ; il n'a lu que son évangile.

J'ai dit que le novateur avait essayé « d'organiser » autour de lui, à Chévélino, la commune fraternelle de ses rêves. Plusieurs adeptes ont répondu à son appel et remis leur avoir entre ses

mains pour les besoins de tous les frères. Il s'est trouvé dans le nombre un fripon, qui a commencé à faire des dupes à son profit parmi les paysans; ceux-ci l'ont dénoncé à la justice, on a ouvert une enquête, et la communauté naissante s'est dissoute à la suite de cet incident. Sutaïef s'est consolé en relisant à ses disciples l'histoire d'Ananias et de Saphira. Il ne perd pas l'espoir de recommencer la tentative sur une plus grande échelle et dans de meilleures conditions, à Chévélino ou ailleurs. Le pauvre homme veut essayer de la réalité pratique, qui ne lui réussit guère. C'est le tort des politiques et des apôtres : ils ont un beau rêve qui fait la joie de leur cœur; ils demandent tous pour lui l'épreuve de la vie, qui leur rend un monstre mutilé ou mort. En attendant, notre sectaire, ne voyant que péché dans toutes les professions, s'est fait gardien des troupeaux du village; on les lui confie volontiers, chacun fait fond sur son honnêteté; ceux même qui blâment son hétérodoxie ont à son endroit le respect inné du peuple russe pour l'illuminé, « l'homme de Dieu. » Quand on interroge ce petit monde paysan sur le compte du novateur, on y trouve trois ou quatre dispositions diverses, celles même que toute société humaine a toujours manifestées en présence d'apparitions de cette nature. Une petite minorité se rallie franchement à la doctrine; la majorité raille le téméraire de vouloir être plus sage que tout le monde; quelques-uns lui demandent un miracle pour prouver sa mission; les vieux croyans s'étonnent de ce que son blé pousse alors qu'il ne porte pas de croix au cou; les plus simples, écoutant le son pieux de ses paroles sans pouvoir pénétrer ses idées, le considèrent comme un saint. — Un saint! il l'eût été trois siècles plus tôt. Certaines familles d'âmes changent perpétuellement de nom avec les évolutions des idées générales. Prenez ce même paysan, embrasé de piété, dévoré de scrupules, retirez-lui sa Bible et les idées ambiantes, reportez-le à l'époque des Ivans; vous le trouverez dans un ermitage ou dans un cloître, nourrissant son âme des alimens d'alors; même s'il eût pensé hardiment, on n'eût guère contrôlé ses doctrines dans la Russie du xvi^e siècle; on n'eût vu que les vertus de l'ascète, le zèle de « l'homme de Dieu; » la voix du peuple l'eût béatifié et son image, appendue sous quelque lampe, recevrait l'encens des diacres au lieu de leurs anathèmes. L'homme flotte à la dérive du temps, comme la branche morte au courant du fleuve, jouet du premier accident qui fixera sa destinée; si les sables et les frènes l'avaient arrêtée là-haut, on l'eût recueillie peut-être pour planter une croix au carrefour voisin; un hasard de brise la pousse plus bas, des marinières la trouveront bonne pour tailler une vergue à leur voile.

Les premiers adeptes de Sutaïef ont été les membres de sa

famille. Là, du moins, l'apôtre ne rencontre nulle opposition. Sa femme, ses fils, ses belles-filles sont aveuglément dévoués à « la foi nouvelle. » Suivant la coutume des paysans russes, tout ce monde vit patriarcalement entassé dans la même maison; une humble isba, pareille aux autres, avec cette seule différence que des évangiles remplacent les images de sainteté sur la planche aux icones. Partout un air de propreté et de décence assez rare, même dans les demeures plus aisées. La conduite de chacun des membres de la famille est irréprochable; ils donnent l'exemple de l'union chrétienne et des mœurs les plus pures. Quand M. Prougavine fut introduit dans cet intérieur, le père était seul avec ses belles-filles, sa fille « non mariée » et ses petits-enfants « non baptisés. » Son gendre et ses fils avaient été reprendre à Saint-Petersbourg leur métier de tailleurs de pierres. Ils ont fait parvenir à Sutaïef des journaux qui parlaient de lui, avec des commentaires que le bonhomme avoue ne pas comprendre. Ils lui envoient également des brochures et des sermons de M. Pachkof (1) avec leurs impressions sur l'enseignement piétiste. Sutaïef s'élève vigoureusement contre la doctrine des prédicants de Pétersbourg; ils mettent le salut dans la foi; c'est dans les œuvres qu'il faut le chercher, dans « l'orga-

(1) M. Pachkof est un Russe très haut placé par sa naissance et sa grande fortune, qui s'est retiré de la vie mondaine pour se consacrer aux intérêts spirituels du peuple. De concert avec un de ces missionnaires laïques qui ne sont pas rares en Angleterre, lord Redstocke, il a institué dans son hôtel, à Pétersbourg, des conférences religieuses; à certains jours, les gens du plus bas peuple emplissent ses salons; M. Pachkof lui-même ou quelque autre prédicant laïque leur enseigne : « comment on doit chercher Christ. » Ces messieurs vont eux-mêmes dans les ateliers, dans les lieux de réunions populaires, prêcher la bonne parole. Ils font traduire en russe, par dizaines de mille, ces petites brochures piétistes si en faveur chez nos voisins d'outre-Manche, et les répandent gratuitement dans tout l'empire, avec des bibles et des homélies. Au cours de ses études sur les sectes, M. Prougavine a trouvé ces brochures dans les villages les plus reculés de Russie, au Caucase, à l'Oural, en Sibérie. Le nom de M. Pachkof a conquis ainsi une incroyable popularité dans tous les milieux où l'on s'occupe de recherches religieuses; aucun sectaire ne passe à Pétersbourg sans aller le voir, sûr de trouver là des livres d'édification et au besoin des secours pécuniaires. Dès que M. Prougavine arriva à Chévelino, quelques paysans dirent : « Ce doit être le général Pachkof. » Des milliers de gens du peuple ont déjà passé par l'enseignement pachkovien, ou redstokiste, comme on dit plus communément. Cet enseignement garde un caractère évangélique assez vague, la forme et l'esprit des prédications anglicanes, sans aucun dogmatisme particulier. Un trait bien russe, c'est qu'il n'y a pas de scission apparente entre ce groupe religieux et l'église orthodoxe; on témoigne à celle-ci une déférence polie, on suit au besoin ses observances, on ne touche pas à ses dogmes; en réalité, on modifie radicalement son esprit, on substitue à la vieille liturgie nationale des formes de prières et un fonds de pensées purement anglicanes. Le prosélytisme biblique de l'Angleterre, s'attaquant à ce coin du monde russe, aboutit à un compromis très curieux, très respectable d'ailleurs, car ces gens de bien pratiquent la plus large charité sous toutes ses formes.

nisation de la vie commune. » Décidément le champ de la pensée humaine est bien étroit et l'on y tourne sur soi-même. Qui s'attendait à la retrouver ici, reprise entre un seigneur et un moujik russes, cette vieille dispute de la foi et des œuvres qui a divisé le moyen âge, la réforme, et fait couler tant d'encre savante dans le monde théologique? — M. Prougavine a tenu à bien éclaircir les rapports des sutaïévites avec M. Pachkof; il a constaté que le sectaire n'avait pas eu connaissance de ce mouvement d'idées durant son séjour à Saint-Pétersbourg et qu'on ne pouvait chercher là l'origine de son évolution religieuse. De même pour les stundistes; Sutaïef n'en a entendu parler que tout récemment: « Il y a beaucoup de bon dans leur doctrine, ils se rapprochent de nous. » En dehors de sa famille, le novateur a trouvé des adhérens dans les villages voisins. Il y a eu un fort beau cas de conversion, qui ferait honneur aux sectes les mieux posées: c'est un des soldats de l'escorte qui convoyait le fils de Sutaïef au lieu de son internement; cet homme a été tellement touché par les discours du réfractaire qu'aussitôt après avoir reçu son congé, il est venu trouver le père pour lui demander à être reçu dans la communauté, offrant tout son bien et le concours de tous ses proches. Néanmoins M. Prougavine estime fort exagéré le chiffre officiel de mille adeptes qu'on lui avait fourni à Tver; c'est par dizaines tout au plus qu'il faut compter les partisans décidés, ceux qui suivent jusqu'au bout l'initiateur, abandonnent l'église et sont prêts à entrer dans la commune fraternelle. Les évaluations sont fort difficiles; peut-être plus d'un fait-il comme ce timide qui racontait à notre auteur son accord tacite avec le prêtre; il ne participe plus aux sacrements, mais il verse la petite somme exigible pour l'accomplissement de ses devoirs; on continue à le porter sur les listes comme orthodoxe pratiquant. Il est encore plus difficile de supputer le nombre, assurément très grand, de ceux qui sont à divers degrés sympathiques aux doctrines de Sutaïef, qui penchent vers elles sans y tomber, retenus par l'habitude, la crainte des tracasseries et des persécutions. Tout le monde n'a pas la vocation du martyr, ce signe du vrai sectaire; Sutaïef l'a reçue du ciel. La nécessité d'une propagande infatigable a fait l'objet de ses derniers entretiens avec son visiteur; comme M. Prougavine l'exhortait à la prudence, lui rappelant ses nombreux démêlés avec la justice et les poursuites du chef d'hérésie encore pendantes, l'apôtre s'est écrié superbement: « Il est dit dans l'évangile: — Allez et prêchez, on vous persécutera, on vous trainera en justice. — Je ne crains pas le jugement. De quoi aurais-je peur? On me jettera en prison? on me déportera? Je trouverai partout des hommes à qui parler de la vérité. Ici ou là, au Caucase ou plus loin, qu'importe? Dieu est partout. Je ne crains pas ceux qui tour-

mentent le corps, je ne crains que la perte de mon âme. Si l'on me disait : — On va t'enterrer vivant, — je ne tremblerais pas. Qu'on me chasse,.. j'attends ;.. qu'on me prenne,.. je veux souffrir ! »

V.

D'où part ce cri passionné? Est-ce de notre siècle indifférent? N'est-ce pas plutôt du xvi^e, du xv^e siècle? Les hommes que nous venons d'entendre sont-ils nos contemporains ou ceux de Jean Huss et de Jérôme de Prague? En parcourant cette histoire russe, le lecteur a certainement cru relire une histoire du temps de la réforme; hommes, vies, sentimens, idées, paroles, tout semble emprunté à ce temps, tout nous était connu, les noms seuls sont nouveaux; sans eux, la méprise pourrait être complète. Je ne me suis pas trop avancé, je crois, en disant que ce coin du présent jetait une vive lumière sur les grands faits du passé. Il serait presque banal de rechercher les analogies; elles se présentent d'elles-mêmes à chaque esprit familier avec les études historiques. Toutefois, pour trouver ces analogies plus exactes et ne pas être entraîné à de fausses déductions, ce n'est point à la période triomphante de la réforme qu'il faut se reporter; mieux vaut reculer par-delà Luther et Calvin jusqu'aux précurseurs du xv^e siècle, aux premiers lecteurs de bibles vulgaires, lollards d'Angleterre et taborites d'Allemagne. Sutaïef et l'état social dans lequel il vit font admirablement comprendre ce qui se passa dans le peuple d'Angleterre, par exemple, quand parut la bible de Wyclef avec ce prologue : « Chaque endroit de la sainte Écriture, les clairs comme les obscurs, enseignent la douceur et la charité. C'est pourquoi celui qui pratique la douceur et la charité a la vraie intelligence et toute la perfection de la sainte Écriture; ainsi, que l'homme simple d'esprit ne s'effraie pas d'étudier le texte. »

Avançons de quelques années, passons en Bohême; ici la comparaison présente un intérêt très vif. On sait que les populations de ce pays sont de race et de langue slaves; entraînées de bonne heure dans l'orbite de la civilisation occidentale, elles fournissent d'habitude aux partisans de la théorie des races un champ d'expériences où ils veulent deviner ce que feront dans telle circonstance les Slaves d'Orient. Précisément *la Pensée russe* publiée, en regard des articles de M. Prongavine, une étude de M. Venguérof sur le mouvement hussite. L'écrivain moscovite s'empare de cette phrase du professeur Hôfler, le biographe de Jean Huss qui fait autorité en Allemagne : « Après de longues années de travail consacrées aux hus-

sites, je ne puis arriver à m'expliquer comment cette révolution s'est produite, tant elle était peu justifiée par la situation générale. » — M. Venguérof constate, en effet, qu'elle n'a été produite ni par une haine de races, ni par une oppression politique, ni par une doctrine confessionnelle; il conclut en affirmant qu'elle fut une explosion du « sentiment purement moral, » de « l'idéal de justice slave » poussé à bout par la corruption du clergé et des hautes classes, par le spectacle de la décomposition sociale qui marqua la fin du moyen âge. Jean Huss et Jérôme de Prague furent « les plus hauts représentants de l'idéalisme slave, » de la passion pour le vrai et le juste. Ils ne meurent pas, comme les autres réformateurs, victimes de la scolastique, martyrs d'une idée obstinée, d'une hérésie doctrinale; ils ne rejettent rien du catholicisme en principe; ils veulent la réforme des mœurs, « la vérité et la justice; » ils le disent et ils meurent en le répétant. La révolution soulevée par eux est donc une protestation de la conscience populaire, au nom de l'évangile, contre le mensonge de l'église et du siècle (1). — Quand un écrivain slavophile est sur ce terrain, il va longtemps et ne compte pas les pages: je prie de croire que j'en résume un bon nombre dans les lignes qui précèdent. Faisons nos réserves. Il ne faut pas abuser de cette théorie des races qui prête à bien des mirages; en outre, quelques publicistes russes sont sujets à une exagération qui étonne d'abord et fatigue vite l'étranger; à les entendre, la race slave est douée en propre de certaines vertus mystérieuses, si mystérieuses qu'elles échappent aux définitions précises et qu'il faut les connaître par acte de foi; non-seulement les hommes des autres races ne peuvent prétendre à ces vertus, mais ils ne peuvent même pas les comprendre, m'affirmait un jour un grand et singulier écrivain que la Russie vient de perdre. C'est là un sentiment très jeune, celui de l'enfant qui imagine son père fait d'une autre matière que le commun des hommes; c'est peut-être l'excès inséparable du patriotisme à outrance, un fier défaut, qui vaut bien des qualités criées. Je reconnais d'ailleurs qu'il est tout aussi fatigant pour un Russe ou un Anglais, d'entendre affirmer que l'Europe vient emprunter son esprit et ses vues dans les bureaux de nos journaux à bons mots.

(1) Un des traits les plus caractéristiques de la flexibilité de l'esprit russe, c'est la situation de saint *in partibus* faite à Jean Huss par des historiens très conservateurs. On le réclame comme le premier champion de l'idée slave en Occident, cela suffit. L'an dernier, alors que les attaques de la presse allemande donnaient de l'humeur, quelques slavophiles, tenant de très près aux hautes sphères religieuses, proposèrent de célébrer par une fête nationale l'anniversaire de sa mort. « Le bûcher de Huss flambe encore, » s'écriait M. Aksakof. Nul ne se fut étonné en Russie de voir faire une apothéose officielle au grand révolutionnaire du xv^e siècle.

Grâce au ciel, nulle famille humaine n'a été avantagée ni déshéritée de son patrimoine, l'idéal de vérité et de justice; il est dans tous les cœurs; seulement il est vrai que l'homme du Nord, dans les rêveries moroses de sa misère, le couve plus âprement; il est vrai que, dans les couches populaires des pays slaves, moins usées par les compromis de la civilisation, il se rencontre un plus grand nombre de natures jeunes, ardentes et tenaces, qui souffrent impatiemment les retards du progrès et se précipitent vers leur vision malgré tous les obstacles. Parties d'une idée évidemment juste, soutenues par leur foi religieuse qui la sanctionne, ces natures ne reculeront devant aucune violence pour réaliser l'absolu de l'idée dans un monde où nul absolu n'est réalisable. Pour instituer le règne de justice et de charité, elles iront aux derniers excès de l'injustice et de la barbarie. On s'est beaucoup moqué de Robespierre et de Saint-Just qui, voulant faire le bonheur de tous les hommes, commençaient par les décapiter successivement; l'un des deux, au moins, était sincère; ils suivaient la logique naturelle, fatale, de tout vrai croyant. C'est ce que firent les hussites; plus impatients que leurs voisins d'Allemagne, des Flandres et d'Angleterre, ils partirent un siècle plus tôt derrière l'idée naissante de la réforme; ils ne purent lire la bible sans en appliquer aussitôt la lettre à une société qui lui donnait des démentis. Pour rendre leur pays meilleur, ils le mirent à feu et à sang. C'est ce que ferait peut-être plus d'un Russe avec la conviction naïve qu'il exécute les volontés de l'Éternel. Le 30 mai 1416, à Constance, quand Jérôme de Prague, lié sur le bûcher, eut dit lui-même au bourreau d'allumer la paille, des langues de flamme s'élançèrent et vinrent lécher les lèvres du condamné; comme ces lèvres disparaissaient dans la fumée, il en sortit ce dernier cri : « J'ai ardemment aimé la vérité! » Lorsqu'ils s'obstinent à cet amour, ils sont tous comme Jérôme, ces furieux de l'idéal.

Certes, le bon Sutaïef compte parmi les pacifiques, les humbles de cœur; il a horreur des moyens violens; il critique tout, mais il se soumet; pourvu qu'on le laisse controverser avec ses textes, il respecte qui le condamne et espère mieux convaincre une autre fois. Ne vous y fiez pas pourtant; si Sutaïef voyait à portée de sa main la réalisation de ses espérances, s'il ne s'agissait que de supprimer un petit obstacle et puis encore un petit après, — c'est toujours ainsi que les obstacles apparaissent au réformateur, tout proches et un par un, comme les plis de montagne dans une ascension, — si l'assentiment d'une foule l'encourageait, je ne répondrais pas que l'apôtre de l'amour ne fût bien vite conduit à faire sauter des villes. Les patriotes russes vantent volontiers la charité touchante,

la bonté enfantine de leurs paysans; en effet, je ne connais pas de peuple plus doux; en un an, dans une vaste province, il se commet moins de crimes contre les particuliers qu'en un mois dans un quartier de Paris; même quand le moujik est ivre, et Dieu sait si c'est fréquent! presque jamais de rixes. D'autre part, l'histoire de ce peuple si doux enregistre jusqu'aux jours présents les crimes publics les plus tragiques; et le lecteur d'Occident, qui s'indigne au récit des vengeances exercées contre les malheureux juifs par ces mêmes paysans, les traite de barbares; il a raison, et les patriotes russes n'ont pas tort. Il n'y a pas de contradiction dans ces deux aspects. Chez tous les primitifs l'impulsion d'une seconde jette l'homme d'un extrême à l'autre; la loi des réactions fait que le plus flegmatique d'habitude sera le plus colère à son heure. Le paysan russe est, suivant son expression populaire, « une âme d'or » prise dans des organes brutaux; terrible sera la minute où, sous le poids d'une idée fixe, d'une souffrance, « l'âme d'or » étouffée lâchera la bête en liberté.

Sutaïef est-il une exception dans son milieu? Je renvoie ceux qui soulèveraient cette objection au curieux petit livre de M. Yousof sur les dissidens (1). Ils y verront que, sur tous les points du territoire russe, on constate des manifestations identiques à celle qui vient de nous occuper. C'est Bondaref, le paysan de Saratof, de la secte des *autobaptistes*: celui-là a écrit un opuscule, *le Véritable chemin du salut*, où la doctrine est, à peu de chose près, celle de Sutaïef; c'est Gabriel Zimine, le cosaque du Don, qui a fondé la secte des *non-prians*, et enseigné que le chrétien n'a nul besoin d'une église, mais uniquement de l'évangile, de la prière mentale et de la recherche de la perfection; c'est Yakovlef, qui prêchait à Kostroma la vie spirituelle et la communauté des biens. Je cite au hasard, dans le nombre. Tous ces apôtres populaires parlent à leurs adeptes d'un pays idéal, Biélovody, la terre des Eaux-Blanches, qui existe quelque part en Asie; dans cette île d'Utopie des sectaires russes, il n'y a ni vol ni injustice, pas d'impôts, pas de fonctionnaires. — Suivant M. Yousof, le *raskol* ne fut à l'origine que la forme d'opposition naturelle au peuple russe, une protestation de l'esprit démocratique et de la vieille indépendance contre la conception gouvernementale tartare, puis allemande, des tsars Alexis et Pierre I^{er}; le schisme reçut son organisation dogmatique du bas clergé, soulevé contre les tentatives du patriarche Nicon pour le hiérarchiser plus fortement. Depuis « le *raskol* est devenu chez nous la seule issue pour tous ceux qui ont soif de vie spirituelle, il se

(1) J. Yousof, *Rousskie dissidenti*, Saint-Petersbourg, 1881.

recrute parmi les élémens les plus énergiques, les esprits les plus vifs de notre pays. » — M. Yousof affirme qu'aujourd'hui le raskol tend de plus en plus à sortir de son cadre dogmatique et de sa tradition immobilisée pour se confondre avec le mouvement rationaliste des sectes nouvelles. Voici sa conclusion sur l'état actuel du vieux schisme : « La partie avancée professe le rationalisme religieux, et le reste est dans le chemin qui y conduit... grâce aux *bezpoportzi*, — sans-prêtres, — le rationalisme s'étend rapidement sur la terre russe. » Or les *bezpoportzi*, avec leurs nuances innombrables, forment le gros de l'armée du raskol ; on en compterait jusqu'à huit millions. Si cette assertion de M. Yousof est exacte, il ne resterait que peu de refuges à cet esprit byzantin dont je parlais en commençant et qui inspira d'abord les hérésiarques russes. Quoi qu'il en soit de cette évolution des schismatiques, séparés depuis deux siècles de l'église orthodoxe, vers les idées et les sectes évangéliques, il est certain que ces sectes bénéficient presque exclusivement des déserteurs actuels de l'orthodoxie ; je suis en mesure d'établir qu'en ce moment, dans la province de Kharkof, la propagande des stundistes fait de nombreux adeptes. En ces matières, il est téméraire de se fier aux chiffres que chacun avance ; la statistique n'est qu'une arme aux mains des partis. Un seul document officiel, qui date de trente ans, nous donne une base sérieuse ; c'est le rapport du comte Pérovski, ministre de l'intérieur en 1850, à l'empereur Nicolas, après l'enquête de Liprandi : le ministre estimait à neuf millions le nombre des raskolniks et dissidens de toute catégorie. Depuis lors, avec l'accroissement normal de la population et la propagande, tous les auteurs acceptent comme un minimum pour ces dernières années le chiffre de douze millions de dissidens. Champions ou adversaires de l'orthodoxie, tous les Russes, si divisés qu'ils puissent être sur la valeur des doctrines, sont unanimes à constater avec M. Yousof que cette sélection s'opère sur les élémens les plus robustes et les plus développés de leur peuple.

De ces faits, quelques personnes seront peut-être tentées de conclure que la Russie est à la veille d'une réformation religieuse ; ce serait aller bien vite en besogne et se méprendre, à mon sens. Nous ne voyons ici rien de semblable à l'explosion irrésistible, ordonnée, dirigée par de puissans esprits, qui souleva les âmes au xvi^e siècle. Nous assistons aux inquiétés, aux tâtonnemens, au réveil inconscient de l'esprit critique et à la révolte du sens religieux qui marquèrent dans le nord de l'Europe les premières années du xv^e siècle. Le paysan de Tver qui nous a servi de type d'étude est un isolé, un impuissant : que ses disciples l'enterrent nuitamment sous le plancher ou qu'il aille chercher le sommeil orthodoxe

sous les bouleaux du cimetière, il a fait vraisemblablement toute sa tâche et tout son petit bruit. Dans les profondeurs des « terres vierges, » dans les forêts du Nord et les steppes du Sud, il y a des milliers de paysans amenés par des causes identiques à l'état de conscience constaté chez Sutaïef. On en découvre quelques-uns, on en ignore certainement beaucoup. Mais ces âmes d'avant-garde ne se sont pas concertées; nul lien ne les rattache : le mouvement se produit au-dessous des classes instruites; il ne peut donner actuellement ni une doctrine viable ni un cadre général. Enfin ce peuple du xv^e siècle est juxtaposé à des classes dirigeantes, à un gouvernement du xix^e siècle; il trouve dans celles-là l'indifférence, dans celui-ci une tolérance relative; les novateurs peuvent subir des tracasseries, ils n'ont à redouter ni persécutions violentes ni bûchers : or ce sont les persécutions et les bûchers qui font mûrir les crises religieuses. Voilà pour le présent.

Il est des téméraires qui veulent toujours voir plus loin dans le futur : ne refusons pas de les suivre, le regard perdu par-delà les horizons de demain. Nous avons recueilli des indices considérables; le peuple russe a soif de consolations spirituelles et les cherche volontiers dans l'interprétation personnelle de l'évangile; le principe du libre examen ne l'effraie nullement; il a le goût de la découverte et de la dialectique. M. Mackenzie-Wallace, dans son excellent livre, nous raconte comment, chez les *molokanes* de la steppe, des paysans argumentaient sur l'Écriture avec l'aplomb d'un docteur en droit canon. Un juge en qui j'ai toute confiance me disait naguère avoir lu quelques pages de la Bible à une vieille femme illettrée qui entendait pour la première fois cette lecture; elle marqua une vive curiosité, voulut approfondir le sens et poussa les questions les plus embarrassantes pour le lecteur. On a cru jusqu'ici qu'en matière de religion les Slaves étaient des méridionaux, uniquement sensibles, comme les populations latines, aux pompes extérieures, aux liturgies mystérieuses et minutieuses. Ce n'était là peut-être que la phase enfantine de leur développement si retardé. La race slave n'a pas dit encore son grand mot dans l'histoire, et le grand mot que dit une race est toujours un mot religieux.

Qui sait si ce peuple, dernier venu sur la scène intellectuelle, n'est pas destiné à élargir encore le puissant édifice du christianisme? Des gens d'esprit ont décidé que cet édifice croulait et devait mourir de sa belle mort : l'humanité décide contre eux que la terre, tant qu'elle tournera dans la souffrance comme dans sa triste atmosphère, aura besoin d'une religion pour consoler les misérables. D'autre part, l'histoire nous force à reconnaître que cette religion subit, à de longs intervalles, des réno-

ventions extérieures qui l'assouplissent aux besoins présents des sociétés. Depuis dix-huit cents ans, l'évangile a suffi à ces exigences sans cesse renaissantes ; en creusant plus avant le merveilleux livre, l'homme y trouve l'aliment voulu pour sa faim nouvelle. M. Réville a dit excellemment : « L'esprit du christianisme est la recherche inquiète du meilleur. » Aujourd'hui beaucoup d'âmes croient que la crise de la conscience moderne doit se résoudre par une de ces rénovations. Plus grand encore est le nombre des intelligences tendues vers la recherche du mieux social ; c'est dans cette direction que la mine évangélique est la plus riche, la moins fouillée ; là se cache peut-être la formule religieuse et sociale que tant de cœurs sollicitent. Oh ! je sais bien que, depuis 1848, cette idée est entachée de défaveur et surtout de ridicule. Avant de rire, j'ai coutume de regarder toujours en arrière et de me représenter comment nos aïeux auraient ri des idées les mieux établies pour nous. Prenez, par exemple, un sujet de Philippe II d'Espagne, de Marie d'Angleterre ou de Charles IX de France ; tout à coup, ce voyant se met à prédire l'émancipation absolue de la conscience, la faculté pour chacun d'adorer Dieu suivant ses propres lumières, la liberté de décider publiquement sur toutes les matières, l'égalité civile et politique, la surveillance du pouvoir par tous les intéressés. Certes, tous ses contemporains eussent traité de fou ce visionnaire s'il eût ainsi prédit les conséquences des nouvelles découvertes qu'on faisait à cette heure dans l'évangile ; pourtant il eût simplement annoncé l'état dans lequel nous vivons, les progrès qui devaient sortir, après deux siècles de travail latent, de la grande secousse imprimée aux âmes autour de lui. — Ainsi, lors de la première renaissance religieuse, l'interprétation libérale de l'évangile a préparé la transformation civile et politique à peu près accomplie aujourd'hui dans le monde chrétien ; pourquoi ne pas espérer qu'à la prochaine étape, le sens social du livre nous sera révélé et que, de cette nouvelle évolution religieuse, l'histoire saura tirer encore, avec sa lenteur et sa sagesse accoutumées, un moule social approprié aux besoins des hommes, aussi supérieur à l'ancien que notre vie civile est supérieure à celle du moyen âge ? Si cette seconde réforme s'accomplit, d'abord dans les âmes, puis dans les faits, il faudra reconnaître que le gouvernement supérieur du monde depuis l'institution du christianisme est une chose miséricordieuse et admirable.

Revenons au peuple russe ; rien ne lui interdit de penser qu'il est appelé à jouer un grand rôle dans ces transformations de l'avenir. Le tour d'esprit de ce peuple le prédispose à suivre cette voie ; il est foncièrement pieux, il ne craint pas les expériences

effrayantes; sa pensée toute neuve n'est pas arrêtée par le réseau de vieilles idées qui emprisonne la nôtre; à la fois mystique et pratique, il est surtout enclin à confondre la vérité religieuse et la justice sociale; les langues trahissent les secrets des cerveaux : le russe n'a qu'un mot, nous l'avons vu, pour ces deux catégories de son idéal. Qu'on étudie la conscience obscure du paysan Sutaïef ou la littérature dont se nourrissent les classes moyennes, qu'on interroge les hommes de chair et d'os ou les héros fictifs de l'imagination, on retrouve partout cette vision d'un monde plus fraternel et plus juste, réformé par la foi religieuse, par l'évangile. Le mouvement dit *nihiliste*, avec ses déclamations athées, n'est qu'une exagération malade, accidentelle, l'extrémité où verse un petit nombre de désespérés, ce qu'est l'ascétisme à une religion bien ordonnée. Les grandes masses populaires, quand elles s'éveilleront, ne procéderont pas ainsi par négations désolantes, pourvu qu'elles trouvent au-dessus d'elles les lumières et le bon vouloir des classes savantes. Fasse le ciel qu'elles ne s'émeuvent pas trop tôt ! Aujourd'hui un mouvement religieux et social, purement paysan, ne pourrait aboutir qu'à une jacquerie, à une guerre de hussites, laquelle n'a rien fondé : « l'organisation de la vie commune par l'amour » se réduirait à des destructions et des spoliations de Vandales; ce n'est pas avec le rêve incohérent d'un Sutaïef qu'on réforme le monde. Mais il faut un peu, beaucoup peut-être de ce rêve pour le réformer. Sans la règle froide et prudente de la science, ce rêve du cœur du peuple ne peut rien que le mal; la science est en haut dans le cerveau du corps social; elle aussi est stérile, si elle ne s'incline pas pour écouter le cœur : quelqu'un a dit que les grandes pensées viennent de lui. Ce serait une grande pensée celle qui appliquerait toutes les forces du sentiment religieux à la solution terrestre du problème de la justice.

C'est la recherche du grand œuvre, diront les sceptiques. Je le veux bien, la comparaison est instructive. Durant des siècles, les alchimistes ont pâli sur leurs creusets; le vulgaire croyait, les gens sensés riaient; un jour, dans ces creusets, la chimie est née; elle a changé le gouvernement du monde physique. Comme le moyen âge, les temps modernes ont leur grand œuvre : jusqu'ici les alchimistes ont seuls cherché; qui oserait affirmer qu'il ne viendra jamais un chimiste indiquant la vraie méthode et faisant la lumière? Pourquoi désespérer d'une entreprise, parce qu'elle n'a été abordée le plus souvent que par trois sortes d'impuissans, les ignorans, les fous et les haineux? Cette entreprise, la révolution française l'a tentée; partie d'un esprit de négation ou tout au moins d'un idéal purement humain, faussée dans son principe par une philosophie

étroite, par les théories absurdes du *Contrat social*, elle a erré en cherchant à améliorer le sort du peuple sans le maintenir par une discipline morale; elle a semé plus de haine que d'amour, trop parlé aux hommes de leurs droits, pas assez de leurs devoirs. Aujourd'hui la savante Allemagne semble vouloir reprendre le problème avec ses données exactes; un homme génial, comme ils disent, l'esprit le plus pratique de notre temps, n'a pas dédaigné de mettre la main au grand magistère; ceux mêmes qu'il a le plus cruellement blessés l'applaudiraient s'il réussissait dans sa noble tâche. Mais l'Allemagne est prise comme nous dans les chaînes de fer d'une longue histoire, retenue par la métaphysique et les constructions du passé; elle est timide, comme tous les spéculatifs, on peut douter qu'elle mène à bonne fin l'entreprise. Plus impétueux et plus libres d'entraves, les Slaves se trouveront peut-être un jour dans des conditions meilleures: ayant la foi des vieux âges et la science des nouveaux, de grands espaces vierges dans leurs âmes comme sur leurs terres. Nul n'a vécu chez eux sans y sentir le souffle d'une puissante espérance; qu'il soit permis aux croyans du progrès de la partager. — Que de songes! diront encore les sceptiques. Des songes faits par tant de gens contiennent souvent une part de vérité, et, en Russie du moins, ils hantent beaucoup d'âmes à ma connaissance. Ceux que ces songes troubleraient dans leur repos n'ont guère à s'inquiéter; l'heure de la réalisation n'est pas proche, si l'on compte d'après la marche accoutumée des événemens historiques; il est vrai que, pour toutes choses, les modernes ont raccourci le temps, et que l'histoire, qui autorise les prévisions, ne permet pas les calculs exacts. L'astronome est plus heureux que l'historien; celui-là dit: Telle révolution du ciel reviendra à telle date; celui-ci ne peut que dire: Telle révolution de l'humanité se reproduira dans des circonstances données. Un jour, je me trouvais en mer sur un bateau turc, dans des parages de l'Archipel fort accidentés et de fond très inégal; on cherchait un ancrage: du gaillard d'avant, des matelots jetaient la sonde et criaient à chaque minute des chiffres différens; le capitaine ordonna de mouiller. Je m'approchai pour lui demander par combien de brasses nous étions; l'Oriental leva les yeux au ciel avec son gèste accoutumé et me répondit: « Dieu le sait! » Jetons la sonde dans l'avenir pour nous donner à nous-mêmes l'illusion que nous gouvernons nos navires: il faudra toujours nous résigner à répondre comme ce capitaine.

LES

BIENS D'ORLÉANS

ET

LA LOI DE DÉCEMBRE 1872

Le 8 décembre 1871, un projet de loi ayant pour objet de rapporter les décrets du 22 janvier 1852, relatifs aux biens de la famille d'Orléans, fut présenté à l'assemblée nationale par M. Thiers, président de la république française, par M. Dufaure, ministre de la justice et par M. Pouyer-Quertier, ministre des finances. Il proposait la restitution aux héritiers du roi Louis-Philippe des biens meubles et immeubles saisis par l'état en vertu de ces décrets, et non aliénés. Après avoir été examiné par une commission de quinze membres qui s'en approprièrent toutes les dispositions essentielles, il fut discuté le 22 novembre 1872, et l'assemblée, en seconde délibération, par 614 voix, c'est-à-dire à l'unanimité des votans, en adopta l'article premier, ainsi conçu : « Les décrets du 22 janvier 1852, concernant les biens de la famille d'Orléans, sont et demeurent abrogés. » Les autres articles furent votés par assis et levé, sans débat, à la troisième comme à la seconde délibération.

Dix ans se sont écoulés depuis que ce vote unanime a permis aux princes d'Orléans de reprendre possession d'une partie des biens qui leur avaient été ravis. Beaucoup d'événemens se sont accomplis depuis cette époque et, quoique l'étiquette du gouvernement n'ait

pas été changée, le régime politique issu de nos derniers revers a subi de nombreuses transformations. L'assemblée de 1871 a disparu après avoir organisé les institutions républicaines. Ses actes appartiennent désormais à l'histoire, et, si la réaction que l'ensemble de son œuvre législative avait provoquée dans notre société démocratique ne s'est pas tout à fait amortie, on juge du moins cette œuvre avec plus de calme : la période des polémiques est close. Le moment est peut-être venu d'apprécier, parmi ces lois, la loi du 21 décembre 1872 qui abrogeait les décrets du 22 janvier 1852. Rien ne nous trouble, à coup sûr, au moment où nous entreprenons cette étude, et rien ne saurait troubler, parmi nos lecteurs, ceux qu'offusque le plus l'image de l'ancienne monarchie française. Il s'agit sans doute d'une branche de cette dynastie qui remplaça en 987 la dynastie carlovingienne et des héritiers directs d'un prince qui a gouverné notre pays de 1830 à 1848 ; mais nous n'avons à juger en ce moment ni cette dynastie ni ce règne. Notre tâche est beaucoup plus modeste. Le gouvernement de la république devait-il, ainsi qu'il l'a pensé, rendre aux princes d'Orléans une partie des biens que les décrets de 1852 leur avaient enlevés ? Les princes d'Orléans devaient-ils accepter cette restitution partielle ? Telles sont les questions que nous allons examiner.

I.

Le 7 août 1830, la chambre des pairs et la chambre des députés, après avoir modifié ou supprimé plusieurs articles de la charte, déclarèrent, « moyennant l'acceptation de ces dispositions et propositions, » que « l'intérêt universel et pressant du peuple français appelait au trône S. A. R. Louis-Philippe d'Orléans, duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume. » En conséquence, S. A. R. Louis-Philippe d'Orléans, duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume, était « invité à accepter et à jurer l'observation de la charte constitutionnelle et des modifications indiquées et, *après l'avoir fait devant les chambres assemblées*, à prendre le titre de roi des Français. » Les deux chambres s'assemblèrent en effet le surlendemain 9 août, et le procès-verbal de leur séance débute en ces termes : « L'an mil huit cent trente, le neuf août, MM. les pairs et MM. les députés étant réunis au palais de la chambre des députés sur la convocation de M^{sr} Louis-Philippe d'Orléans, lieutenant-général du royaume, son Altesse Royale est entrée, etc. Son Altesse Royale ayant pris séance, Monseigneur a dit aux pairs et aux députés : « Messieurs, asseyez-vous. » S'adressant ensuite à M. le président de la

chambre des députés. Monseigneur lui a dit : « Monsieur le président de la chambre des députés, veuillez lire la déclaration de la chambre. » Les mêmes paroles sont ensuite adressées au président de la chambre des pairs, et le procès-verbal reprend : « Alors Monseigneur a lu son acceptation ainsi conçue : Messieurs les pairs et Messieurs les députés, j'ai lu avec une grande attention la déclaration de la chambre des députés et l'acte d'adhésion de la chambre des pairs. J'en ai pesé et médité toutes les expressions. J'accepte sans restriction ni réserve les clauses et engagements que renferme cette déclaration, et le titre de roi des Français qu'elle me confère, et je suis prêt à en jurer l'observation. Son Altesse Royale s'est ensuite levée, et, la tête découverte, a prêté le serment dont la teneur suit. *Serment* : En présence de Dieu, je jure d'observer fidèlement la charte constitutionnelle, avec les modifications exprimées dans la déclaration : de ne gouverner que par les lois et selon les lois ; de faire rendre bonne et exacte justice à chacun selon son droit, et d'agir en toutes choses dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français. M. le commissaire provisoire au département de la justice a ensuite présenté la plume à Son Altesse Royale, qui a signé le présent en trois originaux... *Sa Majesté Louis-Philippe I^{er}, roi des Français*, s'est alors placée sur le trône. »

Ainsi, jusqu'à la prestation de serment, Louis-Philippe n'est pas encore devenu roi des Français. C'est au lieutenant-général qu'a été portée, le 7 août, la déclaration des deux chambres : il en examine pendant deux jours les diverses clauses et en médite toutes les expressions : il peut encore répudier les engagements qu'elle renferme. C'est en qualité de lieutenant-général qu'il convoque les chambres et qu'il assiste le 9 août au début de la séance. Tant qu'il n'a pas accepté l'offre des pouvoirs publics et juré d'observer la charte, le contrat n'est pas formé, le trône est encore vacant.

Or, par acte authentique du 7 août 1830, Louis-Philippe avait fait donation à ses enfans, en exceptant toutefois son fils aîné, de la nue propriété des biens qui lui étaient advenus : 1^o de la succession de sa mère ; 2^o de la succession bénéficiaire de son père ; 3^o d'acquisitions faites de 1814 à 1830. Il ne pouvait comprendre et n'avait pas compris dans cette donation les biens composant l'ancien apanage d'Orléans, qui lui avaient été restitués en 1814, mais qui, d'après les titres constitutifs de cet apanage, étaient soumis à un droit de retour éventuel au profit de l'état et sont effectivement rentrés, des 1832, dans le domaine national. Au surplus, quoique la loi du 4 mars 1832 eût formellement réuni ces biens à la dotation immobilière de la liste civile en rappelant que « l'apanage d'Orléans, constitué par les édits de 1661, 1672 et 1692,

avait, par l'avènement du roi, fait retour à l'état, » la commission nommée par l'assemblée nationale tint à s'assurer elle-même que la donation du 7 août avait porté seulement sur des biens disponibles et ne comprenait aucune partie de la fortune apanagère : « Votre commission, lit-on dans le rapport de M. Robert de Massy, n'en a pas moins fait des recherches pour constater l'origine de ces mêmes biens; ses investigations lui ont démontré qu'ils étaient tous patrimoniaux (1. »

L'origine des biens donnés le 7 août 1830 étant ainsi hors de toute contestation, le second décret du 22 janvier 1852, pour les incorporer au domaine national, eut recours à l'argumentation suivante : « Le président de la république, considérant que, sans vouloir porter atteinte au droit de propriété dans la personne des princes de la famille d'Orléans, le président de la république ne justifierait pas la confiance du peuple français s'il permettait que des biens

(1. Dans la séance du 23 novembre 1872, M. Pascal Duprat, examinant l'origine des biens que Louis-Philippe avait recueillis dans la succession de sa mère, la duchesse de Penthièvre, s'exprima en ces termes : « D'où provenaient ces biens, en très grande partie? Des apanages qui avaient été constitués, malgré nos lois fondamentales, par Louis XIV au profit d'enfants adultérins. Ces biens passèrent entre les mains du duc de Penthièvre. Mais, à la mort du duc de Penthièvre, en 1793, ils ne pouvaient pas passer dans les mains de sa fille : c'était contraire à toutes les lois... Ainsi donc, de ce côté, l'état peut et doit opposer de nombreuses réclamations aux prétentions de la famille d'Orléans... » Cette erreur a été très complètement réfutée, dans la même discussion, par M. Bocher : « La presque totalité de la fortune dont se composait la succession de la duchesse d'Orléans, mère de Louis-Philippe et fille du duc de Penthièvre, a dit le député du Calvados, provenait de l'échange de la principauté et souveraineté de Dombes, fait en 1762 avec le roi Louis XV et sur sa demande, par le comte d'Eu. Cette principauté de Dombes, cette fortune considérable venue au duc d'Orléans par sa mère, d'où provenait-elle elle-même? D'un apanage, avez-vous dit, d'une dotacion de Louis XIV, de M^{me} de Montespan! Pas un mot qui soit exact... Cette principauté de Dombes, elle fut donnée en 1681 par un acte authentique, tout le monde peut le vérifier, par Mademoiselle, la grande Mademoiselle. Elle fut donnée en 1681 non pas, encore une fois, à titre d'apanage par Louis XIV au profit de ses légittimes, non pas au détriment de l'état, non pas par préférence sur les domaines de l'état; elle fut donnée par Mademoiselle, maîtresse absolue de ses biens, pouvant en disposer comme elle le voulait, au duc du Maine, le 20 février 1681. Et Mademoiselle, de qui tenait-elle ces biens? De sa mère, Marie de Montpensier, qui était la femme de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Et de qui sa mère les avait elle reçus? De Henri de Montpensier, qui était lui-même le représentant et l'héritier de la branche de Bourbon-Montpensier. Le duc du Maine eut pour héritier son fils aîné, le prince de Dombes. Le prince de Dombes mourut sans-enfants; il laissa sa fortune à son frère, le comte d'Eu, qui fit avec Louis XV cet échange de 1762, lequel est l'origine de toute la fortune maternelle du duc d'Orléans. Le comte d'Eu mourut à son tour sans postérité; il laissa sa fortune non pas à son oncle, le comte de Toulouse, ce légittimé de M^{me} de Montespan, qui était mort avant lui, mais tout naturellement, par ordre de succession, à son plus proche parent, son cousin germain, le duc de Penthièvre, père de la duchesse d'Orléans. »

qui doivent appartenir à la nation soient soustraits au domaine de l'état; considérant que, d'après l'ancien droit public de la France,.. tous les biens qui appartenaient aux princes lors de leur avènement au trône étaient de plein droit et à l'instant même réunis au domaine de la couronne;.. considérant que cette règle fondamentale de la monarchie a été appliquée sous les règnes de Louis XVIII et de Charles X et reproduite dans la loi du 15 janvier 1825; qu'aucun acte législatif ne l'avait révoquée le 9 août 1830, lorsque Louis-Philippe a accepté la couronne; qu'ainsi, par le seul fait de cette acceptation, tous les biens qu'il possédait à cette époque sont devenus la propriété incommutable de l'état;.. qu'on exciperait vainement de ce que l'union au domaine public des biens du prince ne devait résulter que de l'acceptation de la couronne par celui ci et de ce que cette acceptation n'ayant eu lieu que le 9 août, la donation consentie le 7 du même mois avait dû produire son effet; considérant qu'à cette dernière date Louis-Philippe n'était plus une personne privée, puisque les deux chambres l'avaient déclaré roi des Français sous la seule condition de prêter serment à la charte;.. considérant que les biens compris dans la donation du 7 août, se trouvant irrévocablement incorporés au domaine de l'état, n'ont pu en être distraits par les dispositions de l'article 22 de la loi du 2 mars 1832;.. considérant, en outre, que, les droits de l'état ainsi revendiqués, il reste encore à la famille d'Orléans plus de 100 millions avec lesquels elle peut soutenir son rang à l'étranger, décrète :

Article premier. — Les biens meubles et immeubles qui sont l'objet de la donation faite le 7 août 1830 par le roi Louis-Philippe sont restitués au domaine de l'état. »

Le gouvernement de M. Thiers, en proposant l'abrogation de ce décret et la restitution à la famille d'Orléans, non pas de tous les biens qui lui avaient été enlevés, mais, parmi ceux-là, des seuls biens qui ne fussent pas encore vendus, l'assemblée de 1871, en accueillant cette proposition, manquaient-ils à leur devoir? Ils y manquaient sans nul doute si le décret de janvier 1852 avait vu clairement et bien raisonné; ils y manquaient s'ils sacrifiaient les droits légitimes du trésor public, alors obéré, à quelque entraînement irréfléchi. Il ne s'agissait pas, en ce moment, de s'associer aveuglément à la sympathie que des princes longtemps exilés avaient excitée dans plusieurs départemens, ni de leur décerner, quelle qu'eût été leur conduite pendant la guerre, un brevet de courage ou de patriotisme. Le rôle des pouvoirs publics était tracé. Le *droit* avait-il reçu du décret que nous avons cité tout à l'heure une de ces brèches terribles qu'il faut à tout prix réparer? Avait-on confisqué en 1852 ou n'avait-on pas confisqué, comme paraissait le

d'avoir croire l'auteur du décret, se défendant tout d'abord « voulu porter atteinte au droit de propriété dans la personne des princes de la famille d'Orléans? » Ah! si l'on avait confisqué, l'hésitation n'était pas permise.

Montesquieu, Voltaire, Servan, presque tous les philosophes du XVIII^e siècle ont flétri la confiscation. On la retrouvait alors à chaque page de nos codes criminels, qui l'attachaient comme peine accessoire, non-seulement à la mort naturelle, mais à toute peine capitale entraînant la mort civile, par exemple au bannissement perpétuel et aux galères perpétuelles. C'était, parmi les odieux abus de l'ancienne justice criminelle, un des plus odieux. Le législateur, après avoir frappé le coupable dans l'intérêt du corps social, le dépouillait dans l'intérêt du fisc : il ouvrait sa succession, vécut-il encore, et déshéritait totalement ou partiellement ses enfans innocens. Il punissait la famille d'un crime qu'elle n'avait pas commis et la punissait en la ruinant. Enfin, pour que cette iniquité n'eût pas de bornes, il mettait généralement en éveil, dans presque toute l'Europe, les convoitises privées : tantôt il abandonnait la proie à quelque délateur, tantôt c'était le roi lui-même qui se dessaisissait au profit d'un courtisan. Les « dons de confiscation » tiennent une grande place, chacun le sait, dans l'ancienne jurisprudence française et dans les écrits de nos vieux criminalistes. Aussi les cahiers de 1789 ne furent-ils, sur aucun autre point, plus indignés, plus impérieux et plus précis. On sait quel compte en tint la convention nationale : « La guillotine a expédié hier et aujourd'hui quarante-trois scélérats qui ont laissé à la république près de 30 millions, écrivait Maignet, en mission à Marseille, au comité de salut public. » La confiscation ne fut abolie que par la charte de 1814.

« Elle ne pourra pas être rétablie, » dit l'article 66 de cette charte. Mais il y a deux façons de rétablir la confiscation. On peut la ressusciter au grand jour en la classant de nouveau parmi les peines que le pouvoir judiciaire doit quotidiennement appliquer. A vrai dire, l'entreprise serait téméraire; elle ne pourrait être tentée que dans un moment de délire révolutionnaire et ne survivrait pas à l'accès. On peut faire aussi rentrer la confiscation par la petite porte et comme à la dérobee en mettant, par décret, la main sur un ensemble de propriétés privées. Les propriétaires réclameront, à coup sûr, et rappelleront au spoliateur que la confiscation est rayée de nos lois. Celui-ci répliquera qu'il respecte la propriété privée et que la confiscation lui fait horreur, mais ne rendra rien, et s'arrangera pour dessaisir les tribunaux de droit commun si la question leur est soumise. Cette sorte de confiscation est la plus dangereuse

de toutes, on le conçoit aisément; d'après l'ancien système, nul ne peut être dépouillé que dans les cas prévus et déterminés d'avance; *horrenda lex, sed lex*: d'après celui-ci, le plus faible est purement et simplement à la discrétion du plus fort. D'après l'ancien système, un juge vérifie si les biens de l'accusé doivent être, en effet, transférés au fisc, et les droits du pouvoir judiciaire, unique sauvegarde des citoyens, restent saufs: d'après celui-ci, il faut empêcher à tout prix les magistrats de contrôler un acte arbitraire, et la justice elle-même est mise en interdit. Ni lois ni juges: il n'y a pas de plus grand péril.

Quand un gouvernement a commis une pareille faute, sa première tâche est de la réparer. S'il ne la répare pas lui-même, il appartient au gouvernement qui le remplace d'agir sans délai. Ce devoir est élémentaire.

L'auteur des décrets du 22 janvier 1852 avait-il commis cette faute? La France dut se le figurer il y a trente ans. En effet, on vit alors un spectacle unique dans les annales du second empire. Quatre ministres du prince-président, quatre de ses conseillers les plus éclairés et les plus fidèles, MM. Rouher, garde des sceaux; de Morny, ministre de l'intérieur; Fould, ministre des finances; Magne, ministre des travaux publics, quittèrent à cette occasion le ministère. Six mois plus tard, les conseillers d'état Cornudet et Giraud, le maître des requêtes Reverchon, le président de section Maillard, furent expulsés du conseil d'état pour avoir osé croire que les tribunaux de droit commun pouvaient statuer sur le recours des princes dépossédés. Ces démissions et ces destitutions donnèrent à penser, sans nul doute, à cette époque, que l'auteur du décret s'était mis au-dessus de lois universellement respectées. Une loi que le corps législatif vota sans débat quatre ans plus tard ne put qu'affermir cette opinion. Le second décret de 1852 avait soustrait aux trois filles de Louis-Philippe, devenues étrangères par leur mariage, les biens formant leurs constitutions dotales, et la réunion au domaine national des biens donnés par le lieutenant-général à ses enfans le 7 août 1830, provoqua, à ce point de vue, lit-on dans le rapport de M. Robert de Massy, des réclamations diplomatiques. Le gouvernement impérial se soumit, en conséquence, à une restitution qu'il voulut bien qualifier « d'équitable. » La loi du 10 juillet 1856 autorisa le ministre des finances à inscrire sur le grand livre de la dette publique trois rentes 3 pour 100 de 200,000 francs chacune au profit des héritiers de la reine des Belges, de la princesse Marie-Clémentine, duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha, et des héritiers de la princesse Marie-Christine, duchesse de Wurtemberg. Ce n'était pas là, selon toute vraisem-

blance un cadeau qu'on faisait aux trois filles du feu roi, un cadeau n'ayant pour lui-même rien « d'équitable, » et, si l'on restituait quelque chose, c'est apparemment qu'il y avait lieu à restitution (1).

Ce qu'on avait dit à la barre des tribunaux en 1852, MM. Thiers, Dufaure et Pouyer-Quertier le répétèrent à la barre du pays dans l'exposé des motifs du projet de loi qu'ils présentèrent à l'assemblée nationale le 9 décembre 1871. On y lit : « Il vous appartient, messieurs, il appartient à cette assemblée, qui considère comme un de ses premiers devoirs de rétablir l'ordre moral dans les esprits et, pour cela, de s'élever, partout où elle les rencontre, contre l'injustice et contre l'illégalité, de proclamer que la France ne veut pas être solidaire de l'atteinte portée dans la personne des princes d'Orléans au droit fondamental de la propriété individuelle. Ce n'est pas devant les membres de cette chambre, à laquelle nous croyons avoir déjà donné tant de preuves de notre sincérité, que nous prendrons le soin de déclarer que la proposition dont vous êtes saisis est étrangère à toute préoccupation politique; un gouvernement honnête est toujours compris lorsqu'il s'adresse à une assemblée d'honnêtes gens. » Ce langage est clair. Aux yeux de ces trois hommes d'état, les biens d'Orléans avaient été confisqués administrativement, et le gouvernement devait, dans un intérêt suprême, réparer du même coup le préjudice privé qu'avaient souffert les princes dépossédés, le préjudice public qu'avait souffert la société française atteinte dans sa sécurité, dans son honneur, dans son essence même par la transgression d'une de ses lois fondamentales.

Écoutons maintenant M. Pascal Duprat, qui se montra, dans les séances du 22 et du 23 novembre 1872, très hostile aux princes dépossédés et déploya les plus grands efforts pour faire échouer le projet du gouvernement. « Messieurs, dit-il le 22 novembre, j'applaudis comme vous tous à la pensée qui a inspiré le projet de loi qui nous est soumis : c'est une pensée de réparation et de justice. Les décrets spoliateurs du 22 janvier 1852 avaient atteint le droit inviolable de propriété, méconnu les règles fondamentales de nos lois et, je puis bien ajouter, blessé profondément la conscience publique. » Voilà pour le fond même du droit; voici pour la procédure des confiscations administratives : « Pas plus que l'honorable M. Pascal Duprat, dit le lendemain M. Brisson, je n'ai la pensée de défendre les décrets du 22 janvier, et les honorables amis de la mai-

(1) Une des trois rentes, inscrite sous le n° 57724, 6^e série, le 17 octobre 1856, a été délivrée au roi des Belges; les deux autres ne paraissent pas avoir été inscrites au grand-livre : la duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha et les représentants de la duchesse de Wurtemberg se sont abstenus, pendant le second empire, d'en réclamer les arrérages. (Cf. le rapport de M. Robert de Massy.)

son d'Orléans se rappellent peut-être que ces décrets, au moment où ils furent rendus, ne soulevèrent pas dans le parti républicain moins de réprobation que chez eux-mêmes. (M. Robert de Massy, *rapporteur* : C'est vrai !) Ils nous blessaient parce qu'ils étaient un attentat à la propriété, je ne veux pas dire dans le fond seulement, — c'est là pour quelques-uns une question, — mais dans le manque de forme, de la forme protectrice du droit de propriété... J'entends encore, messieurs, et j'y applaudis encore, — c'était la première fois que j'entrais dans le prétoire du Palais de Justice de Paris ; il est donc bien naturel que ce souvenir soit demeuré profondément gravé dans mon esprit, — j'entends encore les accents inimitables de Berryer lorsque, avocat des princes et donnant à son argumentation une note dominante qui revenait éternellement, il répétait ce cri emprunté à un souvenir classique célèbre : *Forum et jus ! forum et jus !* Donnez-moi les tribunaux ordinaires, rendez-moi le droit commun ! *Forum et jus !* — Le forum politique avait été violé ; ceux qui avaient le droit de l'occuper avaient été dispersés, le droit commun était foulé aux pieds, et ceux-là qui n'avaient pas senti d'autres blessures sentaient, à la blessure faite à des intérêts privés, que, lorsque la tutelle du droit politique manque, le droit privé n'a plus de protecteurs. » (*Très bien ! — Applaudissemens sur plusieurs bancs à gauche.*) Belle leçon de droit public, et dont le souvenir doit rester ineffaçable.

Mais il ne suffit pas que le président de la république, les ministres, la commission, la majorité, la minorité même aient ainsi jugé le fond et la forme de cet acte arbitraire, ni qu'un vote unanime ait, le 23 novembre 1872, clos ce débat. A la rigueur, l'auteur du décret peut avoir eu raison contre les ministres démissionnaires et les conseillers d'état destitués en 1852, contre le législateur de 1856, contre le gouvernement de M. Thiers, contre l'assemblée nationale, en un mot contre tout le monde. Examinons et commençons, pour ne négliger aucun côté de la question, par supposer, avec le décret lui-même, que le duc d'Orléans fût, en effet, le 7 août 1830, définitivement investi de la royauté. Vous étiez roi, dit le jurisconsulte de 1852, et nous le lui laissons dire pour le moment : donc, en vertu de l'ancienne constitution monarchique antérieure à 1789, qui avait établi le *droit de dévolution*, vos biens ont été à l'instant même réunis au domaine de la couronne. « La consécration de ce principe, ajoute un considérant plein d'érudition, remonte à des époques fort reculées ; on peut, *entre autres*, citer l'exemple de Henri IV : ce prince ayant voulu empêcher, par des lettres patentes du 15 avril 1590, la réunion de ses biens au domaine de la couronne, le parlement de Paris refusa d'enregistrer ces lettres patentes, aux termes d'un arrêt du 15 juillet 1591, et Henri IV, applaudis-

dissant plus tard à cette fermeté, rendit au mois de juillet 1601 un édit révoquant ses premières lettres-patentes. » Il est difficile de croire que le rédacteur de cette dissertation eût véritablement étudié notre ancien droit domanial.

D'après les principes de cet ancien droit, antérieur à 1566, l'union du domaine patrimonial et particulier au domaine de la couronne devait être expresse et ne se présuait pas. De là vient, dit un domaniste, que nous trouvons des lettres patentes d'*union* de quelques domaines, expédiées par nos rois et vérifiées dans les cours souveraines après quatre-vingt-dix et cent cinquante ans de possession. En voici un exemple : en l'an 1271, le comté de Toulouse avait été acquis au roi par le décès d'Alphonse de France, comte de Poitiers, et de Jeanne son épouse, fille du dernier comte de Toulouse. Les officiers de Philippe le Hardi prirent possession de ce comté et, quoique depuis ce temps ses successeurs en eussent joui, ce fut seulement au bout de quatre-vingt-dix ans que le roi Jean l'unit expressément à la couronne par des lettres patentes de novembre 1361. Bien mieux, les fiefs mouvans de la couronne, possédés comme domaines particuliers par nos rois lors de leur élévation au trône, et qui, s'il faut en croire le savant auteur du décret, auraient dû être unis de plein droit à la couronne, c'est-à-dire au domaine, étaient néanmoins conservés dans leur nature de *patrimoine domestique et particulier*, faute d'union expresse. En voici un exemple : au mois d'août 1284, Philippe le Bel épousa Jeanne, reine de Navarre, comtesse de Champagne et de Brie. Cette reine mourut au mois d'août 1304, et son fils aîné Louis lui succéda. Louis devint lui-même roi de France en 1314. Or les comtés de Champagne et de Brie furent considérés comme *domaine particulier* du roi. C'est ce qui résulte : 1° de la transaction faite entre Philippe le Long et Eudes IV, duc de Bourgogne, oncle maternel de la fille de Louis le Hutin ; 2° du contrat de mariage de Jeanne de France avec Philippe d'Évreux ; 3° de l'accord passé entre Philippe de Valois et Charles II, roi de Navarre. Bien plus, la maxime de l'*union tacite* n'était pas même admise sous Louis XII. La reine Anne devint enceinte en 1509. Louis, au mois de septembre, fit expédier des lettres-patentes portant que, les seigneuries de Blois, Dunois, Soissons et Coucy étant domaines particuliers des ducs d'Orléans, « il n'entendait pas qu'ils fussent confus avec le domaine royal et public, mais voulait qu'ils demeurassent en leur première condition privée, comme héritage maternel et féminin de la maison d'Orléans. » Cela sembla tout naturel, car les précédens abondaient, et le rédacteur même des décrets, s'il avait vécu à « cette époque fort reculée, » n'aurait pas soutenu que les lettres patentes du bon roi « ne pouvaient prévaloir contre les droits de l'état et les règles immuables

du droit public. » — « Nos princes, disait au contraire un vieux domaniste, étaient maîtres absolus de tous les biens particuliers ou qui leur appartenaient lors de leur élévation à la couronne, ou qui leur échéaient pendant leur règne. Ces biens, quant à leur nature, n'étaient différens en aucune autre chose de tous les domaines possédés et appartenant aux sujets de leur état. »

Ce n'est pas, nos lecteurs l'ont compris, pour faire étalage d'érudition que nous répondons par des citations précises et dans un langage presque technique à cette partie du second décret du 22 janvier. Le rédacteur de ce décret affiche, en effet, une prétention singulière. C'est en vain, à l'entendre, qu'on lui oppose des lois formelles, la loi du 4 mars 1832, par exemple, déclarant le droit de dévolution incompatible avec les institutions nouvelles et sanctionnant, par voie de conséquence, la donation du 7 août 1830. Ces lois ne sont, à ses yeux, que de seconde catégorie et doivent fléchir devant une loi d'un ordre supérieur, « permanente, » « immuable, » dont les origines se confondent avec celles de la monarchie. Mais tout ce raisonnement, vicieux d'ailleurs à tant d'égards, pêche par la base si les rois de France, pendant la plus longue période de l'ancien régime, sont restés maîtres absolus des biens qui leur appartenaient à leur avènement. Le droit de dévolution, loin d'être inhérent aux institutions monarchiques et soudé, pour ainsi dire, à la monarchie elle-même, n'est plus qu'une modification de notre premier droit public et un accident dans l'histoire de cette monarchie.

La théorie de l'union tacite apparaît dans l'édit de Moulins (février 1566). Mais le chancelier de L'Hospital, qui l'avait rédigé, ne voulut pas, même alors, que l'union se fit de plein droit. On donna dix ans aux rois. On voulut (1) que, pendant ce temps, leur patrimoine particulier fût administré confusément avec le patrimoine de la couronne par les officiers royaux et entrât en *ligne de compte*. Après quoi ce patrimoine particulier s'unirait au domaine de la couronne. Nous n'en sommes pas encore à la dévolution proprement dite. « On n'a pas trouvé juste, dit un vieil auteur, de mettre nos rois dans une espèce d'interdiction, » ce qui serait arrivé si leur patrimoine eût été au moment même de leur avènement et de plein droit réuni au domaine de la couronne.

Henri III mourut le 2 août 1589. Le 13 avril 1590, Henri IV fit expédier des lettres patentes, par lesquelles il déclara vouloir tenir son patrimoine séparément et distinctement de celui de la couronne.

(1) « Le domaine de nostre couronne est entendu celui qui est *expressément* consacré, uni et incorporé à nostre couronne, ou qui a esté tenu et administré par nos receveurs et officiers *par l'espace de dix ans*, et est entré en ligne de compte. » (Art. 2.)

L'édit de Moulins le lui permettait; aussi ces lettres furent-elles vérifiées sans opposition au parlement de Bordeaux le 7 mai 1590. Mais le parlement de Paris, séant à Tours, interprétant autrement une loi qui n'avait pourtant rien d'ambigu, ne voulut pas les vérifier et ne déféra pas même aux lettres de jussion qui lui furent adressées le 8 avril et le 29 mai 1591. Quoique ce parlement se fût, en cette circonstance, arrogé dans un intérêt politique le droit d'ajouter à la loi, son obstination désarma le prince, qui céda, mais qui mit plus de dix ans à céder. Le domaine privé fut réuni au domaine de la couronne, mais seulement par un édit de juillet 1607. Henri IV, dans cet édit, se fondait sur de nombreuses réunions *expresses* faites par ses pré-lécesseurs; il parlait du *saint et politique mariage* qu'il avait contracté avec la couronne de France et révoquait ses lettres-patentes de 1590. « En ce faisant, disait-il, déclarons les duchés, comtés, vicomtés, baronnies et autres seigneuries mouvantes de nostre couronne, ou des parts et portions de son domaine, tellement accrues et réunies à iceluy que dès lors de notre avènement à la couronne de France, elles sont advenues de mesme nature et condition que le reste de l'ancien domaine d'icelle. » Encore l'édit, au lieu de poser, comme l'ordonnance de Moulins, une règle fondamentale en statuant pour l'avenir, ne statuait-il que sur un fait particulier : la réunion du domaine d'Henri de Bourbon au domaine de la couronne.

Toutefois le parlement de Paris défendit avec ténacité sa jurisprudence et finit par l'ériger en maxime d'état. Enjubault va beaucoup trop loin, à coup sûr, en affirmant dans son rapport sur la loi du 22 novembre 1790 « qu'on abjura comme autant d'erreurs tout ce que la tradition pouvait opposer de contraire. » Mais si quelques domanistes, comme François de Paule Lagarde, dans son *Traité historique des droits du souverain en France*, publié en 1753, soutinrent encore, non sans preuves ni documens à l'appui, la distinction d'un domaine royal incorporé à la couronne et d'un domaine privé, « composé des terres, seigneuries et biens qui adviennent journellement au roi régnant par acquisition, donations et autres titres particuliers, » Lefebvre de La Planchette écrivit dans son classique *Traité du domaine* : « Toute distinction entre le domaine public et le domaine privé (du roi) est inconnue aujourd'hui : on ne fait aucune différence entre le domaine qui appartient au public et celui qui appartient au roi, » et la plupart des juristes embrassèrent son avis. Telle était l'opinion commune à la veille de la révolution française.

Au demeurant, c'était logique. *Omnia sunt principis*, avait dit l'archevêque Juvénal des Ursins aux états-généraux de 1468. « L'état, c'est moi, » répéta plus tard en bon français le petit-fils d'Henri IV.

La « dévolution » n'était qu'une conséquence rigoureusement déduite de ces prémisses. On devait s'attacher d'autant plus fortement à cette maxime de droit monarchique que le principe même de la monarchie absolue s'était plus profondément enraciné dans le sol français. C'est ce que Gilbert avait expliqué, ce semble, avec toute la netteté désirable : « La personne du roi, disait-il, est tellement consacrée à l'état qu'elle s'identifie en quelque sorte avec l'état lui-même, et, *comme tout ce qui appartient à l'état est censé appartenir au roi*, tout ce qui appartient au roi est censé appartenir à l'état. » — « Pourquoi y avait-il dévolution en France, répète Berryer dans son immortelle plaidoirie du 23 avril 1852? Parce que tout ce qui appartenait au roi appartenait à l'état, parce que tout ce qui était dans les mains de l'état était au roi et que le roi en disposait librement. » L'exposé des motifs du 9 décembre 1871 répète à son tour : « La réunion au domaine de l'état des biens appartenant au prince au moment de son avènement se comprenait à l'époque où le prince parvenait au trône par droit d'hérédité et où le domaine de l'état était réputé la propriété du souverain et se confondait, par conséquent, avec les biens personnels de celui-ci. » C'est clair, et tout cela s'enchaînait méthodiquement dans le système de monarchie absolue qu'avaient définitivement fondé Richelieu et Louis XIV.

A cette monarchie absolue la constituante entendit substituer, dès 1789, une monarchie contractuelle, dans laquelle le roi devait être réduit à un rôle à peu près passif et privé des attributions les plus essentielles de la puissance exécutive. Qu'allait devenir le droit de dévolution? Nul ne crut alors, à coup sûr, que, dans l'écroulement général des anciennes institutions, celle-ci dût nécessairement survivre à tout par une sorte de vertu propre et de force singulière. « Droit permanent, disent les décrets de janvier, règle immuable du droit public. » Sophisme étrange! est-ce qu'il y avait, à ce moment où tout s'abîmait, états généraux, états provinciaux, parlements, clergé, noblesse et où la révolution couchait la royauté capétienne dans ce lit de Procuste avant de l'étrangler dans ses bras sanglants, une seule règle du vieux droit monarchique qui s'imposât d'elle-même? Ce destin favorable était-il, en tout cas, réservé à une maxime d'état que les constituans envisageaient comme « une émanation des lois féodales » et qui reposait sur la conception même de la monarchie illimitée? On ne l'entendit pas ainsi. « L'abolition du système féodal, dit Enjubault dans son rapport du 13 novembre 1789, obligera l'assemblée nationale de consacrer cette réunion, pour l'avenir, par un décret formel. » Il fallait, en effet, un décret formel. Il fut voté le 9 mai 1790, passa dans la loi plus générale du 22 novembre 1790, et figura définitivement au

nombre des dispositions que s'appropriait l'éphémère constitution de 1791. Toutefois, tandis que le décret du 9 mai 1790 avait uni au *domaine de la couronne* les propriétés foncières du prince, à chaque avènement, la loi de novembre et l'acte constitutionnel réunirent tous les biens particuliers, que le roi posséderait à cette date, au *domaine de la nation*. On peut s'expliquer désormais sans un grand effort comment la dévolution survit à l'ancienne monarchie. On ne se figure plus que la personne privée du prince entre, à son avènement, comme disaient les domanistes, « dans un nouvel être, dans lequel elle se confond ; » nul ne dit mot du « saint et politique mariage : » on est si près du divorce ! Mais on pense assurément que, la nation devant pourvoir à la splendeur du trône par une liste civile, cela doit suffire à tout, et qu'il serait imprudent de laisser de trop grandes richesses entre les mains du roi. Enjubault le console, dans son rapport sur la loi du 22 novembre, en faisant luire à ses yeux la perspective des économies qu'il pourra mettre en poche pendant son règne (1). C'est encore, si l'on veut, la dévolution, mais la dévolution arrangée à la mode de 1791, c'est-à-dire organisée pour l'appauvrissement du prince et pour l'affaiblissement de la royauté. Le parlement de Paris et le chancelier Sillery, en fondant l'un par son arrêt de juillet 1591, l'autre par son édit de 1607, la « règle immuable » qu'entendait appliquer l'auteur des décrets de 1852, n'avaient pas songé, il est permis de le croire, à ces conséquences de leurs actes. On peut employer les mêmes mots, mais ils ont un autre sens et cachent d'autres desseins : la chaîne est rompue.

Il sera loisible à Napoléon I^{er} de la renouer. Ni le sénat ni le corps législatif ne songent à lui tailler un manteau dans les haillons de 1791 et, s'il lui plaît de revenir au « saint et politique mariage, » ce sera bientôt fait. Mais le puissant empereur ne consentira pas plus à subir la dévolution de l'ancien régime que celle de l'époque révolutionnaire. Le sénatus-consulte du 28 floréal an XII a déjà posé les bases de la nouvelle monarchie, mais sans rien décider quant aux biens personnels du monarque. Un nouveau projet de sénatus-consulte est donc préparé sur son ordre par Treilhارد, Cambacérès, Daru, Reguault de Saint-Jean d'Angély, et s'exprime en ces termes : « Les biens qui forment le domaine privé de l'empereur ne sont, en aucun temps et sous aucun prétexte, réunis de plein droit au domaine de l'état. » Plus de dévolution ! Le projet est soumis au

(1) L'article 9 de la section III du titre III de la constitution de 1791 est ainsi conçu : « Les biens particuliers que le roi possède à son avènement au trône sont réunis irrévocablement à ceux du domaine de la nation, il a la disposition de ceux qu'il acquiert à titre singulier ; s'il n'en a pas disposé, ils sont pareillement réunis à la fin du règne. »

conseil d'état, en partie composé d'anciens constituans, dont quelques-uns ont jadis travaillé à la constitution de 1791. Ces hommes d'état vont se récrier sans doute et rappeler à leurs collègues que rien ne peut prévaloir contre la fameuse loi, la loi unique, la loi « d'ordre public, » la loi « fondamentale, » la loi « permanente, » la loi « immuable, » comme on dira plus tard en janvier 1852! Personne n'y songe, et l'empereur lui-même, après avoir médité à loisir ce projet, ordonne à Regnault de Saint-Jean d'Angély de le présenter au sénat. Celui-ci, prenant la parole au nom de son maître, déclare en termes formels, et comme si le parlement de Paris n'avait pas déjà tranché la question le 29 juillet 1591, que la législation du domaine privé « n'est pas établie. Pour mieux assurer l'inaliénabilité du domaine de la couronne impériale, poursuit-il, Sa Majesté a voulu le séparer de tous les autres biens qui appartiennent à d'autres titres à la couronne ou à la personne même du monarque. Souvent le monarque est satisfait, l'homme ne l'est pas, et le souverain peut envier quelque chose à ses sujets. Il disposera du domaine extraordinaire, mais il n'en jouira pas. Il jouira du domaine de la couronne, mais il n'en disposera pas. Usufruitier de ces biens à jamais substitués, dépositaire de ces trésors, qu'il a le droit de distribuer, un empereur peut cependant regretter pour lui ou pour sa famille le plaisir attaché à la possession, à la disposition d'une propriété privée. Et si ces sentimens ou, si l'on veut, cette faiblesse trouve accès dans le cœur du monarque, cette loi serait-elle juste, serait-elle sage, qui le placerait entre le sacrifice de ses goûts et le sacrifice de ses devoirs?.. »

Que je plains le rédacteur des décrets du 22 janvier! Il a tout vu, tout lu, tout compulsé. Il a pâli sur les parchemins du moyen âge et, non content de secouer la poudre des greffes du xvi^e siècle, s'est placé hardiment aux « époques les plus reculées de la monarchie. » Il n'a oublié dans notre histoire qu'un règne et qu'un homme : l'empire et Napoléon. *Toujours lui! lui partout!* avait dit en 1827 l'auteur des *Orientales*. Il semble, au contraire, pour le jurisconsulte de 1852, que Napoléon n'ait jamais existé. Les considérans du décret passent, sans transition, de 1790 à 1814. Si cette omission est involontaire, elle est ridicule; volontaire, elle est coupable. Le rédacteur de cet acte n'avait, en effet, que deux partis à prendre : ou ruiner de ses propres mains l'échafaudage de ses raisonnemens ou feindre d'ignorer un document qui les renversait. Il a pris le second. Mais la France ne pouvait oublier le nom qu'il s'obstinait à faire. Louis-Philippe, dit-il, en ne laissant pas s'opérer la réunion de ses biens privés au domaine de l'état, « souleva la conscience publique? » Alors l'empereur l'avait soulevée avant lui. Louis-Philippe commit une « fraude à une loi d'ordre public? » Alors l'em-

pereur l'avait commise avant lui. Tous les outrages que le décret adresse au roi de 1830, il les adresse au vainqueur d'Iéna. Il importe donc aujourd'hui de prendre en main la cause de ce grand homme et de venger cette illustre mémoire.

Pendant, d'après l'auteur des décrets, « si l'annulation de l'acte du 7 août 1830 ne fut pas prononcée, c'est qu'il n'existait pas à cette époque une autorité compétente pour réprimer la violation des principes de droit public, dont la garde était anciennement confiée aux parlemens. » Mais il n'en pouvait être de même, aux yeux de ce jurisconsulte, en 1810, puisqu'il y avait alors un sénat; or le préambule même de la constitution du 14 janvier 1852 caractérise ainsi les attributions du sénat sous le régime impérial : « Il a le droit d'annuler tout acte arbitraire et illégal et, jouissant ainsi de cette considération qui s'attache à un corps exclusivement occupé de l'examen des grands intérêts ou de l'application des grands principes, il remplit dans l'état le rôle indépendant, salubre, conservateur des anciens parlemens. » Il ne reste donc plus qu'à examiner comment le sénat, saisi du projet sur le domaine privé, s'est acquitté de ce rôle indépendant, salubre et conservateur.

La commission sénatoriale choisit pour rapporteur Demeunier, un des auteurs de la constitution de 1791. Celui-ci n'essaya pas même de défendre l'œuvre qu'il avait jadis concouru à fonder. A ses yeux la constituante, « entraînée par le mouvement de la révolution, avait oublié *toutes les règles de la prudence* et passé d'une extrémité à l'autre. » « Le projet, poursuit-il, rétablit en faveur du monarque un domaine privé... Par un édit d'Henri IV et après une longue opposition de ce prince, en cas de mort, la réunion de plein droit à la couronne fut établie. Il est vraisemblable que ses successeurs ont souvent éludé cette disposition sévère en dédommageant leurs familles, et ils en avaient les moyens faciles, car, revêtus du pouvoir absolu, ils disposaient du trésor public à peu près arbitrairement... Le rétablissement d'un domaine privé paraît commandé par des raisons de justice et de politique. La loi ne doit jamais contrarier les sentimens naturels... Si la justice et la morale permettaient d'interdire au monarque un domaine privé, cette loi serait illusoire. Les princes, dominés par des affections particulières, sauraient bien, pour les satisfaire, puiser dans le trésor public ou même dénaturer le domaine de la couronne... Le rétablissement du domaine privé est donc un principe dans la monarchie... Au lieu de mille arrêts du conseil, édits ou ordonnances qui, *d'après des principes étranges*, ont régi l'état sur ce point jusqu'à la fin de la troisième race, la France aura, dès les premières années de la quatrième dynastie, une législation domaniale simple, peu

étendue, et cependant complète. Dans l'ensemble des dispositions du sénatus-consulte on ne retrouve pas seulement les *vastes idées*, les *vues profondes* et les *généreux sentimens* de Sa Majesté; on y reconnaît les vrais principes de la monarchie tempérée. » Ces sages considérations décidèrent l'assemblée, gardienne de nos lois fondamentales, à voter le sénatus-consulte du 30 janvier 1810, où on lit : « L'empereur a un domaine privé, provenant, soit de donations, soit de successions, soit d'acquisitions; le tout conformément aux règles du droit civil. » (Art. 31.) « Les biens immeubles et droits incorporels faisant partie du domaine privé de l'empereur ne sont, en aucun temps, ni sous aucun prétexte, réunis de plein droit au domaine de l'état; la réunion ne peut s'opérer que par un sénatus-consulte. » (Art. 48.) « Leur réunion n'est pas présumée, même dans le cas où l'empereur aurait jugé à propos de les faire administrer, pendant quelque laps de temps que ce soit, confusément avec le domaine de l'état ou de la couronne et par les mêmes officiers. » (Art. 49.) Ainsi donc ni union expresse ni union tacite. Le chef de la quatrième dynastie, « créant pour des siècles et préparant des lois pour une longue succession de princes, » comme disait Regnault de Saint-Jean-d'Angély, « fondant sur une base indestructible la monarchie tempérée, » comme disait Demeunier, répudie à la fois le système que l'Hospital avait introduit dans notre droit public, en 1566, et celui que le parlement de Paris avait imposé plus tard au Béarnais. Bien plus, le sénat conservateur, s'associant aux « vastes idées, » aux « vues profondes, » aux « généreux sentimens » du grand empereur, et léguant à ses successeurs une législation domaniale complète, leur enseigne que la dévolution est désormais incompatible avec les principes de la monarchie.

Il ne faut donc pas s'étonner si Delorme, ayant demandé, le 28 juin 1814, à la chambre des députés de statuer par une loi sur les finances particulières de Louis XVIII, la commission nommée par cette chambre vint apporter, le 28 juillet, un projet dont l'article 19 était ainsi conçu : « Les biens immeubles faisant partie du domaine privé ne sont, en aucun temps ni sous aucun prétexte, réunis de plein droit au domaine de l'état; la réunion ne peut s'opérer que par la loi. » Personne ne croyait, à cette époque, qu'il y eût, à part, dans notre droit public, sur cette question spéciale, une loi permanente et supérieure, ayant survécu, par une force intrinsèque et mystérieuse, d'abord à la chute de l'ancien régime, ensuite aux bouleversemens de la révolution, plus tard aux constitutions de l'empire. Il fallait une loi nouvelle pour régler cette situation nouvelle. Or à quel dessein les commissaires élus par la chambre vont-ils s'arrêter? Se figurent-ils que, la monarchie traditionnelle une fois restaurée, la jurisprudence du parlement de

Paris doit l'être du même coup et que, les Bourbons rétablis, il est impossible de ne pas rétablir en même temps le droit de dévolution? Personne ne se le figure. Une seconde commission écarte un amendement du député Rivière, qui proposait de revenir à l'édit de 1566, c'est-à-dire de n'opérer la réunion qu'au bout de dix ans, si le roi n'avait pas, dans les dix premières années de son règne, disposé du domaine privé, et maintient expressément dans le projet de loi la disposition empruntée au sénatus-consulte de 1810, en déclarant, le 28 août, par l'organe de Silvestre de Sacy, son rapporteur, qu'il serait tout à fait illogique « d'appliquer à la forme actuelle du gouvernement les principes qui régissaient les domaines lorsque nos rois disposaient seuls de tous les revenus de l'état. » Peut-on supposer un instant que la chambre et les deux commissions élues par cette chambre eussent, à la suite de l'empereur et dans ce moment de réaction violente contre les procédés du gouvernement impérial, concerté au grand jour, sous les regards du prince et du peuple, cette seconde « fraude à une loi d'ordre public? » Arrêtons-nous : l'absurde ne se réfute pas.

Comment la maxime contraire finit-elle par prévaloir en 1814 et la chambre des députés arriva-t-elle à décider (loi du 8 novembre 1814, art. 20) que les biens particuliers du prince devaient être réunis de plein droit, lors de son avènement, « au domaine de l'état? » C'est ce que M. Le Berquier a très bien expliqué dans une brochure distribuée, en 1852, au tribunal de la Seine. Louis XVIII avait, dans les vingt-trois années de son exil, contracté 30 millions de dettes. Or la chambre des députés, en même temps qu'elle s'occupait de la liste civile et des biens particuliers du roi, était saisie d'un projet de loi tendant à faire payer ses dettes par le trésor public. Pour justifier ce projet, on rappelait que l'état, grâce aux divers changemens de branche dans la dynastie capétienne, s'était enrichi des domaines possédés d'abord en propre par chacune de ces branches et de ceux-là surtout que tant d'alliances avaient attribués aux Valois et aux Bourbons. Il y avait une contradiction évidente entre les deux propositions, et le roi devait ou garder ses biens et payer ses dettes, ou, s'il chargeait l'état d'acquitter ses dettes, lui abandonner ses biens. C'est au dernier parti qu'il s'arrêta. « Prenons nos exemples dans l'histoire d'Henri IV, » dit le député Clausel de Coussergues le lendemain du jour où le rapport de la loi relative aux dettes de Louis XVIII avait été déposé. La commission, après s'être entendue avec les ministres, modifia le projet auquel la chambre avait, à deux reprises, manifestement adhéré. Le droit de dévolution fut rétabli.

Charles X succéda régulièrement à Louis XVIII. Il semble, quand

on lit le second décret du 22 janvier 1852, que la loi de novembre 1814, consacrant une « règle fondamentale » du droit public français, dût s'appliquer de plein droit aux biens particuliers du nouveau prince. Ce dernier l'entendit autrement. Charles X, au lendemain de son avènement, proposa lui-même et les chambres acceptèrent sans réserve un projet de loi qui modifiait complètement le système adopté, sous le règne précédent, par les pouvoirs publics. La chambre des pairs ayant voulu le voter séance tenante et sans prendre la peine de le soumettre à l'examen préalable d'une commission, quelques membres réclamèrent. « La loi proposée, leur fut-il répondu (1), est une loi spéciale, unique pour chaque règne, et dont l'adoption plus ou moins prompte ne peut former un précédent applicable à d'autres lois. » On vota donc, sans rapport et sans débat, que « les biens acquis par le feu roi et dont il n'avait pas disposé, ainsi que les écuries d'Artois, faubourg du Roule, provenant des biens particuliers du roi régnant, étaient réunis, » non pas au domaine de l'état, mais « à la dotation de la couronne. »

Le rédacteur des décrets de 1852, qui cite la loi du 15 janvier 1825, ne paraît pas en avoir saisi la portée. Que subsiste-t-il donc de la loi votée en 1814? Les pouvoirs publics l'ont-ils jugée applicable au nouveau prince? Alors une première mutation de ses biens particuliers s'est opérée en septembre 1824, la propriété en a été transférée au domaine de l'état proprement dit : après quoi, la loi du 15 janvier 1825, opérant une seconde mutation, les aurait pris au domaine de l'état pour les incorporer à la dotation de la couronne. Mais personne, à coup sûr, n'imagina que cette double transmission se fût opérée après la mort de Louis XVIII, et la loi de 1825 eut précisément cet « effet rétroactif, » que l'auteur des décrets, dans son respect scrupuleux de la légalité, attribue avec indignation à la loi du 2 mars 1832. Les biens particuliers de Charles X furent censés avoir appartenu au domaine de la couronne dès son avènement, quoique la loi de 1814 eût donné une autre destination aux « biens particuliers du prince qui parvient au trône. » Celle-ci va rejoindre dans la poussière des lois écroulées la loi de mai 1790, la constitution de 1791 et le sénatus-consulte de 1810. La « règle immuable » du droit public français a changé pour la huitième fois. Du moins, instruit par tant d'exemples, le nouveau roi n'a pas la prétention d'enchaîner son successeur, et le législateur de 1825, sans statuer pour l'avenir, n'a parlé que des biens acquis par le feu roi et des écuries d'Artois.

Eh bien ! si Louis-Philippe eût remplacé Charles X en vertu de l'ancienne loi de successibilité, s'il se fût assis sur le trône sans

(1) Proc. verb. de la chambre des pairs, séance du 14 janvier 1825.

qu'un intervalle eût séparé les deux règnes, au vieux cri de : *Le roi est mort! vive le roi!* pourquoi n'aurait-il pas pu suivre l'exemple de son prédécesseur? Pourquoi, quatre mois après son avènement, n'aurait-il pas pu soumettre aux chambres un projet de loi modifiant le système inauguré en 1825, comme la loi de janvier 1825 avait modifié le système adopté en 1814? Aucun obstacle légal ne pouvait l'arrêter.

Mais ce n'est pas dans ces conditions que Louis-Philippe remplaça Charles X. Le chef de la maison de Bourbon avait pris le chemin de l'exil, et le trône était vacant, en fait. Le duc d'Orléans ne l'occupait qu'à la suite d'une révolution. Il ne devint roi des Français qu'après avoir été saisi d'une proposition formelle par les deux chambres, après l'avoir acceptée et s'être lié, devant elles, par un serment. Dès lors, eût-il donné la nue propriété de ses biens après son avènement, comment aurait-il été lié par des lois adaptées à un autre régime politique? C'est plus encore une question de sens commun qu'une question de droit. Tel était le mécanisme des lois successivement votées sous la restauration que, la succession de Charles X se fût-elle ouverte régulièrement, son successeur n'était pas lié par la dernière de ces lois; mais il aurait pu l'être! Charles X, au contraire, aurait-il pu régler ou faire régler d'avance la situation d'un prince qu'il ne devait pas regarder comme son successeur? Le roi de France et de Navarre, qui régnait par la grâce de Dieu, pouvait-il, d'avance, tracer une règle de droit public domanial à une monarchie qui n'était pas la sienne et qui allait s'établir en vertu d'un simple contrat? Autant vaudrait se demander si le législateur prévoyait soit en 1814, soit en 1825, la révolution de 1830 et s'il entendait déterminer à l'une ou à l'autre époque les conséquences de cette révolution. « Les principes de l'ancien droit féodal, ont dit MM. Thiers, Dufaure et Pouyer-Quertier dans leur exposé des motifs, pouvaient-ils recevoir leur application alors que la distinction entre le domaine du prince et celui de la nation avait été consacrée par notre droit moderne, et alors surtout que le prince était appelé au trône non en vertu de la loi d'hérédité, mais par le vœu de la nation qui entendait rompre avec le passé et se donner désormais un gouvernement constitutionnel? » Non sans doute : on n'avait jamais, depuis 1789, considéré le principe de dévolution comme survivant de plein droit à un régime politique, et l'on pouvait d'autant moins raisonner autrement en 1830 que ce principe avait décidément perdu toute raison d'être.

Nous n'avons pas encore cessé de raisonner comme si Louis-Philippe avait été roi des Français le 7 août 1830, et nous croyons avoir établi que, même dans cette hypothèse, il aurait pu légalement, à cette époque, disposer de ses biens patrimoniaux en faveur de ses

enfants. Mais il n'était pas roi le 7 août 1830, et dès lors la loi de 1825, eût-elle statué pour l'avenir, eût-elle embrassé dans ses prévisions le régime issu des journées de juillet, ne pouvait pas être appliquée. C'est ce que nie le second décret de 1852. « Considérant, dit-il, qu'à cette dernière date Louis-Philippe n'était plus une personne privée, puisque les deux chambres l'avaient déclaré roi des Français sous la seule condition de prêter serment à la charte... » Cette thèse historique et juridique dépasse en hardiesse toutes celles que nous venons d'examiner.

D'abord nous n'avons pas à nous demander si Louis-Philippe était ou n'était pas « une personne privée » le 7 août 1830 : ces mots, employés à dessein, prêtent à l'équivoque. Louis-Philippe était sans doute, à cette date, un personnage public, et le premier de tous. Mais ne déplaçons pas la question : il ne s'agit que de savoir s'il était ou n'était pas, à cette date, devenu roi, puisque la dévolution ne peut s'appliquer qu'aux biens du roi. Par quel prodige le serait-il devenu dès cette époque ? En vertu de l'ancien droit monarchique ? Mais c'était, au contraire, malgré l'ancien droit monarchique qu'il allait parvenir au trône. En vertu d'un contrat passé avec les mandataires légaux du pays ? Mais le contrat n'était pas formé. Il allait se former, a-t-on répliqué. C'est ici que le sophisme apparaît dans tout son jour. Depuis quand un contrat existe-t-il avant d'avoir été formé, parce qu'on est sur le point de s'entendre ? Une offre est faite sous certaines conditions, et, d'après les pourparlers, on présume qu'elles seront acceptées sans restriction. Et si l'on présume mal ? Telle clause du contrat ne peut-elle pas être, jusqu'à la dernière heure, mise en question ? Enfin celui-là même à qui l'offre est faite et qui ne l'a pas encore acceptée ne peut-il pas mourir avant d'avoir donné sa réponse ? Dût-il la donner dans une heure, s'il est mort, rien n'est fait. Qu'on se reporte au procès-verbal de la séance du 9 août 1830, dont nous avons reproduit, au début de cette étude, les principaux passages. On y a vu clairement à quel moment précis le lieutenant-général s'est transformé en roi. Si Louis-Philippe avait été poignardé dans la salle où s'étaient assemblées les deux chambres, au moment où il venait d'inviter l'un des deux présidents à lire la déclaration qui l'appelait au trône, il mourait lieutenant-général et la monarchie contractuelle de 1830 n'aurait jamais commencé de vivre. Aurait-on pu dès lors (car c'est ainsi que la question doit être posée) annuler la donation du 7 août sous prétexte que Louis-Philippe avait cessé d'être une personne privée ou plutôt devait être réputé roi sans l'avoir jamais été ? La réunion au domaine de l'état, prononcée dans ces conditions, eût été l'acte d'un fou. C'est qu'en effet la monarchie nouvelle ne date que du 9 août 1830.

Mais Louis-Philippe, réplique l'auteur des décrets, « en se résér-

vant l'usufruit des biens compris dans la donation, ne se dépouillait de rien et voulait seulement assurer à sa famille un patrimoine *devenu* celui de l'État. » Le jurisconsulte de 1852 paraît ignorer que Louis-Philippe s'est borné à suivre l'exemple de son prédécesseur. Le 9 novembre 1819, Charles X, héritier présomptif de la couronne, avait donné une partie de ses biens au duc de Berry, son second fils, en s'en réservant l'usufruit. Le droit de dévolution était alors expressément rétabli depuis cinq ans, et les ennemis des Bourbons auraient pu reprocher au comte d'Artois d'avoir « éludé la règle fondamentale, » ou commis « une fraude à une loi d'ordre public, » en s'efforçant de soustraire au domaine de l'état, avant son avènement, des biens dont il ne serait pas dépouillé, en fait, après son avènement. Ce reproche ne lui fut pas adressé. « Votre commission, lit-on dans un rapport de M. Thil (12 février 1831), n'a pas hésité à admettre que la donation de 1819 avait valablement investi le feu duc de Berry et ses enfans à sa représentation de cette nue propriété dont le domaine utile leur appartiendra après la mort du donateur... La confiscation est abolie, et ce salutaire principe repousse toute exception. » Ainsi fut voté, sans débat dans l'une ou l'autre chambre, l'article 3 de la loi du 8 avril 1834, ainsi conçu : « L'usufruit réservé par Charles X dans la donation authentique du 9 novembre 1819, par lui consentie à son fils le feu duc de Berry, ne fait point partie du domaine de l'État; en conséquence, l'administration des domaines comptera à qui de droit des revenus perçus par elle. » Il n'y avait pas autre chose à faire; mais la question était encore plus simple le 7 août 1830, Louis-Philippe pouvant être accusé tout au plus d'avoir pris une précaution superflue, comme le dit Dupin aîné à la chambre des députés le 13 janvier 1832, mais non d'avoir commis une fraude à une prétendue loi qui n'existait plus et qui, dans tous les cas, n'était pas applicable au duc d'Orléans.

Le projet de loi sur la liste civile de Louis-Philippe avait été déposé le 4 octobre 1831 et fut voté par la chambre des députés le 14 janvier, par la chambre des pairs le 29 février 1832. La commission de la chambre des députés y avait introduit le principe de la dévolution, mais pour l'avenir, en exceptant formellement non-seulement les biens dont Louis-Philippe avait aliéné la nue propriété, mais encore ceux dont il ne s'était pas dessaisi avant son avènement. C'est le député Salverte, un des chefs les plus opiniâtres de l'opposition, qui s'éleva contre cette partie du projet et fit prévaloir d'autres maximes. « Aujourd'hui, dit-il, le domaine de l'état se trouvant parfaitement séparé de la dotation de la couronne et du domaine privé, le roi peut désirer de conserver son domaine privé, de le transmettre à ses héritiers, et, dès lors, il est

plus simple d'entrer dans la voie de la vérité... Il n'y a qu'à assimiler le domaine privé du roi à celui des autres propriétaires, à le considérer comme le premier père de famille de son royaume... J'avoue que je ne comprends plus... la dévolution. Quelques personnes ont dit qu'il importe qu'en arrivant au trône, le roi se considère comme identifié en quelque sorte à la chose publique, comme n'ayant d'autres propriétés que celles qui se trouvent liées à la chose publique, en un mot, si je puis m'exprimer ainsi, comme absorbé par l'état lui-même. C'est une pure fiction. Il n'est pas nécessaire que les propriétés dont le roi jouissait avant son avènement au trône fassent retour au domaine de l'état pour qu'un roi qui est pénétré des principes constitutionnels se considère comme intimement uni à l'état. » L'amendement de Salverte, appuyé par le gouvernement, fut adopté. « Le roi, dit la loi du 2 mars 1832 (article 22), conservera la propriété des biens qui lui appartenaient avant son avènement au trône; ces biens et ceux qu'il acquerra, à titre gratuit ou onéreux, pendant son règne, composeront son domaine privé. » Tel est donc le nouveau droit public, calqué sur celui du premier empire. Un doute eût-il pu subsister sur la disponibilité des biens de Louis-Philippe avant son avènement au trône, le législateur lui-même entendait le dissiper. Quand il a parlé d'une façon si claire, personne ne contestera plus, à l'avenir, que ces biens particuliers n'aient pas été réunis de plein droit, en 1830, au domaine de l'état.

On pense bien qu'une si faible objection n'a pas embarrassé l'auteur des décrets. La loi de 1832 ne l'arrête pas, car, « dictée dans un intérêt privé par les entraînemens d'une politique de circonstance, elle ne saurait prévaloir contre les droits permanens de l'état et les règles immuables du droit public. » Singulier raisonnement ! Outre que cette règle « immuable » du droit public avait changé trois fois sous l'ancien régime et cinq fois de 1789 à 1832, cette subordination de certaines lois dites de circonstances à d'autres lois dites fondamentales nous paraît être une des conceptions les plus étonnantes qui aient hanté le cerveau d'un jurisconsulte. Sous l'ancien régime, c'est-à-dire à une époque où la France n'avait pas de constitution écrite, on reconnaissait assurément l'existence de trois ou quatre lois fondamentales : la distinction des trois ordres, par exemple, et la transmission de la couronne de mâle en mâle par ordre de primogéniture à l'exclusion perpétuelle des femmes. Mais, depuis que la France est régie par des constitutions écrites, il n'y a pas d'autres lois fondamentales que les dispositions mêmes de l'acte constitutionnel. Or une seule constitution s'était prononcée sur le droit de dévolution, celle de 1791, et la question du domaine privé, depuis cette époque, avait

été résolue par des lois ordinaires à chaque changement de règne. Cette prétendue loi fondamentale est donc une pure chimère, et plier sous ce joug des lois régulièrement votées par les pouvoirs publics, c'est trouver un moyen commode de substituer l'arbitraire à la loi elle-même. Il n'y a plus de bornes à cet arbitraire et l'ordre fait place au chaos s'il suffit, pour destituer le législateur et mettre son œuvre à néant, de déclarer qu'il a voté sous l'empire « des circonstances. »

Enfin la loi de 1832 serait entachée de rétroactivité, « contrairement à tous les principes, » et, par conséquent, aux termes du décret, radicalement nulle. Nous répondons d'abord, avec tous les jurisconsultes, que l'article 2 de notre code civil ne renferme point un principe constitutionnel, une règle prescrite au législateur lui-même, mais seulement une règle tracée aux tribunaux, et que, si une loi est expressément rétroactive, c'est-à-dire si le législateur a déclaré vouloir régir les faits antérieurs, cette loi n'en est pas moins obligatoire. Mais l'auteur des décrets se trompe en fait comme en droit. La loi de 1832 aurait eu un effet rétroactif si, jusqu'à cette époque, d'après la législation en vigueur, à la date du 7 août 1830, les biens donnés par le duc d'Orléans à ses enfans avaient dû être réputés biens de l'état en vertu de la dévolution. Mais nos lecteurs savent qu'aucun obstacle légal n'en avait, dès le 7 août 1830, empêché la transmission. Le législateur de 1832 devait néanmoins prendre la parole et l'a prise pour deux raisons. D'abord cette question avait été réglée expressément, depuis 1789, pour chaque règne; en 1790 et 1791, en 1810, en 1814, en 1825 : si le gouvernement de juillet s'était écarté de ces précédens, on l'aurait accusé d'avoir dérobé ses actes au pouvoir législatif et fui le contrôle des chambres. En outre, s'il était inutile d'abroger la loi de 1825, spéciale au règne de Charles X, il était nécessaire de la remplacer : il appartenait au pouvoir législatif d'expliquer pourquoi l'ancienne maxime avait cessé d'être en harmonie avec nos institutions politiques et de donner lui-même au pays la formule du droit moderne.

Aussi quand ces critiques, plus tard dirigées par l'auteur des décrets de janvier contre la loi de 1832 furent présentées pour la première fois à une chambre française par Jules Favre, auteur d'une proposition qui réunissait au domaine tous les biens de Louis-Philippe, y compris les biens donnés en 1830, le comité des finances de notre seconde assemblée constituante lui répondit, le 10 octobre 1848, par l'organe de Berryer, son rapporteur : « Si de pareils argumens étaient accueillis contre une loi votée dans les formes constitutionnelles, tous les droits réglés par la législation pourraient, à chaque changement de gouvernement, être remis en question, et, sur toutes les matières, il faudrait attribuer un effet rétroactif aux décisions législatives de tout pouvoir nouveau... La loi de 1832 n'existât-

elle pas, la donation du 7 août n'en serait pas moins un contrat librement consenti à une époque où son auteur n'était enchaîné, quant à la disposition de ses biens, par aucun lien de notre droit public. » Non-seulement la proposition de Jules Favre ne fut pas adoptée, mais, quand elle fut soumise, le 25 octobre 1848, à l'épreuve de la discussion publique, le grand avocat déserta cette mauvaise cause et garda le silence (1). Louis-Philippe venait d'être renversé. S'il avait eu des courtisans en 1832, il ne lui restait plus que des juges et peut-être, dans cette période de réaction contre le gouvernement de juillet, des juges prévenus : en tout cas, l'assemblée républicaine de 1848 était incapable d'une lâche complaisance envers ce régime. Berryer vint lui dire : « Loin de rechercher dans les circonstances présentes une occasion d'annuler un tel acte (la donation du 7 août 1830), la justice, la bonne foi, la dignité nationale doivent l'entourer d'un respect plus sévère. » Elle écouta ce langage et le comprit : on ne cessa de le comprendre que le 22 janvier 1852.

Le gouvernement de M. Thiers et l'assemblée de 1871 ne se trompèrent donc pas lorsqu'ils envisagèrent l'acte de 1852 comme une confiscation administrative, et firent leur devoir en réparant cette grande faute. A vrai dire, l'auteur du décret, réunissant toutes ses forces pour porter un coup suprême aux princes dépossédés, avait fait observer, dans un considérant final, « qu'il leur restait encore plus de 100 millions, avec lesquels ils pouvaient soutenir leur rang à l'étranger. » En poussant ce principe à ses conséquences, il faudrait reconnaître à l'état le droit d'exproprier sans indemnité

(1) La loi du 25 octobre 1848 s'exprima en ces termes : « Le ministre des finances est autorisé à prendre les mesures administratives qu'il jugera convenables pour opérer l'entière liquidation des dettes de l'ancienne liste civile et du domaine privé... Le liquidateur général pourra, dans l'intérêt de la liquidation, stipuler toutes hypothèques et prendre toutes inscriptions sur les biens compris dans le séquestre, en son nom, pour la masse des créanciers. Dans le cas où, pour activer la liquidation, un emprunt sera jugé nécessaire, il sera négocié par les mandataires des propriétaires, avec le concours du liquidateur-général et sous l'autorisation du ministre des finances. » La liquidation de la liste civile et du domaine privé avait à pourvoir à un passif considérable. Douze millions étaient dus par la liste civile, et vingt millions par le roi personnellement. Toutes ces dettes furent acquittées au moyen de l'emprunt autorisé par la loi d'octobre 1848. « Comment! dit à ce propos M. Robert de Massy dans son rapport du 9 mars 1872 à l'assemblée nationale, les princes d'Orléans sont les débiteurs du passif, ce sont eux qui empruntent sur leurs biens, l'état a une hypothèque sur ces mêmes biens contre eux, les décrets des assemblées constituante et législative autorisent tous ces actes; le ministre des finances est présent et signe, et il sera possible ensuite de venir dire : Les biens sur lesquels l'état a pris hypothèque étaient à l'état depuis le 9 août 1830, en dépit de la maxime *Nemini res sua servit*; les emprunteurs qui ont consenti ces hypothèques à des tiers pour vingt millions ont hypothéqué la chose d'autrui, c'est-à-dire de l'état! » Nous n'apercevons pas ce qu'on pourrait opposer à cette argumentation.

les gens qu'il n'exproprie pas de tous leurs biens; le vol lui-même cesserait d'être un crime tant qu'il resterait au volé le moyen de vivre ou, si l'on veut, de vivre décemment. Ni le gouvernement ni l'assemblée ne s'abaissèrent à demander aux cinquante-deux descendants de Louis-Philippe, avant de leur restituer ce que le domaine détenait encore, si chacun d'eux n'avait pas d'autres ressources. Le droit, la justice, l'honnêteté publique, étaient seuls en jeu; toute enquête devenait superflue. L'état ne voulait pas garder le patrimoine des princes d'Orléans, non parce qu'ils ne pouvaient se suffire à eux-mêmes, ce qui ne le regardait guère et lui importait peu, mais parce que ce patrimoine ne lui appartenait pas.

II.

Si les pouvoirs publics avaient accompli leur devoir, les princes d'Orléans avaient-ils fait, de leur côté, tout ce qu'ils devaient faire?

Il importe, en premier lieu, de rappeler comment la question fut engagée en 1871. Aucun des héritiers de Louis-Philippe ne s'adressa soit au gouvernement, soit à l'assemblée. « C'est justice de le dire à leur honneur, » lit-on dans le rapport de M. Robert de Massy, dont la parole ne saurait être un instant mise en doute. Le 15 septembre 1871, M. de Mérode avait demandé, dans la discussion du budget rectificatif, que l'assemblée, par probité, n'autorisât pas au profit du trésor une recette ayant pour origine le décret du 22 janvier 1852. M. Pouyer-Quertier, ministre des finances, répondit : « Le gouvernement s'occupe en ce moment de préparer des mesures législatives qui doivent vous être soumises concernant les décrets du 22 janvier 1852. Mais, tant que ces décrets ne sont pas abrogés, nous sommes bien obligés, de par la loi, de comprendre dans nos évaluations le chiffre du produit des biens dont il est question. Il y aura matière à rectification si les décrets du 22 janvier 1852 sont abrogés, » — « comme nous le désirons, » ajouta le garde des sceaux. La chambre fut en effet saisie du projet de loi, le 9 décembre 1871, non par l'initiative parlementaire, nos lecteurs ne l'ont pas oublié, mais par le gouvernement lui-même.

La question étant ainsi posée, les princes d'Orléans devaient-ils se lever et dire : « Il suffit, le président de la république et ses ministres ont fait une démonstration qui nous honore, et nous sommes satisfaits : le gouvernement peut maintenant remporter son exposé des motifs et sa proposition. » Ils ne pouvaient pas tenir ce langage. D'abord, la conscience publique n'était pas satisfaite et le spoliateur avait, au demeurant, le dernier mot : il fallait, dans un intérêt général, que l'assemblée nationale poursuivît son œuvre réparatrice, et la famille d'Orléans ne devait, sous aucun prétexte,

en entraver l'accomplissement. Et puis, que n'eût-on pas dit un peu plus tard? Les adversaires politiques et les ennemis particuliers de cette famille auraient d'abord insinué, bientôt proclamé qu'elle avait fui le jugement du pays. On aurait imprimé dans cinquante journaux que, si les princes dépossédés avaient, en exigeant le retrait du projet, empêché le débat et le vote, c'est qu'ils redoutaient par-dessus tout la lumière ou qu'ils craignaient d'être mis en minorité.

D'ailleurs on leur offrait une occasion, peut-être unique, de venger la mémoire de Louis-Philippe, et pas un d'eux, sous peine de faillir à un devoir manifeste, ne devait la laisser échapper. Les considérans du second décret avaient été cruels pour le roi déchu. On l'y accusait d'avoir soulevé la conscience publique par une mauvaise action, enrichi ses enfans aux dépens du trésor, éludé une règle fondamentale et immuable du droit national français, fait fraude à une loi d'ordre public, dicté aux deux chambres une loi rétroactive dans un intérêt privé. Quoi! le pays lui-même s'apprêtait à rayer de ses lois cette page outrageante, et les descendans de Louis-Philippe auraient demandé qu'elle y fût maintenue! Le gouvernement, après tout, ne pouvait que proposer d'effacer l'injure : quand il passait, pour qu'elle fût enfin effacée, la parole à la France, les enfans de l'insulté eussent perdu le sens s'ils avaient cherché à la lui retirer.

Mais, puisqu'ils devaient laisser les pouvoirs publics annuler le titre du domaine, quel allait devenir leur droit strict? Il faut relire l'exposé des motifs : « Il appartient, disait-il, à cette assemblée, qui considère comme un de ses premiers devoirs de rétablir l'ordre moral dans les esprits et, pour cela, de s'élever partout où elle les rencontre, contre l'injustice et *contre l'illégalité*, de proclamer que la France ne veut pas être solidaire de l'atteinte portée dans la personne des princes d'Orléans au droit fondamental de la propriété individuelle. » — « Le projet, a dit encore M. Brisson le 23 novembre 1872, repose sur cette idée que, les biens de la famille d'Orléans n'étant entre les mains du domaine qu'illégitimement, le domaine est tenu à l'obligation naturelle de les restituer comme est tenu à cette obligation naturelle tout citoyen qui a reçu indûment. » C'est très clair : le titre du domaine est vicieux, d'après MM. Thiers, Dufaure et Pouyer-Quertier, parce qu'il repose sur une illégalité; il repose sur une illégalité parce qu'il procède d'une atteinte portée au droit de propriété. En effet, quoiqu'il paraisse d'abord assez difficile de caractériser cet acte, œuvre d'un dictateur investi de la puissance législative et précédé de considérans à la façon d'un jugement, on arrive nécessairement, après examen, à l'envisager, en tant du moins qu'il dépossède les princes, comme un décret rendu en exécution d'une prétendue loi fondamentale. C'est la loi géné-

rale de dévolution que le prince président applique à un cas particulier, il le déclare lui-même à plusieurs reprises, et l'on ne fait pas une loi, tout le monde le sait, en exécution d'une loi. Il est vrai que le prince a été induit en erreur et que la loi dont il se prévaut est une pure chimère. Que reste-t-il donc? Un décret d'expropriation doublement illégal : 1° parce qu'il est rendu hors des cas déterminés par le législateur ; 2° parce que, au mépris de la règle écrite dans l'article 545 du code civil, il enlève à des Français leur propriété sans leur allouer une juste et préalable indemnité. Le mot « illégalité » qu'emploie l'exposé des motifs du 9 décembre 1871 n'aurait pas de sens si le président de la république avait agi le 22 janvier dans l'exercice de son pouvoir législatif ; mais on a bien fait de s'en servir (et la portée de cette expression n'avait pu échapper à M. Dufaure), parce qu'il s'agissait d'une confiscation opérée par un simple décret. Si le pouvoir législatif intervient lui-même en 1872 pour abroger l'acte du 22 janvier 1852, c'est d'abord que d'autres dispositions du même acte pouvaient être regardées comme législatives ; c'est surtout qu'il fallait prévenir un débat ultérieur sur la légalité de cette abrogation et, pour en finir, faire trancher la question par les mandataires élus du pays. Mais puisque ceux-ci jugent le décret illégal et l'annulent par cela même, un pareil titre n'avait pu conférer aucun droit au domaine.

Dès lors, le code à la main, les princes étaient fondés à réclamer tout leur patrimoine. En droit strict, ils devaient être remis, suivant l'expression de Clément Laurier, « dans le même et semblable état où ils étaient avant le décret. » S'il s'agissait d'un simple charbonnier, poursuivait Laurier, vous lui rendriez son bien « purement et simplement. » En effet, si le domaine avait pris indûment la maison du charbonnier, celui-ci pourrait la réclamer, même quand on l'aurait vendue, l'état n'ayant pas consolidé son titre en disposant de ce qui ne lui avait jamais appartenu. Il n'importait pas davantage que, sur un grand nombre de biens immobiliers appartenant à la famille d'Orléans, ceux-ci fussent restés au trésor, ceux-là fussent sortis de ses mains : les propriétaires dépossédés avaient un droit égal sur les uns et sur les autres, le code civil (article 1599) déclarant expressément nulle la vente de la chose d'autrui.

Or les princes d'Orléans tinrent ce langage au gouvernement et à l'assemblée : d'après le droit commun, nous pourrions ressaisir tout notre patrimoine ; nous entendons ne pas user du droit commun. Le code civil nous permet de revendiquer la moindre parcelle de nos biens confisqués, en quelques mains qu'elle se trouve ; nous demandons qu'on ne nous applique pas le code civil. Si nous délaissions une part de ces biens aux tiers acquéreurs, nous sommes du moins autorisés par les lois du 8 mars 1810, du 18 septembre 1833,

du 3 mai 1841 à exiger de l'état, qui nous a expropriés, une juste indemnité ; mais le trésor est aux prises avec des difficultés financières et nous ne voulons pas qu'il nous paie une indemnité sur les deniers des contribuables. Nous sommes des Capétiens, nous ne l'avons pas oublié ; nous savons que nos aïeux ont longtemps gouverné ce pays et que l'ancienne constitution française nous classait parmi les « privilégiés. » Nous ne revendiquons plus qu'un privilège : celui de nous mettre, dans l'intérêt général, non plus au-dessus, mais au-dessous de la règle commune. Le domaine nous délaissera ce qu'il détient encore des biens compris dans la donation du 7 août 1830 ; pour le surplus, nous n'exercerons aucun des droits qui appartiennent à tous les citoyens. — Pour soutenir qu'un tel langage est celui de gens cupides, il faut beaucoup de mauvaise foi ; pour le croire, beaucoup de crédulité.

Cependant M. Lepère demanda, le 22 novembre 1872, que la discussion du projet fût ajournée. Il rappela que, sur les biens confisqués, 10 millions avaient été alloués aux sociétés de secours mutuels, 10 millions affectés à l'établissement d'institutions de crédit foncier dans certains départemens, 5 millions à l'établissement d'une caisse de retraite au profit des desservans les plus pauvres, etc., le surplus étant réuni à la dotation de la Légion d'honneur « pour le revenu en être affecté » annuellement aux légionnaires et aux porteurs de la médaille militaire. Mais on s'était aperçu tout de suite que beaucoup de ces biens ne trouveraient pas immédiatement des acquéreurs ; on reconnut en outre qu'une gestion d'immeubles était, pour la Légion d'honneur, un pesant fardeau et qu'il valait mieux lui donner des rentes : un décret du 27 mars 1852 autorisa donc le ministre des finances à aliéner, par une audacieuse interprétation de la loi du 7 août 1850 (1), des bois de l'état jusqu'à concurrence de 35 millions, et affecta le produit des ventes aux dotations énumérées par le décret du 22 janvier. En outre le même ministre fut autorisé à faire inscrire au grand livre une rente de 500,000 francs, et cette inscription de rente fut remise à la Légion d'honneur en remplacement des biens qui lui avaient été attribués par le même décret. Or M. Lepère raisonnait ainsi : Puisque le domaine, pour les aliénations faites en vertu du décret du 27 mars, mais en conséquence du décret de janvier, s'est appauvri de 35 millions, il faut diminuer d'autant le montant des restitutions. Le gouvernement

(1) Loi du 7 août 1850, art. 12. « Le ministre des finances est autorisé à aliéner, à partir du 1^{er} janvier 1851 et dans le délai de trois années, des bois de l'état jusqu'à concurrence de 50 millions... Les conseils-généraux des départemens où les bois sont situés devront, avant l'aliéation, constater par une délibération leur adhésion à la vente. » Art. 13. « Le produit des ventes de bois sera versé au trésor, en atténuation de ses avances pour le compte de la dette flottante. »

n'adhéra pas à cette proposition. Faut-il reprocher aux princes d'Orléans de ne l'avoir pas acceptée? Nous ne le croyons pas.

Il avait été pourvu, en fait, sur le domaine forestier de l'état à la plupart des dotations fondées en janvier 1852, et le gouvernement avait par là, comme le dit M. Robert de Massy le 22 novembre 1872, mésusé de ce domaine. Mais quel lien y avait-il entre l'abus du prix des forêts domaniales et la confiscation des biens donnés par Louis-Philippe à ses enfans? Un grand spéculateur s'est injustement approprié, nous le supposons, la fortune d'autrui, et, subitement enrichi par ce gain illicite, il affecte une partie de son propre patrimoine à quelque œuvre utile ou charitable : *Alidor à ses frais bâtit un monastère*. Mais le jour de la justice se lève et les tribunaux reconnaissent que l'ancien propriétaire a le droit de reprendre en nature ses biens qui n'ont pas été dissipés. Halte-là! va dire Alidor aux juges : déduisez d'abord tout ce que m'a coûté le monastère : autrement, c'est moi qui suis volé (1). La plaisante prétention! Pourquoi bâtir le monastère? Il fallait tempérer ce beau zèle et comprendre que les biens recelés pourraient être, tôt ou tard, réclamés et rendus. Vous n'auriez pas fait, dites-vous, certaines largesses si vous aviez prévu cette restitution? Vous avez eu tort de ne pas la prévoir, et le véritable propriétaire ne peut pas payer les frais de votre imprévoyance.

M. Pascal Duprat fit une autre proposition, ainsi conçue : « Article 1^{er}. Les décrets du 22 janvier 1852 sont abrogés sans qu'il puisse être porté atteinte aux droits acquis par les tiers sous l'empire de ces décrets. — Art. 2. Les membres de la famille d'Orléans devront s'adresser aux tribunaux compétens pour être réintégrés dans les biens meubles et immeubles qu'ils auraient le droit de revendiquer. L'article 1^{er} fut repoussé par 475 voix contre 150, l'article second par 541 voix contre 79. Ce contre-projet renfermait une inconséquence et pouvait en outre, à l'insu de son auteur, devenir préjudiciable au Trésor : les princes d'Orléans eussent commis une faute en y donnant leur adhésion.

La thèse de M. Duprat était simple. On avait, en 1852, méconnu les règles élémentaires de la compétence et violé les principes du droit commun; il fallait donc remettre tout « en l'état, » comme disent les praticiens, c'est-à-dire faire appliquer le droit commun par les tribunaux de droit commun; car « il y a une justice en France : elle reconnaîtra les droits qui peuvent être revendiqués. » Mais l'auteur de la proposition se contredisait lui-même : en réclamant à outrance l'application d'un principe, il commençait par le renier. N'y avait-il là qu'un procès ordinaire? Il fallait le déférer aux

(1) « Autrement, ce serait l'état qui serait volé. » (Discours prononcé par M. Le-père à la séance du 22 novembre 1872.)

tribunaux, mais le leur déférer tout entier. L'assemblée se bornait alors à déclarer le titre du domaine illégal et l'annulait. Les tribunaux avaient à déduire non pas quelques conséquences, mais toutes les conséquences juridiques de cette annulation. Or le contre-projet ne l'entendait pas ainsi et débutait en réglant définitivement la situation des tiers. Pourquoi? Cette question n'était pas plus « législative » que les autres. Avait-on vendu la chose d'autrui? Les ventes de la chose d'autrui ne devaient-elles pas être annulées conformément à l'article 1599 du code civil? Aux juges de le décider. Mais M. Pascal Duprat ne voulait pas le leur laisser décider. Annuler les ventes! Faire entrer cette autre classe de biens dans le patrimoine de la famille dépossédée! Exposer le domaine au recours des acquéreurs évincés! L'appel au pouvoir judiciaire était admirable tant qu'il profitait à l'état contre les princes, mais détestable s'il profitait aux princes contre l'état. Le contre-projet opposait donc, avant tout, cette barrière aux tribunaux de droit commun et au droit commun lui-même. Après quoi, les princes plaideraient. Mais puisque le pouvoir législatif déterminait la situation respective des tiers et des anciens propriétaires entre lesquels d'innombrables procès auraient pu s'engager, il était absolument illogique de ne pas le laisser déterminer la situation respective des anciens propriétaires et de l'état, que ne divisait aucune question litigieuse.

Les questions litigieuses, le contre-projet allait seul les susciter, et M. Duprat ne s'en était pas aperçu, au grand préjudice de l'état. Les droits acquis aux tiers devaient être respectés, c'est-à-dire l'annulation des ventes ne serait pas prononcée. Le pouvoir législatif aurait seulement annulé le titre du domaine, détenteur illégitime et, par conséquent, astreint à la restitution. Ce jalon posé, les princes et l'état étaient renvoyés, pour toutes les questions à résoudre, devant des juges. On allait donc se retrouver sur le terrain du droit pur devant des tribunaux chargés d'appliquer les lois. Eh bien! le contre-projet ne défendait pas l'état contre deux séries de revendications. Il laissait d'abord les princes, expropriés sans indemnité, libres de réclamer une indemnité d'expropriation; il n'avait songé qu'aux acquéreurs et maintenait le vendeur sous l'empire du droit commun! Il permettait ensuite à la famille d'Orléans de soutenir avec beaucoup de vraisemblance que le domaine avait été de mauvaise foi, c'est-à-dire avait connu les vices de son titre (art. 550 du code civil) et, par conséquent, de lui réclamer tous les fruits perçus (ou leur valeur) depuis 1852. Il n'y avait, au demeurant, que ces deux sortes de procès à engager, la restitution des biens eux-mêmes ne pouvant susciter un débat judiciaire. On exposait, en vérité, le trésor et les contribuables à un grand péril : les princes d'Orléans ne pouvaient pas s'associer au contre-projet.

Ils renoncèrent spontanément (c'est l'exposé des motifs qui le déclare), avant que le gouvernement eût fait connaître et peut-être eût connu lui-même ses intentions, à un triple droit que leur conférait la loi commune. Ils s'engagèrent à ne demander ni l'annulation des ventes aux acquéreurs, ni des indemnités au vendeur, ni la restitution des fruits au possesseur de mauvaise foi. « Aucune action, lit-on dans le projet déposé par le gouvernement le 9 décembre 1871, ne pourra être exercée, en vertu de la présente loi, contre les acquéreurs des biens vendus par l'état en exécution des décrets abrogés ni contre leurs ayans cause (art. 3). L'assemblée nationale (art. 4) donne acte aux princes d'Orléans de leur renonciation à toute créance contre l'état ayant pour origine l'exécution des décrets du 22 janvier 1852 (1). » — « Il a semblé à votre commission, ajouta le rapporteur, que, renfermée dans ces limites, la réparation offerte ne pouvait susciter aucune controverse. Ce qui vous est proposé, c'est purement et simplement de rendre à autrui ce qui appartient à autrui, de ne pas conserver dans les mains de l'état *ce qui n'a jamais été à l'état*, sans néanmoins mettre à la charge de la France épuisée... la réparation entière d'un acte qu'elle répudie. Qu'on le comprenne bien : il ne s'agit pas d'indemniser la famille d'Orléans d'une spoliation dont la responsabilité pèse tout entière sur son auteur ; il s'agit de délaisser ce qui est à elle, non de lui fournir l'équivalent de ce qui a été consommé et dissipé. » On ne pouvait pas déterminer plus nettement le caractère et l'étendue de la restitution.

Nous arrivons aux chiffres, qui ont leur importance. Les biens meubles et immeubles non aliénés par le domaine en 1871 furent évalués par le ministre des finances à 45 millions environ, d'un revenu de 1,100,000 à 1,300,000 francs, partageables entre huit branches d'héritiers, dont plusieurs étaient divisées elles-mêmes et qui comprenaient, en novembre 1872, cinquante-deux descendants directs de Louis-Philippe. Voilà ce qu'on restituait : voici ce qu'on ne restituait pas. L'état avait encaissé : 1° 35,012,441 fr. 96, prix des immeubles vendus ; 2° 18,601,019 francs, produit des coupes de bois ; 3° 4,452,480 francs, montant des actions et droits du domaine dans les canaux d'Orléans, du Loing et de Briare ; 4° 8,217,602 fr. 41, montant d'une créance liquide de Louis-Phi-

(1) La commission remania ces textes, et la rédaction définitive fut arrêtée dans ces termes : « Conformément à la renonciation offerte par les héritiers du roi Louis-Philippe avant la présente loi et réalisée depuis, aucunes répétitions ne pourront être exercées par eux contre l'état soit par suite de l'exécution des décrets du 22 janvier 1872, soit pour toute autre cause antérieure à ces décrets. Toute réclamation de l'état contre ces mêmes héritiers est pareillement considérée comme éteinte et non avenue (art. 3). Aucune action (art. 4) ne pourra être dirigée contre les acquéreurs des biens vendus par l'état en exécution des décrets abrogés ni contre leurs ayans cause. »

lippe contre l'état (et dont celui-ci s'était libéré par voie de confusion), en tout un peu plus de 60 millions. Cet actif, ayant été grevé d'un passif de 29,322,691 fr. 81, l'excédent au profit du trésor s'élevait à 36,961,151 fr. 56. Si l'on ajoutait à cette somme les revenus et les intérêts perçus depuis vingt ans, cet excédent dépassait 60 millions (1). Les princes d'Orléans abandonnaient donc au trésor une très grande partie de leur patrimoine, et le gouvernement de la république n'a pas altéré les faits lorsqu'il a signalé, dans l'exposé des motifs du 9 décembre 1871, « le désintéressement des ayans droit. »

Ce désintéressement n'a rien qui nous étonne, ont murmuré quelques mécontents : quand on a des droits douteux, on transige, et les princes ont fait comme tant d'autres ; ils se sont tirés d'une situation difficile par une transaction. C'est une erreur. Le code civil définit la transaction ; « un contrat par lequel les parties terminent une contestation née ou préviennent une contestation à naître ; » il n'y a donc transaction que si les parties traitent sur un droit litigieux ou douteux (2). Or le seul droit qu'ait réclamé la famille d'Orléans, celui de reprendre ses biens non vendus, avait-il ce caractère ?

Le gouvernement reconnut tout d'abord que l'état les détenait en vertu d'un acte « illégal, » c'est-à-dire nul. La commission fit un pas de plus et déclara solennellement, par l'organe de son rapporteur, qu'il était impossible de conserver à l'état « ce qui n'avait jamais été à l'état. » Ce rapporteur alla jusqu'à dire, dans la séance du 22 novembre 1872 : « Il s'agit de savoir si l'état doit se faire en quelque sorte le recéleur de la fortune d'autrui. » Quoi ! le droit qu'on a caractérisé si fortement était douteux ? Ni le gouvernement, ni la commission, ni l'assemblée ne l'avaient mis un moment en doute. Litigieux ? Personne ne songeait à le contester devant les tribunaux. Est-ce qu'on peut faire un procès à qui vient dire : Je suis détenteur illégitime et je ne veux pas recéler plus longtemps vos biens ; reprenez-les ? Donc les princes d'Orléans ne pouvaient pas « transiger, » parce qu'il n'y avait pas matière à transaction. C'est pourquoi le projet de loi disait : « L'assemblée nationale donne acte aux princes d'Orléans *de leur renonciation, ..* » et la loi disait elle-même : « Conformément à la *renonciation* offerte et réalisée par les héritiers du roi Louis-Philippe... » Ce mot « renonciation » ne fut pas introduit et maintenu dans le texte à la légère ou par une condescendance déplacée ; on l'employa parce qu'il était le mot

(1) Ces chiffres sont empruntés au rapport de M. Robert de Massy.

(2) « On peut poser en principe que toute transaction ayant pour objet des droits non douteux serait non-seulement annulable, mais inexistante et non avenue, du moins comme transaction. » (M. Pont, *Explication théorique et pratique du Code civil*, t. I, p. 569.)

propre. Ce n'est pas seulement, on le conçoit d'ailleurs, une question de mots. En transigeant sur un droit litigieux, les princes d'Orléans n'auraient fait qu'une affaire; en renonçant purement et simplement à une partie de leurs droits, ils se sont conduits en bons citoyens.

Mais il y a des esprits chagrins que rien ne satisfait. Quoi! vous ne nous abandonnez que 37 millions en capital et, si l'on ajoute un compte d'intérêts indûment perçus, une soixantaine de millions! C'est une misère : il nous faut le reste, tout le reste. Nous savons, sans doute, que le domaine n'a pas droit au reste; mais, puisqu'il n'avait pas non plus de droit sur les autres millions que vous lui abandonnez, pourquoi ne pas lui laisser tout? C'est d'ailleurs un mécompte pour le domaine, qui détenait ces biens depuis vingt ans, qui s'y était attaché peu à peu et qui ne croyait pas s'en séparer. Si ces raisons ne vous touchent pas, c'est que vous êtes les plus avides des hommes. — Il faut une certaine hardiesse pour tenir un pareil langage à des propriétaires qui, dépouillés par un acte inique, renoncent définitivement et quoi qu'il advienne, dans un intérêt public, à recouvrer plus de la moitié de leurs biens. A ce compte, saint Martin lui-même aurait usurpé sa réputation; il n'a donné que la moitié de son manteau.

Avant la loi du 21 décembre 1872, M. Thiers, dont la maison venait d'être démolie par la commune, avait reçu du trésor une indemnité de 1,053,000 de francs. Depuis cette époque, les victimes du coup d'état du 2 décembre 1851 et de la loi de sûreté générale du 27 février 1858 ont reçu du trésor à titre de réparation nationale, des rentes incessibles et insaisissables d'un chiffre total de 8,000,000 de francs. Nous ne contestons pas le désintéressement de ces indemnitaires. Il y avait toutefois une différence entre eux et la famille d'Orléans, c'est que leurs pertes n'avaient pas enrichi le trésor. Or les princes de cette famille, si gravement atteints par le coup d'état du 2 décembre, ont avant tout résolu de ne pas demander un centime d'indemnité à ce trésor, dont les ressources s'étaient accrues à leurs dépens, et se sont bornés à reprendre ce qui n'avait pas été dissipé de leurs biens. C'est sur ces données que l'histoire établira son verdict. Elle dira, non-seulement que les princes d'Orléans ont usé de leur droit, mais qu'en n'exerçant pas tout leur droit ils ont rempli tout leur devoir.

G. DE LA MAGDELEINE.

LA

BOSNIE ET L'HERZÉGOVINE

APRÈS L'OCCUPATION AUSTRO-HONGROISE

NOTES DE VOYAGE

I.

LA BOSNIE. — DE BROD A SERAJEWO.

« Il n'est pas dans toute l'Europe, dit M. Élisée Reclus dans son excellente *Géographie*, à l'exception de l'Albanie voisine et des régions polaires de la Scandinavie et de la Russie, une seule région qui soit aussi rarement visitée que le pays des Bosniaques. » Cette phrase, que je lus dans un de ces moments où l'homme le mieux chez lui a soif de mouvement et d'aventures, où la vie civilisée lui pèse et où le *home* le plus charmant ne vaut pas les émotions du voyageur à la recherche de l'inconnu, fut la cause déterminante d'une excursion que je fis en Bosnie et en Herzégovine au printemps de 1879. Aussi bien, depuis quelques mois, les Autrichiens, occupant ces deux provinces, rendaient le voyage sinon confortable, du moins praticable. D'un autre côté, une mission de recherches archéologiques qui m'était confiée par le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, en me donnant un caractère semi-officiel, m'aplanissait les premières difficultés et me permettait d'espérer mener à

bien mon entreprise, et c'est ainsi qu'un soir de la fin d'avril, léger de bagages et plein d'entrain, je dis adieu à ma famille, un peu effrayée de la destination baroque que j'avais choisie, et je m'embarquai à la gare de l'Est pour les bords de la Save et du Danube.

Revenu deux mois après avec la fièvre, je ne pus m'occuper immédiatement de rédiger mon voyage et, bientôt ressaisi par les mille obligations de la vie pratique, j'oubliai dans un tiroir mes calepins et mes albums de touriste. Ils y seraient sans doute encore si l'insurrection qui a éclaté au printemps dernier dans les pays que je visitai alors n'était venue donner un regain d'actualité à mes souvenirs d'il y a trois ans. C'est ce qui me décide à publier tels quels ces extraits de mes impressions journalières ou des lettres adressées à ma famille et à mes amis.

Si certaines modifications d'ordre purement administratif ont pu se produire depuis mon excursion par suite de l'occupation austro-hongroise, les populations n'ont pas changé, et on peut affirmer que leurs sentimens sont restés les mêmes, car nous sommes déjà ici dans l'immuable Orient. De plus, ces notes primesautières auront certainement, à défaut d'autre mérite, celui d'avoir été écrites sans aucune sorte de parti-pris, ce qu'il eût été bien difficile d'éviter dans un travail de forme plus sérieuse. Je n'ai cherché à être agréable ou désagréable à qui que ce soit. J'ai dit ce que j'ai vu et entendu, et j'ai voulu avant tout, voyageur véridique, faire une œuvre de bonne foi.

Il faut pourtant que je me confesse de la seule préoccupation qui soit entrée dans mon esprit, en dehors des impressions même que je ressentais. Voyageant avec une mission qui, bien que d'un caractère tout scientifique, m'obligeait à voir les choses d'un peu plus près qu'un simple touriste, et me trouvant être le premier Français qui, depuis bien longtemps et en dehors de nos agens consulaires (1), fût admis à parcourir aussi complètement ces contrées si récemment ouvertes à l'Europe civilisée et dans lesquelles les sympathies pour la France sont pour ainsi dire innées, j'ai certainement subi l'influence de ces sympathies auxquelles notre pauvre pays n'est plus guère accoutumé maintenant à l'étranger, et j'ai cherché à étudier en patriote français des nationalités vivaces trop peu connues des Français.

Je serais heureux si la publication de ces pages rapides pouvait

(1) Parmi ces agens, je dois citer M. E.-P. de Sainte-Marie, qui a publié plusieurs notices sur l'Herzégovine. — Il n'est que juste aussi de rappeler l'ouvrage de M. C. Yriarte, publié en 1876, sous le titre de *Bosnie et Herzégovine, souvenirs de voyage pendant l'insurrection*. Malheureusement l'auteur ne put pénétrer en Bosnie que jusqu'à Banjaluka, et en Herzégovine jusqu'à Mostar.

attirer sur les Slaves du Sud ou Jougo-Slaves l'attention de quelques lecteurs.

Il est certain, en effet, qu'à la suite de nos désastres et du recueillement forcé qui en fut la conséquence, l'opinion publique s'est trop habituée, chez nous, à négliger les questions extérieures qui ne touchent pas directement à la sécurité de nos frontières. La politique d'aventures a fait place brusquement à la politique d'effacement, — *masterly inactivity*, — et celle-ci n'a pas mieux réussi que celle-là. L'indifférence des chambres laisse trop souvent notre diplomatie maîtresse absolue de traiter les affaires étrangères suivant ce qu'elle croit être les intérêts évidens et traditionnels de la France; puis, au dernier moment, elles lui refusent les moyens de soutenir cette politique, au grand dommage de la dignité nationale. Un nombre trop considérable de nos députés, confiné dans son fief électoral, n'a d'énergie que pour s'y maintenir et s'y fortifier, et néglige bien souvent les questions extérieures, qui ne le touchent que de loin, pour les questions de stratégie ou d'influence parlementaires, qui atteignent plus directement ses intérêts.

Je suis, — je ne le cache pas, — de ceux qui déplorent cette apathie et cette incohérence, et mon ambition serait satisfaite si les notes qui suivent pouvaient rappeler à quelques-uns de mes lecteurs qu'il y a quelque part en Europe vingt millions de Slaves méridionaux dont l'avenir intéresse notre avenir et qui méritent d'entrer dans les préoccupations d'une chambre française au moins autant que la révocation d'un juge de paix ou la nomination d'un percepteur.

I.

Quelques mots sur le passé des provinces slaves récemment occupées par l'Autro-Hongrie me paraissent devoir être l'introduction nécessaire de ces notes de voyages, écrites au jour le jour sans aucune préoccupation de la liaison des faits, et qui ont besoin, par cela même, de s'éclairer à la lumière de l'histoire. Je ne reprendrai pas les événemens les plus lointains dont le territoire aujourd'hui appelé Bosnie et Herzégovine a été témoin; il me suffira de remonter en quelques mots à l'époque où les habitans actuels sont venus donner à ces provinces, avec leur vrai caractère ethnique, leur langage et leur nationalité définitive.

Les Serbes et les Croates qui peuplent aujourd'hui la Bosnie et l'Herzégovine habitaient au commencement du VII^e siècle le pied des montagnes qui séparent la Bohême de la Prusse moderne. L'empereur Héraclius, voyant l'Illyrie, de la Save à la Grèce et de l'Adria-

tique aux Balkans, ravagée par les Goths, les Slaves de l'Ouest et surtout les Avars, qui la parcouraient impunément en y amoncelant les ruines et la dévastation, crut de bonne politique d'opposer barbares à barbares et de se créer des alliés intéressés à maintenir debout à leur profit le corps vermoulu de l'empire romain d'Orient. Il profita donc du désir d'expansion des tribus serbo-croates, qui lui firent alors des demandes de terre pour s'établir, et il leur concéda les pays conquis ou à conquérir sur les Goths et les Avars dans la Dalmatie, la Dardanie (Herzégovine actuelle), la Prévalitane (nord de l'Albanie), la Rascie (partie sud de la Bosnie), en un mot dans toute l'Illyrie occidentale. Cette concession devait convenir d'autant mieux aux tribus slaves à qui elle était faite que, depuis longtemps, leurs frères de race avaient, dans leurs incursions de pillage, appris le chemin de ces contrées où plusieurs avaient même déjà formé des colonies florissantes sous la suzeraineté des empereurs.

Les Croates, arrivés les premiers, s'emparèrent de la partie nord des pays concédés, et les Serbes occupèrent le sud. La vallée de la Narenta servait alors, comme aujourd'hui, de limite approximative à la domination des deux peuplades sœurs qui, conformément aux souvenirs de leur lieu d'origine, divisèrent immédiatement leur territoire en petites principautés ou joupanies, se groupant pour la guerre autour d'un grand joupan électif, sorte de généralissime de ces républiques aristocratiques.

Il semble que les chefs de cette espèce de confédération furent d'abord les rois de Dalmatie, puis ceux de Croatie : la situation plus avantageuse de leurs possessions, placées sur le bord de la mer, explique tout naturellement cette supériorité. Au x^e siècle, sous Sélimir, ban de Bosnie (ce titre avait remplacé celui de joupan), la lutte pour l'indépendance commença ; elle se continua sous ses successeurs, et la Bosnie forma bientôt une principauté, puis, plus tard un royaume particulier, mais soumis plus ou moins à l'influence de ses différens voisins slaves de Serbie, de Dalmatie, de Croatie et de Rascie.

Quant à l'Herzégovine, elle subit aussi tout d'abord l'hégémonie des rois de Dalmatie et de Croatie, puis des bans de Rascie et de Bosnie. De 1091 à 1165, les Hongrois s'emparèrent de la Croatie et de la partie nord de l'Herzégovine. Puis, le roi serbe Stéphan Nemanja, s'en étant rendu maître en 1181, la donna à ses deux frères Constantin et Mieroslaw ; le fameux saint Saba, dont le nom remplit les légendes populaires des Slaves méridionaux, était le frère cadet de ces deux princes. Nous ne suivons pas l'histoire confuse des Nemanja, leurs luttes avec les divers seigneurs ou princes du voisinage, leurs rapports éphémères avec Raguse et Spalato, leur

renversement par les aventuriers de la famille Branivoj. Cela dura plus d'un siècle, jusqu'au moment où Paul, ban de Bosnie, en 1302, et ses deux successeurs Stéphan IV et Twartko, commencèrent ou complétèrent la conquête de tout le pays de Chelm, nom que l'on donnait alors à l'Herzégovine.

Pendant ce temps, les Hongrois, qui dominaient plus ou moins directement sur toutes les contrées du littoral slave jusqu'à la Narenta, avaient aussi une influence prépondérante sur tous les petits princes à l'intérieur du pays, et c'est à l'intervention de son beau-frère Louis, roi de Hongrie, qui espérait s'en faire un boulevard contre les Turcs de plus en plus menaçans, que Twartko dut d'être proclamé en 1376, roi de Bosnie, de Rascie et de Primorie.

Mais l'espérance de Louis fut trompée. En effet, Twartko I^{er} et son fils Twartko II luttèrent pendant tout leur règne contre les Magyars, et ils ne craignirent même pas de s'allier aux musulmans pour satisfaire leurs vues ambitieuses d'agrandissement.

C'est ici que se place l'événement capital de cette époque de l'histoire des Slaves, événement dont les conséquences fatales pèsent encore sur l'Europe tout entière. Je veux parler de la bataille de Kossovo.

Mourad I^{er} était alors calife des Ottomans; il s'était emparé de la Thrace et de la Thessalie et avait transporté le siège de son empire à Andrinople, ne laissant provisoirement et parce qu'il manquait de vaisseaux, que Constantinople et sa banlieue aux faibles successeurs des empereurs byzantins; il faisait de fréquentes incursions en Macédoine et en Albanie, et devant cette puissance menaçante, les Valaques, les Hongrois et les Slaves, oubliant leur rivalité, unirent leurs forces pour résister au danger commun. Lazare, prince de Serbie, qui avait réuni sous son étendard tous les Slaves de la rive méridionale du Danube, fut choisi comme chef de cette confédération défensive dans laquelle dominaient ceux de sa race.

Celui qui est Serbe et de père serbe,
Qui est de sang et de famille serbe,
S'il ne vient pas combattre à Kossovo,
Que, sous sa main, il ne lui pousse rien!
Que le froment ne pousse dans son champ!
Sur la colline que sa vigne ne pousse!

C'est ainsi qu'une *piesma* populaire (1) chante l'appel que Lazare adressa aux Slaves avant de quitter sa capitale, Kroutcheva, où il avait reçu la provocation du sultan. Malgré cet appel, l'armée des Turcs, suivant une tradition, — du reste, absolument contraire à

(1) Traduite par Cyrille, *Voyage sentimental aux pays slaves*, p. 88.

l'histoire, — était tellement supérieure en nombre à celle des Slaves que « si tous les Serbes avaient été changés en sel, ils n'auraient pu saler un repas à leurs adversaires, et que la pluie, tombant sur l'armée des Turcs, ne pouvait nulle part tomber sur la terre. »

Néanmoins, la victoire fut longtemps disputée; mais enfin le croissant l'emporta, et Lazare, resté presque seul, fut fait prisonnier, tandis que ceux qui fuyaient étaient taillés en pièces. Puis, pendant que le sultan vainqueur parcourait le champ de bataille, un soldat serbe blessé se releva et le frappa à mort. Les Ottomans, pour venger leur chef, massacrèrent à ses pieds tous leurs prisonniers et avec eux le tsar Lazare, depuis honoré comme un martyr.

D'après la tradition constante des peuples vaincus, qui ne peuvent admettre leur défaite qu'en les attribuant à la trahison, le désastre de Kossovo serait dû à la lâche défection du voïvode Vouk Brankovitch, gendre de l'empereur Lazare, qui aurait passé à l'ennemi pendant la bataille avec douze mille hommes. A Kossovo, dit un chant populaire,

A Kossovo, Vouk a trahi Lazare,
Il a trahi le prince glorieux.
Que le soleil n'éclaire plus sa face!
Vouk a trahi son seigneur, son beau-père;
Maudit soit-il, et qui l'a engendré!
Maudites soient sa tribu et sa race!

Et ce n'est pas seulement l'épopée qui a conservé ce souvenir; il se retrouve même dans les documens publics. « S'il se trouvait au Montenegro, dit une déclaration officielle signée par les chefs monténégrins en 1803, s'il se trouvait un homme, un village, une tribu qui, ostensiblement ou occultement, trahisse la patrie, nous le vouons unanimement à l'éternelle malédiction, ainsi que Judas qui a trahi le Seigneur Dieu, et l'infâme Vouk Brankovitch, qui, en trahissant les Serbes à Kossovo, s'attira la malédiction des peuples et se priva de la miséricorde divine. »

Quoi qu'il en soit, le souvenir de la défaite de Kossovo, qui prépara l'asservissement de tous les Jougo-Slaves, est, comme on le voit, resté vivant parmi leurs descendans; jusqu'à nos jours, tous les événemens qui, de près ou de loin, peuvent être considérés comme la revanche du Vidovdan (1), — y compris la victoire des Monténégrins sur les Turcs à Grahovo, en 1858, ou l'insurrection de septembre 1875, sont célébrés par des chants ou des proclamations dans lesquelles on rappelle la sanglante défaite de 1389. C'est ainsi

(1) « Le jour de Saint-Vit; » on donne ce nom à la bataille de Kossovo, qui fut livrée le 15 juin, jour de la fête de ce saint, un des patrons des Slaves.

que les Allemands imprimaient, en 1870, que Sedan était la revanche de Tolbiac ; mais ils n'avaient pas l'excuse de cinq siècles d'esclavage sanglant.

Nous ne savons si les soldats de Twartko prirent part à la défense commune ; mais, dans tous les cas, la Bosnie reçut le contre-coup de la défaite des Slaves à Kossovo. En effet, immédiatement après ce désastre, une armée de vingt mille Turcs s'avança en Bosnie. Heureusement, le sort des armes favorisa cette fois les chrétiens, et Vlatko Hranitch, grand voïvode ou général en chef de l'armée bosniaque, défit les musulmans et sauva ainsi, pour un temps du moins, l'indépendance de son pays. Le roi Twartko, en récompense de cet immense service, donna à son voïvode, à titre de fief héréditaire, tout le pays de Chelm, c'est-à-dire l'Herzégovine actuelle.

Cette donation et l'ambition des Hranitch furent, avec les dissensions intestines des Bosniaques, la perte des deux pays. En effet, Sandal, fils de Vlatko Hranitch, inaugura bientôt une politique de bascule, dont le but était de se rendre de plus en plus indépendant des rois de Bosnie ; il prit parti, tantôt pour Ostoja, tantôt pour Twartko, qui se disputaient le trône, et, malgré le succès qu'il remporta, en 1410, à Ugrah contre le roi Sigismond de Hongrie, et l'aide qu'il donna, en 1414, au prince serbe, Stéphan, attaqué par les Turcs, il prépara l'asservissement définitif des chrétiens slaves par les Osmanlis.

Son fils Stéphan continua sa politique d'intrigue, s'appuyant tantôt sur les Magyars, tantôt sur les Turcs, et il arriva au but de son ambition lorsqu'il obtint, en 1440, de Frédéric IV, empereur d'Allemagne, avec le titre de duc (herzog, d'où Herzégovine) du duché de Saint-Saba, la reconnaissance de son indépendance. Il attaqua alors le faible Thomas, roi de Bosnie, son propre gendre, et lui enleva quelques lambeaux de territoire ; et en même temps il favorisait la prédication des hérétiques bogomiles ou patarins, — sorte de secte manichéenne, — espérant trouver dans les dissidences religieuses un auxiliaire pour ses projets ambitieux. Ces luttes déplorables durèrent, avec des incidens divers auxquels furent plus ou moins directement mêlés les rois de Hongrie, Venise, Raguse, et même les sultans de Constantinople, jusqu'au moment où ces derniers crurent le moment favorable, en 1463, pour renouveler leur invasion de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Stéphan ne porta aucun secours à son suzerain, au mépris de son devoir de vassal et des intérêts de la chrétienté. Aussi les Turcs, la Bosnie définitivement conquise, se tournèrent-ils vers l'Herzégovine, et Stéphan mourut de chagrin, en 1466, tributaire des Osmanlis. De ses trois fils, les deux aînés, Vlatko et Vladislav, qui avaient recueilli son triste héritage, par la protection des Hongrois, furent

définitivement chassés par les Turcs en 1483, tandis que le troisième, Stéphan, livré en otage par son père et imitant sa félonie, se faisait musulman et devenait, sous le nom d'Herzek-Ahmed-Pacha, le gendre du sultan Mehemed, qui le créait beglerbeg de Roumélie.

Telle fut la triste fin de la dynastie des Hranitch et de la domination chrétienne dans la Bosnie et l'Herzégovine.

Dès lors, ces deux malheureuses provinces, devenues partie intégrante de l'empire ottoman, furent le principal champ de bataille de la grande guerre entre les Turcs, les Magyars et les Vénitiens, et, au lieu de servir de rempart à l'Europe chrétienne, elles devinrent bientôt la tête d'attaque du croissant contre la croix. La désastreuse bataille de Mohacz (1526), dans laquelle les Hongrois et les Tchèques furent écrasés et leur roi Jagellon tué, valut à la maison de Habsbourg la couronne impériale, spontanément offerte par les chrétiens épouvantés, et assura aux Turcs la conquête des pays au sud de la Save. Néanmoins ce ne fut qu'en 1699, et après une nouvelle série de luttes continuelles entre les Magyars et les Osmanlis pour la possession de la Bosnie, et entre ces derniers et les Vénitiens pour celle de l'Herzégovine, que ces deux malheureuses provinces furent reconnues par le traité de Karlowitz comme définitivement et irrévocablement annexées à l'empire ottoman.

Désormais isolées du reste de la chrétienté, oubliées et abandonnées à leur sort, livrées, par le fait de la conquête, à un régime agraire désolant et ruineux, — régime dont nous aurons occasion de reparler plus loin, — vivant complètement en dehors de l'histoire et de la civilisation, elles formèrent comme une tache noire sur la carte de l'Europe méridionale.

De temps à autre seulement, une insurrection, — cri de désespoir bientôt étouffé dans le sang, — rappelait au monde qu'il y avait là un peuple qui agonisait; puis tout retombait dans le silence jusqu'à ce qu'une autre génération, lasse de souffrir, tentât un nouvel effort, également impuissant.

Enfin le traité de Berlin (juillet 1878), en donnant à l'Austro-Hongrie la mission, — longtemps désirée par elle, — d'occuper les provinces slaves de la Turquie, mit un terme à cet isolement contre nature; et malgré les résistances partielles des musulmans bosniaques et herzégoviniens et la mauvaise humeur de la Russie, cette occupation fut acceptée comme un bienfait par la grande majorité de la population des deux provinces et accueillie avec un soupir de soulagement par l'Europe qui, malgré son égoïsme, avait honte de l'état d'abandon dans lequel elle laissait des frères de race et de religion.

C'est à ce moment et quelques mois après l'occupation autri-

chienne, que j'arrivai en Bosnie, et qu'ayant parcouru la Croatie et l'Esclavonie, je pénétrai enfin par Brod dans les nouvelles provinces slaves de la monarchie austro-hongroise, en compagnie d'un Serbe, M. Z..., ancien officier des Confins militaires, qui avait bien voulu se charger de m'accompagner comme interprète, et muni de toutes les recommandations et pièces nécessaires pour pouvoir circuler dans le pays où les officiers, les fonctionnaires et les fournisseurs de l'armée pouvaient seuls entrer librement à cette époque.

II.

Dervend, 15 mai 1879.

Nous voici enfin en Bosnie. Nous avons quitté Brod hier matin, à quatre heures, et nous sommes arrivés à Dervend par le petit chemin de fer stratégique qui n'est pas encore ouvert au public, mais dont nous avons le droit d'user, grâce à nos firmans.

Dervend (de *derro*, bois), bien que possédant dans ses six cent cinquante maisons une population de quatre mille habitants environ (sans compter les quatre-vingts hommes du génie et du train qui composent en ce moment sa garnison), Dervend est un affreux trou, formé de trois ou quatre rucs tortueuses, mais qui a le mérite pour le touriste venant de la Save d'être le premier centre musulman qu'il rencontre sur son chemin. En effet, ce sont les villes qui représentent surtout ici l'élément turc, tandis que les villages sont presque exclusivement peuplés de chrétiens. Le régime féodal, avec le propriétaire mahométan et le serf chrétien, régime qui existe en Bosnie depuis la fin du xv^e siècle, a naturellement groupé autour du château tous les cliens personnels du seigneur, ses officiers, ses valets, tous ceux enfin qui, par ambition beaucoup plus que par conviction, avaient embrassé la religion du vainqueur, tandis que les pauvres raïas, fièles à leur foi, restaient dispersés dans la campagne, obligés de cultiver la glèbe à laquelle ils étaient attachés de par la loi du plus fort, et désireux d'ailleurs de traîner leur misérable vie le plus loin possible des vexations du maître et de ses parasites.

Tout le pays des environs appartient ici à deux grands begs, dont l'un s'appelle Youssouf et l'autre Rustem Alibegovitch. Ils sont parens et possèdent à eux deux un territoire au moins égal à un département français. Youssouf est le plus riche; sa terre s'étend jusqu'à la Save. Ce sont des gens bien élevés, paraît-il, et dont la vie privée est des plus honorables. Comme presque tous les Slaves musulmans de Bosnie, ils n'ont chacun qu'une femme (on compte seulement à Dervend trois musulmans polygames, et ils ne sont pas des plus distingués). Avant l'arrivée des Autrichiens, ils me-

naient l'existence de grands propriétaires campagnards, se bornant à manger tranquillement, et sans trop compter, les redevances du tiers des produits de la terre que leur devaient leurs métayers raïas. Ils n'ont essayé aucune résistance, — le premier coup de fusil a été tiré à Kotorsko, et c'est plus loin, à Maglaï et à Doboï, qu'ont eu lieu les premiers engagements sérieux, — et ils manifestent aujourd'hui l'intention de faire venir des paysans d'outre-Save pour travailler leurs terres, leurs raïas étant décidément trop paresseux et trop ignorans. Est-ce là seulement une flatterie à l'égard des envahisseurs ou le résultat de l'ancienne influence du voisinage des pays civilisés? On ne parle pas moins tout bas de leur prochain départ pour une terre musulmane, et on assure que, au moins en ce qui concerne Youssouf-Beg, c'est une décision absolument arrêtée.

Je reviens à la ville de Dervend. Sauf quelques édifices particulièrement soignés et, parmi eux, les demeures des deux grands begs, Dervend, comme toutes les villes de la Bosnie, est bâtie exclusivement en bois. Les maisons des pauvres chrétiens se composent d'une misérable cabane en planches avec soubassement de terre, qui n'a qu'un trou pour cheminée et pas de cloisons intérieures. C'est là dedans que grouillent pêle-mêle le père, la mère, les enfans et les cochons (ces deux catégories sont ordinairement nombreuses), sans compter la vermine. Les maisons des musulmans du commun sont un peu plus confortables : elles ont en général un étage, et le rez-de-chaussée est exclusivement consacré aux quadrupèdes, au-dessus desquels demeurent les *bimanes*.

Le seul reste ancien de Dervend est la ruine de son vieux château, dont deux portes existent encore et dans l'enceinte duquel se trouvent une petite mosquée et le tombeau d'un saint musulman recouvert d'un mauvais hangar entouré d'une grille en bois. Autour de ce tombeau, un cimetière turc, qui est loin de valoir comme pittoresque, sinon comme propreté, ceux qui sont disséminés dans les bosquets entourant immédiatement la ville. Quant aux cimetières chrétiens, les musulmans exigeaient en signe de mépris qu'ils fussent relégués au loin dans la campagne; celui de Dervend est à plusieurs kilomètres de la ville, sur la route de Serajewo. Les chrétiens sont pourtant relativement très nombreux ici, et, s'il y trois mosquées, il y a, d'autre part, une chapelle catholique et une église grecque orthodoxe (*serbisch*).

Tout ce monde-là vit, du reste, très calme sous la bannière austro-hongroise : à sept heures et demie du soir, toutes les boutiques, — si l'on peut donner ce nom aux misérables échoppes des étalagistes du lieu, — se ferment, sauf deux ou trois tenues depuis l'occupation, par des giaours sans scrupules; les rues appartiennent alors à d'énormes rats qui se cachent pendant le jour dans

les crevasses des soubassements des maisons, et le *franghi* curieux et noctambule peut apercevoir, à travers les planches mal jointes qui servent de murailles, des scènes intimes qui, pour être orientales, ne sont pas toujours empreintes de la plus pure poésie.

La police de la ville se compose de seize zaptiés, qui ne sont peut-être pas payés très régulièrement, — je veux le croire, du moins, pour l'honneur de l'uniforme... qu'ils pourraient avoir, — car ils acceptent facilement le bakchich. Lors de mon arrivée, la première personne que je rencontrai fut un de ces pauvres diables qui, rassemblant tout ce qu'il savait d'aimable dans une langue civilisée, me salua d'un : « Bravo ! » en me tendant la main. Était-ce pour serrer la mienne ou pour me demander d'augmenter son casuel ? Je n'en sais rien... Toujours est-il que je me débarrassai de cet honorable garde-champêtre en lui donnant quelques kreutzers, qu'il reçut avec une dignité froide et une satisfaction marquée. La ville de Dervend ferait peut-être mieux d'avoir un peu moins de zaptiés et un peu plus de soin de ses rues, qui sont dans un état lamentable et qui se changent en fondrières à la moindre pluie.

Ce lieu de délices possède encore deux hôtels, l'hôtel Kostitch, le plus ancien, et le nouveau, le meilleur et le plus à la mode, l'hôtel *Europa*. On y trouve une unique chambre à deux lits, pavée en briques et munie des meubles et des ustensiles rigoureusement indispensables ; en un mot, le suprême confort des hôtels de province... en Bosnie. Quant aux draps, par exemple, ils sont là, comme ailleurs dans les pays jougo-slaves, à peu près inconnus ; on les remplace avantageusement, — pour le budget de blanchissage de la maison, — par des pièces de toile carrées boutonnées ou cousues aux couvertures et qu'on change seulement quand elles sont sales... Heureux le voyageur qui passe le premier !.. En m'introduisant dans cette unique chambre, le patron de l'*Europa*, croyant sans doute me faire plaisir en me donnant cette bonne nouvelle, m'affirma que, pour 100 florins, je ne trouverais pas un appartement pareil jusqu'à Serajewo. C'est possible ; mais la perspective manque d'agrément quand on a encore une dizaine d'étapes à faire avant d'arriver à la capitale bosniaque.

Je n'ai plus rien à citer à Dervend que sa rivière, torrent rocailleux que l'on traverse en temps ordinaire en retirant ses chaussettes, — je ne fais ici, bien entendu, aucune allusion aux indigènes qui ignorent l'usage de ce vêtement inutile, — et dans laquelle les femmes lavent leur linge d'une façon encore plus primitive et en montrant leurs jambes un peu plus haut que leurs voisines des bords de la Save.

Puisque je parle du beau sexe, je dirai ici une fois pour toutes

que les échantillons que l'on en rencontre en Bosnie ne sont pas faits pour donner une grande idée de ses charmes. Il est vrai que l'on voit seulement à visage découvert des chrétiennes, pauvres créatures vouées dès leur plus jeune âge aux privations, à la misère et à la servitude des rudes travaux des champs. Quant aux musulmanes, elles sont invisibles. On remarque seulement quelquefois vers le midi, allant en nombre presque toujours, des paquets d'étoffes qui rasant les murailles et qui, du plus loin qu'elles aperçoivent le roumi, se détournent avec mépris de leur chemin. Saluez, voyageurs, l'amour et la poésie de l'Orient qui passent! C'est le harem de M. Y... qui va faire visite au harem de M. Z..!

... Le commandant d'étapes, aimable officier slave, a bien voulu nous promener toute l'après-midi. Il nous a conduits à un monastère catholique du voisinage. Le couvent de Saint-Marc-les-Pléhan (*Samostan Sv. Marka na Plehan*) est habité par six franciscains prêtres et cinq clercs ou élèves; il a été fondé seulement en 1872 et n'est pas riche. Le père gardien, — *Pater Stephanus Cicatch*, — jeune homme aimable et intelligent, nous fit lui-même les honneurs de son couvent, dont l'église est une espèce de grange affreusement décorée à l'intérieur. Les pères, hommes simples et de peu de besoins, vivent d'aumônes, de leur école et des services qu'ils rendent; ils ont quelques châtaigniers et quelques lopins de terre qu'ils cultivent et dont ils tirent aussi une maigre ressource. Ces lopins sont-ils bien à eux? Nul ne saurait le dire, car il n'y a dans le pays ni bornage ni cadastre, et, en dépit des droits féodaux, la devise *primo occupanti* peut encore avoir une certaine valeur en haut de la montagne de Pléhan.

Il faut, en effet, faire une véritable ascension à travers des chemins creux coupés de rochers que l'on exploite pour l'entretien de la route qui passe en bas, avant d'arriver au couvent de Saint-Marc, mais aussi on jouit de ce sommet d'une vue splendide.

Au nord, la Save, Brod et les collines qui ferment le bassin de cette rivière, et à la base de ces collines, à droite, le profil des tours et de la coupole de la cathédrale de Djakova, vers lesquelles, au temps de la domination turque, les regards des bons franciscains se tendaient toujours comme vers le symbole de l'espoir et de la délivrance. A l'ouest, le haut plateau de Molajitcha et les montagnes au pied desquelles se trouvent Banjaluka, au nord, et plus bas Trawnik. Au sud, le panorama est raccourci par le fouillis des collines qui resserrent le cours de la Bosna; mais, à l'est, la vue s'étend encore fort loin par-dessus cette rivière jusqu'au plateau de Majeitcha et aux montagnes qui dominent les frontières de la Serbie. Je ne crois pas qu'il existe en Europe beaucoup de points de vue d'une pareille étendue; il y a, en Bosnie même, un bon

nombre de sommets plus élevés, mais celui-là a le mérite de l'isolement au moins de trois côtés, et cette circonstance, jointe à la largeur inusitée de la vallée de la Save qui s'étend mollement à ses pieds, lui donne une ouverture d'horizon des plus remarquables.

Au moment où nous quittons Pléhan, fatigués, mais non rassasiés d'admiration, et à l'instant précis où je franchissais le seuil du monastère, le père gardien m'offrit très cérémonieusement une pomme. Prévenu auparavant par mon excellent guide et interprète Z., je reçus cette attention très sérieusement et avec force remerciemens pour un si grand honneur fait à ma modeste personne. C'est, en effet, un ancien usage conservé chez quelques Jougo-Slaves d'offrir à l'hôte de distinction qui les quitte et à qui ils veulent témoigner l'espoir et le désir de le revoir, soit une orange, soit un citron, soit une pomme, symbole de paix et d'amitié. Cet hommage ne se rend ordinairement qu'à l'hôte principal et à un seul; voilà pourquoi la pomme fut donnée, à Pléhan, et cela à l'exclusion du commandant et de Z., au premier Français qui visitait le monastère de Saint-Marc.

La culture est ici tout à fait semblable à celle que nous avons vue au-delà de la Save; c'est une culture pastorale avec quelques parcelles semées en maïs et en avoine, çà et là des bouquets de bois, le tout rappelant quelque peu une Normandie mal exploitée et montagnaise. La terre est très profonde dans les vallées et vaut, près de la ville, de 3 à 400 florins le jocke (1) (2,000 francs l'hectare à peu près), ce qui, dans tous les pays du monde, constitue déjà une assez jolie valeur donnée au sol. Il est vrai que, dans la campagne, cette valeur diminue beaucoup et que les pentes et les crêtes des montagnes n'ont plus aucun prix. D'ailleurs les transactions ont toujours été très rares et très difficiles, à cause du régime féodal.

On fait peu de vin autour de Dervend, par suite, me dit le père gardien du couvent de Pléhan, de la défense du Coran, qui, comme on le sait, l'interdit aux musulmans. Cela est possible, et je ne voudrais pas répondre à l'excellent franciscain que je ne crois pas les musulmans aussi scrupuleux, quoiqu'en Bosnie leur rigueur soit très remarquable. Mais il y a peut-être encore une autre raison: la terre de tout ce canton me paraît forte, un peu grasse, et trop argileuse dans les vallées pour produire de bons vins; et les habitans n'en sont pas encore arrivés à sentir l'utilité qu'il pourrait y avoir pour eux à défricher la montagne.

Nous sommes venus de Brod ici par le chemin de fer nouvellement établi pour le service de l'armée d'occupation austro-hon-

(1) Le jocke équivaut à 5,755 mètres.

groise. Ce petit railway a seulement 0^m,75 de gabarit. Les traverses, — dont beaucoup sont en sapin ou autres bois blancs, — ont 1^m,50 de longueur et reviennent, toutes posées, à 1 florin la pièce. C'est cher, pensez-vous, dans un pays où le bois est pour rien, et vous n'avez pas tort. Mais il faut compter avec la paresse des Bosniaques qui, tant chrétiens que musulmans, résistent aux réquisitions (bien que ces réquisitions leur soient mieux payées que toute autre main-d'œuvre locale), de manière à obliger presque partout à se servir d'ouvriers étrangers, en grande majorité Italiens, et aussi avec l'absence de voies de communications, qui rend les transports très difficiles. Aussi a-t-on dû se contenter d'un railway tout à fait rudimentaire, et on l'a fait passer par monts et par vaux. Ainsi, le terrassement n'est préparé que pour une voie; il est vrai que, dans ce pays, l'expropriation du terrain nécessaire pour la pose d'une seconde voie, ne coûterait pas grand'chose, — si l'on n'attend pas trop longtemps, — car le gouvernement s'est contenté de payer les maisons qu'il a fallu démolir; quant à la terre aux champs, on l'a prise provisoirement sans indemnité, faute de savoir à qui elle appartient; les droits de chacun sont réservés et le règlement doit se faire quand le cadastre auquel on va procéder sera terminé.

La chemin de fer fait des détours sans fin pour traverser la ligne de faite entre la vallée de la Save et celle de la Bosna; c'est ce qui explique la longueur des distances kilométriques entre des stations très rapprochées l'une de l'autre à vol d'oiseau. La station de Modron est le point culminant: de Dervend à ce point, on monte de 160 mètres, à peu près 1 mètre pour 80.

Les poteaux télégraphiques sont très primitifs, de simples brins de bouleau non écorcé. Quant aux ponts, ils sont tous en bois, bien entendu. Du reste, tout est en bois en Bosnie, et cela se comprend, si l'on songe qu'il y a dans cette province 400,000 milles carrés de forêts, tant à l'état qu'aux communautés, aux *cakoufs* et aux particuliers. Que de richesses encore inexploitées, ou, ce qui est pis encore, mal exploitées!

Pour en revenir à notre chemin de fer, il a été ouvert jusqu'à Dervend en novembre 1878 et en mars 1879 jusqu'à Doboï. Les travaux sont entrepris seulement jusqu'à Zienitza, parce que de ce point à Serajewo, la route est toujours bonne, tandis que de la Save à Zienitza, les chemins sont tellement mauvais que, l'hiver dernier, mille voitures du train ont été arrêtées par une fondrière pendant deux jours entiers. Pour le moment, les rails ne dépassent pas Zeptche, où on a trouvé du charbon qui sert à alimenter les machines. Le chemin de fer coûte à l'état de 25 à 30,000 florins le kilomètre, matériel compris (soit vingt locomotives et quatre cents wagons); et rien que cela empêcherait à jamais la Turquie de remettre paci-

fiquement la main sur ses provinces slaves occupées par l'Austro-Hongrie en vertu du traité de Berlin. Comment, en effet, pourrait-elle rembourser cette dépense et tous les autres frais de l'occupation, qui s'élèvent déjà, à l'heure où j'écris, au bout de huit mois, à plus de 200 millions de florins ?

Quoi qu'il en soit de ses défauts de construction, ce tramway a bien servi l'armée envahissante, et c'est lui seul qui rend possible l'occupation de la Bosnie. Mais, en dehors de son utilité stratégique, il est certainement destiné à alimenter tout le commerce entre les anciens pays de la couronne de Saint-Étienne et les nouvelles provinces; et, remplacé par une voie plus large et à pente plus douce, il sera un jour une des grandes lignes du trafic entre l'Orient et l'Occident. Il n'est pas douteux, d'un autre côté, que l'établissement de cette voie ferrée de Brod, dans la direction de Serajewo et de Salonique, a fait perdre pour toujours à Agram l'espoir de devenir la tête de ligne du grand chemin de fer de l'Occident à l'Archipel. Les Hongrois, qui ont réussi à empêcher jusqu'ici la continuation sur Sissek de la ligne de Banjaluka à Novi, préparent maintenant l'aboutissement fatal à Buda-Pest de la grande route commerciale méditerranéenne à travers la presqu'île d' Balkans, route qui passera par Brod, Serajewo et Novi-Bazar.

Déjà, depuis quelques jours, la ligne stratégique transporte les marchandises des particuliers, et parmi eux le principal est Rustem-Beg, le grand beg de Dervend lui-même, — les inventions diaboliques de ces mécréans de giaours ont parfois du bon! — Dans quelques semaines, sans doute, les voyageurs pourront circuler librement de Brod à Zienitza, et quand la voie s'avancera jusqu'à Serajewo, les 250 kilomètres qui séparent cette ville de la Save seront franchis plus facilement que l'on n'allait autrefois de Brod à Dervend (1).

Le voyage, sur ce rudiment de chemin de fer, n'est pas moins accidenté aujourd'hui que la ligne elle-même. A chaque instant, le train s'arrête. Tantôt c'est la locomotive qui a besoin de faire de l'eau aux petits torrens qui coulent un peu partout et que l'on a captés là où ils coupaient la voie, sans se préoccuper de savoir si c'était ou non à une station; tantôt c'est une vache ou un porc qui barre la route et qui regarde bêtement le train arriver sur lui, sans se déranger et sans s'émouvoir des coups de sifflets désespérés de la locomotive; ici c'est une chaîne d'attache qui se rompt; là un pont que l'on a des raisons de croire peu solide; plus loin, c'est un monsieur qui a perdu son chapeau, — comme cela m'est arrivé à

(1) Une dépêche insérée dans les journaux français du 8 octobre 1882, annonce que l'ouverture officielle de la ligne de Zienitza à Serajewo a eu lieu le 4 du même mois.

moi-même un peu avant la station de Velika. Alors, du dernier wagonnet où sont assis sur leurs valises les rares voyageurs militaires ou civils autorisés à se servir du chemin de fer, on hèle le mécanicien à un des continuel tournans de la voie ; le train s'arrête, on ramasse le couvre-chef vagabond, et fouette, cocher ! Nous avons bien le temps,.. ne sommes-nous pas à peu près en Orient ? Et quelles secousses, à chaque arrêt ! et quels soubresauts pour se remettre en marche !

Dans ces conditions de transport, on a peu de dispositions à admirer le paysage, qui, du reste, ne présente rien de bien original, si j'en excepte une série de moulins microscopiques, grands comme nos cabanes de bergers, mais beaucoup moins bien construits, et qui s'étagent de 500 mètres en 500 mètres sur la rivière de Velika, dont nous avons suivi les bords pendant un certain temps.

Kotorsko, où l'on passe, est un affreux village de 400 habitans, situé à un bon kilomètre de la station du même nom. C'est là que commença la résistance lors de l'entrée des Autrichiens en Bosnie, et les environs n'en sont pas encore très sûrs. Doboï est beaucoup plus important et compte environ 1,400 habitans, parmi lesquels les neuf dixièmes sont Turcs ; aussi les chrétiens y sont-ils la lie de la population, et les musulmans les tiennent en mépris particulier. Le château en ruines est fort pittoresque et commande superbement la vallée de la Bosna. Cette vallée est assez bien cultivée, autour de la ville surtout ; mais ces gens-là, même les moins paresseux, ont décidément du temps et de la force à perdre. Il n'est pas rare de voir un gaillard, dans la vigueur de l'âge, gravement occupé à garder quatre ou cinq pourceaux. On rencontre aussi souvent dans la campagne six bœufs attelés à la même charrue et accompagnés de six paysans, hommes et femmes, une personne pour guider chaque paire de bœufs, une autre qui pousse à la charrue, la cinquième tenant l'araire, et la sixième, peut-être le chef de famille, ne faisant rien, — comme le quatrième porteur du convoi de Marlborough, — mais suivant consciencieusement en regardant le travail, tandis que les autres crient, tapent, hurlent, sans doute pour animer les attelages. Puis, quand l'heure du repas arrive, pour les bêtes et les gens, on retire une cheville du collier des bœufs qui ne sont pas, ici, attelés par les cornes, et l'animal, devenu libre, se met à pâturer çà et là, suppléant ainsi à la maigre pitance de l'étable jusqu'au moment où, docile, il revient prendre sa place sous le joug et recommencer sa besogne. Et quelle besogne ! Le rayon de la charrue est aussi tortueux que peu profond. Mais, que voulez-vous ? ces gens-là n'ont pas lu les gros livres de nos économistes, et personne ne leur a

appris les bienfaits de la division du travail. En sont-ils beaucoup plus malheureux ?

III.

Techanj, 18 mai 1879.

... Départ de Doboï pour Techanj (prononcez Techani), localité située à 24 kilomètres, sans route pour y arriver et occupée par quelques troupes autrichiennes. Je tenais beaucoup à voir cette ville, ancienne capitale d'une petite principauté bosniaque, le banat de Ussora, et dans laquelle se trouvent les ruines d'un vieux château slave, le plus grand et le plus célèbre de la contrée.

Nous partons à six heures du soir, dans une carriole bosniaque frétée à grand'peine, attelée de deux bons petits chevaux et conduite par un indigène, avec un uhlan devant et un autre derrière; le commandant d'étapes, responsable de nos précieuses personnes, n'avait pas voulu nous laisser aller sans cette escorte, le chemin de traverse qui mène à Techanj étant encore peu sûr et la nuit pouvant nous surprendre. C'était à Doboï un véritable événement : deux étrangers, dont un « Franzous » (on n'en a jamais vu s'arrêter ici), qui partent pour Techanj! Mais il faut six heures pour y aller, ils coucheront dans la forêt, etc. Comme j'étais absolument convaincu que nous pourrions arriver, comme nous étions bien armés et accompagnés par des soldats ayant fait souvent la route, j'étais parfaitement tranquille; le pis qui pouvait nous advenir était d'être obligés, en débarquant la nuit à Techanj, de coucher au poste ou dans une écurie; c'est un petit inconvénient pour des gens qui, depuis Djakova, n'ont plus vu de draps et qui, depuis plusieurs jours, couchent par terre dans leurs couvertures; aussi je passai outre. Mais quelle carriole, bonté divine! et quel chemin! Impossible de rien dire à cet égard qui approche de la réalité. Figurez-vous une charrette tout en bois, sauf quelques clous et vis et les fers des roues, sans ressorts, bien entendu, et dans laquelle, pour lui donner plus d'élasticité et de solidité, les moyeux des roues sont reliés à l'écalage par des sortes de membres en écorce tordue. Juchez là-dessus des bancs de bois, agrémentés en notre honneur de sacs de paille hachée, faites rouler le tout pendant quatre mortelles heures de nuit, sur un large sentier frayé à travers trous et fondrières, et vous aurez une idée de l'état et de l'équipage dans lequel nous fîmes, à dix heures et demie du soir, notre fort peu solennelle entrée dans l'antique capitale des bans de l'Ussora. Au bruit, un porte-turban non endormi entre-bâille sa porte. Nous demandons s'il y a un endroit quelconque

où l'on puisse coucher. *Né! né!* nous répond-on en secouant la tête de droite à gauche. Lorsqu'un indigène étranger vient ici, paraît-il, il couche chez un ami ou à la belle étoile, hôtellerie que l'on trouve partout et à la portée de toutes les bourses; quant à un homme civilisé, on ne voit que des soldats, et encore ils sont tous Croates et, par conséquent, à moitié du pays. Il n'y a même pas de *han* pour les voyageurs, attendu qu'il n'y a pas de voyageurs à Techanj. Nous demandons le commandant de la ville. — Couché. Et son brosseur refuse énergiquement de le réveiller, car il a eu son accès de fièvre dans la journée et il a défendu sa porte de la façon la plus absolue. Mais n'y a-t-il donc plus un officier encore debout? Heureusement que cette idée était bonne et qu'en effet deux jeunes sous-lieutenans étaient encore à causer et à fumer dans la petite chambre turque qui sert aux sept officiers de la garnison de cercle, de *smoking room*, de salle à manger et de salon de réception.

Grâce à l'obligeance de ces messieurs, qui nous cèdent leurs paillasses et vont coucher avec des camarades, nous pouvons enfin reposer nos membres endoloris dans la soupenle où ils demeurent; ce n'est pas un palais : on s'y tient à peine debout; dans un coin une espèce de huche sordide; dans un autre coin, un grand poêle bosniaque, une valise et deux paillasses : tel est le mobilier. Mais quand on est rompu de fatigue, on n'a pas besoin de berceuse, et nous ronflons à qui mieux mieux.

Le lendemain, dès l'aube, nous sommes sur pied, et, grâce à nos hôtes qui rivalisent de bonne grâce envers les étrangers et qui nous invitent à partager leur repas (ce qui est plus qu'une politesse, car le restaurant est aussi inconnu à Techanj que l'hôtel), nous commençons notre visite de la ville et des environs.

... Techanj a été tout d'abord une forteresse des bans d'Ussora, dont la résidence était à deux heures de distance, au lieu dit Vrutchitcha (eau chaude) et où l'on voit encore quelques ruines. Plus tard, ces petits princes vinrent établir à Techanj même le siège de leur gouvernement. Lors de l'invasion turque, les bans de Vrutchitcha, de Yaetze et de Srebrenitza, qui se partageaient tout le pays, étaient tributaires de Raguse. Le sultan Mahomet ayant été longtemps arrêté devant les défenses de Vranduk, ravagea tout le voisinage, y compris Velika, Techanj et Doboï, où il rencontra l'armée de Mathias Corvin, roi de Hongrie.

Plus tard, le prince Eugène y vint aussi, mais il n'osa pas attaquer le château, où s'étaient réfugiés les habitans sous les ordres d'Ali, leur gouverneur. Il se contenta de bombarder et de démolir la ville. A la suite de cet événement, Ali ayant constaté que ce château était trop petit pour servir d'asile à toute la population, en augmenta l'enceinte et y fit de nouvelles constructions que l'on voit

encore. Après la ruine de Techanj, les Impériaux allèrent jusqu'à Serajewo, où ils lancèrent quelques bombes; puis ils remontèrent vers le nord.

C'est le dernier événement militaire dont Techanj fut le théâtre; aujourd'hui, et bien que la première bataille un peu sérieuse livrée aux Austro-Hongrois en 1878 ait eu lieu non loin de là, au défilé de Kosna sur la Bosna, la vieille capitale de l'Ussora vit en paix sous ses nouveaux maîtres, représentés par deux compagnies du 79^e régiment d'infanterie, chargé aussi de garder toutes les étapes de la route depuis Brod jusqu'à Zeptché. Ce régiment, — comme l'indique du reste son nom (Jelacich), — est exclusivement croate. Tous les régimens d'infanterie slaves (16^e, 53^e, 70^e, 78 et 79^e) sont actuellement en Bosnie, ainsi que les uhlands (5^e et 12^e) croates. Il est tout naturel que l'on ait envoyé dans les deux provinces nouvellement occupées les régimens composés de congénères des Bosniaques et des Herzégoviniens, qui, parlant la langue du pays, avaient le double avantage de rendre l'occupation moins odieuse et l'installation plus facile. Mais n'est-ce pas la reconstitution pour ainsi dire forcée d'une armée slave? Les Magyars le craignent, et ils n'ont pas tout à fait tort.

Pour en revenir à Techanj, c'est une petite ville pittoresque, groupée au pied de son vieux château et dans laquelle les grecs orthodoxes sont nombreux et influens. Avant Kossovo, m'a-t-on dit, il n'y avait pas ici de quartier serbe; depuis cette mémorable défaite, de nombreux chrétiens grecs (Serbes et Albanais) sont venus s'y installer; et, en dépit des mesures vexatoires qui les obligeaient, par exemple, à ne bâtir leurs maisons que dans des carrières ou dans les plus mauvaises terres des faubourgs et qui leur interdisaient d'avoir des fenêtres du côté de la ville, ils ont prospéré, et le quartier grec contient aujourd'hui huit cents habitans.

Aussi ai-je été heureux de l'occasion qui s'est présentée pour moi de rendre visite au P. Théodor Slavecevitich Ilitch, le paroch de Techanj. C'est, sinon un martyr, au moins un confesseur, car il a pourri durant cinq années dans les prisons turques, un an à Banjaluka, deux ans à Serajewo et deux ans ici; et il n'a été délivré qu'il y a quelques mois, lors de l'arrivée du général Philippovitch. Il était accusé de « tendances » de rébellion contre la domination turque! N'était-ce pas adorable? Disons cependant, à la décharge de ses bourreaux, que, pendant ces cinq ans de tortures, ils ont permis à sa courageuse femme de rester à Techanj, attendant des jours meilleurs.

Le P. Ilitch a le titre de doyen; c'est un homme dans la force de l'âge, qui a une bonne maison et m'a bourré de café et d'eau-de-vie de prunes. La reconnaissance de l'estomac ne doit pas m'empê-

cher de dire cependant que les mauvaises langues accusent les curés orthodoxes de Bosnie d'augmenter trop facilement les tarifs de leur casuel, sous prétexte que ce casuel doit aussi servir à entretenir pour un cinquième l'évêque (qui réside à Serajewo), et pour un autre cinquième l'école, — sans parler des monastères. En ce moment, ces monastères ne coûtent plus rien, car ils ont tous été détruits et leurs religieux massacrés pendant les dernières insurrections d'il y a deux ans. Il y avait trente moines tout près d'ici, à Liplje et à Ozren. Tous ont été assassinés, et les deux couvens, — construits autrefois par l'empereur serbe Nemanitch, — pillés; les murs sont cependant restés debout, et il paraît que de nouveaux religieux vont bientôt en reprendre possession. C'est un phénomène assez curieux à constater que les catholiques ont moins souffert en Bosnie que les orthodoxes. Est-ce par un hasard du fanatisme ou par haine du nom russe, partout protecteur de la religion orthodoxe, et l'éternel ennemi du calife? Il serait difficile de le dire, mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que le voyageur impartial ne peut s'empêcher d'être frappé de la popularité des Russes chez les chrétiens jougoslaves, ici comme à Agram, aussi bien chez les catholiques que chez les grecs unis; il y a là une grosse question politique qu'un avenir prochain résoudra sans doute.

Partout où j'ai passé j'ai constaté ce sentiment. Les officiers slaves disent eux-mêmes : sans la Russie il n'y aurait plus de Slaves. Quant au peuple, il appelle de tous ses vœux l'intervention du grand tsar moscovite.

Je me promenais un jour dans la banlieue de Techanj, à la recherche d'un poste commode pour en dessiner le château, lorsque tout à coup, dans un pli de terrain qui nous cachait, j'entendis un petit pâtre qui chantait. Frappé de l'accent qu'il y mettait, je priai M. Z... de me transcrire sa chanson. La voici :

O misérable Turc! tu perds toute la terre
 Dans la Bosnie et à Plevna!
 Le Russe est ton vainqueur aux quatre coins du ciel...
 Le Magyar ne peut te défendre.
 Kossuth verse des pleurs et dit à la Turquie :
 « Vois si les Serbes sont unis! »
 Allons, va! ô islam! et retourne en Asie,
 Car ici, tu perds tous tes hommes.
 Le Russe à la peau dure avance sûrement...
 Le Turc dit : « Dieu! que vais-je faire?
 Les Russes ont la force, et tous se sont unis...
 Les Turcs disent : « Où nous cacher? »
 O prince Nikita! contre les Magyars,
 Fais alliance avec notre frère!
 Le nom de Nikita deviendra glorieux,
 Et celui de Milan, son frère!

Je donne ici cette grossière traduction, — à laquelle j'ai essayé de conserver quelque chose du rythme de l'original, — parce que cette chanson était, au moment de mon passage en Bosnie, une actualité, et qu'elle avait trait aux événemens récents qui venaient d'avoir lieu dans la presqu'île des Balkans; mais je n'aurais qu'à ouvrir certains vieux recueils de chansons bosniaques, que l'on rencontre encore çà et là, pour y retrouver, sous une autre forme, les mêmes idées et les mêmes sentimens, qui peuvent se résumer en deux formules : Espoir dans la Russie, haine du Hongrois et du Schwada (Allemand). Qui sait ce que pourrait produire ce sentiment, en cas de conflit armé, et ce que deviendrait, dans une guerre avec le grand empire slave, la monarchie austro-hongroise, qui compte, dans ses états-majors, 60 pour 100 de généraux appartenant à la race slave?

... Pour quitter le terrain brûlant de la politique et passer à un sujet plus gracieux, je vous dirai que le beau sexe de Techanj est cité pour sa vertu; c'est, paraît-il, un pays dans lequel fleurit la rosière et où l'on trouve à chaque pas des Baucis... avant l'arrivée de Jupiter. Cette prétention est, du reste, commune à toutes les villes de la province bosniaque, qui s'accordent, en revanche, à combler de leurs malédictions pudibondes la capitale Serajewo, cette Babylone de tous les vices et de toutes les hontes.

Quoi qu'il en soit de la vertu des dames de Techanj, ce pays partage, au point de vue social et agraire, le sort de toute la Bosnie. Les grands propriétaires sont ici : Hamri-Beg-Ajanovitch, Dervis-Beg Gjoulatchitch et Hamza-Beg-Gjoulatchitch. La famille du premier est venue d'Asie il y a quelque deux cents ans avec cent cinquante autres familles de soldats à qui le sultan donna des terres. Parmi eux, on cite la famille Capetanovitch, très nombreuse encore aujourd'hui. Ces descendans d'émigrans militaires ont même conservé le souvenir précis de leur lieu d'origine : c'est Amatia, dans le sandjak d'Anatolie. Quant à la famille Gjoulatchitch, la tradition la fait venir de Hongrie avec d'autres Magyars qui se seraient convertis à l'islamisme afin de prendre part à la curée des terres bosniaques lors des grandes concessions octroyées par les califes victorieux. Il n'y a là rien d'in vraisemblable si l'on se rappelle la parenté ethnique et linguistique des Hongrois et des Turcs.

Tels sont, avec deux autres grands begs dont je n'ai pas retenu les noms, les richards de Techanj; quant aux aghas, petits begs et nobles, propriétaires fonciers plutôt pauvres que riches, ils y sont, comme partout, assez nombreux. Parmi ces begs, Dervis est la bête noire des malheureux chrétiens, et on dit que ce seigneur turc employait plus que de raison la bastonnade comme moyen de persuasion, afin de remplir ses coffres et ceux de son bien-aimé maître et seigneur

le sultan de Constantinople. Je crois que celui-là, du moins, parmi les musulmans, doit bénir Allah de pouvoir demeurer en sûreté dans sa maison, sous la protection bienveillante des baïonnettes du régiment Jelacich.

IV.

Doboj, 23 mai.

C'est à cheval que nous avons quitté hier Techanj, montés sur deux bidets de montagne aussi intelligens que leurs propriétaires. Nous sommes escortés cette fois de deux fantassins qui doivent se relayer aux postes de la route, et après cinq heures d'une marche pittoresque, nous arrivons à Doboj avec une telle boue que, ma petite monture enfonçant profondément, le pied de mes bottes entrainait dans le bourbier.

A la première halte de la route, nous avons déjeuné chez de pauvres raïas catholiques. Leur maison se compose d'une cabane en bois d'une seule pièce, sans plafond et sans cheminée; la fumée sort par les fentes du toit. Quand je pénètre en me baissant dans cette misérable tanière, on prépare notre déjeuner demandé par notre escorte et on est véritablement enfumé. Une femme et des enfans sont pourtant là, occupés de notre pitance, tandis que quatre ou cinq hommes, assis à terre, les jambes croisées, autour d'un plat de bois contenant des légumes bouillis, terminent leur repas. Ils se lèvent quand nous entrons, et ceux qui n'ont que des fez sans turbans les retirent. La femme salue en mettant la main sur son cœur. Comme la fumée est réellement insupportable pour nos nez et nos yeux civilisés, on installe dehors, à l'ombre d'un gros prunier, deux petits tonnelets vides qui nous servent de sièges et une petite table basse dans le genre des escabeaux moresques que l'on voit partout. On nous sert une omelette dans une assiette à laquelle nous puisons à tour de rôle, Z... et moi; pour boisson, de l'eau fraîche prise à un petit affluent de la Jablanitza qui passe à deux pas de la cabane.

Peu à peu, la méfiance avec laquelle, — quelque grâce et quelques piastres qu'on y mette, — on est toujours reçu par de pauvres diables ignorans à qui on vient demander à déjeuner *manu militari*, fit place à une certaine familiarité, surtout quand ils surent qu'ils n'avaient pas affaire à des Allemands ou à des Hongrois, mais à un Franghi et à un Serbe; et quand nous eûmes répondu à leur curiosité, bien vite satisfaite du reste, sur la France, — dont ils

savaient à peine le nom, — et sur Paris, dont ils ont tous entendu parler depuis notre siège légendaire de 1870-1871, pendant lequel tous les Slaves faisaient des vœux pour nous, — nous pûmes à notre tour interroger ces braves gens. Nos questions portèrent tout naturellement sur leur passé sous le régime turc et sur le sort qui leur était fait depuis l'arrivée des Austro-Hongrois. « Nous n'avons pas gagné grand'chose au changement de maîtres, nous répondit le plus intelligent d'entre eux; les begs prennent toujours le tiers, Franz-Joseph (1) un autre tiers. Or payer d'une façon ou de l'autre, cela nous est bien égal. Tous les impôts sont restés les mêmes; seulement nous ne sommes plus battus par les begs. Nous avons cru, à l'arrivée des chrétiens, que nous n'allions plus rien avoir à payer aux begs; mais, au contraire, voilà qu'on rétablit la perception des redevances que les propriétaires ne touchaient plus, en fait, depuis l'insurrection. Et cela quand nous espérions qu'on allait nous donner des terres et diminuer les impôts qui nous écrasent. Ah! non, nous ne sommes pas contents, et les Slaves qui appartiennent à Alexandre sont bien plus heureux que nous, sujets de Franz-Joseph. Les begs nous disent que la Bosnie reviendra aux Turcs: croyez-vous cela, vous? Nous, Slaves, nous ne sommes ni Autrichiens ni Turcs. Ah! les Bulgares sont bien heureux! Voyez!.. il y avait un bois à côté de ma cabane; les soldats sont venus et ils ont tout brûlé, sauf ce gros prunier; le beg a réclamé quand même sa redevance du tiers sur les arbres qu'ils ont coupés. Puis il a pris pour témoins trois de ses amis qui ont été dire au cadi: « Nous avons vu cet homme prendre du bois. » Et alors j'ai été condamné à payer. Malédiction! je vais être saisi... Que puis-je faire pour racheter ma petite maison, mes trois vaches et mes cochons? Et puis pourquoi, si nous appartenons maintenant à des chrétiens, nous laisse-t-on juger, nous chrétiens, par des mécréans damnés? Nous ne travaillerons plus! nous laisserons la terre en friche et vivrons du produit de nos bestiaux et de la location de nos bras, parce que nous ne voulons plus donner le tiers au beg! » Et l'un de nous ayant commis l'imprudence de lui dire: « Mais vous n'avez donc pas de cœur, comme on le dit du reste, vous, chrétiens de Bosnie? » ce pauvre hère nous regarde un instant, son œil lance un éclair, et posément, sans colère, bien à froid: « Tu ne crois pas ce que tu dis, répond-il, en tutoyant, selon l'usage bosniaque, car tu sais bien que nous sommes toujours sans armes. Donne-nous des armes et tu verras ce que nous saurons en faire. »

(1) Comme tous les peuples primitifs, le paysan bosniaque n'a aucune idée de l'état; pour lui, c'est toujours l'empereur, comme c'était autrefois le sultan; et il désigne toujours le souverain par son nom et jamais par son titre.

... Nous sommes revenus à Doboj le jour du marché. La petite place est couverte d'un fouillis curieux de costumes variés. Beaucoup de paysans sont déjà installés ou circulent; d'autres arrivent en carriole et à cheval : tel ce Turc que voici chevauchant avec sa femme en croupe et tenant en laisse une jument autour de laquelle un poulain gambade en liberté. Les femmes venues de l'autre rive de la Bosna ont sur la tête un mouchoir blanc, avec arabesques de couleur, retombant sur le cou un peu à la manière des Napolitaines, tandis que celles qui demeurent sur la rive gauche de la même rivière ont seulement un serre-tête dans un coin duquel elles nouent leur argent. Elles portent, les unes et les autres, beaucoup de bijoux de pacotille : les seuls qui aient quelque caractère sont des plaques de ceintures rondes en cuivre ciselé. On distingue dans cette foule une quantité de Tsiganes (il y en a une dizaine de mille en Bosnie), reconnaissables à leurs guenilles et à leur type asiatique. Je suis frappé de la quantité de gens à *gros cous*, pour ne pas dire goîtreux : décidément l'eau de Bosnie laisse à désirer.

Tout ce monde est du reste très poli. Des rangées entières d'hommes et de femmes se lèvent pour nous faire honneur quand nous passons. Est-ce courtoisie habituelle chez eux ou imitent-ils ainsi ce qu'ils voient faire aux soldats autrichiens devant leurs officiers ?

On vend du blé, quelques étoffes grossières, des bâtons de bois résineux, qui sont la bougie économique du pays... Les denrées les mieux représentées sont des poteries faites dans le voisinage et reproduisant surtout deux formes très simples, mais qui ne manquent pas d'une certaine élégance.

Nous allons au café, où nous faisons la connaissance de l'iman et où nous récoltons péniblement quelques maigres renseignements. Tous ces gens-là sont affligés d'ignorance crasse : l'iman lui-même ne sait pas lire le slave, sa langue maternelle ; il ne lit que le turc ! Voyez-vous un de nos curés ne sachant pas lire le français ? Tout ce que nous pouvons constater, c'est qu'à Doboj, aucun Turc ne veut quitter le pays, contrairement à ce qui se passe en beaucoup d'autres endroits. Cela tient peut-être à ce que, dans cette bourgade, la propriété est assez divisée pour attacher au sol un grand nombre de familles. Si l'on excepte Osman Beg Capetanovitch (1) et deux juifs, il n'y a pas ici de trop grands propriétaires et beaucoup des familles riches ou aisées de Doboj descendent, dit-on, des Magyars qui sont

(1) Il y a en Bosnie beaucoup de begs portant le nom de « Capetanovitch » ou « fils de capetan. » Cela vient de ce que les terres, ou plutôt leur *tiers impérial*, a été souvent donné à des « capitaines » de l'armée victorieuse.

venus de Buda-Pesth, lors de la conversion forcée des Hongrois au christianisme; le même souvenir est traditionnellement conservé chez un grand nombre d'habitans de Maglaj et de Techanj. Quoi qu'il soit, il ne règne à Doboj, pas plus qu'ailleurs, une bien grande satisfaction : on y fait très souvent des visites domiciliaires pour voir s'il n'existe pas d'armes cachées, et l'on sait combien ces visites choquent les idées des musulmans et même celles des chrétiens dans ce pays où tout le monde a pris plus ou moins les mœurs du vainqueur mahométan. Un autre grief, c'est que les soldats austro-hongrois ont dévasté pour se chauffer les jardins de pruniers au lieu de prendre du bois ailleurs, et il n'en manque pas ! Enfin ici, comme partout, se justifie le vieil adage :

Notre ennemi, c'est notre maître.

V.

Zienitza, 24 mai.

Après avoir quitté Doboj, le chemin de fer traverse le défilé de Kosna, où les Autrichiens ont livré en avançant leur premier combat sérieux; ils n'avaient rien appris à Doboj et ont été surpris dans ce vallon entièrement resserré.

On passe ensuite à l'endroit où la Jablanitza, ou rivière des saules, se jette dans la Bosna et l'on arrive à Maglaj, la ville du brouillard (1) où se trouve un château très important de même construction et de même époque que celui de Techanj; puis on traverse la Bosna. La vallée de cette rivière a dû toujours être le centre de la richesse de la province à laquelle elle a donné son nom. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne de Doboj, le sol est de mieux en mieux cultivé. On a quitté la région des pâturages pour entrer dans un pays véritablement agricole, au moins sur les rives du fleuve. Les villages deviennent plus nombreux et les crêtes sont de plus en plus dominées par des ruines de forteresses, indication certaine qu'il y avait un intérêt de premier ordre à être maître de ce passage pour posséder le pays. A partir de Maglaj, la culture commence même à grimper sur le flanc des montagnes, la vallée devenant trop étroite pour les besoins de la population.

Nous arrivons à Zepche au moment où un nombre considérable

(1) *Jablan*, saule; *itsá*, terminaison adjectivale qui se retrouve dans la composition des noms de villes, de rivières, de montagnes, etc. *Magla* : brouillard.

de familles turques aisées (mais n'appartenant pas à la caste des grands begs), se préparait à monter dans le train qui chauffait pour Brod; elles vont à Constantinople; il paraît que beaucoup d'autres se disposent à en faire autant. Si tous les Turcs s'en allaient ainsi, cela simplifierait beaucoup la question bosniaque, sans la résoudre tout à fait. Zeptche n'a rien de curieux; nous profitons de ce que notre voiture d'étape se fait attendre pour aller dans les cafés et parcourir un peu la ville; et c'est sans regret que nous la quittons bientôt, grâce à l'obligeance du commandant et des autres officiers chez qui, comme partout ailleurs, nous rencontrons une parfaite bonne grâce.

En sortant de Zeptche, la vallée continue à avoir une certaine largeur; mais à partir de Begov-Khan (où se trouvent des eaux minérales), elle se resserre, et on arrive, peu après le relais de Orahovitsa, au défilé de Vranduk. C'est à Begov-Khan qu'a été assassiné M. Pérot, consul d'Italie, dont j'ai rencontré à Brod le meurtrier que l'on menait à Essek pour l'exécuter. Les Autrichiens, entrés en Bosnie le 5 août 1878, n'étaient alors arrivés qu'à Zeptche. M. Pérot, qui rejoignait son poste à Séradjewo, voulut, malgré l'état-major qui lui conseillait de suivre l'armée, passer outre, disant qu'il était en Bosnie depuis quinze ans, qu'il connaissait les habitans, qu'il n'avait rien à craindre d'eux... et il paya de sa vie cette témérité.

Vranduk, avec son défilé étroit et pittoresque, est la clé de la Bosna supérieure; aussi les envahisseurs de la Bosnie y ont-ils toujours été arrêtés, qu'ils vinssent du sud, comme les Turcs au xv^e siècle, ou du nord, comme tout dernièrement les Austro-Hongrois. On fait plusieurs kilomètres dans cette gorge, où il n'y a absolument de place que pour le fleuve, la route et le chemin de fer; encore faut-il, en maint endroit, empiéter sur le rocher. Puis, la vallée s'élargit tout à coup pour former la belle plaine, bien cultivée et parcourue par de beaux troupeaux de moutons et de chèvres, où s'élève la petite ville de Zienitza, sous le pont pittoresque de laquelle se réunissent les ruisseaux de Vrazali et de Kotcheva, affluens de la Bosna.

Nous sommes logés à Zienitza à la cure catholique, où nous avons trouvé l'accueil le plus cordial; le père franciscain qui est titulaire de cette cure a précisément plusieurs de ses confrères en ce moment chez lui, et parmi eux le supérieur du grand couvent de Goucia-Gora, près Trawnik, lequel veut bien nous offrir l'hospitalité de son monastère. Nous en profiterons bien certainement.

Je viens de voir des *chrétiens*, et je crois bien que c'est la première fois de ma vie que cela m'arrive. Ce matin, dimanche, j'ai assisté à la messe paroissiale de la cure de Zienitza. Tout devait me

paraître grotesque : église misérable, curé moustachu qui a l'air de dire des injures aux fidèles, quand il se retourne pour le *Dominus vobiscum* ; chants nasillards dans une langue à laquelle je ne comprends pas un mot ; têtes des hommes qui, leur turban et leur fez retirés, ressemblent avec leurs cheveux rasés sur le front et leur grande mèche nouée, à de vrais Chinois. Eh bien ! je dois l'avouer : j'ai été positivement ému, et je me sentais véritablement bien loin des offices religieux des pays civilisés où un monsieur comme il faut et rasé de frais, murmure en un langage mort des formules plus mortes encore, devant un auditoire uniquement préoccupé de garder une tenue à peu près convenable, en se donnant le plus de confort possible. Ici, au contraire, on sent qu'il y a un grand cœur qui bat à l'unisson et toutes les fibres sont rattachées au prêtre qui est à l'autel. Pas de chaises, bien entendu, tout le monde accroupi à la turque, les hommes devant l'autel et à droite, les femmes à gauche. L'église est en bois, sauf les murailles extérieures. Des nichées d'hirondelles piaillent partout et des pigeons roucoulent sur les poutres qui maintiennent l'écartement des parois ; quelques chiens vont et viennent comme chez eux ; on sent que c'est la vraie maison du bon Dieu, où il y a place pour tout le monde, bêtes et gens. Toutes les portes sont largement ouvertes ; il fait si beau soleil ici quand il ne pleut pas ! On sonne le premier coup à neuf heures. Quelle joie pour ces braves gens ! Pour beaucoup d'entre eux, ce qu'il y a de plus remarquable dans l'arrivée des chrétiens d'outre-Save, c'est la liberté qu'elle leur a rendue d'avoir des cloches ; et, en effet, ces cloches sont pour eux le symbole de la délivrance. Quand, autrefois, le raïa se plaignait des exactions du beg, celui-ci répondait : « L'infidèle doit tout nous fournir ; la terre est turque : *Les cloches ne sonnent pas* et la prière musulmane (*ezan*) est souveraine ici. » Aussi, dès qu'ils l'ont pu, se sont-ils empressés de construire, à côté de leur chapelle, un grossier clocher en charpente au sommet duquel ils ont accroché des cloches dues à la munificence de M. Strossmayer, l'évêque de Djakova, et ils s'en donnent à cœur-joie. Quel carillon pendant une heure, tandis que les fidèles arrivent, les uns à pied, les autres sur leurs petits chevaux, qu'ils attachent tout autour de l'église dans un fouillis pittoresque ! Sur les treize cents catholiques de la paroisse, — qui a l'étendue d'un petit diocèse, — ils sont bien là un millier quand la messe commence. Après l'aspersion d'eau bénite, consciencieusement faite par un bonhomme qui parcourt l'église en inondant les dévots agenouillés, vient un premier sermon sur l'enfer, qui joue, paraît-il, un grand rôle dans la religion de ces simples ; au milieu de l'office, il y a une autre prédication sur le même sujet et l'orateur n'y va pas de main morte.

Faisant une minutieuse description de ce lieu terrible, il y envoie d'avance ceux qui ne viennent pas à la messe, ceux qui ne paient pas leurs cotisations pour le culte, ceux qui refusent de jeûner, etc. Ce qui me frappait le plus pendant ce pitoyable discours, c'était l'attitude de tout ce peuple ; elle ne prouve pas plus la vérité de ce qu'il croit que l'amour ne prouve la perfection de l'objet aimé ; mais les grandes amours comme les croyances profondes me semblent toujours saisissantes, et il y a de la foi, de la vraie foi ici.

A chaque instant, le peuple répond à l'officiant ; à deux reprises, celui-ci, tourné vers les fidèles, psalmodie une longue prière slave que tout le monde accompagne à demi-voix (1). Chaque fois que le mot *Jésus* est prononcé, même dans les sermons, tout le peuple répond : *Merci ! grâce à Jésus (Faljen Jsus budi)*. A l'élévation, tout le monde tient les deux mains en l'air, les femmes avec leurs chapelets, dans l'attitude de l'adoration, et en se penchant, on entend le susurrement d'une prière générale ; pendant la messe, quand le prêtre élève l'hostie ou se prosterne devant elle, notamment avant le *Pater*, tous étendent les bras comme chez nous l'officiant qui dit l'*Oremus*. Cela se fait avec un ensemble, une dévotion qui n'a rien de grimé ; il y a eu une vingtaine de communians des deux sexes ; tous ces gens avaient l'air satisfait, mais nullement la mine béate et empruntée qu'on fait prendre trop souvent à nos premières communiantes. A la fin de la messe, avant la prière chantée pour l'empereur, le prêtre lit les ordres de l'administration : il a dit notamment ce matin que les candidats à la gendarmerie devaient se faire inscrire par lui ; que ceux qui n'avaient pas encore payé leurs impôts devaient le faire le plus tôt possible, parce que « Franz-Joseph » avait besoin d'argent, et que lui, curé, devant quitter la paroisse prochainement, ceux des paroissiens qui n'avaient pas encore payé leurs redevances devaient s'acquitter au plus vite ; et il nommait tous ces retardataires par leur nom et il indiquait le montant de ce qu'ils restaient devoir ; c'était réellement très topique.

Couvent de Goucia-Gora, le 25 mai.

... En quittant Zienitza, la route s'élève constamment pour passer de la vallée de la Bosna dans celle de la Lasva, un de ses affluens ; il y a dans cette côte de plusieurs lieues de longueur des points de vue magnifiques et qui valent ceux des pays les plus en renom ; le

(1) Ces prières ont lieu avant le *Credo* et avant la communion. Les fidèles disent tout haut avec l'officiant le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* et le *Confiteor*.

moment viendra certainement où la Suisse bosniaque sera aussi à la mode que la Suisse helvétique. Au point culminant de la route s'élève une petite construction de pierre qui n'est autre qu'une fontaine alimentée par une source limpide et captée il y a une douzaine d'années, — comme l'indique une inscription turque incrustée dans le monument, — grâce à l'intelligente munificence d'un mutessarif de Trawnik.

De ce sommet, on descend rapidement à Han-Campanja, où se trouve une étape; puis on tourne à droite, et après Vitech, on traverse la Lasva sur un pont de bois, près duquel est construit un petit han. La vallée continue à être large jusqu'au moment où l'on aperçoit, à droite, à mi-côte sur la montagne, le grand monastère franciscain de Goucia-Gora. Alors et brusquement, comme si la vallée se terminait en cul-de-sac, commence le défilé de Trawnik, très pittoresque avec ses nombreux cimetières turcs, sa rivière en cascades bondissantes, ses rochers abrupts, et la ville de Trawnik elle-même, dont on aperçoit d'abord le château juché sur un piton qui semble avoir poussé dans l'étroit vallon.

Trawnik paraît une véritable ville, quand on vient, comme moi, de Brod, en passant par Derbend, Doboï, Zienitza et Techanj. En effet, cette localité, sans être beaucoup plus importante que celles que je viens de citer, doit à sa situation et au séjour qu'y firent jusqu'à la ruine de la féodalité bosniaque, en 1850, les pachas envoyés par la Porte-Ottomane, d'être la seconde ville et pour ainsi dire la seconde capitale de la Bosnie: elle contient en ce moment une garnison assez importante et elle est la résidence du grand rabbin des israélites de toute la province.

Les musulmans y sont cependant en majorité, et leur mufti possède une bibliothèque célèbre parmi tous ses coreligionnaires de Bosnie. Comme, depuis mon entrée dans la province, on m'avait vanté sans cesse les merveilleux manuscrits de ce mufti, je n'eus rien de plus pressé que de demander à le voir; nous nous rendîmes donc, mon interprète et moi, chez ce vénérable personnage, qui, nous prenant sans doute pour des amateurs peu scrupuleux, se montra tellement jaloux de ses trésors qu'il nous fut impossible d'y toucher; nous pûmes néanmoins constater que, parmi la trentaine de manuscrits qu'il possède, la moitié au moins se compose de Corans ou de parties du Coran, et en dehors de quelques géographies; le reste ne nous parut pas avoir beaucoup de valeur.

Bien que Trawnik jouisse de quelques affreuses auberges qui se décorent traîtreusement du titre d'hôtel, j'ai préféré, profitant de l'offre qu'avait bien voulu nous faire à Zenitza, où nous l'avions rencontré, le révérend père Nicolas Lovritch, supérieur du couvent

des franciscains de Goucia-Gora (1), près Trawnik, user une fois de plus de l'hospitalité de ces braves religieux, véritable Providence du voyageur dans ce pays dépourvu de ressources.

Pour se rendre de Trawnik à Goucia-Gora, il faut deux grandes heures par des chemins abominables, dans lesquels il est prudent d'aller à pied ou sur les petits chevaux du pays; malheureusement on nous avait donné des chevaux appartenant au régiment de cavalerie croate dont deux soldats nous servaient de guides et d'escorte, et nous manquâmes nous casser le cou.

Busovatcha (2), le 27 mai.

... Il a bien fallu s'arracher aux délices du séjour de Goucia-Gora, où nous avons un lit à peu près européen et des hôtes tout à fait aimables, et nous en sommes repartis hier, conduits par un brave soldat du train, qui, tout en fouettant ses chevaux, nous a bien amusés avec ses doléances, fort sensées au demeurant. C'est un malheureux réserviste, paysan de la banlieue de Vienne, qui a été rappelé l'année dernière et qui, après avoir assisté à plusieurs combats, a été littéralement oublié avec quarante de ses camarades lors de la dislocation de son corps d'armée. « Que peut-on faire avec 13 kreutzers par jour? nous disait-il d'un air piteux; j'ai au pays une femme et un enfant; ma femme a écrit au ministre de la guerre; on lui a dit de patienter. Voilà deux mois de cela! Ah! non, je ne resterai pas ici quand on me donnerait la moitié de la Bosnie!.. » Cet homme est malade de la nostalgie; il paraît que ce n'est pas un cas isolé dans l'armée d'occupation et que l'Autriche ne doit guère compter sur ses soldats libérés pour peupler ses nouvelles provinces.

... Nous quittons sans regret « l'hôtel des Mille-Punaises » de Busovatcha; c'est ainsi que nous baptisons, vengeance insuffisante! la maison turque abandonnée où nous avons passé la nuit, par une faveur spéciale du commandant d'étapes et où nous avons succombé sous le nombre après une résistance désespérée. Sorti de cette tanière à la pointe du jour, je fais le croquis de ce lieu de tortures... cuisantes, en attendant notre équipage et en me promettant de signaler aux entomologistes l'étude consciencieuse de l'espèce géante, que je propose d'appeler *cimex busovacensis*.

(1) Gora, forêt; Goucia, roucoulement des oiseaux; Goucia-Gora signifie donc : forêt du roucoulement, f rêt où roucoulent les oiseaux.

(2) Busovatcha : herbages. Ce village de six cents habitans est peuplé de musulmans et de catholiques. Peu ou point de chrétiens du rite grec. Il possède des eaux ferrugineuses.

Enfin, voici notre voiture, et le beau soleil qui se lève fait oublier les douleurs de la nuit. Allons donc ! *dobro junatche* (1), et en route pour Fojnitza !

VI.

Monastère des Franciscains de Fojnitza, le 28 mai 1879.

... Nous voici dans le grand monastère de Fojnitza, le plus ancien et le plus connu des couvens franciscains de Bosnie. Nous y avons trouvé, bien entendu, la traditionnelle hospitalité de ces excellents frères. Fojnitza se trouve en dehors de la route directe de Trawnik à Serajewo, dans une vallée latérale qui s'en détache près de Kisseljak. C'est dans ce trajet, à Buhovitch, près de Poljeselo, que j'ai remarqué les premiers beaux arbres que j'aie rencontrés en Bosnie ; partout ailleurs, il n'y a dans les vallées que des arbustes, et il faut gravir les montagnes pour trouver ces belles forêts qui peuvent être encore aujourd'hui, et malgré les désastres de l'administration turque, une des principales richesses du pays. La vaine pâture a produit ici son résultat habituel, et partout où passent les troupeaux, les arbres périssent ; il n'est pas rare non plus de voir quelque berger jeter par terre un grand arbre pour en faire manger la feuille à son troupeau. Joignez à cela les incendies allumés en temps d'insurrection par les troupes turques de chaque côté des routes pour éviter les surprises, et vous aurez l'explication du déboisement des meilleures parties de la Bosnie.

Laissant à gauche la grande route, nous nous engageons dans un chemin de terre pour gagner Fojnitza, et nous faisons halte pour déjeuner à un petit han, où nous trouvons un vieillard malade et son petit-fils, qui fait le service des voyageurs. Sous un hangar de planches, un arbre entier, — bûche de longue durée, sinon partout très économique, — brûle par une de ses extrémités, et quelques paysans font cuire dans la cendre leurs œufs durs. Nous demandons un ustensile quelconque pour faire notre omelette quotidienne : il n'y a dans le han qu'une aiguière en cuivre sans plateau et quelques petites tasses à café également en cuivre. Toute autre vaisselle y est inconnue, et ces pauvres gens ignorent même le mot qui, dans leur langue, désigne la faïence ou la porcelaine ; aussi commençons-nous à craindre pour nos estomacs affamés, quand nous avisons heureusement le plat à barbe du bonhomme, qui est, comme

(1) *Dobro* : bon ; *junatche* : jeune héros. Terme familier et bienveillant que l'on emploie chez les Slaves du Sud en parlant à ses inférieurs, et qui m'a paru correspondre à notre : « Mon garçon. »

toujours, barbier aussi bien qu'aubergiste. Que vous dirai-je? Nous avons le choix de mourir de faim ou de nous donner une indigestion d'œufs durs, à moins de nous décider à rincer vigoureusement au ruisseau voisin le susdit plat à barbe : c'est à ce dernier parti que nous nous arrêtâmes, et voilà comment je mangeai ma première... et, je l'espère, ma dernière omelette au savon dans le han inhospitalier de Marinov.

... Puisque je suis ici dans le chef-lieu catholique de toute la province, le moment me paraît assez bien choisi pour résumer en quelques mots mes notes sur les différentes religions qui se rencontrent en Bosnie et en Herzégovine.

C'est au ix^e siècle qu'eut lieu la grande évangelisation des Slaves du Nord par saint Cyrille et saint Méthode; mais, bien avant eux, des missionnaires latins étaient déjà venus prêcher le christianisme aux Slaves de la Bosnie et de l'Herzégovine. Lors de la conquête turque, à la fin du xv^e siècle, un grand nombre de vaincus abjurèrent le christianisme et embrassèrent la foi mahométane; cette apostasie, qui fut surtout le fait de la noblesse féodale, désireuse de conserver ses fiefs sous la nouvelle domination, eut cependant d'autres causes que des raisons d'intérêt. Le schisme grec et les autres hérésies, et notamment celle des bogomiles ou patarins, secte manichéenne analogue aux albigeois, qui donnaient lieu à des querelles religieuses ardentes et passionnées, les scandaleuses intrigues des évêques indigènes ou magyars, la coupable indifférence de la papauté, absorbée par le soin d'asseoir sa domination sur les princes de l'Europe occidentale, enfin l'abandon déplorable et inintelligent des états voisins, de la Hongrie en particulier, qui, au lieu de se liguier contre le Turc, l'ennemi commun, usaient leurs forces à se disputer, les armes à la main, quelques lambeaux de ces malheureuses provinces, tout cela, en détachant les indigènes de leurs frères chrétiens du Nord et de l'Ouest, fit accepter à beaucoup d'entre eux un changement de religion qui leur assurait du moins, sous leurs nouveaux maîtres, un adoucissement à leur sort.

Néanmoins la conversion ne fut pas aussi universelle qu'on pourrait le croire, et aujourd'hui encore, après trois siècles de domination fanatique, les musulmans sont, en Bosnie, la minorité; en effet, sur un million d'habitans que possède cette province, d'après les statistiques les plus approximatives (1), on compte seu-

(1) On ne s'expliquerait pas l'énorme supériorité numérique des orthodoxes sur les catholiques dans une province dont le gouvernement national était catholique au xv^e siècle, lors de la conquête turque, si l'on ne savait qu'à différentes époques de véritables exodes de catholiques romains eurent lieu de Bosnie et d'Herzégovine en

lement 400,000 mahométans contre 460,000 Grecs orientaux et 135,000 catholiques (1).

L'église grecque orientale de Bosnie est divisée en trois diocèses : Serajewo, Zvornik et Novi-Bazar, dont les évêques ou métropolitains, ainsi que celui de Mostar, qui a dans sa juridiction l'Herzégovine, sont nommés par le patriarche de Constantinople sur la proposition du saint-synode et confirmés par la Sublime-Porte; ces évêques sont toujours pris, comme c'est la règle dans leur église, parmi les moines qui doivent rester célibataires, tandis que les *parochs* ou curés peuvent se marier. Comme je l'ai dit plus haut à propos de ma visite au curé grec de Techanj, le fanatisme turc s'est particulièrement attaqué, dans ces derniers temps, aux monastères grecs orthodoxes, et, à l'heure qu'il est, ils sont presque tous ruinés et abandonnés. Peut-être cet acharnement spécial contre les orthodoxes vient-il de ce qu'on leur reproche généralement dans les pays turcs de commettre des abus nombreux et de trafiquer trop souvent de leurs pouvoirs spirituels; mais, comme dit un auteur qui s'est occupé de la question (2), « la faute est moins aux individus qu'au système. » Le clergé grec a pour chef un patriarche qui réside à Constantinople et qui devient nécessairement une sorte de fonctionnaire turc, plus occupé de défendre ses privilèges que ses coréligionnaires bosniaques, qui sont bien loin et qu'il ne connaît pas, tandis que les chefs du clergé catholique, comme nous le verrons tout à l'heure, résident au milieu de leurs ouailles, vivent de leur vie et sont leurs intermédiaires nécessaires avec les autorités musulmanes de la province.

Les chrétiens du rite grec sont surtout agglomérés dans le sud, près du Montenegro et le long de la frontière de Serbie; cette circonstance s'explique aisément par ce fait que la doctrine de Photius s'introduisit dans la Bosnie, alors entièrement catholique, par la Serbie, qui avait adopté en 1288 les nouveaux principes religieux de Byzance. Le schisme avait, du reste, été favorisé dès le commencement du XIII^e siècle, par saint Saba, fils du roi Nemanja, qui avait reçu en apanage une partie de l'Herzégovine et qui avait embrassé avec ardeur les doctrines orientales. Il s'étendit donc

Croatie, en Slavonie et en Dalmatie. On cite, entre autres émigrations, celle de 1698, à la suite de la retraite de l'armée expéditionnaire commandée par le prince Eugène, émigration qui comprenait 37,000 familles.

(1) *Schematismus almæ missionariæ Provinciæ Bosnæ Argentinæ ordinis Fratrum Minorum S. P. Francisci observantium*. Djakova, 1855 et 1864. D'après ces annuaires, les catholiques bosniaques étaient en 1855 au nombre de 122,865, et de 132,257 en 1864.

(2) Ubicini, *les Serbes de Turquie*, Paris, 1865, p. 75. — Voir aussi les *Lettres sur la Turquie*, du même auteur, t. II, p. 161.

non-seulement au sud, mais aussi des rives de la Drina le long de la Save et jusqu'aux frontières de la Croatie; tandis qu'il eut beaucoup de peine à pénétrer dans le centre de la Bosnie, dans les districts de Prozor, Trawnik, Vissoka, Neretva, Fojnuitza, etc. Cela tient sans doute à ce que les catholiques avaient là leurs couvens les plus célèbres, tels que ceux de Sutiska, Krêtchevo et Fojnuitza, qui existent encore aujourd'hui, et peut-être aussi à ce que la principale résidence des rois catholiques bosniaques était à Bobovatz, non loin de Sutiska, ce qui dut arrêter de ce côté le prosélytisme de l'église orthodoxe.

Le clergé catholique est exclusivement indigène et appartient à l'ordre des franciscains mineurs, qui vint s'établir en Bosnie vers l'année 1325, et en Herzégovine, près d'un siècle plus tôt; il a pour chef spirituel un évêque *in partibus* nommé directement dans chaque province par la cour de Rome, et qui, avec le titre de vicaire apostolique, relève nominalement de l'évêque de Djakova (1) pour la Bosnie et de celui de Makarska en Dalmatie pour l'Herzégovine, sauf les districts de Trébigné et de Stolatz, qui sont rattachés au diocèse de Raguse. Les couvens obéissent plus spécialement à un provincial élu tous les trois ans par un conseil, dit conseil des définiteurs, lequel se réunit à époque fixe pour procéder à cette élection, examiner les questions de discipline et pourvoir à la nomination des curés.

Ces derniers ne sont, en effet, que des pères franciscains détachés des monastères. Chacun de ces couvens, — absolument indépendant des autres au point de vue du temporel, de telle sorte qu'on en voit de riches, comme Fojnuitza, et de pauvres comme Pléhan, — a sous sa dépendance un certain nombre de paroisses desservies par ses moines; chaque monastère taxe ses curés à un tant par an qui est versé à la caisse du couvent; les *parochs* vivent du surplus des cotisations des fidèles. A chaque cure est annexée une école primaire dirigée par le curé (2); au monastère central où

(1) Il y a deux cents ans, l'évêque franciscain de Bosnie fut chassé par les Turcs; il se transporta à Djakova, mais il fut massacré dans une visite pastorale, sur la rive droite de la Save. C'est à cette époque que l'évêque de Djakova devint l'évêque nominal de Bosnie. Mais, en réalité, il y a toujours eu un vicaire apostolique qui, suivant les circonstances, a résidé, ici et là, et qui depuis l'arrivée des Austro-Hongrois, a transféré son siège à Serajewo. — Depuis que ces lignes ont été écrites, la hiérarchie catholique a été régulièrement établie en Bosnie et en Herzégovine, et au mois de juillet 1881, un archevêque a été nommé à Serajewo, un évêque à Mostar, un autre à Banjaluka.

(2) A Zienitza, par exemple, il y a 47 enfans à l'école primaire pour une population de 1,300 catholiques. On leur apprend la lecture, l'écriture, le calcul, un peu d'histoire et de géographie.

réside toujours un nombre suffisant de moines est attachée une école secondaire dans laquelle les meilleurs élèves des écoles primaires de la circonscription sont défrayés de tout pendant les huit ou dix années de leurs études ; ils y apprennent le latin, un peu d'italien et les élémens des sciences. Chaque année, les pères font un second choix parmi les élèves les plus avancés de cette école secondaire, qui entrent alors dans les classes dites de philosophie, où, déjà revêtus de la soutane, ils se préparent, sous la désignation de *clercs*, à entrer au grand séminaire, autrefois à Ravenne, puis à Djakova, et aujourd'hui à Gran en Hongrie, et ils y reçoivent la prêtrise. Les catholiques bosniaques et herzégoviniens reprochent amèrement aux Hongrois d'obliger leurs clercs à aller se faire ordonner prêtres dans un séminaire magyar. Chez ces peuples, en effet, où l'idée de nationalité prime celle de religion, ces questions de suprématie ecclésiastique jouent un grand rôle. Ainsi, les Roumains orthodoxes d'Autriche ont refusé de rester soumis au même patriarche que les Serbes orthodoxes du même empire, et on a dû leur céder. En 1853, les Roumains catholiques de Hongrie ont obtenu, à leur tour, un métropolitain spécial, au lieu de relever, comme par le passé, de l'archevêché hongrois de Gran. L'Autro-Hongrie sera obligée de donner satisfaction sur ce point à ses nouveaux sujets chrétiens de Bosnie et d'Herzégovine (1).

Quoi qu'il en soit, le clergé catholique des deux provinces est non-seulement un clergé essentiellement national, mais encore, par suite de l'intelligente sélection qui préside à son recrutement, il se compose, on peut l'affirmer hautement, de l'élite de la population catholique du pays ; aussi les pères franciscains n'éprouvent-ils jamais de difficultés pour faire entrer dans les ordres les sujets qu'ils ont choisis, et c'est un grand honneur pour une famille bosniaque que d'avoir un père franciscain parmi ses membres (2).

Cette organisation est antérieure, comme nous l'avons vu, aux conquérans turcs, et fut respectée par eux. On raconte que Mahomet II, ayant appris que les catholiques s'enfuyaient, se fit amener le père provincial Angelo Zvizdovitch, — dont le tombeau existe encore dans l'église de Fojnuitza, — et lui demanda pourquoi les catholiques abandonnaient le pays. Ayant appris que c'était parce qu'ils

(1) C'est aujourd'hui chose faite pour les catholiques ; voir la note de la page précédente.

(2) Ces sentimens se retrouvent en général chez tous les Slaves ; tous les voyageurs sont d'accord sur ce point. Chez les Podhalains des monts Tatras (Gallicie), la profession de prêtre est aussi la plus recherchée, et la plus grande ambition d'un Podhalain est d'arriver à l'exercer. (Voyez *De Moscou aux monts Tatras*, par M. G. Le Bon, dans le *Bulletin de la Société de géographie*, septembre 1881, p. 226-227.)

craignaient d'être persécutés et empêchés de pratiquer leur religion, il donna au père provincial un firman lui accordant, avec la liberté du culte pour ses ouailles, et la dispense de la capitation pour les religieux, le monopole de l'enseignement catholique en Bosnie et en Herzégovine, puis il lui mit, dit-on, sur les épaules, en signe d'investiture, un riche pallium : ce morceau d'étoffe orientale, bleu, à fleurs d'or, est encore, ainsi que le firman, conservé au trésor du monastère de Fojniza. Ceci se passait en 1463.

Cette intelligente tolérance ne fut cependant pas de longue durée : les musulmans bosniaques qui avaient embrassé la nouvelle religion bien plus en vue des avantages personnels qu'ils devaient en retirer que par conviction religieuse, devinrent peu à peu plus zélés, soit qu'ils voulussent mériter par ce zèle les faveurs du vainqueur, soit que la lutte sourde qui devait nécessairement exister entre ces seigneurs mahométans et leurs raïas restés chrétiens eût peu à peu excité leur fanatisme ; peut-être aussi, la Porte, dans une vue de domination et pour diminuer l'influence de la puissante féodalité de ses nouvelles provinces à attiser la haine entre les exploitans et les exploités, se prêta-t-elle volontiers à tout ce qui pouvait rendre plus profond l'abîme qui séparait les raïas et les begs : toujours est-il que la persécution sévit bientôt sur les églises catholiques, et que vers le milieu du xvi^e siècle tous ses couvens étaient détruits ou ruinés, et l'exercice du culte catholique interdit sous les peines les plus sévères. En 1566 cependant, les catholiques eurent la permission de se bâtir des églises et des couvens en bois et en terre *non cuite* ; quant aux curés, ils étaient errans. C'est de cette époque que datent les premières constructions des trois anciens monastères franciscains de Bosnie, savoir : ceux de Fojniza, de Sutiska et de Kretchevo, qui, pendant de longues années, n'ont réussi à se maintenir qu'à force d'argent donné aux autorités turques et auxquels sont venus s'ajouter depuis le traité de Paris, en 1856, ceux de Gouciagora, Livno, Tollissa et Plehan, sans parler d'un dernier en construction à Banjaluka. Il y a maintenant en Bosnie deux cents prêtres catholiques et en Herzégovine une soixantaine dépendant de deux couvens : ceux de Tchiroki-Brjeg et de Humac.

La guerre de Crimée eut, en effet, par un bizarre résultat de la politique européenne, un contre-coup favorable aux chrétiens de Bosnie. Par le traité de Paris, l'Autriche, — qui, comme on le voit, a depuis longtemps des idées de domination sur les provinces jougoslaves de la Turquie, — fut reconnue protectrice des catholiques de Bosnie et d'Herzégovine ; elle ne perdit pas de temps pour établir son influence, et de larges subventions, dues surtout à la munificence des empereurs Ferdinand et François-Joseph, permirent la

construction de nombreuses cures et des deux nouveaux monastères cités plus haut.

Cependant, et malgré le haut patronage de la monarchie des Habsbourg, les catholiques bosniaques et herzégoviniens étaient soumis à toutes sortes de vexations; ainsi, ils ne pouvaient passer par certains chemins traversant des villages habités par des musulmans sans s'exposer à des coups de fusil ou à la bastonnade; ils devaient porter le turban rouge, le turban blanc étant réservé aux hodjas et la couleur verte aux autres mahométans. Il leur était également interdit de porter la barbe, parce que le Coran ordonne que le père de famille ou le pèlerin laisse pousser la sienne. Bref, je n'en finirais pas si je voulais décrire tous les genres d'arbitraire auxquels étaient exposés les malheureux chrétiens catholiques ou grecs avant l'arrivée en Bosnie des troupes austro-hongroises. Est-ce à dire qu'il règne aujourd'hui parmi eux une satisfaction parfaite? Non, certes, j'en ai déjà parlé et j'aurai occasion d'y revenir.

Pour terminer ce que j'ai à dire des différentes religions qui se rencontrent en Bosnie et en Herzégovine à côté du mahométisme, il me reste à parler des israélites. Les juifs des deux provinces sont, comme on le sait, des descendants de ceux qui furent chassés de l'Espagne et du Portugal au commencement du xvi^e siècle, et qui vinrent chercher chez les musulmans d'Afrique et de Turquie un refuge contre les persécutions de l'inquisition. La petite colonie de Bosnie est surtout installée à Serajewo et à Trawnik, où l'on en comptait, en 1862, plus d'un millier et autant dans le reste de la province; il y en a moins en Herzégovine. Ces israélites sont en grande majorité blonds, tous portent la barbe; rien, du reste, dans leur costume, ne les distingue des indigènes du pays. On m'a cependant cité comme une particularité que les juives de Trawnik ont toutes trois jupes superposées: la première, celle de dessous, jaune; la seconde, bleue, et la troisième, celle de dessus, blanche. Un fait beaucoup plus intéressant à noter, c'est que les juifs de Bosnie parlent encore entre eux un espagnol corrompu. Aucun, pas même les rabbins, ne sait écrire l'espagnol en caractères latins; ils se servent, pour cette transcription, de lettres hébraïques, dont la lecture est enseignée dans leurs écoles particulières. Le grand-rabbin réside à Trawnik. Ce grand-rabbin, ainsi que les évêques latins et grecs, jouit du privilège de juger toutes les causes qui peuvent surgir entre ses coréligionnaires en matière d'état civil. Ces causes sont décidées en première instance par les curés, les popes et les rabbins. Bien qu'on puisse en appeler du jugement des évêques ou du grand-rabbin devant la justice ottomane, il est très rare que ce droit soit exercé.

Encore moins que les chrétiens des deux rites, les juifs sont satisfaits du nouvel ordre de choses ; beaucoup vont même jusqu'à dire qu'ils sont moins heureux qu'avant l'arrivée des Autrichiens ; ils prétendent que les soldats les maltraitent et que les officiers refusent de les faire respecter. Il est bien certain que la question juive actuellement soulevée dans toute l'Europe centrale et orientale et qui a pris notamment dans la vallée du Danube un caractère de gravité inconnue jusqu'alors n'est pas faite pour donner aux jeunes soldats de l'armée d'occupation des idées de tolérance vis-à-vis des israélites, d'autant plus qu'à ceux de la Bosnie et de l'Herzégovine viennent s'ajouter chaque jour leurs coréligionnaires d'outre-Save, attirés par leur esprit mercantile vers ces nouvelles provinces à exploiter.

En effet, les juifs allemands et hongrois commencent déjà à envahir la Bosnie, et si l'on n'y prend garde, il adviendra là ce qui est arrivé dans les autres pays danubiens, où cette race laborieuse et entreprenante a accaparé par l'usure toute la richesse publique. On a beaucoup crié ces dernières années contre la Roumanie, et certains journaux ont voulu faire passer les Latins du Danube pour des gens égarés dans les ténèbres du moyen âge. Il y a là beaucoup d'exagération.

Pour quiconque examine la question sur place et sans parti-pris, il est évident que, dans ces pays privés de capitaux et dans lesquels une partie de la population est encore ignorante, la question juive est une question de premier ordre, et le gouvernement austro-hongrois l'a parfaitement compris pour la Bosnie et l'Herzégovine, puisqu'un des motifs qui l'ont engagé à interdire provisoirement toute vente de terre dans ces provinces est la crainte de la voir passer des mains de propriétaires besogneux ou pressés de réaliser pour se réfugier en pays musulmans, dans celles des israélites, toujours prêts à avancer des écus à gros intérêts en échange d'une bonne hypothèque. Mais cette défense n'empêche pas les juifs de se répandre déjà dans les nouvelles provinces et d'y monopoliser tout le commerce, et on cite à ce sujet ce mot d'un riche beg de Serajewo, de la famille Capetanovitch, qui dit au général Philippovitch, lors de son entrée dans la capitale bosniaque : « Ton empereur n'a donc que des juifs pour sujets civils ? Je vois bien, en effet, que l'armée est composée de chrétiens, mais tout le reste n'est que juif. » Les juifs suivaient l'armée de près, comme on le voit ; aujourd'hui, ils inondent le pays.

VII.

Kisseljak, 31 mai 1879.

... Nous quittons le grand monastère de Fojnitza pour notre dernière étape avant Serajewo. En sortant de la petite ville, on traverse d'abord la rivière du même nom sur un pont de bois d'une centaine de mètres de longueur, à propos duquel le caïmacan de Fojnitza, M. de P..., m'avait donné de charitables avertissemens. « Ce pont n'a pas encore été réparé, me dit-il, et il est très menaçant; il s'écroulera un de ces jours. J'espère qu'il vous fera la politesse d'attendre que vous soyez passé. » Nous l'avions traversé en arrivant sans nous apercevoir de rien de suspect, sinon du vermoulu de son bois; mais ce jour-là, l'imagination aidant sans doute, nous sentîmes un mouvement de tangage si prononcé que nous fûmes heureux d'arriver à l'autre bord. Rien ne m'ôtera cependant de l'esprit que le caïmacan, aimable officier d'origine italienne, à l'esprit passablement caustique, avait exagéré les défauts de son pont pour se venger peut-être de la façon dont notre implacable curiosité avait abusé de son obligeance.

Aux environs de Fojnitza, je remarque les premiers murs, en pierre sèche, bien entendu, que j'aie vus en Bosnie, et encore ce sont des espèces de *murgers* destinés à débarrasser les champs plutôt qu'à les clore. Cependant, c'est le premier signe qui nous fasse sentir que nous allons bientôt quitter le pays du bois, la Bosnie, pour entrer dans le pays de la pierre, l'Herzégovine.

La rivière Fojnitza, qui appartient au système des cours d'eau que la Bosna reçoit à Visoka sous le nom de Lebenitza, coule de l'ouest à l'est dans une étroite vallée qui procède par étranglemens successifs entre lesquels se trouvent de petites plaines assez bien cultivées en seigle, avoine, etc. Ça et là, quelques troncs d'arbres mutilés par l'abatage défectueux des bûcherons bosniaques, qui coupent la futaie à hauteur de ceinture d'homme et laissent lentement pourrir le chicot, muet témoin de leur négligence et de leur peu de sens économique. On juge si ces troncs, quand il y en a beaucoup, rendent le paysage plus gai et les défrichemens plus faciles! Nous traversons successivement trois défilés: le premier, en un endroit où la route, moitié chemin, moitié gué, passe sur les strates penchées du schiste qui baigne jusque dans l'eau; le second au han de Marinov où nous avons, l'autre jour, mangé notre omelette

dans une si singulière vaisselle ; enfin le troisième, à la rencontre d'une vieille voie, probablement de construction romaine, qui, malgré ses ruines et son délabrement, fait tache dans ce pays abandonné.

Après ce dernier point, la vallée s'élargit définitivement pour se confondre, au pont de Kisseljak (appelé sur les cartes *Fojnita cupria*) avec celle de la Lebenitza, que nous traversons, non sans nous arrêter sur ce pont d'où l'on jouit d'une vue magnifique : de belles croupes de montagnes, bien boisées, encadrant le paysage et descendant jusqu'au fleuve ; puis, au fond, la grande masse du Zetz-Planina (la montagne des lièvres), dont tous les sommets sont encore couverts de neige.

... Kisseljak (1), qu'un des rares voyageurs qui l'a visité sous la domination turque appelle un peu emphatiquement le fashionable Spa bosniaque, est un petit village, joliment situé sur la rivière Lebenitza ; la source sort de terre, à dix mètres à peine du fleuve, au centre d'une vasque de pierre, abritée sous un kiosque de style oriental. Il y a dans la localité un hôtel-hôpital, sorte de maison de santé où les malades viennent prendre les eaux et qui est le plus bel édifice privé que j'aie encore vu en Bosnie, en dehors des couvens franciscains. C'est là que se logent les gens à l'aise ; les baigneurs, — car on se baigne aussi à Kisseljak, — moins fortunés, se gisent où ils peuvent ; quant aux pauvres diables, ils campent tout bonnement, à la façon des Bohémiens nomades, sur toutes les pentes de la vallée. Le système de cure est des plus primitifs : entre qui veut, chacun emplit son verre en le plongeant dans la source. L'eau minérale de Kisseljak n'est pas désagréable au goût et ressemble assez à une eau de Seltz ferrugineuse ; elle est bonne, dit-on, pour les maux d'estomac.

Les sources minérales sont, du reste, assez nombreuses en Bosnie. On en trouve d'analogues à celle de Kisseljak, près du han de Belalovatch, non loin de Busovatcha, près de Slatina et de Capina, et à Banjaluka, qui en a pris son nom (Banja, Balnea). A l'entrée de la plaine de Serajewo, au village de Ilitché, et dans un site charmant, il y a même une source chaude sulfureuse qui était autrefois très fréquentée par les officiers et soldats turcs de la garnison et qui partageait avec Kisseljak, à cause de son voisinage de la capitale, la faveur des habitans de Serajewo.

En effet, nous ne sommes plus ici qu'à une bien petite distance de la ville. La route, à partir de Kisseljak, suit d'abord la large plaine bordée de collines moyennes et assez bien cultivées ;

(1) De *Kisseljak* : minérale (sous-entendu *voda* : eau.)

puis, au bout d'une heure et demie de marche au trot, elle atteint le bas de la montagne qu'il faut gravir pour passer de la vallée accessoire de la Lebenitza dans la vallée principale de la Bosna. On franchit cette montagne à l'aide d'une nouvelle route qui a remplacé l'ancienne voirie turque et qui fait le plus grand honneur à la compagnie du génie qui l'a construite et qui a inscrit glorieusement son nom au sommet du col. Et elle a eu bien raison de le faire : il est bon partout, et surtout dans ce pays où la paresse est l'industrie nationale, de montrer que le travail est un honneur et qu'une compagnie du génie militaire s'illustre au moins autant en construisant une route qu'en donnant des coups de fusil. D'ailleurs, quand on voit ces braves pionniers occupés à casser leurs pierres à grand renfort de masses, exposés au soleil brûlant dont ils s'efforcent de diminuer l'ardeur insupportable au moyen de branchages piqués en terre, — pendant que les indigènes chrétiens dorment et que les Turcs se gobergent dans leurs cafés, — on comprend qu'ils aient eu la gloriole de faire passer à la postérité le nom de leur famille militaire, honorée par leurs sueurs. Je suis bien certain, néanmoins, que leur avis ne serait pas négatif si on les consultait sur une bonne loi de prestations obligatoires pour tous, chrétiens et musulmans... et ce serait justice !

En arrivant au bas de la côte, on traverse le fleuve Bosna, qui sort, non loin de là, du mont Igman, où ses nombreuses sources se réunissent tout de suite pour former une belle rivière de 20 mètres de large qui fertilise la riche plaine de Serajewo, *Serajsko polje*. On se rend compte sans peine, en la voyant de cet endroit, du motif qui a fait placer historiquement et économiquement la capitale de la Bosnie dans la plaine de Bosnaï-Seraï; cette plaine est, en effet, la plus large vallée de la province, et une grande ville pourrait assez facilement y trouver sa subsistance; partout ailleurs, il eût fallu des transports énormes pour nourrir la population.

LA

REPRODUCTION ARTIFICIELLE

DES

MINÉRAUX ET DES ROCHES

Chaque science a ses procédés particuliers d'investigation. Dans les sciences physiques, l'expérimentation est en général employée de préférence, tandis que dans les sciences naturelles l'observation est principalement mise en œuvre. Chacune des deux méthodes a ses avantages, et le choix à faire entre elles dépend évidemment du sujet auquel elles s'appliquent et du génie propre à celui qui en fait usage. Le champ de l'expérimentation s'agrandit chaque jour à mesure que les sciences font de nouvelles conquêtes, mais le domaine de l'observation est loin de s'appauvrir, car il renferme des trésors inépuisables; c'est pourquoi aucune des deux méthodes n'est appelée dans l'avenir à rester seule maîtresse au détriment de l'autre; tout fait présager, au contraire, qu'elles se combineront de plus en plus et que leur union deviendra chaque jour plus étroite et plus féconde. Déjà, du côté des sciences physiques, nous voyons l'observation jouer un grand rôle dans l'étude des phénomènes cosmiques, et, d'autre part, dans les sciences naturelles, la physiologie organique est venue montrer tout le fruit que l'on pouvait attendre de l'expérimentation. Mais l'un des résultats les plus frappants de l'heureuse association des deux méthodes est celui qu'a fourni leur appli-

cation à la science des minéraux et des roches. Ces matériaux, après avoir été attentivement étudiés et connus dans les particularités les plus intimes de leur constitution, sont devenus l'objet de recherches ayant pour but leur reproduction artificielle. La nature avait opéré à profusion de merveilleuses cristallisations minérales, mais elle cachait jalousement le secret de ses procédés de travail. Le savant appelé à contempler ces produits n'a pu se contenter d'en admirer la variété et l'arrangement ; il a voulu en découvrir la source et le mode de formation, et, pour cela, il a fait appel à l'expérience appuyée sur l'observation et contrôlée par elle. Telle est l'origine des travaux de synthèse appliquée à la matière inorganique. Dans cette voie, beaucoup de découvertes sont encore à faire, mais les succès sont déjà assez nombreux et assez importants pour que leur histoire mérite d'être retracée.

Les roches cristallines sont pour la plupart composées de minéraux divers ; ce sont des agrégats complexes. Avant d'en tenter la reproduction artificielle, on a songé tout d'abord à celle de leurs éléments, et pendant longtemps, c'est à ce but limité que se sont bornés les efforts des expérimentateurs. Un travail mémorable de Gay-Lussac ouvre le champ d'études. Ce savant, dans un voyage qu'il avait fait au Vésuve, en 1821, avait remarqué la multiplicité des produits cristallisés que déposent les fumées acides du volcan. L'une de ces matières, un oxyde de fer, qui, sous forme de lamelles miroitantes, tapisse les fentes incandescentes des cratères, avait particulièrement attiré son attention. Ce produit prenait naissance, sous les yeux mêmes des visiteurs, par une réaction mutuelle des gaz et des vapeurs volcaniques. Pouvait-on reproduire de toutes pièces le phénomène ? Gay-Lussac n'hésita pas à répondre affirmativement. De retour à Paris, il imita dans son laboratoire l'opération de la nature. Des vapeurs de chlorure de fer, semblables à celles qui se dégagent sur les flancs du Vésuve, furent introduites dans un tube chauffé au rouge mélangées avec de la vapeur d'eau. Aussitôt, dans les parties froides de l'appareil, parurent des lamelles à reflets métalliques, identiques à l'oxyde de fer du volcan. Gay-Lussac, poussant plus loin encore l'imitation de ce qu'il avait constaté sur place, fit, dans une seconde expérience, intervenir les matières qui, dans les éruptions, engendrent le chlorure de fer lui-même. Le chlorure de sodium, la vapeur d'eau et les minéraux ferrugineux des laves lui fournirent de nouveau les cristaux miroitants du Vésuve. La démonstration cherchée était complète. Ces expériences sont demeurées célèbres dans les annales de la science ; plus qu'aucune autre, elles ont contribué à la gloire de l'illustre physicien.

Cependant le minéral reproduit par Gay-Lussac n'est jamais qu'un élément accessoire dans les roches; d'ailleurs les conditions dans lesquelles on venait de l'obtenir, identiques, il est vrai, à celles qui président à sa production dans les volcans, sont certainement différentes de celles qui lui ont donné naissance dans la plupart des autres gisemens naturels. Aux yeux des géologues, ces considérations diminuaient beaucoup l'importance du résultat. L'oxyde de fer, disait-on, n'est qu'un produit chimique; jamais on ne fera cristalliser les véritables élémens des roches; la silice et les silicates résisteront toujours à toutes les tentatives de reproduction; la nature dispose d'un laps de temps indéfini et de forces illimitées. Comment espérer réaliser dans un chétif laboratoire ce qu'elle a produit avec des moyens aussi puissans? Pourtant, dès 1823, un fait des plus concluans répondait à ces objections. Un jour, pendant l'une des séances de l'Institut, Berthier, alors professeur de chimie à l'École des mines, soumit à l'examen de ses collègues de l'Académie des cristaux noirs supportés par un fragment pierreux. Cordier, professeur de minéralogie au Muséum, fut particulièrement appelé pour déterminer la nature du minéral en question. Après l'avoir considéré quelques instans, il répondit sans hésiter que c'était un pyroxène, silicaté de fer et de magnésie, commun dans la nature, et il ajouta même que l'échantillon soumis à son appréciation devait venir d'une localité du Tyrol bien connue des naturalistes. Grande fut sa stupéfaction, lorsque Berthier, retournant le support des cristaux, montra que c'était un fond de creuset. Les cristaux étaient bien du pyroxène, mais ils étaient artificiels. Berthier les avait obtenus en fondant un mélange en proportions convenables de silice, de magnésie et d'oxyde de fer, et en laissant ensuite refroidir lentement le creuset.

Ce résultat ne fut pas le seul auquel il arriva; le même mode opératoire lui servit pour obtenir quelques autres silicates cristallisés. Il semblait ainsi avoir trouvé une méthode féconde; cependant il ne tarda pas à s'arrêter dans ce genre de recherches. Découragé par plusieurs essais infructueux, il considéra lui-même les succès qu'il avait obtenus comme purement fortuits, et, malgré les encouragemens de Mitscherlich, il dirigea d'un autre côté ses travaux de laboratoire.

Les expériences de synthèse minérale ne furent reprises que plus de vingt ans après. Un naturaliste, qui, pendant le cours de sa longue carrière, n'a jamais mis en œuvre que l'observation, Élie de Beaumont, peut néanmoins être considéré comme le promoteur de cet effort nouveau. Dans les leçons qu'il fit au Collège de France en 1845 et 1846, il exposa avec une clarté saisissante les données

que ses patientes études sur le terrain lui avaient fournies relativement à l'origine des roches. Ce sujet donnait lieu à de vives controverses entre les géologues; il se fit juge de la discussion, signalant les produits formés par fusion à la manière des laves, indiquant les roches dans la genèse desquelles l'eau et la pression étaient intervenues, déclarant qu'un certain nombre de minéraux avaient été engendrés par une réaction mutuelle de vapeurs à haute température. La grande autorité de l'illustre professeur, la netteté des preuves dont il appuyait son argumentation firent une profonde impression dans le monde savant. Les conséquences expérimentales ne se firent pas attendre. Ebelmen, que des travaux remarquables de chimie avaient fait appeler à la direction de la manufacture de porcelaine de Sèvres, mit à profit sa situation privilégiée pour entreprendre une série d'ingénieuses expériences.

On sait que la plupart des matières solubles dans un liquide cristallisent facilement quand on évapore doucement le véhicule qui les tient en dissolution; c'est ainsi, par exemple, que l'eau abandonne à l'état de cristaux presque tous les sels qu'elle peut dissoudre. On pouvait donc penser que l'on obtiendrait à l'état cristallisé les oxydes des roches naturelles si l'on disposait d'un dissolvant de ces corps susceptible d'être chassé par volatilisation. Ebelmen sut trouver le réactif en question. Parmi les substances qu'emploient journellement les fabricans de porcelaines et d'émaux, il en est une, l'acide borique, qui remplit les conditions cherchées. Cet acide est un corps solide qui fond à la température du rouge sombre et possède alors la propriété de dissoudre les oxydes; en outre, à une température plus élevée, il peut être entièrement réduit en vapeurs. Partant de la connaissance de ces faits, Ebelmen introduisit dans les fours de Sèvres des capsules de platine dans lesquelles il avait placé une certaine quantité d'acide borique mélangée aux élémens chimiques des corps qu'il voulait faire cristalliser. La fusion du mélange était aisée; la volatilisation de l'acide borique présentait plus de difficultés. Le chauffage au rouge blanc était maintenu sans interruption pendant plusieurs jours et plusieurs nuits; l'acide borique s'évaporait avec une extrême lenteur; puis, l'opération terminée, chaque vase de platine se montrait revêtu d'une riche parure de cristaux. Des émeraudes, des spinelles, des rubis, des saphirs, du rutile, des silicates divers possédant la dureté, l'éclat, les nuances des minéraux naturels, furent ainsi obtenus. Dans la détermination des formes cristallographiques, de même que dans l'étude des propriétés optiques de ces produits, Ebelmen fit preuve, comme minéralogiste observateur, d'une habileté égale à celle qu'il avait déployée dans la marche de son expérimentation.

Parmi les produits qui furent étudiés de la sorte, ceux qui se rattachent à la famille des spinelles méritent une mention particulière. La nature ne les présente jamais à l'état de pureté; doués d'une même forme cristallographique, constitués d'après la même formule atomique, ils passent les uns aux autres par degrés insensibles, échangeant en toutes proportions leurs éléments chimiques, de telle sorte que, dans les roches, on ne trouve jamais que des composés intermédiaires entre les types divers dont la théorie admet l'existence. Non-seulement Ebelmen réalisa ces types rigoureusement purs et nettement individualisés, mais, conservant pour ainsi dire le même moule, il sut en produire d'autres qui ne figuraient pas dans la série connue. Cette fois, la nature était dépassée dans son œuvre; une famille minéralogique qu'elle avait laissée inachevée se trouvait complétée par l'adjonction de nouveaux membres.

Les résultats de ces travaux furent accueillis du monde scientifique avec la faveur qu'ils méritaient; des récompenses de tout genre furent décernées au jeune savant; l'avenir semblait lui sourire, cependant un échec cruel l'attendait. Une place étant devenue vacante à l'Académie dans la section de minéralogie, un compétiteur dont nous allons avoir également à célébrer les mérites, de Sénarmont, lui fut préféré. Ce fut un coup terrible pour lui; quelques mois après, il était rapidement enlevé par une mort imprévue. Le deuil fut général dans le monde savant; chacun sentait la perte irréparable que l'on venait de faire; aujourd'hui encore, après trente ans écoulés, ceux qui ont connu Ebelmen parlent de lui avec une sympathique émotion.

Sénarmont lui a survécu seulement quelques années, mais, dans sa trop courte carrière, il a eu le temps de mettre à profit les heureuses qualités dont il était doué et d'acquérir la haute influence à laquelle il avait droit par sa vaste et puissante intelligence. Mathématicien, physicien, minéralogiste, géologue, chimiste, il a su faire progresser toutes les sciences dont il s'est occupé, s'appuyant sur chacune d'elles pour faire avancer les autres. Les calculs les plus compliqués n'étaient qu'un jeu pour lui; les hautes conceptions de la physique se présentaient en pleine lumière à son esprit; la minéralogie le charmait; les grandes questions géologiques le passionnaient; enfin il appréciait pleinement l'utilité pratique de la chimie comme guide et comme moyen de contrôle dans les expériences. Néanmoins il n'était pas né expérimentateur; chaque fois qu'il entreprenait une de ces délicates manipulations dont les résultats l'ont illustré, il éprouvait, disait-il, une sorte de frissonnement; mais il savait surmonter ces appréhensions, certain qu'il était d'avance du succès de son travail. Les expériences synthétiques qu'il a entre-

prises ont eu pour point de départ l'observation de ce qui se passe dans la nature.

La plupart des minéraux qui remplissent les filons y ont été amenés en dissolution dans des eaux chaudes semblables aux eaux minérales de l'époque actuelle. Ces eaux, provenant des grandes profondeurs, y possèdent une température élevée et sont maintenues à l'état liquide par l'énorme pression qu'elles supportent. Quand elles arrivent dans des parties plus froides, elles sont chargées de matières qu'elles ont empruntées aux roches sous-jacentes, et déposent des minéraux cristallisés divers sur les parois des fentes dans lesquelles elles circulent. Il s'agissait d'imiter expérimentalement ces conditions géologiques naturelles. Le procédé mis en pratique par Sénarmont a consisté à chauffer en vase clos pendant plusieurs jours, à des températures s'élevant jusqu'à 400 degrés, de l'eau contenant les réactifs de l'expérience. Tantôt les matières étaient mises directement en suspension dans le liquide, tantôt l'un des élémens de la réaction chimique prévue était introduit dans une ampoule en verre que la chaleur faisait éclater, de telle sorte que le mélange ne s'effectuait qu'après fermeture de l'appareil. Quand la température de l'eau ne devait pas dépasser 180 degrés, un vase en grès ou même en verre épais pouvait être employé, mais pour les expériences faites à des températures plus élevées, le tube contenant le liquide de l'opération était renfermé dans un canon de fusil hermétiquement scellé ou clos avec un obturateur à vis. Malgré le soin apporté à cette fermeture, quelquefois l'énorme pression développée dans l'intérieur de l'appareil déterminait des fuites ou même de violentes explosions; mais l'opérateur persévérait, et l'essai recommencé donnait infailliblement le résultat attendu. Le tube, après refroidissement, était ouvert avec précaution, et, dans son intérieur, on trouvait une poudre cristalline dont il restait à vérifier la composition et les propriétés physiques. C'est dans ce contrôle que Sénarmont excellait; le goniomètre et le microscope semblaient entre ses mains acquérir une précision particulière. Le résultat de ces belles expériences a été la reproduction de presque tous les minéraux des filons métallifères; des sulfures, des arséniures simples ou complexes, des sulfates, des carbonates ont été obtenus ainsi en petits cristaux semblables à ceux des gisemens naturels; mais l'œuvre principale de Sénarmont a été la cristallisation du quartz. Ce corps, que l'on rencontre en extrême abondance dans les filons et dans les roches, avait résisté jusqu'alors à toutes les tentatives des chimistes pour le faire cristalliser; à la place du cristal de roche, les réactions des laboratoires ne donnaient qu'une matière gélatineuse ou qu'une poussière blanche dépourvue

de consistance et d'éclat. Un chauffage à 350 degrés, en vase clos, transforma la silice gélatineuse en petits cristaux couverts de facettes brillantes, identiques, par leur forme et par leurs propriétés optiques, à ceux de la nature. Cette découverte est un fait capital dans l'histoire des synthèses minérales; son importance au point de vue géologique est telle qu'aujourd'hui encore elle fait pâlir les plus beaux travaux synthétiques, et, à l'époque de sa publication, c'est elle qui, malgré les mérites incontestés d'Ebellen, assura le triomphe de son heureux rival.

Dans le même temps, la méthode inaugurée par Gay-Lussac fut reprise avec succès par Durocher et par M. Daubrée. Guidés l'un et l'autre par l'observation des phénomènes géologiques, ces deux savans fournirent, pour ainsi dire, la preuve palpable des moyens employés par la nature dans quelques-unes de ses œuvres les plus complexes. Durocher mit en relief certaines actions que ne peut exercer à haute température l'hydrogène sulfuré, gaz que les canaux souterrains transportent fréquemment et amènent à la surface du sol. En le faisant réagir au rouge sur les chlorures de divers métaux, il produisit des sulfures remarquablement cristallisés.

M. Daubrée décomposa par la vapeur d'eau, dans les mêmes conditions, certains chlorures volatils, et comme résultat obtint des oxydes en cristaux d'une netteté et d'une pureté parfaites. Parmi les reproductions artificielles qu'il effectua en se servant de cette méthode, il faut surtout citer celle de l'acide stannique. Ce corps, connu des minéralogistes sous le nom de cassitérite, est le minéral d'étain le plus répandu; il a donc, à ce titre, une importance métallurgique considérable. On ne le rencontre en filons que dans des terrains très anciens; comment y avait-il pris naissance? Quels agens l'y avaient déposé? Les observations des géologues répondaient déjà qu'il y provenait d'une destruction de composés volatils, mais l'expérience pouvait seule trancher la question. Habilement exécutée, elle a résolu complètement cet intéressant problème géologique.

On doit aussi à M. Daubrée des perfectionnemens notables apportés à la méthode de Sénarmont pour les reproductions par voie humide en vase clos à haute température. Il a su pousser le chauffage des tubes jusqu'à 700 degrés. Dans ces conditions, le verre subit d'étranges altérations; il perd sa transparence, se gonfle et se transforme en un agrégat de cristaux. Non-seulement du quartz se forme en abondance, mais, si le verre renferme du fer et de la magnésie dans sa constitution, on voit apparaître des petits cristaux verdâtres de pyroxène. Ce minéral peut donc avoir une double origine; Berthier l'avait reproduit par voie sèche; l'expérience de

M. Daubrée montre qu'il peut aussi être engendré par voie humide. Notons que ce résultat curieux avait été prévu par les géologues, d'après l'examen des gisemens du minéral; l'observation avait devancé l'expérimentation.

La période scientifique mémorable dont l'histoire vient d'être esquissée se termine en 1852. A cette date, Ebelmen et Durocher ont disparu, Sénarmont a interrompu ses travaux. Jusqu'en 1858, le mouvement languit; mais alors Henri Sainte-Claire Deville, qui jusqu'alors s'était occupé exclusivement de chimie pure, ranime les recherches de synthèse minérale et bientôt en prend la direction. Avant de relater les modes opératoires qu'il a mis en usage et les résultats qui en ont été le fruit, je veux essayer de donner une idée du génie sympathique de cet homme éminent; j'espère ainsi faire comprendre l'influence considérable qu'il a exercée durant sa vie et la profondeur du sillon creusé par lui dans le domaine scientifique spécial qui nous intéresse.

Quand il a commencé ses premiers travaux, la chimie minérale semblait explorée dans ses parties essentielles; on croyait qu'il n'y restait plus à faire que des trouvailles d'ordre secondaire. Telle n'était pas son opinion, et, à l'appui de sa manière de voir, il citait à ceux qui développaient devant lui ces réflexions décourageantes une foule de questions dont l'examen ne pouvait manquer d'être fructueux. Jamais il n'éprouvait le moindre embarras pour indiquer un sujet de travail intéressant, et, chose remarquable, ceux qui, guidés par ses conseils, entreprenaient une série de recherches se sentaient bientôt capables de marcher seuls au sortir de sa vaillante main. Un essai commencé lui fournissait aussitôt des élémens de travail nouveaux; des aperçus lumineux jaillissaient comme des éclairs de ses moindres réflexions et venaient surprendre ceux qui l'entouraient. Personne ne l'a surpassé dans l'art des manipulations; il était d'une habileté incomparable. A la fois audacieux et prudent, il entreprenait des expériences qu'un esprit timide aurait à peine conçues et les menait à bonne fin, et pourtant il est loin d'avoir effectué tous les projets de travail dont il avait dressé le plan et pressenti les résultats. En vain, durant quarante ans, il s'est livré à un labeur incessant; en vain, il s'est associé des collaborateurs zélés; ses projets d'expérience n'ont été réalisés qu'à demi. Cette riche organisation, animée des dons les plus brillans de l'esprit, semblait formée pour les agitations de la vie mondaine; cependant elle a choisi pour asile l'enceinte d'un laboratoire, mais dans cet étroit espace quelle exubérance de vie elle a manifestée! Chaque jour y a été signalé par la découverte ou la vérification de quelque fait scientifique important; autour du maître vénéré régnait un

entraîn incessant. Environné de disciples heureux de recevoir ses inspirations, il répandait avec largesse les trésors de son esprit, et bien des fois il a vu fructifier la moisson dont il avait été le semeur.

Le laboratoire, peuplé de sa phalange ordinaire de travailleurs, était, en outre, un lieu de rendez-vous pour tous les savans du dehors. On y trouvait un accueil aimable et bienveillant, des avis utiles et même, au besoin, une place et des instrumens de travail. Sénarmont, dans les dernières années de sa vie, en a été l'un des visiteurs assidus et familiers. L'anecdote suivante, dont j'emprunte le récit à l'éloge de l'illustre naturaliste par M. Bertrand, donne une idée des relations qui l'unissaient à Sainte-Claire Deville et du caractère des deux savans. « Un jour, dans le laboratoire de l'École normale, Sénarmont avait suivi avec une curiosité émue la cristallisation si intéressante et si ingénieusement obtenue du silicium. Sainte-Claire Deville, heureux de son invention, courant à son goniomètre, trouve un angle de cristal égal à $71^{\circ}30'$ et s'écrie plein de joie : « Il appartient au système régulier, c'est un diamant de silicium ! » Sénarmont répète la mesure, trouve à peu près le même angle, mais conserve quelques doutes. Il emporte le précieux cristal et revient le lendemain : « Vous vous êtes trompé, dit-il, c'est un rhomboèdre dont un angle est égal accidentellement à un de ceux du système régulier. » Puis il montre des facettes incompatibles avec une cristallisation semblable à celle du diamant. Deville s'incline devant une autorité incontestée ; il communique sa découverte à l'Académie des sciences, rend compte de ses premières illusions et des judicieuses critiques qui l'y ont fait renoncer. A peine le Compte rendu est-il imprimé, qu'il voit accourir Sénarmont très sérieusement mécontent : « Pour qui me prenez-vous ? dit-il. Si je viens dans votre laboratoire, si j'y suis admis à tout voir et à tout manier, croyez-vous que ce soit pour vous imposer un collaborateur et attacher mon nom à vos découvertes ? Je suis très mécontent que vous m'ayez cité ; si vous recommencez, je n'y reviendrai plus. » A quelques jours de là, on refait l'expérience. Sénarmont examine les cristaux ; il y aperçoit un octaèdre. Le doute n'était plus possible, la nature était prise sur le fait : « Vous aviez raison, dit-il à Sainte-Claire Deville ; mes facettes provenaient du groupement de plusieurs cristaux ; j'aurais dû le deviner ; je suis bien aise que vous m'ayez cité, j'ai ce que je mérite ; cela fait mon compte. — Vous reconnaissez donc, lui dit Deville, que loyalement je devais publier l'observation des facettes sous votre nom. — Eh bien ! oui, répond Sénarmont, vous êtes un brave homme... et moi aussi. » Et ils s'embrassèrent.

L'honnêteté scientifique dont Sainte-Claire Deville avait fait

preuve en cette occasion lui était habituelle, non-seulement envers les maîtres de la science, mais encore envers le plus humble de ses élèves. Une collaboration n'était pas pour lui un simple patronage ; quand il avait accepté une association, sa part dans le labeur commun était considérable ; le maître et l'élève, oubliant l'inégalité de leur rang, confondaient fraternellement leurs efforts. Ces circonstances expliquent la somme énorme de travaux produits en quelques années dans le laboratoire de l'École normale. L'impulsion donnée subsistera longtemps encore, malgré le vide causé par la mort de celui qui en a été le promoteur.

Les synthèses minérales qu'il a effectuées ont été opérées par des méthodes diverses. Ses premières recherches ont eu pour point de départ les expériences de Gay-Lussac et de M. Daubrée sur la décomposition des substances volatiles à haute température. Les chlorures volatils avaient seuls été mis en œuvre dans les expériences antérieures. Après avoir exactement déterminé les conditions de décomposition de ces agens et démontré le rôle limité qu'ils avaient joué dans la nature, il fit porter ses investigations sur une autre classe de composés, sur les fluorures, dont l'intervention puissante aux époques anciennes est révélée par les observations géologiques. L'acide fluorhydrique, auquel ces corps doivent naissance, est un acide doué d'une extrême énergie ; peu de matières résistent à son action, aussi la production des fluorures peut-elle être considérée comme facile. Ces corps une fois produits, il s'agissait de les soumettre à haute température à des actions décomposantes. Les chlorures, en se détruisant au rouge, engendrent des oxydes cristallisés ; de même, les fluorures devaient en développer, mais plus nombreux et plus variés. Vérifier cette conception théorique fut pour Sainte-Claire Deville l'œuvre de quelques mois. Un collaborateur distingué, que la mort devait enlever peu de temps après, le colonel Caron, lui prêta un concours dévoué ; une série d'expériences conduites avec art fournirent de merveilleux produits ; les collections publiques s'enrichirent de spécimens aussi beaux à la vue qu'intéressans pour l'histoire naturelle. Des rubis, des saphirs plus brillans et plus larges que ceux d'Ebelmen, du corindon vert, du zircon, du rutile, de la cymophane, des oxydes cristallisés se voient encore aujourd'hui dans les vitrines de nos musées au fond des creusets de charbon, où ils ont pris naissance à la température du rouge blanc.

Les réactions dont s'était servi Sainte-Claire Deville étaient conformes aux données naturelles ; aussi avaient-elles pour les géologues une valeur bien supérieure à celles qui avaient été employées par Ebelmen ; cependant une objection grave subsistait. L'acide

fluorhydrique et les fluorures ont toujours été peu abondans; le fluor qui entraît dans leur composition n'a pas disparu, et si l'on compare sa quantité actuelle dans la nature à celle des composés considérés comme engendrés par son influence, on trouve une disproportion frappante. Le savant chimiste ne se méprit pas sur la portée de l'argument qui lui était opposé, mais, au lieu de se perdre dans une discussion sans issue, il chercha la réponse dans des expériences nouvelles. Une quantité limitée de fluorure peut-elle engendrer une quantité indéfinie d'oxyde cristallisé? Telle était la question posée. L'énoncé seul de cette proposition, étrange en apparence, aurait fait reculer un homme de science moins hardi. Pour lui, il accepta sans arrière-pensée le problème posé en ces termes. « Je suis habitué, disait-il, à voir l'utopie de la veille devenir la réalité du lendemain. » Par une suite de preuves expérimentales, il démontra la possibilité du fait énoncé et en trouva l'explication. Citons seulement l'une de ses expériences les plus simples. Dans un tube chauffé au rouge on introduit une certaine quantité d'un oxyde amorphe, pulvérulent, et sur la substance ainsi chauffée, on fait passer des vapeurs d'acide fluorhydrique; ces vapeurs sortent du tube à l'extrémité opposée, et on les y recueille avec soin. On constate alors qu'elles ne se sont modifiées en aucune façon; ni leur constitution ni leur quantité n'ont changé; elles sont telles qu'elles étaient avant de pénétrer dans l'appareil. Cependant l'oxyde soumis à l'expérience a, sous leur influence, subi une transformation complète; ce n'était avant l'opération qu'une poussière sans forme et sans consistance; maintenant c'est un corps admirablement cristallisé qui tapisse de ses lamelles étincelantes les parois intérieures du tube. De plus, on constate encore un autre phénomène curieux : l'oxyde en question n'est pas volatil; cependant on observe qu'il s'est transporté durant l'opération. Si on l'a déposé d'abord du côté par lequel a lieu l'entrée des vapeurs, c'est vers l'extrémité opposée de l'appareil qu'on le trouve accumulé à la fin du travail. L'explication de ces faits intéressans se présente pour ainsi dire d'elle-même à l'esprit quand on connaît les propriétés chimiques de l'acide fluorhydrique; on peut la résumer comme il suit : l'acide, en pénétrant dans le tube, attaque les premières particules d'oxyde qu'il rencontre et les transforme en un fluorure volatil; puis, le fluorure ainsi produit, se décomposant bientôt à son tour, régénère un peu plus loin l'oxyde; seulement, tandis qu'il l'avait pris amorphe, il le dépose cristallisé. De plus, l'acide fluorhydrique, qui avait fourni l'un des élémens du fluorure, se trouve reproduit par la destruction de celui-ci, et l'on comprend dès lors qu'il sorte de l'appareil tel qu'il y est entré. Ce puissant agent, bien

qu'en petite quantité dans la nature, a donc pu servir à la formation de beaucoup de minéraux; il a suffi pour cela, qu'après avoir contribué à faire naître des cristallisations en un point, il ait été transporté dans un autre milieu, également favorable à la reproduction des mêmes phénomènes. Les expériences de Sainte-Claire Deville et de ses principaux élèves, Debray, Troost, Hautefeuille, se sont ensuite étendues à d'autres faits analogues et ont eu pour résultat de prouver qu'il existe plusieurs substances douées, comme l'acide fluorhydrique, de la propriété d'engendrer, sous un petit volume, une suite indéfinie de cristallisations. Ces corps ont reçu de lui le nom significatif de minéralisateurs; ce sont, en effet, les agens naturels qui ont présidé à la production d'un grand nombre de minéraux des filons et des roches.

Cette importante série d'expériences semblait terminée lorsqu'une question nouvelle surgit tout à coup. On se demanda si la présence d'un minéralisateur était nécessaire pour produire à haute température la volatilisation apparente d'un corps fixe. C'est encore à l'expérimentation que le savant chimiste fit appel pour résoudre la question. La réponse ne se fit pas attendre. Certains corps fixes, chauffés au rouge blanc dans des courans de gaz inertes, semblaient, sans intervention d'aucun minéralisateur, subir une distillation véritable. Quelle explication donner à de tels faits? Les corps réputés fixes n'étaient-ils en réalité que des substances douées d'une faible volatilité? Cette solution était séduisante par sa simplicité même; pourtant elle n'était pas la vraie. Sainte-Claire Deville démontra que le phénomène était plus complexe. Il fit voir que les corps à élémens chimiques multiples sur lesquels on opérait se décomposaient par l'effet de la température élevée à laquelle on les exposait, qu'ils se séparaient en élémens volatils, et que ceux-ci, se répandant dans les parties moins chaudes de l'appareil, se recombinaient pour donner de nouveau naissance au composé primitif. Ce n'était donc pas la matière soumise à l'expérience, mais seulement les élémens plus simples résultant de sa dissociation qui subissaient une vaporisation à haute température. L'acte de la cristallisation était ainsi précédé d'un phénomène nécessaire dont il ne restait aucune trace à la fin de l'opération.

Les dissociations à l'examen desquelles nous venons de voir Sainte-Claire Deville conduit par le besoin de résoudre un problème relatif aux synthèses, sont bientôt devenues entre ses mains un sujet d'études capital. La question, considérée dans toute sa généralité, forme aujourd'hui l'un des chapitres les plus importants de la chimie minérale, et les données sur lesquelles elle repose constituent l'un des plus beaux titres de gloire du savant qui les a fait

connaître. Mais il ne nous appartient pas de nous appesantir davantage sur ce sujet, quelque intéressant qu'il soit.

Pour compléter ce qui est relatif à l'emploi des réactifs volatils comme moyen de reproduction artificielle des minéraux, nous avons à signaler un remarquable travail de M. Hautefeuille, entrepris à la suite et comme continuation de ceux de Sainte-Claire Deville, et qui en est pour ainsi dire l'achèvement.

L'acide titanique se présente dans la nature sous trois formes cristallines distinctes; les minéralogistes disent qu'il est trimorphe, et ses trois variétés, nettement séparées par eux dans les classifications en usage, ont reçu des noms différens. On connaissait, par les expériences antérieures d'Ebelmen et de Sainte-Claire Deville, le mode de production de l'une d'elles; on savait qu'elle prenait naissance au rouge vif par la décomposition du chlorure ou du fluorure de titane, mais on ignorait l'origine des deux autres. M. Hautefeuille a fait voir qu'elles pouvaient naître aussi de l'emploi des mêmes réactifs et que le résultat dépendait uniquement de la température mise en jeu dans l'opération. Avec un art consommé, il a varié les conditions des expériences, de manière à produire à son gré les trois modifications du minéral, imitant jusqu'aux moindres particularités des échantillons naturels.

Un autre élève de Sainte-Claire Deville, M. Margottet, a employé encore la même méthode en l'appliquant à la reproduction des sulfures, des sélénures et d'autres composés analogues. Ses expériences méritent d'être rappelées à cause de leur délicatesse et de leur élégance. Il ne s'agit plus ici d'opérations effectuées à d'énormes températures; tout se passe au plus à 300 ou 400 degrés dans des tubes de verre. Des vapeurs de soufre ou de sélénium, entraînées par un courant de gaz inerte, sont amenées avec précaution à la surface d'un métal; aussitôt la surface de celui-ci s'altère, devient rugueuse et se couvre de protubérances cristallines; puis ces saillies s'accroissent et l'on assiste au développement d'une génération de cristaux qui grossissent et se multiplient devant les yeux émerveillés. Ces produits, identiques de forme et d'aspect aux minéraux correspondans des filons métallifères, peuvent être à leur tour détruits par une action réductrice; un courant d'hydrogène met en liberté le métal qui entre dans cette constitution en le dotant d'une structure particulière qui donne un intérêt tout spécial à l'expérience. L'argent, par exemple, provenant de la réduction du sulfure se présente en filamens contournés semblables à ceux que les mineurs recueillent fréquemment dans les filons du Mexique ou de la Norvège. Dans l'expérience de M. Margottet, l'argent métallique apparaît au début de l'opération sous forme de petites aigrettes implan-

tées à la surface des cristaux de sulfure; la réduction continuant, les aigrettes deviennent des fils qui s'allongent et grossissent aux dépens de l'argent sans cesse mis en liberté par l'hydrogène; au bout de quelque temps, tout se transforme en longs rubans contournés en spirale, entremêlés de petits fils ressemblant à des cheveux d'une extrême finesse.

La méthode de cristallisation par fusion, pratiquée par Berthier, a également été mise en usage par Sainte-Claire Deville et par ses élèves, et leur a fourni de remarquables résultats. Cependant, dans le laboratoire de l'École normale, elle n'a jamais été employée dans sa simplicité primitive. Les silicates fondus ne donnent après recuit et refroidissement que des cristaux de petite taille, intimement soudés les uns aux autres, et l'on voulait avant tout des échantillons assez volumineux et assez isolés pour être soumis aux manipulations goniométriques. Une modification au procédé de la fusion simple permet de tourner la difficulté. Aux matériaux que l'on veut faire cristalliser on ajoute une matière facilement fusible et soluble dans l'eau. Le mélange, porté au rouge, fond, et des cristaux prennent naissance dans le bain incandescent, comme au sein d'un liquide ordinaire; puis, après refroidissement, on lave à l'eau chaude le culot qui s'est formé et on le désagrège; alors, les cristaux dégagés du magma qui les enveloppait s'isolent et se déposent. Ce procédé, jadis inauguré par Berthier, venait d'être en 1852 employé avec succès par Manross en Allemagne et par Forchhammer en Danemark, mais il était réservé à Sainte-Claire Deville et à ses élèves de montrer tout le parti que l'on en pouvait tirer. Le travail de Sainte-Claire Deville et Caron sur les apatites et les wagnérites doit notamment être considéré comme un modèle dans ce genre de recherches.

L'apatite commune est un minéral très répandu dans la nature et très important au point de vue agricole; car c'est de lui ou des produits de sa décomposition que provient l'acide phosphorique qui entre dans la composition des céréales. L'analyse chimique signale parmi ses élémens intégrans le chlore, le fluor, l'acide phosphorique et la chaux. Les minéralogistes désignent sous le nom de wagnérite un minéral beaucoup plus rare, renfermant les mêmes élémens que l'apatite, mais en d'autres proportions et avec cette différence que la magnésie y remplace la chaux. L'apatite et la wagnérite ont des formes essentiellement différentes. Elles n'appartiennent même pas à un système cristallin unique. Les matériaux chimiques de ces minéraux furent fondus avec un excès de chlorure de sodium par Sainte-Claire Deville et Caron. Après refroidissement du culot, le chlorure de sodium ayant été enlevé par un

lessivage à l'eau bouillante, les deux savans recueillirent des cristaux de wagnérite quand la magnésie avait été employée comme base du mélange. Ils obtinrent à volonté, par un artifice ingénieux, soit l'apatite, soit une wagnérite calcique, lorsque au contraire c'était la chaux qui avait servi de base dans l'expérience. Ils montrèrent aussi que l'on pouvait à son gré produire des composés chlorés ou fluorés; mais là ne s'arrêta pas leur succès. Ils parvinrent avec d'autres oxydes à faire naître de nouvelles apatites et de nouvelles wagnérites, complétant ainsi deux familles minéralogiques que la nature avait laissées imparfaites. Certains oxydes, la baryte, la strontiane, l'oxyde de plomb, ne leur donnèrent que des apatites; d'autres, la magnésie, l'oxyde de fer, l'oxyde de magnésie, n'engendrèrent que des wagnérites. La chaux pouvait seule faire partie des deux groupes; elle était donc le pivot auquel aboutissaient, pour ainsi dire, les deux familles minérales en question. Ce rôle de la chaux avait été pressenti d'après d'autres faits du domaine de la chimie et de la minéralogie, mais, dans ce cas, les prévisions théoriques recevaient une éclatante confirmation. Enfin, un élève de Sainte-Claire Deville, M. Lechartier, achevait l'œuvre de son maître en faisant cristalliser par le même procédé que lui, deux séries de composés qui sont les analogues des apatites et des wagnérites, car ils n'en diffèrent que par la substitution de l'acide arsénique à l'acide phosphorique; ils présentent les mêmes formules chimiques et possèdent les mêmes propriétés cristallographiques.

La méthode de cristallisation par fusion au sein d'un fondant est l'une des plus fécondes qui aient été employées pour la reproduction artificielle des minéraux; aussi la voyons-nous encore, à l'instigation de Sainte-Claire Deville, mise en œuvre par plusieurs de ses élèves, chacun d'eux la modifiant avec art suivant la nature des minéraux à obtenir. M. Lechartier, par exemple, se sert de chlorure de calcium comme fondant pour arriver à la synthèse de divers silicates; M. Margottet obtient des sulfo-arséniures et des sulfo-antimoniures en utilisant le soufre; M. Hautefeuille reproduit plusieurs des minéraux les plus importans des roches éruptives, en prenant comme matière du bain de fusion des tungstates et des vanadates alcalins.

Les résultats de ces belles expériences sont assez intéressans pour que nous essayions d'en donner un rapide aperçu. Les travaux de M. Lechartier ont porté sur les pyroxènes et les péridots. Au lieu de se borner, comme Berthier, à la reproduction de l'un des types de ces corps, il a régénéré les diverses variétés qu'ils sont susceptibles de présenter. Il y avait là deux familles de minéraux dont la nature offre des spécimens variés; il a su retrouver les membres des deux

groupes, et même, faire apparaître ceux que leur rareté ou leur cristallisation imparfaite n'avaient pas jusque-là permis d'apercevoir.

Les recherches de M. Margottet sont surtout dignes d'attention à cause de la délicatesse du procédé opératoire qu'implique la qualité du fondant employé. Pour en donner une idée, il nous suffira de décrire l'une de ses expériences, celle, par exemple, qui l'a conduit à la reproduction du sulfo-antimoniure d'argent, connu sous le nom d'argent rouge. Une masse obtenue par fusion et composée d'argent, d'antimoine et de soufre est réduite en poudre et introduite dans un tube de verre que l'on scelle à la lampe, après y avoir fait le vide. On chauffe pendant trois ou quatre jours à la température d'ébullition du soufre, en laissant l'appareil se refroidir chaque nuit. L'opération terminée, on distille le soufre en excès ; à mesure qu'il s'évapore, on voit poindre une cristallisation, et enfin, quand il a été chassé complètement, il reste une belle grôde de cristaux transparens, d'un rouge rubis éclatant, identiques par leur composition et par leurs propriétés physiques à ceux des gisemens miniers.

Les expériences de M. Hautefeuille, dont il me reste à parler, sont plus remarquables encore que celles de ses émules du laboratoire de l'École normale. Le regretté maître qui en a été le témoin en était fier, comme si elles avaient été son propre ouvrage ; jamais l'habileté expérimentale n'a été poussée plus loin. Les minéraux qu'elles ont réussi à reproduire ont une importance toute particulière à cause du rôle considérable qu'ils remplissent dans la constitution des roches éruptives et aussi, à cause de la résistance qu'ils avaient opposée jusqu'alors à toutes les tentatives faites pour en obtenir artificiellement la cristallisation. Deux de ces minéraux, l'orthose et l'albite, appartiennent à la famille des feldspaths ; c'est seulement en 1877 que leur synthèse a été réalisée. Le procédé employé consiste à chauffer à une température comprise entre 900 et 1,000 degrés un mélange d'acide tungstique et d'un silico-aluminate alcalin. Dans cette expérience, l'acide tungstique n'agit pas simplement comme fondant, il intervient dans des réactions compliquées dont les phases dépendent de la température. Il se comporte, en effet, comme un antagoniste de l'acide silicique, et, suivant l'intensité de la chaleur développée, tantôt il le déplace de ses combinaisons, tantôt il se laisse chasser par lui. De là vient que, suivant la manière dont l'opération est dirigée, on arrive à des résultats tout différens, et l'art de l'expérimentateur consiste précisément à éviter toutes les réactions autres que celles qui mènent au but proposé. Un chauffage de vingt jours consécutifs, attentivement surveillé et

conduit avec les plus grandes précautions, permet enfin d'atteindre le terme de l'expérience. On laisse refroidir le culot et on le traite par l'eau bouillante qui dissout l'acide tungstique. Il reste alors des cristaux délicats d'orthose ou d'albite, suivant que l'on a pris pour base la potasse ou la soude.

La reproduction du principal minéral des laves du Vésuve, la leucite, s'effectue dans des conditions analogues. Le fondant employé est le vanadate de potasse. L'acide vanadique remplit ici la même fonction que l'acide tungstique dans l'épreuve précédente. La température doit être maintenue pendant vingt-cinq jours entre 800 et 900 degrés avec de légères variations. Peu à peu, il se fait des cristaux de leucite, qui grossissent, tout en demeurant accolés les uns aux autres, et qui, après les lavages à l'eau bouillante, se montrent en groupes ramifiés adhérens aux parois du creuset. La leucite naturelle possède des propriétés optiques singulières, dont l'interprétation a donné lieu à bien des discussions entre les minéralogistes et à des hypothèses diverses. Le produit artificiel les possède également. Elles prouveraient à elles seules que les formes du minéral doivent être rattachées, non à la symétrie cubique, comme on le croyait autrefois, mais au système du prisme droit à base carrée; cependant, M. Hautefeuille a su accentuer encore la démonstration en faisant naître une leucite ferrifère dont les propriétés optiques sont encore plus prononcées que celles de la leucite normale, de telle sorte que la solution du problème s'est montrée avec toute l'évidence possible.

On doit encore au même savant la solution d'une autre question non moins intéressante. Les travaux de Sénarmont, dont nous avons rendu compte, avaient montré que la silice peut être obtenue à l'état cristallisé par voie humide, mais on se demandait, après cela, si l'intervention de la voie sèche devait être considérée comme absolument inefficace pour atteindre le même but. A la vérité, la tridymite, variété de silice cristallisée, avait été observée dans les cavités des roches volcaniques, mais de fortes raisons portaient à admettre que, même dans ce cas, la vapeur d'eau avait exercé son action; on ignorait donc si la tridymite pouvait prendre naissance au sein d'un magma de matière fondue. A plus forte raison, on doutait de la possibilité d'obtenir du quartz par voie sèche. Sans se laisser décourager par ces données peu rassurantes, M. Hautefeuille entreprit de réaliser le résultat contesté. Il fit dissoudre de la silice en poudre dans certains sels alcalins fondus et maintint le chauffage à haute température pendant plusieurs semaines. Au-dessus de la température de fusion de l'argent, la silice disparaissait pour faire partie d'un silicate; de 1,000 à

900 degrés, elle se transformait en tridymite ; de 900 à 800 degrés, elle se convertissait en un quartz à pointemens aigus, qui diffère de celui de la nature par ses formes allongées ; à 750 degrés, les cristaux engendrés ne pouvaient plus être distingués de ceux qui se produisent par voie humide. Enfin, poussant encore plus loin le succès de son expérimentation, l'habile opérateur fit sortir du même bain de matière fondue, à la fois, de l'orthose et du quartz.

Sainte-Claire Deville avait une sorte de prédilection pour les expériences qui réclament l'emploi de températures élevées, ce qui explique la faveur avec laquelle il recherchait les procédés synthétiques fondés sur la voie sèche et le caractère qu'affectent les principaux travaux de ses disciples ; néanmoins ses tendances n'étaient pas exclusives. Il s'est aussi servi des méthodes qui ont pour base la voie humide.

Les cristallisations obtenues par Sénarmont au moyen d'un chauffage en vase clos en présence de l'eau n'avaient été expliquées qu'imparfaitement par leur auteur. Le savant minéralogiste admettait que les substances enfermées dans ses tubes devenaient, à la température de 300 à 400 degrés, solubles dans la petite quantité d'eau à laquelle elles étaient mélangées et qu'elles cristallisaient par refroidissement, à la façon des solutions saturées à chaud sous la pression ordinaire. On lui objectait que la longue durée du chauffage, nécessaire au succès de l'expérience, n'était nullement justifiée par son hypothèse, et surtout on faisait valoir cet argument irréfutable que la quantité d'eau contenue dans les tubes était en tous cas certainement insuffisante pour dissoudre la matière qui s'y transformait en cristaux. Je me rappelle avoir assisté, dans le laboratoire de l'École normale, à une intéressante discussion sur ce sujet entre Sénarmont et Sainte-Claire Deville. L'illustre directeur de l'École des mines exposait sa théorie avec une clarté magistrale ; il en faisait valoir la simplicité et l'application facile ; sa parole éloquente semblait donner plus d'autorité encore aux raisons qu'il alléguait ; mais son interlocuteur connaissait tous les points faibles de la défense ; chaque brèche de la théorie était mise à découvert et attaquée. Le débat s'animait encore des réflexions de l'auditoire. En dernier lieu, Sénarmont trancha lui-même le procès en reconnaissant franchement que son explication était imparfaite et qu'il fallait en chercher une meilleure.

Plusieurs années s'écoulèrent ensuite sans que le problème trouvât une solution satisfaisante. Enfin Sainte-Claire Deville, ayant découvert le rôle joué par les minéralisateurs dans les reproductions artificielles par voie sèche, pensa qu'ils devaient aussi avoir été mis en jeu dans les synthèses opérées en présence de l'eau. On

avait à chercher comment une petite quantité de dissolvant pouvait effectuer des modifications moléculaires considérables sur une matière soumise à son influence. Des minéralisateurs exerçant leur action par voie humide pouvaient seuls rendre compte de tels phénomènes. Développant cette idée, il montra que l'acide carbonique est le minéralisateur des carbonates insolubles, que l'hydrogène sulfuré et les sulfures alcalins remplissent la même fonction auprès des sulfures métalliques. Il avait donc trouvé l'interprétation rationnelle des résultats synthétiques dus à Sénarmont. Mais ces faits devaient le conduire lui-même à de nouvelles découvertes. Considérant aussi l'eau pure comme un minéralisateur, il eut l'idée de la faire servir à la cristallisation de corps réputés insolubles. Les substances, telles que le sulfate de baryte et le chlorure d'argent, qui se trouvent dans ce cas, sont, en réalité, généralement douées d'une solubilité très faible et plus solubles à chaud qu'à froid. Quand on les chauffe en présence d'une petite quantité d'eau, elles se dissolvent en très minimes proportions, et l'eau abandonne ensuite par refroidissement, sous forme de cristaux microscopiques, la majeure partie de ce qu'elle leur a enlevé. Si l'on recommence à chauffer le mélange, de nouveaux cristaux viennent encore après refroidissement, par un mécanisme semblable, s'ajouter à ceux qui proviennent du premier traitement et en augmenter le nombre et le volume. Enfin, quand l'opération est répétée un grand nombre de fois, les cristaux primitifs grossissent peu à peu ; bientôt ils deviennent perceptibles à la loupe, puis visibles à l'œil nu, et souvent ils finissent par acquérir des dimensions notables. Les alternatives de réchauffement et de refroidissement sont, dans la pratique, aisément réalisées. Dans le laboratoire de l'École normale, les matières soumises à l'expérience étaient enfermées dans des tubes hermétiquement clos, afin d'éviter toute évaporation, échauffées pendant le jour et laissées chaque nuit à la température ordinaire. Plusieurs mois et, dans certains cas, plusieurs années ont été fréquemment nécessaires au succès cherché. Aujourd'hui, cette méthode ingénieuse, généralisée dans son application, est régulièrement employée dans les laboratoires de chimie, quand on veut faire cristalliser les précipités nombreux fournis par les diverses réactions qui s'effectuent en présence de l'eau.

La lenteur des moyens que la nature met en jeu pour produire les minéraux a depuis longtemps frappé l'attention des géologues, et, par suite, a fait imaginer plusieurs procédés de reproduction artificielle fondés sur l'emploi d'actions chimiques faibles, mais prolongées, se développant à la température ordinaire, sans intervention de la pression, ni d'aucun autre agent à effets violents. Les

promoteurs de ces méthodes sont principalement A. Becquerel et M. Frémy. Le premier de ces deux savans a consacré plusieurs années de sa longue et laborieuse existence à l'étude de procédés dont nous allons indiquer le principe et certains modes opératoires. On sait qu'un grand nombre de dissolutions salines se décomposent mutuellement en donnant naissance à un précipité peu soluble. Généralement, le nouveau corps est une poudre informe dont chaque grain n'offre souvent aucune trace de cristallisation, même quand on l'observe au microscope à de forts grossissemens. La rapidité avec laquelle la double décomposition s'effectue est un obstacle au développement de cristaux nettement conformés ; il s'agissait donc d'atténuer l'intensité du phénomène. Un moyen employé par Becquerel consiste à opérer le mélange des deux dissolutions au travers d'une cloison poreuse en papier non collé, en parchemin ou en terre cuite. Les liquides actifs filtrent lentement au travers de la matière qui les sépare, et alors, de chaque côté, on voit, au bout de quelque temps, apparaître des cristaux. On peut encore disposer les deux dissolutions dans des vases distincts et les mettre en communication par un fil de coton ou une mèche d'amiante. Les liquides montent par capillarité dans l'épaisseur du conducteur poreux interposé, se rencontrent en son milieu, s'y décomposent et le couvrent de cristaux.

Les procédés utilisés par Becquerel ont été également pratiqués par M. Frémy pour obtenir diverses substances cristallisées, mais la synthèse la plus remarquable opérée par lui se rattache à une autre méthode ; c'est celle du corindon et de ses congénères minéralogiques (rubis, saphir, etc.) qu'il a effectuée en revenant à l'emploi de la voie sèche. Aidé d'un habile industriel, M. Feil, il a pu obtenir, non plus de simples spécimens de collection, mais de véritables pierres précieuses d'un éclat et d'une beauté incomparables. L'opération a pour fondement la production d'un aluminate faible et la décomposition ultérieure de cet aluminate par une substance siliceuse. La double réaction se fait à la température du rouge vif. L'alumine s'isole lentement au sein du fondant produit et cristallise. Après refroidissement du creuset, on recueille un culot divisé en deux couches : l'une homogène, formée par un silicate vitreux ; l'autre lamelleuse, creusée de géodes remplies de beaux cristaux d'alumine qui possèdent des teintes rouges ou bleues, quand les matières mises en œuvre ont été additionnées de minimes quantités de substances minérales colorantes. Ces produits, qui figuraient à l'exposition universelle de 1878, en étaient l'une des richesses les plus remarquées.

Dans ces dernières années, le laboratoire de minéralogie de la Sor-

bonne et celui du Collège de France, qui jusqu'alors n'avaient point pris part aux recherches minérales synthétiques, sont venus aussi apporter un appoint considérable à ce genre d'études. Dans le premier, M. Friedel, reprenant et perfectionnant la méthode de Sénarmont, a reproduit l'orthose soit seul, soit accompagné de quartz, par voie aqueuse, à haute température, sous pression. Dans le second, les autres feldspaths, dont la synthèse n'avait pas encore été réalisée, ont été obtenus par voie sèche dans des conditions particulières qui rehaussent la valeur de l'expérience. Essayons en quelques lignes de retracer les principaux traits de ces deux séries de travaux.

La nature offre l'orthose dans plusieurs sortes de gisemens ; on l'observe dans des roches volcaniques qui ont été rejetées à la façon des laves et où sa formation a eu lieu évidemment dans un magma fondu, analogue à celui dans lequel M. Hautefeuille est parvenu à le faire artificiellement cristalliser ; mais on le rencontre aussi dans les filons métallifères, associé à des minéraux dont l'origine aqueuse n'est pas moins incontestable. C'est à l'orthose de cette dernière catégorie de gisemens que répond le produit cristallisé réalisé par M. Friedel. L'expérience offre donc un grand intérêt au point de vue géologique ; elle se fait en chauffant au rouge sombre, en vase clos, pendant plusieurs jours, un mélange de silicate de potasse, de silicate d'alumine et d'eau. On recueille à la fin de l'opération une poudre cristalline composée d'un mélange d'orthose et de quartz ; les cristaux sont assez volumineux pour être soumis aux mesures goniométriques et identifiés par toutes leurs propriétés aux diverses variétés du produit similaire naturel.

Les feldspaths reproduits dans le laboratoire du Collège de France ont été obtenus par fusion de leurs élémens et recuit consécutif, pendant quarante-huit heures, à une température convenable, du magma vitreux qui se forme ainsi. La température de l'opération doit être inférieure à celle à laquelle fond le minéral cristallisé, mais elle doit être assez élevée pour ramollir le magma de même composition. Il faut donc que le creuset dans lequel se fait le recuit soit soumis à une forte chaleur et que cette chaleur soit maintenue longtemps dans des limites exactement déterminées. C'est ce qui fait la difficulté de l'opération. On arrive à obtenir des températures élevées et sensiblement fixes en réglant le jet de gaz d'éclairage dont la combustion sert à chauffer le fourneau et l'apport de l'air qui fournit l'élément comburant. Le culot qui résulte de la fusion simple des élémens d'un feldspath est constitué, avant le recuit, par un verre limpide et transparent ; après recuit, il forme au contraire une masse blanche opaque, semblable à un émail ; il a subi une transformation complète. A l'œil nu, et même à la loupe, on

n'y reconnaît encore aucun indice de cristallisation, mais on peut le tailler en lamelles minces d'un centième de millimètre d'épaisseur, et alors, en l'observant au microscope, on le trouve composé de prismes allongés, enchevêtrés dans tous les sens, qui possèdent la forme et les propriétés optiques des feldspaths naturels.

Outre les feldspaths connus, ces expériences ont eu pour résultat d'amener la reproduction artificielle d'une série d'autres corps de la même famille contenant de la baryte, de la strontiane ou de l'oxyde de plomb à la place de la chaux qui y figure normalement. Ainsi s'est complété un groupe de minéraux dont la nature n'avait fourni que certains types spéciaux. Enfin, la même méthode a fourni plusieurs autres silicates cristallisés, et, parmi ceux-ci, quelques-uns de ceux qui sont les plus fréquents dans les roches éruptives.

Dans les pages qui précèdent on a vu combien sont variés les procédés qui, tour à tour, ont été mis en pratique pour faire naître des cristallisations minérales. La voie sèche, avec ou sans addition d'un fondant, l'intervention de substances volatiles, la voie humide à diverses températures, avec ou sans pression, ont été employées avec succès. On doutait jadis de la possibilité de reconstituer de toutes pièces les minéraux naturels; actuellement, on est plutôt embarrassé par la multiplicité des moyens qui permettent d'atteindre ce but. Un très petit nombre de corps, parmi les composés cristallisés qui se rencontrent dans les roches ou les filons, ont résisté aux tentatives faites pour les reconstituer synthétiquement; et, quant à ceux dont la reproduction a été obtenue, il en est peu que l'on n'ait pas réussi à faire cristalliser par des procédés divers. Il en résulte, pour le géologue, la nécessité de faire un choix parmi les données que procurent les recherches expérimentales; tel procédé de synthèse doit être immédiatement écarté comme étant incompatible avec les moyens dont dispose la nature; tel autre, dont l'application naturelle est possible, doit être sévèrement discuté et comparé avec les faits constatés par l'observation; tel autre encore peut être accepté tout de suite comme entièrement conforme dans son mode opératoire aux conclusions des études faites sur le terrain. En dernier lieu, la géologie a donc le devoir d'exercer un contrôle rigoureux sur les résultats de la synthèse minéralogique; elle doit exiger que les données générales recueillies par elle *a priori* sur toutes les particularités de structure, de gisement, d'association ou d'exclusion mutuelles des espèces minérales soient satisfaites. Elle impose cette condition, déjà signalée jadis par Sénarmont, que toutes les circonstances où l'opération naturelle a laissé des traces caractéristiques, découvertes par ceux qui ont observé, se retrouvent dans l'œuvre artificielle de ceux qui expérimentent. La compa-

raison des données de l'expérience avec celles de l'observation établit véritablement le lien qui les unit ; elle est donc le couronnement de cette double série d'études.

Après avoir passé en revue les principaux travaux relatifs à la synthèse des minéraux, nous jetterons un coup d'œil sur ceux qui ont eu pour objet la reproduction artificielle des roches. Les calcaires nous occuperont tout d'abord. Le carbonate de chaux qui les compose est l'une des matières les plus répandues dans l'épaisseur de l'écorce terrestre. Il s'y présente sous les aspects les plus divers, tantôt en masses grenues ou compactes, tantôt en agrégats nettement cristallins. Sous cette forme, il constitue le marbre. A la fin du siècle dernier, au moment où la question de la genèse des roches suscitait de vives controverses entre les géologues, l'origine du marbre était l'un des points les plus fortement discutés. Werner, chef de l'école neptunienne, soutenait qu'il s'était formé dans l'eau par voie de sédimentation, comme tous les autres produits calcaires. Hutton, chef des plutonistes, prétendait au contraire que c'était du calcaire transformé sous l'influence combinée d'une température élevée et d'une forte pression. Entre les deux adversaires s'échangeaient des argumens exclusivement empruntés à l'observation géologique, et la lutte restait sans issue. Un adepte enthousiaste des idées plutonistes, James Hall, persuadé que l'hypothèse de Hutton était la vraie, lui proposa, en 1790, d'inaugurer des expériences à l'appui de son opinion ; mais, contre son attente, il éprouva un refus. Hutton craignait qu'un insuccès accidentel dans des essais de ce genre ne nuisît à l'adoption d'idées qu'il considérait comme l'expression rigoureuse des faits. C'est seulement après sa mort, en 1798, que les essais furent commencés. La difficulté d'obtenir des appareils à fermeture hermétique en empêcha d'abord le succès. Pour la première fois, le 31 mars 1801, James Hall, ayant chauffé un morceau de craie dans un canon de fusil exactement clos, parvint à le transformer en un produit grenu et compact, d'un blanc laiteux. Quelques jours après, dans les mêmes conditions, il obtint une masse complètement cristalline, à cassures miroitantes. Enfin, un perfectionnement nouveau apporté au dispositif employé lui fournit un marbre parfait, translucide, rempli de facettes, dont on distinguait à la loupe les formes anguleuses faisant saillie dans les cavités du culot. Plusieurs fois, Hall introduisit de l'eau avec la matière calcaire employée et obtint encore du marbre.

Cette expérience célèbre fut plus tard répétée par divers savans. Quelques-uns, après avoir d'abord échoué, réussirent même avec des appareils à fermeture incomplète et firent voir que la production du marbre artificiel peut s'opérer encore lorsque l'acide carbo-

nique provenant de la décomposition du carbonate de chaux employé s'échappe partiellement au dehors. Pour que l'opération réussisse, il suffit que l'acide carbonique mis en liberté demeure dans le vase servant à l'expérience avec une tension suffisante pour empêcher la décomposition complète du carbonate de chaux. La transformation peut même s'effectuer dans une atmosphère d'acide carbonique à la pression ordinaire de l'atmosphère, comme l'ont montré Gay-Lussac et Faraday. Enfin, M. Debray a donné l'explication du fait en le rapportant à des phénomènes de dissociation et prouvant que l'acide carbonique joue dans tous les cas le rôle d'un minéralisateur. Aux températures élevées et susceptibles de variations que l'on utilise, le carbonate de chaux, en présence d'une atmosphère d'acide carbonique, éprouve des décompositions et des recompositions successives, et, par suite, il se fait un changement dans sa structure : le calcaire devient marbre.

Le marbre n'est pas la seule variété de carbonate de chaux naturel qui soit composé d'éléments cristallins; des calcaires d'apparence compacte, comme celui, par exemple, qui constitue certains dépôts d'eau douce, sont également formés de cristaux réunis en un tissu serré; mais ces cristaux sont, en général, tellement petits, que le microscope est nécessaire pour les faire reconnaître. Pour reproduire ces roches, il n'est plus besoin d'appareils spéciaux; leur synthèse se fait à la température et sous la pression ordinaires. Il suffit de décomposer une eau chargée de bicarbonate de chaux en solution, soit par une simple agitation à l'air libre, soit mieux encore, par l'addition d'une petite quantité d'alcali dans l'air en contact; on imite ainsi en l'exagérant une opération que la nature exécute incessamment avec ménagement et lenteur.

Des essais synthétiques ont été aussi mis à profit pour expliquer la genèse de la dolomie, minéral qui, dans certaines régions, forme d'imposants massifs pierreux. La dolomie est un carbonate double de magnésie et de chaux. Sa structure fréquemment caverneuse et les conditions de ses gisements indiquent qu'elle s'est formée dans des eaux chaudes et probablement sous pression. Guidé par cette observation, on est aisément parvenu à la reproduire en chauffant en vase clos, à 200 degrés, du carbonate de chaux en présence d'une solution d'un sel de magnésie.

Tandis que le marbre et la dolomie sont des roches simples, dont la reproduction équivaut à celle d'un minéral unique, les roches silicatées sont plus complexes; plusieurs minéraux de propriétés très différentes entrent dans leur composition, aussi leur synthèse soulève-t-elle des difficultés plus grandes. L'eau a pris part à la formation de quelques-unes d'entre elles; celles-là, malgré les tentatives

nombreuses faites pour arriver à leur synthèse, n'ont pu jusqu'à présent être reconstituées artificiellement dans les laboratoires; mais il n'en est pas de même pour celles qui prennent naissance sous l'influence exclusive de la voie sèche. Dans ces derniers temps, on les a refaites de toutes pièces, de manière à imiter, non-seulement leur composition minéralogique, mais encore les particularités les plus délicates de leur structure.

Pour arriver à ce résultat, il a fallu surmonter bien des difficultés pratiques et surtout se dégager de préjugés qui régnaient dans la science et paralysaient à l'avance les expérimentateurs, en leur ôtant tout espoir de succès. Les voix les plus autorisées proclamaient à l'envi l'impossibilité de refaire des roches. Comment imaginer que, dans un creuset contenant seulement quelques grammes de matière, on parviendrait à reproduire des associations cristallines identiques à celles que les volcans vomissent, à chaque éruption, en masses de plusieurs millions de mètres cubes? Cette méfiance des forces à mettre en jeu s'appliquait particulièrement aux pressions et aux températures. On comparait volontiers ces impossibilités à celles qui arrêtent encore les physiologistes en quête d'une production artificielle de la cellule organique élémentaire. Parmi les nombreux faits qui préoccupent le monde savant, la genèse des associations minérales qui composent les roches éruptives demeurait avant tout un sujet d'étonnement et d'admiration; les réflexions les plus profondes n'arrivaient pas à faire comprendre comment un magma homogène donnait simultanément naissance à diverses substances cristallisées. La nature avait résolu le problème, mais elle semblait s'être enveloppée d'un mystère impénétrable. Des écrits publiés, il y a quelques années à peine, par les savans les plus compétens de l'Europe, exposaient encore dans toute leur force ces doctrines énervantes.

Cependant des tentatives pour arriver à la synthèse des roches éruptives ont été faites en Écosse par James Hall, dès la fin du siècle dernier. Il les avait entreprises pour mettre à l'épreuve certaines opinions de son maître, Hutton, sur l'origine des roches cristallines. Celui-ci considérait la reproduction des roches vitreuses comme seule réalisable; l'industrie humaine ne pouvait, suivant lui, fournir autre chose que des verres ou des scories informes. Ainsi, le chef de l'école plutonique lui-même ne croyait pas possible la synthèse par voie ignée des roches éruptives les plus communes. Malgré cela, James Hall fit fondre dans un creuset de graphite différentes roches naturelles avec l'idée de les régénérer: des basaltes, des laves d'Islande, de l'Etna, du Vésuve. Il constata que, si par un refroidissement brusque, on obtient des verres, un refroidissement lent amène la formation de masses rugueuses offrant des indices de cristalli-

nité. Ce dernier résultat n'était pas des plus nets et l'on comprend très bien, à l'inspection des produits de James Hall, qu'il n'ait pas convaincu ses contemporains; de nos jours même, en employant le microscope et les autres moyens d'examen que la science a fait découvrir depuis lors, on n'aperçoit dans les culots extraits de ses creusets que des squelettes de cristaux englobés au sein d'une masse prépondérante de substance vitreuse.

L'insuccès de James Hall fut attribué à la quantité trop petite de matière sur laquelle il avait opéré. C'est pourquoi l'un de ses compatriotes, Gregory Watt, entreprit des recherches analogues, en employant des proportions beaucoup plus considérables de basalte. Le poids de la roche traitée atteignait 700 livres. La masse en expérience avait 1^m,20 de longueur, 0^m,80 de largeur et 0^m,50 d'épaisseur. La fusion se faisait dans l'un des fours d'une usine à cuivre; elle durait six heures et le refroidissement se prolongeait pendant huit jours sous un manteau de charbon qu'on laissait se consumer lentement. Dans le mémoire qu'il a publié, Gregory Watt décrit les produits successifs de ce long refroidissement. Le verre noir se charge d'abord de globules grisâtres, disposés en traînées allongées. Les globules augmentent ensuite de volume; leur diamètre atteint 0^m,06 et leur structure est nettement radiée. Puis la matière comprise entre eux devient pierreuse; enfin, elle acquiert une structure grenue. La masse est envahie par des lamelles cristallines minces, dont quelques-unes ont 0^m,001 de longueur; sa densité et son pouvoir magnétique ont augmenté notablement. Ce qui ressort de cette remarquable expérience, c'est la possibilité d'obtenir des produits cristallins par un recuit prolongé d'une roche naturelle fondue. L'incertitude des résultats tient surtout à l'imperfection des moyens alors utilisés pour déterminer les minéraux formés et pour constater leur mode d'agencement.

Pendant plus d'un demi-siècle, James Hall et Gregory Watt n'ont pas eu de successeurs. En 1866, M. Daubrée, étudiant la question de l'origine des météorites, effectue une longue suite de recherches ayant pour but leur reproduction artificielle. Il fond et soumet à un recuit prolongé plusieurs roches terrestres analogues par leurs éléments minéralogiques aux produits planétaires. Il opère également sur des mélanges chimiques de même composition, et, dans tous ces cas, obtient des produits nettement cristallisés. Il conclut de ses expériences que les météorites sont désormais imitées dans les traits généraux de leur composition et que plusieurs détails intimes de leur structure se trouvent même reproduits; mais certaines particularités qu'il remarque dans les matières résultant de ses essais l'arrêtent quand il s'agit d'établir une assimilation complète.

Tel était l'état de la science des synthèses minérales, lorsqu'en 1878 commencèrent dans le laboratoire de géologie du Collège de France les travaux qui ont abouti à la reproduction de presque toutes les roches d'origine ignée. Le titulaire de la chaire et un ingénieur distingué du corps des mines, M. Michel Lévy, sous-directeur du laboratoire, ont travaillé de concert à cette œuvre importante. Plusieurs conditions favorables ont contribué au succès de leur entreprise. L'un et l'autre, adonnés depuis plusieurs années aux études pétrographiques, connaissaient à fond les méthodes nouvelles d'investigation microscopique, et, par conséquent, pouvaient surmonter les obstacles qui, dans la détermination des résultats, avaient arrêté leurs devanciers. Comme moyens pratiques, ils disposaient des appareils de chauffage perfectionnés dont la chimie a récemment enrichi les laboratoires. Enfin, l'examen attentif des roches volcaniques leur avait manifesté clairement la puissance de la voie ignée pour produire des cristallisations et montré que, pour atteindre ce but, il n'était besoin, ni d'une chaleur excessive, ni d'aucun agent mystérieux. Ils savaient que tous les silicates des roches éruptives fondent à une température inférieure à celle de la fusion du platine; par conséquent, le laboratoire du Collège de France possédait des moyens de chauffage suffisants pour procurer la chaleur nécessaire à la cristallisation de ces corps. Toute la difficulté des expériences consistait dans le choix de la température à employer; mais ce choix peut être déterminé par des données positives. Un silicate quelconque, après fusion et refroidissement, se transforme en un verre qui fond à une chaleur moindre que le minéral auquel il doit son origine. Si l'on veut régénérer un de ces corps, arriver à sa cristallisation en partant de ses élémens chimiques, il faut effectuer le recuit du mélange à une température plus basse que celle de la fusion du minéral cristallisé et plus élevée que celle de la fusion du même corps réduit à l'état vitreux. Ces limites entre lesquelles doit être maintenu le chauffage du creuset sont variables d'une espèce à l'autre et souvent très resserrées. Tel minéral ne peut cristalliser qu'au rouge sombre; tel autre exige au contraire la chaleur du rouge blanc et ne peut se former parfois que dans des conditions où le platine des creusets commence à se ramollir. Il semble d'après cela que, lorsqu'il s'agit de refaire artificiellement une roche formée de cinq ou six corps appartenant à des espèces distinctes, le problème à résoudre soit des plus compliqués; cependant la pratique démontre qu'en général deux stades de chauffage suffisent. Pour le basalte, par exemple, qui est composé de minéraux très inégaux au point de vue de la fusibilité, on opère dans un premier recuit au rouge blanc la cristallisation du fer oxydulé et du péricot,

et l'on obtient, dans un second recuit au rouge cerise, celle des autres minéraux de la roche. Les observations pétrographiques prouvent du reste que c'est ainsi qu'opère la nature.

La longue durée de ces expériences et la possibilité d'en interrompre le cours à chaque instant permettent d'en suivre les phases et d'assister, pour ainsi dire, à la formation des groupemens moléculaires. Tantôt, les cristaux grossissent lentement, dépouillant peu à peu la matière ambiante des élémens chimiques nécessaires à leur constitution ; tantôt, ils se forment brusquement, après qu'un recuit prolongé a préparé les élémens de leur organisation. Les uns croissent par addition de couches concentriques ; d'autres montrent d'abord les linéamens de leurs contours et postérieurement en combinent l'enceinte. Souvent ils englobent des bulles de gaz et des particules du magma vitreux qui les engendre, imitant en cela ce qu'on observe dans les roches naturelles. Les minéraux les plus réfractaires cristallisent les premiers et les autres se développent successivement dans l'ordre inverse de leur fusibilité.

Les associations minérales qui ont été le fruit de ces travaux sont identiques aux principaux types des roches volcaniques ; elles en ont la composition et la structure ; mais ce qui donne surtout de l'importance à ces synthèses, c'est qu'elles ont été produites dans des conditions imitant fidèlement celles que la nature met en œuvre ; elles sont ainsi un exemple frappant des services que l'expérimentation peut rendre à la géologie.

Une dernière considération doit ici fixer l'attention du lecteur. Quand on parcourt la liste de ceux qui ont travaillé aux recherches synthétiques minérales, on n'y lit guère que des noms français. Cette remarque n'a pas échappé à la sagacité des commentateurs étrangers et, à diverses reprises, ils s'en sont faits les interprètes, s'étonnant du cachet national particulier que présentait ainsi une branche de science. Il est évident que la raison du fait est de nature psychologique et ne peut être cherchée que dans le caractère propre à notre race ; elle paraît résider dans l'instinct secret qui, de l'étude des phénomènes, nous conduit rapidement à la recherche des causes et nous presse hâtivement de savoir le pourquoi des données de l'observation. Notre génie scientifique national répugne à l'idée d'accumuler une masse de faits sans tenter d'en pénétrer le principe. Cette tendance peut entraîner quelquefois à des hypothèses hasardeuses, mais on doit reconnaître, d'autre part, qu'elle offre de sérieux avantages quand elle inspire des expériences synthétiques comme celles dont nous avons esquissé le tableau.

LE

LIVRE DE M. LE DUC DE BROGLIE

SUR FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE

A peine l'empereur Charles VI eut-il succombé, le 20 octobre 1740, à une indigestion de champignons, que Maurice de Saxe écrivit au comte de Brühl : « Voilà le brouillamini général, j'ai une part à y prendre. » Ce qu'écrivait Maurice de Saxe, tout le monde le pensait; il était alors peu de gouvernemens qui ne s'occupassent de calculer leurs chances, de rechercher ce qu'ils pouvaient avoir à perdre ou à gagner dans cette affaire. L'histoire moderne n'offre guère de spectacles plus dramatiques que l'orageuse mêlée à laquelle donna lieu l'ouverture de la succession de Charles VI. L'importance des événemens, la physionomie originale des principaux acteurs, la grandeur des caractères et des figures, tout concourt à donner plus d'intérêt à cette époque de crise et de confusion, qui a produit de graves changemens dans la constitution politique de l'Europe. D'un côté, une jeune souveraine qui, abandonnée du ciel et des hommes et sentant la terre manquer sous ses pieds, oppose aux trahisons de la fortune la plus héroïque fermeté d'âme, travaille sans relâche non-seulement à s'assurer la possession de ses états héréditaires, mais à placer la couronne impériale sur la tête d'un disgracieux mari qu'elle prend sous la protection de ses grâces; d'autre part, un roi de vingt-huit ans tenu jusqu'à son avènement à l'écart de tout et révélant dès ses débuts un génie poli-

tique qu'égalera bientôt son génie militaire, un lettré, un parnassien, un joueur de flûte, un apprenti philosophe sous lequel on voit percer subitement un ambitieux sans peur, sans vergogne et sans remords, et qui, semblable à un jeune épervier impatient d'essayer ses forces et son bec, fond de plein vol sur sa proie, la couvre de ses ailes, la tient si fortement dans ses ongles qu'il faut désespérer de la lui arracher, les principaux états allemands entrant en appétit et réclamant leur part dans la curée, l'Angleterre et la France se mêlant à cette aventure, un inextricable conflit de convoitises et de jalousies, des manœuvres, des prétentions avouées ou inavouables, les fils entrecroisés de mille intrigues contraires, voilà ce que vit l'Europe en 1741, et assurément aucun sujet n'est plus propre à tenter un historien.

Pour écrire le beau livre où il a raconté les débuts de Frédéric et de Marie-Thérèse, les premières passes d'armes de leur grand duel et le rôle qu'y joua la France, M. le duc de Broglie a mis à profit non-seulement les plus récentes publications des chancelleries de Berlin et de Vienne, mais les correspondances inédites des agens français qu'il a patiemment interrogées et compulsées aux archives des affaires étrangères (1). Il faut lui savoir gré également et de l'abondance des informations qu'il a recueillies et de l'usage discret et sobre qu'il en a fait. Il n'a pas oublié un moment que l'histoire est un art autant qu'une science, il a su se défendre de cette intempérance du détail inédit qui est une des maladies de notre temps. Il a semé à la main, non à plein sac, il n'a eu garde de tout dire et de vider ses tiroirs. Si riches que fussent les documens dont il disposait, il n'a sacrifié à la tentation d'en user ou d'en abuser aucune des qualités maîtresses qui font l'historien, l'ampleur du récit, le sentiment des proportions et de l'ordonnance, les vues d'ensemble, la philosophie des événemens.

Si nous louons en lui ce mérite, ce n'est pas qu'il lui en ait coûté beaucoup de se contenir ou de s'abstenir à propos; il y a un peu de vertu dans tous les grands talens. Mais ce sont des vertus rares aujourd'hui que le goût et le choix. Jamais on ne poussa plus loin l'amour des minuties, jamais on ne se donna plus de peine pour graver dans la mémoire des hommes une foule de choses parfaitement dignes d'être oubliées. Les écrivains qui ont le courage de retrancher l'inutile de leurs arbres à fruit sont peu nombreux, et ceux qui nous invitent à dîner sans nous faire passer par la cuisine le sont encore moins. Il semble que le xix^e siècle, qui a commencé par le romantisme et la philosophie, soit destiné à finir par le commérage. Il convient à un historien de n'être ni romantique ni commère, de posséder ce bon

(1) *Frédéric II et Marie-Thérèse* d'après des documens nouveaux, 1740-1742, par le duc de Broglie; Calmann Lévy, 1883.

sens qui voit de haut et qui résume. Le grand Frédéric, qu'il est permis de citer à ce sujet, puisqu'il est question de lui dans cette affaire, écrivait un jour à l'un de ses ministres, qui attachait trop d'importance à des puérités de procédure : « Je me ressouviens d'un conte du Boccalin qu'un homme qui voulait aller de Rome à Tusculum s'amusa à vouloir faire taire toutes les sauterelles qu'il trouva dans son chemin ; un autre, qui allait au même endroit que lui, laissa crier les sauterelles et y arriva. Imitons le dernier de ces voyageurs et poussons à notre but sans nous embarrasser des bagatelles. » M. le duc de Broglie n'a refusé à la curiosité de ses lecteurs ni les détails agréables ni les anecdotes piquantes ; mais il s'est occupé surtout de pousser au but et d'arriver à Tusculum, laissant à tel historien allemand qui a traité le même sujet que lui le soin de compter les sauterelles.

Un autre mérite, que nos voisins d'outre-Rhin ne sauraient lui contester sans injustice, est l'impartialité. Mais il est bon de s'entendre sur ce point. Demander à un historien de ne rien aimer et de ne rien haïr, c'est lui demander de sortir des conditions de la nature humaine, de se tenir au-dessus ou au-dessous. Exiger qu'il n'ait ni sympathies ni antipathies, c'est vouloir qu'il n'ait ni chaleur d'âme ni caractère et qu'il n'en mette point dans ses récits comme dans ses portraits. M. de Broglie préfère résolument Marie-Thérèse à Frédéric II, et il ne s'en cache pas ; mais cette préférence, qu'on la blâme ou qu'on l'approuve, qu'on soit disposé ou non à la partager, ne l'a jamais induit en tentation de violenter les faits ou de forcer les témoignages, et il serait difficile, croyons-nous, de le convaincre de quelque péché soit d'omission, soit de commission contre la sainte vérité de l'histoire, qui lui est plus chère que la reine de Hongrie.

Le plaisir de comprendre et d'expliquer est le plus savoureux de tous pour le véritable historien et lui sert de préservatif contre l'entraînement de ses passions ou de ses partis-pris. Le naturaliste qui étudie un serpent à sonnettes n'a garde de le classer parmi les êtres pernicieux dont il importe d'éviter soigneusement la rencontre ; il ne lui reproche ni les crimes qu'il a pu commettre ni la puissance de son venin capable de tuer un homme en quelques heures. Il cherche à se rendre compte de sa structure, de ses formes trapues, de la grosseur de sa tête, de son museau court, de l'épaisseur de ses écailles, de l'agencement de sa queue formée de pièces cornées qui se meuvent les unes sur les autres. Il découvre dans la composition organique de ce monstre une harmonie qui l'enchanté ; il est tenté de s'écrier : « Quel beau monstre ! » L'homme qui a des yeux d'artiste a beau apercevoir dans le monde beaucoup de choses qui blessent ses sentimens ou révoltent sa morale, il ne laisse pas de goûter influamment le spec-

tacle mêlé de la vie humaine avec ses confusions, ses ombres et ses lumières, et quand il lui arrive de rencontrer un coquin de la grande espèce, possédant toutes les qualités, tous les talens, toutes les vertus de son état, il ne renonce pas à le juger, mais il ne peut s'empêcher de se dire : « Quel beau coquin ! » et il se surprend à souhaiter dans le secret de son cœur que la race ne s'en perde pas.

Il y a de l'artiste ou du naturaliste dans le véritable historien ; la sévérité de ses jugemens est tempérée par l'amour que lui inspire son sujet, et la joie qu'il éprouve à comprendre ce qu'il n'aime pas le lui fait presque aimer. On raconte qu'un sectaire de grand mérite, qui a écrit une volumineuse histoire de la réformation, disait un jour à l'illustre Léopold Ranke en lui donnant l'accolade : « Nous sommes doublement confrères, étant l'un et l'autre historiens et protestans. — Ah ! permettez, monsieur, répliqua vivement M. Ranke, il y a entre nous une grande différence ; vous êtes plus protestant qu'historien et je suis plus historien que protestant. » Un témoignage que les Allemands de bonne foi rendront à M. le duc de Broghe, c'est que, si attaché qu'il soit aux intérêts de son pays, quand il écrit l'histoire, il est encore plus historien que Français.

Il l'a prouvé dans plus d'une page fort éloquent, où il explique avec une loyale franchise les causes du mauvais vouloir que les Allemands du XVII^e siècle portaient à la France, les justes sujets de défiance et de rancune qu'on leur avait donnés. Il y rappelle que « Richelieu avait toujours su conserver à son intervention dans les affaires allemandes ce caractère de modération qui, combiné avec l'énergie de ses actes, faisait la véritable originalité de son génie, » qu'en soutenant les protestans ce grand ministre ménageait la conscience et la dignité des catholiques, qu'il ne traitait jamais de haut ceux qu'ils secourait de ses deniers ou de ses soldats, qu'il leur épargnait toujours ces airs protecteurs, ces paroles de bienveillance superbe qui transforment les services en injures. Ce fut Louis XIV qui fit tout le mal, parce qu'il n'avait pas le génie politique et qu'il sacrifia trop souvent le profit à l'éclat et à la montre, les intérêts de l'état aux solennelles jouissances de son orgueil. Plus que toute autre nation, l'Allemagne eut à souffrir de sa vanité fastueuse. « Durant un demi-siècle, Louis XIV avait fait passer tant de fois le Rhin à ses armées, sans nécessité et sans prétexte, fait payer si cher son alliance à ses amis et sentir si rudement sa puissance à ses adversaires, gravé le souvenir de ses exploits en termes emphatiques sur tant d'arcs de triomphe, qu'à force de froisser l'amour-propre, qui ne dort jamais, il avait fini par réveiller le patriotisme assoupi. »

Copiant de fâcheux exemples, grands ou petits seigneurs, bourgeois, lettrés, aggravèrent l'effet des maladroitesses hautes du souverain par

l'impertinence de leurs procédés et de leurs propos, de leurs persiflages et de leurs brocards. « Quand un prince ou un envoyé allemand faisait son entrée à l'OEil-de-Bœuf, c'était parmi les petits-maitres à qui irait le lendemain amuser les belles dames dans les ruelles de bonne compagnie aux dépens de son costume burlesque, de ses manières empesées, de la profondeur de ses révérences et de la lourdeur de son accent. » La fatuité est de tous les vices de l'esprit le plus sot et le plus coûteux. La nôtre nous a fait beaucoup de tort, nous l'avons payée très cher. Nous en voilà presque guéris, espérons que c'est pour toujours.

Personne n'a mieux expliqué que M. de Broglie l'immense popularité que pouvait se promettre le premier prince allemand qui se sentirait de taille à regarder la France en face. Pour n'exciter ni jalousies ni ombrages ni complots contre sa gloire, il importait qu'un tel prince ne fût ni un fils d'Autriche, ni un prétendant au saint-empire, ni un catholique zélé, ni un protestant fanatique, mais il fallait aussi qu'il imposât le respect par ses grandes actions et par l'audace de ses entreprises, qu'il fût un enfant gâté de la fortune, qu'il eût conquis sa place parmi les puissans et les victorieux « Supposez de plus qu'au génie politique et militaire cet homme privilégié joignît le don d'écrire et de penser à l'égal des plus grands maîtres de la philosophie, supposez qu'en particulier il excellât dans l'art terrible de manier la satire et se plût à en faire usage pour retourner ce fer empoisonné dans les chairs et dans le cœur de ceux-là même qui s'en étaient longtemps servis contre sa patrie; supposez, que tour à tour infidèle allié et heureux ennemi de la France, il fit pendant un demi-siècle de nos rois, de nos ministres, de nos généraux, de nos diplomates, le point de mire de ses épigrammes répétées par tous les échos de l'Europe... quel changement de scène inattendu! Quel renversement de tous les rôles! Pour l'orgueil allemand, quel retour de tant de disgrâces! Pour la vanité surtout, quelle revanche de tant de blessures! » Quand on est capable de rendre une si éclatante justice à ce qu'on n'aime pas, on est quitte envers sa conscience, et qui pourrait douter après cela que M. de Broglie n'ait la raison assez haute pour ne point déprimer ni ravalier les grands hommes qui lui déplaisent, assez de dégagement d'esprit pour pouvoir admirer les serpens à sonnettes?

C'est une partie considérable du talent de l'historien que l'art de soulever les questions, de les poser nettement, de les discuter et de les résoudre. Sans adopter de tout point les conclusions de M. le duc de Broglie, tous ses lecteurs demeureront d'accord qu'il a traité de main de maître et débattu avec autant de méthode que d'autorité les deux questions que voici : Quelle était pour la France la meilleure conduite à suivre dans la guerre de la succession d'Autriche? De quel nom con-

vient-il de qualifier la défection de Frédéric, qui, plantant là ses alliés, les laissant porter seul le poids du jour, se ménagea en 1742 une paix séparée avec l'ennemi commun et se retira sous sa tente, la conscience tranquille, le cœur en joie et les mains pleines ?

En 1740, la France pouvait choisir entre l'alliance de la Prusse, celle de l'Autriche ou la politique expectante. Quel que fût son choix, dans quelque combinaison qu'elle entrât, elle avait à se garder de l'Angleterre, sa jalouse rivale, sa mortelle ennemie d'alors, qui, désireuse de s'assurer la souveraineté des mers, était toujours prête à amener, à coaliser l'Allemagne contre l'héritier et l'héritage du grand roi. Si la France, au lieu de lier partie avec la Prusse, avait épousé la cause de Marie-Thérèse, le roi d'Angleterre se serait souvenu qu'il était électeur de Hanovre et que Frédéric défendait les libertés du corps germanique contre la puissance impériale. Frédéric y comptait bien, c'était là-dessus qu'il tablait, et il n'était pas homme à négliger aucun des atouts qu'il avait dans son jeu. Il était certain que le jour où il romprait son pacte avec la France, l'Angleterre viendrait à lui; aussi la ménageait-il, sans qu'il lui en coûtât autre chose que d'artificieuses coquetteries, et personne, comme on sait, ne s'entendait autant que lui à cajoler les gens, à les amuser par de belles paroles, à les effrayer par de fausses menaces, à les reprendre par des caresses qui, succédant aux rebuffades, n'en avaient que plus de douceur et plus de prix. Les hommes étaient pour ce grand musicien un instrument dont il jouait comme de la flûte. « Tâchez cependant de flatter Hyndford, écrivait-il à son ministre d'état, le comte de Podewils, et de nous le conserver; c'est un escalier dérobé qui peut servir en cas d'incendie... lorsque nous n'aurons plus d'autre saint auquel nous vouer. »

Dans de telles conjonctures, l'alliance autrichienne avait sans doute ses avantages, mais elle offrait de graves inconvénients et ne promettait qu'un profit douteux. M. de Broglie a rendu un juste hommage au caractère comme à l'intelligence supérieure de Marie-Thérèse, et nous ne voudrions pas retrancher un mot à l'éloge qu'il fait de ses grandes qualités. Mais, on l'a vu vingt ans plus tard, Marie-Thérèse était une amie peu commode et peu donnante; la générosité n'était pas au nombre de ses vertus. Avec ses beaux yeux d'un bleu sombre, sa chevelure bouclée, le charme de son sourire, ses dents éblouissantes, le parfait ovale de son visage, son cou de cygne et toutes ses grâces, c'était une de ces femmes adorables et blondes, qui pèsent lourdement au bras sur lequel elles s'appuient; aussi faut-il y regarder à deux fois avant de le leur offrir. Elle aimait à prendre, quoiqu'elle pleurât quelque fois en prenant; mais elle aimait aussi à retenir ce qu'elle avait fait mine de donner, et elle s'entendait à exploiter ses amis. M. de Broglie raconte qu'elle avait poussé la naïveté jusqu'à demander à Frédéric sa

voix et son appui pour le grand-duc dans le collège électoral, « en lui promettant en récompense son éternelle affection. » Elle perdit bien vite sa naïveté, mais elle conserva l'habitude de croire qu'elle récompensait suffisamment ses alliés par son éternelle affection, qu'ils devaient s'en contenter.

Frédéric craignait que le cardinal de Fleury ne fût jaloux de ses agrandissemens et ne rêvât de partager l'Allemagne entre un certain nombre de roitelets qui se tiendraient en échec les uns les autres : *Lauter Kleine Herren, Regulos zu haben und einen mit dem anderen zu balanciren*. La reine de Hongrie redoutait encore plus que lui la prépondérance française, et dans la guerre de sept ans, la France, fort empêchée de défendre ses colonies contre les âpres convoitises de l'Angleterre, dut au mépris de ses intérêts dépenser le plus clair de ses ressources en d'inutiles efforts pour rendre la Silésie à l'Autriche : — « On aime ici le roi de Prusse à la folie, écrivait Bernis en avril 1758, parce qu'on aime toujours ceux qui font bien leurs affaires ; on déteste la cour de Vienne, parce qu'on la regarde comme la sangsue de l'état. » M. Sorel remarque, en citant ce passage, que l'expression n'était pas trop forte, que Marie-Thérèse usait de tous les moyens et de tous les argumens pour arracher au cabinet de Versailles son dernier homme et son dernier écu, que son jeu semblait être de démembrer la Prusse et de ruiner la France du même coup (1). L'amitié de Marie-Thérèse nous a coûté très cher, nous l'avons payée de la perte de tout notre empire colonial.

Le roi Louis XV avait beaucoup d'esprit, mais par malheur il avait encore plus d'indifférence, et les indifférens ne sont bons à rien. M. de Broglie rapporte un mot de ce triste souverain qui témoigne de son inutile perspicacité. Comme on s'entretenait, à Versailles, de la mort de l'empereur Charles VI et du parti qu'il convenait de prendre, le roi, d'abord silencieux, finit par dire de son air de langueur accoutumé : « Nous n'avons qu'une chose à faire, c'est de rester sur le mont Pagnote. » A quoi l'un des assistans répliqua : « Votre Majesté y aura froid, car ses ancêtres n'y ont pas bâti. » L'historien a bien raison d'ajouter qu'on reconnaît dans ce mot trivial Louis XV tout entier, « avec cette justesse de coup d'œil et ce sens pratique dont la nature l'avait doué, qualités précieuses dont la France ne profita jamais, parce que pour être dignes d'un roi, il leur manqua toujours d'être relevées par un souffle de générosité et soutenues par un ressort énergique de volonté. »

Dans l'état des choses, la politique expectante était la plus sage et la meilleure. Mais la passion d'abaisser la maison d'Autriche l'emporta

(1) *Essais d'histoire et de critique*, par Albert Sorel ; E. Plon, 1883, p. 149.

sur le calcul et le bon sens, et le cabinet de Versailles régla sa conduite « sur une tradition mal comprise, devenue l'objet d'un faux point d'honneur. » Il eût été de son intérêt de se réserver, d'attendre patiemment qu'on eût besoin de lui et de se faire acheter son intervention en stipulant le prix qu'il en demandait. C'est ce qu'un homme d'état de nos jours appelait dédaigneusement la politique de pourboire; elle a souvent ses avantages et Richelieu ne la dédaignait pas. Mais pour se mettre en mesure de profiter des événemens, il aurait fallu s'occuper d'avoir une excellente armée, capable de suffire à tout, un trésor bien garni, une administration vigilante et ferme. Que sert d'attendre l'occasion si elle ne vous trouve pas prêt? On a vu naguère un souverain qui espérait les plus beaux bénéfices de la politique expectante. Quand vint le moment d'imposer sa médiation, ses ministres lui représentèrent qu'il n'avait pas un corps d'armée à envoyer sur le Rhin. Il avait dit: « M. de Bismarck est le brochet qui mettra les poissons en mouvement, et nous pêcherons. » Le brochet a mangé les poissons et le pêcheur n'a rien pris.

En se faisant le complice et le suppôt de l'envahisseur de la Silésie, le cabinet de Versailles jouait gros jeu. Mais on peut croire que son imprudence eût produit de moins fâcheux résultats s'il avait mis plus de vigueur dans son action. Au moment décisif, Frédéric eût été forcé de compter avec lui. Le jeune conquérant n'avait pas l'esprit tranquille à ce sujet, sa *Correspondance politique* en fait foi. Il subissait l'alliance française par nécessité, mais il la goûtait peu. Il craignait « de tirer les marrons du feu et que l'heureuse fin de la guerre ne rendit la France l'arbitre de l'univers. » Il redoutait « son despotisme immanquable. »

En politique, la façon de faire les choses est encore plus importante que les choses elles-mêmes, et il n'est pas de conjonctures dont un gouvernement avisé et résolu ne puisse tirer parti. Malheureusement le ministre dirigeant de la France n'approuvait pas la combinaison à laquelle on s'était arrêté, il s'y prêtait à contre-cœur, il ne lui donnait « qu'une adhésion silencieuse et mélancolique. » M. le duc de Broglie a fait du cardinal de Fleury un portrait en pied d'une ressemblance achevée et d'une malice presque cruelle. Il nous montre « ce vieux prêtre, que ne recommandait ni le talent ni la naissance, servant à petit bruit du fond d'une sacristie, s'occupant de faire durer sa puissance autant que ses années, savourant les hommages qu'on rendait de toutes parts au Nestor de la politique, recevant de tous les souverains et de tous les ministres de l'Europe des lettres flatteuses, les écoutant les yeux baissés, dans cette attitude de jouissance modeste qu'un prélat mondain sait garder à l'autel devant l'en-ensoir. » S'étant tiré avec succès d'une guerre qu'il n'avait faite qu'en tremblant,

étonné de sa bonne fortune, il se défait de l'avenir, se souciait médiocrement de remettre au jeu. « Sa renommée, tardivement acquise, lui semblait, comme sa vieillesse merveilleusement prolongée, un bien fragile qui ne tenait qu'à un souffle et que la moindre secousse pouvait faire tomber en poussière. » A l'âge où il ne s'occupait que de vivre sans déchoir, on lui imposait de nouvelles chances à courir, une aventure qui lui paraissait pleine d'incertitudes, de hasards et de dangers, et il s'écriait : « Je suis, comme dit l'Écriture, *in medio prævæ et perversæ nationis!* »

De toutes les fautes que peut commettre un souverain la plus grave est de charger de l'exécution de ses plans un ministre qui les désapprouve, qui les déclare « contraires à ses goûts et à ses principes; » c'est une erreur que la fortune ne pardonne jamais. On ne fait bien que ce qu'on aime, et de quoi qu'il s'agisse, il faut être amoureux de son œuvre; les amoureux seuls ont cette violence qui ravit non-seulement le royaume du ciel, mais les couronnes de la terre. Un ministre attaché à une besogne qui lui déplaît n'en souhaite que modérément le succès qui lui donnera tort, il se console d'avance d'un avortement qui lui donnera raison et le droit de s'écrier : « Ne vous l'avais-je pas dit? » Il est fertile en objections, riche en difficultés, il marche, il chipote, il ne prend que des demi-mesures, et faire les choses à moitié est la pire conduite qu'on puisse tenir en ce monde mieux : vaut ne rien faire du tout.

En 1740, la France conduite par une main sénile qui ne touchait à la pâte qu'à regret et avec répugnance, ne fit rien qu'à moitié et se lança dans d'inextricables embarras, fournissant des prétextes et des occasions à la perfidie de celui que nous comparions à un épervier et qui depuis avait pris figure d'aigle ou de faucon. Maître de la Silésie, il disait : *Beati possidentes!* — Et il allait dire bientôt : « Je regarde cette affaire comme une navigation entreprise par plusieurs à même but, mais qui dérangée par un naufrage, met chacun des voyageurs en droit de pourvoir à sa sûreté particulière, de se sauver à la nage et d'aborder où il peut; » ou, pour reprendre la comparaison de Louis XV, le fortuné Frédéric se disposait à se retirer sur le mont Pagnote, à contempler du haut de son rocher avec cette joie secrète qu'a racontée Lucrece ses alliés aux prises avec le malheur et barbotant dans leurs bas-fonds. Il n'attendait pour rentrer à Berlin, la Silésie en croupe, que l'instant favorable, ce qu'il appelait « l'heure du berger, » car il était de la race des grands amoureux et il en parlait volontiers la langue.

Il s'est trouvé des historiens allemands pour affirmer que la défection de Frédéric était un acte aussi conforme à toutes les lois d'une saine morale que l'invasion de la Silésie avait été une entreprise cor-

recte, justifiée par les règles du droit des gens. Nos voisins ont des scrupules qui les honorent, il ne leur suffit pas de réussir, ils seraient très malheureux s'ils ne parvenaient pas à se convaincre que le ciel et les principes sont pour quelque chose dans les bonnes fortunes qui leur arrivent. Ils ménagent beaucoup leur conscience, ils tiennent à ne pas se brouiller avec elle ; le plus souvent elle est bonne fille, elle croit facilement ce qu'ils lui disent. La politique a ses casuistes, ses Escobars, audacieux et subtils, qui tandis que le loup emporte l'agneau au fond des bois et le mange, se font fort de prouver à l'univers que l'agneau avait provoqué le loup, médit de lui et troublé son breuvage. Le grand Frédéric pouvait tout se permettre ; il en était quitte pour envoyer sa conscience à ses casuistes d'état comme on envoie son linge à la lessive, ils la lui rendaient aussi blanche qu'une robe d'innocence. Aujourd'hui encore, quoi que fasse M. de Bismarck, M. de Treitschke ou tel autre sont là pour démontrer qu'il n'a jamais attaqué personne, qu'il s'est toujours défendu. M. de Bismarck n'en croit rien, M. de Treitschke le croit à moitié, et cette demi-sincérité suffit pour sauver sa vertu.

Il n'y a pas de casuisme qui tienne, la défection de Frédéric est injustifiable. Toutefois, s'il existe dans l'autre monde quelque tribunal devant lequel les hommes d'état et les souverains aient à rendre compte de leurs actions, nous pensons qu'un avocat de Frédéric aurait pu facilement obtenir pour son terrible client le bénéfice des circonstances atténuantes. Il faut accorder que depuis le jour, où, contrairement à ses avis les plus pressans, les alliés, au lieu de marcher sur Vienne, prirent la route de Prague, le sort de toute la campagne fut compromis et que les fautes qu'il blâmait eurent de déplorables conséquences. Le jugement qu'en portait ce novice devenu en quelques mois un grand capitaine n'était pas trop sévère. N'étant presque jamais en force, ne faisant les choses qu'après coup, on s'exposait à des échecs et on ne pouvait poursuivre ses avantages. Le 13 juin 1742, au commencement de cette retraite où le maréchal de Broglie perdit son argenterie et 40,000 livres en espèces, l'un des secrétaires du roi de Prusse, Eichel, écrivait au comte de Podewils « qu'on ne pouvait imaginer la confusion et le désordre qui régnaient dans l'armée française, que personne n'y voulait entendre parler de subordination et de discipline, que chaque officier marchait où et comme il lui plaisait, sans s'inquiéter de ses hommes et sans que ses hommes s'inquiétassent de lui... Depuis plusieurs jours, ajoutait Eichel, ils n'ont pas su où était l'armée autrichienne, s'en sont peu inquiétés, et quoiqu'ils pussent le savoir, ils ne s'en sont informés qu'en passant et légèrement. » Dès le 2 mars, Frédéric écrivait à l'empereur des Romains : « Il n'y a ni volonté ni prudence ni accord parmi les Saxons et les Français ; ces gens me font

plus enrager que l'ennemi, les hussards et les Cravates. » Il leur reprochait d'éparpiller leurs troupes, de les diviser en petits détachemens dont le plus heureux avait, comme Ulysse, l'avantage d'être mangé le dernier par le cyclope. « Les petits paquets, a dit Napoléon, sont le cachet des sots. » Pourquoi le maréchal de Broglie ne faisait-il pas la guerre comme M. le duc Albert de Broglie écrit l'histoire !

Il est juste de considérer aussi les efforts, la prodigieuse tension de tous les ressorts de l'état qu'une guerre de dix-huit mois avait imposée à cette Prusse destinée à devenir l'une des plus grandes puissances de l'Europe, mais qui n'était alors qu'un petit royaume. L'armée avait été fort éprouvée, elle avait essuyé ces pertes qu'infligent toujours à leurs ennemis les Autrichiens même battus, et les caisses commençaient à tarir. C'était le moment que choisissait la France pour prier Frédéric de prêter 6 millions de florins à Charles-Albert, à ce malheureux empereur qui n'avait que le titre et n'avait pas la rente. « Je crois que vous me prenez pour le juif de cour de l'empereur, répondait Frédéric dans un bouillonnement de colère à l'envoyé français, le gros marquis de Valory, et que non content que je ruine mes troupes pour lui, vous prétendez que je lui prodigue les épargnes de l'état; jamais roi ni juif ne prête sur les physionomies. Le roi de France peut faire à proportion de bien plus grands efforts que moi, chacun doit se plier à son état et les cordes de mon arc sont à présent tendues selon ma capacité; on devrait rougir de honte des propositions que l'on me fait. » La fourmi n'était pas prêteuse, et en vérité la cigale prenait mal son temps.

Enfin, quoique M. de Broglie ait démontré qu'autant qu'on en peut juger par les pièces de chancellerie, le cardinal de Fleury ne songeait point à jouer au plus fin avec Frédéric ni à se dérober à une alliance qui lui pesait, il n'en est pas moins vrai que Frédéric était inquiet et qu'il avait sujet de l'être. Il se défiait beaucoup des Saxons, dont il disait « que l'incertitude, le chipotage et la fausseté formaient les lois de leur politique et que la fourberie se manifestait dans toutes leurs négociations. » Il savait que Marie-Thérèse, qui à son école s'était formée avec une surprenante rapidité dans l'art de la diplomatie en partie double, négociait à Versailles en même temps qu'avec lui, et il savait aussi que l'octogénaire qui gouvernait la France avait hâte d'en finir.

On ne peut lire sa *Correspondance* sans constater que ses inquiétudes, bien ou mal fondées, étaient réelles et ne le quittaient pas; elles percent dans ses missives les plus confidentielles. Le 16 janvier, il donnait à son ministre à Paris l'ordre de bien sonder le cardinal, ses projets, ses intentions, de s'assurer s'il n'était pas jaloux de la gloire et des trophées du vainqueur de Molwitz. Le 25 avril, il écrivait

au comte de Podewils : « Tout ce que je redoute, c'est la France, et qu'elle ne nous veuille prévenir par une paix séparée. » Après l'événement, Voltaire, plus courtisan ce jour-là que Français, lui écrivit : « J'estime que vous avez gagné de vitesse

Ce vieillard vénérable à qui les destinées
Ont de l'heureux Nestor accordé les années.

Achille a été plus habile que Nestor. » Rien ne prouve que Voltaire eût raison, mais il est permis de croire qu'il exprimait la vraie pensée de Frédéric, qui, dans une lettre où le faux se mêlait au vrai, la sincérité à l'audace, disait au cardinal lui-même : « Peut-on m'accuser de faire la paix pour ma sûreté, lorsqu'au fond du Nord on en négociait une qui allait à mon détriment, et, en un mot, peut-on m'accuser d'avoir si grand tort de me tirer d'une alliance que celui qui gouverne la France avoue d'avoir contractée à regret? »

Au XVIII^e siècle, la France a été tour à tour l'alliée de la Prusse et de l'Autriche, et elle n'a trouvé nulle part son compte et son avantage. Cela montre que, si important que soit pour un pays le choix de ses alliances, elles ne valent que ce que vaut son gouvernement. Rien ne profite à un gouvernement faible et peu considéré. Ses ennemis ne le craignent point, ses compagnons de fortune le trompent et l'exploitent; où qu'il cherche son appui, ses amitiés sont des roseaux qui lui percent la main. Si Frédéric et Marie-Thérèse avaient eu affaire à Richelieu, l'un ne se fût point avisé de le jouer sous jambe, l'autre ne se fût pas flattée d'obtenir qu'il lui sacrifiât les intérêts français.

Ce qui ressort aussi du beau livre de M. de Broglie, c'est que les gouvernemens forts savent toujours exactement ce qu'ils veulent et ce qu'ils font. Il peut leur arriver de tirer l'épée pour conquérir une bicoque si elle leur paraît indispensable à la défense de leur pays; mais ils ne se battent jamais que pour un profit net et évident, ils ne chargent pas l'avenir de débrouiller l'écheveau de leurs projets, de leurs espérances et de leurs ambitions. « Nos aïeux, dit M. de Broglie, avaient déjà cette disposition, dont un souverain de nos jours se félicitait, à partir en guerre pour une idée. » Les guerres qu'on fait pour une idée témoignent ou d'une dangereuse vanité ou d'une paresse d'esprit qui s'en remet à des passions vagues, à des sentimens confus, du soin de régler sa conduite. Le 19 septembre 1742, Frédéric écrivait au cardinal de Fleury : « Je hais le fanatisme en politique comme je l'abhorre en religion. » Ce mot d'un grand homme mériterait d'être gravé sur la porte d'un hôtel des affaires étrangères et surtout dans le cerveau du ministre qui l'habite.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Vaudeville : *Fédora.*, drame en 4 actes, de M. Sardou. — Odéon : *Amha!* drame en 5 actes, en vers, de M. Grangeneuve. — *Le Mariage de Racine*, comédie en 1 acte, en vers, de MM. G. Livet et Vautrety. — *Le Drame de la rue de la Paix* (reprise).

Fait divers dialogué, drame judiciaire, mélodrame, voilà les noms que beaucoup de gens donnent à la pièce de M. Sardou, *Fédora*, représentée au Vaudeville pour la rentrée à Paris et les débuts sur ce théâtre de M^{me} Damala, née Bernhardt.

L'œuvre et l'artiste sont allées aux nues dès la veille de la première représentation : depuis, l'une et l'autre se maintiennent à un haut degré dans la faveur du public. Cependant un courant de rancune s'est établi dans la presse et dans le monde, qui va surtout contre l'ouvrage ; même, si l'on ne diminue pas trop le mérite de la comédienne, c'est qu'on veut le tourner au détriment de l'auteur. Il en est quelques-uns, parmi les détracteurs, qui n'ont pas applaudi la pièce : heureux M. Sardou, s'il n'avait affaire qu'à ceux-là ! Leur petit nombre et l'excès de leur méchante humeur lui permettraient de les négliger. Au contraire, il peut s'inquiéter ou s'irriter, selon son caractère, du changement de la plupart, qui, haletans d'émotion, acclament la pièce au théâtre et, le lendemain, la dénigrent en dénigrant les causes de leur émotion. Ils ne peuvent refuser leurs éloges à telle et telle scène qui les ont touchés ; mais ils mettent une sourdine à ces éloges

en inscrivant d'abord en tête de la pièce quelqu'un de ces sous-titres que j'énumérais tout à l'heure. J'estime au moins superflu de suspecter leur bonne foi ; mais je voudrais les rassurer sur les raisons de leur plaisir.

Mélodrame, qu'est-ce à dire ? Je n'ai pas cette chance, on peut m'en croire, d'ignorer ce que c'est qu'un mélodrame. C'est un gros ouvrage bourré de matière et farci d'événemens, une suite fort longue et précipitée par endroits d'actions singulières dont les mobiles n'ont que peu d'importance ; une série d'accidens, une cascade artificielle de crimes et de châtimens, une machine considérable, dont les ressorts s'engrènent et se meuvent devant nos yeux pour nous donner le plaisir de les voir s'engrener et se mouvoir et d'entendre leur bruit ; un va-et-vient, un conflit d'automates qui déclament en style boursoufflé une contrefaçon de tragédie ; une tragédie sans esprit tragique et sans esprit d'aucune sorte, une œuvre inanimée, toute mécanique et brute qui ne donne l'illusion de la vie qu'aux spectateurs les plus grossiers, et n'est rien de plus, en fin de compte, que le Guignol des grands enfans. Or *Fédora* est un drame en quatre actes qui durent deux heures à peine ; encore dirait-on mieux : en un prologue et trois scènes, et l'on devrait ajouter : à deux personnages. Ces deux personnages, qui demeurent tout seuls sur le théâtre pendant presque tout le drame, ne peuvent guère, comme on pense, nouer qu'une intrigue fort simple. Loin de s'exprimer en tirades pompeuses, ils échangent des répliques si nettes et si brèves que leur dialogue, par momens, se réduit presque à une pantomime. Cette pantomime, d'ailleurs, n'est que l'expression de divers états d'âme si clairement aperçus que le spectateur devine le mot qui accompagne le geste ; le geste et le mot n'ont qu'une valeur de signe, et non de mouvement ou de son : point de parade ici et point de déclamation. Il est difficile de maintenir là contre que *Fédora* soit un mélodrame.

Est-ce un drame judiciaire ? Sur ce chapitre, on peut s'entendre. Supposez le sujet que voici : Un jeune homme a épousé une veuve, plus âgée que lui de vingt ans ; le premier mari de cette femme a été assassiné, l'assassin n'a jamais été découvert ni même sérieusement recherché ; quinze années après son mariage, pour telle et telle raison qu'il est facile d'imaginer, le second mari se met en tête de découvrir l'assassin du premier ; il mène l'enquête de degré en degré, avec la meilleure foi du monde, jusqu'au bout ; il trouve à la fin qu'il est l'assassin de cet homme et que cet homme était son père ; il est le mari de sa mère ; il est parricide, incestueux, père de ses frères et sœurs, frère de ses enfans ; sa mère, sa femme, — de quel nom l'appeler ? — se tue et il veut se tuer... C'est un drame judiciaire : c'est aussi *Œdipe roi*.

« Fait divers dialogué » paraît plus fort que « drame judiciaire ; » si « drame judiciaire » nous ébranle à peine, « fait divers dialogué » nous assomme. On le présage à l'accent dont beaucoup de gens disent ces trois mots. Cependant, que je lise demain ce fait divers à la troisième page d'un journal : « Madrid, 1^{er} janvier. — Il n'est bruit que des fiançailles de M^{lle} C... de G... avec M. R... de B..., qui s'est fait connaître récemment par deux duels heureux. Dans le premier, M. R... de B... avait tué M. de G..., le propre père de sa fiancée. Cause de la rencontre : un soufflet donné par M. de G... à M. D. de B..., père du fiancé, un vieillard. Le plus curieux est que le second adversaire du jeune homme, M. S..., qui s'est tiré d'affaire à meilleur compte, avait été suscité contre lui par la jeune fille, désireuse de venger son père. » Que je mette ce fait divers en dialogue : faudra-t-il me blâmer ? Non, si j'ai fait *le Cid*.

Pourquoi cependant *le Cid* est-il plus qu'un fait divers dialogué, selon le sens que donnent à ces mots les adversaires de M. Sardou ? Pourquoi Sophocle, en composant *OEdipe roi*, s'est-il mis par avance au-dessus des fabricans de drames judiciaires qui fournissent le théâtre du Château-d'Eau ? C'est que les situations capitales de ces chefs-d'œuvre, à ne les voir qu'en elles-mêmes et à ne considérer que les faits, peuvent bien être de celles qui se trouvent dans un recueil de causes célèbres ou sous la rubrique la plus dédaignée d'un journal ; mais qu'en même temps ces situations, pour Sophocle et Corneille, sont des occasions d'expérience sur des personnes humaines : où le metteur en scène de faits divers, où « l'arrangeur » de causes célèbres ne nous ferait voir qu'un jeu d'événemens, le poète dramatique nous montre des crises d'âme.

A Dieu ne plaise que j'égalé *Fédora* au *Cid* ou bien à *OEdipe roi* ! Le châtelain de Marly, cet amateur de jardins, ne me pardonnerait pas un pareil tour. Quelle est cependant la situation capitale de sa pièce, la matière de ce drame judiciaire et du fait divers qu'il a porté sur la scène ? Une femme poursuit de sa vengeance l'homme qu'elle soupçonne d'avoir assassiné son fiancé ; elle obtient son aveu en se faisant aimer de lui, et, dès l'instant qu'il avoue, l'homme est perdu par ses soins ; mais pourquoi a-t-il tué ? Aussitôt il le déclare : parce qu'il avait surpris le fiancé de cette femme en flagrant délit d'adultère avec la sienne. Admettez que l'héroïne, la vengeresse, à mesure qu'elle connaissait l'accusé, eût senti se dissiper ses soupçons ; que sa haine, à l'heure de l'aveu, fût tout près de se tourner en amour : — quand elle découvre avec l'acte la cause même de l'acte, quand elle voit que, pour venger un homme qui trahissait son amour, elle a perdu celui-ci qui l'adore et dont le crime est justement d'avoir puni cette trahison, pensez-vous que cette situation soit le lieu d'une crise de conscience ? Il me paraît, à moi,

difficile d'en douter; il me paraît que c'est l'une des plus dramatiques et tragiques qui soient au théâtre, l'une des mieux choisies pour éprouver une âme, l'une des plus fertiles en ressources de terreur et de pitié; il me paraît aussi que cette situation appartient en propre à M. Sardou et qu'il suffit, pour qu'on ne soit plus tenté de l'attribuer à un autre, de la définir exactement.

On a dit, en effet, que *Fédora*, c'était le *Drame de la rue de la Paix*, conduit avec plus de violence et peut-être plus d'habileté. Le bruit en a couru jusqu'à l'Odéon; MM. de La Rounat et Porel ont décidé de reprendre au plus vite la pièce de M. Belot. Il est bien vrai que, dans le *Drame de la rue de la Paix*, on voit une femme, Julia Vidal, se faire aimer de l'assassin de son mari pour obtenir l'aveu du crime, et, peu à peu, douter de ses soupçons et s'éprendre de l'assassin; il est vrai qu'à la fin, et de lui-même plutôt que forcé, Albert Savari déclare à Julia qu'il a tué Maurice; mais pourquoi l'a-t-il tué? Parce que Maurice, dans un débat d'affaires, l'avait injurié et frappé. Maurice avait des billets d'Albert, Albert ne pouvait payer ses billets à l'échéance; voilà la cause, toute la cause, où la passion de Julie n'est pas intéressée. On voit la différence: la situation, ici, n'est que le lieu de dénouement du drame au lieu d'être, comme dans *Fédora*, le lieu d'une crise de conscience. Albert Savari n'a qu'à se tuer, et Julia Vidal n'a qu'à se taire: cela suffit pour finir la pièce et décider la chute du rideau; cela ne cause pas ce revirement tragique d'une si rare valeur, et toute morale, qui, chez M. Sardou, est justement le fort de l'ouvrage.

L'auteur a si bien compris cette valeur morale de sa donnée qu'il a pensé avec raison qu'elle suffirait à l'intérêt de sa pièce: il a mis à l'exploiter, sans chercher d'autres veines, tout son artifice comme tout son art; jamais peut-être il ne fut plus habile avec plus de simplicité. A ce titre, *Fédora* fait à peu près dans son œuvre pathétique la même figure que *Divorçons* dans son œuvre comique. Expert comme nous le savons, à tresser plusieurs intrigues, à les nouer et dénouer, il a voulu, cette fois, n'en filer qu'une seule et qui n'a guère qu'un nœud; — expert à composer des tableaux tout grouillans de personnages, il n'a souffert presque personne, cette fois, auprès du héros et de l'héroïne: — à faire sortir le drame d'un fourré de comédie, cette fois il a brûlé ces broussailles et planté sur un terrain nu sa fable tragique. Il a trouvé là, je le répète, l'emploi de son artifice et de son art; il a mis tout l'un à préparer l'accès d'une situation, à s'y établir, à en disposer l'issue, à mesure qu'il mettait tout l'autre à nous présenter une créature humaine qui se déclarerait dans cette situation, à faire qu'elle s'y déclarât et qu'elle en sortît changée. Suivez d'un bout à l'autre ce drame, et vous verrez que si peu d'ouvrages de M. Sardou témoignent de plus de constance à se tenir dans le monde des sentimens, où doit habiter

le poète dramatique, en aucun point de l'ouvrage l'adresse de l'artisan ne lui devient inutile : l'artifice est au service de l'art, qui n'a garde de le congédier.

D'abord le prologue, pour appeler de son vrai nom le premier acte, est presque une merveille d'exposition : rapide et toute en action, comme fut l'an passé celle d'*Olette*, et cependant, par un tour exquis d'habileté, si discrète qu'on n'aperçoit dans ce premier chapitre de l'histoire d'un crime, presque à la place même et à l'heure où le crime s'est commis, ni le criminel ni la victime. La scène se passe de nos jours, ou plutôt cette année même, en Russie, à Pétersbourg. M. Sardou, parmi ses émules, est le plus informé des choses présentes, le mieux avisé des chances nouvelles de succès. Il sait qu'un événement d'hier, auquel nous pouvons assister, nous touche plus qu'une anecdote mérovingienne, moyen âge, ou Louis XV, pourvu que nous pensions qu'en effet nous y pouvions assister, c'est-à-dire qu'elle nous paraisse vraisemblable. En cette année 1882, où donc mieux qu'en Russie un homme bien né peut-il être assassin et le monde se méprendre sur les raisons de son crime? D'ailleurs, une Russe, exemplaire d'un peuple encore voisin de la nature et déjà trop cultivé, une Russe où l'analyse démêlera plus facilement les élémens divers de l'âme féminine, où chacun de ces élémens aura plus de force, et qui paraîtra ainsi plus femme qu'une Française ou une Saxonne, une Russe fournira un curieux caractère d'héroïne. A peine le rideau levé, nous avons un premier document de la malice de l'auteur ; la *localité* de son drame est excellemment choisie.

C'est donc à Pétersbourg, chez le capitaine Wladimir Andréiévitich Yarischkine, fils du général Yarischkine, grand-maître de police. Par une courte scène entre un valet et un bijoutier, nous connaissons Wladimir, et nous apprenons qu'il va se marier : viveur, bon enfant, prodigue, adoré de ses domestiques et de ses maîtresses, il est ruiné aux trois quarts et se ravitaille par un mariage. Il épouse une veuve, une princesse, dont il est encore défendu de dire le nom. Il ira faire à Paris son voyage de noces : Pétersbourg est trop attristé par les exploits des nihilistes. Cependant il se fait tard, le maître ne rentre pas. On sonne ; c'est la princesse, Fédora Romazof. Elle est inquiète, impatiente ; elle a vainement attendu Wladimir, pendant toute la soirée, au théâtre Michel. Par ce temps de complots et d'attentats, n'est-il pas menacé comme un otage, lui, le fils d'Yarischkine ! Soudain, un petit moujik se précipite : Le voici, le maître ! Hélas ! en quel état ! On introduit ici les comparses d'un funèbre cortège : des hommes de police, un passant ; par la porte du fond, qui donne sur la chambre du jeune homme, on voit aller et venir auprès du lit un chirurgien, des aides : Wladimir Andréiévitich a été trouvé frappé d'une

balle, agonisant déjà, dans une petite maison d'un faubourg. L'assassin? Nul indice, au moins sur le lieu du crime. L'officier de police, éperonné par Fédora, mène l'enquête; il interroge les valets, les agens, le passant, — un attaché de l'ambassade de France. Et pendant l'interrogatoire, on voit par des portes entr'ouvertes, puis discrètement refermées, les mouvemens des médecins, des serviteurs qui s'empresent d'un pied suspendu, affairés, silencieux. Un agent apporte le revolver de Wladimir, trouvé auprès de son corps, un coup déchargé; un domestique déclare qu'il sortait armé depuis qu'il avait reçu des menaces des nihilistes; un autre, qu'une femme est venue dans l'après-midi lui apporter une lettre et qu'il l'a jetée dans un tiroir en disant: « J'irai! » La lettre? Elle n'est plus dans le tiroir. Qui s'est approché de cette table? Un visiteur inconnu. Le nom de ce visiteur? Le comte Loris Ypanof. Plus de doute, c'est lui, l'assassin, qui a fait disparaître la trace de son crime, l'invitation au guet-apens. On se précite chez Loris, qui demeure en face. Ses gens déclarent qu'il vient de partir en voyage. Ainsi la police l'a laissé échapper; et juste au moment où l'on rapporte cette nouvelle, la chambre du fond se rouvre: Wladimir est mort. Les agens de son père n'ont pas su le venger: sa fiancée, sa veuve le vengera. Elle le jure, et nous recevons son serment. Nous n'avons pas le droit de douter de sa décision, de son attachement à la vengeance, après ce prologue qui nous l'a fait connaître, ardente, impérieuse, impatiente de l'obstacle, capable des résolutions et des actions les plus extrêmes. Tout cela, d'ailleurs, nous l'avons appris sans phrases; nous avons vu tout cela, plutôt qu'on ne nous l'a dit, parmi ces allées et venues qui semblent réglées par le hasard et produisent, sans qu'on se défie de l'artifice, une exacte imitation de la vie. Rarement un effet plus grand fut obtenu par l'emploi de plus petits moyens; mais combien cet emploi est ingénieux et précis! Tout ce prologue est d'un dramaturge expert, et que sert discrètement le prince des metteurs en scène. Assurément ce n'est qu'un fait divers, mais dont l'exposition nous donne l'illusion de la nature; le caractère de Fédora commence de s'y établir; enfin l'agitation, la variété de ces comparses, tous animés d'ailleurs par la volonté de l'héroïne, tous occupés seulement de ce fait qui est l'origine de l'action, fera valoir davantage la simplicité de tout le reste du drame. Ce reste se compose, à le bien regarder, de trois scènes; dans ces trois scènes, rien que deux personnages, qui ne quittent pas le théâtre un moment et que personne n'interrompt dans le développement de leurs passions. Après ce morceau fouillé, tourmenté d'arabesques, on remarque davantage la pureté des lignes de l'œuvre qu'il supporte.

En effet, du second acte, qui se passe à Paris comme le suivant, je néglige le commencement pour courir à la scène capitale qui le ter-

mine. Non que ce commencement soit inutile : l'auteur nous y présente Loris Ypanof, chez une grande dame excentrique, la comtesse Olga Soukaref, où fréquentent les réfugiés russes. La princesse Fédora est attendue dans cette soirée; depuis plusieurs mois, elle est à Paris; elle y passe pour exilée; elle s'est fait présenter Ypanof, elle souffre ses assiduités; son projet de mariage avec Wladimir est demeuré inconnu. Nous sommes renseignés là-dessus par une conversation mondaine qui ouvre ce deuxième acte; l'entretien, à vrai dire, pourrait être plus animé, semé de traits plus imprévus, plus piquans et plus neufs. M. Sardou, on le sait de reste, a souvent jeté des feux plus vifs dans ces parties accessoires d'un ouvrage; mais, cette fois sans doute, il n'y attachait que peu d'importance : nous avons hâte, comme lui, de courir à l'essentiel. Une scène de transition nous y mène, entre Fédora et un confident, l'attaché d'ambassade français que nous avons aperçu à Pétersbourg. Fédora met ce diplomate au courant de son enquête; presque chaque jour, elle voit Ypanof; elle le fait épier par des policiers que le gouvernement russe a mis à son service; ni elle ni ces hommes n'ont rien découvert. Elle ne sait qu'une chose maintenant : c'est qu'Ypanof s'est épris d'elle. Non-seulement elle n'a pas trouvé de preuve contre lui, mais elle se demande s'il est coupable, et, sans qu'elle se l'avoue, nous devinons déjà qu'elle le souhaite innocent. L'aime-t-elle? Non, sans doute; au moins n'a-t-elle pas conscience de son amour; mais elle le voit aimable, bon, déjà confiant; elle a honte de ses soupçons, de son espionnage, de son amitié feinte. Le voici qui survient et demeure en tête-à-tête avec elle. Il lui dit son amour, elle se sent troublée par ses paroles. Elle fait effort pour se reprendre, elle se rappelle à son devoir, à sa vengeance; peut-être aussi elle veut hâter cette fin d'enquête, qu'au fond du cœur elle espère heureuse; pour forcer Loris de se démasquer et de montrer son visage innocent ou coupable, elle improvise un stratagème. « Je retourne à Pétersbourg, dit-elle; j'ai ma grâce, j'obtiens la vôtre. — Ne l'espérez pas! — Êtes-vous donc coupable? — Non. — Innocent?.. — De tout crime, certes! » Innocent! ô quelle joie! Mais encore de quoi Loris se sait-il accusé? « D'avoir tué, dans un guet-apens, Wladimir Andréiévitich. — Et tu ne prouves pas ton innocence? — Si je ne puis pas la prouver? — Et tu m'offres de partager ta vie salie d'un tel soupçon? — Tu as raison, » reprend Loris, et tandis qu'elle le presse de ses questions haletantes, de ses gestes, de ses regards, lui aussi prend son parti, le seul qu'il puisse prendre, étant amoureux et loyal. Il interroge : « Tu m'aimes? » Elle se tait un moment, et, sans le regarder, les yeux fixes, d'une voix brève, stridente, la voix des paroles décisives : « Oui, je t'aime. — Eh bien! j'ai tué Wladimir. — Misérable! assassin! » Elle s'arrache de son étreinte; elle se

rejette vers la vengeance de toute la force de sa haine doublée d'un amour déçu, d'une rancune contre elle-même, d'une honte et d'un remords. Mais soudain elle se ravise : il faut qu'elle obtienne la fin de l'aveu ; il faut qu'elle retienne l'assassin. Elle se force à lui sourire ; elle revient en frémissant vers lui : « Un mouvement de surprise, un frisson de peur... Tu ne peux m'en vouloir. — Je t'en veux de m'avoir pris pour un assassin vulgaire. — Eh bien ! dis-moi tout... Pourquoi l'as-tu tué ? — Te le dire ici ? Impossible. — Où ? — Chez toi. — Quand ? — Demain. — Demain ? Et je passerai la nuit dans cette fièvre !.. Pas demain, tout à l'heure... — Soit, à tout à l'heure. » Il baise sa main pour prendre congé d'elle ; il sort : « Ah ! bandit, je te tiens ! »

N'est-ce pas une scène curieuse que celle-là et d'un intérêt tout moral, où l'on voit cette femme d'abord hésitante et rusée, enveloppant cet homme de ses grâces insidieuses, puis surprise et ravie de le trouver innocent, et connaissant elle-même son amour dans la surprise de cette joie ; rejetée ensuite vers la haine, et enfin, redevenant maîtresse d'elle-même, composant son visage et se redonnant à sa vengeance, non plus avec les doutes et les précautions d'une charmeuse, mais avec la décision d'un justicier. Toute cette suite de sentimens est distribuée à merveille et menée avec infiniment d'art. Que dire de cet artifice qui la rompt et renvoie la fin de cette confession au troisième acte ? On s'est récrié là-contre ; on a déclaré que c'était un procédé de roman-feuilleton : je ne crois pas qu'il soit défendu, au théâtre, de suspendre l'intérêt. Mais on a prétendu qu'ici la suspension n'était pas vraisemblable ; on a soutenu que Loris, après avoir avoué le meurtre, devait tout de suite en dire la raison. M. Sardou, qui ne dédaigne pas la critique, a déjà répondu que Loris, pour faire ce récit, devait attendre d'avoir en mains les preuves de son bon droit : sinon Fédora lui dirait, comme elle lui dira tout à l'heure : « Tu mens ! » et il demeurerait sans discuter jusqu'à l'acte suivant ; les choses ne seraient guère plus avancées et demeureraient en plus mauvais point. La suspension est légitime et vraisemblable autant qu'il faut ; gardons-nous seulement de nier qu'elle soit habile.

Loris vient donc après minuit, chez Fédora, en son hôtel du Cours-la-Reine. Depuis une heure qu'elle est rentrée, la princesse a reçu deux visites : celle de M. de Syriex, l'attaché d'ambassade, celle de Gretch, l'officier de police russe. Elle a su par M. de Syriex que le gouvernement français n'accorderait ni l'extradition ni l'expulsion de Loris : il avoue le meurtre et le nomme « châtiment ; » c'est le mot des nihilistes ; son crime est politique : on ne le livrera pas. Par le policier la princesse a connu les dernières instructions reçues de Pétersbourg. Le général Yarischkine commence à douter d'elle ; il trouve son enquête trop lente ; il ordonne qu'on s'empare de Loris,

qu'on l'emporte hors de France, et, s'il résiste, qu'on le tue. C'est bien : la princesse attend Loris ; elle commande qu'on le saisisse quand il sortira, qu'on le jette à bord d'un yacht amarré au quai, qu'on descende la Seine et qu'on remette l'assassin à la frégate russe qui croise devant Le Havre, hors des eaux françaises. N'a-t-il pas, ce soir justement, avoué son crime ? E le vient de l'écrire au général. Gretch annonce que d'après certains indices, le frère de Loris, Valérien Ypanof, et un de ses amis, Platon Sokolef, tous deux habitant Pétersbourg, auraient été complices du meurtre. La princesse rouvre sa lettre et dénonce ces noms au général. Qu'on la laisse seule maintenant. Voici Loris. A peine est-il entré, dans une phrase encore vague, elle laisse échapper ce mot : « Nihiliste ! — Nihiliste, moi ! Je ne l'ai jamais été. — Pourquoi as-tu tué Wladimir ? — Parce qu'il était l'amant de ma femme. — Tu mens ! » Non, il ne ment pas. Voici les lettres ; les lettres de Wladimir à Wanda, une jeune fille épousée en secret parce que la mère de Loris avait refusé son consentement au mariage ; et les réponses de Wanda à Wladimir. « Qu'importe mon mariage ! écrit le jeune homme, je n'aime que toi et t'aimerai toujours ; j'épouse la princesse par ordre de mon père : c'est une question d'avenir, de situation, de fortune... » Voilà ce qu'écrivait cet homme, ce Wladimir, voilà ce que Fédora entend de ses oreilles ; et c'est pour venger celui-là qu'elle a perdu celui-ci, qui, en punissant une trahison envers lui, punissait une trahison envers elle. D'abord elle l'écoute, stupide, foudroyée, le corps fondu dans son fauteuil, les yeux béans, les mains mortes. Puis elle se dresse, saisit les lettres, les parcourt, les palpe, les laisse, les reprend, les dévore. Puis elle interroge ; elle veut se repaître du châtement.

L'histoire est simple, presque banale en ses détails précis ; mais combien émouvante dans cette bouche et pour ces oreilles ! Une lettre soupçonnée, cherchée, trouvée ; un rendez-vous surpris, une rixe ; Wladimir, le premier, a tiré sur Loris : « Je riposte, je le tue !.. — Oui, oui, tue-le ! » crie Fédora, devenue par l'ardeur de sa pensée témoin du fait ; elle s'accroche aux vêtemens de Loris, elle le secoue, elle le pousse au meurtre : « Tue-le ! tue-le !.. Et elle aussi ! » Elle, non ; elle s'est échappée, à demi-vêtue, dans la neige, s'est réfugiée chez un parent, y a languï et puis est morte. Loris est libre maintenant, libre comme Fédora ; il est condamné à mort, ses terres sont confisquées, il est sans honneur et sans biens ; que n'a-t-elle pas à réparer envers lui ! Elle lui appartient. « Pardonne-moi, murmure-t-elle. — Qu'ai-je à te pardonner ? » Elle se remet : « Je t'ai cru coupable ; pardonne-moi mes soupçons. » Ses soupçons ! Elle n'a pas été la première à en concevoir. Qui donc a, dès le premier jour, accusé Loris quand rien ne le dénonçait ? Une fois accusé, lui, libéral, d'avoir tué Wladimir,

filz du grand-maître de la police, il était perdu : impossible de prouver son innocence et surtout de la faire triompher. Mais qui donc l'a perdu? Fédora s'efforce de le détourner de cette pensée; elle lui parle de l'avenir. Elle l'échauffe de sa passion, si bien qu'il craint de rester plus longtemps avec elle; ils sont jeunes, ils s'aiment, elle doit être sa femme; la nuit s'avance; il veut se retirer. Mais, derrière la porte, Gretch est là, qui le tuera. N'a-t-il pas reçu de Pétersbourg l'ordre de le ramener mort ou vif? N'est-il pas averti qu'il doit se défier de la princesse? Toutes les issues ne sont-elles pas gardées? les valets consignés dans leurs chambres? Fédora ne peut sauver Loris qu'en le retenant jusqu'au jour; elle le retient, elle le sauve comme Valentine, des *Huguenots*, voudrait sauver Raoul : la chambre de Fédora n'a pas la fenêtre par où Raoul s'échappe pour se jeter au-devant des assassins.

Après ce troisième acte, il semblait que l'intérêt du drame fût épuisé; M. Sardou a trouvé cependant des ressources inespérées de pathétique. Fédora et Loris ont fui jusqu'à Londres les embûches de la police russe. Là, une triste nouvelle vient surprendre la princesse. Exaspéré par une démarche faite en faveur de Loris, Yarischkine, dont le crédit chancelle et qui veut profiter de ses derniers jours, a fait arrêter Valérien Ypanof et Platon Sokolef, les prétendus complices naguère dénoncés par Fédora : les savait-il innocens? Peut-être. On les a trouvés noyés dans leur cachot par une crue de la Néva. La mère de Valérien et de Loris, vieille et paralytique, est morte de chagrin. Cependant Loris ignore ces nouveaux malheurs. Après une absence d'une semaine, il trouve chez Fédora une dépêche et une lettre, l'une et l'autre d'un ami. La dépêche, arrivée depuis plusieurs jours, lui annonce sa grâce et la restitution de ses biens. C'est un répit de joie qui précède l'extrême désespoir. La dépêche se termine par ces mots : « Yarischkine disgracié. J'ai la lettre. » Quelle lettre? Celle-ci donnera peut-être le mot de l'énigme. Elle raconte d'abord la grâce demandée, la chute prévue d'Yarischkine; elle apprend à Loris qu'il a été dénoncé par une femme, par une Russe habitant Paris; l'ami qui trace ces lignes, Borof, connaît le prénom de cette femme, mais le prénom seulement; il ne le révélera qu'après la délation prouvée, et de vive voix seulement; il sait qu'Yarischkine a une lettre de cette femme; si le ministre tombe, il trouvera cette lettre. En un premier *post-scriptum*, la mort de Valérien et de son ami, la mort de sa mère sont annoncées. En un second, c'est la chute d'Yarischkine, la découverte de la lettre, le départ de Borof pour Londres. Quand arrivera-t-il? Aujourd'hui même, tout à l'heure.

On devine, au cours de cette lecture, les émotions de Loris; sa

joie d'abord, puis sa surprise, son anxiété, sa colère, sa douleur ; on devine de quels sentimens Fédora, qui se tient derrière son épaule, accompagne tous les mouvemens de son âme ; à mesure qu'il avance, l'anxiété de la malheureuse redouble ; elle gémit, elle s'affaisse, elle passe sur son visage défait des mains tremblantes d'horreur. Suffoqué de désespoir, il l'attire d'un geste défaillant vers sa poitrine : elle s'écarte de lui comme un sacrilège d'un autel ; elle n'ose plus lui voler sa tendresse : « Pourquoi me fuis-tu ? murmure-t-il ; Fédora, je n'ai plus que toi ! » Cependant, voici qu'un valet annonce Borof, ce messenger de la fatalité dernière : « Ah ! s'écrie Loris ; cette femme ! cette femme ! je vais donc savoir son nom ; je la tuerais ! — Loris ! Loris ! balbutie Fédora... C'est peut-être une malheureuse plutôt qu'une criminelle... Peut-être elle aimait Wladimir... — Tu la connais, tu l'excuses!.. — Moi la connaître ! moi l'excuser ! Tu es fou !... » Et elle rit pour détourner le soupçon trop rapide ; elle rit et elle pleure, elle supplie ; de ses doigts crispés elle d'tourne vers elle, vers ses yeux en pleurs, vers sa bouche suppliante, la tête de Loris, qui se tourne obstinément vers la porte, la porte par où doit entrer Borof... « Si c'était cela, cependant, tu lui pardonnerais ? — Oui, quand je l'aurai tuée ! » Elle s'effondre à genoux : « Je suis perdue ! — Ah ! misérable, c'est toi ! » Il boudit sur elle, la renverse, il va l'étouffer ; elle se dégage : « Tu ne me tueras pas, je suis morte ! » Elle a bu d'un trait le poison préparé. Borof peut entrer maintenant : elle bat l'air de ses bras déjà raides. Loris a dit qu'il pardonnerait à la morte : il lui pardonne dans un baiser. Dans ce baiser s'exhale l'âme passionnée, inquiète, dévouée aux destins ironiques, de Fédora Romazof.

Ainsi se termine cette tragédie, qui tient le public pendant deux heures étranglé d'émotion. Je dis à dessein tragédie, parce que beaucoup ont affecté de considérer le nouvel ouvrage de M. Sardou comme un vaudeville pathétique. Non que l'on pût assurément y voir une intrigue compliquée ; mais on a chicané sur la vraisemblance de tel ou tel événement ; on a trouvé que le hasard jouait un rôle trop capital dans l'ouvrage, et qu'en même temps ce rôle était excusé par de trop médiocres expédiens. J'accorde qu'il est singulier qu'Ypanof ayant commis un meurtre en cas de légitime défense, ayant tué l'amant de sa femme pris en flagrant délit, n'ait pas même essayé de s'expliquer sur ce meurtre, au moins après s'être mis en sûreté. Mais quoi ! nous avons vu que cette singularité, antérieure et nécessaire au drame, peut se justifier à la rigueur ; préférons-nous, plutôt que de l'admettre, renoncer à ce drame ? L'historien de la légende d'Œdipe et du *Roman de Thèbes* nous dit qu'Œdipe et Jocaste avaient eu quatre enfans avant de se douter de leur crime, mais qu'un jour le roi étant

au bain, la reine aperçut des cicatrices à ses pieds. Il nous fait remarquer, sans y penser, que, pour que l'ouvrage de Sophocle subsiste, il faut que Jocaste ait eu quatre enfans d'Œdipe sans avoir jamais vu ses pieds. On admet cette invraisemblance plutôt que de perdre *Œdipe roi*. Celle que M. Sardou nous propose me paraît, au demeurant, moins forte. Quant à d'autres vétilles comme celles-ci : « Pourquoi, à la fin du troisième acte, Fédora ne donne-t-elle pas contre-ordre à Gretch ? Pourquoi, entre le troisième et le quatrième, ne dément-elle pas sa lettre par un télégramme adressé à Yarischkine ?.. » — quant à toutes ces chiânes tirées des conditions matérielles du drame, M. Sardou a déjà répondu à plusieurs ; sa pièce répond à presque toutes, nous y avons répondu nous-même au cours de cette analyse. On peut s'assurer qu'un auteur aussi malin n'est pas sans avoir pensé plus longtemps que les spectateurs à toutes ces menues difficultés, ni sans y avoir pourvu ; en douter est faire preuve de naïveté plus que de critique. En ce temps de trains-éclair, de télégraphes et de téléphones, l'auteur dramatique est tenu de se prémunir contre des querelles de ce genre avec plus de minutie que ne faisait Sophocle, dont le public pouvait admettre qu'au moins dans le temps d'Œdipe les communications fussent incertaines entre Thèbes et Corinthe. C'est une question de soin, de précautions à prendre, et de moins habiles que M. Sardou n'auraient garde de les négliger ; on peut croire que M. Sardou les a toutes prises. L'artifice, encore une fois, ne fait pas défaut à l'art en un seul point de ce drame, et je ne trouve pas qu'il y soit indigne de l'art ; je ne trouve ni que les raisons matérielles des événemens y manquent, ni qu'elles soient si arbitraires ou si faibles. Quant aux raisons morales, il suffit de raconter la pièce pour montrer quel intérêt elle présente. Je maintiens que la crise de conscience, dont la situation capitale est l'occasion, que les antécédens de cette crise et ses suites sont du domaine de la tragédie. Et s'il faut, pour achever nos contradicteurs, citer une autorité en matière de tragédie, je la citerai ; à propos de M. Sardou, j'aurai l'audace de citer Aristote : « Le meilleur de bien loin, dit le père des critiques, c'est lorsqu'un homme commet quelque action horrible sans savoir ce qu'il fait, » — Fédora dénonce Loris, — « et qu'après l'action il vient à reconnaître ce qu'il a fait ; car il n'y a rien là de méchant et de scélérat, et cette reconnaissance a quelque chose de terrible et qui fait frémir. » En écrivant ces lignes, Aristote pensait à *Œdipe*. M. Sardou peut les choisir pour épigraphe à *Fédora* ; c'est en vertu de ce principe rédigé, voilà plus de deux mille ans, par le philosophe, que son héroïne excite aujourd'hui la terreur et la pitié.

C'est donc une tragédie en prose, et d'une prose si rapide que l'ouvrage a presque l'allure d'une pantomime. On a choisi pour la jouer une tragédienne, la seule que la France possède, — celle que la

Comédie-Française a perdue, M^{me} Sarah Bernhardt. Douée d'une voix merveilleuse et d'un charme incomparable, cette tragédienne, si fêtée qu'elle fût, avait plu jusqu'ici par ses grâces lyriques plutôt que par un génie qui appartient proprement au drame. Elle soupirait mieux que personne les vers mélodieux de Racine et les mélodies en vers de Victor Hugo ; mais pour créer un personnage, pour l'animer d'une vie propre et rendre ses sentimens divers, quelques-uns doutaient qu'elle en fût capable : c'était une délicieuse tragédienne de concert plutôt qu'une grande artiste dramatique. Ce qui lui restait à prouver, elle l'a prouvé dans *Fédora*. On regrette sa voix d'or : pouvait-elle, dans ce rôle, filer des sons ? Pouvait-elle dire la prose à points suspensifs de M. Sardou comme la plainte amoureuse de Phèdre ou les cantilènes de doña Maria de Neubourg ? Il est juste, d'ailleurs, de reconnaître que son débit, précipité le premier soir et comme étranglé par la peur, est redevenu ce qu'il doit être, intelligible et naturel. Mais surtout il faut déclarer que M^{me} Sarah Bernhardt ne montra jamais une telle variété, une telle nouveauté, une telle justesse d'effets proprement dramatiques. On peut imaginer un art plus noble, plus large et plus pur, au service de la tragédie classique ; au service du drame contemporain, je ne crois pas qu'on puisse rêver un talent plus neuf, plus humain, plus émouvant. On ne peut nier que, dans cet ordre, une telle mimique soit miraculeuse. M^{me} Sarah Bernhardt, ici, nous donne autre chose, et de plus vraiment théâtral que ce qu'elle nous donnait autrefois, que ce dont nous commençons de nous lasser ; il faudrait, pour s'en plaindre, être bien obstiné contre son plaisir.

M. Pierre Berton fait Loris. Il a joué ce rôle en généreux artiste, en excellent comédien. Son art est moins curieux que celui de M^{me} Sarah Bernhardt et plus voisin du classique ; il n'est pas moins touchant, n'étant pas moins sincère. Par sa passion au troisième acte, par sa douleur au dernier, M. Berton a transporté la salle ; son succès s'est égalé à celui de sa dangereuse partenaire. La Comédie Française regrettera M. Berton, comme M^{me} Sarah Bernhardt, jusqu'au jour où elle aura la chance de recouvrer l'un et l'autre.

Est-ce le *Drame de la rue de la Paix* qui fera tort à *Fédora* ? Je voudrais que le public allât y voir pour se prononcer en cette affaire : je souhaite à MM. de La Rounat et Porel ce transport de justice. Ces messieurs ont fait d'honorables dépenses pour monter une tragédie gaULOISE, *Amhral* de M. Grangeneuve. Cette tragédie mériterait mieux que la mention que je puis lui donner : les mœurs barbares de la vieille Gaule y sont pittoresquement rendues ; plusieurs scènes sont émouvantes, malgré l'incohérence de l'action ; plusieurs caractères originaux, malgré des défaillances d'exécution, des obscurités, des lacunes ; enfin, si les inversions et les cacophonies y abondent, le style, du

moins, est ferme et le vers souvent bien frappé; certaines tirades sont d'une bonne langue de tragédie politique. M. Paul Mounet, M. Brémont, M^{lle} Tessandier, dans les principaux rôles de cet ouvrage, méritent d'être applaudis. Pourtant ce n'est pas *Amhra!* qui remplira la caisse de l'Odéon. Ce n'est pas non plus *le Mariage de Racine*, comédie ingénieuse, écrite en jolis vers par MM. Guillaume Livet et Vautrety, pour l'anniversaire de la naissance du poète : l'attrait d'un si petit ouvrage est trop faible. On voit du moins que le directeur de l'Odéon et son associé respectent la tradition comme le cahier des charges. Il faut leur pardonner, parce qu'ils font beaucoup et profitent peu, d'avoir compté sur ce ragoût d'un demi-scandale et repris, à propos de *Fédora*, *le Drame de la rue de la Paix*.

L'ouvrage de M. Belot contient, en son premier acte, une scène fort bien menée : celle de l'interrogatoire d'Albert dans le cabinet du juge d'instruction. La donnée de la pièce est intéressante, sans avoir la valeur dramatique que lui a communiquée M. Sardou. Enfin, si l'on se rappelle qu'au dernier acte, Julia Vidal avoue ses soupçons passés à l'homme qu'elle croit innocent et qu'elle aime, je reconnais que cette confession spontanée a quelque chose de plus naturel et de plus humain que le silence gardé jusqu'au bout par *Fédora*, lequel sent un peu l'artifice. Mais l'exécution de tout ce drame est grossière, incertaine, maladroite ; la partie épisodique est d'un burlesque qui ne sort pas de la convention vulgaire du mélodrame et du roman-feuilleton. L'exécution de *Fédora*, au contraire, est d'une netteté, d'une sobriété, d'une sûreté, qui prouvent un maître artisan ; et je terminerai comme j'ai commencé, en disant que l'idée première de la pièce méritait d'être ainsi traitée. L'artisan, cette fois, n'a pas servi un artiste qui fût indigne de lui. On peut préférer la comédie de mœurs et même la comédie dramatique au drame, et le Sardou de *la Famille Benoiton*, de *Nos Intimes*, de *Maison neuve* à celui-ci. Mais ce fait divers dialogué, ce drame judiciaire, ce mélodrame est, en fin de compte, une tragédie ; une tragédie réduite à la prose, à la prose active et sans agrémens de M. Sardou, réduite aussi aux allures violentes et brèves qui émeuvent plus que d'autres les nerfs émoussés du public de ce temps ; cependant, à considérer l'ouvrage en ses élémens moraux, en son essence pure, on ne peut lui refuser cet éloge, qui doit mieux que tout autre chatouiller l'auteur : on ne peut nier contre Aristote que ce soit une tragédie.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Les années se suivent et s'enchaînent sans se ressembler toujours. Elles ont, du moins depuis assez longtemps, cela de commun qu'elles ne sont pas précisément heureuses, qu'elles ne peuvent être l'objet de commémorations bien triomphantes. Elles se succèdent chargées du poids du passé et aussi du présent, se transmettant l'une à l'autre un héritage de fautes et de mécomptes qui grossit chemin faisant et s'alourdit sans cesse. A chaque tour de roue, c'est-à-dire chaque fois qu'une année recommence, on se sent peut-être repris d'une inépuisable illusion et on se remet pour un instant à espérer. On se dit que, si dans l'année qui disparaît, qui n'est déjà plus que de l'histoire, il y a eu des contre-temps, des épreuves et des déceptions, l'année nouvelle sera peut-être plus favorable, qu'elle aura une fortune plus heureuse ou moins ingrate. On se souhaite mutuellement et on se promet la « bonne année » en face de l'inconnu. Puis, quand l'étape nouvelle est franchie, quand on est au bout, on s'aperçoit encore une fois qu'il n'y a rien de changé, qu'il n'y a que quelques mois de plus médiocrement employés. On se retrouve assez souvent en présence de méprises accumulées, de problèmes aggravés et d'un autre inconnu qui recommence pour l'Europe, pour tous les pays comme pour la France.

Ce n'est point sans doute que cette année, dont la dernière heure va sonner, ait été plus malheureuse que bien d'autres, qu'elle ait été troublée par des crises violentes ou marquée par des catastrophes. Elle a été, à tout prendre, une année de paix extérieure, de paix euro-

péenne, car on ne peut prendre pour une guerre l'expédition anglaise en Égypte, — et une année de paix intérieure pour tous les pays, puisque nulle part il n'y a eu ni révolutions ni insurrections. Ce n'est point une phase de grands événemens ou de grandes explosions, pas plus pour la France que pour les autres peuples. La France, à part quelques incidens de sédition qui se dénouent devant la justice régulière et qui ne laissent pas d'être toujours assez mystérieux, la France est restée assurément la plus tranquille des nations. On ne peut pas dire qu'elle soit indifférente à tout ce qui se passe; elle n'en est pas du moins troublée, et, au milieu des excitations des partis qui ont vainement cherché à l'émouvoir, elle n'a pas cessé d'être ce qu'elle est naturellement, laborieuse et calme, peu disposée à encourager les agitations ou les aventures. A cette heure même où l'année s'achève, tout semble suivre, au moins momentanément, un cours à peu près régulier et assez pacifique. La discussion de tous les budgets, qui soulevait tant de discussions sérieuses et délicates, a été vive, animée dans les deux chambres, au Luxembourg comme au Palais-Bourbon; elle n'a point été l'occasion ou le prétexte de crises nouvelles. Le ministère, qui semblait fort menacé avant la session, a réussi à se tirer d'affaire; il demeure à peu près intact, peut-être même un peu raffermi après ces débats, de sorte que, pour le moment du moins, on en est quitte de ces menaces de crises ministérielles, de conflits dont les partis se font un jeu, — qui ne sont sûrement pas dans le goût du pays.

Oui sans doute, cette année qui expire aujourd'hui, elle a été préservée des grands troubles par la sagesse du pays lui-même, et elle finit mieux ou, si l'on veut, moins mal qu'on ne pouvait le présumer; elle garde l'apparence d'une période régulière où le budget est voté, où il y a un ministère en paix avec le parlement, où les affaires suivent leur cours sans interruption. Et cependant, il n'y a point à s'y tromper, elle ne comptera pas parmi les années heureuses et elle ne laissera pas de brillans souvenirs. Elle se résume dans l'histoire de trois ministères, dont deux au moins n'ont pas pu vivre, et dans une succession d'incidens conduisant la France à une sorte de guerre intestine des croyances, aux confusions financières, à une abdication de politique extérieure dans une question d'influence traditionnelle. Elle est destinée peut-être à rester une date décisive pour la république, et cette fois on ne peut pas dire que si on n'a pas réussi, si on a tristement échoué, c'est parce qu'on n'avait pas assez de pouvoir et de liberté d'action, parce qu'on avait à compter sans cesse avec une opposition systématique, avec des adversaires assez puissans pour contrarier tous les desseins, avec ce qu'on appelle des adversaires systématiques; les monarchistes de toutes les nuances ne sont depuis longtemps

qu'une minorité dans les chambres, ils ne peuvent rien. Ils ne sont pas même admis, pour représenter la minorité, dans la commission du budget, pas plus que dans les autres grandes commissions. Ils n'ont en réalité aucune participation directe aux affaires. Ce sont les républicains seuls qui ont eu le pouvoir sans partage en 1882, même avant l'année 1882, et c'est bien par leur politique, par leurs idées que s'est accompli ce travail de décomposition qui est maintenant visible, qui n'est certes pas fait pour rendre la vie facile à la république. C'est par eux et par leurs représentans, c'est sous leur influence exclusive, qu'a été créée cette situation indéfinissable où l'on a eu le spectacle de ministères arrivant au pouvoir avec de grandes ambitions et périssant bientôt d'impuissance après avoir tout compromis. Les difficultés qui existent aujourd'hui ou qui se reproduiront demain ne sont que la suite de cette série d'expériences dont le dernier né des ministères républicains a reçu l'embarrassant héritage.

Au moment où s'ouvrait cette année 1882, maintenant rejetée dans le passé, c'était M. Gambetta qui venait d'entrer aux affaires, et certes, il arrivait au gouvernement dans les conditions les plus favorables. Il avait pour lui les circonstances, un certain mouvement instinctif de l'opinion, un ascendant conquis par des années d'habile tactique autant que par la puissance de la parole. Il était l'homme du jour, le président du conseil nécessaire, à peu près inévitable. Il n'avait pas à s'inquiéter de ses adversaires, — il avait tout au plus à craindre ses amis ou ses alliés. Évidemment, si M. Gambetta l'avait voulu, il aurait pu, avec l'autorité de sa position et de son talent, créer un ministère sérieux et peut-être durable. Encore aurait-il fallu cependant associer à ce gouvernement nouveau des hommes faits pour le fortifier, et adopter une politique assez large, assez intelligente, assez ferme pour imprimer à la république le caractère d'un régime de libéralisme et d'équité supérieure. Le président du conseil du 14 novembre 1881 semblait ne pas même soupçonner les conditions du problème qu'il se donnait à résoudre. Chose singulière ! la seule idée sérieuse que M. Gambetta ait eue pendant son ministère, il avait tout fait d'avance pour la compromettre. C'était assurément une pensée généreuse et patriotique de ne pas laisser dépérir l'influence de notre pays, de vouloir saisir une occasion favorable en associant la France à l'Angleterre dans les affaires d'Égypte. M. Gambetta agissait en ministre des affaires étrangères jaloux de nos intérêts dans le monde. Malheureusement il travaillait à la réalisation de cette pensée avec un tel décousu, avec de telles impétuosités qu'il devait un peu inquiéter, il faut l'avouer, un gouvernement aussi sensé que celui de la reine Victoria, — et, de plus, il ne s'apercevait pas que la faiblesse de sa politique extérieure était tout entière dans sa politique intérieure, dans la

situation précaire qu'il se créait à lui-même. Il avait fait tout le contraire de ce qu'il aurait dû faire. Au lieu d'appeler au pouvoir avec lui des hommes qui auraient pu être une force pour le gouvernement, il fabriquait un ministère de fantaisie avec ses amis et ses confidens, avec toute sorte de personnages qui devenaient aussitôt l'objet d'une curiosité ironique⁷ en Europe comme en France. Au lieu de s'attacher à une politique libérale et habilement mesurée, faite pour gagner l'opinion, pour rallier tous les esprits sincères, il se livrait tout entier à une politique de parti, de caprice personnel ou d'aventure.

Il procédait en omnipotent, distribuant les fonctions comme les faveurs, prétendant imposer le scrutin de liste à une chambre récemment élue, brouillant tout, — et en moins de trois mois il avait trouvé le moyen d'accumuler assez de méprises, assez d'équivoques et d'emportemens pour soulever tous les orages. M. Gambetta avait trop présumé de ses forces et de sa popularité. Il prétendait dompter la chambre en flattant quelques-unes de ses passions, régenter les radicaux, violenter les modérés: il avait bientôt mis tout le monde contre lui et au premier choc décisif il disparaissait, perdant d'un seul coup le prestige qu'il avait gardé jusque-là, laissant une situation troublée, son propre parti divisé, l'opinion confondue de voir des dons brillans unis à si peu de jugement. Qu'on répète encore, comme on le disait récemment, que M. Gambetta est un « grand patriote, » soit: c'est un témoignage de sympathie envoyé à un homme aujourd'hui malade. Cela n'empêche pas que le « grand patriote » est tombé parce qu'il a manqué de discernement, et ce qu'il y a de plus grave, c'est que dans une occasion nouvelle, il recommencerait encore, — tant il semble peu soupçonner tout ce qui l'a perdu il y a un an.

Première expérience ou première aventure de 1882! Après M. Gambetta, c'était M. de Freycinet, qui se trouvait chargé de la seconde représentation de la politique républicaine, et, à dire vrai, la position de ce nouveau cabinet ne pouvait être ni simple, ni facile en face d'une majorité dont une fraction, attachée au ministère du 14 novembre 1881, gardait l'amer ressentiment de la défaite. M. de Freycinet se flattait sans doute d'apaiser les irritations, de rallier cette majorité qui venait de se scinder si violemment, de jouer le rôle d'un modérateur, — d'un médiateur entre les diverses fractions républicaines. C'était, dans tous les cas, un modérateur singulier qui mettait sa tactique à aller chercher un appui jusque dans les camps les plus extrêmes, à tout céder avec douceur, à abandonner les idées les plus simples, les garanties les plus nécessaires de gouvernement, avec des dehors parfaits de modération. Sous le voile de prises en considération réputées sans conséquence, il laissait tout passer: il se prêtait complaisamment à tout ce qu'on pouvait proposer sur la séparation de l'église et de

l'état, sur la réorganisation ou la désorganisation de l'armée, sur la réforme ou la prétendue réforme de la magistrature, sur la mairie centrale de Paris. Il croyait peut-être en ajournant, en prenant le temps pour complice, diminuer ou faire oublier les difficultés; il ne faisait, au contraire, que les aggraver en les laissant grandir et se préparer à lui-même l'humiliante alternative de céder jusqu'au bout, — toujours avec modération, — ou de ne pouvoir opposer à la dernière extrémité qu'une résistance impuissante, à demi désarmée. Ce n'était pas un gouvernement, c'était l'absence de gouvernement, et ce qu'il y avait de dangereux pour la France, c'est qu'il n'y avait pas plus de direction dans la politique extérieure que dans les affaires intérieures. M. Gambetta avait pu, sans doute, se montrer un peu emporté, un peu aventureux, et porter son inconsistance agitée dans une politique où il aurait fallu plus de suite et de prudence. M. de Freycinet, pour éviter de ressembler à son prédécesseur, pour se dégager de la politique de M. Gambetta, se réfugiait dans un système de perpétuelles irrésolutions. Que se proposait réellement M. de Freycinet dans ces affaires d'Égypte, qui, au moment de son arrivée au pouvoir, prenaient d'heure en heure plus d'importance? Évidemment, il ne l'a jamais bien su lui-même, et dans tous les cas, il n'a jamais osé se décider. Il négociait avec l'Angleterre pour ne rien faire et avec l'Europe pour se mettre à l'abri d'une délibération collective. Un jour, il se prêtait à quelque démarche d'ostentation à Alexandrie, puis il se retirait comme effaré. Il se payait de demi-mesures, de demi-démonstrations, de demi-coopérations, pour lesquelles il demandait des crédits équivoques et mal définis. Il semblait toujours agité de la crainte méticuleuse d'une responsabilité précise, avouée devant le parlement, et il finissait par exposer la chambre à voter les yeux fermés l'abdication de la France dans ces affaires d'Égypte, où l'Angleterre seule allait avoir désormais toute liberté.

Que signifiait ce vote presque unanime du mois de juillet, qui en décidant la retraite de la France, l'abandon de toute une politique traditionnelle en Égypte, atteignait du même coup le gouvernement qui l'avait provoqué? On serait bien embarrassé de le dire: il pouvait signifier que le gouvernement s'était déjà trop avancé ou bien qu'il n'avait pas su agir utilement et à propos pour les intérêts de la France. Ce qui est certain, c'est que le ministère Freycinet succombait pour n'avoir pas osé avoir une opinion. Il disparaissait brusquement comme le cabinet qui l'avait précédé, mais d'une manière plus humiliante, laissant à son tour les affaires plus compromises, une situation parlementaire plus troublée, les intérêts extérieurs et intérieurs du pays plus amoindris, et c'est dans ces conditions que naissait un troisième ministère, — celui qui existe encore. Pour celui-là, pour ce nouveau

et dernier venu de la politique républicaine, la position était certes moins facile que pour tous les autres, puisqu'il héritait des fautes, des complications accumulées par les deux cabinets auxquels il succédait. C'est là peut-être ce qui a fait sa force depuis six mois et ce qui l'a soutenu jusqu'au bout de cette session qui finit avec l'année. Il a profité depuis sa naissance de l'impossibilité de toutes les autres combinaisons, de la fatigue qui est dans le pays, des incertitudes du parlement lui-même. Son rôle après tout était de vivre sans rien compromettre, de maintenir la paix publique dans le pays, de sauvegarder autant que possible la dignité de la France dans les conditions qui avaient été créées, et plus d'une fois le nouveau président du conseil, ministre des affaires étrangères, M. Duclerc, a expliqué comment il entendait la mission qu'il avait reçue. M. le président du conseil n'a pas caché qu'il y avait des points intéressant l'ordre intérieur aussi bien que la considération extérieure de la France, sur lesquels il se refuserait à des concessions dangereuses, — et par quelques-uns de ses actes, notamment par la menace de sa démission le jour où on avait l'air de vouloir supprimer l'ambassade française auprès du saint-siège, il a bien montré qu'il parlait sérieusement. La bonne volonté n'est pas douteuse. Que malgré les intentions de son chef, le ministère ait encore bien des faiblesses et de compromettantes partialités, qu'il flatte des passions toujours difficiles à satisfaire, qu'il soit parfois, lui aussi, impuissant ou complice, ce n'est que trop évident. Oui, le ministère se montre le plus souvent timide dans ses résistances, empressé à désarmer certaines hostilités, très prompt à subir certaines influences; mais ici on se trouve en face d'une question plus générale, bien autrement grave, qui presse et domine le gouvernement comme le parlement. Le fait est qu'à la suite d'entraînements qui datent déjà de plusieurs années, qui ont été loin de se ralentir en 1882 et dont le ministère d'aujourd'hui n'est pas seul responsable, la politique dite républicaine a pris un tel caractère, qu'elle a fini par créer cette situation violente et amoindrie où l'on se débat aujourd'hui, d'où l'on ne sait plus comment sortir. Elle est devenue une œuvre réellement originale, facile à reconnaître à ces deux traits essentiels : l'esprit de parti, de secte avec tous ses emportemens et la médiocrité avec ses turbulences aussi vulgaires que stériles.

On aurait beau s'en défendre, ce malfaisant esprit de secte se manifeste partout et à tout propos. Il est l'inspiration de cette politique prétendue républicaine qu'on s'efforce de faire prévaloir par tous les moyens. Sur bien d'autres points on peut se diviser dans le parti, — sur ce seul point on se retrouve toujours d'accord, et il y avait même dernièrement des députés qui, pour reconstituer la majorité républicaine, n'avaient imaginé rien de mieux que de ramener au combat les pas-

sions anticléricales, de déchaîner de nouveau la guerre aux croyances religieuses. Toutes les fois qu'il s'agit de supprimer un aumônier, de toucher aux indemnités d'un cardinal ou aux maîtrises des cathédrales, de réduire une modeste subvention destinée à entretenir de braves religieuses qui représentent la France en Orient, on peut être certain qu'il se trouvera une majorité pour accomplir ces œuvres méritoires. Ce n'est plus une politique, c'est une manie qui va jusqu'au ridicule, et dans cette campagne, le conseil municipal de Paris, on le pense bien, a l'ambition d'être toujours à l'avant-garde; il ouvre la voie à la chambre. Tout récemment encore, ce conseil plein de sollicitude, mais fort peu préoccupé de rester dans la limite de ses droits, ne protestait-il pas contre l'enseignement spiritualiste inscrit dans les programmes scolaires? C'était, à son dire, un attentat véritable, qui ne tenait à rien moins qu'à créer deux nations, — la nation du conseil municipal et l'autre, celle qui croit en Dieu! Sans doute, le gouvernement résiste parfois et se défend des violences par trop ridicules; plus souvent encore il cède à des passions qu'il ne peut toujours contenir, qu'il a lui-même encouragées, et dont l'unique effet est de provoquer la révolte des consciences sincères en instituant sous le nom de république une domination de secte. Et, d'un autre côté, si la politique du jour est livrée à cet esprit de secte, elle n'est pas moins envahie par la médiocrité bruyante et stérile. Qu'on se rende un peu compte de tout ce qui a été proposé ou essayé depuis quelques années sous prétexte d'inaugurer l'ère des réformes républicaines. On a voulu toucher à tout, à l'armée, à l'administration, à la magistrature, aux finances, au concordat. Pour toutes ces questions légèrement et confusément soulevées il y a eu des propositions, des commissions parlementaires, des rapports, des projets, des discussions sans fin. A quoi est-on arrivé? Les commissions ont assez fréquemment travaillé pour rien. Rapports et discussions ont été sans résultat. On n'a rien fait, et la raison en est bien simple : c'est que, pour résoudre de si graves problèmes, les déclamations et les fantaisies de parti ne suffisent pas. Il faut une étude attentive, réfléchie, impartiale des intérêts de toute sorte qui se trouvent engagés dans un changement de législation. A ce prix seulement, on peut se flatter de réaliser des réformes sérieuses. Le reste n'est qu'une œuvre de médiocrité agitatrice, et après beaucoup de bruit inutile tout reste en suspens ou tout finit par des expédients imaginés pour satisfaire des ressentiments de parti ou des ambitions personnelles.

Ce qu'il y a de plus étrange ou de plus caractéristique peut-être aujourd'hui, c'est que sous l'influence de cet esprit de parti et de secte qui règne, avec cette médiocrité qui nous envahit, on en vient par degrés à ne plus tenir compte des vérités les plus simples, des droits les plus élémentaires, des plus vieilles et des plus invariables garan-

ties de la vie publique. L'esprit d'arbitraire et de confusion fait vraiment de rapides progrès et s'introduit maintenant partout en maître. On dispose capricieusement des finances, et un ancien ministre de l'instruction publique peut se montrer tout glorieux en disant lestement qu'il a dépensé en une année ce qui ne devait être dépensé qu'en six ans. On interprète sans façon les lois et au besoin on les suspend. On mêle dans une œuvre parlementaire les dispositions les plus disparates, et à propos du budget on modifie toute une législation, on met en interdit les garanties communales et départementales jusqu'ici inviolables. On fait tout cela légèrement, étourdiment. Pourvu qu'on puisse dire qu'il y a un intérêt républicain en jeu, cela suffit : c'est la règle souveraine, et c'est vraiment une chose curieuse de voir avec quelle facilité les habitudes discrétionnaires renaissent toutes sous toutes les formes. Un préfet est appelé devant une cour de justice pour rendre témoignage de faits accomplis dans un département qu'il a administré ; il raconte ses relations avec une compagnie industrielle, la compagnie de Monceau-les-Mines, et au courant de son récit il ajoute comme la chose la plus simple du monde que, dans une circonstance il a menacé le directeur de suspendre l'expédition de toutes les affaires de la compagnie dans les bureaux de la préfecture s'il ne lui était donné satisfaction sur une question toute spéciale qui ne motivait d'ailleurs en aucune façon une intervention publique : il s'agissait des rapports de la compagnie avec ses ouvriers. Ainsi un administrateur de département qui a certainement tous les moyens réguliers de faire prévaloir son autorité dans la mesure légitime et dans les questions où il a un droit d'intervention, trouve tout simple de dire à un directeur de compagnie : Voici un fait qui à la vérité ne me regarde pas, mais vous ferez ce que je voudrai, ou toutes vos affaires seront arrêtées. — Il paraît que cela est naturel, puisque le préfet déclare hautement qu'il l'a fait sans hésitation, et c'est au moins la preuve que les préfets de la république ne regardent pas trop à leurs droits, qu'ils savent se servir de l'intimidation ou de la coercition discrétionnaire, — bien entendu contre ceux qu'ils sont portés à considérer comme des adversaires. Ils ont gardé les habitudes du gouvernement personnel.

Un des spécimens les plus récents et les plus bizarres des déguisements que peut prendre aujourd'hui l'esprit d'arbitraire et de confusion, c'est certainement ce qui vient de se passer en pleine chambre à l'occasion d'une loi semi-financière, semi-politique, sur laquelle la commission du budget a eu à faire un rapport. Le ministère de l'instruction publique a demandé un crédit de 120 millions en faveur de cette caisse des écoles qui a été instituée pour subvenir à la construction des lycées et des maisons scolaires de villages. 120 millions, ce n'est là qu'un crédit partiel en attendant les 700 millions ou peut-être

les 1,400 millions dont on nous parle. Il n'y a point à examiner pour le moment si ce n'est pas là une dépense un peu exagérée, ni même s'il n'y a pas quelque emphase dans le tableau que M. Jules Ferry s'est plu à tracer de ces écoles nouvelles qui doivent devenir les palais, les monumens ou peut-être les églises de la « démocratie rurale. » Il ne s'agit pas de cela; mais, dans la loi nouvelle, à côté du crédit que personne n'a contesté, il y a une série de dispositions aussi exorbitantes qu'imprévues. Jusqu'ici, en matière de dépenses locales, les conseils-généraux avaient à émettre un avis obligatoire; les communes seules, sauf certains cas déterminés, pouvaient disposer de leurs ressources et surtout décréter des emprunts. Maintenant tout est changé pour les écoles; d'après la loi nouvelle, les conseils-généraux seront à peine consultés pour la forme, et les préfets pourront, de leur propre autorité, imposer extraordinairement les communes ou décréter discrétionnairement des emprunts. En d'autres termes, départemens et communes sont d'un seul coup dépossédés d'un des droits les plus anciens et les plus essentiels, celui de voter leurs dépenses et leurs emprunts. Et sous quelle forme cette nouveauté se produit-elle? Sous la forme d'un article sommaire d'une loi de finances. Vainement M. de Marcère s'est efforcé de montrer combien il était étrange et dangereux de tout confondre, de toucher, à propos du budget, aux lois organiques des départemens et des communes, de substituer aux prérogatives locales l'autorité discrétionnaire des préfets. Vainement aussi, un ancien ministre de l'intérieur, M. René Goblet, a défendu les libertés municipales et a demandé tout au moins que les emprunts imposés aux communes pour la construction de leurs écoles ne pussent être décrétés que par une loi. Tout a été inutile. On s'est moqué des scrupules de M. de Marcère et de la compétence législative invoquée par M. Goblet, aussi bien que des discours par lesquels de simples députés conservateurs ont défendu les droits de leurs départemens et de leurs municipalités. On a voté une diminution de liberté au pas de charge, comme s'il s'agissait de supprimer le crédit d'un traitement d'aumônier!

Pourquoi donc mettre cette impatience fébrile à voter une œuvre de confusion et d'arbitraire? Pourquoi ne pas même attendre cette loi nouvelle d'organisation municipale sur laquelle M. de Marcère vient justement de présenter un rapport avant la fin de la session? Ah! sans doute, il y a un motif, le grand motif qui absout tous les emportemens; il y a ce qu'on croit être l'intérêt républicain, — il y a la raison d'état dont M. Clémenceau a plaidé l'autre jour la cause avec une passion véhémement acérée. Avec la raison d'état, on peut tout se permettre; on a le droit, puisqu'on a le pouvoir, de poursuivre l'instruction religieuse jusque dans son dernier asile, de contraindre les

communes, même celles qui ont déjà des maisons scolaires, à emprunter pour construire ces écoles nouvelles rêvées par M. Jules Ferry et par les partisans de l'enseignement laïque, de réduire ses adversaires au silence sous prétexte qu'ils défendent la « liberté de l'ignorance. » La raison d'état, voilà qui est bien ; mais alors ce n'était pas la peine de renverser l'empire pour reprendre aussitôt ses traditions et ses procédés. Il y a mieux ; il ne faut pas même s'arrêter au dernier règne napoléonien, il faut remonter au premier empire, à cette époque où Napoléon imposait, lui aussi, son enseignement d'état et avait, lui aussi, son catéchisme officiel, qui ressemblait au manuel d'instruction civique du temps présent. C'était l'empire autrefois, c'est aujourd'hui la république ; au fond, la doctrine est la même, et M. Goblet avait certes raison de dire l'autre jour : « Si la république devait être cela, si les droits des citoyens devaient être remis entre les mains des agens de l'administration, en vérité, elle serait peu défendable... » C'est là cependant que conduit cette prétendue politique républicaine, mélange d'esprit de secte et de médiocrité confuse, qu'on veut imposer comme la loi souveraine, qui n'a jusqu'ici d'autre résultat que de laisser la France fatiguée, excédée dans sa vie intérieure, affaiblie dans son rôle extérieur. C'est là qu'on en est venu, à cette fin assez morose, assez vulgaire de l'année 1882, et il faut évidemment revenir à d'autres idées, à d'autres traditions, à un plus pur sentiment de la liberté et du droit, si l'on veut que, dans l'année nouvelle qui s'ouvre, la république soit « défendable, » selon le mot de l'ancien ministre, que la France retrouve sa sève vivace et généreuse.

Cette année qui s'achève plus ou moins heureusement pour tout le monde, elle n'a pas vu, dans tous les cas, s'accomplir sur notre vieux continent civilisé de ces événemens qui sont une date de l'histoire, qui bouleversent ou renouvellent la société européenne. Elle a commencé dans la paix, elle finit dans la paix, sans avoir connu les grands conflits, les complications qui ont troublé d'autres époques. Ce n'est pas, sans doute, que tout soit pour le mieux en ce monde, que les relations des gouvernemens et des peuples soient tellement simples et faciles que toutes les crises soient impossibles. Elles renaîtront peut-être un jour ou l'autre, ces crises, elles pourront renaître des situations contraintes et forcées, des antagonismes mal déguisés, du mouvement fatal des choses, de toutes ces questions que l'année 1882 n'a point créées, qu'elle lègue à une année nouvelle. Pour le moment du moins on n'en est pas là, et s'il faut tout écouter, il ne faut rien grossir dans tous ces bruits de polémiques, de guerres de plume qui se reproduisent périodiquement en Europe au sujet des alliances qui se nouent ou se dénouent, des combinaisons qui se préparent.

C'est une tradition presque invariable : de temps à autre, les Alle-

mands ont besoin de s'é mouvoir et de réveiller l'attention, de montrer quelque événement « en perspective. » Tantôt ils se tournent du côté de l'ouest, vers nous, et ils supposent à la France toute sorte de projets. Ils évaluent nos forces, ils surveillent l'état de notre armée et nos mouvemens, ils s'inquiètent même de quelques modestes fonds secrets qui ne peuvent manifestement être mis sans dessein à la disposition du ministre des affaires étrangères. — Tantôt ils se tournent, le sourcil froncé et le regard menaçant, du côté de la Russie. Ils supputent le nombre de kilomètres de chemins de fer que les Russes construisent à leur frontière; ils découvrent des fortifications qui s'élèvent; des camps retranchés déjà formés; ils ont aperçu des rassemblemens inquiétans, des régimens de cavalerie en marche. Ils se défient du panslavisme et des projets de la Russie. — C'est une campagne de plume qui vient de se renouveler pendant quelques jours en Allemagne et qui n'a précisément rien d'imprévu. Cette fois, du moins, ces polémiques semi-guerrières, semi-diplomatiques, ont été rajeunies par quelques incidens particuliers faits pour piquer la curiosité. Il y a eu le voyage du ministre des affaires étrangères du tsar, de M. de Giers, qui a été l'inépuisable thème de tous les commentaires, et, chose curieuse, avec ce voyage tant commenté a coïncidé presque aussitôt la révélation du traité qui lie intimement l'Allemagne à l'Autriche-Hongrie. Cette alliance des deux empires, elle était sans doute connue et avouée depuis longtemps. On n'ignorait ni ses origines, ni son caractère général, ni son but. On ne savait pas absolument en quoi elle consistait, sous quelle forme et dans quelles limites elle avait été conclue. On sait maintenant qu'il y a un traité qui date de l'automne de 1879, qui a été signé pour cinq ans, et par une particularité au moins piquante, c'est au moment où M. de Giers faisait sa tournée de Berlin, de Rome, de Vienne, que le traité a été révélé.

Quel rapport y a-t-il entre ces déplacements, ces entrevues, ces révélations et toutes ces polémiques allemandes des dernières semaines? M. de Bismarck, en laissant publier un traité qui est son œuvre, a-t-il voulu répondre indirectement à des propositions russes ou avertir l'Autriche et préparer d'avance le renouvellement d'une alliance à laquelle il tient visiblement? Tous ces incidens enfin sont-ils le signe de difficultés intimes au centre du continent, de prochains remaniemens dans les rapports des cabinets, de complications imminentes? Il est assez vraisemblable qu'on a fait beaucoup de bruit pour rien, que pour célébrer la fin de l'année on s'est un peu trop échauffé sur toutes ces combinaisons éventuelles, problématiques de guerre ou de diplomatie, et, à défaut d'autre lumière, on a du moins les déclarations récentes du président du conseil de Hongrie, M. Tisza,

qui a été interpellé dans le parlement de Pesth. M. Tisza n'a point hésité à déclarer, pour la satisfaction de son parlement, que tout ce qu'on disait des armemens de la Russie était une exagération, que la situation diplomatique n'était nullement en péril, qu'il n'y avait absolument rien à craindre pour la paix de l'Europe. M. Tisza n'est point sans doute le ministre des affaires étrangères de l'empire austro-hongrois, et le ministre des affaires étrangères de l'empereur François-Joseph, le comte Kalnoki lui-même n'est pas M. de Bismarck, dont la parole serait bien autrement décisive pour éclaircir tous les doutes; mais enfin, ce qui se dit en Hongrie, dans un pays de liberté universelle, a sa valeur, et M. Tisza n'aurait pas parlé comme il l'a fait s'il n'avait pas connu la vérité des choses, s'il n'avait pas su ce qu'il y a d'assez factice dans ces polémiques, dans ces agitations d'un jour.

Au fond, que resterait-il donc de tous ces bruits qui, de temps à autre, se répandent à la surface de l'Europe pour s'éteindre bientôt? Ce qu'il y a de bien clair, c'est que, s'il existe des difficultés ou des défiances entre de grands gouvernemens, il n'y a pas pour le moment d'irréparables incompatibilités, c'est que, s'il y a des déplacements d'intérêts et de relations, il ne s'ensuit pas que ces évolutions doivent conduire par le plus court chemin à de meurtrières scissions. Autrefois la Russie était l'amie, l'alliée invariable pour l'Allemagne ou plutôt pour la Prusse, et la dernière expression de cette vieille cordialité a été ce qu'on a appelé un instant l'alliance des trois empereurs. Aujourd'hui, tout a changé, il n'y a plus d'alliance des trois empereurs; il n'y a que l'alliance des deux empires du centre, et ce qui reste aussi parfaitement évident, c'est que cette alliance ne semble nullement menacée. L'Allemagne et l'Autriche paraissent assez disposées à se suffire à elles-mêmes; elles n'excluent précisément personne, elles ne recherchent personne, pas plus l'Italie que la Russie, qui pourtant, l'une et l'autre, auraient parfois bonne envie d'être admises à l'intimité et qui ne semblent guère réussir dans leurs tentatives. Après tout, cette alliance austro-allemande, quelle qu'en ait été l'inspiration première, elle n'a rien de menaçant pour la paix, et la paix est certainement le premier besoin comme le premier vœu des peuples dans cette année qui va s'ouvrir aussi bien que dans l'année qui s'achève aujourd'hui.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le mois de décembre a mieux fini qu'il n'avait commencé. La tournure satisfaisante qu'ont prise les débats parlementaires touchant la situation du budget et l'état général de nos finances a rendu quelque courage à la spéculation à la hausse, et le mouvement de dépréciation a été immédiatement arrêté. Une légère reprise s'est même produite sur les rentes françaises, ainsi que sur quelques valeurs, Crédit foncier, Chemins de fer, Suez. Le marché, dans l'ensemble, a conservé pendant toute la quinzaine une fermeté qui fait bien augurer des dispositions dans lesquelles va commencer l'année nouvelle. Avec les derniers jours de 1882, de cette année du krach qui n'aura été pour notre bourse qu'une longue et douloureuse liquidation des illusions et des folies de l'an 1881, va disparaître, il faut l'espérer, ce découragement qui a paralysé toutes les affaires et donné une prise trop facile aux agressions des baissiers.

Les fonds publics ont regagné quelques centimes depuis le 15 décembre. Le cours de 115 fr. sur le 5 pour 100 a été l'objet d'une lutte assez vive, à l'occasion de la réponse des primes.

La Banque de France à 5.300 francs offre aux acheteurs un revenu de 5 1/2 pour 100 environ. Il a été détaché en effet cette semaine sur ce titre un dividende semestriel de 125 francs. Fin juin, les actionnaires avaient déjà reçu 165 francs, et le dividende total est ainsi de 290 francs. Les bénéfices des six derniers mois n'ont pas atteint un chiffre aussi élevé que ceux des six premiers mois, et rien ne prouve que les résultats du premier semestre de 1883 permettront de distribuer même 125 fr. aux actionnaires. Un placement en actions de la Banque de France, quelle que soit l'excellence de cette valeur, ne donne donc en réalité qu'un rendement très variable, et c'est pourquoi on capitalise en ce moment à un taux supérieur à 5 pour 100 un titre de premier ordre, dont le prix devrait atteindre très vite 6.000 francs et plus, si les actionnaires pouvaient compter en tout temps sur un dividende minimum de 250 francs. L'argent s'est resserré pendant cette quinzaine à Paris et à Londres, et il ne paraît pas impossible que le taux de l'escompte soit élevé prochainement au-delà du détroit. Cette perspective ne saurait nuire à la bonne tenue des actions de la Banque de France.

Le Cr dit foncier a des partisans et des d tracteurs  galement acharn s. Ceux-ci ont essay , au moyen d'un article publi  dans un des journaux les plus graves du matin, de persuader au public que notre grand  tablissement hypoth caire faisait courir les plus graves dangers au cr dit de l' tat et   la fortune publique en voulant emprunter, le mois prochain, 200 millions. Il est tr s exact que, depuis un an, le Cr dit foncier a consenti des pr ts pour une somme tr s  lev e et que ses ressources provenant des  missions colossales de 1879 et de 1880 seront avant peu tout   fait  puis es. Il est  galement vrai que la multiplication des soci t s qui ont pour objet l'achat de terrains et la construction de maisons de luxe peut provoquer un jour une crise immobili re; mais le Cr dit foncier peut r pondre que son m tier est de pr ter sur hypoth que, que le devoir de ses administrateurs est d'imprimer l'impulsion la plus vigoureuse au d veloppement des affaires sociales, et qu'il serait singulier qu'un  tablissement sp cialement instit  pour venir en aide   la propri t  fonci re refus t tout   coup son concours sous le pr texte qu'il ne doit pas encourager la sp culation sur les immeubles. Mais si le Cr dit foncier veut continuer   pr ter, ce qui est son droit, sa fonction et son devoir, il faut qu'il emprunte. Il est donc   peu pr s d cid  que l' mission des obligations fonci res aura lieu du 15 au 20 janvier prochain; il reste encore   constituer, avec plusieurs des  tablissements financiers de Paris, le syndicat de garantie et   fixer le prix d' mission. Le cours de 350 francs par titre de 500 francs rapportant 15 francs et remboursables en soixante-quinze ans a  t  indiqu , mais il est assez probable que ce prix sera abaiss  de quelques francs. L'action du Cr dit foncier  tait tomb e au-dessous de 1,300 francs au moment o  parut l'article auquel nous faisons allusion plus haut. Elle s'est imm diatement relev e, effet qui peut- tre n' tait pas pr vu, et des achats suivis l'ont port e   1,340. Un acompte de 27 fr. 50 sur le dividende de l'exercice 1882 sera mis en paiement en janvier, et un avis officieux a fait savoir que le dividende total s' l verait au minimum   55 francs.

Sur les autres soci t s de cr dit, les affaires ont  t  des plus restreintes. La Banque de Paris s'est relev e de 1,020   1,050, et c'est   peine si l'on peut signaler des variations de quelques francs sur la Banque d'escompte   550, la Soci t  g n rale   585, le Cr dit lyonnais   555, la Banque franco- gyptienne   610, la Banque des pays autrichiens   540, le Comptoir d'escompte   1,000, le Cr dit industriel et la Soci t  de d p ts   700.

L'ann e 1882 aura  t  s v re pour tous les  tablissements de cr dit d'ordre inf rieur qui vivaient d' missions ou dont le portefeuille  tait rempli de valeurs d mesur ment major es et tomb es depuis   vil prix. Parmi ceux qui subsistent, et dont les actions ne peuvent se

négociier pour la plupart que beaucoup au-dessous du pair, combien pourront traverser l'année qui va s'ouvrir? La Banque hypothécaire, absorbée par le Crédit foncier, a déjà disparu. Il en est qui végètent en ce moment, obscurs et inactifs, capables toutefois d'attendre des temps meilleurs, et sur le sort desquels on peut se rassurer : Crédit foncier algérien, Banque centrale du commerce, Banque commerciale et industrielle, Banque russe et française, Compagnie algérienne, Crédit algérien, Banque transatlantique, Banque maritime. Les destinées de tout le groupe des Sociétés immobilières, Compagnie foncière de France et d'Algérie, Société foncière lyonnaise, Société des Immeubles et Rente foncière sont des plus incertaines. Les deux Crédits mobiliers, celui de France au-si bien que celui d'Espagne, se trouvent paralysés par une dépréciation considérable de leur portefeuille. L'un toutefois donne 12 fr. 50 en janvier, tandis que l'autre a cru plus prudent de s'abstenir. La Banque parisienne fait tout ce qu'elle peut pour prouver sa vitalité, la Banque française et italienne a des chances sérieuses de renaître à la vie par une réduction de capital. Plus bas, sur la liste, nous trouvons la Société financière, le Crédit général français, le Crédit de Paris, la Banque romaine, la Banque nationale et la Société nouvelle; c'est dans les rangs de cette arrière-garde, dont nous n'avons pas épuisé la nomenclature, que l'année 1883 verra sans doute se produire de nombreux vides.

Les transactions n'ont pas été actives cette quinzaine sur les actions des chemins français. La spéculation n'ose plus toucher à ces valeurs, ne sachant ni quand pourront être conclues les conventions entre l'état et les compagnies, ni quelle influence ces conventions pourront exercer encore sur la fixation des futurs dividendes. Le comptant seul a relevé de quelques francs ces titres, qui se trouvent regagner dans la seconde quinzaine de décembre exactement ce qu'ils avaient perdu dans la première. Les mêmes fluctuations se sont produites sur les cours des chemins étrangers, dont la spéculation s'éloigne de plus en plus. Les Chemins autrichiens ont faibli pendant les deux derniers jours sur des ventes d'origine allemande; la situation de cette grande entreprise subit en ce moment une importante transformation par suite des conventions que la compagnie vient de passer avec les deux gouvernements de Hongrie et d'Autriche et qui ont pour objet la séparation de ses lignes en deux réseaux distincts, ayant chacun son organisation et son administration spéciales.

Le groupe des valeurs de la compagnie de Suez a eu un marché fort agité; des ventes précipitées ont fait perdre à l'action le cours de 2,200; des rachats l'ont brusquement porté au-dessus de 2,300. Des variations quotidiennes de 40 et 50 francs sur cette valeur tiennent à distance les capitaux de placement, et la spéculation seule continue à

déterminer les prix. Or la spéculation ne se sent plus comme autrefois poussée exclusivement vers la hausse; elle doit en outre tenir compte de deux facteurs importants: le ralentissement dans la progression des recettes et les menaces de concurrence, si peu vraisemblables qu'elles soient. Cette semaine encore le *Times* a consacré un long article au projet de construction d'un grand canal d'eau douce entre Alexandrie et Suez par le Caire, devant servir à la fois au transit international et à l'irrigation des terres du delta.

Le Gaz se tient à peu près immobile à 1,550. Le conseil municipal n'a pas encore abordé l'examen du projet de traité présenté par l'administration. Les cours de l'action des Omnibus sont tenus avec fermeté. Les actionnaires savent qu'ils peuvent compter sur un dividende minimum de 75 francs pour 1882.

L'Italien n'a pu reprendre le cours de 90 francs, avant la fin de l'année, malgré l'imminence du détachement du coupon semestriel. Cependant les nouvelles financières et politiques de Rome sont plus propres à relever qu'à compromettre le crédit de l'Italie, et lorsque le classement du dernier emprunt sera plus avancé, une amélioration de cours sur ce fonds d'état se produira rapidement.

De Constantinople ont été transmises des informations confirmant l'accord de toutes les parties dans l'affaire de la régie coïntéressée des Tabacs; l'administration des revenus concédés encaisse des sommes supérieures à celles qu'elle obtenait il y a un an; aussi les valeurs ottomanes se distinguent-elles par une grande fermeté; il a été acheté depuis quelques jours de fortes quantités de rente turque pour le compte de banquiers qui suivent avec attention la marche des affaires financières en Orient.

L'Obligation égyptienne unifiée se maintient entre 350 et 360, et il est probable que ces cours seront avant peu dépassés. D'après les sommes dont peut disposer déjà l'administration de la Dette publique, on estime que les fonds nécessaires au service des prochains coupons d'avril et de mai sur la Privilégiée et l'Unifiée seront en caisse dès le mois de janvier 1883.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

LA

FERME DU CHOQUARD

QUATRIÈME PARTIE (1).

XV.

Quand le marquis Raoul, harassé sans être las, rentra le soir à Montaillé, il y rapportait un carnier plein et un cas de conscience, ou, si l'expression paraît trop forte, une question de conduite à résoudre. Il dina tête à tête avec sa mère, qui aimait à causer et désirait qu'on l'écoutât; elle le trouva distrait et s'en plaignit. En sortant de table, elle lui proposa une partie de trictrac. Il oublia plus d'une fois de marquer, et elle lui prenait ses points.

Il se retira de bonne heure dans son cabinet de travail, où son courrier l'attendait. Il se hâta de le dépouiller. Parmi quelques paperasses encombrantes, qu'il jeta au feu d'une main dédaigneuse, il démêla sur-le-champ deux lettres d'affaires qui réclamaient ses soins. Recouvrant aussitôt toute la lucidité de son esprit, il les lut et les médita. Puis il écrivit la réponse d'un style aussi net que concis. Lorsqu'une jolie femme et une belle affaire se disputaient son attention, il donnait toujours le pas à la belle affaire, et, au beau milieu du plus doux transport, il ne se fût pas embrouillé dans une addition. C'est une faculté bien précieuse.

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} et du 15 décembre 1882 et du 1^{er} janvier 1883.

Dès qu'il eut fini, il alluma un cigare, s'installa dans un fauteuil les pieds sur les chenets, et il eut avec lui-même l'entretien que voici :

— C'est dommage qu'elle soit un peu courte de taille. Que n'a-t-elle deux pouces de plus! Ce serait parfait. Il me semble aussi que, depuis son mariage, elle a pris un peu trop de rondeur. Cette sorte de femmes ont un malheureux penchant à l'embonpoint; avant dix ans, celle-ci sera replète. Mais, quoi qu'il arrive, et malgré ses petites tares, il faut avouer qu'elle est diablement jolie. Quels cheveux! quels yeux! quelle bouche! quelle fraîcheur et quelle finesse de teint! Comment donc ce père et cette mère s'y sont-ils pris?.. On prétend que, pour faire une bonne salade, il faut l'association d'un avare, d'un prodigue, d'un sage et d'un fou; c'est le prodigue qui met l'huile et le fou se charge de la moutarde. Une jolie femme est une salade bien faite. Du moelleux et du haut goût, nous avons de l'un et de l'autre, et jamais le proverbe n'a dit plus vrai, il y a de fines épices dans cette petite boîte.

Son cigare brûlait mal; il se leva pour le rallumer, et, après s'être rassis :

— Eh! vraiment, reprit-il, l'avoir à soi, ne fût-ce qu'un mois, mettons-en trois ou quatre, ce serait un vrai régal. Faudrait-il se donner beaucoup de peine? Il n'y a pas d'apparence. Elle a trouvé tantôt que je la regardais de trop près; j'ai cru qu'elle allait me manger; mais nous connaissons ces petites simagrées. Le fait est que j'arrive à point nommé, dans le moment psychologique. Pendant tout ce déjeuner, elle avait l'air de la fille de Jephthé pleurant sa virginité sur la montagne, avec cette différence que l'autre l'avait encore, dont elle enrageait, tandis que celle-ci l'a perdue et regrette peut-être de n'en avoir pas fait un meilleur placement. Ce ménage ne va pas. Cet imbécile de Robert lui aura refusé quelque bijou ou il prétend l'obliger à préparer la pâtée pour ses chapons. Le maladroit n'a pas su la prendre; elle a contre lui quelque grosse rancune. Je me trompe bien, ou son heure est venue; elle appelle le loup... Et le loup, ma foi! n'est pas loin, ajouta-t-il en se caressant la moustache. Raoul, cette aventure sent la chair fraîche, et c'est e ciel qui me l'envoie, car on ne s'amuse pas ici tous les jours. Ma mère a l'intention d'y rester jusqu'au commencement de février; il faudra que je fasse la navette entre Paris et Montailié. Elle a invité, paraît-il, les Sirmoise et je ne sais qui; triste divertissement. Je vois clair dans son jeu, elle s'est mis en tête de me marier; son idée est que les bons mariages ne se font que dans les châteaux, l'ennui aidant. Mon Dieu! si elle y tient beaucoup, je ne dis pas non, tout en me réservant le bénéfice d'inventaire. Mais

cela n'empêche rien, et ce pavillon de chasse qui est au bas du parc semble avoir été inventé tout exprès pour certain genre de rendez-vous. C'est une vraie solitude, très ombragée, très discrète, communiquant par une étroite allée couverte avec une petite grille qui s'ouvre sur une route où il ne passe pas grand monde... Il me semble que je la vois d'ici pousser cette grille d'un doigt timide et, trottant menu, apparaître tout au bout de l'allée comme un joli point gris ou lilas, la couleur ne fait rien à l'affaire :

— C'est vous, ma belle ?

— Oui, c'est moi. Ah ! monsieur le marquis, comme le cœur me bat ! Je me repens d'être venue...

— Dame ! quand on voit pour la première fois le loup, il est bien permis de sentir battre son cœur... Petite rousse, si jamais le loup te tient, tu verras beau jeu !

Décidément son cigare brûlait mal, ne tirait pas. Il le jeta au feu, prit la pincette, se mit à tisonner, et, tout en tisonnant, il lui vint des inquiétudes qui ressemblaient à des scrupules.

— Ce qui m'ennuie dans cette affaire, pensait-il, c'est le mari. Cet animal-là ne m'a jamais rendu que de bons services. Une fois surtout, il s'est montré fort obligeant, fort empressé à me venir en aide dans mes embarras. Sans lui que serais-je devenu ? Le récompenser de ce beau trait en lui prenant sa femme, c'est un peu dur, sans compter que j'ai la fâcheuse habitude de ne jamais le rencontrer sans lui toucher la main. Vous verrez que dorénavant il ne manquera pas une occasion de me la tendre ; c'est une manie commune à tous les maris trompés. Et il faudra la prendre, la secouer. Cela se fait tous les jours ; mais on a beau dire, c'est désagréable. Et puis s'il venait à savoir !.. car tout finit par se savoir. C'est mon garde-chasse, c'est ce Polydore qui m'ennuie aussi. Le drôle a toute sorte de curiosités indiscretes, et, au moment où l'on s'y attend le moins, on le voit sortir de terre sans crier gare. S'il surprenait un jour sa petite sœur se glissant en tapinois le long de l'allée couverte, il serait trop flatté de l'aventure pour pouvoir se tenir d'en parler, et, de proche en proche, notre petit secret irait se promener au Choquard.

Pour dissiper les fâcheuses pensées qui lui étaient venues, il lâcha sa pincette, attira à lui sa caisse de cigares, en alluma un second qui brûla beaucoup mieux que le premier, et ses objections ne tardèrent pas à s'évanouir.

— Bon Dieu ! reprit-il, à quelles misères vais-je m'arrêter ! Comme s'il était bien difficile de se débarrasser de ce Polydore et de ses indiscretions ! Parbleu ! les jours de rendez-vous, j'aurai bien soin de le tenir à distance, je l'enverrai faire quelque course lointaine,

je donnerai de l'exercice à ses jambes de chamois. Et, pour ce qui est du mari, lui ai-je donc tant d'obligations? Quand il m'a avancé cette petite somme, il était bien sûr de rentrer dans son argent, que dis-je? de faire par-dessus le marché une bonne affaire. Je lui achète de la paille, je lui loue sa chasse, je lui ai fait l'honneur de lui servir de témoin dans l'auguste cérémonie de son mariage. Vraiment, ce Robert est un ingrat. Je comptais sur lui pour me venir en aide dans ma campagne électorale; j'espérais qu'il me tiendrait l'étrier. Il a très mal répondu aux ouvertures que je lui faisais tantôt. Il a battu froid, il m'a allégué ses opinions bleues, belle couleur, ma foi! mais je n'apprécie, pour ma part, que les opinions utiles, ce seront toujours les miennes. Ah! mon bel ami, tu fais le feignant, le puritain! A ton aise, je reprends ma liberté, me voilà dégagé de tous mes scrupules. Je l'aurai, cette charmante femme que tu négliges, à qui tu fais des chagrins, et, au surplus, en te la prenant, c'est un service que je te rendrai. Elle a de l'humeur, du noir; je me chargerai de la distraire, de la consoler; elle n'en sera que plus aimable dans son intérieur, et tout le monde s'en trouvera bien.

Il fit quelques tours dans sa chambre, et, de minute en minute, il se sentait plus convaincu de la justesse de son raisonnement et de la beauté de son projet. Le refrain de sa litanie était : « Fermier du Choquard, en te croquant ta poule, je te ferai beaucoup d'honneur. » Nous avons dit qu'il y avait en lui deux hommes, un marquis greffé d'un bourgeois, lequel, sans se refuser tous les plaisirs coûteux, donnait la préférence à ceux qui coûtaient peu. Ce bourgeois représenta au marquis que la femme dont il s'agissait n'était pas seulement beaucoup plus jolie que telle ou telle, mais qu'il n'aurait à lui payer ni robes ni soupers fins, qu'elle ne lui demanderait ni une loge à l'Opéra, ni un petit hôtel, ni deux pur-sang pour son coupé, qu'il s'en tirerait à bon compte, qu'il aurait beaucoup de plaisir à peu de frais, que c'était une belle affaire, qu'il serait fou de la laisser échapper. Ce raisonnement ajouté à l'autre lui parut décisif; il lui sembla que la cause était jugée, qu'il n'y avait pas à y revenir, et cependant, un quart d'heure plus tard, il avait changé d'avis. Adossé contre sa cheminée, les bras croisés sur la poitrine, il se disait :

— Raoul, mon fils, prenez-y garde; je vous vois en train de faire une sottise, et un candidat à la députation qui se respecte n'en fait jamais dans son arrondissement électoral; quand il veut s'amuser, il passe dans l'arrondissement voisin. Ce Robert, qui se déclare impuissant à vous servir, pourrait bien avoir les bras très longs pour vous desservir. Oui, malgré toutes vos précautions, il pour-

rait résulter de cette affaire quelque esclandre qui vous ferait du tort. Et d'ailleurs, êtes-vous né d'hier? Vous feriez-vous encore des illusions? Vous vous figurez que cette petite rousse ne ressemble pas à toutes les femmes, et cette aventure, qui vous sort des voies battues, a je ne sais quel piquant de nouveauté qui vous séduit. Détrompez-vous; on croit qu'il y a plusieurs femmes, il n'y en a qu'une, toujours la même. On se flatte de manger un nouveau plat, on reconnaît bien vite le vieux plat réchauffé. Et qui vous répond que cette petite fermière ne se mettrait pas à vous aimer sérieusement, à vous adorer tout de bon? Comment vous en débarrasser? Il y aurait des scènes, des tragédies, et vous ne les aimez pas... Raoul, mon fils et mon vieil adolescent, dans le doute, abstiens-toi; c'est le mot de la sagesse. Quoi qu'il t'en coûte, tu vas me jurer de ne pas remettre les pieds au Choquard. Cours après tes faisans, mais laisse tranquilles les perdrix du prochain, et ne prends pas sa poule à celui qui l'engraisse. Crois-moi, occupe-toi plutôt de M^{lle} de Sirmoise. Elle est fort laide, paraît-il, mais son père est fort riche. Il convient de se préparer de loin aux austères devoirs du mariage. Considère-toi comme entré dans l'octave du saint sacrement; fais une retraite et mets-toi en état de grâce. Le ciel et tes électeurs récompenseront peut-être ta vertu.

Ce fut dans ces louables sentimens que Raoul gagna son lit, et il s'endormit sur sa bonne résolution. A vrai dire, il ne dormit pas longtemps; à neuf heures du matin, il était déjà au Choquard, courant après les perdrix du prochain, peut-être après sa poule. Il allait, il venait, regardait de ci, de là, sans rien tuer et sans rien prendre, ni poil ni plume. Un beau lièvre lui passa presque entre les jambes; il le manqua honteusement. Son chien, Velox, le contemplait avec des yeux de mépris, et rien n'est plus sensible à un chasseur que les mépris de son chien. Mais il n'en avait cure; son esprit était autre part. Il vit tout à coup Velox s'élançer à toutes jambes dans un taillis qui servait de bordure à une terre labourée; il l'y suivit. Le basset s'était dirigé vers un tas de bourrées et de fagots qui séchaient au soleil, et, sans doute, il avait découvert quelque gros gibier, car il jappait avec fureur. Raoul continuait d'avancer, épaulant déjà son fusil, le doigt sur la détente, quand il vit sortir de derrière les bourrées un capuchon en cachemire blanc et la tête d'une jolie femme qui tenait un livre à la main. C'était à elle qu'en avait Velox; près d'un an auparavant, il l'avait prise à partie dans un moulin, et il suffit qu'un chien vous ait aboyé une fois pour qu'il vous aboie toujours. Comme elle se défendait de son mieux contre lui, elle aperçut Raoul et son fusil, et d'un air demi-effrayé, demi-souriant :

— Monsieur le marquis, lui dit-elle, je ne suis pas un lièvre ; ne me tuez pas.

Depuis le déjeuner de la veille, Aleth avait repensé plus d'une fois au marquis Raoul de Montaillé. Sa figure ne lui disait pas grand'chose. On a vu que, dans ses entretiens avec lui-même, Raoul se traitait sans façon de vieil adolescent. C'était une impression de ce genre qu'il avait faite à la jeune femme. Elle lui avait trouvé l'air un peu vieillot, la physionomie d'un geai déplumé. Mais ce n'est pas sur leur visage qu'elle jugeait les hommes ; peu lui importait qu'ils eussent le nez bien troussé ou la jambe bien faite ; elle ne regardait qu'au rang, à la situation qu'ils occupaient dans le monde, à l'importance de leur personnage. Elle avait su reconnaître que, malgré son air vieillot, Raoul avait dans les manières une aisance, une noble désinvolture qui annonçait un marquis, un de ces hommes qui sont nés avec des éperons aux talons. Le prince imaginaire que son père avait rêvé de lui voir épouser au Gratteau et qui ne s'était jamais présenté l'avait dégoûtée des grands de la terre. Elle se disait qu'ils n'avaient aucun rôle à jouer dans son existence, qu'ils n'avaient pas été créés pour son usage, et elle les laissait trôner dans leur empyrée sans s'inquiéter d'eux plus que de l'étoile du matin ou du baudrier d'Orion, dont elle n'avait que faire. Ils ne faisaient pas partie du monde où habitaient ses pensées ; il lui semblait prouvé qu'il ne se passerait jamais rien entre elle et un marquis. Pénétrer avec effraction dans l'aristocratie de la grande culture avait été le suprême effort de son ambition et de son génie. Elle s'était flattée de devenir la noble souveraine d'une grande ferme ; c'était pour elle le comble de l'humaine grandeur et de l'humaine félicité ; elle ne désirait, ne voyait rien au-delà. Hélas ! qu'était-il advenu de cette souveraineté, objet de ses ardentés convoitises ? Son sceptre et sa couronne gisaient dans la poussière à ses pieds.

Les marquis l'intéressaient si peu, et celui-ci en particulier lui plaisait si médiocrement, que, pendant tout le déjeuner, elle ne s'était occupée de lui qu'à ses momens perdus. Mais certain regard qu'il s'était avisé de lui jeter avait triomphé de cette indifférence. Si l'insolente brutalité de ce regard l'avait indignée, l'intensité, la violence de désir qu'il annonçait lui avait causé quelque émotion en lui révélant qu'il pouvait se passer quelque chose entre un marquis et Aleth Guépie. Elle ne savait qu'en penser, elle n'avait pas encore assis son opinion sur le compte de M. de Montaillé, elle se posait des questions, l'enquête était ouverte, et dans l'état d'esprit où elle se trouvait, cette distraction fut la bienvenue ; c'était un bien autre passe-temps qu'une visite au Gratteau. Bref, elle était

fort intriguée, fort désireuse de revoir le marquis pour approfondir le point qui l'occupait, pour éclaircir un mystère qui faisait travailler son cerveau. A plusieurs reprises, elle s'était dit : — Revendra-t-il ? — Il était revenu, elle l'avait aperçu de sa fenêtre, car il avait eu soin de se montrer beaucoup. Elle jeta sur sa tête son capuchon de cachemire et, avisant sur sa table un bel exemplaire de *Jocelyn*, doré sur tranches, que M^{lle} Bardèche lui avait prêté dans l'espoir qu'elle y trouverait des consolations, elle jugea qu'il pouvait lui servir à quelque chose. Elle l'avait à peine ouvert, il n'y avait là rien qui pût la toucher, point d'Aleth Guépie haïssant sa belle-mère et brouillée avec son mari. Comme l'avait dit M. Larrazet, elle ne sortait jamais d'elle-même, n'aimait rien hors de soi. Mais un *Jocelyn*, qu'on fait semblant de lire, peut servir à se donner une contenance. Le mettant sous son bras, elle descendit au jardin, d'où elle s'échappa par une petite porte qui s'ouvrait sur un sentier. Elle se trouva bientôt dans le taillis, incertaine de ce qu'elle voulait faire, guettant au travers de ce qui restait de feuilles tous les mouvemens de Raoul. Puis, le voyant se diriger de son côté, elle s'était réfugiée derrière les fagots, où le basset était venu la surprendre.

— Excusez-moi, madame, lui dit-il en la saluant avec empressement, de vous avoir dérangée dans votre retraite ; mais ne craignez point. Quoique j'aie eu tout le matin des distractions qui m'ont rendu fort maladroit, elles ne vont pas jusqu'à me faire confondre une charmante femme avec le lièvre que j'ai manqué tout à l'heure. Ce qui m'amuse, c'est la sottise de mon chien, qui a pensé se venger de mes maladroites en me conduisant sur une fausse piste. Ce stupide animal ne se doute pas que je donnerais tous les lièvres de la terre pour avoir le plaisir de faire quelquefois une rencontre pareille à celle-ci.

Ce compliment, débité d'un ton respectueux, lui parut bien tourné, ne lui déplut pas, mais elle l'écouta d'un air assez froid. Elle se sentait en pays inconnu, elle était décidée à n'avancer que bride en main. Comme elle se taisait, il renoua l'entretien en lui disant d'un ton familier :

— Quel livre lisez-vous là ?

— *Jocelyn*.

— Vous aimez les vers ?

— Beaucoup. M^{lle} Bardèche me disait l'autre jour qu'il n'est rien de tel que la poésie pour nous faire oublier nos chagrins.

Cette réponse l'inquiéta. Les femmes qui aiment les vers lui agréaient peu, et ce n'était pas un bas-bleu qu'il était venu chercher au Choquard.

— Peut-on savoir, lui demanda-t-il, quel est votre poète favori?

— Vous le voyez, c'est Jocelyn.

Un poids se détacha de sa poitrine, il n'était plus inquiet et, de nouveau, il se sentit violemment attiré vers cette petite personne qui embrouillait le titre des ouvrages et le nom des auteurs.

— Moi aussi, reprit-il pour se prêter à son humeur, j'adore la poésie et je trouve comme vous que c'est la grande consolatrice.

— Vous avez donc besoin de vous consoler? demanda-t-elle avec étonnement.

Là-dessus, il s'embarqua dans un grand discours sur la vanité des plaisirs et des affaires, sur le vide de l'existence, sur les dégoûts, les sécheresses de ce désert qu'on appelle le monde. On eût dit un voyageur dans le Sahara, en quête d'une oasis et d'un puits, et ses yeux semblaient dire : « Voilà l'oasis; que je voudrais m'y reposer! Voilà le puits; que je serais heureux de m'y désaltérer! » Il manqua son effet comme il avait manqué son lièvre; Aleth trouva qu'il y avait un peu de galimatias dans son homélie. Faute de se bien connaître, ils avaient fait fausse route tous les deux. Ils ressemblaient en ce moment à deux violons qui cherchent à s'accorder, à prendre le *la* et n'y parviennent point. Le plus sûr moyen de s'entendre est quelquefois d'y aller de franc jeu. Par une déplorable méprise, ces deux esprits très positifs, dont l'un ne s'intéressait qu'à ses divers appétits, dont l'autre n'était sensible qu'aux défaites ou aux triomphes de son orgueil, se donnaient rendez-vous dans l'azur; ils étaient sûrs de ne jamais s'y rencontrer.

— Je ne comprends pas que vous ayez des chagrins, répondit-elle avec un peu de brusquerie. Vous êtes homme, vous êtes riche, vous êtes marquis, vous faites ce qui vous plaît, vous n'avez que la peine de commander et on obéit.

Persistant dans son erreur, il répondit d'un ton sentimental :

— Croyez, chère madame, que la plus triste des solitudes est souvent un grand château.

Heureusement le dernier mot de sa phrase sauva le reste en faisant vibrer une grosse corde. Dans son enfance, Aleth avait souvent ouï parler de ce fameux château de Montailié et des sommes énormes employées à sa restauration. Mais Montailié était un lieu absolument clos, personne n'y pénétrait. L'immense parc était entouré de toutes parts d'un mur très élevé. La grille d'honneur, qui faisait face à la Roseraie, ne laissait voir qu'un tournant d'allée bordée de noirs sapins: les sauts-de-loup ne découvraient au regard qu'un dessous de bois et, de temps à autre, un chevreuil bondissant ou les gambades d'un écureuil sautant de branche en branche. C'est tout au plus si de la route de Melun, qui côtoyait au midi l'enceinte

fortifiée de cette vaste garenne, on apercevait quelques clochetons, quelques girouettes dépassant la cime des arbres, tant le feu marquis avait tenu à cacher sa vie au monde, à n'être contemplé que des habitans du ciel. L'envie vint à Aleth de visiter ce lieu si hermétiquement clos. Elle se disait que pour savoir nettement ce qu'elle devait penser du châtelain, il fallait commencer par voir le château. En toute chose, elle procédait du dehors au dedans, et c'est sur la chape qu'elle jugeait de l'évêque.

— On assure, monsieur le marquis, que votre parc est superbe, reprit-elle après un silence.

Il se hâta d'empaumer la voie :

— Si vous étiez curieuse de le visiter, s'écria-t-il, je serais bien charmé de vous faire les honneurs de mes grands chênes, et je vous garantis que d'aussi loin qu'il leur en souvienne, ils n'auront jamais vu passer au pied de leurs vieux troncs un visage de femme plus frais et plus gracieux.

On prétend qu'on ne peut retenir le chat quand il a goûté de la crème; mais avant qu'il y touche, que de cérémonies! Il tourne autour de son écuelle en affectant de ne pas la voir. Il fait le gros dos, se frotte aux meubles, se lèche les babines, et tour à tour il recule, il avance, il se ravise. Enfin l'y voilà, vous croyez qu'il va boire; un peu de patience! ce n'est pas encore pour cette fois, tant il a peur qu'on ne l'échaude ou ne l'empoisonne.

— Je vous remercie, répondit Aleth; mais Montailié est à une bonne lieue d'ici.

— N'allez-vous jamais à Melun? reprit-il d'un ton pressant.

— Quelquefois... le samedi.

— A votre retour, au bas d'une côte, tournez la tête à droite. Vous verrez un petit chemin bordé de deux murs en pierres sèches. Ce petit chemin conduit à une grille, et cette grille est une des entrées de mon parc.

— Et que fait-on de sa voiture? dit-elle en levant le menton.

— Presque en face de ce petit chemin, il y a une méchante auberge, un tournebride où les rouliers s'arrêtent volontiers pour donner à leurs chevaux un picotin d'avoine.

— Les aubergistes sont souvent indiscrets, fit-elle en froissant entre ses doigts l'une des pages de son *Jocelyn*.

— Oh! bien, quand les aubergistes se mêlent de ce qui ne les regarde pas, on leur répond que le parc de Montailié est célèbre pour ses bolets, pour ses oronges, et qu'on a reçu du propriétaire la permission d'en aller cueillir.

Le chat s'approchait par degrés de son écuelle, il trempa dans la crème le fin bout de son museau, tout annonçait qu'il allait boire. Fermant résolument son livre, Aleth répondit :

— Je ne dis pas non. Il est possible qu'un samedi, en revenant de Melun, vers trois heures...

— Pourquoi pas samedi prochain ? interrompit-il avec la vivacité d'un homme qui prend feu. Gardez-vous d'attendre que mes arbres aient perdu leurs dernières feuilles, je tiens à vous les montrer à leur avantage. Permettez-moi d'espérer que, dans cinq jours au plus tard, à trois heures... Je prends acte de cette promesse. Il me semble que nos chagrins ont des confidences à se faire et que pendant quelques instans au moins j'oublierai ma solitude, mes ennuis.

Puis, par une nouvelle maladresse, contemplant dans une sorte d'extase les bourrées et les fagots, impassibles témoins de ses exploits oratoires, de ses débuts dans l'éloquence ornée et lyrique, il s'écria :

— Voilà un endroit dont le souvenir me sera toujours cher. Il s'y est passé quelque chose.

Elle trouva qu'il allait beaucoup trop vite et surtout beaucoup trop loin ; elle en était encore aux préliminaires de son enquête, elle n'avait garde de s'engager. Elle battit aussitôt en retraite et repartit sèchement :

— Monsieur le marquis, ne comptez pas sur moi. Je n'ai rien promis.

Il n'eut pas le temps de lui répondre. Le bruit d'un pas se fit entendre, et ayant tourné la tête, il reconnut ce mari qu'il soupçonnait de refuser des bijoux à sa femme ou de la contraindre à préparer la pâtée pour ses chapons. En revenant d'un des champs, Robert avait aperçu le capuchon blanc d'Aleth et fait un crochet pour la rejoindre. Cette brusque apparition causa au marquis une surprise désagréable ; mais les vieux adolescens sont toujours à la hauteur des circonstances.

— Arrivez donc pour recevoir mes excuses, mon cher Robert, lui dit-il en lui tendant la main. Figurez-vous que j'ai failli faire un malheur, et vous me voyez encore tout ému de mon aventure. Si je l'avais lâché ce malheureux coup de fusil, là, que m'auriez-vous fait ?

— Je me serais dit, répliqua froidement Robert, qu'il est très imprudent à une femme de se promener dans une remise quand les chasseurs y sont, et qu'au surplus les malheurs ne se guérissent pas par des malheurs.

Puis jetant un coup d'œil sur le carnier vide de Raoul :

— Il me semble, monsieur le marquis, que vous revenez bredouille.

— J'en suis si honteux que vous ne me reverrez pas de la saison. Mauvaise année ; le gibier est rare.

Ils reprirent le chemin de la ferme, et il ne fut plus question que de la pluie et du beau temps, des divers accidens qui dérangent les couvées. Aleth marchait à quelques pas devant eux, balançant son livre qu'elle tenait à la main et agitant peut-être une question dans son esprit. Raoul ne tarda pas à prendre congé, et à peine eut-il disparu, Robert dit à sa femme :

— J'ai menti tout à l'heure. S'il t'avait tuée, je lui aurais cassé la tête.

— Le mal ne serait pas grand, répliqua-t-elle en haussant les épaules, mais ne fais donc pas des phrases.

Au même instant, Raoul se disait à lui-même :

— Vous verrez qu'elle viendra. Je parierais volontiers mes deux cents actions de la nouvelle Union des asphaltes qu'elle viendra.

XVI.

Le lendemain, Raoul se rendit à Paris ; ses affaires, ses conseils d'administration, son agent de change, ses banquiers, l'y rappelaient sans cesse. Il ne fut de retour que le samedi à la première heure, et il eut le chagrin, en arrivant, de trouver installés à Montaillé le duc de Sirmoise, la duchesse, leur fils et leurs deux filles. Le duc était impatient de se mettre en chasse. Chevreuil, faisan, lapin ou renard, tous les coups de fusil lui étaient bons. Raoul, vivement contrarié, dut inventer des défaites pour faire entendre raison à cet enragé tireur, pour obtenir que la partie fût remise au dimanche. Il alléguait qu'on ne pouvait rien faire sans Polydore, son garde, qui était un fort habile homme et que malheureusement il était obligé d'envoyer en course. Il n'admettait pas qu'on lui gâtât son après-midi ; il attendait une visite, il y comptait.

Il avait tort d'y trop compter. Lorsqu'elle partit pour le Gratteau, Aleth ne savait absolument pas ce qu'elle ferait au retour. Elle quitta M^{lle} Bardèche tout de suite après le déjeuner, afin de pouvoir revenir tranquillement et délibérer à son aise. Elle mit son cheval au petit trot, puis au pas. Mais plus elle allait, plus elle se sentait partagée entre une vive curiosité qui l'entraînait à Montaillé et une sourde et lancinante inquiétude qui lui conseillait de brûler l'étape.

Son indécision l'étonnait elle-même. Le plus souvent elle n'avait pris pour règle de sa conduite que les soudaines illuminations de son génie, elle avait agi par une sorte d'impétuosité naturelle, et ses fougues l'avaient bien servie. Elle avait bientôt fait de bander son arc, la flèche volait, frappait la cible en plein noir. Il n'en était plus ainsi. Elle hésitait, tergiversait, balançait le pour et le contre, elle raisonnait et déraisonnait. C'est que jusque-là les rêves et les

calculs les plus hardis de son ambition avaient porté à cru, reposé sur un terrain solide, sur des données certaines empruntées à l'expérience. Sans sortir de l'auberge de son père, elle avait pu deviner tant bien que mal ce que c'était qu'une grande ferme et un grand fermier. Mais depuis trois jours elle se trouvait hors de son élément, en face d'une grande inconnue. Les marquis et les châteaux étaient pour elle un monde tout nouveau, où son imagination ne s'aventurerait qu'à pas comptés, tâtonnait dans le brouillard et craignait de s'y perdre. Elle appréhendait que, dans ce monde plein de mystères, rien ne se passât comme dans l'autre, que sa volonté n'y eût affaire à trop forte partie ou ne donnât dans quelque embûche, que les événemens ne fussent ses maîtres. A déjeuner, elle avait tâché de tirer de M^{lle} Bardèche, sans faire semblant de rien, quelques éclaircissemens à ce sujet; la directrice du Gratteau n'avait point connu de marquis. Elle se doutait bien que comme tout le monde ils avaient le nez à peu près au milieu du visage; mais elle n'avait point approfondi les mœurs de cette variété curieuse du règne animal.

En arrivant au tournebride, Aleth faillit passer outre. Elle se ravisa cependant; elle se dit : « Bah! la vue n'en coûte rien. » Elle entendait par là qu'elle voulait voir le parc du dehors et s'en aller bien vite. Elle descendit de voiture. Un garçon d'écurie lui offrit ses services, elle le pria de donner un picotin à son poney, qui n'en sentait guère le besoin. L'instant d'après, se dérochant aux regards, elle s'engageait furtivement dans un chemin enfermé entre deux murs en pierres sèches, qui la conduisit en moins de trois minutes à la grille du parc.

Là, elle s'arrêta soudain; cette grille lui fit peur, quoiqu'elle n'eût rien d'effrayant. Ce n'était pas la porte de l'enfer, on n'y lisait point cette inscription : « Toi qui entres, laisse toute espérance. » Ce n'était pas non plus cette porte tragique, décrite par un poète espagnol, sur le linteau de laquelle un mari jaloux avait marqué en guise d'enseigne l'empreinte de sa main rougie dans le sang d'une épouse infidèle. C'était une jolie petite grille en fer forgé et ouvragé. A travers les barreaux, on apercevait une allée étroite, bien sablée, bordée par des charmes qui se rejoignaient en berceau, cheminant droit devant elle jusqu'à un carrefour en forme d'étoile. Au milieu de ce carrefour, il y avait un pavillon moitié pierre, moitié brique. Et pourtant cette grille lui faisait peur. Il lui semblait qu'il était dangereux de l'ouvrir, qu'on ne savait pas bien où elle menait, qu'on n'était pas sûr d'en ressortir comme on y était entré, et le long de l'allée couverte elle devinait des pièges, des chausse-trapes. Il lui semblait surtout que tout près de là se tenait en embuscade un portier qu'elle ne voyait pas et qui noterait au passage son nom et

sa figure. Cet invisible portier, dont elle sentait la présence à je ne sais quel frissonnement de tout son être, était sans doute sa destinée, qui l'attendait et la guettait.

Elle retourna précipitamment sur ses pas ; mais elle rentra bientôt dans son bon petit naturel, et la nature l'avait faite si peu timide qu'à peine eut-elle perdu de vue cette maudite grille qui l'épouvantait, sa peur lui sembla ridicule et lui fit honte. Elle regarda sa montre ; il était deux heures un quart. Ceci la décida : « Il ne m'attend qu'à trois heures, pensa-t-elle. J'ai le temps de satisfaire ma curiosité avant qu'il vienne. » En définitive, ce n'était pas le château, c'était le châtelain, le cicerone qui l'effrayait. « Si jamais je le revois, pensa-t-elle encore, je lui dirai que je me suis promenée sans lui dans son parc, il sera bien attrapé. Entrons, regardons et sauvons-nous. »

Elle fit volte-face, rebroussa chemin, ouvrit la grille, qui grinça lamentablement sur ses gonds. Puis, sans regarder ni à droite ni à gauche, elle enfila au pas de course l'allée couverte, atteignit le carrefour, d'où elle espérait entrevoir ce mystérieux château dont elle voulait pouvoir dire qu'elle l'avait vu. Mais un épais rideau de fourrés et d'arbres de haute futaie le lui cachait entièrement. Des cinq chemins qui s'offraient à son choix, elle prit celui qui semblait sortir le plus vite de la garene. Peu à peu les fourrés s'éclaircèrent, une ouverture se fit dans les branches entre-croisées des chênes, et sans aller plus loin, elle vit ce qu'elle voulait voir. Une immense pelouse se déployait devant elle ; il y avait au milieu une pièce d'eau où voguaient des cygnes. Tout au bout de la pelouse qui se relevait en pente douce, occupant toute la longueur d'une terrasse entourée de balustres et soutenue par des contreforts, le château de Montaillé lui apparaissait dans sa gloire, avec son corps de logis central aux larges baies cintrées, avec ses pavillons aux toits aigus, avec ses tours rondes percées de fenêtres à croix de pierre et couronnées de mâchicoulis, avec les pinacles qui surmontaient ses lucarnes, avec la flèche à jour de sa chapelle, dont un beau soleil de fin d'octobre faisait étinceler les vitraux. Elle ne pouvait distinguer aucun détail, mais l'effet imposant de l'ensemble l'éblouit. Une soudaine révolution se faisait dans ses pensées ; sa mesure des choses et du possible changeait subitement. Elle se rappela qu'un soir elle était tombée en pâmoison devant trois charrues attelées chacune de trois chevaux, devant quatre cents moutons et un champ de luzerne. Elle prenait en pitié ses étonnemens, ses extases d'autrefois. Ce qui lui avait paru grand lui paraissait étriqué et mesquin ; ce qui lui avait semblé merveilleux lui semblait méprisable. Qu'était-ce qu'une grande ferme ? Qu'était-ce que ce monde étroit

où s'agitaient obscurément les Lanterneux et les Cambois? Il n'y avait d'admirable qu'un grand château et un grand marquis. Elle pensa à Robert Paluel, et Robert Paluel lui fit l'effet d'un tout petit homme, d'un nain. Comment avait-elle pu se méprendre, s'abuser à ce point? Figurez-vous un habitant de notre humble planète transporté tout à coup dans Sirius, et qui rougit de confusion en songeant à la taupinière que son esprit avait eu la faiblesse de trouver grande.

En sortant de sa rêverie, elle crut démêler sur la terrasse des formes vagues qui se mouvaient. Ce devaient être des marquis et des marquises: elle aurait bien voulu les considérer de plus près, les marquises surtout. Elle cherchait à se les représenter, elle les composait à l'image et sur le patron de ce château, belles, nobles, imposantes, majestueuses, pleines de pompe et de morgue, disant des choses étonnantes avec de grands airs de tête et des gestes solennels. Quoiqu'elle n'eût jamais été au théâtre, elle en faisait des princesses d'opéra. Elle ne savait pas que les vraies marquises ne diffèrent des bourgeoises, quand toutefois elles s'en distinguent, que par l'exquis dans le simple, par l'aisance parfaite avec laquelle elles vont et viennent dans la vie comme dans un endroit qui leur est connu depuis des siècles, où elles se sentent comme chez elles.

A force d'y penser, son imagination se familiarisa par degrés avec ces nobles créatures qui vivaient entre ciel et terre, dans le luxe et l'éclat d'un monde à part, loin des vulgarités humaines, exemptes de tout mal et de tout déplaisir, du travail qui gâte les mains, de l'ennui qui ronge le cœur, de la pluie qui mouille et de la crotte qui salit. Peu à peu elle s'apprivoisait avec leurs grandeurs et se permettait de les toiser; elle faisait la réflexion que ces reines n'avaient eu que la peine de naître, qu'elles devaient tout à une complaisance injuste de la fortune, qu'il y avait en ce moment dans le parc de Montaillé une petite femme que personne ne voyait et à qui il ne manquait peut-être qu'un peu d'école pour être digne de frayer avec des marquises. Après les avoir contemplées humblement et d'en bas, comme un grillon regarde une étoile, elle les regardait avec les yeux verts de l'envie, elle les jalousait, les haïssait. Un serpent venait de la mordre au cœur. Elle s'était dit que l'homme qui l'avait invitée à faire un tour dans son parc était sûrement là-haut, sur cette terrasse, auprès de ces belles dames, qu'il coquetait avec elles, souriait à leurs propos, leur faisait la cour, oubliant le rendez-vous qu'il avait donné, s'inquiétant peu qu'Aleth Guépie se morfondît à l'attendre.

Elle voulut en avoir le cœur net, s'assurer s'il l'avait oubliée ou sacrifiée. Elle résolut d'aller s'embusquer quelque part et de s'échap-

per furtivement dès qu'elle saurait à quoi s'en tenir. Elle tira sa montre pour y regarder l'heure. Au même instant elle entendit le marteau de l'horloge de Montaillé frapper sur son timbre trois grands coups, dont le retentissement sec et glapissant fit tressaillir ses nerfs, si solides qu'ils fussent. Au milieu de ses rêves, le temps s'était enfui, elle n'avait plus un moment à perdre. Elle se mit aussitôt en chemin pour exécuter son projet; il était trop tard. Elle vit apparaître devant elle l'homme qu'elle soupçonnait de l'avoir oubliée et qui s'avavançait à sa rencontre, la tête haute, d'un air empressé et vainqueur, heureux d'avoir gagné sa gageure, charmé que la colombe se fût prise au trébuchet.

Il la salua du menton plus qu du chapeau, et lui prenant les deux mains, qu'il garda dans les siennes, il lui dit :

— Vous ai-je fait attendre? Je ne m'en consolerais pas.

Elle lui retira ses mains et lui répondit d'une voix un peu tremblante :

— Monsieur le marquis, j'ai vu ce que je voulais voir et je m'en vais.

— Je ne l'entends pas ainsi, reprit-il sur un ton presque impérieux. Jetez au moins un coup d'œil dans ce pavillon de chasse. La décoration en est assez curieuse.

A ces mots, il lui offrit son bras, un bras de marquis, qu'elle n'osa refuser. En arrivant à la porte du pavillon, il la fit passer la première. Après avoir traversé un vestibule, elle pénétra dans une salle lambrissée de stuc, dont le plafond s'arrondissait en coupole et dont le parquet disparaissait sous un moelleux tapis de Perse. On avait fait des préparatifs pour l'y recevoir car dans la cheminée au manteau sculpté, trois énormes bûches achevaient de se consumer. Elle s'était refroidi les pieds pendant sa longue station dans l'herbe humide; elle s'approcha de la cheminée pour prendre un air de feu, et, levant la tête, elle parcourut des yeux les murailles que tapissaient toute sorte de dépouilles d'animaux. On y voyait des défenses d'éléphant, des ramures de cerf, une hure de sanglier, un museau de renard, des têtes de loup, d'ours et de bison, qu'elle n'eut pas le loisir d'examiner en détail. Quelqu'un venait de lui dire, en se penchant à son oreille :

— Que vous êtes gentille d'être venue, ma chère mignonne!

En même temps elle avait senti un bras s'enlacer autour de sa taille, un souffle brûlant passer sur ses joues et une bouche qui cherchait la sienne. Ses muscles se tendirent comme un ressort d'acier, elle se dégagea violemment, fit un bond en arrière, et, pâle d'indignation, jeta à Raoul un regard de hautain défi :

— Ah! ça, monsieur le marquis, s'écria-t-elle, pour qui donc me prenez-vous?

Il eut l'air fort ennuyé, et il l'était en effet. L'ingrate ne savait pas combien il avait eu de peine à se dérober à ses hôtes et particulièrement au duc de Sirmoise, qui lui avait proposé une partie de billard. Il n'était parvenu à s'échapper qu'en prétextant des ordres à donner. Il s'était dit : « Quinze minutes pour descendre au pavillon, trente pour faire entendre raison à cette petite femme, quinze autres pour remonter au château, cela fait soixante, et le duc peut bien se passer de moi pendant une heure. » Mais il risquait de ne pas trouver son compte. A son vif déplaisir, cette petite femme n'était pas commode, les préliminaires seraient longs; il fallait des cérémonies, du respect, et le respect fait perdre beaucoup de temps.

Il se croyait intelligent; dès qu'il ne s'agissait plus d'affaires et des moyens d'encaisser de gros dividendes, il ne l'était plus. Il ne comprenait rien à la colère d'Aleth, qu'il attribuait à une simple révolte de sa pudeur. Il ne savait pas que ce qui la révoltait le plus dans ce monde, c'étaient les marchés de dupe. Elle n'admettait point qu'on lui demandât quelque chose sans lui rien offrir en retour; elle voulait bien donner, mais elle voulait prendre. Elle avait accordé sans regret à Robert les deux baisers qu'il lui avait dérobés sur le chemin de la Roseraie, parce qu'elle comptait qu'il lui donnerait en échange le Choquard et tout ce qu'il y avait dedans. Mais le marquis, qu'avait-il à lui offrir? Son cœur? elle n'en avait que faire. Les restes de sa jeunesse et ses derniers cheveux? Bel hommage, en vérité! De l'argent? S'il s'en fût avisé, elle lui aurait jeté ses écus à la figure. Ce qui lui plaisait, ce qu'elle admirait, c'était son château. Pouvait-il le lui donner? Et il se permettait de lui pincer la taille et de l'appeler sa chère mignonne! Si elle avait été plus grande ou s'il avait été plus petit, elle eût souffleté ce fat, tout marquis qu'il était. Pour qui donc la prenait-il? Se hérissant dans sa colère comme un porc-épic qui redresse ses dards, elle se dirigeait déjà vers la porte, elle allait lui échapper. Quelle humiliation et quel chagrin! La résistance qu'il rencontrait venait de changer sa fantaisie en passion. Il s'échauffait à la chasse. Quand la bête était difficile à forcer, son amour-propre se piquait au jeu et s'acharnait. Sa première idée fut de fermer sa porte à double tour et de mettre la clé dans sa poche, mais il lui répugnait d'user de violence, il préférait les moyens doux. Quoi qu'il pût lui en coûter, il prit subitement le parti de traiter Aleth en duchesse, de lui barrer le chemin en tombant à genoux et en disant :

— Vous ne partirez pas avant de m'avoir pardonné, et vous me pardonneriez si vous saviez combien je vous aime.

Il avait été bien inspiré. Sa contrition la désarma, son attitude

la toucha sensiblement. Elle abaissa sur lui des yeux qui n'étaient plus farouches, il crut y voir passer un éclair de triomphe et il en augura bien. C'était la première fois qu'elle voyait un marquis à ses pieds, cela faisait événement dans sa vie. Elle se disait : « Si ces belles dames qui sont là-haut sur leur terrasse et qu'il a quittées pour moi le contemplaient dans cette posture, qu'en penseraient-elles? » Cependant il s'était relevé, mais il se tenait à distance, pour ne pas l'inquiéter. Il avait commencé un long discours, qu'il débitait d'une voix douce et pénétrante. Il lui faisait l'histoire de sa passion, qui datait du premier jour où il l'avait vue. Il lui disait ses sombres mélancolies, ses fureurs jalouses qui l'avaient rendu malade. Il s'était juré de la fuir, de tâcher de l'oublier; il s'était tenu parole durant dix-huit mois, après quoi il avait succombé à la tentation de la revoir, et en la revoyant il l'avait trouvée encore plus charmante que le jour où elle était devenue la femme d'un autre. Il était bien puni d'avoir cédé à un entraînement fatal, comme le papillon retourne à la flamme. Mais vraiment elle était trop cruelle; les femmes ne doivent-elles pas avoir un peu de pitié pour les maux qu'elles causent, un peu d'indulgence pour les passions qu'elles allument? Il y avait dans ce qu'il disait un petit grain de vérité dont il faisait une montagne. C'est à cela que sert la rhétorique.

Voyant qu'elle s'était alarmée à tort, qu'elle n'avait à craindre aucune entreprise violente, elle se fit un devoir de l'écouter jusqu'au bout. La musique de sa chanson lui plaisait assez, quoiqu'il n'eût pas su trouver les paroles magiques qui avaient seules la puissance d'enchanter son cœur rebelle et d'en forcer l'entrée. S'appuyant de la main droite au dossier d'un fauteuil, dont le bras rembourré lui servait de siège, elle lui répondit avec beaucoup de flegme :

— Je ne peux pas vous en vouloir de m'aimer, et je ne peux pas non plus vous en empêcher. Mais je ne vous aime pas. Pourquoi vous aimerais-je?

Il n'était pas content; cette réponse lui parut aussi inquiétante pour ses projets que désagréable pour son amour-propre. Il craignait de s'être abusé. Il avait cru que la zizanie s'était déjà glissée dans le ménage du Choquard; peut-être ne s'agissait-il que d'une brouillerie passagère, d'un de ces orages qui ramènent le beau temps. Il fut sur le point d'abandonner la partie; il répondit avec un accent de résignation et un sourire de fatuité :

— J'arrive ou trop tôt ou trop tard. Votre cœur n'est pas libre.

— Vous vous trompez bien, répliqua-t-elle vivement. Je n'aime personne.

La netteté de cette déclaration aussi sincère que catégorique le

remplit d'allégresse, lui rendit tout son courage. Il se rapprocha un peu, mais pas trop, et lui dit :

— Le ciel soit loué! je n'ai pas de rival... Mais ce petit cœur ne peut pas rester vide. Comment s'y prend-on pour y entrer, pour en crocheter la porte? Que puis-je inventer pour vous plaire?

Et en parlant ainsi, il attachait sur elle des regards assassins, qui la laissaient absolument insensible.

— Mon Dieu! dit-elle, l'autre jour dans le petit bois, vous me plaisiez assez; vous aviez l'air poli et respectueux. Mais aujourd'hui c'est autre chose et vous m'avez beaucoup déplu. Vous vous êtes permis des libertés, vous m'avez traitée comme la première venue, vous m'avez appelée votre chère mignonne. Ce sont là des manières qui ne me conviennent pas.

Il se rapprocha encore, tenta de lui expliquer qu'elle s'était méprise sur ses sentimens, sur ses intentions comme sur le sens de ses paroles. Elle avait pris pour une expression familière le cri d'une passion qui ne se possédait plus; en l'appelant sa chère mignonne, il avait voulu dire : mon bien suprême, mon ange adoré. Puis, il se jeta de nouveau dans le sentiment, et le duc de Sirmoise, qui croquait le marmot dans la salle de billard, aurait été en droit de lui reprocher sa sottise, laquelle lui fit perdre cinq grandes minutes sans aucun profit ni aucun plaisir pour personne.

— Oh! je sais ce que j'en dois penser, reprit-elle. Vous m'avez dit l'autre jour qu'il vous arrivait quelquefois de vous ennuyer dans votre grand château. Vous ne seriez pas fâché de recevoir les visites d'une jolie femme qui vous amuserait... car je suis jolie, ce n'est pas la peine de me le dire, on me l'a beaucoup dit et je le sais de reste. Mais servir à désennuyer de temps à autre un homme, fût-ce un marquis, ce n'est pas mon affaire.

Et se redressant de toute la hauteur de sa petite taille, elle ajouta :

— Voyez-vous, monsieur le marquis, je vaudrais plus que cela.

En vrai balourd, il se trompa une fois de plus. — Oh! oh! pensa-t-il, elle me met le marché à la main. Cette innocente a le génie des affaires, et pour avoir accès dans son petit cœur, il faut payer en entrant. Messieurs, passez au bureau. — Heureusement pour lui, craignant qu'elle ne demandât trop, il affecta de n'avoir pas compris et n'offrit rien. Il aima mieux commencer un nouveau discours pour établir que ce n'était pas une heure de plaisir, mais toute une vie de bonheur qu'il rêvait de passer auprès d'elle. Que ne pouvaient-ils s'enfuir ensemble dans quelque solitude, où ils s'appartiendraient tout entiers l'un à l'autre! Une chaumière et ton cœur! Il broda quelques ornemens d'un goût douteux sur ce thème fort usé, sans s'apercevoir qu'elle l'écoutait avec une impatience croissante. Elle lui trouvait l'intelligence très obtuse; elle aurait

voulu qu'il devinât; il ne devinait pas. L'humble et obscur bonheur qu'il lui proposait au fond d'un désert la tentait peu. Il fallait que le château de Montailié fût de la partie: point de château, point d'affaires. Elle finit par l'interrompre en lui disant d'un air mortifié :

— Vous croyez me faire plaisir, vous me faites du chagrin, car vous me donnez à entendre...

Elle n'acheva pas sa pensée, une pudeur la retenait. Elle sentait sa langue se coller à son palais, et les paroles qu'elle avait sur les lèvres lui rentraient dans la bouche. Il songea aussitôt à profiter de ce grand embarras où il la voyait; désormais le corsaire avait l'avantage du vent sur le trois-mâts qu'il s'était promis de capturer. Elle avait quitté le bras de fauteuil qui lui servait de siège, elle s'était assise à l'un des bouts du divan. Il s'installa sur une chaise, à quelques pas d'elle, et il la pria de lui dire ce qu'elle avait sur le cœur. Elle répondait qu'il se moquerait d'elle, il jurait de ne pas se moquer; se moque-t-on de ce qu'on adore? A son air, à son accent, il avait enfin reconnu qu'il ne s'agissait pas de billets de banque. Libre de tout souci désagréable, il l'adjurait de s'expliquer, il devenait pressant, et la distance de la chaise au divan se raccourcissait de minute en minute. Enfin, elle se décida à parler, et toute rouge de confusion, elle lui dit :

— Vous m'avez donné à entendre que je n'étais pas du bois dont on fait les marquises.

Il la regarda d'un air fort étonné, il venait enfin de la comprendre, de pénétrer son secret et sa folie. Mais qu'à cela ne tint, il s'empressa d'entrer dans son idée, de flatter sa chimère. Les petites considérations étant le tombeau des grandes choses et des grands bonheurs, il entendait la servir selon ses goûts. Il lui déclara que par la distinction de sa beauté, de ses allures et de toute sa personne, elle était une vraie grande dame, aussi marquise qu'aucune marquise, qu'elle avait grand air, qu'il lui suffirait d'un court apprentissage pour faire figure dans un salon, que, si jamais elle se trouvait transportée par miracle à la cour de Russie ou d'Angleterre, il n'y aurait point d'homme qui ne la trouvât charmante, point de femme qui ne fût jalouse de son succès.

Il avait enfin prononcé les paroles d'une vertu magique qui apprivoisent un cœur rebelle. Elle buvait à longs traits ce nectar; en écoutant ses délicieuses flatteries, il lui semblait absorber du bonheur par tous les pores, elle sentait circuler dans son sang une douce chaleur et comme une mousse de joie et d'orgueilleuse béatitude.

Dans son ivresse, elle se décida à lâcher le grand mot. D'une voix baletante :

— Voyez-vous, monsieur le marquis, dit-elle, il me serait impossible d'aimer un homme qui aurait honte de m'épouser... Jurez-moi que si j'étais libre, vous seriez heureux de me choisir pour votre femme.

Cette fois, ce ne fut pas de l'étonnement qu'il éprouva, mais une véritable stupéfaction. Il n'en croyait pas ses oreilles ; il avait rencontré dans sa vie plus d'un fou ou d'une folle qui lui avaient fait des propositions absurdes, mais aucune n'était de cette force. Il demeura interdit, suffoqué, comme un homme qui vient de recevoir une bourrade dans l'estomac. Son saisissement fut tel qu'il eut peine à reprendre ses esprits, et son silence qui se prolongeait faillit le perdre.

— Je vois, dit-elle avec un dépit amer, que je ne serai jamais pour vous qu'une chère mignonne... Je veux m'en aller, laissez-moi partir.

A cette parole de menace, il revint subitement à lui-même. Il fit la réflexion qu'il ne lui en coûtait guère de se plier aux fantaisies de cette toquée, qui, par bonheur, était enchaînée dans les liens d'un mariage très légitime ; il en savait quelque chose, ayant servi de témoin dans cette cérémonie. Il se dit aussi que Robert Paluel était un homme vigoureux, vert, fortement constitué, qui ferait sûrement de vieux os, et qu'au surplus la loi du divorce n'avait pas encore été votée par le sénat. Aleth s'était levée, elle partait, il la ramena, l'obligea de se rasseoir et lui dit :

— Vous n'avez donc pas compris que c'était l'émotion qui m'empêchait de parler?. A la pensée de ce bonheur impossible dont vous me faisiez fête, j'ai été saisi tour à tour d'une joie folle et du plus cruel chagrin.

Elle consentit à le croire, son front s'épanouit, son visage s'éclaira d'un sourire. Puis elle baissa la tête, une langueur l'avait prise, elle rêvait ; quand on rêve, on ne songe pas à se défendre. Il n'était plus ni assis, ni debout devant elle : il était à ses pieds, il s'empara de ses deux mains, qu'il retint captives dans sa main droite ; de l'autre, il froissait et caressait un pli de sa robe. Elle se pencha vers lui, en lui disant :

— Bien sûr, monsieur le marquis, vous m'épouseriez ?

— Bien sûr, répondit-il, en lui baisant passionnément les genoux.

— Vous le jurez ? reprit-elle d'une voix qui se mourait.

— Je vous le jure, dit-il, et il entourait de son bras droit une taille souple, qui s'abandonnait. Il ajouta : — Je te le jure par ce que j'aime le plus au monde, par tes cheveux d'or, par tes yeux qui ne sont plus farouches, par ta bouche qui me sourit, par le délicieux petit corps de celle qui est à la fois ma marquise et ma chère mignonne.

Et tout en lui parlant, il se disait à lui-même : — Que de temps et de paroles il a fallu, et que M. de Sirmoise doit s'ennuyer ! Mais enfin, nous y voilà !

Quand il remonta au château, il était non-seulement fort satisfait de son aventure, mais plus ému, plus excité qu'il ne s'y était attendu. Cette petite femme qui se rendait au premier assaut et qui pourtant n'était pas facile, qui exigeait beaucoup et ne demandait rien, lui semblait valoir son pesant d'or. Il la comparait à l'une de ces boîtes à secret, dont on a raison comme par enchantement quand on pose le doigt par hasard sur le petit ressort qui les ouvre. Elle lui faisait aussi l'effet d'un plat tout nouveau et savamment cuisiné, qui avait été une surprise pour son palais. Mais il n'avait pas mangé à sa faim, il restait sur son appétit. On s'était promis de se revoir le samedi suivant ; il craignait que ce samedi n'arrivât jamais, que la semaine qui commençait ne fût la plus longue de toute sa vie.

— Eh bien ! Raoul, d'où sortez-vous ? lui dit sa mère en le voyant apparaître sur la terrasse ; on vous a cherché partout sans vous trouver. — Puis, d'un ton mystérieux : — Comment la trouves-tu ? demanda-t-elle. Il ne put s'empêcher d'ouvrir de grands yeux. Heureusement elle ajouta : — Je parle de l'aînée.

Il comprit alors qu'il s'agissait de M^{lle} Louise de Sirmoise, et il répondit :

— Laissez-moi respirer, je n'ai pas encore eu le temps de l'examiner.

Pendant toute la soirée, l'attitude et les manières d'Aleth surprirent les habitans du Choquard. Les glaces avaient fondu, le marbre s'était animé, la statue parlait et souriait. A table, elle fut gracieuse, causante, affable avec tout le monde ; elle eut presque des attentions pour sa belle-mère. Robert était dans le ravissement de cette métamorphose, dont il attribuait tout le mérite à M^{lle} Bardèche, à ses bons avis, à ses bienfaisantes prédications. Il se promit qu'il engagerait sa femme à la voir souvent.

Quand il monta dans sa chambre, il s'aperçut que, pour la première fois depuis trois semaines, Aleth avait laissé sa porte ouverte. Il se coula bien vite auprès d'elle. Il la trouva nonchalamment assise sur son canapé, les yeux au plafond, l'esprit perdu dans un songe. Il s'assit à côté d'elle, puis il la prit sur ses genoux. Elle le laissa faire. Il lui saisit la tête entre ses deux mains, la baisa sur le front, en lui disant :

— Comme autrefois, n'est-ce pas ?

Elle répondit oui. Et elle revoyait en idée une petite grille s'ouvrant sur une allée couverte d'où l'on ne ressortait pas comme on y était entrée.

— Comme tu as été sage ce soir ! lui dit-il. Oh ! que voilà une bonne petite femme ! Il ne tient qu'à nous d'être heureux, mais il faut pour cela que chacun y mette du sien.

— Oui, répondit-elle encore. Et elle se promenait dans un grand parc, d'où elle contemplait un grand château.

— Si tu savais combien j'ai été malheureux pendant ces dernières semaines ! Figure-toi que j'en étais venu à croire que tu ne m'aimais plus. C'était une bêtise, n'est-ce pas ?

— Oui, répondit-elle pour la troisième fois. Et elle était dans un pavillon de chasse, où il y avait des têtes d'ours et de bisons, dont les gros yeux d'émail observaient fixement quelque chose qui se passait devant eux ; ils avaient l'air de tout comprendre, heureusement qu'ils ne comprenaient pas.

— Tu m'aimes encore ? continua-t-il ; tu m'aimeras toujours ?

Elle lui fit un signe affirmatif, et elle sentait les lèvres d'un marquis se coller sur les siennes ; comme on sait, les lèvres de marquis ne ressemblent pas aux autres.

Alors, saisi d'un accès d'enthousiasme, il lui dit : — Il me faut une signature. Signe ici. — Et il lui montrait du doigt sa tempe droite.

Elle eut un tressaillement, un mouvement de recul. Puis, se faisant une raison, elle avança une petite bouche pincée vers cette tempe droite qu'il lui montrait, et elle signa. Il y avait dans ce baiser un effort de résolution et de volonté. Il ne s'en formalisa pas, tant il était heureux. Qu'elle boudât encore un peu, c'était bien naturel, il ne fallait pas lui en vouloir, il y a commencement à tout. Transporté de joie, il la regardait avec des yeux pleins de larmes, et elle le regardait avec des yeux très secs, qu'il s'avisait de trouver tendres. Il ne se doutait pas que le bonheur dont elle lui faisait l'aumône était la rançon d'une faute, qu'elle avait quelque chose à expier et à sauver, et qu'il était l'obligé de l'adultère. Il se doutait encore moins qu'en le regardant, elle murmurait en elle-même :

— Pourtant, si cet homme n'existait pas, je pourrais être marquise !

XVII.

Les semaines succédaient aux semaines, et chaque samedi était pour Aleth un jour de fête. Elle ne connaissait point d'obstacle. Ni le froid, ni la neige, ni aucune intempérie n'aurait pu l'empêcher d'aller revoir son cher Gratteau, mais tout la favorisait, le ciel se fit son complice, l'hiver fut clément. Enveloppée dans ses fourrures, les pieds dans une bonne chancelière qui contenait une boule d'eau chaude, elle partait de bon matin et prenait plaisir à voir trot-

ter son poney ; si l'onglée la surprenait en route, elle frappait joyeusement ses deux mains gantées l'une contre l'autre, et la chaleur revenait bien vite. Il n'est rien de plus réchauffant que les grands bonheurs.

En arrivant au Gratteau, elle sautait au cou de M^{lle} Bardèche, lui faisait des grâces, des caresses, témoignant ainsi sa gratitude des bons services que lui rendait cette excellente personne, à qui elle était redevable des meilleurs momens de sa vie. De son côté, M^{lle} Bardèche lui savait gré de sa belle humeur quelquefois folâtre, de son air de santé, de résurrection, de la gaité qui pétillait dans ses yeux et des roses de son teint. Elle s'applaudissait en secret de la cure presque miraculeuse qu'elle avait opérée par ses sages remontrances ; elle sentait plus que jamais le prix des bons conseils, la bienfaisante vertu de l'éducation intégrale.

Au retour, on mettait le poney sur les dents, à force de le faire courir ; mais il n'avait pas le droit de se plaindre, il était sûr de trouver un bon picotin au tournebride et d'avoir plus d'une grande heure pour reprendre haleine. Quoique les gens du tournebride eussent l'esprit fort épais, cette petite dame qui revenait à jour fixe et qu'ils avaient surnommée « la dame des samedis » eût donné prise à leurs gloses si elle n'avait eu soin de leur faire une petite histoire qu'ils acceptèrent de confiance. Contrefaisant à ravir la prononciation et l'accent de sa marraine, M^{me} Blackmore, elle s'était fait passer pour une Anglaise établie dans les environs de Melun et s'occupant de peinture à ses momens perdus. On lui avait vanté les ombrages, les chênes séculaires du parc de Montaillé, et elle désirait les croquer dans son calepin, ces croquis devant lui servir pour un grand paysage qu'elle avait sur le métier. Seulement elle priait qu'on fût discret, le marquis de Montaillé pouvant trouver mauvais qu'on entrât chez lui sans sa permission ; il est vrai qu'elle aurait pu la demander, mais les Anglaises n'aiment pas à demander, surtout quand elles n'ont pas été présentées. Aleth avait débité cette histoire avec son aplomb accoutumé. Sa jolie bouche mentait si bien ! Cela coulait de source, avec abondance, et au surplus, le petit album qu'elle tenait à la main faisait foi de sa véracité ; heureusement que personne ne s'avisa d'en regarder le dedans.

A peine le valet d'écurie avait-il commencé de débrider son cheval, déjà la dame des samedis avait atteint l'entrée du parc, elle cheminait tout essoufflée le long de la charmille, et à un certain endroit, toujours le même, elle voyait paraître l'homme qui l'attendait et qui de loin lui jetait un baiser. On s'était bientôt rejoint. Avant de se rien dire, on se prenait par la taille et on se regardait dans les yeux. Les uns étaient d'un gris terne, les autres étaient verts. Les gris, s'animant d'un beau feu, exprimaient l'impatience

brutale du désir, les verts le désordre d'une imagination malade. Les gris disaient : « J'entends avoir aujourd'hui assez de plaisir pour couvrir mes frais, pour me dédommager des sacrifices d'orgueil que j'ai la bonté de faire. » Les verts disaient : « J'entends avoir des jouissances d'orgueil pour tout le plaisir que je donnerai ; j'en donne tant que le solde est toujours à mon crédit. » Quelle que fût leur couleur, il ne fallait pas chercher du sentiment dans ces yeux-là ; on n'y voyait que des comptes courans, avec cette différence que les comptes de Raoul étaient parfaitement exacts, bien tenus, dignes d'un homme d'affaires, tandis que ceux d'Aleth étaient de vrais contes de fées.

En entrant dans le pavillon, elle jetait son chapeau d'un côté, son manteau de l'autre, ses gants par terre, courait se chauffer à un grand feu allumé dès le matin à son intention et regardait autour d'elle pour s'assurer que la hure de sanglier et la tête de bison étaient à leur place, que son tapis de Perse, ses meubles, ses fauteuils, ses bibelots étaient en bon état, car elle avait fait main basse sur tout ce qui était là, elle en avait pris possession, tout lui appartenait, et ne pouvant pas dire : mon château, elle disait : mon pavillon de chasse. On aurait pu croire que c'était elle qui y recevait Raoul. Mais il interrompait bientôt ses contemplations en l'enlevant dans ses grands bras comme une plume, et la plume s'en allait où l'emportait le vent.

Elle était quelquefois complaisante. Plus souvent, elle se défendait, disputait le terrain pied à pied ; il fallait la conquérir de nouveau. Quand elle disait non, Raoul se soumettait. Dès leur seconde entrevue, elle avait pris le ton de l'autorité, du commandement, et moitié par jeu, moitié par crainte, il pliait sous ses caprices ; s'il la possédait, elle le tenait. Il lui reprochait ses froideurs, et il est certain qu'elle préférât les chimères au plaisir. Ses sens la laissaient tranquille, son imagination ne l'était jamais. Il semblait que toute la chaleur de son âme et de son sang se fût réfugiée dans son cerveau, aussi brûlant qu'un désert d'Afrique, dont il avait la sécheresse, l'aridité, les pluies de soleil, les dévorans simouns et leurs tourbillons, sans parler de ces mirages qui transforment des rochers en châteaux et font voir des sources jaillissantes dans des sables où habite la soif. Il entraînait aussi du calcul, de la politique dans ses résistances et dans ses refus. Elle voulait faire vie qui dure, que les désirs et les transports qu'elle excitait ne fussent pas un feu de paille, qu'au moment des adieux, Raoul fût content sans être satisfait. Il avait beau la supplier, elle ne lui accordait que rarement un quart d'heure de grâce et jamais un rendez-vous entre deux samedis. Elle alléguait son mari qui n'était pas commode, la difficulté des explications qu'il faudrait donner. Pour le consoler, pour lui faire

prendre patience, elle lui écrivait de temps à autre des billets courts et piquans, auxquels il avait grand soin de ne pas répondre. Elle n'était pas fâchée de lui faire admirer l'élégance de son écriture, la savante correction de son orthographe.

Malgré les reproches qu'il lui faisait, il était sous le charme, elle lui plaisait infiniment. Outre qu'elle était jolie à croquer, elle le divertissait par ses allures, par ses manières, par les bizarreries de son esprit, par les énormités de son orgueil, par l'extravagance de ses prétentions, par un mélange incroyable de finesse, de calcul, de subtilité, d'ignorances et de candeurs à faire pleurer. Il trouvait « à cette toquée » des grâces sauvageonnes, du fumet, un goût de venaison, tout ce qui fait la supériorité d'un civet de lièvre sur une gibelotte de lapin de clapier. Il va sans dire qu'il gardait pour lui ces comparaisons culinaires, qu'elle eût peu goûtées. Il affectait de la prendre au grand sérieux et quand elle avait de l'humeur, ce qui lui arrivait quelquefois, il la déridait bientôt en l'appelant sa chère marquise ou, le cas échéant, madame la marquise. Elle vivait de fumée, il lui en servait à profusion, c'étaient des largesses qui ne le ruinaient pas. De son côté, elle l'appelait monsieur le marquis et le tutoyait, constatant ainsi tout à la fois la grandeur du personnage et la familiarité de leurs relations.

Ce qu'elle avait le plus de peine à lui pardonner, c'étaient les hôtes qu'il hébergeait dans son château et qui furent très nombreux pendant trois semaines. Elle le questionnait à leur sujet avec une jalouse insistance. Ces intrus qui se prêlassaient dans un château où elle n'avait pas accès lui semblaient avoir envahi son héritage ; elle disait à Raoul : « Quand donc les mettras-tu à la porte ? » On avait organisé de grandes chasses en leur honneur ; ces fêtes dont elle n'était pas allumait sa bile. Mais le principal objet de ses préoccupations était M^{lle} Louise de Sirmoise, qu'il avait eu l'imprudence de lui nommer. Elle respira plus librement le jour où il lui annonça le départ de cette fille de duc qui la gênait et l'offusquait.

Dans ses quintes de jalousie et d'humeur noire, elle devenait peu maniable, et quand elle mettait son bonnet de travers, elle inquiétait Raoul ; peu s'en fallait qu'elle ne lui fit peur. Il craignait que cette manie des grandeurs, qu'il trouvait drôle, ne fût le commencement d'une incurable folie, qu'elle n'eût la cervelle attaquée. Mais ces quintes ne duraient guère, elle recouvrait toute la gaieté de ses espérances, et, se rassurant, il ne songeait plus qu'à s'amuser de ses turlutaines ; elle lui procurait de bons momens en lui faisant tinter aux oreilles les joyeux grelots de sa marotte, qu'elle secouait d'une main fiévreuse.

Elle l'interrogeait beaucoup, elle avait une foule de renseignemens à lui demander. Elle voulait savoir par quels signes visibles

ou cachés les femmes du monde différaient des autres, à quoi on les reconnaissait, en quoi elles étaient faites, tous les caractères de l'espèce, les dessus et les dessous, le pelage, les habitudes, les mœurs, comment les marquises s'habillaient et se déshabillaient, comment elles s'y prenaient pour marcher, pour s'asseoir, pour manger, pour démontrer à tout l'univers qu'elles étaient de vraies marquises. Puis elle essayait de les imiter, elle répétait le rôle. Après s'être retirée derrière la porte pour y composer son visage et ses manières, elle la rouvrait avec majesté et se figurait entrer dans un salon. Elle avait eu soin auparavant de ranger en demi-cercle cinq ou six chaises, que, selon les circonstances, elle abordait d'un air compassé ou familier. Elle s'informait de leur santé et des nouvelles de toute leur maison, trouvait quelque chose à dire à chacune, adressait à celle-ci, qu'elle traitait de madame la duchesse, un sourire de sucre et de miel, à celle-là qu'elle appelait tout uniment ma chère, quelque propos plaisant, débité d'une voix argentée, avec des regards de velours. Raoul battait des mains, la proclamait marquise de la tête aux pieds.

Pour donner plus de sérieux à ces représentations qui la charmaient, elle le supplia de lui prêter une des robes de sa mère, qui ne pouvait manquer de lui aller comme un gant, disait-elle. On croira sans peine qu'il s'y refusa. Mais comme il était dangereux de la contrarier, il s'avisa d'un expédient. Avant que son père se fût jeté dans le mysticisme et eût construit son calvaire, on jouait quelquefois la comédie à Montañilla. Il était resté au fond d'un galeatas un petit magasin de décors et de costumes, abandonnés à la merci des rats. Pour ménager à Aleth une agréable surprise, il en rapporta dans le courant de la semaine une robe de brocart à grands ramages, des nœuds de rubans, des pompons, des oripeaux fanés, un grand chasse-mouches en plumes de perroquet, dont la monture était disloquée. Il se fit une fête de l'habiller, de la parer de pied en cap. Elle était si jolie que ce burlesque accoutrement la rendait plaisante sans qu'elle fût ridicule. Son chasse-mouches à la main, sa queue de brocart traînant derrière elle, plus que duchesse, impératrice des Indes, elle consentit pour la première fois à boire du champagne, sa tête se prit tout à fait, elle fit des folies. Il l'eut ce jour-là à sa discrétion et il déclara avec une sincérité touchante que c'était le meilleur de ses samedis. Elle rentra au Choquard à une heure indue; il fallut imaginer une histoire.

Mais le samedi suivant, elle lui plut beaucoup moins par une demande qu'elle lui adressa et qui ressemblait à un ordre. Elle l'aborda en lui disant :

— Monsieur le marquis, voilà près de deux mois que je suis ta petite femme, ta chère marquise. Les hommes ne le savent pas,

mais Dieu le sait. — Et elle montrait le ciel du doigt. Elle ajouta : — Eh bien! tu n'es pas gentil pour moi, jusqu'à ce jour tu ne m'as rien donné.

— Qu'est-ce à dire? pensa-t-il. Le quart d'heure de Rabelais aurait-il sonné?

Ce qu'elle lui demanda n'était point ce qu'il pensait, mais il ne fut pas plus content pour cela. Elle lui signifia que dans tous les mariages sérieux, le marié donne à sa femme une alliance. Elle voulait avoir sa bague, et que cette bague d'or fût ornée d'une couronne de marquise, qu'on y gravât leurs chiffres entrelacés et au-dessous ces deux mots : *For ever*, l'anglais lui paraissant une langue plus sérieuse que le français. Il employa toutes les ressources de sa rhétorique pour la faire démordre de son idée, multiplia les objections, se buta, mais elle se fâcha tout de bon, s'emporta, déclara qu'elle ne remettrait plus les pieds dans le pavillon. que ce serait fini, qu'il ne la reverrait plus. Bon gré mal gré, il dut s'exécuter, et quinze jours plus tard elle avait sa bague, qu'elle contempla longtemps d'un air pensif et qu'elle pressa à plusieurs reprises sur ses lèvres. Puis elle la mit à son doigt et elle ne se lassait pas de la regarder. Il lui semblait que cette fois l'affaire était en règle, que c'était arrivé, que la chose était écrite dans le livre où sont enregistrés les évènements irrévocables, que ce qui venait de se faire, ni les hommes, ni Dieu lui-même, ni aucune volonté, ni aucun cataclysme ne pourrait le défaire. O puissance d'un orfèvre!

En partant, elle eut la précaution d'ôter sa bague de son doigt et de la serrer dans son porte-monnaie. Ses esprits étaient si échauffés qu'elle regagna le tournebride et monta en voiture sans s'en apercevoir. Jusqu'au haut de la côte, elle eut des visions béatifiques, elle ne s'était jamais sentie si emmarquée, elle se parlait à elle-même avec respect, elle s'agenouillait devant sa propre gloire. Ce qui la chagrinait était la discrétion que lui imposait la prudence. Elle était condamnée à ne dire à personne ce qui lui arrivait, à garder pour elle son bonheur, à l'enfouir. Cette contrainte lui était si dure que l'idée lui vint d'écrire au premier jour à sa marraine, pour l'informer que le mariage qu'elle avait fait et que M^{me} Blackmore avait trouvé si brillant était bien peu de chose auprès de celui qu'elle aurait pu faire, qu'il n'avait tenu qu'à elle d'épouser un marquis. Elle se promettait, bien entendu, d'ajouter qu'il ne s'agissait dans cette affaire que d'un amour tout platonique, que ce marquis ne lui avait jamais touché et ne lui toucherait jamais le bout du doigt.

Elle tournait et retournait dans sa tête les termes de cette épître, lorsqu'un incident imprévu l'arracha tout à coup à sa méditation. Elle aperçut un croquant qui s'avavançait à sa rencontre et qui, la

voyant venir, fit un grand geste et fut se poster au milieu de la route pour l'attendre. Ce croquant était son frère Polydore. Elle avait pensé plus d'une fois à lui dans ses premières visites au pavillon de chasse; elle eût été fort marrie de le rencontrer aux abords de la grille. Mais Raoul lui avait mis l'esprit en repos en l'assurant qu'il avait prévu le cas et que chaque samedi il envoyait son garde-chasse en course. Il faut croire que ce samedi-là Polydore avait couru, volé, pour être de retour avant l'heure. Peut-être avait-il des bottes de sept lieues; il est possible aussi qu'il ne s'acquittât pas toujours des commissions dont on le chargeait. Quoi qu'il en fût, il était là, c'était bien lui et il attendait.

Il avait sur la tête sa casquette galonnée, il portait son fusil en bandoulière et il venait de relever le collet de sa houppelande, que dépassaient deux oreilles rouges. Le froid était vif; il était tombé, la veille, une neige fine et menue comme de la farine, et il avait brouillassé tout le jour, l'air était d'un gris blafard, la campagne'était blanche, les arbres étaient poudrés de frimas. Mais ce qu'il y avait en ce moment de plus désagréable à voir sur la route qui conduit de Melun à Mailly, sans conteste, c'était Polydore, et Aleth se proposait de lui brûler la politesse, non qu'il l'inquiétât, mais il l'ennuyait, il l'humiliait. Il était son demi-frère, et elle se sentait si marquise!

Il venait de se découvrir et de la saluer jusqu'à terre.

— Bonsoir, Polydore! lui dit-elle du haut de ses nues.

Et, ce disant, elle sangla un coup de fouet au poney, qui allongea son trot. Mais Polydore l'eut bien vite rattrapé, l'arrêta, et une main sur la bride, l'autre dans sa poche :

— Tu es bien pressée, ma petite, dit-il en ricanant. Que diable! on a si rarement l'occasion de te voir qu'il est naturel d'en profiter. Ingrate! tu ne penses jamais à ton pauvre petit frère. Tu sais pourtant comme il t'aime. Voilà plusieurs semaines que je n'ai que toi dans la tête. Je me dis à chaque instant : Que devient-elle? que fait-elle? où est-elle? Dame! je suis heureux de te rencontrer enfin. Mais, dis-moi, d'où viens-tu comme cela?

— De Melun, où je suis allée voir M^{lle} Bardèche.

— Oh! cette chère demoiselle Bardèche! C'est elle qui a cultivé avec tant de soin cette jolie plante; c'est elle qui nous a appris tant de belles choses, tous les principes qui font le bonheur domestique, toutes les vertus, tous les bons dieux, quoi! Je conçois que nous ayons du plaisir à la voir, ce n'est pas trop pour cela d'un jour par semaine. Mais la route est longue et on aime les distractions. Retournes-tu en droiture au Choquard ou si tu t'arrêtes quelquefois en chemin?

— Je n'ai pas le temps de causer, dit-elle sur un ton d'impatience. Il fait froid et la nuit tombe.

— Ah! je conviens qu'au cœur de janvier on cause avec plus d'agrément dans une chambre bien chauffée, dans une salle d'auberge ou même dans un pavillon de chasse... Il y en a un pas loin d'ici. Il est gentil, n'est-ce pas?

Elle avait abaissé sa voilette sur son visage; autrement il aurait constaté qu'elle était rouge comme braise.

— Je ne sais pas ce que tu veux dire, répliqua-t-elle en payant d'audace. Laisse-moi passer.

Il lâcha la bride en disant : — Libre à toi, va, trotte, galope; mais j'avais des choses intéressantes à te dire, et il t'en cuira de n'avoir pas voulu m'écouter.

Sa voix et son air étaient si menaçans qu'elle retint le poney, qui se remettait en marche. Polydore se rapprocha. Posant sur le garde-crotte du panier l'une de ses bottes ferrées, se dandinant sur l'autre :

— Figure-toi, reprit-il, que depuis quelque temps j'étais fort intrigué. J'avais remarqué qu'on m'envoyait souvent battre le pays, qu'on me faisait faire beaucoup d'exercice et que c'était toujours le samedi. Je suis curieux comme une chatte, et quand une idée me tracasse, j'ai bientôt fait de découvrir le pot aux roses; il n'y a pas de couvercle qui tienne, j'ai un œil qui fait trou. Il y a au bas de la côte une auberge que tu connais peut-être. J'y entre un soir pour faire un bout de causette. J'entends parler d'un trésor d'Anglaise, qu'ils ont surnommée la dame des samedis. Je questionne et je me dis : Voilà mon affaire. Mais je me le dis tout bas, sans faire semblant de rien; il ne faut compromettre personne... Écoute-moi bien, voici où mon histoire se corse. Il y a juste trois semaines, comme je rôdais autour du pavillon de chasse, je ne fais ni une ni deux, j'ôte mes bottes, je me glisse à pas de loup dans le vestibule. Ces portes-là me connaissent, elles n'ont pas dit mot. J'avance, je colle mon œil à la serrure, et qu'est-ce que je vois? L'Anglaise, mais là, comme je te vois... Mille carabines! comme vous aviez bon air, ma toute belle, dans cette grande robe de brocart, et surtout quelle femme de chambre vous aviez pour planter vos épingles! Et puis comme tu sables le champagne!... Ma parole! il est fou de toi, mon marquis. Je le comprends, j'ai toujours été fier de ma petite sœur, j'ai toujours pensé qu'il ne tiendrait qu'à elle d'aller faire ses orges à Paris, mais tu as trouvé ton affaire plus près de chez toi; c'est plus commode et moins risqué. Je crains seulement que ton monsieur ne soit un peu dur à la détente, tu n'en tireras pas tout ce que tu espères. Je gagerais bien qu'il te faut la croix et la bannière pour le faire chanter, il n'est pas souvent en voix. Ah! ça, je te prie, date-t-elle de loin, votre connaissance? Comment l'affaire s'est-elle arrangée? Es-tu depuis longtemps dans le commerce?

Elle se donnait l'air de ne pas l'écouter ; elle avait détourné la tête ; du bout de son fouet, elle taquinait un buisson et faisait tomber en pluie le givre qui le couvrait. Mais elle ne perdait pas une syllabe.

— Laisse-moi tranquille, s'écria-t-elle ; je n'ai pas de comptes à te rendre.

— Tu as raison, je suis un indiscret, et j'ai tort d'en demander si long. Je devrais me contenter de ce que j'ai vu.

Et il ajouta d'une voix qui sifflait comme la bise :

— Oh ! nous avons des yeux et, par-dessus le marché, nous avons une langue.

Cette dernière parole la fit frissonner, et elle garda le silence.

— Sapristi ! poursuivit-il, qu'on est bête dans notre famille ! Depuis le père et la mère jusqu'à Thomas, jusqu'à cet idiot de Jérémie, ils s'étaient tous imaginé que tu serais leur vache grasse, qu'ils n'auraient que la peine de te traire. Ils sont venus les uns après les autres te demander l'aumône, et tu les as envoyés se promener. Que diable ! quand on est arrivé, on tire le verrou derrière soi, on se met à la fenêtre et on fait un grand pied de nez à ceux qui trottent dehors dans la boue : « Bonne nuit ! vous autres ; qui êtes-vous ? je ne vous connais pas. » Ma chère petite, tu m'as traité un jour d'imbécile, tu as eu tort ; je suis un peu moins nigaud qu'eux tous. J'ai attendu mon moment, il est venu, et mon affaire n'est pas mauvaise. Ne t'avais-je pas dit que je te repincerais ? Je t'ai repincée et je te tiens.

Elle le toisa d'un air méprisant qui déguisait mal son anxiété.

— Si tu parles, lui dit-elle, le marquis te cassera aux gages et t'empêchera de te replacer.

— C'est possible. Mais, auparavant, j'aurai eu le plaisir d'aller trouver quelqu'un de ta connaissance, qui est plus musclé qu'un marquis et qui passe pour n'avoir pas l'humeur endurente. Quand il est en colère, il n'est pas prudent de se jouer à lui. Eh bien ! je lui ferai une scène, à cet homme ; je lui dirai que l'honneur de la famille m'est plus cher que la vie, et qu'il le surveille bien mal, l'honneur de la famille, qu'il laisse les marquis chasser sur ses terres. Ma foi ! s'il se contente de te passer les yeux au beurre noir et ne t'étrangle pas sur place, tu pourras te vanter d'avoir de la chance.

Elle crut revoir la figure de son mari lui mettant la main sur la bouche et lui disant :

— Malheureuse, veux-tu donc que je ne puisse plus t'aimer ?

Elle se ressouvint de la peur qu'il lui avait faite. Se penchant vers son frère, elle lui dit d'un ton bref :

— Combien veux-tu?

A ces mots, elle porta la main à sa poche comme pour en tirer sa bourse, qui contenait quelques pièces d'or et un peu de monnaie blanche. Il l'arrêta du geste et lui dit :

— Vraiment tu n'es pas aussi intelligente que jolie. Tu crois donc qu'on se débarrasse à si bon compte de mes yeux et de ma langue? Ah! dame, la vie est si dure! Quand on a trouvé une occasion pareille, on serait bien bête de ne pas presser le citron. Mais je veux être bon frère et te ménager. C'est deux billets de mille qu'il me faut. Les as-tu sur toi par hasard?

— Deux billets de mille! s'écria-t-elle épouvantée. Tu es fou. Où veux-tu que je les prenne?

— Allons donc! tu ne me feras pas croire que, si ladre qu'il soit, tu n'en aies pas tiré au moins dix du monsieur qui te sert de femme de chambre. Tu écorneras le magot.

Peu s'en fallut qu'elle ne lui cinglât la figure d'un coup de fouet.

— Me prends-tu donc, lui cria-t-elle, pour une femme qu'on paie?

— Alors je n'y comprends plus rien, répondit-il avec un sincère étonnement. Si on ne te paie pas, avec quoi couvres-tu tes frais? Serais-tu amoureuse de lui? Ma foi, je trouve l'autre plus beau. Après cela, peut-être qu'il t'en faut deux. Mais ce ne sont pas mes affaires. Tu prendras les deux billets où tu voudras; seulement, écoute-moi bien, si tu les demandes à mon marquis, tu ne lui diras pas ce que tu en veux faire. Je le pincerai, lui aussi; il aura son tour. J'ai voulu commencer par toi; c'est un honneur que je te fais, et tu puiseras dans ta caisse particulière, tu me donneras de ton argent mignon. J'ai juré que j'en verrais la couleur, et je fais toujours ce que je dis.

Comme elle protestait de nouveau qu'elle était hors d'état de le satisfaire, il retira son pied du garde-crotte, recula de quelques pas et, la regardant de côté, il lui dit :

— Ingénie-toi. Samedi prochain, en allant à Melun, entre dix et onze heures, tu me retrouveras à la même place. Si je n'ai pas les deux billets, je donnerai un coup de pied jusqu'au Choquard, et la petite femme que voici pourrait bien aller chercher des marquis dans l'autre monde. Ce serait dommage. Elle a de si beaux cheveux!

Il était trop loin pour qu'elle pût lui cracher au visage. Elle le souffleta du regard en lui disant :

— Je savais bien que tu n'étais qu'un drôle!

— Et toi, ma belle, qu'es-tu donc? lui répliqua-t-il avec un rire goguenard et féroce.

Sur quoi, l'ayant saluée de nouveau jusqu'à terre, il se remit en chemin.

La réplique de son frère l'avait laissée tout à fait insensible. N'ayant aucune règle de jugement, elle était capable de tout, sauf de se voir telle qu'elle était. Elle avait toujours haï le visage de la vérité et tourné le dos à ce qui lui déplaisait. Mais elle était fort émue de l'incident, très perplexe, très tourmentée. On chemine sur un sentier fleuri, parmi des buissons où chante l'oiseau bleu; tout à coup le sol manque sous le pied, le précipice est là, on tombe le nez contre terre, on se cramponne à des ronces qui coupent les doigts, on se relève le front taché de boue, les mains en sang, et l'oiseau ne chante plus. Celui d'Aleth chantait encore; il devait chanter toujours. L'avertissement qu'elle venait de recevoir ne l'avait point fait rentrer en elle-même; elle le considérait comme une impertinence gratuite de sa destinée, et elle en tirait la conclusion que le sort le plus cruel comme le plus humiliant est d'avoir pour père un triste cabaretier qui, par une malédiction du ciel, a eu cinq fils de sa première femme. C'était la seule moralité qu'elle dégageât de cette aventure.

Un autre point lui semblait clair : elle devait se procurer à tout prix et sans retard deux billets de mille francs. Comment s'y prendre? Polydore lui avait défendu de recourir au marquis, et quand Polydore eût dit oui, son orgueil eût dit non. Lorsqu'on demande à un homme une couronne de marquise, on ne tire pas sur lui. A qui donc s'adresser? A M. Larrazet? C'était bien compromettant; il était si curieux! A M^{lle} Bardèche? Quelles explications lui donner? A sa marraine? M^{me} Blackmore était en Angleterre, et M^{me} Blackmore, en payant le trousseau d'une filleule dont l'éducation lui était revenue cher, avait déclaré nettement qu'elle ne donnerait plus un sou. Lorsque Aleth arriva au Choquard, elle ne savait à quel diable ou à quel saint se vouer. Heureusement pour elle, la première personne qui se présenta fut François Lesape, qui traversait la cour. Toujours empressé, il vint au-devant d'elle et lui fit la gracieuseté de dételer lui-même le poney.

— Comment n'y avais-je pas pensé? se dit-elle. Lesape sera mon salut.

Le lendemain, comme elle descendait de sa chambre, elle rencontra dans l'escalier Lesape, qui montait. Il avait à parler à son patron.

— Il vient de sortir pour aller à la Roseraie, lui dit Aleth. Mais montez tout de même; j'ai un mot à vous dire.

Elle le conduisit dans la chambre de Robert, et, après avoir refermé la porte avec précaution, elle le fit asseoir, à quoi il ne consentit qu'après avoir demandé pardon de la liberté grande.

— Mon cher monsieur Lesape, lui dit-elle d'un ton mystérieux, je sais que vous m'êtes fort attaché, que vous êtes un homme parfaitement sûr, que je puis compter sur vous.

Il lui répondit qu'il était son très humble serviteur, prêt à faire tout ce qu'elle lui commanderait.

— Je n'en doute pas, dit-elle, et c'est là ce qui m'encourage à vous demander un service de conséquence dont je vous serai fort obligée. Mais vous allez d'abord me promettre que ceci restera entre nous, que vous n'en ouvrirez la bouche à personne, que mon mari surtout n'en saura rien. Vous me le jurez, n'est-ce pas?

Il le jura solennellement, quoique sans enthousiasme. Elle attendait de lui un service de conséquence; ce mot lui avait mis la puce à l'oreille, il était visiblement inquiet.

— Voici ce dont il s'agit, reprit-elle. Un de mes frères, dont il est inutile de vous dire le nom, se trouve dans un cruel embarras. Il avait emprunté deux mille francs, son créancier devient pressant, menace de le saisir. Il s'est adressé à moi. Dans le temps j'avais défendu à mon mari de rien prêter à mon père. C'est que mon père demandait trop, tandis que dans le cas présent... Et puis, le frère dont je parle est mon préféré, je me suis toujours senti quelque faiblesse pour lui... Il m'est bien dur de le refuser. Vous savez la puissance des liens de famille, car vous avez encore votre mère, monsieur Lesape, et on dit que vous êtes un très bon fils. Elle se porte bien, M^{me} votre mère?

Il lui sut beaucoup de gré de la traverse qu'elle lui indiquait pour sortir d'un mauvais chemin.

— Oh! pour ce qui est de la santé, madame, répondit-il avec empressement, elle se porte bien. Allez, c'est une personne fortement constituée. Vienne la Saint-Martin, elle aura ses soixante-seize ans, et elle vous a bon pied, bon œil. Elle distinguerait un grain de mil dans un boisseau d'avoine. Avec cela, toutes ses dents. Pas plus tard qu'il y a trois semaines, elle me les a fait voir, nous les avons comptées ensemble. Figurez-vous...

Il enfilait la venelle. Le rappelant à la question :

— Vous voyez donc que c'est deux mille francs qu'il me faut, et j'ose espérer...

— Rien de plus simple, interrompit-il. Vous n'avez, madame, qu'à les demander à M. Paluel. Il n'y a pas dans toute la Brie un mari qui aime autant sa femme, il sera bien charmé de vous faire ce plaisir.

— Je vous le répète, dit-elle vivement, je me garderais bien de lui en dire un mot. Peut-être savez-vous qu'il y a eu entre nous quelque bisbille au sujet de certaines affaires de ménage que nous

ne comprenons pas de la même manière. Grâce à Dieu, tout est oublié, je lui ai pardonné des vivacités de langage qui m'avaient blessée. Mais je n'irai pas choisir ce moment pour lui demander quelque chose, j'aurais l'air de vouloir me faire acheter mon pardon. Je suis sûre que vous comprenez ma délicatesse, monsieur Lesape.

Il s'inclina en signe d'adhésion, mais en même temps il se grattait l'oreille, sa puce l'incommodait.

— Il ne s'agit, d'ailleurs, reprit Aleth en le caressant de la prunelle, que d'un emprunt à courte échéance, mon frère sera prochainement en état de s'acquitter. Je crois savoir que vous êtes un homme sage, rangé, que vous avez fait beaucoup d'économies. et je compte sur votre obligeance pour m'avancer les deux mille francs, qui avant peu vous seront remboursés jusqu'au dernier centime.

Lesape avait bondi sur sa chaise, tant la proposition qu'on venait de lui faire lui semblait exorbitante, énorme. Parmi les choses qui lui paraissaient certaines, il y en avait deux dont il était absolument sûr : il tenait pour démontré que, tant qu'ils étaient, les Guépie ne rendaient jamais ce qu'ils empruntaient, et il savait par expérience que le moins prêteur des hommes était François Lesape.

— Moi, des économies ! s'écria-t-il avec autant d'indignation que si on l'eût accusé du crime le plus noir. Qui vous a dit cela ? Il ne faut pas croire les mauvaises langues. On vivote, on noue les deux petits bouts de ses petites années. Mais ceux qui mettent de côté sont fort heureux, je voudrais savoir comme ils s'y prennent. C'est à ce point que, si je devenais infirme...

— Rassurez-vous, c'est moi qui vous soignerais, interrompit-elle avec un accent suave.

— Que le bon Dieu vous le rende ! repartit en se courbant en deux le reconnaissant Lesape, qui se disait à lui-même : « Oui-da ! si je n'avais qu'elle pour garde-malade, j'aurais le temps de crever dix fois avant de savoir le goût qu'a la tisane. »

— Je vous en prie, poursuivit-elle de sa voix la plus gentille, la plus persuasive, avancez-moi ces deux mille francs.

— Il faudrait les avoir, madame, dit-il en se trémoussant comme un diable dans un bénitier. Si je les avais, vous pouvez m'en croire, ils ne feraient qu'un saut de ma poche dans la vôtre. Le malheur est que je ne les ai pas, c'est là l'empêchement. — Et usant d'une figure de rhétorique qu'il affectionnait : — De deux choses l'une, ou on aime les gens ou on ne les aime pas. Eh bien ! je dis que quand on les aime, il faut se mettre en quatre pour leur être agréable, dût-on se gêner un peu. C'est mon idée, je ne sais pas si vous l'approuvez, mais c'est mon idée.

— Et c'est pour cela, dit-elle d'un ton piqué, que vous me refusez les deux mille francs ?

— Ordonnez-moi de me jeter au feu pour vous. Mais, je vous le jure, vous auriez moins de peine à tirer une jarre d'huile du mur que voici que les deux mille francs du fond de mon armoire, car tous ceux qui la connaissent savent bien qu'ils n'y sont pas.

— Je ne dis pas qu'ils y soient, mais je dis avec tout le monde que vous avez des fonds chez le banquier.

— Des fonds chez le banquier ! Voyez un peu les langues ! Et dire que je ne sais pas seulement quelle figure ils ont, les banquiers ! Il y en aurait douze ici, je n'en connaîtrais pas un. S'ils ne compaient que sur moi pour faire aller leur petit négoce, ils n'auraient pas trouvé leur homme. Je suis arrivé au monde nu comme un ver, c'est ma mère qui me l'a dit, et je m'en irai tout nu, sauf le respect de la compagnie.

A ces mots, prenant entre ses dents l'un des angles de son mouchoir à carreaux, il se moucha à grand bruit et dit en faisant le plongeon :

— Votre serviteur très humble, madame.

Elle était profondément déçue et vivement irritée, comme il lui arrivait toujours quand elle rencontrait un obstacle. Elle partait du principe que rien ne lui était impossible, que lorsqu'elle commandait, tout devait être souple, que ses yeux et ses désirs avaient la puissance de fondre les volontés comme le feu les métaux. Mais elle avait eu des déboires. Si jolie qu'elle fût, Robert lui avait refusé le renvoi de Mariette, et quoiqu'elle eût dans son porte-monnaie une bague de marquise, Lesape lui refusait deux mille francs. Deux fois elle s'était heurtée contre des résistances, deux fois elle avait trouvé le mur ; on finit toujours par le trouver.

Elle ne se fâcha pas ; la détresse où elle se voyait et le pressant besoin qu'elle avait de Lesape l'en empêchèrent. Après s'être recueillie un instant :

— Soit ! dit-elle, vous n'avez pas deux mille francs à me prêter ; je veux le croire pour vous faire plaisir. Aidez-moi du moins à me les procurer.

Puis, baissant la voix et fixant sur le bonhomme une paire d'yeux qui lançaient des fusées :

— On est très riche en ce moment, on a fait de grosses ventes de blé, la caisse doit être pleine.

Si ses yeux lançaient des fusées, les pupilles de Lesape, qui d'habitude étaient étroites et longues comme celles des chats, venaient de se dilater subitement ; c'était l'effet que produisaient sur elles la surprise ou l'émotion.

— Lesape, continua-t-elle, vous avez toute la confiance de mon mari. Je suis sûre qu'il ne compte jamais avec vous.

— Ah! madame, vous vous trompez bien, nous comptons très souvent.

— A époques fixes?

— Permettez, c'est comme le jour du Seigneur dont on ne sait pas quand il arrive. Au moment que j'y pense le moins, M. Paluel me dit : « Lesape, mets tes livres en ordre, nous compterons après demain. »

Elle prit une attitude de douce langueur pour lui dire : — Lesape, vous ne savez pas profiter de votre situation. Depuis l'incident de la voiture déchargée, mon mari ménage beaucoup votre fierté, il croit tout ce que vous lui dites, et il se garderait bien de vous regarder dans les mains.

Elle s'arrêta court. Les yeux de Lesape étaient devenus ronds comme deux fromages ou comme deux lunes et lui firent peur. Elle se replia aussitôt en désordre comme une compagnie d'éclaireurs tombée dans une embuscade.

— Pourquoi me regardez-vous ainsi? lui demanda-t-elle avec hauteur. On croirait vraiment que je vous propose quelque chose de mal... Vous imaginez-vous par hasard?...

— Ah! madame, repartit Lesape, confus d'avoir été surpris en flagrant délit d'étonnement et reprenant bien vite sa physionomie de tous les jours, je m'imagine tout simplement que vous êtes un amour de petite femme qui n'aurait qu'un mot à dire à son mari pour en avoir dix mille francs, si elle voulait.

— Je vous ai averti déjà que mon mari ne doit rien savoir, répliqua-t-elle aigrement, et je me suis donné la peine de vous expliquer ma raison. J'espérais que vous l'aviez comprise.

— Si je l'ai comprise, madame! Il n'y a pas un homme comme moi pour comprendre ces choses-là, et il n'y en a pas un qui fût si content de vous être agréable, à ce point que, si vous me commandiez de me mettre au feu, — car je vous le dis, c'est mon idée, quand on aime les gens, il faut savoir se gêner pour eux...

— Et la mienne est que je n'ai que faire de vos beaux discours, mais qu'il me faut deux mille francs et que vous aurez la bonté de les prendre dans la caisse sans en rien dire. Quand mon mari vous annoncera son intention de compter, vous voudrez bien m'en prévenir, et on vous les remboursera, vos deux mille francs.

— Oh! bien, madame, dit-il, voilà une affaire arrangée, on peut dire qu'elle est arrangée, seulement...

— Vous allez encore me faire des difficultés?

— Mais quand je vous dis, madame, qu'elle est arrangée, cette affaire! Seulement il me faudrait...

— Quoi donc?

— Bien peu de chose, une bagatelle... un petit mot d'écrit, sans vouloir vous désobliger.

Elle grillait d'envie de l'étrangler : — Vous ne vous fiez pas à ma parole, monsieur Lesape?

— Oh! par exemple!... Mais, madame, vous me diriez que le pape est mort ou que l'empereur, — celui d'autrefois, — est encore en vie, que sur mon honneur, tout de suite je vous croirais. Si je vous demande la faveur d'un petit mot d'écrit, c'est par rapport à ma santé, car, le bon Dieu me bénisse! je peux mourir d'ici à demain, et c'est aussi par rapport à votre mémoire... On oublie tant de choses, moi tout le premier!... tandis qu'avec un petit mot d'écrit...

— Qu'à cela ne tienne, vous allez l'avoir votre petit mot d'écrit, lui dit-elle toute pétillante de colère.

Et se précipitant sur son encrier, en même temps qu'elle déchirait un feuillet de son calepin, elle écrivit d'une seule plumée : « Emprunté sur la caisse, le 5 février, deux mille francs pour venir en aide à une personne de ma famille. » Quand elle eut signé de toutes les lettres de son nom :

— Cela suffit-il? demanda-t-elle à Lesape, qui, après avoir examiné l'écriture, descendit à la caisse, d'où il rapporta deux liasses épinglées de billets de cent francs, qu'il compta et recompta lentement devant elle.

Ces liasses étaient deux poèmes dont il tenait à lui faire déguster en détail toutes les beautés, et à chaque fois, pour tourner la page, il portait son pouce à sa bouche et l'imprégnait fortement de salive. Sans doute Lesape trouvait que les billets de banque ne sont pas seulement jolis à regarder, mais que la saveur en est agréable.

— Quelle maison! quelle baraque! dit Aléth à demi-voix, dès qu'il fut sorti.

Et elle promenait sur tout ce qui l'entourait un regard de méprisant courroux : telle une reine emprisonnée contemplant les murs qui la gardent et l'étouffent.

— Du moins, pensa-t-elle, Polydore aura son argent; mais pour rembourser cet imbécile de Lesape, il faudra que je m'adresse à Raoul. Bah! nous avons le temps d'aviser.

Quelques jours plus tard, Polydore eut son argent. Aléth le rencontra à l'endroit qu'il avait dit. Du plus loin qu'elle l'aperçut, elle tira de sa poche un pli cacheté qu'elle lui jeta à la volée en plein visage, tandis qu'elle fouettait à tour de bras son poney, qui faillit s'emporter.

— Merci, ma petite belle ! lui cria son frère en riant. Tu es si gentille que j'aime tout ce qui me vient de toi, jusqu'à tes soufflets, et quand il te plaira de recommencer, je serai ton homme.

XVIII.

La haine a des yeux redoutables qui voient dans la nuit comme ceux des chouettes. Ce qui ne se laisse pas voir, elle le flaire ; ce qui n'a pas d'odeur, elle le devine par une sorte de perception confuse : il y a des vérités qui lui entrent par la peau.

Depuis longtemps, M^{me} Paluel roulait dans son esprit des doutes, des soupçons vagues et ténébreux qu'elle n'osait confier à personne, pas même à Mariette. Il faut lui rendre le témoignage qu'elle essayait de les écarter ; mais il en est des soupçons comme des hirondelles, ils retournent toujours à leur nid. Une semaine plus tard, il lui arriva de traverser la cour au moment où Robert, selon son habitude et en vertu de cette fatalité à laquelle n'échappe aucun mari, attelait de ses propres mains le panier qui allait emmener Aleth au Gratteau. Il tenait à s'assurer par ses yeux que les traits, le collier, la têtère, le mors étaient en bon état, que celle qui, en dépit de tout, était restée la chair de sa chair et la moelle de ses os voyagerait sans encombre et lui reviendrait telle quelle, puisqu'il l'aimait telle quelle. En voyant l'application qu'il mettait à brider le poney, la reine mère sentit son cerveau s'allumer, les lèvres lui démangèrent. Elle ne vit pas plus tôt sa bru saisir les guides et le poney s'ébranler qu'elle s'approcha de son fils et lui dit :

— Je ne sais pas ce qu'a ta femme depuis quelque temps, mais elle a quelque chose.

— Elle a, répondit-il, une belle-mère qui ne lui veut pas du bien.

Sans répliquer à ce reproche :

— Tu as beau dire, poursuivit-elle, je lui trouve un drôle d'air.

— Explique-toi, dit-il brusquement.

Elle détourna les yeux et marmotta entre ses dents :

— Es-tu bien sûr que c'est au Gratteau qu'elle s'en va tous les samedis ?

Il éprouva une telle secousse qu'il faillit perdre l'équilibre, et il devint si pâle qu'elle regretta d'avoir parlé. Il ne répondit mot. Une demi-heure plus tard, elle apprit de Mariette qu'il venait de partir sur ses deux jambes, disant qu'on déjeunât sans lui. Rien n'était plus vrai. Aussi Aleth eut-elle la surprise de le voir apparaître au Gratteau comme elle devisait tête à tête avec M^{lle} Bardèche.

Il lui expliqua qu'il avait reçu subitement une dépêche qui l'appelait à Melun pour une affaire pressée et qu'il était venu la prier de le prendre à l'hôtel en passant, si toutefois elle consentait à lui offrir une place dans son panier. Il était si heureux, si frémissant de joie, qu'il fut sur le point d'embrasser tendrement M^{lle} Bardèche, peu accoutumée à inspirer des transports si vifs. Aleth était moins contente, mais il n'y parut pas. Deux heures après, on se remettait en chemin pour le Choquard et, par exception, la dame des samedis ne s'arrêta point au tournebride. Le poney en fut étonné, même un peu vexé, car elle lui fit monter la côte au petit trot. A peine fut-on rentré chez soi, Robert prit sa mère à part et lui dit d'un ton amer :

— Quand on s'amuse à soupçonner des infamies, on devrait garder pour soi ses hallucinations.

Après avoir joué de bonheur, Aleth était battue de l'oiseau. Quelques jours plus tard, Lesape l'aborda d'un air embarrassé et lui dit :

— Madame, c'est comme un fait exprès; M. Paluel m'a prévenu tout à l'heure que nous compterions à la fin de la semaine. Il doit se rendre demain à Paris, où ses affaires le retiendront jusqu'à samedi matin. Mais, à peine arrivé, vous le connaissez comme moi, avant de s'être débotté, il me dira : « Lesape, voyons tes livres et ta caisse. »

Elle ne se faisait plus d'illusions sur le bonhomme; il l'avait dégoûtée de négocier avec lui. Elle lui répondit sèchement que c'était bien, qu'elle se mettrait en mesure de le satisfaire, et, surmontant ses répugnances, elle résolut de recourir au marquis. Il n'y avait plus personne à Montaille; Raoul n'y revenait que pour ses rendez-vous du samedi et repartait dès le soir. C'était à Paris qu'Aleth lui adressait ses lettres, qu'elle avait la précaution de porter elle-même à Brie et qui, de courtes et rares, étaient devenues fréquentes et un peu prolixes. Il avait reçu le dimanche précédent une longue missive où elle lui racontait sa déconvenue et comment son tyran était venu la surprendre au Gratteau. Elle reprit la plume et lui écrivit en hâte :

« Mon cher marquis, ta pauvre petite femme est poursuivie par la malchance. Il s'agit d'une affaire de vie ou de mort. Par des raisons que je t'expliquerai tout au long, j'ai dû emprunter deux mille francs, et il faut que je les rende samedi matin, sinon il arrivera des malheurs, et je serai peut-être à jamais perdue pour toi. Envoie-moi la somme en billets le plus tôt possible. Je suis bien chagrinée de te faire cette demande; c'est une dure nécessité. Tu sais que je ne veux de toi que tes baisers et l'assurance que tu aimeras toujours ta petite femme qui t'adore. »

Elle avait déjà mis sa lettre dans l'enveloppe ; mais, se ravisant, elle l'en retira et ajouta ce *post-scriptum* :

« Fais mieux ; ne m'envoie pas les billets par la poste ; ce serait dangereux. Je suis entourée d'espions. Si le pli tombait aux mains de la sotte Mariette ou de mon odieuse belle-mère, cela ferait toute une histoire. Voici ce qu'il faut faire. Au lieu d'arriver à Montaillé samedi matin, pars la veille. Mon tyran doit aller demain à Paris et y passer la nuit. Que le ciel soit loué ! ce sera la première nuit de liberté que j'aurai eue depuis des siècles. Demain, à dix heures du soir, quand tout le monde dormira, j' me glisserai dans le potager, qui a une porte de sortie sur la route. J'ouvrirai cette porte et j' t'attendrai. Quelles délices ! Ce sera un acompte sur ton plaisir du lendemain, et puis tu iras coucher tout seul dans ton grand château, où le souvenir et l'espérance des baisers de ta petite femme te tiendront chaud. »

La haine n'a pas seulement de bons yeux, elle a l'ouïe fine et le sommeil léger. Le lendemain soir, M^{me} Paluel venait de s'endormir lorsqu'elle fut réveillée brusquement par un bruit de pas presque imperceptible, et on peut dire qu'il y avait du miracle dans cette affaire, puisque une grande salle à manger et une vaste cuisine séparaient sa chambre du corps de logis qu'habitait sa bru. Elle se mit sur son séant, écouta, se dit :

— Ou j' rêve ou quelqu'un a descendu l'escalier, traversé le vestibule, tiré deux verrous et ouvert une porte.

Elle n'était pas femme à se rendormir sur un doute. Elle se leva discrètement, alluma une grosse lanterne, dont elle se munissait toujours pour les cas d'alerte, chaussa des pantoufles de lisière, passa une jupe, jeta un châle sur ses épaules, remplaça sa coiffe de nuit par une cornette, et, sa lanterne à la main, elle entreprit sa tournée d'exploration. Elle n'avait pas rêvé, les verrous n'étaient plus dans leur crampon. Laisant la lanterne sur la première marche du petit degré, elle s'avança dans la cour, où elle ne trouva rien de suspect. Mais, au bout de quelques instans, elle s'aperçut que la barrière à claire-voie qui fermait l'entrée du potager était ouverte. Elle se glissa dans le jardin, prêta de nouveau l'oreille, crut entendre au bout de l'allée qui conduisait à la route le chuchotement d'une voix de femme, à laquelle répondait en sourdine une voix d'homme. Il lui parut qu'à ce chuchotement se mêlait de temps à autre un bruit de baisers, et bientôt ses yeux de lynx distinguèrent un point noir et un point blanc qui avaient tous deux forme humaine.

Elle avait deviné qui était la femme ; elle voulait savoir qui était l'homme, en quoi elle eut tort. Elle s'achemina à pas de loup, mais, malgré ses précautions, le sable cria sous ses pieds. Aussitôt une

porte se referma. L'un des délinquans avait pris sa volée, l'autre se tenait blotti dans une encoignure. Elle doubla le pas; dans sa précipitation, elle se heurta si violemment contre une branche de poirier qu'elle trébucha et perdit une de ses pantoufles. Le temps qu'elle employa à la retrouver et à rajuster sa cornette fut mis à profit par le gibier qu'elle poursuivait. C'était un lièvre fort agile qui traversa comme un éclair un carré de choux, atteignit en trois bonds la barrière à claire-voie et, tout haletant, se précipita dans la cour, puis dans la maison. Quelque diligence que fit M^{me} Paluel pour lui couper le passage, elle arriva trop tard, et elle eût entièrement perdu ses peines sans le secours de la lanterne qu'elle avait laissée au haut du degré et dont la vive clarté lui permit de reconnaître sa bru coiffée de son capuchon de cachemire blanc. Elle resta quelques minutes immobile, combattue par deux passions contraires, tantôt songeant avec horreur qu'il y avait dans le monde un homme assez audacieux pour avoir jeté les yeux sur la femme de son fils et une tache de boue sur l'honneur immaculé des Paluel, tantôt frissonnant de joie à la pensée qu'elle tenait enfin sa bru à sa merci, que, dans quelques heures, elle détromperait son fils à jamais et assouvirait sa haine.

Robert, comme il l'avait dit, fut de retour dans le courant de la matinée, et à peine arrivé, il s'enferma avec Lesape. Aleth était partie pour le Gratteau, d'où elle revint de bonne heure. M^{me} Paluel avait son visage accoutumé, et rien, ni dans sa voix ni dans ses manières, ne trahissait l'émotion de douleur et de joie dont elle était dévorée. De quoi qu'il s'agit, elle fût morte plutôt que de déroger aux traditions, et de temps immémorial, il était d'usage au Choquard que lorsqu'on avait des choses désagréables ou pénibles à se dire, on les gardât pour les dernières heures du soir. Cet usage avait cela de bon qu'il permettait de vaquer tout le jour à ses occupations ordinaires, de déjeuner, de dîner en paix. Il n'y avait que le sommeil qui en pâtît.

Quand Anaïs eut ôté le couvert, M^{me} Paluel trouva un prétexte pour éloigner Mariette, qu'elle ne voulait pas initier à de si horribles mystères. Elle l'envoya faire une commission dans une maison voisine. Aussitôt que Mariette fut sortie, se tournant vers son fils, elle lui dit :

— Que cela te plaise ou non, je m'amuse à soupçonner des infamies, et je veux te faire part de mes hallucinations.

Il mit sa tête dans ses mains et dit :

— Mais tu veux donc ma mort ?

Puis, se redressant : — Allons, parle, ne me fais pas languir, le me tiens pas plus longtemps le couteau sur la gorge.

— Demande, lui répliqua cette inexorable femme, demande, je te prie, à madame que voici où elle était hier soir à dix heures.

Aleth, qui avait eu toute la journée pour se préparer à cette scène et se faire un front d'airain, répondit tranquillement :

— Mais, madame, votre question m'étonne. Hier soir, à dix heures, j'étais dans mon lit, et je crois même que je dormais.

— Robert, reprit M^{me} Paluel, hier soir madame était à la porte du potager avec un homme qui lui parlait et qui l'embrassait.

Il s'écria d'une voix tonnante : — Qui était cet homme ?

— Il s'est sauvé avant que j'aie pu le reconnaître ; mais la femme, je l'ai vue.

Robert regarda Aleth ; ce regard était si menaçant qu'elle laissa échapper un cri d'effroi. Il se contenta et dit :

— Ne crains rien. Je ne châtie personne avant d'être sûr.

Alors elle se mit à larmoyer, et, au milieu de ses gémissements, elle disait que les soupçons qu'on faisait peser sur elle étaient infâmes, que la haine dont la poursuivait sa belle-mère ne reculait plus devant rien, mais qu'elle n'aurait jamais cru que son Robert d'autrefois pût ouvrir l'oreille à d'outrageantes et monstrueuses calomnies.

— Ah ! vois-tu, disait-elle, si tu crois ta mère, je ne pourrai plus t'aimer.

Il l'écoutait en silence. Il lui parut qu'elle se défendait mal, que ses larmes étaient de mauvais aloi, et sa colère fit place à un affreux désespoir. Il dit d'une voix entrecoupée :

— Je demande qu'on ait pitié de moi, je demande qu'on ne fasse pas de phrases, je demande qu'on s'explique aussi simplement que s'il s'agissait des affaires des autres.

Puis, regardant sa mère : — Tu l'as vue ? tu es sûre de l'avoir vue ? Si tu n'en es pas sûre, je ne te pardonnerai de ma vie.

— Je l'ai vue, dit-elle.

L'attendrissement de Robert avait rendu confiance à Aleth. Elle recouvra sa voix, son aplomb et répondit :

— Vraiment, Robert, je ne sais que te dire. Je respecte trop ta mère pour douter de sa sincérité ; mais es-tu bien certain qu'elle ait encore sa tête ?

— Je commence à douter de son affection pour moi, répondit-il, car elle est sans pitié, mais je ne puis douter de ses yeux.

— Eh ! quoi, madame, vous m'avez vue ? reprit Aleth en s'échauffant. Où étais-je donc, selon vous ? Dans le potager, paraît-il. Mais il me semble que la nuit était fort sombre. De grâce, comment vous y êtes-vous prise pour me voir ? Aviez-vous une lumière ?

— Non, madame, j'avais laissé ma lanterne au haut du degré ;

mais quand vous avez passé près de cette lanterne, je vous ai reconnue, vous et votre capuchon blanc.

— Ah! c'est mon capuchon blanc que vous avez reconnu! Ah! c'est au capuchon que vous reconnaissez les gens! Mais n'y a-t-il dans cette maison qu'un seul capuchon blanc? J'en connais deux pour ma part. Il est vrai que l'un est en cachemire, que l'autre est une marmotte en laine. Avez-vous la vue si fine que vous en ayez fait la différence?

— Quoi! s'écria M^{me} Paluel, à qui les bras en tombaient, vous osez accuser Mariette?

— Je n'accuse personne, mais je dis que s'il y avait hier soir dans le jardin une femme en capuchon blanc, ce pouvait être Mariette aussi bien que moi.

Elle en était réduite à accuser Mariette! Il la condamna dans son cœur, il venait d'asseoir sa conviction. Il fut sur le point de se jeter sur cette coupable qui ne pouvait plus se défendre qu'en calomniant autrui, de l'agenouiller devant lui, de lui arracher l'aveu de sa faute. Mais tout à coup Mariette entra; elle revenait plus tôt qu'on ne l'attendait.

Il lui cria : — Mariette, il y avait hier soir à la porte du potager une femme qu'un homme embrassait, — tu m'as entendu, il l'embrassait. Ma mère ose prétendre que cette femme était la mienne, oui, la mienne, mais madame que voici insinue...

— Robert, interrompit vivement Aleth, je n'ai rien insinué, j'ai dit seulement...

— Silence! répliqua-t-il en frappant du poing sur la table; je ne crois qu'à la parole de Mariette.

Il y avait là trois personnes, mais Mariette n'en voyait qu'une. Elle tenait son regard fixé sur Robert, dont le visage l'épouvantait. Elle contemplant ses traits bouleversés, ses lèvres frémissantes qui se tordaient, ses yeux injectés de sang, sa livide pâleur; elle ne pouvait douter qu'il ne fût en proie à la plus atroce torture et capable de faire un crime dont il serait inconsolable, peut-être aussi de se tuer après. Elle songea que, lorsque son père était tombé au milieu de la cour du Choquard, dans une attaque de *delirium tremens*, l'homme qui était là et qu'elle regardait lui avait tendu la main, en lui disant : « Ne t'inquiète de rien, je te ferai un sort, je te garderai avec moi. » Elle se souvint de toutes les bontés qu'il avait eues pour elle, de l'effort qu'il avait dû faire sur lui-même pour refuser son bannissement à la femme qu'il adorait, de ce mot qu'il avait dit : « Sans Mariette le Choquard ne serait plus le Choquard. » Elle se rappela aussi qu'à ce moment elle avait souhaité de faire un jour pour lui une chose très pénible, très difficile, de lui prouver une fois dans sa vie sa reconnaissance et son amour par quelque douloureux

sacrifice. Elle ne consulta que son cœur, et pendant qu'Aleth, se sentant d'avance vaincue par la foudroyante réplique de l'innocence indignée, courbait déjà la tête et tremblait comme la feuille, elle répondit d'une voix sourde, mais distincte :

— Monsieur, c'était moi.

Il eut peur d'avoir mal entendu, il la regardait avec des yeux de fou. Aleth n'en croyait pas non plus ses oreilles. Être sauvée par celle qui avait de si bonnes raisons pour la perdre ! Comme un cerf échappé par miracle à la dent des chiens, elle sondait le mystère de sa délivrance inespérée et respirait bruyamment. Mais M^{me} Paluel se leva, terrible, et menaçant Mariette de ses deux poings fermés, elle lui dit :

— Tu mens ! Seigneur Dieu ! tu mens ! Ce n'était pas toi.

— Je vous demande pardon, madame, c'était moi, répondit-elle avec une douce obstination.

— Tu mens ! te dis-je. En rentrant dans ma chambre, j'ai passé par la tienne. Tu étais couchée, tu dormais.

— Je faisais semblant de dormir. Pardonnez-moi, madame, et croyez bien...

Elle n'acheva pas sa phrase, ses forces l'abandonnaient.

Au Gratteau, Robert avait failli se jeter au cou de M^{lle} Bardèche. Cette fois, il aurait voulu embrasser les chaises, les tables, tout ce qu'il touchait, tout ce qu'il voyait. L'âme inondée de joie, il dit à sa mère :

— Pourquoi veux-tu qu'elle mente, cette Mariette qui n'a jamais menti ? Eh ! je te prie, quel intérêt peut-elle avoir à s'accuser ?

Le cruel et l'ingrat ! il demandait quel intérêt la faisait mentir ! Devait-il donc mourir sans s'être aperçu qu'elle avait le cœur tout plein de lui ?

— Demain, tu seras hors d'ici ! lui cria M^{me} Paluel, qui avait de l'écume aux lèvres.

— Oh ! que non, dit-il, on lui fera grâce en faveur de sa sincérité.

Mais M^{me} Paluel n'était plus là ; elle s'était précipitée comme une furie dans sa chambre, dont elle referma la porte avec fracas.

— Non, Robert, il ne faut pas qu'on la chasse ; promets-moi de la bien défendre, soupira doucement Aleth, qui ressemblait à une sainte Vierge au cœur navré, riche en miséricorde pour les pécheurs. Le fait est que désormais elle tenait à garder Mariette auprès d'elle.

— Quand je te disais, Mariette, que ma femme est une mauvaise tête, mais qu'elle a bon cœur ! Eh quoi ! n'aurait-elle pas le droit de t'en vouloir ? Il y a ici des gens disposés à la charger de tous les crimes des autres. Vois un peu la conséquence de ta fredaine. Quelle scène ! j'ai cru en mourir.

Il essuya son front, baigné de sueur. Puis, changeant de note :

— Petite Mariette! que le ciel vous bénisse, toi et tes amours! Mais dorénavant à qui se fier? Cette fille si sage, à qui on aurait donné le bon Dieu sans confession et qui s'en va causer la nuit avec un homme!.. Tu as donc un amoureux? Est-il joli garçon au moins? L'aimes-tu beaucoup? Comment se nomme-t-il?

Elle ne répondit rien. Non! il n'y avait personne qui l'aimât, mais il y avait dans le monde un homme qu'elle aimait beaucoup, et cet homme s'en doutait si peu qu'il lui demandait le nom de son amoureux.

— Ah! il faudra bien que tu le nommes, car te voilà compromise, et j'entends qu'il t'épouse bien vite.

Elle hocha tristement la tête. Cet homme qu'elle aimait, elle ne pouvait pas l'épouser.

— Or ça, serait-ce un homme marié? reprit-il, affectant une mine sévère.

— Ah! monsieur Paluel! fit-elle en joignant les mains, comme pour le supplier de ne plus lui tourner le poignard dans le cœur.

— J'étais sûr que non. Mais il est trop jeune, il n'a pas le sou, il n'est pas en état d'entretenir une femme... Ma fille, ma fille, il faudra savoir attendre... J'espère au moins qu'il ne s'est passé rien de grave entre vous. C'était la première fois, n'est-ce pas? qu'il venait. Mais tu vas me promettre de ne plus le revoir cet homme, autrement il ne faudrait pas songer à rester ici.

Toujours debout, le regard à terre, tortillant entre ses doigts le bord de son tablier blanc, de grosses larmes coulaient quatre à quatre le long de ses joues, et elle était résolue à ne plus ouvrir la bouche; il n'en fût sorti que des sanglots.

— Et maintenant, Aleth, continua Robert en prenant sa femme par le menton, pardonne-moi et pardonne à ma mère.

— Je tâcherai de pardonner, dit-elle; il me sera plus difficile d'oublier.

A son tour, elle quitta la salle à manger. Les émotions diverses par lesquelles elle venait de passer l'avaient troublée si profondément qu'il lui tardait de se retrouver seule avec elle-même. Mais à peine fut-elle sortie que M^{me} Paluel reparut, fondit sur Mariette, la saisit par les deux épaules et, farouche comme une tigresse qui sent sa proie sous ses ongles, lui cria :

— Maintenant que celle qui te faisait peur n'est plus là, confesse que tu as menti.

— Non, non, madame, murmura-t-elle plus morte que vive, j'ai dit la vérité, c'était moi.

— O la malheureuse! poursuivit M^{me} Paluel en la secouant comme si elle eût voulu la disloquer. Ils t'ont donné de l'argent. A quoi monte la somme?

Robert lui enleva des mains sa victime et s'écria :

— Mille tonnerres ! en as-tu fini ? Tu veux la mettre à la question pour la faire mentir ?

Il ajouta d'un ton plus calme, mais en la regardant en dessous :

— Mais tu ne savais donc pas quel jeu d'enfer tu jouais ! Vous aurez beau faire et beau dire, la femme que tu hais m'est entrée si avant dans le cœur que je te défie de l'en arracher, et si tes yeux ne t'avaient pas trompée, je te le jure, elle, l'autre ou moi, j'aurais tué quelqu'un.

Pour la troisième fois depuis qu'elle habitait cette maison où elle avait eu des jours si heureux, Mariette passa la nuit à sangloter ; mais elle ne regrettait rien.

Le lendemain, Aleth réussit à se ménager un tête-à-tête avec elle. D'un air de reine qui daigne reconnaître les services de ses sujets, elle lui dit :

— Tu es une bonne fille, Mariette, je t'avais fait tort, excuse-moi. A la vérité, il n'y avait pas dans ce qui s'est passé l'autre nuit de quoi fouetter un chat. J'étais allée causer avec un de mes frères, qui avait quelque chose à me demander. Je n'ai pas osé le dire, ma belle-mère a tant de venin dans le cœur qu'elle voit des crimes partout... Sois sûre que je te récompenserai quelque jour ; en attendant, prends ceci.

A ces mots, elle lui tendait deux pièces d'or. Les âmes douces ont leurs saintes colères ; le Dieu qui se fâche et qui tonne visite quelquefois les humbles, qui sont ses élus. Mariette repoussa avec tant de violence la main qu'on lui tendait qu'elle envoya rouler à terre les deux pièces, et ce ne fut pas elle qui les ramassa. Puis, elle répondit d'un ton presque altier :

— Vous ne me devez rien, madame. Croyez-vous donc que j'aie menti pour vous être agréable ?

VICTOR CHERBULIEZ.

LA

DÉCADENCE DE LA PRUSSE

APRÈS FRÉDÉRIC II

- I. Philippon, *Geschichte des preussischen Staatswesens*; Leipzig, 1880-1882. —
II. Archives des affaires étrangères, *Correspondance de Prusse*.

« La Prusse est aujourd'hui sur le continent le pivot de la paix ou de la guerre, » écrivait Mirabeau au mois de juillet 1786. La Prusse, c'était Frédéric, et Frédéric allait mourir. Que deviendrait son royaume après lui? L'état qu'il avait rendu si redoutable était-il assez fortement constitué pour se soutenir entre d'autres mains que les siennes? Y avait-il en Prusse, en dehors et à côté du grand souverain qui se mourait, les élémens d'une grande monarchie? Les hommes d'état, les Français en particulier, avaient grand intérêt à savoir à quoi s'en tenir. Frédéric, qui avait été pour la France un allié perfide et un ennemi dangereux, avait fini par vivre avec elle en assez bonne intelligence; mais l'héritier présomptif passait pour fort hostile. Il importait de se renseigner sur les intentions du roi futur et sur les forces réelles dont il disposerait. La mode était aux missions secrètes. Les gouvernemens y croyaient; c'était pour les volontaires et pour les irréguliers de la politique un moyen de montrer leur savoir-faire et de se lancer dans le monde. Les annales de la diplomatie occulte sont émaillées de noms illustres. Il n'y en a point de plus fameux que ceux des deux hommes auxquels la mort imminente de Frédéric fournit, en 1786, l'occasion de débiter dans les confidens et à l'arrière-plan, en attendant le jour très prochain où

ils tiendraient les premiers rôles dans la grande tragédie du siècle. Sur la proposition de Talleyrand, Mirabeau fut envoyé à Berlin. Dans cette répétition improvisée où ils s'exerçaient l'un et l'autre, Mirabeau tenait l'emploi d'ambassadeur, Talleyrand celui de ministre *in partibus*. Le futur négociateur des traités de Vienne recevait les lettres, les déchiffrait, les remettait à Vergennes, « épurées, arrangées, embellies, » pour l'usage du roi (1). Ce travail de révision n'était point inutile. Les lettres de Mirabeau, écrites « au jour le jour, avec la rapidité de l'éclair, sans avoir le temps de relire, » se ressentaient de l'état d'orage, de la tempête continuelle au milieu desquels vivait Mirabeau. Les pointes cyniques s'y mêlent aux traits de génie. Cette correspondance diplomatique est composée sur le ton du pamphlet. On y retrouve l'emportement, la véhémence, et malheureusement aussi les taches qui souillent les écrits du donjon de Vincennes. C'est l'ébauche violente, le premier jet désordonné du grand ouvrage que Mirabeau devait rapporter de Berlin et publier en 1788, *la Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand*. On y relève les mêmes contradictions : une critique pénétrante des défauts de l'œuvre, une admiration enthousiaste pour l'auteur. « Si la Prusse périt, s'écrie Mirabeau, l'art de gouverner retournera vers l'enfance. » Puis, après avoir décrit « cette machine supérieure à laquelle des artistes de génie ont travaillé pendant des siècles, » il en dévoile tous les vices secrets et il conclut : « Jamais royaume n'annonça une plus prompte décadence... La monarchie prussienne est constituée de manière qu'elle ne saurait supporter aucune calamité, pas même celle, à la longue inévitable, d'un gouvernement malhabile... Si jamais un prince peu sensé monte sur ce trône, on verra crouler soudainement ce géant formidable... On verra la Prusse tomber comme la Suède. »

Cette opposition est au fond des jugemens de tous les contemporains. L'apologie et la critique étaient également motivées. L'histoire devait les justifier tour à tour. Une même génération d'hommes allait être le témoin de la chute prodigieuse de la Prusse et de son relèvement plus étonnant encore. Les causes des événemens qui se sont déroulés dans ce siècle étaient posées à la fin du siècle dernier. Elles étaient toutes dans le caractère du roi qui allait disparaître, dans celui de l'établissement qu'il avait fondé et du peuple qu'il gouvernait. Quand on les étudie de près, on n'est plus surpris des contradictions que les contemporains signalaient sans pouvoir les résoudre.

(1) *Histoire secrète de la cour de Berlin*, 1789; lettre du 24 octobre 1786. — Voir pour le détail de la mission, Bacourt, *Correspondance de Mirabeau et du comte de La Marck*, 1, p. 343, note.

I.

Frédéric avait triomphé des deux grandes épreuves des conquérans : il avait gardé ce qu'il avait su prendre, il avait assimilé à ses états héréditaires les provinces qu'il y avait annexées. Il croyait à la durée de son ouvrage. Il convenait que sa mort serait une crise pour l'état prussien. « Mais, ajoutait-il, une monarchie ne se détruit pas si vite, et la mienne est bien montée. S'ils veulent même, ils ne pourront presque pas la gâter. » En cela il se trompait. Il avait le sentiment de sa propre valeur, et ce sentiment n'était point exagéré ; mais il se faisait de grandes illusions sur la valeur de son gouvernement. Il personnifiait la Prusse ; nul souverain ne put dire avec autant de vérité : « L'état, c'est moi. » C'était le ressort de la monarchie prussienne, c'en était aussi le vice et la faiblesse. L'état, c'était le prince, le prince était un grand homme d'état. C'est ce qui explique en partie l'engoûment des philosophes et des réformateurs pour le roi de Prusse et sa politique. Ils confondaient volontiers le règne de la liberté avec le règne des « lumières, » et le règne des « lumières » avec celui des philosophes. Sauf Montesquieu, qui voyait de plus haut et plus loin, les contemporains n'allaient guère dans leurs vœux au-delà du despotisme éclairé, et le gouvernement de Frédéric en présentait sous beaucoup de rapports un modèle achevé. Les défauts de l'œuvre provenaient des qualités mêmes de l'artiste qui l'avait créée. L'activité infatigable de Frédéric, son caractère impérieux, ses habitudes militaires le portaient à tout commander, à tout diriger, à tout faire par lui-même. Il avait tout ramené aux proportions de son esprit, et elles dépassaient la moyenne des capacités humaines. Il administrait l'état comme un propriétaire administre son bien. Tout son système de gouvernement se réduit à cette donnée élémentaire : l'exploitation d'un grand domaine par un maître intelligent.

« Frédéric le Grand, dit un contemporain qui avait servi en sous-ordre dans son cabinet (1), Frédéric dirigeait seul tous les ressorts de l'état. Ses ministres demandaient ses ordres par écrit, et, de son cabinet, il prononçait d'un trait de plume sur les affaires les plus importantes comme sur les moindres détails... Le mépris des hommes dont il n'avait pu se défendre... l'avait rendu sur les jugemens d'une indifférence parfaite, et jamais, dans ses ordres de deux lignes, il n'énonçait un motif. Deux ou trois secrétaires, gens

(1) Lombard, *Matériaux pour servir à l'histoire des années 1805, 1806 et 1807*; Leipzig, 1808.

médiocres et machiaves, lui suffisaient pour ce mode de travail. » Il ne voulait ni demander un conseil, ni confier un secret. Il n'aurait pas même toléré les subalternes de la dernière manière de Louis XIV. Aussi ne forma-t-il point d'élèves. Parmi les serviteurs habitués à subir silencieusement son ascendant et à traduire en langue vulgaire ses ordres infailibles, il y avait cependant des hommes instruits, distingués, dans le courant du siècle, des ministres éclairés, comme on disait alors, les Herzberg, par exemple, les Zedlitz, les Carmer, les Struensée, les Schulenburg, les Finckenstein. Mais en les réduisant à un rôle inférieur, Frédéric leur avait enlevé la confiance en eux-mêmes et la confiance du public. Dans le lourd mécanisme des chancelleries, les volontés étaient anéanties, les caractères étaient déprimés. Du premier des commis au dernier des scribes, tous n'étaient capables que d'une obéissance passive. La bureaucratie qui enveloppait toutes les parties de l'état dans son réseau enchevêtré était un instrument et non une institution. Entre des mains énergiques et habiles elle portait la vie du centre aux extrémités; par elle-même, elle n'était rien et ne valait rien. Elle était prête à transmettre avec la même docilité des ordres contradictoires et des impulsions déréglées. De là l'unité et la suite dans le gouvernement aussi longtemps que Frédéric gouverna; la confusion et l'incohérence dès qu'il y eut sur le trône un roi faible d'esprit et incapable de desseins concertés. Frédéric laissait des agens disciplinés, il ne laissait ni conseillers ni administrateurs. Dans ce pays qui n'avait pas encore de tradition de gouvernement, il ne restait après lui qu'une routine.

Frédéric n'avait point de budget. Il était son propre contrôleur des finances et sa chambre des comptes. On sait avec quelle parcimonie il réglait ses dépenses, de quelle monnaie il payait ceux qui travaillaient pour sa gloire. Mais supposez à sa place un prince fastueux entouré de favoris cupides, et le système tourne du comp à la dilapidation et à la ruine. Il y a de l'épargne, en effet, mais il n'y a ni crédit, ni ressources. L'argent perdu ne se retrouve point. Il avait fallu à Frédéric des prodiges d'économie pour subvenir aux frais de deux longues guerres, et, dans ce pays le plus pauvre de l'Europe, dans ce temps où tous les états étaient obérés, arriver, avec un revenu de 17 millions, à former un trésor de 60 millions d'écus et à entretenir une armée de 160,000 hommes.

Cette armée était le rouage le plus savamment construit et le mieux monté de la machine; mais ce n'était encore qu'un rouage. Toute la force vive, le générateur et le propulseur, étaient dans l'âme du roi. Il exigeait l'obéissance aveugle et mécanique. L'initiative chez l'officier lui semblait presque aussi coupable que l'indiscipline chez le soldat. Il voulait la servitude sans la grandeur qui la

relève. Il ne faisait aucun cas des vertus militaires. Le tiers de son armée était formé d'étrangers, achetés ou enlevés par ses recruteurs. Le reste, qui était prussien, était séquestré de la nation. Frédéric s'en félicitait, car la guerre, ainsi soutenue et portée au dehors, ne troublait point la vie de l'état ; mais si la guerre était malheureuse et l'état envahi, la nation devait être incapable de se défendre. « La Prusse, écrivait Mirabeau, n'a qu'une armée et qu'un trésor... L'armée prussienne, anéantie, ne peut pas plus renaître que son trésor. » Privée de l'âme qui l'animait, qui en faisait la force, l'intelligence et la vie, cette armée devait se dissoudre. Tous y avaient appris à obéir, nul à commander. Frédéric disparu, personne ne commanda plus et beaucoup cessèrent d'obéir. Les soldats étaient des instrumens : ils n'avaient pas de patrie. Les officiers étaient des cosmopolites. Livrés à eux-mêmes, ils se mirent à raisonner de philosophie et de politique. Ils étaient de leur siècle, le roi ne leur interdisait pas de railler et de discuter. Lorsqu'ils n'eurent plus de maître ou lorsque le maître fut incapable de les guider, il se trouva parmi eux plus de négociateurs que de capitaines. Ils combattirent sans doute avec vaillance et plusieurs fois même avec éclat, mais ils étaient en même temps présomptueux et indécis, pédans et irresolus. Cela les empêcha souvent de vaincre, et ce fut, en 1806, la principale cause de leur défaite.

Pendant il leur restait des mœurs et des habitudes militaires ; l'armée conservait une admirable contenance dans la paix et fit plusieurs fois encore grande figure sur les champs de bataille. Les diplomates n'avaient ni tenue d'idées, ni mœurs politiques. Les disciples de Frédéric ne reproduisirent que ses défauts ; ses imitateurs ne représentaient que la grimace d'un grand homme. Le génie de Frédéric voilait aux contemporains les procédés de sa politique ; le génie évanoui, il ne resta plus que les procédés, qui parurent ce qu'ils étaient, c'est-à-dire odieux. La modération de Frédéric, ce bon sens politique qu'il possédait à un si haut degré, corrigeaient le vice de ses principes aux yeux d'un public qui excuse souvent un crime, mais ne pardonne jamais une faute. Ce n'en était pas moins, comme il l'a lui-même avoué, *à force de négocier et d'intriguer*, qu'il en était venu à ses fins. L'intrigue, après lui, resta le seul fond de la politique prussienne. La cupidité qu'il avait apaisée chez lui en la satisfaisant avec mesure, se répandit après lui gloutonnement de tous côtés et sur tous les objets. Il y avait pour la Prusse des tentations partout. Elle crut tout permis et tout possible, oubliant que, si Frédéric avait réussi, c'est qu'il ne s'était permis que le possible. A défaut de scrupules, il avait de la prudence. Ceux qui le remplacèrent, infatués de sa force et grisés de son suc-

cès, mirent une diplomatie sans conscience au service d'une ambition sans frein.

Il n'était pas jusqu'aux meilleurs ouvrages de Frédéric qui n'eussent leur vice caché et ne portassent en eux un ferment de dissolution. La tolérance religieuse des rois de Prusse était justement célèbre. On peut en dire, et à un titre plus élevé, ce que Mirabeau disait de la guerre, qu'elle était l'industrie nationale de l'état. La faute qu'avait commise Louis XIV en révoquant l'édit de Nantes, le dommage qui en était résulté pour la France, les avantages qu'on en avait retirés en Prusse, étaient enseignés à Berlin comme une maxime de gouvernement. Les jésuites en profitèrent au xviii^e siècle, comme les protestans en avaient profité au xvii^e. Les réformés proscrits par Louis XIV apportèrent à la Prusse des ingénieurs, des officiers, des savans, des artistes ; les jésuites expulsés par Louis XV lui fournirent des pédagogues dont l'enseignement mécanique s'accommoda très vite à la discipline prussienne ; ils aidèrent puissamment Frédéric à assimiler les populations catholiques annexées de la Silésie et de la Pologne. La liberté religieuse, dont ils étaient seuls à jouir en Europe, était pour les sujets du roi de Prusse un inappréciable bienfait ; mais, pour le roi, c'était un simple instrument de règne, un moyen d'attirer les colons et de fondre ensemble les élémens divers de la population. La tolérance de Frédéric ne procédait ni du respect de la conscience, ni de l'amour de la liberté ; elle était fille du scepticisme et de l'indifférence morale. « Les hétérodoxes, écrivait un diplomate français (1), pensent que chacun doit être libre dans sa croyance et que la vertu sans la foi peut servir au salut. Frédéric II, qui les favorisait, n'a jamais permis qu'ils fussent inquiétés. Son principe était que le troupeau doit être seul écouté dans le choix du pasteur. Plusieurs fois, il a fait destituer des prêtres hétérodoxes parce que leurs paroissiens en avaient désiré qui fussent attachés à l'orthodoxie. Mais il montrait une entière indifférence sur la prédication d'une doctrine quelconque pourvu que les ouailles en fussent contentes... M. Schultz, ministre à Gilsdorf, près de Berlin, chéri de ses paroissiens, a pendant dix ans prêché le matérialisme. » Le haut clergé luthérien était ouvertement rationaliste. La prédication, dans les grandes villes, se réduisait à la morale, à l'humanité, au sentiment. Un conseiller supérieur du consistoire, Spalding, déclarait qu'il fallait supprimer de l'enseignement religieux les mystères et le surnaturel. Le fond de leurs croyances se ramenait au déisme anglais traduit et commenté par l'auteur du *Dictionnaire philosophique* : « C'est Voltaire en rabat et en robe de

(1) Custine le fils, 1^{er} avril 1792.

pasteur, » écrivait Forster. Plusieurs suivaient le maître jusqu'au bout, égayant leurs sermons par des sarcasmes (1). Frédéric les laissait dire, pourvu qu'ils louassent le roi et enseignassent l'obéissance aux sujets. Tout était calcul de sa part ; il y joignait la forfanterie du libertinage et le cynisme de l'impiété.

Cette tolérance subalterne produisit des effets dissolvans. Ne procédant pas du respect des croyances, elle en engendra le mépris. Comme il n'y avait dans cette société nouvelle, en dehors du frein religieux, aucune tradition de mœurs sociales, la corruption s'y mit et la rongea. Le scepticisme du roi gagna les sujets, qui le traduisirent en actes. C'était le ton du bel air, tout le monde le prit à Berlin et se conduisit en conséquence. Le levain de licence et de sensualité qui gâte toute la littérature du siècle, fermenta sans obstacle dans ces âmes encore grossières, où une civilisation hâtive avait surexcité les imaginations et les sens sans adoucir l'âpreté des passions primitives. Ils n'avaient ni la délicatesse du goût, ni le raffinement des mœurs, ni les habitudes d'élégance, ni la légèreté d'esprit qui corrigeaient ailleurs, en France par exemple, la depravation du siècle. Elle s'étala en un lourd dévergondage. Les employés, les gentilshommes, les femmes se nourrissaient de d'Holbach et de La Mettrie, prenant au sérieux leurs doctrines et les appliquant à la lettre. Ajoutez que, dans cette capitale de construction récente, la société tout artificielle, amalgame improvisé d'éléments disparates, était comme prédisposée à la dissolution. Berlin fourmillait de militaires qui n'avaient point de famille et que les parades n'occupaient point toute la journée. Des gens de lettres, des aventuriers de plume et d'épée attirés par la réputation de Frédéric et réduits à vivre de brigade et d'expédiens ; une noblesse très pauvre, très hautaine, très exclusive, à laquelle pesait la discipline royale et qui s'ennuyait ; une bourgeoisie éclairée, enrichie, mais reléguée à l'écart ; entre ces groupes séparés les uns des autres par l'étiquette ou le préjugé, une sorte de « demi-monde, » où ils se rencontraient, causaient et se divertissaient à l'aise, le foyer des « idées françaises, » le centre des affaires et des intrigues, la société juive, la plus riche, la seule élégante de Berlin. Avec la merveilleuse souplesse de sa race, elle s'était assimilée la civilisation nouvelle, et se vengeait de l'exclusion politique dont elle était victime en rassemblant dans ses salons tout ce qu'il y avait à Berlin d'hommes d'esprit, de femmes aimables, de gens désireux de liberté et dépourvus de préjugés. Tel nous apparaît Berlin au temps de Frédéric. « Une des plus belles villes de l'Europe, écrivait Forster en 1779, mais les Berlinois ! la sociabilité et le goût raffiné des jouissances dégé-

(1) Philippson, t. 1, ch. 1. — Perthes, *Politische Zustände*, liv. 1, ch. II.

nèrent chez eux en sensualité, en libertinage (je dirais presque en voracité); la liberté d'esprit et l'amour des lumières en licence effrontée et en effrénée débauche de pensée. Les femmes en général sont perdues. » C'est aussi l'impression d'un diplomate anglais, sir John Harris, plus tard lord Malmesbury : « Berlin est une ville où, si l'on veut traduire *fortis* par honnête, on peut dire qu'il n'y a *vir fortis nec femina casta*. » Si l'on considère que, sauf chez les juifs, l'argent était rare, et que les tentations étaient d'autant plus fortes que l'on avait moins de moyens de les satisfaire, on s'explique que, dans beaucoup d'âmes, le dérèglement des idées et la corruption des mœurs ouvrit une plaie nouvelle, la plus dangereuse à coup sur et la plus incurable dans les nations, la vénalité. Mirabeau, qui se connaissait trop, hélas ! aux vices de son temps, a marqué d'une touche ineffaçable ceux de « ce noble tripot » de Berlin. Sous ce rapport, son fameux pamphlet est une peinture violente, mais vraie et « réaliste, » comme on dit aujourd'hui. Le cynisme n'y est guère que de la couleur locale. « Pourriture avant maturité, j'ai grand peur que ce ne soit la devise de la puissance prussienne... Que ne peut l'argent dans une maison si pauvre ? »

Il fallait la main de fer de Frédéric pour mettre en mouvement ces ressorts compliqués, régler cette lourde machine, contenir ces élémens assemblés à force d'art et prêts à se dissocier. Mais cette main était lourde et dure. Il y avait, au moins dans les classes supérieures, les seules dont on s'occupât alors et que l'on connut, une sorte de révolte sourde contre cette implacable discipline. Frédéric gagnait à être jugé de loin. On peut dire que Berlin était le lieu du monde où l'on admirait le moins le roi de Prusse. L'impatience du joug y refrénait l'enthousiasme. Frédéric était trop craint pour être aimé : son peuple ne le pleura pas. Le grand vide de sa mort parut d'abord une déivrance. Il se produisit à Berlin quelque chose d'analogue à ce que l'on avait vu en France lors de la disparition de Richelieu. Les esprits étaient à la fois inquiets et soulagés. « Tout est morne, rien n'est triste, disait Mirabeau. Tout est occupé, rien n'est alligé. Pas un regret, pas un soupir, pas un éloge ! » Voilà donc le résultat de ce grand règne : tout le monde en désirait la fin ! « On était las et excédé, » écrivait le ministre d'Autriche. D'ailleurs on se faisait d'étranges illusions sur l'avenir. Frédéric avait trompé ses sujets comme il se trompait lui-même sur la consistance de son œuvre. Les Prussiens ne comprenaient pas à quel point leur puissance était personnelle à leur roi. Fiers jusqu'à l'infatuation du rôle qu'il leur avait fait jouer, ils imaginaient qu'ils y étaient pour quelque chose et que l'âme de Frédéric lui survivait en eux. Ils attendaient d'un nouveau règne la même gloire au dehors, la même sécurité au dedans, la même prospérité relative avec un

joug moins rude et une discipline moins sévère, ne comprenant pas que la dureté même du joug et la sévérité de la discipline étaient les conditions nécessaires de la durée de l'œuvre. Le système mercantile et protecteur qui avait créé l'industrie, la régie qui faisait affluer l'argent dans les caisses de l'état, l'épargne qui l'immobilisait dans le trésor entravaient et irritaient tout ce qui voulait travailler et négocier, tout ce qui réfléchissait aux conditions naturelles du commerce et de l'industrie; mais ils permettaient seuls au gouvernement le plus pauvre de l'Europe d'être mieux armé que les plus riches et de leur tenir tête. Bref, on désirait que le ressort se relâchât et l'on ne se rendait pas compte que relâcher le ressort, c'était anéantir l'état. Pour réformer la monarchie de Frédéric, il aurait fallu autant de génie qu'il en avait fallu pour la créer. Cette réforme cependant était indispensable, car Frédéric seul était de taille à soutenir l'édifice composite qu'il avait élevé. De là une catastrophe menaçante et presque inévitable. « Les cordes sont si tendues, écrivait Mirabeau, un mois après la mort du roi, les cordes sont si tendues qu'elles ne peuvent qu'être relâchées. Le peuple a été tellement opprimé, vexé, persécuté qu'il ne peut plus qu'être soulagé. Tout ira et presque de soi-même tant que la politique extérieure sera calme et uniforme. Mais au premier coup de canon ou à la première circonstance orageuse, tout ce petit échafaudage de médiocrité croulerait. Comme tous ces ministres subalternes se rapetisseraient! Comme tout, depuis la chiourme effrayée jusqu'au chef éperdu, appellerait un pilote! Qui serait ce pilote? »

II.

Le neveu de Frédéric, qui était appelé à lui succéder, n'était pas fait pour ce grand rôle. Il présentait sous tous les rapports un contraste complet avec le prince dont il recueillait le pesant héritage. Frédéric était débile et sobre; tout son prestige était dans le regard de « ses grands yeux qui, au dire de Mirabeau, portaient, au gré de son âme héroïque, la séduction ou la terreur. » Frédéric-Guillaume II était un « bel homme, » très sanguin, très robuste, aimant les exercices violents et les plaisirs grossiers. « La taille et la force d'un cent-suisse » écrivait le ministre de France d'Esterno, qui le goûtait peu. « Une énorme machine de chair, » disait un diplomate autrichien qui le vit à Pillnitz en 1791. « Le vrai type d'un roi, » selon Metternich, qui lui fut présenté en 1792, à Coblenz, au moment de la croisade des Allemands contre la France et sa révolution. « Sa taille, ajoute-t-il, était gigantesque et sa corpulence à l'avenant. Dans toutes les réunions, il dominait de la tête la foule qui l'entourait. Ses manières étaient nobles et engageantes. » Il s'exprimait

avec un certain effort, par petites phrases hachées (1). Rien en lui ne rappelait l'implacable et souveraine ironie de Frédéric. « Son regard, dit un apologiste (2) n'annonce pas un homme de génie, mais la candeur allemande brille sur son front. » Candeur singulière, et que l'on aurait quelque peine à admettre si l'on prenait le mot au sens propre et selon le sens commun. Il faut l'entendre comme on le faisait alors en Allemagne, à travers les traductions de Rousseau, dans cette acception équivoque et raffinée qui conciliait l'innocence avec l'impudeur, la vertu avec tous les dérèglements de l'imagination et du cœur. Extatique et sensuel, dévot et licencieux, travaillé par des appétits ardents, tourmenté par les scrupules, superstitieux et débauché, croyant aux esprits et aux « spirites, » inclinant à la cabale, Frédéric-Guillaume avait le goût de la morale et le sentiment de la religion. Il en parlait avec respect, avec effroi, avec émotion. C'était chez lui un penchant naturel, c'était aussi une attitude, celle de tout héritier présomptif envers le maître régnant, un moyen de se faire admirer et de séduire les esprits par le contraste. L'impiété de Frédéric n'avait trouvé que trop d'imitateurs parmi les Prussiens francisés; mais elle faisait scandale parmi les Prussiens restés Allemands, qui, tout enclins qu'ils fussent à la débauche du siècle, ne pouvaient se contenter de cette boisson âcre et crue. Il leur fallait jusqu'en leur ivresse quelque chose de plus onctueux et de plus mélancolique, un aliment à la rêverie, les illusions du sentiment, la volupté du remords, le libertinage trempé de larmes. Le vin clair et pétillant de Voltaire ne leur suffisait pas; ils voulaient la liqueur subtilisée, l'hydromel fermenté de Rousseau. Ils recherchaient jusque dans leurs divertissemens je ne sais quelle revanche germanique contre l'influence française qui avait régner despotiquement sous Frédéric. Le nouveau roi subissait ces tendances et en profitait. Il affectait de ne parler qu'allemand, de détester la France, les Français, leur frivolité, leurs principes, leur littérature, de combattre leur domination et de condamner leurs mœurs.

Il pouvait être, on pouvait être autour de lui, dupe de cette « candeur allemande. » Frédéric ne l'était point. Il peint, en ses mémoires, son neveu tel qu'il était en 1765 à vingt et un ans lors de son premier mariage avec Élisabeth de Brunswick (3). « L'époux jeune et sans mœurs, abandonné à une vie crapuleuse, faisait journellement des infidélités à sa femme. La princesse, qui était dans la fleur de sa beauté, se trouvait outragée du peu d'égards qu'on avait pour ses

(1) Rapport du référendaire Spielmann, sur l'entrevue de Pillnitz. Vivenot. *Quellen*, I, 208.

(2) Le baron de Trenck, *Examen critique de l'histoire secrète de la cour de Berlin*, 1792.

(3) *Mémoires*, éd. Boutaric, II, p. 331.

charmes. Bientôt elle donna dans des débordemens qui ne le cédaient guère à ceux de son époux. » Ils divorcèrent en 1769. Frédéric-Guillaume épousa une princesse de Darmstadt. Le second mariage ne fut pas plus heureux que le premier. La princesse ne se vengea point ; mais elle aurait eu des motifs de le faire. Le prince reprit ses habitudes de débauche. Avec beaucoup de caprices, il eut une maîtresse en titre. Cette personne, qui sut toujours garder la faveur, sinon l'amour de Frédéric-Guillaume, était la fille d'un petit musicien. Elle épousa le valet de chambre du prince, devint M^{me} Rietz et fut faite plus tard comtesse de Lichtenau (1). Frédéric-Guillaume avait eu de son premier mariage une fille, la princesse Frédérique, qui était élevée par la reine, femme reléguée sinon répudiée du grand Frédéric. Le père en visitant sa fille s'éprit d'une de ses demoiselles d'honneur. Elle se nommait M^{lle} de Voss, était de bonne maison, cousine d'un des ministres du roi, M. de Finckenstein, et avait un frère président de chambre. « Cette belle qui, selon moi, est fort laide, écrivait Mirabeau, est un mélange de pruderie et de cynisme, d'affectation et d'ingénuité ;.. elle a une sorte d'esprit naturel, quelque instruction, des manies plutôt que des volontés, une gaucherie... qu'elle s'efforce de sauver par les apparences de la naïveté... Pour toute grâce elle n'a que le teint du pays, encore le trouvé-je plus blafard que blanc ; une gorge très belle. Ce mélange de licence unique, qu'elle joint aux airs de l'ignorance innocente, et de sévérité de vestale a, dit-on, séduit le prince. »

Frédéric-Guillaume était de ces libertins compliqués qui cherchent dans une résistance savante un ragôût pour leur passion et un calmant pour leurs scrupules. Le manège de M^{lle} de Voss dura près de deux années. Les péripéties de ce singulier roman étaient la fable de la cour. La propre tante de l'héroïne, une grande dame très sensible, vertueuse en ce qui la concernait, mais aveuglée et confondue devant la majesté royale, en a soigneusement noté dans son journal les piquans épisodes. Il n'avait point encore de dénoûment lorsque la mort du grand Frédéric en suspendit le cours pour quelques semaines. Roi depuis le 17 août 1786, Frédéric-Guillaume avait, au début, tout oublié pour les affaires. Mais, dès le 8 septembre, Mirabeau constatait que « la ferveur du novice paraissait se ralentir. M^{lle} de Voss, ajoutait-il, est prête à céder. » Le roi, pour la voir plus à l'aise, avait monté une maison à sa fille Frédérique ; M^{lle} de Voss en faisait les honneurs. L'année se passa cependant sans que la vestale se rendit. Elle aimait le roi ; mais

(1) Voir, outre le livre de M. Philippson, *les Souvenirs de la comtesse de Voss*, Leipzig, 1876, et Wolf : *OEsterreich und Preussen*, Vienne, 1880.

l'honneur de la famille parlait encore plus haut que l'amour. Elle mettait d'ailleurs à sa capitulation des conditions rigoureuses : un mariage de la main gauche, le consentement écrit de la reine, et l'éloignement de la maîtresse en titre, M^{me} Rietz. Sur ce dernier point le roi fut inflexible; il céda sur les deux autres. La reine donna son adhésion sous la réserve qu'il n'y aurait ni divorce réel ni séparation publique : elle conserverait son titre de reine et sa qualité de femme légitime. Le reste, paraît-il, la touchait médiocrement. Il n'y avait plus qu'à conclure le mariage, mais c'était chose délicate et scabreuse dans ces conditions. On sut alors que s'il y avait des juges à Berlin, il y avait aussi des casuistes, et que les piétistes luthériens savaient au besoin se montrer aussi fertiles en ressources que les disciples de Sanchez. Le consistoire délibéra, fouilla les archives, compulsa les précédens. On en découvrit un, qui parut péremptoire. En 1539, Philippe de Hesse, qui ne s'accommodait point de sa femme, une duchesse de Saxe, s'éprit d'une demoiselle de Saal. Celle-ci voulait absolument être épousée. Philippe, qui lisait la Bible en langue vulgaire, ne voyait pas pourquoi un prince allemand s'interdisait ce que les patriarches s'étaient permis. La primitive église s'était montrée d'ailleurs conciliante sous ce rapport, et l'empereur Valentinien II avait éprouvé les bienfaits de sa tolérance. Cette prétention du prince réformé jeta les réformateurs dans un cruel embarras. Luther et Mélanchthon, mis par lui en demeure de se prononcer, l'adjurèrent de refréner ses passions, mais conclurent que rien dans le Nouveau-Testament ne défendait en cette matière ce qui était autorisé par l'Ancien. Philippe épousa M^{le} de Saal et devint bigame, ce qui produisit un grand scandale dans l'église réformée et au dehors. Mélanchthon en conçut des remords dont il faillit mourir; Luther se rétracta formellement. Le consistoire prussien ne tint compte que du fait. Il invoqua la lettre, méconnut l'esprit, autorisa le mariage et, loin de venir à résipiscence, en vint bientôt à récidence, ainsi qu'on le verra tout à l'heure. Le mariage fut célébré en juillet 1787 dans la chapelle royale de Charlottenbourg; M^{le} de Voss prit le nom de comtesse d'Ingenheim. Son bonheur fut court : elle mourut au mois de mars 1789. C'est un deuil général à Berlin, écrivait M. d'Esterno. « La comtesse d'Ingenheim est cruellement regrettée du peuple, de la famille royale et même de la reine, beaucoup moins pour la personne de la dite comtesse que pour l'augmentation de crédit qui va résulter de cette mort en faveur de la dame Rietz, ancienne maîtresse d'habitude que l'on dit très avide et très intrigante. »

La littérature du temps, tout imprégnée de Rousseau, s'attendrissait sur les douleurs royales, célébrait les « vertus » de ce monarque « sensible » et opposait au scepticisme desséchant de Vol-

taire, à la frivolité coupable des Français, le tendre abandon avec lequel Frédéric-Guillaume se livrait « au plus doux penchant de la nature. » « Les ennemis des femmes, écrivait le baron de Trenck, ont été les fléaux de l'humanité. Le roi de Prusse a l'âme grande et sensible; il est en amour capable d'un tendre attachement: il sait estimer sa maîtresse. En supposant qu'il lui donne un million, ces richesses se partagent entre les membres de la famille qui sont des citoyens. Il ne privera pas un honnête homme de l'épouse qui faisait son bonheur, il ne sacrifiera pas Rome à Cléopâtre. » Il veut plaire par lui-même. Il a courtsé vingt mois M^{lle} de Voss, il l'a épousée, il lui a été fidèle. « il a pleuré sur sa cendre. Tout citoyen assez éclairé pour connaître les faiblesses humaines, » doit souhaiter que, s'il fait un autre choix, il le fasse tomber sur un objet enfin digne de son cœur. « Laissons-le donc jouir d'un bonheur qui est celui du simple paysan, comme il est celui des rois! » Ce galimatias hypocrite, cette casuistique licencieuse, étaient alors de fort bon ton et très goûtés en Allemagne.

La distraction que Trenck souhaitait à l'âme ép'orée du roi ne se fit point attendre. En 1790, le jour de l'anniversaire de la mort de la comtesse d'Ingenheim, M^{lle} Dœnhof fut présentée à la cour. On y était fort occupé des consolations de Frédéric-Guillaume. On avait même, comme on disait alors, « mis en prétention » une demoiselle Viereck, amie de M^{lle} de Voss, et qui l'avait remplacée près de la princesse Frédérique. Malheureusement pour les amis de M^{lle} Viereck, elle était brune, et ne rappelait nullement la défunte. M^{lle} Dœnhof au contraire était, dit le ministre de France, « si parfaitement blonde qu'étant jolie à la lumière, elle était au jour aussi jaune qu'un citron. » Elle avait, avec les mêmes charmes que M^{lle} de Voss, le même ragoût de piétisme et de vertu. Il fallut encore épouser. Le roi n'y voyait point de difficultés. « Je suis séparé de la reine, écrivait-il à M^{lle} Dœnhof, je suis veuf de M^{me} d'Ingenheim, je vous offre mon cœur et ma main (1). » Il ne s'en cacha point, déclarant très haut qu'il avait des motifs de répudier la reine, mais qu'il se dispenserait de les articuler pour ménager la dignité du trône. Le consistoire n'avait plus à délibérer; les précédens étaient posés, on les suivit. Le mariage eut lieu le 10 avril 1790, et ce fut le prédicateur de cour Zœllner qui le bénit comme il avait béni celui de M^{lle} de Voss. La reine donna à la fiancée des girandoles de diamans. La reine douairière la reçut, et tout le monde lui fit fête à la cour. Toutefois elle n'obtint pas plus que M^{lle} de Voss l'éloignement de M^{me} Rietz. Cette favorite, qui avait reçu 70,000 écus pour s'en aller, demeura, prit un officier pour galant et obtint même du roi qu'il

(1) Ranke, *die deutschen Mächte und der Fürstenbund*, I, p. 287.

lui donnât de l'avancement. Ainsi, en 1790, le roi de Prusse, veuf de M^{lle} de Voss, avait trois femmes vivantes : la princesse de Brunswick qui était répudiée, la princesse de Darmstadt qui, encore que divorcée, gardait la qualité de reine, et M^{lle} Dœnhof, épouse morganatique. Cette troisième femme, mandait un diplomate, ne sera pas la dernière, car « celles dont le roi aura envie voudront aussi être épousées. » Le prince d'ailleurs y était toujours prêt. La polygamie lui paraissait une prérogative de la souveraineté. A la suite d'une intrigue de cour, il se fit, en 1792, séparer de M^{lle} Dœnhof, couronnant par un divorce morganatique l'étrange série de ses évolutions conjugales. Il offrit ensuite son cœur et sa main à une demoiselle Bethmann, fille d'un banquier, qu'il avait connue à Francfort et qu'il trouvait fort à son goût. Cette jeune personne, au dire de Lord Malmesbury (1), « était tout sentiment et toute flamme ; » mais elle avait des principes et de l'esprit de conduite : elle conçut des scrupules sur le caractère du mariage et des inquiétudes sur la constance de l'époux. Elle refusa, épargnant aux casuistes de Berlin les embarras d'une délibération plus scabreuse encore que les précédentes. Je ne sais si ces théologiens concilians, élevés à l'école de Voltaire et de Frédéric, prenaient fort au sérieux ces mariages simultanés ; au dehors on y trouvait matière à rire, et la grande Catherine, qui ne se croyait point tenue à tant de formalités, s'en divertissait fort : « Ce gros lourdaud de Gu, — c'était le nom qu'elle donnait à Frédéric-Guillaume dans ses lettres à Grimm, — ce gros lourdaud vient d'épouser une troisième femme ; le gaillard n'a jamais assez de femmes légitimes ; pour être un gaillard consciencieux, c'en est un (2). »

Frédéric-Guillaume aimait les femmes ; mais les femmes ne le gouvernaient pas. Pour échapper à l'influence des maîtresses, il tomba sous l'influence des favoris, et le peuple n'y gagna rien. Mal élevé, tenu par son oncle à l'écart des affaires, méfiant des autres, parce qu'il était très méfiant de lui-même, il ignorait l'art du gouvernement et caressait de vagues projets de réforme. Les ministres que laissait Frédéric, encore que fort secondaires, le gênaient et lui imposaient. Il redoutait de passer pour subir leur direction ; d'ailleurs ces ministres représentaient des idées et un système qu'il affectait de condamner. « Le roi sera mené précisément parce qu'il a peur de l'être, » écrivait Mirabeau. La crainte d'être gouverné par ses ministres le livra aux subalternes. Ceux-ci le dominèrent promptement en s'abaissant devant lui, en rassurant son orgueil

(1) *Journal et Correspondance de lord Malmesbury*. Décembre 1793 et janvier 1794. — Philippson, II, p. 148.

(2) Lettre à Grimm, 23 juin 1790, en allemand. Société d'histoire de Russie, *Correspondance de Catherine II avec Grimm*.

ombrageux, en flattant ses passions, en exploitant surtout les défaillances de son esprit. Frédéric-Guillaume voulait le bien de l'état, il avait un sentiment obscur, mais assez vif, de la nécessité de réagir contre les excès du gouvernement de Frédéric ; mais ses intentions s'égarèrent et ses velléités de réforme, plus mystiques que politiques, procédaient moins de la notion des intérêts de l'état que de l'influence d'une doctrine secrète dont il était pénétré. L'homme d'état n'était en lui qu'un adepte de la magie : il devait avoir pour ministres de simples charlatans. D'habiles prestidigitateurs, doublés de fins intrigans, allaient remplacer à Potsdam les « ministres éclairés » de Frédéric. C'est là un des traits les plus curieux de cette époque troublée.

Vers la fin du XVIII^e siècle, par réaction contre le scepticisme voltairien et le joug trop absolu de la raison, les esprits se rejetèrent brusquement dans le surnaturel. Parmi les sectes qui se formèrent alors en Allemagne, il y en avait une, celle des rose-croix, qui réunit promptement, et en particulier dans les cours, un grand nombre d'adeptes. Théurgiens et philosophes, ils offraient une doctrine et un lien aux esprits inquiets auxquels le rationalisme ne suffisait pas, auxquels le christianisme pur ne suffisait plus, et qui mêlaient un vague besoin de merveilleux aux aspirations humanitaires dont toute l'Europe était alors travaillée. Respectueux des pouvoirs établis, adversaires déclarés des réformateurs révolutionnaires, ils prêchaient aux princes la bonne parole et les conviaient à faire le bonheur de l'humanité en fortifiant leur pouvoir. Flattant à la fois leur imagination et leur ambition, ils conciliaient le despotisme avec l'humanité. Ils déclaraient posséder le secret de faire de l'or, recette précieuse en un temps où tous les trésors étaient vides ; et le secret de réformer les gouvernements sans affaiblir l'autorité des princes, secret non moins utile à une époque où l'on sentait partout couvrir le mécontentement, sinon la révolte. Ils prétendaient disposer des forces de la nature au profit de leurs adeptes. Ils les mettaient en rapports avec les grands hommes des temps passés, qui devenaient ainsi leurs confidens mystiques et leurs secrets collaborateurs. Théosophes doublés de charlatans, tartufes d'humanité, hypocrites de sentiment, complaisans aux faiblesses des grands, courtisans et intrigans, tous les moyens leur étaient bons pour parvenir, et leur mysticisme grossier était pour eux une carrière. C'est ainsi que deux d'entre eux s'insinuèrent dans l'intimité de Frédéric-Guillaume, captivèrent sa confiance, arrivèrent à le gouverner, à dominer la Prusse et à exercer même un instant une action décisive sur les plus grandes affaires de l'Europe.

Le premier, Wœllner, était un pur intrigant. Fils d'un pasteur de

campagne du pays de la Marche, il s'était introduit dans la famille du général d'Itzenplitz, et, après avoir enjôlé la mère, avait fini par épouser la fille. Frédéric, qui n'était point indulgent aux mésalliances, le fit enfermer dans la prison de Berlin. La haine de Wœllner contre le roi philosophe date de cette époque. Il était en ce temps-là rationaliste et disciple de Wolf; il se fit franc-maçon. Mais déjà, dans le grand monde de l'Allemagne, le vent ne soufflait plus au pur déisme. Wœllner, qui était esprit fort et demeura toujours un parfait sceptique, changea de convictions; se jugeant aussi propre qu'un autre au commerce des apparitions et à l'industrie des mystères, il résolut de se faire « courtier honnête » entre les puissances de ce monde et celles de l'autre, fondant son crédit auprès des premières sur celui qu'il s'attribuerait auprès des secondes. Il s'affilia aux rose-croix et devint bientôt une des espérances de l'ordre.

Il connut ainsi l'homme qui devait balancer sa faveur auprès du roi de Prusse et partager un jour avec lui le gouvernement de Frédéric, le Saxon Bischoffswerder. Fils d'un petit gentilhomme, officier de fortune venu comme tant d'autres chercher du service en Prusse, celui-ci s'était faufilé auprès du prince royal et l'avait promptement séduit. Différent en cela de son futur associé Wœllner, il était vraiment superstitieux, croyait à ses panacées et fut même, à ce qu'on assure, au moins au début, la dupe de ses fantasmagories. Tandis que Wœllner, purement avide et cupide, ne voulait que se pousser au pouvoir, Bischoffswerder recherchait plus la réalité que les apparences du gouvernement. Enfin il était sincèrement dévoué à Frédéric-Guillaume. Wœllner avait la figure d'un cuistre de censure ou de cabinet noir. Bischoffswerder était homme de cour et homme du monde, de belle tenue, de maintien discret, le regard profond, le sourire mystérieux, séduisant, sachant allier les dehors de la dignité avec les complaisances de la servitude et dissimuler derrière un masque de modestie une insatiable ambition.

Il présenta Wœllner au prince royal et c'est par leurs soins que Frédéric-Guillaume fut en 1781 reçu parmi les rose-croix. Dès lors, l'affiliation à l'ordre devint le meilleur moyen de plaire à l'héritier présomptif et plus tard de gagner la faveur du roi. Haugwitz, qui joua un si grand rôle, avait commencé par là. Ils formaient un parti, se tenant et se poussant les uns les autres, donnant à Frédéric-Guillaume des consultations et au besoin des ordres par l'intermédiaire des esprits qu'ils faisaient apparaître et parler. Malgré le mystère dont ils s'entouraient, leur secret était connu de tout Berlin. Le comte d'Esterno nous montre en 1790 Bischoffswerder « faisant jouer la machine des revenans et des illuminés dont on parle sans cesse. » A côté de lui, un autre Saxon, Lindenau, et Wœllner, qui a « le département des revenans et des choses de religion, »

qui fait, quand il le faut, écrivait Biron, parler le Saint-Esprit et marcher l'ombre du grand Frédéric. Un ventriloque, « garçon illuminé, » suivant le mot piquant d'un contemporain, jouait le rôle du grand homme et touchait de ce chef cinq cents écus.

Devenu colonel et prêt à passer général, Bischoffswerder avait rang de favori attitré. « Dans le cœur du monarque, écrivait Custine en 1792, le favori l'emporte sur la maîtresse. Mais c'est sur le ministère qu'il l'emporte surtout d'une manière éclatante. Il est l'intermédiaire du roi et des ministres. Ce n'est pas, comme vous le pensez peut-être, que lui seul travaille avec eux : c'est le roi qui souvent travaille avec les ministres et qui rapporte à M. de Bischoffswerder, avec lequel ensuite il décide en dernier ressort. » Maîtresses et favoris, rose-croix et valets, théosophes et femmes galantes vivaient du reste en fort bonne entente et s'accommodaient à merveille. Du laboratoire des rose-croix au boudoir de M^{me} Rietz, il n'y avait qu'un pas, et ces mystiques personnages le franchirent sans vergogne. Ils contractèrent une alliance intime avec le valet de chambre et sa femme, la « maîtresse d'habitude, » qui, à travers les incartades matrimoniales du roi, savait conserver son crédit par des artifices analogues à ceux qui avaient si longtemps à Versailles soutenu celui de M^{me} de Pompadour. Autour d'eux s'agitait tout un monde d'intrigans subalternes, la « clique, » comme on l'appelait à Berlin, prêts à toute besogne de coulisses à la cour, à l'armée, dans la politique, dans la diplomatie, dans les finances surtout. Besogneux et cupides, ils avaient en Europe une réputation de vénalité parfaitement établie. « Il est certain, écrivait M. d'Esterno, qu'il existe une grande différence entre le ministère et les personnes de l'intérieur du roi de Prusse. Les ministres ont l'intelligence et l'habitude des affaires, et les autres sont à tous égards au-dessous de ce qu'il est possible d'imaginer. Ils ne s'appliquent qu'à l'argent. » — « Je mets en fait, disait Mirabeau, qu'avec mille louis, on pourrait au besoin connaître parfaitement tous les secrets du cabinet de Berlin... Aussi l'empereur a-t-il un journal fidèle de toutes les démarches du roi, jour par jour, et saurait-il tout ce qu'il projette, s'il projetait quelque chose. » C'étaient là, comme le constatait Custine en 1792, « les moyens que tous les diplomates du monde employaient ; tous les ministres qui résidaient à Berlin s'en servaient avec plus de succès et plus généralement qu'ailleurs. » Le fait est que, lorsqu'en cette année 1792 on voulut discréditer dans l'esprit du roi le comte de Ségur, envoyé du roi Louis XVI, il suffit de l'accuser publiquement d'avoir voulu acheter la maîtresse et les favoris : tout le monde le crut à Berlin et en Europe, le roi, les ministres et les favoris plus que personne.

Telle était l'étrange bande d'aventuriers qui s'était lancée à l'as-

saut de la monarchie et du trésor de Frédéric le Grand. Leurs moyens d'action, très complexes et très puissans, étaient bien faits pour captiver un bigot fantasque et voluptueux. Cependant ils n'auraient gagné qu'une influence d'antichambre ou d'alcôve, ils ne se seraient point élevés à l'influence politique, s'ils n'avaient su pervertir les penchans les plus nobles du roi en même temps qu'ils flattaient les moins élevés. Si médiocre et si secondaire qu'il fût dans la lignée des Hohenzollern, Frédéric-Guillaume n'était point dépourvu de toutes qualités royales. Il était brave, il était bon, ou, pour mieux dire, il était « sensible; » il désirait le bien public; il avait souffert, comme toute la nation, de l'impitoyable régime de Frédéric; il voulait, comme toute la nation, réformer l'état en adoucissant le joug. Il se croyait inspiré d'en haut, « illuminé, » et appelé par le ciel à restaurer les mœurs et la foi dans un pays qui, lui disait-on, et il le croyait lui-même, périssait par le scepticisme des esprits et le relâchement des mœurs. Comment alliait-il ces tendances avec ses goûts, ces aspirations avec ses passions, ces croyances avec ses débauches? C'est en cela justement qu'il était un esprit faible et un mystique; c'est pour cela qu'il s'affiliait aux sectes théurgiques au lieu de se soumettre à l'église; qu'il croyait aux visions plus qu'à l'évangile, écoutait le ventriloque qui contrefaisait la voix de Frédéric au lieu d'écouter la voix des ministres ses disciples; qu'il se méfiait enfin des gens graves, réfléchis et pratiques pour se livrer aux familiers, aux charlatans et aux favoris.

III.

Les résultats ne se firent pas attendre, et ils furent désastreux. Un historien allemand, M. Philippson, a étudié avec autant d'érudition que de critique et très nettement exposé les causes et le développement de cette décadence subite, sinon inattendue. A l'intérieur, Wœllner, dont l'influence devint promptement prépondérante et qui se fit donner un ministère, poursuivit de parti-pris, avec toute l'âpreté d'une vengeance personnelle, une réaction totale contre le système de Frédéric. C'est sur la pensée qu'elle sévit tout d'abord et avec le plus de violence. En 1788, il parut deux édits contre la liberté de conscience et la liberté de la presse. Il fut interdit aux déistes et aux philosophes de soutenir publiquement et d'enseigner leurs opinions. L'hétérodoxie fut poursuivie au même titre que l'impiété. Une censure rigide surveilla les discours et les livres. « L'inquisition la plus minutieuse est établie, écrivait Custine; la police est l'instrument de ce ministre théologien, qui, tenant ainsi beaucoup de fils dans sa main, a présenté au roi une machine toute montée pour l'inquisition politique. » Les écrits philosophi-

ques furent soumis à l'examen des prêtres orthodoxes; les écrits sur la médecine à des médecins officiels. On n'écrivait point sur la politique; la science fut étouffée. La répression s'étendit aux universités. Pour en dissimuler le caractère, pour tromper l'impatience qu'en devaient ressentir les esprits, on lui donna la couleur d'une réaction nationale, d'une réaction allemande contre la France. Ici encore on prit le contrepied de la politique de Frédéric.

Ce prince, qui avait été un ennemi si dangereux et un ami si peu sûr du gouvernement français, admirait le génie de la France; il était entouré de Français. S'il se servit d'eux, s'il les employa à ses desseins et exploita leur influence contre la politique de leur patrie, ce résultat est dû en grande partie au déplorable gouvernement de Louis XV. Des ministres intelligens, au lieu d'abandonner à la Prusse ce puissant auxiliaire, l'auraient retourné contre elle. C'est ce que fit en 1795 la diplomatie de la révolution; elle trouva dans les liaisons qui s'étaient formées du temps de Frédéric un levier très efficace lorsqu'il s'agit de séparer la Prusse de la coalition.

Le parti qui arrivait au pouvoir avec Frédéric-Guillaume II était non-seulement en politique un adversaire déclaré de la France, c'était un ennemi passionné de l'esprit et des idées françaises. Il en avait subi avec colère la suprématie. Sous Frédéric, les Français dominaient à la cour, aux académies, au théâtre. Le roi n'admettait point qu'un homme de bon ton parlât une autre langue que la française. Les diplomates étaient tenus de s'en servir. Kaunitz, adressant une instruction au ministre d'Autriche à Berlin, lui écrivait: « J'ai jugé devoir la coucher en français parce que c'est dans cette langue qu'il est d'usage de parler au roi de Prusse. » Les Français venaient étudier à Berlin le gouvernement et l'art de la guerre. Un publiciste, un politique, un militaire qui voulaient faire carrière et jeter quelque éclat dans le monde se croyaient obligés d'avoir passé par Berlin. Les officiers surtout y affluaient. Lauzun, le futur général Biron, y était venu, les deux Custine s'y rencontrèrent avec Mirabeau en 1786. Ces voyageurs étaient si nombreux que le ministre de France s'en plaignait. On lui annonçait l'arrivée d'un second Mirabeau, le Mirabeau-Tonneau de l'émigration, qui voyageait alors en Allemagne. « C'est bien assez du premier, écrivait-il. Permettez-moi de vous observer à cette occasion que la plupart des Français qui viennent ici y font un mauvais effet pour la dignité et la considération de la nation. Les uns, saisis d'un enthousiasme ridicule, élèvent la Prusse au-dessus de tout et déprécient sur tous les points le gouvernement et l'état militaire de la France. D'autres embrassent l'opinion contraire avec tant de chaleur qu'ils disent des invectives aux Prussiens, telles que des caractères moins flegmati-

ques ne les endureraient pas. » On les endurait, par ordre, sous Frédéric; on voulut s'en venger après lui, mais la Prusse n'y gagna rien.

Que le mal vint d'eux ou d'ailleurs, l'inquisition de Wœllner ne fit que l'aggraver. La tolérance indifférente de Frédéric avait engendré le scepticisme et le mépris des croyances; l'intolérance hypocrite, le mysticisme grossier, le piétisme de Frédéric-Guillaume en les dénaturant en donnèrent le dégoût. Il n'y a pas de lois qui tiennent contre les mœurs, il n'y a pas de censure qui prévale contre l'exemple. Le cynisme du grand roi viciait sa tolérance, le libertinage de son successeur paralysa son inquisition. La licence ne diminua pas; elle se masqua. La religion, qui n'était que raillée sous Frédéric, devint odieuse dès qu'on prétendit l'imposer. En devenant bigote, la société de Berlin se corrompt davantage. Ajoutons qu'elle cessa de penser. La philosophie de Frédéric pouvait rétrécir les esprits, elle les tenait au moins ouverts aux idées précises et aux raisonnemens clairs. La religiosité superstitieuse que l'on mit à la mode après lui, les égara. L'autorité s'affaiblit, le prestige de la couronne tomba, le pharisaïsme officiel avilit les âmes.

Les ministres de Frédéric étaient subalternes; mais ils étaient instruits, obéissans, fidèles: on les remplaça par les créatures des favoris. Ceux-ci pouvaient détruire; ils étaient incapables de fonder. La bureaucratie se relâcha; elle perdit ses seules qualités, le respect aveugle et la discipline, sans acquérir l'indépendance. On garda tous les inconvéniens du régime précédent et l'on en perdit les avantages: l'ordre mécanique et la régularité passive. Les finances, mal conduites, furent dilapidées. La désorganisation qui minait l'état gagna jusqu'à l'armée. « Si jamais on la négligeait, c'en serait fait de ce pays, » disait Frédéric. On fit pis que la négliger, on l'abandonna. Elle devint une sorte de république où chacun se mit à tirer à soi, à intriguer, à fronder à l'envi (1). Elle raisonnait sur la politique du temps de Frédéric; elle s'en occupa sous Frédéric-Guillaume. L'unité disparut, le gouvernement se dissocia. Une coterie menait le roi; il se forma des cabales contre la coterie. Les favoris travaillaient contre les ministres, les mécontents travaillèrent contre les favoris.

C'étaient les représentans de la tradition de Frédéric, les survivans de son règne qui formaient cette opposition. Comme la réaction contre ce prince s'était surtout affichée par l'hostilité aux Français, les opposans, sous le nouveau roi, affectèrent de se rattacher à la France, d'en rechercher l'alliance et d'en propager les idées. Ce fut le noyau du parti français qui, fort effacé et très contenu dans les premières années de Frédéric-Guillaume, reprit faveur dès 1792 et exerça

(1) Voir Ranke, *Hardenberg*, I, chap. XII.

dans les années suivantes une influence considérable sur la politique prussienne. Au premier rang, l'oncle du roi, le frère de Frédéric, le prince Henri, l'un des héros et des favoris du XVIII^e siècle. « Vaillant guerrier, habile général, profond politique, ami de la justice, des sciences, des arts, protecteur des faibles, secourable aux infortunés, » dit le comte de Ségur, il était le mécène des Français à Berlin. Il leur nuisait alors plus qu'il ne les servait, passant pour cabaler et pour fronder. « Sa gallomanie nous a mal servis, » écrivait Mirabeau. Le grand tribun, qui n'avait point eu à se louer de lui, en fait un portrait peu flatté : « Il est faux et ne sait point être dissimulé ; plein d'idées, d'esprit et de talents, il n'a pas un avis à lui. Petits moyens, petits conseils ; passions, vues, tout est petit dans l'âme de cet homme, tandis qu'il y a du gigantesque dans son esprit. » — « C'est ma commère l'empressee, et puis, c'est tout, » disait de lui Catherine II (1). Il ne se consola jamais de n'avoir point joué le premier rôle. Pour s'en faire honneur, ce philosophe n'hésitait point à se vanter d'avoir noué la trame perfide du premier partage de la Pologne (2). Il fut un des principaux agens de la paix entre la France et la Prusse en 1795 et demeura toujours fidèle à l'idée de l'alliance entre les deux états. Comme gage de ses sentimens, il fit, en l'an v, présent à l'Institut du manuscrit de *Jacques le fataliste*. Le directoire, en récompense, lui envoya des armes d'honneur avec des exemplaires reliés de Diderot (3). Un autre « Français, » très en vue à Berlin et très en faveur à Paris, était le duc de Brunswick. « Véritable Alcibiade, disait Mirabeau, il aime les grâces et les voluptés. » Il gouvernait ses états en philosophe ; on le citait au premier rang des « princes éclairés. » Depuis la mort de Frédéric, il passait pour le plus grand homme de l'Europe. L'avenir lui réservait d'étranges destinées. Après avoir dirigé, en 1792, la première invasion prussienne en France, il périt en 1806 sous les coups des Français victorieux. Cet adversaire des armées françaises avait cependant, et par deux fois, failli les commander. A la fin de 1791, Narbonne, Talleyrand, Sieyès voulaient faire de lui un généralissime et lui confier la régénération de la France. Huit ans après, ils y revinrent. Un ami de Joseph Bonaparte lui rappelait un jour qu'au début de la révolution on avait songé à faire de Brunswick un « protecteur. » — « Mais, répondit Joseph, on y pensait encore quand Bonaparte revint d'Égypte. Talleyrand m'en parlait comme de notre ressource dans l'état des affaires ; Sieyès lui-même. » Parmi ceux qui partageaient les idées

(1) Lettre à Grimm, 8 avril 1795.

(2) Voir Ségur, *Mémoires*, 1, p. 145 et suiv.

(3) Procès-verbaux du directoire, 2 et 7 vendémiaire, an v.

du prince Henri et du duc de Brunswick, on citait encore Struensee, ministre des accises, « aussi partisan de la révolution qu'un ministre de Prusse peut l'être, » disait Custine; puis Mœllendorf, le plus brillant des lieutenans de Frédéric, « loyal, simple, ferme et d'une *vertu* qui ferait honneur à un sol plus fécond en ce genre (1). » Connus et populaires dans les états-majors, dans les universités, dans la bourgeoisie de Berlin surtout, ces hommes étaient, à la veille de la révolution, sans influence à la cour. Brunswick n'y reprit du crédit qu'en sacrifiant ses principes. Les autres ne furent écoutés que lorsque des événemens désastreux eurent justifié leurs appréhensions et leurs critiques.*

IV.

Comme l'avait si bien prévu Mirabeau, ce fut par la diplomatie que la chute commença. Frédéric, après avoir étonné l'Europe par son audace, l'avait surprise par sa modération. Sur ses vieux jours, il s'était fait ermite et très conservateur. Ami de l'Angleterre, en coquetterie avec la France, protecteur des petits états de l'Allemagne, il restait allié de la Russie, où Catherine, qui l'avait pris pour maître, l'imitait de son mieux; enfin il était redouté de l'Autriche, où Joseph, qui enviait ses succès, brûlait de l'imiter. Il avait tramé entre ces deux cours et la Prusse, le seul lien qui, dans l'état du droit public, pût réunir solidement trois puissances jalouses l'une de l'autre et également ambitieuses : la complicité. Frédéric-Guillaume aurait pu jouir en paix des brillans loisirs que lui avait préparés son prédécesseur. Mais il était avide de gloire, il avait une armée disponible de cent soixante mille hommes, un trésor bien garni; il croyait le trésor inépuisable, l'armée invincible et voulait faire parler de lui. Loin de le modérer, son ministre, Herzberg, disciple présomptueux et déréglé de Frédéric, l'excitait aux grandes actions. Quand ses conseillers lui tenaient ce langage, Frédéric-Guillaume les écoutait. Il débuta, en 1787, par un grand coup. Le parti patriote s'était révolté en Hollande; la France le soutenait, tandis que les Anglais tenaient pour le *statthouder*. Frédéric-Guillaume vit là une occasion d'humilier la France et la saisit. Il envoya en Hollande une armée qui mit les patriotes en déroute presque sans coup férir et sans que la France osât s'y opposer. La vérité est que, paralysée par ses troubles intérieurs, la France était condamnée momentanément à l'inaction. Les Prussiens la crurent frappée à mort; ils ne comptèrent plus avec elle et tinrent pour l'œuvre la plus aisée du monde de rele-

(1) Mirabeau, Lettre du 2 décembre 1786.

ver un trône et d'étouffer une révolution. Le terrible mécompte de leur campagne de 1792 a son origine dans le succès de celle de 1757.

Intimement lié désormais à l'Angleterre et à la Hollande, Frédéric-Guillaume se crut de taille à affronter l'Autriche et la Russie : elles venaient de rouvrir le procès d'Orient et partaient de concert à la conquête de Constantinople. De tout temps, les expéditions des argonautes du Nord ont mis l'Europe en feu. Le roi de Prusse et son ministre entendaient avoir leur part de la toison d'or. Leur dessein était d'attiser l'incendie et de se faire ensuite largement payer le service qu'ils rendraient au monde en l'éteignant. La première partie de l'entreprise était aisée; l'Europe était remplie de matières inflammables. Joseph II, par ses mesures maladroitement et arbitraires, avait exaspéré ses sujets. Les Polonais réformaient leur république et brûlaient de secouer le joug de la Russie. Il y avait en Suède un prince avide d'aventures, de butin et de gloire qui ne demandait qu'à se lancer dans la mêlée. Après avoir excité les Turcs à la guerre, la Prusse leur promit son alliance. Elle la promit aux Polonais et la signa même en 1790 pour le malheur de la Pologne et pour sa propre confusion. Le roi de Suède se lança contre la Russie; elle le soutint. Des émissaires prussiens se répandirent en Hongrie et en Belgique, semant de l'argent, prodiguant les encouragemens aux Belges révoltés et poussant les Hongrois à imiter leur exemple. La France, en pleine transformation politique et sociale, n'était point à craindre. Le ministre de Prusse en France, Goltz, eut d'ailleurs pour instruction de se lier avec le parti révolutionnaire, de le bercer de l'illusion des sympathies prussiennes et d'animer les esprits contre l'Autriche.

Le dessein était vaste, la trame savamment ourdie, mais la Prusse s'exposait à s'entraver elle-même dans le réseau trop embrouillé de ses intrigues. Ce fut ce qui advint, lorsqu'après la mort de l'imprudent et malavisé Joseph II, le gouvernement de l'Autriche passa aux mains du plus habile, du plus retors et du plus perspicace des diplomates du temps, Léopold de Toscane. Il démêla l'écheveau de la politique prussienne, rassembla les fils dans sa main et les tira dextrement à lui : on vit trébucher partout les Prussiens désorientés. L'Angleterre, revenue à des idées pacifiques, rassurée d'ailleurs par l'échec à peu près complet de la croisade de Catherine II, les abandonna. La Suède lâcha prise, et le roi de Prusse, après avoir inquiété tout le monde, se trouva menacé à son tour d'une double guerre avec la Russie et l'Autriche. La politique de Herzberg avortait partout. Le roi se dégoûta du plan et du ministre. Herzberg lui avait promis honneur et profit; le profit échappait, et, au lieu du brillant arbitrage qu'il s'était réservé, le roi se voyait réduit aux déceptions d'une retraite confuse suivie d'une transac-

tion embarrassée. Les Turcs, les Polonais, les Hongrois, les Belges, qu'il avait abandonnés après les avoir poussés en avant, l'accablaient de leurs reproches. Il avait rêvé d'être l'effroi du monde; il en devenait la risée. On se moquait de sa politique, de son armée, de ses femmes et de ses visions. « Savez-vous bien, écrivait Catherine (1), que l'entrevue du frère Gu avec Jésus-Christ est la chose du monde depuis longtemps qui m'aît fait le plus de plaisir; si je pouvais faire la connaissance du juif (car pour sûr c'en est un) qui a fait le rôle du Sauveur, je ferais volontiers sa fortune, mais à une seule condition qui est qu'à la seconde entrevue il lui donne une bonne volée de coups de bâton sur le dos, et cela de ma part. »

Ce n'était point un juif qui remplissait le rôle de conseiller mystique du roi, c'était un bon Allemand, un Saxon nommé Steinert, auquel son talent de ventriloque avait conquis la confiance de Bischoffswerder. Ce dernier minait sourdement et depuis longtemps l'influence du ministre des affaires étrangères, le seul des conseillers de Frédéric qui eût résisté à l'assaut des favoris. Laisant à son « compère » Wœllner le département de la religion et de l'intérieur, il s'était réservé celui de la diplomatie occulte, dont Frédéric-Guillaume, à l'imitation de Louis XV, se servait pour seconder sa diplomatie officielle et plus souvent pour la combattre. Il représentait au roi qu'il avait fait fausse route, que le mal venait de ce qu'au dehors on avait continué à suivre en partie les faux errements du précédent règne alors qu'on les abandonnait au dedans. Il fallait mettre la politique extérieure d'accord avec l'intérieure, les ramener au même principe qui était la lutte contre le mauvais esprit du siècle et la guerre aux révolutions. Celle de France menaçait tous les trônes; en l'étouffant, Frédéric-Guillaume s'attirerait la reconnaissance de l'Europe, se couvrirait d'une gloire immortelle en ce monde et s'assurerait une éternelle félicité dans l'autre. Il sauverait l'Allemagne et grandirait la Prusse. Ce plan avait pour conséquence une alliance avec l'Autriche : c'était le renversement complet du système de Frédéric. Bischoffswerder s'y employait avec ardeur. Le roi avait hésité longtemps entre les deux conseillers et les deux politiques : Herzberg le tenait par l'ambition inquiète et l'esprit de convoitise qui couvaient en lui; Bischoffswerder l'entraînait par son imagination, par ses goûts, par ses fantaisies, par ses faiblesses. La révolution française l'arracha à ses incertitudes et le décida pour le plan des favoris. Il crut en combattant la révolution concilier ses sentimens et ses ambitions, ses passions et ses intérêts.

(1) A Grimm, 1^{er} septembre 1790.

Il entra dans la croisade des rois, il en commanda même l'avant-garde; mais, en changeant brusquement sa politique, il demeura le même homme et apporta dans sa nouvelle entreprise la même incertitude de pensée, les mêmes velléités de grandeur combattues par les mêmes arrière-pensées de lucre. Un désintéressement absolu était la seule raison d'être et la seule condition de succès de la guerre dans laquelle il se jetait. Elle trompa toutes ses prévisions, déçut toutes ses espérances. Ni lui ni ses conseillers ne se trouvèrent à la hauteur des prodigieux événemens auxquels ils eurent à faire face. La résistance formidable de la France, le machiavélisme de la Russie, le désarroi de la vieille Europe, les trouvèrent éperdus et désorientés. Ils cherchèrent en vain en eux-mêmes une direction et un soutien; ils ne trouvèrent que la passion du gain et l'habitude de l'intrigue. L'une et l'autre dictèrent leur conduite. Entachées et viciées ainsi dans leur principe, leurs entreprises échouèrent. Les incertitudes de la diplomatie entravèrent les mouvemens de l'armée. La complexité des convoitises amena la contradiction des mesures. Ne cherchant partout que leur profit, ils le virent échapper partout à la fois. De là l'équivoque dans les engagements, la duplicité dans la conduite, l'avortement des desseins mal conçus et des reviremens qui ont été justement qualifiés de trahisons. C'est ainsi qu'on les vit successivement livrer la Pologne aux Russes et la partager avec eux après avoir promis de la défendre; conspirer contre l'Autriche et l'abandonner brusquement après avoir recherché son alliance et l'avoir poussée à la guerre; donner le signal de la capitulation des dynasties après avoir prêché la croisade des rois; s'associer au démembrement de l'Allemagne après avoir pris les armes pour la protéger; se faire les premiers associés de la révolution après avoir été ses premiers ennemis; joindre enfin à la perfidie prussienne, sans le génie de Frédéric, l'hypocrisie autrichienne, sans les vertus de Marie-Thérèse. Devenu suspect à tous, Frédéric-Guillaume prépara l'isolement de la Prusse en Europe après avoir hâté sa décadence à l'intérieur.

Les dix années de paix qui suivirent le traité de 1795 ne firent que retarder la catastrophe; mais les causes qui la rendaient inévitable continuaient d'agir, et elles étaient toutes posées dès 1792. « Dans l'armée, dit M. Philippson, le caprice, la présomption, l'égoïsme, nul esprit de sacrifice, nul dévouement au roi et à la patrie; dans l'administration, la brigue, l'indolence, la routine, la jalousie, peu d'aptitude, moins de zèle encore; dans les classes supérieures, le désir des jouissances et la haine des efforts; un esprit qui dogmatisait, tranchait de haut et critiquait toutes choses sans aucune force de volonté ou de pensée, voilà où en était la Prusse à la fin du XVIII^e siècle. La haute discipline qui l'avait placée à un

rang si élevé avait disparu dans le gouvernement et dans la nation. Il restait sans doute dans la nation beaucoup de forces et de grandes ressources, mais elles étaient vaines sous le gouvernement d'une bande d'intrigans sans conscience, de misérables médiocrités, de débauchés vaniteux. » La Prusse se trouva ainsi devant la France triomphante avec un gouvernement sans assiette, une nation en désarroi, une diplomatie déconsidérée. De l'œuvre de Frédéric il ne restait plus que son armée : Napoléon l'anéantit.

V.

Dans cette catastrophe, il semblait que l'état prussien allait s'écrouler et le nom même de la Prusse disparaître de la carte d'Europe. La décadence était prononcée depuis longtemps ; c'était à un moribond condamné par tous les docteurs politiques du siècle que Napoléon avait porté le dernier coup. La Prusse se releva cependant, elle sortit régénérée de cette terrible épreuve. Les hommes qui conçurent ce grand ouvrage, les élémens au moyen desquels ils l'accomplirent, existaient au moment même où la chute se préparait ; mais ils passaient inaperçus. « La Prusse n'a qu'une façade sur l'Europe, » disait l'abbé de Pradt. Cette façade, élevée à la hâte avec des matériaux hétérogènes, se lézardait déjà du temps de Frédéric ; il était aisé d'en prévoir l'écroulement. Mais on ne voyait pas qu'il y avait au-dessous des fondations profondes et solides, sur lesquelles, les décombres déblayés, des architectes habiles pourraient reconstruire un édifice nouveau plus ferme que le premier et dont tous les matériaux avaient été patiemment accumulés alentour par les anciens rois.

La nation en Prusse était artificielle comme l'état. C'était, suivant le mot ingénieux d'un historien, une mosaïque savamment composée (1) ; mais la mosaïque était compacte et solide : elle faisait corps. Les institutions avaient fondu ces populations d'origine diverse et en avaient formé une race à part, qui n'avait point de langue spéciale ni de caractères physiologiques particuliers, mais qui possédait un caractère et des tendances qui lui étaient propres. L'état, en ce pays, était à la fois rationnel et national. Au-dessous du réseau de la bureaucratie, au-dessous de la surface agitée et de l'écume des grandes villes, il restait dans les provinces une masse d'hommes animés des mêmes aspirations, habitués à vivre les uns près des autres, à servir le même maître, à aimer la même patrie et chez lesquels s'était développée cette espèce d'esprit

(1) Lavisse, *Études ; Formation de l'état prussien*. Leçon d'ouverture faite à la Sorbonne.

public qui, du temps de Mirabeau, aurait fait, disait-on, envie, même aux Anglais, et que l'on appelait en Allemagne « l'aiguillon prussien. » On n'avait pas exagéré la corruption des classes supérieures, mais cette corruption s'arrêtait à la capitale (1). La petite noblesse, qui était le nerf de l'état, n'en avait point été atteinte. Elle était pauvre et laborieuse. C'était à elle que pensait Frédéric lorsqu'il écrivait au duc de Brunswick en 1782 : « Vous dans votre basse Saxe et moi dans ma sablonnière, nous n'avons pas à craindre que l'opulence dégrade les sentimens de nos concitoyens... » Vivant au milieu des paysans, associée au gouvernement local, elle était respectée du peuple, auquel, tout en le commandant, elle rendait des services. Ce peuple était primitif et relativement grossier; son instruction était médiocrement développée, mais les sous-officiers invalides, auxquels Frédéric confiait volontiers la direction de ses écoles, avaient enseigné aux Prussiens, à défaut de science, le patriotisme en action; ils étaient habitués à révéler le roi, à confondre la patrie avec la famille royale et la discipline avec le devoir. Ils étaient dociles aux impulsions d'en haut. Il leur restait de la souplesse. On ne les vit pas se dissocier et se désagrèger parce que le moule dans lequel on les avait façonnés s'était brisé. L'armée, recrutée d'étrangers, était détruite; il restait un peuple que l'on pouvait appeler aux armes; la noblesse de campagne était toute prête à former les cadres de l'armée nouvelle. Le lien militaire s'y fortifia du lien féodal et de l'esprit national. La bureaucratie était décrépète et impuissante, mais elle trouvait dans les provinces tous les élémens d'une administration plus alerte, plus vivante, plus personnelle et mieux appropriée aux besoins de la nation. L'état avait été ruiné, mais le peuple avait conservé les forces avec lesquelles on fonde les états. La Prusse devait périr, disait-on, parce qu'elle était factice et de construction récente : ce fut précisément ce qui la sauva.

Elle était formée d'éléments très disparates, de pays d'origines très diverses. L'état avait respecté, sinon leur autonomie, au moins leurs usages. Tout en tirant à lui et en absorbant, ainsi que le voulait l'esprit du siècle, il avait laissé subsister, ou, pour parler plus exactement, il n'avait pas eu le temps d'anéantir les anciennes institutions, les anciennes pratiques d'administration locale, dans la province et surtout dans la commune. Là où ces institutions avaient disparu en partie sous l'effort de la bureaucratie, les souvenirs, les goûts, les habitudes, les traditions survivaient; il y avait des élémens de vie provinciale. Bref la centralisation administrative s'était arrêtée à la surface; elle n'avait pas pénétré la nation. Il en

(1) *Mémoires d'un homme d'état*, 1, p. 59.

résulta que, lorsque l'état fut ébranlé, il ne fut pas nécessaire, pour en rassembler les éléments, de centraliser davantage et de pousser à l'excès, sous prétexte de le réformer, le système qui avait rendu la réforme nécessaire. On put remonter le cours des temps, et, renonçant à une organisation artificielle que sa chute même avait condamnée, chercher dans le développement naturel des éléments nationaux de la monarchie le moyen de reconstituer l'état. De là l'extrême différence de la révolution politique et sociale qui s'était faite en France en 1789 et de la réforme qui s'accomplit en Prusse après 1807. On y put, ce qui avait été impossible en France, concilier avec le respect du passé et le maintien d'institutions surannées, des transformations aussi profondes que celles qu'opérèrent Stein et ses collaborateurs : l'abolition successive du régime féodal, l'égalité de l'impôt, le service militaire universel, l'admissibilité de tous aux emplois.

Les mêmes motifs expliquent pourquoi, malgré les commotions violentes dont elle fut ébranlée, la Prusse demeura si réfractaire à l'esprit de la révolution française. Cette révolution procédait de principes et aboutissait à un système de gouvernement centralisé qui étaient précisément ceux contre lesquels la Prusse protestait, dont elle avait souffert et dont ses réformateurs voulaient l'affranchir. Ajoutons qu'il n'y avait point en Prusse de partis politiques, que le peuple y était dévoué à ses rois, que l'irrégion des classes supérieures ne l'avait point gagné et que c'était le pays du continent où le noble était le moins détesté du paysan, parce que c'était celui où il était demeuré le plus associé à sa vie.

La nation n'était pas préparée aux séditions ; la conquête étrangère, loin de provoquer une révolution, provoqua au contraire une sorte de recrudescence et de réveil du sentiment monarchique. La nation, l'état, le roi se confondant, la défaite qui ranima l'esprit national ranima en même temps le dévouement à l'état et l'attachement à la dynastie. C'était la révolution française armée et personnifiée dans un conquérant qui les avait vaincus ; leur réforme fut une réaction contre la domination intellectuelle et politique des Français ; elle avait pour mobile et pour but un soulèvement contre la domination militaire de la France. Et cependant, tout en la détestant, tout en travaillant à la combattre, ils subissaient malgré eux son ascendant. Dans le moment même où ils retournaient contre elle les idées de liberté et d'indépendance nationale qu'elle avait semées dans le monde, ils suivaient encore l'impulsion généreuse de son génie. Ce qu'il y avait de plus noble dans les conceptions que les réformateurs prussiens appliquèrent à leur patrie, c'était l'essence même des idées du XVIII^e siècle, et la France en avait été le foyer. Stein et ses disciples s'assimilèrent ces idées et les adaptèrent à la

régénération de l'état prussien, comme leurs prédécesseurs du xvi^e siècle l'avaient fait pour les idées de la réforme. L'originalité des uns et des autres fut précisément dans l'art avec lequel ils surent concilier le respect des traditions monarchiques avec les grandes innovations politiques et religieuses. En se faisant luthérien, le grand maître de l'ordre teutonique pensait moins à faire le salut de ses sujets qu'à fonder une grande maison; la réforme religieuse lui en offrait le moyen, il l'adopta. En appropriant aux besoins de la Prusse quelques-unes des idées pratiques de la révolution française, les ministres prussiens de 1807 ne songeaient nullement à créer un état idéal et à travailler pour l'humanité : ils ne pensaient qu'à reconstituer l'état prussien; la réforme sociale et politique leur en présentait les moyens, ils se firent réformateurs.

Ces hommes étaient nés du temps de Frédéric; ils avaient été dans leur jeunesse les témoins de la décadence de la monarchie. La catastrophe les éclaira sur les causes du mal avant qu'ils en eussent eux-mêmes senti les effets. Ils appartenaient à une génération qui, sans avoir subi l'action dissolvante des mœurs du xviii^e siècle, était cependant imprégnée de son esprit. Ils en avaient acquis la haute culture intellectuelle et politique; le désastre de leur pays les força d'y joindre le sens de la réalité, la mesure, la pratique. L'épreuve trempa leurs caractères. C'est ainsi que, dans l'espace de vingt ans, entre 1786 et 1806, on vit se développer les causes qui devaient faire tomber la Prusse si bas et la faire remonter si haut. On vit son étonnante décadence sortir de sa prospérité même, et sa régénération, plus surprenante encore, sortir de sa décadence. Lorsque Frédéric mourut, son neveu, qui lui succéda, avait quarante-deux ans, et son petit-neveu, qui devait régner ensuite, en avait seize. Frédéric-Guillaume II faillit détruire la Prusse, Frédéric-Guillaume III la reconstitua. Le premier résumait en sa personne toutes les causes de la ruine, le second portait en lui les éléments du relèvement. Mirabeau, qui avait le flair des révolutions et qui eut, dans les matières d'état, des pressentimens de génie, avait mieux que personne discerné ce qu'il y avait de solide et ce qu'il y avait de fragile dans l'œuvre de Frédéric. Il en avait annoncé la chute, mais il eut en même temps l'instinct de sa rénovation. « Peut-être, écrivait-il en décembre 1786, après avoir rencontré le prince royal qui devait régner sous le nom de Frédéric-Guillaume III, peut-être ce jeune homme a-t-il de grandes destinées, et quand il serait le pivot de quelque révolution mémorable, les hommes qui voient de loin n'en seraient pas surpris. »

LA

PERSONNALITÉ HUMAINE

D'APRÈS LES THÉORIES RÉCENTES

Francisque Bouillier, *la Vraie Conscience*, 1882; Hachette. — Taine, *de l'Intelligence*, 3^e édition, 1878; Hachette. — Paul Janet, *Morale*, 1874; *Traité élémentaire de philosophie*, 1881; Delagrave. — Caro, *Problèmes de morale sociale*, 1876; Hachette. — Ribot, *la Psychologie anglaise contemporaine*, 3^e édition, 1881; *la Psychologie allemande contemporaine*, 1879; les *Maladies de la mémoire*, 1881; Germer Baillièrè. — Magy, *la Raison et l'Âme*, 1877; Pedone Lauriel. — Henri Joly, *l'Homme et l'Animal*, 1877; Hachette. — Alexis Bertrand, *l'Apperception du corps humain par la conscience*, 1880; Germer Baillièrè. — Fouillée, *la Science sociale contemporaine*, 1882; Hachette.

La distinction des personnes et des choses est le principe du droit et l'une des bases de la morale. Les théories dont la personnalité humaine peut être l'objet ont donc, pour la pratique, une importance capitale. Or jamais ces théories n'ont été plus controversées. La transformation de la psychologie en une science positive n'a eu pour effet que de jeter le discrédit sur les vieilles conceptions du *moi* ou de l'âme, sans leur substituer des définitions exactes et incontestées. Dans une brillante étude sur *la Nouvelle Philosophie en France*, M. Vacherot racontait ici même, en 1870, que Michelet, à la lecture du livre de M. Taine sur *l'Intelligence*, laissa échapper cette exclamation : « Il me prend mon moi ! » Si Michelet vivait encore, il serait forcé de reconnaître que, depuis douze ans, son moi ne lui a pas été rendu. Un des maîtres du spiritua-

lisme contemporain, M. Bouillier, qui répète à son tour la même plainte, essaie de faire la lumière sur une question qu'ont tant contribué à obscurcir ceux qui ont prétendu la résoudre une fois pour toutes par des procédés rigoureusement scientifiques. Il oppose ce qu'il appelle hardiment « la vraie conscience » à tous ces fantômes inconsistans de consciences qu'évoquent les modernes psychologues. Son livre vient à propos. Il ne fera pas cesser les controverses et il ne rendra pas à l'ancienne psychologie son autorité irrémédiablement compromise; mais l'auteur expose avec une telle clarté et une si entière bonne foi les thèses qu'il combat et il en fait si bien ressortir la faiblesse et les contradictions qu'on ne saurait trouver un meilleur guide pour une étude complète et impartiale du problème. M. Bouillier, dans une carrière philosophique dont les débuts remontent à près d'un demi-siècle, a eu le rare mérite de se renouveler sans cesse en creusant toujours plus profondément les mêmes questions, et en faisant autant de livres nouveaux des éditions successives de ses ouvrages. Le sujet de son dernier livre avait déjà été traité par lui avec moins d'étendue et sous un autre titre, *la Conscience en psychologie et en morale*. Sa thèse est restée la même; mais elle est rajeunie et fortifiée d'argumens nouveaux par la discussion des théories les plus récentes. Si nous nous proposons de reprendre après lui cette discussion, c'est d'abord pour payer à un excellent ouvrage le seul tribut digne de lui, en mêlant à de justes éloges la libre indication de quelques dissidences; c'est aussi pour essayer de dégager, entre les théories rivales des anciennes et des nouvelles écoles, non sans doute les conquêtes définitives de la psychologie ou de la métaphysique (ni l'une ni l'autre de ces sciences n'est en possession de telles conquêtes), mais quelques points que la morale et le droit peuvent réclamer comme leurs postulats nécessaires. Pour cette tâche plus modeste, mais très vaste encore et dont nous ne nous dissimulons pas les difficultés, nous avons mis à profit, avec *la Vraie Conscience* de M. Bouillier, quelques-uns des travaux les plus récents soit de ses contradicteurs, soit des autres maîtres de l'école spiritualiste, soit enfin de quelques jeunes esprits que n'a pas effrayés une position indépendante.

I.

La personnalité se manifeste par la conscience; mais la conscience ne suffit pas pour constituer la personnalité. Nous traitons les animaux comme des choses et cependant il paraît impossible de leur refuser la conscience. L'auteur d'une étude très estimable sur *l'Homme et l'Animal*, M. Henri Joly, distingue deux consciences,

l'une inférieure, commune à tous les êtres doués de sensibilité et de mouvement; l'autre supérieure, qui serait le propre de l'homme et ferait de lui une personne. La conscience vraiment humaine serait la conscience réfléchie, qui seule s'élèverait à l'idée du *moi*. M. Paul Janet fait la même distinction et, pour mieux la marquer, il appelle *sens intime*, chez l'homme et chez l'animal, la conscience inférieure, et réserve le nom de *conscience* pour cette conscience de soi, où se révèle à elle-même la personne humaine. M. Bouillier repousse le nom de sens intime et, loin qu'il limite le champ propre de la conscience aux actes réfléchis, la *vraie conscience* est pour lui la simple conscience, antérieure à toute réflexion; c'est cette connaissance intime et immédiate que nous avons et que tout animal a comme nous de tout fait de sensibilité, d'intelligence ou d'activité, au moment même et par cela seul qu'un tel fait se produit. Cette connaissance n'est pas l'objet d'une faculté spéciale; elle est inhérente à l'exercice de toutes les facultés: « Nulle analyse psychologique, si subtile qu'elle soit, ne peut faire que penser et se savoir penser, que vouloir ou sentir et se savoir voulant ou sentant ne soient pas une seule et même chose, l'acte le plus indivisible, le plus un qui se puisse concevoir. J'ai conscience d'une sensation, d'une idée, ou bien j'ai cette sensation, cette idée, sont des expressions absolument tautologiques. » M. Bouillier est tellement convaincu que la conscience est toujours de même nature, à tous les degrés de l'existence humaine ou animale, qu'il fait commencer la conscience avec la vie, dès ses premières manifestations, non-seulement après la naissance, mais chez l'embryon à peine formé. Il croit cependant, avec M. Janet et M. Joly, que la conscience de soi n'appartient qu'à la conscience réfléchie, dont l'homme seul est capable à un certain degré de son développement. Je ne puis voir, dans une telle distinction, chez des philosophes spiritualistes, qu'une inconséquence, sinon de pensée, du moins de langage.

C'est, en effet, la doctrine classique du spiritualisme français, depuis Maine de Biran, que la conscience n'atteint pas seulement des phénomènes, mais leur sujet, c'est-à-dire le *moi* sentant, pensant ou voulant. Que signifient, en effet, ces mots: avoir conscience? Impliquent-ils seulement une connaissance quelconque de certains faits, comme la connaissance que l'on peut avoir d'un phénomène physique ou d'un événement de l'histoire ancienne? Non; les faits de conscience sont ceux qu'on ne connaît qu'en les rapportant à soi-même. Sentir, penser ou vouloir, ce n'est pas savoir qu'il se produit quelque part un sentiment, une pensée ou un acte volontaire, c'est se dire à soi-même: Je sens, je pense ou je veux. La conscience de soi est donc impliquée dans tout fait de conscience. M. Janet le reconnaît implicitement dans le passage même où il refuse

aux animaux et aux tout jeunes enfans la conscience de soi : « Dans la conscience confuse ou conscience simple, dit-il, le moi sujet ne se distingue pas du moi objet ; le moi affecté se confond avec le moi connaissant ou, pour mieux parler, il n'y a pas encore de moi ; le moi ne s'est pas dégagé des phénomènes où il est enveloppé (1). » Nous reconnaissons sans peine que chez l'animal, chez l'enfant et même chez beaucoup d'hommes faits, le moi ne se dégage pas de ses phénomènes ; mais il n'est que plus réel et plus réellement senti. La conscience n'est pas une faculté d'abstraction. Elle perçoit directement la réalité vivante et concrète. Or il en est du moi comme de tout autre être : il n'est qu'une abstraction si on le sépare de la série de ses phénomènes, de même que, séparés de lui, ses phénomènes sont aussi de pures abstractions. « La conscience réfléchie ou conscience de soi, dit encore M. Janet, commence avec le premier JE, elle se détermine, elle se précise, elle se complète avec la différence du JE et du ME, lorsque l'on dit : *Je me connais moi-même.* » Rien de plus exact. Le langage articulé est un instrument de réflexion, d'analyse et d'abstraction. Il sépare, il oppose entre eux, il combine dans une synthèse artificielle les rapports divers naturellement confondus dans un même fait de conscience ; mais le *je* et le *me* de la pensée réfléchie et de la phrase bien faite ne sont que deux aspects d'un seul et même être, de ce moi qui, avant toute analyse et en dehors de tout langage, se sent tout entier dans tout fait de conscience. La réflexion ne crée rien ; elle n'ajoute à la simple conscience aucun élément nouveau ; elle ne fait que rendre plus clairs, en les distinguant, les divers points de vue qui s'offrent à elle ; elle peut aussi égarer l'esprit en oubliant le lien réel et le fond concret de ces points de vue. De là ces abstractions réalisées, ces entités vides, qui ont compromis l'idée du moi, comme tant d'autres idées philosophiques.

M. Janet ne tombe pas dans ce défaut. Dans ses traités élémentaires comme dans ses écrits plus scientifiques, il a le sentiment vif et précis de la réalité. Les termes dont il se sert dépassent donc certainement sa pensée quand il dit qu'avant la réflexion « le moi n'existe pas encore, » et quand il se fait un argument du langage enfantine, qui ne connaît pas le pronom personnel. « L'enfant, dit-il, s'objective lui-même ; il s'appelle de son nom extérieur, comme les autres l'appellent lui-même ; il dit : Pierre veut ceci ; Pierre fait cela. » Sans doute, le pronom personnel, de même que les autres pronoms, est étranger au vocabulaire de la première enfance ; mais quand le plus petit enfant parle de Pierre ou de Paul, il sait très bien s'il parle de lui-même ou de toute autre personne, et si vous affectiez de ne le

(1) *Traité élémentaire de philosophie.*

pas comprendre, il trouverait bien vite des signes éloquens pour vous faire lire dans sa petite conscience. Des signes pareils ne manquent pas à l'animal, qui n'a la ressource ni des noms ni des pronoms. Il montre clairement, en toute circonstance, qu'il se connaît lui-même et qu'il ne se confond avec aucun autre être. Le sentiment de la jalousie, si violent chez quelques animaux domestiques, en serait la meilleure preuve. Cette conscience de soi que M. Janet et M. Bouillier font naître de la réflexion ne peut donc être, pour ces éminens psychologues comme pour le sens commun, que l'idée abstraite du moi, telle que les philosophes cherchent à en donner la théorie; ils ne sauraient, sans contredire à la fois et l'expérience et leurs propres doctrines, retirer à la simple conscience, à la conscience de l'animal et de l'enfant comme de l'homme fait, le sentiment du moi, tel qu'il est impliqué dans toutes les sensations, dans toutes les connaissances, dans tous les mouvemens instinctifs ou volontaires. La conscience et le moi n'appartiennent donc pas moins à l'animal qu'à l'homme; la réflexion ne suffit pas pour en transformer la nature et pour y ajouter l'élément distinctif, le caractère propre de la personnalité humaine.

Les adversaires du spiritualisme n'ont aucune répugnance à douer les animaux d'une conscience de même nature que celle de l'homme; mais le *moi* les embarrasse. Pour écarter cette idée importune, quelques-uns semblent croire qu'il suffirait d'un artifice de langage: l'emploi de locutions impersonnelles pour exprimer les faits de conscience. L'auteur d'une des plus récentes études sur la personnalité, M. Paulhan, s'excuse de tomber dans une inconséquence apparente en se servant des mots: *je* ou *moi*, alors qu'il n'admet que des séries de faits de conscience. Il ne fait, dit-il, que céder à l'usage, comme lorsqu'on continue, après Copernic et Galilée, à parler du lever et du coucher du soleil. Pour éviter toute équivoque, « il n'y a qu'à remplacer l'expression: *je vois*, par exemple, par celle-ci: Un fait de conscience a lieu dans lequel est représenté, etc.; ce fait se rattache aux faits précédens, etc (1). » La périphrase ne servirait de rien. Comme nous l'avons reconnu pour le langage enfantin, ce n'est pas le pronom personnel qui crée la conscience de soi. Parler d'un fait de conscience, c'est parler d'un fait immédiatement connu et rapporté à soi-même par l'être vivant et sensible en qui ce fait se produit; c'est affirmer un *moi*. Non pas sans doute le moi abstrait des métaphysiciens, déterminé par tel ou tel attribut, à l'exclusion de toutes les autres formes de son être, mais le moi concret et complexe, qui se sent lui-même dès le premier

(1) *La Personnalité*, par M. Paulhan, *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, juillet 1880.

éveil de la conscience, et qui s'affirme lui-même dès le premier balbutiement de la parole.

C'est la crainte du moi abstrait, de l'entité métaphysique, qui inspire toutes ces tentatives pour se passer de l'idée du moi. On ne s'aperçoit pas qu'on lui substitue une autre entité non moins abstraite et non moins vaine : des séries de phénomènes, c'est-à-dire d'apparences, qui se suffiraient à elles-mêmes, qui resteraient suspendues dans le vide sans laisser supposer ni un objet dont elles seraient la manifestation, ni un sujet auquel elles pourraient apparaître. « La science concrète, dit Auguste Comte, se rapporte aux êtres ou aux objets; la science abstraite, aux évènements. » Le fondateur du positivisme reconnaît donc le caractère abstrait des évènements séparés de tout objet ou de tout être. Tous les philosophes qui se rattachent plus ou moins à son école sont forcés comme lui de le reconnaître, alors même qu'ils professent ou paraissent professer le pur phénoménisme. Ces séries de phénomènes dans lequel ils résolvent le moi sont pour eux quelque chose de plus que de simples collections; ils ne peuvent s'empêcher d'y voir les transformations successives d'un même être. En vain M. Taine nous dit-il que « le moi, la personne morale, est un produit dont les sensations sont les premiers facteurs, » le moi s'impose à lui dès la première sensation de la statue de Condillac, dont il fait revivre l'hypothèse. La statue qui se dirait à elle-même, si elle pouvait parler : *Je suis odeur de rose*, aurait déjà, à un degré quelconque, la conscience de soi.

Un autre philosophe de la même école, M. Ribot, l'interprète autorisé et l'habile disciple des psychologues anglais contemporains, vient d'écrire sur *les Maladies de la mémoire* un livre qui débute par une théorie générale de la mémoire, où l'idée du moi n'a aucune place. Cette idée n'intervient dans le cours de l'ouvrage qu'à propos de certains états pathologiques, où elle se trouble et s'altère. Pour mieux faire comprendre ces états, M. Ribot croit nécessaire de définir le moi et il ne le fait consister d'abord qu'en une « somme d'états de conscience; » mais il s'aperçoit bientôt que « ce serait, par une réaction mal entendue contre les entités, ne voir qu'une partie de ce qui est : sous ce composé instable qui se fait, se défait et se refait à chaque instant, il y a quelque chose qui demeure; c'est cette conscience obscure qui est le résultat de toutes les actions vitales, qui constitue la perception de notre propre corps et qu'on a désignée d'un seul mot : la cénesthésie. » Le mot importe peu, et, soit qu'on parle de cénesthésie ou de conscience de soi, on affirme autre chose qu'une simple somme de phénomènes, quand on reconnaît « quelque chose qui demeure, » un sentiment, dit encore M. Ribot,

qui, « toujours présent, toujours agissant, sans repos ni trêve, ne connaît ni le sommeil, ni la défaillance. » Peu importe: encore qu'on réduise ce sentiment à la perception constante de notre propre corps. Le moi n'existerait pas moins alors même que le corps le contiendrait tout entier. On pourra rechercher plus tard si l'hypothèse matérialiste répond bien à toutes les conditions d'existence du moi; ce que nous voulons retenir pour le moment, c'est cet aveu qu'à travers toute la série des faits de conscience un être permanent, que ce soit un corps ou une âme, ou un composé de l'un et de l'autre, s'apparaît sans cesse à lui-même. En vain, M. Ribot nous dira-t-il, dans le même passage, que « ce sentiment de la vie reste au-dessous de la conscience, » et qu'il ne fait que « servir de support au moi conscient; » ce n'est, dans son langage, qu'une contradiction de plus, car il a lui-même appelé ce sentiment une « conscience obscure. » Tout obscure qu'elle est, elle existe et elle est, chez l'animal et chez l'homme, la forme primitive et constante de la conscience de soi.

II.

La personnalité ne commence pas avec la conscience de soi; elle ne commence pas davantage avec l'activité individuelle, qui est partout, dans toute la série animale, la condition essentielle de la conscience.

L'activité du moi a été méconnue par les philosophes qui ont négligé l'observation intérieure pour l'observation extérieure ou pour des conceptions métaphysiques. Le moi individuel et personnel des métaphysiciens n'est le plus souvent que le sujet abstrait de certains groupes de phénomènes. Il pourrait logiquement être supprimé pour faire place à la *substance unique* de Spinoza, au *moi absolu* de Fichte, au *sujet-objet* de Schelling, à l'*idée* de Hegel. Chez Leibniz lui-même, l'activité attribuée au moi, comme à toutes les monades, n'est qu'une activité tout intérieure, dont les effets ne peuvent avoir un retentissement au dehors qu'en vertu d'une harmonie préétablie de toute éternité. La monade suprême agit seule en réalité: « Dieu est un Océan dont nous n'avons reçu que des gouttes. » L'emploi exclusif ou prédominant de l'observation extérieure a conduit les adversaires de toute métaphysique à des conséquences semblables. Considérés du dehors, les faits intérieurs ne paraissent que les suites des faits extérieurs. On ne voit, dans la nature entière, qu'une succession indéfinie de phénomènes liés les uns aux autres par des rapports constants. Ces rapports semblent les seules causes, soit pour les faits physiques, soit

pour les faits de conscience. La conscience elle-même n'est qu'un effet particulier de l'enchaînement de certains phénomènes; le moi n'est qu'un mot pour exprimer cet enchaînement. Quand on parle des propriétés ou des pouvoirs du moi, dit M. Taine, on veut dire seulement que tel fait étant donné, tel autre s'ensuivra nécessairement. L'individu, le moi n'est qu'un « polypier d'images. » M. Taine parle encore d'individus et même de personnes; mais, logiquement, ce ne sont pour lui que des composés instables, sans unité propre, sans action d'aucune sorte sur les phénomènes dont ils se composent. Le moi, l'individu, la personne ne servent, en réalité, suivant une autre théorie de M. Taine, qu'à « substituer, » dans notre esprit, pour la commodité de la pensée, un terme unique et d'apparence simple à un grand nombre d'images. Une telle façon de concevoir l'unité vivante et consciente de l'animal et de l'homme lui-même justifie bien le cri de Michelet : « Il me prend mon moi ! »

Telle est l'idée que se font du moi l'école sensualiste du XVIII^e siècle, l'école positiviste et l'école *associationiste* du XIX^e. Cependant, dans ces écoles, l'observation intérieure, négligée plutôt que dédaignée, a plus d'une fois repris ses droits et retrouvé dans la conscience le caractère actif de l'individu ou de la personne. Stuart Mill, qui a très heureusement défendu l'observation intérieure contre Auguste Comte, rappelle que Laromiguière a transformé le sensualisme en reconnaissant dans l'esprit un élément actif, et il fait honneur à son compatriote, M. Alexandre Bain, d'une transformation semblable des doctrines associationistes. L'éloge est mérité des deux parts; mais cette activité de l'esprit, chez M. Bain, comme chez Laromiguière et Destutt de Tracy, est plutôt supposée, comme la condition nécessaire de certains phénomènes, qu'elle n'est directement observée dans ses caractères propres. Les idéologues ont eu le mérite de mieux étudier les faits d'attention que ne l'avait fait leur maître Condillac; M. Bain a parfaitement mis en lumière les dispositions du cerveau, des nerfs et des muscles qui servent de base à l'activité mentale; mais, de part et d'autre, nous n'avons que les effets ou les formes extérieures de l'activité: c'est une autre école, l'école de Maine de Biran, qui a su reconnaître en lui-même et dans son développement intrinsèque, l'élément actif de tous les faits de conscience. On peut reprocher à cette école l'abus des hypothèses métaphysiques; mais, sur ce point spécial de l'activité consciente, jamais l'observation intérieure n'avait été pratiquée avec plus de bonheur et avec plus de fruit. Il faut lire surtout l'article *Conscience* du *Dictionnaire des sciences philosophiques*, où M. Vacherot a admirablement résumé les découvertes de Maine de Biran, car le mot de découvertes n'est pas trop fort pour cet univers en raccourci que nous

portons en nous-mêmes et qu'il nous est si difficile de bien connaître, précisément parce que tout nous y est présent à la fois dans la plus confuse complexité (1).

L'activité qui fait le fond de tous les états de conscience n'est point un principe abstrait ; elle est la vie même du moi, sous toutes ses formes : non-seulement ce qu'on appelle, dans un sens restreint, la vie active, c'est-à-dire tous les mouvemens instinctifs, habituels ou volontaires que nous imprimons à notre corps, mais la vie intérieure, la vie de la sensation et du sentiment, de l'imagination et de la pensée. Dans ses manifestations de tout ordre l'activité appartient à l'animal comme à l'homme. C'est se payer de mots que d'appeler *instinct* l'activité de l'animal et d'attribuer à l'homme seul une activité intelligente. Le nom d'instinct ne prend un sens que s'il exprime, chez l'homme comme chez les animaux, certains actes qui ne s'expliquent ni par l'intelligence ni par la volonté. Nous ne prêtons des instincts aux animaux que par analogie avec nos propres instincts, et, par une analogie aussi légitime, nous ne pouvons leur refuser une activité intelligente et volontaire. « Partout, dit un éminent naturaliste, M. Blanchard, l'intelligence se montre unie à l'instinct : pas d'instinct possible sans une intelligence pour le diriger et le dominer. » La philosophie spiritualiste ne tient pas un autre langage. M. Janet reconnaît dans l'animal une certaine intelligence, toute sensitive, il est vrai, « constituée presque exclusivement par la sensation, la mémoire et l'imagination, » mais à laquelle cependant ne font pas défaut les opérations intellectuelles proprement dites ; « car l'animal est capable d'attention et, par conséquent, de perception ; il est capable de quelque degré d'abstraction et de généralisation, de quelque degré de raisonnement ; enfin, il est capable de langage. » Or, si l'animal a une certaine intelligence, il a, par là même, une certaine volonté : car la seule différence entre l'acte volontaire et l'acte instinctif est que le premier est intelligent et que le second ne l'est pas.

Si les animaux ont la volonté, ont-ils aussi le libre arbitre ? Il est difficile de répondre négativement quand on admet, avec M. Janet et la plupart des spiritualistes, l'identité de la volonté et de la liberté. On peut nier le libre arbitre pour des raisons métaphysiques ou au nom de certaines théories scientifiques ; mais ceux qui le reconnaissent ou qui croient le reconnaître dans les actes volontaires de

(1) Dans son beau livre intitulé : *de la Science et de la Conscience*, M. Vacherot a tiré de sa théorie de la conscience une excellente réfutation de toutes les erreurs dans lesquelles sont tombées les sciences expérimentales, les sciences historiques et les sciences métaphysiques pour avoir méconnu l'activité propre du moi. Voir aussi dans les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et politiques* (octobre-novembre 1882) une solide étude de M. Franck sur la volonté.

l'homme ne peuvent lui refuser une place semblable dans les actes volontaires de l'animal. Il s'y manifeste par les mêmes signes : par les preuves d'intelligence et d'une certaine délibération que donne l'animal au moment de l'action. Un savant belge, qui a appliqué à la psychologie d'éminentes facultés d'observation et de raisonnement, M. Delbœuf, vient de tenter une démonstration nouvelle du libre arbitre sur laquelle nous aurions à faire plus d'une réserve, mais qui, sur un point, nous paraît incontestable; c'est l'impossibilité de séparer la cause de la liberté humaine de celle de la liberté animale (1). On se flattera sans doute d'échapper à cette impossibilité en renfermant le libre arbitre dans la morale, et en ne s'appuyant, avec Kant, que sur l'intérêt du devoir pour démontrer son existence; mais le libre arbitre n'intéresse pas seulement la morale; il appartient à la psychologie; il a des caractères qu'il porte partout avec lui-même et qui ne changent pas de nature alors même qu'aucun devoir n'est en cause. Or, si ces caractères se retrouvent dans les actes de l'animal comme dans ceux de l'homme, de quel droit opposerait-on les premiers aux seconds dans l'affirmation de la liberté (2)?

(1) Cette démonstration a été publiée dans les livraisons de mai, juin et août 1882 de la *Revue philosophique*.

(2) M. Delbœuf est si éloigné de faire une telle distinction qu'il prend de préférence ses exemples dans le monde animal et même parmi les animaux inférieurs. Flourens avait fait dans l'araignée la part de l'instinct et celle de l'intelligence : « Tout le monde connaît l'araignée des jardins, dont la toile est le modèle des rayons qui partent d'un centre. Je l'ai vue bien souvent, à peine éclore, commencer à tisser sa toile; ici l'instinct agit seul; mais si je déchire sa toile, l'araignée la répare; elle répare l'endroit déchiré; elle ne touche point au reste; et cet endroit déchiré, elle le répare aussi souvent que je le déchire. Il y a, dans l'araignée, l'instinct machinal qui fait la toile et l'intelligence (l'espèce d'intelligence qu'il peut y avoir dans une araignée), qui l'avertit de l'endroit déchiré, de l'endroit où il faut que l'instinct agisse. » M. Delbœuf fait dans le même animal la part de l'instinct et celle de la volonté libre : « Un corps étranger vient il à tomber dans le filet de l'araignée, elle saute dessus : c'est là un acte instinctif. Mais voici où elle agit librement : c'est quand l'insecte qui ébranle son réseau étant ou trop gros, ou redoutable, ou d'une espèce dont elle ne se soucie pas, elle cherche à se rendre compte de la situation, se demande si elle l'aidera à s'échapper, ou si elle l'entortillera dans ses mailles étroites et de plus en plus serrées. Il suffit de l'observer. Elle avance, recule, se tient coite; ses allures indiquent l'hésitation, la réflexion, la détermination. » M. Delbœuf reconnaît également chez le plus humble des vertébrés, un poisson, des preuves non moins évidentes de délibération et de libre arbitre. Un brochet enfermé dans un aquarium essaie pendant plusieurs semaines de happer des goujons dont il est séparé par une barrière de verre. Il finit par y renoncer, après s'être maintes fois écrasé le museau contre la paroi transparente, et il y renonce si bien qu'il s'abstient de toucher aux goujons, alors même que l'obstacle a été enlevé. Il avait d'abord obéi à un instinct aveugle et il s'impose par un excès de prudence une habitude non moins aveugle; mais, dit M. Delbœuf, « entre les deux manières, l'ancienne et la nouvelle, sont venues s'intercaler des étapes dont la liberté est la caractéristique. La liberté y joue le rôle capital.

III.

Dans un brillant chapitre de ses *Problèmes de morale sociale*, M. Caro rappelle cette « loi de continuité » dont Leibniz, après Aristote, a fait la base du système du monde et qui rattache entre eux tous les êtres de la nature par « une suite de nuances et d'intermédiaires entre les extrêmes de chaque série et entre les séries extrêmes de chaque ordre. » Dans cette échelle des êtres, chaque degré, à partir du plus bas, contient en soi tout ce que possèdent les degrés inférieurs et marque en même temps sa place par un attribut qui lui est propre. Le végétal a toutes les qualités du minéral et il a de plus la vie. L'animal joint la conscience individuelle à la vie végétative et aux propriétés générales de la matière. L'homme a tout ce qui constitue l'individualité consciente et active, le *moi* de l'animal ; mais il s'élève plus haut par la personnalité. Il faut donc à la personne d'autres attributs que ceux qui suffisent à l'individu : ces attributs, suivant M. Caro, se manifestent « dans le grand phénomène qui s'appelle la réflexion ; » mais la réflexion ne les crée pas ; elle ne fait que les mettre en lumière ; elle les reconnaît et les résume dans l'activité libre et raisonnable. « Liberté, raison, voilà bien les deux conditions de la personnalité. Voilà les traits fondamentaux par où la personne s'oppose aux autres êtres. »

En réunissant ainsi, dans sa définition de la personnalité, la liberté et la raison, M. Caro entend, par le nom de liberté, non le simple libre arbitre, tel que nous l'avons reconnu avec M. Delbœuf, chez les animaux eux-mêmes, mais l'activité raisonnable, l'activité transformée par cette lumière supérieure de la raison, « qui s'empare de la force spontanée, la ravit aux impulsions de la nature et la dirige à son gré, dans le sens où il lui plaît, vers le but qu'elle même a fixé. » En un mot, des deux termes proposés par M. Caro, un seul est à retenir, comme le caractère propre et distinctif de la personne humaine : c'est la raison. La définition classique de l'homme n'est-elle pas en effet animal raisonnable ? Cette définition a été développée en termes admirables par Cicéron au début du *de Officiis*. Après avoir passé en revue les caractères communs à l'homme et à l'animal, il montre l'homme, par la force de la raison, reconnaissant l'enchaînement des causes et des effets,

L'animal résiste à une sollicitation, suspend momentanément son activité et ne se résout qu'après un débat contradictoire. La volonté s'ape sans relâche le vieil instinct pour élever à sa place une habitude diamétralement opposée. »

la marche et l'ordre des choses; unissant, dans ses prévisions, l'avenir au passé; unissant aussi, dans ses actions, sa vie à celle des autres hommes, non-seulement dans son intérêt, mais dans celui de sa famille et de tous ceux auxquels il est lié par l'affection ou par le devoir; sachant enfin, quand il peut échapper aux soucis des affaires, placer son objet propre dans la recherche désintéressée du vrai, dans la conception et la réalisation d'un idéal de beauté et de vertu. M. Bouillier, qui cite et commente cette belle page, rattache à la conscience ces parties élevées de la nature humaine. Elles sont l'objet de la *conscience morale*, de cette « immortelle et céleste voix, » que Rousseau, d'accord avec le langage ordinaire, appelle simplement la conscience. La conscience morale n'est en effet qu'une forme de la conscience de soi-même. C'est la conscience de nos idées, de nos sentimens, de nos actes au point de vue moral ou, en d'autres termes, la conscience de ces élémens supérieurs de notre nature qui font de nous, tout ensemble, les interprètes et les exécuteurs de la loi morale; c'est la conscience de notre nature raisonnable, c'est-à-dire de ce qui nous distingue proprement des animaux et nous fait vraiment hommes. La conscience ainsi entendue n'est autre chose que la raison.

Les animaux sont-ils entièrement étrangers à toutes les fonctions de la raison énumérées par Cicéron? Comme le dit très bien M. Janet, l'animal « ne pourrait pas même vivre, » s'il n'avait aucune prévision, aucun sentiment de l'ordre et de l'enchaînement des choses. On ne peut non plus lui refuser des sentimens souvent très vifs de sociabilité et d'altruisme. Il semble enfin manifester quelquefois un certain sentiment du beau, et peut-être même, comme les petits enfans, un certain sentiment du juste et de l'injuste. Ces sentimens, à leur plus bas degré, chez l'animal et chez l'homme lui-même, attestent l'intelligence; mais ils ne s'élèvent pas jusqu'à la raison, dans le sens propre et vrai du mot. La raison est essentiellement la conception de l'universel et de l'idéal. Elle n'est pas seulement la reconnaissance d'un certain enchaînement, d'une certaine causalité, d'une certaine finalité, d'une certaine beauté ou d'une certaine justice, qui peuvent se manifester dans les choses; elle rapporte cet enchaînement, cette causalité, cette finalité, cette beauté, cette justice à des lois nécessaires et universelles et à un ordre idéal, dont la réalité la plus parfaite n'est jamais qu'une image affaiblie. Voilà ce que reconnaît proprement la raison et ce que les plus hardis paradoxes n'ont jamais attribué à l'animal.

On se fait une fausse idée de la conscience et de la raison quand on ne les considère que comme des facultés intellectuelles. « La conscience, dit très justement M. Bouillier, n'est pas seulement

coexistante, comme le dit Hamilton, à toutes les facultés de l'intelligence, mais à toutes les facultés de l'âme sans exception. » La raison, dans une sphère moins étendue, embrasse également, sinon la totalité des faits psychologiques, du moins leurs manifestations les plus élevées dans tous les ordres de facultés. Elle est, à tous les points de vue, la forme supérieure de la vie consciente. Elle a non-seulement ses idées, mais ses sentimens propres, qui peut-être précèdent ses idées : les sentimens esthétiques, les sentimens moraux, les sentimens religieux. Elle revendique au même titre le plus haut degré d'activité : la volonté responsable de ses actes, la liberté morale. La meilleure classification des faits de conscience consisterait, non à les distribuer en des compartimens séparés, affectés à des facultés distinctes, mais, comme l'a tenté à plusieurs reprises Maine de Biran, à y reconnaître les étages superposés d'une sorte de pyramide (1). L'étage supérieur serait occupé par la raison, par cette vie supérieure de l'esprit, comme l'appelle Maine de Biran, qui en aurait donné la vraie théorie, s'il n'y avait malheureusement introduit les exagérations et les illusions du mysticisme.

Les doctrines évolutionnistes, qui tendent à renouveler à la fois la philosophie des sciences et la philosophie pure, se prêteraient très bien à cette façon de considérer les faits de conscience. Elles expliquent en effet tous les phénomènes de la nature par l'ascension des êtres depuis la matière inorganique jusqu'à l'animalité consciente et, dans l'animalité elle-même, elles reconnaissent ou elles attendent une ascension du même genre depuis les animaux inférieurs jusqu'à l'humanité idéale, en possession de la civilisation la plus parfaite et de la plus haute moralité. L'apparition de la raison dans l'homme peut donc être l'effet de l'évolution animale, et le perfectionnement de la raison elle-même peut être une dernière application de la loi d'évolution.

L'erreur des écoles expérimentales qui ont cherché un point d'appui dans les doctrines évolutionnistes est de ne voir dans la raison qu'un développement de l'expérience et un produit indirect de la sensation; c'est, en un mot, suivant la forte expression de M. Ravaisson, d'expliquer le supérieur par l'inférieur. L'évolution veut sans doute que la vie propre de l'homme, la vie de la raison, sorte de la vie animale, comme la vie animale sort elle-même de la

(1) M. Bouillier a vengé les facultés de l'âme du dédain excessif qu'affectent pour elles les nouvelles écoles de philosophie. Elles n'ont jamais été, pour ceux qui les ont reconnues et qui en ont entrepris l'étude, des entités métaphysiques; mais on a trop souvent établi entre elles des démarcations trop tranchées, en les déclarant irréductibles les unes aux autres. Chacune d'elles n'est qu'un aspect d'un être unique et indivisible, et les domaines divers qu'on leur assigne pour la commodité du langage psychologique sont perpétuellement confondus.

vie végétative ; mais, pour que le passage d'un degré inférieur à un degré supérieur devienne possible, il faut au moins qu'il y ait dans le premier un germe latent, destiné à se développer dans le second. C'est ce germe qu'a toujours nié la philosophie de la sensation, chez ses nouveaux représentans comme chez leurs maîtres au XVIII^e siècle et leurs précurseurs dans l'antiquité. Non-seulement on le nie, mais on ne se donne pas la peine de justifier un tel renversement des lois de la logique. L'ancien axiome « qu'il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait été auparavant dans les sens » est accepté comme une vérité *a priori* par des philosophes pour qui l'existence de toute vérité *a priori* n'est qu'une illusion. S'ils en demandent la confirmation à l'analyse de la pensée, ils s'arrêtent complaisamment sur les connaissances dont l'origine sensible n'est pas douteuse ; ils entrent dans les détails les plus minutieux pour expliquer la filiation de ces connaissances et ils s'arrêtent à peine sur celles qui sont l'objet du débat, sur les idées que les plus grands esprits de l'antiquité et des temps modernes refusent d'expliquer par la sensation seule. Ils ressemblent à ces commentateurs qui accumulent les notes sur les passages relativement faciles de leurs auteurs et qui n'en ont aucune sur les passages vraiment difficiles (1). M. Ribot, si partial envers cette école, a reconnu sa répugnance à s'expliquer sur certaines conceptions de la raison, telles que l'idée de Dieu, et son impuissance à rendre compte des autres conceptions, qu'elle a vainement essayé de soumettre aux conditions de la méthode expérimentale ; car on peut généraliser ce qu'il dit d'un des maîtres de la psychologie anglaise, et non le moins pénétrant. M. Bain : « Sa méthode expérimentale, très bonne quand elle s'applique aux simples phénomènes psychiques, ne nous paraît pas aussi heureuse ici, où il s'agit moins des faits que d'un idéal, moins de ce qui *est* que de ce qui *doit être*. »

Tel est, en effet, le véritable objet de la raison. Elle s'appuie sur ce qui est pour dépasser toute réalité observable, pour embrasser l'universalité de toutes les choses possibles et, dans cette universalité, non-seulement ce qui peut être, mais ce qui doit être : l'idéal sous toutes ses formes. Notre conception de l'idéal se développe et s'épure à mesure que la réalité, transformée par l'industrie, par l'art ou par la vertu, nous offre elle-même des modèles de plus en

(1) M. Taine a écrit deux volumes sur *l'Intelligence* : les observations les plus exactes et les plus précises, les plus fines analyses, les inductions les plus ingénieuses y abondent, et quelques paradoxes dont elles sont entremêlées n'en infirment pas la valeur ; mais quel est l'objet à peu près constant de cette théorie qui prétend embrasser l'intelligence entière ? C'est la connaissance sensible. Un seul chapitre traite de la connaissance idéale ; il contient à peine deux pages sur l'idéal vraiment rationnel : l'idéal du beau et du bien ; l'idéal divin n'a pas une seule ligne.

plus parfaits ; mais le propre de cette conception et des sentimens de désir ou d'amour qui s'y rattachent est de s'élever toujours au dessus de la plus haute et de la plus parfaite réalité, d'en reconnaître ou d'en sentir les imperfections, de s'exalter sans cesse vers un but plus élevé. Notre idéal est toujours plus ou moins notre œuvre ; mais ce que nul ne peut créer, c'est la conception même d'un ordre idéal, et le besoin incessant, pour l'intelligence et pour la sensibilité, de rapporter à cet ordre idéal tout ce que nous connaissons et tout ce que nous aimons. Voilà la part de la raison, et elle ne peut lui être disputée sans méconnaître l'origine et la nature de tout véritable idéal.

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer une théorie complète de la raison. Pour ne citer qu'un ouvrage récent, cette théorie a été faite de main de maître dans le beau livre de M. Magy : *la Raison et l'Âme*. Nous ne voulons que rappeler ce qui fait le couronnement de cette théorie, chez M. Magy comme chez tous les grands idéalistes. L'ordre universel et l'ordre idéal ont leur plus haute expression dans l'ordre divin. Concevoir ou sentir le divin dans les choses, c'est concevoir ou sentir tout ce qui porte un caractère éminent de beauté, de vertu, d'harmonie, tout ce qui peut exciter en un haut degré des sentimens d'admiration, de vénération, d'enthousiasme. La raison peut donc se définir la conception et le sentiment du divin. Ainsi comprise, la raison éclaire et complète la définition de la personnalité. La personne humaine n'acquiert vraiment la conscience et la possession d'elle-même qu'autant qu'elle s'associe sciemment et volontairement à l'ordre universel et qu'elle tend à réaliser son idéal en se rapprochant du type de perfection, du type divin, sous lequel elle se représente le plus entier épanouissement de toutes ses facultés. Aussi M. Paul Janet a pu dire, sous une forme paradoxale qui cache un sens très profond, que « la personnalité, c'est en quelque sorte la *conscience de l'impersonnel*. » En effet, ajoute M. Janet, « ce n'est pas en tant que je suis capable de sensation, c'est-à-dire de plaisir et de douleur physiques, que je suis une personne : c'est en tant que je pense, que j'aime et que je veux ; c'est en tant que je pense le vrai, que j'aime le bien et que je veux l'un et l'autre. Ce qu'il y a d'inviolable dans les autres hommes, ce n'est pas la sensibilité animale, ce n'est pas l'instinct machinal ni les fonctions vitales ; ce n'est évidemment ni leur estomac, ni leur sensualité, ni leurs vices : c'est l'étincelle du divin qui est en eux ; c'est la capacité de participer comme moi-même à ce qui n'est ni tien ni mien, au soleil commun des esprits et des âmes, à la vérité, à la justice, à la liberté, à tout ce qui est impersonnel (1). »

(1) M. Paul Janet, *Morale*, avant-dernier chapitre.

IV.

Dans cette conscience *personnelle* de l'*impersonnel*, il faut mettre à part la conscience de la loi morale reconnue, aimée, observée, non-seulement comme notre propre loi, mais comme la loi universelle de tous les êtres raisonnables. Après avoir élevé l'individu à la dignité d'une personne, il faut élever la personne elle-même à la dignité d'une *personne morale*. La personne morale est constituée par un ensemble de faits qui ont à la fois la valeur de vérités morales et le caractère de vérités psychologiques. Ces faits sont l'objet de ce que les philosophes appellent la conscience morale, et le vulgaire simplement la conscience. « Il n'y a pas, en effet, deux consciences, dit M. Bouillier, la conscience psychologique et la conscience morale; toutes les deux n'en font qu'une. » Je m'étonne toutefois que M. Bouillier, qui a si bien reconnu l'identité de la conscience morale et de la conscience générale, ait négligé le fait fondamental par lequel la première rentre dans la seconde. Il s'attache surtout à la loi morale qui, en elle-même, par son caractère universel et par son objet idéal, est une idée de la raison, et il laisse dans l'ombre le fait fondamental dans lequel nous nous sentons soumis à cette loi et obligés de l'accomplir. Nous nous sentons *responsables* de nos actes. Voilà, sans contredit, un élément essentiel de la conscience que nous avons de ces mêmes actes, soit dans la délibération qui les précède, soit dans la résolution qui les réalise, soit enfin dans la satisfaction ou le remords qui les suit. La responsabilité est un fait personnel, au même titre que tous les autres faits de conscience. Elle se rattache à tous ces faits, car elle suppose l'intelligence, qui nous éclaire sur la nature de nos actes, sur leurs mobiles et leurs conséquences, et la sensibilité, sans laquelle nos actes, bons ou mauvais, perdraient leur principal et peut-être leur seul stimulant; elle suppose aussi la volonté libre et elle est même la seule preuve décisive de la liberté. Les mots de détermination fatale et de responsabilité morale hurlent ensemble dans la conscience de tous les hommes. Nous prétendons dégager notre responsabilité quand nous affirmons, à tort ou à raison, que nous avons cédé à un entraînement irrésistible, et quand nous n'affirmons pas un tel entraînement dans son sens absolu, nous croyons que le degré de notre responsabilité se mesure exactement sur le degré de notre liberté.

La philosophie déterministe cherche par deux moyens à écarter cette démonstration de la liberté par la responsabilité. Le premier,

le plus radical, consiste à nier le sentiment naturel de notre responsabilité. On l'explique par une illusion née des conditions de l'état social. Dans toute société, il y a des individus qui commandent et des individus qui obéissent : les pères et les enfans, les maîtres et les serviteurs, les gouvernans et les gouvernés. Quiconque reçoit un ordre est responsable de son exécution devant celui qui le lui a donné, et cette responsabilité se traduit, en fait, par des éloges ou des reproches, une récompense ou un châtiement. Certains actes sont plus habituellement commandés que d'autres, et il s'y attache insensiblement une responsabilité générale, que l'esprit, par un procédé d'abstraction qui lui est familier, s'accoutume à séparer de toute autorité particulière et à considérer comme une loi de la nature. Que si nous objectons que la responsabilité ainsi entendue se montre déjà dans les conceptions ou les sentimens de la première enfance, on répondra en rapportant l'illusion à une habitude héréditaire. Ainsi s'évanouit la conscience de la responsabilité morale; mais il subsiste toujours des faits particuliers de responsabilité, qui semblent encore exiger comme condition nécessaire la libre volonté. Voici par quel nouvel artifice on écarte cette condition importune. La responsabilité peut être effective sans qu'on soit libre; il suffit qu'on soit sensible à certaines impressions physiques ou morales. L'éloge et le blâme, les récompenses et les châtimens sont des mobiles d'action; on peut compter sur leur effet sans croire à la liberté, et on y comptera même d'autant mieux qu'on les supposera doués d'une force déterminante. La responsabilité implique si peu la liberté que les lois la reconnaissent dans les cas même où toute apparence de liberté est absente, en cas d'accident, par exemple. La négation de la liberté, dans tous les autres cas, ne porterait donc aucune atteinte à la responsabilité.

Les lois reconnaissent, en effet, une responsabilité purement civile qui s'exerce en dehors de toute considération d'actes intentionnels. Quels sont cependant les seuls êtres civilement responsables? Ce ne sont pas les *choses*, dont le concours fortuit a causé un accident; ce ne sont pas les animaux, chez qui on ne suppose pas la liberté morale; ce ne sont pas les enfans, dont la liberté morale n'est pas encore suffisamment développée, ou les aliénés, chez qui elle s'est éteinte; ce sont les *personnes*, en pleine possession de leur raison et de leur libre arbitre, à qui l'on peut reprocher, non sans doute d'avoir voulu l'accident, mais de n'avoir pas pris toutes les précautions nécessaires pour l'empêcher ou le prévenir. L'idée de liberté n'est donc pas étrangère à la responsabilité civile; elle fait le fond de cette autre responsabilité légale dont il faut aussi tenir compte quand on invoque l'exemple et l'autorité des lois : la res-

ponsabilité pénale. Là on ne peut écarter la responsabilité morale : la peine infligée au nom des lois ne satisfait la conscience publique que si l'acte puni a été volontairement accompli dans une intention mauvaise. En vain dira-t-on que le châtement, même en l'absence de toute liberté, fera une impression efficace, soit sur le coupable lui-même, auquel il inspirera une crainte salutaire, soit sur les autres, auxquels il servira d'exemple : la conscience saura toujours distinguer entre les moyens d'intimidation, qui peuvent avoir leur effet sur un animal, sur un enfant sans raison, sur un idiot ou un fou, et les moyens de répression qui servent proprement de sanction à la loi pénale et à la loi morale. Cette distinction n'est-elle que le résultat de certaines habitudes d'esprit contractées depuis l'enfance ou reçues par héritage des générations antérieures? Quelles habitudes, personnelles ou héréditaires, auraient eu le pouvoir de créer une telle distinction entre des actes de même nature, soumis également à des déterminations fatales? Si nul acte n'est libre, comment aurait-on conçu, en dehors de cette responsabilité apparente, qui se réduit, pour les êtres privés de raison, à certaines impressions de plaisir ou de peine, d'espérance ou de crainte, la responsabilité proprement dite, telle que l'entendent le droit et la morale, qui a pour condition des volontés libres et dont le degré se mesure sur le degré même de leur liberté? Nous pouvons accorder aux déterministes, avec M. Fouillée, qu'ils peuvent fonder « une science ou un art des mœurs sans un libre arbitre; » mais cette science ou cet art, qui ne serait pas « une morale d'êtres libres, » ne serait pas la morale de la conscience, car ce n'est pas seulement l'école spiritualiste, c'est la conscience du genre humain qui reconnaît et qui réclame la responsabilité morale fondée sur la liberté.

La responsabilité est le meilleur argument en faveur de la liberté; elle est aussi la plus forte preuve de l'existence de la raison, car elle implique un idéal moral universellement obligatoire. Elle implique ainsi cette intuition de l'universel et de l'idéal, qui est l'objet propre de la raison. La liberté unie à la raison est la base de la responsabilité comme de la personnalité. Aussi la personnalité trouve-t-elle dans la responsabilité son caractère le plus manifeste. L'enfant est déjà une personne, une « petite personne, » comme on dit familièrement, parce que, s'il n'a pas encore la responsabilité légale, il a déjà, au moins en germe, les attributs qui lui conféreront par degrés la responsabilité morale. Le dément reste encore, dans une certaine mesure, une personne, et ce serait un crime de le traiter comme une chose, parce que, si l'on doit lui refuser la responsabilité légale, nul ne peut affirmer jusqu'à quel degré il a perdu ou est incapable de recouvrer toute responsabilité morale. L'adulte sain d'esprit a seul, dans leur plénitude, tous les

caractères d'une personne; il peut en revendiquer tous les droits et il est obligé d'en remplir tous les devoirs, parce que sa conscience, sa raison et sa liberté lui en imposent, dans l'ordre légal et dans l'ordre moral, toute la responsabilité.

V.

La question de la personnalité peut-elle se dégager de toute considération métaphysique? Nous ne le croyons pas, soit au point de vue théorique, soit au point de vue pratique. Une théorie de la personnalité est nécessairement incomplète si elle ne sait pas ou si elle ne cherche pas à savoir ce qu'est l'être même que nous appelons une personne. Quant aux applications pratiques de l'idée de personnalité, elles sont l'objet de la morale et du droit; or la morale et le droit, nous l'avons établi dans une précédente étude(1), n'ont jamais pu jusqu'à présent se constituer solidement en dehors d'une base métaphysique. Nous avons d'ailleurs écarté la principale objection du positivisme en reconnaissant en nous cette faculté de l'universel, de l'idéal et du divin, qui, d'un seul mot, peut se définir la faculté métaphysique.

Invoquer une telle faculté, c'est, diront les positivistes, prouver la métaphysique par la métaphysique elle-même. Nous répondrons que la distinction, dans la conscience humaine, des sens et de la raison est une question de fait et qu'elle ne se résout que par l'observation et par l'analyse des données de la conscience. L'un des plus illustres adversaires de la raison pure et des intuitions *a priori*, Stuart Mill, le reconnaît expressément. Il ne refuse pas de voir dans l'expérience intérieure « la base commune » du système qu'il combat et de son propre système. « La différence fondamentale entre les deux écoles, dit-il très bien, réside moins dans leur manière d'envisager les phénomènes que dans celle d'expliquer leur origine. En peu de mots et sans prétention, nous pourrions dire qu'une école considère les phénomènes les plus complexes de l'esprit comme essentiels, tandis que l'autre les considère comme des résultats de l'expérience, ou, en termes plus précis, que les philosophes de l'*a priori* admettent l'intervention, dans chaque opération mentale, de la plus simple à la plus complexe, d'un élément que l'esprit ne *subit* pas, mais qu'il *apporte* et qui lui est inhérent. » Nous sommes de ceux qui reconnaissent dans la conscience cet élément inhérent à l'esprit humain, qu'il ne subit pas comme la sensation, mais dont il porte en lui le germe et qu'il développe à l'oc-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juillet 1881, la *Morale laïque*.

casion de ses perceptions sensibles. Nous nous appuyerons sur cet élément rationnel, attesté par l'expérience elle-même, pour élever la théorie de la personnalité au-dessus de cette « psychologie sans âme » dans laquelle se renferment les écoles purement expérimentales (1).

Nous ne repousserions pas aussi absolument que le fait M. Bouillier la « psychologie sans âme. » Elle a sa place légitime, non-seulement dans les sciences naturelles, qui ont le droit de répudier toute considération métaphysique, mais dans les sciences philosophiques elles-mêmes. Le spiritualisme français a toujours proclamé aussi hautement que ses adversaires étrangers ou nationaux la distinction de la psychologie expérimentale et de la psychologie rationnelle et la nécessité de fonder la seconde sur la première. Jouffroy poussait même si loin cette distinction qu'il ajournait indéfiniment, jusqu'à l'achèvement de la psychologie expérimentale, toute recherche métaphysique sur l'âme. Ni les besoins spéculatifs ni surtout les besoins pratiques de l'esprit humain ne s'accommoderaient de cet ordre rigoureux, qui attendrait, pour toucher à une science, que les sciences antécédentes fussent entièrement achevées. Ce qu'on doit seulement exiger, c'est qu'aucune science n'oublie de prendre son point d'appui dans l'état actuel des sciences antécédentes; c'est, pour ne pas sortir du sujet particulier de cette étude, qu'il ne soit rien tenté dans la psychologie métaphysique ou rationnelle qui ne s'accorde pleinement avec les résultats acquis de la psychologie expérimentale.

Le spiritualisme classique prouve l'existence d'une âme distincte du corps par l'unité du moi, telle qu'elle se manifeste dans tous les états de conscience. « Nous ne pouvons nous connaître, dit M. Bouillier, sans par là même être et nous savoir un, sinon

(1) Ces écoles sont loin d'être fidèles dans la pratique à la haine qu'elles professent ou qu'on professe en leur nom contre toute métaphysique. M. Ribot, qui nous a fait connaître les représentants les plus célèbres de la « psychologie sans âme » en Angleterre et en Allemagne et qui traite si sévèrement dans ses préfaces les psychologues métaphysiciens de la France, ne peut s'empêcher d'avouer qu'il y a plus d'un métaphysicien chez ceux qu'il nous propose pour modèles. Et, si l'on veut aller au fond des choses, on trouvera beaucoup plus de métaphysique qu'il ne veut en convenir chez ceux mêmes dont il proclame la rigoureuse fidélité aux méthodes scientifiques; on n'en trouvera pas moins chez les savans eux-mêmes, qui ne se refusent pas toujours aux professions de foi spiritualistes, matérialistes, idéalistes ou panthéistiques. Il est difficile de se dégager entièrement, non-seulement du langage, mais des idées reçues. Il est surtout difficile de se soustraire à ses propres opinions. Il est impossible enfin, dans l'emploi le plus sévère de la méthode expérimentale, d'écarter certaines hypothèses, qui ouvrent, quoi qu'on en fasse, une perspective sur le monde métaphysique. Ce qu'il faut demander aux philosophes et aux savans, ce n'est pas de bannir la métaphysique, c'est de l'accepter franchement pour ce qu'elle est et de ne pas la dissimuler sous une livrée faussement scientifique.

toute connaissance serait impossible. » Cette unité, on l'entend comme une simplicité absolue, excluant toute composition, toute combinaison de parties. L'unité indivisible du moi, qui est la condition générale de son existence et de la conscience qu'il a de lui-même, se montre particulièrement dans les attributs les plus élevés du moi : la liberté et la raison. La liberté ne peut appartenir qu'à une force simple, car une force composée est nécessairement déterminée par sa composition même. La raison implique également la simplicité, car une de ses principales fonctions, comme M. Magy l'a très fortement établi, est d'introduire l'unité et l'harmonie dans la complexité et la confusion de nos connaissances.

Nous acceptons pleinement cette théorie de la simplicité du moi ; nous trouvons même qu'elle est surabondante. Ce n'est pas seulement le moi, c'est tout être quelconque, qui se conçoit naturellement sous la condition de l'unité. La vie, à son plus bas degré, réclame cette condition. Ceux qui se refusent à reconnaître, dans le végétal ou dans l'animal, un principe unique et indivisible de vie, font du végétal ou de l'animal un assemblage de cellules ou d'éléments anatomiques, doués chacun d'une vie propre ; en un mot, ils transportent la vie là où ils trouvent ou croient trouver l'unité. Dans la matière inorganique elle-même, ce que nous appelons un corps n'est pas un être, mais plusieurs êtres ; nous le décomposons par la pensée en atomes, en monades ou en forces simples : là seulement où s'arrête toute possibilité de division, nous reconnaissons l'individualité naturelle et distincte de l'être. Et ces éléments indivisibles, auxquels nous ramenons toute réalité, nous les considérons également comme indestructibles. La mort, dans la nature, n'est que dissolution ou changement d'état. Il est impossible de la concevoir pour des éléments indivisibles et toujours identiques par l'effet même de leur indivisibilité. La spiritualité et l'immortalité de l'âme, si elles se réduisaient à une unité indivisible et indestructible, ne s'élèveraient donc en rien au-dessus des conditions du dernier degré de l'être. Est-ce là ce que nous entendons par ce double privilège que nous attribuons à la personne humaine ? Hegel a raison : l'être pur, dans sa simplicité nue, est tout près du néant. L'évolution des êtres y introduit une complexité, une richesse croissante d'attributs et de phénomènes de toute sorte. Quand nous nous représentons la dignité et l'excellence de la nature humaine, ce n'est pas dans la simplicité nue de son être que nous en trouvons les marques, c'est au contraire dans le développement le plus complet et le plus varié de la sensibilité, de la raison et de la liberté. Le plus bel éloge que l'on fera d'un homme de génie, d'un Shakspeare, par exemple, c'est de reconnaître en lui, non une seule âme, mais plusieurs âmes. Il ne faut pas sans doute, même dans la personna-

lité la plus complexe et la plus riche, méconnaître l'unité ; nous devons, au contraire, reconnaître en nous une double unité : la simplicité métaphysique et une unité vivante, dont l'idéal est la plus parfaite harmonie de toutes les manifestations de l'être physique et de l'être moral ; la première est à la base, la seconde se poursuit jusqu'au sommet de l'être. Or, quand nous parlons de l'âme spirituelle et immortelle, c'est le sommet que nous considérons, c'est ce qui élève la personne humaine au-dessus des autres êtres. Le vrai spiritualisme n'est donc pas dans la conception abstraite et banale d'une substance absolument simple ; il est dans la foi à l'idéal, au devoir, à la responsabilité morale et à toutes les conditions dont l'homme ne peut se passer pour le développement de sa nature propre et l'accomplissement de sa destinée.

La nature propre de l'homme, dans la plus haute idée que s'en fait la conscience, est celle d'une personne raisonnable et libre, responsable de ses actes. Analysons cette idée de responsabilité, qui embrasse et résume tous les élémens de la personnalité : nous y trouvons un caractère qui nous est inhérent, que nous portons toujours avec nous ; mais nous y trouvons aussi quelque chose qui n'est pas nous, l'idée d'une puissance supérieure à qui nous devons compte de l'exécution de ses lois, ou, en d'autres termes, l'idée d'une législation et d'une justice souveraines. Sans doute, cette législation et cette justice ont leur expression dans notre conscience. C'est devant notre conscience que nous nous sentons avant tout responsables ; nous ne nous sentons obligés envers une autorité extérieure qu'autant que cette obligation s'accorde avec celles que notre conscience nous impose ; nous n'acceptons le jugement d'autrui sur nos actions qu'autant qu'il est confirmé par le jugement de notre conscience ; c'est enfin dans notre conscience que notre responsabilité trouve sa première sanction, et sans cette sanction intérieure les récompenses ou les peines qui peuvent nous venir du dehors ne sont que des accidens heureux ou malheureux, sans valeur morale. Nous admettrons donc, avec M. Bouillier, que « l'homme est le contenu de la loi ou du bien qu'il doit accomplir ; que non-seulement il a sa loi en lui, mais qu'il est sa loi à lui-même. » L'homme est son législateur et son juge ; mais ce double caractère appartient-il à la nature humaine, telle qu'elle est, dans sa totalité, dans sa complexité réelle ? Non ; suivant M. Bouillier, comme suivant M. Janet et tous les idéalistes, il y a dans l'homme une nature supérieure qui commande à la nature inférieure et qui la juge, et cette nature supérieure, qu'est-ce autre chose que l'homme idéal, l'homme s'élevant, par la pensée et par le cœur, au-dessus de lui-même, au-dessus de l'humanité réelle, l'homme incarnant dans sa conscience

sa conception d'une raison, d'une volonté, d'une justice parfaites, en un mot sa conception de la perfection divine?

L'idéal moral est-il un de ces états de conscience auxquels rien ne correspond hors de nous, ou bien est-il en nous le signe, la manifestation d'une réalité extérieure et supérieure? On sait comment aurait répondu Descartes. Des idées dont l'objet nous dépasse en perfection ne peuvent être notre œuvre propre; elles supposent un auteur qui possède *formellement* ou *éminemment* une perfection égale ou équivalente à celle qu'elles possèdent *objectivement*; elles ne peuvent être en nous que « comme la marque de l'ouvrier empreinte sur son ouvrage, » et un divin ouvrier a pu seul imprimer dans nos âmes cette marque de l'idéal divin. Descartes a prévu lui-même l'objection capitale qui peut être faite à cette argumentation, et il ne l'a pas entièrement réfutée. Un être perfectible possède « en puissance » tous les degrés de perfection auxquels il peut s'élever et il peut ainsi s'en faire une idée dans la conscience même qu'il a de sa nature perfectible; mais les degrés d'une perfection toute relative, ajoute Descartes, « n'approchent en aucune sorte de l'idée que j'ai de la Divinité. » Nous croyons, au contraire, que notre idée de la Divinité est toujours relative et en quelque sorte proportionnelle à notre conception de l'idéal vers lequel nous tendons nous-mêmes. « Les perfections de Dieu sont celles de nos âmes, » dit justement Leibniz, et quand nous les déclarons infinies, nous déclarons seulement que nous ne pouvons assigner aucune borne précise à notre idéal. Pour employer les termes métaphysiques, l'idéal divin nous apparaît comme notre *fin*; il n'est pas besoin, pour en expliquer l'origine, de le réaliser dans une *cause efficiente* de notre existence.

L'idéal moral n'a-t-il pas toutefois un caractère propre qui autorise les affirmations de la métaphysique? Il n'est pas seulement une fin que nous *pouvons*, mais une fin que nous *devons* nous efforcer de réaliser; il nous impose des devoirs, et à ces devoirs s'attache nécessairement une sanction. Nous rencontrons ici les fameux *postulats* de Kant et les argumens classiques de la philosophie religieuse. Si le devoir, dans son objet, n'est qu'un idéal, il réclame pour sa sanction non-seulement la conception, mais l'affirmation d'une justice infailible. Quand nous cherchons sincèrement à nous juger nous-mêmes, nous opposons aux sophismes de nos passions le jugement que porterait ce spectateur éclairé et impartial que Stuart Mill suppose après Adam Smith. Quand nous nous condamnons nous-mêmes, nous trouvons peut-être que nos remords suffisent pour nous punir; mais nous ne jugeons pas ainsi pour les autres, et rien ne satisferait moins notre sentiment général de la responsabilité que cette unique sanction intérieure, que le criminel endurci ne con-

naît pas et qu'il peut braver dans la jouissance d'une insolente prospérité. Et si, au lieu de nous condamner, notre conscience nous absout et nous glorifie, combien de fois ne sentira-t-elle pas qu'elle n'est pas une sanction suffisante et qu'il est des injustices qu'elle est impuissante à compenser? Notre vertu est-elle enfin assez haute pour trouver en elle-même sa récompense, même quand l'iniquité des hommes s'unit à celle de la fortune pour nous accabler de maux immérités? Notre conscience pourra s'abstenir d'une protestation personnelle; elle ne s'abstiendra pas d'une protestation générale; elle ne cessera pas de croire que la responsabilité morale est un vain mot si elle ne trouve pas sa sanction dans cet accord, tôt ou tard réalisé, du bonheur et de la vertu, que Kant appelle le souverain bien. Or l'injuste distribution des biens et des maux, objet universel et constant des protestations de la conscience, a toujours été et ne paraît pas près de cesser d'être la loi commune de la vie présente. De là, au nom des conditions nécessaires de la responsabilité morale, nos aspirations vers une vie future et nos appels à une justice meilleure que celle qui règne dans ce monde. De là, en un mot, la foi du genre humain dans ces vérités sans lesquelles toute morale paraît imparfaite et boiteuse : un Dieu rémunérateur et vengeur, une âme immortelle et, pour que son immortalité soit possible, une âme que la vie animale n'enferme pas tout entière, une âme spirituelle.

Quelle est, au fond, la valeur de cette argumentation? C'est une démonstration du même ordre que le raisonnement par lequel les philosophes, comme le vulgaire, croient à l'existence de la nature extérieure. On est d'accord aujourd'hui parmi les psychologues et les physiologistes philosophes, à ne voir dans les sensations et dans les idées, en un mot dans tous les états de conscience, que des signes qui nous révèlent soit directement notre propre existence, soit indirectement les autres êtres. Les conceptions de la raison n'ont pas un caractère différent. L'universel, l'idéal, le divin, sont en nous, de la même façon que nos sensations et nos images mentales, des signes qui nous représentent un monde inconnu. Il y a, pour la raison comme pour les sens, des illusions et des erreurs : nous apprenons à les rectifier par la comparaison et la critique des témoignages, à distinguer, dans le monde idéal comme dans le monde sensible, ce qui n'est qu'hallucination de ce qui peut être accepté comme vrai. Notre premier mouvement est de rapporter toutes nos sensations à des objets réels et nous n'aurions de doutes sur aucun de ces objets si nous n'apprenions, par leur désaccord même, à nous défier de certaines sensations. Nous reconnaissons ainsi, parmi les objets de nos sensations, des fantômes entièrement créés par nous-mêmes et nous n'attribuons une existence

extérieure qu'à ceux dont il nous est impossible de nous considérer comme la cause unique et totale, à ceux qui ne peuvent être, comme dit Aristote, que l'œuvre commune de l'être qui les sent et d'un être senti, à ceux, en un mot, que M. Taine appelle ingénieusement des « hallucinations vraies. » Notre confiance dans la réalité de certains objets de la raison repose sur une distinction semblable. Notre premier mouvement est aussi de réaliser tous ces objets, et il a fallu à l'esprit humain de longs efforts pour apprendre à distinguer entre eux, à reconnaître dans quelques-uns un pur idéal, à discerner exactement ceux qui ne peuvent s'expliquer que comme les signes ou les effets de causes réellement existantes. C'est ainsi que nous avons démontré que nos idées de la justice divine, de l'immortalité et de la spiritualité de l'âme répondaient à quelque chose de réel et de nécessaire, la première au-dessus de nous, les deux autres en nous-mêmes. Ce que sont en soi cette justice, cette immortalité, cette spiritualité, nous n'en savons rien, pas plus que nous ne savons ce qu'est en soi la matière. Nous ne connaissons aucun être en dehors des phénomènes qui nous le manifestent, et ni l'être divin, ni même notre être propre ne fait exception. La matière n'est pour nous que la cause inconnue ou, comme dit Stuart Mill, la « possibilité permanente » de nos sensations. Dieu et l'âme, semblablement, ne sont pour nous que la possibilité permanente de nos croyances morales. Il faut à la morale un Dieu qui lui donne sa sanction suprême et, pour réaliser cette sanction, une âme sur qui ne pèsent pas invinciblement les aveugles et injustes fatalités de la nature physique. Voilà ce que le sentiment bien compris de la responsabilité morale nous commande d'affirmer ; tout le reste est mystère, et nous pouvons ajouter avec Kant : heureux mystère ; car, si nous avions sur ces grands objets une certitude directe et démonstrative, « Dieu et l'éternité, avec leur majesté redoutable, seraient sans cesse devant nos yeux, » et l'effort moral perdrait, avec la liberté, tout ce qui fait son honneur et son prix.

Il faut s'élever jusqu'à la spiritualité et à l'immortalité ainsi entendues pour bien comprendre, autant qu'il est en nous, la personnalité humaine ; mais, précisément parce que tout y est mystère, il faut, sans perdre de vue ces hauteurs, se maintenir sur le terrain solide des conditions expérimentales et particulièrement des conditions physiques du moi.

VI.

L'auteur d'une thèse très distinguée sur *la Parole intérieure*, M. Egger, prétend trouver une antipathie invincible entre la conscience du moi et toute idée d'étendue. C'est par cette antipathie

qu'il explique la perception extérieure : « Elle consiste dans un jugement, jugement constant, perpétuel, incessamment porté par l'esprit, par lequel, niant de nous-mêmes une partie de nos états de conscience (1), les rejetant hors de nous, nous les refusant, nous les déniaut, les aliénant en quelque sorte, nous traçons une ligne de démarcation dans la totalité des phénomènes présents à notre conscience. » Et quels sont ces objets que nous rejetons hors de nous? Ce sont, suivant M. Egger, ceux « qui nous paraissent posséder la qualité de l'étendue. L'étendue semble leur vice rédhibitoire et la raison de leur exclusion; on dirait que l'âme est venue au monde avec une haine innée contre l'étendue. »

Cette « haine innée contre l'étendue, » que M. Victor Egger prête à l'âme, est-elle plus réelle que l'horreur du vide que l'ancienne physique prêtait à la nature? Remarquons que, lorsqu'il parle de l'âme et de ses instincts, le jeune philosophe se défend de faire de la métaphysique; il prétend se renfermer, comme le dit le sous-titre de son livre, dans la « psychologie descriptive. » Il ne s'agit donc que d'un sentiment dont nous aurions une claire conscience et que chacun pourrait reconnaître en lui-même. Or, loin d'exclure l'étendue de l'idée qu'ils se font de leur propre moi et de la rejeter avec horreur hors d'eux-mêmes, tous les hommes, excepté quelques métaphysiciens, sont portés à placer leur moi, leur personne, dans cette portion d'étendue qu'ils appellent leur corps, et c'est de même le corps d'autrui qui représente le plus ordinairement pour nous la personnalité d'autrui. Les métaphysiciens spiritualistes font-ils tous exception? Quelques mois avant la thèse de M. Victor Egger, la Sorbonne entendait la soutenance d'une autre thèse de philosophie dont les conclusions sont bien différentes. M. Alexis Bertrand s'attache à prouver que nous avons par la conscience l'aperception directe de notre propre corps. Et il n'entend pas par là que la conscience enveloppe la connaissance de notre corps, comme elle enveloppe toutes nos autres connaissances; il affirme hautement que la connaissance du corps est un élément essentiel de la connaissance de nous-mêmes et il ne craint pas de dire que « le corps est dans l'âme. » Si l'expression peut paraître forcée, la thèse de M. Bertrand, dans ce qu'elle a de plus hardi, ne doit pas être prise pour un de ces paradoxes dans lesquels se complaît une audace juvénile. La même doctrine a été soutenue, avec certaines réserves qui n'en altèrent pas le fond, par les spiritualistes les plus orthodoxes, Maine de Biran, Albert Lemoine, M. Bouillier, M. Janet. Elle avait été très ingénieusement exposée et très

(1) Victor Egger, *la Parole intérieure. Essai de psychologie descriptive*, 1881; Germer Baillière.

fortement défendue en 1848 par un médecin philosophe, M. Peisse, qui, sans appartenir à l'école spiritualiste, lui a toujours été sympathique et qui est mort, il y a un an, membre de la section de philosophie de l'Académie des sciences morales et politiques (1).

Chose singulière! cette doctrine se montre à peine chez les philosophes qui, au nom de l'expérience, sont le plus opposés à la séparation absolue de l'âme et du corps. Ils reconnaissent bien une « cénesthésie, » une « conscience obscure de la vie, » comme dit M. Ribot; mais ils semblent craindre de se laisser entraîner sur le terrain de la métaphysique dès qu'il s'agit d'aller au-delà de vagues affirmations. Quelques-uns même voudraient ramener la conscience de notre corps à la connaissance indirecte que nous avons des corps étrangers. M. Alexis Bertrand, dans le développement de sa thèse, a surtout à combattre M. Taine, qui accumule les comparaisons et les métaphores pour établir que les faits de conscience et les faits concomitans de la vie physique, bien que formant peut-être un même tissu d'événemens, sont « condamnés à paraître toujours et irrémédiablement doubles, » comme les deux faces d'un même objet ou deux versions d'un même texte en deux langues différentes. La répugnance ou le peu de goût de l'école dite expérimentale pour la conscience du corps n'est pas inexplicable. Cette école préfère l'observation extérieure à l'observation intérieure. Elle aime à étudier du dehors, dans les signes qui les manifestent, les faits mêmes qui forment le domaine propre de la conscience. A plus forte raison étudiera-t-elle du dehors les faits physiologiques et verra-t-elle entre ces faits et ceux qui peuvent être connus du *dedans* « un abîme infranchissable, » comme dit l'illustre physicien Tyndall. Il est certain que c'est seulement par l'observation extérieure qu'on peut prendre une connaissance complète et vraiment scientifique des faits, de leur enchaînement et de leurs lois. Il ne faut pas toutefois dédaigner cette connaissance du corps que

(1) M. Peisse distingue deux connaissances de notre corps : l'une objective, semblable à celle que nous avons des corps étrangers; l'autre subjective, comprise dans la conscience même que nous avons de notre *moi*. « A ce point de vue subjectif, dit-il, le corps n'est plus vu, ni touché, ni perçu, il est simplement senti; il n'est pas connu par le *moi* comme chose extérieure et étrangère, comme objet sensible, mais comme sujet ou siège de modifications qui sont celles du *moi* lui-même, en tant qu'il est sentant et vivant. Les mouvemens intestins de cet organisme, que la perception externe ne peut se représenter que sous forme d'images, se traduisent à la conscience sous forme d'impressions, de sensations, d'états divers du *moi*, et entrent ainsi dans la sphère psychique. Le sujet n'est plus ici simple spectateur de l'exercice des fonctions organiques; il n'est pas obligé, pour les connaître, de sortir de lui-même, comme s'il s'agissait d'un organisme autre que le sien; il en a la conscience immédiate, comme modes spéciaux de sa propre existence, et cette conscience est précisément la conscience de cette vie qu'on dit inconnue au *moi*. » (*Liberté de penser* du 15 mai 1848. *Rapports du physique et du moral*, par M. Peisse.)

nous pouvons acquérir par le dedans, par l'observation intérieure, comme celle de l'âme elle-même ; car, sans cette conscience de notre corps, rien ne le distingue pour nous des corps étrangers et ne nous le fait connaître comme un élément intégrant de notre personne.

M. Janet, qui admet la conscience du corps, a raison de faire remarquer qu'elle n'équivaut pas à la science du corps ; mais il fait une réserve excessive quand il ne veut pas qu'on dise : « J'ai conscience de mon corps en tant que corps. » Comment notre corps se manifesterait-il à notre conscience si ce n'est comme une masse étendue et résistante et, par conséquent, comme un corps ? La première conscience que nous en avons est ce sens vital, si bien étudié par Albert Lemoine et par M. Bouillier, ce sens de notre vie, qui s'éveille avec notre vie elle-même et qui entre en jeu par des sensations distinctes chaque fois que le cours de notre vie est modifié ou troublé, soit par une cause interne, soit par une action extérieure. Ces sensations se localisent comme celles des cinq sens, c'est-à-dire que nous ne pouvons pas les éprouver sans les situer quelque part, à droite ou à gauche, en haut ou en bas, dans un ensemble de points dont la réunion représentera pour nous tout ce que nous savons directement de nos organes. La faim, la soif, la migraine, la colique, nous donnent la première idée de nos organes intérieurs, de même que nos organes extérieurs nous sont connus par les impressions des cinq sens à la surface de notre corps. Les organes du toucher nous sont le mieux connus, parce que nous pouvons produire d'une façon continue les impressions qu'ils reçoivent. C'est ainsi que nous nous donnons, en y portant successivement la main, une représentation étendue et suivie de la configuration de notre corps. Adolphe Garnier et M. Taine font honneur de la connaissance distincte de notre corps à cette méthode du « double toucher » ou du « toucher explorateur ; » mais ces doubles sensations, localisées à la fois dans l'organe qui touche et dans les organes qui sont touchés, comment les rapportons-nous, non-seulement d'une manière générale à notre moi, mais à une surface nettement délimitée, que nous déclarons nôtre et que nous distinguons de tout ce qui n'est pas nous ? « N'est-il pas vrai, dit très bien M. Janet, que si j'attribue à un corps l'épithète de mien, c'est parce que je sens qu'il est le mien et non pas celui d'un autre ? La vie de ce corps n'est-elle pas ma vie et ne dis-je pas : Je vis, tout aussi bien que : Je pense ? » Or, ce sentiment de notre vie, ce sentiment de notre corps, nous n'attendons pas pour l'éprouver que le « toucher explorateur » l'ait fait naître ; nous l'avons chaque qu'une fois sensation se localise en un point quelconque de nos organes intérieurs ou extérieurs.

On a voulu expliquer par l'habitude, par l'association des idées,

la localisation des sensations. M. Taine a repris cette explication, très en faveur près des philosophes écossais de l'époque classique; mais, comme le remarque M. Alexis Bertrand, elle recèle « un véritable cercle vicieux ou tout tout au moins une grave pétition de principe. » De bonnes habitudes d'esprit et des associations bien faites, à la suite des expériences du toucher explorateur, peuvent bien rectifier des localisations imparfaites et corriger certaines erreurs, nées elles-mêmes de l'habitude, comme celle qui nous fait rapporter une douleur à un membre que nous n'avons plus; mais s'il n'y avait jamais eu des localisations naturelles et spontanées, jamais il n'y en aurait d'acquises et d'habituelles (1). S'il y a des erreurs, des illusions, des hallucinations dans l'attribution de chaque sensation à un siège déterminé, n'y en a-t-il pas aussi dans les faits de sensibilité, d'intelligence, de volonté, que l'on considère comme les objets propres et directs de la conscience? Ce qui nous est le plus intime, notre moi lui-même, ne semble-t-il pas quelquefois nous échapper, non-seulement dans le délire du rêve, de l'ivresse ou de la folie, mais dans un état relativement sain, dans l'agitation d'une passion violente ou dans la prostration qui suit une grande douleur? Nous corrigeons ces défaillances de la conscience par un examen plus attentif, par une comparaison exacte des circonstances, par des inductions légitimes. La vérité définitive n'est souvent, conformément à la théorie de M. Taine, qu'une « hallucination rectifiée; » mais, pour la connaissance du corps comme pour celle de l'âme, la nécessité même d'une rectification suppose une perception directe, une représentation dans la conscience.

On objecte contre la conscience du corps que le corps nous apparaît comme notre propriété, non comme notre personne. Nous disons qu'il est nôtre, nous ne disons pas qu'il est nous-mêmes; nous disons en réalité l'un et l'autre, pour notre corps, comme pour nos facultés morales; nous nous dédoublons sans cesse, soit que nous affirmions notre autorité sur les différentes parties de notre être, soit que nous les accusions de résistance et de révolte.

Tout beau, ma passion!

disent les héros de Corneille. Notre corps est à nous, comme notre sensibilité ou notre intelligence, et il nous faut souvent moins d'efforts pour lui imprimer le mouvement le plus difficile que pour comprimer une passion ou pour évoquer une idée rebelle. Tous les éléments de notre moi, dont il ne dispose que dans des limites

(1) Voir, dans les Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et politiques, une récente et lumineuse étude de M. Janet sur la *Localisation des sensations*.

toujours très restreintes, ne sont pas moins, au même titre les uns que les autres, notre moi lui-même. « L'enfant, dit avec raison M. Bertrand, ne fait pas ces distinctions subtiles et ne sépare pas son moi de son corps. On ne le ferait pas rire, mais on l'étonnerait fort en lui demandant si, quand il dit *je* ou *moi*, il entend parler d'un être séparé de son corps. » L'homme fait, s'il ne s'est pas nourri d'une certaine métaphysique, manifesterait le même étonnement.

La seule objection spacieuse qu'on puisse faire à la conscience du corps est la difficulté de la concilier avec le caractère d'unité qui semble inhérent à toute conscience et qui est la forme essentielle du moi. Nous ne voudrions recourir, pour lever cette difficulté, à aucune hypothèse métaphysique. Nous ne rechercherions ni si l'âme est le principe de la vie du corps, comme le croit M. Bouillier, ni si le corps est composé d'âmes, de petites unités conscientes, comme l'affirme M. Bertrand; nous n'alléguerions que notre ignorance de la nature propre et intrinsèque de toute substance, soit matérielle, soit spirituelle (1). Nous croyons, dans l'intérêt nécessaire de la morale, que notre personne est une substance spirituelle, une âme et non un corps, en ce sens que la vie du corps ne contient pas sa destinée tout entière; mais nous ne savons ce qu'est en soi ni le corps ni l'âme. C'est par une hypothèse invérifiable qu'on définit le corps une substance composée; on peut tout aussi bien le définir, comme l'âme elle-même, une substance simple se manifestant par une diversité infinie de phénomènes. Qu'est-ce que l'étendue et qu'est-ce que le moi dans la seule connaissance positive et certaine que nous puissions en avoir? L'étendue n'est qu'un phénomène ou un groupe de phénomènes perçus par les sens. Quand on veut pénétrer sa nature, on n'y trouve, avec Leibniz et plusieurs psychologues contemporains, que l'ordre dans lequel nous nous représentons certains faits simultanés, ou bien, avec M. Magy, qu'une réaction du moi contre les impressions dont il subit l'effet dans ses diverses sensations. Nous ne voulons pas prendre parti entre ces théories. Nous ne retiendrons que ce qui leur est commun, à savoir que l'étendue est perçue du dedans avant d'être perçue du dehors,

(1) On tend aujourd'hui, parmi les physiologistes et même parmi les psychologues, à considérer tout corps vivant comme une collection ou une *association* d'individus distincts. Cette hypothèse ne saurait exclure, au moins chez l'homme et chez les animaux supérieurs, un principe unique de vie, attesté par la *cénesthésie*. Ce principe unique est-il une simple résultante, le *consensus* soit de forces inconscientes, soit, suivant la thèse de M. Bertrand, de forces conscientes? Se réalise-t-il dans un élément supérieur, étroitement uni à l'âme, ou se confond-il avec l'âme elle-même? Ces diverses solutions ont été soutenues et elles peuvent se soutenir. Nous ne nous prononçons pas entre elles, non plus que sur l'hypothèse qui leur sert de base. Un seul point importe et il est hors de discussion : c'est l'unité de la personne, sous son double aspect, physique et moral, dans la conscience qu'elle a d'elle-même.

et qu'elle est un fait de conscience, au même titre que toutes nos sensations. Nous en dirons autant et à plus forte raison du mouvement, car la première perception de la conscience est peut-être le sentiment de notre activité motrice. Nous ne concevons le mouvement au dehors que sur le type des mouvemens que nous produisons dans notre corps et dont nous avons conscience dans notre effort pour les produire. Or c'est surtout par le mouvement que nous nous faisons une idée claire de l'étendue, et les définitions des figures géométriques reposent sur les mouvemens qu'il faudrait faire pour les tracer (1). Le moi, de son côté, quelque unité qu'on reconnaisse ou qu'on sente en lui, ne se manifeste à lui-même que dans la plus grande complexité de phénomènes simultanés ou successifs. La multiplicité des phénomènes se retrouve donc et dans le corps étendu et dans le moi un et simple. Il n'y a entre eux, à ce point de vue, aucune opposition de nature.

Le corps change sans cesse et il paraît se renouveler entièrement au bout de quelques années : le moi, au contraire, a conscience de son identité. Que faut-il entendre par ce renouvellement du corps et cette identité du moi ? Chaque corps vit d'emprunts à la nature extérieure ; mais il a en lui un principe de vie qui ramène tous ces emprunts à l'unité d'une même forme. Chaque moi, chaque individu conscient vit de même, en grande partie, de sensations et d'idées dont la cause est hors de lui. Elle est dans toutes les impressions que subit son corps ; elle est particulièrement dans la conformation de son cerveau et dans toutes les influences que la nourriture, l'air ambiant, le climat, l'hérédité peuvent exercer sur cette conformation. Elle est aussi dans les sensations et les idées d'autrui, dans l'éducation qu'il reçoit, dans la communauté de sentimens, de croyances, de manières de penser qui s'établit nécessairement entre les individus d'un même pays, d'un même siècle, d'une même civilisation. Elle est enfin dans l'hérédité intellectuelle et morale, dont les effets ne sont pas moins sensibles dans les races, dans les peuples, dans les familles, que ceux de l'hérédité physique. Le moi sent en lui un principe actif qui réagit plus ou moins contre toutes ces influences et qui tend à les ramener à l'identité d'une même personne. Il peut, jusqu'à un certain point, s'en rendre maître, les diriger et les gouverner ; mais si l'on fait, chez les mieux doués et les plus forts, la part de l'action personnelle et celle des actions subies, la disproportion sera infinie en faveur des dernières. Les plus fins moralistes reconnaissent plusieurs hommes en un seul

(1) C'est là une théorie classique dans l'école spiritualiste, et les écoles rivales se la sont appropriée. M. Bibot lui a consacré, il y a peu d'années, une excellente étude qu'il n'a pas hésité à résumer dans l'expression de *Psychologie des mouvemens* (*Revue philosophique*, octobre 1879, *les Mouvemens et leur importance psychologique*.)

homme, non-seulement dans ces maladies mentales où la personnalité semble se dédoubler et s'opposer à elle-même, mais à l'état normal, dans la pleine jouissance de nos facultés (1). Ne sommes-nous pas, en effet, l'homme de notre éducation et de notre milieu social, l'homme de nos habitudes, l'homme de notre profession et du rôle qu'elle nous oblige à jouer, l'homme enfin de nos passions et même autant d'hommes que nous éprouvons à la fois de passions diverses et contraires? Cette unité même qui s'établit et se maintient entre toutes ces personnalités distinctes dans une même personne n'est le plus souvent que celle de notre caractère, et notre caractère lui-même n'est que l'effet le plus général de nos habitudes héréditaires ou acquises. « L'habitude, dit l'habile psychologue Albert Lemoine, établit, pour les êtres qui sont capables de l'acquérir, entre les différentes parties de la durée, qui ne font que se succéder pour les autres êtres, une relation sans laquelle la vie même la plus haute est incompréhensible et impossible... Fixer ce perpétuel devenir, constituer un présent positif avec ces élémens négatifs, faire demeurer le présent; d'un point mathématique faire une ligne ou un solide; résoudre cette difficulté d'arrêter le temps que rien n'arrête, telle est l'œuvre de l'habitude et le service qu'elle rend aux êtres vivans (2). » L'habitude ne crée pas sans doute l'unité des êtres vivans; mais elle lui donne sa forme générale et constante, soit dans le développement de la vie physique, soit dans celui de la vie morale. Or, le moi, par son action propre, n'a qu'une part très limitée dans l'acquisition de ses habitudes. La plupart lui viennent de causes extérieures et plusieurs mêmes sont antérieures à sa naissance. Héréditaires ou acquises, elles entretiennent entre tous les êtres vivans cette solidarité qu'un des représentans les plus distingués de notre jeune génération philosophique, M. Marion, a étudiée au point de vue moral et qui ne se manifeste pas moins, soit dans l'ordre physique, soit dans l'union des deux ordres (3). Il y a, par cette loi même de l'habitude, une étroite analogie entre la vie du corps et la vie du moi. Des deux côtés, un principe d'unité et de permanence; des deux côtés aussi une complexité, une mobilité, un renouvellement perpétuel, un *devenir*, comme dit très bien Albert Lemoine, qui se fixe en un certain sens par l'habitude et qui, dans un autre sens, se dissout sans cesse en mille élémens dispa-

(1) Voir sur les *Variations de la personnalité à l'état normal*, une étude curieuse, bien qu'excessive dans ses conclusions, de M. Paulhan. (*Revue philosophique*, juin 1882.)

(2) Albert Lemoine, *l'Habitude et l'Instinct*, 1875; Germer Baillière.

(3) Henri Marion, *la Solidarité morale*, 1879; Germer Baillière. — M. Marion vient de publier deux autres ouvrages : des *Leçons de psychologie appliquée à l'éducation* et des *Leçons de morale* (1882; Armand Colin), dans lesquelles il montre la même originalité de bon sens, libre de tout préjugé d'école.

rates et souvent contradictoires, par l'effet de toutes les influences auxquelles est soumis le moi moral aussi bien que le moi physique. Ainsi se justifie l'expression hardie de M. Alexis Bertrand : « Le corps est une habitude de l'âme. »

Il y a toutefois une différence essentielle entre les phénomènes corporels et les faits de conscience, c'est-à-dire les faits qui constituent le moral de l'homme ou le domaine propre de l'âme. Les premiers se ramènent à l'étendue et au mouvement, qui peuvent être l'objet de la conscience, mais qui peuvent aussi se concevoir en dehors de toute conscience; les seconds ne se conçoivent pas, au contraire, sans la conscience d'eux-mêmes. Un mouvement inconscient a un sens très clair; une pensée inconsciente n'en a aucun. C'est cette différence qui peut justifier la distinction métaphysique de deux substances : l'esprit, où la conscience règne seule; la matière, qui appartient proprement à l'inconscience, mais qui peut s'ouvrir à la conscience par son union avec l'esprit. Nous ne voulons pas prendre parti pour ou contre cette distinction. Nous ne connaissons aucun moyen de pénétrer dans la nature des substances. Nous devons toutefois reconnaître que l'unité du moi paraît bien en péril, s'il réunit en lui deux substances distinctes. Il ne serait pas, en effet, possible d'identifier le moi avec une seule de ces substances et de réduire l'autre au rôle d'un simple instrument. Les philosophes qui affirment le plus hautement la distinction de la matière et de l'esprit déclarent cependant, avec Bossuet, que « le corps n'est pas un simple instrument appliqué du dehors, ni un vaisseau que l'âme gouverne à la façon d'un pilote, » mais que « l'âme et le corps ne font ensemble qu'un tout naturel et qu'il y a entre les parties une parfaite et nécessaire communication. » Tel est, en effet, le témoignage de la conscience lorsqu'elle embrasse, dans l'unité du même moi, le physique et le moral, la vie du corps et la vie de l'âme. Aussi nous préférierions une théorie qui ne verrait, dans la matière et dans l'esprit, dans le corps et dans l'âme, que deux modes, ou plutôt deux degrés du développement d'une seule et même substance. Ce serait le matérialisme si l'on faisait de l'âme une fonction du corps; mais c'est le spiritualisme le plus élevé si l'on fait du corps, avec M. Bertrand, un état, une habitude de l'âme. Le matérialisme explique le supérieur par l'inférieur; le spiritualisme explique l'inférieur par le supérieur; il ne voit dans le premier qu'une diminution du second. Si nous descendons de la personne humaine à l'animal, de l'animal au végétal, du végétal au minéral, nous ne voyons pas apparaître des substances de nature entièrement différente; nous voyons disparaître successivement les attributs dont la réunion forme le plus haut degré de l'être : la raison, la conscience, la vie. « L'homme, dit M. Caro, contient en

lui deux univers : l'univers physique, dans lequel il plonge par ses racines, et l'univers moral qui l'attire sans cesse. » Ces racines physiques de la personnalité ne sont pas seulement la vie consciente de l'animal, mais la vie inconsciente du végétal et l'existence sans vie du minéral. L'individualité consciente, soit qu'elle forme le simple moi de l'animal, soit qu'elle s'élève, avec la raison et l'idéal moral, jusqu'à la personnalité de l'homme, ne peut consister uniquement dans une succession d'états de conscience. Il y a trop de lacunes et trop d'incohérences dans la conscience pour former le tout complet, le « tout naturel » d'un individu ou d'une personne. Aussi beaucoup de philosophes, dans toutes les écoles, ont-ils fait la part de cet « inconscient, » qu'il ne faut pas, sans doute, avec M. de Hartmann, ériger en loi suprême du monde, mais qui a sa place nécessaire dans la nature animée et dans l'être raisonnable lui-même, comme dans le monde inorganique. Or l'inconscient n'est possible que dans les phénomènes corporels, et s'il doit entrer dans la définition de la personne, il faut y faire entrer le corps lui-même. L'inconscient est, en effet, non-seulement inconcevable, mais contradictoire dans tous les faits que l'on rapporte proprement à l'âme et dont la conscience est un élément essentiel. Parler de sensations, d'idées, de volitions inconscientes, c'est accoupler des mots qui jurent entre eux. « N'hésitons pas à affirmer, dit très bien M. Bouillier, que l'inconscient n'est pas de l'ordre psychique, ou bien que, s'il en est, il n'est pas le véritable inconscient. »

On entend souvent, par le nom d'inconscient, ces perceptions sourdes et comme insensibles qu'aimait à supposer Leibniz et dont M. Taine fait les élémens dans lesquels il décompose la simplicité apparente des sensations. « Entre la conscience et l'inconscience, dit M. Fouillée, il y a différence de degré et non de nature. L'inconscience est la conscience sourde, diffuse, à l'état naissant. » Il est certainement plus conforme à une saine psychologie de reconnaître dans la conscience une infinité de degrés que d'opposer, comme le fait M. de Hartmann, une conscience sans degrés à l'inconscience absolue; mais ces petites consciences suffisent-elles à tout expliquer dans l'existence individuelle ou personnelle du moi? La plus faible conscience suppose une modification du moi, un état plus ou moins différent d'un état antérieur ou coexistant, en un mot, comme le dit M. Herbert Spencer, une « différenciation. » Le moi réel, comme le dit très justement M. Alexis Bertrand, ne peut donc commencer avec le moi psychologique, avec le moi conscient, ni lui être absolument identique. Il lui faut une base inconsciente. S'il ne peut sans contradiction trouver cette base dans la conscience, la trouvera-t-il dans la substance même de l'âme, dans ces « facultés inconnues » dont M. de Rémusat a cherché à établir l'exis-

tence? Ce serait à la fois faire intervenir l'âme comme une substance distincte et ruiner l'argument le plus solide sur lequel repose la conception d'une telle substance, car l'âme ne se conçoit et ne se définit que comme le sujet de tous les faits dont la conscience est un élément nécessaire. Si la définition même de l'âme ne peut se passer de l'idée de conscience, à quel titre l'inconscient pourrait-il entrer dans l'âme?

Il n'y a que les phénomènes corporels où l'inconscient ait sa place légitime. Le corps seul peut être à la fois conscient et inconscient. Il n'exclut pas la conscience puisqu'il est connu par elle, mais il ne la suppose pas nécessairement puisqu'il peut se concevoir sans elle. Il complète donc, pour former notre moi réel, les données de la pure conscience et il les rectifie au besoin; car il comporte également et l'observation intérieure, toujours imparfaite et confuse, et l'observation extérieure, qui seule se prête aux procédés les plus exacts et les plus sûrs des méthodes scientifiques. Aussi les inductions tirées de l'observation extérieure jouent un grand rôle dans la reconnaissance de l'identité personnelle ou individuelle. Elles ne jouent pas un rôle exclusif, car la ressemblance physique la plus parfaite ne suffirait pas pour affirmer l'identité si elle était manifestement contredite par des témoignages de l'ordre moral; mais ces témoignages eux-mêmes sont rarement assez concordans ou assez concluans pour n'avoir pas besoin d'être confirmés par l'examen corporel. Ils réclament cette confirmation quand ils sont altérés par des mensonges; ils la réclament également quand ils sont pervertis par une maladie mentale. M. Alexis Bertrand oppose avec raison les preuves physiques de l'identité personnelle aux faits de double ou de multiple personnalité que l'on a cru observer chez quelques natures et dont on s'est fait un argument contre l'idée naturelle du moi. Ces faits sont loin d'ailleurs d'être établis scientifiquement. M. Ribot reconnaît qu'un seul semble attester un dédoublement absolu de la personnalité. C'est celui que cite M. Taine, d'après l'Américain Mac Nish, d'une dame qui passait alternativement par la conscience de deux existences distinctes, entièrement étrangères l'une à l'autre. Dans tous les autres cas, le nouveau moi garde quelque chose de l'ancien et, par cela seul qu'il sent qu'il n'est plus le même, il a le sentiment au moins partiel de son identité. Le cas isolé qu'a fait connaître Mac Nish n'aurait peut-être pas fait exception s'il avait été constaté par deux ou plusieurs observateurs dont les témoignages se seraient complétés ou contrôlés. A plus forte raison, quand M. Paulhan trouve à l'état normal plusieurs personnes dans un même moi, il ne faut pas prendre ses distinctions dans un sens absolu, car elles supposent, dans son langage même, un moi unique sentant en lui cette multiplicité de

personnes. Quoi qu'il en soit, si le témoignage intérieur ne peut être allégué avec certitude, même dans les cas les plus exceptionnels, contre l'identité personnelle, on ne peut nier que cette identité ne gagne en évidence quand elle est confirmée par les témoignages extérieurs. Ce serait donc mal servir la cause de la personnalité humaine que d'en exclure les considérations de l'ordre physique.

Une théorie complète de la personnalité ne doit pas oublier cet « univers physique » dans lequel l'homme, suivant M. Caro, « plonge par ses racines ; » mais elle ne doit pas oublier davantage cet « univers moral » auquel il appartient par tout ce qui le distingue des autres êtres. Elle ne doit négliger aucun des caractères qui se manifestent dans la hiérarchie des êtres. Elle doit rendre à l'animal comme à l'homme la conscience du moi, l'activité et même une certaine liberté. Elle doit reconnaître dans l'homme la raison, la responsabilité, l'idéal divin, les justes espérances d'une vie immortelle. Pour emprunter à M. Bouillier (1) une belle comparaison qu'il applique seulement à la sensibilité et que nous pouvons étendre à la nature humaine tout entière : « L'homme est comme le chêne de La Fontaine,

. . . dont les pieds touchaient à l'empire des morts,

mais

. . . de qui la tête au ciel était voisine ; »

et nous ajouterons que, plus heureux que l'arbre de la fable, l'homme peut être déraciné sans perdre sa place dans l'empire des immortels (2).

ÉMILE BEAUSSIRE.

(1) Dans son livre *du Plaisir et de la Douleur*.

(2) Ce travail était terminé lors de la publication d'un important ouvrage de M. de Pressensé (*les Origines*, Fischbacher, 1883), dans lequel sont traitées la plupart des questions auxquelles nous avons touché à propos de la personnalité humaine. D'accord avec l'auteur sur tous les principes, nous aurions plus d'une réserve à exprimer sur des points secondaires, mais nous ne saurions trop louer la magistrale ordonnance de son livre, l'élévation religieuse et en même temps toute philosophique de sa pensée, et l'esprit de large tolérance dont ne se départ jamais son orthodoxie spiritualiste.

BENVENUTO CELLINI

ET

JEAN DE BOLOGNE

Benvenuto Cellini a écrit sa vie de façon à ôter toute idée de la raconter après lui aux biographes des hommes célèbres et aux historiens de l'art. Ce serait, comme on dit, refaire l'*Illiade* après Homère. Qui tenterait l'amplification ou l'abrégé de la *Vita*? Qui voudrait se substituer à ce diable d'homme? Qui serait téméraire au point d'opposer sa prose à ce style emporté, plein de feu et de mouvement, sa narration à ce vivant récit où Cellini se montre comme en un miroir avec son ardente passion pour l'art, son ivresse d'orgueil et ses accès de folie furieuse? Vasari lui-même, son contemporain, s'y est refusé. « Je ne parlerai pas davantage de Benvenuto Cellini, dit-il, car il a écrit sur sa vie avec beaucoup plus de méthode et d'éloquence que je ne saurais peut-être le faire. » Après avoir écrit le dernier chapitre de ses *Mémoires*, cet

(1) *Benvenuto Cellini, orfèvre, médailleur, sculpteur. Recherches sur sa vie, sur son œuvre et sur les pièces qui lui sont attribuées*, par Eugène Plon, 1 vol. in-4° avec 90 eaux-fortes et héliogravures; Paris, 1883. E. Plon, éditeur.

La Vie et l'Œuvre de Jean Bologne, par Abel Desjardins, d'après les manuscrits inédits de M. Foucques de Vagnonville, 1 vol. in-folio, 22 planches en héliogravures et nombreuses vignettes; Paris, 1883. A. Quantin, éditeur.

aventurier de génie a pu dire à sa plume les paroles que Cervantes disait à la sienne : « Tu vas rester pendue à ce crochet et à ce fil de laiton, ô ma petite plume bien ou mal taillée, je ne sais ! Là tu vivras de longs siècles, et si de présomptueux et malandrins historiens te détachent pour te profaner, tu leur diras : « Halte-là, félons ! que personne ne me touche, car cette entreprise à moi seule était réservée. »

Il faudrait être plus présomptueux que Benvenuto lui-même pour se faire son biographe. Mais s'il est défendu d'écrire sa vie, il est permis de commenter ce qu'il en a écrit, d'en éclaircir les points obscurs, de vérifier et de contrôler les assertions qui s'y trouvent. L'historien n'a rien à dire de Cellini ; le critique peut encore parler de lui. Déjà Francesco Tassi, dans son édition des *Mémoires*, M. Milanesi, dans les notes des *Traité de l'orfèvrerie et de la sculpture*, le marquis de Laborde, dans *la Renaissance des arts à la cour de France*, MM. Bertolotti et Campori, dans des mémoires sur le séjour de Cellini à Rome, avaient mis en lumière nombre de documens importants ou curieux. Il y avait encore de nouvelles recherches à faire, de nouvelles pièces originales à découvrir ; il y avait à rassembler tous ces documens épars : il y avait enfin à dresser le catalogue de l'œuvre de Cellini. Cette tâche a tenté M. Eugène Plon, dont on n'a pas oublié les remarquables débuts comme historien de l'art (1) et qui, imprimeur, libraire et écrivain, continue les belles traditions des Estienne. Il a scruté les archives de Rome, de Florence et de Paris ; il a étudié dans les musées et les collections particulières de l'Europe tout objet pouvant être attribué au grand orfèvre, en sorte qu'il nous donne à la fois de curieux paralipomènes à la vie de Cellini et le catalogue complet de ses œuvres, de celles qu'on peut lui attribuer et de celles dont l'attribution est due aux rêves des collectionneurs. Ce livre, nous tenons à le répéter à l'honneur de M. Eugène Plon, n'est point l'histoire de la vie de Benvenuto Cellini ; c'est le commentaire de cette histoire au moyen de documens originaux. M. Eugène Plon ne l'a point écrit pour qu'il supplée aux *Mémoires*, mais pour qu'il les complète.

Le livre de M. Abel Desjardins sur Jean de Bologne a un intérêt différent, bien que non moins sérieux. Autant la vie de Benvenuto Cellini est connue en tous ses détails, autant est ignorée celle de Jean de Bologne. Le nom même sous lequel il est célèbre dans la statuaire n'est point tout à fait le sien. Vasari l'appelle le Bologna, les historiens de la sculpture, les lexicographes, les voyageurs et les

(1) Voyez, dans la *Revue* (n° du 1^{er} juin 1868), l'étude de M. H. Delaborde à l'occasion du premier livre de M. Eugène Plon : *Thorvaldsen, sa vie et son œuvre*.

critiques le nomment Jean de Bologne. Si bien que le nom paraissant italien, les œuvres se trouvant en Italie et le style du sculpteur ayant le caractère italien, on prendrait volontiers le maître de Douai pour un Italien. Son vrai nom est Jean Boulongne ou Jean Boulogne. En écrivant sur Jean Boulogne, M. Abel Desjardins avait donc à traiter un sujet à peu près neuf. Il a raconté la vie du sculpteur comme un historien qui connaît bien l'Italie du xvi^e siècle, et il a parlé de ses statues comme un homme qui aime l'art et le saurait apprécier à l'occasion, mais qui se défie en esthétique de ses idées personnelles et juge trop souvent d'après les autres. C'est que si M. Abel Desjardins a sa réputation établie comme historien, la critique d'art est nouvelle pour lui. Le catalogue de l'œuvre de Jean Boulogne n'avait point l'utilité de celui de l'œuvre de Benvenuto Cellini. L'œuvre de Jean Boulogne n'est point disséminé et peu de pièces s'en sont perdues; il suffit d'aller à Florence, à Pise et à Bologne pour le retrouver presque dans son entier. Quoi qu'il en soit, une monographie de Jean Boulogne manquait à l'histoire de la sculpture. M. Abel Desjardins a été bien inspiré de faire un livre des nombreux documens amassés si patiemment par M. Foucques de Vagnonville, qui était de Douai et ainsi concitoyen rétrospectif de Jean Boulogne. — Que si maintenant, surpris de ces énormes livres consacrés à des maîtres de second ordre, on se demandait, non sans quelque anxiété, où s'arrêtera la bibliothèque de l'histoire de l'art, il faudrait répondre que cette bibliothèque, en effet, promet ou menace d'être considérable. Il y a moins à s'en plaindre qu'à s'en féliciter. L'avenir fera son choix. La postérité, qui sait classer les maîtres, saura bien aussi classer les livres.

1.

Grâce aux documens de toute sorte retrouvés dans les archives d'état et de paroisse de l'Italie, de la France, de l'Espagne, on peut contrôler chaque livre, chaque page des *Mémoires* de Cellini. L'orfèvre dit, par exemple, qu'à son premier séjour à Rome, un certain Gian Giacomo l'enrôla comme cornet dans la musique du saint-père; or le compte de la trésorerie du pape porte les sommes payées à ce Giacomo pour l'année 1523. L'évêque de Salamanque, contre les gens duquel Cellini soutint un véritable siège en pleine rue de Rome, est cité dans l'inventaire des trésors de Notre-Dame-del-Pilar à Saragosse. Benvenuto conte ses prouesses comme canonnier pendant la défense du château Saint-Ange; on trouve dans un registre de mandats le nom du bombardier Benvenuto et ceux de plusieurs autres capitaines et soldats cités par les *Mémoires*.

Les archives d'état donnent tout au long l'instruction contre le faux monnayeur Maccheroni, affaire dans laquelle l'artiste florentin, alors graveur des coins de la monnaie pontificale, fut injustement compromis. Il est dit dans la *Vita* que l'emploi de maître de la monnaie fut retiré à Cellini peu de temps avant la mort de Clément VII; le registre des mandats fait foi que l'orfèvre reçut son dernier paiement le 17 janvier 1534, c'est-à-dire huit mois avant l'avènement de Paul III. A mesure que l'on avance dans la vie du sculpteur, à mesure les documens qui en confirment les faits importans deviennent plus nombreux. On a la procédure d'enquête commencée contre Cellini, assassin de Pompeo, le sauf-conduit qui lui fut plus tard délivré afin qu'il pût rentrer à Rome, le *motu proprio* rendu par Paul III pour mettre définitivement le meurtrier à l'abri de toute poursuite, l'interrogatoire qui suivit son arrestation quand il fut accusé de détournement de pierreries; on a retrouvé aussi diverses pièces se rapportant à sa captivité au château Saint-Ange et à son audacieuse évasion, où il devança par l'industrie et la hardiesse les baron de Trenck et les Latude. Voici encore les lettres de naturalisation octroyées par François I^{er}, l'acte de donation du château du Petit-Nesle, les rescrits, suppliques, mémorandums, consultations et autres actes relatifs au don de la maison de Florence et aux travaux de sculpture et d'orfèvrerie exécutés pour le duc Cosme.

Nous pourrions ne pas nous arrêter dans ce dénombrement de pièces originales. C'est assez. Nos citations suffisent à indiquer l'importance du livre de M. Eugène Plon au point de vue documentaire. Aussi bien, les archives ne nous apprennent-elles sur Benvenuto que ce que nous savions déjà. Il en est ainsi de beaucoup de documens inédits. Inédit ne signifie pas nécessairement nouveau. Les documens originaux corroborent les assertions des historiens et donnent parfois quelques détails de peu d'importance qui leur ont échappé ou qu'ils ont volontairement négligé de mentionner, mais il est rare qu'ils soient de nature à changer l'opinion reçue sur les grands événemens et les grands personnages de l'histoire. Comme nous disait un des maîtres de la critique historique, désormais le siège de l'histoire est fait et bien fait. Si les hommes et les choses ne sont peut-être pas tout à fait à leur vraie place et sous leur vrai jour, il faut s'en prendre aux historiens et non à l'insuffisance des documens. Quand, à l'aide des papiers d'archives et de chancellerie, on nous montrera un iconoclaste en Léon X et en Philippe II un sceptique, quand on nous prouvera que Marignan a été une défaite pour les Français et Pavie une victoire, alors nous croirons aux documens nouveaux.

Cellini a cessé d'écrire ses *Mémoires* à la fin de 1562 ; il mourut en 1571 : c'est neuf années de sa vie sur lesquelles on est peu renseigné. De plus, le huitième livre des *Mémoires*, qui va de 1552 à 1562, ne paraît pas aussi complet que les précédens ; les archives de Florence révèlent certains faits qui ont été omis par le narrateur. Les documens inédits relatifs à ces deux périodes ne sont donc pas sans intérêt.

On voit au dernier livre de la *Vita* que Benvenuto se trouvait déjà dans une situation assez pénible, aux prises avec des inquiétudes et des difficultés de toute sorte. Il a lassé le duc Cosme par ses exigences et ses caprices. « Benvenuto, disait le duc, veut toujours faire le contraire de ce que je désire. » C'étaient ses façons accoutumées avec ses protecteurs, avec le pape Clément VII, qui fut obligé de le faire emprisonner pour avoir un calice qu'il lui avait commandé, comme avec François I^{er}, qui, tout irrité, l'interpellait ainsi : « Vous devriez être plus obéissant, moins orgueilleux et moins entêté. Je vous ai commandé des statues d'argent, c'est tout ce que je voulais de vous ; mais vous avez jugé à propos de faire une salière, des vases, des bustes, et quantité d'autres choses. Si bien que je suis confondu en voyant que vous avez laissé de côté tout ce que je voulais, pour ne vous occuper que de ce qui vous plaisait. » A agir ainsi, Benvenuto gardait son indépendance, ce qui était bien, mais il perdait la bonne grâce des souverains, ce qui était fâcheux ; car, si mauvais courtisan qu'il fût, il aimait les cours, prisait les éloges des papes et des rois, et ne dédaignait pas les témoignages de leur munificence. La fortune qui si longtemps avait comblé Cellini l'abandonna. Il se vit réduit à une quasi-pauvreté, repoussé du palais ducal, presque persécuté par la coalition des nombreux ennemis qu'il s'était faits. On sait quelle persévérance, quelle énergie, il lui fallut pour achever la statue de *Persée* au milieu de l'hostilité générale. On le laissait manquer d'argent pour payer ses ouvriers, et chaque fois qu'il voyait le duc, celui-ci, soufflé par le Bandinelli ou par d'autres artistes de son entourage, lui prédisait qu'il ne viendrait jamais à bout de fondre sa statue. Benvenuto n'eut pas une heure de doute ni de découragement. Enfin il triompha. Caché derrière un rideau, il entendit les acclamations du peuple de Florence quand le *Persée* fut exposé pour la première fois au milieu de la Loggia. Mais ce beau bronze fut à peine payé. Cellini n'avait pas voulu en fixer le prix, s'attendant à une libéralité spontanée du duc Cosme. Or le duc lui demanda combien il voulait pour sa statue. Benvenuto, déçu et irrité, dit qu'il ne serait pas assez payé avec 40,000 écus d'or. Le prince se fâcha et chargea Bandinelli de l'estimation du *Persée*, Bandinelli, l'ennemi acharné de Cellini ! L'auteur du groupe de *Cacus*

voulut d'abord se récuser à cause de leurs démêlés, mais, contraint d'obéir, il eut le bon goût d'évaluer la statue à 16,000 écus. Le duc n'eut garde d'écouter Bandinelli ; d'un autre côté, Benvenuto refusa 5,000 écus que la duchesse se proposait de lui faire obtenir. Enfin un commissaire des Bandes, agréé comme arbitre par les deux partis, rendit cette décision dont le texte a été retrouvé à l'*Archivio delle revisioni*. « ... Bien que le *Persée* soit chose admirable et rare, et peut-être unique en Italie, il me paraît que Son Excellence doit donner 3,500 écus d'or, qui représentent largement la peine de l'artiste. Or c'est la peine qui doit être payée et non la figure. Quant à Benvenuto, il est très content, comme personne fort discrète et qui estime plus l'honneur que l'argent. » Trois mille cinq cents écus, c'était peu, encore ne furent-ils payés qu'à grand'peine. On voulut d'abord défalquer de cette somme les fournitures qui avaient été faites à l'artiste, cire, étain, bronze, et jusqu'au transport de la statue, de l'atelier à la place de la Seigneurie. Benvenuto réclama dans une lettre conservée aux mêmes archives. « Tant que je pensais devoir être traité en artiste, je n'avais pas à m'inquiéter d'être débité de ces choses. Mais aujourd'hui que vous me payez en manœuvre, déclarant ne me devoir que le prix de ma peine, je ne puis avoir à supporter les dépenses matérielles. » Cosme avait donné l'ordre que l'argent fût versé par acompte de 100 écus par mois jusqu'à parfait paiement ; mais bientôt le mandataire du prince réduisit ces acomptes à 50, puis à 25 écus, que Benvenuto ne pouvait pas même toucher à date fixe. En 1567, douze ans après l'arbitrage du commissaire des Bandes, il n'était pas encore complètement payé !

Quand Cellini revint à Florence, il avait été convenu, du moins à en croire une note de Cellini lui-même, conservée à la Biblioteca Riccardiana, que le duc lui paierait toutes les œuvres qu'il ferait « selon ce qu'elles seraient ; » en outre, le duc lui assurait une pension annuelle de 200 écus d'or et lui donnait en toute propriété une maison située Via del Rosaio. Ces conditions n'étaient pas excessives, surtout si l'on songe que Cellini arrivait de France, où il touchait 1,000 écus d'or par an sur la cassette royale et où il possédait, de par une largesse de François I^{er}, une demeure princière, le Petit-Nesle. Le duc Cosme tint mal ses engagements. La « provision » de 200 écus, comme l'appelle Cellini, cessa de lui être payée dès 1565. Pour la maison, bien que la propriété lui en eût été assurée en 1545 par un rescrit du duc, et qu'en 1561 l'acte de donation eût été rédigé dans la forme légale et dans les termes les plus flatteurs pour le donataire, Cellini fut néanmoins menacé en 1566 d'être jeté dehors. Des difficultés de procédure s'étaient produites, et les mandataires du duc ayant mis à les lever une négligence

peut-être intentionnelle, la donation était pour ainsi dire demeurée lettre morte.

Mal récompensé des travaux qu'il avait faits, Cellini avait mille peines à obtenir de nouvelles commandes. Il avait donné l'idée de mettre au concours le groupe du *Neptune*. Bien que son modèle fût supérieur à celui de l'Ammanato, le bloc de marbre fut donné à celui-ci. Cellini avait proposé aussi de sculpter des bas-reliefs pour la grande porte de Santa Maria del Fiore, puis des chaires pour la même église. Ces demandes furent discutées et finalement repoussées. Benvenuto ne trouvant plus à s'occuper pour les Médicis travailla pour lui-même. Il sculpta un grand crucifix de marbre; il voulait que ce Christ fût placé sur un tombeau qu'il avait l'intention de se faire construire dans l'église de Santa Maria Novella. Le chapitre accepta l'œuvre avec empressement, mais pour la question du tombeau, il demanda à en référer aux marguilliers. C'était une formalité toute simple et assez naturelle. Mais Cellini, toujours irascible, s'emporta et déclara que jamais Santa Maria Novella n'aurait son crucifix. L'aventure vint jusqu'aux oreilles de Cosme et de la duchesse Éléonore. Ils allèrent trouver Cellini dans son atelier, virent le marbre et en firent de grands éloges. Benvenuto très flatté offrit le crucifix à titre de don. Le duc l'accepta et le refusa tour à tour, réfléchit, tergiversa et enfin le fit transporter au palais Pitti; mais sa dignité ne lui permettant pas d'accepter un tel présent d'un pauvre diable de sculpteur, il dit qu'il paierait le Christ « ce qu'il valait. » Il fallut à Benvenuto cinq ans et une infinité de démarches et de suppliques pour toucher les 1,500 écus auxquels le marbre avait été estimé. Cellini disait très bien dans ses lettres à son auguste débiteur : « J'ai eu la déconvenue que le présent ait été refusé; il est donc juste qu'au moins je sois payé. »

Découragé, manquant d'argent et de travaux, abandonné du duc, qui lui refusait l'entrée de son palais et le laissait emprisonner pour on ne sait quelle peccadille (1), hésitant à entreprendre les grandes œuvres dont il avait le projet, l'artiste qui, au milieu de ses violences et de ses débordemens, avait une piété exaltée (il eut une vision pendant sa captivité au château Saint-Ange) forma le dessein d'entrer dans les ordres. On a retrouvé cette note de lui, datée du 2 juin 1558 : « Souvenir qu'à ce jour, moi, Benvenuto Cellini, j'ai

(1) Divers documens révèlent que Cellini subit deux mois de prison en 1556. Le fait n'est pas signalé dans les *Mémoires* et on ignore les motifs de l'emprisonnement. M. Plon suppose que le sculpteur s'était sans doute porté à quelque acte de violence envers un favori du duc qui l'aurait desservi auprès de lui. Peut-être avait-il parlé de Cosme en termes offensans. Dans un sonnet, il l'accuse de « lui prendre tout ce qu'il est en son pouvoir de lui prendre. »

pris la tonsure, c'est-à-dire les premiers ordres de prêtrise, du révérendissime monseigneur de Serristori, dans sa maison du Borgo Santa Croce, avec toute la solennité et toutes les cérémonies accoutumées. » Ce diable n'était pas encore assez vieux pour se faire ermite. Il écrivait deux ans plus tard : « En 1560, ayant le désir d'avoir des enfans légitimes, je me suis fait relever de mes vœux et ai repris ma liberté. »

À cette époque, Benvenuto avait déjà eu quatre enfans naturels. Du premier, né à Paris, il ne s'occupa guère. « Je confiai, raconte-t-il, l'enfant à une de ses tantes avec une somme dont elle se contenta. Depuis je n'en ai jamais entendu parler. » Les trois autres, nés à Florence de différentes liaisons, moururent en bas âge. En 1562 ou 1563, le sculpteur se maria, et sa femme lui donna deux filles et un fils. Cellini avait passé soixante ans au moment de son mariage. Il se maria comme on se marie souvent à soixante ans : il épousa sa dernière maîtresse. Cette femme, qui s'appelait la Pierra, était depuis deux ou trois ans servante et modèle chez lui ; elle l'avait soigné avec dévoûment quand il avait été empoisonné. Cellini d'ailleurs n'avait jamais été très recherché dans ses amours. Il sacrifiait aux sens, le cœur n'était pas pris. La femme tient peu de place dans la vie de Benvenuto. Elle n'est point pour lui un être charmant et délicat, une chère compagne ou une despotique amante ; c'est une chose dont il se sert à trois fins : comme servante, comme modèle et par suite comme maîtresse soumise et commode. Toutes les femmes avec qui il vécut, la Catherine, Jeanne, cette sauvage fillette qu'il appelait *scozzone* (casse-cou), la Dorotea, la Pierra et tant d'autres eurent en lui moins un amant qu'un maître.

Il fallait élever ces enfans, faire vivre cette femme et lui-même. Or la pension n'était plus payée, les commandes manquaient, les placemens d'argent n'avaient pas été avantageux. Cellini revint à son premier métier. Il s'associa en 1568 avec trois jeunes orfèvres, les frères Gregori, et acheta à réméré une boutique pour s'y installer. L'association n'eut pas une longue durée puisque Cellini mourut en 1571. Il avait été souvent malade dans ses dernières années. En 1564, la maladie l'avait empêché de concourir à la décoration de San-Lorenzo pour les funérailles de Michel-Ange et même d'assister à ses obsèques, où il devait figurer comme un des quatre représentans des arts, avec Bronzino, Vasari et l'Ammanato. Un an plus tard, il eut encore la déconvenue de ne pouvoir entreprendre aucun travail quand, à l'occasion du mariage du fils aîné de Cosme, François de Médicis, avec la princesse Jeanne d'Autriche, on fit appel à tous les artistes de Florence pour élever des monumens et des arcs de triomphe. C'est sans doute dans les accalmies que lui laissaient

la goutte et autres maux qu'il écrivit ses *Traité de la statuaire et de l'orfèvrerie*, qui parurent en 1568. Pour ses *Mémoires*, on sait qu'ils étaient terminés en 1562, et il semble peu probable qu'il ait jamais projeté de les publier de son vivant.

Le testament de Cellini est daté du 18 décembre 1570. Quelques phrases où l'on retrouve l'originalité de style et de pensée des *Mémoires* sont curieuses à citer : « Comme dans cette vie il n'y a rien de plus certain que la mort, que rien n'est plus incertain que son heure et qu'il appartient au sage de scruter attentivement le temps où elle doit venir ; voilà pourquoi l'homme célèbre Benvenuto, fils de maître Giovanni des Cellini... » « ... Et d'abord, l'âme étant considérée comme plus noble que le corps et l'étant en effet, dès maintenant et lorsqu'elle sera contrainte de quitter le corps, il la recommande au Dieu tout-puissant, à Jésus-Christ notre rédempteur et à Marie la Vierge reine. » Benvenuto Cellini mourut d'une pleurésie, le 13 ou le 14 février 1571. Il fut inhumé dans la sépulture de l'Académie du dessin, au couvent des Servi della Nunziata. L'académie se rendit en corps à la maison mortuaire, ainsi que la communauté. Quatre académiciens portèrent le cercueil jusqu'au couvent où la cérémonie religieuse fut célébrée avec grande pompe. On sait qu'un moine prononça l'oraison funèbre ; mais quelle épitaphe eut l'homme qui avait gravé sur le socle de son *Persée* cette inscription menaçante : *Te, fili, si quis lascrit, ultor ero?*

II.

On répète volontiers que, par ses merveilleuses qualités comme par ses abominables défauts, Benvenuto Cellini représente et personnifie les artistes de la renaissance italienne (1). C'est pousser loin l'esprit de synthèse et les procédés de simplification. Cellini, certes, ne fut pas une exception dans ce xvi^e siècle, qui vit des papes débauchés et sanguinaires, des cardinaux empoisonneurs et des bandits lettrés protecteurs des arts. Toutefois, même à cette époque où domina la violence, Cellini fut un être à part parmi les artistes. Comparez-le avec les peintres et les sculpteurs de son temps. Trouvez-vous chez eux cette irritabilité farouche, ces flux de colère, cette promptitude à frapper du poing et de l'épée? Raphaël eut dans sa vie la grâce suave de son génie. Chez Léonard, on aime la noblesse de caractère, l'aménité, le désintéressement. En mou-

(1) L. Leclanché, Préface aux *Mémoires* de Cellini; H. Taine, *Philosophie de l'art en Italie*; Paul de Saint-Victor, *Hommes et Dieux*.

rant, ce grand homme demandait pardon à Dieu et aux hommes de n'avoir pas fait pour son art tout ce qu'il aurait pu faire. Il n'avait rien d'autre sur la conscience. Corrège et André del Sarto poussaient jusqu'à la faiblesse la modestie et la douceur. Ceux-là ne réclamaient pas le prix d'un tableau, la main à la garde du poignard. Bramante, Jules Romain, Pâris Bordone, sont renommés pour leur bienveillance envers les artistes. Vasari rapporte du Primate de beaux actes de générosité et dit que ceux qui l'avaient approché « le chérissaient et le respectaient comme un père. » Giorgione aimait la musique, les gaies réunions d'amis, les fêtes galantes. Sa vie semble une page du *Décameron*. Il mourut de la peste peu après la maladie de sa maîtresse, qu'il n'avait pas voulu abandonner durant son agonie. Jaloux des succès du Titien, il ne marqua cette jalousie qu'en s'abstenant de voir son rival. Né grand seigneur, Titien avait les belles manières, l'esprit, le charme ; il passait pour le plus habile courtisan de son temps. Brunelleschi s'avoua vaincu d'avance dans un concours avec Ghiberti. « Il serait plus honteux, dit-il, de lui disputer la victoire qu'il n'est généreux de la lui céder. » Donatello, à qui Pierre de Médicis avait donné des terres dont les revenus étaient considérables, pria bientôt le prince de reprendre ce domaine : « Je préfère mon repos, lui dit-il, aux ennuis dont m'accablent les fermiers en venant se plaindre à moi tous les trois jours, tantôt de la pluie, tantôt de la sécheresse, tantôt de la maladie des bestiaux. J'aime mieux mourir de faim que d'être importuné de toutes ces choses. » Benvenuto n'eût pas eu cette philosophie. A coups de bâton, sinon à coups d'arquebuse, il eût fermé la bouche à ses fermiers. Botticelli se plaisait à jouer des tours à ses élèves et à ses amis, mais il les en tenait quittes pour la peur ; Verocchio avait la répartie mordante, mais il ne joignait pas le geste à la parole. Michel-Ange passait pour insociable, brutal et atrabilaire ; cela empêche-t-il que la vie de ce grand homme, tout entière consacrée au travail, ne doive être donnée en exemple ? Il en est de même de l'existence calme et laborieuse de Jean Boulogne.

Les meurtres, les violences, les rivalités farouches de Cellini évoquent de moins beaux souvenirs et de moins nobles caractères. On pense à Bandinelli vaniteux, cupide, colérique, calomniateur, qui se vantait de n'avoir jamais dit de bien de personne et qui par basse envie détruisit des cartons de Michel-Ange. On pense au Rosso, qui s'empoisonna de remords après avoir accusé de vol un de ses amis et requis la question contre lui ; à Pietro Torrigiano, qui, discutant avec son condisciple Michel-Ange, lui brisa le nez d'un coup de poing et, banni de Florence, courut l'Italie, l'Angleterre, l'Espagne pour aller mourir dans un *in-pace* de l'inquisition. Il avait

sculpté une statue de la Vierge qui lui fut payée beaucoup moins qu'il ne s'y attendait. Transporté de colère, il prit son marteau et brisa le marbre. La statue, destinée à une église de Séville, venait d'être bénite; Torrigiano fut condamné comme sacrilège.

Benvenuto Cellini est un possédé d'orgueil et de colère. Il dit un jour à Sansovino : « Les hommes de talent qui font de bons et beaux ouvrages sont beaucoup mieux appréciés quand ils sont loués par les autres que quand ils chantent eux-mêmes leurs louanges. » C'était parler d'or. Malheureusement, Cellini ne se souvient pas de ses paroles quand il est question de ses propres œuvres. Fait-il une médaille, « c'est la plus belle de la chrétienté. » Présente-t-il au pape le modèle d'une monture de bijou, qui est fort admiré, il assure qu'en l'exécutant, « il fera cent fois mieux encore », et « que si elle n'est pas dix fois mieux, il consent à n'être pas payé. » Montre-t-il à François I^{er} la cire de sa fameuse salière, il attribue cette exclamation au roi : « Quel homme merveilleux ! cet ouvrage est cent fois plus divin que je ne l'aurais imaginé. » L'outrecuidance est chez lui à l'état aigu, l'hyperbole à l'état chronique. Quand il parle du bouton de chape qu'il fit pour le pape Clément VII, il se compare à Phaéton, « à cette différence que Phaéton se rompit le cou dans son entreprise, au lieu que lui, Cellini, en retira infiniment d'honneur et de profit. » Idolâtre de ses propres œuvres, il semble que leur éclat l'aveugle quand il regarde celles des autres. Sauf Michel-Ange, aucun artiste n'est digne de lui être opposé. Tous sont de gauches praticiens ou d'infimes barbouilleurs. Écoutez-le parler de Bandinelli, de l'Ammanato, de Sansovino, de Primaticci, écoutez-le condamner le « mauvais goût et le mauvais style de tous les artistes de France » alors que ces artistes comptaient parmi eux Jehan Cousin et Jean Goujon. Les antiques mêmes ne supportent pas la comparaison avec ses statues. On exposa le même jour à Fontainebleau, dans la galerie des fêtes, le *Jupiter* de Cellini et six figures de bronze reproduisant les plus beaux marbres du Vatican, l'Apollon du Belvédère entre autres. Le roi, daignant à peine s'arrêter devant les antiques, ne trouva d'éloges que pour le *Jupiter*. « Il faut, dit-il, tenir Benvenuto en haute estime, puisque ses ouvrages non-seulement égalent, mais encore surpassent ceux des anciens. »

Appelé « mon ami » par les rois et les princes régnans, *Benvenuto mio* par les papes, décrété homme unique et infailible par Paul III qui dit : « Les hommes uniques dans leur profession, comme Benvenuto, ne doivent pas être soumis aux lois, et lui moins qu'aucun autre, » l'orfèvre sculpteur se croit de bonne foi un être en dehors de l'humanité. Il ne lui suffit pas d'avoir aperçu, étant enfant, une salamandre, « animal qu'aucune autre personne n'a jamais vu. » Un pro-

dige n'est rien, il lui faut un miracle. Il a une vision dans son cachot. « Qu'on sache, dit-il, qu'après cette apparition il m'est resté sur la tête une lueur miraculeuse qui a été parfaitement vue par quelques amis à qui je l'ai montrée. On l'aperçoit le matin pendant deux heures à compter du lever du soleil, et le soir au crépuscule. » Statuaire supérieur aux anciens, médailleur hors de pair, orfèvre sans rival, Cellini a bien d'autres gloires encore. Il joue du cornet de façon à faire dire à Clément VII « qu'il n'a jamais entendu de musique plus suave et plus harmonieuse ; » il devance Cormontaigne dans l'art des fortifications ; il est un foudre de guerre. A l'entendre, c'est lui qui a défendu à lui tout seul le château Saint-Ange contre les Impériaux. Dans ce siège, il se multiplie : arquebusier, il tue le connétable de Bourbon ; canonnier, il coupe en deux un colonel espagnol, il blesse grièvement le prince d'Orange et il fait tant de mal à l'ennemi « que les troupes assiégeantes essayèrent à diverses reprises de se mutiner. »

Que Benvenuto Cellini ait été le merveilleux artiste et le vaillant soldat qu'il dit, ce n'est pas la question, car la vie de Raphael, la vie de Bayard, ces deux gloires pures de l'art et de la guerre, racontées par eux-mêmes et sur ce ton, seraient insupportables.

Les violences de la colère l'emportent encore chez Cellini sur les bouffissures de l'orgueil. On peut prendre en pitié son outrecuidance et sa vanité, on s'indigne aux crimes et aux méfaits que lui font commettre ses accès de fureur. Cette existence de soixante-dix ans se passe dans les querelles, les rixes, les ressentimens farouches et les sauvages vengeances. Le *biennu* est né enragé. A seize ans, il en est à sa deuxième rixe ; dans une discussion, il donne un si furieux coup de poing sur la tempe de son interlocuteur qu'il l'étend sans connaissance. Condamné à l'amende, il demande à un de ses parens éloignés de se porter caution pour lui. Sur son refus, Cellini court chez lui, frappe son fils d'un poignard et menace de tuer toute la famille réunie autour de la table. On se jette à genoux, et Cellini consent à rengainer sa dague. Pendant son premier séjour à Rome, il faut renoncer à dénombrer les soufflets, les coups de poing et les coups de poignard qu'il donne : affaires d'amour, rivalités de métier, simples querelles de camarades. Ce ne sont encore que peccadilles. A son second séjour, les choses empirent. Le frère de Cellini tombe dans une rixe, frappé d'une balle d'arquebuse ; Benvenuto croit devoir le venger en assassinant traîtreusement celui qui l'a tué à son corps défendant. Dans une discussion avec un ami nommé Benedetti, le Florentin lui jette à la tête une motte de terre qui l'étend comme mort. « Il y avait, dit ingénument Cellini, un caillou anguleux dans cette motte de terre. » Pompeo, joaillier du pape, l'a desservi auprès du pontife ; il le guette, fond sur lui la dague à la main

et « le pique exactement au-dessous de l'oreille. » « Je n'avais jamais eu l'intention de le tuer, conclut Cellini, mais, comme l'on dit, on ne mesure pas ses coups. » Cellini ment affreusement, car deux lignes plus haut, il a spécifié avoir donné deux coups de poignard. Or quand on frappe un homme de deux coups de poignard au cou, ce n'est point seulement pour lui faire peur. A Sienne, autre aventure tragique. Une discussion s'engage avec un maître de poste au sujet de quelque réclamation. Injures et menaces de part et d'autre. Cellini a une arquebuse à la main, le maître de poste saisit un espton. Benvenuto, qui est à cheval et n'est point après tout sérieusement menacé par une demi-pique, abaisse son arme ; l'homme tombe raide mort. « L'arquebuse était partie d'elle-même. »

Il n'y a pas toujours mort d'homme dans les colères et les vengeances de Benvenuto. Il est parfois bon prince et se borne à « de petites vendettas. » Un hôtelier de Chioggia s'obstine à être payé d'avance. « J'en fus si irrité, raconte Cellini, que je ne pus fermer l'œil de la nuit, rêvant une vengeance exemplaire. » Il songea d'abord à mettre purement et simplement le feu à la maison, ensuite à égorger quatre bons chevaux que l'hôte avait dans son écurie. Plein de mansuétude cette nuit-là, il se contenta de découper avec un petit couteau « affilé comme un rasoir » les couvertures, draps, matelas, courtines de cinq ou six lits. « Je fis, dit-il, pour plus de cinquante écus de dégâts. » Quand François I^{er} lui donna le Petit-Nesle, il commença par acheter « quantité d'armes de hast » comme si Paris fût en état de siège. Il allait s'en servir. Dans les dépendances de ce château demeuraient des gens de différentes professions, un imprimeur, un parfumeur, un fabricant de salpêtre. Il leur enjoignit de déguerpir dans les trois jours. Ces individus, qui se croyaient des droits, refusèrent. Alors Cellini arme ses ouvriers, démolit les maisonnettes et jette à la rue les meubles en fort mauvais état. L'un de ces hommes eut le mauvais goût de lui intenter un procès. Cellini l'alla trouver et le frappa de tant de coups, en prenant soin cependant de ne pas le tuer, « qu'il en resta estropié des deux jambes. » Ces argumens véritablement *ad hominem* arrêtrèrent le procès. Benvenuto avait un élève de quatorze ans, Ascanio, « qui était le meilleur serviteur du monde. » Cet enfant lui ayant répondu de travers, il se jette sur lui et l'assomme de coups de poing et de coups de pied. Un autre petit apprenti commet quelque sottise ; il lui donne un tel coup de pied qu'il l'envoie rouler à plus de cinq mètres, jusque sur François I^{er}, qui entrait en ce moment dans l'atelier « et qui s'amusa beaucoup de la chose. » Sa maîtresse, la belle Catherine, le trompe avec un de ses élèves, nommé Pagolo. En premier lieu, Cellini

veut les tuer tous les deux, mais il médite une vengeance autrement raffinée et qu'il pourra savourer plus longtemps. Le poignard sur la gorge, il force les deux coupables de s'épouser. Idée de comédie. Le drame commence après le mariage. Au su du nouveau marié, il force Catherine, sous les plus terribles menaces, à venir chaque jour dans son atelier comme modèle à tout faire. « Je la faisais poser nue des heures entières dans les attitudes les plus pénibles et les plus fatigantes, ce qui la faisait souffrir autant que cela me divertissait. » Lorsque la malheureuse osait se plaindre, il la battait jusqu'à la laisser morte sur place. C'est lui qui parle : « Je la saisis par les cheveux et la traînai par la chambre en la rossant de coups de pied et de coups de poing jusqu'à ce que la fatigue m'obligeât de m'arrêter. Quand je l'eus bien rossée, elle était couverte de tant d'écorchures, de contusions et d'enflures que je pensai qu'il faudrait la faire soigner au moins pendant quinze jours. » La Catherine guérie, il la rappela et recommença la même cérémonie. « Les mêmes scènes se renouvelèrent plusieurs fois ! Elles se ressemblèrent comme les épreuves qui sortent d'un même moule et ne variaient que du plus au moins. » Il est de bon ton de trouver tout cela très drôle, comme François I^{er}, qui s'amusait fort du maître coup de pied donné au petit élève. Pour nous, nous ne voyons pas qu'il y ait tant à rire.

Et remarquez que ce batailleur si aise de donner des coups ne risque pas volontiers d'en recevoir. Il n'est certes pas poltron. Toutefois, il aime mieux frapper un homme par derrière que de l'attaquer de face. A un adversaire il préfère une victime ; le guet-apens lui paraît plus sûr que le combat ; le duel ne lui déplaît pas, mais l'assassinat l'enchanté. Il brutalise les faibles, les femmes, les enfans. Pour assommer de coups la Catherine, il choisit un endroit « où nul ne peut venir à son secours. » Quand il tue Pompeo, il se glisse dans la foule et poignarde son ennemi comme il sortait de la boutique d'un apothicaire. Il agit de même pour tuer l'arquebusier. Après le repas du soir, cet homme prenait le frais sur le seuil de sa porte. Benvenuto longe la muraille, s'approche de lui et le frappe de son coutelas pour lui trancher la tête. L'arme dévie et blesse à l'épaule le soldat qui s'enfuit. Cellini se met à sa poursuite, l'atteint, le terrasse et lui enfonce le coutelas entre la nuque et les os du cou — « avec tant de violence, dit-il, que, malgré tous mes efforts je ne pus retirer l'arme de la plaie. » Ce malheureux, il est vrai, avait tué le frère de Cellini ; mais de quelle façon ? Dans un combat, d'un coup d'arquebuse à bout portant, en se défendant contre ses attaques furieuses. Que Cellini voulût venger la mort de son frère, c'était dans les mœurs du temps. Mais n'aimerait-on mieux pas qu'il eût chargé cet homme l'épée à la main, au

lieu de l'assassiner après l'avoir « lorgné comme une maîtresse » pendant trois semaines ? Ce furibond fait patienter sa colère, ce violent sait attendre l'heure, ce fier-à-bras est un coupe-jarrets.

Une grande amertume perce dans certaines pages des *Mémoires* de Cellini et dans ses dernières lettres. Cet homme était injuste envers la destinée. S'il ne l'eût gâtée par les écarts de son intraitable caractère, la vie eût été pour lui un conte de fée. Dès ses vingt ans, il fut partout accueilli avec bienveillance. Tout lui sourit. Pas une heure son talent ne fut méconnu. Il eut la renommée et la fortune. Les papes, les empereurs, les rois, les chefs de république se disputèrent ses œuvres et en usèrent avec ce prince de l'art comme avec un égal. Mais ses exigences, ses caprices, ses rodomontades, ses aventures tragiques, ses emportemens finirent par lui aliéner tous ses protecteurs. Ils se lassèrent de ce personnage qui entraît au Vatican et au Louvre comme un sanglier et qui traitait Rome et Paris en villes conquises. Était-ce à lui de s'étonner de ses disgrâces ? A la vérité, il subit à Rome un emprisonnement inmérité ; il avait toutefois deux assassinats sur la conscience. Cosme fut injuste pour le sculpteur du *Persée* et le laissa mourir dans l'abandon et la gêne. Mais pourquoi Cellini avait-il quitté la cour de France ? A Paris, il avait un palais et mille écus d'or de pension, et François I^{er} n'eût pas tardé à lui donner le revenu d'une abbaye comme au Primate ou le bénéfice d'un canonicat comme au Rosso. Sans doute, Cellini eut des envieux et des ennemis. Pouvait-il en être autrement ? Sa superbe n'était pas faite pour désarmer l'envie que provoquaient ses succès, ses propos blessans, et ses allures de matamore ne devaient point lui attirer l'amitié des artistes et des courtisans. Aujourd'hui trois siècles ont passé ; nous n'avons pas à souffrir des incartades du maître orfèvre, ni à craindre ses brutalités. Il n'en faut pas moins reconnaître que, pour les gens qui avaient affaire avec lui, Benvenuto était le diable en personne.

III.

« Tout homme qui a fait quelque œuvre de mérite devrait écrire sa vie. » Il faut ajouter à ces paroles de Cellini : à la condition que cette vie vaille qu'on la raconte. Jean Boulogne, qui certes « a fait des œuvres de mérite, » n'a pas eu la pensée d'écrire ses mémoires. Et qu'y eût-il dit ? Son existence ne fut qu'une longue journée de travail. Ce sont ses œuvres qui racontent sa vie. Ses œuvres emplissent une ville, sa vie tiendrait dans une colonne de dictionnaire.

Jean Boulogne naquit dans les Flandres, à Douai, vers 1524. Il

appartenait à une famille d'artisans, et son père rêvait pour lui la considération de « l'homme de plume, » c'est-à-dire qu'il voulait le voir notaire ou procureur. Le jeune homme, qui aimait à dessiner et à modeler, vainquit les résistances paternelles; à seize ans, il partit pour Anvers où, dit Guichardin, « il y avait trois cents maîtres peintres, sculpteurs et graveurs. » Jean Boulogne prit pour maître Jacques Dubroeck. Ce sculpteur, qui avait vu l'Italie, avait conservé le souvenir de ses chefs-d'œuvre; il conseilla ce voyage à son élève comme complément de ses études. Cent cinquante ans avant la fondation de l'Académie de France, les avantages du séjour de Rome, que nient aujourd'hui certains critiques au nom de la liberté dans l'art, étaient déjà reconnus par tous les artistes. Que l'on prit la voie de mer, bien longue, ou la voie de terre, bien coûteuse et présentant mille dangers, il est aisé de s'imaginer ce qu'était alors un tel voyage. Jean Boulogne dut attendre jusqu'en 1551 pour l'entreprendre. Il partit avec deux compagnons dignes de lui, les frères Floris : Cornille, sculpteur et architecte qui devait plus tard construire l'*Oosterhuys* et la maison de ville d'Anvers, Franc, le peintre qui allait faire école. Jean Boulogne resta deux ans à Rome, travaillant d'après l'antique et d'après Michel-Ange. Il voulut connaître le grand sculpteur. Il lui présenta un jour une petite figure de cire qu'il avait finie avec le plus grand soin. Michel-Ange prit la cire, la repétri, la modela à nouveau dans une autre forme et la rendit au Flamand en lui disant : « Apprends d'abord à ébaucher, tu finiras ensuite. » Il paraît que Jean Boulogne prit cette leçon pour un encouragement.

En 1553, après être resté deux années à Rome et y avoir gagné plus de science que d'argent, le jeune sculpteur reprit le chemin d'Anvers. Cette fois, il passa par Florence. C'était la destinée qui le conduisait là. Il fit la rencontre d'un riche Florentin nommé Bernardo Verchetti, familier de la cour et grand amateur d'art. Celui-ci, moins difficile que Michel-Ange, fut émerveillé des études et des copies que Jean Boulogne rapportait de Rome. Il l'engagea à retarder son retour dans son pays et à demeurer quelque temps à Florence, où il y avait tant de chefs-d'œuvre statuaires. Mais, comme dit Baldinucci, « l'état de dénûment du jeune homme demandait plutôt des secours que des conseils, *aiuti più che consigli*. » Bernardo Verchetti lui proposa de l'entretenir dans son propre palais pendant deux ou trois ans. Quel coup de fortune ! Jean Boulogne accepta et se mit au travail avec acharnement. Désireux de ne pas être trop à charge à son généreux protecteur, il s'employa, tout en continuant ses études, à la décoration de plusieurs édifices. Il sculpta des balustres, des consoles, des autels; il fit aussi quelques ouvrages

de cire qui commencèrent sa réputation. Toutefois on disait dans Florence qu'on ne pourrait le juger que sur une statue de marbre. Jean Boulogne se sentait assez de talent pour tenter l'épreuve, mais le marbre était cher. Il s'en ouvrit à Verchetto, qui lui donna un bloc; le jeune Flamand fit sa *Vénus*, dont le succès fut grand. Verchetto présenta le sculpteur au fils de Cosme, François de Médicis, qui allait bientôt être associé au gouvernement. Le prince acquit la *Vénus* et peu de temps après il attacha l'artiste à sa personne, le logea au palais et lui donna un traitement de treize écus d'or par mois. Il va sans dire que les travaux de Jean Boulogne étaient payés en dehors de cette pension, qui fut élevée plus tard à vingt-cinq écus par mois.

Le sculpteur flamand avait désormais droit de cité parmi les grands artistes italiens. Sa renommée était fondée à Florence, il allait l'étendre dans toute l'Italie, en France, en Allemagne. Sa position était assurée, et il n'était pas homme à la compromettre par des incartades à la Cellini. Dès lors l'histoire de sa vie se confond avec l'histoire de ses œuvres. En 1559, il fait le *Samson terrassant les Philistins*; en 1560, il prend part avec Cellini, l'Ammanato, et Vincenzo Danti de Pérouse au fameux concours du *Neptune*; en 1563, il va se fixer à Bologne, avec le consentement du prince sollicité par le pape Pie IV, et y commence le *Neptune* de la grande fontaine; en 1565, il sculpte le groupe de la *Fiorenza*. Les années se succèdent et les œuvres s'accroissent. C'est le *Mercur*e volant, c'est la décoration de la chapelle des Grimaldi à Gènes, ce sont les statues de la chapelle de Lucques, puis l'*Enlèvement de la Sabine*, le colossal *Jupiter pluvius* de Pratolino, l'*Hercule terrassant le Centaure*, les statues équestres de Cosme I^{er}, de Ferdinand de Médicis, de Philippe III d'Espagne, de Henri IV, les portes de bronze du dôme de Pise, les bas-reliefs de la chapelle de la Nunziata. Les journées n'ont point assez d'heures pour que celui qui, depuis la mort de Michel-Ange, est devenu, comme l'appelle Vasari, « le prince des sculpteurs » puisse fondre tous les bronzes et tailler tous les marbres qu'on lui demande. « Il a en main mille choses, écrit l'archiprêtre Simone Fortuna au duc d'Urbin, qui l'avait chargé de demander une statue à Jean Boulogne, et plut à Dieu qu'il pût suffire à satisfaire à toutes ces demandes qu'on lui adresse! C'est cependant un homme surprenant, qui ne perd jamais une heure, ni jour ni nuit, et qui supporte une fatigue excessive sans prendre de repos. » Non-seulement François de Médicis, devenu grand-duc en 1574, et son frère Ferdinand, qui lui succéda en 1587, employaient leur sculpteur à décorer les édifices, les places publiques, les jardins de Florence, mais cédant aux requêtes et aux sollicitations des princes étrangers, ils mettaient

diplomatiquement son ciseau à leur service. C'est ainsi que l'artiste fit pour Rome le monument de Bologne, pour l'Espagne la statue équestre de Philippe III, pour la France celle de Henri IV qui fut détruite pendant la révolution. D'ailleurs les Médicis, fort jaloux des travaux de Jean Boulogne, lui interdisaient d'accepter aucune commande de quelque importance sans leur assentiment. Il dut décliner les propositions de Catherine de Médicis, du duc d'Urbain et des empereurs Maximilien et Rodolphe II.

Jean Boulogne mourut à quatre-vingt-quatre ans, le 13 août 1608. Sa vieillesse fut enviable, car elle fut active et glorieuse. Jusqu'à ses derniers jours, l'artiste put prendre le crayon et manier l'ébauchoir. Jean Boulogne aurait trouvé dans le travail seul le contentement de chaque jour ; il eut par surcroît la renommée, les honneurs, la richesse. Il était reconnu pour le plus grand sculpteur de son temps. L'Académie du dessin l'élut au nombre de ses membres, le pape le nomma chevalier de l'ordre du Christ, l'empereur Rodolphe lui conféra la noblesse héréditaire. Il vécut fastueusement, sans jamais compter, habitant un palais, entretenant des chevaux, dépensant plus de six mille écus d'or pour se faire construire dans l'église de la Nunziata le monument funéraire où il fut inhumé, et il laissa avec son titre un bel héritage à un neveu qu'il avait fait venir des Flandres et adopté. La vie de Jean Boulogne fut aussi régulière, aussi calme, aussi fortunée que celle de Benvenuto Cellini fut aventureuse, tourmentée et traversée d'épreuves.

IV.

L'artiste qui a été consacré de son vivant gagnerait parfois à ce que ses œuvres disparussent avec lui. La gloire de son nom en serait plus éclatante. Benvenuto Cellini était sculpteur et orfèvre. Ses statues nous sont presque toutes parvenues, et il est très discuté comme sculpteur ; au contraire, la plupart de ses ouvrages d'orfèvrerie sont perdus, et il passe pour le plus grand orfèvre de la renaissance. Non-seulement il prime dans l'opinion tous les orfèvres de son temps, mais il les écrase sous sa célébrité, il les annihile en lui, il les identifie avec sa propre personne ; leur talent et leurs œuvres profitent à sa renommée. Admire-t-on dans un bijou du xvi^e siècle l'originalité un peu cherchée de la composition, la grâce hardie de la monture, l'éclat des émaux, la délicatesse du travail, est-on frappé de la belle exécution, de la richesse ornementale, du galbe élégant d'une aiguière, d'un nautile ou d'un calice, aussitôt on s'écrie : Cellini. Pour Jean de Pise, Orcagna, Ghiberti,

Donatello, Brunelleschi, Estienne de Laune, Grechetto, Bernardi, Woeriot, Virgile Solis et tant d'autres merveilleux artistes qui firent aussi des fermoirs de pluvial et des médailles de bonnet, des gardes d'épée et des crosses abbatiales, des bassins et des reliquaires, des bagues et des colliers, on ne s'avise pas de songer à eux. Le nom de Cellini vient tout de suite à la pensée et s'y impose. C'est ainsi qu'il y a plus de deux cents objets de joaillerie et d'orfèvrerie attribués à Benvenuto et qu'il en est un seul qui soit bien authentiquement sorti de ses mains : la salière d'or émaillé de François I^{er} conservée au musée de Vienne.

Le catalogue qu'a dressé M. Eugène Plon avec une critique circonstanciée et une abondance de recherches qui lui font honneur est la partie la plus intéressante de son livre. C'en est d'ailleurs le vrai sujet et le motif ; les recherches sur la vie de Cellini n'en sont que le prétexte et le complément. Pour ce catalogue, l'auteur a adopté une excellente méthode : il le divise en deux parties, la première consacrée exclusivement aux œuvres mentionnées dans les *Mémoires* de Cellini, dans ses *Traité de l'orfèvrerie et de la sculpture* ou dans les documens du temps ; la seconde comprenant toutes celles qu'à tort ou à raison, plus souvent à tort qu'à raison, on attribue au grand orfèvre florentin. Il va sans dire que cette seconde partie est de beaucoup plus considérable que l'autre. M. Eugène Plon cite cinquante-cinq pièces d'orfèvrerie et de joaillerie que l'on sait avoir été exécutées par Cellini. Sauf une seule, toutes ont disparu. Du médaillon d'Hercule qu'admirait si fort Michel-Ange, du lis de diamans de la belle Porzia Chigi, de l'*Atlas portant le monde* qui attira l'attention de François I^{er} sur Cellini, du gobelet de la duchesse Éléonore, de l'aiguière du cardinal de Ferrare, de tant d'autres œuvres célèbres et précieuses, il ne reste que le souvenir. Le fameux fermoir de pluvial du pape Clément VII existait encore à la fin du siècle dernier ; il fut fondu avec d'autres bijoux par le gouvernement pontifical pour payer une contribution de guerre du général Bonaparte. On voyait à Mantoue jusqu'en 1848 le reliquaire de Ferdinand de Gonzague ; pendant l'occupation de cette ville, des soldats autrichiens le dérobèrent et sans doute le brisèrent pour le vendre au poids de l'or. On ne peut donc juger Cellini orfèvre et joaillier que sur une seule œuvre authentique, peut-être sur deux : la salière de François I^{er} et le camée de Léda du cabinet de Vienne.

Cette salière monumentale, dont Benvenuto avait eu la première idée à Rome et qu'il fit au Petit-Nesle pour François I^{er}, se compose de deux figures nues, hautes d'une demi-brasse, assises en face l'une de l'autre, les jambes entre-croisées, le corps très incliné en arrière : Neptune tenant son trident, la Terre pressant son sein.

Les deux figures reposent sur un champ de sculptures représentant, du côté de Neptune, la mer avec des chevaux marins et des poissons nageant sur la crête des vagues, du côté de la Terre, le sol parsemé de fleurs, de fruits et d'animaux. Sur les eaux vogue une nef destinée à contenir le sel ; sur le sol s'élève un édifice ionique servant à mettre le poivre. Le groupe est supporté par un socle décoré de figures couchées sculptées en haut-relief : l'Aurore, le Jour, le Crépuscule, la Nuit. Le Neptune et la Terre sont d'or, le navire et le temple sont relevés d'émaux, les accessoires, animaux, draperies, fruits, fleurs, diadèmes, sont émaillés en plein. Tout cela est fort ingénieux, trop ingénieux même quand l'on songe que, dans l'idée de Cellini, les jambes entrelacées des grandes figures faisaient allusion « à ces bras de mer que l'on voit pénétrer dans l'intérieur des terres. » Pour faire un chef-d'œuvre, il n'est pas besoin de tant d'esprit. Mais si grande que soit sa réputation, ce groupe est loin d'être un chef-d'œuvre. Tout d'abord on est choqué de la disproportion des figures avec la nef, le temple et les animaux ; ce sont des jouets d'enfant. De plus, la composition n'est point heureuse. L'attitude renversée du Neptune et de la Terre n'est ni dans la vérité ni dans la grâce. On comprend vite que, par ce mouvement forcé, l'artiste a cherché à éviter la rigidité des lignes qu'eussent présentée deux personnages assis tout droits. Il n'a réussi qu'à trouver la raideur. Les figures se raidissent pour conserver leur équilibre, sinon elles tomberaient inévitablement en arrière. Ces critiques faites, il faut reconnaître que le choix des formes à la fois robustes et élégantes est excellent, que l'alliance de l'or et des émaux habilement assortis produit le plus bel effet et que l'exécution fine, délicate et en même temps pleine d'accent justifie la renommée du maître.

On a nié l'identité du camée de la *Léda au cygne* du cabinet de Vienne avec l'enseigne de bonnet représentant le même sujet dont parle Cellini. La description de Cellini, dit-on, ne se rapporte pas très bien au bijou de Vienne. On remarque aussi que c'est un camée antique dont la tête a été refaite et que Benvenuto n'a point sculpté en pierre dure. Or M. Eugène Plon, qui, sans se prononcer d'une façon absolue, penche pour le bien fondé de l'attribution, prouve que Cellini n'a pas toujours décrit ses œuvres avec la dernière exactitude. D'autre part, il rappelle que le Florentin recherchait les gemmes antiques et il établit, d'après un document inédit, qu'il fit pour le duc Cosme une série de huit têtes d'animaux en pierre dure. On serait donc porté à admettre ce bijou comme une œuvre authentique. Le fait est que ce camée sur fond d'or, relevé d'émaux d'un éclat incomparable et encadré d'arabesques ornées de fleurs de lis émaillées portant comme pistils des diamans et des

rubis, est un admirable joyau qui serait digne de servir d'agrafe à la ceinture de Cypris ou de fermail au collier de la reine des fées.

Pour toutes les autres merveilles de l'orfèvrerie, de la joaillerie et de l'armurerie de la renaissance qu'on admire dans les musées et dans les collections particulières, il est permis d'en attribuer quelques-unes à Cellini, mais c'est affaire au caprice, à l'intuition de chacun. Les points de comparaison manquent, la critique ne peut décider. D'autres pièces, au contraire, bien que cataloguées comme œuvres de Benvenuto, ne souffrent point cette attribution. Ou le style en est antérieur ou postérieur à celui du milieu du XVI^e siècle, ou l'on y reconnaît un travail français, allemand, espagnol. Quant à celles qui portent le caractère florentin, rien n'autorise à nier qu'elles soient de la main de Cellini, comme rien n'engage à le croire. Certainement Benvenuto Cellini n'a point parlé de tous les menus ouvrages (1) qu'il a faits et qu'il a fait faire sous ses yeux par ses élèves. Bien des œuvres sont citées dans la *Vita*, qui ne le sont point dans les *Trattati*, et réciproquement; enfin les archives de Florence mentionnent des pièces de Cellini dont il n'est point question dans ses écrits. Pour conclure, ces bijoux et ces orfèvreries de fabrication manifestement florentine, qu'ils soient ou non de Cellini, donnent l'idée de sa manière, et il est juste de lui en faire honneur. S'il n'était pas supérieur aux autres orfèvres de son temps, au moins leur était-il égal. En admettant même que la plupart ne soient pas de lui, ces bassins au repoussé, mondes en abrégé où l'œil se perd dans les théogonies, les titanomachies et les amours des dieux, ces aiguères au col svelte, au bec découpé en feuille de lierre, à l'anse frêle que forme une sirène ou un ægypan, ces coupes décorées de figures et de mascarons, ces nautiles de nacre ou de cristal de roche aux montures cherchées et fantasmagoriques, ces cassettes qui, bosselées d'ornemens en relief, brillent comme des iconostases, ces pendants, ces agrafes, ces médaillons où courent les nielles les plus délicates et les plus fines ciselures, où s'entrelacent en bordures ajourées les rinceaux d'or et les guirlandes de perles, où mêlent leurs feux les diamans et les rubis, où les corps des déesses se détachent dans la pâleur rosée des camées sur le fond éclatant des émaux, témoignent de l'habileté de main, de l'esprit inventif, de la fantaisie charmante et géniale de Benvenuto Cellini.

(1) Les attributions des belles armes, boucliers, casques, cuirasses, semblent cependant tout à fait douteuses, car d'ouvrages aussi importants Cellini eût certainement parlé, et il n'en est pas question dans les *Mémoires* ni dans le *Traité de l'orfèvrerie*.

Cellini avait quarante ans passés quand il commença la sculpture. Encore dut-il souvent interrompre ses travaux de statuaire pour d'autres ouvrages que lui demandaient ses protecteurs. Et d'après certains passages de la *Vita*, il semble que cet homme, qui avait l'imagination si vive pour composer un sceau, la main si prompte à faire sortir une théorie de nymphes de la panse d'une aiguère, les doigts si agiles à chiffonner une guipure d'or autour d'une gemme, était plus lent s'il fallait concevoir et exécuter les grandes figures de bronze et de marbre. Les œuvres statuaires de Cellini sont donc en petit nombre. Le *Jupiter* colossal de Fontainebleau, que malheureusement l'artiste avait fondu en argent, a été mis au creuset; c'est la destinée de toutes les statues de métal précieux. Il ne reste de Benvenuto que la *Nymphe de Fontainebleau*, haut-relief de bronze placé maintenant au Louvre, les bustes de Cosme de Médicis et du cardinal Bindo Altoviti, le grand crucifix de marbre de l'Escurial et le *Persée* de la Loggia de Florence.

La *Nymphe de Fontainebleau* a été jugée avec trop de sévérité. Sans doute, il faut se garder de la comparer avec la *Diane* de Jean Goujon, cette statue simple et grande comme une figure de Raphaël et qui évoque à elle seule, par un miracle d'art, toute la renaissance française. Et pourtant il y a dans la sculpture très inférieure du Florentin des qualités d'exécution qu'on serait heureux de trouver dans l'admirable chef-d'œuvre de Jean Goujon. La nature y est mieux rendue, l'anatomie mieux étudiée, la chair plus souple. Les seins sont en proportion avec le torse, les bras sont modelés d'après le modèle vivant. Le faire magistral des sangliers, des chiens et de la tête du cerf, révèle en Cellini un animalier du plus grand mérite. Jean Goujon n'avait pas ce don-là; il est aisé de s'en apercevoir en regardant son cerf et son lévrier. Par quoi pêche la *Nymphe*, c'est par la longueur démesurée des jambes; ce qui lui manque, c'est la grâce des lignes, la noblesse naturelle de l'attitude, la vénusté adorable qu'on admire dans la *Diane* de Jean Goujon. Les bustes de Bindo Altoviti et du duc Cosme sont deux bons morceaux de sculpture iconique telle que l'entendaient les Italiens de la fin de la renaissance; dans ces bronzes traités d'une façon quelque peu superficielle et décorative, il ne faut pas chercher la psychologie puissante des bustes de Germain Pilon et de Barthélemy Prieur.

Le grand crucifix, œuvre étrange d'un grand savoir et d'une exécution remarquable, étonne et saisit; mais on a hâte d'en détourner les yeux. Il importe de se rappeler dans quelles circonstances cette figure a été conçue. Benvenuto était prisonnier depuis plusieurs mois dans un cachot du château Saint-Ange. Blessé, malade,

épuisé par la fièvre et par la douleur, attendant la mort comme une délivrance, il eut une vision où Jésus lui apparut attaché sur la croix. Il fit vœu, s'il recouvrait la liberté, de reproduire l'image divine telle qu'il l'avait vue dans son rêve d'halluciné. Vingt ans se passèrent avant que Cellini accomplît ce vœu ; il sculpta le Christ à Florence dans les dernières années de sa vie. L'inspiration est d'un chrétien et d'un visionnaire. L'art de la renaissance représentait Jésus selon l'idéal païen. Benvenuto revint à la tradition hagiographique. Son dieu crucifié est celui qu'avait conçu la foi ardente du moyen âge et qu'on retrouve dans les ivoires, les miniatures et les orfèvreries. Les jambes sont grêles et amaigries, les bras décharnés ; le torse accuse l'ostéologie comme le squelette même. La tête, émaciée, penchée sur l'épaule droite, semble garder jusque dans la mort le sentiment d'une infinie douleur. La lividité marmoréenne de cette figure qui se détache sur le noir luisant du marbre de la croix ajoute encore au caractère funèbre. Le hasard a fait que le crucifix sculpté par Cellini pour une église de Florence décore l'église de l'Escorial. Ce fantôme de marbre est bien à sa place dans ce palais sombre et morne comme un tombeau.

Où triomphe Cellini, où ce statuaire de hasard a donné la mesure de son grand talent et mis sa marque d'artiste tout à fait original, c'est dans le *Persée* de la Loggia de Florence. La pose de Persée est simple et calme, d'une harmonieuse pondération. On est frappé du charme de ce visage aux traits purs et expressifs ; on admire la noblesse de dessin du torse, supérieurement modelé. La recherche se manifeste dans la forme bizarre du casque, travaillé par détails comme une pièce d'orfèvrerie et dans l'attitude ramassée de la Gorgone, qui tord ses membres convulsés sous les pieds du héros. Nous n'aimons point non plus ces bouillons de sang qui s'échappent de la tête et du tronc du monstre. C'est là un effet dont un sculpteur antique se fût abstenu. Cicognara déclare que le *Persée* est trapu, Théophile Gautier en vante la sveltesse. L'historien de la sculpture et l'auteur du *Voyage en Italie* ont raison l'un et l'autre. Cellini avait conçu le Persée comme un éphèbe grec. Le petit modèle de cire conservé au Bargello est de formes tout à fait élancées ; peut-être même est-il un peu grêle. A l'exécution, le sculpteur modifia son idée première, accusant davantage le système musculaire et diminuant la longueur des jambes. La figure en est un peu alourdie : elle garde cependant un aspect de grâce juvénile et de superbe élégance. Une statue sans défaut peut être détestable, une autre provoquer bien des critiques et donner malgré cela l'impression d'un chef-d'œuvre. Il en est ainsi du *Persée*. Sans doute ;

on ne saurait comparer Benvenuto Cellini, qui a fait trois ou quatre statues, à Jean Boulogne, dont l'œuvre est si considérable; mais est-il un marbre ou un bronze de Jean Boulogne dont on voudrait avoir le moulage chez soi de préférence à celui du *Persée*?

Jean Boulogne qui n'est peut-être pas un artiste supérieur à Cellini occupe dans l'histoire de la sculpture une place tout autrement importante. Il prit l'ébauchoir à quinze ans et le tint d'une main ferme jusqu'au jour de sa mort. Tandis que Cellini dépensait ces heures qu'on ne retrouve pas à de menus travaux, quand il ne les perdait pas dans les aventures, Jean Boulogne ne sortait pas de son atelier. Ses œuvres sont innombrables. Florence les montre sur les places publiques, sous la Loggia, au fond des églises, dans les musées, dans les palais, dans les jardins, dans les villas urbaines, et on retrouve le sculpteur à Pise, à Bologne, à Lucques, à Orvieto, à Gênes, à Arezzo, à Madrid, à Valladolid, au musée du Louvre, au musée de Douai. Colosses, statues équestres, groupes, bustes, figurines, bas-reliefs, Jean Boulogne a tout fait, donnant la forme au bronze et la vie au marbre. C'est un don enviable que la fécondité quand elle ne s'allie pas à une trop grande facilité. La facilité est un des caractères de la sculpture de Jean Boulogne. Il a surtout les qualités d'un décorateur de génie. Ses conceptions sont ingénieuses et mouvementées; il cherche l'effet plus que le style, le pittoresque plus que le beau. Jean Boulogne apparaît comme un praticien savant et habile qui n'ignore aucune des ressources de son art, mais dont l'exécution, si remarquable qu'elle soit, n'a pas l'accent des grands maîtres. Ses têtes sont banales ou vulgaires. « Regardez à la tête, » disait Prœault en entendant louer une figure de Pradier. La critique portait juste. Les sculpteurs grecs, que ceux qui les connaissent mal représentent comme sachant seulement rendre la forme, mettaient le type et l'expression du visage en harmonie avec la beauté du corps; c'est en imprimant à la face humaine le beau typique et la physionomie individuelle, en l'ennoblissant par la pensée ou en l'animant par le sentiment, que les maîtres de la sculpture moderne ont *achevé* leurs statues et leur ont donné le rayonnement suprême.

Les principales œuvres de Jean Boulogne sont le *Mercur*e volant, les quatre grands groupes : *Samson et les Philistins*, *la Vertu enchaînant le Vice*, *l'Enlèvement d'une Sabine*, *Hercule et le Centaure*, enfin la statue équestre de Cosme I^{er} et les bas-reliefs de la chapelle del Seccorso à l'Annunziata et des portes du dôme de Pise. Ses autres ouvrages, la *Vénus*, son premier marbre, qu'il voulait, dit-on, racheter au grand-duc pour le détruire, le lourd *Neptune* de Bologne, l'*Abondance*, la *Baigneuse*, la *Juno*, l'*Océan*, le *Jupiter pluvieux*,

de Pratolino, colosse de 25 mètres de hauteur, le *Groupe de Ferdinand I^{er}*, la *Madone au tabernacle* et tant de marbres et de bronzes qu'on pourrait encore citer, sont d'un mérite inférieur. La création la plus originale et la plus parfaite du maître de Douai est peut-être le *Mercure volant* . Pur de formes, élégant de dessin, léger de mouvement, il semble en vérité qu'il va quitter le socle où il ne touche que par l'extrémité du pied gauche et prendre son vol vers l'Olympe. « Que ceux qui veulent le voir se hâtent ! » a dit Dupaty avec un lyrisme de bel esprit. On n'a pas tant à se hâter : le bronze ne vole pas et il est même inutile qu'il paraisse posséder cette aptitude. En saine esthétique, ne peut-on point reprocher à Jean Boulogne d'avoir cherché dans cette figure un effet en dehors de la statuaire ? Nous n'apprécions point non plus l'invention du socle : une tête de Borée exhalant de sa bouche entr'ouverte un souffle de métal sur lequel repose toute la statue ; on ne saurait pousser plus loin la recherche précieuse : c'est un *convetti* de bronze. Mais devant la grâce charmante du Mercure, il ne faut pas se laisser aller à des critiques de détails et à des critiques de tendance.

Les quatre grands groupes que nous avons nommés montrent dans Jean Boulogne la préoccupation constante des sujets où dominent les attitudes violentes et les actions instantanées. Ce sont des scènes de lutte ou de rapt d'un mouvement fougueux et emporté. Le sculpteur groupe les figures avec un curieux sentiment décoratif et équilibre les masses avec une science profonde. Toutefois, s'il est vrai que la modération du mouvement et la sobriété du geste soient des lois statuaire, nul n'y a contrevenu plus audacieusement que Jean Boulogne. La statue équestre de Cosme I^{er} fait certainement bonne figure au milieu de la place du Grand-Duc, mais est-ce là le grand caractère, le style mâle, l'exécution simple et forte du *Gattamelata* de Donatello ou du *Colconi* de Verocchio ? Encore que, dans ses bas-reliefs de la chapelle del Soccorso et des portes du dôme de Pise, il y ait un peu trop de bras agités en l'air et de jambes lancées en avant, ces sculptures sont des merveilles d'invention et de travail que l'on peut admirer sans réserve. Pour trouver l'effet, il faut à Jean Boulogne le mouvement des lignes, l'imprévu des gestes et des attitudes, la complication des groupes. Ce don du pittoresque, qu'il possédait au plus haut degré, mais dont il faut user avec ménagement dans la statuaire, Jean Boulogne pouvait librement le prodiguer dans l'art mixte du bas-relief.

On attribue ces paroles à Michel-Ange : « Mon style fera des maîtres ignorans. » Non, les sculpteurs qui s'inspirèrent de Michel-Ange, autrement dit tous les Italiens de la fin de la renaissance, sauf, à

certaines égards, Sansovino et Cellini, ne furent point des ignorans. Ils eurent, au contraire, trop de savoir; ce qui leur manqua surtout, ce fut la naïveté. Ils substituèrent à l'étude directe et quotidienne du modèle une pratique savante acquise par de longues études, et au lieu de voir la nature dans sa belle simplicité, comme l'avaient vue les Grecs et les maîtres du xv^e siècle, ils la virent à travers les conventions d'un art raffiné et recherché. Éblouis par le style de Michel-Ange, ils admirèrent et imitèrent le titan de la sculpture sans pénétrer son génie. Ils furent surtout frappés par le côté pour ainsi dire extérieur de ses œuvres, l'expansion de la force, la puissance du mouvement, le développement de la musculature, et beaucoup moins par la grandeur de la pensée et le profond pathétique du sentiment. Ils ne remarquèrent pas qu'il y a deux hommes en Michel-Ange, le peintre du *Jugement dernier* et le sculpteur de la chapelle de San-Lorenzo, et que, si le peintre s'abandonne à toute sa fougue, le sculpteur sait la dominer. Ses plus belles statues ont un caractère imposant de stabilité; par la puissance musculaire alliée à la sobriété du geste, elles expriment la force qui se contient. Regardez le *Pensiero*, le *Moïse*, la *Pietà*, l'*Aurore*, la *Nuit* enfin, qui a ces mots inscrits sur son piédestal : « Dormir est doux, et encore plus être de pierre. » Bandinelli, Tribolo, Montorsoli, Vincenzo Danti, l'Ammanato, s'imaginèrent égaler Michel-Ange en brutalisant la forme et en outrant les attitudes. Jean Boulogne n'eut pas l'énergie de résister à l'entraînement. Sans doute il reste le plus souvent fidèle à l'élégance du dessin et il ne tombe pas dans la boursouffure anatomique des aveugles imitateurs de Michel-Ange, mais il cherche avec eux les effets pittoresques, les poses tourmentées, le groupement théâtral, l'emphase du geste, la tournure. Dans les œuvres du maître flamand naturalisé florentin, il y a tous les signes d'une décadence prochaine. La sculpture italienne alla du style grandiose de Michel-Ange au style pompeux de l'Algarde et du Bernin. Ce fut Jean Boulogne qui prépara la transition.

LA
BOSNIE ET L'HERZÉGOVINE

APRÈS L'OCCUPATION AUSTRO-HONGROISE

NOTES DE VOYAGE.

II¹.

SERAJEWO. — LA QUESTION AGRAIRE EN BOSNIE.

I.

1^{er} juin 1879.

Serajewo est dans un cul-de-sac ou plutôt dans un cercle de montagnes, dominé par sa citadelle, et auquel on n'aperçoit aucune issue. On ne se figure pas, au premier abord, qu'on puisse en sortir autrement que par le nord-ouest. A distance, la ville, adossée au mont Trebevitch, qui la domine d'une hauteur d'environ 1,000 mètres, et séparée en deux quartiers inégaux par la rivière Midljaska, présente l'aspect le plus agréable; ses mosquées surtout, au nombre d'une centaine, avec leurs coupes élevées et leurs blancs minarets, lui donnent une apparence incontestable de splendeur orientale. Les maisons, qui ne peuvent tenir dans la vallée, étendent de tous côtés leurs pignons sur le flanc de la montagne; au fond de l'entonnoir, on distingue la citadelle, dont le grand mur aux contours dentelés grimpe presque jusqu'au sommet. En approchant de la ville,

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} janvier.

on traverse d'abord une sorte de faubourg sur une route large et bien entretenue; puis on passe un petit cours d'eau sur un pont récemment construit. — tandis qu'on laisse à côté l'ancien pont slave ou turc d'une seule arche tellement aîgné qu'il est impossible de la traverser autrement qu'à pied ou à cheval. Si peu porté que l'on soit à faire des rapprochemens philosophiques, ce double pont vous frappe nécessairement quand on entre à Serajewo, car c'est comme une image saisissante du passé et de l'avenir du pays.

C'est par ce côté nord de la ville que les Autrichiens arrivèrent à Serajewo, et, comme la résistance fut opiniâtre et que l'événement est tout récent au moment où j'écris, je crois intéressant de donner quelques détails que je dois à des témoins oculaires.

Il avait d'abord été décidé que l'entrée des troupes aurait lieu le 18 août, jour anniversaire de la naissance de l'empereur; mais, comme la chaleur et les marches rapides avaient beaucoup fatigué les soldats, il fut ordonné, au contraire, que la journée serait consacrée au repos, et la division Tegethof, qui marchait la première, s'arrêta à quelque distance de la ville, dont les habitans purent entendre, dès le matin, les hurrahs et les hymnes nationaux répétés par tous les corps de l'armée envahissante. A deux heures de l'après-midi, pendant que le général Philippovitch, commandant en chef, inspectait du haut du mont Igwan la ville et ses environs, une reconnaissance composée de deux batteries d'artillerie légère et de deux escadrons de hussards, sous le commandement des colonels barons Scotti et de Mecsery, s'approcha à moins d'un kilomètre de la ville et essuya le feu de deux batteries que les insurgés avaient placées sur les hauteurs à droite de la route; c'est à ce moment que le colonel Scotti, avec une audace et un sang-froid extraordinaires, galopa absolument seul et au milieu des balles jusqu'aux premiers murs de la ville, descendit, attacha son cheval et visita une maison qu'il trouva abandonnée; dès son retour, les canons austro-hongrois, qui avaient, par quelques coups bien dirigés, fait taire les pièces ennemies, furent réattelés, et la reconnaissance rentra au camp sans avoir perdu un seul homme.

Pendant ce temps, les idées de résistance désespérée prenaient le dessus dans l'intérieur de la ville. La partie aisée de la population avait d'abord essayé de faire prévaloir la raison, et, durant la nuit du 17 au 18, on s'était déterminé à envoyer une députation au commandant en chef pour l'inviter à prendre pacifiquement possession de la ville. Malheureusement, le 18, dans la matinée, arrivèrent les trois grands agitateurs Hadji Jamakovitch, Achmed Effendi Nako et Hadji Kaufchi, et, sous la pression de leurs menaces, on résolut de résister à outrance. Aussi, pendant que les gens paisibles se renfermaient dans leurs maisons et se rachetaient à prix

d'argent de l'obligation de prendre les armes, la populace et les soldats se rendaient sur les montagnes avoisinantes et y prenaient position; la nuit du 18 au 19 fut agitée, et la plèbe mahométane parcourut les rues en hurlant la guerre sainte et en poussant des cris de mort contre les chrétiens de toute nationalité. Les Bosniaques, voyant leur pays envahi par des soldats aussi nombreux, ne pouvaient, en effet, s'imaginer qu'ils appartenaient tous au même empereur, et la diversité des uniformes leur avait fait croire qu'ils avaient affaire à toute l'Europe coalisée.

Le 19 août, avant le jour, la brigade Billecz s'ébranla, précédée de ses hussards et suivie de près par le général Philippovitch, à côté duquel chevauchait Hafiz-Pacha, délégué du sultan, revenu la veille de Serajewo, où il avait été essayer, mais en vain, de faire exécuter les ordres de soumission du kalife. Quelle singulière figure devaient faire ce jour-là le malheureux pacha et le petit état-major turc qui l'accompagnait, au milieu de l'armée qui allait occuper la capitale d'une des plus belles provinces de l'empire ottoman!

La brigade Billecz, appuyée par celle du général Kaiffel, attaqua d'abord les hauteurs qui dominent le village de Syrakinoselo, tandis que, de l'autre côté de la vallée, des pièces de campagne, placées sur la petite colline de Goritsa et soutenues par les brigades Müller et Lemaï, qui formaient l'aile gauche, battaient vigoureusement les positions des insurgés, qui se tenaient surtout en force au fond de la cuvette où se trouve la ville et la citadelle située à mi-côte. D'autres batteries étaient placées sur différens points le long de la rivière Midljaska. Le centre, à cheval sur la route, dans le fond de la vallée, resta, par suite de la configuration du terrain, en réserve toute la matinée. En avant de l'aile gauche, le troisième bataillon du régiment François-Charles n° 52 avait de bonne heure pris possession de la colline de Hum et était arrivé, dès neuf heures du matin, jusqu'aux premières maisons de la ville; mais, comme les musulmans étaient parfaitement abrités, il fallut attendre, pour avancer, que l'artillerie eût ouvert un chemin à l'infanterie; bientôt ce fut chose faite, et la brigade Lemaï planta le drapeau autrichien sur la citadelle, mais elle ne réussit pas à couper la retraite à ses défenseurs, qui s'échappèrent par la route de Mokro. On trouva sur les bastions une trentaine de canons, dont sept, bien approvisionnés de munitions, purent être utilisés par les vainqueurs. Du reste, cette artillerie, mal servie sans doute par les insurgés, n'avait fait aucun mal aux assaillans.

Vers midi cependant, la résistance militaire était brisée partout; mais alors commença une guerre de rues meurtrière qui dura jusqu'au soir. L'acharnement était extrême: des femmes, de tout jeunes enfans tiraient des fenêtres de leurs harems sur les Autri-

chiens. Des soldats blessés étaient égorgés sur place par des passans; un officier du 46^e régiment d'infanterie fut assassiné d'un coup de pistolet à bout portant par un musulman qui venait de l'inviter à se rafraîchir sur le pas de sa porte; les coups de feu partaient même des rues situées bien en arrière des premières colonnes d'attaque et déjà parcourues par les troupes; bientôt les soldats, exaspérés, ne firent plus de quartier, et la défense devenant de plus en plus énergique, l'hôpital militaire, situé à l'entrée de la ville, regorgea de blessés, que soignaient avec un égal dévouement les médecins militaires turcs et autrichiens. Le général Philippovitch, qui attendait près de cet hôpital, espérant par un moyen violent faire cesser la résistance, ordonna de lancer trois obus incendiaires sur différens points, et, dans cette ville toute en bois, trois foyers de destruction s'allumèrent aussitôt. Le grésillement de l'incendie et le bruit des munitions renfermées dans les maisons et qui sautaient, ajoutèrent bientôt à l'horreur de la situation, mais amenèrent le résultat désiré; peu à peu la lutte diminua d'intensité, et, vers cinq heures, le général Philippovitch put faire son entrée dans la ville et prendre possession du Konak ou palais du gouvernement. Il s'avança à la tête de son état-major entre deux haies formées par l'infanterie; toute la population chrétienne et juive, dans ses plus beaux atours de fête, se pressait sur le passage du cortège; les soldats poussaient des hurrahs, les tambours battaient aux champs et le canon de la citadelle saluait de cent et un coups de canon l'étendard austro-hongrois hissé sur la crête des bastions. Devant l'église grecque, décorée de riches draperies et dont les cloches sonnaient à toute volée, le clergé était réuni; il en était de même devant la petite chapelle catholique, où se tenaient le curé, ses deux vicaires et les sœurs grises d'Agram; tous les habitans paisibles saluaient dans l'entrée du général autrichien la fin du régime de terreur sous lequel ils vivaient depuis plusieurs longues semaines, par suite de la résistance désespérée d'insurgés fanatiques.

II.

... On prétend que Serajewo doit sa première origine à une exploitation minière tentée par les Ragusains sur la partie du mont Trebevitch appelée Jagodina et où s'élève aujourd'hui la citadelle (1). Les rois bosniaques y auraient ensuite construit un château dans lequel se seraient réfugiés, vers 1236 et après la destruction de Milecevo par les hérétiques patarins, les évêques catholiques de la province. Malgré cette circonstance, il est probable que ce ne fut

(1) Engel, *Geschichte des Freistaates Ragusa*.

qu'une forteresse jusqu'au moment où les Turcs s'en emparèrent en 1464. Mais, dès l'année suivante, deux seigneurs bosniaques, — les premiers qui, d'après la tradition, se firent renégats pour sauver leur fortune, Sokolovitch et Zlatarovitch, à qui appartenait vraisemblablement le territoire d'alentour, — commencèrent à élever des maisons au pied du palais fortifié ou Serai, que Khosrev-Pacha, le premier vizir turc de Bosnie, avait construit sur l'emplacement du vieux château (Starigrad). C'est de là qu'est venu le nom de Bosnaï-Serai (le palais de la Bosna), que les Slaves ont abrégé ou simplifié en Serajewo. Bientôt, tant à cause de la valeur stratégique et économique de son site que par suite de la présence du vizir, Serajewo prit une grande importance, et fut la résidence favorite des janissaires ou spahis bosniaques, sorte de milice turbulente affiliée à l'aristocratie provinciale dont elle était issue et qui devint peu à peu le boulevard du fanatisme musulman et des franchises du pays. En effet, les Slaves bosniaques, en se convertissant à l'islamisme, avaient entendu conserver une large autonomie locale, et fidèles aux traditions de leur race, ils avaient gardé, sous le gouvernement des califes, leurs libertés municipales. Lorsque, de simple camp de prétoriens, Serajewo fut devenue une ville et la plus importante de toute la province, les spahis qui l'avaient créée obtinrent des privilèges tout particuliers. En réalité, leur constitution municipale faisait de leur cité une petite république féodale et indépendante sous la suzeraineté du sultan. Les citoyens élaient leurs *anciens*, et les familles terriennes des environs y étaient représentées par des *starcehinas* héréditaires. A côté de ceux-ci, les marchands et les artisans constituaient des *bratsva* ou corporations fraternelles, et chaque corps de métier élaient ses chefs.

A l'abri de ce véritable gouvernement communal, les spahis de Bosnaï-Serai, activement protégés par les janissaires de Stamboul, devinrent peu à peu les véritables maîtres de la Bosnie, et réussirent même à éloigner de leurs murs le vizir représentant le pouvoir central. Une loi municipale à laquelle ce fonctionnaire dut se soumettre, lui interdit de passer plus de deux jours chaque année dans la capitale, où, par une compensation insuffisante, sinon ridicule, il était hébergé aux frais de la ville pendant ces quarante-huit heures de tolérance. Le reste du temps, il résidait à Trawnik, où il n'était même pas à l'abri de la tutelle jalouse qui pesait sur lui; car s'il avait le malheur de faire quelque chose qui déplût aux *anciens* de Serajewo, ceux-ci portaient plainte à Constantinople et l'infortuné pacha ne tardait pas à être relevé de sa fatigante sinécure.

Cette situation avait porté au plus haut point le sentiment d'indépendance des habitans de Serajewo; aussi lors des tentatives de Mahmoud II, au commencement de ce siècle, pour détruire les

libertés provinciales, la capitale se mit à la tête de la résistance. Quand les janissaires de Stamboul furent détruits, les spahis de Serajewo trouvèrent un dernier refuge dans leur citadelle, mais la fortune se déclara contre eux : le vizir turc s'empara de la forteresse, où il s'installa, et cent des principaux citoyens de la ville furent proscrits et mis à mort. Cependant ce premier succès des Osmanlis ne dura que quelques mois : en juillet 1828, les habitans de Serajewo, aidés par ceux de Visoka, commencèrent dans les rues de leur ville une lutte désespérée contre les deux mille soldats de la garnison, et bientôt le pacha vaincu fut heureux de pouvoir sauver sa vie et celle des Turcs qui n'avaient pas péri pendant le combat. Quelques années après, néanmoins, Serajewo retomba pour la seconde fois au pouvoir des Osmanlis, et ils l'occupèrent sans contestation jusqu'en 1850. Les habitans s'étant révoltés de nouveau à cette époque, ils furent définitivement vaincus et leurs privilèges municipaux disparurent en même temps que la féodalité bosniaque. Depuis ce temps, le pacha résidait à Serajewo, mais cette ville n'en est pas moins restée en Bosnie le foyer du fanatisme musulman et de la résistance aux idées de progrès et de transaction avec les gïaours.

Dès leur arrivée, les Autrichiens, comprenant combien il leur serait avantageux de conserver l'esprit municipal de la capitale et de s'en servir pour le maintien de l'ordre et comme moyen d'apaisement, s'empressèrent de confirmer les pouvoirs du conseil communal (*mahalebasci* ou *hodschabasci*), en y adjoignant les habitans les plus notables et les plus considérés et en lui donnant pour chef ou bourgmestre un des musulmans les plus respectés de la ville, Mustapha Bey. Ce personnage tient plutôt sa notoriété de son père que de lui-même; en effet, il est le fils de Fazli-Pacha, ancien gouverneur de la ville, dont les grandes richesses (on estime sa fortune à 5 millions), l'énergie et l'intelligence prudente ont fait le personnage le plus en vue de toute la province. Son fils, Mustapha-Bey, quoique moins bien doué que son père, n'en avait pas moins un esprit droit et éclairé et une parfaite connaissance des exigences locales; le choix ne pouvait donc être meilleur, et le général Philippovitch a eu d'autant plus raison de le faire que Fazli-Pacha et son fils s'étaient toujours tenus à l'écart de l'insurrection et avaient accueilli les Austro-Hongrois de la façon la plus correcte, sinon la plus amicale.

Fazli-Pacha est avant tout, en effet, un fidèle serviteur du sultan: il descend d'une famille arabe, et ses ancêtres portaient le titre de *scherifzade*, ou descendant du Prophète; en l'an 900 de l'hégire, ils allèrent en Crimée, où le chef de famille se fit un nom comme écrivain. C'est le fils de celui-ci qui, étant venu à Serajewo l'an 1100 de l'hégire, y épousa la fille d'un riche beg appelé Teitchitch, dont un

village entre Zienitza et Visoka porte encore le nom. De ce mariage est issu l'arrière-grand-père de Fazli, qui naquit lui-même l'an 1222 de l'hégire (1806). A douze ans, il entra comme page dans le palais du gouverneur turc, où il fut élevé; à vingt-quatre ans, il fut nommé mollah ou cadî, ce qui ne l'empêcha pas, en 1828, lors de la guerre turco-russe, de se mettre à la tête d'une troupe de volontaires et d'aller combattre en Bulgarie les ennemis de l'islam. En récompense de ses services, le sultan Mahmoud le nomma en 1836 pacha et gouverneur de Serajewo. Il maintint l'ordre avec une sévérité impitoyable, mais s'étant brouillé avec Omer-Pacha, il tomba en disgrâce et fut rappelé à Constantinople, où il passa dix-huit années. De retour de cette espèce d'exil, il ne s'occupa plus que de la gestion de sa fortune, et il ne sortait de son recueillement que pour user de son ancienne influence en faveur du maintien de l'ordre et de la paix sociale. Comme on le voit, Fazli-Pacha est un caractère, et c'était de la part du général Philippovitch un acte de bonne politique que de placer sous le patronage de son nom respecté la reconstitution de la municipalité de Serajewo, chargée d'administrer une ville où le vieux levain du fanatisme a plus que partout ailleurs besoin d'être apaisé. — J'avoue, à ma honte, que ces grandes pensées étaient loin de me préoccuper au moment où, après quinze jours et quinze nuits passés sur les chemins invraisemblables et dans les hans primitifs de la Bosnie, nous nous installâmes avec joie au consulat de France, mis gracieusement à notre disposition.

III.

Les Osmanlis prétendent que la capitale de la Bosnie serait, après Constantinople, la plus belle ville de la Turquie d'Europe. Je ne puis contrôler la vérité de ce dire, mais il m'a semblé qu'extérieurement, du moins, Serajewo ressemblait à toutes les villes orientales avec les minarets de ses mosquées, les coupoles de ses bains et de ses églises grecques orthodoxes, les clochers plus modestes de ses églises catholiques et enfin les mâts multicolores de ses maisons consulaires, — le tout émergeant d'un dédale de petites ruelles, à peine coupées dans deux ou trois directions principales par des voies plus larges et moins tortueuses. Il y a cependant un trait dont il est impossible de ne pas être frappé : on sait que, dans tout l'Orient, les différentes confessions religieuses se distinguent extérieurement par quelques particularités; mais parmi les populations fanatiques de la Bosnie et de l'Herzégovine (et surtout à Serajewo), ces démarcations sont observées avec une rigueur scrupuleuse. Ainsi, tandis que, dans la plupart des villes de la Bulgarie, de la Roumélie

et de la Macédoine, la tenue franque, cette espèce de compromis entre le vêtement européen et le vêtement oriental, est d'un usage général, ici, au contraire, le vieux costume osmanli a conservé la faveur des habitans, et le fez et le pantalon ne sont guère portés que par les employés venus des autres provinces de l'empire ottoman, qui, aux yeux des vrais croyans bosniaques, sont toujours plus ou moins suspects de tiédeur et de complaisances coupables pour le giaour. Ce costume turc classique se compose, comme on le sait, d'une espèce de veste en étoffe de soie claire rayée, avec manches de couleur voyante, très souvent rouge feu. La jaquette elle-même est quelquefois écarlate, attestant ainsi le goût très prononcé des musulmans de Serajewo pour les couleurs criardes. Le bas du corps flotte dans de larges caleçons le plus souvent verts quand la jaquette est rouge ou blanche, ou *vice versa*. Ces caleçons finissent, à la façon des guêtres de nos zouaves, par d'étroits fourreaux boutonnés d'où sortent les pieds revêtus de bas blancs et chaussés de pantoufles de cuir jaune pointues; ajoutez le turban classique, généralement en étoffe blanche parsemée de petits points multicolores ou tissée de fils d'or, et vous aurez une reproduction de ce costume que l'on ne voit plus guère, même dans l'Orient européen, que sur les têtes de pipes et chez les marchands d'orviétan. Ce costume a ici un caractère tout à fait national et religieux, aussi était-il absolument obligatoire pour les gens bien pensans, et on a vu dernièrement les membres du gouvernement insurrectionnel décréter le port du caftan, du turban et des caleçons à jambes étranglées sous peine d'être considéré comme un mauvais musulman et traité comme tel. La chaussure elle-même a son importance politique : tandis que le Turc porte des souliers pointus, les grecs mettent des pantoufles à bouts ronds, et les catholiques, pauvres diables en général, chaussent le national *opanké* des Jougo-slaves.

Ceux des habitans de Serajewo dont l'habillement se rapproche le plus de celui des mahométans sont les tziganes, qui, au nombre de 1,800 à 2,000, occupent un quartier particulier à l'ouest de la ville. L'habitude de cantonner les diverses confessions religieuses dans des quartiers séparés est, en effet, encore en vigueur à Serajewo. Au centre de la ville et autour du bazar demeurent presque uniquement les chrétiens orientaux et les juifs; les mahométans habitent surtout dans les rues abruptes qui gravissent les hauteurs du mont Trebevitch; il en est aussi qui demeurent dans les rues avoisinant le fleuve. Les tziganes se sont établis à l'entrée ouest de la ville, dans un quartier bâti de pauvres huttes de bois, entourées de jardinets palissadés. Ce quartier tzigane se reconnaît de loin au vacarme qui en sort. Accroupis sur de petits tapis fanés

devant leur porte étroite et basse, les hommes s'y livrent, sans pitié pour les oreilles du passant, aux divers métiers bruyans qui, dans tous les pays du monde, font de ces nomades mystérieux les parias de la ferraille. Pendant ce temps, leurs femmes vont et viennent pour les travaux de ménage.

Quoiqu'ils se disent musulmans, ils ne sont pas reconnus comme tels par les Turcs bien pensans, qui les considèrent comme des êtres inférieurs. C'est cependant une belle race. Les hommes sont grands et forts, leurs traits sont nobles et pleins d'énergie, leur peau brune, leurs yeux noirs et expressifs. Avec leur barbe et leurs cheveux en buisson et toute cette gamme de tons bruns ou olivâtres relevée par les reflets plus clairs du vêtement, ce sont de vraies têtes d'étude à tenter la palette d'un coloriste. Leurs femmes, bien que soumises théoriquement à la claustration mahométane, jouissent d'une grande liberté, et, leur misère aidant, ont une réputation de légèreté que justifierait, du reste, parfaitement la beauté de leur type, au moins dans l'extrême jeunesse. Leur teint mat, leurs beaux cheveux couleur aile de corbeau, leurs yeux noirs fendus en amande et pleins d'une langueur provocante, leurs mains mignonnes et leurs petits pieds, leurs formes de marbre emprisonnées dans un corsage de couleur voyante, tissé de fils d'or, leurs façons obséquieuses sans embarras et familières sans impudeur, leurs chaots mélancoliques qu'elles accompagnent étrangement avec le tambourin, tout cela serait bien fait pour séduire, si tout cela n'était gâté par la plus horrible malpropreté. En effet, linge, mains mignonnes, jolis visages, tout est sale, mais de cette saleté orientale, dont un soleil impitoyable se charge de souligner les moindres détails. De plus, les Tsiganes se fanent vite, et il n'est pas rare de rencontrer, parmi les vieilles, de vrais modèles de sorcières classiques, aux ongles crochus, aux cheveux noirs parsemés de gris et dépeignés, sortant comme une crinière d'un turban sordide, aux yeux ternes, au rictus de faune, aux vêtemens déguenillés. Dans la rue, les femmes tziganes sont rarement voilées, et quand elles mettent un voile, elles ne se font aucun scrupule de l'écartier pour jouer de la prunelle d'un air provocateur.

C'est sans doute cette absence de voiles des Tsiganes mahométanes qui a induit en erreur certains voyageurs et leur a fait croire que les femmes turques de Serajewo avaient une tendance à s'euro-péaniser. Il est possible qu'elles soient moins rigoureusement voilées que dans certaines villes de province, à Trawnik, par exemple, où les femmes se piquent de vertu, et que les dames de la capitale aient adopté les voiles transparents fort à la mode aujourd'hui parmi les élégantes de l'aristocratie turque. Mais de là à prétendre que les femmes de Serajewo tendent à adopter les coutumes européennes,

il y a loin, comme on le voit. Tout ce que j'ai vu pendant mon séjour me porte à penser, au contraire, qu'elles vivent plus retirées, plus farouches que jamais depuis l'occupation. Quand nous en rencontrons dans la rue, notre costume civil étranger et nos allures de voyageurs (*rara avis!* car, d'après le directeur de la poste, nous étions les premiers touristes que l'on voyait à Serajewo depuis l'arrivée de l'armée), excitaient d'abord leur curiosité, et elles nous regardaient avec attention; mais dès que nous tournions, même sans aucune affectation, la tête vers elles, elles s'écartaient de la manière la moins obligeante, comme des biches effarouchées.

Les costumes des grecs orthodoxes et des israélites se ressemblent beaucoup; ils portent le plus souvent le fez, et leurs vêtemens comme ceux des Tsiganes, sont en général d'une couleur plus sombre que ceux des musulmans; leur jaquette est presque toujours bleue et leurs caleçons noirs sont retenus par une large écharpe de soie de couleur plus claire. A certains jours de fête, ils passent par dessus une grande houppelande qui leur descend jusqu'à la cheville. Le type des grecs orthodoxes, au nombre d'environ 6,000, ne se distingue pas de celui des autres Jougo-slaves; mais les israélites qui, comme je l'ai dit plus haut, sont d'origine espagnole, ont une physionomie toute différente. On sait que les juifs d'Espagne et de Portugal ont toujours fait classe à part parmi les descendans d'Israël; dans certains pays où ils s'étaient réfugiés après avoir été chassés de la Péninsule, et notamment en Hollande, ils avaient des synagogues particulières, et leurs cérémonies différaient même assez notablement de celles de leurs coréligionnaires. L'origine de ces prétentions est la croyance dans laquelle ils sont d'être issus de la tribu de Juda, dont les principales familles seraient venues en Espagne au temps de la captivité de Babylone. On voit que leurs pérégrinations en Europe dateraient de loin.

Quoi qu'il en soit, les israélites de Serajewo ont un caractère physique tout particulier; beaucoup sont blonds et ils sont très facilement reconnaissables au milieu de la population. Ils ne sont guère que deux mille, mais c'est la portion la plus riche de la ville; comme partout, ils sont banquiers ou plutôt usuriers, et servent d'interprètes et de bailleurs de fonds aux autorités turques, trop souvent même d'entremetteurs pour les plaisirs des grands begs. Ils sont du reste, bien que très intolérans en matière religieuse, de nature pacifique et rangée, et ne vont jamais en prison que pour dettes.

La différence entre la toilette de ville et celle d'intérieur existe chez les juives comme chez les musulmanes. La plupart, et souvent les plus âgées, portent au dehors des vêtemens rouge cerise sans ornemens avec des voiles blancs qui leur tombent aux genoux, mais qui laissent leur visage découvert. Les jeunes filles mettent chez

elles de jolies vestes brodées d'or ; et la veille ou le jour du sabbat, tandis que, sur le seuil des maisons, les juives du commun viennent exhiber, en tout bien tout honneur, leurs plantureux appas à peine recouverts d'une gaze transparente, il n'est pas rare d'apercevoir quelque joli minois d'israélite de distinction, à demi caché derrière le grillage de bois qui, à la mode turque, clôt la fenêtre ; les bras et le cou sont chargés de beaux bijoux et souvent aussi un diadème de monnaies d'or orne les cheveux toujours coupés très courts. Les chrétiennes grecques orthodoxes, moins fines en général que les juives, portent chez elles un costume mi-oriental, mi-européen, c'est-à-dire le petit corsage de velours, la veste brodée d'or et le fez orné de glands d'or, puis des jupons de belles étoffes de soie, à la mode de Vienne. Leurs coiffures sont très variées : quelquefois les cheveux sont roulés autour du fez à la manière serbe ; ou bien elles les couvrent d'une mousseline blanche ; d'autres fois enfin elles ont un fez appliqué avec coquetterie sur un des côtés de la tête, et de ce fez tombe en cascade leur noire chevelure chargée d'une profusion d'ornemens d'or et surtout de monnaies. Nous avons signalé tout à l'heure cette coiffure chez les juives ; les femmes chrétiennes de Bosnie, comme les Herzégoviennes et les Dalmates, affectionnent aussi beaucoup cette parure ; et, les jours de fête, les plus pauvres d'entre elles portent bien souvent sur leur tête toute la fortune de la famille. Les commerçans grecs de Serajewo sont, du reste, après les juifs, les habitans les plus riches de la ville, beaucoup plus que les musulmans, rendus par leur fatalisme orgueilleux, incapables de toute entreprise sérieuse. Les Grecs, au contraire, laborieux et intrigans, tiennent dans leurs mains une bonne partie du commerce extérieur de la Bosnie avec l'Autriche, la Dalmatie, la Serbie et Constantinople. Mais c'est une classe égoïste et ignorante, qui ne s'occupe en aucune façon d'améliorer le sort des paysans du même rite, et qui forme dans la ville une caste isolée et peu sympathique.

Toute cette foule bigarrée dont je viens de passer en revue les élémens, anime de ses vives couleurs les rues de Serajewo quand, vers neuf heures, l'Oriental paresseux se lève et va à ses affaires. C'est alors que des convois de bêtes de somme, amenant toute sorte de marchandises, pénètrent dans l'intérieur de la ville ; les bazars se remplissent d'acheteurs ; les ouvriers commencent à travailler dans leur échoppe ouverte sur la rue, et ainsi continuent le mouvement et la vie jusqu'aux heures chaudes du midi pendant lesquelles tout se ferme et chacun se livre au *dolce far niente*. Après la sieste, l'activité recommence jusque vers six heures ; alors toutes les boutiques se ferment définitivement, et leurs propriétaires vont se promener au dehors. C'est aussi le moment où les officiers autrichiens, revenant

de leurs excursions, caracolent un peu partout, ou le *kaiserlick*, aussi flâneur que nos petits soldats, traîne ses guêtres à travers les rues en cherchant aventure et où le touriste rentre chez lui et se prépare à aller dans quelque maison hospitalière dîner, se reposer par quelque longue causerie et augmenter ainsi son bagage d'observations,—le seul dont l'encombrement n'est jamais à craindre en voyage.

C'est dans une de ces agréables soirées que M^{me} W..., qui parle le bosniaque aussi bien que le russe, sa langue maternelle, me proposa de m'accompagner le lendemain au bazar. On devine avec quel indiscret empressement j'acceptai une offre si séduisante, qui me permettait de faire, avec un guide aussi aimable que sûr, une foule d'études de mœurs absolument interdites au simple passant.

IV.

Tous les jours ne sont pas bons pour visiter les bazars de Serajewo. En effet, le vendredi, jour férié des musulmans, beaucoup de chrétiens et de juifs les imitent avec empressement ; le samedi, les mahométans rendent la politesse aux juifs, qui se joignent à eux le dimanche pour chômer le repos chrétien, de sorte qu'il n'y a guère que quatre jours d'activité commerciale. Les gens disposés à prendre tout du beau côté prétendent voir dans cet échange de courtoisies une disposition de bienveillance mutuelle amenée, en dépit des haines séculaires, par l'unité de la race ; les autres, — et j'avoue que je suis du nombre, — assurent qu'il ne faut attribuer cette circonstance curieuse qu'à la paresse et à l'apathie habituelle aux peuples de l'Orient, pour qui le temps n'est rien et le travail peu de chose. Quoi qu'il en soit de l'origine de cette coutume, elle existe, et si on ajoute aux trois jours fériés hebdomadaires les nombreuses fêtes chômées des deux cultes chrétiens, on voit que les habitans de Serajewo sont dans l'impossibilité de *faire le lundi* sous peine de ne plus trouver dans la semaine un jour de travail... pour se reposer de ne rien faire. Dans tous les cas, ce ne sont pas eux qui, comme le savetier de la fable, songeraient à se plaindre de ce que l'iman, le rabbin, le pope ou le curé

De quelque nouveau saint charge toujours son prône.

La capitale de la Bosnie a deux bazars, ou plutôt deux endroits consacrés au commerce de détail. Il y a d'abord la salle de vente (*bezestan*, de *bez*, toile, linge), puis la halle de la friperie ou du bric-à-brac. Toutes deux appartiennent à des communautés religieuses qui louent les boutiques aux marchands. Ces boutiques, toutes en bois, sont adossées aux murs d'un cloître, autour d'un vaste préau

dont le centre est occupé par une fontaine. En dehors des bazars, le commerce de la ville est concentré dans les cinquante ou soixante rues situées sur la rive droite de la Midljaska, et particulièrement dans celles qui aboutissent aux trois ponts de pierre et aux quatre ponts de bois qui réunissent les deux rives. Ce quartier s'appelle le Tchatchi.

Parmi les marchandises européennes dominent naturellement celles de provenance autrichienne; on y trouve non-seulement des fez, que ce pays a depuis longtemps le monopole de fournir à tout l'Orient, mais encore, à côté du tabac indigène, la tête de pipe en terre cuite, dorée ou non, fabriquée en Hongrie, les bouts d'ambre de la Baltique et les tubes de chibouk en bois de la Vistule. Les fausses japonaiseries et chinoiseries en laque de Vienne sont fort recherchées à cause de leur bon marché relatif et de leur origine supposée; car il est à remarquer que le Turc apprécie beaucoup les provenances de l'extrême Orient. Au bazar viennent encore échouer les objets démodés de Vienne et de Pesth, qui font, dans le mystère du harem, les délices des élégantes de Serajewo.

Nous entrons dans une boutique qui ne se distingue en aucune façon de ses voisines; c'est pourtant celle de Mehemet, qui tient ici le même rang qu'Auguste Klein à Vienne ou Alphonse Giroux à Paris. Sur une estrade élevée de trois pieds environ qui règne dans toute la longueur, du côté de la rue, et contre laquelle se tient l'acheteur, Mehemet est assis, les jambes croisées, fumant des cigarettes et regardant sans préoccupation apparente le va-et-vient du bazar. Derrière lui, au fond de l'échoppe, sur des planches ou dans des malles et des tiroirs placés un peu partout, sont dissimulées les marchandises que le malin négociant peut ainsi faire admirer peu à peu au client en graduant savamment ses effets de façon à allumer les désirs. Grâce à mon aimable cicerone, je pus, sans me faire trop écorcher, user et abuser du droit qu'en tout pays s'arroge l'acheteur présumé de mettre sans dessus dessous le magasin sur lequel il a jeté son dévolu.

Après les étoffes de laine ou la soie de Damas, pourpre ou violet foncé et tissée de fils d'or, provenant partie de Brousse et partie de l'Inde, nous déplions les belles pièces de cachemire blanc aux dessins rouge feu, verts ou bleus, imprimés ou tissés; puis viennent les foulards indiens rouges, à raies jaunes ou blanches, avec de magnifiques broderies qui reproduisent en or mat des fleurs et des feuilles; les décorations en or et argent sont du reste prodiguées ici sur tous les tissus, même les plus légers, comme la mousseline et la gaze, et, bien qu'il fasse sombre dans le bazar, le brillant de toutes ces étoffes est vraiment merveilleux. Puis, ce sont des cosmétiques pour les ongles et les yeux, des bijoux en perles, — vraies ou fausses, — un assez grand choix de tapis depuis la gros-

sière nattée fabriquée en Bosnie jusqu'aux belles tentures de Roumélie et de Bulgarie, et les dessus de table en poil de chameau, venant de Stamboul. Enfin, des couteaux, de belles armes anciennes, de très jolis objets d'ébène incrustés d'argent et des ciseaux damasquinés d'or de Prizrend, en Albanie, etc... On trouve tout ce qu'on veut dans la boutique de Mehemet, mais, malgré ses instances et ses ruses intéressées, je voulais réserver une partie de mes ressources pour aller acheter quelques souvenirs aux véritables représentants de l'industrie bosniaque, c'est-à-dire aux fabricans du Thartchi.

Extérieurement, ce quartier ne présente aucune différence avec le bazar proprement dit ; seulement, on n'y vend presque toujours, dans chaque boutique, qu'une espèce de marchandise, et quand on jette un coup d'œil dans le fond des échoppes, on voit le marchand travailler avec un ou deux ouvriers, et ne se déranger pour grimper sur son estrade qu'au moment même où quelque client se présente. Il y a là une quantité de cordonniers et de tailleurs, puis des fourreurs qui préparent, assez médiocrement du reste, des peaux d'ours, de loups et de renards ; des selliers-harracheurs, des fabricans de filigranes d'or ou d'argent qui rappellent par leurs formes le style de Byzance ; des menuisiers, ouvriers hongrois, depuis longtemps installés à Serajewo ; des couteliers qui vendent des poignards ou d'excellens couteaux dont quelques-uns, niellés d'or ou d'argent et rehaussés de pierres fines, sont de véritables objets d'art et justifient la réputation des ouvriers damasquins : on assure, en effet, que, lors de la conquête du xv^e siècle, les sultans appelèrent de Damas des artisans en métaux, et que les vraies traditions de cette célèbre fabrication se sont conservées dans la Damas du nord, comme on appelle encore Serajewo.

A côté des couteliers, on peut également citer les armuriers, dont l'habileté ne le cède en rien à celle des couteliers, et les orfèvres qui font des services à café en argent et en cuivre, dans lesquels on retrouve de belles lignes et des formes élégantes. Ce sont ces orfèvres qui vendent les amulettes ou talismans dont les Slaves du Sud sont si friands. Les plus recherchées pour les merveilleuses propriétés qu'on leur attribue, — en particulier contre les maladies de la peau, — sont les corallines et les jaspes rouges, que l'on trouve en assez grande quantité dans certaines vallées de la contrée, et que des mendiants vagabonds viennent vendre à l'état brut sur les ponts de Serajewo. On grave sur ces pierres des étoiles, des monogrammes cabalistiques ou le nom arabe du propriétaire, et on les porte en bagues, en colliers, en bracelets ou attachées aux vêtemens. Le cachet-talisman se distingue du cachet ordinaire en ce que l'inscription n'y est pas rétrograde. On rencontre souvent parmi ces amulettes des bijoux antiques, découverts dans le pays

ou apportés du dehors. Quand un Turc brise son talisman, il tombe dans la consternation et s'attend à quelque grand malheur que souvent alors lui attire son fatalisme inintelligent. Mais il ne faut pas croire que les musulmans seuls aient conservé cette superstition. Les chrétiens des deux rites y sont aussi fidèles, et peut-être vient-elle aux uns et aux autres des vieilles traditions gnostiques des manichéens et des bogomiles ou patarins. Quoi qu'il en soit, les chrétiens portent non-seulement des croix avec des inscriptions en vieux caractères cyrilliques, mais encore des versets pieux écrits sur des rouleaux de papier pendus au cou, dans des sachets de cuir, cousus dans la robe ou attachés à la partie supérieure du bras; les musulmans portent de même des stances du Coran; il n'est même pas rare de voir ces derniers faire bénir leurs rouleaux-fétiches par les pères franciscains dans la croyance que cette bénédiction ajoute encore à leur efficacité. Sans parler des chevaux au cou desquels on attache aussi des talismans, les enfans portent les amulettes pour se préserver du mauvais œil. Tantôt c'est un petit lièvre en plomb, un poisson, un serpent ou une tortue de même métal, et tantôt une griffe d'aigle ou des cornes de lucane-cerf-volant desséchées et montées dans de petits caissons en fer-blanc, ou bien encore, c'est une petite figurine grossièrement taillée dans du jayet. Comme il s'agit, avant tout, d'éviter le premier regard du *jettatore*, le seul dangereux d'après la croyance populaire, ces talismans sont attachés à un endroit bien en évidence du costume enfantin et le plus souvent sur le fez.

Pour en revenir au quartier marchand de Serajewo, je ne sais s'il y existe des libraires, mais je n'en ai pas vu; c'était, du reste, un commerce complètement inconnu sous la domination ottomane; je n'en veux pour preuve qu'une anecdote qui m'a été racontée. Il paraît qu'en 1875, des Anglais philanthropes, qui avaient tenté de créer une école slave chrétienne dans la capitale de la Bosnie, ayant voulu faire passer par Brod une certaine quantité de livres classiques nécessaires à leur enseignement, la permission leur en fut impitoyablement refusée. On peut juger par là de l'état intellectuel de ce malheureux pays.

En dehors de ses bazars, Serajewo offre encore à la curiosité de l'étranger quelques mosquées et la grande église grecque orthodoxe. Cette dernière, qui est aujourd'hui le principal monument de la ville, fut commencée en 1870; elle coûta, dit-on, 325,000 francs, somme énorme pour le pays. L'érection de cette église monumentale, dans la plus grande rue de la ville et tout près de la mosquée impériale, dont je parlerai tout à l'heure, ne se fit pas sans soulever les vives protestations des musulmans fanatiques, en dépit des firmans du Grand Seigneur et de la présence du corps consulaire.

Aussi, lorsqu'on annonça que l'inauguration, qui devait se faire le jour de Pâques de 1875, aurait lieu au son des cloches, l'exaspération de la population mahométane fut portée à son comble. J'ai déjà signalé plus haut l'aversion des musulmans de Bosnie pour les cloches des églises chrétiennes, qui, disent-ils, troublent les prières des muezzins sur les minarets du voisinage, et qu'ils considèrent comme un défi jeté à la supériorité de leur foi. Faire carillonner les cloches à l'inauguration de la grande cathédrale orthodoxe constituait donc une bravade qui risquait d'amener les désordres les plus graves; en effet, une conspiration se trama parmi les mahométans et ils résolurent d'empêcher à tout prix ce sacrilège ou de laver cette souillure dans le sang des chrétiens. Fort heureusement, la police des consuls fut avertie à temps; ceux-ci prévinrent le pacha, qui éloigna de la ville les plus exaspérés, rendit les *moslems* responsables du maintien de l'ordre, obtint des chrétiens qu'ils renonceraient à faire sonner leurs cloches et prit enfin des mesures militaires si énergiques que la cérémonie put avoir lieu sans amener de conflits sanglans, et la cathédrale orthodoxe élève aujourd'hui fièrement ses coupes byzantines au-dessus des plus grandes mosquées de la ville.

Deux de ces mosquées sont cependant très remarquables; l'entrée en était, bien entendu, absolument interdite aux *giaours* sous la domination ottomane, mais aujourd'hui j'ai pu les visiter en détail, sous la conduite de mes aimables hôtes. L'une, la Tchareva Dзамia, ou mosquée impériale, fut construite par le sultan Mehemet, au moment de la conquête; l'autre, la Begova Dзамia, doit sa fondation à Khosrev-Beg, le premier vizir ou gouverneur ottoman. Cette dernière est la plus grande et, avec son dôme central, ses coupes latérales et le portique de sa façade, elle présente extérieurement tous les caractères d'une église byzantine primitive. Devant ce portique s'étend une petite place plantée d'arbres, au milieu de laquelle s'élève une fontaine de pierre alimentée par une source d'eau pure pour le *Ghusel* ou les lustrations religieuses. Ce détail se retrouve, du reste, dans toutes les mosquées un peu importantes. Dans le porche sont utilisées deux colonnes monolithes de marbre brun, provenant d'une église chrétienne antérieure. Cette mosquée, qui est divisée en trois parties, contient une chapelle dans laquelle sont déposés deux sarcophages dont l'un, — le plus grand, — renferme les restes du fondateur, l'autre ceux de sa femme; tous deux, et surtout le premier, sont couverts d'objets de prix déposés par la piété des fidèles. Aucun tableau, bien entendu; on sait que la religion mahométane ne permet pas de reproduire les êtres animés, — ce qui, entre parenthèses, n'empêche pas les musulmans les plus rigoristes de se laisser photographier, la photographie n'étant pas, pour eux, un portrait; de même qu'ils se

refusent à considérer le champagne comme du vin, liqueur défendue par le Coran. Il est partout des accommodemens avec le ciel! — L'intérieur des grandes mosquées de Serajewo est, comme toujours, blanchi à la chaux, et sur ce fond sont peints des versets du Coran; le sol est couvert de tapis persans. Au fond sont deux pupitres ou tribunes, l'une pour les prières ordinaires, l'autre exclusivement réservée à celle qui est faite en grande solennité tous les vendredis pour le calife; dans le mur, une pierre carrée, la *Kibla*, indique la direction sacrée de la Mecque.

Quelques jours après ma visite du bazar et des mosquées, une circonstance heureuse me permit de pousser une pointe au sud et à l'est de la ville, et comme Serajewo devait être le point extrême de notre voyage, je saisis avec empressement l'occasion qui m'était offerte d'une excursion dans les deux directions que notre itinéraire de l'arrivée et du départ laissait précisément de côté.

V.

Nous sommes donc partis un matin à cheval pour faire une excursion au sud de Serajewo, sur la route de Gorazda, accompagnés des deux braves kawas du consulat français, l'un mahométan, qui répond au nom de Mehemet, et l'autre chrétien, qui s'appelle Philippe Vakovitch; notre caravane se complétait par le beau chien Pseio, qui, lui aussi, fait respecter à sa manière le drapeau aux trois couleurs françaises.

Nous rencontrons d'abord la haute vallée de la Midljaska; rien de pittoresque comme ces gorges étranglées où passe le sentier que gravissent nos chevaux, munis d'excellentes selles anglaises, jouissance nouvelle depuis Brod. A une heure de Serajewo, nous passons la rivière Midljaska sur un vieux pont slave appelé le pont du Chevrier ou pont des Chèvres (*Kozia Tchupria*), et dont l'arche unique s'élève fièrement à une vingtaine de mètres, au moins, au-dessus du lit de la rivière. D'après la légende, ce pont est dû à la générosité d'un pauvre chevrier habitant la montagne voisine, qui, ayant trouvé un trésor, et témoin journalier des fréquentes noyades de voyageurs et de bêtes de somme qui avaient lieu en cet endroit dangereux, voulut « faire quelque chose de bon pour les hommes et laisser un souvenir de lui. » On voit que le charitable père a réussi, si la légende dit vrai, puisqu'aujourd'hui encore son nom est béni par tous les voyageurs.

Le sentier, véritable casse-cou, suit le tracé probable du futur chemin de fer qui, à travers un long défilé de plus de 250 kilomètres coupé par des contreforts secondaires et des cours d'eau encaissés, reliera Serajewo à Mitrovitsa. Ce sentier serpente dans l'étroite vallée en suivant les sinuosités du torrent; et un peu

avant d'arriver au han de Ljubogosto (ou Ljebogosta, d'après la prononciation du maître du han lui-même), on traverse une fois de plus la Midljaska sur un pont que l'on appelle Dervend poreg (le pont au bois), non pas, comme on pourrait le croire, à cause de la matière dont il est construit, mais bien parce qu'autrefois il y avait sur ce pont une cabane où un employé turc prélevait un morceau de bois sur chaque cheval chargé de combustible qui passait; ce péage était censé destiné à entretenir le pont. L'impôt, perçu sous cette forme primitive, n'en constituait pas moins une lourde charge pour le contribuable; en effet, le petit cheval de montagne ne peut porter par ces affreux chemins qu'un poids tout à fait médiocre que l'on peut estimer au maximum à 120 ou 130 kilogrammes (1); cela ne donne donc pas un nombre considérable de morceaux de bois par charge de cheval; et il est à croire que le percepteur qui devait entretenir non seulement le pont, mais lui-même, — sans parler du pacha et des autres fonctionnaires inférieurs, — ne prenait pas le plus petit morceau.

On rencontre dans tous les sentiers de la Bosnie et de l'Herzégovine des caravanes de ces petits chevaux qui portent les denrées. Ils marchent à la file, le premier et le dernier ayant au cou une clochette, et quand ils croisent une voiture ou des cavaliers, dans ces voies étroites et presque toujours suspendues au-dessus du précipice, ils se rangent d'eux-mêmes très adroitement et tous du même côté, en présentant leur croupe en biais, de manière à ne jamais faire accrocher leur charge.

La précaution est plus que nécessaire sur le chemin de Serajewo au han de Ljubogosto, où nous avons déjeuné avec des œufs cuits d'une manière atroce, d'excellent lait caillé de chèvre et du café. Pour boisson, de l'eau claire arrosée de slivovitsa, que nous avons bue, — luxe inouï que nous n'avions pas encore eu l'occasion de constater ailleurs que dans les villes, — dans deux verres, dépareillés il est vrai, mais enfin deux vrais verres à boire. Muharem Kurtevitch, l'aubergiste, était tout fier de sa vaisselle. C'est du reste un gaillard avec lequel il ne serait pas bon de se rencontrer dans un chemin creux s'il était disposé à vous faire un mauvais parti; mais pour l'instant, comme il est uniquement occupé à nous préparer à déjeuner, j'en profite pour le croquer comme un type des paysans des montagnes au sud de Serajewo.

Sa tête, rasée haut sur le front et d'où tombent de chaque côté de longues mèches droites de cheveux châtain foncé, est couverte pour le moment du kalpak ou fez de laine blanche, caché lui-même par la cula, bonnet de toile gris avec petite bordure ornée de bro-

(1) Cette charge de bois valait, au moment de mon séjour à Serajewo, 1 florin.

deries; mais quand il sort pour aller à la ville, il met sur tout cela son fez rouge de cérémonie, et je vous assure qu'il a très bon air là-dessous avec son teint bronzé et ses longues moustaches blondes, car Muharem est chrétien, cela va sans dire. Sur sa chemise de dessous, qui laisse ses bras nus à partir des coudes, il porte une veste rouge à broderies noires et à double rangée de boutons, serrée à la taille par une énorme ceinture rouge faisant plusieurs fois le tour du corps et sous laquelle apparaît de nouveau la chemise, qui tombe à mi-cuisse, dissimulant l'attache du caleçon de toile blanche, qui couvre les jambes jusqu'à la moitié du mollet. Le bas des jambes et les pieds sont nus; des sandales de cuir jaune protègent seulement la pointe des pieds, et ainsi accoutré, allant nous chercher dans un vase de terre à forme archaïque et originale de l'eau au ruisseau qui passe au pied de sa maison, Muharem Kurtevitch est un beau gars et a meilleure mine que nos dandys du boulevard.

Nous l'interrogeons longuement sur le pays qui entoure son han. Il nous montre de loin l'emplacement où se trouvait un vieux château slave (starigrad), presque inabordable aujourd'hui et qui ne présente plus du reste que quelques ruines informes. D'un côté, le han est dominé par la Romanya; de l'autre, par la Jahorina Planina, dont les sommets sont encore couverts de neige. A propos de la première de ces montagnes, Muharem nous propose de nous dire une légende; nous lui offrons avec empressement une tasse de son café et il nous raconte ce qui suit :

« Il y avait autrefois à Visegrad une reine païenne qui, ayant toujours besoin d'argent et voulant faire bâtir un palais, mit un impôt énorme sur ses sujets, en céréales et en or, plus une corvée. Un pauvre chrétien, appelé Novak (1), eut honte de travailler au palais de la reine; il dit : « Je veux bien donner l'impôt en céréales et ce que je pourrai de l'or qu'on me demande, mais je ne ferai pas de corvée pour des païens. » La reine lui fit dire : « Si d'ici à huit jours tu n'es pas venu faire toi-même ta corvée et m'apporter en même temps la somme à laquelle tu es imposé, je te ferai mourir. » L'homme eut peur; il retourna à sa maison et chercha à ramasser l'argent demandé, mais il n'y parvint pas. Alors il alla errer sur les pentes de la Romanya Planina; et comme les huit jours étaient expirés, il se dit : « Puisque je ne puis trouver d'argent et que je ne veux pas travailler au palais de la reine, je vais rester ici. » Or il avait pour toute arme un crampon. Alors vint à passer un riche Turc à cheval : « Que fais-tu ici? dit le Turc. — Je ne puis plus retourner à la cabane, répondit Novak, la reine m'a demandé plus d'argent que je n'en puis trouver, et je ne veux pas

(1) Ce nom équivaut à peu près au *Neumann* allemand.

travailler aux demeures des païens ; je vais donc rester ici. — Je te dénoncerai à la reine, reprit le Turc, et je lui dirai que tu es ici. »

« Alors Novak, avec son crampon, tua le Turc, prit son cheval et se fit bandit, — le premier bandit de la Romanya-Csernagora ; bientôt son frère, nommé Gronica, le rejoignit, puis un autre fugitif, puis deux, puis vingt, puis cent ; et depuis ce temps, il y eut toujours des bandits sur cette montagne. Bientôt ils devinrent les protecteurs de tous les chrétiens des vallées avoisinantes. Quand un beg maltraitait un raïa, le raïa se plaignait aux braves bandits, et le beg était puni ; et c'est ainsi que les compagnons du pauvre Novak et ses successeurs devinrent les grands justiciers de la contrée. »

Telle fut l'histoire que nous dit Müharem.

Sous sa forme naïve, la légende des bandits de la Romanya-Planina, que l'on croit remonter au xv^e siècle, peint bien ce qui a dû se passer souvent dans ces montagnes entre les victimes et les tyrans. En effet, chez tous les peuples opprimés, le banditisme, c'est-à-dire la révolte individuelle contre l'état de choses existant, fut considéré comme une profession noble et patriotique ; et celui qui s'exerçait en grand sur les montagnes, entre Visegrad et Serajewo, préoccupa les Turcs pendant tout le temps de leur domination. Il y a une douzaine d'années à peine qu'à la suite du massacre d'un poste et de l'enlèvement de 10,000 ducats par les *outlaws* de la Romanya-Planina, une véritable bataille eut lieu entre les Turcs et les successeurs de Novak. Aujourd'hui, tout cela n'est plus qu'un thème à récits, le soir, à la veillée, et l'ordre le plus parfait règne dans la contrée, sous les drapeaux de Franz-Joseph ; mais le feu qui couve n'est pas éteint ; et si le populaire avait à se plaindre de l'administration austro-hongroise, il est probable que l'on verrait les mêmes causes produire les mêmes effets et de nouveaux partisans « prendre la montagne (1). »

... Du han de Ljubogoscio nous sommes repartis à travers bois pour rejoindre une autre route, en grimpant des sentiers de chèvres, qu'il ne faut regarder ni avant ni après y avoir passé, mais où l'on passe quand même ; nous avons dû descendre de cheval vingt fois pour franchir des barrières rustiques ou des fossés profonds ; et enfin, nous sommes arrivés à Mokro. C'est par ce point que passe la route stratégique des Austro-Hongrois, qui va d'un côté vers Rogatica, de l'autre vers Vlasenica. De Ljubogoscio, un autre chemin se dirige sur Praca, Gorazda et Foca (12,000 habitans), Visegrad (1,200 habitans) et Cainica. Novi-Bazar est à trois étapes plus loin (environ vingt-quatre heures de marche effective, ou trois journées). Des trois

(1) Lorsque j'écrivais ces lignes, en 1879, j'étais loin de penser que moins de trois ans après, les événemens justifieraient ces craintes.

points extrêmes occupés aujourd'hui chacun par un bataillon et de l'artillerie, l'armée fait patrouille jusqu'à la frontière pour tenir en respect les Turcs et les Albanais, qui se préparent évidemment à la résistance pour le cas où les envahisseurs voudraient s'avancer plus loin que les limites traditionnelles de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Après avoir, à Mokro, constaté la présence des ruines d'une vieille basilique chrétienne et de plusieurs autres restes d'antiques monumens, que j'étudiai aussi consciencieusement qu'il me fut possible de le faire dans cette rapide excursion, nous reprîmes le chemin de Serajewo, que nous regagnâmes, cette fois, par la grande route stratégique. Cette route est toute différente comme aspect de celle que nous avons suivie le matin : elle passe, en effet, par les sommets et donne une vue superbe sur deux énormes plateaux aux pics couverts de neige ; et après une descente de 12 kilomètres, ramène à Serajewo, dont le panorama se déroule aux pieds du touriste bien avant d'entrer dans le dédale des petites rues qui entourent la vieille citadelle.

VI.

Sans se prolonger au-delà des bornes raisonnables d'un repos nécessaire, après les rudes journées du voyage d'arrivée, mon séjour à Serajewo me permit encore de voir beaucoup de personnages distingués, parmi lesquels je citerai seulement le gouverneur de Bosnie, général Jovanovitch, qui me reçut avec la plus grande affabilité dans le konak, ou palais du gouvernement. Ce palais, situé près d'une des deux grandes mosquées de la ville, est une vaste construction en pierres, assez imposante, et précédée d'une grande cour entourée de murs et de grilles. A l'arrivée des Autrichiens, il était littéralement obstrué aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur par des monceaux d'immondices, et il dut être désinfecté de la cave au grenier pour être rendu habitable. Au premier, sont les bureaux et les archives, et, au second, les appartemens du commandant en chef. Le général Jovanovitch, qui parle très purement le français, voulut bien me questionner longuement sur mes impressions de voyageur et je dus lui avouer que j'avais constaté partout un mécontentement général. « Je le sais, me répondit mon illustre interlocuteur, mais j'espère que bientôt, quand les premières difficultés de la transition seront surmontées et nos intentions mieux comprises, les choses reprendront leur cours normal. Pour le moment, ce que je veux empêcher avant tout, c'est l'espèce de grève dont nous menacent les raïas, et j'ai donné les ordres les plus sévères pour qu'on punit de la prison tous ceux qui refuseraient d'ensemencer leurs terres. » Involontairement ma pensée se reporta vers le pauvre paysan dont j'avais été l'hôte, — un peu malgré lui, — sur la mon-

tagne entre Tesanj et Doboï et je dus constater que le gouverneur était bien informé. Pendant cette conversation si intéressante pour moi, un coup de canon, parti de la citadelle, retentit tout à coup, et aussitôt un panache de fumée noire s'élevant du quartier turc sur la croupe du mont Trebevitch, annonça qu'un incendie venait d'éclater. C'est un événement pour ainsi dire quotidien dans cette ville de bois, et personne ne s'en émeut ou ne s'en occupe jusqu'au jour ou quelque grande catastrophe, — comme la destruction du bazar de Serajewo, qui a eu lieu depuis mon voyage dans cette ville, — fait tenter un nouvel effort, toujours impuissant, contre ce terrible fléau.

Je quittai le général Jovanovitch, charmé de sa réception et muni de tous les nouveaux firmans qui étaient nécessaires pour continuer mon voyage jusqu'à Mostar et l'Adriatique, dès que les études que je faisais à Serajewo seraient terminées; j'avais, en effet, entrepris de profiter de cette halte reconfortante dans la capitale pour compléter mes investigations générales sur la Bosnie. Je pus, notamment, me trouvant au siège de toutes les administrations provinciales, colliger de nombreux documens sur la grosse question de la propriété foncière, et rapprochant ce que j'appris alors de ce que je savais déjà, je parvins à réunir quelques données intéressantes que je crois l'occasion favorable de consigner ici, puisque j'ai bon lit et bonne table, à l'abri d'un toit hospitalier sur lequel flottent les trois couleurs nationales, à l'ombre desquelles il est si doux de vivre quand on est loin de la patrie.

VII.

J'ai déjà eu l'occasion de dire que, lors de la conquête musulmane, les seigneurs slaves de Bosnie et d'Herzégovine avaient embrassé le mahométisme pour conserver leurs fiefs et leurs privilèges, tandis que la plupart des paysans, plus fanatiques ou moins intelligens, restèrent chrétiens, et devinrent ainsi, sous le nouveau régime, plus que jamais une race de parias taillables et corvéables à merci. C'est là ce qui donne à la conquête de ces provinces un caractère tout particulier dans l'histoire. « Dans la Serbie propre, dit M. Guillaume Lejean (1), la féodalité qui se développa très tard et seulement par imitation de l'Occident, fut enveloppée dans les désastres nationaux, et périt ou fut réduite à l'état de raïa comme le reste du peuple. Il y a quelques années, on demandait à un Serbe libre, s'il y avait des nobles dans la principauté: « Nous sommes tous nobles, » répondit-il. En Bosnie, au contraire, la noblesse passa à l'islamisme pour conserver ses fiefs, et elle est restée l'élément le

(1) *Ethnographie de la Turquie d'Europe*, Gotha (Justus Perthes), 1861, in-4°, p. 26.

plus rétrograde et le plus féodal de toute la Turquie ; aussi, la Bosnie n'a-t-elle cessé de protester par les armes contre les réformes de Mahmoud II et d'Abdul-Medjid. Cette aristocratie, très oppressive pour ses vassaux, est musulmane, mais nullement turque ; elle conserve ses usages, sa langue et ses noms de famille, et le voyageur qui ne saurait que le turc éprouverait en parcourant la Bosnie des mécomptes continuels... » On comprendra ces résistances aux réformes, si l'on se rappelle qu'en réalité la Bosnie et l'Herzégovine étaient, depuis la conquête, des provinces autonomes, administrées par les begs ou possesseurs de fiefs nobles, exempts de tout impôt et ne devant au suzerain de Constantinople que le service militaire en cas de guerre.

La terre y appartenait exclusivement, sous la dénomination de *spahiliks*, à cette arrogante noblesse héréditaire qui se transmettait ses fiefs, non par droit d'aînesse, mais indivisément, suivant l'usage oriental, entre tous les membres d'une même famille, qui choisissaient pour chef le plus brave ou le plus âgé d'entre eux, chargé, en cas d'appel aux armes, de les conduire au combat. Dans la seule Bosnie, il y avait douze mille de ces fiefs disposant de quarante mille soldats. Cette organisation avait été acceptée par la Turquie, dans l'impossibilité, au moment de la conquête, de réduire autrement ces fiers vassaux. Mais quand, la paix rétablie, elle put consacrer à des réformes intérieures une partie de ses forces, elle s'attacha avec cette patience persévérante qui distingue les théocraties à diminuer l'importance des begs slaves ; son premier pas dans cette voie fut l'envoi en Bosnie d'un pacha chargé de représenter à titre permanent le pouvoir central.

Le rôle de ce fonctionnaire fut d'abord des plus effacés. Installé à Trawnik, seule ville où, comme nous l'avons vu plus haut, il lui fût permis de résider, il dut d'abord se borner à bâtir des mosquées pour réchauffer le zèle des musulmans envers le calife de Constantinople, à nommer des cadis pour connaître sinon de tous les crimes et délits qui appartenaient à la justice des begs, au moins des petites causes civiles et religieuses de moindre importance ; puis il s'attacha les chrétiens en maintenant et faisant maintenir les anciens privilèges pour l'exercice de leur culte ; enfin, et petit à petit, il mit dans la main du sultan toutes les terres de la contrée restées sans propriétaire. Allant plus loin, le représentant du pouvoir central avait même essayé d'établir un impôt foncier et personnel qui, à la vérité, ne devait frapper que le raïa, — et qui, par conséquent, aurait rapporté peu de chose au trésor, — mais qui, du moins, eût été comme une consécration officielle de la prise de possession du pays.

Les spahis virent le danger et le conjurèrent en se rapprochant de leurs raïas et en se montrant moins exigeants à leur égard. Ils avaient besoin, en effet, de ménager la solidarité qui, malgré eux,

les unissait à leurs frères de race, devenus leurs sujets, et de maintenir les derniers sentimens de patronage et de clientèle qui, prenant leurs racines dans les anciennes traditions du clan slave, avaient survécu à la conquête; il leur fallait des soldats pour résister au pouvoir ottoman, et ils essayèrent de prendre vis-à-vis de leurs serfs une attitude moins vexatoire. Aussi la Porte ne tarda-t-elle pas à s'inquiéter de l'accord qui semblait régner entre les Slaves chrétiens et les Slaves musulmans de ses provinces, et elle crut trouver le remède au danger que courait sa domination en essayant de diminuer l'influence que donnait à la noblesse bosniaque et herzégovienne la division des terres en vastes et riches spahiliks. Afin d'arriver à son but, « la Porte, dit M. Cyprien Robert (1), voulant, dans son ambition jalouse, réduire ses *alliés* à l'état de *sujets*, excita, d'une part, le fanatisme si prompt à s'enflammer des Bosniaques chrétiens contre leurs spahis; de l'autre, elle jeta un appât à la cupidité des chefs musulmans, dont elle transforma les *spahiliks* en *tchiftliks* sous prétexte de récompenser leur dévouement à la cause de l'islamisme. »

Ces tchiftliks étaient des espèces de majorats pris sur les terres libres et constitués par la Turquie au profit des seigneurs partisans dévoués de l'autorité du sultan. Ils donnaient le droit de prélever les dîmes de la récolte et d'expulser les raïas chrétiens établis sur les terres qui en dépendaient, à moins que le seigneur ne préférât pressurer ces malheureux pour en tirer le meilleur parti possible (2). « Partout où cet infernal système fut appliqué, continue M. Cyprien Robert, il excita l'horreur des raïas et le dépit des spahis qui n'obtenaient pas de tchiftliks; il en résulta des luttes violentes, et une irritation extrême régna dès lors parmi les possesseurs des fiefs, qui furent amenés à ériger de leur propre autorité leurs terres en tchiftliks. Les tchiftliks privés étaient, en effet, le seul moyen infaillible de neutraliser l'influence des tchiftliks impériaux. Les raïas, foulés aux pieds, n'eurent plus d'autre propriété que celle de leur corps. Tout spahi qui passait près de leurs cabanes se faisait héberger et nourrir par eux; il pouvait employer leurs chevaux pour un jour de marche sans être obligé de les payer; il pouvait même accabler de coups le raïa, qui n'osait répondre, car tous les musulmans étaient sacrés; il y avait peine de mort

(1) *Les Slaves de la Turquie*. Paris, 1844, et *Revue des Deux Mondes*. 1^{er} mai 1843.

(2) C'est peut-être aussi à cette pensée de la Porte d'être agréable aux spahis qu'il faut rattacher la création de ces trois légions de petits nobles : celle de Kliss, celle de Zvornik et celle de Bosna, qui, en 1865, comprenaient environ vingt mille titulaires, recevant en moyenne chaque année une pension de 400 piastres et grevant ainsi le budget de la province de 8 millions de piastres sur les 40 qu'elle produisait au maximum.

pour le chrétien qui aurait frappé l'un d'eux. » — « Les Bosniaques, disait à peu près à la même époque M. Hippolyte Desprez, les Bosniaques se débattent dans l'anarchie la plus douloureuse pour tous, paysans et seigneurs; mais ils sont tellement aveuglés par leurs haines mutuelles et ils croupissent dans un tel état d'ignorance qu'ils sont incapables de comprendre leurs vrais besoins et de se concerter pour en obtenir la satisfaction. Ils n'en sont que plus à craindre peut-être pour le gouvernement, qui est obligé quelquefois de recourir à de grandes expéditions armées pour les pacifier... Le calme, la paix, la sécurité, sont inconnus dans leurs montagnes. Combien de fois, pour le moindre incident de la vie ordinaire, n'a-t-on pas vu toute la population en émoi, arrachée à la charrue, se soulever le fer et le feu à la main pour porter d'un village à l'autre la ruine et la désolation! Aussi le paysan bosniaque est-il voué à la misère la plus profonde... La physionomie du pays porte l'universelle empreinte de la terreur sous le poids de laquelle il gémit. En beaucoup d'endroits, les maisons ressemblent à de petites citadelles sombres et menaçantes; des postes d'observation sont établis quelquefois dans les arbres, le long des chemins. Quiconque ose s'aventurer parmi ces populations sans cesse armées pour attaquer ou se défendre court à chaque instant le risque de payer cher sa témérité... »

C'est sous ce régime que vécurent la Bosnie et l'Herzégovine jusqu'à l'insurrection de 1850. A cette époque, les Slaves musulmans de la Bosnie, blessés des tentatives réitérées de la Porte pour établir dans la province un ordre de choses un peu plus régulier et plus conforme aux idées modernes de souveraineté, de justice et de progrès, et ayant appris, de plus, que le sultan avait résolu d'introduire chez eux les principes généraux du tanzimat ou des nouvelles réformes politiques et administratives dont l'application venait d'être faite dans le reste de l'empire, prirent les armes et se révoltèrent. C'était, en effet, la fin de leur domination et de leur indépendance et la ruine de leurs privilèges. Aussi organisèrent-ils une formidable résistance au corps d'armée qui fut envoyé pour les soumettre et pour faire en même temps rentrer dans le devoir Ali, pacha d'Herzégovine, qui ne tendait à rien moins qu'à se rendre indépendant. Mais Omer-Pacha, qui commandait cette armée, les vainquit et, après une sanglante répression, établit l'autorité absolue du sultan dans tout le pays. La Porte profita de son succès pour anéantir le régime féodal et la puissance des begs et pour introduire dans les deux provinces une administration à peu près régulière et analogue à celle qui était en vigueur dans les autres parties

(1) Hipp. Desprez, *les Peuples de l'Autriche et de la Turquie*, Paris, 1850, et *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} juin 1848.

de l'empire. Je n'ai rien à dire de cette administration, puisqu'elle est aujourd'hui supprimée par l'arrivée des Autrichiens, mais je dois examiner la situation nouvelle qui fut faite aux raïas vis-à-vis des begs, car c'est la question bosniaque tout entière, quel que soit le drapeau qui dans ce pays protège l'ordre matériel, quel que soit l'uniforme des soldats qui y tiennent garnison.

Sous l'ancien régime, antérieur à l'insurrection, les engagements conclus entre les propriétaires et les *kmètes* ou paysans pouvaient être de deux espèces : ou bien, comme dans le centre et le midi des deux provinces, l'agha fournissait la terre, la maison, les bêtes de trait, les outils agricoles et les semences, et le paysan n'apportait que la main-d'œuvre, et alors le partage se faisait entre eux soit par moitié, soit deux tiers pour le propriétaire et un tiers pour le raïa ; ou bien, suivant l'usage ordinaire de la partie septentrionale du pays et surtout dans la Kraïna et la Possavina, les deux districts les plus fertiles de la Bosnie et les plus peuplés de chrétiens, le propriétaire ne fournissait que la terre, et alors le fermier gardait les huit neuvièmes de la récolte.

Cet état de choses qui, bien que dur, pouvait permettre au raïa de vivre, avait été violemment modifié vers 1848, et la *tretina* ou droit au tiers de la récolte pour l'agha, fut substituée à la *devetina* (droit au neuvième). On décida bien, il est vrai, que le beg serait partout obligé de fournir, outre la terre, la maison, les outils et les semences ; mais comme en fait les conditions stipulées ne furent pas exécutées par les propriétaires, le *kmète* fut réduit à mourir de faim. Aussi l'émigration prit-elle des proportions inusitées et plusieurs tentatives de soulèvement se produisirent.

Bientôt après avait lieu l'insurrection musulmane, vaincue par Omer-Pacha ; la féodalité était supprimée, et la Porte croyait le moment venu d'opérer des réformes dans le régime agraire et social de ses provinces slaves.

Elle nomma donc une commission du « *tanzimat* » pour donner son avis, et en 1859 cette commission proposa et fit approuver par le sultan un règlement dont les principales dispositions étaient les suivantes : 1° Suppression de la corvée. Jusqu'à cette époque, il était d'usage, surtout dans les districts où les propriétaires touchaient moins d'un tiers de la récolte, que les fermiers fussent soumis à un certain nombre de corvées qu'ils étaient obligés de faire sans rémunération, comme de couper et d'amener chez eux le bois nécessaire à la provision des aghas, de transporter leurs personnes et leurs provisions, d'entretenir gratuitement leurs jardins, enfin de leur rendre d'autres services de domesticité. Le règlement de 1859 supprime toutes ces charges et oblige seulement le *kmète* à transporter au magasin du propriétaire ou au marché le tiers de la

récolte qui lui revient, et, dans le cas où ledit agha n'aurait droit qu'au quart ou au cinquième de la récolte, oblige le fermier à donner quelques soins au jardin potager de son seigneur. — 2° Construction et réparation des habitations à la charge du propriétaire. Il arrivait souvent qu'après avoir tout rebâti à neuf, un kmète était renvoyé sans aucun motif par le beg, qui, dans ce cas, n'était tenu envers son fermier à aucune indemnité. C'est pour faire cesser cet abus que le règlement de 1859 stipule qu'à l'avenir la construction et la réparation des maisons resteront à la charge de l'agha. — 3° Diminution de la part des propriétaires dans la récolte des fruits, des légumes et du foin. Tandis que, sur le reste de la récolte, l'agha ne prélevait que le tiers, il était presque partout d'usage qu'il prît la moitié, et même dans certaines localités les trois quarts sur les fruits, les légumes et les fourrages (1). Souvent même, il prenait en eau-de-vie la portion lui revenant sur les prunes qui devaient servir à la distillation de cette eau-de-vie. Le règlement de 1859 réduit au tiers la part revenant au propriétaire sur ces récoltes comme sur les autres. — 4° Abolition du droit de gîte de l'agha. Un des droits les plus vexatoires était l'obligation pour le fermier d'héberger l'agha et toute sa famille, aussi longtemps qu'il lui prendrait fantaisie de vivre chez lui, à ses dépens. Le règlement supprime ces droits ainsi que l'usage des cadeaux périodiques de beurre, de laitage, etc., imposé aux kmètes dans beaucoup de localités. — 5° Interdiction aux propriétaires de céder à des tiers les revenus de leurs propriétés. Les aghas endettés ou désireux de s'affranchir des ennuis de la direction de leurs propriétés en cédaient souvent les revenus à leurs créanciers ou à des spéculateurs, — la plupart juifs ou grecs phanariotes, — qui, n'ayant pas les mêmes raisons que le maître du fonds de ménager le fermier, accablaient ce malheureux d'exactions et de mauvais traitements. La moisson à peine coupée et encore sur le champ, le receveur se présentait et, comme la taxe devait être payée en argent, si le paysan ne pouvait ou ne voulait payer ce qui lui était demandé et qui souvent s'élevait au double ou au triple de la somme réellement due, on l'obligeait à laisser pourrir sur place le fruit de son travail. Si cela ne suffisait pas, on employait des moyens encore plus persuasifs. Les zaptiés étaient appelés à la rescousse pour faire respecter la loi, et avec leur aide, on soumettait à toutes sortes de tortures le raïa récalcitrant. Tantôt on le mettait nu et on l'attachait à un arbre où

(1) On comprend cependant que, suivant la nature des récoltes, l'origine du défrichement et la différence du travail nécessité par chaque produit, la part du propriétaire ait été et soit encore variable. A Kojnitsa, par exemple, en Herzégovine, le beg ou Pacha a un tiers sur les céréales, un quart seulement sur les arbres fruitiers et un sixième sur la vigne.

il était, l'été, dévoré par les insectes que l'on avait soin d'attirer en enduisant son corps de miel, et l'hiver, littéralement gelé jusqu'aux os. D'autres fois, on l'enfermait, sans nourriture, dans une cabane où on l'inondait d'eau froide jusqu'à ce qu'il criât miséricorde ; ou bien encore, on l'enfumait au-dessus d'un feu de bois vert, ou on l'enterrait jusqu'au cou à la porte de sa maisonnette jusqu'à ce qu'il consentit à payer. On voit que, si le musulman n'avait pas tout à fait contre le chrétien le droit de vie ou de mort, il avait au moins celui de torture à peu près illimité. Croyant mettre fin à ces horreurs, le règlement de 1859 décide que, dorénavant et sous quelque prétexte que ce soit, aucun beg ne pourra plus donner en régie une partie quelconque de ses propriétés. — 6^e Règlement des contestations entre propriétaires et fermiers. Jusqu'au règlement de 1859, les kmètes étaient presque toujours, en cas de difficultés avec leurs propriétaires, victimes de l'arbitraire des tribunaux locaux, soumis la plupart du temps à l'influence des riches aghas ou begs. L'appel même à la cour de *medjliss*, la seule devant laquelle fût admis le témoignage des chrétiens, était absolument dérisoire, car ce témoignage, fût-il apporté par vingt chrétiens, était annulé, en fait, par le dire d'un seul musulman. Le règlement décide donc que, dorénavant, toutes les difficultés de ce genre seront soumises à quatre arbitres désignés par les parties et qui, en cas de désaccord, en nommeront un cinquième pour les départager, et que les tribunaux de district ne seront appelés à intervenir que pour enregistrer la sentence prononcée et veiller à ce qu'elle soit impartialement exécutée. 7^e Enfin, le règlement ordonne que tous les contrats précédemment passés soient confirmés, dans toutes les dispositions qui ne lui sont pas contraires, et qu'à l'avenir, prohibant toutes conventions verbales, tous les contrats entre propriétaires et fermiers seront faits par écrit et passés sans aucuns frais devant l'autorité locale, et signés en double expédition par les deux contractans, qui en garderont chacun une copie légalisée.

Comme on le voit, il y avait dans le règlement de 1859 les éléments d'une excellente réforme... sur le papier. Malheureusement, elle resta sur le papier ; les aghas profitèrent des clauses qui leur étaient favorables et continuèrent à exiger de leurs kmètes impuissans à se défendre les mêmes redevances que par le passé. La Porte aurait eu un moyen de remédier d'un seul coup à tous les abus : c'était de supprimer purement et simplement le droit de tretina, la corvée et le reste, et de laisser en présence pour un libre contrat l'agha et le fermier ; mais cela eût été bien simple et bien libéral pour des Turcs ; d'ailleurs la dîme a chez eux un caractère religieux ; et, en attendant, le raïa continuait à être indignement exploité par son seigneur et maître.

L'occupation autrichienne n'a pas, il faut bien le dire, amélioré au point de vue légal la situation du raïa. C'est le propre des gouvernemens réguliers et civilisateurs, à qui répugnent les moyens violens, de laisser vivre momentanément les abus qu'ils trouvent installés dans les pays semi-barbares dont ils prennent possession, et d'être mêmes obligés de protéger l'exercice de ces abus jusqu'au jour où ils peuvent légalement, et avec le moins de secousse, les faire disparaître. Le gouvernement austro-hongrois a même été forcé, non seulement de tromper les espérances des raïas, mais encore de prêter l'appui de son autorité au recouvrement de ces redevances maudites qui, depuis plusieurs années, et à la faveur de l'insurrection, étaient peu ou point payées. Aussi les haines, loin de se calmer, se sont-elles ravivées encore, et est-il à craindre que bientôt les chrétiens de Bosnie et d'Herzégovine, sous le coup de l'amère déception qu'ils ont éprouvée, n'en arrivent à confondre dans un même sentiment leurs maîtres d'hier et leurs maîtres d'aujourd'hui.

Dès mon arrivée à Derwend, la première localité bosniaque où je m'étais arrêté, j'avais pu constater le mécontentement général. Lors de l'invasion, les raïas chrétiens, en effet, avaient cru que l'armée autrichienne allait les libérer de la trefina et que la terre leur appartiendrait. Aussi sont-ils restés tranquilles, favorisant de tout leur pouvoir l'entrée des frères chrétiens du nord de la Save. Maintenant que leurs espérances ne se sont pas réalisées, ils se demandent ce que sont venus faire ici les Autrichiens, qui parlent prématurément de conscription et qui prêtent leur appui aux begs pour toucher leurs redevances.

Il n'est pas possible de se figurer à quel point la première de ces exigences, — le service militaire, — est d'avance impopulaire dans les deux provinces, où les chrétiens en étaient dispensés sous le régime turc, moyennant une taxe de 28 piastres par mâle. En y réfléchissant un peu cependant, rien n'est plus compréhensible que cette aversion. Dans les agglomérations de peuples disparates, ou peu avancés en civilisation, et par conséquent peu familiarisés avec les nécessités modernes, rien n'est plus contraire à la nature et ne semble plus tyrannique que l'enlèvement prévu, régulier et presque mécanique du fils de la maison par le recrutement obligatoire. Si encore on savait pour qui et contre qui l'on va se battre ! Mais il faut s'enrégimenter avec des Allemands ou des Hongrois que l'on déteste, pour aller sur l'Adriatique, sur le Rhin ou sur la Vistule échanger des coups de fusils avec ces Italiens ou ces Français contre lesquels on n'a aucun grief, et qui inspirent même une sympathie latente, ou avec ces frères russes sujets du puissant tsar que toutes les chansons populaires saluent et appellent comme le grand protecteur des Slaves opprimés. Le drapeau est étranger. Le comman-

dement se fait dans une langue barbare ; c'est l'exil incompris et sans but, dans les conditions les plus dures d'esclavage physique et de compression morale, au service d'un despotisme césarien dont le pauvre hère ne voit pas la raison d'être, et au milieu d'une promiscuité de races qui blesse tous ses préjugés nationaux. On comprend que, dans ces conditions, la crainte du service militaire ait beaucoup augmenté, chez les nouveaux sujets chrétiens de l'Austro-Hongrie, la désaffection que leur a causée l'attitude impartiale prise dans la question agraire par le gouvernement de Vienne.

Quant aux Turcs, qui voient succéder un régime régulier à leur domination factice et arbitraire, ils sont aussi mécontents, cela va sans dire. Si on leur parle du rachat de toutes les corvées ou redevances dues par les raïas aux propriétaires musulmans, moyennant une rente en argent, ils objectent, le Koran à la main, que la loi religieuse leur défend de vivre du produit de l'argent capitalisé, que Mahomet assimile l'intérêt à l'usure et que les usuriers « seront livrés au feu, où ils demeureront éternellement. » La question des vakoufs, ou biens de mainmorte, n'est pas moins embarrassante : non-seulement l'Autriche, en prenant possession de la Bosnie et de l'Herzégovine, s'est engagée à respecter les propriétés des communautés religieuses ; mais, comme ces propriétés sont libres de tout impôt, elle se trouve en présence d'une quantité de ventes fictives au moyen desquelles beaucoup de musulmans, au prix d'un minime tant pour cent sur les produits, abandonnaient la propriété nominale de leurs terres aux mosquées ou aux religieux et conservaient ainsi leurs revenus, tout en se dispensant de toute charge fiscale, car il y a des accommodemens avec le ciel et, comme dit encore le livre inspiré : « Dieu a permis la vente, » même quand elle constitue une tromperie, tout en interdisant l'usure, même quand elle n'est que le produit légitime du capital argent.

On voit à quelles difficultés inextricables se heurtera la réforme agraire vis-à-vis des musulmans et on comprend quels doivent être leurs sentimens envers leurs nouveaux maîtres ; aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que presque tous les grands begs veulent louer ou même vendre leur terre et se retirer en pays mahométan ; pour beaucoup d'entre eux, ce serait déjà chose accomplie si l'Autriche, sachant que cette émigration n'aurait pour résultat que de faire passer tout le sol aux mains des usuriers juifs, race que l'on n'aime guère à Vienne et surtout à Pesth, et que l'on sait être plus difficile à évincer que le Turc, ne s'était empressée d'interdire provisoirement toute transaction ayant la propriété foncière pour objet (1).

(1) Cette tendance à l'émigration que je constatais en 1879 n'a fait que s'accroître depuis, et d'après tous les renseignemens, l'exode des riches musulmans prend de jour en jour plus d'importance.

Quoi qu'il en soit, le musulman de Bosnie ou d'Herzégovine n'a certainement pas encore renoncé, au fond, à l'idée de s'accommoder du nouveau régime et de vivre en bonne intelligence avec ses nouveaux maîtres. Ce qui le prouve, c'est son attitude vis-à-vis de l'armée d'occupation. Le beg ou l'agha n'a pour le simple soldat que de l'indifférence boudeuse ou hautaine, mais il subit, malgré lui, l'ascendant de l'officier ou de l'employé austro-hongrois, son égal au moins pour l'éducation et la position sociale, et son supérieur de beaucoup pour la culture intellectuelle. Le Turc d'ailleurs, avec sa finesse d'homme relativement bien élevé, sait que, s'il a les chefs pour lui, il n'a rien à craindre des inférieurs. Il fait donc, autant que son caractère le comporte, la cour aux officiers, vis-à-vis desquels il se montre souvent presque obséquieux, malgré sa morgue ordinaire.

Aussi les officiers et fonctionnaires autrichiens sont-ils assez disposés à voir toutes choses, en Bosnie et en Herzégovine, d'une manière bienveillante pour les musulmans, d'autant plus qu'aucun Bosniaque ou Herzégovinien mahométan ne veut qu'on lui dise qu'il est Osmanli; c'est une injure à lui faire : il est Bosniaque, il est Herzégovinien, dit-il, et pas autre chose; au fond, il sait qu'il est Slave et non Tartare. Il y a là un particularisme absolument comparable au sentiment des Corses vis-à-vis des Français du continent, avec cette différence que la légende napoléonienne, la communauté de religion et la fraternité d'armes ont créé entre les *continentaux* et les Corses insulaires un véritable lien national.

Une autre raison encore dispose bien les autorités autrichiennes envers leurs nouveaux sujets musulmans, c'est que Serajewo, capitale et siège du gouvernement, est en même temps le chef-lieu d'un district où prédomine la population mahométane, par suite de l'origine même de cette ville et de la tendance naturelle qu'a eue, à toutes les époques, cette population à se grouper autour du pouvoir central; il en résulte nécessairement des frottemens plus nombreux entre vainqueurs et vaincus, et les fonctionnaires austro-hongrois que leur éducation rapproche plus des begs et des aghas que des raïas chrétiens et qui, de plus, reçoivent leur mot d'ordre de Serajewo, sont en général favorablement disposés pour les musulmans.

Est-ce à dire que l'apaisement se fera facilement entre les anciens et les nouveaux maîtres du pays? Je suis loin de le penser, et, dans tous les cas, la possibilité de cet apaisement est subordonnée au règlement de la question agraire, qui est la grande difficulté intérieure en Bosnie et en Herzégovine. Mahométans et chrétiens ne pourront marcher ensemble pacifiquement et loyalement sous le sceptre de la maison de Habsbourg que lorsqu'ils auront supprimé entre eux cette cause d'antagonisme séculaire qui rend tout pro-

grès précaire et toute amélioration impossible. Malheureusement, tout est à faire dans cette voie et l'arrivée des Autrichiens, au lieu de calmer les passions, a encore exaspéré la haine qui sépare les chrétiens et les musulmans des deux provinces.

Le dieu Hasard, patron des voyageurs, me fournit un jour l'occasion de prendre pour ainsi dire sur le fait les sentimens réciproques des begs et des colons bosniaques.

J'étais installé dans un café turc situé sur la grande place de Zienitsa. Suivant mon habitude presque quotidienne, j'étais allé dans ce forum enfumé des musulmans, — où, sans les carreaux cassés qui ne manquent jamais, on étoufferait littéralement, — dans l'espoir de recueillir quelque renseignement ou de saisir sur le vif quelque scène de mœurs. Une dizaine de musulmans, jeunes ou vieux, étaient assis ou plutôt accroupis sur le banc de bois d'un demi-pied de haut qui, en guise de divan, régnait tout autour de la salle; dans un coin, le grand *baboura*, ou poêle bosniaque en forme de pyramide arrondie, recouvert de plâtre et orné de ses ronds de poterie vernissée, rouges ou verts; entre les bancs, deux grands braseros. Pendant que tout ce monde fume, se gratte le dos avec son chibouck sans se préoccuper du qu'en dira-t-on, se mouche sans sourciller avec les doigts, et surtout boit sans cesse les petites tasses de café servies par un jeune garçon, un fumeur, juché sur un grand fauteuil en X, forme Renaissance, abandonne sa tête au cafetier, qui cumule en même temps, comme c'est l'usage, les importantes fonctions de barbier, et rase tous ses clients à tour de rôle. A chaque tasse de café servie, le garçon fait avec un morceau de craie une raie blanche sur une des poutres du plafond, noir de suie comme tous les plafonds de Bosnie; chaque client a son morceau de poutre, et ce système primitif de comptabilité, que j'ai constaté chez beaucoup de cafetiers bosniaques, est, je crois, le seul en usage chez ces industriels.

J'étais là depuis une heure, ne trouvant rien à noter et interrogeant vainement ces hommes à l'intelligence si bornée sous une apparence de dignité qui leur est, du reste, tout à fait naturelle, et que leur ont donnée de longs siècles de violente domination et l'habitude du commandement, — lorsque tout à coup un individu vêtu comme un paysan entra dans le café, et après le *dobardan* (bonjour) d'usage, s'accroupit à côté de moi.

Pendant qu'il s'installait et demandait une tasse de café, je vis que sa présence jetait un froid et je compris que c'était un chrétien; nous étions au dimanche. Je fus étonné, car je croyais que les chrétiens ne mettaient jamais le pied dans un café turc. L'explication ne se fit pas longtemps attendre.

A peine lui eut-on présenté le café qu'il fit signe au servent de le porter à un vieillard au turban blanc et à l'air distingué, qui était placé en face de lui.

— Tiens, Mohammed-Beg, dit-il en même temps, veux-tu accepter ce café en paiement de la redevance que je te dois?

Le Turc se contenta de faire un geste de mépris.

— Tu ne veux pas de ce café en paiement de ma *tretina*? Eh bien! tiens, voici du tabac; allumes-en ton chibouk, et nous serons quittes.

Et il jeta aux pieds du beg un paquet de tabac de dix kreutzers.

Le Turc, sans s'émouvoir et sans qu'un muscle bronchât sur sa figure régulière et vénérable, attendit une seconde; et, prenant légèrement le paquet de tabac, il le rejeta du côté du colon.

Puis il dit sans élever la voix :

— Tu es un mauvais homme! (*Ti si zlocest covek!*)

— Ah! tu ne veux pas de mon café ni de mon tabac en paiement, s'exclama l'autre, qui commençait à s'animer et qui criait déjà comme un homme du commun que la colère gagne. Eh bien! si tu ne veux pas de cela, tu n'auras rien du tout. Je te paierai avec... (ici le mot célèbre injustement prêté à Cambronne).

— Coquin! répondit en se levant le Turc, qui, cette fois, perdit son sang-froid; et il lança au chrétien une injure dont j'ai le texte, mais qu'il est impossible d'imprimer dans aucune langue. Le chrétien riposta par la contre-partie.

— Va-t'en! fils de chien, continua le vieillard en brandissant son long chibouk et en faisant un pas en avant, ou je te casserai cent bâtons sur le dos.

Les voisins s'interposèrent.

— Cent coups de bâton! repartit le colon goguenard. Allons donc! Tu sais bien, beg, que nous ne sommes plus au temps des Turcs. C'était bon autrefois; mais aujourd'hui, si tu me donnais cent coups de bâton, je te les rendrais, car sous Josef, un raïa est l'égal d'un beg.

Le Turc, blême, s'était accroupi de nouveau; il ne disait plus rien, tandis que le chrétien continuait ses récriminations et ses invectives.

Les autres Turcs regardaient sans mot dire, sauf un vieillard à caractère conciliant sans doute, qui allait de l'un à l'autre, disant au beg : Ne te mets pas en colère! ne t'excite pas! (*Ne razjarnj se!*) et au chrétien : Tais-toi donc! reste tranquille! (*Cuti! mir!*) Mais on comprenait bien que, sous ce calme apparent, tous ressentait vivement l'injure faite à l'un d'eux; et je crois que, si nous n'avions pas été là, mon compagnon de voyage et moi, le chrétien

eût été vite jeté à la porte... et peut-être par la fenêtre. Il est vrai que, dans cette hypothèse, il eût sans doute été moins impertinent, et il n'est même pas impossible que, nous ayant vus monter dans le café, il ait voulu profiter de notre présence pour faire son petit scandale et dire impunément au beg quelques dures vérités.

— Le misérable ! dit assez tranquillement celui-ci à un moment où le raïa époumonné reprenait haleine, il m'offre de me payer un chibouk et il me doit quinze *kuèble* (1) !

— Quinze kuèble !.. Il prétend que je lui dois quinze kuèble ! Mais voleur et fils de voleur ! je ne te dois rien, car tes pères ont pris leurs terres à mes pères ; et, si tu ne veux pas de mon tabac, tu n'auras rien.

— Pourquoi m'as-tu coupé mon jardin de pruniers ?

— Je n'ai rien coupé du tout : ce sont les soldats. Il fallait rester ici à garder ton bien et ne pas partir pour aller en Albanie retrouver les insurgés !.. Car tu y étais, Mohammed !

Notre présence, si elle encourageait l'insolent raïa, gênait évidemment le beg. Nous ne voulûmes pas abuser plus longtemps de notre situation, et nous laissâmes les champions aux prises. Ils paraissaient, du reste, se calmer au moment de notre départ, et ils répondirent avec les autres à notre salut par le même *sbogom* (adieu), mais je le crains bien, avec des idées très différentes sur nous autres Européens, gens civilisés, et sur le rôle que l'Autriche est appelée à jouer en Bosnie. Chez nous, une querelle de ce genre finirait chez le juge de paix ou ailleurs ; ici, elle est sans issue. C'est là le mal.

Quant à moi, je quittai ce café plus que jamais persuadé que la question bosniaque est, avant tout et depuis des siècles, une question sociale et agraire, et que, loin d'être résolue par l'arrivée des Autrichiens dans la province, elle ne fait qu'entrer dans sa phase aiguë ; enfin, qu'il faudra à la monarchie des Hapsbourg, non-seulement beaucoup de décision dans les idées, mais encore beaucoup d'énergie dans l'exécution de ces idées, pour la résoudre pacifiquement.

V^o DE CAIX DE SAINT-AYMOUR.

(1) Mesure de blé appelé *metzen* en allemand (les Croates disent aussi quelquefois *metzen*) et qui contient environ 50 kilogrammes.

CLASSIQUES ET ROMANTIQUES

Le Romantisme des classiques, par M. Émile Deschanel.
Paris, 1883; Calmann Lévy.

I.

Qu'est-ce qu'un classique et qu'est-ce qu'un romantique? Telle est la double question que soulève d'abord ce titre, assurément bien trouvé pour provoquer la curiosité : *le Romantisme des classiques*. Et la réponse tient en quatre mots, si nous en croyons M. Émile Deschanel, quatre mots, pas davantage, dont ce livre est l'agréable, habile et brillant développement, — trop brillant, trop habile, trop agréable même quelquefois. Un *romantique* serait tout simplement un *classique* en chemin de parvenir, et, réciproquement, un *classique* ne serait rien de plus qu'un *romantique* arrivé.

« Ceux que nous admirons le plus aujourd'hui, nous dit M. Deschanel, et qui sont en possession d'une gloire désormais incontestée, furent d'abord, chacun en son genre, des révolutionnaires littéraires. Et ceux qui n'ont pas fait révolution en leur temps n'ont pas survécu, parce qu'ils n'avaient ni assez de relief ni assez de ressort; ou bien ils ne survivent qu'au second rang ou au troisième, dans la mesure même et dans la proportion du plus ou moins d'originalité de leur talent. » Faut-il des noms à l'appui de la définition? Si l'auteur du *Cid* et de *Polyculte*, par exemple, est un classique aujourd'hui pour nous, c'est qu'il commença par être un romantique pour ses contemporains. Le déchaînement des auteurs ne fut-il pas, en effet, dans cette mémorable année 1633, presque universel contre

le Cid? Et, quelques années plus tard, les admirateurs mêmes que comptait le poète parmi les beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet ne furent-ils pas, comme on disait alors, de glace pour *Polyeucte*? Mais, inversement, si l'auteur de *Zaïre* et d'*Alzire* (que l'on me permettra de distinguer de l'auteur de *Zadig* et de *Candide*), n'est plus un classique pour nous, c'est justement que jamais homme ne fut moins romantique pour ses contemporains, je veux dire plus attentif à les ménager dans leurs superstitions littéraires, et les prendre lui-même par leurs préjugés. Molière et La Fontaine, Pascal et Bossuet, Racine et Boileau, Saint-Simon, Rousseau, Chateaubriand, Victor Hugo, tous classiques, n'est-il pas vrai? mais tous plus ou moins romantiques. Au contraire, Destouches et Lamotte, Nicole et Bretonneau, Dangeau, Marais, Luynes et Barbier mis ensemble, Grimm avec d'Alembert, et Saint-Lambert par dessus Morellet, Étienne et de Jouy, Scribe et Ponsard, pas romantiques du tout, si l'histoire est digne de confiance, mais aussi pas classiques. « On ne survit invinciblement qu'en raison de sa force ou de son génie, de même que c'était en raison de cette force et de ce génie qu'on avait commencé par déranger les habitudes d'esprit de ses contemporains. par les scandaliser, par les révolter, par soulever leurs critiques, leurs railleries et leurs injures, en faisant trou, comme un boulet, dans leurs préjugés, dans leur ancien régime poétique. » Et c'est pourquoi quiconque a d'abord été reçu d'un applaudissement universel de ses contemporains, et, ainsi, payé de sa gloire en monnaie de popularité, celui-là meurt avec les générations dont il a épuisé la faveur, et n'a rien à prétendre sur la postérité. Tel fut le cas de M^{lle} de Scudéri, tel fut le cas de l'abbé Delille, tel encore le cas de vingt autres. Faute d'avoir été suffisamment romantiques, ils ne sont pas devenus classiques. Le royaume de la gloire, selon le joli mot de Marmontel, ressemble au royaume des cieux. *Regnum celorum vim patitur, et violenti rapiunt illud*. On n'y pénètre que par escalade, effraction et bris de clôtures. En tenter seulement l'aventure, c'est être déjà romantique; mais la mener à bonne fin, c'est vraiment être classique. De sorte que, si tous les romantiques, à la vérité, ne sont pas encore devenus des classiques, sans le vouloir; tous les classiques, du moins, sans le savoir, ont jadis commencé par être des romantiques. Et le comble du *romantisme*, par une conséquence inattendue peut-être, mais après tout qui ne semble pas laisser d'être assez logique, c'est le *classicisme*. « Si quelques personnes, dit M. Deschanel, ne partageaient pas toute notre admiration pour le xvii^e siècle, j'inclinerais à croire qu'elles ne connaissent peut-être pas non plus les meilleures raisons qu'il y ait d'admirer aussi le nôtre, dans lequel elles veulent s'enfermer... C'est du même fonds

et des mêmes principes que se tire notre admiration, soit pour les grands écrivains d'autrefois, soit pour ceux d'aujourd'hui. »

Telle est bien, si je ne me trompe, l'idée maîtresse du livre de M. Deschanel. Nous pourrions suivre une à une les applications successives qu'il en fait, ou, plus exactement, les démonstrations qu'il en demande au *Cid* de Corneille, au *Saint Genest* de Rotrou, au *Don Juan* de Molière. Mais ce serait envier au lecteur le plaisir qu'il aura de les aller chercher dans le livre lui-même. Il vaut mieux, il est plus utile, il sera plus intéressant peut-être d'aborder l'idée franchement, et de montrer, par les contradictions mêmes qu'elle provoque, ce qu'elle a d'importance, autant que d'ingéniosité.

Accepterons-nous, tout d'abord, la définition que M. Deschanel nous donne du *romantisme*? Il est très vrai, j'en conviens, que le mot de *romantisme*, après cinquante ans et plus de discussions passionnées, ne laisse pas d'être encore aujourd'hui bien vague et bien flottant. On peut donc admettre, dans une certaine mesure, que chacun de nous, sous la seule condition qu'il le définisse nettement, s'en serve d'ailleurs à peu près comme il lui plaira. Cependant, quand cette liberté d'interprétation serait plus grande encore, toujours est-il qu'elle est au moins limitée par les droits de l'histoire, et c'est de quoi M. Deschanel, à ce qu'il semble, n'a pas assez tenu compte. Il est possible, puisqu'on le dit, qu'il n'y ait plus aujourd'hui de *romantiques*; mais il n'est pourtant pas douteux qu'il y en ait eu jadis. Toute définition du *romantisme* devra donc avant tout convenir aux œuvres et aux hommes de l'époque historique bien caractérisée dont ce mot même de *romantisme* est demeuré l'appellation dans notre littérature. On s'en va redisant et commentant la parole du maître : « Les misérables mots à querelle, classique et romantique, sont tombés dans l'abîme de 1830, comme gluckiste et picciniste dans le gouffre de 1789; » ce qui veut dire uniquement qu'en 1883 nous ne sommes pas en 1827. Et c'est vrai. Mais les historiens de la musique n'imposent pas, j'imagine, l'étiquette de gluckiste ou de picciniste à un contenu quelconque, de leur propre invention, caprice ou fantaisie; l'un et l'autre mot, s'ils ne représentent plus rien, ont incontestablement représenté quelque chose; et ce quelque chose est strictement défini par la nature même et l'opposition des œuvres de Gluck et de Piccini. Les historiens de la littérature, à leur tour, se feront du *romantisme* telle ou telle idée qu'ils voudront; mais, s'ils prétendent que l'on reçoive leur définition pour valable, il faudra nécessairement qu'elle convienne, et d'abord, aux drames des Dumas et des Victor Hugo.

Je n'insiste pas autrement sur ce point, et moins encore sur ce que l'on a cru trouver d'inconciliable dans la diversité de sens que M. Deschanel a prêtés successivement au mot de *romantisme*. Il

n'est que juste, en effet, d'observer que ce livre n'est qu'un commencement. Le prédécesseur de M. Deschanel dans la chaire du Collège de France avait attaqué de front l'histoire même du romantisme. M. Deschanel, lui, considérant le romantisme dans l'histoire comme la dernière phase accomplie de toute une longue évolution littéraire, s'est plutôt proposé de retrouver et de mettre en lumière, au cours de cette évolution, les signes précurseurs du romantisme futur. Voici, par exemple, dans Corneille une tendance à choisir des sujets « modernes » et comme pris au vif de la réalité historique ; voici dans Racine « la peinture la plus actuelle des passions ; » voici dans Boileau « des nouveautés hardies, du moins en fait de style et d'expression : » et tout cela, c'est du romantisme. Voilà maintenant dans Bossuet « l'audace de l'expression avec le naturel, la familiarité unie à la grandeur ; » voilà dans Saint-Simon « cette langue ramassée de partout, toute fourmillante d'idiotismes et de locutions populaires ; » voilà dans Rousseau « le vif sentiment et la peinture vraie de la nature extérieure : » et tout cela, c'est du romantisme toujours. Les définitions ne se posent pas *a priori*, si ce n'est peut-être en mathématiques. En histoire, c'est de l'étude patiente de la réalité qu'elles se dégagent insensiblement. Si M. Deschanel ne nous a pas donné du *romantisme* la définition que nous réclamions tout à l'heure, c'est, à vrai dire, que son enseignement a pour objet de préparer cette définition même. Nous la trouverons où elle doit être, à la fin du cours et non pas au début. Et, en attendant, M. Deschanel reconnaît l'un après l'autre, éprouve au contact des œuvres, et détermine par l'histoire les élémens divers qui devront finalement concourir, s'équilibrer, en quelque sorte, et se tempérer dans l'unité de la définition. C'est évidemment son droit ; il était libre de sa méthode.

Mais alors, ce qu'il aurait dû plus rigoureusement définir, c'est ce qu'il entendait par cet autre mot, bien général et bien large aussi lui, de *nouveauté* dans l'art. Il loue par exemple Corneille, comme d'une « nouveauté, » du choix même de son sujet du *Cid*, sujet historique, — au moins pour les hommes du xvii^e siècle, — et sujet moderne. Mais, sujets modernes et sujets historiques, des *Gaston de Foix*, des *Solimán*, des *Marie Stuart*, on en avait mis au jour avant Corneille, et après Corneille on continua d'en mettre, des *Thomas Morus* et des *Comte d'Essex*, des *Osman* et des *Bajazet*, l'Anglais et le Turc, et même jusqu'à un *Charles le Hardi, duc de Bourgogne*, si toutefois la pièce a jamais été représentée. En un autre endroit, M. Deschanel fait honneur à Molière, comme d'une « nouveauté, » d'avoir eu l'audace d'écrire en prose les cinq actes de *l'Avare*, et il cite le mot qui courut : « Ah ça, Molière est-il fou de vouloir nous faire avaler cinq actes de prose ? » Mais, outre que

M. Deschanel, pour ce qui regarde l'authenticité de l'historiette, ne fait pas attention que le public avait fort bien « avalé, » quatre ans auparavant, les cinq actes en prose du *Don Juan*; si c'est une nouveauté qui mérite qu'on la signale que l'emploi de la prose au théâtre, ce ne fut assurément pas Molière qui s'y aventura le premier. Toutes les comédies de Pierre Larivey sont en prose, et en prose aussi toutes les tragédies du fameux La Serre. *Le Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac, daté de 1654, est en cinq actes et en prose; et la tragédie du célèbre abbé d'Aubignac, une *Zénobie*, donnée en 1645, est également en prose et en cinq actes.

Je n'attribue pas plus d'importance qu'il ne faut à ces vétilles, car ce sont des vétilles, et M. Deschanel, négligeant les exceptions, est bien maître après tout de ne dater la « nouveauté » que de celui qui l'a fait triompher. A tout le moins est-il vrai que c'est une question délicate que celle de la « nouveauté » dans l'art, et je crains que M. Deschanel ne l'ait pas assez amplement traitée. Car, qui faut-il encore que la « nouveauté » surprenne, révolte, et scandalise, pour qu'elle soit vraiment « nouveauté? » Est-ce les auteurs? Est-ce le public? Si c'est le public, il n'y aurait donc rien de « nouveau » dans *le Cid* que l'éclatante révélation du génie de Corneille, puisqu'enfin tout Paris, dès le premier jour, eut pour Chimène les yeux de Rodrigue; et inversement, ce qu'il y aurait de plus « nouveau » dans l'œuvre de Molière, ce serait donc son *Garcie de Navarre*, puisque aussi bien c'est ce que les contemporains en ont le plus froidement accueilli. Mais si c'est les auteurs, encore faudrait-il qu'on nous dit quels auteurs : Scudéri qui critique le *Cid*, ou Rotrou qui le venge? Voltaire qui se moque de *la Nouvelle Héloïse*, ou Fréron qui l'admire? Hoffmann s'attaquant aux *Martyrs*, ou Fontanes les célébrant dans les meilleurs vers qu'il ait jamais écrits? et Sainte-Beuve hésitant à reconnaître dans *les Contemplations* le poète des *Orientales*, ou M. Vacquerie le goûtant particulièrement dans *les Quatre Vents de l'esprit*? Je ne tranche rien, je propose des doutes. Mais on accordera peut-être que, dans un livre où les classiques eux-mêmes ne sont étudiés qu'en ce qu'ils ont de « révolutionnaire, » il n'eût pas été tout à fait superflu de dire à quels signes précis on reconnaît les « révolutions, » et les « révolutionnaires » littéraires.

Et cependant, sur ce point encore, M. Deschanel peut avoir eu ses raisons de s'abstenir, et de suspendre la définition. Ou plutôt, cette définition même de la « révolution » et de la « nouveauté » dans l'art, que nous lui demandons, ne pourrait-il pas répondre qu'il n'avait pas besoin de la donner, étant visiblement impliquée dans la manière même dont il a posé la question? En effet, si le « romantisme » n'est pour nous que le dernier terme d'une longue évolution littéraire, il

est quelque chose de plus pour M. Deschanel ; il en est l'achèvement, la perfection, le couronnement. Et quand il nous dit que son admiration pour les grands écrivains d'autrefois ou d'aujourd'hui « se tire du même fonds et des mêmes principes, » cela équivaut à dire qu'il reconnaît dans le romantisme l'épanouissement et la floraison de ce qui n'était encore qu'en germe chez les classiques. Le *romantisme* de Corneille, c'est ce que Corneille a tenté dans la tragédie pour approcher du drame de Victor Hugo ; le *romantisme* de Molière, c'est ce qu'il y a dans Molière qui semble préparer le drame de Victor Hugo ; le *romantisme* de Racine, c'est ce qu'on entrevoit déjà dans Racine qui pourrait s'accommoder au drame de Victor Hugo. Et, plus généralement, ce qu'il y a de *romantique* chez les *classiques*, c'est ce qu'il y avait dans leur œuvre d'éléments susceptibles d'être utilisés par le romantisme. M. Deschanel appelle *romantique* dans le passé tout ce dont le *romantisme* a fait son profit dans un temps plus voisin de nous. Il appelle aussi *nouveauté* tout ce que l'on a vu successivement s'ajouter, pour devenir le *romantisme*, au fonds commun du *classicisme*.

C'est ici que nous nous séparons d'avec lui. M. Deschanel se fait évidemment d'un classique une autre idée que nous. Qui a tort ? qui a raison ? Nous allons en rendre le lecteur juge en essayant d'attacher à ce mot de *classique* un sens précis. On s'en sert un peu au hasard. Mais, à force de le vouloir faire large, il faudrait aussi prendre garde à ne le pas faire insignifiant.

II.

L'habitude s'est invétérée de croire que, si nous discernions à quelque écrivain que ce soit, poète ou prosateur, ce titre de *classique*, nous l'élevions, du fait seul de cette appellation, au-dessus de tous ceux que nous ne saluons pas du même nom. Mais nous ne faisons que l'en distinguer ; et ce n'est pas du tout la même chose. Ne cherchons pas tant de finesses, et rapportons-nous-en tout naïvement à l'usage. En littérature, comme ailleurs, dans l'acception la plus modeste et en même temps la plus universelle du mot, un classique est tout artiste à l'école de qui nous pouvons nous mettre sans craindre que ses leçons ou ses exemples nous fourvoient. Ou encore, c'est celui qui possède, en un degré plus ou moins éminent, des qualités dont l'imitation, si elle ne peut pas faire de bien, ne peut pas non plus faire de mal. Vous ne risquerez évidemment rien, si vous prenez pour modèle de l'art d'écrire en prose *l'Histoire de Charles XII* ou *le Siècle de Louis XIV*, et, ne pouvant pas

vous flatter de jamais atteindre cette simplicité, cette aisance, cette justesse, le pis qui vous puisse arriver est d'y gagner le goût de la justesse, de l'aisance et de la simplicité. Mais, au contraire, quiconque se proposera Saint-Simon pour modèle, et, comme dit M. Deschanel « cette phrase parfois inextricable, à plusieurs têtes, à plusieurs queues, enchevêtrée, mais roulant toujours, poussée, entraînée par le flot de la passion inépuisable et de la colère rentrée, » celui-là n'y pourra contracter que les pires habitudes de style, et des façons même de penser aussi forcenées que celles du noble duc jusque dans les choses les plus indifférentes. Est-ce à dire que l'agile et correct crayon de Voltaire soit supérieur au fougueux pinceau de Saint-Simon, ou les brillans tableaux du *Siècle de Louis XIV* à ce que M. Deschanel appelle les « grandes fresques » des *Mémoires*? En aucune manière. S'il ne suffit pas pour être compté parmi les classiques d'avoir possédé telle ou telle qualité en un degré éminent, il y a cette compensation qu'on peut être classique et cependant n'avoir pas eu dans le même degré la même qualité. Ne craignons pas d'appuyer; car là, et non ailleurs, est le principe du dissentiment. De Salluste et de Tacite, il n'y a pas de doute que le classique soit Salluste, mais il n'y a pas de doute non plus que Tacite soit le plus grand.

Ce qui est délicat, c'est de déterminer avec une suffisante exactitude s'il y a des qualités particulières qui rendent un artiste vraiment digne de servir de modèle. On l'a dit, et, quand on le répète, on ajoute, plus ou moins explicitement, que ce seraient surtout des qualités d'ordre, de clarté, de mesure, de discrétion, de goût,.. tranchons le mot : des qualités moyennes. Or, sans doute, à l'entendre ainsi, je vois bien que Racine serait plus classique que Corneille, ce qu'à la rigueur on pourrait admettre; seulement, je vois aussi que Regnard serait plus classique que Molière, ce qui donne à réfléchir sérieusement; Massillon plus classique que Bossuet, ce que l'on sent quelque résistance à croire; et l'honnête Nicole enfin plus classique que Pascal ce qui achève de ruiner la définition. Mais, si là-dessus nous remarquons que ce qui fait l'immortelle jeunesse des *Provinciales*, c'en est la variété de ton, comme ce qui fait l'inaltérable beauté des *Oraisons funèbres* elles-mêmes de Bossuet, c'en est la familiarité dans la plus haute éloquence, nous voyons déjà poindre une autre idée du classique. On commence alors à soupçonner que les qualités qui nous paraissent tout à l'heure moyennes ne nous paraissent effectivement telles qu'en raison de leur équilibre même, et de l'harmonie de leurs proportions. S'il a pu sembler à quelques-uns que Massillon était, selon le mot consacré, plus touchant que Bossuet, c'est qu'en fait, parmi toutes les facultés qui constituent l'orateur, la sensibilité, chez Massillon, domine tellement toutes les

autres qu'il faut les y chercher pour les découvrir et leur faire leur part. De même, si l'on a pu dire que Regnard était plus gai que Molière, c'est qu'en fait il est plus constamment gai, n'étant d'ailleurs jamais ému, jamais profond, jamais enfin philosophe. D'où cette conséquence : que ce qui constitue proprement un classique, c'est l'équilibre en lui de toutes les facultés qui concourent à la perfection de l'œuvre d'art, une santé de l'intelligence, comme la santé du corps est l'équilibre des forces qui résistent à la mort. Un classique est classique parce que dans son œuvre toutes les facultés trouvent chacune son légitime emploi, — sans que l'imagination y prenne le pas sur la raison, sans que la logique y alourdisse l'essor de l'imagination, sans que le sentiment y empiète sur les droits du bon sens, sans que le bon sens y refroidisse la chaleur du sentiment, sans que le fond s'y laisse entrevoir déponillé de ce qu'il doit emprunter d'autorité persuasive au charme de la forme, et sans que jamais enfin la forme y usurpe un intérêt qui ne doit s'attacher qu'au fond.

Cet équilibre, ou plutôt cette pondération de toutes les facultés sont-ils plus rares, dans l'histoire de l'art, ou plus communs, au contraire, que la prédominance marquée d'une faculté sur toutes les autres, du pouvoir d'imaginer, par exemple, sur le pouvoir d'abstraire, ou de la capacité de sentir sur la capacité de raisonner ? Je le croirais volontiers pour ma part ; mais c'est une question que je ne veux pas aborder. Aussi bien, de quelque façon qu'on en décide, la décision ne change-t-elle rien à l'état du problème. La définition du classique reste la même. Ce qu'il importe surtout de constater, c'est que cette santé de l'esprit, en cela toujours comparable à la santé du corps, ne dépend guère moins des circonstances que de la constitution propre du sujet. Il ne suffit pas d'apporter en naissant les aptitudes qui font le classique ; il faut encore que ces aptitudes soient sollicitées au développement par la faveur d'une rencontre heureuse. Nous pouvons nous proposer de déterminer au moins quelques-unes des conditions qui règlent la rencontre, et d'en éliminer ainsi ce qu'elle semble d'abord avoir de purement fortuit.

III.

Il est évident qu'il faut en premier lieu que la langue ait atteint son point de perfection, ou de maturité. La comparaison, comme on se le rappelle, est de La Bruyère. Ce qu'elle offrait déjà de vraisemblance, il y a deux cents ans, s'est accru, dans notre temps, de tout ce que l'on a fait valoir d'excellentes raisons pour assimiler les langues à des organismes. Car, ou ce mot d'organisme ne veut

rien dire et ne sert qu'à nous donner le change sur notre ignorance des lois qui gouverneraient l'évolution des langues, ou il signifie avant tout que les langues naissent, vivent, meurent, et, du moment qu'elles vivent, passent par un point que l'on appelle à bon droit celui de leur perfection. En-deçà de ce point elles sont encore dans l'inachèvement de ce qui commence d'être, elles ont la verdeur et la crudité du fruit qui n'est pas encore mûr; au-delà de ce point, elles sont déjà dans l'affaiblissement de ce qui va finir. On remarquera que ce que nous disons ici des langues, on peut le dire également des moyens d'expression qui sont propres à chaque forme de l'art. Un peintre, si grand qu'il soit par ailleurs et de quelque merveilleuse faculté de peindre qu'il soit doué, n'est classique qu'autant qu'il a le bonheur de naître dans le moment précis de la perfection des moyens techniques de l'art de peindre. Quelques amateurs de paradoxes ont cru qu'ils portaient une redoutable atteinte à Raphaël en l'accusant, d'un mot qui mérite bien qu'on le conserve, de n'avoir été qu'un simple *profiteur*. Et il est certain que si Raphaël avait vécu cent ans plus tôt, il n'aurait pas été Raphaël, tout de même qu'il ne l'eût plus été, s'il fût né seulement cinquante ou soixante ans plus tard. Mais il profita de ce qu'il vivait de son temps, et c'est pour cela surtout qu'il est classique. Il n'en va autrement ni des classiques de l'antiquité grecque et latine, ni de nos classiques du xvii^e siècle, ni des classiques enfin de la littérature espagnole ou italienne, anglaise ou allemande. En tout autre temps que le temps où ils vécurent, ils eussent peut-être été personnellement ce qu'ils sont; ils eussent été moins, ils eussent été plus; mais leur œuvre certainement n'eût pas été au même degré classique. Elle eût eu d'autres qualités, si l'on veut, toutes les autres qualités que l'on voudra, mais elle n'eût pas eu les qualités qu'elle tient de sa coïncidence avec le point de perfection de la langue, et si le mot de classique a du sens, il n'est pas permis de nier que ce soient ces qualités-là qu'il vise avant et par-dessus toutes les autres. La comparaison est de tous points exacte. On peut préférer les pommes vertes, on peut préférer les poires blettes, on ne peut pas prétendre que c'est quand les pommes sont vertes ou quand les poires sont blettes que justement elles sont mûres.

On demandera là-dessus ce qui constitue la perfection d'une langue; car il est bien vrai que de dire, comme on le fait quelquefois, que cela se sent, mais ne s'exprime guère, c'est éluder la question, ce n'est pas y répondre. Mais, outre qu'il y a de certaines questions qui veulent peut-être qu'on les élude, j'ajouterai que la vraie difficulté n'est pas là. Entre gens de bonne foi nous tomberions d'accord, assez aisément, de ce qui constitue la perfection d'une langue. Empiriquement, il suffirait d'étudier de près quelques

chefs-d'œuvre, — une *Provinciale* ou un *Sermon* de Bossuet, *Athalie* ou *Tartufe*, un chapitre de *Gil Blas* ou du *Siècle de Louis XIV*, — et d'examiner ce que la langue en a de supérieur aux œuvres du même genre qui viennent immédiatement au-dessous. Théoriquement, on trouverait dans la nature même d'une langue et dans sa conformité, plus ou moins étroite, plus ou moins adhérente, si je puis ainsi dire, à la nature propre du génie national, non-seulement de bonnes raisons, mais des raisons péremptoires, de décider qu'à tel âge, en tel temps de son développement, elle a été mieux écrite qu'à tout autre. Ce qui intéresse bien plus le problème que nous discutons, parce que c'est véritablement le point où l'on ne réussit pas à s'entendre, c'est de savoir, et par quelques signes d'ailleurs que l'on veuille le caractériser, ce qu'a duré ce temps de perfection. Si nous y parvenions, nous aurions du même coup déterminé l'une encore des conditions auxquelles on est classique.

Or il semble qu'en général ce temps de perfection dure à peu près ce que dure l'indépendance d'une littérature à l'égard des littératures étrangères. Nous donnons et nous recevons; on nous emprunte et nous rendons; nous imitons des modèles et nous en proposons. Il y a une littérature française encore toute grecque et latine, et il y en a une autre devenue tout anglaise et tout allemande. Il y a aussi, par compensation, une littérature anglaise toute française, qui est celle du temps de Charles II, et une allemande, pareillement, qui est celle que gouverna Gottsched. Mais il y a, d'autre part, une littérature française, comme une anglaise et comme une allemande, profondément empreintes à la marque du génie national, dégagées, libérées. pour mieux dire, de l'imitation de l'étranger, littérature où toute une race reconnaît sa propre conception de la vie, son interprétation particulière de la nature et de l'homme, le tour personnel qu'elle a donné à l'expression de ces sentimens généraux qui sont le patrimoine commun et l'héritage durable de l'humanité. C'est là proprement ce que nous appelons une littérature classique. Elle imprime à ces sentimens généraux que tout homme qui vient à la lumière de ce monde est capable, puisqu'il est homme, d'éprouver et de comprendre, une forme si particulière que la valeur en échappe aux étrangers, et qu'il faut être soi-même *national* pour la sentir, la goûter, l'apprécier. Cette période de l'histoire littéraire, les historiens de la littérature italienne l'appellent : *il secolo d'oro* : c'est pour eux le xv^e siècle, le siècle d'Arioste dans la poésie, de Machiavel dans la prose. Les historiens de la littérature anglaise l'appellent, d'un nom déjà plus significatif : *the Augustan age*; elle comprend à peu près le temps de la reine Anne et du premier des George : Prior, Pope et Gay, Swift, Addison et Steele en sont les principaux noms. Les historiens de la littérature allemande

l'appellent enfin, d'un nom plus expressif encore : *die Periode der Originalgenies*. Ils l'étendent ordinairement de Wieland et d'Herder jusqu'à Novalis et les deux Schlegel.

En France, et quoi qu'en aient ceux que ce grand souvenir importune, c'est le siècle de Louis XIV. Les quarante ou cinquante années dans l'intervalle desquelles se pressent l'œuvre de La Fontaine, de Molière, de Racine, de Boileau d'une part, et, de l'autre, de La Rochefoucauld, de M^{me} de Sévigné, de Pascal, de Bossuet sont comme le midi d'une grande journée dont l'œuvre de Montaigne et celle de Rabelais auraient signalé l'aurore et dont le déclin verra paraître encore l'œuvre de Diderot et celle de Rousseau. Personne, je pense, ne contestera que la langue de l'auteur des *Essais* ou de l'auteur de *Gargantua* ne soit fort éloignée de la langue dont les *Maximes* et les *Provinciales* ont fixé le modèle. On ne niera pas davantage que la familiarité de M^{me} de Sévigné soit aussi distante de l'inconvenance ordinaire de Diderot que l'éloquence naturelle de Bossuet est distante de l'emphase étudiée de Rousseau. Mais ce que je veux ajouter, c'est que, comme en comparaison de Pascal et de La Rochefoucauld, Montaigne est tout latin encore et Rabelais quasi tout grec, de même le traducteur de Stanyan et de Shaftesbury est tout anglais déjà, et l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* et de *l'Émile* déjà tout allemand, en comparaison de Bossuet et de M^{me} de Sévigné. Qui nommera-t-on bien, au contraire, de plus foncièrement français que Racine, si ce n'est La Fontaine, et qui même de plus parisien que Molière, si ce n'est peut-être Boileau? Là est le fondement de leur popularité, de la religion, comme on l'a dit, que nous aurons toujours pour eux : ils sont Français, et quelques-uns même Gaulois ; images fidèles de la race, clairs, simples et précis comme elle, plus estimés, en somme, qu'ainés, que sentis, que compris des étrangers. Exemples admirables, après cela, pour prouver ce que nous avançons tout à l'heure, que le temps de la perfection d'une langue a pour mesure la durée même de son indépendance des langues étrangères.

Ainsi, la seconde condition double en quelque manière et renforce la première. Si la valeur classique d'une œuvre dépend, pour une part, du degré d'avancement et de perfection des langues, elle dépend, pour une autre, de la fidélité avec laquelle les œuvres traduisent l'esprit national. Or, nous l'avons dit et il serait facile de le prouver, c'est justement lorsqu'elles traduisent ce qu'il y a de plus intime à l'esprit national que les langues atteignent leur point de perfection. Il ne suffit donc pas pour devenir classique d'être né dans le temps de la perfection d'une langue ; il faut encore s'être montré digne de son bonheur, et, par exemple, n'avoir pas employé la langue française du xvii^e siècle à l'imitation de la grandiloquence

espagnole ou de l'euphuïsme italien. Le lecteur curieux de pousser la vérification jusqu'au bout s'apercevra sans peine qu'encore ici comme plus haut la généralisation enveloppe à la fois les classiques de la peinture et ceux de la littérature. Car, comme il y a des classiques de la peinture italienne, il y en a aussi de la peinture flamande et hollandaise, et qui sont ce qu'ils sont exactement pour les mêmes raisons, ou, si l'on aime mieux, sous les mêmes conditions. Ils ont peint dans le temps précis de la perfection des moyens techniques de leur art, et, de plus, leur peinture a exprimé, avec des formes et des couleurs, ce qu'elle pouvait exprimer du caractère national.

Ce n'est pas tout, et il manque une dernière condition. Ceux-là seuls en effet sont classiques, au sens entier du mot, qui peuvent joindre au bonheur que nous venons de dire le bonheur encore d'avoir vécu dans le temps de la perfection de leur genre. Car les genres, eux aussi, n'ont qu'un temps. Eux aussi, comme les langues, ils vivent, et quand ils ont fini de vivre, comme les langues, ils meurent. Shakespeare, en Angleterre, et ses contemporains ou successeurs immédiats ayant pour ainsi dire épuisé ce que le drame, une fois nettement défini, contenait de vitalité, c'est en vain que Dryden au ^{xvii}^e siècle, et Addison, au commencement du ^{xviii}^e, ont essayé de le renouveler en le transformant sur le modèle de la tragédie française. Inversement, en France, c'est inutilement que Voltaire s'est flatté, dans cette incessante recherche du nouveau dont son théâtre a ce mérite au moins d'être la preuve très curieuse, de rajouiner la tragédie du ^{xvii}^e siècle; Corneille et Racine avaient épuisé ce que cette forme dramatique contenait de puissance. Au contraire, de l'un et de l'autre côté du détroit, dans la patrie de Le Sage comme dans celle de Richardson, le roman, avant de rencontrer son vrai terrain, s'était lourdement traîné d'aventure en aventure, et n'avait qu'à peine donné quelques promesses, — dans *la Princesse de Clèves* ou dans *le Roman comique*, — de ce qu'il pouvait, de ce qu'il devait être un jour. C'est pourquoi, dans l'histoire de notre littérature comme dans celle de la littérature anglaise, les classiques du roman appartiennent au ^{xviii}^e siècle. La raison, s'il en faut une, car, après tout, on pourrait se contenter ici d'avoir noté les faits, c'est que tout genre a ses lois, et qui dépendent bien moins qu'on ne le croit des changemens de la mode ou de je ne sais quelles prétendues révolutions du goût. Les plus belles théories sur la liberté dans l'art et l'indistinction des genres ne feront jamais que l'on aille chercher au théâtre la même émotion que l'on demande à la lecture d'un livre. Ce serait comme si l'on disait que l'on prend le même plaisir, et de la même espèce, aux œuvres de la peinture et de la sculpture. Mais, évidemment, si ce n'est pas le même plaisir (et tout le monde en convient), les moyens de le satisfaire ne sau-

raient donc être les mêmes, et, de ce seul point une fois posé, dérivent les lois, règles, conventions ou conditions (le nom ne fait rien à l'affaire), qui déterminent la perfection de chaque genre. Aussi, cette perfection atteinte, n'est-il plus possible de la dépasser. J'ai l'air de dire une naïveté. Traduisons donc l'aphorisme dans l'ordre des faits. Si quelqu'un, comme Bossuet, par exemple, a une fois atteint la perfection de l'oraison funèbre, il ne sera donné, dans la langue française, ni à Bourdaloue, ni à Fénelon, ni à Massillon, et bien que classiques eux-mêmes, de dépasser ou d'égaliser Bossuet. Ils pourront faire autrement, selon le mot de l'un d'eux, mais quoi qu'ils fassent, ils feront indubitablement moins bien.

IV.

Lorsque ces trois conditions concourent, ou, comme on dit, convergent ensemble, c'est alors qu'apparaissent les œuvres classiques, les seules à qui, dans l'histoire de la littérature comme dans l'histoire de l'art, convienne exactement ce nom. Qu'il y en ait d'autres, après cela, sur lesquelles on épuise à bon droit les formules de l'admiration, peu importe; elles ne sont pas classiques dès que l'une quelconque de ces trois conditions fait défaut. On a longtemps compté, parmi les classiques de notre poésie lyrique, ce fameux Jean-Baptiste Rousseau; mais, depuis lors, nous nous sommes aperçus que de tant d'odes et de cantates jadis vantées, il n'y en avait pas une qui fût vraiment lyrique, c'est-à-dire où vibrât l'émotion personnelle du poète; la poésie lyrique, en France, était encore trop éloignée de la perfection de son genre: Jean-Baptiste Rousseau n'est pas un classique. Mais, de notre temps, d'autre part, si haut que se soient élevés les Lamartine, les Musset, les Hugo, eux non plus ne sont pas ni ne seront jamais classiques; trop éloignés de l'époque de la perfection de la langue, les littératures étrangères ont trop profondément déteint sur eux. Certaines chansons de Béranger, moins littéraire à tous égards et d'ailleurs à peine poète, mais Gaulois, sont plus voisines de la forme classique.

On pense bien que je choisis tout exprès ce dernier exemple. C'est qu'il en est peu qui prouvent plus clairement, combien la vraie notion d'un classique peut être indifférente et, en quelque sorte, extérieure à tout jugement que l'on porterait sur la valeur individuelle de l'homme. On s'est habitué de notre temps (et beaucoup de bons esprits ne sont pas éloignés d'y voir le dernier mot de la critique) à confondre les œuvres avec les hommes; comme s'il manquait de chefs-d'œuvre dans l'histoire de la littérature ou de l'art, dont l'auteur fût, en trois lettres, ce qui s'appelle un sot, ou

comme s'il était difficile de citer des œuvres absolument médiocres qui fussent parties de la main d'un homme d'infiniment d'esprit. La valeur de l'homme est cependant une chose, la valeur de l'œuvre en est une autre. Il peut y avoir convenance et ressemblance entière entre l'homme et son œuvre; il peut, au contraire, y avoir dissemblance et contradiction. L'œuvre donc peut être classique, et ainsi, à de certains égards, supérieure à celle que nous n'honorons pas du même nom, mais l'homme bien inférieur (j'entends comme originalité d'intelligence) à celui dont l'œuvre ne sera jamais classique. Il est arrivé dans l'histoire de notre littérature que l'époque classique fût celle en même temps de quelques-uns des plus grands hommes que nous puissions nommer. Mais il pouvait en être autrement. Et, de fait, il en est autrement dans l'histoire de la littérature anglaise, où des poètes vraiment classiques, dont le plus illustre est Pope, sont inférieurs de tout point, et sauf le bénéfice du temps où ils vécurent, à tel qui les précéda, comme Dryden peut-être, comme Milton, comme Shakspeare, ou qui les suivit, comme Wordsworth, comme Byron, comme Shelley.

Rien de plus difficile à comprendre, ni qui gêne davantage l'historien de la littérature s'il enveloppe sous le nom de classique l'idée d'une supériorité personnelle de l'artiste ou de l'écrivain. Quoi de plus simple, au contraire, si vraiment, comme nous avons essayé de le montrer, quiconque est classique l'est en quelque façon malgré soi, comme on voit tant de gens, qui, grâce à Dieu, se portent bien sans en prendre d'autre soin eux-mêmes que de se laisser vivre? C'est le mot célèbre de Courier : « La moindre femmelette de ce temps-là (qui est le siècle de Louis XIV) vaut mieux pour le langage que les Jean-Jacques et les Diderot. » Mais, incontestablement, ni dans la pensée de Courier, ni dans celle de personne au monde, le mot n'a jamais signifié que les *Mémoires* de M^{me} de Lafayette, ou les *Souvenirs* de M^{me} de Caylus, fussent un événement plus considérable dans l'histoire de l'esprit humain que le *Contrat social*, par exemple, ou que cette volumineuse, et d'ailleurs parfaitement illisible *Encyclopédie*. Seulement, la moindre femmelette de ce temps-là était de son temps, et ce temps-là était le temps de la perfection de la langue nationale. Quand Jean-Jacques et Diderot sont venus, il était passé, et comme il était passé, ni leur pouvoir, ni celui même d'un plus grand qu'eux n'eût réussi à le ressusciter. Là est le point capital, et là l'élément essentiel de la définition d'un classique. Les classiques sont des écrivains qui vivent dans un temps donné. Ce temps, dans l'histoire de toutes les littératures comme de tous les arts, est donné par la rencontre des conditions générales que nous avons tâché de déterminer. Ces conditions enfin sont elles-mêmes données par l'histoire générale. Quand ces conditions ne sont pas

encore, pour des raisons qui varient selon chaque art et dans chaque littérature, pleinement réalisées, ce temps n'est pas encore. Quand ces conditions s'affaiblissent, et pour ainsi dire se relâchent de la domination qu'elles exerçaient, ce temps n'est plus. Et réciproquement, autant qu'il dure, les œuvres qui naissent comme sous la conjonction de ces trois conditions sont proprement ce que l'on est convenu d'appeler des œuvres classiques. Si la haute valeur personnelle de l'artiste s'y joint, comme dans notre littérature française classique et comme dans la littérature classique allemande, c'est bien, et les œuvres en sont, si l'on veut, plus classiques; mais elles ne sont pas moins classiques, si, comme dans la littérature anglaise et comme dans la littérature italienne, poètes ou prosateurs y manquent d'une originalité que l'on a eue avant eux et que depuis eux on aura vue revivre.

V.

Le livre de M. Deschanel était une ingénieuse tentative pour établir entre ces trois termes : romantisme, révolution littéraire, classicisme, une relation nouvelle. Nous sommes en mesure de nous prononcer maintenant. Il ne s'agit plus, en effet, que de voir ce que devient la théorie de M. Deschanel quand, dans la définition qu'il nous donne du romantisme, comme dans l'idée qu'il se fait des révolutions littéraires, on remplace le mot générique de classiques par la définition que nous venons d'en donner.

Tout d'abord il apparaît clairement que, si quelques classiques ont été, comme je le crois avec M. Deschanel, de hardis révolutionnaires, Molière et Racine, par exemple, chez nous, ou Goethe et Schiller, en Allemagne, ce n'est ni comme classiques qu'ils ont été révolutionnaires, ni comme révolutionnaires qu'ils nous sont demeurés classiques. Révolutionnaires plus timides, et même quand on ne pourrait décidément leur faire honneur d'aucune réformation ou transformation de leur art, ils n'en seraient pas pour cela moins classiques. C'est ce que prouveraient de nombreux exemples. Dans l'histoire du théâtre français, si quelqu'un répond à l'idée moyenne d'un classique, c'est assurément l'auteur du *Légataire universel* ou du *Joueur*, dont on serait, je pense, assez embarrassé de dire la révolution qu'il a faite. Mais, au contraire, beaucoup d'autres, dont chacun à son heure ajouta quelque chose à son art de positivement nouveau, La Chaussée, par exemple, l'inventeur de la « comédie larmoyante, » ou Diderot, l'inventeur de la « tragédie bourgeoise, » ne sont incontestablement pas des classiques. Pareillement, dans l'histoire de la prose française, à qui donnerons-nous le nom de clas-

sique, si ce n'est sans doute à l'auteur de *l'Histoire de Charles XII* et du *Siècle de Louis XIV*? Mais qui ne conviendra cependant que de lui et de l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* et des *Confessions*, le novateur, c'est le second, et le moins classique? Pareillement enfin, dans l'histoire de la poésie française, et pour prendre un exemple plus voisin de nous, si c'est assurément Victor Hugo le révolutionnaire, ne faut-il pas avouer qu'Alfred de Musset, sans contredit, est plus près de l'idée que l'on se fait communément d'un classique? Il se peut donc, à la vérité, qu'il y ait parfois rencontre, chez un grand écrivain, Molière ou Racine, Pascal ou Bossuet, des hardiesses qui font le novateur et des perfections qui font le classique. Mais, en fait, c'est l'exception. Et, en tout cas, si nous avons introduit dans la définition du classique tout ce qu'elle doit contenir, et rien que ce qu'elle doit contenir, non-seulement il ne suffit pas, mais encore il est inutile d'innover pour être classique. Je ne perdrai pas de temps à démontrer que la réciproque est vraie, et qu'évidemment ce n'est pas assez, pour être compté parmi les classiques, que d'avoir beaucoup innové. Mais il faut bien au moins faire voir qu'à propos de Corneille ou de Molière, les innovations dont M. Deschanel s'est complu à les louer sont incontestablement ce qu'il y a de moins classique en eux.

On a dit hardiment, du grand Corneille lui-même, qu'il n'était pas classique. Sans aller tout à fait aussi loin, il est certain que ni son œuvre tout entière n'est classique, ni ses chefs-d'œuvre eux-mêmes classiques dans toutes leurs parties. M. Deschanel cependant ne semble pas douter que, s'il existe un classique dans l'histoire de notre littérature, ce soit l'auteur de *Nicomède* et de *Don Sanche d'Aragon*. Et ce qu'il en admire principalement, c'en est sans doute un peu ce que tout le monde en admire, mais c'en est surtout « la peinture de la vie humaine dans sa complexité et ses divers aspects, tantôt élevés, tantôt bas, au moyen de ces drames mixtes, familiers et héroïques, et aussi de ces expressions prises de la langue populaire ou bourgeoise, qui parfois surprennent, mais qui n'en sont pas moins justes et vraies; » et c'est là ce qu'il appelle expressément le romantisme de Corneille. Or, même en admettant, ce qui n'est pas, que Corneille eût fait révolution en portant sur la scène ce « drame mixte, héroïque et familier, » c'est justement pour avoir été trop souvent impuissant à débrouiller ces deux élémens, l'héroïque et le familier, qui se contrarient, se combattent et se nuisent dans son œuvre, qu'il n'a pas pu réussir à toucher la perfection classique de son genre. Comme encore, c'est précisément pour abonder en « expressions prises de la langue populaire ou bourgeoise, » et qui presque partout, quand elles ne sont pas en

contradiction choquante avec le sentiment que le poète veut exprimer ou l'effet qu'il veut produire, détonnent de sa langue naturellement pompeuse, que Corneille n'a pas atteint la perfection classique de la langue et de l'art d'écrire en vers. Il est donc romantique en tant qu'il n'est pas classique, et non pas, comme voudrait M. Deschanel, classique en tant qu'il avait été romantique. Faut-il aller plus loin? On le pourrait. Je serais tenté de dire, en effet, que Corneille est classique pour ses qualités, et romantique pour ses défauts. L'exemple que M. Deschanel a choisi dans Molière est le meilleur que j'eusse voulu pour confirmer le paradoxe.

« Avouons tout d'abord, nous dit-il lui-même, que le *Don Juan* de Molière, quoique très remarquable à beaucoup d'égards, surtout au point de vue du sujet qui nous occupe, est, pour dire le mot, un peu bâclé, pas très bien fondu, mêlé d'éléments disparates,.. au reste extrêmement romantique. » Nous sommes entièrement sur ce point de l'avis de M. Deschanel. Ce ne sont pas seulement les trois unités que Molière a violées dans *Don Juan*; mais l'unité de caractère et de type du principal personnage y est étrangement défigurée. Nul n'ignore au surplus que la pièce est de circonstance, admirable en certains endroits où la main de Molière se retrouve, mais écrite à la diable et pour exploiter, au plus grand profit de la caisse du théâtre, un sujet dont le public s'était si vivement épris qu'entre 1659 et 1667, sans parler de celui que jouaient les Italiens, nous ne comptons pas moins de quatre *Festin de Pierre*. Ai-je besoin de dire que les unités sont violées dans les trois autres avec la même licence que dans celui de Molière? Mais s'il suffisait d'afficher un *Festin de Pierre* pour attirer la foule, on se demande où était « l'innovation » de Molière. On ne se demande pas moins où était son « romantisme, » si dans les trois ou quatre autres pièces, changemens de décors, diversité d'épisodes et machines se retrouvent également. Par où nous nous trouvons réduit à cette conclusion que ce qu'il y a de plus « romantique » dans le *Don Juan* de Molière, c'en est le décousu, c'en sont les disparates, c'en est le manque absolu d'unité, toutes choses éminemment romantiques, je l'avoue, mais assurément peu classiques. Le romantisme de Molière, dans son *Don Juan*, consiste en ce que *Don Juan* est prodigieusement inférieur aux chefs-d'œuvre classiques du maître.

Est-ce bien assez pour en prendre le droit d'inscrire Corneille ou Molière parmi les précurseurs du romantisme? Si non, la discussion est close et la cause est entendue. Mais si oui, il faut alors s'imposer à soi-même une définition du romantisme qui, bien loin de s'accorder en aucun point avec la définition du classicisme, va

maintenant se dresser en face d'elle comme une absolue contradiction.

Qui dit, en effet, perfection, — perfection de la langue ou perfection d'un genre, — dit évidemment séparation, distinction et choix. La perfection d'une langue se constitue par le choix, entre toutes les formes qui pouvaient indifféremment servir à l'expression d'une même pensée, de la seule forme qui convienne au temps, à la circonstance, au sujet. Toutes les autres tombent, une seule demeure et survit. La langue de Corneille, en ses mauvais endroits, c'est, avec à peine un peu plus de nerf et de bonheur d'expression, la langue de Mairet et de Scudéri; dans les bons endroits, c'est la même langue, purgée seulement de son excès d'emphase et de préciosité : et c'est la langue classique. Pareillement, la perfection d'un genre se constitue par le choix, entre toutes les formes dont il pouvait indifféremment user, de la forme qui l'adressera le plus sûrement à son but. Toutes les autres y sont plus ou moins convenables, une seule entre toutes l'est plus que les autres. Ainsi, dans le système dramatique des trois unités, tout moyen qui peut servir à la concentration de l'action est un pas accompli vers la perfection du genre : la comédie de Molière ou la tragédie de Racine. Or, de ce choix même, il résulte nécessairement une élimination de toutes les autres formes. Ces autres formes, on peut les ramasser, on peut essayer de les mettre en œuvre, on peut même parfois y réussir. Et c'est le romantisme, mais ce n'est plus le classicisme.

C'est ce qu'il me reste à montrer brièvement; et que notre admiration pour les grands écrivains d'autrefois et pour ceux d'aujourd'hui, bien loin de se tirer, comme le veut M. Deschanel, du « même fonds » et des « mêmes principes » se tire, au contraire, des principes les plus opposés et du fonds le plus divers qu'il se puisse. Le romantisme n'est pas n'importe quelle révolution, mais une révolution pour remettre en honneur tout ce que le classicisme avait, sinon dogmatiquement condamné, du moins effectivement rejeté. Je parle des classiques du xvii^e siècle et non pas des pseudo-classiques de l'empire.

En ce qui touche la langue d'abord, et sous le prétexte assez spécieux de lui restituer son ancienne liberté, le romantisme n'a rien négligé de ce qu'il fallait pour la faire tomber du point de perfection où les classiques l'avaient portée. Les excès appellent les excès, je ne l'ignore pas. Les grammairiens soi-disant philosophes du xviii^e siècle avaient tellement exténué la langue qu'il fallait absolument lui rendre un peu de corps, ou cesser d'écrire. Mais l'erreur du romantisme, animé qu'il était de la haine de tous les

classiques indistinctement, d'une sottise haine, fut de sauter pour ainsi dire jusque par-dessus le xvii^e siècle, et de nous reporter jusqu'à l'époque du pire désordre peut-être et de la plus grande confusion de la langue. Si l'on ne déclara pas en propres termes, on pensa, dans le cénacle, que Racine écrivait mal en comparaison de Du Bartas, et que Corneille lui-même, quoique emphatique souvent, et parfois même un peu bas, n'était vraiment qu'un écolier en comparaison des Baïf et des Jodelle. Ainsi fut perdu le bénéfice de l'épuration que la langue avait subie, sous des influences diverses, au commencement du xvii^e siècle, et que peut-être il est permis de dire que nous n'avons pas encore recouvré... Je ne fais qu'indiquer ici le développement. Toute question relative à l'état d'une langue, dans un temps quelconque de son histoire, exige un trop encombrant appareil pour qu'on puisse la traiter en passant.

Il sera plus court de montrer que le romantisme s'est mépris, de la même manière, sur la réformation, nécessaire elle aussi, cependant, du théâtre tragique. Une simple question y suffit. Où est le drame, — synthèse à la fois de la comédie de Molière et de la tragédie de Racine, — où est le drame que les *Préfaces* romantiques nous avaient si solennellement promis? Est-ce *le Roi s'amuse*? Est-ce *les Burgraves* peut-être? Est-ce *Henri III et sa Cour*? Est-ce *Christine, ou Stockholm, Fontainebleau et Rome*? Mais la vérité, c'est que si les romantiques ont compris que le temps était passé de la tragédie de Corneille et de Racine, ils n'ont pas compris que le temps était encore plus passé, si je puis dire, du drame de Shakspeare et de Lope de Vega. « *Le Cid* entrait dans la voie vraie, dans la voie moderne, dit M. Deschanel, celle du *drame*, sous le nom de tragi-comédie. » Je lui demanderai donc ce qu'il estime que l'on ait rencontré dans cette voie, depuis tantôt quatre-vingts ans que « la tyrannie absurde des trois unités » a cessé de régner sur le théâtre français, et d'y entraver la liberté des Alexandre Dumas et des Victor Hugo. Car je considère que des deux poètes que je nomme, le premier, Dumas, n'avait pas à un moindre degré que Racine lui-même l'instinct des situations dramatiques, et si j'ajoute que le second, Hugo, n'est pas moins poète que Corneille, M. Deschanel, sans doute, ne m'en démentira pas. Ne serait-ce donc pas tout simplement que cette forme du drame, pas plus au xix^e siècle qu'au xvii^e, ne convient à l'esprit national? Ce qui s'est passé en Angleterre, lorsque Dryden et Addison ont essayé d'acclimater la tragédie française dans la patrie de Shakspeare, s'est passé chez nous quand on a essayé d'accommoder au tempérament français le drame de Shakspeare. Il y a quelque chose de vraiment peu philosophique à regretter que Corneille ou Racine n'aient pas été Shakspeare, et rejeter ainsi sur quatre pauvres vieux pédans oubliés

la responsabilité de ce que l'on appelle bien délibérément le « caractère archéologique, artificiel et composite » de notre théâtre français. Et, plutôt, pourquoi ne pas se contenter d'être ce que l'on est, sans affecter ce naïf regret de n'être point Anglais ou Espagnol? Car tout est là. Cette controverse des trois unités, les Anglais l'ont agitée eux aussi. Ben Jonson, le grand rival de Shakspeare, n'a pas moins ardemment soutenu la règle des vingt-quatre heures qu'un abbé d'Aubignac lui-même. Les Anglais ont choisi la liberté : les Français ont mieux aimé la règle. La liberté est bonne, mais la règle aussi. *Jules César* est un beau drame, *Bajazet* n'est pas une mauvaise tragédie. *Les Joyeuses Commères de Windsor* sont une des meilleures plaisanteries qu'il y ait, *Tartufe* peut passer pour une assez belle comédie. Shakspeare est Anglais, Racine est Français, le Warwickshire n'est pas la Champagne, et Paris n'est pas Londres : que voulez-vous qu'on y fasse?

Les romantiques ont cru qu'ils y feraient quelque chose, et, victimes de cette illusion généreuse, on les a vus se précipiter comme à corps perdu dans l'imitation des littératures étrangères. Cet abandon de la tradition nationale n'est pas ce qui les sépare le moins profondément des classiques. L'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre (avec ses colonies), où, dans quelle contrée du monde habitable, ne sont-ils pas allés chercher des motifs d'inspiration? mais qu'en ont-ils rapporté la plupart que du clinquant et du pailлон, de la couleur locale, comme ils disaient, des singularités, des monstruosité surtout, quand ils avaient le bonheur d'en rencontrer, mais rien de solide, rien de durable, rien de résistant, rien de vraiment espagnol ni de vraiment anglais, à plus forte raison, comme on peut penser, rien de vraiment français? Je n'examine pas là-dessus la question de savoir si ce ne seraient pas ici les symptômes de la formation à venir d'une littérature européenne. Elle existait, au moyen âge, cette littérature. Et d'un bout à l'autre de l'Europe civilisée, sous la loi du christianisme, idées et sentimens s'échangeaient, grâce au latin, il est vrai, sous une forme qui n'était ni française, ni anglaise, ni espagnole, ni allemande. Les nationalités modernes étaient alors comme qui dirait dans l'indétermination. Il se pourrait que, moins étroitement contenus dans leurs frontières, les peuples aujourd'hui fussent en train de perdre les traits qui les caractérisaient comme peuples, de la même façon que par l'échange des communications nos provinces d'autrefois ont perdu de leur vieille originalité. Le temps semble approcher où l'œuvre littéraire ne trahira plus son origine nationale que par des traits singulièrement difficiles et délicats à discerner. Mais encore une fois, c'est un point que je néglige. Il ne s'agit pas ici du romantisme en lui-même,

ni de ses conséquences ; il s'agit du romantisme dans ses rapports avec le classicisme, et de la formule que M. Deschanel nous en a proposée. Et si nous avons correctement défini les classiques, on doit voir qu'il n'y a décidément rien qui ressemble moins à un romantique qu'un classique. Ils sont précisément aux deux pôles de l'histoire de notre littérature nationale. On peut les admirer tour à tour, on le doit même, si toutefois on a cette largeur de sympathie, dont le beau nom n'empêche pas qu'elle soit proche voisine de l'indifférence ; on ne peut guère les admirer ensemble, pas plus que l'on ne peut admirer dans le même temps la régularité du bon sens et le désordre de l'imagination, la perfection dans la mesure et la fougue dans l'incorrection ; mais on ne peut pas du tout les admirer pour les mêmes raisons, ou bien ce sont alors des raisons si générales qu'elles ne peuvent plus véritablement être appelées des raisons. Si toute peinture ou toute musique intéresse les mêmes sens, l'une les yeux et l'autre l'oreille, dirons-nous pour cela que notre admiration se tire du même fonds et des mêmes principes ? C'est avec les yeux que j'admire une *Madone* de Raphaël, et c'est avec les yeux que j'admire une *Kermesse* de Rubens ; seulement, toute la question est de la nature particulière de mon admiration.

Nous ne saurions finir, et quitter M. Deschanel sans le remercier de l'occasion qu'il nous a procurée d'agiter une question dont nous voudrions avoir fait sentir au lecteur le très vif intérêt. Je n'affecterai pas de dire qu'en pareil sujet il importe peu que l'on soit ou non d'accord : j'ai la faiblesse de croire qu'au contraire il importerait beaucoup. Mais il importe bien plus encore que la critique et l'histoire littéraire, au lieu d'aller, comme l'a dit M. Deschanel, dès son premier chapitre et sa première leçon, « s'enliser purement et simplement dans les sables de la philologie » se soucient quelquefois aussi de remuer des idées. Là est la valeur du livre de M. Deschanel. Une idée y domine le sujet. Les faits n'y valent point par eux-mêmes, mais pour autant qu'ils concourent à la démonstration de l'idée. Les digressions, elles aussi, par un détour quelquefois un peu long, mais toujours facile à suivre, se ramènent et se rattachent à l'idée. Et que ce soit nous qui ayons raison contre M. Deschanel, ou M. Deschanel contre nous, de pareils livres font faire à ceux qui les lisent plus de pas en avant que de fort gros, et d'ailleurs fort estimables ouvrages, qui se croient sans doute plus savans.

MONTE - CARLO

La question de la fermeture des jeux publics de Monaco est aujourd'hui plus débattue que jamais à Nice, à Gênes, à Marseille, et surtout à Menton, où la présence récente de sa majesté la reine Victoria a fait considérer comme tout à fait inconvenant le voisinage d'un tripot. Les villes que nous venons de citer, les membres les plus respectables de leur colonie étrangère se sont mis d'accord sur deux points : protester sans relâche, pétitionner sans trêve jusqu'au jour où la France, par mesure de salubrité morale, et l'Italie, pour cause de mauvais voisinage, exigeront la fermeture des derniers jeux publics. Il serait plus qu'étrange, en effet, qu'on ne parvint pas à faire supprimer chez l'un des plus petits états de l'Europe ce qui a été supprimé chez les plus grands. Et ce n'est pas, disons-le en passant, un mince honneur pour la France d'avoir, dès 1836, donné ce salulaire exemple.

La société fermière des jeux de Monte-Carlo récemment encore a pu croire, elle aussi, qu'elle allait avoir sa série à noire. En effet, elle a perdu, soit par suite de décès, soit par suite de démissions, ses directeurs les plus habiles. Un grand trouble s'en est suivi, et le désarroi augmentait en voyant que la terreur inspirée aux familles par les jeux, les ruines et les suicides qui en sont les conséquences, se traduisait en pétitionnemens aux chambres françaises et en interpellations indignées au gouvernement italien. C'est alors qu'en ce péril extrême M. Dupressoir fut appelé à Monte-Carlo.

De son côté, le prince Charles III, prévoyant que, dans un avenir prochain, les plus sûrs de ses revenus pourraient lui manquer, s'est empressé d'activer sur son territoire l'édification de maisons nouvelles, afin de trouver un jour dans les impôts directs une compensation aux pertes dont il est menacé.

On le voit, l'heure ne peut être plus propice pour demander et obtenir la suppression d'un établissement qui a créé, dans l'un des plus beaux pays du monde, un centre de vices et de ruines.

I.

En avril dernier, des feuilles de pétitionnemens couvertes d'un nombre considérable de signatures furent portées devant la chambre de nos représentans. Elles réclamaient la suppression des jeux publics de Monte-Carlo. La chambre, après avoir entendu M. de Freycinet, qui se montra contraire à la prise en considération, crut devoir passer à l'ordre du jour. Un mois après, il n'en était plus ainsi : le sénat renvoyait les pétitions au ministre des affaires étrangères, malgré l'opposition persistante de ce dernier.

La différence de ces deux votes provient de ce qu'en avril nos relations avec l'Italie étaient bien loin d'être aussi cordiales que par le passé, et d'une nature à ne se prêter à aucune entente sur n'importe quel sujet. Heureusement, en mai, les rapports étant devenus meilleurs, le sénat ne craignit pas de recommander à la haute attention de M. de Freycinet des vœux auxquels, à coup sûr, il sera fait droit aussitôt que Rome et Paris en manifesteront la ferme volonté.

Comment pourrait-il ne pas y avoir accord entre l'Italie et la France à ce sujet? Il ne s'agit plus ici de savoir si la France est autorisée à exercer une sorte de protectorat sur la principauté monégasque ou si la maison de Savoie considère toujours le prince de Monaco comme son vassal, malgré l'abandon qu'en 1860 la couronne d'Italie fit de ses droits sur la principauté. La France et l'Italie ne doivent vouloir qu'une seule chose : la suppression de la maison des jeux publics de Monte-Carlo, et, si la première se croit en droit de parler avec plus de fermeté respectueuse que sa voisine au prince Charles III, c'est simplement parce que Monaco est entouré de tous côtés de terres françaises.

Ceci posé, sans aucune intention de porter atteinte à l'intégrité des droits souverains du prince actuel de Monaco, esquissons une histoire de la principauté, de ses souverains, et voyons comment elle en est arrivée, étant à bout de ressources, à donner un droit

d'asile au dernier des tripots. Il ne faudrait pas objecter que l'histoire d'une toute petite terre et des principicules qui l'ont gouvernée est sans intérêt. La Grèce a rempli l'univers de la gloire de ses armes, de ses poètes et de ses artistes. On pourrait gager qu'il n'est pas une ville européenne, ni peut-être une grande cité du Nouveau-Monde où Monte-Carlo ne puisse se flatter de compter quelqueune de ses victimes.

On trouve, en cherchant, tout ce qu'on veut trouver, même des aïeux qui remontent à Charlemagne, et au-delà. Les Grimaldi, — dont descend, par Louise-Hippolyte, princesse de Monaco, le souverain actuel, — n'ont rien à voir avec les ancêtres que leur ont attribués de trop complaisans généalogistes (1). Le premier Grimaldi dont il soit question dans les archives d'état de Turin sur Monaco est un guelfe. François Grimaldi, surnommé à juste titre : *Malizia*. Déguisé en moine, le Malicieux pénétra pendant la nuit de Noël dans la petite ville monégasque, occupée alors par des gibelins, gens de Nicolas Spinola, chef de la puissante maison génoise de ce nom. Son déguisement sous un costume religieux et son choix d'une nuit de Nativité pour accomplir une telle aventure durent faire crier au sacrilège et scandaliser les fidèles de sainte Devote, patronne de la principauté (2). Et pourtant, depuis cette époque, d'après M. Abel Rendu (3), les armes des Grimaldi ont pour support deux moines qui, d'une main, tiennent l'épée haute et qui, de l'autre, soutiennent l'écu. Les Spinola ayant, peu de temps après, reconquis Monaco, les Grimaldi leur achetèrent en 1338 moyennant 1,280 florins d'or, la concession qui leur avait été faite du pittoresque rocher dès 1303 par Charles le Boiteux, roi de Naples et comte de Provence. Souverains légitimes de Monaco, mais toujours en qualité de vassaux et de feudataires des comtes de Provence, dont leurs galères portaient le pavillon, les Grimaldi achetèrent encore, vers le milieu du xiv^e siècle, la souveraineté de Menton et Roquebrune, appartenant aux familles Vento et Lascaris (4). La principauté se trouva dès lors constituée telle qu'elle devait se maintenir jusqu'à nos jours.

En 1446, Jean Grimaldi, prince de Monaco, jure fidélité et fait hommage à Philippe Visconti, duc de Milan, devenu seigneur de

(1) Venasque Ferriol, *Genealogica et historica Grimaldæ gentis Arbor*, 1647.

(2) Hugues, prince de Monaco, fit couper les oreilles et le nez au capitaine Antinope, qui avait volé les reliques de sainte Devote. — Le prince Raynier III fit arrêter à Menton les cardinaux qui suivaient l'antipape Clément VII à Avignon, et les contraignit à restituer les reliques de la sainte et la verge de Moïse qu'ils avaient emportées avec eux de Rome. (*Annuaire de la principauté de Monaco*, 1882.)

(3) *Menton et Monaco*, par Abel Rendu.

(4) *Le Jeu public et la Principauté de Monaco*, par M. le docteur Prompt.

Gênes. Les 10 août 1481 et 14 mai 1494, Lambert et Lucien Grimaldi prêtent serment au duc Charles, et « s'engagent à ne reconnaître aucun autre souverain, à faire flotter trois fois la bannière de Savoie sur leur château et à servir les ducs de Savoie en temps de guerre (1). »

On devine les causes de ces hommages sans cesse renouvelés; Gênes réclamait Monaco et le port d'Hercule, l'un pour lui servir de sentinelle avancée, l'autre pour servir de refuge à ses flottes. Afin de résister à ces deux prétentions, Lucien Grimaldi appela à son secours le roi de France Louis XII; il ouvrit son château, assiégé sans succès pendant dix mois par les Génois, à une garnison savoisienne et française.

C'est à la suite de ses relations avec le roi de France que Grimaldi obtint de celui-ci, en sa qualité de comte de Provence, les lettres patentes par lesquelles, le 14 mai 1512, Louis XII déclarait complaisamment « notoire que le dit Lucien de Grimauld ne tenait sa place et seigneurie de Monèques que de Dieu et de l'espée, sans que jamais ne luy ne ses prédécesseurs, — auxquels elle a appartenu de si grand ancienneté qu'il n'est mémoire du contraire, — reconnussent ne advoassent jamais à souverain, roy ne prince ou seigneur fors qu'à Dieu (2). » C'est sans doute d'après ces lettres patentes que le généalogiste dont nous parlions a pu faire remonter jusqu'au-delà de Charlemagne l'origine des Grimaldi. Un fait que nous ne devons pas passer sous silence, c'est que ce même Louis XII, quatre ans avant les fameuses lettres, avait fait arrêter et enfermer pendant quinze mois au château de la Roquette, près Milan, Lucien Grimaldi. Ce prince s'était refusé, non sans droit et sans raison, à recevoir une garnison française dans sa principauté, et il n'obtint sa liberté qu'en y consentant.

Est-ce par ressentiment contre cette odieuse détention que Monaco passa aux Espagnols? En 1524, un Augustin Grimaldi, évêque de Lérins, quoique aumônier de François I^{er} et son conseiller intime, prêta trahitamment la main à cette félonie. Pendant cent vingt ans la principauté dépendit de la maison d'Autriche, et l'on vit à la bataille navale de Lépante, Honoré I^{er}, prince de Monaco, conduire contre les Turcs une division de la flotte espagnole. Mais rien n'est durable. Sous Louis XIII, Richelieu envoya devant Cannes une magnifique escadre commandée par le comte d'Harcourt, et Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux. Les îles de Lérins, occupées par les Espagnols, furent évacuées par eux et, comme

(1) *Archives royales de Turin*, cat. III, liasse III bis, n° 1.

(2) Léon Pilatte, *la Question de Monaco*, Nice.

conséquence de ce succès, la principauté de Monaco se vit également délivrée des soldats de Castille. Une garnison venue d'Antibes, forte de cinq cents soldats français, s'y installa, sinon en maîtresse, du moins en protectrice de Honoré II, le prince régnant d'alors. Ce fut le dernier coup porté à la domination espagnole dans ces parages.

Voici donc Monaco avec une garnison française et, — détail à noter, — à la solde de la France. Les traitemens du chapelain, du barbier, du médecin et du fourrier ne firent pas exception. Le huitième article de l'ordonnance de Saint-Germain où nous trouvons ce détail (datée du 14 septembre 1641, enregistrée en parlement au mois de janvier 1643) dit ceci : « Le roi Louis XIII recevra en sa royale protection et sauvegarde perpétuelle, et des rois ses successeurs, lesquels Sa Majesté obligera par le présent traité, le dit prince de Monaco, le marquis son fils, toute sa maison et tous ses sujets et ses places de Monaco, Menton et Roquebrune, avec leurs territoires, juridictions et dépendances ; ensemble tous les héritiers et successeurs du dit prince et les gardera et défendra contre qui que ce soit, qui les voudrait indûment offenser, maintiendra le dit prince en la même liberté et souveraineté qu'il le trouvera, et en tous ses privilèges et droits de mer et de terre, et en toute autre juridiction et appartenances de quelque sorte que ce soit, et le fera de plus comprendre en tous ses traités de paix, et en outre le dit prince pourra faire arborer en toutes places et ses terres, l'étendard de France dans les occasions de quelques troubles ennemis. » Non content d'assurer en ces termes la protection de la France à la principauté, Louis XIII déclara en outre qu'il « donnerait au prince Honoré II 25,000 écus ou ducats de rente annuelle de terres et fiefs érigeant une partie d'icelles en titre de duché et pairie de France pour le dit prince, l'autre en titre de marquisat pour son fils et une en titre de comté, lui faisant délivrer toutes lettres et expédition sur ce nécessaires (1) ; et bonne partie desdits fiefs serait en Provence, et le reste où il plairait à Sa Majesté, pourvu que ce fût en France, et, en attendant qu'on ait trouvé des terres propres au dit prince, les dits soixante et quinze mille livres lui seront payées effectivement par chaque an, dont le premier versement commencera du jour où la garnison du roi entrera dans Monaco. »

Comme le fait remarquer avec à-propos M. Prompt (2), les Gri-

(1) Les lettres patentes de ces dignités furent délivrées à Perpignan en 1642. Le duché en question fut celui de Valentinois.

(2) *Le Jeu public et la Principauté de Monaco*, Paris, 1882 ; Dentu.

maldi, grâce à ce traité, virent leur condition se modifier. Pendant des siècles, menacés d'une ruine complète, de trahison et d'assassinat, les princes de Monaco n'avaient eu qu'un temps de repos, celui pendant lequel ils s'étaient réfugiés sous l'égide de l'Espagne. Leurs galères qui, jusqu'à cette époque, avaient pratiqué la piraterie dans le golfe de Gênes, s'unirent noblement alors aux flottes de Rhodes, de Venise et de Malte pour disputer aux Turcs l'empire de la Méditerranée. Mais dès que les Grimaldi virent pâlir l'étoile de l'Espagne au soleil levant de la France, ils quittèrent en gens habiles Monaco pour Versailles. Les descendants de ceux qui n'avaient jamais porté que la chemise de buffle sous l'armure de fer prirent l'habit brodé des courtisanes. Les loups dégénéraient en renards. Notre largesse et les hauts titres que nous leur avions octroyés leur permirent d'avoir un grand train à la cour. En 1698, Louis Grimaldi, nommé ambassadeur de France à Rome, entra dans cette ville avec des chevaux mal ferrés, mais ferrés en argent. Ce qui est mieux, à Fontenoy, sous les ordres de Maurice de Saxe, le prince Honoré se montra digne de ses ancêtres les plus glorieux. Son frère Maurice, atteint d'un coup de feu dans la mêlée, inspira à Voltaire cet alexandrin :

Monaco perd son sang, et l'Amour en frissonne !

A la bataille de Raucoux, on trouve encore les Grimaldi ; Honoré II y fut blessé.

Aux derniers jours de la terreur pourtant, le nom des Grimaldi fut encore noblement porté par une femme, l'épouse de Joseph de Monaco. Elle avait émigré comme beaucoup d'autres, quand éclata la première révolution. Mais ses enfans étant restés en France, elle y revint avant la fin de la tourmente. On l'arrêta en vertu de la loi des suspects. Le comité révolutionnaire de sa section lui permit, pendant quelques jours, de demeurer dans un hôtel ; mais bientôt il la fit conduire dans une maison d'arrêt. Ayant été condamnée à la peine de mort le 6 thermidor, an II, elle écouta sa sentence avec calme. Une heure avant que la princesse de Monaco parût devant ses juges, on lui avait fait entendre qu'en se déclarant grosse, elle pourrait échapper au supplice. Pensant à ses deux filles qui restaient sans soutien, elle se prêta un instant à cette ruse ; mais, comme il y avait longtemps qu'elle était séparée de son mari, elle ne voulut pas devoir la vie à un mensonge qui l'aurait dégradée à ses propres yeux. L'imprudente écrivit à Fouquier-Tinville ; elle écrivit la vérité, rien que la vérité, et cette héroïque franchise amena sa perte. Au moment d'aller à l'échafaud, elle se mit du rouge sur les joues

pour qu'on ne crût pas qu'elle manquait de courage. Puis, elle brisa un carreau de vitres, hacha ses cheveux qui étaient blonds et beaux et pria quelqu'un de les remettre à ses enfans. On assure que lorsqu'elle fut assise dans la charrette qui la conduisait à la guilotine, la princesse dit à la foule qui se précipitait pour la contempler : « Vous venez me voir mourir ? Il fallait venir me voir juger. » Trente heures plus tard éclatait la réaction du 9 thermidor qui l'eût sauvée. La princesse de Grimaldi était fille du maréchal de Stainville.

Un décret de la convention rendu le 25 février 1793 avait annexé la principauté au département des Alpes-Maritimes. Sous l'empire, les choses restèrent dans l'état, mais après Waterloo, la principauté reentra dans ses droits et continua ses anciens rapports avec la France.

Au commencement des cent jours, un incident bien amusant se produisit. Le prince Honoré se rendait en chaise de poste de Paris à Monaco pour reprendre possession des états de son père lorsqu'en arrivant devant l'auberge du golfe Jouan, il fut surpris de voir sur la route poudreuse un mouvement considérable d'uniformes et de drapeaux... C'était Napoléon qui revenait de l'île d'Elbe ! Son étonnement devint plus que de la terreur, quand une escouade de grenadiers le conduisit devant l'empereur. Celui-ci reconnut le prince tout de suite, lui demanda où il allait, et ne pouvant obtenir une réponse bien distincte, il ajouta brusquement : « Moi, je vais à Paris, voulez-vous m'accompagner ? » Le prince continua à balbutier. Napoléon se mit à rire et lui dit : « Allons, allons, Monaco, vous êtes toujours le même... » Après quoi il lui tourna le dos et ne s'occupa plus de lui.

Ce prince était le fils aîné d'Honoré IV, le souverain régnant d'alors. Il administra l'état de Monaco jusqu'à la mort de son père en 1819 et il régna ensuite vingt et un ans sous le nom d'Honoré V. Ce fut certainement un des plus tristes protégés des puissances alliées, et l'on sait s'il y en avait dans le nombre de peu dignes. En vertu du traité de Paris, Monaco qui, pendant les cent jours, avait été gardé par les Anglais, repassa sous le protectorat du roi de Sardaigne. Rien de plus logique : la Sardaigne étant rentrée en possession du comté de Nice, Monaco devenait une enclave du territoire sarde.

Passer du protectorat de la France à celui de la maison de Savoie n'était pas chose nouvelle pour les Grimaldi, et il n'y avait, certes, pour ces derniers rien d'humiliant à cela. Mais ce qui leur devenait singulièrement déplaisant, c'était de ne plus avoir leur part dans ces beaux écus d'or des rois de France, de voir s'évanouir à jamais

la pairie, le fief de Valentinois et beaucoup d'autres avantages. Désormais, ils n'allaient avoir pour subsister que les 40,000 ou 50,000 fr. que la principauté, en la pressurant bien, pouvait donner tous les ans. Victor-Emmanuel I^{er} avait bien promis, par le traité de Stupinoggi, de leur confier des charges, de leur accorder de grands faveurs et le droit de conférer des décorations autant que bon leur semblerait, mais le royaume de Savoie était aussi honnête que pauvre et pour des exilés de Versailles, charges honorifiques, faveurs royales et décorations à volonté semblaient un maigre régale.

Le prince Honoré, souverain de Monaco, Menton et Roquebrune, — grâce, ne l'oublions pas, à une garnison piémontaise de 500 hommes, — inventa, pour augmenter ses revenus, les combinaisons fiscales et fantastiques que voici. Nous les tirons de l'ouvrage de M. Abel Rendu (1). Ce n'est pas chose inutile, car ce résumé donnera aux lecteurs un aperçu de l'industrie et du pauvre commerce de la principauté de 1815 à 1848.

Les citrons et orangers en caisse et en garenne payèrent indistinctement un droit de 3 francs par mille; les huiles, 50 centimes par *rup*, c'est-à-dire par 25 petites livres de 12 onces chacune. La commune de Monaco possédait quatre moulins à huile, respectés par les administrations antérieures; une ordonnance les réunit au domaine, puis les propriétaires des moulins, obligés de les fermer sans avoir reçu d'indemnités, furent tenus, comme les autres habitants, d'aller triturer leurs olives dans les moulins du souverain. Le timbre, l'enregistrement, les droits de chancellerie, les hypothèques, les droits de succession en ligne collatérale, et même en ligne directe, perçus sous le gouvernement français, furent rétablis, s'étendant aux propriétés dans les autres états lorsque les habitants du pays durent en faire mention dans leurs actes. Les taxes succédèrent aux taxes. Ainsi : 1^o un droit de 2 pour 100 sur toutes les marchandises introduites dans la principauté; 2^o de 7 sous par pinte sur toute espèce de liqueurs; de 10 sous sur tout *rup* de vin et huile de pays; de 30 sous par chaque millier d'oranges ou de citrons importés, de 30 sous pour toute charge de grain. Les raisins indigènes qui payaient, sous le gouvernement français, 11 sous à leur entrée en ville, furent taxés à 40; les vermicelles, principal aliment de la classe ouvrière, devinrent par suite le monopole d'un spéculateur étranger. Les poudres, munitions de chasse, les pipes, les cartes, les chapeaux de paille constituèrent également un monopole. Parurent ensuite les droits provenant de l'abatage, de l'arrosage et du pacage, qui aidèrent à remplir la caisse d'Honoré. Une fabrique de toute

(1) *Menton et Monaco*, par Abel Rendu, 1867.

espèce de toiles fut établie à Monaco au seul avantage du prince. Ces toiles étaient plus chères que partout ailleurs et cependant les marins de Monaco furent obligés de se pourvoir de voiles et d'agrès pour leurs bâtimens dans les magasins du prince. Il s'empara des boucheries et en concéda le monopole. Un nommé Chappon, Français, par parenthèse, était l'âme damnée du prince; ce personnage devint le fermier, le meunier, et le boulanger de la principauté. Tous les habitans du pays, valides ou invalides, les étrangers de passage ou en résidence, furent condamnés à manger le même pain sous les peines les plus sévères. Comme parfois il était fait avec de la farine de rebut et toutes sortes d'ingrédiens, un véritable pain de siège, Honoré IV fit publier une consultation médicale, rédigée à Paris, dans laquelle on déclara « que l'ivraie n'avait aucune mauvaise qualité pouvant nuire à l'économie animale. » Nul ne pouvait couper un arbre sur un domaine sans autorisation et la présence d'un carabinier : 1 pour 100 était prélevé au profit du prince sur la vente des récoltes. S'il naissait un agneau ou un cheveau dans la principauté, le propriétaire du nouveau-né était tenu d'aller chez le receveur des domaines, d'y faire constater sur papier timbré de 25 centimes le jour de la naissance et le sexe de l'animal. La douane monégasque était un véritable coupe-gorge. A la moindre déclaration erronée, il y avait amende et confiscation. Les réunions, les ports d'armes, les sorties sans lanterne après dix heures du soir, les plus innocentes libertés étaient punies d'une amende. Cela se comprend : la police partageait avec le prince! Quelle est la personne née en Provence qui n'a pas entendu parler des sous de Monaco? Leur apparition en France fut une véritable calamité. Le Midi en fut infesté. « C'était, dit M. Abel Rendu, un spectacle bien singulier et bien amusant que de voir au milieu des halles de Toulon et de Marseille, de vives et alertes marchandes se prendre aux cheveux au sujet du malheureux sou monégasque qui se glissait comme un intrus dans leur recette. Il fallait les entendre se répandre en malédictions contre le faux-monnayeur, — car tel est le nom infamant qu'avait reçu le prince. — L'autorité française dut intervenir. »

Par ces procédés, Honoré et son fils Florestan 1^{er} tirèrent en moyenne 300,000 francs par an d'un pays qui n'avait que 10,000 âmes de population. 50 francs d'impôts par tête à Monaco quand l'impôt n'était que de 15 francs en France! Il est vrai que, depuis, les choses ont bien changé chez nous, mais comme l'on comprend les habitans de Menton et de Roquebrune brisant révolutionnairement, en 1848, les liens qui les retenaient aux Grimauld! Impôts, monopoles, pluies d'amendes s'en furent où sont les dîmes,

les tailles, les corvées et autres droits superbes du seigneur. C'était la ruine et une écrasante réduction de la principauté. Désormais, sans crainte que les voleurs fissent main-basse sur sa caisse vide, le prince de Monaco put chaque matin faire avant déjeuner le tour de ses charmans états.

Pendant dix longues années il en fut ainsi. Les impôts arrivèrent à ne plus produire qu'un revenu de 15,000 francs. Heureusement que, par un coup de fortune, en 1858, M. Blanc fit sa première apparition dans la principauté. Celle-ci était fort mal dans ses affaires et, nouvelle Danaé, elle reçut volontiers la pluie d'or que M. Blanc, nouveau Jupiter, faisait tomber sur elle. L'espoir d'avoir de nouveau des rentes à palper, l'exemple mauvais donné par le duc de Nassau à Ems triomphèrent facilement des scrupules de Charles III. La concession des jeux publics fut faite à M. Blanc. Comme une bonne fortune n'arrive jamais seule, deux ans plus tard, la France « toujours généreuse » versa aux mains du même prince la somme de 4 millions de francs pour l'achat des territoires de Menton et Roquebrune. Somme considérable, en vérité, mais dont personne aujourd'hui ne regretterait l'emploi, si Napoleon III, imprévoyant, impolitique, avait remplacé par une garnison française la garnison piémontaise que Victor-Emmanuel faisait sortir de Monaco, le jour même où la cession du comté de Nice était faite à la France. Quelle faute, quel oubli plutôt, et combien la chose eût paru simple alors au prince Charles, au roi d'Italie et à nous, Français à courtes vues! Et pourtant, qui pourrait prétendre, d'après ce qui précède, que la France n'a pas hérité du protectorat exercé par l'Italie sur la principauté, et que, s'il lui convenait de demander au prince de Monaco ou plutôt d'exiger de lui l'éloignement des jeux notoirement nuisibles, elle n'en aurait pas le droit? Quelle responsabilité morale ce prince n'assume-t-il pas sur lui! Sans son appui, sans une tolérance que nous ne voulons pas qualifier, les jeux publics erraient sans asile en Europe.

II.

C'est en 1862, en route pour l'Italie, que je mis pour la première fois les pieds dans la principauté. Le chemin de fer n'allait qu'à Toulon et l'on ne songeait nullement à s'en plaindre, car le voyage était des plus amusans et les enchantemens continus de Marseille à Gènes. Point de chalets baroques, de villas roses ou bleues, d'odieuses constructions byzantines ou indiennes, mais, sous un ciel azuré, une lumière éclatante, une nature sauvage comme elle

est en Grèce, un sol rougeâtre d'où sortaient des roches mous-sues, des lentisques aux étoiles blanches, des myrtes et des pins maritimes. Après la chaîne des Mores, toute couverte de forêts sombres, la route s'engageait dans l'Esterel et se continuait sous bois, au milieu des blocs d'un porphyre rouge et de grands massifs de bruyères blanches jusqu'à Grasse, la ville aux parfums. Puis l'on descendait dans la direction de Nice. A gauche, on découvrait les Alpes neigeuses; à droite, la mer, et par un temps clair, lumineux, à la limite des eaux, une bande de terre noire, la Corse. A cette époque, les villages du littoral, qui depuis sont devenus des villes opulentes, étaient sans doute aussi pauvres qu'aux temps reculés où les Sarrasins et les Normands venaient les saccager : maisons basses blanchies à la chaux, à toiture rouge, abritées du soleil pendant l'été par le feuillage d'un mûrier à la blanche écorce, et garanties l'hiver des vents d'est ou du féroce mistral par une double rangée de cyprès. Au centre du village, des ânes, des poules, un puits où des femmes aux petits pieds, aux mains nerveuses, aux yeux noirs et portant sur leurs traits l'expression doucement résignée des femmes arabes, puisaient une eau fraîche.

Que trouvait-on en 1860 à Hyères? Un hôtel, un seul, où des poitrinaires venaient, l'hiver, rendre le dernier soufle. La solitude et le silence des villes mortes dominaient à Saint-Tropez et à Fréjus; les Arcs, Saint-Raphaël n'existaient pas. Un commencement de vie se manifestait de Cannes jusqu'au site sauvage où allait s'élever la villa Brnyères. Rien au golfe Juan que l'auberge légendaire que l'on sait. Antibes, placé dans le plus beau site du littoral, encaissé dans les Alpes blanches et dans la mer bleue, restait, malgré les offres brillantes de lord Brougham, dans l'immobilité qui lui est si chère. Le voyage finissait au pied des premiers contre-forts des Alpes baignant dans la mer, d'une rude plage de galets arrondis par un frottement continu, d'un désert s'étendant de la pointe sauvage de la Garroube jusqu'au lit desséché du Var.

A Nice, — *Nizza la Bella*, — la colonie étrangère était peu nombreuse et composée de familles riches, avides de distractions et d'amusemens. Grâce à l'administration nouvelle de la France, qui voulait se faire accepter des étrangers et des indigènes, de grands travaux étaient commencés sur divers points de la ville; on pouvait entrevoir déjà la brillante transformation qui depuis s'est opérée dans les promenades, les quais et aux alentours de la gare. Comme aujourd'hui, l'on jouait gros jeu dans les cercles de Nice, plus particulièrement au cercle Masséna et au cercle de la Méditerranée. Mais le jeu ne rayonnait pas au loin, il était local, car l'on n'entrait pas aussi aisément dans les salons en quelque sorte privés des cer-

cles de la ville de Nice que dans les salons publics de Monaco. On y voyait certes passer, comme des météores, des grecs, des filous parés de noms éclatans; mais, promptement reconnus, ces tristes personnages étaient encore plus promptement forcés de disparaître. Et puis le chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée ne déversait pas toutes les heures, — pas plus à Nice qu'à Monaco, — des milliers d'oisifs, des filles en rupture de boulevards et des escrocs en quête d'un gibier facile à plumer. Nous croyons que, sans le chemin de fer, la société des jeux de Monte-Carlo n'eût pas obtenu des résultats bien brillans, et le jour où l'on voudra porter à la société un coup funeste, on n'aura qu'à défendre aux chefs de train de s'arrêter à Monaco, — douze fois en vingt-quatre heures. Le commerce et l'industrie de la principauté ne comportant pas de telles facilités de transport, c'est pour le jeu et le jeu uniquement que ces facilités ont été créées.

A l'époque dont nous parlons, on ne pouvait se rendre de Nice à la principauté qu'en *vetturino* et au moyen de l'affreux sabot à vapeur qui journellement faisait le trajet du port de Nice au port d'Hercule, à Monaco. Par terre, la route était splendide; nous nous dispenserons de décrire les merveilles de la Corniche. Le rocher sur lequel s'élève le palais des Grimaldi, exempt alors des constructions nouvelles qui lui enlèvent son caractère de repaire féodal, plaisait surtout par l'absence de ce qui fait aujourd'hui le bonheur des gens sans goût artistique. Rien de peigné, d'aligné, pas de villas baroques, de casernes, de quais bien droits, de rampes adoucies et sablées, mais là où s'élève le casino actuel et son affreux théâtre, d'admirables roches couvertes de lichens, un frais fouillis d'euphorbes, de cistes, de pins parasols, d'orangers et de citronniers, avec une nappe d'azur, — la mer, — servant de fond mouvant à cet éden.

Le grand et vieil hôtel où l'on descendait était à la fois une hôtellerie, un restaurant, un casino et une maison de jeu. Au centre d'une grande chambre enfumée, sordidement meublée, puante, éclairée aux approches de la nuit par des lampes carcel suintant l'huile, se dressaient deux tables, l'une de roulette, l'autre de trente-et-quarante. L'assistance que j'y vis était peu nombreuse, et les quelques individus qui jouaient n'avaient rien de l'élégance et de la distinction de la majorité des joueurs de Bade ou de Wiesbaden. Les hommes n'eussent pas été déplacés dans le préau d'une maison de correction, ou plutôt dans les bois de l'Esterel, non loin de l'auberge des Adrets. Les femmes, vieilles et laides, offraient les types les mieux caractérisés des marchandes à la toilette de Francfort ou de Londres. L'une d'elles pourtant était encore très belle;

à la suite d'une série malheureuse, elle entr'ouvrit d'un mouvement plein de rage son corsage et déchira jusqu'au sang son sein soulevé; elle ne s'aperçut pas qu'un inconnu qui suivait des yeux et avec la plus vive anxiété le mouvement tournant de la roulette, appuyait une main distraite sur son épaule nue. Je ne vis là qu'un seul personnage convenable de ton et de manières, — un noble dans la gêne ou un ancien maître à danser. — C'était un vieillard aux cheveux très blancs, à la cravate très blanche et à l'habit constellé de décorations; il offrait gratuitement ses services et ses conseils aux nouveaux débarqués. Le minimum de l'enjeu était alors de 2 francs à la roulette et de 5 francs au trente-et-quarante. En échange de belles pièces de 5 francs, le vieillard vous donnait des jetons en argent d'une valeur de 2 francs, sur lesquels on lisait ces mots : Cercle de Monaco. Cela mettait les émotions du jeu à la portée de toutes les bourses et contraignait ceux qui possédaient de la monnaie du cercle, quand sonnait l'heure du départ, à la jeter au hasard sur un numéro de roulette. Le joueur ayant une chance favorable contre trente-cinq chances contraires, on devine aisément aux mains de qui restaient les jetons.

Tels étaient, en résumé, les jeux de Monaco en 1862, tel était aussi à cette époque le littoral. Quels gigantesques changements se sont produits depuis! Il nous faudra aussi en donner un aperçu, mais en protestant d'avance contre ce mensonge propagé par la société des jeux, que c'est à elle, à elle seule, qu'est due cette merveilleuse transformation. Non, le mérite en revient aux familles riches, à celles de sir Robinson Woolfield et de lord Brougham en tête, à tous ceux qui ont mis à la mode les stations d'hiver et d'été, à la prolongation des chemins de fer de Toulon à la frontière italienne, à un beau ciel, aux sites admirables d'une contrée dont toutes les merveilles sont loin d'être connues de ceux qui l'habitent et même de ceux qui y sont nés. Il n'y aurait même rien de trop paradoxal à soutenir que c'est lord Brougham qui a découvert Antibes d'abord, Cannes ensuite, et M. Blanc les Spélugues, nom de l'emplacement où s'élève le casino de Monte-Carlo.

Lord Brougham, dans ses promenades de convalescent sur les bords de la Méditerranée, avait découvert ce site d'Antibes, et sans hésiter, lui donnant la préférence sur les autres parties du littoral, il se présenta chez quelques propriétaires pour leur acheter des terrains. Mais le nom de l'éminent homme d'état était célèbre, même chez les Antibois, et ils mirent en avant des prétentions exorbitantes. Lord Brougham se rejeta alors prudemment sur Cannes. Il y fit construire une confortable villa, et bientôt, à son exemple, des étrangers riches, des familles les plus opulentes et portant

les plus grands noms d'Europe, vinrent se grouper autour d'elle. La fortune merveilleuse de Cannes était faite. Des terrains achetés 80,000 francs en 1831 par un passant se revendirent quelques années plus tard 3 millions, et cette progression prodigieuse a continué. Antibes a attendu pendant trente ans la venue d'un nouveau Brougham.

III.

S'il était vrai que les jeux eussent le don d'enrichir un pays et non une société d'industrie, la principauté de Monaco serait depuis longtemps blanche de palais de marbre, laissant bien loin derrière elle par son luxe et sa prospérité toutes les autres régions du littoral. Il n'en est rien : ses hôtels sont déserts ; une tristesse morne se lit sur le visage de ses malheureux habitans et sur celui encore plus attristé des soldats de sa garnison ; un silence qu'aucun cri de joie ne trouble jamais, règne aux terrasses qui entourent l'établissement funeste. Certes, le Monte-Carlo d'aujourd'hui n'est plus le Monaco d'autrefois. De la chambre enfumée où je fis, en 1862, connaissance avec la roulette, les tables de jeu ont été transportées dans un véritable temple dédié à la fortune, au centre de salles somptueuses, où l'on peut du moins se ruiner élégamment et très à l'aise, quand des cartouches à dynamite n'y font pas explosion. Mais, sauf quelques établissemens religieux récents, un collège Saint-Charles dirigé par des jésuites, des franciscains et des carmes, Monaco a peu changé. J'ai dit, il est vrai, qu'au bord de la mer, près de la gare, à La Condamine, l'on bâtissait beaucoup ; j'en ai donné la raison. Le prince, en prévision de la suppression possible des jeux, désire procurer à un grand nombre de petits rentiers auxquels l'entrée de la maison de jeu est interdite, des logemens à bas prix. Aujourd'hui, ces rentiers peuvent vivre à La Condamine à bon marché, presque sans impôt, mais quel changement s'opérera pour eux, quand disparaîtront les roulottes, et avec elles les revenus les plus clairs du prince ! Gare alors, pauvres gens, aux impôts, au monopole de la boulangerie et autres vexations !

Je crois que ce qui rend impossible un séjour prolongé à Monaco, ce qui maintient la solitude dans ses hôtels et fait désertier ses villas, c'est le contraste choquant entre les beautés d'une nature incomparable et les laideurs morales qu'on y conçoit. Personne mieux que George Sand n'a fait poétiquement ressortir ce contraste, et nous ne résistons pas au désir de reproduire ici ce qu'elle

écrivait à l'un de ses amis à ce sujet. « Étrange apparition ! au sortir de ces grandeurs de la nature, nous voilà jetés en pleine immondice de civilisation moderne. Au pâle éclair de la jeune lune, au pied du gros rocher qui dort dans l'ombre, au mystérieux gémissement du ressac, à la senteur des orangers qui vous enveloppe, au caquetage des filles chiffonnées et fatiguées, je ne sais quelle fétide odeur de fièvre et le bruit implacable de la roulette. Il y a là des jeunes femmes qui jouent pendant que sur des sofas des nourrices allaitent leurs enfans. Une jolie petite fille de cinq à six ans s'y traîne et s'endort accablée de lassitude, de chaleur et d'ennui. Sa misérable mère l'oublie-t-elle, ou rêve-t-elle de lui gagner une dot ? Une vieille dame étrangère est assise au jeu avec un garçonnet de douze ans qui l'appelle sa mère. Elle perd et gagne avec impassibilité. L'enfant joue aussi, et très déceimment, il a déjà l'habitude. Dans la vaste cour que ferme le mur escarpé de la montagne, des ombres inquiètes ou consternées errent autour d'un café. On dirait qu'elles ont froid, mais peut-être regardent-elles avec convoitise le verre d'eau glacée qu'elles ne peuvent plus payer. On en rencontre sur le chemin qui s'en vont à pied, les poches vides ; il y en a qui vous abordent et qui vous demandent presque l'aumône d'une place dans votre voiture pour regagner Nice. Les suicides ne sont pas rares. Les garçons de l'hôtel ont l'air de mépriser profondément ceux qui ont perdu, et à ceux qui se plaignent d'être mal servis, ils répondent en haussant les épaules : « Ça n'a donc pas été ce soir ? »

« On dîne comme on peut dans une salle encombrée de petites tables que l'on se dispute, assourdi par le bruit que font les demoiselles à la recherche d'un dîner et d'un ami qui le paie. On retourne un instant aux salles de jeux pour y guetter un drame, Moi, je n'y peux tenir ; la puanteur me chasse. Nous courons au rivage, nous gagnons la ville qui s'élance en pointe sur une langue de terre délicieusement coupée au milieu des flots. Elle aussi, cette pauvre petite résidence, semble vouloir fuir le mauvais air du tripot et se réfugier sous les beaux arbres qui l'enserrent. Nous montons au vieux château sombre et solennel. La lune lui donne un grand air de tragédie. Le palais du prince est charmant et nous rappelle la capricieuse demeure du gouverneur à Majorque. La ville est muette et déserte à neuf heures du soir. Nous revenons par la grève, où la mer se brise par de rares saccades au milieu du silence. La lune est couchée. Le gaz seul illumine le pied du grand rocher et jette des lueurs verdâtres sur les rampes de marbre blanc et les orangers de jardin. La roulette va toujours. Un rossignol chante, un enfant pleure... »

Menton est la localité la plus rapprochée de Monte-Carlo. Elle ne

paraît ni riche, ni populeuse, ni luxueuse, ce qui vient à l'appui d'un fait bien digne d'être remarqué, c'est que Nice et Cannes ont vu s'accroître le nombre de leurs habitans en raison de leur éloignement de la principauté. L'on verra plus loin quelle augmentation vraiment surprenante s'est produite dans les villes d'eau d'Allemagne, à Ems, à Wiesbaden et à Hombourg depuis que les jeux y ont été abolis. C'est à peine si, depuis l'annexion à la France, la population de Menton s'est accrue de 2,000 individus, et encore pour gonfler les chiffres de son dernier recensement, indigènes et étrangers de passage y ont-ils figuré sans distinction de nationalité!

Encouragée, aidée par le gouvernement français, la ville de Menton, admirablement couronnée d'oliviers superbes et de monstrueux caroubiers, a pourtant tout à fait changé d'aspect. Cela saute aux yeux. On lui a construit des quais, amélioré un port, élevé une gare, ouvert des promenades et placé des squares bien peignés au bord de la mer. Les habitans, de leur côté, ont bâti de belles villas, des chalets, avec l'espérance que la douceur du climat et le voisinage des plaisirs de Monte-Carlo attireraient chez eux une foule de visiteurs. Quelle déception! les jeux n'ont attiré personne; au contraire, ils ont éloigné bien des malades auxquels la température de Menton eût certainement convenu, mais qui ont préféré les fuir par crainte des séductions, — pour eux trois ou quatre fois mortelles, — que l'on mettait avec trop d'intention à leur portée. Les malades, ennuyés du séjour quelque peu monotone de Menton, ont l'habitude d'aller chercher presque journellement à Monte-Carlo des distractions. Et comment n'iraient-ils pas? Ils y trouvent les journaux du monde entier, un excellent orchestre, un théâtre, la roulette, le trente-et-quarante, une collection de femmes qui n'ont jamais su refuser contre un équivalent en espèces n'importe quoi à n'importe qui. Mais les malades n'eussent-ils perdu que le contenu de leur porte-monnaie, de jolies pécheresses blondes ou brunes les eussent-elles mis sur la paille, le mal était réparable avec un peu de courage et d'honneur.

Le péril n'est pas là. Il est dans le froid glacial qui s'étend après le coucher du soleil sur les villes du littoral de la Méditerranée et auquel il est très dangereux de s'exposer en sortant surexcité ou en moiteur des salons sans air, étouffans de Monte-Carlo. Cette buée des crépuscules méridionaux est une sinistre pourvoyeuse de la mort. De là cette recommandation que les médecins italiens et français font à leurs malades et même aux personnes bien portantes : « Couvrez-vous à la chute du jour (1)! » Après

(1) Lire à ce sujet : *la Méditerranée, la Rivière de Gènes et Menton, comme climats d'hiver et de printemps*, par Jacques-Henri Bennet. Paris, 1880; Asselin.

1871, nous vîmes à Menton un grand nombre de jeunes officiers allemands, des adolescents, qui étaient venus s'y remettre des fatigues du siège de Paris. Beaucoup paraissaient exténués : Monte-Carlo les acheva. Que la terre, — cette terre qu'ils étaient venus conquérir, — leur soit légère, mais qu'elle soit lourde à ceux qui ont fait inutilement périr, après les faciles triomphes de Metz et de Sedan, tant d'innocentes victimes!

En résumé, Menton ne sera une résidence d'hiver possible pour les étrangers malades, pour tous ceux qu'une émotion trop vive peut foudroyer, que lorsque les jeux auront disparu du littoral.

Nice souffre aussi, mais relativement moins peut-être que Menton, du voisinage de Monte-Carlo. On joue, par malheur, dans la première de ces villes, aux cercles Masséna et de la Méditerranée, tout autant qu'à Monaco. On y constate des ruines fréquentes et la perte de riches patrimoines. Nice se suicide : nous aimons assez cette charmante ville pour le lui dire. La passion du jeu a passé des hauts rangs de la société niçoise et étrangère dans ceux des travailleurs, des petits commerçans; elle est même descendue jusqu'aux pauvres gens du port. Parcourez la ville en flâneur un jour de fête et vous verrez dans les vieux quartiers, sur les quais, des roulettes manœuvrant en plein vent. Le cercle Masséna, jaloux sans doute de l'opulence de Monaco, va s'établir sur le Paillon. Ses salons de jeu sont trop étroits! Mais que dire de la municipalité de Nice, qui, au lieu de faire continuer le beau square où s'élève la statue de Masséna jusqu'à la promenade des Anglais, permet au cercle en question de construire sur la rivière? C'en est fait de l'aspect charmant qu'offrait la jolie place Charles-Albert, de l'admirable vue que l'on avait sur les coteaux fleuris de Cimiez! Et encore si c'était tout! Un mauvais génie a juré d'enlaidir Nice. On va construire, — et elle est sans doute achevée au moment où nous écrivons ces lignes, — une « réserve, » c'est-à-dire une de ces guinguettes si chères aux méridionaux, au centre de la baie unique au monde qui, partant des Ponchettes, finit au pont Magnan, là où commence cette jetée sans égale appelée la Promenade des Anglais. Pour la moitié de Nice, plus d'horizon sur la pittoresque pointe d'Antibes, sur les déchirures élancées, vaporeuses de l'Estérel et sur la mer; un pavillon absurde le coupera en deux. C'est sur la plage que l'on appelait « les terrains du roi » que va s'étaler ce ridicule écran!

Heureusement Nice a des points de vue à revendre, et, l'hiver prochain, le vaste boulevard de Cimiez sera relié au boulevard Dubouchage en passant par la propriété du Petit-Lycée. Ce sera l'une des belles voies du littoral et le plus merveilleux des pano-

ramas. Des villas nouvelles, rivales des somptueuses villas Haussmann, Vigier, Cazalet, Colonel Evans et de tant d'autres riches résidences, vont s'y élever sans avoir à craindre d'être jamais masquées par un vide-bouteilles ou un casino, sans danger de voir leurs jardins les plus beaux du monde détruits par les modernes Vandales.

Si Nice était en voie de prospérité, — ce que je conteste, — ce ne serait pas dans tous les cas à la principauté de Monaco qu'elle le devrait. Non, Nice souffre des jeux établis chez elle et à côté d'elle; elle en souffrira encore bien davantage quand sera terminé ce qu'on y voit de maisons nouvelles en construction, alors que personne ne se présentera pour les habiter. Ce jour-là, les entrepreneurs à outrance, les acheteurs de terrains à tous prix feront des pertes; ils ne les éviteront qu'en poussant à la suppression de Monte-Carlo et en obtenant qu'on exerce une sévère surveillance sur les jeux clandestins et autres de la ville. Consultez les propriétaires des villas de Nice, interrogez les hôteliers, les personnes qui louent en meublé et ils vous répondront que les hôtels sont presque toujours sans clientèle stable, les villas sans familles y faisant de longs séjours, les chambres à louer sans locataires sérieux. S'il vient un voyageur dans un hôtel, l'hôtel ne le garde pas, et la dépense journalière de ce passant se réduit le plus souvent au coût d'une chambre à coucher et à celui d'une tasse de café prise le matin avant de partir pour Monaco. Ce même passant, après des chances diverses au jeu qui le mettent en goût, perdant invariablement l'argent qu'il a emporté pour faire un long séjour à Nice, quitte le pays, jurant qu'on ne l'y verra plus. Beaucoup oublient leurs sermens et reviennent. Ceux-là s'appellent les incurables de Monte-Carlo.

Un propriétaire des coteaux de Carabacel me disait que c'était à peine si, pendant la saison hivernale, il parvenait à louer la moitié des quatre villas qu'il possède. Beaucoup de familles, m'a-t-il dit, appréhendent Nice à cause du voisinage de Monte-Carlo, où, sur la seule présentation d'une carte de visite, chacun est admis à jouer. Bien forts sont les papillons qui n'y vont pas brûler leurs ailes. Tout les y convie : un départ toutes les heures pour Monaco, un voyage court et des plus pittoresques, l'attrait d'entendre les chanteurs les plus en renom, les comédiennes les plus célèbres et l'appât de l'or. C'est à Monte-Carlo et à Monte-Carlo seulement que l'on peut voir, hélas! ce spectacle écœurant d'artistes dramatiques et lyriques de premier ordre s'allant inconsciemment au vice pour vider les poches.

Il est un autre fléau qui afflige Nice depuis l'installation des jeux.

Nous voulons parler du monde interlope qui s'y donne rendez-vous l'hiver. Chaque soir, les arcades de la place Masséna deviennent une succursale des trottoirs du faubourg Montmartre. Rien ne manque à la comparaison. Interrogez les honnêtes gens de Nice : ils vous diront que c'est le voisinage de Monte-Carlo qui leur a valu cette affluence de femmes perdues. Supprimez Monte-Carlo et leur immigration cessera.

IV.

Rendons justice aux habitans indigènes et étrangers des villes d'Antibes, Cannes, Hyères et Fréjus : peu d'entre eux ont sacrifié au veau d'or de Monte-Carlo. Les Antibois, gens aux mœurs simples et patriarcales, ne s'enflamment guère, et, sauf, hélas ! une récente et trop tragique exception, c'est en vain que la société des jeux, pour les attirer chez elle, fait briller à leurs yeux ses meilleurs miroirs à alouettes. Est-ce la massive muraille qui enserme l'Antipolis moderne comme la pierre d'un sépulcre qui éloigne d'elle les étrangers ? On le dirait. Il n'est pourtant pas, de Gènes à Marseille, de site plus romantique que celui sur lequel s'éleva cette antique cité. Du haut de son ermitage, d'une ascension courte et facile, la vue s'étend au-delà des blanches neiges du col de Tende ; elle fouille les profondeurs bleuâtres de l'Estérel, repose sur Cannes, les Lerins sombres, le golfe Jouan, rendez-vous habituel de l'escadre, et la baie de Nice. Dans cette direction, la perspective dépassant le promontoire de Villefranche ne s'arrête qu'aux caps italiens de Bordighera et de San-Remo. C'est aussi au Jardin botanique créé, il y a plusieurs années, par M. Turette dans un pli de terrain de la pointe d'Antibes que l'on peut voir la flore des tropiques et d'Australie mêlée aux plus beaux spécimens de la flore européenne. L'on y a très artistement ménagé des échappées de vue sur les Alpes et la mer, et rien de plus charmant qu'une promenade dans ce frais vallon, où les doux parfums des jasmins en fleurs se trouvent mélangés aux âcres senteurs des aréquiers et des mimosas. Non loin de cette merveille, se rencontrent des déserts pierreux bordés de grandes roches contre lesquelles la mer se brise et rejailit blanche d'écume, puis, des espaces couverts d'une végétation désordonnée. Des lentisques, des myrtes arborescens, des thymes aux touffes roses et parfumées, y disputent à des bouquets de pins maritimes un peu de terre et une place au soleil.

Depuis le jour où le noble fondateur de Cannes secoua la poussière de ses souliers aux portes d'Antibes, une sorte d'interdit

pesait sur la ville inhospitalière et ses environs. On eût dit que les habitans, à l'exception de quelques hautes notabilités militaires et scientifiques, bornaient leur ambition à conserver avec un soin pieux la tombe du général Championnet, qui s'y trouve enterré, et à repeindre en blanc, chaque année, une horrible colonne élevée au centre de la cité en l'honneur des Bourbons. Des hommes actifs, bien au fait des merveilles qu'admirait lord Brougham, ont entrepris d'arracher Antibes à l'isolement et au titre de ville morte qu'elle partage avec Fréjus, Saint-Tropez et Hyères. Longeant la magnifique courbe du golfe Jouan, qui fait face en plein à l'Estérel, une cité nouvelle s'élève; dans un bref délai, elle se prolongera jusqu'à la villa Soleil, non loin des oasis fleuries où déjà se groupent quelques Parisiens, artistes et gens de goût.

Nous croyons superflu de pousser plus loin l'historique de l'accroissement des villes qui bordent le littoral de la Méditerranée de Nice à Fréjus et de Fréjus à Hyères. A Vallauris, à la Napoule, à Saint-Raphaël, les terrains à vendre ont acquis une énorme valeur, et il n'est pas inutile d'insister sur ce fait qui vient à l'appui de la cause que nous défendons; la valeur de ces terrains augmente en raison de leur éloignement de la principauté. Au cap Martin, non loin de Monte-Carlo et de Menton, se trouvent 50 hectares de terres estimés un million. Ils sont plantés de beaux oliviers et situés admirablement. Aux environs d'Antibes ou de Cannes, les mêmes terrains vaudraient dix fois ce prix. Comment donc croire avec beaucoup d'esprits timorés que la disparition de Monte-Carlo arrêterait l'accroissement dont nous parlions? C'est comme si l'on soutenait que la fermeture de certains débits de vins de la Chapelle nuirait aux beaux quartiers de Paris.

Citons, pour terminer, quelques chiffres empruntés à une statistique récente. Selon la *Gazette de Wiesbaden*, il y avait dans cette ville, en 1816, 4,608 habitans; en 1840, 10,934 et en 1872, 55,800. Le jeu a été supprimé le 31 décembre 1872, et sait-on combien Wiesbaden compte aujourd'hui d'habitans? 52,000! D'après un autre document auquel nos lecteurs peuvent ajouter foi, la jolie ville d'Ems, du duché de Nassau, comptait, en 1865, 7,936 baigneurs et 3,554 visiteurs. En 1880, c'est-à-dire sept ans après la suppression de la roulette, on y a compté 9,511 baigneurs et 7,064 visiteurs. Hombourg a suivi une progression identique.

Nulle crainte donc que l'herbe vienne un jour à croître dans les rues de Nice, de Menton ou de Cannes, lorsque, après la dispersion de la société des jeux de Monte-Carlo, des ruines pittoresques couvriront le beau site que cette société occupe aujourd'hui. Les colonnes en marbre du théâtre de M. Garnier éparses sur le sol avec des

débris de porphyre et de mosaïque dorée, y feront un plus grand effet que celui qu'ils produisent actuellement. Comment cet architecte qui a fait son chef-d'œuvre à Paris ne s'est-il pas inspiré aux Spélugues de Rome et de Pæstum? La raison en est simple : les jeux ne peuvent créer rien de noble, rien de grand. Leur contact éteint la flamme qui brûle dans l'âme des grands artistes comme il éteint chez l'habitué des tripots, l'honneur, le devoir, l'affection. Un homme qui joue ne saurait être un ami fidèle, un père, un époux. Il en est de même de la femme : elle ne saurait aimer, et sans cette flamme de l'amour qui rayonne autour d'elle, que serait-elle? Est-il permis à un homme enrichi par le jeu d'avouer hautement l'origine de cette richesse et les honnêtes gens lui tendront-ils volontiers la main? Nous ne le croyons pas. Qui ne connaît ces mots de Franklin : « Quiconque prétend que l'on peut prospérer autrement que par le travail est un empoisonneur. » Et Jacques Laffitte a dit après lui : « Si j'avais un ennemi que je voulusse perdre, je lui souhaiterais de gagner au jeu et à la Bourse. » Qu'en pensent ceux qui, dans ces dernières années, en France comme en Autriche, n'ayant vécu que de spéculations risquées, ont fini par en mourir?

C'est temps perdu, n'a-t-on pas manqué de me dire que d'essayer de combattre la passion du jeu, passion mille fois réprimée et sans cesse renaissante. Il faut, en effet, être bien convaincu de la nécessité d'un tel combat pour y prendre part; et celui qui écrit ces lignes possède au plus haut degré cette conviction, car il a vu la passion funeste exercer ses ravages en Chine et dans le Nouveau-Monde, à Saint-Petersbourg comme à Madrid. Et en France! jamais notre gouvernement n'a plus qu'aujourd'hui autorisé les loteries, les tombolas, l'ouverture de tripots se cachant sous des étiquettes artistiques et littéraires, laissé sans contrôle les paris qui se font dans des maisons *ad hoc*, en dehors des champs de course. Et les courses elles-mêmes! Est-ce vraiment pour l'amélioration de la race chevaline que tant de gens se précipitent, se bousculent, jettent des clameurs et mettent sur un cheval leurs salaires d'une semaine et d'autres les héritages d'une origine sacrée? Mais en dehors des jeux n'est-il pas d'autres vices inhérens à la nature humaine et contre lesquels il faut sans trêve employer la répression? Si toutes les passions doivent avoir un libre cours, supprimons alors la loi sur l'ivresse, sur la débauche, tout le code. Partisans de la liberté, de toutes les libertés, voulez-vous de celles qui exploitent les faiblesses humaines? Quant à nous, n'aurions-nous arraché à Monte-Carlo qu'une seule victime, nous ne croirons pas avoir mal employé notre temps.

En terminant cette étude, puissions-nous être d'accord avec les

lecteurs de la *Revue* sur un point bien simple : c'est qu'une maison de jeu publique ou privée est un lieu détestable, contraire à la morale, funeste à la paix, au bonheur des familles. Certes, chacun a le droit de disposer de sa fortune comme bon lui semble, et cependant il ne peut être permis à qui a charge d'âmes d'exposer cette fortune dans un mauvais lieu, car c'est ainsi, n'en déplaise aux amateurs du trente-et-quarante et du baccarat, que nous avons entendu qualifier, sous toutes les latitudes, les établissemens publics ou privés dont l'entrée est interdite par la police aux mineurs, et parfois, comme à Monte-Carlo, aux adultes, aux hommes mûrs et aux vieillards des Alpes-Maritimes.

Quel que soit le résultat de nos efforts, nous ne regretterons jamais, — et puissions-nous avoir des imitateurs! — d'avoir joint notre voix à celles qui réclament la fermeture de cette maison néfaste qu'on appelle le casino de Monte-Carlo. La plaie du jeu qui s'y étale sans pudeur, à côté du spectacle écœurant de gens de bien mêlés à des gens tarés, d'honnêtes femmes confondues coude à coude avec des coquines, fait tache sous le beau ciel du Midi, en vue de cette mer d'azur.

Et quel contraste, ô nature! entre la paix, le silence qui règnent aux fraîches vallées de la Roya et de la Vésubie, sur les coteaux embaumés d'Esza, aux sommets des blanches solitudes des Alpes, et la cohue bête, haletante, qui évolue, comme dans un cercle dantesque, autour des tapis verts de Monte-Carlo!

EDMOND PLAUCHUT.

UNE

FÊTE ARCHÉOLOGIQUE

A ROME

Le 11 décembre dernier, dans la grande galerie des sarcophages au musée romain du *Laterano*, devant une nombreuse assistance qui comptait des cardinaux, des princes, des ambassadeurs, beaucoup d'amis de l'archéologie et de l'histoire, un comité international, composé du président de l'académie romaine d'archéologie chrétienne, du directeur de l'institut archéologique allemand, et du directeur de l'école française de Rome, offrait au commandeur J.-B. de Rossi une médaille d'or à l'occasion de sa soixantième année et, comme un reconnaissant hommage pour ses beaux travaux.

C'est souvent fête à Rome pour les archéologues. Chaque mois ou chaque semaine, peu s'en faut, ce sol fécond, ces riches bibliothèques, ces merveilleux musées livrent quelqu'un de leurs secrets, ou bien, des diverses régions de l'Italie, on apprend quelque découverte. C'est fête quand une fouille, sur un point de la ville, après avoir excité quelque temps l'attention publique, la récompense par un succès; quand la pioche, en abattant un vieux mur, fait rouler les débris de

plusieurs statues antiques; quand elle met au jour, creusant la terre en avant de la Farnésine, cette maison romaine avec stucs et peintures qui est devenue à elle seule tout un musée; quand les travaux d'isolement du Panthéon, remettant en place de beaux bas-reliefs décoratifs, offrent à l'imagination de l'historien et de l'artiste de nouveaux élémens de calcul et d'étude. C'est fête quand M. de Rossi dirige une visite aux catacombes ou dans les musées du Vatican; que sera-ce le jour où un témoignage public sera décerné à l'illustre archéologue?

Bien peu de savans doués d'un plus heureux ensemble de fortes qualités ont su mieux ranger à leur service de plus magnifiques instrumens d'étude. Né Romain et n'ayant jamais cessé d'habiter sa ville, en possession des ressources qu'offrait l'ancien système de haute éducation dans l'état pontifical; très ingénieux à combler, s'il y en avait, les lacunes; maître en une large mesure, par une pratique privilégiée et familière, par un appareil considérable de notes logiquement disposées, par une vaste et ferme mémoire, — de tant de documens précieux, manuscrits inconnus, dessins inédits, — que possèdent des archives incomparables; roi incontesté de la Rome souterraine, et plus sûr que le héros de la Fable de renouveler toujours ses forces en invoquant la terre; aidé dans son œuvre par une force de travail, un talent de conception et d'imagination critique, une habileté de mise en œuvre tout à fait rares, M. de Rossi a depuis longtemps sa place parmi les plus remarquables esprits de notre temps; et il est facile de prédire que sa renommée, déjà si étendue, grandira encore, à mesure que les résultats qu'il a conquis pénétreront dans le domaine commun de la science.

Le mérite d'un premier projet de démonstration publique en l'honneur d'un tel maître revenait au révérend père Bruzza. Ce savant religieux, aussi respecté dans Rome pour son talent que pour son caractère, auteur d'un volume bien connu d'épigraphie latine et de beaucoup d'excellens mémoires, a fondé depuis quelques années, à Rome, une académie d'archéologie chrétienne que M. de Rossi dirige et inspire avec lui. Deux fois par mois durant la saison d'hiver, dans la modeste salle basse du couvent de san Carlo *in Catinari*, on se réunit autour d'une table. Le père Bruzza préside; il ouvre la séance en présentant quelque objet récemment trouvé dans les catacombes; il lit à ce propos une note érudite; ses élèves, qui le sont également de M. de Rossi, ajoutent le compte-rendu par écrit ou de vive voix de leurs derniers travaux; quelque étranger lit une étude sur un sujet non prévu, et, à chaque occasion, M. de Rossi improvise les plus riches souvenirs pour comparer, confirmer ou douter. C'est là qu'il

annonce et expose les progrès de l'incessante exploration poursuivie chaque hiver dans les cimetières chrétiens. Si l'intérêt des nouvelles découvertes y invite, l'assemblée est convoquée sur les lieux mêmes, et, en présence des monumens, on écoute des leçons d'une solidité qui étonne, d'une clarté qui ravit.

La forme de l'hommage à décerner était, selon la pensée du révérend père Bruzza, une souscription publique pour une médaille d'or accompagnée d'un album contenant les noms des souscripteurs. A peine les circulaires du comité annonçaient-elles cette entreprise, les contributions arrivaient en grand nombre. La cellule du père Bruzza n'avait jamais vu tant d'argent ni d'or. De la part de beaucoup de membres du clergé et d'un certain nombre de protestans éclairés, les adhésions signifiaient gratitude pour les services rendus à la science religieuse; de la part des hommes d'étude, elles saluaient un collègue, un ami, un maître respecté. L'élan fut notable en France et les résultats effectifs. Les souscriptions de l'Allemagne, de l'Autriche et des pays slaves, uniformément taxées à un chiffre modeste, vinrent en très grand nombre. Les Slaves, en particulier, se montraient reconnaissans des récentes études sur Méthodius et Cyrille.

Les premières espérances du père Bruzza s'élevaient à 2,000 francs; la somme totale a dépassé 15,000, avec quatorze cents souscripteurs. Il restera donc, les frais de la médaille prélevés, une somme importante qu'on a eu d'abord le dessein de consacrer au déblaiement de quelque catacombe, par exemple à celle de Prétexat, à gauche de la voie Appienne : ce qu'on en connaît paraît annoncer une richesse exceptionnelle en inscriptions, en peintures et sculptures; mais une coulée de terre, à peu de distance de l'entrée actuelle, y a rendu jusqu'à ce jour l'étude presque impossible. Le choix s'est finalement arrêté sur un curieux monument isolé qui pourra être entièrement déblayé et restauré avec les ressources dont le comité dispose; une inscription placée au-dessus de la porte d'entrée consacra le souvenir de la fête. Ce monument est tout à fait spécial et unique à Rome en son genre; c'est un *cubiculum* orné de peintures, destiné à une sépulture de famille, et situé près du tombeau des Scipions, dans l'enceinte de la ville, par conséquent de date très probablement antérieure à Aurélien. Le regretté marquis Campana, qui avait vu tant de choses et recueilli tant d'informations et de monumens, et pour qui, malgré son désintéressement, la fortune a été si injuste, connaissait cette chambre sépulcrale; il l'avait rencontrée lorsqu'il fouillait, il y a quarante ans, dans les colombaires de la vigne des Scipions; occupé d'autres travaux, il l'avait fait immédiatement combler. C'est lui qui, avant de mourir, il y a peu d'années, a donné à M. de Rossi toutes les indications pour la retrouver aisément. M. de Rossi démontrera qu'elle a appartenu à une famille chrétienne

originaires de l'Asie, et que la région où elle se trouve était très fréquentée par les Syriens et les Asiatiques païens et chrétiens. Les voyages des chrétiens de l'Orient vers Rome, soit pour leurs affaires privées, soit pour celles de leurs églises et de leur religion, étaient extrêmement fréquents. On pense bien qu'ils devaient donner lieu à des rapprochemens, à des combinaisons, à des mélanges singuliers, mais fort instructifs, d'où M. de Rossi ne manquera pas, en illustrant ce nouvel épisode, de tirer de vives et intéressantes lumières.

C'est des mérites de M. de Rossi vrai fondateur de la science archéologique chrétienne que le P. Bruzza, en ouvrant la séance, a parlé spécialement. Ces mérites ont été exposés trop souvent et trop bien ici même par M. Gaston Boissier, avec sa rare compétence dans le domaine des lettres latines, païennes ou chrétiennes, pour qu'il y ait à revenir sur tant de beaux résultats, et la place nous manquerait à vouloir parler des derniers travaux concernant saint Hippolyte. Nous ne voulons que faire remarquer expressément, — l'occasion nous en est bonne, — combien il serait erroné de croire que l'archéologie chrétienne, entre les mains d'un maître comme M. de Rossi, puisse n'être qu'une science étroite, toute spéciale, et de nature à n'intéresser que les érudits. Bien au contraire, son *Corpus* des inscriptions chrétiennes ajoute beaucoup à la connaissance des institutions romaines; sa *Rome souterraine* offre des aspects nouveaux du droit romain; son *Bulletin* même, qui paraîtrait ne devoir présenter que des observations de détail à mesure qu'il enregistre le progrès de ses travaux, contient des pages d'histoire générale renouvelée qui sont d'un grand prix. Tel est, si l'on veut un exemple, le récit de la réaction païenne de l'an 394, auquel s'ajoutent les informations inattendues et précises qu'il a su tirer soit d'une longue et importante inscription trouvée naguère au forum de Trajan, soit d'un poème découvert par M. Léopold Delisle aux derniers feuillets de notre célèbre manuscrit de Prudence, manuscrit et poème contemporains de ces grands événemens. On pourrait citer comme second exemple l'intéressant commentaire à l'année 410 que M. de Rossi a placé dans le premier volume de son grand recueil épigraphique. C'est, comme on sait, la date de l'invasion d'Attila. Or tout à coup la série chronologique des inscriptions chrétiennes, qui allait grandissant en nombre d'année en année, s'interrompt : plus un texte à enregistrer, et il faut laisser trente années s'écouler pour que la moisson recommence. Ne sont-ce pas là des traits caractéristiques pour l'histoire générale, et ne peut-on pas calculer par ce seul exemple ce que durent être dans l'Italie centrale la terreur et la dévastation pendant une si longue période? Est-ce d'ailleurs une petite et étroite érudition, celle qui répand de premières et abondantes lumières sur des problèmes comme ceux-ci : propagation et constitution de l'église

primitive, rapports entre l'église et l'état avant Constantin, naissance de l'art chrétien et phases diverses de ses commencemens comparées à celles de l'art classique? N'est-ce pas, peu s'en faut, une science *sui generis*, désormais armée de toutes pièces, celle qui dispose de monumens si particuliers et si nombreux, celle qui exige, sinon des procédés nouveaux de critique, au moins une pénétration et une rigueur toutes spéciales?

M. le professeur Henzen a pris en second lieu la parole. Parmi ceux qui, conservant le culte des fortes études, n'ignorent pas le progrès scientifique, il n'y en a pas un seul qui ne connaisse le nom et les œuvres du premier secrétaire de l'Institut allemand de correspondance archéologique de Rome; il n'en est pas un qui n'ait admiré sa ferme et sobre érudition dans le commentaire des inscriptions des arvaies, dans un si grand nombre de mémoires spéciaux, dans l'œuvre gigantesque du *Corpus inscriptionum latinarum*, dont il a été, avec M. Mommsen et M. de Rossi, un principal initiateur. Mais ceux-là seuls qui l'ont approché peuvent apprécier à sa réelle valeur ce modèle du vrai savant, cette modestie consciente de sa dignité et jalouse de la dignité des autres, cette bonté délicate dans les relations complexes et diverses, ce quelque chose d'antique et de chrétien que Pline le Jeune semble avoir désigné : *Nihil est illo gravius, sanctius, doctius... quantum rerum, quantum exemplorum, quantum antiquitatis tenet!* Est-ce à M. Henzen seulement que conviennent ces traits, ou bien aussi à ses deux collaborateurs? Tous trois unis par une longue amitié, par un même dévouement à ces graves études d'antiquité si merveilleusement renouvelées de nos jours, ils offrent aux jeunes esprits qui ont la fortune de les approcher un rare idéal d'éducation intellectuelle et morale.

M. Henzen a ému l'auditoire lorsque, fort ému lui-même, il a rappelé les quarante années de collaboration affectueuse qui l'unissent à M. de Rossi. S'attachant à louer spécialement dans son ami l'habile épigraphiste, il a signalé les principales étapes de cette belle carrière, la remarquable étude sur cette difficile inscription de Nicomaque en 1849, les précieux indices donnés sur le collège des arvaies, qui ont amené les fouilles de l'Institut allemand dans la *vigna* Ceccarelli et tant de belles découvertes, enfin le sixième volume du *Corpus*, où, de concert, ils ont réuni et classé les inscriptions de la ville de Rome.

Il restait beaucoup à dire, après qu'on avait loué l'archéologue chrétien et l'épigraphiste, si le directeur de l'École française de Rome, chargé de parler à son tour, voulait indiquer les autres mérites du savant que l'on célébrait.

Il y avait à montrer d'abord que la France, dans la pensée commune de cet hommage, avait, en effet, sa place marquée à côté de l'Italie

et de l'Allemagne. C'est particulièrement en France que beaucoup d'esprits sérieux savent gré à M. de Rossi des faits nouveaux qu'il a présentés pour l'étude des questions religieuses, de tant de monumens qu'il a mis au jour, et discutés avec une probité vraiment scientifique. Il a conquis d'illustres amitiés particulièrement dans les rangs de notre Académie des inscriptions et belles-lettres, qui lui a décerné le plus haut titre dont elle dispose, celui d'associé étranger. Avec quelques-uns des principaux membres de cette compagnie, il a collaboré à l'édition française, ordonnée par Napoléon III et payée sur sa cassette, des *Oeuvres complètes* de Bartolomeo Borghesi. Il a fait partie dès l'origine de la commission centrale, et les volumes auxquels il a particulièrement donné ses soins sont reconnaissables soit par les notes importantes qui portent sa signature, soit par l'insertion des lettres qu'il recevait tout jeune de l'illustre solitaire de Saint-Marin. C'est en France qu'une édition du *Bulletin d'archéologie chrétienne* traduit en français trouve le plus de lecteurs; et une traduction française de la *Rome souterraine*, dont chaque volume est presque aussitôt épuisé que publié, est depuis longtemps souhaitée de ce côté des Alpes.

La France a eu d'ailleurs, dès 1855, les prémices de cette renommée. M. de Rossi avait déjà trente ans, il avait eu la force rare de travailler jusqu'alors en silence, en préparant pierre à pierre un monument durable. Ces deux dissertations, l'une sur la représentation symbolique du poisson dans les peintures des Catacombes, l'autre sur les inscriptions chrétiennes de l'Afrique, — deux écrits importants qui marquent le vrai commencement de sa carrière et qui font époque dans la science, et d'où sont nés plus tard son grand recueil des inscriptions chrétiennes et sa *Rome souterraine*, — ont été imprimées alors chez Didot; elles paraissaient dans ce *Spicilege* de Solesmes, dirigé par un savant bénédictin qui honore aujourd'hui doublement la France à Rome même, comme prince de l'église et comme digne héritier de tant de traditions françaises de science et de vertu.

Voilà quelques-uns des souvenirs et des motifs qui faisaient vraiment de cette journée, pour nous aussi, comme une fête de famille.

La création de l'École française de Rome a encore resserré ces liens. M. de Rossi est du nombre de ceux qui nous ont fait le plus cordial et le plus utile accueil. Il s'est intéressé aux publications que nous avons entreprises d'après les registres pontificaux de l'archive vaticane, aux travaux de M. Eugène Müntz sur l'histoire des arts à la cour des papes pendant le xv^e et le xvi^e siècle. Il a trouvé surtout en M. Louis Duchesne, un des nôtres, un disciple digne de lui, bientôt devenu son collaborateur.

Le troisième orateur avait un vaste champ, disions-nous, s'il entreprenait de signaler les titres scientifiques de M. de Rossi non mention-

nés encore. Les deux premiers discours n'avaient pu tout dire, non pas seulement faute de temps, mais parce que leurs auteurs continuaient d'être pour celui qu'ils voulaient louer des collaborateurs trop assidus, des amis trop intimes : ils risquaient de paraître se louer eux-mêmes ; et, de fait, l'auditoire, en les applaudissant, ne les avait pas séparés.

Notre demi-siècle a vu se raviver la science et, du tronc rajeuni, naître des branches qui ont prospéré comme d'une vie spéciale. L'archéologie chrétienne et l'épigraphie classique, filles de l'histoire, en sont devenues les meilleurs auxiliaires. Mais on rencontre à Rome d'autres enseignemens encore, plus spéciaux, empruntant aux circonstances locales et comme au sol et à l'atmosphère traditionnelle leurs élémens de vie, et de nature à intéresser l'histoire générale, puisqu'ils mettent en œuvre le génie et les souvenirs romains. Telle est l'étude de la topographie antique, à laquelle, pour ce qui concerne Rome et l'Italie, M. de Rossi s'est appliqué avec un grand succès, avec deux ou trois autres savans tout au plus, dont l'un, M. Jordan, habite à Königsberg. Il ne s'agit pas seulement d'identifier les lieux, de retrouver les anciennes stations, de reconnaître et de restituer la viabilité antique : tout ceci est une partie de la tâche, non l'œuvre entière ; il s'agit, en outre, d'interpréter les idées si profondément originales qu'avait l'antiquité romaine sur le partage du sol, sur la délimitation et les divisions du domaine public et de la propriété privée. Il y faut une extrême sagacité, comme celle qui a guidé notre auteur dans l'étude des *Mirabilia* pour ses premières recherches relatives aux catacombes, comme celle qui, dans son curieux commentaire des plans de Rome au moyen âge, a rattaché les diverses *formæ urbis* aux grands travaux administratifs de César, d'Agrippa et d'Auguste (1).

Les conceptions du génie romain sur la répartition du sol, sur les raisons suprêmes qui la dominaient et y imprimaient différens caractères, touchent en même temps à l'histoire de la religion antique et à celle de l'ancien droit. Or ce double intérêt anime toute une partie de l'œuvre de M. de Rossi. Il est l'historien du droit religieux lorsque, dans sa *Rome souterraine*, il reconstitue l'existence légale des corporations et la condition des sépultures, ou quand il rétablit la procédure employée sous les empereurs contre les chrétiens ; il est l'historien du droit historique lorsque, avec quelques collaborateurs éprouvés, il propage l'enseignement de l'épigraphie juridique. Aussi Léon XIII, créant il y a peu d'années au palais Spada un *Institut de conférences historico-juridiques*, sorte de faculté de droit mêlant aux cours prati-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} et du 15 septembre 1879, notre étude sur l'ouvrage de M. de Rossi : *Piante icnografiche e prospettiche di Roma anteriori al secolo XVI*.

ques des enseignemens purement érudits, voulait-il que M. de Rossi y prit part. C'est là qu'on a pu l'entendre, montant en chaire et devenu professeur, donner de belles et solides leçons.

Elles ne furent jamais nombreuses. C'est un trait original de cette physionomie que le zèle d'un très libre enseignement. Si l'artiste qui a gravé la médaille offerte le 11 décembre avait dû, au lieu de donner un simple profil, mettre en scène son modèle, il ne lui serait jamais venu à l'esprit, je pense, de le figurer en chaire. Il l'aurait placé bien plutôt en présence des monumens qu'il sait si bien interroger, au fond des catacombes, dont il fait revivre les souvenirs, dans ces galeries du *Laterano*, en face de ces inscriptions mutilées et de ces sarcophages, auxquels il semble rendre la parole pour qu'ils portent eux-mêmes témoignage. Mais par quel irrésistible besoin de son ardeur et de sa pensée ce merveilleux exégète conduit-il à travers les cimetières souterrains, pour la centième ou la deux-centième fois, les innombrables visiteurs de Rome, souverains et prélats, gens du monde et hommes d'étude les uns pèlerins de la religion ou de la science, les autres pèlerins de la simple curiosité? Quel apostolat volontaire le fait se donner à tous, reprendre avec une verve nouvelle et sous une autre forme, toujours plus habile, les explications qu'il a si souvent données? M. de Rémusat, un bon juge en fait de critique et de parole ingénieuse, a caractérisé avec une justesse singulière cet enseignement oral si familier et si puissant. « M. de Rossi, écrivait-il (1), intéresse l'esprit, persuade la raison, captive la confiance par la sûreté et l'originalité du savoir, par la clarté et la sagesse des interprétations, enfin par cette union d'une sagacité supérieure et d'une probité parfaite qui ne sont pas moins nécessaires l'une que l'autre à l'érudit vraiment digne de ce nom. » On ne saurait mieux dire, ni avec plus de vérité.

Comme archéologue chrétien et comme épigraphiste, comme juriste et comme topographe, M. de Rossi a contribué au renouvellement des études classiques et répandu des lumières désormais incontestées sur les quatre premiers siècles. Que de services n'a-t-il pas rendus aussi, et combien d'indications neuves et pénétrantes n'a-t-il pas offertes à ceux qui s'intéressent particulièrement au moyen âge, soit qu'ils veuillent étudier l'histoire de l'art, les destinées transformées des monumens anciens, la construction et l'ornementation des basiliques, le mélange et puis la distinction de l'art chrétien et de l'art païen, les procédés et l'inspiration des mosaïstes, ... soit que, préoccupés de l'histoire littéraire, ils recherchent les premiers progrès de ce grand mouvement de l'humanisme dans lequel Rome a joué un principal rôle, et qui, commencé au *xiv^e* siècle, devait contribuer si puis-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1863.

samment à l'écllosion de la renaissance? Qui ne connaît son grand ouvrage sur les mosaïques des églises de Rome avant le xv^e siècle, en cours de publication, — recueil de planches chromolithographiques très habilement exécutées, avec un texte si substantiel et si nouveau quant aux résultats historiques, — ses curieux travaux sur les Cosmati, cette dynastie d'artistes des xiii^e et xiv^e siècles qui a laissé jusque dans la Rome moderne des œuvres délicates, ses études sur Rienzi et les premiers collectionneurs de textes épigraphiques, sur ce Cyprien d'Ancône, qui s'en allait jusqu'en Orient recueillir les inscriptions et les médailles, sur ce Léon-Baptiste Alberti, le vrai précurseur de Léonard, sur tant d'autres promoteurs plus ou moins inconscients du développement intellectuel?

On trouvera l'indication précise de ces études à la fois si pénétrantes et si diverses dans l'album qui va être distribué à tous les souscripteurs, et dont nous avons sous les yeux les premiers exemplaires. On a eu l'heureuse idée d'y insérer (outre les harangues prononcées au Laterano et la liste complète des souscripteurs) une bibliographie raisonnée de toute l'œuvre de M. de Rossi. Elle se divise en trois parties : *Antiquités chrétiennes, Épigraphie classique, Topographie romaine et Histoire ancienne et du moyen âge*. Il n'y a qu'à parcourir ce très curieux catalogue pour se convaincre du caractère général et supérieur de l'œuvre érudite qui s'y déploie.

Dans sa réponse aux discours qui lui avaient été adressés, M. de Rossi a eu, comme on devait s'y attendre, des traits singulièrement justes et délicats. Il convenait à ce Romain de mettre en relief le caractère international de la science, que son exemple vérifiait si bien, puisque, collaborateur de M. Mommsen et de M. Henzen dans l'œuvre du *Corpus*, il l'a été de M. Léon Renier et de M. Waddington pour l'édition française de Borghesi; n'a-t-il pas en ce moment encore pour collègue dans les études d'archéologie chrétienne un des nôtres, M. Edmond Le Blant, qu'il a appelé dans cette réponse *il dittatore delle cristiane antichità delle Gallie*? Il s'est réjoui, non sans d'affectueuses paroles pour le précédent directeur, de voir confiés à ce savant les intérêts de notre école française de Rome. Il lui convenait encore de se féliciter que le caractère international se retrouvât dans la forme d'un hommage qu'il acceptait au nom de la science, a-t-il dit, plutôt que pour lui-même. Mais dans ce concert il a distingué la voix de la France comme lui allant particulièrement au cœur, et il a salué avec joie le retour d'un commerce scientifique et littéraire qui lui avait été naguère d'un grand charme. Il avait tous les droits à répéter que Rome ne cesse pas d'être la ville sainte pour qui veut contribuer à ce progrès des fortes études classiques si important à la direction intellec-

tuelle et morale des esprits. Il a pu montrer au reste combien d'instituts, italiens ou étrangers, combien de disciples puisent aux sources romaines, à des enseignemens tels que le sien. La seule Rome souterraine, en partie seulement découverte, offre à bien des générations encore, si elles s'en tiennent aux conseils et à l'exemple du maître, un riche trésor d'informations, non pas seulement sur l'archéologie chrétienne, mais sur toute la vie antique.

Léon XIII avait ouvert aux ordonnateurs de la fête du 11 décembre ce majestueux palais du *Laterano* qui résume, avec des souvenirs de l'antiquité classique, ceux de la Rome du moyen âge; c'est là que M. de Rossi a su créer jadis tout un musée épigraphique. Il y a donc trouvé facilement son glorieux Capitole. Italiens et Romains s'y étaient d'ailleurs également donné rendez-vous, sans distinction de partis: et un journal de la droite libérale, *l'Opinione*, réclamait pour le héros de cette fête les honneurs dont le gouvernement italien dispose. Nouvel hommage, non le moins enviable, qui était ce jour-là rendu à la science et à la dignité du caractère par un équitable esprit public, planant de haut au-dessus des divisions et des rancunes politiques.

A. GEFFROY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

On dirait que la mort s'est plu à marquer de son sceau funèbre ce mystérieux passage d'une année à l'autre et a voulu rappeler qu'elle avait, elle aussi, son rôle dans les affaires du monde, qu'elle était toujours là prête à tromper tous les calculs. Ces quelques jours qui viennent de passer ont été encombrés de deuils, d'incidens sinistres, de péripéties lugubres, et, comme pour frapper plus vivement l'imagination publique, tous ces coups qui se sont succédé, qui ont atteint les têtes les plus hautes, ont été soudains, imprévus, foudroyans. Le sombre défilé a commencé par ce malheureux ambassadeur d'Autriche, qui a si tristement mis fin à sa vie ; mais ce n'est là évidemment qu'un acte de trouble et d'égarément bientôt effacé par les deuils français qui se sont précipités, qui ont été de douloureuses surprises en même temps que de véritables événemens pour notre pays.

Il n'y a que quelques semaines encore, M. Gambetta était dans la force de l'âge et de la virilité. Malgré les échecs et les mécomptes qu'il avait subis, il gardait un visible ascendant, et si sa politique était l'objet de vives contestations, il restait un personnage puissant sur la scène française. Tout à coup survient un accident en apparence léger, une blessure qu'on dit peu grave. En quelques jours, ce n'est plus la blessure qui a de la gravité, c'est la constitution tout entière du blessé qui est atteinte, qui se décompose rapidement, et, à la dernière heure de l'année expirante, quelques minutes avant que la nou-

velle année se lève, M. Gambetta est emporté. A peine le blessé de Ville-d'Avray avait-il cessé de vivre, la mort cherchait déjà une autre victime illustre. Le général Chanzy, sans être aussi jeune que M. Gambetta, n'avait rien perdu de ses forces et de sa vigueur. Il était tout entier à ses devoirs militaires, mettant sa généreuse et intelligente activité dans le commandement de ce 6^e corps placé en sentinelle à la frontière. La veille encore, dans une réunion officielle, à Châlons, il avait paru avec tous les dehors de la santé et de la bonne humeur. Le lendemain matin, il était trouvé mort sans avoir fait un mouvement, frappé d'un mal foudroyant. Par une étrange et mystérieuse coïncidence, la mort a enlevé ainsi presque d'un même coup, à quatre ou cinq jours d'intervalle, deux hommes qu'une fortune imprévue avait rapprochés un moment autrefois dans la guerre, dans la défense nationale de 1870, et qui ont gardé jusqu'au bout le prestige des luttes pathétiques où ils ont paru. Le soldat et le politique sont emportés aujourd'hui ensemble, brusquement, sans avoir rempli tout leur destin. Leur mort a été visiblement ressentie en Europe aussi bien qu'en France, et si au premier abord la fin du capitaine n'a pas fait autant de bruit que celle du tribun parlementaire, elle n'est pas la perte la moins sérieuse pour le pays; elle n'est pas le moins douloureux de ces deuils qui inaugurent si tristement l'année.

Assurément cette mort si imprévue de M. Gambetta, précédant de si peu la mort du général Chanzy, était faite pour émuouvoir profondément, et par les souvenirs qu'elle évoque, et par le caractère qu'elle a pris dans les circonstances présentes, et par les conséquences qu'elle peut avoir. Elle laisse dans la politique du jour, dans le parlement, dans la république, un vide qui sera difficile à combler. De toute façon, celui qui vient de s'éteindre si prématurément était un agitateur puissant, un chef de parti plein de ressources; il représentait une force, il avait de l'ascendant même sur ceux qui lui résistaient, qui le craignaient en lui résistant, et cet ascendant n'était pas dû seulement à l'audace d'une nature impérieuse: il tenait à deux ou trois faits qui ont marqué cette destinée singulière dans l'histoire contemporaine.

Le premier de ces faits était la participation de M. Gambetta à la défense nationale de 1870. Cette défense, telle que M. Gambetta l'avait comprise et la pratiquait, était certainement une œuvre d'agitation et de trouble, pleine d'incohérences, fatalement promise, par la manière même dont elle était conduite, à d'irréparables déceptions: mais enfin, le jeune dictateur, sortant de Paris en ballon et descendant en province après avoir traversé les airs, avait du moins un mérite qui lui a toujours été compté. Il ramenait le drapeau au combat, il enflammait le pays, il soulevait tous les instincts de patriotisme contre l'invasion, et s'il n'était ni un habile organisateur, ni un chef de gou-

vernement prévoyant, il était à tout prendre un grand excitateur. Il a pu se donner jusqu'au bout une sorte d'attitude de tribun militaire qui avait refusé de rendre les armes. Un autre fait qui avait contribué à étendre et à fortifier son ascendant, c'était le rôle qu'il avait joué après le 24 mai 1873 comme après le 16 mai 1877, à ces momens critiques où il s'agissait d'arracher une constitution républicainé à une assemblée monarchique, puis de s'armer de cette constitution même contre les retours offensifs des conservateurs. Évidemment, dans ces campagnes de quelques années, M. Gambetta se montrait un tacticien habile, oubliant facilement ses propres opinions, sachant tour à tour plier ou résister, obtenir de son parti les concessions nécessaires ou se relever pour faire face à des tentatives de réaction dont il sentait l'impuissance. Oui, sans doute, M. Gambetta conduisait cette guerre de parlement avec succès, plus heureusement dans tous les cas que la défense de 1870, et il restait sans effort un chef incontesté, reconnu, dans la nouvelle ère républicaine qu'il avait contribué à inaugurer. Il s'était fait, par sa dextérité autant que par la puissance de sa parole, cette sorte de prépotence qu'il a exercée; mais, qu'on le remarque bien, c'est là encore un rôle d'agitateur, de tribun, de chef d'opposition, et le jour où M. Gambetta, pressé de sortir de la fastueuse omnipotence qu'il s'était créée, a dû à son tour passer à l'action régulière, entrer au gouvernement, il n'a plus été qu'un chef de cabinet embarrassé, à peine sérieux. Il n'a eu ni assez de supériorité pour se faire des idées de gouvernement, ni assez de force pour réaliser une politique. Il a tristement échoué parce qu'en lui il n'y a jamais eu vraiment un homme d'état, et cet ascendant qu'il avait acquis, il l'a rapidement épuisé; il n'en a gardé que ce qui tenait à un certain prestige personnel toujours survivant jusqu'au bout.

On peut bien aujourd'hui, si l'on veut, parler du « génie » de M. Gambetta, appeler l'ancien dictateur un « grand homme, » un « grand citoyen » ou un « grand patriote. » Rien n'est plus facile, — il est mort et il ne recommencera pas le ministère du 14 novembre. La vérité est, pour parler simplement, que M. Gambetta n'a été ni un génie ni même un politique réellement supérieur, et que dans cette carrière de moins de quinze ans où il a eu toutes les occasions, toutes les fortunes, s'il a été quelquefois l'homme de certaines situations exceptionnelles, il n'a jamais paru fait pour accomplir ou préparer un grand dessein. Oh! sûrement, ce n'était pas le premier républicain venu. C'était une nature qui avait sa puissance et son originalité. M. Gambetta avait les instincts du patriote et des parties d'un homme d'état. Avec son tempérament de révolutionnaire, d'orateur passionné et exubérant, il avait de la sagacité et de la finesse, une rare faculté d'assimilation, le goût des affaires, l'esprit ouvert aux transactions. Il se défendait des rêves,

des systèmes chimériques et, sans nul doute, il aurait voulu servir la France, faire respecter sa dignité, ses traditions, ses intérêts, de même qu'il aurait voulu donner à la république un gouvernement fait pour la conduire, pour la représenter parmi les nations. Il suivait avec attention, sans préjugés, tout ce qui se passait ou se préparait en Europe, et comme tous ceux qui sont faits pour gouverner il s'attachait particulièrement aux affaires militaires, à tout ce qui pouvait rendre une puissante armée à la France. Il se plaisait volontiers à s'entourer de généraux, à les écouter et même à les flatter. Dans ses rapports avec les hommes il était simple et facile, quelquefois aussi, il est vrai, implacable de ressentiment, mais le plus souvent sans rancune et sans amertume, cordial et séduisant, habile à attirer et à conquérir par la bonne humeur ceux qu'il n'aurait pu gagner par ses idées.

Non, certes, ce n'était pas un homme vulgaire. Il avait tous les dons ou l'apparence de tous les dons du politique. Malheureusement, à travers tout, ce qui lui manquait le plus et ce qui lui a manqué jusqu'au bout, c'était le jugement éclairé, le discernement juste des choses et des hommes. On aurait dit parfois qu'il entrevoyait la vérité et qu'il la traversait sans s'y arrêter, sans y attacher d'importance. Il avait, lui aussi, la prétention de faire de l'ordre avec toutes les idées de désordre. Il avait peu de penchant pour les prétendues réformes militaires qui se produisent aujourd'hui et il les subissait à demi. Il avait l'instinct que, dans un pays comme la France, il y a des traditions, des croyances, des mœurs, même des usages qu'un vrai politique doit savoir respecter, qu'il doit tout au moins éviter d'offenser, et il était le premier à lancer de ces mots d'ordre retentissans qui conduisaient bientôt à des persécutions, à des guerres intestines, à des divisions dans la nation. Il ne s'apercevait pas qu'il s'enlevait à lui-même une partie de sa force en se plaçant pour ainsi dire en dehors de la vraie société française, en s'établissant dans un camp d'excentricités sectaires et révolutionnaires. Il avait naturellement le goût de la conciliation, il aurait aimé à entourer un gouvernement sérieux d'hommes faits pour le servir utilement, il ne craignait même pas un jour de risquer sa popularité par le choix assez hardi de quelques hauts fonctionnaires, et, d'un autre côté, il semblait s'asservir à un entourage médiocre dont il aimait la complaisance ou dont il subissait la vulgaire domination. Il faisait un ministère qui devenait la risée du pays et du monde. Il le sentait peut-être; il savait, dit-on, quels étaient ceux de ses amis qui l'avaient le plus dangereusement compromis dans son passage au gouvernement, — il ne pouvait ou n'osait se dégager. C'est là le vrai. M. Gambetta n'a jamais pu se dégager de ses origines, de ses habitudes, de ses familiarités: il n'est pas arrivé à mûrir! Il aurait pu être un homme d'état, il est resté un homme de parti, de secte, d'agitation.

Et c'est ainsi qu'avec du feu, avec de l'énergie, avec tous les dons d'une nature puissante, M. Gambetta meurt sans avoir accompli réellement des œuvres dignes d'une grande ambition.

Après cela, que la disparition soudaine d'un homme qui, dans une vie si agitée et si courte, s'est trouvé mêlé à toutes les luttes, à toutes les affaires de son temps, soit un objet de regrets et de sympathies dououreuses, rien de mieux, assurément. Ce n'est jamais sans tristesse qu'on peut voir un tel talent frappé dans sa force et une brillante destinée si brusquement interrompue; mais enfin on conviendra bien que la meilleure manière ou la manière la plus digne d'honorer ce mort d'hier n'était pas de faire du bruit, d'ajouter aux émotions réelles des émotions factices, d'organiser trop visiblement des manifestations et des apothéoses, pour en venir, sous prétexte de patriotisme, à disputer pendant plusieurs jours la lugubre dépouille à un malheureux père qui la réclamait au loin. Simple député, M. Gambetta a eu en plein Paris les obsèques d'un souverain, avec tout l'apparat des cérémonies publiques, avec toutes les députations officielles possibles. On aurait même imaginé un instant, dit-on, d'inviter M. l'archevêque de Paris à la cérémonie, et M. l'archevêque de Paris, après s'être d'abord excusé, aurait fini par répondre que, si l'on y tenait, il irait recevoir le corps de M. Gambetta au Père-Lachaise et se chargerait de le conduire à Nice, où il ferait lui-même le service religieux. On n'aurait plus insisté devant une réponse si simple. M. l'archevêque de Paris n'était pas du cortège. Tout le reste y était, corps constitués, députations officielles, commandans de corps d'armée, délégations de régimens, délégations de province, francs-maçons et étudiants défilant à travers Paris, au milieu d'une foule toujours curieuse de grands spectacles. On n'a rien négligé pour faire des « funérailles nationales, » selon le programme, et on n'a pas pris garde qu'on s'exposait à rendre plus sensible le contraste entre ces démonstrations démesurées et ce qui a rempli la vie de l'ancien président du conseil du 14 novembre. Qu'aurait-on imaginé de plus pour un homme qui aurait reconstitué l'intégrité de la France, reconquis des provinces perdues, ou qui aurait ouvert pour le pays une ère de paix civile, de prospérité durable? C'est la défense nationale de 1870 qu'on a voulu honorer, dira-t-on? Soit, c'est aussi pour tout ce que M. Gambetta avait encore à faire, pour ce qu'il aurait pu accomplir, pour les services qu'il aurait pu rendre, qu'on s'est plu à entourer sa mémoire d'hommages extraordinaires. Ce que M. Gambetta aurait pu faire pour le service du pays, c'est là précisément la question, et c'est parce que cette question n'est nullement éclairée par son passé de dictateur, de chef parlementaire ou de président du conseil, qu'on aurait dû être plus réservé dans ces apothéoses, organisées peut-être dans l'intérêt des vivans autant que pour l'honneur du mort.

Laissons, laissons l'histoire de demain mettre chacun à son rang, faire la part du puissant tribun et assurer aussi à cet autre mort, au général Chanzy, la place qu'il avait déjà conquise dans l'estime du pays. Pour celui-ci, à vrai dire, tout s'est passé plus simplement à Châlons, et cependant si M. Gambetta, pour beaucoup de Français, était un grand espoir, le général Chanzy était certainement, lui aussi, une grande et sérieuse ressource sur laquelle le pays croyait pouvoir compter pour les momens difficiles. Depuis quelque temps déjà, le commandant du 6^e corps devenait de plus en plus l'objet de la confiance de l'opinion, et cette confiance, il la méritait par son passé de soldat, par son caractère, par la mesure qu'il mettait dans toutes ses actions, par l'attitude qu'il avait su prendre tour à tour au parlement, au gouvernement-général de l'Algérie, à l'ambassade de Saint-Pétersbourg, dans ce commandement où la mort vient de le frapper.

C'était tout à la fois un soldat et un politique. Comme chef militaire, Chanzy s'était révélé en 1870, à cette armée de la Loire où il arrivait pour combattre à Coulmiers. Débarqué la veille de l'Afrique, où il avait été laissé au début de la guerre, nommé au commandement d'une division, puis du 16^e corps, il ne tardait pas à avoir de terribles occasions de montrer la fermeté de son âme. Celui qui, au lendemain du second désastre d'Orléans, avec des soldats démoralisés par la défaite, avec des divisions débandées, trouvait le moyen de ramasser ses forces, de s'arrêter sur les lignes de Josne et de tenir tête pendant cinq jours à un ennemi grossissant d'heure en heure, irrité par la résistance, celui-là était certes un intrépide capitaine, au cœur fermement trempé. Celui qui, obligé de battre en retraite après cinq jours de luttés sur les lignes de Josne, ne se retirait que pas à pas, gardant la liberté de ses mouvemens, se battant à Vendôme, se battant encore au Mans avec l'amiral Jauréguiberry comme lieutenant, celui-là était assurément un chef habile. Il pouvait être malheureux comme bien d'autres, il ne se laissait point ébranler. Après chaque affaire, il retrouvait toute sa vigueur pour rallier ses soldats en attendant de les ramener au combat. Livré à peu près à lui-même, comptant peu avec les ordres de Tours ou de Bordeaux, il suivait sa propre inspiration, et c'est pendant cette effroyable guerre le mérite du général Chanzy de ne s'être jamais laissé déconcerter, d'avoir opposé à tous les dangers une virilité simple et sans faste, d'avoir gardé jusqu'au bout, même à la paix, l'ardeur de la résistance. La politique pouvait conseiller la paix ; le soldat croyait de son devoir de ne pas avouer l'impossibilité de la guerre.

L'esprit militaire, le général Chanzy l'avait toujours gardé intact en lui dans toutes les diversions de sa vie publique, et lorsqu'après bien des années il était placé l'an dernier à la tête du 6^e corps, il retrouvait tout son feu, son habile et intelligente activité pour organiser et assurer la défense de la frontière. Il se mêlait peu aux débats publics du sénat,

quoiqu'il eût la parole nette et décidée, et s'il parlait, c'était, comme il le faisait il y a quelques mois, pour laisser échapper de son cœur de soldat une protestation sévère et indignée contre une proposition qui menaçait la discipline. Il avait apparemment plus que M. le major Labordère le droit de parler pour l'honneur de l'armée.

Un des traits les plus caractéristiques de ce vaillant homme, c'est qu'en étant un soldat dans le plus généreux sens du mot, il n'avait pour ainsi dire rien de soldatesque dans ses idées, dans sa manière de juger les choses de la politique. Il conciliait sans effort ses instincts militaires et des opinions libérales qui se résumaient, après tout, dans la fidélité à la loi. Député à l'assemblée nationale depuis 1871, mêlé au mouvement des partis sans se soumettre à leur joug, il avait dès les premiers momens appartenu à cette fraction parlementaire qui s'appelait le centre gauche et qui se ralliait bientôt à la république, — la république telle que l'entendait et la pratiquait M. Thiers. Il est resté toujours fidèle à cette république organisée et régularisée par la constitution de 1875. En acceptant la république comme le seul régime possible en France, il la voulait naturellement régulière, protectrice, libérale, et il n'a pas cessé un instant de garder un sentiment conservateur décidé. Évidemment, dans ces dernières années, il n'était ni pour ces prétendues réformes qui ne sont qu'un déguisement de l'anarchie, ni pour le bouleversement des lois militaires, ni pour les persécutions religieuses, ni pour toute cette œuvre de décomposition, de désorganisation poursuivie par des partis aussi violens qu'impuissans. Il était d'autant plus opposé aux fantaisies révolutionnaires érigées en système que, depuis son entrée dans la diplomatie il y a déjà quelques années, depuis qu'il avait été appelé à représenter le pays à Saint-Petersbourg, il avait pu reconnaître les désastreux effets de cette politique pour l'influence morale, pour la considération et la bonne renommée de la France. Il se sentait offensé dans sa fierté, dans sa droite raison par une politique qu'il était censé représenter, qu'il ne pouvait cependant se résoudre à défendre devant des étrangers, et le gage le plus éclatant qu'il pût donner de sa fidélité à des idées de modération était de quitter ses hautes fonctions de diplomatie pour se renfermer dans la préoccupation unique, exclusive d'un intérêt national plus à l'abri des partis. L'avènement de M. Gambetta au ministère, il y a un peu plus d'un an, n'était peut-être qu'une occasion pour le général Chanzy comme pour M. le comte de Saint-Vallier. Dans tous les cas, l'ambassadeur à Saint-Petersbourg ne mettait aucun subterfuge dans sa conduite. Il ne déguisait à M. Gambetta ni ses idées, ni ses dissidences, ni les motifs de sa retraite. C'était pour lui une manière d'attester par une résolution aussi désintéressée que ferme qu'il restait l'homme d'une autre politique, et cette loyauté

sans recherche, sans ostentation n'avait pu qu'ajouter à la confiance sérieuse du pays en fixant l'opinion.

Dans cette ambassade même de Saint-Petersbourg qu'il quittait d'ailleurs, le général Chanzy avait eu le temps et l'occasion de se créer de nouveaux titres, de ces titres qui complètent un homme public. Il avait représenté pendant quelques années la France à la cour de Russie avec une parfaite dignité. Accueilli avec faveur par l'ancien empereur Alexandre II, avec une sympathie plus vive encore par le nouveau tsar Alexandre III, recherché avec empressement par la société russe tout entière, il s'était fait une situation exceptionnelle, et, comme nous l'avons entendu dire, quand l'ambassadeur était auprès du souverain de Russie, on sentait que la France était toujours la France. Le général Chanzy, à Pétersbourg comme dans ses voyages à travers l'Europe, même à Berlin, avait su se faire apprécier, se créer des relations diplomatiques ou sociales ; il avait donné de lui cette idée que si un jour ou l'autre il devenait le chef de son pays, on pouvait traiter avec lui sérieusement. C'était beaucoup, — de sorte que par ses services de soldat, par ses réserves de politique intérieure comme par son passage dans la diplomatie, l'ancien commandant de l'armée de la Loire, l'ancien président du centre gauche, l'ancien ambassadeur à Saint-Petersbourg représentait pour le pays une éventualité possible et rassurante, M. Gambetta était pour beaucoup de républicains un candidat désiré et pour une partie considérable de l'opinion un candidat tumultueux, agité, probablement dangereux. Le général Chanzy, sans sortir du silence et des devoirs où il aimait à se renfermer depuis quelque temps, restait une garantie vivante à laquelle on s'accoutumait à croire, — et c'est tout cela qui a été enseveli l'autre jour, à Châlons, au milieu d'une sévère cérémonie militaire et religieuse, tandis que venaient de s'accomplir les « funérailles nationales » de l'ancien dictateur. M. Gambetta aura eu jusqu'au bout, jusqu'à Nice où il a été enfin transporté, le bruit, la popularité, les ovations ; le général Chanzy a eu à son cortège la considération publique, l'estime sérieuse de l'opinion, qui de loin l'a suivi jusqu'à ce petit cimetière de Buzancy où il a été conduit en soldat. De toute façon, ces deux morts, qui n'ont pas les mêmes caractères, qui ne peuvent peut-être pas avoir les mêmes suites immédiates, qui ne se ressemblent que par l'imprévu, — ces deux morts restent des évènements faits pour toucher diversement le pays en confondant une fois de plus toutes les perspectives.

Que la mort de M. Gambetta, en dehors des manifestations qui l'ont accompagnée, semble avoir une importance plus particulièrement immédiate, cela n'est pas douteux et c'est tout simple. L'ancien président du conseil du 14 novembre avait sa place et son rôle de tous les jours dans le parlement. Il avait des amis empressés à le suivre, un parti

obéissant à sa direction. Hors du pouvoir, comme au pouvoir, il avait une action incessante, visible ou invisible, dans la chambre qu'il ne dominait pas toujours, qu'il ressaisissait parfois, et s'il n'était plus ministre, il pouvait sûrement encore faire ou défaire des ministères. Sa prépotence avait peut-être changé de forme ou pouvait être moins directe, moins ostensible, elle ne cessait de s'exercer. Le chef disparu, les problèmes de toute sorte s'élèvent. Que devient le parti privé brusquement de celui qui le conduisait à l'action, qui, à vrai dire, le personnifiait tout entier? Quelle influence va avoir cette mort sur la distribution des forces parlementaires, sur les rapports mêmes du ministère avec les différens groupes, avec la majorité flottante de la chambre? Les amis de M. Gambetta, échappés à la forte main qui les tenait disciplinés, resteront-ils unis ou se diviseront-ils, les uns allant au radicalisme, à l'extrême gauche, les autres se repliant vers la gauche relativement modérée? A peine M. Gambetta a-t-il quitté le monde, on est déjà à se débattre sur son rôle, sur sa politique, sur les conséquences de sa disparition, et pour le moment ceux qui s'efforcent de maintenir intact, de retenir l'héritage du chef, comme ceux qui prétendent en profiter, semblent assez d'accord pour recommander l'union à tout prix, l'union de tous les républicains. Le président d'âge de la chambre, qui a scandalisé l'autre jour l'assemblée en disant que « la république a été frappée d'un coup terrible, » s'est empressé, il est vrai, d'ajouter aussitôt que tout pouvait être réparé, que la république n'était pas en danger si on s'employait à « prévenir des divisions qui pourraient être une cause d'instabilité pour le pouvoir et d'affaiblissement pour le gouvernement républicain. » C'est ce qui s'appelle trancher sommairement, naïvement la difficulté! L'union, c'est bien aisé à dire, et comment se réalisera-t-elle, cette union désirée, plus que jamais recommandée? Si elle n'existe pas, c'est qu'il y a apparemment une multitude de causes qui l'ont détruite, qui la rendent aussi impossible ou aussi difficile aujourd'hui qu'il y a un mois, et ce n'est pas avec des recommandations, des déclarations ou des fusions de groupes qu'on la rétablira.

La vérité est que la mort de M. Gambetta est survenue dans un moment de crise déjà fort accusé, que le lugubre événement n'a fait que mettre plus vivement à nu et qui tient à toute une situation poussée à bout, compromise par les républicains eux-mêmes. Qu'on s'efforce aujourd'hui de remédier à cette situation par des palliatifs, par des exhortations pathétiques à l'union ou par des répartitions nouvelles des forces parlementaires, peu importe, on n'en sera pas plus avancé; rien ne sera changé dans le fond des choses. La question, telle qu'elle se pose désormais avec une force nouvelle, est plus profonde; elle est entre deux directions, entre deux politiques. D'un côté

sont ceux qui, après comme avant la mort de M. Gambetta, ne rêvent qu'agitation indéfinie, revision constitutionnelle, bouleversement des lois militaires, recrudescence des persécutions religieuses, guerres de secte, désorganisation complète et radicale de la magistrature; d'un autre côté sont ou doivent être ceux qui, éclairés par l'expérience, s'aperçoivent enfin que toutes ces questions ne sont que des moyens de trouble, de division et que, ce qu'il y a de plus prudent, de plus utile dans l'intérêt même de la république, c'est de laisser de côté ces discussions aussi irritantes que stériles pour en revenir aux affaires du pays. Dans un camp sont ceux qui, par fantaisie de parti, sans prévoyance, sans souci d'avenir, ne craignent pas d'entraîner l'état dans toute sorte d'entreprises et de dépenses, d'engager à outrance les finances publiques, de surcharger encore la dette, au risque d'épuiser sous toutes les formes les ressources nationales; dans l'autre camp sont ou doivent être tous ceux qui pensent que le moment est venu d'exercer une vigilance sévère sur l'équilibre des budgets, de mettre un frein aux dépenses inutiles, et qui croient que, dans un pays qui a plus de 20 milliards de dettes, il y a une sorte de trahison nationale à parler encore d'emprunts, à exposer la France à se trouver en face de quelque crise imprévue et décisive avec un crédit sans ressort, avec des finances épuisées. Voilà la question qui s'agite désormais entre les partis. Entre ces deux directions, entre ces deux politiques, de quel côté le gouvernement est-il décidé à se tourner? S'il croit désarmer les agitateurs, les réformateurs par des concessions, par des demi-mesures, il n'arrivera sûrement à rien; il prolongera tout au plus la confusion et il ne tardera pas à être la victime de ses complaisances. S'il a la résolution de résister, d'engager la lutte contre les passions de parti et les idées fausses, il s'honorera certainement, et peut-être est-ce plus facile aujourd'hui qu'il y a quelques mois. Ce qui n'est point douteux, c'est qu'il n'y a plus à se faire illusion ni à hésiter, et que le choix d'une politique, à l'heure qu'il est, peut être décisif pour la république, pour la France avant tout, au moins autant que la mort de M. Gambetta lui-même.

Ces deuils redoublés, ces incidens soudains qui, depuis quelques jours, ont retenu et absorbé la France, n'ont pas été visiblement sans émuouvoir et préoccuper l'Europe elle-même; ils ont provoqué aussitôt bien des commentaires dans tous les pays, où la première pensée a été naturellement de chercher la signification extérieure de cette disparition de quelques hommes, et de se demander quelles en seraient les conséquences dans les affaires générales. Évidemment, aux yeux de bien des étrangers, M. Gambetta avait le privilège d'être plus que tout autre un personnage pour l'Europe, de représenter plus particulièrement entre tous les Français des idées de guerre éventuelle, de revanche nationale;

on avait l'œil sur lui comme sur un homme qui pouvait déchaîner les orages, et par cela même sa mort, coïncidant de si près avec celle du général Chanzy, a pu ressembler à un allègement de la situation, à une sorte de gage nouveau de paix.

Peut-être, à vrai dire, s'est-on exagéré la portée extérieure de l'événement douloureux du 31 décembre, et l'imagination a-t-elle joué un rôle dans tous ces commentaires. Sans doute, par l'ardeur de son tempérament, par les premiers souvenirs de sa carrière, par ses constantes préoccupations militaires comme par ses instincts de patriotisme qu'il ne déguisait pas, M. Gambetta a pu faire croire assez souvent qu'il représentait une politique guerrière. Quelque importance qu'il eût cependant, il est certain qu'il n'avait pas le pouvoir d'engager le pays dans des entreprises hasardeuses ou prématurées; il n'avait pas eu même assez d'autorité, il y a un an, pour décider une coopération avec l'Angleterre dans ces affaires d'Égypte, qui, après lui, ont si étrangement tourné et qui, encore à l'heure qu'il est, après l'expédition anglaise, sont l'objet d'un incessant débat diplomatique entre les cabinets de Londres et de Paris. A plus forte raison eût-il été impuissant à décider une campagne sur le continent, et, de plus, il n'en avait sûrement pas la volonté pour le moment. Non, en vérité, la France n'a pas changé par la mort de M. Gambetta; elle n'est pas devenue plus pacifique, par la raison bien simple qu'elle n'avait pas à le devenir. Depuis longtemps, elle a laissé voir avec assez de clarté, on pourrait presque dire avec assez de naïveté, qu'elle ne voulait pas courir les aventures et qu'elle ne suivrait même pas ceux qui voudraient l'y entraîner. Ce qui est vrai, c'est qu'aujourd'hui comme hier, après comme avant la mort de M. Gambetta, la France reste ce qu'elle était, attachée à la paix, cherchant de bons rapports avec tout le monde, fort peu désireuse de toutes ces combinaisons, de ces alliances dont on lui attribue assez souvent la pensée. Rien, à ce qu'il semble, n'est modifié en Europe, et il faudrait sûrement d'autres circonstances pour déterminer la France à reprendre un rôle d'action devant lequel elle ne reculerait pas sans doute, s'il le fallait, mais qu'elle ne cherche pas impatiemment.

Ce n'est point à tout prendre que l'Europe elle-même, toujours si prompte à se préoccuper et même quelquefois à s'émouvoir de ce qui se passe en France, soit, pour sa part, dans une situation si simple et si facile à ce début d'une année nouvelle. S'il n'y a pas absolument des « points noirs, » de ces points noirs dont on parlait autrefois et qui cachaient de si grosses tempêtes, il y a du moins des nuages gris qui passent sur tout le monde. Il est certain que l'Europe est dans un état assez apparent d'embarras, d'attente fatiguée, qu'il y a pour les plus grandes puissances des éventualités qu'on peut prévoir et qui peu-

vent modifier singulièrement les choses. Il est clair que, depuis quelque temps, dans tous ces rapports entre l'Allemagne et la Russie, entre Vienne et Berlin, il y a des énigmes plus faciles à distinguer qu'à déchiffrer. Il est plus visible encore que l'Italie, si elle n'y prend garde, glisse par degrés dans une crise à la fois intérieure et diplomatique où elle peut, d'un jour à l'autre, se trouver aux prises avec les difficultés les plus graves, les plus sérieuses peut-être qu'elle ait eues à surmonter depuis qu'elle existe.

Par un côté, il est vrai, l'Italie s'est heureusement dégagée. Elle a renoué avec la France des rapports d'amitié et de confiance qui sont dans la nature des choses, dans l'intérêt commun des deux nations. Lorsque, le mois dernier, le nouvel ambassadeur du roi Humbert à Paris, le général Menabrea, a été reçu par M. le président de la république, les plus vifs témoignages de cordialité ont été échangés. Pour la première fois depuis bien des années, le représentant de l'Italie a rappelé chaleureusement l'ancienne alliance des deux pays, la confraternité des armes, et, à la réception du 1^{er} janvier, à Rome, le nouvel ambassadeur de France a été accueilli par le roi Humbert avec une effusion qui n'a pas laissé d'être remarquée comme le signe d'une intimité renaissante. Rien de mieux ! Malheureusement, tandis que tout s'éclaircit d'un côté, tout semble s'aggraver d'un autre côté pour l'Italie vis-à-vis de l'Autriche. Depuis quelques jours surtout, cette situation prend un caractère assez inquiétant à la suite de l'exécution d'un jeune homme, auteur de l'attentat de l'an dernier à Trieste. Aussitôt les irrédentistes italiens se sont mis en mouvement, multipliant les manifestations. Les insultes contre les représentans de l'Autriche à Rome se sont succédé. Jusqu'ici l'Autriche ne paraît pas s'être émue sérieusement ; elle peut cependant s'émouvoir, et la situation est d'autant plus critique que le gouvernement italien est entre deux dangers. S'il sévit, comme il le veut, contre les irrédentistes, il soulève des passions révolutionnaires qui se tournent déjà contre la monarchie elle-même ; s'il laisse se propager ce mouvement, il se trouve en face de l'Autriche, qui peut demander compte des outrages dont elle est l'objet. Et c'est ainsi que, pour ce début d'année, l'Italie se trouve dans un des momens les plus difficiles où elle ait été depuis longtemps.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Le Crédit foncier s'est décidé, comme nous le prévoyions il y a quinze jours, malgré l'état toujours précaire du marché, à faire à l'épargne, dans la seconde quinzaine de janvier, un appel d'une certaine importance puisqu'il s'agit, en capital, de 200 millions de francs, et, en titres, de 600,000 obligations de 500 francs prix nominal, rapportant 15 francs d'intérêt annuel et remboursables au pair.

Le prospectus officiel relatif à cette émission n'a pas encore été publié à l'heure où nous écrivons; mais toutes les conditions de l'opération ont été arrêtées vendredi et on peut considérer comme un point acquis que c'est à 330 francs que les nouvelles obligations foncières vont être offertes au public. Ce prix n'a pas été fixé sans hésitation. Il avait été question d'abord d'une émission à 350 francs. D'une part, le Crédit foncier tenait à obtenir du public prêteur les meilleures conditions possibles pour n'avoir pas à imposer lui-même à ses emprunteurs des charges trop onéreuses; d'autre part, il importait d'éviter un trop grand écart entre le prix des nouveaux titres et celui des obligations de nos grands chemins de fer, dont ils reproduisent exactement le type.

Il a fallu cependant renoncer à ce prix de 350 francs. La clientèle d'obligataires du Crédit foncier a trop perdu en capital sur les deux émissions colossales de 1879 et de 1880 pour qu'il fût sage de laisser, dans l'émission actuelle, une chance quelconque de moins-value une fois la souscription close. L'épargne aurait pu même se montrer hésitante à l'avance et ne prendre qu'une faible partie de l'emprunt. Un tel insuccès non-seulement aurait été préjudiciable au Crédit foncier, mais encore aurait ajourné à une date indéterminée toutes les espérances d'un réveil des affaires financières et d'un retour d'activité sur le marché. Il fallait que la souscription du Crédit foncier, la première opération considérable tentée à Paris depuis le *krach* de janvier 1882, fût un succès décisif, et le Crédit foncier a pris le meilleur et le plus sûr moyen pour assurer ce résultat, en abaissant hardiment le prix de souscription à 330 francs, c'est-à-dire à un niveau qui ne laisse plus

de marge à aucune déception. Si l'on songe que les obligations de chemins de fer valent en ce moment 360 francs, qu'elles ont valu il y a un an 390 et 400 francs, que la coupure de 15 francs de rente 3 pour 100 amortissable qui n'est, elle aussi, que la reproduction du type de l'obligation de chemin de fer, vaut aujourd'hui plus de 400 francs, il est évident que l'épargne doit faire un accueil excellent à un titre de premier ordre, présentant une sécurité absolue, complètement assimilable à l'obligation de chemin de fer et à la petite coupure de rente amortissable, et valant 30 francs de moins que la première et 70 francs de moins que la seconde.

L'épargne, en effet, a paru s'appauvrir à la suite, non pas seulement de la dernière crise financière, mais encore de plusieurs mauvaises récoltes et du ralentissement général des affaires qui s'est produit en 1882; mais elle n'a pas eu, d'autre part, d'occasions sérieuses d'emploi, et les fonds disponibles se sont accumulés lentement pendant tout cet exercice où les capitalistes ont fait preuve, à l'égard des valeurs mobilières en général, d'une défiance si profonde et si obstinée. Dans cet espace de douze mois, une seule émission, d'un caractère tout spécial, celle des obligations du Canal de Panama, a obtenu quelque succès. L'épargne n'a acheté pour ainsi dire aucun titre appartenant à la catégorie des valeurs à revenu variable, et le peu d'argent qui est venu sur le marché a été appliqué à l'acquisition de petites inscriptions de rentes et d'obligations de chemins de fer. En dépit de la dureté des temps, il y a beaucoup de capitaux libres. Le paiement des capitaux en janvier va encore augmenter de quelques centaines de millions cette énorme provision sans emploi. Le Crédit foncier a bien fait, selon toute vraisemblance, de compter qu'une partie de cette provision absorberait aisément son emprunt. Il suffisait pour cela qu'il offrît un prix d'acquisition réellement avantageux. A 330 francs, de l'aveu de tous, le succès n'est plus douteux.

Ce succès, tout le monde le désire : établissemens de crédit, grandes maisons de banque, entreprises industrielles, compagnies de chemins de fer, tout le monde en effet a intérêt à voir se produire enfin une manifestation significative de l'épargne. Non pas que l'on espère voir notre marché reprendre immédiatement après cette émission son animation d'autrefois : personne ne se berce d'une telle illusion. Il se peut que l'épargne enlève volontiers 600,000 obligations foncières offertes à un bon prix, et continue pendant longtemps encore à ne pas vouloir des valeurs de toute sorte et de toute qualité qui encombrant les portefeuilles des sociétés de crédit et dont la cote a tracé jour par jour, par l'inscription de cours de plus en plus bas, l'instructive d'cadence. On compte du moins que le charme sera rompu, que la spéculation sortira de sa torpeur et que, sur quelques valeurs de choix, nos fonds publics

remorquant le reste, l'activité des transactions redeviendra assez grande pour que l'on puisse dire que la Bourse de Paris a repris enfin son ancienne physionomie.

Le sort de l'opération qui va être tentée n'intéresse donc pas seulement le Crédit foncier; il y a en jeu un intérêt général; aussi est-il naturel que toutes les précautions aient été prises pour que rien ne compromette l'heureuse issue de la tentative. On avait parlé d'abord de la constitution d'un syndicat de garantie formé des grands établissemens de crédit. Mais cette combinaison entraînait pour le Crédit foncier et, par conséquent, pour le public prêteur, d'assez gros sacrifices, rendant nécessaire le maintien du prix d'émission à un niveau élevé. Le Crédit foncier se trouvait mieux couvert, mais l'émission elle-même courait de plus grands risques, et il y avait à craindre que la précaution ne devint par là plus qu'inutile, vraiment nuisible.

On a dû renoncer à l'idée d'un syndicat. Mais le Crédit foncier a obtenu un concours dont la puissance équivaut à la plus solide garantie. Il paraît avéré que M. de Rothschild, à la suite de négociations heureusement menées avec l'établissement émetteur, s'est fait inscrire comme le premier souscripteur des obligations nouvelles, pour un nombre de titres fort respectable. D'autres groupes de souscripteurs importans, composés, dit-on, de grands entrepreneurs, ont été formés, en sorte qu'une notable partie de l'emprunt se trouve déjà placée avant l'émission. Enfin les grands établissemens de crédit ouvriront leurs guichets et recevront les souscriptions de leur clientèle. C'est au 25 courant qu'a été fixée la date de l'émission.

La nouvelle de l'entente entre M. de Rothschild et le Crédit foncier, mise en circulation dès le commencement de la semaine, n'a commencé que jeudi à produire sur le marché un effet salutaire. Pendant les trois journées de jeudi à samedi, la rente 5 pour 100 a été relevée de 75 centimes, les deux 3 pour 100 de 25 à 30 centimes, le Crédit foncier de 20 francs, le Suez de 50 francs, la Banque de France de 40 francs. Ces valeurs sont les seules qui aient été l'objet, durant la première quinzaine de janvier, de transactions un peu suivies, et cela dans les derniers jours. Le mouvement sur le 5 pour 100, dû surtout à des rachats du découvert, a été mené un peu brusquement et suivi d'une légère réaction. Il y a lieu de penser toutefois que l'amélioration s'accroîtra la semaine prochaine et prendra un caractère plus général.

Dans l'ensemble, on a pu constater que les affaires avaient été rarement aussi peu actives que depuis le 1^{er} janvier. La liquidation s'est effectuée sans peine pour les fonds publics, mais dans des conditions assez laborieuses pour un grand nombre de valeurs. Bien des positions à la hausse qui subsistent encore, malgré tant de motifs de découragement, se voient de plus en plus discutées, et la situation

du marché libre, à ce point de vue, continue à susciter de sérieuses inquiétudes.

La Banque parisienne, entre autres, a vu ses cours dépréciés dans des proportions qui ont pu paraître un moment inquiétantes et qui ont motivé de la part du conseil d'administration de cette société une note qui ne rassurera peut-être pas tous les intérêts. Cette note, conçue dans des termes assez vagues, affirme que « rien ne justifie la baisse des actions de la société. »

Sur les grands et sérieux établissemens de crédit, au contraire, les tendances dans les derniers jours de la semaine ont été sensiblement meilleures. Les actions de la Banque de France ont retrouvé le cours de 5,400 francs. Le Crédit lyonnais a revu celui de 570; la Banque de Paris, sur laquelle il vient d'être détaché un coupon de 20 francs, et qui, seule à peu près de toutes les sociétés financières, donne cette année le même dividende que l'an dernier sans toucher à ses ressources, est remontée à 1,030.

Toutefois, les désastres produits par les inondations un peu partout, surtout en Autriche, un peu d'agitation en Italie, la rupture des négociations entre la France et l'Angleterre au sujet des affaires d'Égypte, une crise ministérielle en Espagne, la rentrée des chambres chez nous sont autant d'événemens qui ont contribué à entretenir l'état de malaise que trahit l'atonie persistante des transactions sur les valeurs et qui ont enlevé toute physionomie aux séances de bourse jusqu'au moment où l'émission du Crédit foncier a décidément accaparé l'attention publique, et suscité l'espoir d'une modification dans l'allure et dans les tendances de notre marché financier.

Le directeur-gérant : G. Buloz.

LA

FERME DU CHOQUARD

DERNIÈRE PARTIE (1)

XIX.

Si absorbé qu'il fût par ses affaires, auxquelles était venue se joindre une négociation très importante qui lui prenait du temps, le marquis Raoul de Montaillé ne manqua pas une seule fois de se trouver dans le pavillon de chasse à l'heure des rendez-vous. Cependant son ardeur s'était un peu refroidie, il commençait à discuter son plaisir, à balancer son compte, et il lui paraissait que, tout pesé, tout débattu, les charges, les assujettissemens, les tracas l'emportaient sur la jouissance. Il n'était plus aussi content, son joug lui était moins doux, son fardeau moins léger. Il avait payé les cent louis avec empressement, mais sans joie. Contre son habitude, Aleth avait dit toute la vérité en lui racontant ce qui s'était passé entre elle et son frère. Il avait dû jurer que Polydore n'en saurait rien, que, par mesure de prudence, il le garderait quelque temps encore à son service. Quand il arrivait le samedi à Montaillé, il supportait mal l'ennui d'y rencontrer cet effronté personnage, à qui il mourait d'envie de témoigner toute son estime en lui appliquant un grand coup de pied à la chute des reins. La vue de cette face blême et la contrainte qu'il devait s'imposer lui gâtaient son voyage à Cythère. Il y avait un cheveu dans son bonheur.

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} et du 15 décembre 1882, du 1^{er} et du 15 janvier 1883.

Ce n'était pas là son seul sujet de mécontentement ou l'inquiétude. Après l'avoir diverti royalement par ses chimères, par sa manie des grandeurs, Aleth l'amusait beaucoup moins. On a beau dire, le bon sens est le plus agréable compagnon qu'on puisse souhaiter dans cette vie, et il n'a jamais fait de tort aux grâces d'une jolie femme. Raoul trouvait que sa fantasque maîtresse abusait du droit d'extravaguer. Qui lui avait brouillé la cervelle? pouvait-il s'en prendre à un autre que lui-même! Il aurait voulu faire rentrer dans son lit le fleuve débordé qu'il avait aidé à rompre ses digues. Certain apprenti sorcier avait appris de son maître la formule magique qu'il suffit de prononcer pour envoyer un manche à balai puiser de l'eau dans la rivière, mais il ignorait l'autre formule par laquelle on lui fait comprendre qu'on en a assez, qu'on n'en veut plus. Les apprentis sorciers sont souvent fort empêchés, et plus d'une fois Raoul fut sur le point de s'expliquer brutalement avec Aleth, de lui signifier qu'il avait eu trop de complaisance pour ses folles imaginations, que le monde est le monde, que le premier devoir d'une petite femme est d'avoir le sens commun et de se tenir à sa place. Il n'osa pas; il craignit qu'elle ne lui fit une de ces scènes violentes qui font trembler les portes et les vitres. Hors des affaires, il ne goûtait que l'opérette et les maillots roses; la tragédie l'assommait.

Cependant, un jour qu'elle le prenait trop haut, il se saisit d'une cravache, et la lui montrant :

— Voilà, dit-il, un instrument qui sert à mater les petites bêtes sauvages qui mordent et qui ruent.

Elle le désarma par son audace, se précipita sur lui, parvint à lui arracher la cravache, l'en menaça à son tour, puis, se ravisant et accompagnant son repentir d'un noble geste à la Louis XIV, elle la lança dans la cheminée. Le raccommodement fut exquis.

Elle le désolait surtout par une nouvelle fantaisie qui lui était venue. Sa bague de marquise ne lui suffisait plus, elle rêvait de se procurer un autre gage en célébrant une petite cérémonie à laquelle le bon Dieu serait mêlé. Il ne faut pas croire que tous les Guépie fussent des mécréans; il y avait parmi eux des demi-croyans qui ne valaient guère mieux que les autres. Il ne faut pas croire non plus que le Gratteau fût une officine d'incrédulité; l'instruction y était laïque, mais non irréligieuse. On y enseignait que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits et que l'air est un mélange d'oxygène et d'azote; mais M^{lle} Bardèche ne doutait point que Dieu n'y fût pour quelque chose, et elle le donnait à entendre à ses élèves. Aleth avait conservé à travers les vicissitudes de sa vie un petit fonds de religion; seulement, en vraie Guépie,

elle considérait le bon Dieu comme un très puissant compère, qu'il est utile d'avoir dans sa manche pour réussir dans ce monde et dans l'autre. Bref, elle se leurrant de l'espoir d'emmener un jour Raoul dans la chapelle du château pour qu'il lui engageât à jamais son cœur à la face d'un autel et de dix cierges allumés. Il eut beaucoup de peine à la convaincre que, depuis la mort de son père, il n'y avait plus de cierges dans la chapelle et qu'au surplus il en avait perdu les clés. Il lui promettait de les chercher et se gardait bien de les trouver. — Mon Dieu! qu'elle est jolie! et quels bons momens je lui dois! se disait-il souvent; mais elle tourne au crampon. — Elle était déjà pour lui le passé qu'on regrette, elle n'était pas encore le passé qui étonne ou celui qu'on oublie. Mais de samedi en samedi, il inclinait davantage à penser qu'il était temps d'en finir, de dénouer ou de rompre. Plus d'une fois, si elle avait eu la tête moins fumuse ou des yeux plus pénétrants, elle lui aurait trouvé l'air d'un homme qui cherche de la main son chapeau en se disant : « On est bien ici, mais par où s'en va-t-on? »

A quelque temps de là, il vit la porte s'ouvrir d'elle-même, et il sortit, se déroba lâchement, sans oser avouer qu'il ne reviendrait pas, que c'était pour toujours. Depuis la terrible soirée qui avait failli lui être fatale et dont elle gardait un cruel souvenir, Alech ne tarissait pas en invectives, en imprécations contre tous les habitans du Choquard, particulièrement contre son mari, qu'elle traitait tour à tour de pauvre hère ou de vilain homme et d'odieux tyran. Impatience de ses réquisitoires, Raoul lui représenta qu'elle exagérait, que ce mari, à qui elle voulait tant de mal, n'était ni odieux, ni méprisable, qu'il avait bien ses qualités, que pour sa part il n'avait jamais eu à se plaindre de lui. Elle lui ferma la bouche en disant :

— Alors, s'il est si brave homme, pourquoi lui as-tu pris sa femme?

Une semaine plus tard, vers le milieu de mars, il la vit entrer dans le pavillon comme un coup de vent. Elle était en proie à la plus vive excitation, elle avait l'air d'une femme dont la tête est perdue. Elle courut à lui, et lui prenant les mains, elle s'écria :

— Figure-toi qu'il est malade, gravement malade. Il s'agit d'une gastrite compliquée de je ne sais quoi. M. Larrazet commence à s'inquiéter et demande une consultation.

Elle s'avisait que le visage de Raoul s'allongeait sensiblement, elle jugea qu'il la trouvait féroce.

— Que veux-tu? reprit-elle. Ce n'est pas ma faute, je n'y suis pour rien, je m'en lave les mains, et s'il venait à mourir...

L'émotion l'empêcha d'achever. Elle se mit à arpenter la chambre,

glissant plutôt qu'elle ne marchait, remuant les meubles et les remettant en place, prenant l'un après l'autre dans ses mains pour les examiner des poches, des bibelots qu'elle avait vus bien souvent et qu'elle semblait voir pour la première fois. Mais elle ne regardait rien, ou du moins elle ne voyait que son idée. Puis se retournant vers Raoul, fixant sur lui des yeux de désir, d'espérance et de fièvre :

— Eh bien ! oui, lui dit-elle, il peut se faire qu'avant peu tu me voies entrer ici, te disant : Il n'y a plus d'obstacle entre nous, je suis libre.

Dieu soit loué ! elle ne voyait que son idée ; autrement la figure de Raoul lui aurait causé quelque inquiétude. Il avait, lui aussi, une nouvelle à lui annoncer, et il était résolu à la dire. Mais décidément les tragédies l'assommaient, et en fin de compte, il aima mieux se taire, d'autant plus qu'elle ajouta :

— Ce qui me chagrine dans tout cela, mon petit Raoul, c'est qu'il faudra rester quelque temps sans nous voir. J'en serai quitte pour t'écrire souvent, mais on trouverait mal que je m'en allasse quand il est en danger, cela ferait causer, et je veux qu'on puisse dire que ta petite femme a été d'une convenance parfaite. D'ailleurs, tu connais les termes de notre contrat, j'ai droit à une pension de veuve, raison de plus pour qu'il y ait des bienséances à garder, et aujourd'hui même, mon pauvre chat, je n'ai que peu de minutes à te donner.

Une demi-heure après, selon son habitude, il la reconduisit jusqu'à la petite grille. Au moment de l'ouvrir, elle lui dit :

— Embrasse-moi bien et ne prends pas cet air désolé. J'ai vingt-deux ans, tu en as vingt-six, nous avons la vie devant nous.

Puis, se baissant, elle arracha une touffe d'herbe nouvelle, toute fraîche, qu'elle couvrit de baisers et qu'elle lui donna, en disant :

— Tu les y chercheras, ils sont pour toi.

Elle partit, il la suivit quelques instans du regard, après quoi il revint le long de la charmille à pas lents, le front bas, l'œil terne, tenant à la main le paquet d'herbes dont il semait brin à brin le sable de l'allée, le cœur mordu par cette mélancolie qui nous prend toujours quand nous faisons une chose pour la dernière fois. Les vieux adolescents eux-mêmes en sont atteints.

Après avoir langué, traîné quelque temps, Robert avait dû s'aliter. M. Larrazet eut bientôt fait le diagnostic de sa maladie, qui était une gastrite aiguë, et il lui avait suffi de regarder autour de lui pour s'assurer que cette gastrite avait été causée par de grandes peines morales. Aux cruelles émotions par lesquelles avait passé le fermier du Choquard avaient succédé des chagrins moins poignans,

mais bien amers, qui lui ôtaient, disait-il, le goût du pain. Sa maison n'était plus habitable, la paix et le bonheur en semblaient bannis pour toujours, il n'y voyait que des faces mornes, défaits ou irritées, des yeux sombres qui faisaient assaut de défis et d'insultes. Sa mère semblait avoir enveloppé et Mariette et lui-même dans la haine qu'elle avait vouée à sa bru. Elle lui avait annoncé qu'elle était fermement résolue à s'en aller, qu'une de ses sœurs lui offrait un asile où elle finirait le peu d'années qu'elle avait encore à vivre.

— Tu pourras te vanter de m'avoir tuée, ajouta-t-elle.

En attendant, ce n'était pas elle, c'était lui qui paraissait se disposer à quitter cette vallée de larmes. Son état, qui allait s'aggravant de semaine en semaine et même de jour en jour, inspirait à M. Larrazet de vives inquiétudes dont il ne faisait pas mystère. Il réunit un matin les trois femmes pour leur déclarer que le cas était grave, qu'il craignait que cette gastrite ne se compliquât d'un abcès des parois ou d'un phlegmon diffus. Ce grand mot qu'il ne mâcha pas et la voix dont il le prononça firent sur toutes trois une forte impression, causant à l'une un sérieux repentir, à la seconde un mortel effroi, à la troisième des palpitations de cœur et de folle espérance dont le parc de Montailié avait entendu l'écho. Il ne s'en tint pas là, il leur enjoignit de faire trêve à leurs zizanies, dont il voulait ignorer la cause, disait-il, mais dont il appréhendait les effets. Il les somma de conclure au moins une suspension d'hostilités dans l'intérêt de son malade.

— Aidez-moi à le sauver, leur dit-il, après quoi vous aurez tout le temps de vous arracher les yeux.

Dorénavant, Robert eut trois garde-malades pour le soigner et le veiller à tour de rôle. Le docteur avait organisé le service dans toutes les règles, chacune d'elles avait son jour et sa nuit de garde, et pendant tout ce temps elle restait maîtresse de la place, fermant la porte à tout le monde. On se relayait à quatre heures du matin. Comme une sentinelle qui en relève une autre, on se disait le mot d'ordre, la consigne, sans se regarder, sans faire un geste, et on était avare de paroles inutiles : elles s'arrêtaient au gosier. De ces trois gardes-malades, également infatigables, deux étaient sujettes aux distractions, l'une parce qu'elle était trop émue, l'autre parce qu'elle était trop agitée. M^{me} Paluel seule n'en avait point, elle gardait son sang-froid, sa parfaite tranquillité ne se démentit pas un moment. Elle était sûre que son fils en réchapperait ; elle savait pertinemment que les Paluel avaient la vie dure, qu'à l'exception de son mari, qui était tombé d'une échelle, la mort ne s'était jamais permis d'en prendre aucun avant l'âge de soixante-dix ans révolus. Aleth, au contraire, avait acquis la certitude que le malade

n'en reviendrait pas, et en effet, comme le disait Anaïs, la seule personne avec qui elle causât quelquefois, « il semblait filer un mauvais coton ; » on eût dit que la vie se retirait de lui, et M. Larrazet s'alarmait de plus en plus. Quant à Mariette, elle vivait suspendue entre la crainte et l'espoir. Elle ne pouvait croire, en y réfléchissant, qu'un si grand malheur fût possible, et comptant sur le bon Dieu pour y mettre ordre, elle le cajolait, lui disait des douceurs, lui prodiguait ses grâces, ses coquetteries, ses séductions, s'engageait à faire des oraisons particulières, des neuvaines, lui promettait, en un mot, tout ce qui le rend heureux et content, toutes les friandises dont il se délecte.

Le malade sentait la gravité de son état, et il s'abandonnait mollement au courant qui l'emportait, il s'en allait à la dérive. M. Larrazet lui reprochait avec aigreur de ne pas se défendre, de ne pas l'aider, de lui laisser toute la peine. Dans les intervalles de ses souffrances et de ses angoisses, il considérait sa gastrite comme une amie bienfaisante, qui l'avait tiré d'un cas sans ressource et sans remède. Elle le dispensait de s'inquiéter de rien, il n'avait plus à se dire cent fois par jour : « La situation n'est plus tenable ; que puis-je inventer pour en sortir ? » Après avoir gardé la chambre, il gardait le lit, et peut-être que la terre, notre bonne mère, s'occupait déjà de lui en préparer un autre, un de ces lits sans matelas qui sont pourtant les seuls où l'on se repose tout à fait. Ce serait la solution.

Au préalable, son cerveau surmené se délassait de ses fatigues comme un champ soumis à une culture trop intense à qui on fait la faveur de le laisser en friche. Il avait le bonheur de ne plus penser qu'à ses tisanes, à ses cataplasmes et à ses sangsues. Dans son apathie croissante, il ne lui importait plus même de savoir qui le soignait. Sa mère, sa femme, Mariette n'obtenaient de lui qu'une attention languissante et, de temps à autre, un regard éteint, à qui les visages ne disaient pas grand'chose et qui n'avait pas grand'chose à leur dire. De jour en jour le cercle de ses idées et de ses soins se rétrécissait davantage ; il n'avait plus que la vie de sensations, il en était réduit à sa machine : le monde commençait pour lui à son oreiller, finissait à la frange de ses rideaux, et il n'employait ses yeux qu'à en compter les bouquets.

Il avait pourtant des rêvasseries, des accès de délire, et alors son imagination, se réveillant tout à coup, partait en voyage, laissait le Choquard bien loin derrière elle, s'en allait de plein vol aux Antilles. Ce fut dans un de ces accès qu'il dit à L'esape, qui s'obstinait à venir lui demander des ordres : « Faites le palan avec la drisse de flamme. » Mais le plus souvent il avait le poulx petit, déprimé, et il

tombait dans de longs assoupissemens, où il lui restait tout juste assez de conscience pour se sentir comme détaché de son moi. Qu'il tint ses yeux ouverts ou fermés, il s'enfonçait par degrés dans cette profonde et morne indifférence qui accompagne les grandes maladies et qui semble nous préparer de loin à la douceur de ne plus être.

Un soir, en sortant de chez son malade qu'il avait laissé sous la garde de la reine mère, M. Larrazet rencontra Aleth au bas de l'escalier ; elle l'attendait pour lui demander des nouvelles. Il ne répondit à ses questions que par un léger mouvement d'épaules et par ces simples mots :

— Je reviendrai demain de très bonne heure, à moins que vous ne me fassiez dire de ne pas venir.

Elle comprit ce que cela signifiait, et se retira aussitôt chez elle pour écrire à bride abattue une de ces longues lettres auxquelles Raoul ne répondait jamais et que depuis peu il ne lisait plus jusqu'au bout. Quand elle eut posé la plume, elle se coucha, mais elle avait l'esprit tellement en l'air que le sommeil ne venait pas. Elle était persuadée que d'un moment à l'autre on l'appellerait pour lui annoncer que c'était fini. Par intervalles elle se relevait, s'approchait à pieds nus du couloir qui séparait sa chambre de celle du mourant, collait son oreille à la porte ; mais elle n'entendait aucun bruit, elle en était réduite à écouter le silence, après quoi elle retournait se blottir sous ses couvertures. Elle n'y perdait pas son temps, elle taillait de l'ouvrage à son cerveau. Entrant déjà dans son rôle de veuve, elle révisait dans sa tête une série de phrases bien tournées par lesquelles elle se proposait de répondre aux diverses questions, aux divers complimens de condoléance qui lui seraient adressés. N'avait-elle pas promis à Raoul que sa petite femme serait d'une convenance parfaite ?

Le sommeil finit cependant par venir, et il était déjà grand jour quand elle se réveilla. C'était la première fois qu'il lui arrivait de se trouver en retard pour relayer sa belle-mère. Elle se leva précipitamment, fit une toilette fort sommaire, se glissa dans le couloir, puis dans la chambre du malade, où le premier objet qui se présenta fut le docteur Larrazet, qui disait à M^{me} Paluel :

— Allez donc vous reposer un peu, puisque désormais on n'a plus besoin de vous.

— Il est mort ! pensa Aleth.

Et cette pensée lui causa une si violente émotion qu'elle en fut comme secouée de la tête aux pieds. Mais au même instant, ayant jeté les yeux sur le lit, elle s'aperçut que le mort soulevait sa tête pour la regarder, et M. Larrazet, venant à elle, lui dit :

— Oui, chère madame, comme je le disais à M^{me} Paluel, vous voilà au bout de vos fatigues. L'abcès s'est résolu de lui-même, il a percé du bon côté, et avant une semaine notre homme sera sur pied.

Durant toute la journée, Aleth ressembla à l'une de ces âmes douloureuses que Dante nous représente dans un des cercles de son enfer, éternellement battues et pourchassées par un vent de tempête qui les fouette de ses noirs tourbillons. Elle errait sans cesse de la maison à la cour, de la cour au jardin, sans trouver le repos nulle part, portant de place en place avec elle l'inquiétude de son cœur houleux, dont elle ne parvenait pas à endormir les vagues. Il lui restait un peu d'espoir. Elle faisait une médiocre estime de la clairvoyance et des talents de M. Larrazet. Ne pouvait-il pas se faire qu'il se fût trompé? Mais elle dut se rendre à l'évidence. Celui qu'elle avait cru mort ressuscitait d'heure en heure. La fièvre était tombée, ses yeux s'étaient rouverts, regardaient et voyaient, il demandait à manger, il répondait aux gens qui lui parlaient et les appelait par leur nom. La mort n'ayant pas voulu de lui, il lui tardait de faire sa rentrée parmi les vivans; comme tous les hommes robustes, il ressentait une sorte de honte d'avoir gardé si longtemps le lit, il imputait sa maladie à une faiblesse, à une défaillance de sa volonté, il en demandait pardon à ceux qui l'avaient soigné. Il déclarait lui-même qu'il était hors d'affaire, que sa convalescence serait courte, que dans peu de jours il serait debout, que pour commencer, il n'entendait plus qu'on le veillât, qu'il était désormais assez fort et assez raisonnable pour prendre ses potions et ses tisanes aux heures réglementaires. Bien avant minuit, il renvoya tout le monde et pria sa femme de s'aller coucher, en lui disant :

— Si j'ai besoin de toi, je frapperai contre la paroi ou je t'appellerai.

Elle se retira dans sa chambre, mais elle ne se coucha pas. A quoi bon? elle était sûre de ne pouvoir dormir. Elle se laissa tomber dans un fauteuil, où elle resta longtemps, la tête basse, les yeux à demi clos, les bras ballans. Elle n'était plus perplexe, ni anxieuse, ni agitée; elle était possédée d'une sourde et froide colère. Quelle déception, quelle horrible déconvenue ne venait-elle pas d'essuyer! Après de si beaux rêves, quel réveil, quelle banqueroute de toutes ses espérances! Elle avait cru voir le ciel s'ouvrir, le ciel s'était refermé brusquement, et elle se sentait comme précipitée de ce bonheur dont elle allait s'emparer.

Il lui semblait naïvement qu'on l'avait attirée dans un piège, qu'il y avait quelque chose d'inique dans sa disgrâce, qu'elle était la victime d'une machination perfide et déloyale, qu'elle avait le droit de

haïr ce faux mort, ce ressuscité, qui avait surpris sa bonne foi, déçu traîtreusement son attente, recouvré comme par miracle le souffle et la voix pour lui crier en rouvrant son cercueil : « Non, tu auras beau faire, tu ne seras pas marquise ! »

Elle pensa à la lettre qu'elle avait écrite la veille à Raoul et qu'heureusement elle n'avait pas envoyée. Cette lettre se terminait par ces mots : « Je t'annoncerai demain qu'il n'y a plus d'obstacle entre nous. » Hélas ! l'obstacle existait toujours, et il fallait se dédire, recommencer à se voir en secret, cacher ses amours comme un crime, en tremblant sans cesse sous la menace du châtement.

— Je veux du moins le revoir dès samedi, se dit-elle ; il n'y a que son chagrin qui puisse consoler le mien.

Elle résolut de lui écrire sur-le-champ ; mais elle avait tant écrit les jours précédens que son buvard ne renfermait plus une seule feuille de papier à lettres. Elle crut se souvenir qu'il y en avait dans son secrétaire quelques cahiers en réserve. Elle l'ouvrit, et de ses doigts fiévreux elle fouillait tiroir après tiroir sans y rien trouver, quand tout à coup il lui tomba sous la main une petite fiole qu'elle avait complètement oubliée, n'ayant eu aucune occasion de s'en servir ni d'y repenser depuis le jour où elle avait donné son cœur à un marquis, ou du moins ce qu'elle prenait pour son cœur. Elle pâlit, elle frissonna : il lui était venu tout à la fois à la pensée que le liquide contenu dans cette fiole était un poison mortel et qu'il avait une couleur blanchâtre comme la nouvelle tisane que M. Larrazet avait ordonnée à son mari.

Ce n'est pas une fable que la fascination exercée par le serpent sur sa proie. Un paysan nous racontait qu'étant un jour à travailler dans un champ, il remarqua un pierrot perché sur un tas de pierres, où il semblait retenu malgré lui par d'invisibles liens. Le cou gonflé et tendu, la plume hérissée, il poussait des cris inquiets, presque désespérés. On eût dit que, par instans, il cherchait à s'envoler, mais qu'une puissance mystérieuse paralysait l'effort de son aile, le condamnait à demeurer en place. Ayant tourné la tête, le paysan vit sortir d'un buisson une énorme couleuvre, qui rampait lentement, puis s'arrêtait, puis recommençait à ramper, sans quitter des yeux le malheureux moineau qu'elle s'apprêtait à dévorer. Un vigoureux coup de hêche la partagea en deux tronçons, et délivré subitement de l'obsession où elle le tenait, celui qui était le prisonnier de son regard partit comme un trait, se perdit dans l'espace. Aleth regardait le serpent et le serpent la regardait ; il ne se trouva là personne pour rompre ce charme funeste, pour couper en deux la couleuvre.

Elle avait, ainsi que l'oiseau, le cou gonflé et tendu, et ainsi que lui, elle frémissait, elle sentait comme un hérissement de tout son être.

Ses lèvres étaient sèches, sa peau était brûlante, ses cheveux lui faisaient mal. La fiole était là, sur son secrétaire; elle n'en pouvait détacher ses yeux. Elle y voyait tour à tour des horreurs ou des joies, des misères ou des gloires, des hontes, des infamies, des scènes de cour d'assises ou des triomphes, d'ineffables délices, les voluptés d'un orgueil qui faisait la roue, des robes à traîne, des couronnes de marquise, un grand château qu'une petite femme emplissait de son moi.

Elle passa toute la nuit à peser le pour et le contre dans une balance affolée qui se démentait d'une minute à l'autre, cherchant à lire l'avenir, à lui arracher son secret, maudissant son incertitude, qui lui causait des souffrances aiguës, tentée par instans de s'en remettre au hasard, de le prendre pour juge et pour arbitre, de jouer son crime à pile ou face. Plus elle allait, plus l'action qu'elle méditait lui inspirait d'épouvante, et, de guerre lasse, elle la commit pour se délivrer de sa peur.

Elle entr'ouvrit sa fenêtre, puis son volet; une lueur douteuse entra dans sa chambre et l'avertit que l'aube approchait. Elle comprit qu'il ne fallait plus tarder, que si les indiscrettes curiosités du soleil levant la surprenaient dans son irrésolution, c'en était fait du peu de courage qui lui restait. Elle éteignit brusquement sa lampe comme pour supprimer un témoin. L'instant d'après, elle pénétrait sans bruit dans la chambre du malade. Il y régnait un grand silence et une profonde obscurité; quelques heures auparavant, il avait soufflé sur sa veilleuse, qui gênait son sommeil. Elle savait son chemin. Marchant sur la pointe du pied et retenant son souffle, elle s'avança vers une petite table en sapin, placée près du chevet du lit. Elle trouva en tâtonnant le verre qu'elle cherchait et qui n'était plus qu'à demi plein. Elle y vida au juger la moitié de la fiole, qu'elle se hâta de reboucher et de couler dans sa poche. Mais peu s'en fallut qu'elle ne la laissât tomber, si vive fut son émotion d'entendre quelqu'un qui disait :

— Qui est là?

Pendant quelques secondes, elle crut que son cœur avait cessé de battre, ses jambes flageolaient sous elle, et si elle ne se fût retenue au dossier d'une chaise, elle se serait affaissée sur le plancher.

— Aleth, est-ce toi? reprit Robert.

— Oui, c'est moi, dit-elle en s'efforçant de secouer la terreur qui la glaçait.

— Tu es venue savoir si j'avais besoin de toi. Tu as eu raison. Je ne peux pas te voir, mais je voudrais te sentir près de moi. Assieds-toi sur le bord de mon lit.

Elle fit ce qu'il disait, et bientôt une main brûlante se posa sur

son poignet ; puis se glissant dans la manche ouverte de son peignoir, cette main remonta le long d'un bras potelé, qu'elle pressait mollement. A peine rentré en possession de la vie, le malade voulait toucher et tâter cette chair, délicieuse à son cœur. Pouvait-il mieux célébrer la fête de sa résurrection ?

— Je ne te demande pas de m'embrasser, reprit-il. Je dois sentir la fièvre. C'est une vilaine chose qu'un malade. Mais parle-moi.

— Souffres-tu encore ? demanda-t-elle d'un ton rauque.

— Non ; je me sens très faible, voilà tout.

— Ah ! c'est que tu reviens de loin, dit-elle en cherchant ses mots.

— De très loin. Figure-toi que j'ai passé des jours entiers sans penser à toi. Tu m'étais sortie du cœur et de l'esprit, et, pour dire toute la vérité, cela me reposait. Enfin me revoici et te revoilà. C'est une nouvelle connaissance à faire... Cela ne te fait pas de peine ce que je te dis ?

Ce qu'il disait ne faisait à Aleth ni peine ni plaisir ; elle n'avait rien entendu.

— Oh ! je t'aime bien, toi ; je t'aime et pour le bonheur que tu m'as procuré et pour les chagrins que tu m'as causés, car tu fais bien souffrir les gens quand tu t'en mêles. Tu es une vraie chatte, et dès que tu joues de la griffe... Mais c'est du velours aujourd'hui que cette petite patte... Enfin je t'aime à tort et à travers, je t'aime malgré tout, et je crois que les hommes qui n'aiment pas malgré tout n'ont jamais aimé.

Il avait raison, mais il perdait ses paroles ; elle ne l'écoutait pas.

— C'est égal, continua-t-il en s'animant, il faut que la paix rentre dans cette maison troublée, et que pour cela chacun y mette du sien. Ma maladie a été un bonheur pour tous, vous avez fait trêve à vos discordes, à vos éternelles disputes, et je suis sûr que ma mère ne songe plus à s'en aller... Veux-tu me faire un plaisir, donne-lui la main dès aujourd'hui, je te réponds qu'elle la prendra, que tout sera oublié, que nous serons tous heureux.

Elle avait entendu ces derniers mots. Ne se souvenant plus de ses terreurs ni de ses remords, elle sentit son cœur se soulever à la pensée de l'avenir qu'il lui promettait, des réjouissances qu'il lui proposait, de la lie d'amertumes qu'il la condamnait à boire jusqu'à la dernière goutte. Elle n'avait jamais mieux compris que le Choquard est un enfer et qu'il y avait un paradis qui l'attendait.

— Tu te fatigues, lui dit-elle, tu parles trop.

— C'est vrai, nous causerons plus tard... Mais quoi que j'en aie dit, c'est plus fort que moi, il faut que je t'embrasse.

Et l'attirant à lui, il la baisa sur les cheveux, sur le front, sur les deux joues, ne faisant grâce qu'à sa bouche, qui se détournait

avec horreur comme pour préserver de toute souillure d'autres baisers qui faisaient sa gloire. Elle s'échappa des bras qui la tenaient comme on sort d'une prison, et elle dit d'une voix étranglée, presque inintelligible :

— As-tu soif?

— Non, répondit-il en laissant retomber sa tête sur l'oreiller. A bientôt!

Elle n'osa pas insister, ses lèvres ne lui eussent pas obéi; cette apprentie avait vingt-deux ans et des pudeurs de novice. A peine eut-elle regagné sa chambre que ses perplexités la reprirent. Rien n'était fait, il n'avait pas bu, elle pouvait encore opter, et cette liberté de choix lui pesait sur les épaules et sur la poitrine comme une montagne, l'empêchait de respirer. Elle rouvrit sa fenêtre, s'y accouda. L'aube blanchissait déjà le ciel et jetait la déroute dans l'armée des étoiles, où elle faisait çà et là de grands vides; on les voyait l'une après l'autre pâlir et s'éteindre. Les coudes posés sur la pierre froide, aspirant de ses narines frémissantes la fraîcheur du matin, qui n'apaisait pas sa fièvre, elle contemplant la poussière d'un chemin dont elle connaissait tous les tournans et jusqu'au moindre caillou. C'était un chemin fort tranquille, qui ondulait entre les champs du Choquard pour s'en aller à Mailly. Dans son trouble, elle lui demandait s'il savait bien où il allait, s'il ne menait pas à un abîme.

Elle entendit tout à coup un piétinement de chevaux et elle referma brusquement sa fenêtre. Elle venait d'apercevoir deux tricornes, deux carabines accompagnées d'une buffleterie jaune. Cette apparition la bouleversa, elle crut y reconnaître un avertissement décisif de sa destinée, l'avenir venait de lui dire son secret. Dieu sait pourtant que ces deux gendarmes à cheval, qui causaient paisiblement de leurs petites affaires, ne lui voulaient aucun mal. L'un d'eux, qui s'était rafraîchi quelquefois à l'auberge de la *Renommée*, dit à l'autre avant qu'elle disparût : « Tiens ! c'est la petite Guépie. » Saisie d'une soudaine panique, elle résolut aussitôt de défaire l'ouvrage qu'elle avait commencé, de sortir d'un jeu où régnaient de funestes hasards, de quitter à jamais une aventure où l'on rencontrait des gendarmes. Mais nous ne sommes maîtres que de nos pensées, nos actions ne sont pas à nous, nous ne pouvons pas plus les ravoïr qu'un oiseau que nous laissons s'envoler, elles appartiennent à la fortune, qui en dispose comme il lui plaît. Les secondes lui duraient, tant elle était impatiente de remettre tout en état, de pouvoir montrer patte blanche à la gendarmerie. Que n'avait-elle déjà escamoté cette tisane empoisonnée qui l'accusait ! Elle allait se glisser de nouveau dans la chambre de son mari, quand elle s'avisa qu'il était trop tard. Mariette venait d'y entrer et, sur

l'ordre du malade, elle avait poussé les volets pour lui donner du jour. Presque au même instant, Aleth entendit ces mots :

— Quoique je n'aie pas soif, je vais boire puisque tu le veux.

Elle s'enfuit, elle se sentait incapable d'assister à ce qui allait suivre sans que ses forces et ses nerfs la trahissent. Elle jeta en hâte sur sa tête son capuchon de cachemire, descendit précipitamment l'escalier, apparut en peignoir et en pantoufles au milieu de la cour du Choquard, qui ne l'avait jamais contemplée dans son négligé du matin. Quoiqu'on ne fût pas au temps des moissons, quelques Belges étaient venus la veille demander de l'ouvrage; on les avait couchés dans le colombier. Ils en sortaient à la file, les yeux gros de sommeil, détachant le foulard dont ils s'étaient enveloppé la tête, puis s'étirant les bras et bâillant. Il est des heures où les orgueils s'apprivoisent, descendent de leurs sommets, sont affables à tout le monde, conversent avec les derniers des humains et daignent leur expliquer leurs affaires. Aleth s'approcha d'un de ces Belges, le regarda de ses yeux les plus doux, et, tandis que ses doigts de marquise l'aidaient machinalement à débarrasser sa barbe fauve des brins de paille qui y étaient restés attachés, elle lui disait :

— Je vais me promener sur la route, j'ai besoin de me réchauffer les pieds.

S'étant retournée, elle aperçut Lesape, qui, depuis que son patron était tombé malade, couchait à la ferme. Il lui demanda des nouvelles de la nuit. Elle lui répondit :

— Je suis inquiète, je crains toujours une rechute.

Et elle lui répétait ce qu'elle avait dit au Belge :

— Je vais faire un tour pour me dégourdir les jambes. Je marcherai vite, très vite.

Il l'accompagna jusqu'à la porte charretière, enleva lui-même les barres de fer qui la fixaient. Elle le trouvait trop lent dans ses mouvemens. Il lui semblait à chaque seconde qu'elle entendait un gémissement, ou un cri, qu'une fenêtre allait s'ouvrir, que quelqu'un dirait : — Ne la laissez pas sortir, elle a mis quelque chose dans un verre. — Pendant qu'il faisait glisser les verrous dans leurs crampons, elle frottait l'une contre l'autre ses mains blanches, qu'elle avait oublié de ganter, son petit pied, frétilant d'impatience, battait la terre, et elle répétait :

— Je marcherai très vite.

Quand il eut fini, elle le remercia d'un air empressé, avec un sourire enchanteur, sans se douter que ce sourire lui paraissait étrange comme son accoutrement, et qu'il se disait :

— Que lui est-il donc arrivé?

XX.

Dès qu'elle eut le champ libre, elle partit comme un trait. Elle ne se dirigea pas du côté de Mailly, elle descendit la côte, ayant résolu de pousser jusqu'à l'Yères pour y jeter la fiole qu'elle emportait dans sa poche, et pendant quelque temps, comme elle l'avait dit, elle marcha très vite. Lorsqu'elle eut perdu de vue la ferme du Choquard, elle éprouva un grand soulagement, et à mesure qu'elle avançait, la griffe de fer qui lui serrait le cœur relâchait son étreinte. Cette matinée d'avril lui semblait pareille à toutes les autres. Le jour naissant la regardait avec ses yeux gris qui ne lui faisaient aucun reproche. Les champs, les bornes, les barrières, les arbres qui bourgeonnaient ou poussaient leurs premières feuilles avaient leur visage accoutumé. Des fumées bleues sortaient de quelques toits épars et se berçaient nonchalamment dans l'air. Des coqs chantaient sur leur pailler ; évidemment, ils ne savaient rien.

Aussitôt que les inquiétudes qui la poignaient l'enrent quittée et qu'elle eut l'esprit plus libre, se sentant rassurée, elle s'occupa de s'absoudre. Elle décida que la fatalité avait tout fait. Était-ce sa faute, en bonne justice, si en ouvrant son secrétaire elle y avait retrouvé une fiole de poison qui lui était sortie de la mémoire ? Avait-elle pensé jusqu'alors à s'en servir ? Était-ce sa faute si ce poison et la tisane que buvait son mari avaient à peu près la même couleur ? Le hasard l'avait voulu, et si Mariette, se jetant à la traverse de son repentir, avait donné à boire à un homme qui n'avait pas soif, c'était encore le hasard que cela regardait, elle n'y était pour rien. Vraiment sa volonté avait eu bien peu de part à l'événement. Le grand coupable n'est pas celui qui succombe, mais celui qui tente. Était-il une seule femme, même la plus vertueuse, qui eût résisté à une telle tentation ? Était-ce sa faute si un marquis l'adorait et voulait l'épouser ? Là-dessus, elle songeait à tout ce qu'il y avait eu d'extraordinaire dans la conduite de sa vie, à la série d'étapes par lesquelles pas à pas elle s'était acheminée, comme poussée par un doigt invisible, vers les grandeurs qui l'attendaient. C'était un mystère qu'il fallait adorer. Elle en revenait toujours à cette idée qu'elle était un être à part, que les règles communes ne lui étaient point applicables, que son cas était unique, qu'elle ne relevait d'aucun juge, et sa conscience, qui ne l'avait jamais jugée, lui répondait : « Tu as raison, et au surplus tout sera fini dans quelques heures, sans que personne devine ce qui s'est passé, car cette

matinée d'avril ressemble à toutes les autres, et les coqs chantent, ils ne savent rien. »

Comme elle approchait de la rivière, elle entendit un autre chant que celui des coqs. Elle aperçut de loin, marchant à sa rencontre, un homme armé d'une grosse trique, dont il faisait le moulinet. D'une voix éraillée, il fredonnait tour à tour ou entonnait à pleine tête sur un air de son invention les charmans vers que voici :

Les aristos à la lanterne !
 A nous, le sac ! Flambez, châteaux !
 Prenons-y tisons et copeaux
 Pour enfumer dans sa caverne
 Le Vieux à la face paterne,
 Le Vieux qui créa les corbeaux.
 Mort aux tyrans, à la calotte !
 Que tout tremble sous notre bras !
 Que dans le ciel comme ici-bas,
 Tout obéisse au sans-culotte !

En attendant mieux, ses jambes ne lui obéissaient qu'à moitié, car il était entre deux vins. Quand il eut dépassé le milieu du pont, Aleth reconnut son frère Polydore, qui sortait d'un mauvais lieu où il avait fait ribote toute la nuit. Depuis qu'il faisait de bonnes affaires, Polydore se dérangeait, étant impossible à un Guépie de mettre quoi que ce fût de côté.

En toute autre circonstance, Aleth aurait maudit cette rencontre et tenté de s'y soustraire. Mais, dans les dispositions où elle se trouvait, il semblait qu'elle voulût frayer avec tout le monde, se faire bien voir de ce qu'elle méprisait le plus, n'avoir que des amis dans toute la création. Si Polydore n'était pas trop solide sur ses jambes, il avait sa tête, il ne la perdait jamais. Malgré le simple appareil où il voyait sa chère petite sœur, il devina sur-le-champ que c'était elle, et se campant au milieu de la route, il lui cria :

— Tiens ! que fais-tu donc à cette heure sur les grands chemins ?

— Je me réchauffe les pieds, répondit-elle d'un air gracieux.

— Je me suis laissé dire que ton homme est bien malade. C'est en le veillant que tu t'es refroidie ?

— Oui, et puis le souci, l'inquiétude... M. Larrazet prétend qu'il s'en remettra ; mais les médecins sont si bêtes ! Je crains bien qu'il ne soit très bas.

— A ce compte, ton affaire n'est pas mauvaise. N'as-tu pas droit à une pension de veuve ?

— Mais tais-toi donc, dit-elle avec une extrême vivacité. Tu sais bien que je ne suis pas une femme qui aime l'argent.

— A ce qu'il paraît, tu es assez folle pour préférer la bagatelle. En ce cas, ton affaire est mauvaise. Tu vas te trouver sans homme, après en avoir eu deux, car les convenances avant tout, et il faudra bien que l'autre reste quelque temps sans te voir.

— De qui parles-tu? dit-elle en se rapprochant de lui. Du marquis? Serait-il malade?

— Lui malade! Il ne l'est jamais... Ah çà, ne t'aurait-il pas prévenue?

— De quoi?

— Eh! parbleu, de ce que tout le monde sait depuis hier, excepté toi, ma belle petite.

Elle eut le pressentiment d'une catastrophe; elle n'osait ni remuer, ni parler. Les oreilles lui bourdonnaient; elle croyait entendre le grondement de la foudre et craignait de l'attirer sur elle par un geste ou par un mot. Polydore avait tiré de sa poche sa blague à tabac, et paisiblement il s'occupait de bourrer son brûle-gueule, puis de l'allumer. Elle attendait toujours.

— Que disions-nous? reprit-il, sa pipe entre les dents. Ah! j'y suis. J'étais en train de te demander si mon bourgeois ne t'avait pas prévenue qu'il se mariait?

Elle crut que la terre se dérobaît et ondulait sous ses pieds. Elle se raidit sur ses deux jambes pour résister aux vagues qui la poussaient et dont elle s'imaginait ouïr le bruit rauque.

— Le mal n'est pas grand, continua Polydore. Il ne démolira pas son pavillon, et dans quelques mois d'ici, vous pourrez recommencer vos causettes.

Rassemblant tout ce qui lui restait de clartés dans l'esprit, elle imposa un suprême effort à sa volonté. Elle courut à son frère, lui saisit le bras et lui dit :

— Tu es ivre ou tu mens! Il ne se marie pas.

— Que tu es entêtée! Mais ne serre pas si fort, que diable! tu me brises les os. Fouille plutôt dans ma gibecière. Tu y trouveras sûrement les lettres de faire part que M. Balan, l'intendant du château, a reçues hier matin pour qu'il y mît les adresses. Il m'avait chargé de les distribuer, mais j'étais de noce, on ne peut pas être partout à la fois... J'espère qu'elles ne sont pas perdues. Les tiens-tu?

Elle fouillait dans la gibecière, elle en ramena une de ces lettres qui était destinée au curé de Mailly. Les mains lui tremblaient si fort qu'elle la laissa tomber. Ce fut Polydore qui la releva, non sans peine. Puis, l'ayant dépliée, il la tenait ouverte devant elle et disait :

— Lis.

Elle eut bientôt fait, il lui suffit d'un regard pour s'assurer que la marquise de Montaillé avait l'honneur de lui faire part du mariage de son fils Raoul avec M^{lle} Louise de Sirmoise, et de lui annoncer que la bénédiction religieuse serait donnée aux mariés le 18 avril dans l'église de Sainte-Clotilde. Certaines vérités sont des éclairs dévorans qui éblouissent et aveuglent. Les dix lignes dont se composait cette lettre lui étaient entrées toutes à la fois dans les yeux. Elle les ferma; quand elle les rouvrit, elle ne savait plus ce que lui voulait ce papier que son frère semblait lui montrer.

— Comme tu vois, reprit-il, c'est pour aujourd'hui, dans quelques heures tout sera bâclé et on partira ce soir pour l'Italie, car on dit qu'ils y vont.

Il replia la lettre, la remit en place, et il s'avisa de trouver que sa chère petite sœur avait un air singulier.

— Ne fais donc pas cette tête, lui dit-il. Qu'est-ce qui te prend? Comptais-tu par hasard te faire épouser quand tu aurais perdu ton fermier? O la bonne charge! Tu n'es pas assez sotte pour cela.

Elle attachait sur lui de grands yeux vides, et lui-même la regardait avec tant d'attention qu'elle prit peur. Elle se rappela qu'il la battait quelquefois lorsqu'elle était petite, et elle ne se souvenait plus guère que de son enfance. Elle lui dit d'un ton suppliant :

— Polydore, je t'en prie, je ne t'ai rien fait, ne me fais pas de mal.

— Quel mal veux-tu que je te fasse? Console-toi, tu trouveras un autre marquis, je t'y aiderai, si tu veux. Ne sais-tu pas comme je t'aime? Tiens, je veux te le prouver en t'embrassant.

Elle recula vivement et ramassa une pierre pour se défendre contre lui, comme elle en ramassait jadis, quand elle gardait les dindons et qu'un mauvais chien lui montrait les dents. Malgré les fumées du vin, il eut le sentiment qu'elle n'était plus elle-même, qu'elle avait perdu la raison, et si peu tendre qu'il fût, il lui vint au cœur une pitié.

— Viens-t'en avec moi, lui dit-il. Je ne veux pas te laisser seule sur ce grand chemin.

Mais elle reculait toujours en le menaçant de sa pierre. Les pitiés de Polydore étaient courtes. Il haussa les épaules, et lui tournant le dos, il dit :

— Là, tu n'es pas gentille. A une autre fois!

Il poursuivit aussitôt sa route, et peu à peu, il oublia sa petite sœur, se laissa reprendre par l'engrenage d'idées d'où sa rencontre avec elle l'avait tiré. L'instant d'après, il s'était remis à chanter, et sa chanson, qu'il débitait d'un ton sentimental et langoureux, disait ceci :

Frères, dès demain nous pendrons
 Marguilliers, bourgeois et barons.
 Mais laissons vivre la bourgeoise,
 Nous lui ferons voir du pays.
 Qu'elle ait pour moi des soins exquis !
 Que son vin sente la framboise !
 Je la veux digne d'un marquis,
 Poil roux, peau blanche, un peu grivoise,
 Aimant l'amour plus que la noise,
 Et disant : Zut ! tout est permis.

Comme son frère, Aleth s'était remise en marche, ne sachant pas où elle allait. Elle voulut pourtant le savoir, et quand elle eut atteint le pont, elle s'arrêta. S'accouplant sur la balustrade, sa joue dans sa main, elle regardait l'eau couler et cherchait à se ressaisir, à retrouver le fil de son histoire, qu'une funeste aventure avait rompu brusquement. Le collier s'était défait, les grains s'étaient éparpillés ; elle tâchait d'en ramasser quelques-uns, de les réunir, mais ce n'était plus un collier. Ce qui avait précédé son entrée au Gratteau, elle en avait une vision très nette. Elle se rappelait ses dindons, le champ où elle les gardait, la gaule qu'elle tenait à la main, ses sabots, certaine robe brune dont les accrocs laissaient voir sa chemise, les buissons qu'elle dépouillait de leurs mûres, les noisettes qu'elle cassait entre ses dents, les heures qu'elle employait à ne penser à rien, les longs sommeils de son esprit, que ne troublait aucune espérance, une vie semblable aux hivers des marmottes. Mais en vraie marmotte, qui, entrée toute grasse dans son terrier, en sort toute maigre, elle était sortie un jour de son trou, tourmentée par la faim, le cœur vide, l'œil inquiet, honteuse du peu qu'elle était, jalouse de posséder tout ce qu'elle voyait, et depuis lors, quoi qu'elle fit pour se procurer l'abondance et l'assouvissement, le désir l'avait comme appauvrie d'année en année ; elle avait mené une vie très fatigante, très agitée, très soucieuse, se donnant beaucoup de peine pour avoir peu de joie, courant après des ombres qui couraient plus vite qu'elle et lui échappaient.

Par un effet douloureux de son attention, elle réussissait à revoir le Gratteau. Elle savait qu'elle s'était mariée ; mais sans en être sûre, elle inclinait à croire que son mari était mort. Elle se rappelait par instans une petite grille devant laquelle elle s'était arrêtée, en se disant : « Entrerai-je ? n'entrerai-je pas ? » Ce qu'elle avait trouvé derrière cette grille, elle l'avait entièrement oublié. Quant aux derniers chapitres de son histoire, ce n'était que confusion, ténèbres, mystère. Elle croyait seulement se souvenir qu'il lui était arrivé quelque chose et que c'était une de ces choses qu'on est heureux de ne pas savoir et qu'il ne faut redire à personne. De quoi s'agissait-il ? Elle

le demandait aux eaux vertes et herbeuses d'une rivière qui continuait de couler nonchalamment sans lui répondre.

Elle finit par s'impatienter. Elle se redressa, releva la tête, aperçut à main droite une pointe de clocher que surmontait un gros oiseau. Elle tressaillit et dit à demi-voix, en posant son doigt sur sa bouche :

— C'est le clocher du Choquard, mais il ne faut pas le dire.

Il lui parut en même temps qu'il devait y avoir quelque part sur la route des gens qui la cherchaient. Elle gagna rapidement l'autre extrémité du pont, descendit par un sentier au bord de l'eau, et se mit à marcher devant elle, résolue de ne pas s'écarter de l'Yères, qui pouvait seule, à ce qu'il semblait, lui apprendre le secret qu'elle voulait savoir.

Elle allait d'un pas régulier, toujours égal, sans regarder ni à droite ni à gauche, comme si sa destinée lui eût marqué son chemin ou qu'elle eût fait la gageure de prouver à la plus sinieuse des rivières que ses caprices ne lassaient pas l'obstination d'une folle. Cependant le sentier lui manqua bientôt. Elle prit à travers champs, parcourant sans fatigue des terres labourées où son pied enfonçait ; plus d'une fois ses pantoufles y restèrent embourbées. Quand elle entendait quelque bruit qui l'inquiétait, elle s'asseyait sur une motte, se faisant toute petite et demeurait immobile comme une perdrix qui se blottit au fond d'un sillon pour échapper au chasseur. Puis elle se remettait en voyage, doublant le pas pour rattraper le temps perdu. Les murs ne l'arrêtaient pas, elle les longea jusqu'à ce qu'elle découvrit une brèche, et si quelque baie lui barrait le passage, elle y pratiquait un trou, sans s'apercevoir que les ronces égratignaient ses beaux bras à demi nus. Dans une de ces rencontres, elle fit une déchirure à son peignoir, et de grosses larmes lui virent aux yeux ; elle craignait qu'on ne la grondât.

Après quelques heures, elle atteignit une passerelle, qui était en réparation. On en avait enlevé les barrières et quelques-unes des solives du tablier. Elle la franchit sans encombre, tout lui était facile. Quand elle fut à l'autre bout, elle crut reconnaître l'endroit où elle se trouvait, elle y était sûrement venue. Elle aperçut un moulin, et elle se dit :

— C'est le Rougeau, c'est là qu'ils demeurent.

Ce fut pour elle un grand soulagement, une grande joie ; elle savait enfin où elle allait. Ce moulin était sa maison, elle y était attendue. Ce qui gâtait un peu son plaisir était la peur qu'on ne lui reprochât de rentrer trop tard et d'avoir déchiré sa robe en chemin.

Elle avait mal choisi son moment pour se présenter au Rougeau. Les habitans de ce moulin n'étaient pas de belle humeur ; les affaires

allaient mal; on était dans de mauvais draps et sur le point d'être mis à la porte. On devait deux termes au propriétaire, qui refusait de nouveaux sursis. Le grain manquant et la roue ne tournant pas, on était revenu par nécessité à ses premières amours. On tenait un restaurant champêtre, on avait construit dans le jardin, au bord de l'eau, des ajonpas, des pavillons treillisés, dans l'espérance que le dimanche les Parisiens en villégiature y viendraient. Mais les Parisiens du dimanche ne vont pas toujours où on les espère, ils n'étaient pas venus, et on était en butte aux plaintes, aux assignations des fournisseurs. On avait reçu tantôt la visite d'un huissier, on avait parlementé avec lui, car c'est l'usage de parlementer avec les huissiers, quoi qu'il soit bien établi que cela ne sert de rien.

Richard et Palmyre venaient de le reconduire jusqu'à la porte de la cour, lui faisant force courbettes, lui débitant de longues antiennes qu'il n'écoutait pas, et, la mine piteuse, du noir dans l'âme, ils le regardaient s'éloigner, lorsque leur attention fut détournée sur quelque chose de plus étonnant qu'un huissier. Ils avaient aperçu une jeune femme en peignoir, qui traînait à ses pieds des pantoufles éculees et cherchait à cacher sous son capuchon blanc de magnifiques cheveux roux que la sueur collait à ses joues. Dix-huit mois auparavant, elle avait paru au Rougeau dans un bien autre équipage, conduisant d'une main triomphante un poney fier de sa double cocarde, tout enveloppée de fourrure, portant des plumes sur sa tête et son orgueil dans ses yeux. Depuis ce jour, ils ne l'avaient pas revue, mais ils la reconnaissaient et ils ne pouvaient douter que cette déguenillée ne fût leur fille.

Pétrifiés par l'étonnement, ils la regardaient en silence. Quand elle se fut approchée, elle s'arrêta, s'efforça de sourire, comme une personne qui se sent en faute et tâche de désarmer ses juges par sa bonne grâce.

— Comme te voilà faite! d'où viens-tu? d'où sors-tu? lui cria son père d'une voix dure.

— De là-bas, répondit-elle doucement, mais il ne faut pas le dire.

— Tu t'es sauvée de chez toi? Je croirais plutôt que tu as fait un trait à ton mari, qu'il s'est lâché et t'a priée d'aller respirer le grand air.

Elle ne répondit pas. Elle s'appliquait à rassembler et à débrouiller ses souvenirs pour savoir si c'était bien là ce qui lui était arrivé; mais cet effort lui était pénible. Se rabattant sur quelque chose de plus réel et pensant à l'accroc de sa robe, elle dit:

— Le mal n'est pas si grand que vous croyez. Maman n'aura qu'un point à faire, et si elle ne veut pas, je le ferai.

— Ma parole d'honneur! elle est devenue folle, s'écria Richard,

pendant que Palmyre faisait un grand signe de croix comme pour exorciser le démon.

Les yeux qu'il attachait sur cette folle n'étaient pas tendres. A l'étonnement avait succédé la colère. Ses espérances trompées, ses affaires en déroute, les deux termes qu'il n'avait pu payer, les menaces de son propriétaire, ce Rougeau qu'il s'était flatté d'acquérir et d'où on voulait le chasser, les assignations, l'huissier dont il avait reçu la visite, tous ses malheurs lui étaient revenus à l'esprit, et la cause de tout était cette fille indigne qui avait empêché son mari de rien faire pour lui. Cette grande criminelle semblait avoir perdu la raison, et en tout cas elle était fort malheureuse. C'était un juste retour, le ciel s'était chargé de sa vengeance. Ne comprenant pas qu'on la retint à la porte, elle voulut pénétrer dans la cour. Il se posta devant elle et lui dit :

— Halte-là ! on n'entre pas !

Et comme elle essayait de forcer le passage, il la repoussa brutalement et lui cria :

— Te souvient-il qu'il y a dix-huit mois j'ai souhaité que tu fusses un jour sans feu ni lieu, sans sou ni maille, réduite à venir me demander un asile ? Je t'avais dit que ce jour-là je marcherais sur toi. Je ne marche pas sur toi, mais va-t'en bien vite d'où tu viens.

— Oh ! non, dit-elle, je ne m'en vais pas. Il y a des gens qui me cherchent. Je veux rester.

Et se tournant vers sa mère, elle l'implorait du regard. Palmyre n'était pas encore bien remise de sa stupeur, et la curiosité prévalant sur ses rancunes, elle dit à son mari :

— Laisse-la entrer. Quand elle aura l'esprit plus tranquille, elle nous dira ce qui s'est passé.

— Eh ! que m'importent ses histoires ? dit-il. Qu'elle aille chercher ailleurs qui la plaigne !

Quoique Palmyre fût convaincue que sa fille avait le cerveau dérangé, se figurant qu'il en est des fous comme des sourds, elle pensa qu'en lui parlant très haut, elle lui ferait entendre raison.

— Je suis de l'avis de ton père, lui dit-elle d'une voix perçante. Il faut t'en retourner tranquillement au Choquard ; si fâché que soit ton mari, quand il te verra dans cet état, il aura compassion de toi. Mais tu vois ce qui arrive aux mauvaises filles, aux filles ingrates, qui ne viennent pas au secours de leurs parens. Tu nous as méprisés, reponssés, et quels embarras que les nôtres ! C'est à en perdre la tête. Si tu nous avais aidés à acheter le Rougeau, nous serions tous contents et tu ne serais pas folle. Il faut que cette leçon te profite et que tu fasses quelque chose pour nous, quand tu seras réconciliée avec ton Paluel. M'as-tu entendue ? m'as-tu comprise ?

— Oh! oui, dit-elle; tu parles si haut!

Puis, se rappelant confusément quelques détails de la scène à laquelle sa mère, après son père, avait fait allusion, elle ajouta :

— Laissez-moi entrer. Je te promets de vous acheter le moulin, et je te donnerai toutes mes vieilles robes. J'en ai une armoire toute pleine.

Si aigrie que fût Palmyre, elle avait le cœur moins dur que son mari.

— Laisse-la donc entrer, lui dit-elle. Nous enverrons dire au Choquard qu'elle est ici, et ils viendront la chercher.

— Tu ne les connais guère, répliqua Richard. Ils ne demandent sans doute qu'à se débarrasser d'elle; ils diront : « Puisqu'elle est chez ses parens, qu'elle y reste! » Et nous en serons réduits à nourrir de notre pain cette vilaine qui a renié son père.

— Je n'ai pas faim, dit Aleth; j'ai soif.

— Apporte-lui bien vite un verre d'eau, dit-il à sa femme; c'est plus qu'elle ne mérite, et qu'elle s'en aille après!

Palmyre obéit. En prenant le verre que sa mère lui présentait, Aleth eut un tressaillement. Elle l'examinait d'un œil inquiet, craignant qu'il ne contint quelque breuvage suspect, et, tour à tour, elle le rapprochait ou l'éloignait de sa bouche. Elle finit par boire, ayant l'air d'accomplir un acte de courage.

— Et à présent déguerpis, lui dit son père.

Mais elle répéta :

— Oh! non, il y a des gens là-bas; je veux rester.

Comme il la sommait de partir, elle se mit à pleurer. Elle disait en sanglotant :

— Je t'en prie, garde-moi. Je serai bien sage, bien gentille; je ferai tout ce que tu voudras. Je couperai de l'herbe pour ta chèvre, je donnerai du grain à tes poules, j'aiderai maman à relaver, et si tu veux que je balaie, je balaierai... Et puis je vous dirai ce qui m'est arrivé, car il m'est arrivé quelque chose, mais il ne faudra pas le redire... Oh! garde-moi, je t'en prie, garde-moi. Il y a des gens qui me cherchent; nous fermerons la porte, ils ne me trouveront pas... Pourquoi ne veux-tu pas me garder? Je te promets de ne pas manger; je n'ai pas faim, et je n'aime que l'eau; je ne boirai que de l'eau... Non, je ne veux pas m'en aller. On est si bien ici! C'est ma maison, puisqu'elle est à vous... Maman! maman! dis-lui donc que tu veux qu'il me garde.

Et elle essayait ses larmes avec ses cheveux. Palmyre éprouvait quelque attendrissement, Richard n'en avait point. Il pensait à son huissier, à son propriétaire, et les doucereux sont les plus cruels des hommes. Aleth avait réussi à pénétrer dans la cour.

Comme il cherchait à la pousser dehors, elle étreignit de ses deux bras l'un des montans de la porte, et ses ongles de folle s'y cramponnaient si fortement qu'il ne put l'en arracher.

— Ah! tu ne veux pas partir! s'écria-t-il, échauffé par cette lutte. Nous allons voir cela tout à l'heure.

Il se dirigea aussitôt vers une cabane de chien, à laquelle était enchaîné un dogue au museau court, aux lèvres noires et pendantes. Mal nourri, la faim l'avait rendu féroce. Depuis quelques minutes, s'avisant qu'on se disputait et désireux de se mêler à la querelle, il poussait des aboiemens frénétiques. Richard détacha sa chaîne, et, la tenant dans sa main :

— Si tu ne pars pas, cria-t-il, je lance Vorace après toi.

Dès son enfance, elle avait eu peu de goût pour les chiens. Celui-ci lui fit peur, et, lâchant prise, elle s'enfuit le long du sentier. Furieux de voir le gibier gagner le large, Vorace tira violemment sur sa chaîne, lui imprima une telle secousse qu'il s'échappa de la main qui le retenait, et il partit comme une flèche dans la direction d'une passerelle pleine de trous et sans barrières.

— Rappelle-le donc! dit Palmyre à son mari. Pour l'amour de Dieu, rappelle-le donc!

Il le rappela: mais entraîné par l'impétuosité de sa course, le dogue ne revint pas. Ils entendirent bientôt un cri déchirant et l'instant d'après le bruit d'une chute et d'une eau qui rejaillissait. Quand ils arrivèrent tout effarés sur la passerelle, ils n'y virent qu'un chien qui aboyait dans le vide, et, au milieu de la rivière, où elle se débattait entraînée par le courant, ils aperçurent la forme confuse d'une femme cherchant à se retenir à de longues herbes pliantes qui se dérobaient sous elle comme les espérances et les chimères dont s'était bercé son orgueil.

XXI.

La disparition d'Aleth, comme on pense bien, avait fait événement au Choquard, et les conjectures y allaient leur train. Qu'était-elle devenue? que lui était-il arrivé? Lesape, qui l'avait vue le dernier à quatre heures du matin, ne pouvait dire que ce qu'il avait vu, qu'il lui avait trouvé un air fort étrange et qu'elle était allée dans un simple négligé se promener sur la grande route pour se réchauffer les pieds. Sans la circonstance du peignoir, M^{me} Paluel en aurait conclu qu'elle s'était sauvée quelque part avec l'inconnu, avec l'homme mystérieux qui lui donnait des rendez-vous à la petite porte du potager; mais s'en va-t-on courir le monde en peignoir et en pantoufles? Mariette était la seule qui, dans ses suppositions,

s'approchât de la vérité. Elle avait vu de ses yeux quelque chose qui l'avait terrifiée et dont elle avait fait part en confidence à M. Larrazet ; mais elle gardait ses pensées pour elle, tout le jour elle fut sombre et taciturne. Le grand embarras était de répondre aux questions d'un malade qui n'était pas mort et qui s'étonnait de ne pas voir sa femme. On lui persuada qu'une forte migraine la retenait dans son lit, et, comme on lui avait défendu de quitter le sien, il en était réduit à croire ce qu'on lui disait.

Vers trois heures de l'après-midi, un exprès remit à M^{me} Paluel une lettre qui lui causa l'une des plus vives surprises et des plus profondes émotions qu'elle eût jamais ressenties. En la lisant, elle pâlit et rongit coup sur coup, et ses yeux jetèrent une telle flamme qu'elle se détourna brusquement dans la crainte que Lesape, qui la regardait, ne formât quelque jugement téméraire. Cette missive était ainsi conçue :

« Madame Paluel, — ayant appris que M. votre fils était malade, c'est à vous que j'ai l'honneur d'écrire cette lettre et la douleur d'annoncer que ma pauvre fille, ma pauvre chère enfant, s'est noyée ce matin dans l'Yères. Avant de se tuer, elle avait voulu revoir son père et sa mère, qui l'aimaient tant, les embrasser une dernière fois. Nous avons cru reconnaître qu'elle avait le cerveau un peu dérangé, et elle nous a dit qu'on lui faisait tant de misères au Choquard qu'elle en avait assez de la vie. Nous lui avons donné de bons conseils, ce que nous avons toujours fait, l'engageant à ne pas se monter la tête, à user de patience. Nous étions bien loin de nous attendre à ce qu'elle allait faire. Au moment où nous la reconduisions jusqu'à la passerelle du Rougeau, elle a sauté dans la rivière, et quand nous l'avons eu repêchée avec l'aide de mon bateau et du garde-champêtre, qui se trouvait par là, elle n'était plus en vie. Le médecin est venu, mais rien n'y a fait. Jugez un peu, madame Paluel, de ce qu'on dirait de vous si on savait dans le pays qu'elle s'est tuée à cause des misères que vous lui faisiez ! Ce ne serait qu'un cri contre vous.

« Pour cette raison, quoique je n'aie guère à me louer de votre famille et particulièrement de mon gendre, j'ai fait accroire au garde-champêtre et au maire, qui est venu plus tard, et à tout le monde, qu'elle ne s'était pas tuée exprès, que le pied lui avait manqué, que c'était un accident, car si on savait la vérité, ce ne serait qu'un cri contre vous. Et, pour qu'ils ne se déliassent pas, je leur ai dit que j'avais besoin de six mille francs pour me tirer des gros embarras où je suis, tellement que, si je ne les ai pas tout de suite, ces six mille francs, je ne saurai où donner de la tête, et je leur ai dit, vous dis-je, que cette pauvre chère enfant était

venue me les apporter de votre part, qu'elle s'était levée matin pour cela, et puis que le pied lui avait manqué.

« Il faut aussi que je vous dise, madame Paluel, que, si elle est venue se noyer à côté de notre moulin, c'est qu'elle voulait, la pauvre chère enfant, que ce fussent son père et sa mère qui s'occupassent de son enterrement et lui rendissent les derniers devoirs. Je sais bien que cela fera clabauder contre vous, mais il ne faut pas aller contre la dernière volonté des mourans, et ainsi nous garderons ce pauvre corps, que Dieu sait la peine que cela nous fait.

« Croyez-moi, madame Paluel, votre très dévoué serviteur,

« RICHARD GUÉPIE, meunier. »

Dès qu'elle fut parvenue à maîtriser son trouble et à composer son visage, M^{me} Paluel appela Lesape, lui tendit la lettre, et, quand il eut achevé de la lire, ils restèrent quelques secondes à se regarder.

— C'est de l'argent qu'ils veulent, dit-elle enfin.

— Cela me paraît clair comme à vous, répondit-il, et ils ont même eu soin de fixer la somme.

— Ils n'ont rien pu tirer de nous quand elle vivait, reprit M^{me} Paluel; ils veulent battre monnaie avec le cadavre... Ils en seront pour leurs frais d'écritures; nos écus ne s'en iront pas dans ces mains sales.

Le bonhomme Lesape était un arbitre peu courageux, mais un excellent conseiller. Il lui représenta, en secouant sa grosse tête, qu'elle aurait tort de regarder à six mille francs pour éviter un scandale et qu'au surplus il se faisait fort d'obtenir un rabais. Il eut beaucoup de peine à la convaincre.

— S'ils la gardent, disait-il, cela fera mauvais effet, et ils crieront partout que vous l'avez tuée.

— Qu'ils crient! qu'ils crient! Qui serions-nous si nous avions peur de leurs cris?

— Ah! oui, madame, répondit-il, mais pensez à M. votre fils. Il ne vous le pardonnerait de sa vie, et, Dieu me bénisse! s'il se doutait de quelque chose, il serait capable de sauter à bas de son lit et de sa fenêtre pour aller réclamer ce corps.

Elle finit par se rendre; cet argument lui avait paru décisif. Elle poussa un grand soupir qui témoignait de la violence qu'elle se faisait, du déplaisir, des amertumes que lui causait un si triste emploi de son argent, qui s'en allait dans des mains sales. Puis elle ordonna à Lesape de se munir de son portefeuille, de s'habiller, d'atteler le break et de la conduire lui-même au Rougeau.

Une idée ne lui en faisait jamais lâcher une autre. Comme elle sortait de sa chambre, où elle avait changé de robe et de bonnet, elle rencontra Mariette dans la salle à manger. Il y avait plusieurs semaines qu'elle ne lui parlait plus, et Mariette crut rêver en voyant cette terrible femme s'approcher d'elle pour lui demander si son châle était bien droit et si les rubans de son chapeau n'étaient pas froissés. La minute d'après, une main sèche la prit à la gorge et la poussa contre le mur.

— A présent qu'elle est morte, lui dit M^{me} Paluel, avoue que ce n'était pas toi.

— Elle est morte! murmura Mariette en se signant.

— Quand je te le dis et te le répète!.. Mais pourquoi, je te prie, avais-tu menti?

— Eh! madame, répondit-elle dès qu'elle eut repris son souffle, vous l'avez entendu lui-même. Voulez-vous donc qu'il tuât quelqu'un?

M^{me} Paluel et Lesape furent bientôt en route. Ils eurent soin de s'arrêter chemin faisant à la mairie de la commune à laquelle ressortissait le Rougeau pour s'y assurer que les formalités nécessaires avaient été remplies, qu'ils pouvaient procéder à l'enlèvement du corps. Une demi-heure plus tard, ils arrivaient au moulin. Les deux époux les attendaient avec une égale impatience, mais pour des raisons fort différentes, leurs dispositions d'esprit n'étant pas les mêmes. Palmyre avait été touchée au vif par l'événement, et quoiqu'elle n'en fût pas responsable, elle en éprouvait seule du remords. En songeant à ce qui s'était passé, elle était assaillie de terreurs superstitieuses; il lui semblait qu'il y a des choses qui se paient et qui portent malheur. A peine le corps avait été retiré de l'eau, elle s'était empressée de l'envelopper d'un grand drap pour ne plus le voir, et encore croyait-elle, en approchant du lit où il reposait, voir au travers du suaire remuer une bouche d'où sortaient des plaintes et des accusations. Aussi lui tardait-il de s'en débarrasser à jamais, elle l'eût volontiers donné gratis, et Richard avait dû dépenser beaucoup de paroles pour qu'elle se prêtât à son ingénieuse opération de commerce. Cependant ceux qui jugent sur les apparences l'auraient crue moins affligée que lui. Tandis que ce beau comédien traînait partout son deuil après lui, s'arrachait les cheveux, poussait des hélas! éclatait en sanglots, elle avait les yeux secs et la gorge si serrée qu'elle ne pouvait dire un mot.

Les arrivans furent conduits auprès de la morte, précédés par Richard, qui leur montrait le chemin avec de grands gestes de mélodrame, ayant en queue Palmyre, qui ne les accompagnait qu'à regret, résolue de rester à distance de cette bouche qu'elle

avait cru voir remuer. Dès qu'on fut entré dans la chambre, Richard, s'approchant du lit, s'écria :

— Voilà tout ce qui me reste de ma pauvre enfant!.. Ah! madame Paluel, n'avez-vous pas du repentir? N'est-ce pas vous qui l'avez tuée?

Toute bouillonnante de colère, elle lui répondit de son air le plus impérial :

— Taisez-vous donc. Savez-vous qui l'a tuée? C'est vous!

Palmyre ne put retenir un cri, elle s'imagina qu'un rêve ou quelque somnambule avait tout révélé à M^{me} Paluel; mais la suite du discours la rassura :

— Oui, continua la reine mère, c'est vous qui l'avez tuée en lui mettant dans le cœur tous les mauvais désirs, en lui apprenant à détester le travail, à croire que le bonheur consiste dans la paresse et dans le désordre... Pour s'en convaincre, il suffit de traverser votre cour, où traînent pêle-mêle de vieilles ferrailles, des arrosoirs troués et des charrettes qui n'ont qu'une roue. Vous ne savez pas même nourrir votre chèvre; je l'ai vue, c'est une honte pour vous que cette chèvre... Ah! vous osez dire que nous avons fait des misères à votre fille! Que direz-vous des misères qu'elle nous a faites, de celles que nous savons et de celles qu'on ne sait pas?.. Dieu m'est témoin que j'avais ce mariage en horreur. Je devinais bien ce qui arriverait si une Guépie entraît au Choquard. Pouvait-elle y apporter autre chose que la fainéantise, le mensonge, l'inconduite, tous vos vices enfin? Seigneur Dieu!.. pourquoi mon fils s'est-il laissé ensorceler?

Et, se tournant vers le lit :

— Oui, madame, vous lui aviez jeté un sort, et je vous déclare...

Elle s'arrêta court, s'avisant qu'elle parlait à quelqu'un qui n'entendait plus et honteuse de son incartade. Elle s'était promis de respecter la mort : sa bru lui ayant fait la grâce de quitter ce monde, elle s'était juré de ne plus avoir un mot dur à son endroit. Touchée de repentir, elle changea de ton et dit :

— Enfin elle n'est plus, il ne nous reste qu'à l'enterrer et nous sommes venus chercher son corps.

— Emportez-le bien vite, murmura Palmyre, qui était restée dans le fond de la chambre.

Mais Richard se plaça devant le lit, et, les bras étendus comme pour protéger son bien contre toute violence, il s'écria :

— Ce corps est à moi! Je le garde.

M^{me} Paluel haussa les épaules et dit à Lesape : « Parlez à ces gens-là, ma patience est à bout. » Puis elle descendit dans la cour, où elle se promena en long et en large entre une chèvre

dont elle comptait les côtes et une cabane de chien dans laquelle un dogue, qui se croyait sans reproche, grondait sourdement ; mais cette petite femme imposante le tenait en respect, il n'osait l'aboyer.

D'habitude, Lesape était tatillon en affaires ; il rusait, il biaisait et tantôt il voyait venir son homme, tantôt il le faisait aller. Mais quand il traitait avec ceux qu'il appelait « des fripouilles, » il ne tirait plus de long, il procédait rondement, il avait le ton dégagé. Cette fois il alla droit au fait et, après s'être mouché à grand bruit, il dit à Richard :

— Voyons, Guépie, combien vous faut-il ?

Sur quoi l'autre se récria, s'indigna. Vouloir lui acheter sa fille à prix d'argent ! Quelle insulte ! quel outrage !

— Ne perdons pas de temps, je suis un peu pressé, interrompit Lesape. Vous avez un gros chagrin, Guépie ; cela se voit sur votre visage. Consolez-vous en tirant sur nous. Mais quant à nous demander six mille francs, ce n'est pas raisonnable et la consolation serait trop forte. Je vous en offre la moitié, c'est à prendre ou à laisser. Vous avez l'air de croire que M^{me} Paluel tient beaucoup à remporter chez elle la petite dame que voici, qui dort sous son grand drap. Détrompez-vous, elle n'aimait pas beaucoup sa bru, et ce qu'elle en fait, c'est pour la forme. Si vos conditions sont trop dures, elle partira bien vite en se frottant les mains. Pour ce qui est de M. Paluel, il a la fièvre, il bat la campagne, impossible de lui parler de rien. Savez-vous que cette petite dame pourrait bien vous rester pour compte ? A vous la peine et les frais de l'enterrement. Croyez-moi, prenez mes trois mille francs. C'est une bonne affaire que vous ferez, et je gagerais bien que votre femme, qui boude là-bas, est de mon avis. Décidez-vous, je vous donne trois minutes, pas une de plus.

Il avait raison ; Palmyre, à qui cette conférence portait sur les nerfs, appela son mari par un geste énergique, et l'emmenant dans un coin :

— Accepte tout de suite, lui dit-elle, ou je raconte l'histoire du chien.

Richard n'ignorait pas que, lorsqu'elle avait ses maudits nerfs, elle était capable de tout. Partagé entre la colère que lui inspirait la sottise de sa femme qui refusait d'entrer dans son jeu et l'inquiétude que lui avaient causée certaines paroles de Lesape, il perdit un peu la tête et dit au bonhomme :

— Allons, puisque vous le voulez, Lesape... Mais c'est bien pour vous accommoder, car convenez que c'est pour rien.

— Eh ! eh ! qu'en savez-vous ? répliqua l'autre en souriant. Ce genre d'articles n'est pas coté dans la mercuriale des grains. Mais ce n'est pas tout ; j'ai des comptes à rendre, et il me faut un reçu.

D'un air de mauvaise grâce, Guépie prit une feuille de papier, où il écrivit : « Reçu trois mille francs de M. Paluel pour marchandise à lui livrée. »

— Oh! que nenni, dit Lesape en jetant les yeux sur cette quittance. Ce n'est pas suffisant, mettons les points sur les *i*. La lettre que vous nous avez envoyée tantôt n'était pas gentille; celui qui l'a signée nous menaçait de nous faire passer dans le pays pour de mauvais maris et de méchantes belles-mères. De deux choses l'une, Guépie, ou les gens nous tiennent ou nous les tenons, et nous voulons vous tenir. Vous allez prendre une autre feuille de papier et y écrire de votre plus belle écriture : « Reçu trois mille francs de M. Paluel pour lui avoir remis le corps de ma fille qui est tombée dans l'Yères, en passant un pont que j'avais oublié de réparer. » Je vous jure que ce petit papier ne sortira pas de notre bureau, à moins qu'il ne nous revienne aux oreilles que vous ne ménagiez pas assez notre petite réputation.

Après quelque résistance, Richard s'exécuta, et Lesape lui remit trois billets de banque, en lui disant :

— A présent, mon brave homme, aidez-moi à transporter la marchandise que vous nous livrez.

Richard n'avait pas eu ses six mille francs, mais il venait d'en toucher trois mille; dans ce cœur combattu, le contentement l'emporta par degrés sur le chagrin. Il redevint douxereux, et lorsqu'à la vive satisfaction de Palmyre, qui respirait enfin et croyait revivre, il aida Lesape à déposer dans le break tout ce qui lui restait de sa chère enfant, ce fut sur un ton de politesse rampante qu'il offrit à M^{me} Paluel de prendre un petit rafraîchissement, un petit verre de cassis avant de partir.

— Alors de mes yeux, racaille! lui cria-t-elle du haut de sa tête, On vous renverra votre drap.

Et la joie qu'elle venait d'éprouver en l'appelant par son nom fut si grande qu'il lui sembla qu'elle était rentrée dans son argent. Le break se mit en marche. Assise sur le siège à côté de Lesape, qui, le dos arrondi, la figure impassible, conduisait tranquillement ses deux chevaux, elle retournait la tête par intervalles comme pour prendre possession de cette morte qu'une épaisse litière toute fraîche protégeait contre les cahots. Elle semblait la couvrir du regard, s'en repaire, et il lui entrait au cœur quelque chose de ce que ressentit le fils de Pélee lorsqu'il promena autour de Troie le cadavre d'un ennemi. Mais elle se repentait de sa joie, et, pour tout arranger, elle disait à Dieu : « Qu'avez-vous à me reprocher? N'est-ce pas vous qui l'avez frappée? Pour vous plaire, je la traiterai comme si je l'aimais. »

En arrivant au Choquard, elle tint parole. Elle avait résolu de laisser son fils dans l'ignorance de tout aussi longtemps qu'il serait possible. Elle fit transporter le corps dans sa propre chambre, le fit coucher sur son propre lit, se mit en devoir de l'habiller et de le parer comme il convenait. Mariette l'y aidait, mais Mariette l'aidait mal, elle en savait trop long, elle avait l'imagination frappée. Cette grande criminelle dont elle avait pénétré le secret lui inspirait une horreur mêlée d'effroi, elle n'en pouvait approcher sans un frissonnement d'inquiétude, comme si le crime eût été une maladie contagieuse, un miasme putride, et qu'elle eût craint l'infection.

Ce fut M^{me} Paluel qui fit tout, et tout fut bien fait. Elle eut des soins pieux pour des cheveux roux, aussi lourds que souples, qu'elle s'occupa de sécher, de brosser, d'arranger avec une véritable sollicitude. Elle toucha d'une main presque maternelle des yeux qui avaient jeté des sorts, une bouche riche en insultes, abondante en mensonges, des oreilles où aucune vérité n'était jamais entrée, des doigts qui haïssaient le travail, des pieds accoutumés à marcher sur les nues. une poitrine délicate et charmante où l'on eût cherché vainement un cœur et qu'avait habitée l'âme d'une Guépie. Quand elle eut accompli son ingrat office et placé au pied du lit un crucifix entre deux bougies allumées, elle se pencha sur un visage qui n'avait rien perdu de sa beauté, et deux sentimens se combattirent en elle. Il y avait là, sous ses yeux, une pécheresse qui s'était fait justice à elle-même, et si elle était tentée de maudire la pécheresse, le juge lui imposait une sorte de respect. Contemplant d'un œil fixe ce visage immobile sur lequel la mort appesantissait sa main de glace, elle se prit à dire tout bas :

— Tu étais impudente et perverse, tu n'avais ni foi ni loi, tu ne respectais rien, tu mentais à journée faite. Tu as fait chasser Catherine, et Dieu sait qu'elle ne t'avait pas volé ta croix; tu aurais voulu chasser Mariette parce qu'elle était honnête et que tu ne l'étais pas, tu as pris un amant, et je l'ai vu t'embrasser à la porte du potager. Mais tes hontes ont fini par te peser à toi-même, tu t'es jugée et tu n'as pas attendu que la mort vint te chercher. Aussi tu es couchée sur mon lit, ta tête repose sur mon oreiller, et j'ai fait ta toilette comme si tu étais ma fille et que je t'eusse aimée. Puisse le bon Dieu te pardonner et ton sort n'être pas trop misérable dans l'autre monde!

Cependant, comme il faut être prudent, prendre toutes ses précautions et savoir ce qu'on dit, elle ajoutait aussitôt :

— Dieu me fasse la grâce toutefois de ne t'y jamais rencontrer!

Au moment où elle terminait son apostrophe, la porte s'ouvrit toute grande et Robert entra. Las de questionner, et les réponses embarras-

sées qu'on lui faisait lui paraissant un peu suspectes, il avait profité d'un instant où personne ne le gardait pour quitter furtivement son lit. S'entortillant dans ses couvertures, il s'était glissé dans la chambre de sa femme, qu'il trouva vide. De plus en plus alarmé, il avait, malgré son extrême faiblesse, descendu l'escalier, traversé la salle à manger, et entendant du bruit dans la chambre de sa mère, il en avait poussé la porte. Le crucifix et les deux cierges lui causèrent un frisson, mais il ne pouvait croire à son malheur, et il dit à sa mère :

— Il faut qu'elle soit bien malade pour que tu lui cèdes ta chambre.

Puis s'avancant de deux pas :

— Aleth ! fit-il, c'est moi.

Tout à coup, la réalité lui apparut dans son horreur, il fut saisi de ce désespoir qui doute de ce qu'il voit, de ce qu'il entend et de ce qu'il touche ; il jeta un grand cri, et il fût tombé à la renverse si sa mère et Mariette ne l'avaient reçu dans leurs bras. On appela Anaïs, on fit venir Lesape, on se mit quatre pour le reporter dans son lit. A peine eut-il repris connaissance, il déclara, en se débattant, qu'il entendait retourner auprès du corps. On eut beaucoup de peine à le maintenir sous ses couvertures, ce ne fut pas trop pour cela des robustes poignets de Lesape. A tout ce qu'on pouvait lui dire il répondait :

— Je veux la revoir, je veux la veiller, je ne veux pas la laisser dans vos mains. Vous la détestiez, vous lui avez causé mille ennuis, je ne l'ai pas assez défendue contre vous. Si elle s'est tuée, comme vous le dites, c'est que vous avez profité de mon état pour lui faire un nouvel affront que j'ignore. Croyez-vous qu'après l'avoir perdue, je resterai deux jours dans cette maison ? Si vous voulez que je vive, rendez-la-moi. Qu'elle me fasse tous les chagrins qu'il lui plaira, je ne me plaindrai de rien. J'aime mieux souffrir par elle qu'être heureux par les autres. Je la veux, il me la faut... Mais parlez donc et dites-moi qu'elle n'est pas morte !

Comme il se laissait retomber, épuisé de cris et d'efforts inutiles, il entendit la voix de M. Larrazet qui venait d'entrer et qui disait :

— Que tout le monde sorte ! Je me charge de lui faire entendre raison.

Dès qu'on eut quitté la chambre, le docteur s'assit auprès de son malade, lui prit les mains. Puis d'un ton ferme, presque dur :

— Vraiment, mon pauvre ami, lui dit-il, vous regrettez un peu trop une femme qui, la nuit dernière, a tenté de vous empoisonner.

Robert le regarda quelques instans dans les yeux, comme pour s'assurer que celui qui venait de parler était bien un médecin de

sa connaissance qui demeurait à Brie et passait pour jouir de son bon sens. Après un long silence, il lui dit :

— J'espère, monsieur Larrazet, que vous êtes incapable de calomnier une morte.

— Assurément, répliqua le docteur; aussi ne vous dirai-je que ce que je sais, pour l'avoir appris ce matin d'une personne fort discrète, qui n'en a parlé qu'à moi. Mon pauvre ami, ou enseigne beaucoup de choses au Gratteau, même la chimie; mais on avait oublié d'enseigner à la femme que vous regrettez un peu trop que, quand on verse quelques gouttes d'un poison mortel, appelé la conicine, dans une tisane qui contient de l'acide chlorhydrique, de blanche qu'elle était, cette tisane devient, selon la dose, ou rouge ou bleue. Or il se trouve que Mariette se défie des tisanes bleues; elle a mis celle-ci de côté pour me la montrer, et je l'ai analysée; c'est un métier dont j'ai la pratique. S'il vous restait quelque doute, apprenez qu'on a retrouvé dans la poche d'un peignoir la petite fiole que voici, laquelle m'avait été dérobée je ne sais comment. Ah! mon cher Paluel, vous savoir empoisonné par ma propre conicine, c'eût été dur pour moi.

Robert avait fermé les yeux et ne disait mot; mais le docteur aurait eu tort d'en conclure qu'il ne l'avait pas écouté. Il recueillait ses esprits et ses souvenirs, il se rappelait la visite nocturne que lui avait faite sa femme, il se rappelait aussi qu'elle lui avait dit : « As-tu soif? » Comme son imagination ne s'arrêtait jamais en chemin, il avait décidé que sa mère avait vu clair, qu'il y avait un homme là-dessous, qu'il saurait son nom et qu'il le tuerait. Il se disait tout cela à lui-même, bien résolu de n'en parler à âme qui vive, et déjà il avisait aux moyens de découvrir le nom qu'il cherchait, de savoir quel était le misérable qui avait eu l'insolence d'envahir sa propriété, de lui prendre son trésor, ce qu'il aimait jusqu'à la déraison, ce qui lui était plus précieux que la vie. Mais avant tout il fallait guérir, recouvrer ses forces, sa tête et ses jambes, et il se promettait à cet effet d'être sage, de ne plus faire d'imprudences, de se conformer docilement aux prescriptions de M. Larrazet. Quand le docteur le quitta, il était calme, tranquille, à cela près que ses yeux exprimaient l'ardente curiosité d'un juge d'instruction et l'appétit farouche d'une vengeance.

M. Larrazet ne partit pas sans avoir causé quelques instans avec M^{me} Paluel.

— Est-il bien possible, lui disait-elle, qu'un homme aime à ce point une créature abandonnée et maudite de Dieu?

— Que voulez-vous, ma chère dame? répondait-il; nous vivons dans un siècle où les hommes ont plus que jamais l'âme tout près

de la peau... Allons, ne vous fâchez pas et veillez votre morte. Je vous garantis que votre fils ne viendra pas vous déranger.

Effectivement, Robert ne demanda point à sortir de son lit; mais pendant toutes les heures qui suivirent, ses regards, traversant les murailles, s'en allaient chercher dans une chambre du rez-de-chaussée un pâle visage aux traits rigides et tâchaient d'arracher son secret à une bouche qui ne parlait plus.

La nouvelle du tragique événement s'était déjà répandue et faisait grand bruit dans tout le pays. Dès le lendemain, elle devint le sujet de toutes les conversations, fournait matière à de vifs débats. On ne causait plus d'autre chose, et dans les maisons comme dans les cabarets, comme au lavoir, chacun racontait l'affaire à sa façon, les langues allaient, on prenait parti, on se disputait. Ce Choquard, où jusqu'alors tout s'était passé au grand jour, avait désormais ses mystères. On se détournait de son chemin pour jeter un coup d'œil dans une cour vide à travers une porte entre-bâillée. On regardait les fenêtres, les volets à demi clos, comme on examine une bête curieuse; il semblait que les murs eussent changé de visage, ils avaient cette figure qu'ont les événemens, et on chuchotait en se poussant le coude. Les plus audacieux entraient, interrogeaient. Lesape était chargé de les éconduire. La seule conclusion qu'on pût tirer de ses discours était qu'il n'y a dans ce monde rien de plus dangereux qu'un pont qui n'est qu'à moitié réparé.

L'église fut indulgente; malgré les rumeurs qui couraient, elle ne crut point au suicide. On vit arriver à l'heure fixée la croix d'argent, qui venait chercher le corps, accompagnée du curé, de son étole et de ses enfans de chœur tondu de près, vêtus de rouge. La fanfare au complet les avait précédés. L'assistance était fort nombreuse. M^{me} Paluel en grand deuil, escortée de Mariette et de Lesape, était le point de mire de tous les regards. Les curieux perdirent leurs peines. Durant tout le trajet de la ferme à Mailly, qui dura plus de vingt minutes, son visage fut impénétrable, ses yeux noirs ne trahissaient point les secrets de son âme.

Quoiqu'on fût en avril, il faisait un vrai temps de mars; c'était un de ces jours où le proverbe dit que le diable bat sa femme. Un vent lourd soufflait par rafales et la pluie tombait tout à coup dans une telle abondance qu'au milieu de cette inondation la fanfare, qui jouait ou croyait jouer la marche funèbre de Chopin, s'interrompait subitement. Les questions et les curiosités cessaient, on ne s'occupait plus que de faire tête à la bourrasque ou de choisir ses pas sur une route détremmée, car la vie humaine est ainsi faite que, dans les circonstances les plus solennelles, il y a des momens où l'on n'a plus d'autre pensée que la crainte de voir son parapluie s'envoler ou le

souci de ne pas mettre le pied dans une flaque. L'instant d'après, comme par enchantement, la tourmente s'apaisait, il se faisait une éclaircie au ciel, on apercevait un coin d'azur. Un rayon de soleil, perçant entre deux nuages, faisait resplendir les robes rouges des enfans de chœur, des buissons d'épine fleurie envoyaient comme un sourire à la grande croix d'argent qui se détachait lumineuse sur un sombre horizon, et il semblait qu'une pitié d'en haut vint apporter sa grâce au cercueil où dormaient une pécheresse et son crime. D'autres auraient pu penser que cette souveraine indifférence qui a créé et gouverne le monde voit tout d'un œil égal, qu'elle a les mêmes attentions, les mêmes caresses pour les roses, les lis, les orties et la ciguë.

Après le service, le curé engagea M^{me} Paluel, vu son âge et le mauvais temps, à retourner au Choquard sans pousser jusqu'au cimetière. Elle s'y refusa, elle était résolue à faire son devoir jusqu'au bout. D'ailleurs il s'était fait une embellie pendant la messe ; à mesure que le soleil baissait, le grain avait perdu de sa violence. En sortant de l'église, il s'éleva une aigre discussion ; il s'agissait de savoir à qui c'était le tour de porter la morte. De quoi les hommes ne disputent-ils pas ? Il fallut que M^{me} Paluel intervînt, fit rentrer dans l'ordre et dans le silence ceux qui parlaient le plus haut.

L'étroit chemin qu'on suivit était bordé de deux murailles que dépassaient des têtes de lilas en fleurs ; secoués par le vent, ils égouttaient leur rosée sur le convoi. Un arc-en-ciel déployait au levant son cintre magnifique, dont un pied reposait sur la vallée de l'Yères, l'autre sur le clocher d'un village. Par ce porche béant on apercevait un grand paysage brouillé et couleur d'encre, que le soleil commençait à disputer à la pluie. Des îlots de lumière émergeaient çà et là du sein des ombres noires. Des hirondelles fraîchement revenues passaient et repassaient, dessinant sur les vives couleurs de l'arc céleste leurs ailes allongées et leur ventre blanchâtre. C'étaient les mêmes hirondelles que, le jour de ses noces, Aleth avait vues glisser comme des flèches entre les roues de sa voiture.

Quand elle entendit le grincement des cordes qui descendaient la bière dans la fosse, M^{me} Paluel sentit un frémissement d'émotion qu'elle eut peine à dissimuler. Quoiqu'il eût été convenu qu'on ne dirait rien, le maire de Mailly, cédant à l'intempérance de sa langue, répandit toutes les fleurs de sa rhétorique sur cette jeune femme enlevée si cruellement à l'affection des siens ; il célébra ses grâces et ses vertus, il ne marchandait pas les consolations à ceux qui la perdaient. Pendant qu'il débitait son discours, M^{me} Paluel était sur les épines, et lorsqu'il le termina en disant : « Aleth Guépie, femme Paluel, au revoir ! » elle tressaillit de la tête aux pieds. On lui présenta le goupillon, elle le secoua trois fois et laissa tom-

ber sur un cercueil qui allait disparaître toute la pesanteur de son pardon, accompagné de cette oraison mentale : « Pourvu que je ne te revoie jamais ! » Elle reçut à la porte du cimetière, en rang de parens, les serremens de main de toute l'assistance, faisant de courtes réponses à tout ce qu'on lui disait, sans paraître éprouver aucun dégoût de cette longue et fatigante cérémonie ni se douter de la présence de Thomas Guépie, dont elle sentait le coude, et qui tour à tour lui prodiguait ses empressemens ou essayait ses yeux convertis en deux fontaines.

Lorsque tout fut fini, elle reprit gravement le chemin du Choquard, seule avec Mariette, qu'agitaient mille sentimens contraires et qui était hors d'état de les débrouiller. La reine mère ne fut pas plus tôt rentrée au Choquard qu'elle monta rapidement à la chambre de son fils. La tête enfoncée dans son oreiller et presque enfouie sous ses couvertures, il avait passé trois heures dans une sombre extase, détaché et comme absent de lui-même, en proie à cette stupeur qui s'empare d'un homme lorsqu'il a pris un masque pour un visage et que la vie lui montre sa vraie figure qui l'épouvante. Il entendit la porte s'ouvrir, regarda, vit sa mère s'approcher de lui. Elle le contempla quelques instans en silence; puis tout à coup, lasse de la longue contrainte qu'elle venait de s'imposer, rendue subitement à elle-même, elle se jeta sur son fils, lui prit la tête entre ses deux mains, la pressa contre sa poitrine et s'écria dans un emportement de joie sauvage :

— Que le grand Dieu du ciel soit béni ! Enfin mon fils est à moi !

Au même moment, Polydore Guépie entra au cabaret. Il sentait le besoin de noyer son chagrin, inconsolable qu'il était d'avoir perdu sa chère petite sœur qui était une si bonne affaire, une ressource pour les mauvais jours, ce qu'il appelait du pain sur la planche. Accoudé sur une table, la figure renversée, on ne pouvait lui arracher une parole, jusqu'à ce qu'ayant vidé deux ou trois chopines, il s'écria :

— Dire qu'une si jolie petite femme n'a plus d'autre amusement que de causer avec les taupes et de déranger leurs ménages !

Après cette belle explosion de sentiment, il redevint taciturne. Il minutait dans sa tête les termes d'une lettre qu'il se proposait d'écrire dès le lendemain, car il entendait que cette jolie petite femme qui causait avec les taupes lui servit encore à quelque chose.

XXII.

Le marquis Raoul ne reparut que six mois plus tard à Montaillé, où il vint faire un séjour en garçon, tandis que sa femme passait

de son côté quelques semaines en Bourgogne chez ses parens. Il prenait facilement son parti de rester quelque temps sans la voir. Le mariage brillant qu'il avait fait était une excellente opération qui avait répondu à toutes ses espérances. N'étant pas ingrat, il avait pour la nouvelle marquise de Montaillé tous les égards qu'elle méritait. Malheureusement elle ressemblait beaucoup à l'une de ces villes banales qui n'offrent aux voyageurs que fort peu de curiosités ; on en fait façon en un jour, après quoi on est tourmenté du désir de s'en aller, et Raoul se promettait de s'en aller souvent.

Peu après son arrivée, son garde-chasse, qui n'était plus Polydore Guépie, lui donna des nouvelles dont il conçut de l'humeur. Ce brave homme lui annonça qu'il avait découvert à plusieurs reprises des collets tendus dans certains passages du parc, qu'il n'hésitait pas à charger son prédécesseur de ce méfait, que l'ayant rencontré l'avant-veille, il lui avait dit : « Si jamais je te pince, ton affaire est faite. » A quoi l'impudent Polydore avait répliqué en haussant les épaules : « Allons donc ! ne sais-tu pas que M. le marquis a de bonnes raisons de ne pas se brouiller avec moi ? »

— Pince-le seulement, répondit le marquis en frappant du pied, le drôle a besoin d'une correction, et il verra si j'ai des raisons de le ménager.

Il était en colère et à bon droit. Polydore, qui en vérité abusait de ses avantages, lui avait écrit une lettre d'invectives et de menaces où il le rendait responsable de la mort de sa sœur, insinuant que si on désirait qu'il fût discret, il fallait lui acheter son silence. Les candidats à la députation font à leurs électeurs des sacrifices de fierté souvent fort amers. Le marquis Raoul avait prié son intendant de faire venir le drôle, de lui allouer une gratification de quelque conséquence en sus de ses appointemens, de le mettre poliment à la porte et de lui intimer en termes choisis la défense de reparaitre à Montaillé. Polydore avait empoché la somme, quoiqu'elle lui semblât un peu maigre ; mais il ne tenait pas sa promesse, on le voyait rôder autour du parc et il y pénétrait quelquefois par-dessus les murs, les lapins qui se prenaient à ses collets en savaient quelque chose.

— Il faut que cela finisse, pensait Raoul en suivant une des allées de sa vaste garenne. Ce lâche coquin se permet de croire et de dire qu'il me fait peur ; je lui ferai rentrer son propos dans la gorge.

Le hasard de sa promenade le conduisit à la porte du pavillon de chasse, dont il trouva la clé dans une des poches de son veston de campagne. Il entra, se ressouvint, s'attendrit. Le sanctuaire dans lequel avait trôné durant quelques mois une idole trop fragile était resté comme imprégné de sa présence. Personne n'y étant entré

depuis, la chaise où elle s'était assise pour la dernière fois était à la place où elle l'avait laissée. Il y avait sur un guéridon les restes d'un biscuit qu'elle avait grignoté en buvant un doigt de madère ; ce biscuit gardait l'empreinte de ses jolies dents de souris. On eût dit que la glace de Venise qui l'avait vue se recoiffer à la hâte avant de partir eût conservé son image, et Raoul crut y démêler deux grands yeux verts qui le regardaient.

Était-il bien vrai que dans leurs dernières entrevues, il eût ressenti quelque lassitude, accompagnée d'un peu d'effroi ? Il en éprouvait un sérieux repentir ; que ne pouvait-il réparer ses torts ! Il se reprochait ses mouvemens d'impatience comme une erreur, comme une odieuse injustice. Il décida en profond philosophe qu'il y a dans l'âme humaine quelque chose de mauvais qui lui fait méconnaître les bienfaits du ciel, qui la porte à se révolter contre son bonheur. Touché de la grâce, il regrettait amèrement le délicieux jouet que la destinée avait brisé dans ses mains. Il alluma un cigare, et s'adossant à une cheminée sans feu, la tête basse, il fit un mélancolique retour sur le passé.

En recevant à Pise la lettre de Polydore Guépie, il avait eu beaucoup d'émotion et n'avait pas songé un instant à se défendre contre les accusations d'un frère irrité qui lui imputait la mort de sa sœur. Il s'était persuadé sans effort que son mariage avait plongé Aleth dans le désespoir, qu'elle n'avait pu y survivre. Nous avons dit qu'il n'était pas ingrat ; ce délire amoureux, ce suicide, lui avaient paru touchans ; il eût mis volontiers cette aventure en rimes plates ou croisées, s'il avait eu le don de rimer. Rien n'est plus flatteur pour un homme que de savoir qu'une femme s'est tuée pour lui, rien ne lui donne une idée plus nette, plus satisfaisante de ce qu'il vaut, rien ne met plus de distance entre les autres hommes et lui. Aux reproches qu'il s'était adressés se mêlaient d'agréables chatouillemens d'amour-propre ; il y avait de la volupté dans ses remords. Mais, en ce moment, il voyait les choses sous un autre aspect, il appartenait tout entier à ses regrets. Dans la disposition d'humeur où il était depuis dix minutes, il eût consenti à vendre avec perte quelques-unes des actions qui lui rapportaient les plus beaux dividendes s'il avait pu à ce prix ressusciter la charmante créature dont le souvenir l'avait ressaisi. Il lui semblait par intervalles qu'il entendait le bruit de son pas dans le vestibule, qu'elle allait ouvrir la porte, lui apparaître orageuse ou souriante, l'air pimpant ou la bouche boudeuse, les yeux pleins de soleil ou assombris par un nuage et couvant quelque grosse colère. Avec quel empressement il eût couru au-devant d'elle ! Avec quelle vivacité il lui eût prouvé sa tendresse ! Les femmes étaient sa littérature, et il n'avait pas lu son

livre jusqu'au bout. Avec quelle joie il l'eût feuilleté de nouveau, page après page, sans se presser d'arriver à la dernière!

— Pauvre folle, pensait-il, quel bel exploit tu as fait là! On ne se tue pas quand on est si jolie. Non, je ne te pardonnerai jamais. Si tu avais eu ce petit grain de bon sens qui te manquait, rien ne serait arrivé, et tu serais ici; je te verrais et je t'aurais. Quelles heures délicieuses nous pouvions encore passer ensemble! C'est du bonheur que tu m'as volé. Hélas! tu n'étais qu'un sauvageon mal greffé, on s'y était mal pris, on t'avait trop civilisée ou pas assez, tu croyais savoir et tu ne savais pas, tu ne voyais pas le monde tel qu'il est, les chimères t'ont tourné la tête, tu t'es jetée dans l'Yères, et voilà les fruits d'une éducation incomplète!

Comme il achevait cette oraison funèbre, il avisa quelque chose qui traînait sous un meuble. C'était un joli fichu en soie rose, sur lequel il se lança comme sur une proie. Il l'avait vu autour d'un cou bien fait et très blanc qui aimait à se balancer sur deux épaules tombantes comme un roseau bercé par le vent. Il le ramassa, le froissa entre ses doigts; il ne pouvait en détacher ses yeux aux paupières blêmes, gonflées par les veilles; il en respirait le parfum depuis longtemps éventé; il croyait respirer Aleth elle-même, Aleth tout entière. L'émotion le gagnait. Il ne pleura pas, la nature lui ayant refusé le don des larmes comme celui des vers. Mais il décida qu'il resterait plusieurs semaines sans rentrer dans ce pavillon plein de souvenirs trop agréables et trop pénibles. Il décida aussi qu'il avait besoin de faire une promenade à cheval pour secouer son chagrin.

Après avoir serré dans une cachette le mouchoir oublié, il sortit, retourna au château, et pendant qu'on sellait son alezan, qu'il n'avait pas monté depuis plusieurs mois, il lui vint une idée peu bourgeoise, tout à fait romantique, qui prouvait à quel point il se sentait touché au vif. Il jugea qu'il avait une dette de cœur à payer à celle qui était morte pour lui et par lui. Il entra dans sa serre, y cueillit de sa main un superbe camellia double panaché de blanc qu'il passa à sa boutonnière pour l'aller porter et déposer sur une tombe. Son idée lui plaisait beaucoup; il lui parut que c'était la meilleure manière de réparer son injustice, d'arranger les choses, que la chère créature qu'il avait comparée à un sauvageon mal greffé lui saurait gré de son attention, que sous la terre et dessus, tout le monde serait content, qu'après cela il serait quitte. Que pouvait-on lui demander de plus?

Il sortit par la grille qui s'ouvrait sur le chemin de la Roseraie. Ayant tourné la tête à droite, il vit des ouvriers occupés à fumer un champ. Leur patron n'était point avec eux, et Raoul n'en fut

pas fâché. Il se souciait peu de rencontrer ce pauvre homme qui, apparemment, ne savait rien et qui attendait de lui sans aucun doute un compliment de condoléance. Il fit en chemin des réflexions sur l'incroyable candeur des maris trompés. Il en avait connu et pratiqué plusieurs; il les passa en revue l'un après l'autre, tout en gourmandant les caprices de son cheval, qui, pour être resté plusieurs jours à l'écurie, était vif comme la poudre, tantôt courait comme le vent, tantôt dansait sur place. En arrivant à l'entrée du cimetière, il l'attacha par la bride à un anneau de fer scellé dans la muraille, et il se mit en quête de la tombe qu'il voulait fleurir. Il eut de la peine à la trouver. Le cimetière était assez grand; il en fit vainement le tour. Il allait renoncer à ses recherches et revenait déjà sur ses pas quand il aperçut près de la porte une grande pierre blanche devant laquelle il avait passé sans la voir et qui portait cette inscription : « Ici repose Aleth Guépie, épouse de Robert Paluel, morte dans sa vingt-troisième année. Priez pour elle! » On lisait plus bas ces mots : « Tu es morte, mais tu n'es pas oubliée. »

— Eh! oui, pensa Raoul, voilà vraiment une bonne pâte de mari, une âme généreuse et débonnaire. Puisse la race s'en perpétuer à jamais!

Il remarqua du même coup le soin qu'on prenait de cette tombe. La croix qui la surmontait était revêtue d'un lierre touffu et ornée de couronnes fraîches. On avait planté alentour des rosiers de Provins, et, grâce à Mariette, qui, par l'ordre de M^{me} Paluel, les visitait à époques fixes, ces rosiers prospéraient. Mais, dans ce moment, les roses violacées qu'ils donnaient encore faisaient une pauvre figure à côté du camellia double qu'un marquis portait à sa boutonnière. Il l'en retira, l'essouffra de ses lèvres, le déposa pieusement au milieu de la pierre sans s'inquiéter autrement de ce qu'en pourraient penser les gens qui l'y trouveraient. Au même instant, il entendit une voix qui lui disait avec un accent bien étrange :

— Elle est donc à vous, monsieur le marquis?

Il se retourna vivement et se trouva face à face avec un mari débonnaire et généreux qui, les bras croisés, l'œil en feu, le regardait faire. Cette rencontre inattendue lui parut fort déplaisante; il en conclut que les idées romantiques sont bien dangereuses, et il se promit de n'en plus avoir jusqu'à la fin de ses jours.

Depuis six mois, Robert Paluel se tenait au courant des faits et gestes du marquis Raoul, qu'il était impatient de revoir. Le hasard venait de le bien servir. En quittant Mailly, où il était allé prendre des nouvelles de Lesape, qu'une indisposition obligeait à garder la

chambre, il avait suivi, pour se rendre à la Roseraie, le chemin qui longeait le mur d'un cimetière dans lequel il avait fait vœu de ne jamais entrer. Tout à coup il avait aperçu près d'une porte ouverte un alezan qui lui était bien connu, et, malgré son vœu, il était entré. Il la tenait enfin cette vengeance qu'à l'insu de tout le monde il méditait depuis six mois. Il avait renfermé sa colère au plus profond de ses entrailles, où elle s'était accrue dans le silence. Elle venait de faire explosion; il la sentait monter à ses yeux, à ses lèvres, courir en longs frémissemens jusqu'au bout de ses doigts. Il attachait des yeux d'horreur et de haine sur l'homme qui lui avait pris son bien, qui avait tué son bonheur. Il aurait voulu le saisir de ses mains puissantes, le coucher tout de son long sur cette tombe, le piétiner, lui écraser la tête sous son talon. Il n'en fit rien; il se dompta, et, sans décroiser les bras, il lui dit :

— Les bons comptes font les bons amis, monsieur. La femme que vous avez tuée est si touchée de la fleur dont vous lui faites gracieusement l'aumône qu'elle ne veut pas demeurer en reste avec vous. Veuillez accepter ce qu'elle me charge de vous rendre.

A ces mots, il tira d'un papier une bague d'or qu'il avait trouvée dans un porte-monnaie et dont le chaton était orné d'une couronne de marquise. Raoul la reçut en plein visage. Mais il avait eu le temps de se remettre de sa surprise; il s'était redressé, et ce fut d'un air hautain et cavalier qu'il répondit :

— Vous avez mal choisi votre heure et votre endroit; on ne se dispute pas dans un cimetière. Je resterai chez moi demain toute la journée. Si vous avez des explications à me demander, il ne tiendra qu'à vous de venir les y chercher.

Robert était rentré en possession de lui-même. Il s'inclina avec une politesse ironique et répondit :

— Je vous remercie, monsieur le marquis, de la petite leçon de bienséance que vous voulez bien me donner; il est certain qu'un cimetière est un endroit mal choisi pour y vider une querelle. Mais qu'irais-je faire à Montañell? Je sais tout ce que je désire savoir. Votre maîtresse, monsieur, avait une marraine, qui lui écrivait quelquefois en anglais. J'ai retrouvé ses lettres au fond d'un secrétaire, et, dans la dernière en date, j'ai découvert un passage qui vous concerne et dont voici la traduction fort exacte : « Vous me dites que je vous félicite un peu trop de votre mariage, qu'il ne tenait qu'à vous d'en faire un plus beau, que certain marquis de votre connaissance serait charmé de vous épouser. Pures folies, sottises visions! Il ne faut pas croire ce que disent les marquis, et vous ferez bien de vous défier de celui-là, petite oie que vous êtes! » La petite oie, monsieur, ne s'est pas déliée, et elle est morte, mais je ne l'oublie

pas; c'est écrit sur cette pierre. Il en résulte que votre figure, qui, à la vérité, ne m'avait jamais plu, me déplait énormément et que je suis résolu à ne plus la rencontrer. C'est un avis que je vous donne en souvenir de nos anciennes relations. Tel que vous me voyez, je m'en vais à la Roseraie et j'y resterai jusqu'au soir. Le chemin qui longe mes champs est fort solitaire. En revenant de votre promenade, prenez-en un autre pour rentrer à Montaillé. Si j'avais le malheur de vous apercevoir, je ne répondrais pas de moi; quand les figures me déplaisent, je suis capable de tout, même d'assommer les gens à coups de bâton.

— Monsieur Robert Paluel, répliqua Raoul d'un ton fort insolent, je suis désolé que ma figure ne vous revienne pas, et je vous remercie à mon tour du charitable avis que vous voulez bien me donner. Mais le chemin solitaire dont vous parlez me plaît beaucoup, et j'ai l'habitude, en rentrant chez moi, de prendre toujours les chemins qui me plaisent.

Robert ne l'écoutait plus; il s'était mis en route. Ayant laissé ce jour-là sa jument blanche au Choquard, il s'en allait à grands pas, impatient de gagner son poste et se sentant, comme il l'avait dit, capable de tout. Raoul voulut lui laisser tout le temps d'arriver, de prendre ses mesures, et, tournant le dos au château de Montaillé, il alla courir le pays à franc étrier. Il ne se faisait aucune illusion; il ne doutait pas que la rencontre qui se préparait ne fût chaude, sanglante, dangereuse pour le vaincu. Il avait éprouvé dès son enfance la redoutable solidité des jarrets, des bras et des poignets bien emmanchés de Robert Paluel. Mais il connaissait trop aussi son humeur fière et loyale pour ne pas être certain que Robert ne s'attaquerait point à un homme désarmé, qu'il y aurait deux bâtons de longueur et de grosseur à peu près égaux. Il avait pratiqué tous les genres d'escrime, et il comptait sur l'agilité, sur la prestesse de sa main autant que sur sa grande taille pour racheter ses désavantages. Au surplus, la colère lui fouettait le sang, et il lui tardait d'être aux prises avec son terrible adversaire. Il ne cherchait pas les hasards; mais quand ils venaient le trouver, il y faisait bonne figure.

Au bout de deux heures, il arrivait à l'entrée du chemin dont on lui avait interdit l'accès et que bordent d'un côté des buissons bas, de l'autre un petit bois. Ce chemin s'en va droit devant lui jusqu'à la grille du parc de Montaillé, qu'on aperçoit de l'autre bout. Raoul eut beau le balayer du regard, il n'y vit personne. Il promena ses yeux dans les champs voisins, point de Robert. Il mit son cheval au pas, en se disant :

— Il pourrait se faire que notre matamore eût changé d'idée. Il n'est rien de tel que de parler haut à ces gens-là.

Comme il approchait d'un étang qu'on appelle la Mare aux grillons, il vit déboucher d'une traverse un homme qui venait d'entonner à gorge déployée un refrain qu'il ne se lassait pas de chanter lorsqu'il avait quelques verres de vin dans la tête :

Mort aux tyrans, à la calotte!
Que tout tremble sous notre bras!
Que dans le ciel comme ici-bas,
Tout obéisse au sans-culotte.

Le marquis reconnut aussitôt son ancien garde-chasse, et il fut bien aise de le rencontrer. Il lui parut que c'était le ciel qui l'envoyait. Puisque Robert lui laissait le champ libre, il était heureux de pouvoir décharger sa bile sur un croquant à qui il s'était promis de dire son fait.

— Quoi ! c'est vous, maître Polydore Guépie, lui cria-t-il. Enchanté de vous voir. Nous avons en encore de vos nouvelles, nous avons retrouvé de vos maudits collets.

Polydore, qui s'était arrêté sur la lisière du taillis, enjamba un fossé, s'avança au milieu de la route, regarda le marquis en dessous et lui dit avec un léger haussement d'épaules :

— Qui prouve que je les aie tendus, ces collets ? Mais vraiment, monsieur le marquis, votre nouveau garde n'est pas un homme intelligent. Je n'ai pas réussi à lui faire comprendre que vous aviez des raisons de ne pas faire le méchant avec moi.

— Prends-y garde, sacré drôle ! ma patience est à bout. On a eu grand tort de te donner de l'argent, c'est de la prison que tu mérites et tu l'auras.

— Allons donc, monsieur le marquis ! Si je m'avisais de raconter certaines choses à cet imbécile de Robert Paluel qui n'a rien su deviner, il pourrait vous en cuire. C'est un vrai diable, quand il s'y met, que le fermier du Choquard.

— Je me moque de tous les Robert, de tous les diables et de tous les Choquard de la terre. Raconte ce que tu voudras ; mais si tu as l'effronterie de revenir te promener par ici, je t'en prévient, cela finira mal pour toi.

— Et pour vous, monsieur le marquis. Ma parole ! j'en rirai tout mon soûl ; j'aimais tant ma petite sœur !

Pendant cet entretien, l'alezan, qui n'y prenait aucun plaisir, avait donné des signes d'inquiétude et il eut bientôt un nouvel accès de mutinerie. Il recommençait à danser, se mettait en travers de la route, tournait sur lui-même, s'encauchonnait, détachait des ruades. Polydore l'animait par des claquemens de langue et de doigts, par des grognemens sourds. Le frère d'Aleth fut imprudent,

il voulut contempler de plus près un spectacle qui excitait sa gaieté. Raoul, qui écumait de rage, voyant à la portée de son bras cette narquoise et vilaine figure, la cingla d'un formidable coup de cravache.

— Tu avais besoin d'une correction, la voilà ! s'écria-t-il.

Mais, au même instant, l'alezan fit un écart si brusque que son cavalier, quelque solide qu'il fût en selle, vida les arçons et fut lancé sur le chemin, où il s'étendit tout de son long. Sa chute avait été rude, pendant quelques secondes il perdit connaissance. Il fut tiré de son étourdissement par un genou qui se posait sur sa poitrine ; ayant rouvert les yeux, il aperçut au-dessus de lui un visage ensanglanté et l'éclair d'une lame. Quoique Polydore, comme tous les gens de sa famille, fût plus disposé à faire chanter un marquis qu'à le poignarder, la fureur avait triomphé de son naturel et la violence du coup qu'il avait reçu lui avait causé un de ces désordres d'esprit où l'homme le plus circonspect oublie les conséquences, les dangers, les gendarmes, les tribunaux. Voyant son ennemi à terre et à sa discrétion, il s'était rué sur lui, et sans savoir ce qu'il faisait, il cherchait l'endroit où il devait frapper. Raoul voulut le saisir à la gorge, son bras droit lui refusa tout service. Il se sentait perdu, quand par miracle une main vigoureuse écarta subitement Polydore et lui arracha son couteau qu'elle envoya dans la Mare aux grillons. Le marquis reconnut dans son sauveur Robert Paluel, qui de l'endroit où il s'était embusqué pour l'attendre, avait assisté à cette scène. Une révolution soudaine s'était faite dans ses pensées ; il lui avait paru que ce jour-là pour la seconde fois le hasard le servait bien.

Revenu à lui-même, épouvanté de ce qu'il avait failli faire, Polydore venait de prendre la fuite, en essuyant le sang qui ruisselait sur ses joues. De son côté, Raoul avait réussi à se relever, et pour un homme qui avait l'épaule démise, il faisait assez bonne contenance.

— Monsieur le marquis, lui dit Robert sur un ton fort doux, veuillez ne pas oublier que vous devez la vie à ce fermier du Choquard qui vous hait et vous méprise du plus profond de son âme et qui a tiré de vous la meilleure des vengeances. Je souhaite que cette pensée ne vous soit pas trop amère et je ne vous défends plus de vous trouver sur mon chemin. Il me semble que désormais j'aurai du plaisir à rencontrer votre figure.

XXIII.

Durant six mois, Robert avait vécu dans la fièvre, dans un tumulte continuel qui l'aidait à tuer les heures. Dès qu'il ne fut plus tourmenté par le souci de sa vengeance, à l'orage succéda le calme

plat ; sa douleur agitée et rongée fit place au plus morne, au plus sombre ennui. Il n'avait plus rien à faire dans ce monde, il ne s'intéressait à quoi que ce fût, aucun but ne lui paraissait digne d'aucun effort, la moindre action lui coûtait. De quoi lui servait-il d'agir et de vivre ? Quel profit pouvait-il lui en revenir ? Il se disait sans cesse : A quoi bon ? Malgré ses dégoûts et ses répugnances, il ne laissait pas de s'occuper de ses affaires, de travailler beaucoup, comme on pratique un péché d'habitude. Il était à la fois le plus actif, le plus indifférent et le plus silencieux de tous les fermiers de la Brie.

Comme autrefois, il employait une partie de ses soirées à fumer dans le potager, et quand le temps était clair, il regardait les étoiles, qui étaient sa seule consolation. Il ne les comparait plus à des trois-mâts. Il avait fait quelques lectures, il s'était frotté d'un peu de science, il avait sa théorie de l'univers. Quoiqu'il n'eût jamais entendu parler d'Héraclite, il était convaincu comme lui que rien ne demeure, que tout se transforme et s'écoule, que l'éternelle matière est dans un flux continu, qu'il n'y a de constant que ses inconstances. Son imagination peuplait l'espace de mondes qui venaient de naître, d'autres qu'il croyait voir s'épanouir dans leur fleur, d'autres semblables à des fruits trop mûrs et déjà pourrissants. Il aimait à penser que depuis ces nébuleuses qui sont des semences de soleils jusqu'à notre terre qui est un morceau de soleil refroidi, jusqu'à la lune qui est une terre morte, la nature parcourt sans se lasser le cercle de ses métamorphoses et que toute naissance annonce une destruction. Il considérait que, dans ces mondes tour à tour incandescens ou glacés, le moment où un brin d'herbe y peut croître n'est qu'un point entre deux éternités, que la vie n'y est qu'un accident heureux, qu'évidemment l'univers n'a pas été créé pour nous. Il songeait aussi à ces catastrophes célestes qui sont l'étonnement des astronomes, à ces planètes dont le mouvement s'est ralenti et qui vont s'appliquer sur l'étoile qui les attire, allumant par leur choc un incendie où elles se consomment. Il en concluait qu'il y a du désordre dans l'ordre que nous admirons, que les choses n'ont pas été réglées d'un coup par le décret d'une raison souveraine, qu'elles se sont arrangées lentement comme elles ont pu, qu'il y a partout de l'effort, des souffrances, des embarras mal débrouillés, des confusions de guerres civiles, qu'en haut comme en bas, le puissant maîtrise et dévore le faible, que les astres mal faits périssent, que les mieux faits ont une plaie cachée dont ils périront, que les immensités racontent des histoires de batailles et de carnages, d'où les vainqueurs eux-mêmes sortent infirmes, éclopés, blessés à mort. Invoquant le témoignage des cieux, il se confirmait dans l'idée que le monde n'est ni bon ni mauvais, qu'il est ce qu'il est et que l'homme

doit se résigner comme Dieu aux cotes mal taillées. Quand il pensait à tout cela, il sentait l'inanité de son être, le peu de figure que fait un homme qui souffre en présence d'un soleil qui se meurt, il lui semblait que ses chagrins s'engloutissaient dans un abîme; ce naufrage lui était doux, il savourait le bonheur de n'être rien, il se grisait de son néant.

Un soir d'automne de l'année suivante, dix-huit mois après la mort d'Aleth, il se produisit un petit incident qui eut de grandes conséquences. Comme Robert après son dîner se promenait au jardin par un temps serein, mais aigre, M^{me} Paluel, craignant qu'il ne s'enrhumât, envoya Mariette lui porter un foulard pour qu'il le mit autour de son cou. Mariette n'avait pas l'habitude de discuter les ordres qu'on lui donnait; cependant la commission dont on venait de la charger l'embarrassait beaucoup. Elle avait appris par une longue expérience que son auguste et silencieux patron n'admettait pas qu'on le relançât dans le potager, où il causait avec lui-même et avec les étoiles. Ce qu'il pouvait bien leur dire et ce qu'elles lui répondaient, Mariette n'en savait rien. Mais le déranger dans ses promenades solitaires lui paraissait un acte aussi inconvenant que de faire du bruit ou de parler haut à son voisin pendant l'office. Elle le trouva cheminant le long d'une allée. Il prit le foulard qu'elle lui présentait et la remercia du bout des lèvres. Elle allait se retirer quand une audace lui vint; les timides qui se décident à oser osent tout. Elle aperçut au levant un astre moins scintillant que les autres, mais qui jetait le plus vif éclat. Le montrant du doigt, elle s'enhardit jusqu'à dire d'une voix émue :

— Monsieur Paluel, comment s'appelle cette étoile qu'on voit là-bas ?

Il la regarda d'un air de pitié et répondit d'un ton bref et hautain :

— Tu seras bien avancée quand tu sauras que c'est Jupiter et qu'une planète n'est pas une étoile.

Là-dessus, il lui tourna le dos et elle s'en alla toute confuse, honteuse de son ignorance, de sa sottise et de sa folle présomption. Elle avait voulu se hausser à la taille du grand homme, lui prouver qu'elle était digne d'avoir part à sa science, d'entrer en commerce avec son grand esprit. Il lui avait fait sentir qu'elle n'était que Mariette. Peu s'en fallut qu'elle ne pleurât.

Cependant cette pauvre Mariette, qui ne savait pas la différence des étoiles et des planètes, était depuis quelque temps l'objet de toutes les attentions de François Lesape. Il était revenu à la pensée de l'épouser, et cette fois il entendait conduire lui-même sa petite négociation. Il avait de si bonnes raisons à donner qu'il ne

doutait pas que Mariette ne se rendît au premier assaut. Une après-midi, profitant d'un moment où elle était seule dans la laiterie, il s'y glissa en tapinois. Il avait ce jour-là ses yeux les plus doux, les plus luisans, vrais yeux de raminagrobis qui a toujours ignoré l'amour, mais qui est gourmand de son idée. Debout près de la baratte, tortillant son chapeau dans ses mains, il brusqua les préliminaires, déclara à Mariette qu'il avait du goût pour elle, qu'il la trouvait avenante et gentille, que, de son côté, elle ferait une excellente affaire en l'épousant, qu'il n'était pas plus mal fait qu'un autre, qu'au surplus, il avait un bon caractère, qu'il n'aimait ni la boisson, ni les querelles, ni les disputes, qu'il ne se dirait pas une parole plus haute que l'autre dans leur ménage, qu'elle pouvait l'en croire et qu'il ferait toutes ses volontés, en tant qu'elles seraient raisonnables, très raisonnables, bien entendu. A son grand étonnement, Mariette lui répondit qu'elle était sensible à sa proposition et à l'honneur qu'il voulait bien lui faire, mais que le mariage ne lui disait rien, qu'elle préférerait rester fille, qu'elle y était bien résolue, qu'elle avait mis cela dans son bonnet et qu'elle le pria de ne pas insister.

Il insista pourtant. Après s'être assuré de nouveau qu'ils étaient seuls dans la laiterie :

— Supposons que vous disiez oui, mademoiselle Mariette, reprit-il. Supposons-le, il n'en coûte rien. Savez-vous ce que je ferais? Dès demain ou, si vous le voulez, après-demain, je m'en vais trouver M. Paluel, je lui dis la chose et je lui dis également qu'aussitôt mariés, nous prendrons, vous et moi, la ferme du Joson, qui est libre... Savez-vous ce que me répondra M. Paluel?

— Il répondra : Bon voyage, Lesape! et tâchez d'être heureux en ménage avec une fille qui n'a pas de cœur et qui oublie les bontés qu'on a eues pour elle.

— Oh! oh! pas du tout, ce n'est point cela. Il prendra un air consterné et me dira : « Bon Dieu! que vais-je devenir, Lesape, sans Mariette et sans toi? Tu veux donc me couper à la fois mon bras droit et mon bras gauche?.. » Et alors savez-vous ce que je lui répondrai? Je lui ferai comprendre tout doucement que nous avons, vous et moi, le bouquet sur l'oreille et qu'il ne tient qu'à lui, que s'il veut y mettre le prix, nous nous déciderons peut-être à rester... Mais ce n'est pas tout, écoutez-moi bien. Sans qu'il y paraisse, M^{me} Paluel prend de l'âge. Ne trouvez-vous pas que, depuis quelque temps, elle traîne un peu la jambe? Il doit y avoir de la goutte dans son affaire, et, ma foi! quand la goutte remonte... Bref, supposez qu'elle vienne à mourir; croyez-vous que M. Paluel gardera sa ferme? Vous le verrez se rempêtrer d'une folle et s'en

aller vivre de ses rentes avec elle dans un joli port de mer. Il n'a pas de bon sens ni le goût des fermes, cet homme-là.

— Cet homme-là ! interrompit Mariette qu'un tel langage révoltait. Je vous prie, monsieur Lesape, qui entendez-vous par cet homme-là ?

— Je vous parle de M. Paluel, lui répondit Lesape, qu'enchantait la beauté de son raisonnement et qui ne se doutait pas qu'il la scandalisait par son irrévérence. Il ajouta en se frottant les mains : — Je vous disais donc, mademoiselle Mariette, que si M. Paluel s'en va, c'est nous qui prendrons sa place, que nous ne serons plus chez les autres, que nous deviendrons, vous et moi, les maîtres et seigneurs du Choquard.

Elle laissa tomber sa cuiller de bois et ses bras et s'écria :

— C'est bien pour le coup que ce ne serait plus le Choquard !

— Pourquoi donc ? demanda-t-il très étonné.

Elle rougit et baissa les yeux ; elle craignait d'en avoir trop dit, qu'il ne lût dans son cœur. Heureusement les affaires de cœur étaient pour lui lettre close.

— Eh bien ! mademoiselle Mariette, reprit-il, est-ce arrangé ? est-ce conclu ? Touchez là, je vous prie.

— Je veux rester fille, dit-elle, en reculant de trois pas. C'est mon dernier mot, monsieur Lesape.

Il eut beau la tourner et retourner de tout sens, plus il la raisonnait, plus elle s'obstinait dans ses refus. Il eut enfin recours à un argument qu'il jugeait irrésistible. Après lui avoir fait jurer qu'elle serait discrète, il lui confessa d'un ton mystérieux qu'il possédait de petites économies, qu'il avait fait de bons petits placements. Il ne poussa pas la confiance jusqu'à lui dire à quoi montait le magot, mais il lui promit que, si elle était bien sage, il s'en expliquerait peut-être en temps et lieu. L'argument irrésistible produisit aussi peu d'impression que les autres, et, désespérant d'emporter cette place imprenable, il se retira l'oreille basse, interdit et penaud. Il l'eût été bien davantage s'il avait su qu'il venait de faire à M^{me} Paluel ses confidences les plus intimes. Elle remarquait depuis longtemps ses assiduités auprès de Mariette et l'avait vu entrer dans la laiterie. En maîtresse de maison qui étend sur toute chose la surveillance de sa police, elle ne s'était fait aucun scrupule de se faufiler dans la pièce attenante, dont les murs n'étaient que des cloisons. Il est possible que, de temps à autre, elle traînât un peu la jambe, mais elle avait conservé toute la finesse de son ouïe, et, quoique Lesape n'eût pas l'habitude de crier ses secrets, elle n'en avait rien perdu. Elle n'eut rien de plus pressé que de tout rapporter à son fils, dans l'espérance qu'il s'indignerait comme

elle. A son vif déplaisir, cet indifférent l'écouta fort tranquillement, lui répondit qu'elle aurait tort d'en vouloir à Lesape, qu'il faisait preuve de bon sens en désirant épouser Mariette, qui finirait peut-être par entendre raison, que, pour sa part, il n'y voyait aucun inconvénient. Mais le soir de ce même jour, il changea brusquement d'avis.

Il venait de se mettre au lit quand il fut dérangé dans son premier sommeil par un coup de vent et par le bruit que faisaient ses volets en battant contre le mur. Il se releva pour les assujettir. Comme il ouvrait sa fenêtre, il lui parut que celle de Mariette était entre-bâillée et qu'il y avait de la lumière dans sa chambre, quoiqu'il fût onze heures sonnées. Que lui était-il arrivé ? Il résolut de s'en informer ; il se rhabilla, et pour amortir le bruit de ses pas, il chaussa des pantoufles de lisière. L'instant d'après, il avait descendu l'escalier, tiré doucement les verrous et s'était avancé dans la cour. S'arrangeant pour voir sans être vu, il aperçut Mariette assise devant une petite table ronde, sur laquelle il y avait un livre ouvert. Il s'en étonna, elle n'était pas grande liseuse. Mais ce qui l'étonna davantage, c'est que ce livre lui parut ressembler beaucoup à un manuel d'astronomie qu'il s'était procuré depuis peu. Une carte du ciel y était jointe, qu'elle avait déployée et qu'elle s'appliquait à déchiffrer avec une prodigieuse attention. Ses deux coudes sur la table, son front dans ses deux mains, ses cheveux à demi défaits qui lui tombaient sur les joues, elle cherchait vainement à s'orienter. Cette grande carte lui semblait fort embrouillée, les noms étaient écrits en caractères très fins, elle avait beaucoup de peine à les lire, sans compter que, craignant d'être surprise dans une occupation si étrange, au moindre bruit qu'elle croyait entendre, elle tressaillait et se tenait prête à plier bagage. Tout à coup elle se leva, s'approcha de la fenêtre, avança la tête, regarda le ciel, tenta de s'y reconnaître. Mais ce grimoire lui fit l'effet d'être encore plus compliqué que l'autre. Hélas ! pour voir, il faut savoir, et elle ne savait pas. Bientôt elle s'éloigna à pas de loup, et après avoir collé son oreille à la porte de M^{me} Paluel, elle revint s'asseoir devant sa table, se remit à feuilleter son livre, à promener sur la carte et son regard et son doigt. De temps à autre elle secouait tristement la tête, la lumière ne se faisait pas. Elle finit par se renverser dans sa chaise, et, les yeux enflammés, toute pâle de la contention d'esprit qu'elle s'était imposée, elle restait là immobile, dans l'attitude d'une morne désespérance.

Robert ne la perdait pas de vue. Pour la première fois depuis qu'elle était entrée au Choquard, il la voyait telle qu'elle était et il se sentait profondément ému. Il lui parut que cette flamme sombre

qu'elle avait dans les yeux était d'un plus grand prix que l'éblouissante clarté d'un soleil, que cette humble petite fille, qui étudiait l'astronomie parce qu'elle aimait quelqu'un, était dans l'univers un être plus important, plus considérable, plus sacré que la plus énorme des étoiles doubles qui roulent éternellement dans l'espace sans y rien aimer et sans savoir ce qu'elles y font. Un instant plus tard, il ne vit plus rien, elle l'avait peut-être entendu remuer et elle avait soufflé brusquement sa bougie.

Les hommes d'imagination sont souvent plus touchés des petites choses que des grandes. Ce que Robert venait de voir le tint éveillé toute la nuit; cette fois, il ne s'était pas mépris, il tenait pour certain que Mariette l'aimait et la preuve qu'elle venait de lui en donner lui avait révélé toutes les autres. Il fit un retour sur le passé, il se rappela nombre de petits incidens qu'il avait presque oubliés, il devina le sens caché de certaines paroles et de certaines actions qu'il n'avait pas comprises. Il s'ensuivit que, dès le jour suivant, il fit venir Lesape pour lui signifier que la ferme du Joson étant vacante, il l'engageait à la prendre, à s'établir pour son compte. Il ajouta qu'il lui était trop reconnaissant de ses bons et loyaux services pour ne pas l'aider à trouver à Mailly ou ailleurs une gentille femme à sa convenance, que, par-dessus le marché, il lui prêterait à un intérêt modéré tout l'argent qui pourrait lui faire besoin, mais qu'il était décidé à faire désormais tout seul ses affaires, qu'il ne se trouvait pas suffisamment occupé, qu'après les grands chagrins qu'il avait éprouvés, tout surcroît de besogne lui serait agréable. Qui fut très étonné, très mortifié, très déçu et très content? Ce fut Lesape, qui employa plus d'une journée à se demander s'il devait rire ou pleurer de son aventure, qu'il ne parvenait pas à s'expliquer.

Comme Lesape, M^{me} Paluel se livrait à beaucoup de réflexions, elle était en proie à de grandes perplexités. L'entretien qu'elle avait entendu au travers d'une cloison l'avait vivement affectée. Qu'on eût l'impertinence de s'imaginer qu'elle traînait la jambe et qu'elle avait la goutte, ce n'était pas là ce qui la révoltait le plus. Elle se tourmentait bien davantage en songeant que déjà le Choquard était considéré comme une succession tombée en déshérence, que des gens de rien se l'appropriaient et l'envahissaient d'avance en idée. « Et voilà ce que c'est, pensait-elle, que de n'avoir point d'enfant! » Elle songeait aussi que depuis dix-huit mois qu'elle était rentrée en possession de son fils, il semblait avoir désappris et le sourire et la parole. C'était contraire à toutes les traditions. Elle avait eu pour mari un homme qui riait et qui parlait; elle avait eu pour beau-père un homme qui parlait et qui riait. De tout temps, au Choquard, les hommes avaient ri, les hommes avaient parlé, tant les que les

femmes étaient sérieuses et ménageaient leurs mots. Un second mariage et un enfant, c'était le seul moyen de déjouer d'insolentes convoitises, d'empêcher que le Choquard ne tombât dans des mains indignes et d'égayer en même temps une maison qui semblait condamnée à l'éternel silence.

Au moment où il y pensait le moins, M. Larrazet la vit arriver chez lui. Elle lui déclara que tout était perdu si son fils ne se remarrait pas, qu'elle était venue le prier de lui faire des ouvertures à ce sujet, n'osant pas les faire elle-même. Elle profita de cette occasion pour lui demander s'il n'avait pas quelque bru à lui indiquer, à lui fournir, une bru telle qu'il la fallait, une fille raisonnable, mais pas trop grave, une fille sérieuse, mais capable de faire rire son mari, une fille jolie, mais pas du tout coquette, une fille ayant du caractère, de la volonté et sachant se conduire, mais résolue à suivre en tout point les avis de sa belle-mère. M. Larrazet lui répondit que son cabinet de consultations n'était pas une agence matrimoniale, qu'il ne se chargeait pas de fournir des brues, que c'était un genre de responsabilités qu'il redoutait, mais qu'il trouvait son idée bonne et qu'il était tout disposé à en faire part à qui de droit.

A peu de temps de là, il rencontra Robert, qui, aux premiers mots qu'il lui dit, leva les épaules et répliqua :

— Si ma mère savait comment se nomme la seule fille que je sois tenté d'épouser, elle jetterait les hauts cris. Auriez-vous le courage d'aller lui dire que cette fille s'appelle Mariette Sorris?

— Oh! oh! dit le docteur, voilà une négociation difficile. Nous ferons de notre mieux.

Quelques heures plus tard, M. Larrazet annonçait à M^{me} Paluel qu'il avait mis la main sur cette bru introuvable dont elle lui avait donné le signalement, sur une fille sans pareille, douée de toutes les perfections, sérieuse sans être grave, agréable sans être coquette, et le reste. Quand la reine mère, fort intriguée par cet exorde, découvrit qu'il s'agissait de Mariette Sorris, elle ne jeta pas les hauts cris ainsi que son fils l'avait pensé, mais elle fut frappée de stupeur et elle murmura :

— Seigneur Dieu! c'est encore pire que l'autre fois.

M. Larrazet releva vertement cet inqualifiable propos et lui en fit honte. Elle alléguait à sa décharge que *l'autre* était une fille d'une beauté rare, que les beautés rares allument de grandes passions, que les grandes passions expliquent et justifient en quelque mesure les grandes folies, mais que, dans ce cas-ci, il n'y avait rien d'extraordinaire et que la mésalliance était sans excuse. Cette déclaration fut suivie d'un réquisitoire amer contre les médecins qui ont du décousu dans l'esprit et tour à tour désapprouvent ou approuvent

les mariages désassortis, contre les fils qui ne savent qu'inventer pour contrarier leur mère, contre les hommes qui n'en font jamais qu'à leur tête sans tenir aucun compte du qu'en-dira-t-on, contre les va-nu-pieds qui ont des attaques de *delirium tremens*, contre les petites filles qui sont de vraies saintes-nitouches et qui, tout en battant leur beurre, se permettent de filer le parfait amour avec leur patron.

Le docteur le prit très haut; il répliqua que certains médecins ont plus de suite dans les idées qu'elle ne pensait, qu'ils se décident selon les cas, qu'il n'y a point de règle sans exception, que dans l'habitude de la vie les préjugés ont du bon, mais qu'une fois sur dix ils sont absurdes et nous font commettre de grosses sottises compliquées d'une grosse injustice, que le *delirium tremens* n'avait rien à voir dans cette affaire, que les femmes sont mauvais juges de ce qui plaît ou déplaît aux hommes, que certaines petites filles qu'on ne croit bonnes qu'à battre le beurre ont du *conjungo* dans l'œil, beaucoup d'attrait, beaucoup de charme, des grâces aussi prenantes que les grandes beautés. Il conclut en disant :

— Madame Paluel, décidez-vous bien vite. Dites oui ou dites non, cela vous regarde; mais c'est à prendre ou à laisser. Point de Mariette, point d'enfant.

Les argumens du docteur la touchaient peu, elle ne les trouvait ni forts ni solides. Certaines réflexions qu'elle faisait tout bas produisirent plus d'effet et ébranlèrent sa résistance. Il lui vint à l'esprit que Mariette était de bonne santé, robuste, bien constituée; qu'elle avait de l'ordre, l'habitude de tout faire en son temps et que partant elle n'accoucherait pas avant terme, qu'au surplus elle n'avait ni père ni mère, ni frères, ni aucun cousin dont on eût entendu parler, que, d'autre part, elle avait fait ses preuves de docilité et de souplesse, que le connu valait mieux que l'inconnu, qu'il n'y aurait point d'arrangemens nouveaux à prendre, que chacun conserverait ses attributions, que toute chose resterait dans l'état, qu'enfin cette fille de porte-balle ne pouvait manquer d'être prodigieusement sensible à l'honneur incroyable, inouï, qu'on voulait bien lui faire, qu'elle redoublerait d'attentions, de déférence à l'égard de M^{me} Paluel pour s'acquitter d'une dette dont une vie entière de soumission et de dévouement pourrait à peine la libérer.

Après un long silence, la reine mère poussa un long soupir, et interrompant le docteur, qui continuait à s'échauffer dans son harnais, elle lui dit :

— Monsieur Larrazet, il n'y a qu'un mot qui serve. Allez dire à mon fils qu'il fait une impardonnable folie, mais que je me résigne à tout pour avoir l'enfant.

Le lendemain, dans l'après-midi, Robert donnait des instructions à son jardinier, à qui il faisait faire un palissage, quand il vit passer Mariette dans la cour. Il l'appela et lui dit qu'il avait à lui parler. Son air était si sévère, si froid qu'elle pressentit un malheur. Il l'emmena tout au bout du jardin, où il la fit asseoir sur un banc. D'épais buissons de framboisiers, qui n'avaient pas encore perdu toutes leurs feuilles, leur servaient d'écran, les protégeaient contre les indiscrets.

— Mariette, lui dit-il d'un ton brusque, je suis fâché de te faire de la peine, mais tu ne peux pas rester plus longtemps à mon service.

Elle sentit tout son sang refluer vers son cœur; c'était pis que tout ce qu'elle aurait pu croire.

— Je m'étais mépris sur ton compte, poursuivit-il. On a vraiment bien de la peine à connaître les gens.

Elle gardait le silence, elle cherchait dans ses souvenirs quel péché elle avait pu commettre.

— Monsieur, dit-elle, vous avez donc des reproches à me faire? Quelqu'un se serait-il plaint de mon beurre?

— De quoi vas-tu me parler? Tu as des défauts graves, très graves, j'aurais dû m'en aviser plus tôt. Tiens, il y a une chose que je n'ai jamais pu te pardonner. Je croyais que tu disais toujours la vérité, je t'avais surnommée Mariette la Véridique. Eh! bien, Mariette, un soir, t'en souvient-il? tu as fait un gros mensonge.

— Je vous en prie, pardonnez-moi, monsieur. Mais vous aviez l'air si malheureux!

— Ce n'est pas tout, tu ne respectes pas le bien d'autrui. J'ai découvert que tu avais dérobé un livre et passé toute une soirée à le lire en dépensant inutilement de la bougie.

Elle devint rouge comme une fraise, et, baissant la tête :

— Ah! oui, monsieur, j'ai eu tort, et quant à la bougie, M^{me} Paluel s'en est aperçue et m'a grondée. Mais je ne l'ai pas gardé ce livre, je l'ai remis à sa place, vous l'y trouverez et je vous promets de n'y plus toucher.

— Tu voulais donc devenir savante, tu as des ambitions et des prétentions?.. Je n'ai pas fini, il paraît que tu es coquette, car ce pauvre Lesape est fou de toi et s'en va te trouver dans la laiterie où vous jasez pendant des heures.

Elle releva la tête et s'indigna.

— Ah! monsieur Paluel, comment pouvez-vous croire?.. Je vous assure que je n'ai jamais rien fait pour attirer M. Lesape ni pour lui plaire, et d'ailleurs il m'a avertie lui-même qu'il allait quitter le Choquard.

— C'est égal, tant que tu seras fille, il se trouvera des garçons pour tourner autour de toi ; ils vont aux jolies filles comme les mouches vont au miel.

— Mais que dites-vous donc, monsieur ? vous savez bien que je ne suis pas jolie.

— Je te dis que tu l'es, et je n'aime pas qu'on me contredise. Aussi, dans ton propre intérêt, j'ai résolu de te marier.

Elle osa le regarder en face et lui répondit avec une douce fermeté :

— Monsieur Paluel, puisque vous voulez que je m'en aille, je m'en irai. Mais pour ce qui est de me marier, oh ! non, ce n'est pas mon idée, je veux rester fille.

— Quel caractère ! Qui m'a bâti une créature comme celle-là ? Bah ! tu auras beau faire et beau dire, je te marierai malgré toi... Car enfin vois-tu la situation ? Il est convenu d'abord que tu ne peux plus rester à mon service, et, d'autre part, il est bien établi que, crainte d'accident, tu dois te marier. En troisième lieu, il se trouve que tu as envie de finir tes jours ici. Sais-tu un moyen d'arranger tout cela ?

— Je n'en sais point, dit-elle avec un profond découragement.

— Oh ! bien, je suis plus savant que toi. Le moyen de tout arranger, c'est tout simplement de m'épouser.

Elle ne douta pas un instant qu'il ne se moquât. Son ironie lui parut cruelle, même féroce, et elle répondit en pleurant :

— Ah ! monsieur Paluel, vous qui avez toujours eu tant de bontés pour moi, c'est bien mal à vous !

Il se rapprocha d'elle, lui passa son bras autour de la taille et lui dit en changeant de ton :

— Que tu le veuilles ou que tu ne le veuilles pas, je te dis que tu seras ma femme.

Elle le regarda de nouveau, il ne se moquait pas d'elle, il avait aux lèvres un sourire qu'il n'avait jamais eu en lui parlant, qu'il réservait pour l'autre, pour celle qui n'était plus. Le cœur lui sautait si fort dans la poitrine qu'elle crut en devenir folle, et elle murmura d'une voix brisée :

— Oh ! monsieur, ce n'est pas possible ! vraiment, ce n'est pas possible !

— Possible ou non, j'en fais mon affaire.

— Et M^{me} Paluel ! qu'en dirait M^{me} Paluel ? Elle n'y consentira jamais.

— Elle a déjà dit tout ce qu'elle avait à dire, et son second mouvement a été le bon.

Mariette avait encore un scrupule, une objection, une terreur. Elle dit tout bas :

— Pensez-y, monsieur, vous avez fait écrire sur une pierre : « Tu es morte, mais tu n'es pas oubliée. »

Il reprit son air mauvais et un peu farouche pour lui répondre :

— En vérité, Mariette, il me semble que celle dont tu parles s'est donné quelque peine pour n'être pas oubliée et qu'elle mérite bien de ne jamais me sortir des yeux. Vois-tu, je lui ai pardonné la ciguë, mais jusqu'à ma mort je ne lui pardonnerai pas son amant. Après cela, je te confesse que je l'ai aimée autrement que je ne t'aime et que je me souviendrai toujours d'elle comme on se souvient le matin d'un songe qu'on a fait pendant la nuit. Mais je ne rêve plus, je te jure, je suis tout à fait réveillé, et je dis que le bonheur, c'est toi.

Puis l'attirant encore plus à lui :

— Petite Mariette, viens là, sur mon cœur,.. mais viens donc, il est à toi, et montre-moi tes yeux, je veux les regarder... Les ouvriras-tu!.. J'y vois clair comme le jour que tu as été mise au monde tout exprès pour moi et que je suis un grand imbécile d'être resté si longtemps sans m'en apercevoir.

A ces mots, il baisa doucement les deux yeux tout humides qu'elle avait eu tant de peine à lui montrer et qu'elle avait refermés aussitôt. Quand elle les rouvrit, il s'était levé pour aller rejoindre son jardinier. Mais avant de disparaître, il se retourna, la regarda et lui sourit. Hors d'elle-même, ne sachant où elle en était, où finissait la terre, où le ciel commençait, doutant que les cailloux que touchait son pied fussent de vrais cailloux, étonnée de voir autour d'elle des feuilles mortes quand il y avait dans son âme un printemps en fleur, elle demeurait tout éperdue, anéantie et comme assommée par sa joie, et elle n'osait ni bouger ni souffler de crainte de faire envoler son rêve.

Le mariage se fit trois mois plus tard ; le marquis Raoul n'y figura pas comme témoin. On ne le voit guère à Montaiillé. Le bruit courait ces jours-ci dans la Brie que, tout en gardant son château dont il ne pourrait honnêtement se défaire, il se propose de vendre une bonne moitié de son parc, qu'il trouve trop grand. L'acquéreur possédera une superbe chênaie, des remises fort giboyeuses, beaucoup de terriers, beaucoup de rabouillères, un pavillon de chasse pierre et brique, et, par-dessus le marché, un joli fichu en soie rose, oublié dans une cachette. Mais il se pourrait qu'avant ce temps les mites l'eussent mangé ; tout finit par là.

LA
BOSNIE ET L'HERZÉGOVINE

APRÈS L'OCCUPATION AUSTRO-HONGROISE

NOTES DE VOYAGE.

III¹.

L'HERZÉGOVINE. — CONCLUSION POLITIQUE : L'AUTRICHE SLAVE.

I.

Kojnitsa, 8 juin.

... Il faut pourtant s'arracher aux délices de Serajewo, quitter ces hôtes d'une semaine dont nous nous souviendrons avec gratitude toute notre vie ; les remercier de leurs complaisances, renoncer à ces bonnes réceptions consulaires dont M^{me} W... fait les honneurs avec tant de grâce pour ses invités et tant d'utilité pour le drapeau que représente son mari, — car n'est-ce pas un véritable tour de force que de se créer à Serajewo un petit salon très recherché de tous ? — Enfin, nous devons dire adieu au joli, — comment dirai-je ? est-ce une maison, un hôtel, un petit palais, un kiosque, un chalet ? — Rien de tout cela ! — Nous devons donc dire adieu à la charmante habitation où M. et M^{me} Z...y, lui Polonais, elle Croate, reçoivent si bien les Français et les amis de la France, qu'ils servent

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} et du 15 janvier.

avec le double dévouement de gens qui ont choisi librement leur patrie.

Il faut partir... Le chemin est encore long d'ici à l'Adriatique, et il commence à faire bien chaud pour un Parisien. Aussi, emportant les souhaits de tous et le baisemain des braves kawas du consulat, Mehemet et Vakovitch, nous avons laissé ce matin derrière nous Serajewo et ses aimables habitans, et nous voilà sur la route de Mostar.

A peine sortis de la ville et presque en face du village de Svrakino-selo (1) où a été découverte la stèle romaine qui fait le principal ornement du jardin du consulat de France, nous rencontrons un convoi de vingt-cinq ou vingt-six canons de campagne, dont les uns portent l'étiquette Serajewo, les autres Gorazda, d'autres enfin Vichegrad : serait-ce l'occupation de Novi-Bazar qui se prépare ?

Nous déjeunons à Tarchin, hameau d'une cinquantaine d'habitans et siège d'une étape où les officiers trouvent du moins quelques distractions, car il est bâti au pied du Bjelasniticha, sur les pentes duquel s'élèvent de magnifiques forêts pleines d'isards.

Toute cette haute plaine entre la vallée du Krapatch et celle du Lepeniticha est assez bien cultivée au pied du Bjelasniticha, couvert encore de neige malgré la chaleur torride qu'il fait en bas. Pazarich est le centre principal de population que nous rencontrons ; il possède une petite mosquée. Partout ailleurs, les villages ne sont que de misérables trous de trois ou quatre maisons.

La route de Tarchin à Kojnitsa suit en montant les sinuosités du col étroit à travers lequel coulent, d'un côté vers le Danube, la Kalasniticha, de l'autre, vers l'Adriatique, la Trebeniticha. Nous voyons là les premiers ateliers d'ouvriers bosniaques travaillant à casser et à transporter des cailloux pour faire la route. Ces ouvriers sont mêlés à des manœuvres européens et sont payés 80 kreutzers par jour ; les Européens ont davantage, parce qu'ils comprennent mieux et plus vite la besogne à faire ; mais les indigènes ne s'en considèrent pas moins comme très bien traités, et à nos questions à ce sujet ils répondent presque tous par le mot approbatif : « *Dobro ! dobro !* C'est bien ! c'est bon ! »

Nos investigations d'ordre économique ne nous empêchent pas d'admirer le paysage ; ce col, seule porte ouverte par la nature à travers les montagnes qui séparent les eaux de la Mer-Noire de celles de l'Adriatique, est en effet on ne peut plus pittoresque et rempli de beaux arbres, les premiers que nous ayons eu occasion de rencontrer sur notre route. A Topolor-Grab (le tombeau du

(1) Le village des Corneilles.

Boiteux), au sommet de la ligne de faite, on jouit d'une vue magnifique sur toute la vallée du Lepenitcha, les montagnes qui bornent à l'ouest la plaine de Serajewo et celles de Fojnitsa et de Trawnik ; puis, de l'autre côté, la Narenta (Neretva), dominée par le Prenj Planina, que nous contournerons demain en nous rendant à Mostar, la Jablanitcha Planina, et tout au fond la Glogovo Planina et les sommets de la Montagne-Noire, tous encore couverts de neige. On descend alors vers Kojnitsa et l'on entre en Herzégovine, quelques centaines de mètres avant d'arriver au grand et vieux pont de cinq arches sur lequel on traverse la Narenta ; en effet, bien que le fleuve serve ici de limite aux deux provinces, en face du bourg, la rive droite elle-même, par suite d'une exception d'origine historique, appartient aussi à l'Herzégovine.

Kojnitsa (1), l'antique Brindia, par où passait de toute ancienneté la seule route qui reliait la Bosnie à la côte de l'Adriatique, a toujours été une localité d'une importance exceptionnelle. Encore aujourd'hui, c'est, au point de vue stratégique, la clé qui ferme toute communication entre les deux provinces, et une place forte ou un camp retranché à Kojnitsa serait la meilleure position militaire de la Bosnie et de l'Herzégovine. Son pont, qui porte le millésime turc de 1093 (de l'hégire) remonte très certainement à une époque beaucoup plus reculée, et les traditions les plus modestes en attribuent la construction à Falimir, dixième roi de Dalmatie et Croatie ; mais il est fort probable qu'il existait déjà un passage commercial à cet endroit dès l'époque romaine.

C'est à Kojnitsa que fut signée, en 1446, par le roi Thomas de Bosnie, la fameuse charte qui réglait la situation réciproque de la royauté, des seigneurs et du peuple. Cette signature eut lieu dans une assemblée de la nation, sorte d'états-généraux qui se réunirent plusieurs fois dans le même lieu. La pièce originale est conservée aujourd'hui au trésor du couvent de Kojnitsa, ainsi que plusieurs autres actes délivrés au même endroit par les rois de Bosnie en faveur des franciscains. Aujourd'hui, Kojnitsa, peuplée de trois à quatre cents habitans, n'est plus qu'un village, bien déchu de son ancienne importance, malgré son bazar et ses deux mosquées, l'une située sur la rive gauche, l'autre sur la rive droite de la Narenta. Mais elle occupe toujours la magnifique situation commerciale et défensive que la nature lui a donnée et que les hommes n'ont pu lui retirer, et peut-être l'avenir lui réserve-t-il une nouvelle ère de grandeur et de prospérité.

(1) Le pays ou la ville des Chevaux.

II.

Mostar, 9 juin 1879.

... En quittant ce matin notre étape de Kojnitsa et les officiers qui nous y ont si aimablement donné l'hospitalité, nous ne nous doutions pas que nous allions parcourir le bout de chemin le plus pittoresque de tout notre voyage. La Narenta, — dont la route suit pas à pas le cours plein de trous et de tourbillons, — traverse en effet une gorge tellement étranglée qu'on ne sait comment on va en sortir. C'est ici que, sous la domination turque, un pont de fer, amené à grands frais d'Angleterre, resta pendant plusieurs années gisant sur le sol, livré à la rouille et à l'abandon. Les eaux tombent en cascades bruyantes et limpides sur les rochers aux flancs desquels une société d'entrepreneurs est occupée à accrocher une voie... qui sera carrossable ; et, malgré les horribles cabots de notre carriole, malgré les émotions que nous donnent l'étroitesse du chemin, ses tournans aigus, les mines qui éclatent à chaque instant au-dessus, au-dessous et à côté de nous, nous n'avons pas assez d'yeux pour admirer les magnifiques forêts qui bordent la route, les cascades du fleuve et les pittoresques cavernes qui percent de toutes parts le rocher à pic et dans lesquelles les ouvriers se sont créés des demeures provisoires, véritables *abris sous roche* qui préparent de la besogne aux archéologues de l'avenir.

Aussi éprouvons-nous, malgré le soulagement physique, une sorte de désappointement quand, arrivés à Selakovatch, la vallée s'élargit tout à coup pour former une espèce de plaine à l'autre bout de laquelle nous apercevons bientôt, au pied de son vieux mont Hum, qui a longtemps donné son nom à la province, la tour de Mostar.

La Narenta est le dernier fleuve, en allant du nord au sud, de la Croatie à la Grèce, qui ait un cours normal et qui obéisse aux lois ordinaires de l'orographie et de l'hydrographie ; au-delà commence réellement le chaos monténégrin, caractérisé par un entassement de montagnes sur montagnes et un enchevêtrement de ruisseaux sans bassins réguliers, sortant souvent tout formés d'une anfractuosité de rochers pour se perdre un peu plus loin de la même manière. D'après un ancien chant slave, Dieu, pendant qu'il était occupé à créer le monde, parcourait l'espace, portant dans ses mains un grand sac où étaient renfermés les collines et les monta-

gnes qu'il semait çà et là sur la terre comme un laboureur sème le grain dans un champ. Or, comme il passait au-dessus du Montenegro, le sac vint à crever, si bien que les montagnes tombèrent pêle-mêle sur le sol, où elles prirent racine et formèrent la Tsernagora, que M. Guillaume Lejean compare à un énorme gâteau de cire aux mille alvéoles, et M. H. Delarue à une mer houleuse pétrifiée.

On peut en dire tout autant de la partie sud de l'Herzégovine ; mais ce n'est pas seulement par leur aspect physique que ces deux contrées se rapprochent ; il s'est fait entre elles, à toutes les époques, un va-et-vient continu de population qui se renouvelle à chaque commotion politique. La famille qui gouverne le Montenegro est elle-même originaire de l'Herzégovine. Les Petrovitch de Niegutchi ou Niegostch sont, en effet, venus au xvi^e siècle du Mont-Niegotch en Herzégovine, pour s'établir au pied du Lovchen, dans un canton alors désert, auquel ils donnèrent leur nom en souvenir de leur lieu d'origine. En 1697, un descendant du premier Petrovitch émigré, ayant été élu vladika (prince-évêque) sous le nom de Danilo, fit déclarer le pouvoir héréditaire dans sa famille et fonda ainsi la dynastie qui règne encore sur le Montenegro.

Mostar signifie en slave vieux pont (1) ; ce nom ne prévalut qu'au xv^e siècle ; jusque-là les Slaves l'appelaient Vitrinitcha. Sous la domination romaine, cet endroit portait le nom de Andetrium ou Mandetrium. Le pont de Mostar est d'une seule arche et s'élève à 80 pieds de hauteur, à un endroit où la rivière se rétrécit entre deux rochers. On le croit d'origine romaine ; il fut construit, dit-on, en 98 après Jésus-Christ, sous le règne de Trajan ; d'autres pensent que c'est l'œuvre d'Adrien. Les Turcs, voulant s'en réserver l'honneur, l'attribuent à leur sultan Soliman le Magnifique. Lui et d'autres l'ont certainement beaucoup réparé ; le sultan Mehemet y fit travailler en l'année 1659, comme l'indique une inscription qui y est encastrée. Il serait peut-être plus prudent d'admettre qu'il a seulement pris la place d'un ouvrage romain et fut reconstruit par les Slaves, sans doute au xv^e siècle lorsqu'en 1430 Radivoj-Gost, chambellan du duc Stéphan, s'installa dans cette localité, qu'il agrandit et qui prit alors son nom actuel. Les deux grosses tours, plus pittoresques que terribles, qui défendent de chaque côté les portes du pont, m'ont paru être de cette époque. Quoi qu'il en soit de la date de construction du pont, il est certain que c'est aujourd'hui une des curiosités de la ville, et la principale ; il est, comme tous ses pareils, très aigu, très étroit et absolument insuffisant pour les besoins modernes, ce qui ne le rendait, du reste, que plus facile à défendre. Son importance commerciale a toujours été considérable,

(1) *Most*, pont ; *star*, vieux.

car c'est le seul passage qui existe sur la Narenta jusqu'à son embouchure.

La capitale actuelle de l'Herzégovine a été peuplée originairement, si l'on en croit la tradition, par des chrétiens latins, qui y avaient encore un évêché au xv^e siècle et qui seraient venus s'y établir à l'abri du poste militaire romain d'Andetrium. La moitié de la population du *casa* de Mostar est catholique, ce qui n'empêche pas la ville elle-même, avec ses dix-huit mille habitans, de compter, outre ses églises latines et grecques, quarante mosquées, dont la plus remarquable est celle de Karageuz-Beg. On voit que messieurs les imans, muftis, muezzins et autres acolytes de Mahomet sont ici en pays conquis. Quoi qu'il en soit, cette ville a toujours été plus attirée vers l'occident et l'Adriatique, où la conduit tout naturellement la vallée de la Narenta, que vers l'orient, dont la séparent les inextricables défilés des Planina bosniaques. On s'aperçoit, en y entrant, que l'influence de Venise et de sa colonie dalmate a toujours été grande ici, et si l'architecture, la langue et les paysages sont bien jougo-slaves, on sent à un je ne sais quoi d'italien que l'Europe occidentale n'est pas loin. Au point de vue des tendances politiques cependant, c'est au sud, vers la Tsernagora, que se tournent les yeux de l'ancienne capitale des ducs de Saint-Saba, et l'on m'a montré de la ville le sommet montagneux qui la domine vers la gauche et sur lequel, lors de l'invasion des Austro-Hongrois, les soldats du prince Nikita étaient arrivés de leur frontière en une journée de marche rapide à travers les hauts plateaux. Malheureusement pour eux, le drapeau des Hapsbourg flottait depuis le matin même sur la tour de Mostar, et ce coup de main slave, — qui pouvait amener des complications graves s'il avait réussi, — était manqué.

Mostar est le centre d'une culture toute différente de celle de la Bosnie. En effet, à partir de Kojitsa, le climat est changé, la température beaucoup plus élevée, les sources beaucoup plus rares, le sol beaucoup plus rocheux; on entre dans un pays exposé aux chauds rayons du midi et dans lequel la vigne, le figuier, l'olivier et le grenadier viennent à merveille. Les Herzégoviniens ont, sur ce point, conscience de la supériorité de leur contrée sur celle qu'habitent leurs voisins du Nord; aussi ont-ils coutume d'appeler les Bosniaques avec une pitié dédaigneuse des « mangeurs de prunes » (*slivari*). Dans la vallée de la Narenta, on vit aussi beaucoup plus dehors que sur l'autre versant des montagnes; les cafés à l'italienne sont assez nombreux, et le règne de la granita (1) commence.

(1) Sorte de glace ou sorbet italien.

Au point de vue commercial, Mostar, autrefois célèbre pour ses manufactures d'armes damasquinées, offre au voyageur à peu près les mêmes séductions que Serajewo; mais elle est surtout importante comme lieu de transit; en effet, c'est la porte des deux provinces sur l'Adriatique et l'Europe méridionale, et un chemin de fer la reliera certainement un jour aux rivages dalmates, à moins qu'un vieux projet de canalisation de la Narenta, — travail difficile et dispendieux, mais non impossible, — ne soit repris par les maîtres actuels de l'Herzégovine.

L'exécution de ce projet (1) ne ferait, du reste, que rétablir ce qui existait, en partie du moins, à une époque plus ancienne, avant que le fleuve, coulant rapidement des eaux beaucoup plus hautes dans un lit encaissé, ne l'eût creusé au point de dénuder les écueils qui s'y trouvent actuellement et qui forment, par endroits, de véritables rapides. Sans parler, en effet, du lac qui devait, à l'époque préhistorique, s'étendre dans la cavité comprise entre Blagaj, Mostar et le mont Porim, nous apprenons par l'histoire que les Narentani, vers l'an 160 avant notre ère, se rendirent redoutables par leurs pirateries sur le fleuve dont ils portent le nom; plus tard, la grande ville maritime de Naronia occupait le bord du fleuve, à l'endroit au-dessus duquel a été construit depuis Poldchitel (Citluk); un autre établissement maritime important était situé au moderne Vido, et enfin, en 1403, la république de Raguse fit remonter quatre de ses galères jusqu'au confluent de la Rama, au-delà de Mostar et tout près de Kojuitsa, pour combattre Ostoja, roi de Bosnie. On voit que, jusqu'au xv^e siècle, la Narenta était navigable, au moins pour de petits vaisseaux, sur une longueur très considérable de son cours inférieur.

III.

Metkovitch, 11 juin.

De Mostar à Metkovitch, le chemin est relativement facile et rapide, car on est tout à fait sorti des grands massifs montagneux. La route suit presque partout le fleuve. A une heure environ de Mostar, on croise l'embranchement du chemin qui se dirige vers Blagaj et Névésigné. C'est dans la première de ces localités que se trouve une citadelle célèbre qui se dresse fièrement à 800 pieds au-dessus de la Bouna, et qui fut construite, dit-on, par le duc d'Herzégovine Stéphan Hra-

(1) A l'exposition de Trieste (septembre 1882), on voyait un plan en relief d'une rectification projetée de la Narenta.

nitch. D'après la légende, son nom (de *Blago*, trésor) lui vient de ce que le trésor des ducs y était déposé. Cette forteresse, qui fut pendant près de cent ans la capitale de l'Herzégovine et qui était alors formidable, fut néanmoins prise par les Turcs en 1483. C'est encore une ruine imposante du haut de laquelle on jouit d'une vue splendide.

Un curieux phénomène naturel, — dont les exemples ne sont, du reste, pas très rares dans le pays, — se remarque à Blagaj. On y voit reparaitre la rivière Zalonska, qui prend sa source au mont Mornitch, près du Montenegro, parcourt toute la plaine de Névésigné et disparaît sous terre au pied du Veletch, près du village de Bukvitcha, pour reparaitre ici après avoir traversé souterrainement tout le plateau de Dubrava. On raconte à ce sujet qu'un pâtre de Névésigné, ayant un jour jeté son bâton dans la Zalonska, ce bâton fut retrouvé par son père, meunier sur la Bouna à Blagaj. Le père et le fils mirent à profit cette découverte. Chaque jour, le pâtre tuait et jetait dans la Zalonska un mouton que son père repêchait dans la Bouna, et aux observations de son agha, qui s'étonnait de voir ainsi disparaître son troupeau, il répondait en mettant le méfait sur le compte des nombreux loups de la contrée. Enfin l'agha conçut des soupçons, fit surveiller son pâtre et le surprit un jour jetant sa proie dans la rivière; le lendemain, le meunier, au lieu d'un mouton, repêcha le corps décapité de son fils.

Le village de Bouna, agréablement situé au confluent de la rivière de ce nom et de la Narenta, est remarquable par son pont de quatorze arches dont on attribue, comme toujours, la construction aux Romains. On y voit aussi une mosquée. C'est là que se trouvait la maison de campagne où fut arrêté en 1851, par Omer-Pacha, le vizir Ali-Pacha Rizvanbegovitch, qui gouverna l'Herzégovine pendant vingt ans, et qui, presque indépendant de fait, avait voulu rompre le faible lien de vassalité qui le rattachait à la Sublime-Porte. La vie de cet aventurier mérite que l'on s'y arrête quelques instans.

Ali Rizvanbegovitch appartenait à la noblesse renégate d'Herzégovine, et ses possessions héréditaires étaient à Stolatch. Cependant, une insurrection des seigneurs musulmans ayant éclaté en 1831, il donna son aide au sultan, ayant réussi à entraîner les raïas chrétiens de ses domaines en les leurrant de belles promesses et en leur garantissant sur toutes choses que leurs diverses redevances seraient abolies et remplacées par un impôt unique et annuel de 100 paras. L'insurrection étouffée, la Sublime-Porte, reconnaissant les services d'Ali, lui donna le gouvernement de l'Herzégovine, érigée pour lui en vizirat indépendant de celui de Bosnie. Le pacha s'empressa alors d'oublier ses sermens aux chrétiens, et pour se faire pardonner,

sans doute, ses anciennes relations intéressées avec eux, il les accabla d'exactions et de mauvais traitemens. Toutes les cruautés étaient permises contre eux au fanatisme musulman, représenté par les agens du vizir. Sous prétexte de se saisir des raïas réfugiés au Montenegro et dont le retour dans leurs foyers était interdit, Ali expédiait des détachemens de sicaires qui parcouraient les villages chrétiens et maltrahaient ou massacraient qui il leur plaisait. Il faut lire, dans la naïve chronique du moine indigène Cokorilo (1), le règne du terrible vizir, pour avoir une idée des souffrances endurées par les raïas et des plaisirs sanguinaires que se donnait le tyran du palais de Mostar. Le pacha faisait poursuivre avec la dernière rigueur les *uscoques*, ou chrétiens fugitifs, de sorte que, quand ses chasseurs ne parvenaient pas à mettre la main sur du vrai gibier, ils cherchaient à s'en procurer l'équivalent par d'autres moyens afin de ne pas revenir les mains vides auprès de leur maître. C'est ainsi qu'en 1849 Ali avait envoyé son kawas-bacha Ibrahim à la poursuite des *uscoques*.

« Ibrahim, dit notre fidèle narrateur, séjourna à Drobniaki jusqu'en octobre, mais ne trouva rien à faire. Il se rendit alors au village de Tsernagora, et après y avoir passé la nuit, il donna des ordres pour qu'un villageois de chaque maison l'accompagnât à Piva. Les pauvres paysans le suivirent comme il l'ordonnait, et quand ils furent à une heure de leur village, on leur attacha les mains, et ici, dans la plaine près de Lysina, le kawas-bacha Ibrahim les fusilla l'un après l'autre. Ainsi furent massacrés quinze hommes tous chrétiens, misérables vraiment pendant leur vie, mais innocens devant le Très-Haut. Et pourquoi furent-ils tués? Uniquement pour qu'il y eût moins de vlaks... » Les musulmans désignaient ainsi en Herzégovine les raïas chrétiens.

« Le plus grand plaisir du vizir, dit encore ailleurs le bon moine, était de voir des têtes de chrétiens empalées. De son palais de Mostar, il ne pouvait apercevoir les murs de la forteresse, et pour ce motif il les fit élever afin d'en avoir la vue pendant ses repas; et tout autour de cette forteresse, il fit établir des palissades de chêne pointues que couronnaient des têtes de chrétiens; et alors il regardait de sa fenêtre, et son cœur bondissait de joie. Lorsqu'il voulait opprimer un homme, il parlait ouvertement et disait: « Ne cesseras-tu jamais de m'ennuyer jusqu'au moment où je séparerai ta tête de ton corps et où je donnerai l'ordre de la mettre sur les palissades? Alors, tu me laisseras enfin la paix. » Sur cette forteresse il y avait cent cinquante pieux, et sur chacun de ces pieux se trouvait toujours une tête. Quand ses bandes de meurtriers rapportaient

(1) Publié d'abord en russe, cet ouvrage fut ensuite traduit en allemand dans *Türkische Zustände*.

une nouvelle tête et qu'il n'y avait plus de place, Ali donnait l'ordre d'enlever une ou plusieurs des plus desséchées, et il les faisait jeter dans la rue où les enfans s'en amusaient en les poussant à coups de pied, sans qu'aucun homme osât y toucher. » Le moine ajoute que mille chrétiens et seulement trois musulmans subirent ce barbare traitement pendant le gouvernement d'Ali-Pacha.

Quelque horreur que nous inspirent de pareilles cruautés, — qui se passaient, il faut bien avoir le courage de le dire, il y a trente ans à peine, à dix lieues de l'Adriatique, — il est juste d'ajouter que cette habitude d'accrocher les têtes de ses ennemis aux palissades de sa citadelle n'était pas le monopole d'Ali-Pacha Rizvanbegovitch. Au même moment, les mêmes hideux trophées ornaient le palais du vladika, ou prince-évêque de Montenegro, à Cettigne et c'est en vain qu'on essaya à plusieurs reprises de faire renoncer les deux adversaires à cette horrible coutume, dont les deux crânes couronnés que nous trouvons empalés dans les armoiries de la Bosnie indiquent peut-être l'antique tradition chez les Slaves du Sud.

Bientôt cependant, le crédit d'Ali auprès de la Sublime-Porte diminua en même temps que le souvenir des services rendus et le développement de sa farouche indépendance; enfin, ses intrigues avec les seigneurs mahométans de Bosnie, lors de leur nouvelle révolte contre le sultan en 1850, lui attirèrent les représailles du général turc Omer-Pacha. Ses troupes furent dispersées et lui-même, comme je l'ai dit plus haut, arrêté dans sa maison de campagne de Bouna et amené à Mostar. Je laisse encore la parole au naïf chroniqueur de ces temps désastreux :

« Le vieux boiteux Ali-Pacha, dit-il, fut forcé d'aller à pied, en boitant, un bâton à la main, au pont sur la rivière Narenta, et là on le plaça par moquerie sur une mule étique et galeuse, et en cet état Omer-Pacha mena avec lui notre Ali-Pacha, celui-là même qui pendant tant d'années avait gouverné l'Herzégovine suivant son caprice et y avait commis tant de mauvaises actions. Mais Ali était vivement affecté de son abaissement et il commença à railler Omer-Pacha, lui disant entre autres choses : « Pourquoi me tourmentes-tu ainsi? Tu es un vlak et le fils d'un vlak; de qui as-tu autorité pour me traiter de la sorte? Vraiment, même si j'avais pris les armes contre le sultan, il ne t'appartiendrait pas, à toi, serais-tu trois fois seraskier, de me traiter comme si on m'avait pris sur le champ de bataille. Ainsi, ô vlak immonde! envoie-moi plutôt à mon padischah, afin qu'il me juge, et ne me torture pas dans ma vieillesse. » Or, quand Omer-Pacha entendit ces paroles, il craignit, à son tour, de souffrir lui-même du dommage à Stamboul; car Ali-Pacha avait de nombreux amis en belle situation, à qui il envoyait beaucoup d'argent de l'Herzégovine. Aussi, Omer-Pacha, retournant ces choses

en son esprit, s'avisa enfin qu'il serait mieux qu'Ali-Pacha ne fût plus de ce monde. et, ô merveille! la nuit, sur les deux heures, on entendit le bruit d'un coup de feu et on apporta à Omer-Pacha la nouvelle que, par mégarde, un fusil était parti. et, miracle! que la balle avait passé par la tête d'Ali-Pacha. Ainsi mourut Ali-Pacha Rizvanbegovitch, le vingtième jour de mars 1851. »

Avec cet abominable tyran, — qui, mieux inspiré, eût pu, par son intelligence, devenir le civilisateur de son pays, — finit la féodalité militaire des provinces slaves de Turquie.

... A partir du pont de la Bouna, la route quitte les bords du fleuve Narenta pour gravir et traverser le plateau dénudé et pierreux de Domanovitch, qui, il y a cinquante ans à peine, était couvert d'une magnifique forêt de chênes. En bas de ce plateau et sur le bord du fleuve, se trouve le couvent orthodoxe de Gétomislich, construit en 1585 par Milo Radovitch, riche seigneur d'Herzégovine, et qui a eu le bonheur d'échapper, depuis ce temps, à tous les ravages qui ont désolé ce malheureux pays. Une partie de la famille Radovitch est maintenant établie en Russie, une autre s'est convertie à l'islamisme et possède de grands biens en Herzégovine.

En dehors de Gétomislich, les grecs-unis ont encore en Herzégovine les monastères de Trebigné, Zavala, Kossierevo et Piva. Il y en avait autrefois un bien plus grand nombre parmi lesquels on citait Petrov, Dougi, Dobricevo, Milocevo, Troïtsa, Davalja, et Névésigné.

Bientôt la route laisse sur la droite le petit village turc de Poldchitel (ou Seid Esselam), célèbre autrefois sous le nom de Citluk par le rôle que sa torteresse a joué dans les luttes des Turcs et des Vénitiens au xvii^e et au xviii^e siècles. Les ruines de ce château existent encore et portent la trace des remaniemens que lui firent subir les Vénitiens, auxquels il appartint momentanément après la paix de Carlowitch, en 1699.

Puis, on aperçoit sur son promontoire Gabela ou Gabella, dont le nom slave Gabell (fourchette) indique la situation au confluent des marécages de la Krupa et de la Narenta. Gabella, qui occupe l'emplacement de l'antique *Bistvæ veteres* (1), fut aussi au xvii^e siècle une importante place forte; elle fut prise par les Vénitiens en 1694, année où ils poussèrent leur conquête jusqu'à Mostar, et elle leur resta depuis; c'était leur place frontière sur la Narenta et elle s'appuyait sur de nombreuses tours isolées qui commandaient le con-

(1) Pour compléter la liste des localités antiques occupées par les Romains en Herzégovine, je citerai, outre celles que j'ai déjà nommées : Eitché (*Bistvæ novæ*), Duvno (*Delminium*), Trébigné (*Terbunium*), Goransi (*ad Matrices*) et Vrđi (*Verdæi*).

fluent de ce fleuve et de la Kroupa et dont on voit encore près de la route quelques ruines pittoresques. A cette époque aussi, l'importance commerciale de Gabella était assez grande pour que la France ait jugé à propos, en 1693, d'y nommer un consul; c'était un Grec du nom de Giovanni Millo.

... C'est ici, à deux pas de la frontière, que naquit l'insurrection de 1875; les habitans des villages de Dracevo et de Rasno s'assemblèrent en armes sur la route, au pont de la rivière Kroupa; mais ils eurent d'abord une attitude toute pacifique : ils laissaient passer les voyageurs et même les zaptiés, disant qu'ils faisaient la guerre aux begs et non pas au sultan; c'est à une demi-lieue en arrière, vers Mostar, au moulin de Struge, sur la Narenta, que les véritables hostilités commencèrent. Le meunier était un musulman qui, offensé de l'attitude prise par les raïas des villages voisins, refusa de moudre leur grain; les paysans de Goritsa voulurent l'y contraindre; le meunier, aidé par les gendarmes, se défendit, et c'est ainsi que partirent les premiers coups de fusil. Les chrétiens ayant été repoussés, les Turcs, par représailles, envahirent la nuit suivante Goritsa, qu'ils pillèrent et incendièrent; ils profanèrent même l'église et le cimetière chrétien, où ils détérèrent les corps d'un homme et d'un enfant. Ces attentats furent suivis de l'incendie de Doljani, village frontière, puis de l'assassinat d'un père franciscain, et bientôt les catholiques, terrifiés, se soumirent sur l'ordre de leur évêque Kraljevitch. Mais l'étincelle avait jailli et d'autres incendies s'allumèrent au loin dans les deux provinces.

C'est après Doljani que nous pénétrons en Dalmatie, au milieu d'un paysage désolé de rochers nus qui rappellent les solitudes espagnoles et où la chèvre des montagnes elle-même a peine à se nourrir. Bientôt après nous entrons dans la malpropre et fiévreuse petite cité de Metkovitch, où, à mon grand regret, je suis obligé de m'arrêter pour prendre quelques dispositions nouvelles.

C'est là, en effet, que je dois me séparer de mon excellent guide M. Zörnleib, qui va rejoindre directement par voie de mer Trieste et Venise. Pour le remplacer, M. Wiet, notre consul à Mostar, a bien voulu me prêter Nicolas, son kawas, qui parle italien, et qui m'accompagnera jusqu'au bout de mon voyage, car, avant de quitter l'Herzégovine, je veux voir des tombeaux chrétiens situés non loin du couvent de Humatch, près de Ljubuski; et de là je regagnerai un point quelconque de la côte.

IV.

Monastère de Humatch, 13 juin.

... Me voici encore une fois sous le toit hospitalier des frères franciscains. Désirant voir en passant les antiquités de Vido, l'ancienne ville des Narentins, je quittai donc hier matin Metkovitch pour aller, à quelques kilomètres à l'est, m'embarquer dans un petit bateau plat qui m'a amené à l'autre bord, au milieu d'une forêt de roseaux des moins rassurans pour la stabilité de notre esquif. Ce bras de la Narenta, qui n'est aujourd'hui qu'un très profond marécage, était, je crois, l'ancien lit du fleuve devant servir de port à la ville romaine, l'antique Narbona, déjà célèbre cinq siècles avant notre ère et qui fut annexée à Rome en 168 avant Jésus-Christ par Lucius Annus. A peine débarqué à Vido, j'aperçois des fragmens de colonnes et d'énormes pierres couvertes d'inscriptions, adossées au mur de la première maison et qui attendent mélancoliquement qu'on leur fasse une bonne route, ou qu'on leur creuse un port pour les transporter au musée de Spalato, à qui elles appartiennent. Où sont les temples de Jupiter, de Diane et de Bacchus, qui ornaient cette riche colonie? En 639 de notre ère, la ville et ses monumens furent réduits en cendres par une horde d'Avares et, quelques années plus tard, les Slaves, appelés par Honorius, prirent possession de ces lieux dévastés et y bâtirent une nouvelle cité dominée par un temple du dieu slave dont le nom Vido ou Vito, christianisé plus tard en saint Vit, s'est perpétué jusqu'à nos jours.

De Vido à Humatch nous suivons une voie romaine parfaitement reconnaissable, et qui, laissant à droite la vallée de la Trébézat, passe par les sommets où se trouvent les tombeaux slaves que l'on m'avait indiqués. Ces tombeaux sont, du reste, analogues à ceux que j'ai vus dans le reste de mon voyage, bien que plus ornés; la tradition populaire les attribue aux patarins, hérétiques du moyen âge. Patarins ou catholiques, ce sont évidemment des tombes slaves antérieures à la conquête musulmane. Ce n'est pas ici le lieu de m'étendre davantage sur les observations que m'ont suggérées les nombreux spécimens que j'ai étudiés pendant mon voyage.

... Il y a à Humatch six prêtres, dix clercs étudiants et quatre garçons de service. Les deux monastères catholiques de l'Herzégovine, Cirokibrjeg, fondé en 1844 et contenant vingt-cinq pères et quinze profès, et Humatch, à peine terminé, avec leurs curés paroissiaux, comptent seulement une cinquantaine de prêtres dépendant du vicaire apostolique de Mostar.

Nous fûmes reçus par ces braves religieux moustachus, à bras ouverts et à verres pleins. Il faut vous dire qu'ici, dans ces deux provinces slaves aux mœurs encore primitives, dès qu'un étranger arrive quelque part, on débouche la meilleure bouteille de vin blanc le plus capiteux (Dieu sait si le vin indigène porte à la tête!) on prend le verre le plus grand et on oblige l'hôte, avec une insistance aussi bienveillante que peu conforme à nos usages civilisés, à boire à sa santé, à la santé de celui qui le reçoit, à celle de sa famille, etc. Cela n'en finit pas.

Pour échapper à ces rasades assassines, j'accable les bons pères de demandes indiscrètes et je les mets, comme toujours, sur la question agraire. Ils se plaignent surtout ici de la difficulté d'établir la propriété, ce qui donnait lieu aux abus les plus criants. Ainsi, un raïa voyait une terre inculte et complètement abandonnée; il la défrichait et la mettrait en culture; puis, quand il croyait jouir en paix du fruit de ses sueurs, un Turc arrivait muni d'une concession ancienne ou récente obtenue à Constantinople moyennant bakchich et réclamait le paiement de la *tretina*, accompagné de toutes les vexations habituelles. On voit que l'établissement du cadastre, dont vont s'occuper bientôt les Austro-Hongrois, sera le bienvenu des raïas.

... Humatch est bâti sur une colline, au pied de la montagne, au sommet de laquelle s'élève Ljubuski. J'ignore pour quel motif les habitans de cette petite ville forte partagent avec ceux de Niksitch, actuellement annexé au Montenegro, le triste privilège de passer pour les plus sots et les plus poltrons des Herzégoviniens. Je n'ai rien remarqué de particulier, ni en bien ni en mal, chez les gens de Ljubuski, et je ne sais sur quoi peut reposer cette réputation de bêtisme.

Le monastère de Humatch, comme presque tous les couvens franciscains des deux provinces, se compose d'un grand rectangle avec corridor ou cloître intérieur; son église est surmontée d'un clocher qui a 27 mètres de hauteur.

Quant à Ljubuski, c'est un village groupé sur les flancs d'un énorme rocher, au pied d'un grand château en ruines. Son nom lui viendrait de la princesse Ljubitsa, fille du duc Stéphan, à qui elle avait été donnée en dot; le château paraît, du reste, de la même époque que celui de Blagaj. Il est bâti sur l'emplacement d'une station romaine dont le temple, d'après les inscriptions, devait être consacré à Bacchus. De son sommet, on a une vue splendide sur une immense plaine entourée de hautes montagnes et formant une gigantesque cuvette dont la butte où se trouve Ljubuski est le centre. Au nord, on aperçoit le couvent de Cirokibrjeg,

et au sud Vergoratch, en Dalmatie, avec la route construite au commencement du siècle par les ordres du maréchal Marmont, duc de Raguse, et qui va de Knin et de Sebenico à Metkovitch. Cette route est encore aujourd'hui le seul ouvrage d'art qui réunisse les diverses parties de la Dalmatie : aussi le souvenir des Français y est-il populaire.

V.

Makarska, le 15 juin.

Partis hier à six heures du monastère de Humatch sur des chevaux turcs, — que j'ai eu toutes les peines du monde à me procurer, — nous sommes arrivés à Vergoratch, en Dalmatie, à dix heures.

La route parcourt la vallée de la Trébizatze jusqu'au moment où l'on entre en Dalmatie. On passe la rivière elle-même sur un pont qui doit occuper l'emplacement d'un autre pont d'une époque bien reculée, puisque c'est la direction de Vergoratch et de la mer. La rivière est divisée en deux par une île, ce qui est encore une raison de penser qu'il y a eu là un passage depuis l'antiquité. D'en bas, on aperçoit à mi-côte le mur qui sert de frontière et la route qui suit cette frontière de Vergoratch à Metkovitch. La vallée n'est pas mal cultivée, surtout en vignobles, aux endroits du moins où les pierres qui jonchent partout le sol permettent le travail agricole, et on se rend bien vite compte que l'on entre dans un pays depuis longtemps soumis à une administration régulière, en marchant dans des chemins plus droits, bordés de murs en pierres sèches et d'une largeur à peu près normale. Cela n'empêche pas le système de culture d'être bien primitif, témoin plusieurs charrues que nous rencontrons attelées de huit bœufs et menées par trois ou quatre hommes qui font un labour moins profond de moitié que ceux que nous ferions avec deux ou trois de nos bœufs nivernais.

On laisse à droite, avant de franchir la frontière et sur une colline basse qui émerge du milieu de la plaine, les ruines du château de Vasarovitch, qui m'ont semblé tout à fait analogues à celles de Vergoratch, dont nous voyons bientôt la vieille tour carrée au-delà des lagunes de Raskok. Ces lagunes sont produites en hiver par l'amas des eaux surabondantes qui s'écoulent ensuite, dit-on, pendant la belle saison, par des égouts naturels et inexplorés, pour reparaitre de l'autre côté de la montagne et se jeter dans la mer Adriatique. La plupart de ces lagunes se trouvent en territoire dalmate ; et comme elles engendrent des miasmes dangereux, des ingénieurs autrichiens ont étudié la question de leur dessèchement au moyen d'un tunnel

sous la montagne; mais ce projet a été abandonné : il coûterait beaucoup trop cher pour le résultat à obtenir.

Nous sommes aimablement accueillis à Vergoratch par le brigadier de gendarmerie et ses hommes, tous Dalmates et parlant parfaitement l'italien, ainsi, du reste, que tous les employés et fonctionnaires de la Dalmatie; ils nous aident à voir le château en ruines, d'origine turque, dit-on, qui domine fièrement le col où est située la petite ville, commandée elle-même par une montagne en pain de sucre qu'on appelle Matokit; plusieurs parties de cette forteresse, — qui fut prise et reprise à diverses époques par les Turcs et les Vénitiens à la fin du xvii^e siècle, — sont aujourd'hui rendues à peu près inabordables par l'éboulement des murailles et des escaliers qui y conduisaient.

Grâce à l'intervention de nos gendarmes, nous trouvons enfin, à deux heures, des chevaux et un guide pour nous mener au port de Makarska, où nous devons coucher. Quarante-huit kilomètres à faire et un retard de deux heures, cela me met de fort méchante humeur; mais cette humeur se change en une profonde mélancolie quand je vois la route. Qu'on se figure un lacet blanc et tout frais macadamisé (grand agrément pour nos montures et pour nous!) qui court tantôt sur le flanc de la montagne et tantôt à ses pieds, au milieu d'un vaste horizon de roches et de cailloux. Partout, devant, derrière, au-dessus, au-dessous, dans une étroite vallée fermée de tous côtés comme une gigantesque casserole dans laquelle le soleil nous cuit de ses rayons, un amas indescriptible de pierres,

. . . Rudis indigestaque moles,

dont la fatigante et monotone blancheur est à peine entrecoupée çà et là de quelques taches vertes formées par de maigres broussailles ou bien par les cultures de seigle, d'avoine ou d'orge que font dans les creux de rochers, dont le plus grand n'a pas 20 ares de superficie, les malheureux indigènes de cet enfer. Car cet affreux chaos a des habitans : nous apercevons un ou deux hameaux, çà et là quelques enfans qui gardent des chèvres ou des moutons, quelques hommes qui piochent littéralement la pierre... Au milieu de la vallée serpente un torrent de cailloux, déversoir des hivers et des orages, actuellement sans une goutte d'eau. Pas un arbre dans cet horizon désolé.

Tout cela me rappelle d'une manière frappante certaines illustrations de Gustave Doré pour l'Enfer de Dante, et je conseille fort aux peintres qui voudraient avoir une idée du chaos de faire cette excu-

sion. Quant aux autres touristes, je les conjure, dans leur intérêt, de ne jamais prendre cette route horrible.

Sous l'influence de la fatigue, du soleil et de l'énervement causé par la monotonie du paysage, les rochers prennent des formes bizarres. Je croyais voir partout des têtes grimaçantes, des yeux grands ouverts, qui m'observaient d'un air goguenard, des bouches horribles qui me ricanaient impertinemment. Tout ce monde pétrifié commençait à m'agacer terriblement, quand le guide me montra un endroit où, un mois auparavant, deux passans avaient été trouvés égorgés. La perspective était peu agréable, mais cela me sortit pourtant du monde fantastique où je m'hypnotisais et modifia le cours de mes idées. Je me dis qu'au demeurant, bien armé comme j'étais, ce serait presque un but à donner à cet insupportable voyage que de purger cet enfer des démons qui le rendaient peu sûr, et mes yeux, au lieu de regarder les pierres, examinaient avec soin ce qui pouvait se lever derrière. Le fait est que le paysage est créé à souhait pour tenter les bandits : une solitude de dix lieues trouée de cachettes dans les interstices de chaque rocher, et avec cela une circulation des plus restreintes ; c'est un vrai pays de fra Diavolo philosophe et méditatif, et l'on comprend qu'un monsieur peu délicat cède à l'envie d'y tuer son rare prochain, quitte à mourir ensuite de faim lui-même dans quelque caverne ignorée, s'il n'aime mieux se livrer à mes amis les gendarmes de Vergoratch ou à leurs collègues de Makarska.

Il y a peu de temps encore, m'ont-ils dit, qu'il y avait une quinzaine de bandits dans ce désert ; aujourd'hui ils sont réduits à cinq. Ce sont de vulgaires meurtriers qui ne sont même pas ennoblis par une pointe de *vendetta*.

Pour peu que vous fussiez jamais comme moi cet affreux trajet sur un petit cheval de montagne, rétif et ayant peur à chaque pierre, c'est-à-dire dans un état d'affolement perpétuel, — assis dans une selle barbare composée de deux rondins de bois réunis par une toile capitonnée en dessous, pour protéger la monture, de plus, mal attachée et qui menace de tourner à chaque instant, — avec des étriers de corde trop courts, un guide qui ne dit pas un mot de français ni d'italien, et un interprète inintelligent et grossier, la fête sera complète, il ne me restera plus alors qu'à vous souhaiter d'arriver avant la nuit au sommet du magnifique panorama que présente la mer et ses grandes îles noyées dans l'azur, lorsque l'on est auprès de la petite chapelle de San Vincenzo de Podgora ou S. Elia, bâtie tout au haut de la falaise ; enfin, le dernier vœu que je me permettrai de faire, c'est qu'en vous couchant à minuit après avoir fait 66 kilomètres en si bel équipage, vous ne trouviez pas

votre lit préalablement occupé par ces petites bestioles dont j'ai déjà signalé la présence en maint endroit de la Bosnie et de l'Herzégovine, et dont l'espèce, paraît-il, n'est pas encore éteinte en Dalmatie, bien que la civilisation y remonte plus haut.

Makarska (1,700 habitans), petite bourgade épiscopale, d'où dépendent nominalemeut les catholiques d'Herzégovine, n'avait du reste rien de bien séduisant pour un voyageur. Quand j'aurai dit qu'en 1497 elle fut prise par les Turcs, depuis peu maîtres de l'Herzégovine; que, en 1646, elle se donna aux Vénitiens; qu'en 1663 Ali Tchengitch, général ottoman, l'attaqua sans succès, et qu'en 1669 la paix de Candie la réunit de nouveau à l'Herzégovine, dont elle fut détachée peu de temps après; puis enfin qu'en 1693 elle résista victorieusement aux Turcs, j'aurai fait en peu de mots toute l'histoire de Makarska.

Cette ville ne renferme aucun monument qu'une église sans grand caractère, et dans le voisinage un couvent de moines mendiants, à la quête hebdomadaire desquels j'assistai par hasard. Comme j'attendais le bateau qui devait me conduire à Spalato, je vis passer un clerc, tenant un cierge d'une main et de l'autre une bourse plate en cuir, pareille au sac habituel des Slaves du Sud. Suivi d'un servent qui portait un seau pour les dons en nature, il tendait à chacun sa besace en marmottant à toute aumône un remerciement religieux en langue croate.

Le soir du même jour, j'arrivais à Spalato avec un bon accès de fièvre causé par les fatigues des derniers jours et peut-être aussi par les miasmes délétères des marais de la Narenta.

VI.

On me permettra, en terminant, de dire quelle est mon opinion sur l'avenir de la Bosnie et de l'Herzégovine et sur la nouvelle situation que l'occupation de ces deux provinces crée à la monarchie des Hapsbourg.

Et d'abord, en dépit d'une chanson très populaire à Vienne quelque temps après l'occupation, chanson dont le refrain était : « Ce ne restera pas définitivement notre propriété (1). » je crois, comme tout le monde d'ailleurs, que les provinces turques d'outre-Save font désormais partie de l'empire austro-hongrois et que la fiction qui les a laissées sous la suzeraineté nominale du sultan disparaîtra bientôt devant la réalité des faits. Mais est-ce bien le cas

(1) *Mir Kultivirens provisorisch, S'ahört* (pour : *das gehört*) *uns not definitiv...*

ici de citer la maxime chère aux politiques pratiques : *Beati possidentes !*

Certes, tout homme civilisé doit cordialement applaudir à l'acte par lequel l'Autriche a enrichi le dictionnaire diplomatique international d'un nouveau mode d'annexion et a fait elle-même l'acquisition de deux belles provinces. Mais je suis loin de croire que cette conquête légitime soit profitable à l'Autriche elle-même tant qu'elle suivra la politique actuelle. Il est impossible, en parcourant ces paysages si pittoresques, ces plateaux accidentés qui n'attendent qu'une culture intelligente, ces montagnes pleines de richesses forestières et minérales et ces plantureuses vallées qui n'ont besoin que d'un peu de travail pour produire au centuple, il est impossible, dis-je, de ne pas reconnaître que, malgré toutes les difficultés causées par les froissemens d'intérêts des uns, les espérances déçues des autres et la substitution de la civilisation à la barbarie, il y a là pour l'Autriche une somme considérable de force et d'avantages au point de vue matériel. Mais doit-il en être de même au point de vue politique ? Il est permis d'en douter et je crains bien que la monarchie austro-hongroise n'ait fait une dangereuse acquisition, — qu'une main puissante et perfide l'a certainement poussée à réaliser dans une pensée égoïste, — acquisition qui lui coûtera beaucoup de peines et d'argent, et qui, en fortifiant l'élément jougo-slave dans l'empire, sera un nouvel agent de dislocation de ce grand corps qui manque de centre de gravité. Je voudrais me tromper, mais je n'ai que trop de raisons de penser que je suis dans le vrai.

Est-ce à dire, comme le prédit la chanson populaire citée plus haut, que l'Autriche travaille ici pour la Russie et que le panslavisme menace les nouvelles provinces occupées ? Je ne le crois pas, bien que j'aie eu l'occasion, dans le cours de mon récit de voyage, de donner des preuves de la popularité des Russes dans ces deux provinces.

Le panslavisme est un croquemitaine dont se sert la bureaucratie allemande de Berlin, de Vienne et de Pesth pour effrayer le reste de l'Europe et pour pouvoir, en toute sécurité, opprimer ou du moins annihiler politiquement les Tchèques, les Slovènes, les Croates, les Serbes, les Polonais, les Ruthènes, les Bulgares, les Roumains et les Grecs. Le panslavisme, en effet, n'existe ni à Prague, ni à Laybach, ni à Agram, ni à Belgrade, ni à Varsovie, ni à Sophia, ni encore moins, — j'ai à peine besoin de le dire, — à Bucharest ou à Athènes. Le seul pays où il y ait des panslavistes est la Russie, car le seul panslavisme, c'est le tsarisme russe. Le tsar se prétend, en effet, le chef naturel de tous les Slaves, comme celui de tous les chrétiens orthodoxes, ayant pour mission de les réunir dans une

immense unité linguistique, politique et religieuse, réalisant un formidable empire gréco-slave qui tiendrait en sa possession la mer Caspienne, la Mer-Noire, l'Archipel et l'Adriatique, et qui aurait son centre de résistance à Moscou et son centre d'expansion à Constantinople. C'est là seulement, en Russie, que le panslavisme, — qui devrait, bien plus justement, s'appeler *panrussisme*, — est un but et le terme suprême d'une politique; partout ailleurs, il n'est qu'un moyen pour des peuples opprimés d'arriver à la liberté. Les Slaves méridionaux, comme les autres, demandent l'établissement de nationalités slaves distinctes, unies, si cela est possible, par un lien fédéral. Au fond, ils redoutent l'autocratie russe, mais ils s'en servent, parce que son appui leur est indispensable pour résister à leurs oppresseurs. La fameuse omladina serbe ne constituait-elle pas, malgré les apparences contraires, pour tout homme qui connaît l'Orient, un mouvement séparatiste, eu égard aux visées des panslavistes?

« Pas plus par nos idées que par nos sentiments, me disait un patriote intelligent et circonspect comme il y en a tant parmi les Slaves méridionaux, nous ne sympathisons réellement avec la Russie; nous avons, en effet, une nationalité historique autre que celle des Russes, et, au point de vue moral, social et économique, ils se sont développés d'une tout autre manière que nous; mais nous avons besoin de la Russie pour vivre; sans elle, nous n'aurions jamais obtenu ce que nous avons et nous ne serions pas ce que nous sommes. Faibles, nous tournons les yeux vers le fort qui, par ambition, s'est donné pour tâche de nous défendre, nous et nos congénères, et nous nous servons de l'idée panslaviste, qu'au fond nous trouvons dangereuse et égoïste, pour résister aux Allemands et aux Magyars, nos ennemis héréditaires. » On peut dire que telle est, en réalité, la pensée de tous les Jougo-Slaves éclairés, vrais fils des héros de leur race qui sont morts pour ne pas être germanisés ou magyarisés, mais qui se seraient aussi bien fait tuer pour ne pas être russifiés. Quant au peuple, il ne voit dans la politique, comme toujours, que ce qui le touche de plus près, et il déteste cordialement le maître, c'est-à-dire l'Allemand, le Hongrois ou le Turc; mais il est loin d'aimer le Russe, et, de même que les Roumains disaient: « Coûte que coûte, mieux vaut le despotisme autrichien que la liberté hongroise, » les Slaves danubiens disent: « Le joug turc est de bois, le joug russe est de fer. » Aussi les Slaves du Sud ne se jetteraient-ils réellement et définitivement dans les bras de la Russie que s'ils avaient perdu tout espoir de vivre de leur vie nationale. Il dépend de l'Autriche que cela n'arrive jamais.

Si le panslavisme est une chimère, où est donc le véritable dan-

ger de la dislocation définitive qui se prépare dans l'Europe orientale par suite de l'expulsion des Osmanlis? Ce danger, pour tout homme qui a visité sans parti-pris les vallées de la Save et du Danube, doit être cherché dans la direction qu'imprime à la politique européenne la puissante main qui, depuis douze ans, pèse si lourdement sur les destinées du monde civilisé, et qui, avec la persévérance du génie heureux et la patience de la force prépondérante, marche sûrement vers le but suprême de son ambition inassouvie. Ce n'est donc pas sur Saint-Petersbourg, mais sur Berlin qu'il faut avoir les yeux ouverts pour défendre le *statu quo* de l'Europe orientale, ou pour modifier dans l'intérêt général l'équilibre instable qui y règne depuis si longtemps. Ce n'est pas le panslavisme qui est ici à craindre, c'est le pangermanisme.

Déjà, du reste, le jeu de l'Allemagne se découvre jusque dans sa politique officielle; et M. de Bismarck est ouvertement aujourd'hui le grand ami et protecteur du sultan Abdul-Hamid; les Teutons sont à la mode à Stamboul; mais les Turcs seraient bien naïfs de croire que c'est pour leurs beaux yeux que l'empereur Guillaume dérange ses officiers et ses employés civils; ces messieurs n'iraient-ils pas plutôt, en fourriers, faire les logemens pour leur excellente amie et fidèle alliée, l'Autro-Hongrie?

Pour les Allemands, en effet, l'Autriche n'est qu'une avant-garde, un pionnier de l'Allemagne en Orient; et sa mission est de civiliser, c'est-à-dire de germaniser tout le sud-est de l'Europe. Pour les politiciens de Berlin, la forme actuelle de la monarchie des Hapsbourg n'est qu'une forme provisoire, préparatoire, qui ne doit durer qu'aussi longtemps qu'elle sera nécessaire pour couvrir de son drapeau l'infiltration lente des Germains dans la vallée du Danube; tous les pays soumis à l'Autro-Hongrie sont considérés dès à présent comme autant de provinces d'une grande Allemagne future, et les nations qui les habitent comme des vassales de la race allemande.

Aussi favorisent-ils de toute leur influence les prétentions des Magyars, — aujourd'hui réconciliés avec les Allemands par le partage du pouvoir, — et qui, comme on le sait, se regardent comme les héritiers de leurs ancêtres du moyen âge, non-seulement en ce qui concerne les peuples qui sont maintenant rattachés à la couronne de Saint-Étienne, mais encore ceux qui, à une époque quelconque de l'histoire, ont été plus ou moins, d'une manière permanente ou intermittente, ses sujets ou ses vassaux. C'est ainsi qu'ils réclament, documens en mains, les royaumes de Serbie et de Roumanie, ainsi que les Bulgares (1). Au couronnement de l'empereur

(1) D'après les Hongrois, les Bulgares leur appartiennent *ethniquement*; en effet, disent-ils, les immigrans qui vinrent d'Asie au *vi*^e et au *vii*^e siècle s'établir entre le

d'Autriche comme roi de Hongrie, les étendards de ces peuples, — et ceux de la Bosnie et de l'Herzégovine qui appartenaient alors aux Turcs, — figuraient à côté de ceux des provinces qui leur sont effectivement soumises. Ce sont, en effet, pour les Magyars, des sujets *in partibus infidelium*.

Et il ne faudrait pas croire que ces idées appartiennent seulement aux classes dirigeantes de la Hongrie. Écoutez un paysan magyar : « Il vous dira que le peuple magyar est le plus grand des peuples, que sa langue est la plus harmonieuse des langues; que ses maggnats sont plus nobles que le roi et que quelques-uns d'entre eux descendent directement de Noé par Attila; que saint Étienne, patron de la Hongrie, est le plus grand saint du paradis; enfin que Dieu a donné la révélation en langue magyare et qu'il porte habituellement le costume national de son peuple de prédilection (1). » Avec un pareil orgueil, soutenu par de réelles qualités, un peuple peut parfois succomber, mais il accomplit toujours de grandes choses.

Les Allemands ont parfaitement compris que, sans les Magyars, la monarchie des Hapsbourg, n'ayant plus à se ménager les moyens d'une politique de bascule, deviendrait slave du jour au lendemain; aussi entre-t-il dans leurs vues de flatter l'amour-propre hongrois et de favoriser ses revendications; ils ont donc été heureux d'aider politiquement l'Autro-Hongrie à obtenir cette *profondeur sur l'Adriatique* (2) qui était depuis si longtemps le rêve des militaires et des politiques à courte vue de la cour de Vienne. *Drang nach Osten!* En avant vers l'Orient! dit l'Allemand, et toute la politique actuelle du chancelier de fer tend vers ce but : le Danube doit être un fleuve allemand, et pour le devenir, il doit d'abord être un fleuve autrichien. Les Roumains, qui possèdent l'embouchure de cette grande voie fluviale, ont déjà pour roi un Hohenzollern; c'est une pierre d'attente qui a sa valeur, bien que Charles I^{er} semble avoir adopté cordialement le peuple qui l'a choisi. Mais le grand jeu se joue à Vienne et à Pesth, et c'est l'Autriche-Hongrie que l'Allemagne pousse sur la route du Bosphore. Les deux étapes de cette route sont faciles à déterminer.

1^{re} étape. — L'Autro-Hongrie, démesurément étendue vers l'orient, devient réellement l'empire de l'Est, .. à la condition, cela

Balkan et le Danube étaient de la même race que les Ongres ou Magyars. Le fait est que ces immigrans furent noyés dans la masse slave, et qu'aujourd'hui les Bulgares sont Slaves par la langue et surtout par ce libre choix qui constitue le titre le plus légitime d'une nationalité.

(1) H. Desprez, *les Peuples de l'Autriche*. Paris, 1850, t. p. 55.

(2) Venise, qui au plus beau temps de son histoire, savait certainement coloniser, n'avait jamais sérieusement recherché cette « profondeur sur l'Adriatique; » elle préférerait n'avoir à garder que le littoral par lequel elle était toujours maîtresse de l'intérieur du pays.

va sans dire, d'abandonner à la grande Allemagne les sept millions de Germains qu'elle détient encore.

2^e étape. — L'empire des Hapsbourg, s'épuisant vainement à maintenir dans une cohésion factice ses peuples ethniquement et linguistiquement séparés et rivaux, sinon hostiles, ne réussit dans cette tâche qu'avec l'appui de l'empire des Hohenzollern et sert, en échange, de véhicule et de champ de germanisation à la *culture* allemande.

Puis, quand cette germanisation aura fait assez de progrès, quand l'empereur d'Autriche, devenu à son tour l'*homme malade*, ne gouvernera plus que des Magyars, des Roumains ou des Slaves teutonisés, la presqu'île des Balkans tombera comme un fruit mûr aux mains du Gargantua de Berlin, qui pourra tranquillement alors quitter les tristes bords de la Sprée et transporter sa capitale sur les rives plantureuses de la belle Donau, sinon sur les eaux bleues de la mer Egée. *Drang nach Osten!*

Tel est le plan pour l'exécution duquel le prince de Bismarck trouve des auxiliaires plus dévoués à Vienne même qu'à Berlin, car, à Berlin, il règne encore un certain particularisme; on y trouve toujours des Prussiens comme il y a des Bavares à Munich et des Wurtembergeois à Stuttgart, tandis qu'à Vienne, noyé au milieu des Slaves et des Magyars, il n'y a que des Allemands, des Grands Allemands, comme on dit là-bas, et leurs journaux, tous aux mains des juifs, ont même le tort de trop laisser voir le but vers lequel ils tendent et les chances qu'ils peuvent avoir de réussir.

Hélas! il faut bien le dire, ces chances sont sérieuses.

Une nation, ethnographiquement et historiquement unifiée, n'a pas besoin de remplir une mission spéciale pour avoir le droit de vivre; il n'en est pas de même d'un amalgame de peuples qui n'existe, comme l'Autro-Hongrie, que par une fiction politique, et il n'a sa raison d'être que s'il a une œuvre internationale à accomplir. Or l'Autriche, dans les limites qu'elle a encore à peu de chose près aujourd'hui, avait pour devoir de défendre la chrétienté contre les Turcs; c'est pour cela que les Slaves et les Hongrois s'étaient donnés à elle au xvi^e siècle après la désastreuse bataille de Mohacz. Depuis que cette mission a pris fin par la décadence de la puissance expansive de l'islam en Europe, la maison de Hapsbourg avait assumé la tâche de diriger ce monstre à vingt têtes qu'on appelait le saint-empire romain germanique, et le groupement d'états qui lui appartenaient en propre, à titre héréditaire, était nécessaire pour maintenir en équilibre ce grand corps vermoulu; mais aujourd'hui que cet équilibre est rompu, que le saint-empire romain est allé, mort, rejoindre les choses mortes dans les catacombes de l'histoire

et que, sur ses ruines, s'est élevé le nouvel empire d'Allemagne, où tout est prussien, sauf le nom, quel peut être le rôle de la maison d'Autriche si elle ne veut pas se prêter à celui que lui confient et que voudraient lui voir jouer ses bons amis de Berlin?

Il n'y a qu'un moyen pour cette race illustre d'échapper au danger qui la menace, c'est de se laisser aller du côté où la poussent à la fois ses intérêts dynastiques et les vœux ardents de la grande majorité des peuples qu'elle gouverne, c'est-à-dire des Slaves.

En effet, les Slaves d'Autro-Hongrie sont dix-huit millions, et ils croissent plus rapidement que les autres races de l'empire; les Roumains de Transylvanie sont trois millions, les Magyars sont cinq millions, les Allemands enfin sont sept millions. Or, un jour viendra peut-être qui verra les sept millions d'Allemands de l'Autriche, subissant la loi d'attraction universelle, se fondre dans la grande unité germanique. Ce jour-là, les Slaves constitueront près des trois quarts de l'empire danubien, et la monarchie des Habsbourg, débarrassée du boulet qu'elle traîne aujourd'hui, pourra, si elle le veut, se mettre à la tête d'une fédération de peuples jeunes, vigoureux, et devenir réellement, dans l'Europe renouvelée, l'empire de l'Est.

Pour cela, elle n'aura qu'à s'appuyer sur ses Slaves sans opprimer ses autres sujets. L'historien tchèque Palacky a écrit : « Si l'Autriche n'existait pas, il faudrait l'inventer, » et, après lui, le docteur Rieger, soutenant à la fois le maintien de l'empire et l'adoption du système fédératif, s'écriait au nom des vieux Tchèques : « Tous nos efforts doivent tendre à un seul but : conserver l'Autriche et nous conserver nous-même dans l'Autriche. » Les Polonais disent aussi : « La Pologne se fera par François-Joseph ! » Ces sentimens sont ceux de tous les Slaves d'Autro-Hongrie, et quand le moment sera venu, son empereur n'aura qu'à s'adresser à eux pour trouver dans leur fidélité et dans leur courage la base solide et indépendante qui man que aujourd'hui à sa dynastie.

Dans quelles conditions cette rénovation pourra-t-elle se réaliser? Il serait difficile de le prévoir. Mais il n'y a aucune témérité à affirmer que telle doit être la solution de la question qui bientôt ne sera plus seulement la question orientale, mais s'appellera la question européenne. Il est aisé de voir, du reste, que ces préoccupations ne sont pas loin d'entrer dans le domaine de la politique active. Au mois de mars dernier, la *Gazette nationale* de Berlin ne proposait-elle pas ouvertement « le groupement des Slaves qui vivent au-delà du Danube et de la Save en un corps de nations sous le sceptre d'un archiduc autrichien? » A quoi la *Novoye Wremia*, journal russe, répondait que les peuples slaves du Sud possédaient

des dynasties nationales et demandait la formation d'une confédération des états slaves des Balkans, y compris la Bosnie et l'Herzégovine, avec le prince de Montenegro comme chef militaire. D'un autre côté, l'alliance étroite de la Serbie et de l'empire austro-hongrois n'est-elle pas, pour le moment du moins, un fait accompli, et un membre de la délégation autrichienne n'a-t-il pas pu dire publiquement, le 17 novembre dernier, qu'il ne voterait les sommes demandées pour l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine « que dans l'espoir que la Bosnie sera cédée un jour à la Serbie et liée à l'Autriche-Hongrie par une convention militaire, de même que par des conventions se rapportant au commerce, aux chemins de fer, aux postes et aux télégraphes. »

Complétons la pensée du député austro-hongrois et faisons avec le Montenegro, augmenté de l'Herzégovine, une opération analogue, nous aurons un commencement de réalisation de ce fédéralisme slave, à qui l'avenir appartient. Chimère! dira-t-on; soit. La chimère d'aujourd'hui est la vérité de demain, surtout quand elle répond à des nécessités inéluctables. Qu'on ne dise donc pas que tout cela est impossible; ce serait avouer que l'existence de l'Austro-Hongrie elle-même est impossible.

Il y a eu histoire des lois supérieures aux coups de main brutaux de la force aussi bien qu'aux savantes combinaisons de la politique. Sous quelles formes, après quelles secousses se fera la transformation de l'Europe orientale dans le sens que nous indiquons, l'avenir seul pourrait répondre; mais ce qui paraît évident pour tout homme qui étudie sans parti-pris la situation respective des grandes puissances et l'état d'émiettement où se trouvent les races de la péninsule balkanique, c'est que l'Austro-Hongrie doit pencher à l'est, vers Salonique et vers Constantinople, et devenir la tête d'un grand empire fédératif réunissant des royaumes slaves, grecs, hongrois, roumains; ou bien qu'elle doit disparaître, laissant la vallée du Danube livrée, sinon à l'anarchie politique, du moins aux influences contradictoires de toutes les ambitions rivales et laissant au hasard, après des luttes sanglantes, le choix entre l'écrasement de la grande Allemagne par le reste de l'Europe coalisée ou la germanisation complète et définitive de tous les pays qui s'étendent du Rhin et des Alpes aux collines de la Vistule et aux rives du Dnieper.

LA

RÉPUBLIQUE EN 1883

La justice, qui, dans la vie des peuples, transforme les vertus en succès et les fautes en revers, avait été nommée par les anciens la lente déesse. Ses lenteurs ne troublaient pas leur conscience, capable de reconnaître au loin dans les effets les causes; et le temps, à travers le désordre des actes et l'étendue des âges, leur offrait l'unité d'une grande leçon. Autre semble la sagesse moderne. Elle se borne à discerner les suites immédiates, n'a le loisir ni de regarder au-delà ni d'attendre, et la logique des expiations et des récompenses, si elle était lointaine, demeurerait invisible. Mais comme il ne faut pas qu'elle cesse d'éclairer les nations, elle s'est mise d'elle-même à portée de leur infirmité. A mesure que les yeux devenaient moins capables de la découvrir, elle s'est rapprochée des événemens; aujourd'hui que le court regard des peuples ne voit pas au-delà de l'heure présente, il peut presque toujours contempler ensemble les faits et leurs conséquences. La justice n'est plus cette tardive déesse qui suivait d'un pas boiteux le vol fugitif des passions humaines: elle plane sur le monde et elle fond sur l'histoire au moment où l'histoire s'accomplit.

Deux fois, depuis douze années, elle est descendue sur la France, pour apporter tour à tour à un parti sa récompense et sa punition.

I.

Quand, en 1871, après la défaite, la révolution et la guerre civile, la France chercha un gouvernement, il s'en présentait deux :

la monarchie et la république. M. Thiers, placé entre les partis comme un arbitre, ne donna le pouvoir à personne, mais un conseil à tous : « L'avenir, dit-il, est aux plus sages. » Il semblait promis à la royauté. La république existait, mais de fait : née d'une émeute, elle avait, sans consulter le pays, pris la responsabilité de grands désastres. La monarchie, pure de toute faute dans ces malheurs, n'avait reparu avec ses partisans que sur les champs de bataille, pour soutenir notre mauvaise fortune. Le pays n'avait-il pas choisi entre l'une et l'autre en nommant l'assemblée nationale? Presque entière elle se composait de royalistes. Ils devaient à leurs origines un grand respect des forces morales qui tiennent groupées les sociétés; ils devaient à leur longue opposition sous l'empire l'intelligence et le goût de la liberté qui forme les individus. Leurs chefs ajoutaient à ces dons l'éclat de la célébrité ou de la gloire, et la France reconnaissait en eux toutes les grandes voix du siècle que la mort n'avait pas éteintes. Mais c'est parce qu'ils représentaient les divers âges du passé qu'ils ne représentaient pas leur temps. Ces amis de toutes les monarchies se faisaient obstacle. Également incapables d'accomplir leurs projets ou d'y renoncer, l'illusion de leur nombre ne servit qu'à leur rendre plus douloureuse l'impuissance, et comme il y a quelque chose de malsain dans tout ce qui est faux, à une mauvaise tâche leurs vertus naturelles se gâtèrent. Leur ardeur éclatant en violences, en querelles, en injustices, éloigna d'eux l'opinion, car elle se donne à qui se possède. Au lieu de s'efforcer à la retenir, ils l'accusèrent. Pour la punir, ils en vinrent à détruire les sages libertés qu'ils avaient accordées, imposées même à M. Thiers dans les premiers jours; pour la réformer, ils voulurent gagner les forces qui agissent sur elle, et d'abord la plus efficace, l'église. Des faveurs inutiles, une protection indiscrete, l'élan d'un zèle qui ne paraissait pas pur de calcul, semblèrent annoncer un retour de la prépondérance politique du clergé, et réveillèrent la haine toujours mal assoupie de l'ancien régime. La magistrature, l'armée, les corps enseignans n'échappèrent pas toujours au danger d'une alliance qui voulait faire fléchir leur impartialité au bénéfice d'un parti. Pour les fonctionnaires, ils eurent à servir un régime qui se nommait lui-même un gouvernement de combat. La crainte, à en croire Machiavel, est le plus sûr instrument de règne. Mais toute main n'est pas habile à le manier. Il n'y a de terribles que la colère du génie ou de la perversité, parce qu'on n'en peut mesurer les profondeurs. L'assemblée nationale était trop connue. Ce qu'on savait de ses scrupules empêcha qu'on crût à ses menaces; ses menaces ruinèrent le respect qu'avaient d'abord inspiré ses doctrines; et elle

tomba, sans avoir fait peur, dans le discrédit qui est le châtement ordinaire des contradictions. Les monarchistes manquèrent de sagesse.

Combien au contraire furent sages les républicains ! Les démagogues qui les auraient compromis dans l'assemblée avaient subitement déserté leur mandat à la veille de la commune. Fortifié par leur défection, le parti républicain rendit un premier et incalculable service. Dans les bouleversements de la révolution et de la guerre, la notion du droit avait été ébranlée ; entre la commune de Paris et l'assemblée de Versailles les masses populaires des grandes villes hésitaient. Si la révolte avait gagné ces foyers, que fût-il advenu de la France ? Par sa présence et ses votes, le parti républicain rendit témoignage à la légalité ; par son influence, il y rattacha tout le monde. En même temps qu'il prenait sa part de responsabilité dans le châtement de la révolte, il l'acceptait dans l'établissement de lourdes charges. C'est en ne cherchant pas la popularité qu'il commença à la trouver. On le vit tour à tour s'associer aux mesures libérales de la majorité, les défendre contre elle, quand celle-ci les renia, attester son respect pour les forces protectrices de la France, et, quand il s'agissait de l'église, lui refuser des faveurs sans lui marquer de haine, garantir sa liberté, la promettre aux religieux, même aux jésuites, et opposer à une politique de privilège une politique de tolérance. Cette tolérance qu'il professait pour les idées, il l'observait envers les personnes. C'était sa maxime que les charges publiques sont faites pour le service de ceux qui vivent en société, et les fonctions politiques même lui auraient semblé détournées de leur but si elles n'avaient servi qu'à payer le dévouement des uns et à punir l'hostilité des autres. D'ailleurs il songeait moins à se garder de ses adversaires qu'à les gagner. Soucieux de désarmer leur défiance, attentif à leur rendre la conversion honorable, habile à se parer de ses nouvelles conquêtes, il avait le sentiment généreux et juste qu'un parti, pour mériter le pouvoir, doit se dissoudre dans la nation et ne pas survivre à sa victoire.

La mauvaise politique des uns diminua ainsi la popularité qu'ils avaient méritée durant la guerre : la bonne politique des autres effaça peu à peu les souvenirs de violence et d'incapacité qui pesaient sur la défense nationale. Dès les élections partielles de 1871 commença dans le pays un mouvement que rien ne devait plus arrêter. Il devint tel qu'après quatre années de luttes et avant de finir, l'assemblée nationale consacrait par une constitution la légitimité de la république. En 1876, le suffrage universel confirmait ce vote en peuplant la chambre nouvelle de députés républicains. Restaient un sénat et un président encore monarchiques, mais quand, au 16 mai, un coup de tête qui sembla un coup d'état mit en question le nouveau régime, le vœu du pays, tourné en passion violente,

rétablit les trois cent soixante-trois sur leurs sièges, renversa dès 1879 la majorité du sénat, et quelques jours plus tard emporta le maréchal de Mac Mahon. A cette date, le parti vainqueur plaçait un de ses chefs à la tête de l'état comme on arbore un drapeau au sommet des édifices achevés et des positions conquises : tous les pouvoirs étaient entre ses mains. Mais on savait ce qu'il en voulait faire. Ses idées si constantes et si fermes avaient par avance tracé le programme de son gouvernement. Tous les intérêts qu'il avait promis de respecter étaient sans crainte, il n'avait provoqué la haine de personne, ses adversaires abandonnés de leurs troupes songeaient à faire eux-mêmes leur soumission à ce qui s'annonçait comme la force et la durée, et jamais victoire ne fit moins de vaincus. Aussi, quand des sommets de sa conquête la France contempla l'abîme d'où elle s'était relevée, et devant elle l'horizon immense de son espoir, elle crut toucher aux terres promises d'un gouvernement sage et bon. Car si, seul contre tous les obstacles, ce nouveau tiers-état, qui n'était rien, était devenu tout en moins de six ans, dans le cours de six années nouvelles, maître et aimé, que n'allait-il pas accomplir ?

Les six années nouvelles sont écoulées. Loin que la paix soit faite dans les factions politiques, partout des menaces, des colères, des haines. Si la concorde et la foi survivent, c'est parmi les adversaires de la république ; plus elle dure, plus ils deviennent nombreux ; plus elle agit, plus ils deviennent confians. Les amis du système n'invoquent plus pour se rassurer que l'impuissance de ses ennemis à le détruire, mais ses ennemis comptent sur l'impuissance de ses partisans à le faire vivre, et parmi ces partisans plus d'un craint que l'ennemi dise vrai. L'heure du désenchantement a sonné, que suit si vite l'heure de l'abandon : heure triste où les plus fidèles parlent par leurs inquiétudes, les plus bienveillans par leur silence, où les habiles commencent à détacher sans bruit leur fortune particulière de la fortune publique, et s'orientent doucement vers des changemens qu'ils prévoient. Dans le pays entier, on cherche vainement la sympathie ardente qui porta la république au pouvoir : de l'attachement disparu il ne reste pas même une irritation où il vivrait encore. Il y a quelque chose de plus inexorable que la colère, c'est l'indifférence. Celle du pays ne trouve plus rien digne de l'émouvoir. Les scrutins exprimant sa volonté sont abandonnés, les mouvemens de la scène politique n'arrêtent même plus l'attention. Si le peuple ne tient pour vivans que ceux en qui il espère, tous les hommes publics sont morts. La France, qui ne croit plus à rien quand elle ne peut plus croire aux hommes, demeure sans culte et, comme Athènes lasse de vaines idoles, n'élève plus dans son cœur désenchanté d'autel qu'à un dieu inconnu.

Dans un tel bouleversement, qui reste immuable? dans une telle destruction, qui demeure debout? La justice. La même qui a régné sur les progrès de la république règne sur sa décadence. Quand les événemens ont-ils changé? Quand les hommes ont changé. Pourquoi un temps si court a-t-il vu une transformation si prompte, si profonde, si humiliante? Parce que ce temps a vu la plus subite, la plus constante et la plus honteuse des palinodies.

Il s'était trouvé un parti capable de simuler la sagesse pour atteindre le pouvoir. Quand il y parvient, il est à bout de vertus. Son passé tombe à ses pieds comme un masque avec sa douceur et sa modération, et sur une face nouvelle on voit, non détruites, mais affamées par un long jeûne, la haine et l'avidité. Il les satisfait toutes deux par une formule soigneusement dissimulée avant qu'il tînt le pouvoir, hautement proclamée dès qu'il le possède: Tout dans la France appartient à l'état, et dans l'état tout à la république. Il entend par là les républicains. A eux seuls toutes les fonctions, toutes les influences. A eux l'occupation exclusive, non-seulement des postes politiques que tout vainqueur revendique légitimement, mais des situations d'où la politique doit rester exclue sous peine de les corrompre. Pour administrer les finances, il ne suffit plus d'être habile et intègre; pour rendre la justice, de connaître et d'aimer le droit; pour commander des troupes, d'avoir la renommée d'un chef courageux et la confiance des soldats: il faut encore, il faut surtout être républicain. C'est là désormais la qualité à laquelle rien ne supplée et qui suffit à tout. Quiconque détient une part, si grande ou si minime soit-elle, de la puissance publique, est un suspect. Suspects ceux qui disent du mal de la république, ou en ont dit, ou en pourraient dire; suspects ceux qui, dévoués au gouvernement, n'approuvent pas tous ses actes; suspects ceux dont le zèle n'a jamais hésité même à faire le mal, mais dont la parenté ou les amitiés n'inspirent pas confiance; suspects surtout ceux qui occupent un poste envié par un républicain. La république est un champ de bataille où les vainqueurs achèvent les blessés et dépouillent les morts.

Cette cruauté de l'ambition, trop habituelle aux partis, ne suffit pas toutefois à les condamner; plusieurs, qui avaient confisqué l'autorité, en ont su remplir les devoirs. Mais aux peuples conquis même le maître doit au moins un sort égal et stable. L'égalité est-elle assurée en France par ceux qui gouvernent? En France, il n'y a pas pour eux un peuple, mais des amis et des ennemis, et le pouvoir est l'arme avec laquelle ils protègent les uns et frappent les autres. Dans un pays où les prérogatives de l'état sont démesurément accrues, dès que son impartialité n'est plus entière, l'existence de tous est troublée; quand les détenteurs du pouvoir exercent leurs innom-

brables fonctions avec un esprit de parti, il n'y a plus de citoyens, mais des favoris et des victimes de la puissance publique. Un ancien ministre prouvait naguère que cette inégalité se manifeste même devant l'impôt. En constatant une diminution anormale dans les revenus indirects, il en révélait la cause : l'embarras pour les agents du fisc d'agir contre quiconque appartient au parti dominant ; et, quand ils poursuivent la fraude, la complicité des influences politiques qui assure le pardon aux coupables. Une seule chose a fait scandale, la dénonciation de M. Léon Say. De telles inégalités ne sont-elles pas le droit commun du régime ? Les préfets ne se vantent-ils pas sous serment de laisser sans solution les intérêts qui touchent les adversaires politiques (1) ? S'il faut juger le gouvernement sur ses grands actes, l'exécution des décrets et l'immistie apparaissent ; que sont-ils, sinon un scandale d'inégalité ? Des hommes vivaient réunis dans la retraite, l'étude et la prière : le gouvernement ne prouve contre eux aucun crime, il ne les accuse même pas, et il les chasse. D'autres, associés dans un attentat contre la patrie elle-même, après avoir promené le fer et le feu dans Paris, convaincus de tous les genres de crimes, avaient été chassés de la patrie par les lois : il les rappelle. Ce n'est pas assez de la liberté et de la France, ils recouvrent la dignité civile, ils votent dans ce Paris, égaux à ceux qui l'ont sauvé de leurs mains. O justice d'un pouvoir qui, voulant des amis et des ennemis, sait ainsi choisir, et, selon le mot superbe et terrible, « ouvre les bagnes et ferme les couvens (2) ! »

Donne-t-il du moins la stabilité, la stabilité nécessaire surtout dans le mal, car elle le limite, et si facile à obtenir, puisqu'il suffit de laisser faire le temps ? Jamais l'inconstance ne se manifesta avec tant de désordre : elle menace tout à la fois. La première œuvre qui s'imposait à nous, la réorganisation militaire, est inachevée, et loin qu'elle se complète, le plus urgent paraît être de détruire ce qu'on croyait avoir édifié. Une force demeurait intacte, le travail, notre meilleure ressource, et pour la développer, il suffisait à l'état de ne pas troubler l'effort de chacun. Sous prétexte de tutelle sur la classe laborieuse, il veut substituer à la liberté des contrats une réglementation arbitraire, donner à ses protégés non-seulement des retraites, mais la propriété de leurs places, et transformer les ouvriers en fonctionnaires de l'industrie. Sous prétexte de favoriser l'industrie elle-même, il rêve de se substituer à la plus importante, celle des chemins

(1) « J'ai déclaré à M. Chagot que, s'il ne reprenait pas ses ouvriers, j'arrêteraient net au conseil de préfecture toutes les affaires contentieuses intéressant sa compagnie. » (Déposition de M. le préfet Hendlé devant la cour d'assises de Riom dans l'affaire de Montceau-les-Mines, le 19 décembre 1882.)

(2) M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

de fer, et demain peut-être, en expropriant les grandes compagnies pour exploiter à leur place, il arrêtera par la cherté et l'indolence des transports la circulation de nos produits. La loi fondamentale, la constitution elle-même, obtenue avec tant de peine, pratiquée si peu de temps, les origines de la chambre, l'existence du sénat, tout est déjà contesté, attaqué par les pouvoirs publics, comme dans ces accès où les malades, non contents de menacer autour d'eux, tournent leur fureur contre eux-mêmes. Il est naturel que cette haine contre l'ordre établi s'adresse surtout aux pouvoirs qui l'ont fondé ou le maintiennent. La magistrature qui le protège dans l'état est traitée comme une ennemie du bien public. La haine monte encore plus haut, jusqu'à cette autorité qui maintient l'ordre dans les âmes, et l'œuvre véritable du gouvernement est la guerre contre Dieu. Tout d'abord, il a paru combattre une église seule, et dans cette église une adversaire politique, mais bientôt il s'est lassé de feindre : sous le nom de superstition et de fanatisme, c'est la religion, toute religion, toute croyance extérieure à ce monde, qu'il entend détruire. Il veut affranchir l'humanité du surnaturel. C'est à ce but supérieur qu'il marche sans compter les victimes, qu'il sacrifie avec les moines, les prêtres et les croyans, le peuple même. Là se trahit, sous les déclamations, la sécheresse d'une philanthropie qui ne se soucie même pas d'être humaine, et le caractère véritable du parti. Ce n'est pas seulement une nuée de politiciens avides et de révolutionnaires haineux, c'est quelque chose de plus dangereux et de plus insatiable : une secte résolue à imposer à un pays, par la persuasion de la force, sa foi dans le néant.

Si ces grandes condamnées vivent encore, c'est grâce à l'inexpérience des exécuteurs. Pour vouer à la mort des institutions partout ailleurs nécessaires, il faut, semble-t-il, des politiques bien sûrs de leur génie. Est-ce le génie qui prépare des temps nouveaux ? est-ce du moins le talent qui fait la France complice de ses projets ? est-ce un fanatisme austère qui la subjugue et rêve la réforme du monde ? Qu'on regarde les hommes ; capables de méditer tant de mal, on pourrait les croire grands, et il n'y a de grand en eux que le mal qu'ils méditent. Le régime parlementaire en ce siècle a compté plus d'une gloire et laissé plus d'une trace durable. On a peine à nommer ses héritiers, on ne peut citer d'eux une loi qui mérite de vivre, et nul ne saurait comment remplacer ce qu'il s'efforce de détruire. Sans intelligence de la vérité, sans désintéressement dans sa recherche, sans fermeté même dans l'erreur, voilà ces juges qui condamnent les siècles : l'heure présente ne les connaît même pas, et il faut percer leur obscurité pour apprendre qu'elle ne cache rien. Une assemblée donne sa mesure par ses ministres. Il y a six ans, les chefs s'appelaient Thiers, Rémusat, Dufaure, Jules Simon.

Nommer à leur suite leurs successeurs serait glisser une cruauté dans un parallèle. En les disant médiocres, leur parti croit les juger : il les flatte. Médiocres, plutôt à l'histoire qu'ils le fussent ! Elle donne ce titre à des hommes dont le génie ne s'éleva pas à la hauteur de circonstances exceptionnelles, mais qui, dans le cours d'événemens ordinaires, mirent au service de leur pays du bon sens, de l'expérience, de l'application, et que l'honnête équilibre d'un esprit moyen a tenus à égale distance de la gloire et du ridicule. Dans le pouvoir aujourd'hui qu'y a-t-il de médiocre ? Est-ce la corruption, dans les circulaires qu'il signe et où il enseigne la délation comme un moyen régulier de gouvernement ? Est-ce l'incapacité, dans ces calculs où l'on se trompe de 100 millions pour équilibrer le budget, et de 2 milliards sur l'étendue des travaux engagés ? Les bas-fonds du ridicule enfin n'ont-ils pas été atteints par ces ministres qui, philosophes et libres penseurs, enlèvent des écoles le crucifix, emblème de superstition, mais croient à la baguette d'une sorcière, livrent à ses sortilèges la basilique où dort le passé de la France, et mettent leur signature au bas d'un traité où ils règlent par avance, sans doute pour combler le déficit des finances, le partage des trésors promis par la magie ? Voilà quels chefs sont chargés d'assurer en France tous les intérêts qui reposent sur la sagesse du pouvoir ; voilà quels rivaux doivent soutenir dans le monde le prestige amoindri de la France contre des hommes d'état armés de tant de force que leur habileté semble superflue, et si habiles qu'ils n'auraient pas besoin d'être si puissans. Aussi la politique extérieure sans direction se traîne-t-elle péniblement d'abdications en aventures, et quand, à la veille de la lutte qui se prépare en Orient, chacun prend ses positions et ses gages, l'influence française chassée de l'Égypte, affaiblie en Syrie, disputée encore à Tunis, fait trembler Madagascar et contracte alliance avec les rois nègres du Congo. Aussi des lieux menaçants révèlent que, dans la nation, la haine des classes prépare une œuvre terrible, et qu'une barbarie nouvelle, celle du nombre révolté contre l'intelligence, menace la civilisation. Mais qu'importe le prestige au dehors, et pourquoi regarder par-delà la frontière ? qu'importe même si, dans les profondeurs du pays la lave se forme, pourvu qu'elle ne monte pas ? La richesse et l'ordre matériel, voilà les seuls biens solides dont ait souci un tel pouvoir : il a trouvé moyen d'amoindrir jusqu'à l'ambition.

Elle a été d'abord satisfaite, puisque le pays resta longtemps prospère et calme, et les politiques, prenant pour récompense de leur conduite ce qui était le prix des efforts de tous, eux exceptés, ont pu croire qu'en dédaignant toutes les qualités nécessaires au pouvoir, ils avaient créé un nouveau genre de gouvernement. On en venait à dire que de tous les métiers le plus facile est de régner.

Mais voici que la prospérité des finances s'effondre et qu'apparaît à tous les yeux le déficit. Voici que des menaces la démagogie passe à l'action et que l'ordre social reçoit les premières sommations de la dynamite. Quand on veut réprimer le mal, apparaît son étendue. Une province, ou complice ou paralysée par la terreur, les témoins muets devant la justice, la justice elle-même obligée de suspendre son cours par peur de manquer à ses devoirs, et les accusés seuls tranquilles et menaçans. Le pays voit avec stupeur que l'ordre de la rue lui-même est devenu précaire. C'est alors que les républicains dont le témoignage est le moins suspect jettent un cri d'alarme. Et il semble entendre la leçon qu'une voix prophétique donna un jour à la prospérité apparente de l'empire : « Il n'y a plus une faute à commettre. »

II.

De toutes les fautes, la plus grave est de ne pas leur trouver de remède. Jamais on ne l'a plus cherché, jamais on n'en n'a plus discouru, mais quelles idées traversent le tumulte des paroles? Deux qui forment une contradiction. Les uns, pour tout réparer, demandent que les républicains forment deux grands partis, et travaillent au triomphe soit d'une politique d'autorité, soit d'une politique de liberté. Les autres répondent qu'ajouter la discorde aux difficultés présentes est tout perdre. L'union des républicains paraît au gros du parti une nécessité de salut public; le ministère actuel s'est formé pour la resserrer, et hier, sur le cercueil de celui qui en fut le défenseur, les compagnons de son œuvre prêtaient serment de la maintenir.

L'union des républicains, il est vrai, a fait la république, et tant que la république n'était pas faite, cette union était légitime. Tous étaient d'accord sur la chose sinon principale, au moins la plus urgente, sur la forme du gouvernement. Mais il y a des victorieux qui doivent demeurer ensevelis dans leur triomphe : quand les républicains tiurent le pouvoir, tout ce que pouvait produire l'accord était accompli. Il s'agissait désormais de gouverner, et les hommes associés dans le combat professaient sur le gouvernement des doctrines diverses, inconciliables. L'heure arrivait de former des majorités exerçant le pouvoir, et des minorités gardant l'espérance de le conquérir. Seulement il est rare que les choses finissent au moment où elles perdent leur raison d'être. Quand des hommes ont combattu, souffert, vaincu ensemble, il se forme entre eux des liens que la logique ne tranche pas d'un seul coup. Le sentiment que le succès était dû à la concorde, le désir de conserver cette force à un régime naissant les détournent de briser dans

des luttes intestines une vieille fraternité d'armes. Il y avait un moyen honorable de la maintenir, un seul. Quand des hommes, avec des idées dissemblables, prétendent gouverner ensemble, une condition est nécessaire. Il faut écarter du programme commun tout ce qui n'est pas accepté par tous, et, dans les affaires soulevées d'un accord unanime, arrêter les innovations où s'arrête la volonté de ceux qui souhaitent les moindres changemens. Même à les obtenir médiocres, ceux qui les aimeraient plus vastes reçoivent une satisfaction. Mais si une réforme s'accomplit que tous ne désirent pas, les uns commandent, les autres subissent, le concours des efforts a disparu. Pour que l'union ne fût pas un leurre, il fallait qu'elle donnât l'hégémonie aux républicains les plus modérés, ce n'est pas autrement que M. Thiers l'avait comprise. Ses auxiliaires, pendant sept années, étaient de tempéramens fort divers, mais il avait fait accepter de tous cette politique qui, par la modération de ses exigences et la patience de ses espoirs, conquit la France elle-même. M. Thiers n'eût pas souffert que ce programme fût oublié, et si l'on avait prétendu lui substituer sous le même nom un programme contraire, il aurait dénoncé l'artifice et, dans cette contradiction imprévue, la ruine de l'œuvre jusque-là poursuivie. Mais avec M. Thiers venait de disparaître le seul homme d'état qui eût de la vigueur au service de la modération, et, lui mort, son parti ne sembla plus qu'un groupe de fidèles réunis pour pleurer dans un même deuil leur chef et leur courage perdus. Toute l'autorité fut recueillie par Gambetta. Or la politique de Gambetta était de n'avoir jamais à prendre parti entre les républicains. Il ne voulait pas opter pour les uns ou les autres, parce qu'il se croyait fait pour les gouverner tous.

C'est alors qu'apparaît une solution nouvelle. Pourquoi les républicains se diviseraient-ils? Pour faire triompher chacun ses doctrines? Mais les seules qui méritent le succès sont celles que le pays professe. Constaté ses désirs manifestes, voilà le devoir véritable des hommes publics. Ce devoir est fait pour les réunir, et ils s'honnorent en sacrifiant à ce maître commun leurs préférences particulières pour le servir comme il le veut. Certes, cela était un sophisme : sur la volonté du pays, les hommes politiques auraient différé comme sur la leur, mais le sophisme empruntait à son auteur une subite autorité. A ce moment, par ses services, par la force et les vulgarités même de son éloquence, il était encore l'idole de la démocratie et déjà son maître par la hiérarchie des influences qu'il avait organisées pour la lutte et ne comptait plus licencié. La volonté du pays avait un interprète. Les élus de la veille auraient été mal venus à repousser le conseil de celui qui avait élevé leur fortune ou la pouvait détruire. D'ailleurs, la concorde semblait facile, demandée par lui; le rôle prépondérant qu'il s'attribuait le mettait

à sa place naturelle. et bien peu s'effrayaient d'abdiquer entre ses mains. Mobile et multiple, il offrait lui-même l'assemblage de toutes les doctrines, il possédait l'art de montrer pour toutes de secrètes préférences. Les profondeurs obscures de sa nature disparaissaient sous les reflets de sa surface, et beaucoup croyaient le connaître auxquels il n'avait laissé voir en lui que leur propre image. Il était l'espoir des modérés, des autoritaires, des bourgeois, du peuple : les demagogues n'en désespérèrent qu'à l'extrémité, et, dans une existence pleine de contrastes, il avait su se faire et garder de toutes parts les partisans les plus inattendus et les plus fidèles. Car il joignait aux dons retentissans qu'aime la foule le secret de manier les hommes, soit qu'il leur impoât sa volonté sans douter même de leur obéissance, soit qu'il déployât pour les gagner les irrésistibles caresses de la force.

L'union qu'il demandait devint le désir de tous. Il n'échoua qu'en un seul détail, mais qui suffirait à montrer la fragilité de toute l'entreprise. Il voulut briser les anciennes barrières des groupes et confondre les républicains en un seul, et rien n'était plus logique. Mais on compte chez les hommes la volonté avant les instincts, et les plus fermes propos de concorde avaient laissé debout toutes les antipathies. De ceux qui touchaient au centre gauche à ceux qui confiaient à la commune tous repoussèrent comme une injure d'être confondus avec les autres. Résolus à ne pas se séparer dans leurs votes, ils ne poussent pas le courage jusqu'à délibérer en commun ; ce sentiment demeure invincible et ce sont des groupes de plus en plus multipliés qui protestent contre toute dissidence entre les républicains. Mais cette ironie du bon sens ne fut comprise par personne, et l'on recueillit comme parole d'état cette solennelle naïveté que formula le chef d'un de ces groupes : « Nous serons d'autant plus unis que nous resterons plus distincts. »

Or ce pacte, présenté et accepté comme un expédient, était en réalité une révolution dans la hiérarchie et dans l'idée même du pouvoir politique.

Sous tous les régimes, dans tous les temps, un petit nombre d'hommes sont faits pour gouverner. La politique est l'art de les découvrir et de leur remettre l'autorité. Les aristocraties pensent, en réservant les affaires publiques à certaines castes, préparer mieux les hommes d'état ; dans les monarchies, on tient le choix du prince comme plus sûr ; dans les démocraties, le jugement populaire comme plus infallible. Mais jamais, sauf dans deux écoles extrêmes où la superstition de la monarchie ou de la république en détruit l'intelligence, on n'a prétendu que le génie politique résidât soit dans le roi, soit dans la plèbe. L'opinion n'est pas plus apte à créer une politique qu'un chef-d'œuvre de la plume ou du pinceau. Tout ce qu'on

peut lui reconnaître, c'est l'aptitude à juger ce qu'elle serait incapable de produire. Comme elle n'a pas eu besoin d'avoir le génie de Raphaël pour admirer Raphaël, ou de Shakspeare pour admirer Shakspeare, elle n'a pas besoin d'avoir le génie de Richelieu ou d'un Bonaparte pour le reconnaître : ce qui est beau, juste, ou sage, satisfait le goût instinctif qu'elle a pour la vérité. Dans les oligarchies et les cours, la connaissance ancienne que les uns ont des autres, la vie commune qu'ils mènent, offrent des occasions directes et constantes d'apprécier la valeur, et de mettre chacun à sa place. Dans les démocraties, le peuple est trop vaste et trop loin pour qu'il ait des hommes, de leur origine, de leurs qualités une connaissance personnelle; entre eux et lui, il n'y a qu'une relation : la parole.

Les débats publics sont le champ clos où les idées s'éprouvent et la démocratie juge, parce qu'elle s'instruit. Il n'est pas nécessaire de faire de grands efforts pour vaincre devant elle les doctrines grossièrement médiocres ou fausses. Comme des lutteurs trop inégaux vident l'arène, elles disparaissent promptement de l'opinion. Mais qu'il s'agisse dans la politique extérieure ou intérieure de ces problèmes délicats devant lesquels l'expérience hésite et la conscience se trouble, de ces sophismes, qui, parés par le talent, paraissent la sagesse même, de ces programmes qui flattent les préjugés si vivaces et les passions si confiantes de la foule, la parole aussi tend des pièges, et, dans les premières rencontres, assure plus de chances à l'erreur qu'à la vérité. Pour dissiper dans les âmes le charme où les plonge tout d'abord une voix qui semble un écho de leurs désirs, pour leur faire goûter la différence entre ce qui séduit et ce qui persuade, ce n'est pas trop d'épreuves renouvelées, constantes, de débats qui brisent les plus solides mensonges sous la lente étreinte du bon sens. Alors l'éclat de la vérité triomphante désigne pour le pouvoir ceux qui ont su la défendre et ont fini par l'imposer. Alors ces possesseurs légitimes reçoivent pour récompense la mission de réaliser au nom de leur pays la politique qu'ils lui ont fait comprendre et aimer. La charge suppose des moyens d'action. Auteurs d'une politique, ils sont les plus capables de savoir ce qu'exige l'exécution de leurs projets, et quels instrumens sont aptes à les servir. Le succès même commande qu'ils aient la libre disposition des hommes et des choses. Les limites qu'ils se sont tracées par leurs engagements, celles dont les entoure la surveillance du parlement, la possibilité toujours ouverte de leur tout enlever avec le pouvoir, dépouillent d'avance leur prérogative de ses plus grands périls. Enfin les abus inévitables dans les services qui disposent des budgets et des places sont moins à craindre quand seul un chef responsable a la disposition

des faveurs : lui-même est contenu par son intérêt à ne rien perdre des forces qui lui sont confiées. Ainsi la pratique constante des pays libres y fixe le rôle de chacun. L'opinion publique, éclairée par ceux qui briguent sa confiance, choisit et contrôle ses mandataires ; les chambres éclairées à leur tour par leurs discussions choisissent une politique, et ceux qui l'ont emporté gouvernent : le parlement est maître des ministres et les ministres maîtres de l'administration.

C'est cet ordre fait par la lutte loyale des doctrines que le parti républicain a détruit. La concorde de ceux qui ne pensent pas de même vit de leur silence. Dès que le pacte fut conclu, la parole devint l'ennemie. Pour la première fois, les ministres furent sans programme et les députés sans discours, la tribune n'apparut que comme une tentation dangereuse, et les plus grands orateurs n'employèrent plus leur éloquence qu'à se persuader tout bas les uns les autres de se taire.

Il y a pour tout corps élu une loi de vie : être d'accord avec l'opinion publique. Et, pour être d'accord avec l'opinion, il n'y a que deux moyens, la diriger ou lui obéir. En étouffant leurs désaccords dans le silence, les républicains s'enlevaient toute chance de former avec le temps, sur la ruine des utopies et des sottises, et par la conquête sans cesse recommencée de la vérité, une intelligence publique ; ils interdisaient aux hommes de sens, de génie s'il s'en trouvait, le moyen de se révéler ; ils privaient d'avance le pays des conceptions justes, ordonnées, profondes qui, sorties de la raison d'un seul et acceptées par la raison de tous, assurent la dignité du gouvernement et préparent ses succès. Ils se condamnaient à prendre pour guides, au lieu de ces clartés, les lueurs troubles et fugitives d'une opinion elle-même sans guide, les ignorances et les passions auxquelles ils ne songeaient pas à disputer l'empire. Cette politique enlevait la direction des affaires à ceux qui sont faits pour les conduire, elle la remettait à ceux qui sont incapables de les diriger.

Or, dans le pays, le parti républicain, tenu de 1871 à 1876 hors de la république et menacé deux fois par les retours offensifs de la monarchie de perdre la république elle-même, était demeuré une armée en bataille. Pour régler la stratégie d'une opposition qui voulait renverser le pouvoir et pouvait être conduite par les excès de ce pouvoir à la révolte, il avait fallu des hommes résolus à braver l'inimitié du gouvernement, les rigueurs des magistrats, et jusqu'aux redoutables chances d'une résistance violente. Dans chaque département, dans chaque canton, dans chaque commune, les plus énergiques devinrent les interprètes de leurs concitoyens auprès des chefs et exercèrent une double influence qu'ils devaient à leur initiative, car, aux jours de péril, l'autorité naît du courage.

La gravité des circonstances avait paru à certaines heures réclamer plus encore : une force solide, sûre et discrète, capable de porter partout avec discipline une impulsion bien réglée, et peut-être de grouper subitement, sur un point donné contre une entreprise imprévue, une résistance matérielle. Pour lutter contre le gouvernement, il fallait à l'opposition des fonctionnaires et des troupes ; elle les trouva. Les sociétés ouvrières avaient mis à son service, dans les grandes villes, leurs masses toujours mécontentes et facilement prêtes à l'action ; dans le pays entier, deux grandes sociétés, la ligue de l'enseignement et la franc-maçonnerie, leur activité bruyante et leurs forces occultes. Un certain nombre d'hommes vigoureux et des associations puissantes avaient formé dans toute cette période le gouvernement de l'opinion. C'est lui qui avait donné aux législateurs leurs sièges, c'est lui qui allait leur dicter leur politique.

L'ardeur du tempérament n'accompagne pas d'ordinaire la modération des idées. Les volontaires qui s'étaient jetés dans la lutte s'étaient recrutés presque tous parmi des hommes absolus de doctrines et de passions, enclins à confondre les unes avec les autres. Plusieurs, qu'on croyait seulement ennemis de la royauté, l'étaient de la société elle-même. Ils annonçaient ce goût de destructions subites et de réformes lointaines qui est le caractère de la démagogie : la plupart d'ailleurs étrangers à toute étude des affaires et plus accessibles par là aux solutions radicales, car l'audace des négations séduit toujours l'ignorance. Dans cet ordre social qui leur était suspect, leur haine désignait les victimes plus prochaines. C'étaient eux qui, dans la lutte, avaient reçu les coups ; quiconque les avait frappés, préfets, fonctionnaires, juges, devait être frappé à son tour ; châtiement nécessaire à la fois pour assurer aux victimes réparation, vengeance et crédit. Voilà quels vœux on entendait dans la France, voilà comment furent imposées à la chambre et l'amnistie, et les épurations de fonctionnaires, et la guerre contre la magistrature. Les associations, dans lesquelles ces meneurs figuraient en grand nombre, approuvant à leur tour cette politique, y ajoutèrent son dernier et principal trait. Sans doute, c'était assez des vieilles préventions du parti républicain contre le clergé, c'était assez des fautes récentes qui avaient rajeuni ces préjugés pour donner à la victoire de la république l'apparence d'un échec pour l'église et expliquer quelques représailles ; ce n'était pas assez pour faire de la guerre religieuse cette œuvre froidement ordonnée, toujours poursuivie, qui renaît sans motif et se perpétue sans se lasser. Mais les deux puissances dont la république avait eu l'alliance, la ligue de l'enseignement et la franc-maçonnerie, avaient droit à leur part de victoire. L'une et l'autre avaient pour but la destruction de l'église ; l'une et l'autre ne pouvaient recruter

leurs adhérens et leurs ressources que par l'affaiblissement de l'église; l'une et l'autre, toujours menacées par le bras ecclésiastique, voulaient enfin faire sentir à l'antique ennemie la force du bras séculier. L'on reconnut bien alors que la franc-maçonnerie est un ordre religieux en révolte, quand se déroula cette vengeance où apparaît à la fois la cruauté des luttes confessionnelles, le calme implacable des haines sacerdotales, et la corruption de l'esprit monastique tournée en science de persécuter.

Tous ceux qui avaient adhéré à l'union des républicains ne prévoyaient pas cette politique. Mais quand les modérés le reconnurent, ils s'y étaient associés déjà. Gambetta les entraînait, il fallait obéir. Les influences électorales, que leur silence avait rendues omnipotentes, ne leur auraient pas pardonné l'indépendance, il fallait vivre. La voix des partis extrêmes leur sembla la voix même de la France, ils eurent honte de leur sagesse, et l'on put voir complices de toutes les fautes des hommes dont la conscience et le nom même protestaient contre leur lâcheté. Seuls, les représentans des opinions démagogiques furent complices sans être dupes. Eux seuls ne couraient pas risque d'être conduits trop loin. Eux seuls n'avaient pas besoin de la parole, elle était leur péril : eux seuls pouvaient diriger sans bruit une opinion faite par leurs comités et leurs associations. Gambetta lui-même, souverain apparent, était réduit à servir cette puissance, puisqu'il avait besoin de rester populaire ; il lui fallait à son tour se soumettre ou se démettre.

Telles furent les conséquences premières d'une grande erreur : le régime parlementaire devenu un régime de silence, un gouvernement d'assemblée changé en gouvernement d'un homme, et cette dictature consentie par tous au profit d'une minorité.

Mais la facilité que les inspireurs de cette politique trouvaient à accomplir le mal ne leur donna pas l'illusion que le pays la voulût. C'est pour eux-mêmes qu'ils poursuivaient les persécutions comme les représailles, et ils rendirent témoignage à la France en cherchant à retenir par d'autres bienfaits un peuple que l'injustice ne suffit pas à gagner.

Le peuple, comme l'homme, est esprit et matière, et, comme il vit d'idées, il vit d'intérêts. Moins un gouvernement représente les unes, plus il doit servir les autres. C'est par des avantages matériels qu'on résolut de conquérir la France. Si un gouvernement démocratique a le devoir de développer la richesse et de rendre meilleures les conditions de l'existence, ce n'est pas un devoir facile. Trop de sujets mériteraient la sollicitude, et servir les intérêts du peuple, c'est choisir entre eux. Mais choisir, c'eût été créer des mécontents : l'on voulait satisfaire tout le monde. Or combien dans une nation savent ce qui est avantageux à tous,

et qui ignore ce qu'il croit avantageux à soi-même? Moins les citoyens sont versés dans les affaires publiques, moins ils sont aptes à comprendre que la satisfaction de chacun serait la ruine de tous, et plus l'intelligence est obscure, plus la convoitise est ardente. Pour satisfaire un peuple sans l'éclairer, il faut lui promettre, lui promettre encore, lui promettre toujours. On ne sert pas le pays, on le gorgea. La grande pensée fut le plan des chemins de fer. Elle semblait s'inspirer de l'intérêt général; elle était le triomphe des intérêts particuliers. Il ne s'agissait pas de tracer les lignes nécessaires, de calculer leur produit, de compléter un réseau en ses points faibles, de défier par des abréviations de parcours les détournemens de trafic tentés au détriment de la France par des compagnies étrangères. Il s'agissait de faire circuler dans tous les arrondissemens et passer à travers tous les cantons leur voie ferrée; la carte en fut dressée par les conseillers-généraux et les députés. Nul n'éprouva de refus ni n'en pouvait recevoir, puisque le but était d'établir en une matière inattendue l'égalité et les principes de 1789; ils ne furent violés qu'au profit de personnages de première importance; ceux-ci obtinrent deux et jusqu'à trois tracés sur leur territoire électoral; la dépense, évaluée d'abord à 4 milliards, monta à 9, et le tout, préparé en quelques mois, fut voté en quelques jours par des assemblées où chacun donnait sans compter pour recevoir de même. Les pays déjà assez dotés pour que l'œil d'un législateur même n'y puisse découvrir l'emplacement d'un chemin nouveau vont crier à l'injustice: on améliore leurs canaux, on accorde sans distinction à toutes les villes du littoral des quais, des bassins, l'espoir de devenir de grands ports. Cela n'empêche qu'on ne répande en même temps sur le territoire des casernes, des écoles. Il y a assez d'argent pour tout et pour l'appliquer partout. Encore n'a-t-on satisfait ainsi, par des bienfaits collectifs, que les départemens et les communes, êtres abstraits et peu capables de gratitude. On veut s'attacher les individus eux-mêmes. Il faut que la république se révèle à chacun de ses partisans par quelque faveur personnelle. La première, et la moins rare, est de détourner d'eux les rigueurs de l'administration ou des lois. Voilà pourquoi, des membres de la commune aux moindres délinquans, les amis ne sont pas poursuivis; poursuivis, leur peine est légère. légère même, elle est peu appliquée. Mais la seconde, la véritable faveur, est de donner droit aux amis sur le trésor. Voilà pourquoi tombent dans un subit oubli les économies dont se leurrait la crédulité publique et les réformes qui devaient, par la suppression des sinécures, restituer aux libres carrières trop d'intelligences détournées de leur voie. Comment supprimer des places qui deviennent des récompenses? et si elles sont des récompenses, comment amoindrir la solde des dévoûmens

qu'elles paient? Voilà pourquoi les questions de personnel prennent une subite importance, pourquoi, les vacances ne suffisant plus aux demandes, on épure sans cesse les fonctionnaires, pourquoi, les places manquant encore, chaque jour on ajoute aux anciennes de nouvelles. Et cependant les places manquent toujours, il faut faire plus grand, la nécessité, mère des ressources, donne aux hommes d'état du génie. Comme leur regard parcourt la France, cherchant en vain ce qu'ils n'ont pas livré déjà à la convoitise des solliciteurs, ils découvrent que le plus vaste des services publics, les chemins de fer, est entre les mains des particuliers, ils constatent le nombre de fonctions et d'avantages dont ces services disposent. ils rêvent ce butin, et voilà pourquoi devient une question capitale le rachat et l'exploitation des voies ferrées par l'état. La raison dernière de la politique est de répandre et les faveurs et les traitemens.

Or qui dispose des traitemens et des faveurs? L'administration. C'est donc elle que les candidats engagent par leurs promesses; pour les tenir, c'est elle qu'ils doivent dominer. A peine députés, en effet, leur premier soin est d'absorber tous les pouvoirs sur le territoire où ils sont élus. Non-seulement les préfets et les agens politiques, mais les fonctionnaires de tous ordres n'appartiennent plus à l'état seul : l'état les propose, le député les nomme. Il le faut pour armer celui-ci contre les rivalités qui le menacent, il le faut pour que, lié à sa fortune, chaque fonctionnaire réserve les postes et les avantages dont il dispose aux protégés de son protecteur. Mais ces agens peuvent peu de chose, leur rôle se borne à proposer la solution des affaires importantes, elles se décident aux ministères. C'est donc aux ministères que les députés doivent être aimés ou craints, mais obéis.

Aussi quels soins nouveaux dans l'existence d'un homme public! Chaque matin, les sollicitations l'éveillent, les lettres et les audiences l'assaillent par toutes les formes de demandes. A l'importance du demandeur se mesure aussitôt la légitimité de chaque prétention et l'urgence d'y satisfaire. Ce n'est pas à dire que celles de moindre importance soient destinées à l'oubli : on ne peut désobliger personne quand on dépend de tous, et il faut se souvenir que les petits sont aussi les plus nombreux. Cette dette que chaque jour ajoute aux jours passés devient la créance du député sur l'état; pour la poursuivre dès que les portes des administrations publiques s'ouvrent, il y pénètre et souvent les a toutes à parcourir. Partout il doit se ménager des intelligences, savoir qui est accessible, par quels moyens, à quelles heures, se faire divers comme ceux dont il a besoin et faire surtout qu'ils aient besoin de lui. Les impossibilités qu'on lui objecte ne sont, à ses yeux, que des refus, les refus que des ajournemens, les ajournemens que des espérances: quand il insiste, il détend son bien; quand elle résiste, l'administration ne

défend que le bien public : il sent sa supériorité. Aussi, en même temps qu'il presse la solution des affaires anciennes et introduit les nouvelles, il s'informe des sommes disponibles, des libéralités encore suspendues et songe aux moyens d'en attirer une part sur son collège; il tient à jour sa connaissance des vacances produites et des mutations projetées dans les divers services, et combine des mouvemens où trouve place sa clientèle. Qui veut suffire à un tel travail se montre plus assidu dans les bureaux des ministères que dans ceux de la chambre. Les séances sont le seul moment ménagé aux employés pour leur travail et au député pour son repos. Rarement quelque conflit d'ambitions, plus rarement un orateur capable de donner une voix aux passions dominantes animent d'un intérêt fugitif le jeu de la tribune. Seule l'opposition apporte quelque imprévu dans un ordre si bien réglé, et il arrive qu'on l'écoute par tolérance et pour lui prouver ce que valent des argumens contre une majorité. Mais d'ordinaire il n'est pas nécessaire d'entendre ce qu'on est résolu à voter. La salle est désertée pour les couloirs, le seul refuge où l'on se délasse à apprendre des nouvelles, à en faire, parfois à dire la vérité, et à juger à l'abri du public la pièce, les acteurs et soi-même. Mais là même on porte son joug : les électeurs ont failli attendre. Ne faut-il pas informer les fonctionnaires de ce qu'on exige, les maires, les particuliers de ce qu'on exécute, écrire pour soutenir le zèle, écrire pour donner patience, écrire pour bien montrer la difficulté d'obtenir la veille du jour où l'on écrira pour annoncer le succès? Et tandis que les affaires s'engagent, que les budgets s'amassent, le député écrit jusque dans la salle des séances, où il peut lever pour le vote une main armée de sa plume, et suffire à une double tâche que la clôture interrompt, mais n'achève pas. Le soir ne reste-t-il pas avec les réceptions et les diners officiels? Pour peu que le député s'y montre fidèle, il jouera de malheur s'il ne joint quelqu'un des ministres ou de leurs subordonnés et ne profite de la rencontre pour obtenir quelque chose. Chemins pour sa circonscription, monumens pour sa ville capitale, secours pour ses écoles, tableaux pour ses musées, livres pour les bibliothèques, il accepte tout et fait popularité de tout sans mépriser les petits profits. Et s'il a obtenu une somme importante pour un objet contestable, ou poussé à un poste en vue un candidat dépourvu de mérite, il a prouvé l'étendue de son crédit et répète avec Titus : « Je n'ai pas perdu ma journée. »

Dans une journée si pleine, où est le loisir pour le travail, les lectures et, ce qui est plus nécessaire encore, la retraite? Le moyen de former des pensées et de préparer des paroles dignes d'un grand

pays? d'en juger la situation dans le monde? d'avoir une politique extérieure ou intérieure?

Et si les députés dirigent l'administration, quel rôle reste aux ministres? Celui-là même que les députés n'ont pas le temps d'exercer: la conduite des affaires générales au dedans et surtout au dehors. Les ministres peuvent, à peu près sans obstacle, imposer le régime commercial qu'ils préfèrent, tenter un système d'alliances, exercer jusqu'au droit de paix et de guerre, engager l'épée de la France en Grèce, en Tunisie, au Tonkin. Ce sont eux qui gouvernent, sans que le parlement, trop occupé, leur fasse un obstacle ni peut-être une question. Mais qu'ils ne pensent pas être maîtres dans leur propre ministère, s'assurer le concours d'un collaborateur indispensable, dont le nom sonne mal aux oreilles des députés, supprimer les fonctionnaires inutiles ou peu sûrs, mais forts de quelque appui politique, récompenser leurs subordonnés en tenant compte de leur mérite, leur donner pour instructions de servir uniquement le bien de l'état. Deux ministres l'ont tenté dans ces dernières années. Quand M. Barthélemy Saint-Hilaire vit l'influence parlementaire étendue jusqu'aux nominations diplomatiques, sa grave honnêteté s'étonna dans un noble langage, et, comme il l'avait dit, il sut faire respecter son indépendance. Mais les fonctions qu'il défendit contre l'intrigue sont, par leur petit nombre, comme, par les aptitudes qu'il y faut montrer, les moins exposées. Un autre ministre voulut peu après suivre cet exemple, et, en prenant possession du pouvoir, M. Waldeck-Rousseau essaya de ressaisir une autorité que le parlement tout entier exerçait sur ses services. Mais ces services étaient ceux de l'intérieur, ceux qui ont sur la politique électorale l'action la plus directe. Loin que les sages idées du ministre convainquissent la chambre, elles furent une des causes de la rupture entre la majorité et M. Gambetta. Sauf ces deux exemples, tous les ministres ont accepté sans lutte la situation. Et seuls ceux qui ne luttèrent pas avaient raison. Un cabinet qui prétendrait enlever aux députés la disposition des places et la distribution des grâces leur enlèverait leur force électorale. Leur fortune, qui flotte sur ces faveurs, échouerait si le fleuve cessait de couler. A tolérer qu'un cabinet leur résiste, ils se perdraient eux-mêmes, et ils seraient contraints à décréter sa mort pour vivre. Grâce à ces mœurs nouvelles, la grande vertu de la politique est la docilité. Le suffrage universel est le maître; les députés ont pour fonction d'entendre ce qu'il veut et de l'exécuter sans retard; ils confient pour cela les grandes charges de l'état à des hommes capables de les aider, et, dans cette hiérarchie de la soumission, les ministres sont placés au sommet pour obéir à tout le monde.

Quand le mandat politique, avili dès l'origine, s'achète par un

marchandage également fâcheux pour les électeurs et pour les élus, quand, exercé sans indépendance, il devient un esclavage public au profit d'intérêts particuliers, quand il contraint ses possesseurs à abandonner leurs attributions véritables, à usurper sur les prérogatives du gouvernement, à livrer le pays aux plus violens et aux plus avides, que lui reste-t-il de son prix? Quel prix surtout reste aux grandes charges de l'état quand le titulaire, dépouillé de ses droits, étranger au milieu de ses agens, parfois trahi par eux, incapable de rien faire et de rien empêcher, voit son pouvoir au pillage, dispersé entre toutes les mains, et ne garde dans les siennes qu'un roseau pour signer sa complicité dans les actes des autres, et mettre son nom dans toutes les fautes? A défaut d'honneur, l'intelligence suffit pour rendre défavorable aux politiques funestes. L'esprit comme la conscience a ses révoltes. Or les passions des partis n'aiment pas plus la révolte de l'intelligence que celle de la dignité. Il y a dans la démocratie, surtout quand elle s'égare, une haine ombrageuse de toute contradiction. Il ne lui suffit pas qu'on la serve; elle ne veut pas qu'on la juge. Ainsi s'explique la décadence du personnel politique. Les hommes de valeur morale ont disparu les premiers; les uns se retirent par lassitude d'un monde où ils ne trouvaient plus leur place, les autres brisés sans fléchir, mais tous condamnés pour leur indocile vertu. Les hommes de valeur intellectuelle sont devenus suspects à leur tour. La souplesse des moins scrupuleux ne rassure pas la faction qui dirige la politique contemporaine; elle ne se sent tranquille que devant la sottise, et à chaque mouvement électoral elle désigne au suffrage du peuple des favoris plus selon son cœur. Et cette médiocrité de ceux qui gouvernent explique à son tour la misère de l'œuvre législative, la pauvreté de la parole publique, la désorganisation des services, l'inertie de notre rôle extérieur, le désordre des finances et, en face de tous ces maux, le mal dernier et suprême, l'égalie incapacité de prévoir et de réparer.

Car si les nations font les gouvernemens à leur image, il est plus vrai que les gouvernemens donnent au peuple leurs vertus à la longue, et, avec une redoutable promptitude leurs vices. Croit-on que ce peuple, s'il lit l'impuissance ou la servilité sur le front de ses chefs, conserve intact le respect de l'autorité? Et cependant demeure-t-il inaccessible aux erreurs, aux abaissemens de ceux qu'il méprise? Comment le marché public des places et des faveurs aurait-il étalé partout sa tentation permanente sans donner au pays le plus avide de fonctions publiques la manie de vivre aux frais de l'état? Comment le caprice de fortunes que rien ne justifie et le scandale de celles que tout condamne n'aurait-il pas détourné du travail modeste et des efforts consciencieux sur lesquels s'élève avec tant de lenteur le succès des honnêtes gens? Lorsque les luttes des

ambitions semblent la fièvre et les hasards d'un jeu, quand l'intrigue, les délations, les calomnies, tous les vices bas, — qui naguère n'étaient pas français, — conduisent aux plus hautes charges, comment ne seraient pas ébranlées jusque dans les citoyens les plus humbles l'indépendance, la sincérité, la modération, tout ce qui fait la grandeur morale d'un peuple? Si la générosité et la douceur des mœurs, le respect pour les faibles, la pitié pour les vaincus, l'amour du droit désarmé, ont fait place au culte de la force, à une rudesse toute nouvelle, à des instincts inconnus de violence, qui a poussé les premiers cris de haine, commis les premiers attentats contre les personnes et contre le droit, si ce n'est le gouvernement? Si la menace gronde aujourd'hui contre lui-même et monte plus haut, si la démagogie sape avec des forces croissantes ce qui reste d'ordre dans la société, de raison dans les esprits et de vertu dans les âmes, cette guerre n'est-elle pas née de la guerre contre les croyances et prétend-on n'avoir pas affaibli la morale parce qu'on en a seulement coupé les racines? Et si les prolétaires, désormais certains, grâce aux politiques, qu'il n'y a rien au-delà de ce monde, veulent en ce monde leur part, si, ne la trouvant pas, ils le condamnent, si, n'ayant pas le temps d'attendre, ils en appellent à la force, ils n'effraient leurs maîtres que pour en avoir trop compris les leçons. Maîtres insensés de n'avoir pas compris eux-mêmes que jamais l'homme ne saurait renoncer à être heureux, et que l'immense bienfait des religions, de toutes les religions, c'est de lui donner la patience! La corruption du pays, voilà le fruit dernier et le plus funeste d'un mauvais régime, car il corrompt jusqu'aux sources d'un meilleur avenir.

Telle est la fécondité de l'erreur. Tous ces résultats s'enchaînent, tous se rattachent à une cause : l'union des républicains. Cette politique a fait le mal ; comment, si elle dure, le guérirait-elle? Non, c'est assez, c'est trop ! Si l'on veut détruire les conséquences, c'est la cause qu'il faut détruire. De tous les faits sort la même leçon. Il est temps que la sagesse n'obéisse plus, mais commande, que la raison ne se taise plus, mais se révolte, il est temps que se rompe la fausse alliance où toutes les vertus de la France demeurent captives. Si l'union des républicains a fait la république, la division des républicains peut seule la sauver.

III.

La société politique se compose d'individus et forme un être collectif. Également nécessaires, les prérogatives des citoyens et celles de l'état ne peuvent s'étendre qu'aux dépens les unes des autres ; concilier leur conflit est la grande difficulté de ceux qui gouver-

ment, et, sous prétexte d'établir entre elles un juste équilibre, ils inclinent eux-mêmes, selon la pente de leur instinct, les uns vers la liberté, les autres vers l'autorité. Cette division des esprits, que la nature a créée, que la pratique universelle des pays civilisés reconnaît, que partout exprime le nom même des partis, et qui avait disparu de France par la seule vertu d'un mot d'ordre, tente de renaître. C'est dans les heures de crise que le bon sens se libère des sophismes; mais si le mal accompli témoigne que la confusion n'est pas la concorde, le remède est-il de choisir entre ces deux méthodes de gouvernement? Existe-t-il, dans la masse innomée des républicains, les élémens d'un parti autoritaire et d'un parti libéral?

Il y a, en effet, à cette heure, un groupe de politiques voués, disent-ils, à la défense de l'individu contre l'oppression de l'état. C'est lui qui, par des lois récentes, a étendu sans limites la liberté de la presse et celle de réunion; c'est lui qui, devant la loi, pratique sur toute la surface du territoire la liberté d'association; c'est lui qui s'indigne quand on applique la loi, même contre l'internationale. Son respect pour les minorités lui rend inviolables jusqu'aux emblèmes séditions, son respect pour l'indépendance de l'esprit le désarme même devant des productions immorales. Nul ne veille avec plus de jalousie sur tous les droits conquis depuis 1789, contre le pouvoir, et surtout sur ceux qui sauvegardent la liberté individuelle. Ce n'est pas seulement le citoyen qui lui semble sacré, c'est l'homme, et l'inflexibilité de ses principes protège les étrangers comme les nationaux. Si les plus obscurs ou les plus dangereux parmi les vagabonds de l'anarchie, cherchant en France un refuge, pour la troubler ou au risque de la compromettre, sont saisis et expulsés par la police, il n'a pas assez d'indignation contre cet attentat à l'hospitalité; et si la justice de leur pays les réclame en vertu des traités et de leurs attentats, il romprait avec toutes les puissances avant de livrer les réfugiés, dans les crimes desquels il ne voit que des manifestations d'opinion politique.

L'exagération de telles doctrines paraît un garant de leur sincérité. Mais voici qu'un jour, au nombre de plus de dix mille, des hommes réclament le libre exercice de leurs droits sur le sol de la France, et le parti de la liberté intraitable exige qu'on leur enlève la liberté d'enseigner, de vivre en commun, celle d'habiter leur domicile, celle de se vêtir à leur gré. On jette hors de la frontière ceux qui sont étrangers: les champions de l'hospitalité approuvent et réclament le même sort pour les Français. La force obéit, assiège les demeures closes et disperse leurs habitans. Répétant après l'apôtre Paul: *Civis sum*, les victimes réclament au moins, dans les rigueurs, un traitement conforme à leur condition; si elles doivent périr, ce n'est pas sous

la main de la police, c'est sous le fer de la loi; elles invoquent la justice : la police défend aux magistrats de juger, et les ennemis de tout arbitraire approuvent. Ceux en qui tous les droits individuels ont été violés par le gouvernement n'ont pour connaître de leur plainte qu'une assemblée de fonctionnaires nommés et révocables par lui, et ceux qui avaient voué aux tribunaux d'exception une haine irréconciliable applaudissent et ne veulent plus même inscrire dans la loi, de peur que les victimes ne l'invoquent, la liberté d'association. Pourquoi? Parce que ces hommes, ces citoyens sont des moines, parce que la religion, ennemie de la tolérance, doit être exceptée de la tolérance. Admirable prévoyance qui, pour sauver la liberté dans l'avenir, la supprime dans le présent! Qu'est-ce à dire d'ailleurs? Que les représentans de doctrines dangereuses sont hors du droit. Et quelles sont les dangereuses? Celles qui semblent telles aux détenteurs du pouvoir. Mais s'ils voient aujourd'hui des périls dans des doctrines religieuses, n'en verront-ils pas demain dans des doctrines politiques? S'ils se donnent la mission de défendre la république, manqueront-ils au devoir de défendre leur république, non-seulement contre des moines, mais contre des laïques, même contre des républicains? Leur arbitraire aura-t-il d'autre limite que leur danger, c'est-à-dire leurs craintes? Leur rigueur ne croîtra-t-elle pas à mesure que grandira dans le pays la force des idées proscrites? Et qui leur a donné l'infailibilité nécessaire pour proscrire des idées? N'est-ce pas dès lors l'omnipotence de l'état qui écrase la pensée? et quelle différence sépare de la dictature une liberté qui lait pour les seuls amis ou pour les adversaires impuissans? C'est en face de leurs adversaires les plus déclarés et les plus redoutables que les hommes de liberté doivent confesser leur principe. Pour les républicains, la religion était l'épreuve, précisément parce qu'elle était l'ennemie. Et ils ont succombé à l'épreuve de façon à n'avoir plus eux-mêmes le droit d'invoquer la liberté.

L'autre groupe se vante d'aimer l'état, craint uniquement qu'il soit porté atteinte à cette grande force et se consacre à l'accroître. Il n'en veut rien laisser usurper par les autorités locales, professe pour la décentralisation un mépris mêlé d'inquiétude, proteste que la nomination des maires rendue aux conseils municipaux dans les chefs-lieux de canton est un péril public, et pleure sur l'unité française quand on songe à établir des conseils cantonaux. Il ne consent pas davantage que des individus mettent obstacle à l'harmonie générale dont le gouvernement doit être l'auteur et le gardien. A tout attentat social ou politique il prépare la ferme répression des lois, et, s'il le faut, de l'armée. Il ne recule pas pour défendre l'ordre devant les moyens préventifs; la société est pour

lui la réunion des honnêtes gens, et pour assurer leur repos contre de dangereux contacts, il rajeunit jusqu'aux pénalités romaines et prépare la « relégation » sans fin hors du territoire aux coupables de perversité ou seulement de misère. Il n'hésite pas davantage devant de plus pures victimes, et, cette fois, c'est à la Grèce qu'il emprunte l'ostracisme comme une arme régulière contre les princes ou les citoyens trop puissans. Enfin la liberté, à cause de la contradiction d'efforts qu'elle engendre, lui est une image du désordre. Il tend à lui substituer l'état jusque dans l'enseignement, « pour arracher l'enfant à la barbarie paternelle. »

Certes ! voilà, à défaut de respect pour l'individu, un amour fier et exclusif pour la société. Mais qui le professe ? Quels hommes repoussent comme une usurpation sur la souveraineté toutes franchises accordées à une portion de territoire ? Ceux qui, sans une garantie, ont voulu rendre dans la capitale la souveraineté elle-même captive du pouvoir municipal. Quels hommes déclarent intolérable l'élection d'un maire dans le plus chétif chef-lieu du plus lointain département ? Ceux qui hier donnèrent un maire élu à Lyon et n'osèrent pas demain le refuser à Paris. Quels hommes sont sans pitié pour les libertés les plus régulières, quand leur exercice gêne la suprématie de l'état ? Ceux qui ont été sans colère contre la révolte sauvage de 1871, où l'idée même de l'état était niée. Quels hommes prétendent réclamer la religion de la patrie ? Ceux qui ont amnistié la commune. Quels hommes préparent comme indispensable à la sécurité publique l'exil des repris de justice et des vagabonds même ? Ceux qui ont été chercher en exil et ramené en France des voleurs, des incendiaires et des assassins. Quels hommes dénoncent les périls de la démagogie, et menacent les esclaves ivres d'aller les chercher jusque dans leurs repaires ? Ceux qui en connaissent les chemins pour avoir, dans ces repaires, signé sous la dictée de ces esclaves plus d'un mandat impératif. Encore le moindre scandale de ces politiques est-il le désaccord entre le passé et le présent. C'est dans chacun de leurs actes que leur autorité morale se brise au choc des contradictions. L'état est une idole dont ils sont les prêtres, et ils donnent le constant exemple des attaques, des injures, des calomnies, qui mettent en question l'honneur des plus hauts fonctionnaires, la dignité des partis, la concorde des assemblées. Ils veulent apaiser les esprits et ils dénoncent à la haine comme ennemis des catégories entières de citoyens. Ils exigent qu'on respecte les lois et ils les violent ; qu'on s'abstienne de violence, et ils y recourent. Leur rôle est de traiter en coupables ceux qui suivent leurs exemples : si quelque pauvre fanatique brise une croix, frappe un prêtre, tente le sac des cloîtres qui abritent encore les femmes, ils l'arrêtent : et eux ont

forcé, sans plus de droit, les mêmes enceintes, souffleté l'église et arraché la croix jusqu'au front des demeures sacrées où grandit l'enfance et où repose la mort. Ce corps judiciaire même auxquels ils livrent les coupables et dont la fermeté les rassure, ils préparent sa destruction. L'armée enfin, cette raison dernière des républicains comme des rois, si elle n'est pas atteinte par la menace, l'est par la faveur; pour l'attacher plus directement à un parti, on cherche en elle des créatures; l'inégalité des conditions faites aux mérites égaux y sème des divisions, des souvenirs amers, et ainsi va diminuant sa force avec son unité. Étranges défenseurs de l'état, ils faussent de leurs mains inconscientes les instrumens du pouvoir, et ne soupçonnent pas même que, pour les faire durer, il les faut faire respecter; que, pour les faire respecter, il faut les respecter soi-même.

Elle est donc vaine la tentative de diviser les républicains en libéraux et en autoritaires. Non que l'idée soit fausse, mais pour l'appliquer il faudrait d'abord apprendre ce qu'est l'autorité aux autoritaires, et aux libéraux ce qu'est la liberté.

IV.

D'ailleurs le plus nécessaire est-il de choisir entre la liberté et le pouvoir, quand tous deux sont menacés à la fois? Vivons-nous dans ces temps réguliers où les partis élèvent leurs différends de détail sur les bases solides de la prospérité publique, où chacun travaille à loisir au triomphe de sa philosophie politique? Il s'agit de ne pas permettre que s'achève une désorganisation déjà commencée. L'urgence des périls ne laisse pas plus de place à la lenteur des remèdes qu'à la variété des moyens ou à la grandeur des espoirs: elle porte avec elle la leçon des devoirs simples qui s'imposent aux hommes d'état.

L'ordre est troublé dans les finances. Il faut pour le rétablir que les dépenses nécessaires soient limitées, les superflues proscrites. L'ordre est troublé dans le pouvoir politique. Il ne revivra pas tant que les ministres n'aient pas recouvré leur autorité naturelle sur leurs agens et les chambres sur l'opinion. L'ordre est troublé dans les esprits. Pour qu'il y renaisse, le gouvernement doit abandonner toute entreprise sur la liberté des consciences, et comprendre qu'il est fortifié quand le peuple fortifie lui-même sa soumission aux lois de son attachement à une loi morale; reconnaître que la loi morale a pour fondement nécessaire ou tout au moins universel les croyances religieuses, et, partout où elles existent, les respecter comme la plus sûre barrière à la menace constante qu'élève, dans une démo-

cratie, contre la société, la coalition du vice, de l'ignorance et de la misère.

On peut à peine appeler une politique cette sagesse toute négative. Elle n'est que l'abstention des fautes les plus grossières. Pour la pratiquer il suffit de n'être pas contre le bon sens, et c'est à son service qu'il semblerait facile de réaliser cette unanimité si chère aux républicains. C'est contre elle, au contraire, que l'unanimité s'est faite : c'est quand il s'est agi d'ouvrir le trésor, de bouleverser la hiérarchie, de persécuter les consciences, que les partis ont sincèrement abjuré leurs divisions et confondu leurs drapeaux.

Sans doute, à l'heure présente, le résultat apparaît. Mais la vue du danger donne-t-elle toujours du courage? Restreindre les dépenses, c'est enlever, malgré des promesses solennelles, aux départemens, aux cités, aux communes, les travaux, les subventions, les ressources de tout genre auxquelles ils sont accoutumés; restaurer le pouvoir politique sur ses bases, c'est enlever aux influences parlementaires la dépouille immense des fonctions publiques; respecter les consciences, c'est enlever aux sectes la dépouille de « l'ennemi. » Où les députés trouveraient-ils le courage de vouloir à la fois contre leur intérêt et contre leur passion? Lesquels, parmi ceux qui ont occupé le pouvoir, n'ont pas mis leur honneur particulier à augmenter chacun l'anarchie du gouvernement et le gaspillage du trésor? Tel restreindra-t-il les travaux publics, son plan? tel les prodigalités de l'enseignement, son œuvre? tous enfin apaiseront-ils la guerre religieuse, leur ressource commune? Non; si visible que soit la nécessité d'un changement, ce n'est pas de la chambre qu'il faut attendre le remède. Il lui manque deux choses : une majorité pour y souscrire, un homme même pour le proposer.

Perdre tout espoir dans la chambre, c'est presque perdre l'espoir dans le gouvernement républicain, car elle semble la seule force vivante. La constitution a cependant créé deux autres pouvoirs. Qu'y a-t-il à attendre de la présidence et du sénat?

Même dans les monarchies où la défiance des peuples a le plus étroitement tracé les prérogatives de la couronne, c'est une grande autorité que celle du chef de l'état. Les constitutions limitent ses pouvoirs, mais non son influence : la fonction est ce que la fait le titulaire. Plus d'un, par la persistance calme, mesurée d'une volonté sûre d'elle-même, a vaincu doucement tout le monde. A plus forte raison, dans un état républicain, un chef choisi pour ses qualités politiques, et dont l'élection élève et augmente le prestige, peut-il sans usurpation mettre au service public son expérience, manifester son dévouement par ses conseils et, pour faire obstacle au mal

que prévoit sa sagesse, jeter dans la balance des événemens sa volonté et la menace de sa retraite.

Quand M. Grévy avait été porté à la présidence, peu d'existences étaient vides de services à l'égal de la sienne. Quelques discours en 1848, deux durant l'assemblée nationale, tous coulés froids dans le même moule classique, un écrit superflu sur le « gouvernement nécessaire » étaient les médiocres fruits de ses veilles. Son nom ne demeurait attaché qu'à une manifestation faite, en 1848, contre la présidence et, en 1875, contre la constitution. Comme certains peuples ont conquis leur unité par leurs défaites, il avait fait sa fortune par deux échecs, et la constitution qu'il n'avait pas votée lui donnait le pouvoir qu'il avait voulu détruire. Pourtant il avait des titres meilleurs. Sa constance à réclamer des élections après le 4 septembre était un gage de son respect pour le droit ; l'égale indifférence qu'il avait témoignée à tous quand il dirigeait les débats des chambres semblait la preuve de son impartialité envers les partis. L'homme enfin, avec la culture de son esprit, l'agrément calme de son entretien, semblait fait pour occuper le pouvoir avec une dignité simple. Tel de ses défauts pouvait même l'y servir ; si sa nonchalance était passée en proverbe, elle devait le tenir éloigné des aventures, des excès, et l'on se flattait de trouver en lui les vertus de l'inertie. Mais pour agir sur les hommes, il faut aimer leur commerce, et c'est à force de les étudier qu'on se rend habile à les conduire. M. Grévy, loin de les attirer, a porté à la présidence la solitude de sa vie, heureux d'être monté assez haut pour devenir inaccessible. Quelle aptitude est d'ailleurs celle d'un politique élevé à l'école de la théorie et de l'opposition ? Étranger aux affaires extérieures, lassé d'avance de celles qu'il connaît, il n'a jamais résisté à une faute : nul intérêt ne vaut la fatigue d'une lutte. Et comme les hommes excellent à transformer leurs faiblesses en doctrines, il a érigé dès l'abord son indifférence en devoir. Il a établi en principe qu'il était fait pour signer les résolutions des chambres, et mis son courage à contempler les maux du pays sans en paraître ému. Il s'est retiré des affaires publiques dans le premier poste de l'état.

Le troisième pouvoir, à juger par l'apparence, vit des mêmes passions que les deux premiers, et tempère les ardeurs de l'un par la nonchalance de l'autre. L'activité lui manque pour pousser au mal, mais aussi pour l'empêcher, et, quand il parle, c'est la voix de la chambre qu'on entend encore, fidèle et adoucie comme un écho. Quelques sénateurs, il est vrai, pensant qu'une vie de dévouement à la république leur enlevait le droit de se taire, n'ont incliné devant le triomphe d'aucune erreur la rectitude de leur conscience ; ils ont rappelé la démonstration répétée depuis Aristide par les

siècles, et toujours méconnue par l'heure présente, que l'injuste n'est jamais l'utile : ils ont été courageux et sages. Mais la sagesse qui ne convainc pas irrite, et rien n'est injurieux comme le courage à la servilité. C'est seulement contre ceux qui lui demandaient d'avoir une volonté propre que le sénat s'est montré capable de volonté. Ce n'était pas assez de fuir la contagion de leurs idées ; il a évité jusqu'au contact de leurs personnes, et la politique a eu ses excommuniés comme les connut l'antique foi. Si tels sont les condamnés, que dire de ceux qui les condamnent et qu'espérer de l'avenir si les votes des hommes portaient toujours témoignage de leurs pensées ?

Et pourtant quiconque connaît les deux chambres, si unies par les votes, ne peut supposer qu'elles pensent de même, ni comprendre, si l'une obéit à l'autre, que l'assemblée en tutelle soit le sénat. La plus grande diversité entre elles tient à la valeur du personnel, et si toutes deux représentent le même territoire, elles ne semblent pas sorties de la même société. Au sénat, il n'y a guère d'hommes qui n'aient vieilli au service de l'état. La plupart de ceux qui ont dirigé sa politique, les plus éminens de ceux qui l'ont représentée au dehors, des chefs des grands services publics, y siègent et réunissent l'expérience de plusieurs gouvernemens. Les plus dépourvus de titres ont traversé plusieurs assemblées sans se perdre, ce qui prouve de la sagacité et de la mesure, car, à la longue, toute exagération devient impopulaire. Les plus étrangers à la politique sont les plus illustres ; le sénat lui-même les prend à la science, aux lettres, à l'armée et se couronne de rayons empruntés à toutes nos gloires. On ne vit pas impunément au milieu de telles clartés. L'habitude des affaires rend inaccessible aux utopies, apte à prévoir les suites naturelles des actes, hostile à tout désordre. La culture intellectuelle rend insupportable ce qui est grossier dans la pensée, vulgaire dans les sentimens, violent et hypocrite surtout, car ce serait une monstruosité que l'esprit s'élevât sans élever le cœur. Comment donc ces administrateurs ont-ils adhéré à des mesures qui perdent l'administration, ces financiers à des dépenses qui mènent au déficit, ces magistrats à la ruine de la justice, ces soldats à des expériences funestes pour l'armée, ces diplomates aux fautes de notre action extérieure, ces personnages parlementaires et ces anciens ministres à une politique en contradiction avec l'œuvre honorable de leur vie, tous Français et républicains, à un régime également funeste pour la république et la France ?

Cette défaillance ne les accuse pas seuls : eux aussi portent le poids d'une faute originelle qui n'était pas la leur. Au 16 mai, le sénat monarchique, ligué avec la présidence, avait terminé

par la dissolution son conflit contre la chambre. En renommant celle-ci, le pays avait désavoué les deux autres pouvoirs. Et même quand la présidence eut changé de titulaire, même quand le renouvellement partiel eut donné la majorité aux républicains dans le sénat, l'un et l'autre demeurèrent frappés d'impopularité. L'apparence d'une hostilité contre la chambre aurait suffi pour menacer leur existence même. Telle est la suite et le châtiment des tentatives mal conçues. Non-seulement leurs auteurs y risquent leur personne ou leur pouvoir, mais ils paralysent jusque dans les mains de leurs successeurs les instrumens dont ils se sont mal servis et les idées justes qu'ils ont usées.

Ce mal était un gain à la fois pour les démocrates inflexibles qui ne consentaient pas au partage de la souveraineté entre deux assemblées, et pour les démocrates ambitieux qui avaient, sous prétexte de concorde, persuadé à la chambre d'abdiquer entre leurs mains. Peu importait qu'elle fût docile, si au sénat éclatait la rébellion des intelligences : là ils voyaient assemblés leurs rivaux et leurs maîtres. Immobiliser ces forces, c'était à la fois réaliser le rêve d'une assemblée unique, et trancher d'un coup toutes les têtes du parti républicain. S'il ne fut pas difficile d'éveiller la fierté de la chambre et de la convaincre que toute opposition contre elle serait un attentat contre la France, il ne fut pas plus difficile d'appeler sur ces dispositions les inquiétudes du sénat et de le persuader que tout acte d'indépendance serait une alliance avec la droite et une attaque à la république. Deux ressorts poussés, ici la vanité, là la peur, chaque assemblée se trouva prise à son piège. Certains au sénat le devinèrent sans y tomber, mais la chose était prévue. L'indignation de la presse, la colère de la chambre, les calomnies et les insinuations éclatèrent contre eux avec un fracas bien réglé. Les meneurs ne dissimulèrent pas que les imprudences de quelques-uns mettaient en péril le corps entier, et en s'associant au trouble de la chambre haute le portèrent au comble. Alors le sénat lui-même devint le gardien le plus vigilant de son abdication et ne songea plus qu'à défendre sa vie contre ceux qui voulaient sauver son honneur. Pour qui tenait à se duper, des motifs plus nobles justifiaient cette défaillance. La résolution de décourager les partis hostiles par l'immuable union des vainqueurs, et, illusion immortelle de la faiblesse, l'espoir de gagner quelque influence en s'abstenant d'exercer ses droits, servirent aussi à persuader au sénat de devenir assez inutile pour que nul ne songeât à le supprimer. Ainsi les sages acceptèrent sans protester les premiers actes de la chambre : ils croyaient chaque fois n'adhérer qu'à une injustice, ils formaient une tradition. L'habitude est surtout en politique une servitude. Bientôt le souvenir

de ce qu'ils avaient toléré leur enleva le droit de se contredire, et chaque jour leur fournit un prétexte pour faire une concession qui devait être la dernière et rivait à leur chaîne un nouvel anneau. Mais s'ils ne l'ont pas rompue, ils ne l'ont pas portée sans frémir. De combien de querelles intimes est fait le bel accord des votes ! Combien demandent en secret pardon aux causes justes qu'ils renient ! et si, le *Journal officiel* venant à disparaître, on jugeait le sénat d'après les confidences de ses membres, quelle estime lui devrait l'histoire ! Parfois sa fidélité était si chancelante et ses dégoûts si visibles que le gouvernement a dû appeler à son aide les sénateurs qui exercent des fonctions publiques ou représentent la France au dehors ; en plus d'une circonstance, les voix des ministres même furent nécessaires pour donner aux mesures prises par eux une apparence de majorité. Enfin il est des cas où le sénat sut donner au pouvoir cette leçon du silence que rendait plus éloquente sa complaisance ordinaire, ou même refuser publiquement son concours. C'est ainsi que, par son opposition à l'article 7 et à l'enlèvement des crucifix, il a marqué son opposition au premier et au dernier acte de la lutte religieuse. C'est ainsi que naguère en rayant un million au budget, il a manifesté sa volonté de rétablir l'ordre dans les dépenses. Certes c'est peu, mais, comme un éclair suffit à reconnaître les visages dans les ténèbres, cette lueur fugitive perce la nuit des âmes, et entre elles apparaît une ressemblance plus forte que leurs efforts à se défigurer. Quel désaccord sépare les républicains de la majorité et ceux qu'ils flétrissent du nom de dissidens, et légitime l'éloignement haineux où ils s'obstinent, comme pour ne pas voir que leur rupture est sans raison ? Ils détestent les mêmes choses, ils souhaitent les mêmes choses, les uns disent toujours ce que les autres disent rarement, les uns proclament haut ce que les autres murmurent bas. Ils ne sont divisés que par le courage. Est-ce au courage que l'événement a donné tort ? Ont-elles détourné le cours d'une seule faute, ces timides remontrances, ces supplications de vieillards qui perdent si vite le souffle à invoquer la justice ? Vaciller de la résistance à la soumission sans se tenir fortement à rien, paraître révolté tour à tour contre sa faiblesse ou sa conscience, et jamais maître de soi, est-ce avoir une politique ? La voie sûre n'a-t-elle pas été tracée par ceux-là seuls qui toujours sont demeurés fidèles à l'ordre, à la tolérance, à la liberté ? Et pour que cette politique devint celle du sénat, qu'a-t-il manqué ? Une seule chose : le concours de ceux qui savent cette politique bonne et nécessaire.

La situation est donc celle-ci. Le sénat vote comme la chambre, il ne pense pas comme elle. Les deux assemblées ont été conduites à une politique identique par un moyen inverse. A la chambre,

malgré la division des esprits, l'union des partis s'est faite : au sénat, la rupture malgré l'union des esprits. Dans l'une et l'autre enceinte, la discipline seule a rassemblé ou désuni et donné à la chambre une force et au sénat une impuissance également factices. Que dans l'une et l'autre le joug disparaisse, la chambre devient une mêlée, et une majorité d'hommes sages apparaît au sénat. Or le jour où le sénat voterait comme il pense, la bonne politique n'aurait pas seulement acquis une des deux chambres, elle s'imposerait à l'autre.

V.

Les droits du sénat sont aisés à définir : ils sont identiques aux droits de la chambre. La souveraineté est partagée entre les deux assemblées, de telle sorte que leur concours est nécessaire et que le désaccord de l'une annule l'autre. Deux différences seules dérogent à cette égalité parfaite. La chambre vote d'abord les lois de finances, le sénat peut dissoudre la chambre. De ces prérogatives, la première, de pure forme, est un souvenir du temps où le « tiers tenait le scordons de la bourse, » et une garantie que le sénat, en l'absence des chambres, ne consentira pas des levées provisoires d'impôt, comme il le put sous l'empire. La seconde est une disposition fondamentale qui, au cas de conflit entre les assemblées, donne à l'une d'elles le droit de supprimer l'autre et d'en appeler, quand elle le veut, au pays. Si l'équilibre est rompu, c'est au profit du sénat.

N'eût-il que son droit de *veto*, ce droit suffisait à endiguer le désordre. Les fautes qui pèsent sur le présent ne sont rien en face de celles qui menacent l'avenir. Pour que demain la constitution retienne le respect, pour que la magistrature juge sans crainte sur son siège affermi, pour que la sécurité des consciences renaisse, pour que le gaspillage des dépenses cesse, il suffit qu'aux espérances hautaines de la démagogie s'oppose le *Non possumus* de la raison. Et s'il retentissait au sénat, non plus comme la dernière résistance d'une volonté expirante, mais comme le mot d'ordre d'une fermeté nouvelle, le résultat serait plus grand que d'écarter telle ou telle expérience funeste ; il rendrait à la fois à tout ce qui reste encore debout la force avec la sécurité.

Pour prouver que ce respect des institutions nécessaires n'a rien de la routine obstinée où se complaisent parfois les chambres hautes, le sénat a son droit d'initiative. Tandis qu'une des libertés fondamentales dans une démocratie, la liberté d'association, n'a inspiré à la chambre qu'un coup de force contre les religieux et une tentative de privilège en faveur des ouvriers, en ce moment le sénat discute

un projet qui proclame et règle d'une façon égale ce droit pour tous les citoyens. C'est un noble testament qu'a écrit M. Dufaure, et peut-être le plus grand exemple que laisse sa vie. Si, comme lui, chacun de ceux qui au sénat ont une idée utile s'en croyaient débiteurs envers la France, quelle richesse de réformes ! Si le sénat, au lieu d'attendre de la chambre des députés la matière de ses discussions, ne donnait aux propositions émanées d'elle que le temps nécessaire pour en constater l'inanité ou le péril, et consacrait ses séances à puiser dans son propre fonds et à transformer sur les sujets les plus importants sa pensée collective en articles de lois, c'est lui qui réglerait les travaux même de la chambre, et la contraindrait soit à suivre docilement une direction étrangère, soit à affirmer son indépendance en rejetant des mesures utiles au pays.

Les lois ne sont pas tout dans l'état. Ce ne sont pas elles qui peuvent édicter l'intelligent emploi des ressources, la sage direction des services, la compréhension et la défense des intérêts nationaux au dedans et au dehors. Tout cela est affaire de gouvernement, c'est-à-dire d'hommes, et le pouvoir appartient non à qui fait les lois, mais à qui les applique. Or il semble aujourd'hui entendu que les ministres relèvent de la chambre seule. La docilité avec laquelle le sénat s'est désintéressé de leur avènement et de leur chute a servi de titre à ceux qui niaient son droit. Sa part dans les cabinets, d'abord égale, a été progressivement diminuée jusqu'à disparaître. C'est par le gouvernement que la chambre tentera d'échapper au sénat, et il lui importera peu d'être arrêtée dans la rédaction des textes si des exécuteurs de ses volontés, soutenus par elle, suppléent aux lois qu'elle n'a pu faire, et violent les lois qu'elle n'a pu détruire. Mais si une seule des chambres gouverne, que devient entre elles l'égalité qui est la règle de leur existence, et le *condominium* qui est tout notre système politique ? Comme les lois ne peuvent naître, les gouvernements ne peuvent vivre sans l'accord des deux assemblées, et il ne suffit pas plus à un ministère d'avoir l'approbation de la chambre qu'il ne lui suffirait d'avoir celle du sénat. C'est ce principe que, sous peine de violer la constitution, il importe de restaurer. C'est cette usurpation du pouvoir qu'il importe d'arracher à la chambre pour tarir la grande source des corruptions présentes. Sans doute revendiquer n'est pas obtenir, et le sénat trouvera d'abord, pour nier l'évidence de son droit, la coalition des intérêts qu'il menace. Mais ce n'est pas enlever peu de chose à ceux qui possèdent que prouver l'illégitimité de leur possession. Les ministres, la chambre elle-même, sentiront plus qu'ils ne le pensent l'utilité de ne pas pousser à bout une assemblée qui ne paraîtra plus ignorante de sa prérogative. A mesure que le sénat aura rendu plus de services et mieux montré sa supériorité dans

l'ordre législatif, il paraîtra avoir plus de droits au gouvernement. Il sera d'autant plus fort qu'il demandera moins pour lui-même et davantage pour ses idées. Quand il ne ramènerait pas la chambre au respect de la constitution, du moins il aura plaidé sa cause devant le juge souverain de la constitution et de la chambre. Le procès ouvert et poursuivi sans faiblesse ni impatience durant la législature sera tranché au moment où expireront les pouvoirs des députés. Et même si les circonstances ne permettaient pas d'attendre, s'il fallait la chute immédiate d'un pouvoir que la chambre s'obstinerait à soutenir, pour libérer le pays de la banqueroute, de l'anarchie ou de périls extérieurs, la dissolution offre au sénat le moyen de remettre à la France, avant qu'il soit trop tard, le soin de se sauver.

VI.

Qu'on attende le terme légal des pouvoirs conférés à la chambre ou qu'on le devance, la grande question est en effet de savoir ce que veut la nation. Il est aisé de répondre d'avance en sa place qu'elle sera avec la chambre populaire et de prédire au sénat un nouveau 16 mai. L'histoire ne se recommence que dans les circonstances analogues, et loin que le sénat en manifestant une volonté replace la France dans la situation créée par le 16 mai, il la libérera d'une équivoque née à cette date et qui pèse encore sur nous.

Au 16 mai, le pays a répondu à une provocation d'apparence monarchique par une acclamation républicaine. Il a affirmé une forme de gouvernement, non une politique. La politique choisie satisfait-elle tous ceux qui avaient voulu le gouvernement? Nul n'osera le prétendre. Mais comme cette politique, combattue par les monarchistes, est soutenue par presque tous les républicains, l'opinion considère la république et le système en vigueur comme inséparables; elle s'est jusqu'ici résignée à la mauvaise politique pour garder le gouvernement et accepte même les mesures révolutionnaires par esprit de conservation. C'est l'histoire du pays sous tous les régimes; sa patience dure jusqu'au jour où les maux dont il souffre l'emportant sur ceux qu'il redoute, il accepte, pour changer de politique, de changer de gouvernement. L'intervention du sénat peut empêcher que cette alternative se pose. Pas plus que la chambre il n'est suspect de rêves monarchiques. S'il manifeste des vues différentes, il sera prouvé que deux assemblées également dévouées à la république ne l'aiment pas de même. Ce jour-là, l'opinion rassurée sur l'existence du gouvernement deviendra libre d'opter entre deux politiques.

Alors, elle n'aura plus tout résolu, en disant qu'ici est le sénat

et là la chambre. Qu'elle regarde : au sénat, ces inamovibles que le parti républicain choisit parmi les plus illustres, leurs compagnons de luttés dans l'assemblée nationale qui sont venus les rejoindre, les fondateurs du régime actuel, ses amis de la première heure, de toutes les heures, ceux qui ont souffert; dans la chambre, des mandataires pour la plupart nés d'hier, ou, si vieux soient-ils, assez obscurs pour demeurer toujours des hommes nouveaux, liés à la république, non par ce qu'ils lui ont donné, mais par ce qu'ils en ont reçu, dont la constance n'a été mise à l'épreuve d'aucun revers et dont l'œuvre unique a été de compromettre en quelques années une situation incomparable. Laquelle des assemblées doit craindre, si le peuple, comme il arrive d'ordinaire, juge les doctrines sur le visage de ceux qui les représentent?

Et s'il prête l'oreille aux idées elles-mêmes? Quoi! l'inégalité, l'arbitraire et les privilèges, les dilapidations, voilà ce qu'a toujours repoussé la France; des lois égales, un pouvoir modéré, l'économie dans les finances, voilà les bienfaits qu'elle a poursuivis à travers toute son histoire, proclamés dans sa révolution, et ce sont ces espoirs dont elle détournerait la tête parce qu'ils lui seraient offerts par les meilleurs et les plus éprouvés de ses serviteurs! Et elle se donnerait à ce qu'elle déteste, parce que les joies du désordre lui seraient promises par les plus obscurs et les plus incapables de ses favoris!

Ceux qui le disent ont-ils, avant de calomnier la France, mesuré les forces qu'une telle lutte mettrait en conflit?

La grande préoccupation de tous les régimes dignes de durer a été de ne pas gouverner contre les intelligences. De tout temps, les intelligences ont été dirigées par cette bourgeoisie que son éducation fait la plus apte à comprendre les intérêts publics, son goût la plus disposée à s'en occuper, à laquelle l'ancien régime dut sa gloire la plus durable, le régime nouveau, ses principes et ses jours heureux. Sous des noms divers, elle est demeurée la classe moyenne, même depuis la chute de la noblesse, par son éloignement de tout excès; dirigeante, même depuis le suffrage universel, parce qu'elle est seule apte à l'éclairer; libérale enfin d'idées comme de professions. Nulle autre n'a plus efficacement voulu, plus sincèrement accepté les institutions actuelles. Qu'on cherche ses représentans parmi ceux qui aujourd'hui dirigent ou approuvent. Elle a disparu du gouvernement. A-t-elle disparu du pays? Elle y est plus nombreuse à mesure que se développent la richesse et l'instruction. S'est-elle retirée dans l'indifférence comme dans un repos? Elle est inquiète, irritée, à peu près unanime à condamner les fautes commises, à en prévoir les suites. Pourquoi se tient-elle à l'écart, ne brigue-t-elle

aucune charge, a-t-elle abandonné celles qu'elle occupait, vit-elle dans la solitude des intérêts privés? Parce que les esprits à la fois cultivés et sages sont ceux qui se lassent le plus vite de la politique. Toujours prêts à lui préférer les compensations que leur mérite même leur permet de goûter dans l'étude et la retraite, ils ont besoin d'être soutenus, conduits, entraînés. Qui les a appelés sous la république au secours de la liberté et de l'ordre? L'ordre ne s'établit pas de lui-même, et même pour être libre, il faut avoir des chefs. Oui, étrange aveu, l'armée des intelligences reste impuissante par la défection de ses généraux. Mais le jour où des hommes ayant autorité dans l'état l'appelleront à leur aide, ils n'auront pas même à la recruter, ils n'auront qu'à s'en servir.

Ce n'est pas, il est vrai, sur les intelligences que s'appuie la politique présente, et comme si elle désespérait de les jamais conquérir, elle ne tient compte que du nombre. S'attacher la masse par des passions qu'on excite et qu'on satisfait, et les meneurs par des avantages que paie l'état, est tout l'art de régner. Il est certain que, grâce à lui, une multitude de privilégiés ont à défendre leur propre fortune dans la fortune de leur parti et qu'ils ne se résigneront pas sans lutte à la défaite. Mais est-ce que le jeu redoutable des faveurs ne fait à un régime que des partisans? Les heureux gardent-ils des privilèges obtenus une mémoire aussi fidèle que les exclus, de l'injustice subie? Que dire des victimes véritables, de celles que, dans tous les emplois, on menace, qu'on accuse, qu'on chasse pour faire place à de nouvelles créatures? Et si, ceux qui ont tout à perdre à la chute du système se groupant autour de la chambre, ceux qui ont tout à gagner à un changement se groupent autour du sénat, lequel aura les auxiliaires les plus énergiques et les plus nombreux?

Sans doute ces élémens actifs de la politique ne sont encore qu'une minorité, et le parti au pouvoir compte surtout sur l'inertie des masses électorales. Là est sa force véritable. Un régime conserve facilement l'amitié de ceux qui vivent loin de lui, et il peut soulever ce qui représente l'intelligence et l'honneur avant que la multitude s'en émeuve ou s'en doute. La contagion de la fièvre politique se répand mal chez ceux qu'isole le travail; les luttes pour le pouvoir n'ont pas de sens à ceux qui luttent pour la vie; des droits que les uns tiennent pour indispensables sont pour d'autres un luxe inutile, et l'oppression peut frapper ceux-là sans descendre jusqu'à ceux-ci. Tel est le privilège des humbles : ils offrent moins de prise à la tyrannie. Voilà pourquoi de détestables, de honteux régimes ont pu être aimés de la foule : le peuple pleura Néron. Parmi ceux qui versèrent des larmes, combien croyaient rendre un culte au mal? C'est sur cet éloignement des affaires, sur cette

ignorance des faits que se reposent les approbateurs de la politique présente. Ils abusent la crédulité par le mensonge des promesses, ils flattent les amours-propres par un respect affecté, ils couvrent les entreprises les plus détestables de prétextes capiteux. Grâce à eux se manifeste dans le sens moral du pays un trouble trop réel. A en croire les théories répandues par la presse, acclamées par la population des grandes villes, imposées par les agens politiques, la France elle-même serait gâtée. Mais le grand art en politique n'est pas d'entendre ceux qui parlent, c'est d'entendre ceux qui se taisent. L'opinion est une muette dont il faut deviner le silence à travers les cris de ceux qui la prétendent exprimer. Or, même à l'heure présente, un fait domine et console : la contradiction entre les vices du gouvernement que la France accepte et les vertus qu'elle pratique. Dans quel pays y a-t-il plus de tolérance, d'ordre, de générosité? Est-il sûr qu'il les veuille bannir, est-il sûr même qu'il les sache menacés? Pourquoi s'est-il attaché à la république? Parce que tous les actes du parti conduit par M. Thiers lui apparaissent, à la clarté des débats, conformes à la raison, à la générosité, à l'intérêt public. Depuis, les actes ont changé : les noms dont on les couvre demeurent les mêmes, c'est encore l'égalité, la liberté de conscience, l'amour du peuple qu'on invoque à chaque mesure de haine, de persécution, ou d'arbitraire, et par cette hypocrisie même les jacobins rendent témoignage aux sentimens véritables de la nation. Mais le pays avait confié ces sentimens à ses mandataires. Ils se sont tus : y a-t-il lieu de s'étonner si le pays n'a pas protesté contre une politique que les hommes investis de sa confiance acceptaient? Sa sécurité s'est faite de leur silence. Eux ne s'opposant à rien, lui devait conclure que tout était légitime, et le calme avec lequel s'est accompli le changement de politique a empêché même de sentir qu'elle changeait. S'il a toléré le mal, ce n'est pas qu'il le préfère, c'est qu'il l'ignore, et si la vérité ne l'a pas conquis encore, ce n'est pas lui qui a été incapable de l'entendre, ce sont ses conseillers qui ont été incapables de la dire.

Non, l'on n'a pas le droit de désespérer du peuple tant qu'on n'a pas épuisé à son service le dernier effort de sa pensée, le dernier souffle de son âme. Si ses amis employaient à l'éclairer une faible partie des soins que ses flatteurs mettent à le perdre, de quel progrès serait-il capable, puisque dans la corruption même sa nature reste encore si saine? Que le sénat comprenne la grandeur de ce rôle, qu'il devienne l'éducateur du suffrage universel. Attaquer les préjugés, dévoiler les faussetés, mettre à nu les sophismes, sans doute ce n'est pas, à l'heure présente, une tâche ordinaire. Mais qu'il commence et les auxiliaires viendront, car il y a une contagion du

courage et du dévouement comme de la peur, et ils seront étonnés de leurs conquêtes, quand leur parole ajoutera son autorité à l'éloquence des fautes qui déjà se fait entendre. Tour à tour se détacheront des injustices présentes et ceux qui veulent la paix et la dignité de la France au dehors, et ceux qui veulent la paix et la liberté au dedans, et ceux qui veulent l'ordre dans les dépenses, et ceux qui le veulent dans la rue. La vérité aura rompu les liens qui aujourd'hui les emprisonnent et terminé le règne de ceux qui les tenaient captifs en les trompant. Le peuple est comme la mer : le trouble qui l'agite a soulevé une écume qui la couvre, mais l'écume n'est ni la mer ni le peuple, et le premier souffle qui passera sur elle laissera reparaître les calmes profondeurs de la raison publique. Quand on considère ce qu'est le pays et ce qu'il devrait être, sa décadence commencée et sa grandeur encore possible, la misère honteuse des partis et les vertus survivantes de la nation, et le faible effort qui suffirait pour changer l'avenir d'une impulsion, à la vue du sénat impassible, on songe à la colère de Michel-Ange en face de son Moïse et comme le sublime artiste, on serait tenté de frapper au genou le législateur immobile et de lui dire : « Puisque tu vis, parle doux ! »

Oui, vous qui portez dans vos mains les tables de la loi, c'est une voix plus sacrée que celle du génie même, c'est la patrie qui vous le demande : montrez que vous êtes vivans. Sa délivrance peut être votre œuvre. Pour vous détourner des grandes choses, il n'y a que de petites raisons, et les petites raisons ne sont des raisons que pour les petites âmes. Vous auriez à vous déjuger ! Est-ce se contredire que mettre ses actes en accord avec le vrai ? Est-ce à lui ou à votre amour-propre qu'appartient votre fidélité ? Et vous, qui ordonnez à chaque citoyen de sacrifier à l'état sa vie même, ne lui pouvez-vous sacrifier la vanité de n'avoir jamais failli ? Vous réhabilitez les hommes fermes qui ont lutté durant votre longue faiblesse ; mais, en reconnaissant leur courage, vous les aurez égalés, car rien ne coûte comme de donner raison à qui n'a pas de tort. Vous romprez ainsi avec vos amitiés ! Faut-il nommer de ce nom les liens où votre indépendance était captive, que l'estime n'a pas formés, que la crainte seule noue encore ? Vous ne pourrez empêcher le mal qu'avec le concours de la droite ! Singulière délicatesse, plus difficile sur la compagnie que sur le vote. D'ailleurs n'êtes-vous pas les plus nombreux, n'est-ce pas elle qui votera avec vous, n'avez-vous pas assez fait ses affaires sous prétexte de vous séparer d'elle, et n'est-il pas temps de l'employer à servir les vôtres ? Serez-vous plus fiers que vos ministres, sauvés par elle plus d'une fois ? Serait-ce une si grande étrangeté qu'il y eût, même entre des partis hos-

tiles, des idées semblables, des intérêts identiques, comme il y a une langue commune, et craignez-vous toujours de réunir autour de vous trop d'adhésions et de faire par vos actes trop d'heureux? Et si une peur moins avouable encore vous arrête, la peur que votre résolution ruine votre popularité et menace votre existence, considérez votre situation présente, son prestige et sa sûreté. Vos oreilles sont-elles de marbre que vous n'entendiez pas les arrêts prononcés contre vous? Chaque jour, des voix plus nombreuses les répètent, et le désordre que vous avez flatté vous a choisis pour première victime. La démagogie est un fauve : on ne l'apprivoise pas, on le dompte ou il dévore. N'auriez-vous que le choix du trépas, sachez marquer pour cette fin votre place parmi vos amis véritables et faire face à vos adversaires. Préférez-vous le sort de ces faibles Césars qui se succédèrent au faîte du monde, abandonnant les rênes au caprice du peuple, de peur de l'irriter et dans l'espoir de vivre? Ils ont vécu, en effet, jusqu'au jour où le caprice, exaspéré par l'obéissance même, se tournait en révolte contre son impérial instrument, où le peuple envahissant le palais, que ne gardaient plus ni l'estime, ni les services, ni la force, trouvait le César tremblant derrière quelque tapisserie, et achevait par un dernier coup ce pouvoir à qui ses fautes avaient enlevé d'avance la dignité de la vie, et sa peur la majesté de la mort.

VII.

Une seule crainte pourrait troubler les courages et la bonne foi. Nul doute que la politique présente ne soit funeste à la république. Mais n'est-ce pas la tuer aussi que tenter une réaction? Les hommes contre lesquels il s'agit d'engager la lutte, l'organisation qu'il s'agit de détruire, ce sont les hommes dont l'attachement au régime actuel est public, c'est l'organisation qui a fait triompher le régime même, et quand ces états de la république auront été brisés, elle-même restera-t-elle debout? Il ne faut jamais se dissimuler les choses : le succès de cette entreprise, c'est en effet la direction des affaires enlevée au parti républicain. Mais prétendre que la défaite du parti républicain prépare la perte de la république, c'est méconnaître la loi même qui préside à l'affermissement et à la chute des pouvoirs.

Tout gouvernement doit être conforme aux volontés du pays. Or, la difficulté de représenter le pays se trouve, pour tout gouvernement, dans sa naissance même. Si les plus fiers de leur légitimité croient qu'ils ont été formés par l'opinion publique, ils n'ont appris l'histoire que de leurs illusions. La commune origine des pouvoirs

est le triomphe d'une minorité sur la résistance passive ou la répulsion manifeste de la nation. Cette minorité, seule présente à la victoire, occupe par la force même des choses les positions abandonnées, et remplace le régime qu'elle détruit. Au lendemain de toute révolution, le pays est aux mains d'un parti.

Ce parti ne représente pas la nation. Par cela seul qu'il s'est séparé d'elle pour atteindre son but, il a montré un tempérament distinct, plus passionné, plus absolu; le droit qu'il s'est arrogé de devancer l'opinion et de la contraindre au besoin, témoigne de vertus où il entre peu de respect pour elle, comme son audace à affronter l'inconnu atteste qu'il ne prenait pas conseil des intérêts, résignés d'ordinaire plus au mal qu'au changement. Enfin, ce n'est pas assez qu'il soit différent du pays, il vaut moins, quelque drapeau qu'il élève. C'est la fatalité des causes les meilleures, les plus pures, les plus justes, dès qu'elles deviennent révolutionnaires, de n'avoir pour défenseurs ni les meilleurs, ni les plus justes, ni les plus purs parmi les citoyens.

Il est impossible que leur nature ne se retrouve pas au pouvoir, impossible qu'ils ne tentent pas de gouverner la nation comme ils l'ont prise d'après leur propre sentiment, impossible que, dédaigneux la veille des intérêts, ils en acquièrent à la fois le souci et l'intelligence; impossible qu'ils aient la notion de leurs devoirs envers les personnes; impossible qu'ils ne se défendent pas des concours tardifs comme d'usurpations contre eux-mêmes, qu'ayant été à la peine, ils partagent volontiers l'honneur, qu'ils se croient tenus à de la bienveillance envers les adversaires, les suspects ou les tièdes, c'est-à-dire à peu près tout le monde. Si bien que la révolution semble d'abord faite contre le peuple lui-même. Pourtant c'est pour lui seul que tout changement doit s'accomplir, c'est contre les partis surtout qu'il importe de défendre la majorité : ils ne doivent pas occuper plus de place dans l'état que dans la nation. Celle-ci, qui n'appartient à aucun, hier hostile aux nouveautés parce qu'elles savaient le pouvoir établi, aujourd'hui ralliée parce qu'elles sont le pouvoir, indifférente aux théories, occupée de résultats, porte à travers la diversité des régimes la constance de ses traditions et de son génie. Et pour la comprendre il ne suffit pas de l'effort, ou plutôt l'effort est vain, il faut avoir sa nature. Ses interprètes véritables sont les hommes qui, fidèles non-seulement à ses idées, mais à ses instincts, et, si l'on veut, à ses préjugés, ne se sont jamais séparés d'elle, subissent dans tous leurs mouvemens l'attraction de la majorité, et jusque dans leurs variations gardent l'unité la plus nécessaire aux politiques, la fidélité à leur temps. De là une conséquence : le gouvernement ne doit pas rester aux mains

du parti qui l'a créé. Toute transmission de pouvoir est une crise, nulle n'égale les difficultés de celle-là. Dissoudre un parti organisé et organiser en même temps une force qui le remplace, dépouiller ceux qui ont créé le régime au profit de ceux qui l'ont subi, se défier de ceux qui sont prêts à le défendre et se confier à ceux qui sont indifférens, c'est ajouter à une lourde tâche les apparences de l'ingratitude et presque de la trahison. Mais l'ingratitude envers les partis est une vertu d'état, et la trahison se commettrait contre le pays si l'on reconnaissait à qui que ce fût un droit de domination sur lui. La justice commande d'abolir cet ordre privilégié qui prétendrait au pouvoir au nom de services passés, de donner aux nouvelles fidélités rang comme aux anciennes, de briser les combinaisons trop étroites où les factions s'isolent. La fidélité ordonne de vouloir la vie du régime qu'on aime. Or les faits contiennent leur continuel enseignement : ceux qui sont capables de ramener un principe de l'exil, et, s'il y retourne, de l'y suivre, ne sont pas capables de le maintenir au pouvoir. De moins dévoués, qui ne l'ont pas souhaité et qui, s'il disparaissait, n'en porteraient pas le long deuil, sont plus aptes à le faire durer. Aussi il n'y a pas d'exagération à dire qu'un régime est fort le jour où il a pour lui ceux qui ne le souhaitaient pas, et contre lui ceux qui l'ont fait.

Quand les Stuarts reprirent le chemin de l'Angleterre, ils étaient entourés par les compagnons de leur mauvaise fortune. Ceux qui avaient préparé leur retour, les dévouemens éprouvés, les amis de la première heure eurent seuls leur confiance et le gouvernement : le gouvernement ne dura pas. En France, à la même époque, l'histoire de nos malheurs est l'histoire des triomphes exclusifs des partis. Dans leurs efforts pour s'arracher le pouvoir, c'est la France qu'ils déchirent, et sa fortune s'abaisse jusqu'à ce qu'apparaisse Henri IV. Celui-là, par sa naissance, sa religion, est un roi de parti, et c'est par l'épée de son armée protestante qu'il conquiert son royaume. Les huguenots, ses conseillers, ses amis, qui l'avaient conduit du fond du Béarn sous les murs de Paris, attendaient la suprématie, il ne leur donna que la tolérance : lui-même se fit catholique, c'est-à-dire qu'il se soumit à son tour à la nation qu'il avait domptée, prit parmi elle ses conseillers, gouverna avec ceux et pour ceux qui l'avaient combattu, ou plutôt mêla de sa main royale les factions hier ennemies, de telle sorte que toutes les divisions s'effacèrent. C'est pour avoir fermé son cœur aux souvenirs qu'il prépara à la France de glorieux jours et à sa maison un trône solide pour deux siècles. Avec la révolution recommence le gouvernement des partis exclusifs, défendant la pureté de leurs doctrines. Ils tiennent à honneur de rester ce qu'ils étaient en arrivant au pouvoir et se remplacent vite faute d'avoir demandé

au pays lui-même le secret de la stabilité. Ce secret est révélé au premier consul : il met sa gloire à méconnaître les frontières des partis comme celles des royaumes, et à trouver partout les serviteurs du pays, et il fait, malgré son despotisme à l'intérieur, un régime si national qu'il faut pour l'abattre deux retours offensifs de l'Europe. Et quand reparut la famille de nos rois, ceux qui avaient partagé sa proscription confisquèrent d'abord sa fortune; mais ils se montrèrent si étrangers à la nation, si dédaigneux de son esprit, si indifférens à ses besoins, que le roi lui-même fut contraint de dissoudre la chambre introuvable et dut écarter ses amis du trône qu'ils ébranlaient. Tout se trouva raffermi le jour où les affaires furent remises à de nouveaux venus, dédaignés de la cour, qui n'avaient pas été à Coblenz, qu'on n'avait pas vus à Gand, dont plus d'un avait servi l'usurpateur, mais dont le cœur ni les services n'avaient jamais déserté la France, et qui donnèrent à l'antique royauté cette belle gloire de couchant qui fut la restauration.

La loi qui s'est imposée à tous les régimes s'impose à son tour à la république. Elle aussi a sa chambre introuvable, ses « émigrés » et ses « voltigeurs de 1815, » heureuse s'ils ne pesaient sur elle que depuis une année! Mais plus a été longue leur domination, plus il est temps de leur enlever l'autorité dont ils abusent, et de confier la république, si l'on veut assurer son existence, à des hommes qui l'aiment moins, mais l'aiment mieux.

L'heure présente a été préparée pour cette œuvre. Hier peut-être il eût été trop tôt pour la sagesse. Un homme dominait la France : elle avait commencé par aimer le serviteur de sa volonté, et fini par n'avoir plus de volonté devant lui. Il suffisait qu'il s'interposât entre la vérité et le pays pour couvrir le pays de son ombre et faire obscure la raison. Or, cet homme était celui qui depuis la chute de l'empire avait suscité, groupé, organisé, conduit à l'assaut contre le pouvoir les forces révolutionnaires du parti républicain et leur avait assigné leurs places au gouvernement comme un général donne des quartiers d'hiver à ses troupes dans les contrées fertiles qu'elles ont su conquérir. Gambetta avait trop d'intelligence pour croire qu'elles y dussent demeurer toujours ni longtemps. Bien que, dans le régime rêvé par lui et où lui seul était presque tout, la valeur des autres eût peu d'importance, il reconnaissait que certaines natures ne s'accoutument d'aucun ordre politique, et il ne considérait pas les compagnons de sa première fortune comme bons même à obéir dans un état régulier. Il le montra par l'acte le plus critiqué, le moins compris et pourtant le plus clair et le seul grand du grand ministère : c'est pour demander une loi électorale qu'il parut aux affaires, et pour ne l'avoir pas obtenue qu'il les abandonna. Le crut-on, lui si peu épris

de succès théoriques et avide seulement de résultats, homme à prendre et à perdre le pouvoir pour inscrire dans la constitution un mot, ou pour obtenir du pays, par une consultation différente, une chambre semblable? Il voulait une loi électorale pour avoir d'autres élus. Le scrutin de liste brisait les influences qui s'étaient emparées de chaque arrondissement et n'en dépassaient pas les limites; il permettait d'élever sur une base plus large des candidatures nouvelles. Le vote sollicité de la chambre était la préface de changemens médiés dans le personnel politique. La retraite de Gambetta fut plus probante encore et plus sévère pour la chambre : dès qu'il n'espéra plus la changer, il n'avait plus rien à faire avec elle et aimait mieux abandonner le gouvernement que gouverner avec son parti. Cet échec, loin de le décourager d'ailleurs, avait affermi sa volonté. Ses entretiens exprimaient cette pensée toujours présente, dont l'exécution seule était reculée. L'épreuve lui avait montré que l'existence ministérielle est de nos jours trop fragile pour porter un grand dessein. Pour restituer au néant la plupart de ceux qu'il en avait tirés, pour appeler à la vie politique des hommes capables de servir les intérêts publics, il se promettait de mettre à profit les sept ans de pouvoir que lui apporterait un jour ou l'autre la présidence de la république.

Mais pour atteindre le suprême pouvoir, il lui fallait garder l'influence sur ceux qui disposaient de la première magistrature. Or, c'étaient les chefs et les élus de la faction qu'il avait jugés. Manifester trop haut ses dédains, tenter trop tôt de lever au service d'une autre politique une nouvelle armée, c'était tourner contre lui-même la force qu'il avait faite, et peut-être se laisser surprendre au moment décisif entre le parti nouveau dont il n'aurait pas su vaincre la défiance et son ancien parti dont il aurait volontairement excité les actives rancunes. Déjà les propos où il ne dissimulait pas ses desseins, joints à la tentative qui les avait trahis, commençaient à le rendre suspect. Aussi se bornait-il à donner à la France le gage de quelques amitiés rassurantes et de quelques paroles sages égarées à dessein dans la fougue de ses harangues; et il demeurait attaché aux personnes, aux programmes, aux foules qui avaient fait sa popularité, esclave à son tour de ses créatures et réduit à attendre de ceux qu'il méprisait en secret la souveraineté pour s'affranchir d'eux.

Or l'évolution qu'il ne pouvait accomplir, il ne pouvait la permettre à personne. Un mouvement qui eût donné à l'ordre un programme, des chefs et un parti ne laissait à Gambetta que la première place dans l'opposition. La tentative seule était une usurpation sur ses projets, elle débauchait ses futurs soldats; en opposant une po-

litique à une autre, elle réduisait à un rôle faux l'homme qui avait besoin de l'une dans le présent et de l'autre dans l'avenir; elle le condamnait à s'aliéner un parti par ses paroles ou tous deux par son silence; en faisant surgir des hommes, elle suscitait des rivaux à un maître qui, grâce à la discipline, n'avait plus que des subalternes; en faisant surgir des idées, elle éclairait le pays sur ses maux et ses ressources; or il n'était pas mauvais que l'accroissement des difficultés et l'ignorance épaississent autour de la France les ténèbres dans lesquelles on cherche les sauveurs.

Voilà pourquoi l'humeur débonnaire de Gambetta tourna toujours en rigueur implacable contre les indisciplinés qui prétendaient être modérés avant lui, conservateurs plus que lui, sages quand il n'était pas prêt. Si, au lieu des actes isolés qu'il étouffa sans peine dans l'impopularité de leurs auteurs, s'était dressée devant lui une organisation plus solide, il aurait élevé la résistance à la hauteur du péril, et même, dans les derniers temps, seul contre la meilleure cause, il aurait gardé la meilleure chance. Sans doute, cessant de monter, il semblait descendre à l'horizon; mais qu'importe d'être moins grand si l'on domine encore? Quel rival, quelle coalition de rivaux lui pouvait disputer la prépondérance dans l'une et l'autre chambres? Toutes deux étaient-elles autant que lui maîtresse des ministres, et les ministres maîtres des services? Qui ordonnait, sinon lui, dans toute la France, aux comités, aux associations, à la presse? Quel mouvement pouvait s'accomplir dans le corps politique malgré une telle volonté?

Mais celui auquel on n'aurait pas su désobéir ne commandera plus. Une mort a tué une dictature; celle de la persuasion surtout est un secret qui ne se transmet pas. Le filet dans lequel ce pêcheur d'hommes avait pris un peuple était fait pour ses larges mains. Ceux qui déjà se le disputent auraient peine à le soulever tous ensemble; faute de s'entendre à le manier pour s'en servir, ils se le partageront, et déjà s'échappe la capture qu'il contenait. Cette multitude qu'un miracle de la fortune et de l'habileté avait su prendre à toutes les profondeurs, ramener de tous les horizons, confondre malgré les diversités, et entraîner sans résistance retrouve avec sa liberté sa nature; on s'aperçoit que tout le monde a été dupe d'un homme, qu'il avait tout mêlé sans rien unir, qu'il avait décoré du nom de parti une foule, qu'il était son seul lien, déjà se dégagent et se séparent les violents et les modérés, les ouvriers tourmentés par les questions sociales, et les hommes de bourse et d'affaires, les fanatiques et les sceptiques, étonnés d'avoir oublié leurs répugnances dans leur culte commun pour un homme, et la mort d'un seul suffit à rendre à chacun sa place. Depuis les cham-

bres jusqu'au fond du pays, le résultat inévitable apparaît, la rupture d'une unité factice en mille débris, et la lutte prochaine, ardente entre toutes les fractions du parti. C'est cette situation nouvelle qui crée aux hommes de liberté et d'ordre une force et des devoirs nouveaux. Dans un moment où les idées les plus fausses trouveront des soldats et des chefs, seront-ils les seuls qui n'osent agir? Si les auteurs de la politique présente se divisent, le nombre et la force appartiennent à ceux que cette politique a déçus, inquiétés et indignés. Ne mettront-ils pas à profit l'heure imprévue où le parti révolutionnaire se débande, pour devenir un parti de gouvernement?

VIII.

S'ils le veulent, qu'ils se hâtent. Les régimes n'ont qu'un temps pour mériter de vivre. La situation présente se résume en ces mots : la chambre ne sait pas, la présidence ne veut pas, le sénat n'ose pas. Pour peu que cela dure, tous les pouvoirs réguliers du pays auront été éprouvés, le cycle fatal sera parcouru. Ce jour-là on n'aura plus à chercher, pour couronner l'Arc-de-Triomphe que Napoléon éleva à la gloire de la France, une figure du gouvernement. L'image sera trouvée, et pour représenter les trois pouvoirs par un symbole que la France reconnaisse et comprenne, il suffira que le ciseau fasse sortir du marbre la Paresse endormie entre le Fanatisme et la Peur.

Mais, durant ce sommeil, une force veillera, ce sera encore la justice. Elle ne permettra pas que les conséquences s'arrêtent d'elles-mêmes sur leur pente. Si les minorités aujourd'hui maîtresses du pays continuent de le dominer, elles continueront à exclure ce qui menace la perpétuité de leur règne, elles se dévoreront elles-mêmes, et il apparaîtra que l'aristocratie la plus fermée est celle des démagogues. Voici que déjà tour à tour les plus fameux deviennent suspects, et comme la décadence des partis, semblable à la chute des corps, s'accélère par son propre mouvement, les hommes s'useront si vite que l'on verra se succéder des chefs dont la nullité et les vices stupéfieront le monde, et il ne sera plus vrai de dire qu'on monte, mais qu'on descend au pouvoir. Les divisions de citoyens, les luttes religieuses, le désordre des finances, iront grandissant avec la corruption. La corruption finit par dissoudre ce qu'elle a atteint. Le régime parlementaire, ainsi dégradé, n'aura pas plus de force à l'intérieur qu'il n'en gardera au dehors, et dans le mépris des assemblées germes le gouvernement d'un seul. Qu'arriverait-il si demain se levait

tout à coup de l'Orient un nouveau Bonaparte pour redire à ce nouveau directoire : « Qu'avez-vous fait de la France? » Déjà le mensonge d'une telle république ranime dans le pays l'antique soif d'obéir. Déjà ils sont nombreux, déjà sans honte les désenchantés qui attendent l'homme. Mais, dans leur désillusion, quelle illusion encore! Attendre un homme? Est-ce que la Providence doit des miracles aux peuples qui s'abandonnent? Est-ce que, pour hériter d'un régime sans vertus et sans prestige, la gloire et le génie sont nécessaires? Comment une terre stérile en citoyens enfanterait-elle un homme, et suffit-il d'être le directoire pour avoir droit à Bonaparte? Sommes-nous même le directoire? Méprisable au dedans, il était grand encore au dehors, et il fallait, pour franchir cette légalité que gardaient les victoires, un héros que la victoire connût. S'il n'y avait eu que Barras au Luxembourg, le premier soldat venu aurait enfoncé cette légalité pourrie avec le pommeau de son épée. Demain faudra-t-il même un soldat? La race qui, depuis un siècle, fournit à la France la dictature, perdant à chaque génération de ses qualités souveraines, avait produit un prince sans parti, un général sans épée, un Napoléon obscur. Il n'a pas soudoyé de soldats, il n'a ameuté le peuple qu'autour d'une affiche, et pour la première fois il a fait peur. A qui? A tous ceux qui gouvernent et sur qui règne la crainte d'un nom même dégénéré. Dégénéré, lequel l'est davantage : celui dont on riait hier ou ceux qu'il fait trembler aujourd'hui? Un régime se juge par ses terreurs; et si un tel prétendant est devenu redoutable, si nous méritons un tel Bonaparte, jusqu'où sommes-nous descendus, et quel régime nos fautes préparent-elles à nos enfans? Un pays où le désordre règne, où l'intelligence décline, où la morale chancelle, s'il espère en l'avenir, jette une dernière insulte à la justice. Tout présage de changement lui apporte une menace. Les temps sont passés où, comme au cours de ce siècle, on pouvait prédire, « après les révolutions de la liberté, et les contre-révolutions de la gloire, la révolution de la conscience publique, la révolution du mépris. » La liberté aura achevé de mourir, la gloire de s'éteindre, la conscience publique sera muette, le mépris même ne montera plus aux lèvres du pays comme le dernier soupir de son honneur, et si la révolution s'accomplit, ce sera la révolution du châtement.

LE

POÈTE ARVERS

A PROPOS DU *ROI S'AMUSE*.

I.

Il y a trois mois environ qu'une comédienne célèbre étant à Pétersbourg, au milieu d'une de ces réunions cosmopolites si parfaitement renseignées sur les mille raretés de notre poésie moderne, quelqu'un lui demanda de réciter le sonnet d'Arvers. « Le sonnet d'Arvers ! dit-elle, mais je ne le sais pas ; » et chacun alors de s'étonner. C'est qu'en effet ce sonnet-là jouit d'une renommée universelle et sans que la gloire de son auteur en ait profité ; tout le monde sait par cœur le sonnet d'Arvers et personne ne connaît Arvers. D'où vient cela ? Il ne se peut pourtant que l'homme capable d'incruster le diamant de sa pensée dans l'or et la ciselure d'un pareil bijou soit un ouvrier de circonstance ; les Cellini, même quand ils meurent jeunes, ne s'en vont point sans laisser autre chose après eux qu'une agrafe pour épingle leur nom sur le tableau de la postérité. Réfléchissons d'ailleurs qu'il ne s'agit pas ici d'un simple échantillon, et que ce sonnet nous est donné comme l'œuvre d'un maître : or nul n'arrive à la perfection qu'après avoir beaucoup rimé : *Ars longa, vita brevis*. La vie d'Arvers a pu être courte, son art fut long ; ce sonnet me l'avait déjà dit, lorsque tout récemment le hasard d'une vente fit passer sous mes yeux un volume in-8° portant ce titre : *mes Heures perdues*, par Félix Arvers, Paris, 1831. J'arrête le livre en chemin, et, rentré chez moi, je le parcours, non, je l'étudie, car je tenais avant tout à me rendre compte de la valeur de mon pressentiment, et ce

que je lus me prouva à l'évidence que j'avais deviné juste. Le sonnet reste plus ou moins ce qu'il était, mais l'ensemble du volume dénonce un artiste, et bien décidément le poète Arvers vaut mieux que le sonnet d'Arvers. Un drame sur la mort de François I^{er} m'avait d'autant plus attiré que je venais d'assister la veille à la reprise du *Roi s'amuse*. J'avoue même que je redoutais un peu mon impression; les rapprochemens de ce genre sont toujours dangereux et le poète qu'on voudrait présenter au public risque d'y succomber du premier coup; tel ne fut point ici le cas. Arvers savait l'histoire et de plus s'entendait au théâtre. Élève très brillant et très couronné du collège Charlemagne, prix d'honneur du grand concours en 1824, il se destinait à la carrière universitaire, quand les nouveaux courans l'emportèrent au tourbillon qui le prit, le secoua, puis l'engloutit. Sa destinée fut un peu celle de Musset, à qui d'ailleurs il ressemblait par son talent (1); leurs instincts de viveurs et d'artistes les rapprochaient; maintes fois, dans un souper, leurs verres et leurs vers s'entre-choquèrent; grands amateurs de musique italienne, et grands coureurs de guilledou, ils se côtoyèrent, mais sans se lier. L'ombrageux Musset n'aimait point les gens faits à sa ressemblance. Physionomiste excellent et très scrutateur sous son indifférence affectée, s'il reconnaissait en vous l'étoffe d'un rival, il vous disait très haut : « Touchez là! » et se disait *in petto*, les yeux baissés, en continuant à rouler sa cigarette : « Toi, mon garçon, tu n'auras jamais ma sympathie. » Les citations qui vont s'offrir à nous d'elles-mêmes montreront au lecteur les affinités encore plus naturelles qu'électives qui existaient entre les deux poètes, dont un seul aura survécu. La prodigue nature ne s'arrête pas, elle multiplie pour mieux détruire; celui-ci ou celui-là, que lui importe? Cinquante d'appelés pour un d'élu! Il convient aussi de remarquer qu'à cette époque des *Contes d'Espagne* et des *Heures perdues*, le futur poète des *Nuits* était loin d'avoir rempli tout son mérite, et que les tireurs d'horoscope n'auraient eu à se prononcer que d'après des œuvres de jeunesse égales presque de valeur sinon de succès, car, tandis que le jeune tapageur se voyait traîné à la lumière,

(1) Il a du vers de Musset l'ironie douloureuse, la compassion navrée :

Et le seul avenir est-il pour notre vie
De haïr qui nous aime et d'aimer qui nous haït?

Il en a aussi l'essor libertin, le risqué, l'impossible, comme dans *Ce qui peut arriver à tout le monde*, un conte d'Espagne qui vaut *Don Paes* :

Et soudain Paquita s'écria : Honte et rage!
Sainte Mère de Dieu, c'est ainsi qu'on m'outrage!
Quoi! ces yeux, cette bouche et cette gorge là,
N'ont de ce beau seigneur obtenu que cela.

Arvers, son rival au début, restait dans l'ombre. Ce volume des *Heures perdues*, aujourd'hui rare et que les bibliophiles paient fort cher, s'en alla finir sur les quais, ignoré du public, et il n'en resta qu'un sonnet dans la mémoire des amateurs de curiosités. Quoi qu'il en soit, Arvers fit les avances à son confrère dans une adresse de joyeux avènement.

O chantre vigoureux ! ô nature choisie !
 Quel est l'esprit du ciel qui t'emporte où tu veux ?
 Quel souffle parfumé de sainte poésie
 Soulève incessamment l'or de tes blonds cheveux ?

Musset, toujours sur la réserve, ne répondit pas. Était-ce qu'il trouvait la mariée trop belle, et ce spectacle de la *Mort de François I^{er}* vu de son fauteuil lui causait-il quelque mauvaise humeur en prévision de l'avenir ? Avec ces organisations hypernerveuses, on ne sait jamais jusqu'où la susceptibilité peut aller. Ce qu'il y a de certain, c'est que les qualités de cette remarquable étude dramatique n'échappèrent point à l'inquiète sagacité de l'auteur des *Marrons du feu* ; lui-même, dans un poème qu'il n'a pas jugé digne d'être conservé, venait de s'occuper du roi chevalier et de la belle Ferronnière (1), et, connaissant Musset comme je l'ai connu, je ne mets pas en doute ici la question de l'effet produit. Une chose surtout dut le frapper : le sens historique, phénomène qui ne se rencontrait guère dans le cénacle, exclusivement appliqué aux discussions de forme et n'exigeant rien davantage pourvu qu'on lui donnât des vers ciselés comme une coupe, coloriés comme un vitrail et dont les rimes tintaient comme les notes d'un carillon de Bruges. Arvers avait fait d'excellentes classes ; ce drame de *la Mort de François I^{er}* nous ouvre sur l'histoire des perspectives qui ne sont pas dans *le Roi s'amuse*, car Hugo, d'un si merveilleux lyrisme au théâtre, ignore l'art de *totaliser* ses personnages ; il ne prend jamais ses caractères que d'un côté, ses héros sortent d'une situation et s'y spécialisent. Parti d'une anecdote, il s'en servira comme d'un thème à varier sans fin ; de là, cette plus-value qui échoit à ses pièces lorsqu'on les transforme en opéras. Ses monologues sont des airs de bravoure, ses dialogues des duos et des quatuors : le quatuor de *Rigoletto* par exemple. Il arrive même souvent à ses personnages d'être en contradiction avec leur propre caractère. Ils ne chantent pas dans le ton. Ainsi, quand Triboulet soupire ces quatre vers :

(1) La pièce a pour titre : *Derniers Instans de François I^{er}*, et ne se trouve que dans un keepsake de 1831. (Paris, Girardin, Boyinet et C^{ie}, galerie Vivienne.) C'est un dialogue entre le roi et Triboulet, que naturellement Musset appelle « le Fol, » selon le langage d'alors, qui faisait dire à Michelet que, dans la famille de Charles-Quint, « il y avait beaucoup de fols. »

Garde de toute haleine impure, même en rêve,
 Pour qu'un malheureux père, à ses heures de trêve,
 En puisse respirer le parfum abrité,
 Cette rose de grâce et de virginité,

il y a là une véritable confusion de personne et de langage, et ce Triboulet idéal doit être envoyé à l'école de Richard Wagner pour se voir mettre d'accord avec le cynique Triboulet qu'on nous a présenté tout à l'heure; tant de pathétique et de poésie ne se peut dégager de l'organisme du bonhomme, et nous sommes une fois de plus en présence d'une antithèse par application. Je ne prétends pas poursuivre un parallèle entre *le Roi s'amuse* et *la Mort de François I^{er}*, ce qui serait un manque de proportion : il me suffit d'indiquer simplement que de ces deux variations dramatiques sur le thème François I^{er}, celle d'Arvers serait encore la plus heureuse au point de vue de l'histoire. Napoléon appelait François I^{er} un roi de théâtre; Victor Hugo en a fait un roi d'opéra, tout exprès, dirait-on, pour la plus grande gloire de Verdi, qui l'a mis dans un cadre d'où maintenant il ne descendra plus.

Le drame d'Arvers raconte au vif et sans périphrases la vengeance de Ferron. Il existe sur ce fait deux versions, l'une tragique, celle qui va nous occuper, l'autre drolatique, qui a fourni à Marguerite de Navarre le sujet d'une de ses nouvelles : *la Femme de l'avocat*, et la donnée tragique est elle-même controversée, les uns voulant que la belle Ferronnière soit une artisane, les autres lui supposant pour mari un riche et célèbre basochien. Commençons d'abord par la comédie de la reine de Navarre. Marguerite et le prieur du cloître voisin ont renseigné le roi sur les mérites de la dame. Un matin qu'il cherche à s'introduire, il rencontre le mari devant la porte; l'avocat s'étonne d'abord, mais bientôt son orgueil le ramène à l'idée que c'est à lui et non pas à sa femme qu'on en veut, et professionnellement il offre une consultation : « Comme cela se trouve! répond le roi; je désirais tout juste avoir votre opinion sur le duel, mais je suis pressé, rentrez vite chez vous me rédiger votre document, je repasserai dans une heure. » Il pousse l'avocat dans son cabinet et, la porte du mari bien close, il ouvre la garde-robe de la femme et s'y enferme joyeusement, puis revient une heure après payer à l'avocat sa consultation sur le duel. — Voilà pour le François I^{er} Pantagruel, pour l'imprudent et trop gaillard coureur de galanteries suspectes. Sa mère, dans son journal, nous le montre d'un tempérament facile aux impressions contagieuses, et Dieu sait ce qui régnait alors en Europe de variétés en matière de peste. J'ai lu quelque part que les cours d'amour et leurs aspirations mystiques eurent cet avantage de soustraire une fraction du genre humain aux risques d'un mal terrible, partout répandu, et que certains chro-

niqueurs ont nommé « le mal des croisades, » quoiqu'il soit réputé nous être venu d'Amérique. François I^{er} croyait-il à cette conjecture? Je le pense; car, durant toute sa maladie, il eut les yeux tournés vers l'Orient et ne voulait que des médecins arabes. Il est vrai que l'Orient, pays des mystères et des sortilèges, avait aussi bien des raisons d'attirer et de séduire l'imagination d'un homme qui se sentait atteint dans les moelles et désespérait de la science. « Je ne me suis pas assez défié de la payse! » dit une estampe de Charlet qui nous représente un pauvre diable de conscrit à l'hôpital et philosopant d'un air piteux vis-à-vis d'un pot de tisane. Lui non plus, ce roi de France, ne s'était pas assez défié. Incontinent et brutal dans ses appétits, en chasse, s'il avait soif, il s'abreuvait à l'eau des mares et n'était en amour ni plus difficile ni plus regardant. « Le plus pauvre des gentilshommes, disait-il, peut toujours héberger un grand prince, pourvu qu'il ait à lui offrir une jolie femme, un bon cheval et un bon chien. » Chez le bourgeois et le vilain il se contentait de la femme, et quand on ne l'offrait pas il la prenait, d'où lui en advint mal de mort.

Plusieurs fois dans ses équestres déambulations à travers Paris, il avait remarqué la Ferronnière sur la porte de sa boutique. C'était une jeune et sévère beauté. Regard étrange, en retraite à l'intérieur sous de longs cils, bouche petite et froide, des formes qui se dessinent en hauteur plutôt qu'en rondeur, tout cela devait composer un ensemble à maintenir les galans à distance. A ce compte même et s'il fallait dire le fond de ma pensée, l'admirable portrait peint par Vinci ne m'inspirerait que des doutes sur l'authenticité de l'anecdote; des amours dont un roi faisait ainsi consacrer le souvenir par le plus illustre des artistes de son temps n'ont pu être ni aussi passagères ni aussi pernicieuses qu'on le raconte. Cependant la chronique existe; elle existe sous les deux espèces, farce et tragédie, et nous y lisons à livre ouvert le sensualisme de François I^{er} dans ses conséquences horribles pour sa victime comme pour lui-même. Belle, mais honnête, la Ferronnière résista, et ses refus désespéraient le roi. Si les sultans d'Asie se plaisent aux femmes grasses, les libertins de nos climats préférèrent la vigueur des formes, et la Ferronnière était, paraît-il, au moral comme au physique, une beauté de marbre. Un grand monarque violemment épris d'une femme n'a pas besoin d'être aimé pour la posséder: ainsi parlèrent au roi les courtisans, et, d'autre part, ils tentèrent de débaucher la prude bourgeoise, qui en conçut une indignation telle qu'une mignonne veine bleue qu'elle avait au front se rompit; cruel dommage réparé dès le lendemain grâce à l'invention de ce gentil bandeau à « la Ferronnière »

dont la mode s'est perpétuée! N'importe, sous le feu de sa colère, elle alla droit à son mari : « Sauve-moi ! » lui dit-elle. Tous les deux se préparaient à quitter la France, quand une nuit, que Ferron était absent, la jeune femme fut enlevée par force du lit conjugal. Elle y revint à la vérité, la nuit suivante, mais en l'état où le François I^{er} du *Roi s'amuse* rend à Triboulet sa fille Blanche. Outragée, folle de honte, elle aimait mieux mourir, ne voulait plus, et ce fut alors le mari qui voulut. Jacques Bonhomme couvait sa vengeance ; comment il frapperait celui que son bras ne pouvait atteindre, il le savait, il savait comment il se ferait justice et vaincrait l'ennemi de son foyer domestique en se servant de ses propres armes ; infernal dessein qui devait toujours réussir par un maléfice, car si l'époux de la belle Ferronnière ne donna point son âme au diable, on peut dire qu'il lui donna son corps, et le diable le pilota si bien dans les divers carrefours et clapiers du vieux Paris que le rôdeur fatal en rapporta ce qu'il cherchait. François I^{er} ressentit à Compiègne l'invasion du mal qui, pendant huit ans, avant de l'emporter, allait servir de complément à ses désastres, la belle Ferronnière mourut la première, et le seul des trois qui guérit fut le mari.

II.

Dans la symphonie romantique de 1832, *le Roi s'amuse* n'est donc pas une note originale au point qu'on pourrait croire ; tout le monde se disputait alors François I^{er}, ses maîtresses et ses artistes, et tandis que Diane de Poitiers, Léonard de Vinci, Titien, Boniface et Marot défrayaient les volumes de nouvelles, on ne voyait aux expositions de peinture que fous de cour lutinant des lévriers et des perroquets dans un pêle-mêle tapageur de brocarts et de vaisselles d'or. Une rapsodie enfantine de Musset : *Derniers Instans de François I^{er}*, avait déjà pris les devans.

LE ROI.

C'est toi, mon pauvre fol, tu ris ? Ah ! mon mignon,
Je meurs !

LE FOL.

Je meurs aussi ; suis-je ton compagnon ?
Vite, dis-nous ton mal, maître, afin que j'en meure.
Notre aïeul Charlemagne est-il à sa demeure ?
Nous allons y frapper et souper avec lui ! —
Là, de quoi mourons-nous, de plaisir ou d'ennui ?
La première heure est triste, égayons la dernière.

LE ROI.

Bien dit! — Mon page, amène ici la Ferronnière...

Et du page qui court une torche à la main,
 Le mantel d'or pourtant flotte sur le chemin,
 Car il sait avertir la belle Ferronnière. —
 Mais dans sa chambre où dort la lampe funéraire,
 L'avocat à l'œil dur est en habits de deuil;
 Il se penche pour voir sa femme en son cercueil,
 Et dit : Le duc d'Étampe eut pour lui la Bretagne,
 Bien ! au lieu du remords le mépris l'accompagne;
 Châteaubriant eut peur, et n'ouvrit qu'un tombeau,
 Sa vengeance boiteuse oublia le plus beau.
 Mais certes qui verrait cette femme en sa couche,
 Avec ce maigre corps, ces longs bras, cette bouche
 Convulsive, où la mort ressemble à la douleur,
 Qui n'a plus rien d'humain, pas même la pâleur;
 Qui verrait ce cadavre et se souvient de l'ange,
 Celui-là frémirait, sachant comme on se venge.

Je cite ces vers comme signe des temps et non « à aultre fin, » car ils sont faibles, mais il me fallait montrer l'*humus* poétique retourné, labouré dans tous les sens et d'où la riche moisson devait sortir. Le drame de Victor Hugo et le drame de Félix Arvers sont deux produits d'une même venue ; seulement l'un a survécu, il règne, on le discute, on l'applaudit chaque soir au soleil du lustre, et de l'autre il n'est plus question. Cherchons un peu si cet oubli est mérité et si au fond de cette espèce de maculature ignorée ou dédaignée de ceux-là même qui professent tant d'enthousiasme pour « l'immortel sonnet, » il n'y aurait pas tels vers ou telle situation dignes de notre estime. Ferron a surpris François I^{er} aux genoux de sa femme et l'apostrophe en ces termes :

C'est un étrange abus de ce que la naissance
 A mis en votre main de droits et de puissance!
 Que vous avais-je fait, et quelle trahison
 A cette préférence a marqué ma maison ?
 Ai-je forfait aux lois ? suis-je un sujet rebelle
 Ou tardif à payer la taille et la gabelle ?
 Ou bien suis-je entaché d'hérésie, et dit-on
 Que ma voix ait prêché Luther et Mélanchton ?
 J'étais calme et joyeux, le travail et l'étude
 Suffisaient au bonheur de cette solitude ;
 J'étais heureux, j'avais une femme et jamais
 Vous ne pourrez savoir à quel point je l'aimais !
 Elle m'aimait aussi, j'en suis sûr, et ma vie
 Aux puissans de la terre aurait pu faire envie !
 Quel infernal génie a donc guidé vos pas
 Chez un pauvre bourgeois qui ne vous cherchait pas ?

N'est-ce point là de l'éloquence dramatique, et Saint-Vallier s'exprime-t-il d'un air plus pathétique dans sa paraphrase ? Il est moins simple, voilà tout, et tue l'émotion sous l'abondance des images et des mots :

O monseigneur le roi, *puisque ainsi l'on vous nomme,*
Croyez-vous qu'un *chrétien, un comte, un gentilhomme,*
Soit moins décapité, — *répondez, monseigneur,* —
Quand au lieu de la tête il lui manque l'honneur ?

Sur ce chapitre des rapprochemens on n'en finirait pas. Ainsi, parlant des faveurs empressées des dames de la cour et des honnêtes profits de leurs maris, Arvers dira :

La honte est un métier pour elles, leurs maris
Viennent là, sachant tout, en recevoir le prix.
Alors on les fait ducs et leurs femmes duckesses,
Pour eux sont les honneurs, pour eux sont les richesses,
On leur donne en retour l'ordre de la Toison,
Ou le droit de porter des lis dans leur blason,
Mais à nous qui tenons ces honneurs pour infâmes,
Qui n'avons au logis que l'amour de nos femmes.
Simples et pauvres gens, pourquoi nous le voler ?

Et Victor Hugo, remaniant le motif, s'écriera par la voix de Triboulet en vers frappés de sa vraie marque :

Une femme est un champ qui rapporte, une ferme
Dont le royal loyer se paie à chaque terme,
Ce sont mille faveurs pleuvant on ne sait d'où,
C'est un gouvernement, un collier sur le cou,
Un tas d'accroissemens que sans cesse on augmente !
En est-il parmi vous un seul qui me démente ?
N'est-ce pas que c'est vrai, messeigneurs ? En effet,
Vous lui vendriez tous, si ce n'est déjà fait,
Pour un nom, pour un titre ou toute autre chimère,
Toi, ta femme, Brion ! — toi, ta sœur ! — toi, ta mère !

Mais voici que je m'é gare aux citations au lieu d'aborder la pièce, qui vaut pourtant la peine d'être analysée.

La scène s'ouvre chez la belle Ferronnière, au plein de ses amours avec le roi, lui, galant, triomphant, heureux de vivre ; elle, pensive et déjà regrettant sa faute :

Je vais toujours pleurant et m'accusant moi-même
De trahir mes devoirs et cet époux que j'aime.

D'un moment à l'autre son mari peut rentrer; elle supplie le roi de s'éloigner; il obéira, mais à condition de revenir dans la journée lorsque Ferron sera sorti : « Comment le saurai-je ? dit François I^{er}. — Il n'est que ce moyen, lui répond sa maîtresse en le menant vers la fenêtre; le logis en face

Est à l'un de vos gens, allez-y; j'agirai
Si bien avec Ferron que je l'éloignerai,
Dès qu'il n'y sera plus, j'ouvrirai la fenêtre
Que voilà, c'est le signe où vous pourrez connaître
Que je suis seule. Allez; mais pas avant, mon Dieu!

Le roi s'esquive par la porte dérobée et presque aussitôt l'avocat se montre. Il arrive tout courant du petit Châtelet : « Femme, viens m'embrasser! Si tu savais quel succès! » Et là-dessus il se met à lui débiter sa plaidoirie avec une telle ardeur qu'il ne remarque rien, ni l'attitude rêveuse et distraite de sa femme au début, ni son trouble qui s'accroît de plus en plus à partir d'un certain endroit du récit, car il s'agit d'une affaire criminelle et de sauver la tête d'un honnête bourgeois qui a tué sa femme pour l'avoir surprise aux bras d'un gentilhomme. La belle, maintenant, prête l'oreille, elle écoute, palpitante d'émotion, cette histoire dont chaque mot lui semble une allusion à son propre adultère. Tout à coup, l'avocat s'interrompt : « Eh! mais que vois-je donc là-bas? » Il vient d'apercevoir un coffret oublié sur un escabeau :

Cela? C'est ma marraine,
Comme dame d'honneur attachée à la reine,
Dont c'est demain la fête, et qui m'a fait cadeau
De la robe fourrée ainsi que du bandeau.

Ferron examine et, tout en admirant, prémunit sa femme contre les séductions d'un luxe qui ne peut que nuire à la bonne renommée d'une bourgeoise, et il ajoute qu'elle-même, les méchants propos ne l'ont pas épargnée et qu'on a osé prononcer à son sujet le nom du roi. A ces mots, la Ferronnière, n'y tenant plus, s'évanouit; elle étouffe : « De l'air! de l'air! » s'écrie le mari et, se précipitant vers la croisée, il l'ouvre. C'est le signal que guettait le roi, il entre, les voilà en présence l'un de l'autre. La situation est superbe, et la scène qui suit entre les deux hommes, très haut montée sur le ton dramatique et pathétique.

J'avoue que ce premier acte m'avait saisi et qu'après l'avoir lu je me demandais comment l'idée n'était pas venue au directeur de l'Odéon de profiter du moment pour lancer la pièce dans les courans du *Roi s'amuse*? Mais, diable! je ne connaissais pas le second acte.

Les romantiques ont un art très particulier d'en user avec le public ; ils ne reculent devant aucune licence, quittes à s'en excuser, tantôt comme Victor Hugo par je ne sais quels sophismes humanitaires, tantôt comme Arvers ou Musset par une cabriole en manière d'avis au lecteur. Ouvrez la préface du *Roi s'amuse*, vous y verrez que la cabane de Saltabadil est une hôtellerie, une taverne, « le cabaret de la Pomme-du-Pin, » une maison suspecte, un coupe-gorge, mais point un lupanar. Va pour le coupe-gorge et le cabaret de la *Pomme du Pin*, puisqu'on y tient, mais un coupe-gorge où se passe la scène entre le roi et Maguelonne, « cette Maguelonne tant calomniée, » perd à l'instant ses droits à l'immunité tragique pour devenir simplement un mauvais lieu où le frère vend sa sœur aux gens qu'il assassine, et votre fille de carrefour n'en sera pas plus présentable parce que vous l'aurez déguisée en bohémienne à l'aide de toute sorte d'euphémismes qui vous égaient quand vous les rencontrez chez les classiques. Arvers, lui, ne prétend pas que son clapier soit autre chose qu'un clapier, il prend même un narquois plaisir à nous le dénoncer d'avance et nous dit : C'est un mauvais lieu, n'y entrez pas.

Ici, l'auteur prévient les mères de famille,
Les oncles et tuteurs que cet acte fourmille
De passages scabreux et de vers immoraux...

Tenons-nous pour avertis et passons ; le tableau n'en est pas moins bien réussi et comme mise en scène et comme style : des vers amusans et fringans, la désinvolture des *Contes d'Espagne*, une réminiscence de la *Macette* de Mathurin Régnier, bref, tout un chœur de Maguelonnes d'un réalisme trop moderne et presque parisien dans leurs costumes moyen âge. Du reste, on supprimerait cet épisode que le drame n'en souffrirait qu'au point de vue du pittoresque ; il se jouerait alors en deux actes ayant chacun sa maîtresse scène et dont, à se conformer aux méthodes de cette époque, l'un s'intitulerait : le Crime et l'autre : le Châtiment.

Et si tu veux savoir mon nom également,
Il s'appelle le Crime, et moi le Châtiment.

Triboulet, Ferron c'est la même incarnation de l'idée de vengeance.

Neuf ans se sont écoulés depuis son aventure, et François 1^{er} se meurt à Rambouillet d'un mal inexorable et mystérieux jusque dans ses rémittences qui parfois laissent croire à la guérison. Duchâtel, d'Annebaut, les médecins, le confesseur, sont là, tous accourus à la nouvelle d'une récente crise. Le roi, étendu sur son lit de repos,

admoneste le dauphin et lui reproche ses intrigues galantes avec Diane de Poitiers; une dépêche arrive d'Angleterre annonçant la mort de Henri VIII; qu'on se représente le livre X des *Mémoires* de Du Bellay mis en action. Un pèlerin demande à être introduit; le roi refuse :

J'en ai depuis huit ans,
Assez, pour mon malheur, vu de ces charlatans.

Mais, au dire du jeune Ambroise Paré, celui-ci mérite plus de confiance, il connaît le mal, en décrit un par un tous les symptômes comme s'il les avait éprouvés. Le dauphin supplie, Duchâtel insiste et Guillaume Cop, le médecin ordinaire, appuie en murmurant : « Qui sait? » Sur un signe de François I^{er}, tout le monde se retire. On devine la scène qui va suivre, palpitante et d'un effet inmanquable bien que cent fois reproduite depuis le tragique tête-à-tête de don Juan avec la statue du Commandeur. Nous parlions tout à l'heure du quatuor de *Rigoletto* et voilà maintenant le nom de Mozart qui s'impose à nous. Serait-ce donc que la musique est au fond de toutes choses au théâtre et qu'elle en ressort fatalement, tantôt pour illustrer, éterniser une situation existant déjà comme dans *le Roi s'amuse*, tantôt pour la créer d'autorité comme dans *Don Juan*, où Molière à peine l'avait entrevue? Rappelons-nous l'antiquité grecque, Eschyle et ses chefs-d'œuvre, qui furent, au vrai sens du mot, des mélodrames. — Resté seul avec François I^{er}, le pèlerin commence par l'inquiéter et l'amorcer haineusement. C'est encore, si l'on veut, Triboulet, mais Triboulet tenant en main sa vengeance au lieu de la piétiner dans le vide.

FRANÇOIS I^{er}.

Quel homme êtes-vous donc qui me parlez ainsi?

FERRON.

O roi! ton œil s'est-il à ce point obscurci,
Qu'il mette si longtemps à reconnaître un homme?
Çà, regarde-moi bien, faut-il que je me nomme?
Je suis Ferron (1).

(1) Cherchez à l'acte v du *Roi s'amuse*, scène III.

TRIBOULET.

Je te tiens! m'entends-tu? C'est moi, roi gentilhomme;
Moi ce fou, ce bouffon, moi cette moitié d'homme,
Cet animal douteux à qui tu disais: Chien!
M'entends-tu? Je t'abhorre!

Le diable est que François I^{er} n'entend pas et que Triboulet sue là sang et eau à dauber sur un sac. Ferron, lui, du moins, ne se venge pas en effigie et quand il frappe à coup redoublés, c'est sur le vif.

FRANÇOIS 1^{er}.

Ferron!

FERRON.

Tu dois te souvenir..

Comme j'ai tout appris, j'ai voulu tout punir.
 Il me vint dans l'idée à moi que ta complice
 Elle-même servit d'instrument au supplice ;
 Alors je suis allé dans le lieu que j'ai pu
 Trouver le plus infect et le plus corrompu.
 Entends-tu bien cel ? — Là j'ai risqué ma vie.
 Grâce à l'enfer, ma haine à souhait fut servie.

.

Sais-tu qu'après cela ma femme, que j'aimais,
 Voulait à ton amour renoncer à jamais,
 Et qu'il me fallut, moi, — comprends-tu la torture ?
 Pousser jusqu'à ton lit la pauvre créature !
 — Elle est morte ; — c'est bien ! — moi, je me suis guéri ;
 Mais de corps seulement, car j'ai le cœur flétri !
 Misérable et souffrant et las de l'existence,
 J'ai blanchi dans le jeûne et dans la pénitence.
 Hélas ! j'ai cru gagner en changeant de tourment,
 Et que c'est souffrir moins que souffrir autrement.
 J'ai fui ; mais la douleur, effroyable compagne,
 Parcourut avec moi l'Italie et l'Espagne ;
 Quoiqu'elle m'ait fait chauve et caduc en huit ans,
 J'ai su que tu mourais ; j'accours : — il était temps !

.

FRANÇOIS 1^{er}, faisant un dernier effort.

Cet homme m'a tué, qu'on mande le dauphin.
 Allez vite, je sens que je me meurs !

FERRON.

Enfin !

Et tel que le Yakoub du *Charles VII* de Dumas, le sombre justicier s'éloigne en passant au milieu des personnages terrifiés, dont les rangs s'écartent comme devant un être surnaturel.

Il est certain que toutes ces pièces ont un air de famille et que même alors que le sujet diffère, elles se ressemblent par maints détails caractéristiques. Je viens de citer *Charles VII*, mais les rapports avec l'épilogue de *Christine* vous sautent aux yeux bien davantage. Abondance, outrance, impertinence ! chez les grands comme chez les moindres, effort constant vers le trivial et l'obscène qu'ils vous donnent sous couleur locale comme les naturalistes d'aujourd'hui colportent leurs marchandises sous le manteau du document humain. Et, jugez de l'inconséquence, ces hommes qui se font un plaisir, sinon un devoir, de promener leur muse dans les

mauvais lieux sont les mêmes qui remueront tout le paradis dantesque avant d'avoir trouvé l'ange assez archange et le séraphin assez séraphique pour symboliser l'art romantique ! Il est au moins curieux de voir, dans un dessin de Louis Boulanger, quels attributs on donnait alors à la poésie : virginité, chasteté, éclat stellaire, aspiration indéfinie vers la pureté céleste, et pour justifier l'allégorie, un art qui produisait *Mardoche*, *Namouna*, le quatrième acte du *Roi s'amuse*, et le tableau du second acte dans le drame d'Arvers ! On m'objectera peut-être le mysticisme d'*Éloa*, mais c'était l'exception, tandis que ce qui prédominait partout, c'était le charivari fantastique : luxures royales, orgies macabres dans la nuit et le sang.

De quelque côté que vos yeux se tournent, vous n'échapperez pas non plus à la Saint-Barthélemy. Les livres de Mérimée, de Dumas, de Michelet, de Vitet, en sont pleins ; elle est dans l'air, et comme il faut toujours que ce qui est dans l'air soit résumé par un chef-d'œuvre, ce cosmopolite de génie qu'on appelle Meyerbeer n'aura qu'à se laisser faire pour écrire l'opéra du siècle. Tous les étalages foisonnaient alors de vers et d'estampes sur le sujet ; Vigny rimait en strophes savantes sa *Madame de Soubise* ; Boulanger, d'un crayon furieux et grinçant, lithographiait la nuit du massacre et c'est encore son Charles IX cabalistique que nous retrouvons l'arquebuse au poing chez Arvers. Rien ne manque au portrait qui vous signalera au besoin dans le tueur d'hommes opérant au balcon du Louvre le Charles IX auteur du *Traité de la chasse royale* :

Je sais comment la meute en plaine est gouvernée ;
 Comment il faut chasser, en quel temps de l'année,
 Aux perdrix, aux faisans, aux geais, aux étourneaux ;
 Comment on doit forcer la fauve en son repaire ;
 Mais je n'ai point songé, par l'âme de mon père !
 A mettre en mon Traité la chasse aux huguenots.

Tout cela, je le répète, simultanément, mais nullement convenu, sans aucune ombre d'imitation ; quelque chose comme une éclosion spontanée sur les divers points du sol parnassien volcanisé. Il en allait de même de tel autre motif également inévitable, où chacun s'appliquait d'instinct ; le thème don Juan, cent fois repris et retourné et dont une pièce des *Heures perdues*, ayant pour titre : *la Ressemblance*, nous offre une variation :

Ne t'enorgueillis point, courtisane ricieuse,
 Si, pour toutes tes sœurs, ma bouche sérieuse
 Te sourit aussi doucement ;
 Si, pour toi seule ici, moins glacée et moins lente,
 Ma main sur ton sein nu s'égare si brûlante
 Qu'on me prendrait pour un amant.

Non, ces rires, ces pleurs, ces baisers, ces morsures,
 Ce cou, ces bras meurtris d'amoureuses blessures,
 Ces transports, cet œil enflammé,
 Ce n'est point un aveu, ce n'est point un hommage
 Au moins : c'est que tes traits me rappellent l'image
 D'une autre femme que j'aimai !

Vous reconnaissez là, comme dans *Rolla* et *Namouna*, un des caractères imperturbables de cette poésie : l'amour physique considéré comme unique facteur de la passion, l'idéal incapable de jamais se suffire, et se prostituant à tout venant sous prétexte de se compléter.

Un pastiche de la comédie italienne : *Plus de peur que de mal*, ingénieuse et brillante imitation des farces de Molière, termine ce *spectacle dans un fauteuil* qui pourrait, grâce à la bonne volonté d'un directeur, devenir tantôt un vrai spectacle. On aurait ainsi le drame et la petite pièce. Pandolphe, Léandre, Isabelle, Colombine, types éternels où se laissera prendre quiconque aura un grain de poésie dans l'âme. Eh ! oui, ce sont des masques et toujours les mêmes, mais les plus illustres ne sauraient s'en passer. C'est avec ce théâtre mi-parti espagnol et italien, avec ces types agrandis, étendus, sublimés, de la comédie de cape et d'épée que sont faits les drames en vers de Victor Hugo. Serrons de près ce répertoire, ne soyons dupes ni du costume historique, ni du décor, que voyons-nous ? Des masques également toujours les mêmes ; le père noble, — Ruy Gomez, Saint-Vallier, Nangis, — le diplomate, — Charles-Quint, don Salluste, — le cavalier, celui-là par exemple, au premier rang, occupant la place du ténor et sous des noms et des habits variés, vulgarisant les rêveries philosophiques à la mode de 1824 : Hernani-René, Didier-Werther, Ruy-Blas-Figaro. Victor Hugo relève de Calderon bien autrement que de Shakspeare, qu'il s'imagine avoir été son précurseur, et tout le monde, — sauf le vieux Dumas, — relève de lui par cette raison que tout le monde, à cette époque, écrit ou prétend écrire en vers.

III.

Il va sans dire que ni *la Mort de François I^{er}*, ni ce délicieux trameau : *Plus de peur que de mal*, ne furent représentés ; c'est le destin, mais en revanche on joua d'Arvers beaucoup de vaudevilles : *les Deux Maitresses*, 1836 ; *En attendant, Rose et Blanche*, 1837 ; *les Parents de la fille*, 1839 ; *la Course au clocher, Delphine*, 1840 ; *les Dames patronnesses*, en collaboration avec Scribe, au Gymnase, 1840 ; *une Femme de marbre, aux Folies-Dramatiques, les Deux*

Césars, 1845 ; au Gymnase : *Lord Spleen, les Vieilles Amours*, 1850 ; aux Variétés, *les Anglais en voyage*, etc. Il y en a ainsi tout un catalogue fastidieux à dépouiller ; que serait-ce à lire ?

On m'avait parlé d'une comédie en vers donnée au Théâtre-Français (avril 1841), *le Second Mari*, c'est affligeant : du Mazères versifié par Casimir Bonjour ! Le bon Courville, « riche armateur, » après avoir eu pour maîtresse la femme de son ancien patron, l'a épousée et souffre maintenant mal de mort à se croire à son tour trompé, tandis que son honnête commis, qu'il soupçonne, recherche au contraire une jeune orpheline recueillie dans la maison. La broderie vaut le canevas, et quant à ceux qui aiment à voir des noms propres fleurir à la rime, je leur promets aussi de bien douces consolations.

— Pardon, je vous dérange,
Mon cher associé ? — Non, mon cher de Varange !

style banal et plat où rien ne subsiste du mouvement, de l'explosion et du pittoresque d'autrefois. Ce sont là jeux de la vie et de la fortune auxquels l'esprit d'un homme ne se soustrait pas plus que son corps. Il avait vingt ans quand vous l'avez perdu de vue, il en a quarante aujourd'hui ; quel changement ! pour un peu, vous mettriez en doute son identité. Eh ! quoi ! lui si raffiné jadis, si damoiseau, si svelte, si friand de toutes les délicatesses de la forme, lui, transformé, alourdi, *embourgeoisé* à ce point ! Nous l'avons connu don Juan et Lovelace, et c'est à présent M. Prudhomme... On n'ose y croire, et chacun de commenter la métamorphose ; les uns, incriminant les directeurs de théâtre, s'écrient : « C'est leur faute ; que n'ont-ils représenté *la Mort de François I^{er}* ! » d'autres, comme cet étourneau de Jules Janin, ignorant ou feignant d'ignorer toute une longue période de défaillance, rééditent à propos d'Arvers la vieille plainte du poète mort à vingt ans : « au moment où il allait prendre sa place au soleil. »

Je me croyais poète et me voici notaire,
Et tous ces contes bleus ne sont plus de saison.

La vérité est qu'il mourut à cinquante ans, revenu de tout et particulièrement de la poésie. Quoique la vie de bohème ait eu souvent ce résultat final de provoquer des réactions enragées en sens inverse et que l'on ait grande chance en semant des rapins de récolter plus tard de bons bourgeois, j'aime à penser pourtant que l'auteur des *Heures perdues* se moque un peu de nous lorsque

avec tant de complaisance, il se délecte à nous initier aux béatitudes de cette espèce de *vita nuova* médiocrement dantesque :

Me voici marié ; ma femme est fille unique,
 Son père est épicier-drogui-te retiré,
 Et riche, qui plus est ; je le trouve à mon gré.
 Il n'est correspondant d'aucune académie,
 C'est vrai, mais il est rond et plein de bonhomie.
 Et puis, j'aime ma femme, et je crois en effet,
 En demandant sa main avoir sagement fait.
 Est-il un sort plus doux et plus dig...e d'envie ?
 On passe au coin du feu tranquillement sa vie,
 On boit, on mange, on dort...

N'y aurait-il pas aussi quelque persiflage de soi-même dans cette apologie où je crois surprendre, sous le rire du viveur invétéré, ce relent d'amertume qui s'exhale de toutes les apostasies, grandes et petites ? Un vrai poète reste à son poste ; il y meurt et ne se rend pas. Mettons qu'Alfred de Musset n'eût jamais rencontré sur son chemin M^{me} Allan-Despréaux, l'intelligente et vaillante femme qui de Russie nous imposa son répertoire, le poète en aurait-il été moins fier ? eût-il renié son art, sauté le fossé, déserté à l'ennemi et, pour vivre mieux, composé des pièces comme *le Duc Job*, ou tel fameux vaudeville à deux cents représentations que tantôt recouvrira le même oublié ? Non pas certes. Arvers a lâché pied, c'est ce qui le juge. De ces deux vocations, que rapprochaient d'intéressantes affinités naturelles, une seule aura persisté ; l'autre s'en est allée en morceaux, dont quelques-uns excellens et qu'il ne fallait pas laisser périr.

A propos, et le sonnet ? « Le sonnet d'Arvers ? »

Mais à quoi bon transcrire ce que tout le monde sait par cœur ? N'importe, s'il existe quelque part sur la terre une belle âme qui l'ignore, envoyons-le lui, le voici :

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère,
 Un amour éternel en un moment conçu ;
 Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire,
 Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su.

Hélas ! j'aurai passé près d'elle inaperçu,
 Toujours à ses côtés et pourtant solitaire,
 Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre,
 N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pour elle, quoique Dieu l'ait faite douce et tendre,
 Elle ira son chemin, distraite, et sans entendre
 Ce murmure d'amour élevé sur ses pas,

A l'austère devoir pieusement fidèle.

Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'elle :

« Quelle est donc cette femme ? » et ne comprendra pas.

Le sentiment est délicat, l'émotion douce, et les deux derniers vers ont de la tournure. La chute certes en est heureuse, mais le reste laisse à désirer; ce verbe *faire*, par exemple, répété négligemment trois fois, me gêne les deux quatrains et le premier tercet. A cela près, « le sonnet d'Arvers » serait sans défaut, mais la faute existe; il y a une paille dans le diamant. On s'est beaucoup demandé quelle était la femme. On a même prononcé deux noms : celui d'une brillante jeune fille mariée depuis et dont l'album eut l'étréne du morceau; le second, d'une matrone illustre, dont les deux rimes féminines du tercet final évoquent le petit nom par assonnance; il n'y manque, en effet, pour le compléter qu'une seule lettre, l'initiale; je suppose qu'il n'y a rien là qu'un pur hasard, mais « d'un objet aimé tout est cher, » comme dit Figaro, parlant de l'épingle du billet, et dans ces jeux d'esprit et de galanterie, il faut tout ramasser, même la première lettre d'un nom intentionnellement omise. Jeune fille ou matrone, le nom ne fait rien à l'affaire. Est-ce bien sûr d'ailleurs que « la femme » ait jamais existé en dehors de l'imagination du poète, et que nous ne devions point voir en elle un de ces types de fantaisie dont il allait ensuite chercher « la ressemblance » dans ses courses nocturnes à travers le réel? « Nous passons notre vie, disait Musset, à aimer des femmes que nous n'avons pas et à en posséder d'autres que nous méprisons. » Le sonnet d'Arvers, isolé dans son œuvre, ne vise pas telle ou telle personne de la société; il vise la femme, être essentiellement réfractaire aux choses de la poésie quand son amour-propre n'y est pas intéressé, et qui ne comprend vos vers et vos hommages que le jour où votre gloire les lui renvoie et que vous avez fait d'elle une Elvire.

H. BLAZE DE BURY.

LE

DÉPÔT LÉGAL

ET NOS COLLECTIONS NATIONALES

I.

Dernièrement, au cours de recherches poursuivies à la Bibliothèque, j'ai été amené à constater de singulières lacunes. Il m'a paru intéressant d'en découvrir la cause et d'étudier le mécanisme d'une institution sans laquelle nos collections nationales seraient privées de ce qui constitue leur richesse. Je veux parler du dépôt légal, qui oblige tout imprimeur à remettre à l'état deux exemplaires de toute feuille sortant de ses presses.

Il semble inutile ici de remonter aux origines. Dès François I^{er}, la librairie du château de Blois eut le droit de recevoir tout ce qui paraissait. Plus tard, lorsque les privilèges de publication furent accordés par lettres royales, n'était-il pas tout naturel qu'en échange de cette faveur les collections publiques reçussent un certain nombre d'exemplaires? Au xviii^e siècle, quatre au moins devaient être remis entre les mains du chancelier, et, si plus d'un s'égarait en route, il en arrivait au moins deux à la Bibliothèque du roi.

Mais qui ne sait combien de livres précieux étaient répandus sans recourir à la protection du privilège qu'il fallait acheter au prix de la censure? Tout ce qui était publié en Hollande, tout ce qui était censé venir d'Amsterdam échappait à la Bibliothèque. En France même, des livres publiés dans les conditions les plus régulières n'ont pas été conservés, et il est vraisemblable qu'ils ne sont jamais entrés à la Bibliothèque du roi. La première édition de *l'Introduction à la vie dévote* n'y figure pas. Rien ne prouve que le cabinet du roi ait jamais possédé un ouvrage de Corneille qui est aujourd'hui perdu : la traduction de *la Thébàïde* de Stace a été faite par notre grand poète tragique, les exemplaires imprimés circulaient entre les mains des contemporains; Ménage en a cité quelques vers en indiquant le numéro de la page, et aujourd'hui nul n'en peut indiquer un exemplaire. Les lacunes qu'on signale et qu'on déplore pour des auteurs tels que saint François de Sales et Corneille sont probablement innombrables. Sous l'ancien régime, il se formait donc une collection très riche, mais non une collection complète des livres français. Ce fut en s'occupant de constituer la propriété littéraire et sur le rapport de Lakanal que la convention prescrivit le dépôt à la Bibliothèque de deux exemplaires de tout ouvrage imprimé ou gravé. Le législateur poursuivait à la fois deux buts : il voulait fonder la propriété littéraire et assurer nos collections nationales. De même que l'ancienne monarchie avait lié le dépôt au privilège royal, il imagina de subordonner l'action en contrefaçon à la preuve que le dépôt ordonné par la loi avait été fait. La loi du 19 juillet 1793 ne faisait naître la propriété littéraire et les actions qui en dérivent contre le contrefacteur que du jour où la publication était entrée à la Bibliothèque. Malheureusement cette sanction n'assurait pas la remise de l'ouvrage au moment où il paraissait. L'auteur qui n'avait pas déposé était non recevable à intenter une poursuite; mais il lui était loisible de n'effectuer le dépôt que le jour où il formerait sa demande, où il entamerait la poursuite : il n'y avait ni date prévue ni délai fatal. Pendant toute la durée de la propriété littéraire, le dépôt pouvait être ajourné; puis il suffisait, pour obéir à la loi, qu'un reçu du dépôt légal daté de la veille fût joint à la demande formée, dix ans, vingt ans après l'impression, lorsqu'une contrefaçon apparaissait.

Un autre danger se manifesta en 1810. La librairie fut assujettie à des mesures de police. Le dépôt légal de la loi de 1793 fut transféré à la préfecture de chaque département. Un exemplaire sur cinq était destiné, il est vrai, à la Bibliothèque impériale, mais la surveillance politique prit le pas sur toute autre considération. A dater de cette époque, la pensée d'enrichir nos collections par

une remise régulière des ouvrages fut troublée et comme obscurcie par deux idées tout à fait étrangères : déjà on l'avait liée à la conservation de la propriété littéraire ; la police de la librairie devait être un bien plus redoutable voisinage.

Voulez-vous éprouver à quel point la notion du dépôt légal est confuse ? Interrogez sur l'origine et le but de cette obligation un jurisconsulte, un préfet. Le premier vous parlera des fins de non-recevoir opposables par le contrefacteur, l'autre de la nécessité de surveiller les brochures politiques. Demandez à un imprimeur pourquoi il dépose les feuilles sorties de ses presses, il vous parlera de la sévérité des lois de presse, de la suspicion du parquet, des tracasseries de la police. A l'entendre, il semblerait que l'imprimerie est traitée en suspecte, qu'elle est l'objet de mesquines recherches, qu'elle a le droit de se soustraire à la persécution, qu'elle défend, en un mot, la liberté de la presse en s'efforçant de ne pas déposer et qu'elle a le droit de chercher à passer à travers les fissures d'une législation incohérente et oppressive.

De cette confusion des principes, de cet oubli du but qu'il s'agit de poursuivre est venu tout le désordre. Depuis près d'un siècle, les collections nationales sont victimes de nos luttes politiques. Il est temps que le mal soit connu.

II.

A toute époque, les ministres de l'instruction publique se sont faits les organes des plaintes de la Bibliothèque nationale envoyant périodiquement la liste des ouvrages qu'elle n'avait pas reçus.

En 1842, M. Villemain adressait à son collègue de l'intérieur les plus pressantes réclamations. Il lui demandait si les publications les plus inoffensives, si tel ouvrage d'histoire naturelle, un traité d'archéologie ou les œuvres de Platon, étaient par hasard retenues pour l'examen de M. le procureur du roi. M. Naudet, de son côté, multipliait ses doléances ; dans de longs rapports il exposait le désordre du dépôt, décrivait l'état des réceptions, évaluait les reliures coûteuses que la découverte de lacunes dans les exemplaires avait fait briser et sollicitait un prompt remède. (30 novembre 1842.) Tantôt l'administrateur de la Bibliothèque signalait des exemplaires tachés et composés de feuilles de rebut ; tantôt, las de décrire les imperfections, il apportait au ministre un ouvrage considérable que l'imprimeur avait déposé en papier gris d'épreuve. (4 juin 1844.)

A chaque réclamation le ministère de l'intérieur répondait par un effort de courte durée suivi de longues négligences. Il devenait évident que l'organisation même du dépôt légal était vicieuse. Le ministère de l'intérieur ne pouvait admettre que son rôle se bornât à une simple transmission. Des deux exemplaires déposés à la charge d'en envoyer un à la Bibliothèque et l'autre au ministre de l'instruction publique, il en était au moins un que le ministère de l'intérieur remettait toujours de mauvaise grâce. Selon le caprice du titulaire de ce département, si changeant en 1848, tantôt les publications relatives aux arts, tantôt les ouvrages sur la révolution étaient retenus pour former une bibliothèque dont le projet s'évanouissait à l'arrivée d'un nouveau ministre.

En 1850, le ministre de l'instruction publique voulut mettre fin à ce désordre. C'était alors M. de Parieu. Il eut le double honneur de prendre à ce sujet une sage mesure et de découvrir le remède; il chargea une commission d'étudier les moyens d'assurer le service du dépôt légal, et il mit à la tête l'esprit le mieux fait pour s'indigner des abus. Pendant plusieurs mois, sous la présidence de M. de Rémusat, la commission s'enquit exactement de ce qui se passait, parvint par son inspection même à introduire plus d'ordre dans le service et reconnut qu'une loi devait atteindre l'éditeur et non plus l'imprimeur pour mieux assurer la formation de nos collections nationales. Mais le ministère de l'intérieur, préoccupé de la police de la librairie, ne se prêtait pas à cette réforme : il la suivait d'un regard jaloux. Il revendiqua le projet de loi rédigé par la commission, mais s'abstint de le présenter à l'assemblée législative. Veut-on savoir la cause de ce mauvais vouloir? Voici comment le ministre de l'intérieur jugeait, peu de mois plus tard, la question qui nous occupe. « Le dépôt légal, écrivait-il, le 8 avril 1851, à son collègue de l'instruction publique, a été de tout temps et est avant tout une institution qui se rapporte à la sûreté générale. Accessoirement, il est vrai, des ordonnances ont voulu que les produits du dépôt légal fussent, par l'intermédiaire ministériel, répartis entre divers dépôts publics; mais c'est là un résultat tout secondaire, accidentel en quelque sorte. »

En méconnaissant audacieusement le but de la loi, les bureaux de la librairie refusaient en réalité de l'exécuter. Ce fut bien pis lorsque par le contre-coup des événemens politiques le service de la librairie fut transporté au ministère de la police. Entre l'instruction publique poursuivant paisiblement les moyens d'enrichir nos collections publiques et le ministre chargé de la police générale, l'entente était malaisée. Il arrivait que, sur cent articles réclamés par la Bibliothèque, les recherches faisaient revenir cinq ouvrages. Tout

ce qui tenait à la politique était retenu aux bureaux de la police et, par conséquent, exclu de la Bibliothèque. En province, le défaut d'ordre était bien plus grave : l'administrateur de la Bibliothèque imagina de dresser l'inventaire des envois par département et il constata qu'en deux ans la préfecture des Bouches-du-Rhône n'avait adressé à Paris que vingt ouvrages. Si cela se passait ainsi à Marseille et à Aix, que devait-il en être dans d'autres départemens ? Aussi, en plus d'une préfecture, une année s'écoulait-elle sans envoi. Aux plaintes de la Bibliothèque répondaient les récriminations des inspecteurs de la librairie qui taxaient d'importunité ses justes doléances.

A part le court ministère de M. Delangle en 1859 et la direction en 1869 de M. Juillerat, la lutte ne cessa pas entre M. Taschereau et les bureaux de l'intérieur. On nous assure que l'administration actuelle met du zèle à faire droit aux réclamations de la Bibliothèque. Ce bon vouloir ne sert qu'à démontrer les lacunes de la loi. Il est évident qu'il serait injuste de s'en prendre aux hommes. C'est l'institution elle-même qui est défectueuse.

Avant de chercher le remède, essayons donc de fixer avec quelque exactitude l'état présent du dépôt légal.

III.

La législation du dépôt est tout entière dans les article 3 et 4 de la loi du 30 juillet 1881, qui a mis fin pour un temps à la confusion devenue inextricable de nos lois de presse. « Au moment de la publication de tout imprimé, dit l'article 3, il en sera fait, par l'imprimeur, sous peine d'une amende de 16 francs à 300 francs, un dépôt de deux exemplaires destiné aux collections nationales. » L'article 4 ajoute : « Les dispositions qui précèdent sont applicables à tous les genres d'imprimés ou de reproductions destinés à être publiés. Toutefois le dépôt sera de trois exemplaires pour les estampes, la musique et, en général, les reproductions autres que les imprimés. »

Cette nouvelle législation a un mérite, celui de mettre fin aux équivoques, d'atteindre, en comblant les lacunes, un grand nombre de publications qui échappaient autrefois à l'action de la loi. Ainsi les journaux, la musique, les photographies, les cartes géographiques en plusieurs cas ne parvenaient pas au dépôt légal, et leurs imprimeurs se croyaient affranchis de toute obligation. Désormais, il n'y a plus d'exception, le texte est général, il est absolu. Le moment

est donc venu de juger, sous l'empire de la législation nouvelle, comment fonctionne l'institution du dépôt légal.

Si on ne s'attache qu'au nombre total des ouvrages qui entrent chaque année à la Bibliothèque, on peut se récrier sur la richesse croissante de notre grande collection. Environ vingt-neuf mille volumes ou opuscules en 1878, vingt-cinq mille en 1879, vingt mille en 1880, et 100,000 journaux par an sont des chiffres qui effraient, et on est tenté de se plaindre de l'encombrement bien plus que des lacunes. Mais ne nous arrêtons pas à la quantité et examinons la qualité du dépôt effectué. Quand l'imprimeur a déposé deux exemplaires de ce qui est sorti de ses presses, il a strictement accompli l'obligation légale. La loi ne s'occupe pas du livre, ne parle pas de l'ouvrage tel qu'il est mis en vente, mais de l'imprimé. L'imprimeur, au moment où il envoie au brocheur les feuilles tirées, peut donc faire porter, au ministère de l'intérieur ou à la préfecture deux séries de feuilles détachées sans que, la loi à la main, l'autorité puisse le forcer à une autre forme de dépôt. En fait, c'est ce qui arrive en plus d'un cas. Ce n'est pas l'imprimeur qui est coupable : en mettant le dépôt à sa charge, la loi a manqué son but : elle n'a pas atteint le livre, mais seulement un des élémens qui servent à le former, et à l'heure où ils ne sont pas encore réunis pour constituer l'ouvrage complet. De cette erreur de la loi viennent tous les désordres.

Le dépôt du livre en feuilles avant qu'elles soient brochées n'est pas le plus grave inconvénient. Il s'est introduit récemment dans la librairie divers procédés dont il faut tenir compte. L'auteur ou l'éditeur fait tirer en deux villes différentes les feuilles d'un même ouvrage, soit pour réduire le prix de la main-d'œuvre, soit afin d'établir un contrôle du nombre des exemplaires; le dépôt légal se fait alors par fractions : la sous-préfecture de Meaux recevra vingt feuilles d'un livre, et celle de Nogent-le-Rotrou en recevra cinq destinées à compléter le même ouvrage. Il est facile d'imaginer ce que deviennent dans les bureaux ces fragmens, qui semblent autant de feuilles incomplètes et sans valeur. Qu'on veuille bien remarquer que le titre courant, placé, quand il existe, en haut des pages, ne suffit pas à les rattacher entre elles, que rien n'indique le nom de l'auteur, et que, si elles sont séparées un instant de la note qu'un employé attentif a dû rédiger en recevant le dépôt, elles sont à jamais égarées.

Ce qui se passe pour les feuilles d'un ouvrage se produit plus souvent encore pour les titres. Les papiers de couleur usités pour les couvertures forment la spécialité de certaines imprimeries. Avec la couverture s'impriment la page de garde et le faux titre. L'imprimeur dépose dans le département où il est établi un grand nombre de couvertures, de gardes et de titres que la préfecture envoie par

ballots au ministre de l'intérieur, d'où ils parviennent à la Bibliothèque. De son côté, arrive par une route différente le livre imprimé dans un autre département sans autre mention que « chapitre premier » à la première page. A l'aide de quelles vérifications, après quelles recherches, peut-on rapprocher ces fragmens épars? Ce n'est là une question ni de temps ni d'attention. Les moyens manquent et les fragmens de volumes risquent de tomber au rebut, parce que la loi a soumis à l'obligation du dépôt le fabricant de la feuille, et non le fabricant du livre, l'imprimeur et non l'éditeur.

De cette erreur du législateur découlent bien d'autres conséquences. Pour être complet, un ouvrage d'art ou de science n'est pas seulement composé de feuilles imprimées : à côté du texte que l'imprimeur dépose, il y a des gravures, des cartes qui forment souvent la partie la plus précieuse du livre. Or, lorsqu'elles sont déposées seules par le graveur, les bureaux de la librairie les joignent aux gravures, aux cartes géographiques, et elles vont à la Bibliothèque se ranger trop souvent au cabinet des estampes ou dans la collection des cartes où elles sont classées indépendamment du texte. Comment éviter ce désordre? L'imprimeur et le graveur ont accompli chacun séparément l'obligation légale. Alors même qu'ils préviendraient l'administration préfectorale ou les bureaux du ministère de l'intérieur, est-il permis de supposer que leur déclaration permettrait de retrouver toujours les planches à point et de les joindre à l'exemplaire? Le livre arrive donc incomplet, c'est-à-dire hors de service. Dernièrement, un ouvrage d'un grand prix parvint à la Bibliothèque sans figures. Dépourvu des planches auxquelles se référerait le texte, il était inintelligible. Après de vaines recherches au cabinet des estampes, on se rend chez l'éditeur, on lui montre les volumes. Il refuse de les compléter et soutient que les gravures échappaient au dépôt légal. Il était dans son droit, ayant fait graver les planches à Boston, d'où elles étaient venues à Paris chez le brocheur qui les avait réunies à l'ouvrage. Dans un livre français, toute partie imprimée à l'étranger n'entre donc pas au dépôt légal.

Il en est de même pour les planches coloriées. L'imprimeur, graveur ou lithographe a accompli l'obligation à laquelle il est tenu en déposant les figures en noir : pourquoi aller au-delà de ce que prescrit la loi et donner à l'état plus que le texte ne l'exige? Vis-à-vis du ministère, ne doit-on pas agir comme vis-à-vis du percepteur? Est-ce voler que de tromper le fisc? D'ailleurs, ici on ne trompe personne : on se contente d'exécuter servilement la loi. Il en résulte les conséquences les plus inattendues. Croirait-on qu'un ouvrage sur les pavillons maritimes, dont tout l'intérêt est dans les couleurs du drapeau, est déposé en noir? Il y a plus. Le *Traité des couleurs*

de l'illustre doyen de l'Institut, M. Chevreul, est arrivé à la Bibliothèque sans que les couleurs eussent donné aux planches leur vie et leur sens.

Le cabinet des estampes, qui est encombré de planches qui devraient appartenir aux imprimés, ne reçoit pas plus régulièrement ce qui lui est dû. Les imprimeurs qui tirent les plus précieuses gravures lui adressent des exemplaires de rebut, des feuilles tachées d'huile ou maculées d'encre dont ne voudrait pas le plus vulgaire acheteur. Si les artistes ne mettaient leur amour-propre à envoyer eux-mêmes, dans l'intérêt de l'art et de leur nom, un exemplaire de leurs œuvres au savant qui est chargé de la garde de nos collections nationales, le cabinet des estampes verrait s'accumuler des collections indignes de l'art. Il faut à tout instant veiller à ce que le dépôt ne soit pas une source d'erreurs. Des reproductions de vitraux formant une des plus belles publications sur l'histoire de l'art, déposées en noir, ont dû être récemment mises en couleur à la main par les soins de la Bibliothèque, qui a fait copier à ses frais un exemplaire qui est dans le commerce. L'année dernière, il en a été de même à l'égard de planches consacrées à la reproduction de miniatures.

À côté des négligences, il y a des omissions volontaires. On cite des imprimeurs qui se refusent à opérer le dépôt (1). Tout récemment, la Bibliothèque nationale vient de déployer les plus grands efforts pour faire entrer dans ses collections l'édition des œuvres complètes d'un des membres actuels de l'Académie française. Elle n'a pu obtenir le tome 1^{er} que sur papier d'épreuves, tandis que l'édition entière a été tirée sur papier de Hollande.

Comment réprimer ces fraudes, alors que l'état lui-même n'observe pas la loi du dépôt légal? Au ministère de l'intérieur se publie une collection précieuse, l'analyse quotidienne de la presse de Paris, des départemens et de l'étranger. Autographiée avec soin, elle constitue la table unique de cet amas de journaux qui fera le désespoir des historiens de l'avenir. Ce travail considérable n'est pas déposé. Il en est de même de tout document imprimé par l'Imprimerie nationale (2), lorsque le ministère réclame le secret.

(1) Il faut mettre en regard de ce tableau des violations de la loi la conduite de certains éditeurs qui essaient à leurs frais de porter remède à ce désordre. La maison Hachette dépose spontanément à la Bibliothèque un exemplaire de toutes ses publications.

(2) Autrefois l'Imprimerie nationale ne se soumettait pas au dépôt légal. C'est ainsi que des documens uniques ont péri, en mai 1871, dans l'incendie du Conseil d'état et de la Cour des comptes. Depuis treize ans, tout ce qui n'est pas considéré comme secret est déposé.

Ainsi échappent des publications d'un grand intérêt pour l'histoire.

Pourquoi multiplier ces exemples? Le fait est certain. Le dépôt légal alimente nos collections publiques d'une manière incomplète; l'institution fonctionne mal. Comment réparer ce désordre? La loi n'a-t-elle pas de sanction? L'imprimeur qui ne dépose pas n'est-il point passible d'une amende de 16 à 300 francs? Que les tribunaux de répression assimilent le dépôt mal fait à l'omission de tout dépôt, et il semble que tous les abus seront réprimés.

Malheureusement, la sanction pénale est en réalité illusoire. La poursuite des contraventions en matière de presse se prescrit par trois mois. Or l'omission de dépôt est un fait que la vigilance de l'administration de la Bibliothèque, quelque attentive qu'elle soit, ne permet pas toujours de découvrir; le plus souvent, le hasard ou la demande d'un lecteur révèle les lacunes, et il est toujours trop tard pour agir. Les préfets n'envoient au ministère de l'intérieur les livres déposés qu'à de longs intervalles, lorsque le nombre permet d'en former un ballot. Le plus souvent ils arrivent après l'accomplissement de la prescription. Il est vrai que les livres déposés à Paris parviennent plus tôt. Mais la vérification de l'état des exemplaires, la réclamation transmise au ministère de l'intérieur, absorbent plusieurs semaines, et lorsque la direction de la librairie fait connaître à l'imprimeur que l'exemplaire déposé est incomplet, le délai est expiré, l'imprimeur peut refuser d'agir. En même temps que la sanction s'est évanouie, l'imprimeur, il faut le reconnaître, a perdu tout moyen de réparer son omission. Le voulût-il, il ne pourrait remettre au ministère un nouvel exemplaire. L'édition entière est sortie de ses ateliers pour être portée chez le libraire. C'est là qu'elle est désormais déposée. En fait, c'est l'éditeur que la bibliothèque, privée de toute arme légale, va trouver, c'est à lui qu'elle demande un acte de complaisance.

Ceci découvre le vice de la loi. Rien n'aura été fait tant qu'un droit vis-à-vis de l'éditeur n'aura pas été donné au représentant de nos collections nationales.

IV.

Pour une œuvre de surveillance politique, l'obligation devait peser sur celui qui imprime. Au sortir de la presse, le papier qui venait, en se couvrant d'encre, de revêtir la pensée de l'auteur, devait sans retard être mis sous les yeux de l'autorité. L'urgence de

la répression dominait tout et devait régler la matière. Tout autre est l'intérêt de nos bibliothèques publiques. Le lecteur, le savant a besoin de consulter le livre que ses ressources ne lui permettent pas d'acheter. L'état, en instituant des collections ouvertes à tous les érudits, entend mettre à leur portée les ouvrages qui sont dans le commerce sous leur forme la plus parfaite. Qu'importe un délai de quelques jours ou de quelques semaines? Ce qui est nécessaire, c'est que le livre soit en aussi bon état que l'acheteur pourrait l'obtenir. S'il y a une édition de luxe, s'il existe des exemplaires de choix avec des planches plus parfaites, tirées sur meilleur papier, comprenant des additions plus étendues, c'est un volume de ce type que l'état doit fournir aux lecteurs de sa Bibliothèque. Où se trouvent ces exemplaires achevés? Chez celui qui seul possède le livre orné de ce que les procédés les plus perfectionnés de l'industrie au service de l'art ajoutent de valeur à l'impression, chez l'éditeur, et non chez l'imprimeur.

L'unique réforme à accomplir serait donc de demander un seul exemplaire à l'imprimeur comme contrôle, et de faire peser l'obligation du dépôt sur l'éditeur, désormais tenu de fournir à l'état deux exemplaires dans les meilleures conditions.

Tout livre, toute gravure, toute publication portant un nom d'éditeur français serait de la sorte assujéti au dépôt. Ainsi disparaîtrait un singulier abus qui consiste à faire tirer à l'étranger des épreuves d'une planche ou d'un cliché pour éviter le dépôt des exemplaires. Certains éditeurs de Paris sont parvenus de la sorte à soustraire leurs plus belles planches à nos collections. Il est bon qu'un tel subterfuge soit ainsi déjoué.

En même temps, si aucun nom d'éditeur n'était inscrit sur le livre, comme il arrive pour les tirages à part, qui échappent trop souvent au dépôt (1), l'auteur serait responsable. Si l'ouvrage sans nom d'éditeur était anonyme, l'imprimeur serait tenu de déposer les trois exemplaires.

La sanction pénale serait modifiée : l'amende ne consisterait plus en une somme arbitrairement fixée, mais elle représenterait la valeur de trois exemplaires que le ministère de l'instruction publique achèterait aux dépens de l'éditeur, et cette obligation serait prescrite par une année.

A ces réformes s'ajouterait, par une suite naturelle, la publication plus complète de la *Bibliographie de la France*, qui est actuel-

(1) Sur six ouvrages d'un des plus savans correspondans de l'Institut, M. Tamizey de Larroque, publiés comme tirage à part, en 1881, avec nom d'éditeur, un seul est parvenu par le dépôt légal à la Bibliothèque nationale.

lement la reproduction du dépôt légal et qui présente l'image de ses lacunes.

Dans d'autres pays, la formation des collections publiques a donné lieu à des difficultés du même genre. J'interrogeais, il y a quelques mois à Londres, un des chefs du British Museum : « Les libraires anglais, me dit-il, sont tenus de nous envoyer les livres qu'ils publient sous certaines sanctions pénales. A Londres, le commerce de la librairie est concentré en un petit nombre de mains; les choses se passent assez régulièrement. Dans le reste de l'Angleterre et dans nos colonies, le service fonctionne mal et il nous faut adresser de fréquentes réclamations. Ah ! notre service du dépôt ne vaut pas le vôtre. En France, vous avez une admirable centralisation qui rend tout facile : vos préfets, vos sous-préfets sont, dans les moindres villes, les pourvoyeurs éclairés, minutieux et vigilans de la Bibliothèque. » Je respectai les illusions de mon interlocuteur ; j'avais mieux à faire que d'étaler nos misères ; je voulais connaître le système adopté en Angleterre. Évidemment, le dépôt légal ne se bornait pas à un seul exemplaire, remis au British Museum. En effet, l'éditeur doit cinq exemplaires, mais, tandis qu'il est obligé d'en remettre un à la Bibliothèque centrale de Londres, les quatre autres, qui sont dus aux collections d'Oxford, de Cambridge, d'Édimbourg et de Dublin, doivent être réclamés dans un certain délai au nom de ces bibliothèques, qui ne s'accroissent pas spontanément, mais en proportion des besoins de leurs lecteurs et de la vigilance de ceux qui en ont la garde.

Si la loi du dépôt légal était soumise à une revision, il faudrait s'inspirer de cet exemple (non pour laisser à certaines bibliothèques la faculté de réclamer un ouvrage, ce que notre goût d'une règle fixe ne tolérerait pas), mais pour constituer des collections spéciales et complètes. Sous le ministère de M. Duruy, on est entré dans cette voie. A l'Arsenal s'accumulent les livres sur la littérature et les collections de journaux ; à la bibliothèque des Archives, on envoie les documens imprimés par ordre des chambres et des ministères ; au ministère de l'instruction publique, on forme une collection pédagogique ; les matières ecclésiastiques sont rassemblées à la direction des cultes ; la législation étrangère au ministère de la justice : à la bibliothèque Sainte-Geneviève, le droit ; à la bibliothèque de l'Université, les sciences ; à l'École des beaux-arts, les publications artistiques ; à la Mazarine, les publications des sociétés savantes de Paris et des départemens.

Cette répartition est fort sage. Plus s'augmente le nombre des publications et plus est indispensable cette division, qui facilite le travail et assure les recherches. Au lieu de deux exemplaires, l'état

devrait en exiger trois, comme il le fait pour les estampes, la musique et toutes les reproductions autres que les imprimés.

Quel est l'auteur qui ne se prêterait pas à ce léger sacrifice en vue de la conservation de ses œuvres dans un grand établissement national ? Quel serait l'écrivain assez peu soucieux de son nom pour hésiter à faire arriver sa pensée à la postérité sous la forme la plus propre à en garantir la durée ? Armé de ces trois exemplaires, le ministère de l'instruction publique, tuteur naturel des bibliothèques, assurerait la distribution des exemplaires et pourrait enrichir les collections trop oubliées des départemens.

Ainsi se formeraient parallèlement, et suivant un plan méthodique, trois séries de collections : les bibliothèques locales, les bibliothèques spéciales, et, à Paris, la bibliothèque générale et universelle dans laquelle aucun livre, aucune science ne ferait défaut. Ces trois collections se soutiendraient et se compléteraient l'une par l'autre. L'expérience a démontré qu'il était chimérique de chercher à scinder la Bibliothèque nationale. Dans la science, tous les champs d'étude se touchent : on ne peut les diviser sans rencontrer et atteindre quelque travailleur qui trace son sillon sur les limites idéales qui séparent les domaines. Il faut qu'il y ait un lieu où l'esprit humain sous toutes ses formes puisse recourir à l'expérience des siècles écoulés. C'est l'honneur de notre temps que toutes les intelligences s'appliquent à l'envi, dans l'ordre des lettres, à rechercher les traditions et à les sauver de l'oubli. Qui de nous n'a contribué à cette œuvre de salut ? Qui de nous n'a entrevu dans le passé des sources fécondes où il cherchait en vain à puiser ? Il faut que notre vigilance prépare pour nos successeurs des collections plus étendues et plus sûres. Considéré sous cet aspect, le problème mérite la plus haute attention des historiens. Nul ne peut nier qu'il ne soit urgent d'organiser le dépôt légal sur des bases plus larges, de le soumettre à des règles plus précises et de lui donner pour unique fondement l'intérêt de la science. Pour l'honneur des lettres, espérons que cette nécessité sera comprise.

LES

NOUVEAUX ROMANCIERS

AMÉRICAINS

I.

W. D. HOWELLS

Si nous avons eu naguère à désigner la véritable patrie du roman, le sol où ce genre de littérature a poussé les plus profondes racines et donné quelques-unes de ses plus belles fleurs, nous aurions volontiers nommé l'Angleterre, le pays de Fielding et de Walter Scott, de Dickens et de Thackeray. Et, auprès de ces talents de premier ordre, combien de conteurs charmans que, découragés par leur nombre, nous renonçons à citer! Aussi bien tous ceux qui demandent à la fiction un amusement délicat les connaissent et les aiment. Depuis quelques années cependant, leurs rangs se sont éclaircis, du moins les premiers rangs où figurait une élite qui ne se renouvelle plus; le sceptre tombé des mains de George Eliot n'a été relevé par personne. On en est réduit à attendre impatiemment l'éternelle histoire d'amour, presque toujours la même, que Ouida, rachetant l'absence d'invention par la grâce, par le sentiment passionné des beautés de l'art et de la

nature, encadre dans de délicieux paysages italiens, ou quelque'une des boutades éminemment modernes que Rhoda Broughton dirige, avec la pétulance inoffensive et charmante d'une enfant gâtée, contre les gens vertueux et formalistes de son pays, pour la plus grande gloire de l'héroïne coquette et du héros mauvais sujet, joliment peints, du reste, dans ce style facile et familier que des critiques moroses nomment non sans raison *slipshod* (en pantoufles).

Cette année, Rhoda Broughton elle-même manque à l'appel, et la dégénérescence du roman s'accuse en Angleterre comme elle ne l'avait pas encore fait. L'événement littéraire continue d'être, faute de mieux, depuis la dernière saison, ce *John Inglesant* de M. Shorthouse, roman philosophico-historique, un peu lourd, un peu diffus, et qui a le défaut particulier à de tels ouvrages hybrides, quel que soit d'autre part leur mérite, de ne satisfaire entièrement ni ceux qui cherchent l'histoire ni ceux qui sont avides de fiction. L'auteur avait pris soin de nous avertir d'ailleurs que, dans ces Mémoires d'un serviteur du roi Charles I^{er}, élevé par les jésuites, qui vient nous renseigner sur la rébellion irlandaise, sur le rôle des molinistes en Italie et sur d'autres sujets de son temps, il se croyait obligé de subordonner le roman à l'histoire, son but étant de démêler, au milieu des fils entrelacés d'une vie d'homme, le conflit engagé entre la civilisation et le fanatisme, le caractère du péché, l'influence subjective du mythe chrétien, et de nous prouver aussi que les cavaliers n'étaient pas sans exception des débauchés ou des brutes, de même que la grandeur spirituelle n'était point exclusivement le partage des puritains.

On assure que M. Gladstone et, avec ce juge éminent, toute la société anglaise, fait le plus grand cas de *John Inglesant*, et nous sommes loin de vouloir déprécier ce premier ouvrage d'un homme de quarante-cinq ans qui a profondément étudié son sujet; nous tenons seulement à n'être point forcés de considérer les Mémoires en question comme un roman. Walter Scott a tiré meilleur parti de l'histoire et Nathaniel Hawthorne de la philosophie. Pour qu'un romancier appelle à son aide ces deux auxiliaires redoutables, il ne lui faut rien moins que du génie; aussi le tour de force de M. Shorthouse, qui n'a que de la science, nous laisse-t-il froids. De son propre aven, il sacrifie autant que possible le dialogue, l'effet pittoresque, l'imprévu de l'intrigue, bref les vulgaires moyens d'intérêt que goûtent, sans préjudice de qualités plus sérieuses, ceux des lecteurs de tous pays à qui les œuvres d'imagination sont spécialement dédiées. Que deviendront les véritables amateurs de roman, tandis qu'un petit groupe d'érudits fera ses délices des expériences politiques et religieuses de *John Inglesant*? Il n'y aurait guère à leur usage que les badinages d'Anstey, dont

la *Revue* donnait tout récemment un agréable échantillon (1), si l'Amérique n'envoyait ses productions abondantes et pleines de saveur pour remédier à cette pénurie.

On peut dire, en présence des nombreux petits volumes qui, partis de Boston, ce séjour favorisé des Longfellow et des Emerson, des Wendell Holmes et des Whittier, des Agassiz et des Lowell, paraissent presque en même temps à Londres et à Edimbourg, que le roman qui languissait en Angleterre a émigré aux États-Unis pour y renaître avec des qualités nouvelles, puisées dans l'observation de mœurs et de caractères différents, dans le tempérament même d'une race qui possède encore les fraîches et robustes qualités de la jeunesse. C'est à l'Amérique, sans contredit, que nous devons aujourd'hui les meilleurs romans écrits en anglais; l'Angleterre elle-même l'atteste. Aucun ouvrage n'a eu, durant l'année qui vient de s'écouler, la vogue de *Democracy*, cette brillante et curieuse satire des mœurs américaines, que pouvait seul accepter de bonne grâce un peuple assez sûr de sa force pour savoir entendre la vérité. Traduite aussitôt dans toutes les langues, *Democracy* a intéressé l'ancien plus encore que le Nouveau-Monde. Puis nous devons citer la *Flip* de Bret Harte, où un grand talent qui commence à faiblir et à s'éclipser jette encore çà et là de vives lueurs; certaines études de Cable, le peintre de l'ancienne vie créole à la Nouvelle-Orléans, esquisses chaudement colorées auxquelles nous rendrions pleine justice si l'on n'avait eu le tort d'établir une comparaison impossible entre elles et les inimitables *Récits californiens*; enfin les études profondément intéressantes de la vie contemporaine en Amérique, signées Howells, Henry James, Fawcett, etc., ces émules d'Aldrich, qui, avant tous les autres, fit connaître ici, avec *Marjorie Daw*, *Prudence Palfrey*, et *la Reine de Saba* (2), la nouvelle école américaine d'un si délicat réalisme.

I.

Le premier des romans de Howells que nous ayons lu, le premier peut-être qu'il ait composé, à en juger par certaines longueurs et certaines digressions qui trahissent l'inexpérience, est intitulé *the Undiscovered Country*. Ce pays inconnu, ce pays non découvert encore, qui probablement ne le sera jamais et dont jusqu'ici nul voyageur n'est revenu, ce pays mystérieux, Hamlet en a déjà parlé, il a préoccupé plus ou moins l'imagination de chacun de nous :

(1) Voir le *Caniche noir*, dans la *Revue* du 15 décembre 1882.

(2) Voyez la *Revue* du 1^{er} juin 1873, du 15 juin et du 1^{er} juillet 1874, du 1^{er} et du 15 avril 1878.

The undiscovered country, from whose bourn
No traveller returns...

L'auteur nous reporte à un temps bien rapproché du nôtre, où la croyance aux effets les plus prodigieux du magnétisme troublait singulièrement certains cerveaux, dans le monde entier, mais surtout en Amérique, le théâtre des premières manifestations dues aux tables tournantes et aux esprits frappeurs. On sait avec quelle rapidité le nombre des médiums, des prophétesses, des *meetings*, des journaux traitant de phénomènes réels ou fabuleux, se multiplia dans ce pays où l'utopie et le sentiment des choses pratiques sont mêlés d'une façon si bizarre, où germent ensemble dans un terrain vierge, favorable à toutes les éclosions, le bon grain et les herbes folles. Tandis que certaines sectes prenaient le spiritisme pour point de départ d'une vie de sacrifices, tendant à la plus pure perfection, tandis que des enthousiastes plus convaincus qu'éclairés lui attribuaient le don des langues et le talent de guérir, une nuée de charlatans surgissait sous ses auspices : ceux-ci, médiums électriques, magnétiques et progressifs, se chargeaient d'absorber les maladies d'autrui par philanthropie et moyennant finance, ceux-là, professeurs de miracles, offraient d'enseigner leur art occulte ; d'autres, qualifiés de translucides, faisaient voir non-seulement les morts, mais les absents, et donnaient des conseils pour affaires. D'après le rapport quelque peu exagéré, sans doute, d'un des chefs du mouvement, trois millions d'Américains étaient entrés, il y a quinze ou seize ans, dans cette armée qui se flattait de pouvoir remplacer les vieilles croyances incomplètes à la vie future par des révélations nouvelles directement communiquées d'en haut. Discerner les dupes des imposteurs, devait être assez difficile, et nous comprenons la méprise dans laquelle tomba Edward Ford, le héros de M. Howells, en traitant d'abord un honnête songe-creux de coquin effronté.

Les premiers chapitres sont piquants. L'auteur nous introduit dans une de ces assemblées qui se sont tenues, — on peut s'en souvenir, — à Paris comme à Boston. La maison a fort mauvais air, le mobilier, tout ensemble prétentieux et misérable, annonce que le spiritisme n'enrichit pas ses promoteurs, et cependant, derrière ces murs couverts de tentures grasseuses, des coups redoublés retentissent, annonçant la présence turbulente des esprits de bonne volonté. A la clarté douteuse d'un seul bec de gaz baissé avec art, des mains apparaissent, répondant à l'appel d'une mère qui pleure son enfant, d'une veuve qui évoque son mari, main d'homme, de femme ou de *baby*, main blanche ou main de nègre, selon la circonstance. Il est permis de les serrer, de les retenir un instant ;

puis ce sont des bruits déconcertans de voix qui s'entre-croisent sous vos pieds; un éventail se met tout seul en mouvement, des parfums subtils remplissent l'air, des bagues sont retirées violemment de tel doigt et se retrouvent à tel autre. Celle-ci a senti l'impression d'un baiser, celui-là, une tape sur l'épaule. Toutes ces choses se produisent pour l'édification de badauds, qui exécutent docilement toutes les momeries prescrites par une pythonisse peu recommandable à qui le local appartient, et sous la griffe de laquelle sont tombés pour leur malheur deux précieux auxiliaires, le docteur Boynton et sa fille.

Avec toutes les apparences d'un charlatan, Boynton n'est qu'un rêveur sincère et désintéressé qui s'est mis corps et âme à la recherche de l'impossible. Ce médecin de campagne, séduit par le mesmérisme, s'y est consacré si follement que sa clientèle alarmée lui a tourné le dos. Il est venu alors dans une grande ville où les novateurs ont plus de chances d'être compris, et là il se livre aux superstitions scientifiques qui pour lui ont remplacé la vraie science, afin de faire profiter l'humanité de ses recherches et de ses efforts. Non-seulement il a sacrifié aux aberrations qui le haudent la sécurité d'une carrière honorable, mais encore sa fille unique, que dévorerait le monstre de l'utopie si un sauveur ne surgissait pour délivrer à temps l'innocence, la faiblesse et la beauté vouées à un métier indigne. Égérie, — c'est le nom de miss Boynton, — est la principale *attraction* des séances avec sa pâleur quasi surnaturelle, ses yeux bleus inquiets et noyés par l'extase, sa sveltesse que l'on dirait diaphane. Victime des fausses théories qui règnent autour d'elle, cette malheureuse enfant subit depuis le bas âge l'influence magnétique à laquelle la délicatesse croissante de sa constitution la prédispose. Son père prend pour un don divin certains symptômes morbides favorisés par la confiance absolue qu'elle a en lui, une soumission passive à ses moindres volontés et l'enseignement des prodiges du mesmérisme dont on l'a toujours bercée. Au fond, elle souhaiterait de se dérober à cette malsaine célébrité de somnambule. Souvent, à l'heure des expériences qui la tuent, elle demande grâce; mais Boynton, qui l'adore pourtant, est sans pitié, car il s'agit de ce qu'il considère comme le dernier mot de la vérité. Il en est venu à préférer encore mille fois sa chimère à sa fille, qu'il domine d'ailleurs de plus en plus, qui n'est désormais entre ses mains qu'un instrument passif et douloureux. L'ignoble M^{me} Le Roy exploite donc la science égarée de l'un, l'état cataleptique de l'autre au profit de ses intérêts, sans croire bien fermement à leur bonne foi, persuadée qu'elle est que la question d'argent prime tout en ce monde.

Howells a posé avec esprit ces trois figures de médiums d'espèces

différentes et celles de leurs satellites : visionnaires, imbéciles ou simples curieux. Parmi ces derniers se trouve un homme de science, incrédule et railleur, Edward Ford. Avec une brutalité que justifie l'ensemble de son caractère dont l'usage du monde n'a jamais poli les aspérités, il démasque des mystifications qui le révoltent, et, sans y avoir songé, arrache Égérie au misérable esclavage où sa vie se consume, car Boynton une fois édifié, non pas sur la vanité de ses recherches, mais sur les artifices employés sans scrupule par M^{me} Le Roy, — rompt son association avec cette intrigante. En même temps, il est forcé de s'apercevoir que sa malheureuse fille a usé toutes ses forces physiques et morales en lui prêtant le secours d'une impressionnabilité nerveuse qu'il continue à considérer comme la plus haute et la plus précieuse des facultés, mais qu'à cause même de cela il faut ménager. La tendresse paternelle l'emporte une fois sur l'impitoyable obstination du magnétiseur. Il permet à Égérie un intervalle de repos après cette crise violente et quitte Boston avec elle. Où iront ces innocens imposteurs? Ils sont originaires de l'état du Maine, le pays mystique où se réfugia plus d'une sorcière chassée de Salem au temps où s'allumaient contre elles les bûchers des vieux puritains; mais les extravagances du docteur l'ont brouillé avec les siens. Une série de hasards et de mésaventures le conduit au sein de cette communauté si étrange et si respectable où la croyance dans l'intervention sensible des esprits est gardée avec les traditions d'une hospitalité toute biblique, chez les shakers (trembleurs).

Nous avons eu l'occasion de parler ici des pieux célibataires de Mount-Lebanon trop longuement (1) pour revenir avec M. Howells sur leurs mœurs et leurs pratiques. On se rappelle sans doute que les membres de cette « société unie des croyans dans la seconde venue du Christ » se proclament déjà ressuscités, tant ils ont réussi en effet à échapper au joug du péché ou même des prétendus besoins de la vie. Ces saints, vraiment dignes de leur nom, sont des agronomes émérites et des économistes avisés. Le repos du ciel règne dans leurs villages, sans que les tribunaux, la force armée, ni aucune autorité humaine aient jamais eu besoin d'intervenir, et l'intolérance ne se mêle pas à tant de vertu. Les vagabonds eux-mêmes trouvent un asile chez les trembleurs; tout étranger, riche ou pauvre, est le bienvenu, à la condition de ne pas troubler l'ordre rigoureusement établi. Sans doute, Boynton inspire quelque méfiance aux anciens, qui considèrent le spiritisme comme un moyen d'arriver à des vertus surnaturelles, non pas comme un but, et qui tiennent en mépris la curiosité oiseuse que provoquent certains phéno-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} août 1875, les *Sociétés communistes en Amérique*.

mènes, mais l'état de misère et de souffrance dans lequel est tombée la jeune fille inspire aux sœurs une tendre sympathie. Elles la soignent pendant une longue maladie dont Égérie sort renouvelée pour ainsi dire, prise du besoin irrésistible de vivre d'une vie naturelle et simplement terrestre. Le soleil du printemps la réchauffe et l'enivre; elle se promène au bras de son père à travers les vergers; une sérénité inexprimable règne autour d'elle et se communique à ses sens; il lui semble que la petite ville ascétique fasse partie de cette grande paix. Le feuillage naissant des érables projette sur les chemins son ombre légère; elle aperçoit au loin la rivière bordée d'ormeaux et de sycomores, des fermes propres éparses dans les champs où le travail même est calme et silencieux. A la porte des grandes maisons de famille, construites en briques, une sœur, coiffée du chapeau profond qui dissimule ses traits, va et vient, occupée à quelque besogne; cette bonne âme jouit du plaisir qu'éprouve la convalescente à cueillir des fleurs, à écouter le chant des oiseaux, tout en trouvant ce plaisir quelque peu profane, mais que ne pardonnerait-on pas à une pauvre enfant qui revient des portes du tombeau et ressuscite avec la nature, pour ainsi dire? En la regardant, l'un des anciens est lui-même frappé de l'harmonie qui existe entre l'épanouissement de cette jeune existence et le renouveau de toute la campagne; il cueille quelques branches fleuries et les lui donne.

— Je suis aise, dit-il, de voir une créature humaine paraître aussi heureuse. Il est bon de se reprendre à la vie printanière avec tout ce que le Seigneur a fait.

Boynton se met à discourir sur les influences sympathiques qu'exerce sur nous la nature.

— Notre pays est agréable, n'est-ce pas? reprend le trembleur. Il y a cinquante printemps que j'assiste à ce spectacle, et j'en suis satisfait autant que la première fois qu'il me fut révélé.

— Révélé?

— Oui, ce lieu m'est apparu pour la première fois en rêve. J'étais jeune et plusieurs années se sont écoulées avant que, venant ici, j'eusse pu me rappeler l'endroit et tous les gens que j'y avais vus. J'ai compris alors et je suis resté.

— Voici un fait extraordinaire! s'écrie Boynton. Avez-vous souvenir d'autres expériences du même genre?

— Non.

— Elles sont pourtant communes parmi vous?

— Oh! tous nous avons reçu quelque avis surnaturel, mais nous n'en recherchons pas de nouveaux. Nous nous efforçons de mener la vie angélique, voilà tout...

— Et là-dessus, vous vous trompez, dit le docteur. Ces avis vous

sont donnés pour vous engager à poursuivre vos investigations. Les miracles sont faits pour cela.

— Il faut craindre, au contraire, réplique gravement le shaker, de diminuer le miracle en le rendant banal. Aucun des disciples ne sut au juste qui était le Christ avant qu'il quittât ce monde et il n'a voulu se manifester qu'à un seul incrédule parmi tous les millions d'âmes qui aspiraient à toucher du doigt la vérité. C'est une leçon.

— Alors vous désapprouvez les recherches du spiritisme? Vous condamnez le désir de transformer en certitude absolue la notion confuse que nous pouvons avoir de l'immortalité?

— Je ne condamnerai jamais la recherche sérieuse de la vérité, dans les conditions voulues.

— Et ce sont ces conditions que j'ai cru trouver chez vous, hasarde Boynton.

Il est faiblement encouragé. Le spiritisme a surgi d'abord parmi les shakers, leur foi se fonde sur une révélation ininterrompue; à les en croire, ces chants mêmes qui éclatent dans leurs meetings leur sont communiqués, paroles et musique, des sphères célestes, mais le spiritisme du monde extérieur est suspect à ces consciences scrupuleuses. Le docteur s'en aperçoit et s'en afflige; avant tout il déplore de ne plus pouvoir s'appuyer avec la même sûreté qu'autrefois sur Égérie. Celle-ci a décidément ce qu'il appelle des tendances matérialistes depuis cette maladie qui l'a conduite aux confins de l'autre monde. Le ciel pour elle est descendu sur la terre : une vie utile et active, au milieu de dignes gens qui l'aiment et la respectent, suffirait à le lui donner. Quand son père veut la ramener aux expériences du magnétisme, elle frémit d'une sorte d'horreur :

— Ah! s'écrie-t-elle, laissons les morts où ils sont. J'adore la vie et je suis si heureuse d'être rentrée en possession de ce trésor!

— Mais, fait observer le docteur, la mort est une condition d'avancement...

Égérie ne se soucie pas d'avancer; elle discute les idées qu'autrefois elle acceptait sans conteste; elle ne croit plus à sa propre puissance, et si elle croit encore à celle de son père, c'est pour en avoir peur. Bientôt elle perdra même cette dernière illusion. Le docteur a obtenu des anciens l'autorisation d'organiser une séance de spiritisme à titre d'épreuve et, non sans peine, il a décidé sa fille à y jouer le rôle qu'elle a rempli si souvent avec succès, mais, quelque effort que fasse Égérie pour abandonner sa volonté, elle n'est plus le sujet magnétique qui, chez M^{me} Le Roy, étonnait les incrédules eux-mêmes; il semble qu'elle ait dépouillé le passé

comme un vêtement, une vitalité antispirite lui est venue qui défie toutes les conjurations. L'échec du docteur est complet. Il repousse les excuses de sa fille, les consolations charitables des bons trembleurs, il s'égaré dans la campagne, hors de lui, le cerveau en feu, et soudain sur sa route passe, tel qu'un fantôme ahorré, Ford, le persécuteur, celui qui l'a chassé de Boston! Voilà donc la cause des revers persistans qui s'attachent à lui, la mauvaise volonté de ce démon le poursuivait; c'est elle, c'est la détestable influence, c'est le voisinage maudit d'un pareil antagonisme qui a fait manquer l'expérience suprême sur laquelle il comptait pour convaincre les trembleurs. Dans un élan de rage impuissante, il bondit sur le jeune homme, mais, presque aussitôt, on le voit rouler à ses pieds sans connaissance, frappé d'une attaque d'apoplexie.

En réalité, Edward Ford avait entrepris sans aucun calcul une expédition de plaisir dans les montagnes. Lorsqu'il a profité, la veille, de l'hospitalité des trembleurs, il ne se doutait guère que le malheureux qu'il se reproche d'avoir involontairement calomnié en qualifiant d'imposture ce qui n'était qu'un grain de folie, et cette jeune extatique dont la beauté de lis brisé hante son imagination fussent aussi près de lui. Mais peut-être cependant a-t-il été funeste autant que le suppose Boynton, à la carrière de l'ex-médium Égérie. S'il s'est souvenu d'elle trop souvent, elle a de son côté beaucoup pensé à lui, sans rancune, quoiqu'apparemment il n'ait fait que du mal à elle et aux siens. Cette fois encore, elle le retrouve comme un meurtrier auprès du corps inanimé de son père et elle ne peut se résoudre pourtant à le haïr. Elle a raison, puisque Edward Ford met tout en œuvre pour adoucir les derniers jours du docteur, qui survivra quelque temps à son attaque, et obtenir un pardon que le pauvre homme, éclairé par l'approche de l'autre vie, accorde sans trop de peine. Il supporte peu à peu la présence habituelle de cet ancien adversaire, car Ford a élu domicile provisoirement chez les trembleurs; il est touché de ses soins; il a de longs entretiens avec lui. Les chimères qui naguère égaraient son jugement ont fait place à un désir passionné de mourir, pour découvrir enfin ce qui l'a inutilement tourmenté ici-bas. Il comprend bien tard que la prétendue puissance qu'il cultivait chez sa fille n'était autre que le développement éphémère d'une nervosité morbide, il se reproche d'avoir absorbé dans son monstrueux égoïsme les forces et les grâces de cette nature simple, aimante, douce, faite pour le bonheur, qu'il a peut-être éloigné d'elle à tout jamais. — J'étais un vampire sans le savoir, dit-il avec angoisse, — et Ford le rassure, peut-être parce qu'il sent qu'il dépend de lui que ce bonheur, censé détruit, renaisse aussi parfait que si rien jamais ne l'avait compromis. En

vertu de la loi des contrastes, cet être essentiellement solide et positif s'est épris d'un intérêt très tendre pour la jeune voyante, au temps même où il paraissait armé contre elle d'intentions hostiles. Lorsque le docteur mourant manifeste son intention de laisser Égérie prendre à jamais l'habit des shakers, la seule pensée de voir tomber ces beaux cheveux blonds, et ce cou si blanc disparaître sous une guimpe, lui fait horreur.

— Il n'y a pas de vie heureuse ici-bas pour une femme, a dit Boynton ; la femme n'a d'autre bonheur que celui de souffrir pour ceux qu'elle aime, de se sacrifier à leur plaisir, à leur orgueil, à leur ambition. L'unique avantage que le monde lui accorde est de choisir son sacrifice. Les trembleurs le lui prescrivent, c'est vrai, mais ils donnent en échange et avec certitude le repos.

Heureusement, les shakers eux-mêmes sont plus clairvoyans que ce pauvre astrologue, toujours prêt, jusqu'à sa dernière heure, à se laisser choir dans un puits. Ils ont observé, non sans inquiétude, les promenades des deux jeunes gens, leurs causeries de plus en plus longues, et ceux d'entre eux qui ont vécu dans le monde ont tiré des conséquences assez naturelles de ce qui frappe leurs yeux. Supporter que l'on « fasse la cour » dans la communauté est impossible, ce serait d'un trop mauvais exemple pour la jeunesse trembleuse. Avec l'inflexible droiture qui, mêlée à une extrême prudence, caractérise la conduite des shakers, l'ancien Elihu, délégué par ses frères, provoque une explication avec Ford :

— Vous trouvez-vous satisfait parmi nous, ami ?

Et sur la réponse affirmative du jeune homme :

— Que pensez-vous jusqu'ici des trembleurs ? Dites franchement. La vérité peut être désagréable à nos oreilles, nous souhaitons cependant de l'entendre.

— Oh ! je ne pense rien qui puisse vous offenser. Pourquoi n'offririez-vous pas aux protestans la ressource enviable que leurs couvens réservent aux catholiques ? Le monde renferme assez d'âmes lassées pour peupler plus de dix mille villages tels que les vôtres.

— La lassitude, le découragement ne nous suffisent point, dit Elihu ; nous réclamons ici d'autres mérites, et notre système en revanche n'offre pas grand attrait. Les gens ne sont pas si pressés d'atteindre à la vie des anges qu'ils veulent la commencer sur terre.

Ford sourit : — Vous donnez un foyer aux déshérités, vous détournez d'eux tout souci matériel.

— Soit, mais nous exigeons de grands sacrifices, réplique gravement l'ancien. Nous séparons les époux, nous ordonnons à la jeunesse de renoncer à ses rêves, nous disons au jeune homme : —

Abstiens-toi; — à la fiancée : — Oublie. Nous exigeons le célibat, ce suprême renoncement, ce dernier gage d'une vie supérieure. Même si nous ne considérons pas le célibat comme essentiel à la vertu, nous le croirions indispensable au communisme.

— Mais votre communisme semble néanmoins menacé, dit Ford, parce que la nature est la plus forte et parce que vos membres ne peuvent vous fournir de nouvelles recrues en se reproduisant. Vous êtes réduits à chercher des auxiliaires chez l'ennemi.

— C'est, en effet, une de nos difficultés. L'ennemi est dans nos murs, dit Elihu en faisant allusion aux adhérens de passage qui reçoivent le nom caractéristique de trembleurs d'hiver et que la belle saison ramène aux voies larges du monde. Alors même qu'une paix inaltérable règne au fond de nos cœurs, il nous faut combattre en faveur de nos frères moins favorisés. Nous avons surtout le devoir de défendre les plus jeunes contre les pièges de leur imagination.

— Cela doit être une grosse besogne.

— Assurément. Nous devons leur défendre la connaissance et jusqu'au spectacle lointain de l'amour.

Ces mots amenèrent sur le visage de Ford une expression troublée dont Elihu prit note :

— Ami, dois-je comprendre que vous nous voulez du bien ?

— Certes, oui.

— Vous ne nous trahiriez pas volontairement ? Vous ne mettriez pas un obstacle sur le chemin de ceux que nous guidons vers ce que nous croyons être la vérité ?

— Qu'ai-je fait pour que vous me posiez de pareilles questions ?

— Rien ; mais il est difficile de combattre dans de jeunes esprits un sentiment qu'ils ne sont que trop disposés à croire divin, tandis que nous enseignons qu'il est de la terre, en présence de ce sentiment même, paré de certaines excuses... Plus une affection paraît honnête, plus l'effet d'un pareil exemple est subtil et pernicieux. Nous ne saurions le tolérer une minute parmi nous après avoir découvert son existence. Vous me comprenez : se défendre est la loi de la vie.

— Parbleu ! s'écria Ford impatienté, je voudrais savoir où vous voulez en venir ?

— A ceci, répondit Elihu avec calme : Égérie vous aime. L'ignorez-vous ?

Un instant la respiration faillit manquer à Ford :

— Mais, malheureux, son père est au lit de mort !

Elihu, debout, tournait lentement son grand chapeau.

— L'ami Boynton est très mal, mais on ne sait si cet état déses-

péré ne se prolongera pas, et la jeunesse perd bien vite le sentiment d'un danger qui n'est point immédiat. Ce genre d'amour dont je parle est le maître du cœur humain ; il peut fleurir à la face même de la mort et se nourrir du chagrin le plus sincère. Il sait se dérober à lui-même. Il prend bien des formes, s'appelle de bien des noms. Nous en savons assez pour être sûrs qu'Égérie le ressent. Osez dire que vous n'avez rien vu pour votre part ? Affirmez seulement que vous n'avez rien fait pour être aimé ?

— Vous interprétez singulièrement, dit Ford, la pitié que je témoigne à un abandonné...

— Parlez-vous de l'ami Boynton ? Il n'est pas abandonné. Nous sommes à lui tous tant que nous sommes.

— Enfin ma présence paraît lui faire quelque bien, quoique je ne comprenne guère pourquoi par exemple ! Si vous saviez dans quelles circonstances j'ai rencontré ces gens-là, vous jugeriez s'il y a la moindre raison pour que miss Boynton et moi nous nous aimions.

— Mais, interrompit Elihu, l'amour n'a pas besoin de raisons. J'ai appris cela bien avant d'être appelé...

Bref, Ford se défend faiblement d'être amoureux, il esquivé les déclarations catégoriques, et se voit forcé, par la confiance même que frère Elihu professe en sa loyauté, de repartir pour Boston. Mais il en revient vite après la mort du docteur, et rien n'est plus touchant que la protection pleine de scrupules accordée par cette colonie d'ascètes aux projets des deux amans. Les shakers ne renoncent pas sans regret à la perspective un instant assurée de garder Égérie dans leurs rangs et à la chimère plus ambitieuse de convertir aussi le frère Ford, mais, la fureur du prosélytisme ne comptant pas parmi leurs défauts, ils reconnaissent qu'une vertueuse union est encore ce qu'il y a de mieux dans les choses terrestres. Aucune opposition ne viendra de leur côté. Une certaine sœur Frances, qui garde un cœur tendre sous son grand fichu et une imagination romanesque sévèrement réprimée au fond du long couloir qui lui sert de chapeau, sœur Frances, un type exquis de mystique aimante et quasi-maternelle, favorise plus que ne le permet sa conscience peut-être les explications assez difficiles qui ont lieu entre Egérie et Ford. Le croirait-on, l'obstacle vient de la jeune fille, passionnément éprise pourtant, mais tourmentée de terreurs superstitieuses que Boynton par-delà le tombeau lui a léguées. Depuis qu'elle est restée orpheline, la pauvre créature s'accable de reproches. Pourquoi pense-t-elle sans cesse à Ford ? Il a été longtemps l'ennemi de son père ; il l'a éveillée elle-même d'une main violente, presque brutale, du sommeil mystérieux qui depuis ne s'est plus renouvelé,

comme si en la frappant il eût rompu le charme. Et n'est-ce pas sa vue qui a été cause de l'attaque qui a précédé de si peu la mort du docteur? N'a-t-il pas, — impiété! — détourné ses pensées du seul objet qui devait les absorber toutes? ne lui a-t-il pas fait parfois, dans les derniers temps même, négliger son père? Qu'est-ce donc que cette influence qu'il a sur elle, malgré sa volonté? Encore quelque chose d'occulte, de redoutable, un magnétisme pire que celui qui autrefois la terrifiait et sous lequel, après tant de souffrances, elle s'est juré de ne jamais retomber. Non, elle ne subira pas un nouveau joug, elle veut vivre sa propre vie, elle ne pardonnera jamais à un homme de l'avoir amenée à oublier presque son deuil. Il faut pour cela qu'il exerce, lui aussi, un pouvoir surnaturel. La dernière scène dans le verger, quand Ford, ravi de son innocence, devine un amour éperdu à travers ses protestations énergiques presque désespérées de ne jamais lui appartenir, est un petit chef-d'œuvre de *quaintness*, pour employer un mot qui résume la grâce, la finesse et la bizarrerie mélangées, avec quelque chose de plus, un mot intraduisible qui s'applique mieux qu'aucun autre aux trembleurs et à tout ce qui les touche.

— Ma chérie! s'écrie Ford, comprenez donc que je vous aime mille fois trop pour vouloir prendre votre amour malgré vous. Si vous pouvez supposer que je ne vous laisse pas libre, que j'abuse de quelque abominable maléfice, adieu!

Elle détournait lentement la tête sans le fuir, sans répéter adieu.

— Me chassez-vous?

— Non!

Le sang battait dans ses veines :

— Et croyez-vous encore... ce que vous m'avez dit?

— Je crois ce que vous dites, répondit-elle tout bas.

— Mais pourquoi me croyez-vous?... Est-ce que je vous y force?

— Je ne sais... Oui, quelque chose me force...

— Et vous admettez toujours que ce quelque chose soit un charme, une magie?

— Je ne sais, je ne puis dire...

— Mais vous en avez peur?

— Non.

Dans le regard suppliant qu'elle leva sur lui, leurs yeux se rencontrèrent; il la saisit dans ses bras et, à cet instant, sœur Frances, qui les guettait de loin, jeta, tout effarée, son tablier par-dessus sa tête.

L'idée de placer des incidens romanesques dans un cadre austère tel que Mount-Lebanon, et d'assurer à un mariage la protection des célibataires les plus timorés qui existent est certainement

amusante et nouvelle; pourtant *the Undiscovered Country* ne nous laisse pas une impression d'originalité aussi nette que les autres ouvrages de M. Howells. On se rappelle malgré soi *the Blithedale Romance*, l'un des romans les plus curieux de Nathaniel Hawthorne, qui nous conduisit jadis au sein d'une société communiste, moins disciplinée, il est vrai, que celle des shakers, pour nous y présenter des types saisissans et variés de maladies morales, des figures d'extrêmes mordus par la folie de progrès imaginaires auxquels ils sont capables de tout sacrifier, les autres et eux-mêmes, froidement, systématiquement, sous l'empire d'une idée fixe.

Ceux qui ont lu avec attention l'œuvre d'un des analystes les plus subtils que le siècle ait produits, se rappellent les portraits achevés de Priscilla, la prophétesse, du magnétiseur Westerwelt, de Zénobie, la pauvre femme forte, si faible contre ses passions, de l'autocrate impitoyable, Hollingsworth, du socialiste à demi sceptique, Miles Coverdale. Les principaux personnages de *the Undiscovered Country*, qui est à sa manière le pays d'Utopie, se rattachent évidemment à ce groupe quelque peu suspect, et l'époque des esprits frappeurs a également inspiré les deux livres que nous sommes loin de vouloir comparer, le talent facile, inoffensif, très franc et très sain de Howells, n'ayant rien de la profondeur troublante, du pessimisme amer et séduisant, de la moralité douteuse qui caractérise le génie de Hawthorne. Mais cependant le docteur Boynton et sa fille partagent, jusqu'à un certain point, avec les rêveurs de *Blithedale* le tort d'être trop différens du commun des mortels pour nous intéresser beaucoup. Quelque pitié que puisse inspirer Égérie, nous la voyons toujours revêtue de l'apparence équivoque qu'elle a dès les premières pages, sans caractère, sans volonté, annihilée par la domination funeste qui a pesé sur sa vie. En vain l'auteur nous la montre, au dénouement, épanouie comme une plante qui, de l'air vicié où elle se flétrissait, passe dans un terrain propice et s'y développe; il a beau insister sur les goûts futiles et gracieux propres à la généralité des femmes, qui s'éveillent peu à peu sur les ruines de ses facultés morbides à jamais conjurées, la rendant semblable aux plus charmantes, la séparant une fois pour toutes du monde des esprits où l'emportait naguère une volonté plus forte que la sienne, elle reste dans notre souvenir avec son costume blanc théâtral, sa pâleur de morte, son regard fixe, remplissant le rôle de médium au milieu des jongleries dont le salon sordide de M^{me} Le Roy est le théâtre, tandis que les agens invisibles évoqués par l'ignorance, la niaiserie et le charlatanisme de son entourage font danser les tables, mettent en mouvement les boîtes à musique, distribuent des taloches ou des caresses. Son amour pour Ford a le

caractère d'une possession, d'une tyrannie occulte; elle-même s'y trompe, nous l'avons vu. Pour que cette somnambule, revenue du métier, devint sympathique, il eût fallu peut-être la vouer finalement aux vertus surnaturelles des shakers et la laisser reflourir comme une rose mystique sous leur aile, dans le paradis du spiritisme; nous y aurions perdu la jolie scène où elle parvient à s'entendre avec Ford, où l'esprit et la matière, après bien des débats, tombent d'accord; mais l'imagination serait néanmoins plus satisfaite dans ses exigences, qui, nous en convenons, sont quelquefois cruelles chez les raffinés. Pourquoi empêcher, en effet, M. et M^{me} Ford de vivre bourgeoisement heureux à leur manière et d'avoir beaucoup d'enfans? Quant au docteur, son égoïsme de maniaque et sa crédulité n'ont rien qui nous captive; il faudrait à la folie de ce faux savant quelques-unes des complications dramatiques ou mystérieusement perverses qui rendent si attachantes les chimères des excentriques de Hawthorne. Il est, au fond, pauvre homme, trop simple et trop bon enfant. Les longues tirades sur le spiritisme que l'auteur place dans sa bouche sont aujourd'hui rebattues; elles ralentissent l'action. Les détails minutieux sur le genre de vie des shakers ont le même effet et nous apprennent peu de chose depuis que des travaux plus récents ont été consacrés à ces esséniens du Nouveau-Monde. Convenons aussi que M. Howells a fait des progrès bien remarquables dans l'invention et l'art de traiter les caractères durant les années qui séparent la publication de *the Undiscovered Country* de celle d'un dernier roman très prôné : *a Modern Instance*.

II.

A Modern Instance est un cas bien moderne, en effet, de mariage d'amour suivi de divorce; c'est aussi un tableau de mœurs américaines si étrange que nous voyageons à travers les deux volumes qui le composent avec des étonnemens comparables à ceux qui nous attendraient dans le pays inconnu proposé aux rêves du docteur Boynton, s'il nous était donné de l'entrevoir. Quiconque entreprendra la tâche difficile de traduire ce roman devra nécessairement éclairer les faits par des notes explicatives sur certains usages invraisemblables du grand village d'Equity, situé au nord de la Nouvelle-Angleterre, où commencent les aventures de Marcia Gaylord et de Bartley Hubbard. Les premières scènes suffisent à donner l'idée de la liberté absolue avec laquelle, dans ces contrées, la jeunesse décide de son sort, abandonnée qu'elle est à elle-même pour l'une des plus graves déterminations de la vie.

Un soir d'hiver, à minuit, le traîneau du beau Bartley, rédacteur en chef de la feuille locale, s'arrête devant la maison du squire Gaylord, où tout le monde est couché, sauf Marcia; celle-ci ouvre la porte au visiteur et commence avec lui, près du poêle, un entretien familier qui flotte sur les confins de la flirtation et de l'amour. Le prétexte de cette visite nocturne est une promenade en traîneau pour le lendemain : la jeune fille accepte après une résistance modérée, elle va jusqu'à permettre un baiser encore timide, et quand Bartley s'est éloigné, pose elle-même ses lèvres sur le bouton de la porte qu'il a touché. Son père descend par hasard au moment même; c'est un vieillard inflexible quand le devoir est en jeu; pourtant son apparition imprévue ne déconcerterait nullement Marcia s'il ne s'avisait de lui demander : — Êtes-vous *engagée* à Bartley Hubbard? — Là-dessus, elle rougit, car, de fait, elle n'est pas engagée, aucune parole décisive n'a été prononcée; mais le lendemain Bartley revient en plein jour, il est piqué de la froideur de Marcia, que la question de son père a fait réfléchir; dans son désir de ramener un sourire de confiance et d'abandon sur ses jolies lèvres, il lui dit enfin très nettement qu'il l'aime, qu'il ne peut vivre sans elle :

— Maman, nous sommes engagés! crie Marcia Gaylord à sa mère qui entre au moment où, assise sur les genoux de Bartley, elle forme avec lui des projets d'avenir. Autant vous l'annoncer tout de suite, puisque vous le savez déjà. Bartley dîne avec nous pour faire part lui-même à papa de la grande nouvelle. Ah! que je suis heureuse!

La mère et la fille s'embrassent, puis M^{me} Gaylord quitte discrètement la chambre, où sa présence pourrait être gênante. Des explications sérieuses ont lieu entre les fiancés : Marcia est jalouse et elle en convient; elle a beaucoup souffert déjà des légèretés de Bartley, légèretés assez innocentes du reste. Il a *flirté* dans la société de Boston, il a de nombreuses correspondances avec les demoiselles de cette ville, où il a fait ses études. L'échange de lettres, accompagnées souvent de photographies, est autorisé parmi les jeunes gens des deux sexes en Amérique; cette intimité ou ce badinage épistolaire n'engage à rien et remplit le temps. Bartley a aussi regardé d'un peu trop près les jolies ouvrières d'Equity, mais il jure de n'avoir plus d'yeux que pour Marcia et celle-ci promet de ne jamais lui demander compte du passé; peut-être leur sera-t-il à l'un et à l'autre difficile de tenir ce double serment. Ils sont à peine fiancés depuis quelques heures; ils ont à peine eu le temps de faire ensemble la fameuse promenade en traîneau, serrés l'un contre l'autre, sous les fourrures, dans le paysage tout blanc de neige, quand Marcia, pour sa part, est mise à l'épreuve. Le vieux père ivrogne d'une jeune fille passablement effrontée qui travaille à

l'imprimerie vient demander compte à Bartley de quelques galanteries sans conséquence, et Bird, un honnête garçon, employé au journal, se fait lui-même le champion de la petite Hannah, dont il est amoureux. L'ivrogne, trop présomptueux, est jeté à la porte, et une querelle violente s'engage entre Bartley et Bird. Celui-ci, frappé au visage, tombe si malheureusement que l'on peut craindre un instant pour sa vie; il s'ensuit quelque scandale et Marcia rend à Bartley, dans un accès de jalousie rétrospective, l'anneau de fiançailles qu'elle n'a porté qu'un jour.

A peine l'a-t-elle congédié que d'affreux regrets la saisissent. N'avait-elle pas promis de pardonner le passé? C'est elle qui a tort, elle seule. Et elle voudrait décider son père à tenter une réconciliation, mais le squire Gaylord, qui n'a aucune confiance dans le caractère du journaliste et qui ne consentait au mariage qu'avec peine, est trop content de la rupture pour se prêter à rien de semblable. Il laisse pleurer sa fille, quoique ce chagrin ait un douloureux écho dans son cœur, et compte sur le temps pour amener l'oubli.

Hélas! Marcia n'est pas de celles qui oublient. Elle revoit Bartley à son retour des grands bois, où il est allé chercher quelques distractions auprès d'une troupe de pionniers. La rencontre a lieu dans une station du chemin de fer, à quelque distance d'Equity, et les deux amans tombent aussitôt entre les bras l'un de l'autre. C'est Marcia qui demande pardon, tandis que Bartley lui fait la confession la plus franche.

Après un silence :

— Marcia, dit Bartley, sais-tu où nous sommes?

— Je suis avec toi, répliqua-t-elle, la tête cachée sur son épaule.

— Et sais-tu où nous allons? reprit-il en se penchant pour baiser sa joue pâle et froide.

— Non, répondit-elle avec une indifférence profonde et heureuse.

— Nous allons nous marier.

Il sentit l'étreinte de ses deux petites mains se resserrer sur son bras, tandis qu'un tourbillon de pensées lui traversait sans doute l'esprit. Puis à mesure que s'apaisait cette lutte intérieure, les mains se détendirent et elle s'appuya plus lourdement sur lui.

— Tu as encore le temps de t'en retourner, si tu veux, Marcia. Avant deux heures tu peux être rentrée à Equity. — Elle frissonna. — Moi, je suis pauvre... Je n'ai au monde que quinze dollars et mon cheval que je vendrai. Avec cela je peux me tirer d'affaire, je n'ai pas peur de l'avenir, mais si tu ne partages point ma confiance, si tu n'es pas sûre de toi... Songes-y, nous traverserons des temps difficiles.

— Tu ne m'en veux plus? répéta Marcia, poursuivie par une pensée, par un remords unique.

— T'en vouloir, chérie !.. serait-ce possible ? Si jamais je me montre indigne de la confiance que tu as mise en moi...

— Cela suffit, hâtons-nous.

Le ministre auquel ils allèrent demander un certificat de mariage était très vieux. Il parut stupéfait d'une demande si soudaine, reçut les cinq dollars d'usage en échange du papier, bénit le jeune couple, le conjura de servir Dieu. La cérémonie était faite. Bartley attira Marcia sur son cœur : — Ma femme !

C'est à peu près le mariage de Juliette et de Roméo, mais Roméo et Juliette ont la bonne fortune de mourir aussitôt, ne pouvant plus rien demander à la vie. Peut-être, si la destinée leur avait accordé, après cette heure de félicité surhumaine, quelques mois d'intimité conjugale, n'eussent-ils pas été proposés aux générations futures comme le modèle des amans. Hâtons-nous de dire, toutefois, que ce ne sont pas les privations matérielles qui troublent, comme cela ne manquerait pas d'arriver dans un ménage du vieux monde, la béatitude de Marcia. Elle est vaillante, économe, laborieuse et sans la moindre vanité, malgré son grand orgueil. Tout irait bien si Bartley n'était pas léger et si elle n'était pas jalouse.

Voici la lettre qu'une jeune fille de la Nouvelle-Angleterre, mariée sans l'aveu de ses parens, écrit à son père pour lui faire part de sa nouvelle condition : « Cher père, Bartley et moi nous sommes unis. Notre mariage a eu lieu, il y a une heure, sur la ligne du Nouveau-Hampshire. Bartley veut que je vous en avertisse sans retard. Je pars ce soir avec lui pour Boston, et aussitôt que nous y serons installés, je vous donnerai d'autres détails. J'espère que vous nous pardonneriez à tous les deux, mais il est bien entendu que je ne veux de votre pardon que si vous me permettez de le partager avec Bartley. Vous vous êtes trompé à son sujet. Il m'a tout dit et je suis satisfaite. Tendresses à ma mère. — Votre MARCIA.

« P.-S. — J'aurais dû vous dire que je comptais revoir Bartley, mais vous ne m'auriez pas laissée sortir, et si je ne l'avais pas revu, je serais morte. »

Arrivés à Boston, ils vont d'abord au restaurant et au spectacle, puis ils se campent dans un appartement meublé, n'ayant aucune ressource pour monter leur ménage, et Bartley se remet sans retard à travailler. La plupart des héros de M. Howells se livrent au journalisme pour faire *bouillir la marmite*, quelle que soit d'ailleurs leur vocation, ce qui explique la médiocrité des journaux en Amérique. Bartley Hubbard a du moins beaucoup de verve et de facilité. Il a aussi une bonne humeur inaltérable qui nous le rend sympathique en cette crise de sa vie; on comprend sans peine que la gaité de cet étourdi, sa foi intrépide dans l'avenir, ses transports d'amour empêchent Marcia de s'apercevoir de la gêne des premiers mois.

Elle supporterait moins bien une brouille prolongée avec ses parens, mais la colère du squire Gaylord a des bornes. Nous transcrivons encore pour l'édification des lecteurs européens une scène assez curieuse entre la fille rebelle et le père irrité, qui cependant est venu à Boston dans des intentions conciliantes :

Un fiacre s'arrêta devant la porte et le squire en descendit. Marcia courut ouvrir elle-même avant qu'il eût sonné, puis elle attendit en tremblant ce qu'il allait faire ou dire ; mais il prit simplement sa main et l'embrassa sans effusion apparente, comme il faisait autrefois à la maison après quelque absence. Elle le retint par le cou tendrement.

— O papa!.. cher papa!..

— Allons,.. allons,.. c'est bien, lui dit-il. — Et il s'assit, la tête couverte, selon sa vieille habitude, sans ôter son pardessus de voyage. Il avait l'air très vieux et très cassé ; du reste, ses manières n'auraient pu faire supposer qu'il se fût rien passé d'extraordinaire depuis leur dernière rencontre.

— Papa, murmura tout bas la jeune femme, je ne peux quitter Bartley.

— Crois-tu que je vienne te séparer de ton mari ? Quelle idée ! Ta place est auprès de lui maintenant.

— Il est sorti, reprit-elle rassurée. Voudrez-vous attendre un peu pour le voir, mon père ?

— Non, je suis pressé ; cette rencontre ne ferait de bien ni à lui ni à moi.

— Vous vous figurez peut-être qu'il m'a séduite, entraînée?.. Il a eu pitié de moi, voilà tout. Je ne vous ai pas menti, papa ; je n'avais aucun projet arrêté en allant au-devant de lui.

— Je te crois et je puis te comprendre. Sans doute, cela devait être. Montre-moi ton certificat de mariage.

Elle courut le chercher et il le lut avec soin :

— C'est bon ! tout est en règle, dit-il en le lui rendant. — Puis, après une pause : — Je t'ai apporté tes effets. Ta mère a emballé tout ce qu'elle a pu.

— Oh ! parlez-moi de maman !

— Elle va bien...

Il se leva d'un mouvement nerveux, cherchant à boutonner son habit qui était boutonné déjà...

— Vous ne pouvez partir encore, papa, dit Marcia, se mettant entre lui et la porte. Il faut absolument que je vous dise...

— Quoi donc ?

— Comment j'ai pu me faire enlever par Bartley... Vous ne savez pas...

— Je sais tout ce que j'ai besoin de savoir. J'accepte les faits. Je

t'ai prémunie contre lui... Tu ne m'as pas écouté, mais tout cela ne change rien entre nous. Encore une fois, je te comprends mieux que tu ne te comprends toi-même. Tâche de tirer le meilleur parti possible de la position que tu t'es faite.

— Vous n'avez pas pardonné à Bartley ! s'écria-t-elle avec feu.

— Sottise ! répliqua son père en fronçant le sourcil. Qu'importe ce que tu appelles le pardon ? Un homme fait ceci ou cela, et il en subit les conséquences. Si, en pardonnant, je pouvais épargner à Bartley les conséquences de ce qu'il a fait !... Mais c'est impossible.

— Voyez-le du moins, supplia-t-elle ; parlez-lui. Il est si bon pour moi !.. Il travaille jour et nuit.

— Je n'ai jamais dit qu'il fût paresseux. Avez-vous besoin d'argent ?

— Non, Bartley en gagne.

— Eh bien ! un mot encore. Tu as voulu être sa femme, c'est ton devoir maintenant de l'aider. En t'y prenant mal avec lui, tu peux le rendre pire qu'il n'est. Ne sois pas folle, ne le tourmente pas... Garde-toi de la jalousie. Ce que tu pourrais faire de plus fâcheux dorénavant, au point où vous êtes, serait de douter de lui.

— Je ne douterai jamais, mon père ! jamais ! Je tâcherai d'être raisonnable. Comme je voudrais que mon mari pût connaître vos sentiments !

— Ne lui parle pas de moi, dit le vieux squire et ne fais pas de promesses pour les rompre ensuite. — Il l'embrassa de nouveau :

— Adieu, Marcia !

— Mon père, vous me quittez ?.. balbutia-t-elle.

Le père eut un sourire de tristesse ironique, et haussa les épaules :

— Non, vraiment, je vais t'emmener avec moi !

Cette raillerie la ramena au sentiment de la réalité qu'elle avait perdu un instant et, riant à son tour à travers ses larmes, elle chargea le vieillard des plus tendres souvenirs pour sa mère, elle lui demanda quand il reviendrait.

— Lorsque tu auras besoin de moi, répondit-il en se débarrassant de son étreinte.

Ce n'est pas l'adversité qui est funeste au repos et à l'union du jeune ménage, c'est le succès, au contraire, c'est la fortune. Bartley réussit dans le journalisme, quoiqu'il n'ait guère que des qualités de reporter et peut-être parce qu'il n'a que celles-là ; il se fait recevoir d'un club, accepte des invitations, force sa femme à le suivre un peu dans le monde et finit par y aller beaucoup sans elle, car un enfant est venu attacher Marcia au foyer. Certes Bartley, jugé au point de vue européen, passerait pour un bon époux et un bon

père, tout étourdi, tout dépensier qu'il soit. Il trouve sa femme plus belle qu'aucune autre et il l'adore ; il n'est jamais aussi fier, aussi content que lorsqu'il tient sur ses genoux sa petite Flavie, ou lorsqu'il pousse au soleil la voiture dans laquelle le *baby* se prélassait au milieu des broderies et des rubans, mais la galanterie sans malice dont il a gardé l'habitude réveille bientôt l'humeur jalouse de Marcia. Elle guette, elle interprète un mot, un regard de son mari, avec une vigilance et une rigueur qui amènent entre eux des scènes d'abord futiles et suivies de raccommodemens, puis sérieuses de plus en plus à mesure qu'elles se renouvellent. Dans toute cette partie du roman, qui traite des motifs infiniment petits et si graves cependant d'où peut résulter le désaccord de deux cœurs qui auparavant semblaient n'en faire qu'un, Howells a déployé une singulière puissance d'observation. Nous connaissons peu d'écrivains qui aient pénétré aussi profondément dans la nature même de la femme, cette créature sensitive et de premier mouvement, capable de supporter, le sourire aux lèvres, tout ce que les jours d'épreuve offrent de plus pénible en fait de difficultés matérielles, mais aux yeux de laquelle il n'y a pas d'offenses minimes, ni de petites trahisons, — cette voyante qui, au-delà du fait, discerne les mobiles et les conséquences avec la divination que prête l'amour, dominant, à l'exclusion de tout le reste, une âme concentrée sur l'unique objet d'où dépend pour elle tantôt la félicité sans mesure, tantôt le malheur sans remède. Quelque exigeante, quelque absurde souvent que Marcia puisse paraître, il est impossible de ne pas s'intéresser à son supplice de toutes les minutes, tandis que la confiance agonise lentement et finit par mourir en elle. Pauvre Marcia ! ses soupçons sans cesse renaissans sont mal fondés parfois, exagérés toujours, mais elle n'en a pas moins raison de craindre et de se désoler.

Bartley n'a jamais été, ne sera jamais de ceux en qui l'on puisse avoir foi. Comme le dit quelque part, avec justesse, le squire Gaylord, il arrive que de vrais coupables vous inspirent, par la volonté visiblement arrêtée de réparer, par l'énergie surtout de leur caractère, une sécurité dans l'avenir que l'on ne saurait ressentir auprès d'un homme faible qui n'a pas fait précisément de mal, mais dont la conscience chancelante est d'ailleurs incapable de concevoir un scrupule ni un remords. Bartley Hubbard est de ces derniers. Bon garçon dans toute l'étendue de ce terme misérable, il n'a aucuns principes. Tandis que sa femme l'accuse, à tort souvent, de trop admirer celle-ci ou de faire la cour à celle-là, il est plus criminel qu'elle ne le croit, mais dans un autre sens. Il commet, par légèreté, des indélicatesses de plus d'une sorte ; il prend l'habitude de boire, et

de la *night cup*, trop chère au grand nombre des Américains, il passe insensiblement à des orgies de bière qui obscurcissent le peu de jugement qui lui reste. C'est un affreux réveil que celui de Marcia, et il ne la guérit pas de son fol amour, inséparablement lié à une jalousie implacable. Cet amour, aigu et douloureux comme une maladie, subsiste même après que Bartley l'a quittée, en la laissant aux prises avec ses créanciers, pour aller chercher fortune dans l'état d'Indiana, où il se dégrade complètement et finit par réclamer le divorce sans l'aveu de sa femme. Son intention généreuse peut-être, mais bizarre à coup sûr, est de lui permettre d'épouser un homme plus digne d'elle. La scène dont le tribunal de Tecumseh, une ville à son aurore, est le théâtre pourrait être comparée sans infériorité aux pages les plus émouvantes de Bret Harte. Toutes les figures, depuis le moindre comparese jusqu'aux sujets principaux, sont admirablement posées : on n'oublie plus ce public de flâneurs qui, roulant leur chique d'une joue à l'autre, lancent sans interruption de-ci, de-là une décharge de jus de tabac, les juges et les hommes de loi couchés sur leurs chaises sans aucun souci de paraître imposans, l'avocat jovial qui souhaite gaiement à son client de revoir plus d'une belle journée semblable, le client lui-même, Bartley, engraisé, alourdi, défiguré par un triple menton et ce teint d'ivrogne qui passe du rosâtre à une blancheur de suif. Marcia est là ; elle a fait un long et pénible voyage pour venir protester contre ce drôle qui la répudie, et c'est encore la jalousie qui la pousse, car elle croit qu'il veut prendre une autre femme ; elle est là avec l'enfant qui demande son père sans le reconnaître et le vieux squire, qui a voulu être l'avocat de sa fille. Celui-ci poursuit contre le gendre qu'il n'a accepté qu'à regret une œuvre de vengeance implacable, que Marcia ne lui permettra pas d'ailleurs de pousser jusqu'au bout. — Et, parmi les témoins, Ben Halleck, l'honnête homme, amoureux de l'abandonnée, joue un rôle des plus intéressans. Il est venu, la mort dans l'âme, faire son devoir, dire la vérité, aider M^{me} Hubbard à revendiquer ses droits sur un indigne. Depuis longtemps, l'amour qu'il cache et s'efforce de combattre lui a dicté toutes les preuves de dévouement qu'un grand cœur puisse donner : il a pallié les premiers torts de Bartley Hubbard, il a aidé la jeune femme à croire que ses honteux accès d'ivrognerie n'étaient que les crises d'une maladie qu'il fallait plaindre plutôt que blâmer ; sa bourse s'est ouverte pour payer les dettes ; son temps, ses efforts, il les a consacrés à retrouver le mari disparu de Marcia ; jamais l'égoïsme ne l'a détourné de cette tâche pénible ; il a gardé avec constance le secret qui l'étouffe, et quand la mort rend libre enfin l'objet de son culte, un scrupule de

conscience l'arrête encore devant le bonheur tardif qui s'offre à lui. Cet amour, légitime maintenant, n'a-t-il pas été criminel, alors qu'il s'adressait, tout muet qu'il fût, à la femme d'un autre? Ne doit-il pas s'ensevelir dans un perpétuel silence, ayant été dès l'origine marqué d'une tache? Et l'auteur nous laisse dans le doute de ce que décidera Halleck, tenté pourtant au-delà des forces humaines. Cette exagération de vertu donne la mesure de l'horreur qu'inspire l'adultère, non pas commis, mais seulement rêvé au pays où règne le divorce. Un romancier français eût traité très différemment cet amour qui surgit chez Halleck, tandis que chaque jour augmente l'amertume des désillusions de Marcia; le plus délicat eût du moins fait éclater au dehors cette lutte qui se passe tout entière dans les profondeurs d'une âme habituellement maîtresse d'elle-même. Quand elle cesse de l'être, un brusque départ remédie à sa faiblesse, et nous ne savons ce qu'il lui en coûte que par quelques confidences de Halleck à son ami Atherton, un stoïque, lui aussi, mais dont le stoïcisme nous intéresse moins parce qu'il a toutes ses aises, qu'il est proclamé du fond d'un bon fauteuil, au sein d'un intérieur opulent, près d'une femme charmante. Atherton, quoi qu'il en soit, n'hésite pas à dire que, selon lui, Marcia, devenue veuve, peut épouser n'importe qui, sauf l'homme qui l'a aimée lorsque son mari vivait encore, — étant donné le caractère de Ben Halleck. Il ne s'agit pas, bien entendu, dans le cas présent, de vulgaires questions de bien et de mal, de blanc et de noir, mais des nuances les plus subtiles, et c'est plaisir de voir avec quelle délicatesse M. Howells les entremêle aux traits vigoureux d'un roman réaliste. Notez que son Ben Halleck ne s'appuie pas sur la Bible comme tant d'autres héros protestans; il n'appartient à aucune église jusqu'au moment où, suivant le Christ dans la voie de l'abnégation et du dépouillement de soi-même, il le reconnaît pour un Dieu, lui ou quiconque l'a inventé. Chose étrange! cette foi bien vague lui suffit plus tard pour entrer dans le saint ministère. Il n'est pas revenu aux croyances de sa première jeunesse, mais, en les raisonnant, il s'est placé sous leur garde comme dans le seul refuge possible; il ne cherche plus à découvrir où peut être la vérité absolue, il sait seulement où est le devoir, l'ayant pratiqué, et il l'enseigne jusqu'au bout avec la religion qui en a le mieux tracé les règles.

Tout en se montrant tolérant envers l'incrédulité, tout en rendant parfois sympathiques des personnages de libres penseurs, M. Howells aime ramener finalement ces brebis égarées au giron du christianisme. Le docteur Boynton n'est-il pas mort appuyé sur l'autorité du livre qui lui promet les révélations vainement cher-

chées dans le magnétisme? Le squire Gaylord, qui s'est passé de Dieu toute sa vie, tient à ce que le ministre Halleck, l'homme le meilleur qu'il ait jamais rencontré, officie à son enterrement. En somme, la religion, non pas sous forme de citations bibliques ou de prêches comme dans les romans de M^{me} Wetherell, de M^{me} Beecher Stowe et de plusieurs de leurs compatriotes, mais mêlée au sujet sans affectation ni pédantisme, revient souvent sous la plume de l'auteur de *a Modern Instance*. On voit qu'il n'admet pas que le portrait d'un homme soit complet s'il y manque un aperçu de ses croyances ou de ses doutes. N'est-ce pas la base de tout le reste? Dans *a Modern Instance*, un rude pionnier, exploiteur infatigable des grands bois, se préoccupe, au milieu de toutes les difficultés d'un campement, d'assurer à ceux de ses hommes qui sont catholiques la nourriture maigre du vendredi. Ailleurs nous voyons un vieux loup de mer, capitaine de navire, prononcer la prière avant chaque repas et un passager sur ce même navire, un *dandy*, lire le service du dimanche aux matelots, faute de prêtre. En Amérique, la religion des ancêtres est indissolublement unie aux vertus républicaines, et, bien loin de les affaiblir, elle semble leur prêter une force de plus.

III.

Si *a Modern Instance* nous montre avec quel soin scrupuleux est évité le brûlant chapitre de l'adultère dans les romans américains les plus vifs et les plus hardis, un autre ouvrage de Howells, *the Lady of the Aroostook*, nous initie à une autre particularité du caractère yankee, la protection respectueuse accordée en toute circonstance par le sexe fort au sexe faible.

Le grand-père de miss Lydia, un bon vieux fermier du Massachusetts septentrional, ignorant les usages du monde, trouve fort naturel de confier sa petite-fille, qui va rejoindre en Europe des parens riches, aux soins du brave capitaine de l'*Aroostook*, qu'il connaît pour le plus honnête homme du monde, marié d'ailleurs et père de famille. Or il n'y a pas de femme sur l'*Aroostook*, qui ne compte que trois passagers : un gentleman de la Nouvelle-Angleterre, M. Dunham, qui va rejoindre sa fiancée en Europe, l'ami de Dunham, M. Staniford, qui se propose de voyager pour son plaisir, et un jeune M. Hicks, que ses parens ont fait embarquer afin de le guérir d'habitudes d'ivrognerie invétérées déjà. D'abord un peu gênés et ennuyés par la présence d'une jeune fille, tous les trois, même le petit ivrogne, prennent bientôt à son égard cette

attitude de frère aîné qui permet à l'Américain en voyage, quand il n'a pas la rudesse égoïste propre en tous pays aux gens mal élevés, de se rendre utile sans que ses attentions aient jamais la moindre apparence d'incommode galanterie. Leur conduite est si discrète que miss Lydia ne se rend pas compte un seul instant de l'inconvenance de sa situation. Toutefois entre ces jeunes gens réunis plus d'un mois, du matin au soir, sur un si petit espace, d'ardentes sympathies et quelques rivalités doivent nécessairement survenir. Quand l'*Aroostook* atteint Trieste, Staniford est amoureux fou de Lydia; celle-ci, de son côté, ne le quitte qu'à regret pour partir avec son oncle, qui l'emmène à Venise. Là elle apprend avec étonnement qu'il n'est pas d'usage qu'une fille de dix-neuf ans entreprenne une longue traversée en compagnie d'un beau garçon inconnu, qui se promène avec elle sur le pont au clair de la lune. Elle apprend beaucoup de choses, en outre, qui ne lui donnent pas moins à penser : d'abord qu'à Venise, elle ne sortira plus sans être accompagnée, ce qui ne doit pas la préserver d'être suivie et accostée par des admirateurs moins respectueux que les passagers de l'*Aroostook*, ensuite que des chrétiens vont à l'Opéra le dimanche et, finalement, que, si les demoiselles ne doivent pas échanger le moindre mot avec un homme, hors de la présence de leur mère ou tutrice, les femmes mariées peuvent être impunément coquettes et mêmes'afficher partout en compagnie d'un sigisbée. De pareilles mœurs lui font horreur, et elle se réjouit de regagner bientôt son Amérique natale, la main dans celle de Staniford, devenu son mari. Voilà en quelques lignes le sujet de *la Dame de l'Aroostook*, mais tout l'intérêt du récit est dans les détails, dans le progrès de cette affection qui, entre le ciel et l'eau, grandit de jour en jour, d'heure en heure, sans jamais sortir extérieurement des bornes d'une cordialité franche. Nous ne connaissons pas de lecture plus attrayante que celle de ce joli roman parfumé d'air salin pour ainsi dire et qui nous offre à la fin ces brillantes descriptions de Venise, dans lesquelles excelle l'auteur de *Venetian Life*. M. Howells a longtemps voyagé en Italie; il fut consul d'Amérique à Venise et data de cette ville un volume de souvenirs fort curieux où nous trouvons ce parallèle entre l'Italien et l'Anglo-Saxon : « Les manières douces et polies de ces peuples du Midi sont souvent une source de surprise pour l'Anglo-Saxon, sorti plus récemment de la barbarie et qui n'a pas encore complètement dépouillé la bête fauve. L'Anglo-Saxon, sans éducation, n'est qu'un sauvage; l'Italien, quelle que soit son ignorance, sa pauvreté, la dépravation de ses mœurs, est un homme civilisé. Je ne dirai pas que sa civilisation soit de l'ordre le plus élevé ni qu'elle res-

semble à ce qu'un gentleman entend chez nous par ce mot. L'éducation d'un Italien, si parfaite qu'elle soit, ne dompte pas ses passions; elle n'agit que sur ses manières, qui sont exquises; il cède sans scrupule à la tentation; il perd facilement son sang-froid, il blasphème à la légère; sa douceur est de convention. Chez nous, l'éducation d'un gentleman, — le privilège du rang ou de la fortune ne suffit pas pour assurer ce titre, qui résulte de la moralité, de l'instruction et de l'habitude du monde, — l'éducation d'un gentleman, dis-je, a pour effet de discipliner toutes les impulsions naturelles, de sorte que les bonnes manières résultent naturellement de l'habitude prise une fois pour toutes de se dominer et de se respecter soi-même. »

Le grand canal, les palais, les îles des lagunes ont trouvé peu de peintres aussi expressifs, aussi fidèles que Howells. Il y a une série d'études de la plus charmante couleur dans le petit roman si original intitulé : *a Foregone Conclusion*, l'histoire de don Ippolito, ce jeune abbé aux yeux mélancoliques et au profil dantesque, qui, en donnant des leçons d'italien à une belle Américaine fixée à Venise, s'éprend pour elle d'une secrète passion qu'exaltent ses admirations d'artiste. Don Ippolito, quoiqu'il appartienne à l'église, est quelque peu païen au fond de l'âme, il adore la beauté; or jamais la beauté ne lui est apparue plus fascinatrice que sous les traits de miss Florida Vervain. Celle-ci, bonne et naïve, ne soupçonne pas l'impression qu'elle produit sur lui; elle s'attache avec un mélange de protection et de pitié à ce jeune homme qui est devenu prêtre sans vocation, pour satisfaire les désirs d'une mère dévote et pour se conformer à la tradition qui veut que chaque génération de sa race consacre à Dieu l'un de ses membres. Laïque, il aurait été ingénieur, peintre, musicien, le diminutif, quelque peu fantasque, d'un Léonard de Vinci. Dans leurs conversations, plus intimes que ne devrait le permettre la surveillance bien superficielle d'ailleurs de M^{me} Vervain et la jalousie du consul américain Ferris, qui est lui-même épris de Florida, don Ippolito avoue que, dans sa révolte de tous les instans contre le joug qui pèse sur lui, il a cessé de croire. — Alors, lui dit l'impétueuse Américaine, pourquoi restez-vous prêtre? pourquoi restez-vous catholique? C'est une lâcheté, un sacrilège, le monde est grand, et dans mon pays vous vivriez libre...

Une femme prend la terrible responsabilité de le faire rompre avec sa patrie, ses amis, sa bonne renommée... comment peut-il supposer qu'elle ne veuille pas mettre un peu d'amour à la place? — Le jour où elle lui confie qu'elle en aime un autre, qu'elle aime Ferris, il reçoit un coup de poignard en plein cœur, et comme il ne

peut cacher son désespoir : — Vous?... s'écrie Florida avec horreur... Vous?... un prêtre!

Pour elle aussi la protestante, l'Américaine sans préjugés, il reste prêtre fatalement, quoi qu'il fasse, eût-il jeté ce froc, qui couvre comme un mensonge l'impiété de son âme. La veille encore elle lui disait : — Vous serez un homme comme les autres, un inventeur, un artiste; vous tirerez parti de vos talens, vous pourrez vous marier, — mais c'est qu'elle ne supposait pas alors que le transfuge dont elle encourageait étourdiment l'apostasie, pût songer à confondre sa destinée avec la sienne. Aussitôt qu'elle-même est en jeu, la folle imprudence de ses conseils lui apparaît. Non, jamais cette tonsure ne s'effacera, cette robe, il ne pourra jamais la dépouiller, il est voué à mourir prêtre. Il l'a compris lui-même au mouvement d'horreur du seul objet qu'il ait réellement adoré en ce monde et il mourra bientôt après, en effet, il mourra prêtre, sans avoir violé aucun de ses vœux, sauf par le désir involontaire.

Il y a entre don Ippolito et Florida des scènes scabreuses dont le romancier s'est tiré avec une rare habileté. A quelques-uns ce sujet des amours d'un prêtre catholique qui croit à peine en Dieu, tout en suivant les processions publiques un cierge à la main et en s'acquittant ostensiblement des principaux devoirs de son ministère, pourra paraître choquant et irrévérencieux, mais un souffle d'émotion sincère passe sur ce récit étrange pour le purifier. Pauvre don Ippolito! sa vie n'aura été qu'une suite de rêves; il a même rêvé la passion plutôt qu'il ne l'a ressentie; Ferris, du moins, l'homme pratique, s'efforce de le persuader à sa femme.

— Il n'est pourtant pas mort d'un rêve, répond Florida.

— Non, il est mort de la fièvre... Du reste, je ne veux pas dire de mal de lui. Si faible qu'ait été sa pauvre tête, il avait un cœur d'or. Je regrette d'avoir été dur... J'ai dû froisser plus d'une fois sa nature de sensitive, mais pour moi, il représentait et représente toujours une énigme...

Don Ippolito n'est plus rien qu'une énigme, dans la mémoire des deux êtres au bonheur desquels il s'est sacrifié. Le mari et la femme parlent de lui volontiers comme s'il eût fait partie de leurs amours au développement desquels il a aidé sans le savoir. Même après sa mort, le souvenir qu'il leur laisse n'est pas celui d'un homme, car Florida peut penser sans confusion à cette aventure que Ferris, de son côté, se rappelle sans rancune. Chimère et fumée... cette tendresse infinie, ce chagrin mortel n'étaient que cela!

Une autre nouvelle de Howells, une bluette plutôt, intitulée *a Fearful Responsibility*, se passe aussi à Venise; elle montre quelques-

uns des nombreux malentendus qui surgissent entre les citoyens errans des États-Unis et les enfans du vieux monde honorés de leur visite. Miss Lily Mayhew rencontre en wagon, dès son arrivée, un bel officier autrichien avec lequel, sans hésiter, elle engage conversation comme elle le ferait avec un de ses compatriotes. Ce ne sont pas là des habitudes italiennes ni allemandes; l'officier se croit encouragé, l'aborde quand elle passe, lui écrit, la poursuit au bal masqué, finit par la demander en mariage et s'adresse maladroitement pour cela au professeur Elmore qui représente provisoirement la famille de miss Lily, sans se douter qu'on ne peut tenir une Américaine que d'elle-même ni qu'une démarche de ce genre doit être précédée de longs préliminaires. Le professeur, effrayé de la responsabilité qui pèse sur lui, s'il laisse sa pupille se marier loin des siens et loin de son pays, persuade à la jeune fille que les mariages internationaux ne sont pas pour réussir, grâce aux barrières qu'élèvent entre deux époux les différences de race, de langue, d'éducation, de religion; bref il la ramène saine et sauve en apparence à sa famille; mais un regret réel est resté dans le cœur de Lily avec le souvenir du bel Autrichien. Ne la plaignons pas outre mesure; elle prendra le dessus; sa première jeunesse passée, elle finira par épouser très raisonnablement un *clergyman*. La morale de cette histoire, c'est que les voyages ne sont pas toujours salutaires aux jeunes Américaines. Ils peuvent avoir leur utilité en les séparant des parties de plaisir quotidiennes, des hommages, de l'incessante flirtation dont elles ont l'habitude, en les forçant de prendre intérêt à l'histoire, aux beaux-arts, à l'humanité en général, à quelque chose enfin qui ne soit pas elles-mêmes; mais combien de fois arrive-t-il aussi qu'elles cherchent et qu'elles retrouvent en Europe les mêmes frivolités qu'en Amérique accompagnées de dangers inconnus? Et avant tout elles sont dangereuses aux autres, comme l'éprouva le pauvre capitaine von Ehrhardt lors de sa rencontre avec miss Lily.

Howells, à qui ne manque ni le sentiment de la nature ni l'art de la description, se plaît à nous faire voir du pays. Dans *the Undiscovered Country*, par exemple, nous explorons avec les citadins fatigués de la vie nerveuse, turbulente, exaspérée des grands centres, ces montagnes vertes qui abritent le paradis terrestre des trembleurs; dans *a Modern Instance*, nous passons d'un froid village de la Nouvelle-Angleterre, presque enseveli sous la neige, à un *logging-camp* où l'œuvre des défrichemens est dirigée par le plus amusant des pionniers, puis de Boston aux villes neuves de l'Ouest; l'*Aroostook* nous transporte du Massachusetts à Venise, où nous nous attardons volontiers avec *a Foregone Conclusion*; mais c'est dans

a Wedding Journey, un Voyage de noces, que la région parcourue offre le plus d'intérêt pour un Français. Nous sommes en effet au Canada, cette partie de l'Amérique du Nord restée française par le cœur, les traditions et les souvenirs.

A Chance Acquaintance, une Connaissance fortuite, nous fait encore naviguer sur le Saint-Laurent. Par les yeux de miss Kitty, nous voyons Québec et sa couronne murale, son massif château penché sur un rocher, la chute neigeuse de Montmorency, précipitant dans l'abîme sa perpétuelle avalanche, l'île d'Orléans, aussi fertile et aussi riante qu'au temps où le vieux Cartier, à la vue des vignes sauvages qui festonnaient ses prairies primitives, lui donna le nom d'île de Bacchus. Le bateau à vapeur file toujours vers le Saguenay, ce magnifique affluent du Saint-Laurent, aux aspects plus grands que nature pour ainsi dire. Pendant deux heures encore, les villages se succèdent sur des rives bien cultivées; chacun d'eux, soit qu'il se cache au fond d'un vallon, soit qu'il escalade une colline, est groupé autour de son clocher, et si vous visitiez ces vieilles églises, vous les trouveriez semblables à celle d'un village catholique de France. Le grand fleuve mélancolique roule large et paisible, tandis que de pâles boulevards y mirent leur silhouette élégante; pourtant les montagnes, d'abord lointaines, se rapprochent peu à peu du bord; dans leurs replis apparaît çà et là, au milieu de solitudes sauvages d'ailleurs, quelque grand hôtel, asile élégant de la *fashion*, qui rend plus étranges encore, par le contraste de la civilisation voisine, les huttes en écorce, au seuil desquelles les femmes indiennes se reposent en plein soleil, entourées d'un cercle de chiens.

Le mouvement de la marée se fait déjà sentir à Québec, mais c'est à Cacouna seulement que l'eau devient salée; sauf le ressac, rien ne manque aux bains que l'on y prend et qui ont d'ailleurs tous les avantages des bains de mer; aussi les Canadiens, fuyant les chaleurs de leur été, aussi ardent qu'il est court, s'y réfugient-ils en masse. Au crépuscule, le bateau atteint Tadoussac et s'abrite dans une crique à l'ombre de collines, au-delà desquelles se découpent d'autres sommets plus imposans, sable ou rocher, sur la stérilité desquels tranche à peine une rangée de pins souffreteux. Le fleuve s'épand en un vaste lac de l'aspect le plus désolé; quelques îles rompent seules sa vaste et morne étendue. Le rivage s'était abaissé de plus en plus jusqu'à Tadoussac, où il s'élève de nouveau en petites buttes d'une verdure éternelle, la verdure septentrionale, rabougrie, dure et sans fraîcheur. Là, dans l'immensité du Saint-Laurent, vient se perdre un cours d'eau noirâtre qui descend des contrées mystérieuses du Nord. C'est le Saguenay: son embouchure marque le point où, dès le commencement du xvi^e siècle, les Fran-

çais fixèrent leur premier comptoir et où se dresse encore la plus ancienne église qui existe au nord de la Floride.

Le lendemain matin, nous nous trouvons dans la baie de Haha, dont les rayons du soleil éclairent l'ovale scintillant, et que ferme une montagne. Le long des rives s'échelonnent des masses de rochers, que les lichens colorent de belles teintes métalliques rougeâtres ou orangées. Haha-Bay fait un commerce considérable de bois de charpente; çà et là les navires reçoivent leur cargaison de planches de sapin. Le travail le plus actif règne sur les quais. Un guide (le seul qui sache parler anglais) nous conduira au sommet de la montagne d'où l'on découvre toute la baie pareille à quelque *fjord* de la mer du Nord, sur les côtes de Norvège; et ce guide est le type du Français hâbleur, plein de faconde engageante, qui frise sa moustache en lorgnant les jolies femmes.

Il est vrai que l'excursion sur le Saguenay nous éloigne singulièrement de la France; on se sent bien loin d'elle devant ces trois marches du roc, haute chacune de cinq cents pieds, qui, trempant leurs assises colossales dans des flots d'encre, forment le cap Éternité ou, devant les hauteurs plus vertigineuses encore, quoique moins lugubrement romantiques d'un promontoire jumeau, le cap Trinité, que des sapins couvrent du sommet à la base. Les premiers explorateurs qui, il y a trois cents ans, se séparèrent de leurs compagnons pour remonter le Saguenay, ne reparurent jamais, et ce fleuve en deuil a l'air en effet de garder un secret redoutable. Quittons-le pour regagner la Nouvelle-France hospitalière, pour rentrer à Québec, où nous retrouverons plus que jamais la mère patrie dans tous les détails de cette vieille ville aux glorieuses annales historiques. Le couvent des ursulines, fondé par M^{me} de la Peltrie et sœur Marie-de-l'Incarnation, existe encore; on a eu beau déguiser en caserne l'ancien collège des jésuites, le souvenir de sa première destination ne s'efface pas; la grande cathédrale catholique est dévotement fréquentée, les rues portent des noms français, les physionomies sont françaises et l'on croit être, en somme, si loin de l'Amérique que les Américains qui ne peuvent passer l'Océan se plaisent à y respirer au moins, comme ils disent, l'atmosphère d'un voyage à l'étranger.

Dans ce cadre, qui nous est singulièrement sympathique, Howells met en présence sa naïve Kitty Ellison, sortie pour la première fois des « régions à huile, » où s'est écoulée son enfance un peu rustique, et un Bostonien dédaigneux, blasé, systématiquement froid, comme ont la réputation de l'être la plupart des habitans de la ville américaine la plus raffinée en ses mœurs et sa culture intellectuelle. Ils se rencontrent sur le bateau, et la première pensée

de Miles Arbuton, — c'est le nom du Bostonien, — est d'éviter l'entourage assez vulgaire de cette jolie enfant, la jolie enfant elle-même, quoiqu'elle l'attire par son charme involontaire. Miles Arbuton a toute la morgue d'un Anglais ; il est d'une élégance irréprochable, d'une politesse glaciale ; aucun aristocrate ne saurait le dépasser sur le chapitre des préjugés. De longs séjours en Europe l'ont influencé peut-être ; quoi qu'il en soit, la distinction est son idée fixe : tout ce qui est violent, brutal ou commun lui fait horreur ; il déteste par-dessus tout l'exagération, même les exagérations de la nature ; des beautés trop accusées, trop gigantesques, choquent ce goût susceptible ; il faut, pour qu'un paysage parle à l'imagination d'Arbuton, qu'il offre un intérêt historique, qu'il s'enveloppe de la séduction du passé. De là un certain mépris pour les sites américains les plus vantés. Il se tient à l'écart des bruyantes conversations qui s'engagent sur le bateau entre gens également transportés de surprise et d'admiration, mais un incident imprévu le met de force en rapport avec les Ellison. Décidé d'abord à s'en tenir aux politesses les plus superficielles et les plus éphémères, il se laisse prendre, sans concevoir comment, et de plus en plus, à la franchise, à la simplicité, à l'absence complète de coquetterie qui l'ont frappé à première vue chez Kitty. Il se persuade assez facilement qu'il doit avoir affaire à Québec, où elle passe quelques semaines à visiter la vieille cité ; il devient son *cicerone* avec un singulier plaisir et n'est pas fâché d'être contredit par elle, ce qui arrive souvent, car Miles Arbuton étonne Kitty, mais ne l'intimide pas ; elle reste naturelle, n'hésite guère à exprimer devant lui son opinion et discute volontiers avec cet érudit qu'amuse son audace ingénue, qui est maintes fois frappé en outre de la justesse de ses remarques. Kitty n'est pas une ignorante dans le sens absolu du mot ; son esprit naturel s'est développé par la lecture. A Eriecreek, dans le trou qu'habite sa famille, elle a eu le temps d'étudier et de réfléchir. Un vieil oncle démocrate et abolitionniste lui a enseigné de bonne heure qu'il n'existe entre les hommes d'autres distinctions que celles qui émanent d'une différence d'instruction et de culture morale ; elle croit à l'égalité, elle a le degré de confiance en elle-même qui est compatible avec la modestie, et une confiance absolue en autrui, n'ayant jamais rencontré que de la bonté. Pourquoi n'opposerait-elle pas son enthousiasme de petite fille qui n'a rien vu et qui brûle de tout connaître aux critiques hautaines d'un voyageur que l'ancien monde a rendu injuste envers le nouveau ? Arbuton dégèle au contact de cette exaltation sincère, il en vient à oublier les origines de Kitty, et qu'elle est née au pays du pétrole. Cela s'effectue peu à peu. Rien d'amusant tout d'abord comme les questions qu'il lui adresse d'un air craintif et dégoûté sur l'humble vie qu'elle

mène à Eriecreek, dont il ne peut se faire aucune idée, car il a vécu dans un milieu où tout est réglé par des conventions qu'on ne saurait violer sans crime, tandis que Kitty n'a jamais connu qu'une règle : se conduire honnêtement, respecter les droits d'autrui, estimer chacun pour ce qu'il est, non pour ce qu'il paraît. Cette fleur sauvage finit par effacer de la mémoire d'Arbuton tous les produits de serre chaude qui naguère faisaient ses délices; il ne peut se résoudre à s'éloigner d'elle, il forme la résolution de la transplanter, si étrange qu'elle puisse y paraître, dans les plates-bandes bien alignées, soigneusement désherbées de Boston. La liberté des mœurs américaines leur permet, bien entendu, des tête-à-tête. Un jour qu'ils sont allés ensemble à Sillery et que le concierge de l'ancienne maison des missionnaires jésuites les a pris pour un jeune ménage en tournée de lune de miel, Arbuton demande à Kitty, dans un élan que l'on croirait incompatible avec son caractère, si elle consent à ce que cette méprise devienne une réalité. La jeune fille ne sera nullement éblouie par cette offre inattendue; elle réclamera un peu de temps pour s'interroger, mais, sûre enfin de l'amour qu'elle a pour Arbuton, avec quelle sincérité, quel oubli adorable de toute arrière-pensée elle se donne! Voilà le Bostonien *engagé*, — et il en est ivre de joie, — à une campagnarde, imbue de sentimens égalitaires et démocratiques, incapable de reconnaître un bon tableau d'un mauvais, qui n'a jamais entendu un opéra, ni mis le pied dans un théâtre et dont les robes sont faites au logis par elle-même et ses jeunes sœurs, selon la mode quasi-barbare d'Eriecreek.

Le bonheur des deux fiancés est de courte durée. Au moment où ils jurent de s'aimer toute la vie, un de ces grains de sable qui peuvent, aussi bien que le bloc de rocher le plus formidable, être une pierre d'achoppement pour le bonheur, se trouve sous leurs pas. Ils rencontrent, vers la fin du voyage si bien commencé, deux reines de la société bostonienne, une mère et une fille, des amies d'Arbuton, dont nous reproduisons le portrait pour l'édification de ceux qui croient, sur la foi de quelques échantillons aperçus à Paris, que toutes les Américaines se ressemblent : « La mère était habillée avec une exquise recherche plutôt qu'avec le luxe qui signale les élégantes de New-York; on sentait qu'en faisant à la mode les concessions nécessaires, elle ne se laissait pas entraîner par elle; ses manières avaient ce je ne sais quoi de subtil, de discret, de tempéré qui est le caractère même de Boston. La jeune fille se faisait remarquer par un air d'insouciance délibérée tout à fait particulier; il y avait chez cet ange, réunis en un mélange piquant, la vivacité intelligente d'un jeune garçon et la

grâce pudique d'une vierge. » Apprès de ces types achevés du grand monde, la pauvre Kitty perd un instant ses avantages. Arbuton n'ose présenter Kitty, il n'ose annoncer son mariage, il la renie tacitement, et cette lâcheté passagère ne lui sera point pardonnée. En vain cherche-t-il ensuite à prouver qu'il ne comptait l'introduire dans le monde que bien armée pour subir victorieusement toutes les comparaisons, elle méprise une pareille faiblesse, c'est elle, à son tour, qui trouve vulgaire celui qui s'était fait un mérite de l'élever jusqu'à lui, et, sûre de ne pouvoir réussir à le rendre heureux, elle rompt l'engagement à peine conclu avec une rigueur implacable, qu'elle puise dans la juste révolte de sa fierté. Plus tard, elle découvrira que cet homme, si craintif devant la société qui a été jusqu'alors l'arbitre de ses actes, lui a rendu, sans vouloir s'en vanter et avec une délicatesse admirable, un de ces services qu'on ne peut oublier, qu'il a en réalité risqué sa vie pour elle, — n'importe, la blessure une fois faite ne se referme pas. Le reste n'est plus rien. Elle n'appartiendra jamais à qui un seul instant a pu rougir d'elle.

De toutes les héroïnes de Howells, — et il y en a de charmantes dans les genres les plus variés, la jalouse et impétueuse Marcia, la fantastique Égérie, la franche et naïve Lydia, avec sa voix de sirène, la belle Florida, qui cache sous tant de hauteur apparente une nature tendre, passionnée à l'excès, des sentimens qui l'effraient elle-même et qu'elle réprime, — parmi toutes ces aimables figures, étudiées de près avec la connaissance profonde et minutieuse des qualités féminines, nulle n'est aussi attachante que Kitty Ellison; plus qu'aucune autre elle mérite l'indépendance dont jouit son sexe au pays de toutes les libertés, par l'empire qu'elle garde sur elle-même, par l'héroïque fermeté avec laquelle, quand une question de dignité est en jeu, elle n'hésite pas à briser son propre cœur, sans que l'amour ni aucune tentation de rang ni de fortune puisse peser dans la balance. Elle retourne à l'uniformité d'une vie laborieuse et obscure après avoir goûté au bonheur le plus enivrant, elle y retourne, non pas sans regret, mais sans hésitation, en cachant ce chagrin secret avec autant de pudeur qu'elle avait mis auparavant de spontanéité ingénue dans le don de sa main. Quelle noble vieille fille deviendra Kitty Ellison, et comme on comprend que le célibat, ainsi choisi après l'épreuve, ait un autre caractère, soit en Amérique, soit en Angleterre, que dans tels pays où les circonstances l'imposent avec son cortège de dépit, d'envie, de petitesesses de plus d'une sorte !

Ce qui surprend le lecteur français presque autant que l'indomptable fierté, le parfait désintéressement, la rare *unworldliness* des filles pauvres, c'est la morgue d'une partie de cette société améri-

caine, aussi armée de préjugés contre ce qu'elle considère comme la classe inférieure que la fleur du faubourg Saint-Germain peut l'être à Paris contre la bourgeoisie. Howells insiste gaiement sur ce point dans une suite de petites scènes dialoguées dont nous n'aimons guère la forme, mais où l'esprit est semé à foison : *Out of the question*.

De quoi ne peut-il être question ? Du mariage de miss Leslie Bellingham, riche héritière, avec le pauvre M. Blake, et cependant M. Blake a préservé miss Leslie d'un cruel outrage, il s'est fait casser un bras pour la défendre, il a sauvé la vie de son frère, il a peut-être du génie ; hélas, ce n'est pas un gentleman ! L'incompatibilité sociale les sépare : miss Leslie fait partie d'un cercle choisi où elle est née, à qui elle doit compte de sa conduite, tandis que Blake s'est formé tout seul, avec l'aide unique des circonstances et de sa volonté. Cet ingénieur, que l'invention d'une locomotive perfectionnée doit mener tôt ou tard à la fortune, a commencé par être mécanicien sur un bateau à vapeur ; on ne lui rendra justice qu'après qu'il aura pleinement réussi, lorsqu'il sera millionnaire, et miss Leslie ne veut pas attendre jusque-là. Elle-même ne lui pardonne cependant qu'avec peine d'avoir travaillé jadis en manches de chemise retroussées jusqu'au coude, mais, cette image désagréable acceptée une fois pour toutes, elle résiste bravement à sa famille et vient à bout de l'opposition qui lui est faite : la mésalliance s'accomplit. Une des supériorités de la jeune Américaine sur la jeune Française est de savoir ce qu'elle veut et pourquoi elle le veut, de voir clair en elle-même. Il est vrai que c'est un effet de l'éducation plutôt qu'un don de nature. On lui apprend de bonne heure à se gouverner, on la pénètre du sentiment de la responsabilité ; pas de lisières importunes, pas de verrous, pas de duègnes, pas de mensonges destinés à prolonger ses illusions et à lui faire envisager le mariage autrement que comme un devoir très grave. Le tableau que la mère de Leslie fait à sa fille des mauvais jours de la vie conjugale la plus heureuse est de nature à impressionner même une étourdie :

— Et maintenant pensez pour votre propre compte, tâchez d'être sûre de vous-même et de n'avoir pas à vous repentir, dit en terminant ses conseils M^{me} Bellingham.

Son autorité maternelle ne va pas au-delà de cet avertissement.

Out of the question et *a Counterfeit Presentment* (une *Fausse Ressemblance*) font pendant. Peut-être préférons-nous la seconde de ces semi-comédies, bien que la donnée en soit quelque peu artificielle ; sur ce canevas d'une texture invraisemblable et tourmentée sont brodées de si ingénieuses situations qu'on oublie le fond pour admirer les détails. La scène est, comme dans le précédent ouvrage,

un hôtel à Ponkwasset. Les héros de M. Howells voyagent beaucoup, nous l'avons déjà remarqué. Un jeune peintre, Bartlett, est venu s'établir devant la montagne avec des projets de travail. De son côté, le général Wyatt amène en ces lieux sa fille Constance, une intéressante malade que mine lentement le plus cruel des chagrins d'amour. Elle allait se marier selon son cœur quand l'union, tout près de s'accomplir, s'était trouvée rompue sans qu'elle eût bien compris pourquoi. En vérité, le fiancé était un misérable; on ne l'accusait de rien moins que d'un vol joint à l'abandon d'une femme qui avait sur lui les droits les plus sacrés; mais, par un ménagement mal entendu, le général n'a pas révélé à sa fille toutes ces turpitudes, et un doute qui la tue reste dans l'esprit de la pauvre enfant. Sur ces entrefaites, le hasard la met en présence de Bartlett, et, chose étrange, celui-ci est le portrait frappant de l'infidèle. Constance s'évanouit à sa vue, puis, par une inconséquence qui est de son sexe et de son âge, au lieu de le fuir, elle le recherche, elle trouve un plaisir maladif à causer avec ce jeune homme, à se faire entourer par lui d'attentions et de soins, plaisir mêlé d'angoisse et de curiosité. Tantôt elle est ramenée délicieusement au passé qu'elle regrette, tantôt une soudaine dissonance la réveille en sursaut, tantôt elle fait des comparaisons qui peu à peu sont à l'avantage du sosie. Cette petite étude psychologique est conduite avec un art infini. Constance, qui, tout en se nourrissant de sa douleur, est, sans le savoir, sur le chemin de la consolation, ignore, cela va sans dire, que son père ait confié la triste histoire du passé à Bartlett, afin de rendre ses caprices explicables, et que le jeune peintre se prête par compassion pure au rôle assez ingrat d'abord qu'on lui fait jouer. Cependant la pitié chez Bartlett devient bientôt de la tendresse, et le genre d'intérêt que peut porter un médecin à sa malade renforce encore ce sentiment. Les progrès de la consommation sont conjurés; c'est à son tour de souffrir: il faudra que Constance l'aime pour lui-même ou qu'il s'éloigne. Et elle l'aime à la fin, elle l'aime au point de refuser d'être sa femme parce que cet amour, né d'une erreur, d'une ressemblance, et qu'il tient par substitution, n'est pas digne de lui. Elle voudrait donner davantage, effacer le passé. Pour vaincre ses scrupules, pour la décider à être simplement heureuse, en le rendant heureux, Bartlett avoue que, lui aussi, il a oublié auprès d'elle un ancien chagrin de cœur. Les voilà quittes. Ceci est encore, on le voit, essentiellement américain, pareille égalité entre les torts et les griefs des deux sexes n'étant pas admise dans notre vieille Europe.

Howells est, en effet, un Américain de race dont la morale, les opinions, les idées fondamentales sur toutes choses ont une saveur bien

caractéristique ; mais il a rapporté de ses voyages dans le monde latin des délicatesses littéraires qui tempèrent agréablement son originalité et une connaissance de ce qui n'est pas l'Amérique qui lui permet de juger parfois avec une fine ironie les choses de son pays. Il met en scène ses compatriotes sans les flatter, nous présentant, rassemblés dans une intrigue toujours intéressante les variétés si nombreuses du genre, depuis l'aristocrate de Boston « qui lit régulièrement la *Revue des Deux Mondes* et les journaux de Londres, » jusqu'au pionnier qui recherche par goût les parties inhabitables du globe, depuis le buveur de bière qui « fait du journalisme » à la façon d'un métier et parie sur les élections politiques, comme aux courses, jusqu'au fils de famille qui devient éleveur de bestiaux en Californie, parce qu'il lui paraît ignoble de vivre de ses revenus, sans autre but que de vivre, et parce que le travail est un devoir social auquel un lâche seul peut manquer, depuis la *flirt* vulgaire enfin, que nous voyons à Paris coquette et follement extravagante, pire qu'elle ne l'est à New-York, les hommes ne s'obstinant pas chez nous à la respecter malgré elle, jusqu'à ces filles fortes, indépendantes et maîtresses d'elles-mêmes, livrées à leur propre honneur et à l'unique règle de leur conscience, qui, riches, se préoccupent, au point de vue philanthropique, des obligations que fait peser sur elles une grande fortune, qui, pauvres, sont d'excellentes ménagères et dans toutes les conditions, savent « rendre la vertu piquante et la raison délicieuse. »

Les critiques de son pays pensent accorder à Howells le plus bel éloge en plaçant son « talent d'exécution » auprès de celui des romanciers français, réserve faite, bien entendu, de sa morale, qui est toujours irréprochable. Quoiqu'il soit natif de l'Ouest, Howells, transplanté par choix à Boston (1), possède à un haut degré cette qualité des vieux puritains de la Nouvelle-Angleterre, la science d'une analyse sagace, impitoyable. Il nous force à pénétrer dans les replis de l'âme de ses personnages et n'omet en les développant aucune des particularités qui soulignent une physionomie. Excellent peintre de portraits, il n'est pas moins habile dans le paysage et nous fait voir les lieux qu'il décrit, si nettement qu'on ne peut plus les oublier ; de même, pour les menus incidents de la vie commune ; il leur donne de la valeur et nous y intéresse, grâce à la fidélité avec laquelle il les reproduit : les difficultés d'argent du jeune ménage Hubbard, la lutte ingénieuse qui s'engage d'abord entre Marcia, et une gêne bravement supportée, attachent le lecteur

(1) Il s'est fixé définitivement à New-Cambridge, l'annexe littéraire par excellence de Boston.

presque autant que le feront plus tard les catastrophes provoquées par l'inconduite du mari. Bret Harte n'a mis nulle part plus d'*humour* que nous en trouvons dans le caractère de Kinney, cette éternelle dupe de l'optimisme, ce caillou infatigable qui a roulé sans amasser de mousse à travers toutes les mines et tous les défrichemens. Il faut l'entendre s'extasier sur l'intérieur neuf et coquet de deux nouveaux époux, qui l'ont reçu avec cordialité. — Un tel salon! une telle dame! un tel baby! — Ses yeux s'arrondissent, il bégaie, il se heurte à tous les meubles, comme un informe papillon de nuit ébloui par la lumière. Lui qui était de roc devant les privations et le danger, il reste éperdu sous le regard d'une femme et sent les larmes lui monter aux yeux à la vue d'un enfant. La jeune mère le met à l'aise en lui permettant de l'aider dans mille petits soins domestiques, dont il s'acquitte sans crainte du ridicule, heureux d'être utile, de pouvoir toucher surtout ce *baby* prodigieux au cou duquel, avant de partir, il attachera timidement une pépîte d'or, la première qu'il ait ramassée en Californie et la seule! Ce Kinney personnifie à merveille le mélange de détails comiques et touchans qui, sous la plume du romancier, coule d'une façon si naturelle, comme le flot même de la vie composée de rayons et d'ombres. Un sourire vient à point sécher les larmes prêtes à s'échapper, un éclair de gaieté traverse tout à coup l'horizon assombri; rien qui soit susceptible d'affaiblir l'âme ou de la navrer outre mesure, rien d'exagéré ni de scandaleux. Ce réalisme de bon aloi qui répudie le grossier et le calomnie pas la nature humaine et n'est en somme que l'observation consciencieuse du vrai, suffit à justifier la faveur croissante dont William Howells jouit en Angleterre et le succès qu'il obtiendra certainement en France auprès de tous ceux qui pourront le lire dans l'original.

TH. BENTON.

UN

MARIAGE POLITIQUE

AU XVII^E SIÈCLE

MARIE DE GONZAGUE A VARSOVIE.

Dans le roman de *Cinq-Mars*, où Alfred de Vigny s'est emparé d'événemens vrais pour les embellir et souvent les transformer au gré de son imagination, Marie de Gonzague joue un rôle émouvant ; aimée du brillant favori de Louis XIII, elle lui donne son cœur et lui promet sa main ; elle intéresse par sa beauté, sa grâce naïve, ses faiblesses même ; après la mort tragique de Cinq-Mars, la cour de France la marie à un monarque étranger ; elle va régner à Varsovie, et nous la plaignons de n'obtenir qu'une couronne, alors que nous lui avions souhaité le bonheur. « Hélas ! ma pauvre enfant, lui dit Anne d'Autriche, vous voici reine de Pologne ! » Le roman s'achève sur ce dénouement, et refuse au lecteur la satisfaction de suivre jusqu'au bout la destinée d'une princesse dont les malheurs l'ont touché. C'est précisément à partir de cette époque que nous possédons sur Marie de Gonzague une source d'informations positives. Les correspondances conservées au ministère des affaires étrangères fournissent une suite historique au récit du poète. Ces témoignages, émanés pour la plupart de la reine elle-même ou des per-

sonnes qui l'approchèrent le plus, jettent un jour nouveau sur son caractère et les péripéties de son existence ; ils permettent aussi de démêler la part considérable qu'après son avènement elle prit à la politique générale et aux affaires de l'Europe. Si l'héroïne de l'histoire ne ressemble guère à celle de la fiction, on jugera peut-être qu'elle reste digne de nos sympathies par ses malheurs immérités, ses qualités aimables, et son active habileté à servir les intérêts de la France.

I.

En 1644, sous la régence d'Anne d'Autriche, Mazarin poursuivait avec persévérance le développement de l'œuvre diplomatique de Richelieu. Assurer notre prépondérance en Europe en la fondant moins sur les triomphes passagers de la force que sur un système d'alliances heureusement combiné, amener insensiblement la plupart des cours à accepter notre direction par crainte du despotisme autrichien, tel était son but. Au milieu des embarras croissans de l'intérieur et des difficultés de la guerre étrangère, il saisissait toutes les occasions de nous créer des intelligences dans les contrées les plus éloignées, et sa politique insinuante ne négligeait aucun état. Parmi les royaumes du Nord, la Pologne attirait particulièrement son attention. Malgré ses discordes intérieures et les vices de sa constitution, la Pologne présentait encore une force imposante ; habitée par un peuple de soldats, elle pouvait jeter à l'improviste, sur les Suédois nos alliés, ou sur les Autrichiens nos ennemis, une armée de cent mille cavaliers, poids décisif dans la balance, comme un exemple mémorable devait le prouver, quarante ans plus tard, sous les murs de Vienne. Tous les efforts de Mazarin tendaient donc à procurer parmi les Polonais le triomphe de notre influence et à les tirer de la neutralité qu'ils avaient observée jusqu'alors dans la grande lutte engagée entre la France et la maison d'Autriche.

Pour parvenir à ses fins, le cardinal usait de moyens et d'instrumens très divers. Tandis qu'il employait au congrès de Munster l'expérience consommée de diplomates tels que Servien et d'Avaux, il s'avisa qu'une princesse gracieuse et séduisante serait le représentant le plus utile de la France en Pologne, auprès d'une nation chevaleresque, pour laquelle l'amour semblait être le seul délassement de la guerre. Un gentilhomme valeureux, Wladislas IV, régnait alors en Pologne. Durant un règne déjà long, il s'était efforcé de maintenir au peuple qui l'avait élu pour chef une place respectée en Europe. Marié d'abord à une archiduchesse d'Autriche, il était devenu veuf au bout de peu d'années. Il avait été fort galant, et l'on assu-

rait que l'âge et les infirmités n'avaient pas entièrement modifié son naturel. Mazarin résolut d'user de cette disposition dans notre intérêt et de s'emparer de l'esprit du roi en installant auprès de lui une Française assez belle pour lui plaire, assez adroite pour le retenir, assez docile pour se laisser guider par les conseils qu'elle recevrait de Paris. C'est dans ce dessein que, par une diplomatie savante, il accoutuma peu à peu le roi à l'idée de se remarier en France. Au commencement de 1645, ce premier résultat était acquis; Wladislas déclarait « qu'il ne prendrait jamais femme que de la main de la reine très chrétienne (1). »

« On n'aura pas grand'peine à lui donner satisfaction, écrivait Mazarin à ce sujet, n'y ayant faute de partis sortables (2). » On eût pu en compter jusqu'à dix. Le plus éclatant était M^{lle} de Montpensier, cousine du jeune Louis XIV; M^{lle} de Longueville, belle-fille de la célèbre duchesse de ce nom, se recommandait surtout par sa beauté; M^{lles} d'Épernon et de Guise se distinguaient par de hautes qualités. Le nom de chacune de ces princesses fut tour à tour mis en avant, puis abandonné. Aucune ne répondait parfaitement aux vues du premier ministre; et puis, se fussent-elles souciées d'échanger le rang qu'elles tenaient à la cour contre une royauté lointaine et peut-être éphémère? Pour qu'elle pût devenir l'objet d'une négociation sérieuse, M^{lle} de Montpensier fut jugée trop jeune; M^{lle} de Longueville était trop occupée, M^{lle} d'Épernon trop dédaigneuse, M^{lle} de Guise trop sage. Mazarin se souvint alors que, sept ans auparavant, la vue d'un portrait avait fait naître chez Wladislas un goût prononcé pour une princesse française, sinon par l'origine, du moins par l'éducation et le cœur. La famille de Louise-Marie de Gonzague se rattachait à l'illustre maison italienne dont elle portait le nom, mais en formait une branche distincte, fixée depuis longtemps en France, où elle possédait le duché de Nevers. Les belles gravures que Mellan et Nanteuil nous ont laissées de la jeune fille permettent de nous rendre compte de l'impression produite sur le roi de Pologne. A contempler ce noble et gracieux visage, ce front pur, ces cheveux noirs retombant des deux côtés en boucles soyeuses, ce col élancé, cette taille mince emprisonnée dans le long et étroit corsage du temps, il est facile de s'expliquer le rang élevé que l'admiration publique avait décerné à Marie parmi les beautés de la cour. S'il n'eût écouté que ses préférences, le roi de Pologne lui aurait offert de partager sa couronne, mais les influences autrichiennes qui prévalaient encore

(1) Ministère des affaires étrangères, *Correspondance de Pologne*. (Dépêche du 20 avril 1645.)

(2) *Correspondance de Mazarin*, publiée par M. Chéruel. (Lettre du 16 décembre 1644.)

autour de lui l'avaient obligé à demander une femme à la cour de Vienne. Serait-il difficile aujourd'hui de réveiller dans son cœur une ancienne inclination? Mazarin ne le crut point. M^{lle} de Gonzague lui parut en même temps, par ses qualités, ses goûts, et aussi les difficultés de sa situation en France, naturellement désignée pour se vouer à l'œuvre qu'il entendait lui confier.

Marie avait alors trente et un ans, mais l'épanouissement de sa jeunesse et un embonpoint naissant ne nuisaient pas à sa beauté. Sa vie avait subi des alternatives diverses. Son père, Charles de Nevers, l'avait quittée de bonne heure; appelé par l'extinction de la branche italienne des Gonzague à la couronne ducale de Mantoue, il était allé au delà des monts recueillir son héritage à la pointe de l'épée. Marie vivait avec une sœur plus jeune qu'elle, Anne, la future princesse palatine; une troisième fille du duc Charles, Bénédicte, avait été faite abbesse d'Avenay. Lorsque Marie parut à la cour, ses charmes ne tardèrent pas à faire impression sur Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et elle put se croire un instant promise au premier prince du sang; dans les brillantes assemblées du Louvre, les deux jeunes gens ne cherchaient et ne voyaient qu'eux. Malheureusement cette inclination déplut à Marie de Médicis, qui déjà avait disposé de la main de son second fils en faveur d'une princesse de Lorraine. Résolue à rompre les projets de Gaston, la reine mère eut recours à un remède héroïque. Marie de Gonzague se rendait en Italie pour visiter son père: à quelques lieues de Paris, une troupe d'hommes armés assaillit et dispersa son escorte, s'empara de sa personne et la conduisit au château de Vincennes, où Marie de Médicis lui avait fait préparer une demeure qui ressemblait fort à une prison. L'aventure fit grand bruit, Gaston parlait de reconquérir sa fiancée les armes à la main, lorsque l'intervention de Louis XIII amena la délivrance de la jeune princesse. La reine mère n'en atteignait pas moins son but; la légèreté et l'inconstance étaient les moindres défauts de Gaston, et peu de mois s'étaient écoulés qu'il avait oublié ses engagements pour consentir, en fils docile, à l'union imposée par sa mère.

Marie ressentit un profond dépit de cet abandon, tout en dissimulant sous l'air de sérénité enjouée qui lui était habituel la blessure faite à son cœur, et surtout à son orgueil. Le trait distinctif de son caractère, celui qui ressort avec évidence de ses lettres, était un mélange de douceur et même de mollesse toute féminine avec une ambition exaltée, née du souvenir sans cesse présent d'une origine quasi royale. Nature aimante et sensible, d'une piété vive, peut-être eût-elle succombé sous le poids des amertumes de la vie et, comme sa sœur Bénédicte, cherché le repos dans le cloître, si la volonté de remplir une destinée digne de son nom n'eût à plusieurs

reprises ranimé son courage et ne lui eût inspiré l'énergie, l'esprit d'intrigue, parfois même la témérité. Son père en mourant lui avait constitué une dot de 300,000 écus, sous la condition expresse qu'elle épouserait un prince. Marie se préoccupa toujours de s'assurer le bénéfice de cette clause. En attendant un époux dont le rang répondit au sien, elle partageait son temps entre Nevers et Paris ; Louis XIII lui avait accordé le gouvernement du Nivernais et lui laissait exercer dans cette province une sorte de vice-royauté ; à Paris, elle habitait le bel hôtel de Nevers, s'entourait d'une petite cour de beaux esprits et fréquentait de préférence le monde de haute race et de goûts polis qui se donnait rendez-vous chez la marquise de Rambouillet plus encore qu'au Louvre.

Dans cette société, l'amour formait la principale occupation ; tout se rapportait à lui ; c'était en son honneur qu'une littérature raffinée épuisait ses grâces un peu fades et qu'une vaillante noblesse allait guerroyer contre l'Allemand ou l'Espagnol. Dans le cercle où vivait Marie, point de dame qui n'eût inspiré quelque attachement chevaleresque : elle-même n'échappa pas à la commune destinée. Celui qui osa élever ses regards jusqu'à elle était presque un enfant, mais il s'appelait Cinq-Mars, et avait inspiré au roi une affection qui allait jusqu'à l'engouement ; Richelieu commençait à le craindre, et dans ce favori de vingt ans la cour pressentait un futur premier ministre. Le bruit de son inclination pour une princesse de maison souveraine se répandit promptement ; la malignité s'en empara. A cette époque, Louis XIII ne pouvait encore se passer de la compagnie de Cinq-Mars, et le retenait auprès de lui tout le jour au château de Saint-Germain. Personne n'ignorait que, le soir venu, le jeune homme se dérobait par des ruses d'écolier à la jalouse tendresse de son maître, sautait à cheval, et courait à Paris d'un trait. Jadis il allait à cette heure chez Marion de Lorme ; maintenant, on se disait tout bas qu'au lieu de suivre son chemin accoutumé, il se rendait à l'hôtel de Nevers et y laissait s'écouler de longues heures en de doux entretiens ; sa passion, ajoutait-on, n'avait fait que changer d'objet, et Marie de Gonzague avait pour lui remplacé Marion.

Rien n'était moins fondé, hâtons-nous de le dire, que ces suppositions injurieuses. Les relations de Marie avec Cinq-Mars forment peut-être l'épisode le moins romanesque de sa vie. Dans cette liaison, qui suivant toute apparence s'est bornée à des engagements réciproques et à un échange de lettres, il semble que, de part et d'autre, l'ambition ait remplacé ou du moins précédé l'amour. Cinq-Mars poursuivait une union qui flattait son orgueil et devait servir sa fortune ; Marie n'avait accepté ses hommages que sous

condition, et lui avait promis de l'épouser lorsqu'il gouvernerait l'état au nom de son royal ami, sous un titre plus éclatant encore que celui de premier ministre. « Devenez connétable, lui écrivait-elle, pour devenir digne de moi. » On assure que ces excitations ne furent pas sans effet sur celui auquel elles s'adressaient, et contribuèrent à lui ôter toute prudence. Il courut à l'abîme, se compromit avec les princes rebelles, entra en relations avec l'Espagne, conspira presque ouvertement la chute du cardinal. « Votre affaire est connue à Paris, lui écrivait encore Marie, comme l'on sait que la Seine passe sous le Pont-Neuf. » Peu de temps après, Paris apprenait le tragique dénouement de cette aventure, la rigueur impitoyable du cardinal et la cruelle docilité du roi envers son vieux ministre ; la hache du bourreau avait tranché en même temps que la carrière à peine commencée de Cinq-Mars les espérances de Marie de Gonzague. Cette catastrophe atterra la jeune femme ; pour la seconde fois elle sentait l'avenir lui échapper. On la vit se mêler plus fréquemment aux exercices des religieuses de Port-Royal, bien que l'amitié d'Anne d'Autriche, devenue régente par la mort de Louis XIII, l'obligeât à paraître à la cour et à y maintenir son rang ; c'est durant cette période d'amer désenchantement que Mazarin lui révéla les projets qu'il avait formés sur elle ; la perspective d'un sort éclatant vint luire à ses yeux au moment où son existence semblait s'être pour jamais assombrie.

Ce qu'on lui proposait, c'était à la fois la grandeur et l'exil ; c'était surtout l'inconnu. La Pologne apparaissait encore comme un monde à demi fabuleux, mélange étonnant de rudesse et de civilisation, de faste et de barbarie. Les récits que l'on en avait faits à Marie ressemblaient à des contes de fées ; ils parlaient d'une contrée désolée et couverte de frimas, mais renfermant des palais semblables à ces demeures enchantées que protègent d'affreux déserts et dont l'intérieur recèle des merveilles. Là vivaient les seigneurs polonais, magnifiques et puissans comme des rois, gardés par des armées de vassaux et servis à genoux par des populations d'esclaves. Amateurs passionnés de pierreries, de belles armes et de fourrures de prix, ils aimaient à s'entourer à la fois des splendeurs de l'Asie et des raffinemens de l'Europe, mais n'avaient pu renoncer aux goûts belliqueux de leurs ancêtres, toujours prêts à quitter leurs châteaux pour les exploits contre l'ennemi traditionnel ou la faction rivale, pour les courses à bride abattue dans leurs plaines sans fin. Le souvenir de ces descriptions fit-il hésiter Marie ? S'il dut parfois l'épouvanter, il dut aussi piquer sa curiosité et séduire son esprit aventureux. Elle céda à l'attrait de l'imprévu et consentit que sa main fût offerte à Wladislas.

Mazarin se mit immédiatement à l'œuvre. Il fit présenter un nouveau portrait au roi par M. de Brégy, ministre de France à Varsovie, envoya les renseignemens les plus séduisans sur le caractère et les qualités de la princesse, et ne dédaigna point d'ajouter à ces argumens celui de la dot de 300,000 écus. Menée avec dextérité, la négociation eut un plein succès. On remarqua bientôt que le roi portait constamment sur lui le portrait de Marie ; peu de temps après il faisait annoncer au sénat son intention de la prendre pour femme, et enfin chargeait le palatin d'Euhof de se rendre avec une suite nombreuse auprès de la cour de France pour y porter la demande officielle. Les Parisiens remarquèrent que le jour où la décision royale avait été rendue publique à Varsovie, un aigle s'était abattu sur une des fenêtres de l'hôtel de Nevers. Était-ce l'aigle qui déploie ses ailes et étend ses serres sur l'écusson de Pologne ?

Marie se trouvait chez la reine mère avec une nombreuse compagnie lorsqu'on annonça les ambassadeurs polonais. Elle ne voulut pas assister à l'entrevue et se leva pour sortir ; arrivée près de la porte, un sentiment de curiosité la retint : elle resta et se contenta de se cacher derrière M^{me} de Motteville. Les ambassadeurs avaient été introduits et débitaient les complimens accoutumés lorsque l'un d'eux la reconnut pour l'avoir vue jadis pendant un voyage et la désigna à ses compagnons. Tous se tournèrent de son côté ; elle dut sortir de sa cachette et se montrer, tout à la fois ravie et troublée, rouge de plaisir et d'émotion. Dès lors Anne d'Autriche la traita en égale. Il fut convenu que le mariage se ferait à Paris par procuration, et que la nouvelle reine partirait immédiatement après pour rejoindre son époux.

Mazarin n'avait qu'à s'applaudir du succès de ses efforts ; pourtant il ne se sentait pas entièrement rassuré sur l'avenir. Transportée dans un milieu inconnu, Marie échapperait-elle à l'ennui et au découragement ? Saurait-elle fixer les goûts d'un mari âgé qui l'épousait sur la foi d'un portrait ? Enfin les imprudences de son passé ne rendaient que trop faciles certaines insinuations malveillantes qui pourraient, à un moment donné, prévenir l'esprit et changer le cœur de Wladislas. Il semblait que, dans ces conditions, il fallût à Marie un guide expérimenté et sûr, possédant le tact et l'autorité nécessaires pour la défendre à la fois contre ses propres défaillances et contre les embûches du dehors. Quelque bien choisi que fût le ministre du roi de France à Varsovie, on pouvait se demander s'il saurait assumer et remplir ce rôle. Marie de Gonzague trouverait assurément en lui une assistance efficace, mais était-il possible de confier à ce diplomate les fonctions de conseiller intime auprès d'une jeune reine ? Une femme de sens et d'expérience eût mieux convenu à ce délicat emploi, mais quel moyen de lui attribuer à la cour de

Pologne un rang qui la plaçât hors de pair et lui permit d'établir son influence sans éveiller de trop nombreuses jalousies? Mazarin s'avisa de concilier ces exigences diverses par une mesure sans précédent dans notre histoire diplomatique. La qualité de représentant du roi à l'étranger avait toujours été le privilège exclusif des hommes. Le cardinal dérogea hardiment à cette règle et résolut d'accréditer auprès du roi de Pologne, non un ambassadeur, mais une ambassadrice, en lui donnant la charge de conduire Marie jusqu'à Varsovie pour y diriger et y protéger ses débuts.

Son choix se porta sur la comtesse de Guébriant, veuve du maréchal qui nous avait conquis l'Alsace par ses victoires. M^{me} de Guébriant présente une des physionomies originales du xvii^e siècle; ses contemporains lui décernèrent avec raison le titre de femme d'état. L'ambition fut sa seule passion et la politique semblait son élément. Après avoir épousé Guébriant parce qu'elle pressentait ses hautes destinées, elle le servit utilement dans toutes les occasions. Elle s'était promis d'être maréchale de France et se tint parole. « Cette dignité, dit un historien, lui appartient à double titre, par participation de son mari et par la part qu'elle avait prise dans le bon succès de ses armes (1). » La plupart de ceux qui l'approchèrent subirent son ascendant. Non qu'elle fût jolie : ses traits accentués, ses joues fortes, son menton proéminent donnaient à son visage un air de dureté, mais elle semblait née pour le commandement, et avait reçu de la nature le don de se faire obéir. Femme de tête, utile dans le conseil et dans l'action, elle imposait ses avis par la double autorité que donnent une volonté ferme et une confiance absolue en soi-même. Cet esprit dominateur savait aussi se plier à l'intrigue; féconde en ressources, la maréchale usait à propos de ruse et de séduction, et se montrait non moins habile à tourner les obstacles qu'à les aborder de front.

Anne d'Autriche et son ministre n'oublièrent rien de ce qui pouvait ajouter à l'éclat de sa mission. Des sommes importantes lui furent remises; un prélat, l'évêque d'Orange, lui fut donné pour assistant et pour coadjuteur; enfin elle fut qualifiée d'*ambassadrice extraordinaire* et eut droit de prétendre en toute rencontre au premier rang après les têtes couronnées. Ses fonctions auprès de Marie de Gonzague ne durent commencer qu'à la frontière, mais c'était à elle qu'il appartenait de régler le reste du voyage. Son séjour en Pologne devait se prolonger pendant le temps nécessaire pour assurer l'établissement de la reine et faire tourner au profit des intérêts français l'influence que la jeune femme prendrait sur son mari (2).

(1) Le Laboureur, *Histoire du maréchal de Guébriant*.

(2) *Mémoire pour servir d'instruction à la maréchale de Guébriant*, 29 décembre 1645. (Ministère des affaires étrangères.)

II.

La date du 5 novembre 1646 avait été fixée pour le mariage par procuration. Le palatin de Posnanie fut chargé par le roi de Pologne de le représenter à cette cérémonie et d'épouser Marie de Gonzague en son nom. L'entrée de ce grand seigneur à Paris donna une haute idée du faste des cours du Nord. M^{me} de Motteville la vit d'une fenêtre de la place Royale et nous en a laissé un curieux récit. Le cortège s'étendait depuis la Bastille jusqu'au Palais-Royal; la foule contemplait avec étonnement ces files interminables de carrosses et de cavaliers, ces harnachemens à l'orientale, ces chevaux dont la crinière était semée de pierreries et dont les fers étaient d'or ou d'argent. Chaque Polonais s'avancait de front avec un de nos gentilshommes, venu à sa rencontre pour lui faire honneur, et l'on comparait la magnificence quelque peu théâtrale de l'étranger, sa veste longue et brodée de mille couleurs, le manteau à manches flottantes jeté sur ses épaules, ses armes resplendissantes d'ornemens, son bonnet de zibeline dont un nœud de diamans retenait l'aigrette, avec l'équipement léger et l'élégance plus sobre de son compagnon; il paraît toutefois qu'à cette occasion, les femmes critiquèrent la mode adoptée par nos jeunes seigneurs de ne vouloir à leurs habits d'autre parure que des rubans. Le lendemain, les Polonais s'étaient rassemblés dans la cour du Palais-Royal, à l'entrée de la chapelle où le mariage allait être célébré, lorsque Marie parut sur l'une des terrasses, éblouissante dans sa robe et son justaucorps de toile d'argent. Anne d'Autriche s'était plu à préparer elle-même la toilette de la jeune reine, à attacher sur sa jupe les perles et les diamans. Après avoir répondu par un salut aux acclamations de ses futurs sujets, Marie rentra dans les appartemens où, se présentant à Mazarin, elle lui demanda gracieusement s'il trouvait que cette couronne qu'il lui avait mise sur la tête lui seyât bien. A la chapelle, elle ne put maîtriser un mouvement de joie et d'orgueil lorsque, assise aux côtés du jeune Louis XIV, elle vit derrière elle et au second rang ce même Gaston d'Orléans qui jadis l'avait dédaignée. Les jours suivans, partout où elle se montrait dans Paris, le peuple s'empressait autour d'elle, « comme si sa nouvelle dignité, dit M^{me} de Motteville, eût pu lui changer le visage. » Sa dernière visite fut pour les religieuses de Port-Royal; elle quitta Paris le 27 novembre 1645, accompagnée jusqu'au-delà des portes

par le roi, la reine et les princes, puis se dirigea vers les Pays-Bas espagnols, exerçant sur son passage les attributs de la souveraineté, recevant les clés des villes et délivrant les prisonniers.

A Péronne, son cortège fut rejoint par un autre presque aussi long et non moins imposant. Péronne était le rendez-vous pris avec M^{me} de Guébriant, qui y vint directement de Paris, avec une suite de plus de cent personnes. Aussitôt la rencontre opérée, l'ambassadrice prit le commandement de l'expédition et se mit à l'exercer avec la vigueur décidée qui lui était habituelle. La tâche exigeait d'ailleurs une grande fermeté de main; il s'agissait de gouverner, de conduire à travers la moitié de l'Europe et d'installer sur le sol étranger une petite colonie de Français et surtout de Françaises, colonie turbulente, indisciplinée, où les passions étaient ardentes et où les haines s'avivaient par la vie en commun, le jour dans les mêmes voitures, le soir dans les mêmes hôtelleries. La maréchale avait pris la tête de la colonne, sa litière suivant immédiatement celle de la reine; après venaient les ambassadeurs polonais, puis l'évêque d'Orange. Dans d'autres voitures se tenaient les amies particulières de Marie de Gonzague et ses dames d'atour; en premier lieu figurait la compagne préférée, la confidente de toutes les pensées et de toutes les peines, M^{me} de Choisy, mère du spirituel abbé de ce nom; elle paraissait inconsolable et ses yeux étaient constamment rougis par les larmes, car la charge de son mari, attaché à la maison d'Orléans, ne lui permettait point de quitter la France, et elle allait se séparer sur la frontière d'une maîtresse adorée. Combien ses larmes eussent été plus amères, si elle eût pu prévoir qu'elle serait la cause innocente des malheurs de la reine! Plus heureuses qu'elle, M^{mes} de Langeron et des Essarts, élevées également avec Marie, avaient été admises à la suivre dans sa nouvelle résidence: elles voyageaient avec leur ennemie intime, M^{me} d'Aubigny. Celle-ci avait réussi depuis peu à s'insinuer dans les bonnes grâces de la reine; elle était spirituelle et méchante. Compatriote de Marie de Médicis, elle était venue en France fort jeune avec cette princesse, et s'était mariée en Normandie, « vrai pays, dit un contemporain, à raffiner une Italienne élevée à la cour. » Une place et des honneurs spéciaux avaient été réservés à la nièce de la maréchale, M^{lle} de Guébriant, fort jolie personne, mais d'allures décidées et formée à l'école de sa tante. L'escadron volant des demoiselles d'honneur faisait route à part, dans trois carrosses; un personnel nombreux d'employés de toute sorte fermait la marche. Marie de Gonzague avait emmené sa maison presque entière; si elle n'avait pu décider à la suivre le personnage en renom auquel elle avait confié le bâton de maître d'hôtel et qui n'était autre que le

poète Voiture, elle s'était fait accompagner de son confesseur, le père Fleury, homme de tact et d'expérience mondaine, et de son secrétaire Desnoyers, qui nota dans un récit intime, inédit et parfois fort piquant tout ce qu'il vit et entendit (1). De son côté, la maréchale de Guébriant avait eu soin de se munir d'un historiographe en titre, Jean Le Laboureur, qui a laissé du voyage une relation pompeuse et sujette à caution, comme tous les comptes-rendus officiels.

On atteignit promptement la frontière des Pays-Bas. La France et l'Espagne étant en guerre, il avait fallu convenir d'une suspension d'armes pour assurer le libre passage de la reine. Dans un champ près de Cambrai, Marie vit le gouverneur du Hainaut se détacher d'un groupe brillant d'officiers, s'approcher de sa litière, et, mettant un genou en terre, la saluer au nom de sa majesté catholique. Espagnols et Français s'assirent alors autour de tables dressées en plein air et burent à la santé de leurs maîtres respectifs. Impitoyable aux petits, la guerre demeurait courtoise entre gentilshommes. Enfin il fallut donner le signal du départ ; Marie embrassa avec tendresse M^{me} de Choisy, remercia ceux de ses serviteurs qui la quittaient, puis, se rejetant dans sa litière, sanglota longuement. En présence de ces adieux et de ces larmes, comment ne point songer à cette autre Marie, partie de même un siècle plus tôt pour chercher une couronne loin de la terre où s'étaient écoulées ses premières et ses meilleures années, et qui, regardant fuir à l'horizon le « plaisant pays de France, » exhalait sa peine en plaintes si douces ? Elle aussi, Marie de Gonzague allait rencontrer sur le sol où elle devait régner d'amères épreuves et une étrange fortune ; pour commencer, un piège préparé avec une prévoyante perfidie allait la menacer, dès ses premiers pas en Pologne, d'un destin pire que la mort.

En même temps que la reine, un courrier était sorti de Paris. Comme elle il se dirigeait vers Varsovie, mais avec ordre de brûler les étapes et de courir à bride abattue sur les chemins de l'Allemagne et de la Pologne. Il était porteur d'une lettre adressée au roi Wladislas et écrite par un simple gentilhomme français, le chevalier de Bois-Dauphin. Grâce à son origine et à ses alliances (il était fils de la célèbre M^{me} de Sablé), Bois-Dauphin avait été admis à Paris dans le cercle des princesses et des dames de haut rang ; il s'y prit d'une sérieuse passion pour M^{me} de Choisy, favorite attitrée de Marie de Gonzague. Cette dernière, nous ne savons pour quel motif, haïssait le chevalier et mit un acharnement cruel à le ruiner dans l'esprit de M^{me} de Choisy. Éconduit par sa maîtresse, le jeune homme en

(1) Le récit de Desnoyers est conservé au ministère des affaires étrangères, sous le titre de *Mémoires du voyage de la reine de Pologne*.

conçut un mortel chagrin, jura de punir celle qu'il considérait comme l'auteur de sa disgrâce et imagina une vengeance indigne d'un homme d'honneur. Il écrivit au roi de Pologne pour lui dénoncer l'intrigue amoureuse de Marie avec Cinq-Mars. Bien que sa lettre ne soit pas parvenue jusqu'à nous, il est aisé d'en deviner le contenu. Elle reproduisait, en les grossissant, les propos de cour qui avaient rapporté, commenté et défiguré l'aventure; c'était une accusation formelle, destinée à établir l'indignité de la jeune princesse aux yeux de son époux, et à transformer en une éclatante humiliation sa fortune inespérée.

Marie continuait son voyage sans témoigner ni crainte ni pressentiment. Elle traversait les Pays-Bas au bruit des salves d'artillerie, des fanfares et des acclamations, avide de plaisirs et d'honneurs, s'arrêtant pour recevoir les hommages des villes et des provinces. La galanterie espagnole et la bonhomie flamande s'unissaient alors pour lui faire fête, et il semblait, comme l'écrivait son secrétaire Desnoyers, que jusque-là « sa couronne ne fût que de roses. » Les ennuis et les souf frances commencèrent pour elle dans les plaines glacées de la Frise, et surtout dans l'Allemagne du Nord. Depuis près de trente ans, la guerre faisait rage dans cette contrée, laissant partout des traces lugubres de son passage. Les villes désertes, les champs dévastés, les chaumières tronées de boulets, tout rappelait l'invasion des Suédois, dont les partis battaient encore la campagne. En une étape nos voyageurs trouvèrent sur leur chemin vingt cadavres. A mesure que l'on approchait de la Pologne, les endroits habités se faisaient plus rares, les chemins plus pénibles, et il fallut l'arrivée de l'ambassadeur Brégy, venu à la rencontre de la reine, pour relever le moral de nos Français, et leur rendre l'entrain qu'ils témoignaient au départ.

Doué d'une verve intarissable et d'une imagination prompte à s'enflammer, Brégy parlait avec enthousiasme des réceptions préparées en l'honneur de la reine, célébrait l'impatience des Polonais à connaître et à fêter leur souveraine, vantait le galant empressement de Wladislas qui s'apprêtait à se rendre à Dantzick avec toute sa noblesse, pour voir plus tôt l'objet de son amour. Chacun entrevoyait déjà le terme de ses peines, lorsque l'événement donna à ces prévisions un cruel démenti. A Stolpen, misérable bourgade de Poméranie, où Marie et la maréchale logeaient dans une auberge ruinée, une lettre du roi de Pologne rejoignit la colonne; conçue sous une forme impérative, elle ordonnait qu'on fit halte et qu'on n'avancât plus. En même temps, Wladislas écrivait confidentiellement à M. de Brégy: « Je vous en conjure, si vous avez jamais eu dessein de me plaire et de m'obliger, faites en sorte que la reine

s'arrête (1). » Le prétexte allégué par lui était une violente attaque de goutte, qui ne lui permettait point de recevoir dignement sa jeune femme ; mais, s'il faut en croire les indiscretions qui vinrent plus tard de son entourage même, Wladislas exagérait pour la circonstance le mal dont il souffrait depuis de longues années ; un motif plus grave avait dicté sa détermination : la lettre de Bois-Dauphin lui était parvenue et avait produit son effet.

Ce contre-temps inattendu surprit douloureusement Marie ; sans en connaître le véritable motif, peut-être le soupçonnait-elle ? Assiégée de vagues terreurs, elle se reprit à se défier de la destinée. Aucune pensée de résistance ne lui vint ; elle commanda à son escorte de suspendre la marche, « mettant son honneur, dit son historio-
graphe, à commencer d'obéir là où elle devait commencer de régner (2). » Moins faciles à décontenancer, la maréchale et M. de Brégy insistèrent pour que l'on fit encore quelques pas et obtinrent qu'au moins l'on prendrait position sur le sol de la Pologne. Ils n'eurent point à regretter cette inspiration, car peu de jours après un nouveau courrier se présentait de la part du roi : regrettant la rigueur de sa première décision ou dominé par un sentiment plus fort que sa colère, Wladislas signifiait à la reine la permission de continuer son voyage, mais l'avertissait en même temps que, retenu par son indisposition, il ne pourrait l'aller trouver à Dantzick et l'attendrait à Varsovie.

Sur la frontière de ses états, Marie fut reçue par un évêque qui lui adressa ces seules paroles : « *Intende, felix procede et regna* : comprends, sois heureuse et règne. » A cet accueil sévère succédaient plus loin les hommages courtois du prince Charles, frère du roi, et de quelques grands seigneurs venus spontanément au-devant du cortège. En approchant de Dantzick, Marie et ses compagnons découvrirent un spectacle grandiose. Dans une plaine au-delà de laquelle s'élevait la masse imposante des fortifications de la ville, on eût dit que la Pologne entière s'était assemblée, avec la bigarrure de ses costumes et son luxe formé de contrastes. Sur la terre couverte de neige c'était un désordre étincelant de tentes formées par les plus riches tapis de la Perse, d'armures féodales et d'étoffes soyeuses, de bannières armoriées et de cimenterres luisant au soleil. La plus grande partie de la noblesse, malgré l'absence de son chef naturel, était accourue à ce galant rendez-vous où il s'agissait de recevoir et de saluer une femme ; les moins fortunés d'entre

(1) Rapporté dans la correspondance de Brégy avec sa cour, 9 février 1646. (Ministère des affaires étrangères.)

(2) Jean Le Laboureur, *Relation du voyage de la reine de Pologne et du retour de M^{me} la maréchale de Guébriant*.

ses membres avaient amené mille vassaux, les autres trois ou quatre mille, et leurs suites semblaient la réunion de plusieurs armées. A l'arrivée de la reine, chacun prit son rang; Marie put compter les représentans des vingt peuples divers soumis à l'autorité du roi et de la sérénissime république de Pologne; elle vit auprès des milices bourgeoises de Dantzick, armées et équipées à l'allemande, les cosaques en sayon rouge, le carquois sur l'épaule, et ces agiles cavaliers de l'Ukraine qui s'attachaient au dos de grandes ailes empennées, comme un ornement bizarre ou un symbole. Il fallut cinq heures à Marie pour traverser les flots pressés de cette foule; cinq évêques à cheval précédaient son carrosse; elle entra dans la ville en passant sous un arc de triomphe flanqué de deux statues d'Atlas et d'Hercule, automates colossaux qui se mirent en mouvement à son approche, s'inclinèrent devant elle et la saluèrent d'un vivat; elle s'engagea dans les rues inondées de peuple et égayées de banderoles où flottaient des devises en l'honneur de la France et de la maison de Gonzague. Confondu parmi les spectateurs, le souverain d'un état voisin assistait en simple curieux à cette solennité; c'était Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, le premier fondateur de la grandeur prussienne. Il vit tout sans être reconnu et observa silencieusement ce triomphe d'une princesse française. Les fêtes durèrent plusieurs jours sans interruption; aux feux d'artifice et aux danses populaires succédèrent des festins et des spectacles; la ville avait fait construire pour la circonstance un théâtre qui coûta cent mille écus; il y fut donné un ballet où la beauté des machines et des décors surpassa tout ce qu'on avait vu; les différentes divinités de l'Olympe défilèrent successivement sur la scène et saluèrent la reine en vers latins avant de s'envoler dans les nues.

La splendeur de cette réception enchantait Marie; ses noires pensées s'envolèrent, l'avenir lui apparut de nouveau sous de riantes couleurs et, le soir de la représentation donnée en son honneur, elle écrivait gaîment à Mazarin : « Monsieur mon cousin, j'ai le cœur si plein d'une comédie que je viens de voir que je ne crois pas vous pouvoir entretenir d'autre chose; je n'ai jamais rien vu de si beau, et je ne me résoudrais à cette heure qu'avec peine à voir les Françaises et les Italiennes de l'ordinaire. Je m'étais proposé en partant de mon logis beaucoup d'ennui; le divertissement a duré cinq heures et il ne m'a pas semblé être un moment. La musique est excellente et les machines si surprenantes qu'en vérité j'étais ravie (1). »

Au sortir de Dantzick commençait la Pologne proprement dite,

(1) La reine au cardinal, 15 février 1646. (Ministère des affaires étrangères.)

âpre et inhospitalière région, d'aspect désolé sous son linceul de neige. Cachée dans de misérables abris, la population semblait avoir disparu du sol ; où la carte annonçait une ville, nos voyageurs trouvaient à peine un village. Le 4 mars 1646, ils traversaient la Vistule sur la glace, lorsqu'à quelque distance en amont ils aperçurent Varsovie, couvrant la rive de ses maisons basses et pressées du milieu desquelles s'élançaient d'innombrables clochers. C'était la terre promise pour nos Français, terre promise, hélas ! qu'il leur était seulement permis d'entrevoir sans y pénétrer, car un ordre du roi leur interdisait pour le moment l'accès de la ville ; il était enjoint à la reine de se rendre dans une maison de campagne située à quelques lieues de Varsovie, et de s'y reposer en attendant que son mari eût fixé le jour de son entrée. Marie demeura plusieurs jours dans cette retraite, épuisée de fatigue, sentant renaître toutes ses angoisses, forcée de subir les visites cérémonieuses des dignitaires de la cour, mais attendant en vain un appel de son seigneur, une parole d'encouragement qui eût ranimé son cœur. Comme M. de Brégy passait pour avoir su se concilier les bonnes grâces du roi, on l'envoya en éclaireur. Wladislas l'accueillit avec dignité, gémit fort sur son mal, affecta de parler principalement de la dot de Marie, se plaignit que l'argent ne lui eût pas été apporté avec le change, mais consentit pourtant à régler le détail de l'entrée, qui eut lieu le 11 mars.

Lorsque les portes de sa capitale s'ouvrirent enfin devant elle, Marie de Gonzague ne trouva sur son passage ni arcs de triomphe, ni décorations magnifiques comme à Dantzick, mais un appareil militaire, de longues baies de cosaques, de heiduques et de dragons, un rempart de piques et d'épées lui cachant la vue de son peuple. Elie était seule dans un carrosse avec M^{me} de Guébriant ; celle-ci remarqua alors l'altération de ses traits, ses joues creusées par le chagrin, la pâleur répandue sur son visage ; la maréchale confessa plus tard à M^{me} de Motteville qu'en ce jour la reine lui parut presque laide : « Le rouge du dépit et des larmes, ajoute M^{me} de Motteville en rapportant le propos, ne farde point les dames, et la douleur ôte le feu des yeux. » La marche du cortège avait été rigoureusement déterminée ; il fallut passer sans s'arrêter devant le château royal pour se rendre à l'église Saint-Jean, où Wladislas attendait sa nouvelle épouse. L'instant solennel est venu ; les portes de l'église s'ouvrirent à deux battans ; la reine paraît sur le seuil. A l'autre extrémité de la nef, emplie d'une brillante assistance, elle aperçoit, dans une sorte de chaire, un vieillard chargé d'embonpoint, superbement vêtu d'un habit brodé d'argent, la mine sévère sous son bonnet de castor, « tenant héroïquement bien, dit Le Laboureur,

la gravité souveraine. » Marie reconnaît le roi son seigneur ; pour arriver jusqu'à lui, elle doit traverser l'église dans toute sa longueur. Elle sent tous les regards se fixer sur elle, s'avance d'un pas tremblant entre la maréchale et M. de Brégy, s'approche du siège où le prince est assis et s'agenouille. C'est l'usage imposé par l'antique cérémonial, mais d'ordinaire cet hommage de la première sujette au maître n'est qu'un simulacre, et le roi s'empresse de recevoir dans ses bras celle qu'il appelle à régner avec lui. Wladislas demeure impassible et laisse Marie s'humilier à ses pieds ; puis, comme elle s'est redressée et se tient interdite devant lui, il se penche vers Brégy : « Est-ce donc là, lui dit-il à mi-voix, cette beauté que vous m'aviez vantée ? » Son visage ne se dérida point quand M^{me} de Guébriant lui présenta la princesse au nom du roi de France et lui fit valoir ses mérites en termes fleuris. Le chancelier de Pologne répondit par une harangue composée à l'avance ; l'évêque d'Orange voulut parler à son tour et parla longuement, Marie toujours debout en face du siège de son mari, lui la contemplant fixement. Enfin il fit un signe, on le porta au pied de l'autel ; le clergé descendit en grande pompe des profondeurs du chœur, et, tandis qu'au dehors retentissaient les salves de l'artillerie et de la mousqueterie, le nonce du pape renouvela la cérémonie des épousailles.

L'église communiquait avec le château ; l'office terminé, les époux traversèrent de nouveau la longue nef et s'engagèrent dans une galerie qui les conduisit à de hautes salles d'aspect sévère, sans ornemens ni tentures. C'était l'appartement de la reine ; auprès se trouvait celui de l'ambassadrice. Les deux Françaises restèrent seules avec le roi et avec son frère ; l'on servit à souper. « C'était un repas de viandes, dit M^{me} de Guébriant, effroyables à la vue et mille fois pires au goût. » L'entretien fut embarrassé ; Wladislas ignorait notre langue, et Marie entendait mal l'italien, dont son mari se servait habituellement. Celui-ci ne se départit point d'une cérémonieuse dignité, et le repas était à peine terminé qu'il se fit ramerer dans ses appartemens. Jus qu'alors, la reine était restée maîtresse d'elle-même, son orgueil même l'avait soutenue ; le roi parti, son courage l'abandonna ; elle s'approcha de M^{me} de Guébriant au moment où celle-ci se retirait à son tour, la laissant aux mains de suivantes étrangères, et lui dit tout bas qu'il valait mieux retourner en France. L'ambassadrice comprit que la partie la plus difficile de sa tâche allait commencer.

III.

Les mutuelles angoisses qui tenaient oppressé le cœur des deux époux ne dépassaient pas encore les murailles du palais; au dehors, la ville entière ne songeait qu'à célébrer l'arrivée de la jeune souveraine, dont la grâce l'avait charmée. Wladislas, bien qu'il annonçât la continuation et l'aggravation de son mal, avait ordonné que les fêtes eussent leur cours; il fallut que Marie refouât ses larmes et se parât avec magnificence pour assister au festin des noces. Dans la grande salle du château, autour d'une table où se dressaient des pyramides de sucre d'une hauteur de dix pieds et des bêtes fauves tout entières dans l'attitude de la vie, le roi et la reine prirent place avec quelques personnages privilégiés. Durant le repas, Wladislas ne parut sensible qu'aux charmes de la jeune demoiselle de Guébriant et pensa lui accorder une marque insigne de sa bienveillance en ordonnant qu'on lui fit présent des pièces monumentales de confiserie qui ornaient la table. Tous les ambassadeurs assistaient à cette scène, à l'exception de celui de Russie; il n'avait pas été convié, « à cause de la rudesse et de la barbarie de sa nation, » disent les écrits du temps. La maréchale avait exigé et obtenu une place spéciale, sur le même rang que le prince Charles; elle ne perdait pas une occasion pour affirmer ses prerogatives et s'assurer le droit, lorsqu'elle jugerait le moment venu, de parler avec autorité.

Les jours suivans, les députés des villes et des provinces, ainsi que les membres des principales familles, vinrent visiter la nouvelle souveraine et lui porter leurs dons de joyeux avènement. Marie vit déposer à ses pieds d'incalculables trésors, les chefs-d'œuvre d'un art original et parfois exquis, des cabinets d'ambre délicatement ouvragés, de lourdes chaînes de pierreries, des coffrets d'or massif, des buires d'argent ciselé où l'habileté du travail ne le cédait en rien à la richesse de la matière. Debout aux côtés de sa princesse, M^{me} de Guébriant accueillait les cadeaux et répondait aux complimens; Marie remerciait d'un sourire; elle aimait à recevoir, mais seulement pour récompenser avec générosité ceux qui la servaient. « Je ne veux rien amasser, disait-elle, car, quelque peu que j'aie de bien, si je demeurais veuve, j'en aurais toujours assez pour être reçue par la mère Angélique, à Port-Royal-des-Champs. » Après les seigneurs polonais, elle vit paraître les ministres étrangers; chacun d'eux avait su trouver, pour le lui offrir, quelque objet produit par l'industrie ou conforme au génie de sa nation. L'ambassadeur mos-

covite vint le dernier, en modeste appareil; il fit présent d'un grand tigre vivant, enfermé dans une cage.

Après ces pompeuses représentations, Marie retrouvait avec plus de tristesse sa solitude ou l'indifférence de son époux. Le lendemain de son arrivée, invitée par le roi à l'aller voir dans son appartement, elle hésitait à se rendre à ce désir et demanda au moins l'assurance que sa présence ne serait pas importune; sur une réponse affirmative, elle passa dans la chambre royale. — L'entrevue fut courte et de pure convenance; les jours suivans, elle ne vit son mari qu'à l'église. Tout autour d'elle respirait la défiance; elle sut que le secret de sa correspondance était violé et que ses lettres décachetées passaient sous les yeux du roi. Cette découverte lui inspira la pensée de tenter un appel détourné à la tendresse ou au moins à la générosité du prince qu'elle avait accepté pour maître.

En quittant Paris, elle avait emporté un chiffre qui lui permettait de correspondre avec Mazarin en toute sécurité, et avait alors promis au cardinal de s'ouvrir à lui « comme une sœur. » Pourtant, lors de son arrivée à Varsovie, elle s'était bornée à lui adresser quelques lignes banales. Huit jours plus tard, elle reprend la plume et écrit à Mazarin une lettre mi-partie en chiffres, mi-partie en clair, destinée tout autant à dissiper les préventions de son mari qu'à instruire le cardinal de ses véritables sentimens, et dont voici quelques passages contradictoires :

En chiffres : « Il est vrai que les Polonais ne sont pas les gens du monde les plus doux, mais il faut s'accommoder avec ceux avec qui on a à vivre. » En clair : « Ce pays-ci est admirable; pour le rendre à l'égal des plus beaux de l'Europe, il ne faudrait autre chose sinon que le règne du roi présent fût de longue durée. Je trouve tout ce que vous m'avez dit de lui et encore au-delà; il a beaucoup d'esprit et de l'agréable, paraît extrêmement bon. Vous savez que je suis naturellement timide : cela est cause que je ne l'entretiens pas trop familièrement; cependant il est fort satisfait de mon italien; je lui ai dit que souvent à Paris vous me recommandiez fort d'étudier cette langue et que même vous me l'aviez écrit depuis que je suis partie. » En chiffres : « L'on me donne plusieurs avis des mauvais offices qu'on me rend auprès de lui. Ces bruits me rendent quelquefois chagrine... Je ne saurais juger encore de rien bien définitivement, mais je suis bien résolue de suivre les bons conseils que vous me donnez et je vous manderai le succès qu'ils auront. J'aurais encore beaucoup de choses à vous mander, mais il m'est impossible de plus écrire (1). »

(1) La reine au cardinal, 14 mars 1646. (Ministère des affaires étrangères.)

La reine attendait avec anxiété le résultat de son stratagème. Les fêtes avaient cessé ; le calme et le silence succédaient dans le palais et dans la ville au tumulte des premiers jours. Le carême s'avancait, et l'approche de la semaine sainte montrait la Pologne sous un aspect nouveau, celui d'une dévotion exaltée et farouche. Jusqu'au milieu de la nuit des pénitens parcouraient les rues en longues files, se frappant avec des fouets armés de pointes de fer, étalant leurs épaules ruisselantes de sang. Des terrasses du château nos Françaises apercevaient les villages voisins de Varsovie illuminés par la lueur des torches qui accompagnaient ces sinistres processions ; elles entendaient se répondre au loin les cris des victimes volontaires. A ces nuits d'épouvante succédaient de moroses journées dans les appartemens du château, rendus plus tristes encore par la pâle lumière d'un printemps sans soleil. A cette heure, Marie ne fit-elle point de douloureux retours sur le passé ? Ne maudit-elle point sa grandeur en la comparant à l'aimable liberté que naguère Paris lui avait offerte ? Elle revit sans doute par la pensée la belle demeure d'où sa vue embrassait les perspectives pittoresques de la Seine et de la cité, le luxe discret dont elle s'était environnée, son cercle d'intimes, les réunions où elle goûtait au milieu d'une compagnie de son choix les délicats plaisirs de l'e-prit, peut-être aussi les promenades à la tombée du jour dans les allées du Cours-la-Reine, où une société d'élite se donnait rendez-vous. A ces heureux souvenirs le cœur de Marie dut soupirer et ressentir avec plus d'amertume les dégoûts et les tristesses du présent.

Pourtant l'abord du roi ne trahissait plus le même ressentiment ; il observait envers la reine une politesse déférente et semblait éprouver en sa présence une sorte de crainte. On eût dit qu'il se défendait contre lui-même et que des sentimens divers se heurtaient dans son âme. La maréchale commençait à nourrir l'espoir que la patience et la soumission de Marie suffiraient à le ramener, lorsqu'un accident imprévu vint tout compromettre. Une perfide indiscretion allait de nouveau tenir en suspens le sort de Marie, et cette fois le coup devait partir de son entourage même. Jalouse de l'affection que la souveraine montrait à M^{mes} de Langeron et des Essarts, et de quelques faveurs que le roi lui-même leur avait accordées, M^{me} d'Aubigny fit entendre à Wladislas par une voie détournée que toutes deux avaient été jadis les confidentes des amours de Marie et l'avaient servie dans ses galantes intrigues. — A cet avis qui rouvrait une blessure lente à se fermer, le vieux monarque ne se posséda plus ; la présence des deux coupables à sa cour lui parut un insupportable affront ; il crut son honneur intéressé à sévir, et son courroux fit explosion. Un soir, dans un cercle nombreux, M^{me} d'Aubigny dit

en raillant : « La fortune est changeante, et tel se croit assuré de ses faveurs qui sera promptement détrompé. » Le lendemain un ordre royal enjoignait à toutes les suivantes françaises de la reine, à l'exception de M^{me} d'Aubigny, de quitter la ville sur-le-champ et de sortir du royaume.

En entendant cet arrêt, Marie se crut perdue; elle y vit le présage d'une sentence non moins rigoureuse qui serait portée contre elle-même. La coupe de ses douleurs débordait: que seraient pour elle les déceptions du passé auprès des tortures qui l'attendaient, si elle était condamnée à revenir en France et à y étaler sa honte, épouse répudiée et reine sans couronne? Resterait-elle en Pologne? que deviendrait-elle alors dans ce sombre château, séparée de ses plus fidèles compagnes, privée même de l'appui de la maréchale, dont le séjour ne pouvait se prolonger indéfiniment? Cependant le bruit de la détermination souveraine s'était répandu: la reine ne prenait plus soin de dissimuler ses larmes. M. de Brégy et le palatin d'Enhof cherchaient à s'entremettre entre les époux: tous deux avaient écrit à Wladislas, qui continuait à demeurer inaccessible. Plus hardie qu'eux, la maréchale de Guébriant se résolut à une démarche décisive et demanda une audience.

Wladislas le usa d'abord, alléguant ses infirmités, qui l'empêchaient de se lever. La maréchale insista, faisant observer que son caractère d'ambassadrice lui assurait le privilège de s'adresser directement et sans intermédiaire au souverain auprès duquel elle était accréditée. Le roi n'osa se dérober plus longtemps: il la reçut couché, après s'être fait habiller dans son lit. Les débuts de la conversation furent difficiles: Wladislas parlait italien et M^{me} de Guébriant s'exprimait en français. « Leur esprit, dit Le Laboureur, fit le miracle de les faire entendre tous deux. » Il faut ajouter que la maréchale avait eu la précaution d'amener sa nièce, qui comprenait l'italien et servait d'interprète. Il y eut d'abord un échange fort long de compliments et de paroles courtoises; apercevant à la ceinture de M^e de Guébriant une montre précieuse qui contenait le portrait de son mari, le roi en prit prétexte pour vanter les mérites du bijou et s'extasia sur la beauté du bijou. L'ambassadrice détacha aussitôt la montre et l'offrit à son interlocuteur, qui se défendit d'abord, puis ceda, et parut enchanté du cadeau. La glace était rompue, et l'entretien allait prendre un tour plus intime. Aucun document ne nous apprend quelles explications furent fournies au roi sur le point délicat qui formait le sujet de ses inquiétudes ni quels arguments furent employés pour calmer sa jalousie rétrospective. On assure cependant que la maréchale éleva l'affaire et la porta sur le terrain politique. « Le roi de France et la reine mère, disait-elle, chérissent Marie de Gonzague comme leur propre fille, et ils

verraient avec un profond déplaisir qu'elle fût l'objet d'un dédain outrageant. Le ressentiment de la France est à redouter; il atteint sûrement, et en quelque lieu qu'ils se trouvent, les princes assez imprudens pour le provoquer. » Ces raisons suffirent-elles pour détourner Wladislas de toute mesure de rigueur? Quoi qu'il en soit, il fut vaincu ou feignit de l'être; après l'audience, il déclara publiquement « qu'il n'avait jamais vu femme d'un sens aussi extraordinairement rassis, d'une vivacité d'esprit si agréable et si sincère et d'une si judicieuse dextérité. » En même temps, il voulut annoncer lui-même à la reine la révocation de l'ordre d'exil dont ses compagnes avaient été frappées.

L'orage était apaisé, mais la maréchale ne considérait ce premier succès que comme un acheminement à un triomphe définitif. Reine de Pologne, Marie de Gonzague n'était pas encore la femme du roi; la consommation du mariage devint désormais le but à atteindre et le sujet des grandes préoccupations du parti français. L'évêque d'Orange comptait sur le retour du printemps, qui ne pouvait manquer d'exercer une heureuse influence sur la santé du roi; M. de Brégy attendait tout des charmes de Marie et déplorait la réserve tout à la fois craintive et un peu hautaine qu'elle témoignait dans ses rares entretiens avec son mari. « On dit que je devrais être un peu plus familière, écrivait-elle à ce sujet à Mazarin; mais, au nom de Dieu, ne me condamnez pas, et songez qu'il n'y a que quinze jours que je suis ici. Je fais mon possible, mais j'espère à l'avenir faire beaucoup mieux (1). » Elle n'ignorait pas que de secrètes influences agissaient contre ses intérêts sur l'esprit du roi, et il lui répugnait d'entrer en lutte avec elles. Deux personnages odieux, Patz et Plattenberg, s'étaient élevés des bas emplois qu'ils occupaient dans le palais à d'importantes charges de cour en se faisant les complaisans du vieux roi et les serviteurs de ses plaisirs. Quelques mois auparavant, ils avaient installé auprès de lui une jeune fille de condition médiocre, M^{lle} d'Eckemberg, qui avait su profiter de l'absence d'une reine pour s'emparer de l'esprit de Wladislas, et visait à se faire attribuer les prérogatives d'une maîtresse en titre. Sentant qu'un rapprochement entre les époux marquerait la fin de sa faveur, elle s'employait de tout son pouvoir à le prévenir; c'est par elle que M^{me} d'Aubigny avait fait parvenir sa lâche délation. Ce fut encore la maréchale qui aida Marie à triompher des intrigues et des efforts désespérés de sa rivale; elle vit le roi deux fois pendant la semaine sainte, et le résultat de ces conférences fut l'éloignement de M^{lle} d'Eckemberg; on la maria avec un gentil-

(1) La reine au cardinal, 26 mars 1646. (Ministère des affaires étrangères.)

homme habitant une province reculée, à deux cents lieues de Varsovie.

Privés de leur plus ferme soutien, Platz et Plattenberg ne désarmerent point. Si M^{lle} d'Eckemberg s'était laissé renvoyer, ne pouvait-elle être remplacée? La cour manquait-elle de beautés prêtes à briguer sa succession? Le digne couple crut accomplir un coup de maître en cherchant parmi les Françaises elles-mêmes l'objet nouveau qui lui était indispensable, et s'imagina tirer de la maréchale une vengeance piquante en jetant les yeux sur sa propre nièce. Les charmes de M^{lle} de Guébriant avaient fait sensation à Varsovie; lorsqu'elle se rendait à la promenade en dehors de la ville, une brillante cavalcade de jeunes seigneurs se groupait à ses côtés et lui donnait le spectacle de courses et d'exercices équestres où chacun rivalisait pour lui plaire d'élégance et d'adresse. Plusieurs d'entre eux recherchaient sa main; enfin le roi lui-même semblait goûter de plus en plus son esprit éveillé et sa grâce familière. Il n'en fallut pas davantage pour que l'écuyer Plattenberg se décidât à tenter auprès d'elle un siège en règle au nom et au profit de son maître. La maréchale démêla promptement cette manœuvre et ne laissa pas de s'en émouvoir. Quelle que fût sa confiance dans la solidité des principes de sa nièce, elle trouvait en elle, suivant l'expression du secrétaire Desnoyers, « une autre épine, » et avait hâte de l'emmener, sans pouvoir néanmoins se résoudre à laisser son œuvre inachevée. Pour sortir d'embarras, elle résolut de brusquer la situation, et cette fois comme les autres, s'adressa directement au roi. Laissons-lui faire elle-même le compte-rendu de cette entrevue : « Je me crus obligée, écrivait-elle à Mazarin, de faire connaître à Sa Majesté, le plus civilement que je pus, que je ne partirais pas entièrement satisfaite, si je n'apprenais auparavant l'accomplissement de son mariage. Le roi témoigna que ma prière ne lui était pas désagréable, et me mandant le lendemain qu'il allait voir la reine, je m'y trouvai en même temps et ne sortis point de la chambre que je n'aie tiré le rideau de leur lit (1). »

Lorsque, peu de temps après, la maréchale vint prendre congé du roi, celui-ci la salua de ces mots : « Dites à Leurs Majestés très chrétiennes que je n'aurais pu recevoir une plus belle marque de leur amitié qu'une épouse aussi accomplie. » Ces paroles formaient l'éclatante consécration du succès de M^{me} de Guébriant et la plus belle récompense de ses efforts. Sa mission était remplie, et elle put se retirer avec dignité et satisfaction.

(1) La maréchale de Guébriant au cardinal, 8 avril 1646. (Ministère des affaires étrangères.)

Après le départ de la maréchale, Marie de Gonzague ne demeura point sans conseil et sans appui. Mazarin lui écrivait souvent et lui traça tout un plan de conduite, l'exhortant à la patience, la conjurant de « n'être point ménagère de ses complaisances envers le roi, » de « ne se point épargner, » de gagner le cœur de son mari pour l'amour de la France. Ces encouragemens n'étaient pas inutiles ; sortie victorieuse de luttes où sa couronne même avait été en jeu, Marie se sentait parfois sans force contre les difficultés et les ennuis de chaque jour. L'humeur de Wladislas s'assombrissait fréquemment sous l'influence de la douleur physique, et peut-être aussi d'irritans souvenirs. « Tout ensemble, écrivait la reine à Mazarin, fait qu'il me paraît fort froid. Souvent, si je ne me ressouvenais de vos conseils, je me révolterais. Je me garde au mieux qu'il m'est possible, mais je n'ai pas la force de m'empêcher d'être mélancolique... Quelquefois ma patience se lasse si fort que je me trouve en des sentimens de tout abandonner. Enfin perdez toute la bonne opinion que vous avez de mon esprit si je ne viens à bout de cette affaire, mais je m'attends encore à de mauvaises heures et à des chagrins (1). » Sa tactique était, sans s'abaisser jusqu'à la plainte, d'opposer à toutes les difficultés cette douceur fière qui formait le fond même de son âme et qui, se joignant chez elle à toutes les séductions de la beauté, calmait peu à peu les impatiences de son mari et captivait insensiblement son cœur. Un rapprochement fortuit entre les deux époux acheva ce que la maréchale avait si bien commencé. Pendant l'été de 1644, Marie dut se rendre à Cracovie pour se faire couronner solennellement dans cette antique métropole, et Wladislas l'accompagna. Ils firent route ensemble pendant trois semaines dans le même carrosse et, au retour, se montrèrent sous les traits d'un ménage parfaitement uni. « J'eus avant-hier, écrivait alors Brégy à sa cour, l'honneur de jouer sept heures avec Leurs Majestés, et je crois que j'étais le seul qui m'ennuyais de jouer si longtemps, tant ils ont de satisfaction d'être ensemble. Le roi me promit d'accorder à la reine dorénavant la promotion de toutes les charges et de toutes les vacances du royaume ; si cela est, elle en tirera par an plus de 200,000 écus (2). » Après avoir fait la conquête du roi, Marie entreprit celle de la Pologne. La diète venait de s'assembler ; elle était en séance depuis quarante-huit heures sans parvenir à se mettre d'accord sur aucun point, lorsque la reine fit appeler les principaux chefs de parti ; il lui suffit de quelques instans d'entretien pour les

(1) La reine au cardinal, 17 avril 1646. (Ministère des affaires étrangères.)

(2) Brégy au secrétaire d'état Loménie de Brienne, 23 juillet 1646. (Ministère des affaires étrangères.)

convaincre ou les séduire. Le désordre s'apaisa comme par enchantement, et les propositions de la couronne furent votées d'acclamation.

Mazarin avait atteint son but ; l'entreprise hasardeuse qu'il avait tentée avait réussi au-delà de ses espérances ; elle fut féconde en résultats. — Installée par ses soins sur le trône, Marie de Gonzague s'y maintint après la mort de son mari en épousant Jean-Casimir, frère et successeur de Wladislas, et se fit l'instrument le plus efficace de la politique française dans le Nord. — Vouée à une vie d'épreuves et à d'étranges vicissitudes, elle vit sous le règne de son second mari la Pologne près de périr sous le coup de la triple invasion des Suédois, des Cosaques et des Moscovites ; son cœur et son esprit s'élevèrent alors à la hauteur du péril ; s'efforçant de relever le courage défaillant de Jean-Casimir, elle reçut de lui la direction presque absolue des affaires, l'exerça avec une virile résolution, sut découvrir des ressources inconnues, se procura des alliés, fit appel à notre médiation, et obtint du cardinal une assistance diplomatique qui lui permit de traiter à des conditions honorables. Sa perspicacité lui faisait pressentir le sort réservé à sa patrie d'adoption par des voisins ambitieux et sans scrupules ; une union intime avec la France lui parut le seul moyen de salut. Elle voulait assurer du vivant même de Jean-Casimir la succession de ce roi à l'un de nos princes et préparer l'établissement de l'hérédité au profit d'une branche de la maison de Bourbon ; la Pologne eût ainsi forcé la protection de la France en se réfugiant entre ses bras. En 1667, ce plan semblait sur le point d'aboutir, lorsque la mort frappa à l'improviste celle qui en était l'âme. Marie fut emportée par un mal subit, et l'édifice laborieusement construit de ses mains s'écroura d'un seul coup. Cependant les traditions d'intimité qu'elle s'était appliquée à créer entre les deux cours où elle avait successivement vécu ne disparurent pas avec elle. Durant ses dernières années, elle s'était entourée d'un groupe de Françaises belles et ambitieuses, qu'elle sut fixer à Varsovie. L'une d'elles, M^{lle} d'Arquien, épousa Jean Sobieski et fut reine à son tour ; toutes se marièrent dans les plus nobles familles. S'inspirant des exemples de Marie de Gonzague, elles continuèrent après sa mort à répandre autour d'elles notre influence en même temps que le goût de notre langue et de nos mœurs, et les liens durables qui se formèrent à cette époque entre la France et la Pologne furent avant tout l'œuvre des Françaises.

LES

ANNÉES D'APPRENTISSAGE

DE M. DE BISMARCK

M. de Bismarck n'a pas voulu laisser à la postérité le soin de lui ériger sa statue comme elle l'entendrait; il a préféré qu'on la commençât de son vivant, afin de pouvoir diriger lui-même le travail et s'assurer qu'on avait attrapé sa ressemblance, qu'on le montrait bien au monde tel qu'il désire lui apparaître. Après sa mort, ses biographes n'auront qu'à suivre les indications qu'il a bien voulu leur donner d'avance, et ils lui sauront gré des peines qu'il a prises pour leur faciliter leur tâche. Il avait déjà permis qu'on livrât au public une partie de sa correspondance intime, et voici qu'avec son aveu et peut-être à sa demande, la direction des archives de Berlin a entrepris de publier en trois volumes toutes ses démarches et les lettres qu'il adressa à son gouvernement lorsqu'il représentait la Prusse à la diète germanique. Les deux volumes qui ont déjà paru sont aussi curieux qu'instructifs. Assurément il y est question de beaucoup de petits incidents depuis longtemps oubliés. Peu nous importent les crises que la revision de la constitution provoqua en 1853 dans la principauté de Lippe-Detmold, et nous nous soucions médiocrement d'approfondir dans ses menus détails la mélancolique histoire de cette fameuse flotte allemande, dont les six derniers vaisseaux furent vendus à la compagnie du Lloyd. En revanche, rien n'est plus intéressant que de connaître par des documents authentiques les débuts du chancelier de l'empire allemand dans

la carrière de la diplomatie, les premiers commencemens de son génie et de sa fortune politique (1).

C'est à Francfort, pendant les huit années qu'il y passa, que M. de Bismarck a fait ses vraies études et son apprentissage. C'est là qu'il s'initia à tous les secrets de la politique autrichienne, à toutes les affaires de ménage des petits états de l'Allemagne, qu'il apprit à connaître leurs intérêts, leurs passions, leurs visées, les mobiles de leurs actions et de leurs intrigues, ce qu'ils aimaient, ce qu'ils haïssaient et ce qu'ils craignaient. C'est à Francfort aussi qu'il se ménagea des liaisons avec d'illustres passans qu'il devait revoir un jour et dont il n'avait garde d'oublier le visage. Quand il quitta les bords du Main, en 1859, non-seulement il possédait son Allemagne et son Europe, mais il avait assis définitivement son opinion sur toutes les grandes questions qu'il eut plus tard à traiter ou à résoudre. Il savait quelles étaient les combinaisons dangereuses ou désirables pour son pays; il savait également comment il faut s'y prendre pour gouverner un roi ou une assemblée et pour se tirer avec honneur de la négociation la plus épineuse. Il était consommé dans toute sorte de rubriques; il s'était fait des règles de conduite, une méthode; il avait l'outil, il n'attendait que l'occasion de s'en servir. Avant même d'avoir achevé ses années d'épreuve, prêt sur tout, il était mûr pour le pouvoir et pour ses destinées.

Frédéric-Guillaume IV passait à juste titre pour un roi très timide et très timoré. Il fit cependant un acte d'audace le jour qu'il s'avisa de choisir pour son délégué à la diète germanique un homme de trente-six ans, connu pour un réactionnaire à tous crins et qui ne s'était rendu célèbre que par la véhémence de ses discours emporte-pièce, par l'âpreté de ses opinions, par ses allures tapageuses. On pouvait douter que ce casseur de vitres eût aucune vocation pour la diplomatie et qu'il fût prudent de l'envoyer dans un endroit où les vitres étaient plus fragiles qu'ailleurs, de lâcher ce taureau dans un magasin de porcelaine. Aussi le général de Rochow, à qui il devait succéder et qui au préalable l'eut pour secrétaire pendant trois mois, eut-il soin de le tenir à l'écart de tout. Ce ne fut que le jour de son départ qu'il jugea à propos de l'initier aux affaires courantes; il lui envoya à cet effet un portefeuille vert. Ce portefeuille était beau, mais il était vide.

Le futur diplomate lui-même, qui pour toute décoration ne portait encore sur sa poitrine qu'une médaille de sauveteur, parut se demander quelque temps s'il acquerrait jamais le goût et la pratique de son nouveau métier. Nous savions déjà par quelques fragmens de sa correspondance privée combien il eut de peine à se faire à Francfort, combien le séjour de cette riche et charmante ville lui sembla d'abord

(1) *Preussen in Bundestag, 1851 bis 1859, Documente der K. Preussischen Bundestags-Gesandtschaft, herausgegeben von Dr. Ritter von Poschinger; Leipzig, 1882.*

ennuyeux. *grässlich langweilig*. Il regrettait Berlin, les Berlinois, le tumulte des débats parlementaires. Il déclarait qu'un diplomate lui paraissait un animal plus prétentieux et plus ridicule « qu'un député de la seconde chambre qui se rengorge et se pavane dans le sentiment de son importance. » Il déclarait aussi que la diplomatie n'est qu'un pompeux charlatanisme, l'art de persuader aux autres qu'on est coulé de secrets et de se persuader à soi-même que les autres savent ce qu'ils ignorent. Il s'était bien douté, avant d'arriver à Francfort, « qu'on n'y faisait que de la soupe à l'eau ; » mais il reculait d'horreur « devant une soupe si maigre qu'on ne pouvait y découvrir un œil de graisse. » Toutefois il faisait preuve de bon vouloir, d'application ; il s'exerçait à parler beaucoup sans rien dire, et il écrivait à M^{me} de Bismarck : « Si, en lisant les rapports que je lui envoie, Manteuffel réussit à savoir ce qu'il y a dedans, il est plus avancé que moi. » En vain tâchait-il de secouer sa mélancolie en se promenant à cheval, en courant le pays, ses ennuis et ses dégoûts montaient en croupe avec lui, et dans ses accès d'humeur noire, il affirmait « qu'il lui en coûterait aussi peu de quitter la vie qu'une chemise sale. »

Mais il ne tarda pas à changer d'avis. A peine le général de Rochow fut-il parti, le laissant maître de la place, il se réconcilia avec son métier, prit en gré ses occupations. Il était dans sa nature d'aimer les responsabilités autant que d'autres les redoutent ou les fuient. Son fardeau lui devint cher, Francfort ne l'ennuyait plus, il ne regrettait plus Berlin. On l'y rappelait souvent, il ne faisait qu'y toucher barres et s'empressait de regagner son poste. Les discussions parlementaires et leurs bruyants orages lui plaisaient de moins en moins. Il estimait « que l'air qu'on respire dans les assemblées a quelque chose de démoralisant qui gâte les meilleurs esprits, » que les intrigues des chambres, qui, vues de loin, semblent des merveilles, ne sont en réalité que de pitoyables comédies, que la tribune sert de tréteau à de petits hommes qui se font une fête d'étaler aux yeux de l'univers l'énormité de leurs prétentions et le ridicule de leur vanité. « Quand j'arrive de Francfort, écrivait-il au mois de mai 1852, je me fais l'effet d'un homme dégrisé parmi des gens ivres. » Ce langage peut sembler sévère, mais nous constatons en ce moment le mal que fait à un pays une assemblée qui n'a plus sa tête. « Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre. »

Ce n'était pas une tâche agréable ni commode que de représenter la Prusse à la diète germanique en l'an de grâce 1851. Depuis 1848, le roi Frédéric-Guillaume IV, incertain de sa conduite, obéissant tour à tour ou résistant aux opinions nouvelles et aux passions populaires, continuellement ballotté entre ses scrupules et ses fantaisies, avait eu des velléités ambitieuses suivies de prompts et dangereux repentirs. Il avait conçu le projet de mettre l'Allemagne du Nord sous sa tutelle, il avait fondé l'union restreinte, convoqué un parlement allemand à Erfurth.

L'Autriche s'était fâchée; de part et d'autre, on avait porté la main à la garde de son épée, on avait fait des armemens, on avait mobilisé. Peu s'en était fallu que la guerre n'éclatât, mais on avait reculé devant cette grosse partie, les inquiétudes avaient prévalu sur les convoitises. On s'était décidé à battre sa coulpe, à s'humilier sous la verge. M. de Manteuffel s'était rendu à Olmütz pour y subir humblement les conditions du prince de Schwarzenberg, qui se promettait « d'avilir la Prusse avant de la démolir. » On avait renoncé aux œuvres de Satan, abjuré ses rêves, ses espérances, consenti à défaire ce qu'on avait fait, à restaurer l'ancienne diète et un état de choses qu'on avait déclaré insupportable, et on se présentait à Francfort en pécheur contrit et pénitent, qui comptait sur la générosité de l'Autriche pour tirer le rideau ou passer l'éponge sur ses fredaines et ses foies.

Malheureusement l'Autriche était peu disposée à se montrer généreuse; elle avait résolu d'exploiter sa victoire morale pour faire à la Prusse une situation subalterne et dépendante. Jusqu'en 1818, par une sorte d'accord tacite, les deux grandes puissances allemandes s'étaient reconnu l'une à l'autre un droit de *вето*. Aucune question de quelque importance n'était portée devant la diète sans qu'elles se fussent concertées et entendues au préalable. Si l'entente ne pouvait se faire, on ajournait la question; si elle se faisait, les petits états devaient avaler de bonne grâce la pilule, qu'on ne prenait pas toujours la peine de dorer et qui leur semblait souvent amère. L'Autriche se proposait dorénavant de changer de système et de méthode, elle voulait s'assurer d'abord le concours des petits souverains et des petits cabinets et obliger la Prusse à se soumettre au vote de la majorité. Elle aspirait du même coup à étendre par de sourdes usurpations les prérogatives et les droits du pouvoir présidentiel dont elle était nantie.

Telles étaient les instructions données aux plénipotentiaires autrichiens, le comte de Thun et après lui le baron de Prokesch-Osten, à qui M. de Bismarck eut affaire dans les premières années de son séjour à Francfort. Ils n'avaient pas la même façon de chanter, mais l'air était le même. Dans sa correspondance, M. de Bismarck nous représente le premier comme un homme de tempérament nerveux, auquel les incidens désagréables faisaient perdre l'équilibre, la santé, le sommeil et causaient de violentes migraines. Le baron de Prokesch n'avait pas de migraines, mais il fallait se défier de son éloquence verbeuse et pathétique, de la hardiesse de ses affirmations, de sa fausse bonhomie, de ses broyans éclats de colère dont la sincérité était douteuse et de ses gracieux retours qui inspièrent peu de confiance, ainsi que de l'habitude qu'il avait d'expliquer par les défaillances de sa mémoire ou par son ignorance des réglemens les empiétemens sournois qu'on lui reprochait. Dans une lettre du 7 mai 1853, M. de Bismarck rendait compte à M. de Manteuffel d'une conversation qu'il avait eue au cours d'une

promenade avec cet orageux baron, des efforts qu'il avait dû faire pour calmer ses emportemens qui attiraient l'attention des passans. « En laissant de côté les exagérations oratoires qui sont propres à M. de Prokesch, ajoutait-il, ce qu'il m'a dit était de nature à me faire croire que l'opinion de la Prusse touchant la question des forteresses fédérales avait à ses yeux aussi peu d'importance qu'une immixtion du vladika de Montenegro dans les affaires intérieures de l'Autriche. Pour ne pas me laisser gagner par son échauffement, je détournai l'entretien, sur quoi il déposa aussitôt son cothurne et se livra à des effusions de cordiale intimité. »

Frédéric-Guillaume IV s'attendrissait facilement, il aimait à parler de son cœur et il se faisait une idée exagérée du rôle que joue le sentiment dans les affaires humaines. Aussi désirait-il que son plénipotentiaire s'efforçât de lui regagner les bonnes grâces de l'Autriche, de rétablir entre les deux couronnes la bonne entente d'autrefois. On avait recommandé à M. de Bismarck de mettre beaucoup d'huile dans les rouages, de faire de la politique aimable ; c'était lui demander de forcer son naturel. Dès les premiers temps, il s'appliqua à persuader à son gouvernement que la politique aimable n'était plus de saison, qu'une entente était impossible, que dans certains cas le vinaigre vaut mieux que l'huile, que le principal devoir d'un plénipotentiaire prussien était de ne rien laisser passer, d'être toujours à cheval sur son droit, de chipoter beaucoup, dût-il s'acquérir la réputation d'un esprit revêché, brouillon et tracassier. « Peut-on exiger que, dans ma situation, écrivait-il le 28 février 1855, j'aie une bienveillance particulière pour la politique de l'Autriche ? Il est plus agréable pour tout le monde de faire son service en paix ; mais c'est le cabinet de Vienne qui m'impose malgré moi le devoir de surveiller et de traverser sans cesse ses tentatives avouées ou secrètes d'usurpation. Quand j'arrivai ici il y a quatre ans, je n'étais certes pas un ennemi de l'Autriche ; mais, gouvernée comme elle l'est, je n'aurais pu devenir son ami sans renier jusqu'à la dernière goutte de mon sang prussien. » Après cela, il confessait que, dans plus d'une occurrence il avait manqué de réserve et de calme ; mais il n'en éprouvait que de faibles remords. Il s'aimait avec ses défauts, qu'il considérait comme des défauts utiles.

Cet apprenti n'avait pas tardé à reconnaître que la politique aimable n'était pas plus de mise avec les petits et moyens états de l'Allemagne qu'avec l'Autriche et qu'on arriverait difficilement par des voies de douceur à rompre le réseau, *die Umgarnung*, dont elle les enveloppait. Il jugeait sévèrement ses collègues de la diète, les trouvait à la fois médiocres et peu sûrs, se plaignait de leur politique louche et louvoyante, de leurs perpétuels biaisemens. Lorsqu'il fut question, en 1854, d'envoyer un délégué de la confédération aux conférences de Vienne, il s'y opposa nettement. « Sans parler, disait-il, des jalousies

qu'on ne manquerait pas de provoquer, qui pourrait-on choisir? A la rigueur, le plénipotentiaire bavarois serait propre à cet emploi, quoiqu'il soit un juriste trop pointilleux. Quant au Saxon, il est dans la dépendance personnelle de la présidence, le Hanovrien est sourd, le Wurtembergeois est confus, le Badois est un coupeur de cheveux en quatre, le Hessois a la sainte horreur du travail, celui de Darmstadt est Autrichien des pieds à la tête. »

Il déduisait savamment dans ses dépêches les raisons qui expliquaient l'ascendant exercé par l'Autriche sur ses confédérés. Elle savait se servir de la presse pour se ménager des intelligences jusque dans les feuilles prussiennes. D'autre part, les personnages les plus influens des cours allemandes avaient presque tous des fils ou des parens au service autrichien. Enfin les petites couronnes attribuaient à la Prusse le dessein d'exploiter les aspirations nationales et les passions populaires pour les réduire en vasselage, tandis que le cabinet de Vienne leur promettait de les protéger et contre les intrigues et contre les tempêtes, sans compter qu'il les avait accoutumées à redouter ses ressentimens, ses rancunes, ses représailles, et que la Prusse leur permettait d'abuser impunément de son indulgence et de sa longanimité. « Nos confédérés, écrivait M. de Bismarck, savent que l'Autriche n'observe dans ses rapports avec eux que la loi du talion, et que de quoi qu'il s'agisse, elle leur rend toujours la monnaie de leur pièce. » Il exhortait tout doucement M. de Manteuffel à en faire autant, il lui insinuait que dans l'univers en général et surtout dans les petites cours allemandes, la crainte est le plus puissant des mobiles. Mais M. de Manteuffel n'avait ni assez de persistance dans les idées ni assez de fermeté de main pour opérer les exécutions qu'on lui demandait. Tantôt il laissait échapper les occasions, tantôt après avoir fait un acte de vigueur, il mollissait subitement, dont M. de Bismarck enrageait.

Plus il allait, plus le jeune plénipotentiaire prussien désespérait de rien obtenir par des moyens agréables ni de la Bavière, ni du Wurtemberg, ni de la Saxe, ni des deux Hesses. Selon lui, les royaumes secondaires et les petits princes ne considéraient la confédération que comme une société d'assurance contre les dangers extérieurs; mais ils étaient incapables de sacrifier à la grandeur nationale le moindre de leurs intérêts personnels, une seule de leurs prérogatives. Si quelques-uns d'entre eux semblaient coqueter avec le libéralisme, ce n'est pas qu'ils en eussent le goût; mais soucieux du qu'en dira-t-on, de l'opinion, des jugemens de la presse, ils laissaient volontiers aux deux grandes puissances tout l'odieus des mesures réactionnaires et se donnaient l'air, en les acceptant, de se soumettre à une dure nécessité, qui n'était guère qu'une douce violence. S'ils nourrissaient des sentimens hostiles contre la France, ce n'était point par patriotisme, mais la France n'avait plus grand chose à leur promettre, à leur offrir; les grandes dis-

tributions étaient faites, chacun avait emporté son lopin. « Les biens ecclésiastiques, les villes impériales et les petits territoires avaient été partagés, et les sept années de dur assujettissement qu'on avait passées dans la confédération du Rhin pour mériter cette Rachel étaient un souvenir encore trop vivant pour ne pas balancer le désir d'acquiescer une Lia par un bail de nouvelle servitude. »

Si M. de Bismarck avait apporté à Francfort quelques illusions auxquelles il lui coûtait de renoncer, il les avait vues à la suite de pénibles expériences s'évanouir l'une après l'autre, d'année en année, sa correspondance en fait foi. Jadis il avait approuvé le voyage d'Olmütz et affirmé publiquement que la Prusse et l'Autriche étaient solidaires l'une de l'autre, qu'elles étaient liées à jamais par des intérêts communs et qu'elles devaient s'unir pour combattre la révolution. En 1859, dans une lettre datée de Saint-Pétersbourg, il déclarera sans détour à M. de Schleinitz que la Prusse ne peut espérer aucun égard, aucun ménagement de l'Autriche, ni aucun appui sérieux de ses confédérés, que les petits états allemands sont condamnés à graviter toujours vers le cabinet de Vienne, que les changemens de personnes ou de circonstances n'y feront rien, que c'est une loi aussi fatale que celle qui régit les mouvemens de l'aiguille aimantée, que tant que les institutions n'auront pas été réformées, la Prusse sera traitée en subalterne, qu'elle doit guetter le moment et aviser aux moyens de recouvrer son autonomie, qu'à cet effet une révolution est nécessaire, que cette révolution ne peut s'accomplir que par une guerre heureuse contre l'Autriche, qu'il est des maladies qu'on ne guérit que par le fer et le feu, *ferro et igni*. Voilà ce qu'il avait appris à Francfort. Qui osera dire qu'il y eût perdu son temps ?

En 1853, la guerre de Crimée lui fournit l'occasion de s'initier aux affaires de l'Europe comme il s'était instruit de celles de l'Allemagne; elle lui apprit à connaître le grand échiquier sur lequel il devait manœuvrer plus tard avec une dextérité si merveilleuse. Mais, en même temps, ce fut pour lui l'occasion de nouvelles souffrances que de voir, malgré les conseils qu'il donnait, le gouvernement de son pays se discréditer comme à plaisir par ses fautes et par son effacement volontaire. On sait quel rôle médiocre joua la Prusse dans cette grande crise européenne : un publiciste allemand de grand mérite et bien renseigné, M. Geffcken, a raconté récemment cette histoire dans un livre qui mérite de faire autorité (1). Ce fut alors que la politique de sentiment prouva son impuissance. Aussi longtemps que dura la crise, le roi Frédéric-Guillaume IV s'agita dans son bénitier sans arriver à se mettre au clair avec lui-même. Il désirait ne point se brouiller avec la Russie sans s'exposer aux rancunes des puissances occidentales et sans mécontenter l'Au-

(1) *Zur Geschichte des orientalischen Krieges, 1853-1856*, von Heinrich Geffcken ; Berlin, 1881.

triche, et il se cassait la tête sur cet insoluble problème. S'appliquant en vain à concilier ses scrupules, ses savantes timidités, ses affections de famille et la raison d'état, il entendait ne prendre que des engagements qui ne le liassent pas, ne faire que des promesses qu'il fût dispensé de remplir et que des menaces qu'il ne fût pas tenu d'exécuter. Il en était quitte pour envoyer incessamment dans toutes les capitales de l'Europe des généraux chargés d'expliquer ses inexplicables irrésolutions, les mystères de sa conscience, les effaremens de son esprit. « Nous sommes trop polis, disait M. Drouyn de Lhuys, pour ne pas recevoir poliment M. le général de Wedell; mais il ne nous apporte que les larmes de son roi. » L'Autriche tâchait d'exploiter à son profit cet affolement de Frédéric-Guillaume IV. Partagée entre les inquiétudes que lui inspiraient ses provinces d'Italie et le désir d'asseoir sa domination dans les provinces danubiennes, elle nouait partout des fils, se tenant prête, comme on le disait, « à courir au secours du vainqueur, quel qu'il fût. » Mais pour que l'Europe comptât avec elle, il lui importait de pouvoir compter elle-même sur le concours aussi empressé que désintéressé de la Prusse et de la Confédération germanique.

M. de Bismarck approuvait son gouvernement de ménager beaucoup l'empereur Nicolas; il ne voyait pas quel profit on pouvait espérer en se brouillant avec lui. En revanche, il voyait très bien ce qu'on pouvait gagner à laisser éclater la guerre entre la Russie et l'Autriche; mais, disait-il, cette politique n'est pas celle de mon roi. Ce qui le tourmentait le plus, c'était la crainte qu'on ne se laissât envelopper par le cabinet de Vienne, qu'on ne tirât l'épée pour ses beaux yeux. « Je frémis, écrivait-il, à la pensée que nous puissions courir les risques d'une aventure au service de l'Autriche, pour les péchés de laquelle mon souverain a autant d'indulgence que je prie notre maître qui est aux cieux d'en avoir pour les miens. » Les entraînemens de la faiblesse lui semblaient aussi dangereux que ceux de la passion. Il mettait tout en œuvre pour persuader à M. de Manteuffel que l'Autriche avait un besoin pressant de la Prusse, qu'il fallait lui tenir la dragée haute, lui faire acheter un secours qui lui était nécessaire, substituer au langage de l'inquiétude celui de la fierté et de l'audace.

Démosthène reprochait aux Athéniens de se traîner à la remorque des événemens, de ne parer les coups qu'après qu'ils étaient portés, de se laisser dicter leurs plans de campagne par Philippe : « Vous entendez la politique, disait-il, comme les barbares comprennent le pugilat. Lorsque l'un d'eux reçoit un coup, il porte aussitôt la main à l'endroit frappé, et si on le frappe ailleurs, ses mains y vont encore; mais ils ne savent pas se couvrir de leur bras, ni regarder en face leur adversaire. » M. de Bismarck ne comprenait pas qu'on attendît les coups; il jugeait qu'en toute chose il faut prendre l'initiative, que la hardiesse est souvent de la prudence. « On n'aura d'égards pour nous,

écrivait-il le 1^{er} janvier 1855, que si on nous craint Rien ne nous serait plus utile que de faire croire à la France et à l'Angleterre que nous sommes capables de marcher avec la Russie, et à la cour de Vienne que nous sommes prêts à sacrifier nos relations avec elle à l'entente cordiale avec l'Occident. » Tels étaient les conseils que l'apprenti déjà passé maître donnait discrètement à ses patrons. Sans manquer à la déférence qu'il leur devait, il essayait de faire leur éducation, de leur apprendre cette politique de marchandage et de surenchère qu'il a pratiquée depuis avec tant de bonheur. Mais un aigle perd son temps à vouloir enseigner aux moineaux l'art de voler et de regarder le soleil en face ; peut-il leur prêter ses ailes et ses yeux ?

Peu s'en fallut que la Prusse, grâce à ses perpétuelles tergiversations, ne fût, en 1856, exclue du congrès de Paris. L'humiliation dont ils étaient menacés causait à Frédéric-Guillaume IV et à son ministre les plus cuisants soucis, ils s'épouventaient de leur isolement. M. de Bismarck s'efforçait de les calmer, de les réconcilier avec leur sort. Il leur représentait que le cas n'était pas mortel, qu'on pouvait vivre sans aller au congrès, que c'était un malheur supportable, qu'au surplus il fallait cacher avec soin sa déconvenue et son dépit, affecter beaucoup de philosophie, beaucoup d'indifférence, se garder de mendier une invitation qui ne venait pas, qu'elle finirait bien par venir, que certains traités signés par la Prusse ne pouvaient être modifiés sans sa participation, que moins on montrerait d'empressement, plus on serait certain d'être désiré et recherché. Avec une sagesse bien rare dans un diplomate de quarante ans, il ajoutait « qu'il faut apprendre à se sentir bien dans sa peau, même quand on n'y est pas à son aise, » qu'un message royal aux chambres, un emprunt de guerre annoncé à grand bruit, un cliquetis de sabres, ne seraient qu'un pauvre palliatif et ne guériraient pas la blessure infligée à la fierté prussienne, qu'il importe à un état encore plus qu'à un particulier d'être toujours maître de son humeur, que les colères d'enfant, des plaintes et des menaces en l'air n'ont jamais fait de mal qu'à ceux qui se les permettent. Pour achever de consoler ses patrons déçus, il leur rappelait que, malgré les maladroites qu'ils avaient commises, la Prusse était de toutes les puissances de l'Europe celle qui avait le moins démerité de son puissant voisin de l'Est, que tôt ou tard elle serait récompensée de sa vertu et de ses bons procédés. Il avait écrit dès le 9 décembre 1854 : « Quand la paix sera faite, nous serons dans de meilleurs rapports avec la Russie que l'Autriche, et c'est un gain auquel j'attache beaucoup de prix. Le jour du règlement des comptes ne se fera pas attendre. Que quelques années se passent, et la Russie saisira l'occasion de quelque zizanie européenne ou de troubles intérieurs en Autriche ou autre part pour recouvrer ce qu'elle a perdu. L'Autriche s'est placée sur son chemin comme une barrière insurmon-

table, c'est contre cette barrière qu'elle dirigera désormais ses efforts, et c'est un avantage de notre politique hésitante que l'antagonisme de Vienne et de Pétersbourg se soit accusé d'une manière durable. »

Après la conclusion de la paix, le plénipotentiaire de Prusse à la diète de Francfort se confirma dans ses pressentimens, dans ses opinions; il vit clairement la ligne de conduite qu'il convenait de suivre, et, à la date du 26 avril et du 10 mai 1856, il adressait à M. de Mantouffel deux dépêches écrites de sa main et vraiment mémorables, où se révélait son étonnante perspicacité. Jamais souverain ne se trouva dans une meilleure situation et ne fut plus en passe d'arriver à tout que l'empereur Napoléon III après la guerre de Crimée. Il était l'objet de toutes les attentions, de toutes les courtoisies, de tous les empressemens; l'Europe entière lui faisait sa cour, petites et grandes monarchies recherchaient son amitié, se promettaient son alliance. Il n'avait que l'embarras du choix, mais il semblait vouloir ajourner sa résolution, il se réservait. « Quoique le fruit ne fût pas encore mûr, tout le monde tendait déjà son bonnet pour l'y recevoir quand il se détacherait de la branche. » M. de Bismarck était convaincu que Napoléon III, encouragé par son succès, ne tarderait pas à remettre l'Europe en branle; qu'à cet effet, ce trop heureux souverain s'occupait de choisir une question destinée à rester ouverte. Trois ans avant l'événement, il avait deviné que ce serait la question italienne, et il tâchait d'insinuer à son roi que, si jamais la guerre éclatait entre la France et l'Autriche, c'est avec la France qu'il conviendrait de lier partie.

Il avait affaire à des préjugés bien puissans, et ses effarouchantes propositions avaient peu de chance d'être accueillies. Frédéric-Guillaume IV considérait l'empereur des Français comme un usurpateur, comme le missionnaire couronné de la révolution. Il aurait craint, en s'abouchant avec lui, en mettant sa main dans cette main suspecte, de contracter une souillure, de rendre aux faux dieux un hommage adultère. Il se rappelait le mot de l'Écriture : « Malheur à celui qui se détourne de moi pour s'abandonner aux magiciens et aux devins et commettre avec eux le péché de fornication ! » Il y avait dans son entourage des gens qui, sans partager ses scrupules, se défiaient beaucoup du nouvel empereur; ils le tenaient pour un profond politique avec qui il était difficile de conclure un marché dont on ne fût pas la dupe. Pendant son séjour à Francfort, M. de Bismarck avait jeté l'un après l'autre ses préjugés aux orties; il lui en coûtait peu de faire un pacte avec les faux dieux. D'autre part, il avait acquis la certitude que Napoléon III ne pouvait déchaîner la révolution sur l'Europe sans s'exposer à de fâcheux accidens, qu'elle lui était plus redoutable qu'au roi de Prusse. Il jugeait que sa situation, la nécessité de procurer à la France des satisfactions d'amour-propre, le condamnaient à une politique agitante et agitée, *eine unruhige Politik*, et il ne voyait pas en lui

le profond calculateur dont on vantait les savantes combinaisons. Il l'envisageait comme un rêveur friand d'aventures, d'entreprises hasardeuses et téméraires, possédé de l'amour des coups de théâtre. Il écrivait à M. de Manteuffel le 13 avril 1855 : « D'après tout ce que j'ai entendu dire dans ces dernières années du caractère de Louis-Napoléon par des gens qui le connaissent bien, le goût d'étonner et de faire précisément ce que personne n'attend est chez lui une passion malade. Un vieux diplomate français de sens rassis me disait naguère : « Cet homme va nous perdre ; il finira par faire sauter la France pour un de ces caprices que l'impératrice débite à son déjeuner. »

M. de Bismarck s'était appliqué de bonne heure à deviner l'énigme du sphinx que l'Europe interrogeait du regard et dont elle attendait en suspens les moindres paroles. Depuis longtemps il avait décidé que Napoléon III n'était pas un personnage aussi dangereux qu'on voulait bien le dire, qu'à force de chercher les occasions, ce taciturne en fournirait aux autres, qu'il s'agissait seulement de savoir le prendre, et il l'étudiait curieusement comme un bon ouvrier étudie son outil pour découvrir la manière de s'en servir. Dès le lendemain du congrès de Paris, il adressait à son gouvernement les remarquables dépêches dont nous parlions plus haut, et les conseils qu'il donnait à M. de Manteuffel pouvaient se résumer comme suit : « Si jamais il se forme une alliance franco-russe contre l'Autriche, mettez-vous hardiment du côté du manche. Vous auriez tort de surfaire la puissance de l'Autriche ; forte pour l'offensive, elle est faible pour la résistance, occupez-vous de profiter des graves embarras qu'on lui prépare. L'Allemagne est trop étroite pour nous et pour elle. Nous cultivons ensemble le même champ, elle contestera toujours nos droits de propriété et de jouissance, elle est le seul état pour qui nos pertes soient un profit, le seul sur qui nous ayons quelque chose à gagner. Certains débats ne se vident que par le fer et le sang. Depuis le règne de Charles-Quint, le dualisme germanique a produit une fois au moins par siècle une grande guerre intérieure ; tenez pour certain que, dans ce siècle aussi, il n'y aura pas d'autre moyen de mettre l'horloge allemande à l'heure qu'elle doit marquer. Ne vous laissez pas enguirlander par le cabinet de Vienne, qui cherche déjà à prendre ses précautions. Gardez-vous de conclure aucun arrangement avec lui ; aussitôt qu'on vous saura les mains liées, vous cesserez d'être intéressans, et personne ne se souciera de vous. Gardez-vous surtout de garantir à l'Autriche ses possessions italiennes ; elle s'empresserait de le faire savoir à Paris et à Saint-Petersbourg, la France se croirait provoquée, la Russie se refroidirait pour vous. Il ne s'agit pas en ce moment de nous défendre contre la démocratie, mais de faire de la politique de cabinet. Votre devoir est de cultiver soigneusement vos bonnes relations avec l'empereur de Russie et de vous mettre en état

de conclure, le cas échéant, une alliance avec l'empereur Napoléon. Que l'homme vous plaise ou vous déplaise, ce n'est pas la question ; il peut devenir un atout dans votre jeu, voilà le point. Vous ne lui avez jamais fait aucune avance, vous avez l'air de le boudier ; cherchez bien vite quelque occasion de lui être agréable, car il peut vous faire beaucoup de mal ou beaucoup de bien. Libre à vous de regretter qu'il en soit ainsi ; mais la politique est l'art de s'accommoder aux circonstances et de tirer parti de tout, même de ce qui nous déplaît. » Il parlait à des sourds, et lorsque éclata la guerre qu'il avait prévue, on ne sut pas faire ce qu'il demandait. Il lui était réservé de prouver lui-même par ses succès et par nos malheurs l'excellence de ses conseils. Il est des plans que l'inventeur seul peut exécuter.

Comme on voit, jamais années d'apprentissage ne furent ni plus laborieuses ni plus utilement occupées. M. de Bismarck, avant de quitter Francfort, avait des desseins arrêtés, son programme était rédigé, il savait exactement ce qu'il ferait en Allemagne et en Europe le jour où il deviendrait président du conseil et ministre des affaires étrangères. On ne peut lire les deux volumes de sa correspondance officielle qui ont été publiés sans admirer son redoutable bon sens, limpide comme un cristal. Ce qu'il faut admirer encore, c'est la facilité avec laquelle ce baron féodal, ce réactionnaire à outrance, se dépouilla de ses préventions, de ses préjugés, les sacrifia aux rêves de grandeur qu'il avait formés pour son pays. Quelque aversion qu'il ressentit pour le libéralisme, il était prêt à pactiser avec lui pourvu que la Prusse y trouvât son compte. Il est bon de constater aussi qu'en toute occasion cet homme d'une clairvoyance supérieure, dont les avis étaient rarement écoutés, ne laissa pas de se conformer docilement aux instructions qu'on lui envoyait de Berlin. Il trouvait que son roi avait l'esprit bien court, mais son roi était son roi. A peine Aladin eut-il frotté la lampe merveilleuse, un génie de très haute taille lui apparut et lui dit : « Que veux-tu ? me voici prêt à t'obéir, je suis l'esclave de la lampe. » Le 16 février 1856, M. de Bismarck écrivait : « L'une de mes ambitions est de mériter les éloges qui ont été donnés dans tout le cours de l'histoire à la discipline prussienne. »

Il serait bien temps d'acclimater chez nous cette vertu. Hélas ! nous sommes en proie aux indisciplinés, aux brouillons, aux ambitieux médiocres et pleins d'eux-mêmes, qui dans leur impatience d'arriver, traitent les ministères de leur choix comme le prince de Schwarzenberg voulait traiter la Prusse ; ils les avilissent avant de les démolir, ils ne se plaisent que dans le gâchis parce qu'ils se flattent d'y ramasser un portefeuille, et ils nous réduisent à dire : Quel que soit leur gouvernement, trois fois heureux les peuples qui en ont un !

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

Qui aurait dit, il y a quelques semaines, au seuil de cette année inaugurée par les deuils et les émotions, que tout allait se précipiter si étrangement, que l'esprit de violence et de vertige allait si promptement se déchaîner dans les affaires de la France? C'est pourtant ce qui arrive, et ces morts, autour desquelles on a fait un moment tant de bruit, semblent en vérité n'avoir été que la préface d'une vaste confusion publique. A peine le parlement s'est-il rouvert sous l'impression encore vive de cette disparition imprévue de quelques hommes, la crise la plus bizarre a éclaté. Elle a commencé par la publication inattendue d'un manifeste bonapartiste et par l'arrestation du prince Napoléon; elle a continué par des paniques de parlement et de gouvernement, par la proposition effarée de mesures d'exception étendues à tous les princes des anciennes familles régnantes, par une sorte d'obscurcissement universel de tout sens politique, même du sens commun dans les régions officielles; elle finira maintenant comme elle pourra, elle n'est pas au bout. Ce qu'il y a de clair et de certain dans cette crise indéfinissable qui se déroule depuis quelques jours, c'est que tout le monde a visiblement perdu la tête. On est à la merci des incidens qui échappent à toute prévision, des passions aveugles auxquelles on n'ose pas résister, des partis extrêmes avec lesquels on craindrait de rompre. On ne sait plus ce qu'on fait ni où l'on va, et au spectacle décourageant de ces confusions, de cette déraison présidant aux affaires publiques, de ces effaremens dans la chambre des députés, dans les conseils, le premier mouvement de ceux qui réfléchissent un peu ou même

de ceux qui n'écoutent que leur instinct est de se dire : Puisqu'au moindre prétexte, pour un incident sans importance réelle, les hommes chargés des destinées du pays perdent si aisément tout sang-froid, toute mesure, que serait-ce donc s'ils avaient à faire face à quelque grande crise extérieure ou intérieure, à de sérieux et redoutables dangers? Quelle confiance peuvent-ils inspirer dans la durée et l'autorité de la république, lorsque de cette république ils font eux-mêmes un régime d'instabilité et d'incohérence, lorsqu'à la plus légère alerte ils ne voient de salut que dans des lois d'exception?

Assurément, dans ces quelques jours qui viennent de passer, on a fait du chemin sans le savoir. On a accumulé assez de fautes, assez de folies, il faut bien dire le mot, pour compromettre parlement et gouvernement dans des entreprises sans issue comme sans raison, pour créer une situation désormais aussi dangereuse que compliquée. Et tout cela, à quel propos? quelle a été la cause ou, si l'on veut, l'occasion de cette espèce d'explosion de violence et d'imprévoyance qui s'est produite dans le monde officiel? L'occasion ou la cause, c'est tout simplement un manifeste que le prince Napoléon s'est cru obligé, il y a quelques jours, de faire afficher sur les murs de Paris. Le prince Napoléon, répétant ce que les journaux publient soir et matin, a jugé à propos de dire dans son affiche que « la France languit, » qu'elle n'a plus ni influence extérieure, ni garanties de sécurité intérieure, que le gouvernement est affaibli et impuissant, que les chambres sont sans direction et sans volonté, que nos finances sont en péril, etc. L'auteur de l'affiche du 16 janvier a dit tout cela et bien d'autres choses, en invoquant les droits du peuple, la souveraineté nationale, et il a pris soin de rappeler qu'il est l'héritier du seul nom qui ait réuni sept millions de suffrages, dans huit plébiscites, de 1800 à 1870; il a négligé naturellement d'ajouter qu'entre tous ces plébiscites, il y a eu trois invasions dont le souvenir reste attaché au nom de l'empire. Le prince Napoléon a fait à sa manière œuvre de polémiste, même, si l'on veut, de prétendant, qui se contenterait au besoin de la présidence de la république à défaut de la couronne impériale. Soit! que restait-il à faire en présence de ce manifeste qui, après tout, ne disait rien de nouveau?

Il y avait à choisir entre deux systèmes de conduite. Le premier, le plus prudent, le plus politique était évidemment de ne pas prendre feu aussitôt comme on l'a fait ou de ne pas montrer une sorte d'ahurissement. Le prince Napoléon n'est populaire ni dans le pays ni dans son propre parti; il n'est pas même accepté par beaucoup d'impérialistes comme le vrai représentant des traditions napoléoniennes. Il n'aurait pas tardé à être livré aux polémiques impitoyables des bonapartistes, qui l'ont déjà renié, et qui n'auraient pas laissé passer l'occasion d'exercer sur lui leurs représailles. Une fois de plus, les divisions du parti auraient éclaté, et bientôt, de ce manifeste accueilli partout avec indif-

férence, il ne serait plus resté que le souvenir d'une affiche éphémère, d'un acte peu sérieux échappé à l'impatience d'un prince embarrassé de son rôle. Si, à la rigueur, pour une raison ou pour une autre, on se croyait obligé de recourir à quelque mesure de répression ou de précaution, il n'y avait qu'une manière de procéder, c'était de prendre résolument la responsabilité de conduire le prince Napoléon à la frontière et d'aller immédiatement demander aux chambres la sanction de la mesure d'exception à laquelle on se serait décidé. Les chambres se seraient vraisemblablement empressées de donner le bill d'indemnité qui leur aurait été demandé dans ces circonstances, et la question se trouvait tranchée pour le moment sans que la situation politique fût compromise.

On n'a malheureusement rien fait de ce qu'on aurait pu faire. Le gouvernement ne s'est senti ni assez fort pour montrer une longanimité d'ailleurs sans péril, ni assez hardi pour prendre l'initiative d'un acte d'énergie qui eût peut-être relevé son ascendant devant les chambres. Le ministère a évidemment manqué de sang-froid, de décision, et, en croyant tout concilier par l'arrestation bruyante du prince Napoléon, par une sorte d'instruction judiciaire qui ne peut conduire à rien, il s'est exposé à compliquer, à aggraver les difficultés. Il s'est jeté d'abord tête baissée dans des discussions de légalité inextricables : car enfin si le prince Napoléon est poursuivi pour ses affiches, pour un délit de presse, il ne pouvait, d'après les nouvelles lois, être arrêté préventivement et encore moins être retenu pendant quinze jours; s'il est poursuivi pour attentat ou tentative d'attentat contre la sûreté de l'état, l'accusation paraît tellement démesurée qu'elle ressemble à un expédient imaginé pour pallier une méprise, pour se tirer d'affaire. Le ministère ne s'est pas aperçu de plus qu'en donnant le retentissement d'une poursuite à un manifeste probablement destiné à rester sans écho, il allait doublement contre son but : il exagérait la signification, le danger d'un acte dont l'auteur ne s'attendait pas sans doute à faire tant de bruit et il offrait, d'un autre côté, un prétexte aux partis intéressés à susciter, à entretenir les inquiétudes pour les exploiter. Il n'a pas vu qu'en perpétuant une question irritante, il courait le risque de la retrouver bientôt devant lui, envenimée, grossie, dénaturée par les passions; il autorisait par une première concession, par une sorte de demi-complicité un mouvement qu'il ne pourrait plus peut-être contenir, devant lequel il serait réduit à se retirer ou à s'humilier. Il ouvrait enfin la voie aux agitations, aux entreprises violentes, aux accusations et aux suspicions de toute sorte.

Qu'est-il arrivé, en effet ? Si le ministère avait cru pouvoir se flatter d'en finir rapidement avec un incident importun, de limiter la répression au prince Napoléon et à son manifeste, il n'a pas tardé à s'apercevoir qu'il s'était singulièrement trompé, que ce n'était là, au con-

traire, que le commencement d'une crise bien autrement grave. A peine l'arrestation du prince Napoléon a-t-elle été accomplie, tout s'est trouvé changé d'un instant à l'autre, une étrange campagne s'est ouverte. Un véritable esprit de vertige s'est emparé des partis extrêmes, du monde parlementaire, et, par une conséquence instantanée, le mouvement dont le manifeste napoléonien déterminait l'explosion a été aussitôt tourné par les tacticiens du radicalisme contre tous les princes des familles qui ont régné sur la France. Une occasion était manifestement attendue avec impatience : l'affiche du prince Napoléon est venue fort à propos ! Dès ce moment, il a été démontré dans les journaux révolutionnaires, dans les conciliabules radicaux de la chambre, que la conspiration était partout, non-seulement parmi les impérialistes, mais bien plus encore parmi les royalistes. Si bizarre que cela puisse paraître, c'est pourtant ainsi : la conspiration est partout ! les novellistes lancés à la découverte l'ont dit, et ils le savent apparemment. Ils ont compté homme par homme les légionnaires de la prochaine insurrection organisée en Bretagne et en Vendée. Ils savent au plus juste le nombre des millions recueillis et déposés en Angleterre pour les besoins de la cause. Ils ont vu M. de Charette président au défilé nocturne de ses zouaves en pleins Champs-Élysées et distribuant des poignards ornés d'un crucifix. Ils ont assisté sans se montrer au dernier conseil intime tenu par des personnages considérables qu'ils désignent par leurs noms et dont ils répéteraient, si on les pressait, tous les discours. Les plans, les ressources, les mots d'ordre, les signes de ralliement, les détails les plus secrets, ils savent tout, rien ne leur échappe. On en est là depuis quelques jours ; on vit de ces hallucinations, de ces fables, auxquelles on finit par croire et dont on fait sérieusement des thèmes d'accusation. Ce qu'il y a d'étrange, de tristement étrange en tout cela, c'est cette grossière et révoltante naïveté avec laquelle la délation se déploie, et ce qu'il y a de plus curieux encore peut-être, c'est cette crédulité mêlée d'hébêtement avec laquelle on accueille dans un certain monde toutes ces inventions. On a créé une atmosphère telle que les contes les plus ridicules ont quelque chance de passer au bout de quelques jours pour des vérités et d'être représentés comme la preuve authentique des menées ténébreuses des prétendants.

La conspiration est partout, c'est entendu, c'est le mot d'ordre, et voilà pourquoi M. Floquet, appelé visiblement à sauver la république, devait nécessairement se hâter de faire une proposition, de demander tout simplement l'expulsion des princes, le rétablissement des lois d'exil abrogées il y a douze ans par l'assemblée nationale. Voilà pourquoi aussi M. Lockroy, M. Ballue et quelques autres, pour témoigner leur zèle, ne pouvaient faire moins que d'imaginer à leur tour des propositions destinées à frapper les princes de peines ou d'exclusions

variées : radiation immédiate et sommaire des cadres de l'armée, privation des droits politiques, inéligibilité à toute fonction publique. Il y avait manifestement péril. L'urgence a été réclamée, elle a été votée sur l'heure, et une commission s'est mise aussitôt au travail pour décider ce qu'on allait faire des prétendants.

A la vérité, le gouvernement a paru comprendre un instant ce qu'il y avait de dangereux dans ce débordement de violences, dans l'état moral ou mental dont tous ces projets étaient la malade et inquiétante expression. Le chef du cabinet, qui était encore M. Duclerc, n'a pas caché que la proposition de M. Floquet lui paraissait aussi excessive que blessante pour le gouvernement, que s'il avait, lui vieux républicain, voté contre l'abrogation des lois d'exil, il considérait aujourd'hui comme un acte d'équité, de libérale politique, de respecter une situation créée depuis douze ans. Le ministre de l'intérieur, M. Fallières, a déclaré nettement à la commission devant laquelle il a comparu que tous ces bruits de conspiration dont on étourdissait le public n'étaient qu'une « fantasmagorie, » une mystification dont on connaissait l'origine, qu'il n'y avait rien à craindre. Le ministre de la guerre à son tour s'est expliqué sans détour. Il n'a pas déguisé que l'état de discipline et d'obéissance où vivait l'armée tenait surtout au respect d'une stricte et loyale justice à son égard, qu'on s'exposait à la troubler profondément, qu'on n'expropriait pas ainsi des officiers, fussent-ils des princes, d'un grade qu'ils tenaient de la loi, dont ils avaient la propriété. M. le général Billot s'est fait honneur en se montrant jusqu'au bout résolu à garantir contre les représailles et les entreprises de parti ce qu'il a appelé la charte de l'armée. Il a tenu à rester le défenseur de l'intérêt militaire, de même que le ministre de la marine, M. l'amiral Jauréguiberry, est demeuré invariablement, depuis la première heure, le ferme protecteur des intérêts de l'armée navale placée sous ses ordres. Oui, sans doute, le langage, l'attitude de quelques-uns des membres du cabinet n'ont eu rien que de juste, de rassurant. Malheureusement le ministère n'était peut-être plus dans les meilleures conditions pour faire face à des difficultés croissantes. Il a résisté assez pour montrer ce qu'il y avait à ses propres yeux d'exorbitant dans les mesures d'exception et de persécution qu'on voulait lui imposer; il n'a résisté ni assez tôt, ni assez énergiquement pour empêcher d'abord la déclaration d'urgence sur la proposition Floquet, pour arrêter ensuite le torrent de passions aveugles qui le pressait. Il a tenté dans cette phase nouvelle ce qu'il avait déjà essayé à l'occasion du manifeste napoléonien. Au 16 janvier, il y a quinze jours, il a pensé se tirer d'affaire par une poursuite qui n'a été, qui n'est encore qu'un embarras. Cette fois, il a cru détourner l'orage en opposant à la proposition Floquet un projet par lequel il demandait pour le gouvernement le droit discrétionnaire d'expulser éventuellement les princes, de mettre en dis-

ponibilité ceux qui ont des grades dans l'armée. Seulement le ministère n'a pas vu que cette concession de sa part équivalait à un commencement de capitulation, qu'il se désarmait devant un de ces essais de transaction qui surviennent souvent à la dernière heure. C'est ce qui est arrivé en effet. Entre la proposition Floquet et le projet du gouvernement est apparue cette combinaison à laquelle un professeur, M. Fabre, a donné son nom, que la commission de la chambre s'est appropriée et qui a trouvé des complices dans le ministère lui-même.

Ainsi en peu de jours, à propos d'une question qui n'existait pas il y a un mois, qui est née d'une agitation toute factice, il y a eu jusqu'à trois projets : proposition Floquet, proposition du gouvernement, proposition Fabre. A vrai dire, malgré certaines nuances toutes ces combinaisons se ressemblent plus ou moins. La proposition Floquet est la proscription sans phrases ; le projet du gouvernement est une loi de suspicion qui fait des princes des résidens conditionnels, tolérés et surveillés ; la proposition Fabre, sous l'apparence d'une prétendue transaction, combine toutes les rigueurs : radiation de l'armée, inéligibilité, en laissant, il est vrai, au gouvernement, c'est-à-dire à des ministères qui passent, le droit éventuel et permanent d'expulsion. Au fond, quelles que soient les formes, tout ce qu'on a pu imaginer procède d'une même pensée de défiance haineuse et menaçante atteignant indistinctement, sur un soupçon, des personnes à qui on ne peut reprocher que leur naissance, leurs services et leurs talents : de telle sorte que, dans cette voie où l'on est entré, c'est le prince Napoléon qui a donné des griefs plus ou moins sérieux contre lui, ce sont les princes d'Orléans qui se trouvent le plus directement atteints dans leurs droits, dans leurs intérêts, dans leur sécurité, dans leur situation en France !

On a beau s'en défendre, quelle que soit l'issue de ces discussions qui sont aujourd'hui engagées dans le parlement, ce qui se passe est une grande tentative de résurrection des lois d'exception, des mesures de sûreté générale si souvent, si justement reprochées à l'empire. Qu'un régime établi ait toujours le droit de sauvegarder sa sécurité, de ne se laisser mettre ni en péril ni en doute, pas plus par des princes que par les plus simples citoyens, oui certainement on ne le conteste pas. Encore cependant faudrait-il savoir se servir des lois sans trouble, sans violence arbitraire, sans chercher une garantie dans des proscriptions qui n'ont jamais rien sauvé, qui, le plus souvent, n'ont prouvé que la faiblesse des proscripteurs. Pour recourir à des mesures particulières de défense, il faudrait au moins qu'il y eût des motifs saisissables, il faudrait qu'il y eût des « actes, » selon le mot d'un sénateur, M. Feray, qui a contribué à fonder la république. Et ces actes, où sont-ils dans la vie que les princes d'Orléans mènent depuis douze ans en France ? Oh ! sans doute, ils ont leur part dans tous ces complots fantastiques dont on parle depuis quelques jours. Imaginez donc ! M. le duc d'Au-

male a la passion des choses militaires, qu'il connaît mieux que tout autre. Il aime à se trouver avec des généraux qu'il a connus depuis trente ans, avec des officiers dont il a été le chef. Il a aussi parfois des chasses à Chantilly, et il envoie du gibier à ses amis. Est-ce que tout cela ne constitue pas une redoutable propagande ou, pour parler l'élégant langage d'aujourd'hui, un vaste et dangereux « embauchage? » M. le duc de Chartres, qui est colonel de cavalerie, qui a gagné sa position militaire dans la défense nationale de 1870, profite d'un congé régulier pour visiter un camp d'instruction, pour aller assister à des manœuvres de cavalerie : autre preuve évidente de conspiration orléaniste! Est-ce tout? Il paraît bien aussi que, dans les relations de société et de monde, il y a encore des gens bien élevés qui n'ont pas perdu l'habitude de donner aux princes le titre de « monseigneur, » et c'est là assurément un fait grave propre à appeler toutes les méditations de M. Floquet; mais quoi! M. Thiers disait bien un jour, dans l'assemblée nationale, qu'il avait l'habitude de donner ce titre de « monseigneur » aux princes des familles qui avaient régné. On n'a qu'à demander à M. le président de la république lui-même, à M. Jules Grévy en personne, de quel titre, de quelle expression il s'est servi lorsqu'il a reçu M. le duc d'Aumale comme membre de l'Académie ou lorsqu'il a eu l'occasion de faire appel à la bonne grâce du prince pour sa réception comme chevalier de la Toison d'or. M. le président de la république serait donc, lui aussi, un conspirateur pour avoir donné sans embarras ce titre de « monseigneur » à un prince appartenant à une famille dont l'histoire se confond avec l'histoire de la France? Et voilà cependant à quelles puérités on descend, quels commérages on recueille et on colporte dans des commissions prétendues sérieuses pour en venir à dépouiller des princes du droit de vivre en France, à leur enlever des grades que M. le ministre de la guerre déclare inaliénables, à leur appliquer enfin sous toutes les formes la rigueur des lois d'exception!

C'est, en vérité, une étrange chose. A part même toutes les questions de droit, d'équité souveraine que soulèvent toujours ces mesures d'exception, il semblerait que des républicains intelligents, à demi prévoyans, loin de prendre ombrage de la présence des princes, devraient, au contraire, y voir un avantage. Ils devraient considérer comme un intérêt et un gage de sécurité pour la république de voir des princes éclairés, instruits, se mêler à la vie française, servir le pays dans l'armée, entrer dans les assemblées locales ou législatives, honorer les lettres par de brillans récits sur les plus mémorables époques de l'histoire. Les princes d'Orléans n'ont jamais prétendu, que nous sachions, à une situation exceptionnelle et privilégiée. Ils sont restés toujours soumis aux lois, évitant même avec une extrême réserve tout ce qui pourrait ressembler à un acte d'opposition ou de

parti. Ceux qui, en 1848, quittaient de grands commandemens dont ils étaient fiers sur un ordre du gouvernement provisoire de Paris, ceux qui, pendant vingt ans, ont subi l'exil, les spoliations et les représailles haineuses de l'empire, ne peuvent sans doute être sérieusement accusés d'être des hommes de coups d'état ou de guerre civile. Ils ont fait leurs preuves, et, à ne considérer que ce côté tout pratique des choses, il est certain que leur présence sur le sol français est pour la république elle-même une garantie de plus contre les tentatives impérialistes. Ils n'aideront pas sûrement à refaire l'empire, ils le combattraient sans doute au besoin, et pour le combattre ils n'auraient pas à aller chercher un autre drapeau que celui sous lequel ils ont toujours servi. Par leur caractère, par les habitudes de leur vie par les traditions libérales de leur jeunesse, ils ne peuvent donc être un danger intérieur; mais il y a une autre raison dont les républicains un peu prévoyans devraient se préoccuper. Ce n'est pas une raison intérieure, c'est une considération extérieure. Pourquoi ne pas dire ce qui est? La république est légalement établie sans doute; elle est depuis longtemps reconnue par tous les gouvernemens, et avec quelques-uns elle a des relations faciles qui pourraient devenir cordiales. Elle ne peut cependant se dissimuler qu'elle est toujours l'objet d'une certaine surveillance ou, si l'on veut, d'une certaine attention curieuse de l'Europe, qu'elle inspire parfois des doutes auxquels notre diplomatie est obligée de répondre, et la présence paisible des princes en France était justement jusqu'ici un de ces faits que nos représentans pouvaient invoquer comme la meilleure preuve de l'existence d'un régime régulier. On pouvait, avec quelque habileté, se prévaloir de ce phénomène nouveau d'une grande république continentale ouverte à tout le monde, désavouant toutes les proscriptions et les exclusions, donnant des commandemens à des princes empressés à les accepter. Nous nous sommes même laissé raconter que M. Gambetta, dans les hardiesses un peu confuses de son esprit, n'était pas insensible à cette considération, que sans craindre de se faire traiter d'orléaniste, il avait eu un jour, peut-être une minute, la pensée assez inattendue de proposer à M. le duc d'Aumale d'aller représenter la France au couronnement de l'empereur de Russie. C'est pour le coup qu'il y aurait eu des surprises, et après tout, si cela avait été possible, ce n'est pas la république qui s'en serait plus mal trouvée en Europe.

Eh bien! c'est cette situation qu'on veut changer en fermant sans façon aux princes le « territoire légal » et le « territoire géographique, » comme on le dit, en revenant par un mouvement de colère aux lois d'exception et de proscription. On ne s'aperçoit pas que cette question des prétendans, qui n'existait pas, on la fait revivre tout entière en restituant par la proscription le caractère dynastique à des princes qui ne demandaient qu'à vivre en paix au foyer commun de la patrie.

On ne veut pas voir qu'au lieu de témoigner de la force et de servir la république, on la diminue devant le pays et devant l'Europe par des actes qui ne sont que la démonstration incohérente d'une faiblesse agitée, qui vont réveiller partout les doutes et les incertitudes. Tous les régimes ont fait ainsi et ont eu leurs lois d'exil, répète-t-on sans cesse. Ils l'ont fait, c'est bien possible, c'est même certain, et ils n'ont pas été mieux garantis, à ce qu'il semble. Ils n'ont pas moins péri, parce que pour tous les régimes, quels qu'ils soient, monarchies et républiques, le plus grand péril n'est pas dans des conspirations toujours assez factices, dans des prétentions princières qui n'ont pas par elles-mêmes la puissance de soulever, d'entraîner l'opinion; il est dans le mal que ces régimes se font à eux-mêmes par leurs fautes, par leurs passions, par leurs violences, par les incohérences qu'ils accumulent jusqu'au jour où ils ne savent plus comment en sortir.

Évidemment c'est là la vérité vraie aujourd'hui. Il faut « défendre la république, non par des expulsions, mais par de la bonne politique, » disait tout récemment avec une certaine naïveté M. le ministre de l'intérieur. Rien certes de plus juste, et c'est précisément parce que depuis assez longtemps on a dévié de cette « bonne politique, » non parce qu'il y a des complots et des prétentions princières, qu'on est venu par degrés à cette situation singulièrement critique, où l'on se débat à l'heure qu'il est. Lorsqu'il y a quelques années de cela, avec l'avènement de M. le président Grévy la république passait définitivement aux mains de ceux qui se décernaient complaisamment à eux-mêmes le titre de vrais républicains, de républicains purs et privilégiés, rien n'était encore compromis. La république avait pour elle, outre l'impossibilité de tout autre régime, la popularité dans le pays, l'adhésion du suffrage universel, une prospérité matérielle évidente, un certain mouvement de confiance publique. On n'en est plus tout à fait là, il faut en convenir, et si tout est assez tristement changé, à qui la faute si ce n'est à ceux qui ont cru pouvoir impunément abuser de l'autorité publique qu'ils venaient de conquérir pour satisfaire leurs passions et leurs préjugés de parti, pour jeter le trouble dans les croyances et dans les intérêts comme dans toutes les institutions par une politique agitatrice et dissolvante? Les adversaires du régime nouveau n'y sont manifestement pour rien.

La situation financière, telle que la trouvaient, il y a quelques années, les ministres républicains, était assurément florissante, et elle pouvait garder longtemps sa puissance, à la condition d'être prudemment ménagée. Elle n'a plus au même degré cette puissance, cela est certain, — et si, au lieu des ménagemens nécessaires, il y a eu de l'imprévoyance dans l'administration de la fortune publique; s'il y a eu des dépenses follement engagées, des abus de crédit pour des travaux démesurés, si le résultat de cette étrange politique a été un embarras

déjà sensible, la menace du déficit dans le budget, le danger d'une crise financière; s'il y a tout cela aujourd'hui à la place de la prospérité qu'on avait trouvée, est-ce la faute des conspirations imaginaires et des anciennes familles régnantes? On a voulu toucher à tout, réformer particulièrement la magistrature, et ce ne sont point à coup sûr les projets qui ont manqué, pas plus que les discussions. Qu'arrive-t-il cependant? Au mois de juin de l'an passé, la chambre votait la suppression de l'inamovibilité et l'élection des juges; ces jours derniers, dans une discussion nouvelle sur la réforme judiciaire, elle a voté tout le contraire, et maintenant tout est à recommencer. La vérité est qu'on n'a réussi à rien, si ce n'est à ébranler la magistrature dans son autorité, dans son indépendance, en réveillant autour d'elle toutes les suspicions, et si on n'a su rien faire de mieux, est-ce encore la suite des menées ténébreuses des princes? Lorsqu'il y a quinze jours, le gouvernement a été surpris par le manifeste du prince Napoléon, il s'est aperçu tout à coup qu'il était complètement désarmé par la dernière loi sur la presse et il s'est même hâté de joindre à son projet sur les prétendants un projet modifiant les conditions légales de l'affichage, rendant aux tribunaux correctionnels le jugement de certains délits. Le projet sera voté ou ne sera pas voté; mais, dans tous les cas, si le gouvernement est impuissant, c'est qu'il a été désarmé par ceux dont il ne dédaigne pas l'alliance, par les républicains qui ont fait la loi sur la presse, qui ont voulu l'impunité de toutes les provocations affichées ou publiées sous prétexte qu'elles n'étaient qu'une « opération de l'esprit humain. » Ce ne sont pas apparemment les prétendants qui ont fait cela! S'il y a depuis quelques années un phénomène frappant, c'est le déclin rapide de toute autorité, de toutes les forces, de toutes les traditions du gouvernement dans l'altération croissante de toutes les conditions, de toutes les garanties du régime parlementaire. L'impulsion, la direction ne sont plus nulle part, ni dans le parlement, ni dans le pouvoir. Tout semble livré au hasard des passions et des incidens, et s'il en est ainsi, s'il n'y a plus en réalité de gouvernement, est-ce encore et toujours la faute des princes qui sont dans un régiment ou à Chantilly? C'est évidemment bien plutôt la faute d'une chambre dévorée de passions médiocres, de ministères sans cohésion, sans initiative, un peu aussi de M. le président Grévy, qui, en blâmant tout, laisse tout faire, — et le dernier mot de cette décomposition est ce qui se passe en ce moment même où les questions les plus graves s'agitent devant un parlement incohérent, avec une ombre de cabinet.

Rien de plus singulièrement, de plus tristement significatif, en effet, que cette histoire d'aujourd'hui, que cette éclipse soudaine ou cette transformation d'un ministère qui n'a pu aller jusqu'au bout de la crise où il s'est trouvé entraîné sans y songer. Ce ministère Duclerc avait pourtant réussi à vivre depuis le mois d'août, et, à la

session de décembre, il avait même paru prendre une certaine consistance. Il a eu le sort de tous ces ministères qui se succèdent depuis quelques années, qui disparaissent au premier accident imprévu. L'accident cette fois a été cette question des prétendants, qui a fait éclater les divisions ministérielles, qui a créé pour ainsi dire deux camps dans le gouvernement. D'un côté, M. le président du conseil, M. le ministre de la guerre, M. le ministre de la marine ont tenu à garder quelque mesure; d'un autre côté, un certain nombre de membres du cabinet se sont montrés visiblement disposés à subir les exigences des agitateurs, des proscriptionnaires du parlement. Sur ces entre-faites, M. le président du conseil a eu la mauvaise fortune de tomber malade, et pendant ce temps quelques-uns des ministres, sans consulter leur chef, se sont prêtés à cette prétendue transaction qui a pris le nom de proposition Fabre, que M. Duclerc a refusé de ratifier de concert avec M. le général Billot et M. l'amiral Jauréguiberry. La crise se trouvait dès lors flagrante, et par une particularité bizarre, ce qui s'était passé il y a deux ans pour M. de Freycinet vient de se renouveler encore aujourd'hui. Dans une question toute politique, c'est encore une fois le chef du cabinet qui disparaît avec les deux collègues ralliés à son opinion; ce sont les partisans de la transaction Fabre, les dissidens, M. le ministre de l'intérieur, M. le garde des sceaux et les autres qui restent maîtres du terrain, qui demeurent chargés pour le moment du pouvoir, qui représentent ce qui survit de gouvernement.

Un ministère s'est brisé, on a voulu n'en pas laisser perdre les morceaux : soit, c'est bien heureux ! Seulement, à parler en toute franchise, tout ce qui vient de se passer est bien peu sérieux et n'est plus même de la politique. C'est faire un peu trop bon marché de la dignité des institutions et de la France elle-même que d'envoyer devant un parlement, dans des circonstances graves, un cabinet de passage, sans caractère, sans signification, sans ministre des affaires étrangères, sans ministre de la guerre. Comment va finir cet imbroglio ? Ce qui est certain, c'est que cette situation ne peut se prolonger et que si avant peu on n'a pas retrouvé une majorité, un gouvernement, il ne restera plus d'autre ressource que de recourir à une dissolution, d'appeler le pays lui-même à se prononcer sur ses intérêts, sur les conditions de sa sécurité et de sa politique, sur son avenir.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La politique a fait irruption sur le marché pendant la seconde quinzaine de janvier et y a causé une violente panique dont il paraît encore mal remis, malgré l'amélioration survenue depuis deux ou trois jours. Pour en bien comprendre les effets, il faut se reporter aux cours que présentait la cote des rentes et des valeurs immédiatement avant ces événements.

Le 3 pour 100 se tenait au-dessus du cours rond de 79 francs et l'amortissable était coté 80 fr. 45; il y avait donc eu plutôt progrès sur les rentes 3 pour 100 depuis la liquidation de fin décembre, puisque nous trouvons à cette date comme cours de compensation 79.60 sur le 3 pour 100 et 80.20 sur l'amortissable. Le 5 pour 100 avait en même temps dépassé assez vivement le dernier cours de compensation et atteint même un moment 116 francs. Il est vrai qu'il commençait à redescendre, mais le cours de 115 francs paraissait devoir en tout cas d'autant plus aisément se maintenir que la proximité du détachement d'un coupon trimestriel de 1 fr. 25 donnait aux acheteurs une arme précieuse contre toutes entreprises du parti de la baisse.

La Banque de France se tenait entre 5.350 et 5.400. Le Crédit foncier, qui venait d'annoncer officiellement son émission d'obligations pour le 25 janvier, oscillait de 1,300 à 1,330. Le Chemin de fer du Midi valait 1,100 francs, le Nord 1,840, le Lyon 1,540, l'Orléans 1,245. Ces cours étaient déjà inférieurs à ceux de la dernière liquidation et représentaient une réaction variant de près de 100 francs sur le Midi, à 20 francs sur l'Orléans. Le Suez était compensé à la liquidation de quinzaine au cours de 2,260 francs qui paraissait tenir suffisamment compte de la déception que faisait subir à la spéculation engagée sur cette valeur une diminution assez importante des recettes du canal pendant la première partie du mois.

Le Gaz était compensé à 1,540, l'Omnibus à 1,400. Sur les titres des institutions de crédit, les transactions avaient été très peu actives depuis le commencement du mois et les cours s'étaient à peu près maintenus.

Lorsque la panique a éclaté, elle n'a pour ainsi dire épargné que certaines valeurs qui avaient été déjà fortement éprouvées, et les obligations de chemins de fer ont été même atteintes dans une légère

proportion. La dépréciation causée par les événements ne peut être mieux appréciée que par une comparaison, chiffre pour chiffre, des derniers cours de compensation sur les rentes et les plus importantes valeurs de spéculation avec les cours de clôture de la journée du 23 janvier, comparaison que nous établissons ci-dessous, la colonne de gauche indiquant les derniers cours de compensation :

Rente 3 pour 100.....	79.90	76.89	—	fr. 2.80
— amortissable.....	80.20	77.85	—	2.35
— 5 pour 100.....	115.45	113.95	—	1.20
Banque de France.....	5.355	5.110	—	220
Crédit foncier.....	1.320	1.212 ex-c.	—	118
Banque de Paris.....	1.010	880	—	120
Banque d'escompte.....	542	520	—	22
Crédit Lyonnais.....	505	545	—	20
Crédit Mobilier.....	300	317	—	43
Société générale.....	585	550	—	35
Banque Franco-Égyptienne.	595	550	—	45
Chemin de fer de Lyon...	1.575	1.460	—	115
— du Nord...	1.835	1.715 ex-c.	—	180
— du Midi...	1.175	1.095 ex-c.	—	170
— d'Orléans..	1.200	1.185	—	75
Gaz.....	1.510	1.465	—	75
Omnibus.....	1.430	1.375	—	85
Suez.....	2.260	2.025	—	240
Part civile.....	1.575	1.355	—	220

Une reprise très vive s'est produite sur ces cours extrêmes, reprise due en grande partie à l'impression excellente causée par le succès éclatant qu'a obtenu l'émission du Crédit foncier. On sait que cet établissement offrait au public, le 25 janvier, 600,000 obligations foncières 3 pour 100 remboursables à 500 francs, rapportant 15 francs d'intérêt et émises à 330 francs. Le type adopté était exactement, on le voit, celui des obligations de chemins de fer. Or les nouvelles obligations foncières se présentaient à un cours que la comparaison avec les prix des titres similaires des chemins de fer a fait justement considérer comme exceptionnellement avantageux, et les capitaux de placement, en dépit des circonstances si fâcheuses au milieu desquelles se faisait l'opération, en dépit du désarroi de la Bourse et des inquiétudes qui s'étaient emparées de la masse générale des porteurs de valeurs mobilières, se sont jetés avec empressement sur l'offre qui leur était faite. On pouvait souscrire soit des titres complètement libérés, soit des obligations payables en trois versements. Les prévisions les plus optimistes n'allaient pas au-delà d'une souscription en titres libérés s'élevant à la moitié ou aux deux tiers du montant total de l'emprunt. Il s'est trouvé que les demandes ont non-seulement dépassé cette proportion, mais dépassé même le chiffre des obligations mises en souscription, et atteint

en nombre rond un total de 800,000 titres. Le Crédit foncier, qui avait à peu près formellement promis l'irréductibilité aux souscripteurs de titres libérés en leur concédant un droit de préférence sur les souscripteurs en titres non libérés, s'est trouvé fort embarrassé de son succès même. Non-seulement il ne pouvait rien donner à la seconde classe de souscripteurs, mais il ne se trouvait pas en mesure de satisfaire intégralement aux demandes de la première classe.

On croit qu'il a été tiré de cet embarras par l'autorisation que lui a donnée le gouvernement de créer une nouvelle série d'obligations foncières du même type, ce qui permettra d'éviter une réduction des souscriptions en titres libérés.

Le Crédit foncier se trouvait nanti par le résultat de son émission d'une somme énorme atteignant environ 250 millions. Une opinion générale s'est formée aussitôt que cet établissement, n'ayant pas l'emploi immédiat de la totalité de cette somme, allait en appliquer une notable partie à l'achat de rentes sur le marché. La pensée que 2 ou 3 millions de rentes françaises allaient être achetés dans les derniers jours du mois et levés en liquidation par le Crédit foncier a hanté aussitôt l'esprit des vendeurs et les a décidés à se racheter. C'est donc bien le succès du Crédit foncier qui a, par ses conséquences réelles ou supposées, précipité le mouvement de reprise qui d'ailleurs se fût probablement produit en tout cas (dans une plus faible mesure, il est vrai), tellement la dépréciation des cours avait été exagérée du 18 au 23 janvier.

Grâce aux meilleures dispositions créées par l'approche de la liquidation nouvelle, et par les appréciations relatives à la situation de place, la Bourse a laissé de côté provisoirement les préoccupations politiques, et les derniers cours cotés accusent une amélioration qu'on n'aurait pas osé espérer il y a peu de jours.

Les rentes, non plus que les valeurs, n'ont pu, bien entendu, reprendre en hausse tout ce qu'elles avaient perdu en baisse. C'est déjà beaucoup que le 5 pour 100 ait été ramené au-dessus de 115 fr. le 3 pour 100 et l'amortissable au-dessus de 78 et de 79 francs.

La progression est générale, mais un peu inégale. Certaines valeurs ne se sont que médiocrement relevées; d'autres, au contraire, comme les actions des Chemins autrichiens et lombards, ont atteint de nouveau les cours de la liquidation de quinzaine.

Parmi les fonds étrangers, l'Italien s'est fait remarquer par une très grande fermeté, tandis que l'Unifiée d'Égypte, après quelques oscillations, a subitement faibli hier à 351 francs.

MICHEL VERNEUIL

PREMIÈRE PARTIE.

I.

— Je vous quitte, mon cher Perrusson. Bonsoir !

— Déjà?.. Il n'y a que vous, Verneuil, pour vous enfermer par ce beau temps, à l'heure où tout le monde sort.

Les deux jeunes gens avaient arpenté trois fois, côte à côte, la principale rue de Tours, après avoir dîné à leur table d'hôte du Faisan, et ils venaient de s'arrêter au coin de l'ancienne Intendance. Les magasins, déjà éclairés, jetaient toute la lumière de leurs devantures sur les trottoirs pleins de flâneurs, qui se dirigeaient vers le Grand-Pont, promenade habituelle des Tourangeaux. Les becs de gaz s'allumaient un à un dans la longue enfilade de la rue, au-dessus de laquelle les lignes régulières des façades parallèles découpaient une bande d'azur brunissant dans un ciel d'été très pur.

— C'est pitié de se calfeutrer chez soi quand il fait si bon dehors, répéta Adrien Perrusson. Qui diantre vous pousse à rentrer ?

— Je pioche ma thèse de doctorat, et le lycée me prenant toutes mes journées, je n'ai que les soirées pour travailler.

— Vous êtes un sage, vous!.. Allons, je vous reconduirai jusqu'à votre porte, car je ne suis pas en humeur de me claquemu-
rer...

Ils s'étaient engagés dans la rue de l'Intendance, déjà moins animée et moins éclairée. Ils fumaient en cheminant lentement au milieu de la chaussée étroite. Tous deux pouvaient avoir de vingt-sept à vingt-huit ans. Le professeur, Michel Verneuil, qui avait manifesté de si louables intentions de travail, était un garçon de taille moyenne, assez maigre, mais solidement charpenté, vêtu sans recherche, ayant quelque chose de brusque et de sauvage dans son allure. Parfois les réflecteurs d'un magasin, jetant au passage leur blanche clarté sur toute sa personne, montraient son visage mat encadré d'une barbe brune, ses pommettes saillantes et, sous des sourcils très noirs, deux yeux lumineux profondément enfoncés dans l'orbite. — L'autre, Adrien Perrusson, mince et plus élancé, la figure fine et scrupuleusement rasée, l'air aimable avec quelque chose d'insinuant et de futé dans les yeux bleus, dans le nez effilé et dans les coins de la bouche, avait des manières plus souples et plus de prétentions à une toilette correctement élégante. Il était bien ganté, bien pris dans sa redingote noire et portait sur son bras un léger pardessus d'été.

— Quel est le sujet de votre thèse? demanda-t-il négligemment, tout en lorgnant les ouvrières qui prenaient le frais à la porte de leur magasin.

— *Les Paysans dans les Idylles de Théocrite.*

— Bravo! je vois que vous soutiendrez le bon combat démocratique jusque sur les bancs de la Faculté... Avec les idées que je vous connais, la chose ne manquera ni de passion ni de mordant... Il y a une justice à vous rendre, Verneuil, c'est que vous êtes tout d'une pièce. Comme les sangliers de votre pays, vous allez droit devant vous sans vous inquiéter des obstacles; seulement vous prenez trop au sérieux votre rôle de sanglier: vous vivez trop en sauvage, loin du monde, loin des femmes...

— Mon cher, vous savez d'où je suis parti et quel chemin j'ai encore à faire pour arriver... Les femmes sont un embarras, et je veux marcher librement.

— Soit, mais apristi! vous n'êtes pas de bois pourtant.

— Si fait, je suis comme le bois vert, qui prend difficilement, mais qui, une fois allumé, flambe avec une violence extrême. Vous ne me connaissez pas bien, continua Michel en serrant le bras de son compagnon, j'ai un appétit de plaisir et une voluptuosité qui vous effraieraient si vous voyiez au fond de moi... Mais j'ai aussi beaucoup de volonté. Dans la carrière universitaire, j'ai été témoin de la façon dont les femmes peuvent tout gâter au début, et je bride tant que je peux mon tempérament de paysan, — non point par sagesse, mais par ambition.

— Moi aussi, je suis ambitieux, répondait Perrusson, et, certes, je ne borne pas mon rêve à plaider devant les juges de Tours, mais je crois, mon cher ami, que vous vous fourvoyez... Pour commander aux hommes, il faut connaître leur force et leur faiblesse, leurs vices et leurs vertus; comment y arriverez-vous si vous ne vivez pas de leur vie?.. Pour percer, il faut avoir la souplesse et la résistance d'une lame d'acier; comment acquerrez-vous la trempe suffisante si vous ne vous plongez pas dans le courant?.. Je ne dis pas qu'avec votre méthode on ne finisse pas par faire son trou, mais c'est chanceux... Comme on ne se doute pas des accidens de terrain, on risque d'être désarçonné au premier choc et de se casser le cou.

— Vous en parlez à votre aise, repartait Michel, vous avez un patrimoine et vous pourrez vous rattraper si vous faites un impair; pour moi qui suis pauvre, la moindre étourderie serait une faute lourde et il faut que je joue serré...

Tout en discutant, ils avaient quitté la rue de l'Intendance et s'étaient enfoncés dans le quartier bâti sur l'emplacement de l'abbaye Saint-Martin. Tout y était plus solitaire et presque endormi. Les deux tours de Charlemagne et de l'Horloge étendaient leur ombre sur le carrefour, où clignotaient de loin en loin des becs de gaz. L'ancienne église Saint-Clément bouchait le fond de la rue avec la masse noire de sa nef démantelée, dont les ogives sans vitraux laissaient voir des coins de ciel plus clairs. Lorsqu'ils eurent tourné l'angle du portail, ils s'aperçurent tout à coup de l'animation inusitée du vaste rectangle formé par les maisons de la place d'Aumont. Une armée de bohémiens semblait avoir campé ce soir-là sur cette place ordinairement déserte. On distinguait dans une brume lumineuse de vagues ondulations de toiles grises, éclairées en dessous par des centaines de lampes, et, tout à travers, le va-et-vient d'une foule confuse et grouillante.

— Parbleu! s'écria Adrien Perrusson, c'est la foire aux fleurs, qui se tient ici une fois l'an pendant huit jours... Venez, la chose est originale et vaut la peine d'être vue.

Il entraîna Michel dans les allées étroites formées par l'alignement des échoppes des fleuristes. Sous chaque tente de toile des masses de plantes étaient étagées sur des gradins; des quinquets à demi cachés dans les feuillages filtraient des rayons dorés à travers cet assortiment de fleurs de la saison. Des rosiers grimpants et des clématites violettes tapissaient le fond, sur lequel des pélagoniums et des œillets semaient des taches d'un rouge de sang; autour de ces plantes aux couleurs vives se massaient les floraisons plus sobres, plus floues des roses-thé, des héliotropes et des résé-

das; et des pots de basilic serrés les uns contre les autres étendaient une sorte de pelouse verte au pied de ce parterre improvisé. De chaque boutique montait un concert de parfums et de couleurs qui caressait l'odorat et réjouissait les yeux. Des phalènes, fascinées par la lumière des lampes et l'haleine des fleurs, tournoyaient dans cette atmosphère embaumée.

La foule qui encombrait les allées était surtout composée de boutiquiers, d'artisans, de grisettes et de jeunes gens que la vue des jolies filles attirait, comme les lampes tiraient les papillons de nuit. Les boutiques seules étant éclairées, tous ces promeneurs circulaient dans une demi-obscurité. Les ouvrières des faubourgs penchaient leurs têtes curieuses vers les étalages, et leurs yeux noirs étincelaient dans le clair-obscur. Assises au milieu des plantes vertes, les marchandes appelaient les passans avec des invitations chantantes et câlines : « Voyez mes beaux œillets qui embaument! Qui veut des basilics à deux sous le pot? — Allons, messieurs, un joli bouquet pour vos dames! » — De vieilles femmes à tournure équivoque, moitié entremetteuses et moitié commissionnaires, rôdaient autour des jeunes gens et, les poussant du coude, leur murmuraient : « Faut-il porter vos fleurs? avez-vous une commission pour une dame? » — Et, tout en haut, dans le ciel de juin sans nuages, les petites étoiles scintillaient et regardaient cette foule tumultueuse avec leurs yeux d'or calmes et indifférens.

Michel, malgré ses résolutions studieuses et ses prétentions à l'austérité, subissait peu à peu l'attrait de ce milieu provocant, où les fleurs et les filles semblaient s'être donné rendez-vous pour tenter la faiblesse humaine. L'odeur des héliotropes lui montait au cerveau; les visages féminins qu'il entrevoyait dans cette demi-obscurité lui paraissaient tous jeunes et désirables; il éprouvait une sensation à la fois désagréable et troublante chaque fois qu'une des vieilles à l'allure louche lui murmurait à l'oreille ses offres de service; le frôlement du bras ou de la hanche d'une grisette lui causait un frisson : il ne parlait déjà plus de rentrer chez lui pour piocher sa thèse.

Adrien, souriant, le lorgnon dans l'œil et l'air satisfait, circulait dans les allées encombrées avec l'aisance d'un homme habitué à de pareilles promenades. Il poussait toujours son ami au plus épais de la foule. Un groupe plus compact, qui barrait le passage, les arrêta un moment devant une échoppe où deux jeunes filles marchandaient des pots de basilic. Elles pouvaient avoir vingt ans et étaient vêtues comme des ouvrières : en taille, et coiffées du petit bonnet rond tuyauté, coquettement posé sur la tête de façon à laisser bouffer les cheveux et à avantager un minois peu timide. La plus brune,

avec de petits yeux noirs, avait des traits accentués, mais sans beauté; l'autre, au contraire, était toute mignonne, et sa jolie figure fit impression sur Michel. Châtaine, avec un teint clair, une peau fine, de grands yeux bruns humides et une bouche d'enfant, elle avait un air d'ingénuité mutine qui séduisait. Adrien, qui n'était pas fâché de voir le rigide Michel se dégeler un peu, s'était empressé d'engager la conversation.

— Des basilics! s'écria-t-il sans façon, cela n'est pas digne de vous, mesdemoiselles, c'est une fleur de cordonnier!.. Permettez-moi de vous offrir à chacune une botte de roses.

En même temps il avait fait signe à la marchande, qui choisit dans son étalage deux gros bouquets de roses Jacqueminot. Il les présenta aux jeunes filles.

— Pour mon ami et pour moi! continua-t-il gaîment en s'inclinant et en tendant un bouquet de chaque main.

Les ouvrières s'entre-regardaient, détournaient la tête et riaient aux éclats. Adrien insistait.

— Voyons, Désirée, dit enfin la brune à la châtaine, puisque ces messieurs nous offrent leurs bouquets de bon cœur, nous pouvons bien les accepter.

Elles prirent les roses, dans lesquelles elles enfouirent leur figure avec sensualité, puis elles quittèrent l'étalage, respirant leur bouquet, marchant lentement, et de temps à autre se retournant pour voir si elles étaient suivies.

— La châtaine est vraiment jolie, murmura entre ses dents Michel.

— Voulez-vous que nous fassions connaissance avec elles? demanda Perrusson à son ami qui hésitait; une fois n'est pas coutume et vous n'en travaillerez que mieux demain... C'est entendu, hein? Nous les emmènerons souper et je serai bon enfant... je me chargerai de la laide.

— Vous croyez qu'elles consentiraient à venir? balbutia Michel, étonné et rougissant.

— Parbleu!

Ils rejoignirent les jeunes filles, et, grâce à l'entrain d'Adrien, qui avait la langue dorée, la conversation devint plus familière. Tout en jasant, ils quittèrent les allées de la foire, enfilèrent la rue Chanoineau et se trouvèrent sous les arbres du Mail.

— Puisque vous aimez les fleurs, mesdemoiselles, s'exclama tout à coup Perrusson, vous devez aimer la campagne... Que diriez-vous d'une promenade en voiture jusqu'à Saint-Avertin, où nous souperions tous les quatre?

Elles refusèrent d'abord. — « Il était tard et elles demeuraient

chez leurs parens. » Puis, insensiblement, la brune se laissa fléchir, et se tournant vers son amie :

— Bah! Désirée, fit-elle, si ces messieurs ont une voiture, nous serons de retour pour minuit et nous dirons chez nous que nous avons été obligées de veiller à l'atelier.

Adrien avait saisi la balle au bond :

— Je connais un loueur ici à côté, et avant vingt minutes la voiture sera prête... Michel, tenez compagnie à ces demoiselles pendant que je vais tout arranger.

Il s'esquiva et Michel resta seul sous les arbres, entre les deux jeunes filles, qui continuaient à rire et à chuchoter. Avec ses habitudes sauvages, il ne savait point parler aux femmes et ne trouvait rien à dire. Il finit par accoucher de quelques phrases sur la beauté de la nuit ; mais cela paraissait intéresser médiocrement les ouvrières. La conversation languissait. Michel s'impatientait des lenteurs d'Adrien, tout en lui sachant gré de s'être chargé de la corvée de la voiture, car, lui, en sa qualité d'universitaire, était tenu à une certaine réserve ; il n'eût pas osé s'aboucher avec le loueur, qui avait peut-être un fils au lycée.

Enfin on entendit un bruit de roues, et une antique berline conduite par un cocher somnolent, s'arrêta en face de la rue Chanoineau. Adrien, penché à la portière, fit signe aux jeunes filles et à Michel de monter. Fidèle à sa promesse, Perrusson avait pris à côté de lui la brune, qui se nommait Léontine, et avait fait asseoir Désirée près de son ami. Quand ils furent installés, il cria au cocher :

— A Saint-Avertin, rondement !.. Vous nous arrêterez aux Trois Pigeons.

La berline partit dans la direction du palais de justice, passa les Portes de fer et s'engagea dans l'avenue de Grammont. Heureuses de cette promenade en voiture, les grisettes s'étendaient sur les coussins, étalaient leurs robes et poussaient de grands éclats de rire. Adrien, mis en belle humeur, commençait à devenir très entreprenant avec sa voisine, qui se défendait pour la forme, tandis que Michel, très grave, traitait Désirée avec une galanterie cérémonieuse qui ébahissait l'ouvrière. La berline, après avoir franchi le Cher, roulait sur la route de Saint-Avertin. Maintenant l'ombre projetée par les coteaux boisés de droite plongeait l'intérieur dans une nuit profonde ; par la portière de gauche, on apercevait les prairies du Cher dans une légère buée argentée, et par momens le chant des derniers rossignols arrivait aux jeunes gens à travers le bruit des roues et le trot des chevaux. L'odeur des roses que les jeunes filles avaient emportées emplissait la voiture, et Michel, grisé par ces parfums d'été, par la tiédeur de la nuit et le voisinage de cette fille

fraîche et potelée dont ses doigts frôlaient timidement l'épaule, sentait des bouffées de poésie lui monter à la tête. Adrien, plus terre-à-terre et plus habitué à ces sortes d'aventures, avait pris la taille de Léontine, qui, pour se donner une contenance, chantait insoucieusement une ronde populaire :

J'ai cueilli la belle rose
 Dans mon tablier blanc,
 Belle rose,
 Dans mon beau tablier blanc,
 Belle rose du rosier blanc...

Tandis que la voix traînante de l'ouvrière s'envolait dans la nuit, Michel était à cent lieues de la Touraine. Fermant les yeux, la main serrée entre le dos de Désirée et le capiton de la berline, il se croyait au fond des bois de son pays, en tête-à-tête avec une amoureuse inconnue, pour laquelle il se sentait pris d'une tendresse toute sentimentale. Son lyrisme intérieur s'élevait peu à peu à un tel diapason que, le silence de Désirée s'y prêtant, cette petite ouvrière tourangelle se métamorphosait pour lui en une délicieuse Gretchen, naïve et chaste, qu'il se promettait d'initier lentement à l'amour, comme on ouvre une rose pétale à pétale, jusqu'à ce qu'on découvre les étamines d'or encore intactes et tontes parfumées. Rien qu'en forgeant ce rêve, il se sentait attendri et frissonnant... Tout à coup la voiture s'arrêta. On était à Saint-Avertin, devant la porte des Trois Pigeons.

Les gens de l'auberge, habitués à de pareilles visites, conduisirent les deux couples dans une chambre haute, dont les tenêtres donnaient sur une île du Cher, plantée de peupliers. Le couvert ayant été lestement dressé, on leur servit une volaille froide, des écrevisses, du Bourgueil et du Vouvray mousseux. Les deux filles, s'étant mises à l'aise, mangeaient à belles dents et vidaient gaillardement leur verre. Le vin de Touraine leur eut bientôt délié la langue et elles commencèrent à babiller tour à tour, étourdissant les deux amis des menus détails de leur vie d'atelier. Désirée conta à Michel qu'elle était lingère et que sa mère la battait quand elle rentrait trop tard. — Elle était lasse d'être un *grenier à gîtes*, Tours l'assommait, et elle aurait voulu trouver quelqu'un qui l'emmenât à Paris. — Le professeur s'était assis avec elle dans l'embrasure de l'une des fenêtres. Il faisait une nuit à souhait pour la poésie et pour l'amour. Les ét-iles se miraient doucement dans le cours du Cher, les feuillées de l'île frémissaient avec un bruit frais, et au loin les lumières du village tremblotaient entre les branches des cerisiers couverts de fruits. Michel tourna vers Désirée des yeux sourians et

très tendres, en la priant de chanter. Elle leva son verre avec un geste de théâtre, et entonna d'une voix fausse une triviale chanson de café-concert.

Elle n'eut pas le temps de l'achever. En bas, sous les tonnelles du jardin, des gens du village l'avaient apostrophée en riant. Alors elle se fâcha furieusement contre « ces butors de paysans » qui se permettaient de la plaisanter. Ses jolies lèvres laissèrent tomber des jurons de caserne et de grossières invectives. Elle semblait répandre toutes ces injures avec délices ; les gens d'en bas ripostaient dans la même langue. Pendant cinq minutes ce fut un échange d'épithètes ordurières et de mots ignobles. — Michel, écœuré et précipité violemment du haut de son rêve, songeait avec dégoût à cette belle princesse des contes de fées qui ne pouvait pas ouvrir la bouche sans en laisser choir un crapaud. Sa griserie s'était brusquement dissipée, et fatigué de cette scène ridicule, il dissimulait mal des bâillemens nerveux. Adrien coupa court à tout ce tapage en hélant le cocher et en rappelant aux deux grisettes qu'il était temps de regagner Tours. On paya l'hôtesse, et on revint en voiture par le même chemin ombreux où les rossignols chantaient encore ; mais le charme était rompu et Michel se sentait glacé.

Dans les ténèbres de la berline roulant sous les grands arbres, il entendait résonner les baisers que Léontine et Perrusson, devenus très expansifs, échangeaient sans vergogne. Désirée, émoustillée par le vin de Vouvray, ne demandait pas mieux que de s'attendrir à son tour, mais Michel, grognon et agacé, ne s'y prêtait guère. La jeune fille avait beau se frôler contre lui avec de souples mouvemens de chatte, il se renfonçait avec humeur dans son coin, et ne répondait qu'en rechignant aux avances de l'ouvrière. Fêlée et piquée au jeu par cette surprenante froideur qu'elle prenait pour un reste de timidité, Désirée redoublait de câlinerie, tandis que lui, sentant s'accroître ses répugnances, devenait de plus en plus maussade. A la fin impatientée, la petite se rejeta dans l'autre encoignure et se mit à boudier.

Pour éviter de lui parler, Michel s'était penché à la portière. Il regardait la campagne baignée par le clair de lune, les prairies vaporeuses zébrées par les ombres allongées des peupliers, les lumières fuyantes de la gare tout au loin, et il commençait à regretter de s'être laissé entraîner dans cette vulgaire aventure.

— C'était bien la peine, pensait-il, de s'être armé de belles résolutions, d'avoir vécu un an comme un ascète, pour donner dans le panneau aussi piteusement. Quel homme était-il donc et quel fond pouvait-il faire sur sa volonté, si, dès la première et la plus banale des tentations, il faiblissait de la sorte ? Encore s'il avait eu pour

excuse une de ces passions violentes et romanesques, comme il en avait parfois rêvé en lisant Balzac?.. S'il avait été secoué par l'amour d'une de ces belles dames qu'il voyait, le samedi, descendre de leur équipage devant les magasins de la rue Royale, — ou d'une de ces Anglaises blondes, hautaines et blanches comme des lis, qu'il rencontrait le dimanche aux abords de la chapelle protestante? Sa vanité et son goût auraient été du moins satisfaits... Mais non, avec ses douze mois de sagesse, il était venu sottement échouer aux pieds d'une grisette bête et mal éduquée, qui lui offrait une banale coupe de plaisir où des centaines de lèvres avaient bu avant lui!... Il avait honte de sa faiblesse et, pris d'insurmontables dégoûts, il souhaitait à la fois et redoutait d'arriver à Tours.

La voiture avait franchi la barrière de l'octroi. D'après l'ordre de Perrusson, elle s'arrêta devant le Palais de justice, et l'on mit pied à terre. Adrien s'était emparé du bras de Léontine :

— C'est ici qu'on se sépare, dit-il plaisamment. Bonne nuit, mes tourtereaux!

Il s'éloigna rapidement avec la grisette, et tous deux disparurent sous les arbres du mail. Michel était resté en tête-à-tête avec Désirée. La petite jouait maintenant la pruderie; elle prenait des mines innocentes et inquiètes.

— Je risque gros en allant chez vous, murmurait-elle d'une voix mignarde, mais vous serez gentil, n'est-ce pas? Vous ne me ferez pas arriver de malheur... Songez donc, une pauvre jeune fille qui demeure avec sa mère!..

— Ma chère, riposta vertement Michel, je serais désolé de vous attirer des désagrémens... Retournez chez votre mère... Bonsoir!

Et brusquement, presque brutalement, il lui lâcha le bras, la laissa ébaubie au milieu du mail, et se dirigea à grandes enjambées vers la rue de la Grandière, où il logeait.

II.

Michel Verneuil était né dans le Barrois, à Véel, un mélancolique petit village situé dans la plaine, à une lieue de Bar-le-Duc. Son père, cultivateur peu aisé, l'avait eu sur le tard, après trois enfans déjà élevés avec peine, et la naissance de Michel avait achevé d'épuiser la mère Verneuil, qui était morte de cette quatrième couche. Cet enfant tard venu et peu désiré, qui rognait la maigre portion des trois aînés, fut assez mal reçu à son entrée dans le monde. Mais il était robuste et, en dépit de ce mauvais accueil, il avait poussé comme un champignon. Son père possédait quelques

champs et en cultivait d'autres qu'il avait pris à bail ; c'est sur ce modeste *gagnage* que la famille vivait en peinant dur et en se privant de tout. Les deux aînés s'étaient gagés comme tâcherons ; la fille s'en allait chaque matin vendre à la ville le lait des vaches ; dès qu'il eut huit ans, Michel fut à son tour mis en demeure de se rendre utile et de gagner le pain qu'il mangeait. En hiver, il fréquentait l'école du village, mais à la belle saison, on l'en retirait et il conduisait les bêtes aux champs, en compagnie de deux ou trois *pâturoux* de son âge. Bien qu'en ce temps-là il fût mal nourri, mal vêtu et bourré de plus de taloches que de croûtons, il avait conservé un joyeux souvenir de ces premières années vagabondes.

Les pieds nus dans ses sabots, faisant claquer son fouet derrière ses bêtes, il les chassait dès l'aube vers les friches, à la lisière d'un bois qui domine la vallée. Là, vautré dans l'herbe, tandis que les vaches pâturaient, il lisait un vieil Almanach liégeois, trouvé à la maison dans un coin de l'âtre, et dont il connaissait quasi toutes les pages par cœur. Lorsqu'il était las de lecture, il se couchait sur le dos et regardait les nuages courir dans le ciel ou les papillons voltiger sur les genêts. Ayant l'intelligence curieuse et éveillée, il observait les oiseaux, les arbres, les insectes, comparait les formes diverses des choses et pénétrait petit à petit dans le domaine enchanté de la nature. Gourmand autant que curieux, il était peu de plantes dont il n'eût expérimenté à ses dépens les vertus aromatiques ou amères ; il connaissait tout ce qu'il y a de bon à manger dans les champs et dans les bois : depuis les tubercules noirs de la gesse, qu'on nomme dans le pays des *mécusons*, jusqu'aux baies brunes qui pendent en bouquets dans les feuilles rougies des alisiers. De l'été à l'automne, il vivait avec délices de cette vie végétale, communiant sous toutes les espèces avec la nature, emplissant ses narines d'odeurs sylvestres et son estomac de fruits sauvages. Fraises des bois, merises juteuses, noisettes blanches comme lait, prunelles bleues par les premières gelées, grains parfumés des hyèbles et des genévriers, tout servait à assaisonner son croûton de pain de ménage et à suppléer à la nourriture insuffisante qu'il trouvait au logis. Il barbouillait ses lèvres du sang noir des mûres, grimpait aux hêtres comme un écureuil, pataugeait dans les roisseaux, frottait avec sensualité ses mains aux tiges des menthes et des origans, et, gorgé de fruits acides, grisé de vertes odeurs, sentant bon l'herbe et la terre, il rentrait au gîte à la brune et s'endormait en rêvant d'arbres et d'oiseaux.

A ce régime tonique et salubre, tous ses organes s'étaient développés harmonieusement. Lorsqu'il s'agit de le préparer à la pre-

mière communion, le curé de Véel, étonné de la précocité de son intelligence, de la solidité de sa mémoire et de la quantité de choses qu'il avait apprises sans maître, engagea le père Verneuil à ne pas laisser cette jeune et brillante lumière sous le boisseau. Le bonhomme regimbait, craignant pour son boursicot, mais le prêtre l'amadoua en lui montrant pour son dernier-né la perspective d'une place « dans le gouvernement, » et ce métier-là, ajoutait-il, serait autrement commode et lucratif que de pousser la charrue et remuer la terre. Il acheva de vaincre les répugnances du paysan en promettant de donner gratis à l'enfant les premiers élémens de français et de latin, afin de faciliter son admission au collège. Le père Verneuil, flatté intérieurement d'avoir plus tard dans sa famille un homme en place, finit par céder, et Michel, laissant son touet de pâtureau, alla chaque jour apprendre *rosa, la rose* chez le curé, dont il servait la messe et dont il faisait les courses. Son instruction progressa rapidement; non-seulement il mordait au latin, mais la grammaire n'avait plus de secrets pour lui, et il passait des journées sur les livres. De même qu'il avait jadis bourré son estomac de tous les fruits de la forêt, il garnissait maintenant sa mémoire des lectures les plus diverses. Les pères de l'église, l'histoire ecclésiastique, les *Voyages d'Anacharsis*, les *Révolutions romanes* de Vertot, tout était une nourriture pour son esprit. Sa première communion étant faite et ses douze ans étant sonnés, le curé jugea qu'il était mûr pour l'enseignement universitaire et s'aboucha avec le principal du collège. Il fut convenu que Michel entrerait en sixième après les vacances et que le père Verneuil se saignerait aux quatre veines pour payer tous les trois mois les vingt et un francs de la rétribution scolaire, car Michel devait être externe et revenir souper à Véel chaque soir.

Donc, à la rentrée d'octobre, par un joli temps clair, Michel, après avoir mené les chevaux à l'abreuvoir, passa sa blouse neuve et traversa la plaine, portant sur son dos, dans un grossier carton, ses cahiers, ses plumes et son déjeuner, et tenant à la main son encrier fermé d'un bouchon de papier. Les gamins, groupés devant le porche du collège, clignèrent de l'œil et firent de belles gorges chaudes en voyant déboucher au bas de la côte ce petit paysan crotté, hâlé, tête nue, vêtu d'un pantalon de toile, d'une méchante blouse de cotonnade et tenant avec précaution l'encrier mal bouché, dont l'encre dans le trajet lui avait taché les doigts. Selon l'usage, on voulut commencer par lui *rabattre les coutures*, c'est-à-dire le brimer à coups de poing; mais le gars était solide et pour une gourmade en rendait deux. Il revint ce soir-là à Véel avec la blouse déchirée et la figure égratignée, mais avec la conscience de s'être

fait respecter et d'avoir clos le bec à cette engeance malfaisante de petits citadins en vestes de drap. Il triompha davantage encore, après la première composition, quand, le samedi suivant, le principal déploya la feuille des notes et proclama les places : il était le premier haut la main et le professeur parlait de lui avec un émerveillement qui imposa silence aux plus malins. Ce fut ainsi chaque samedi. Michel prit la tête de la classe et se maintint au premier rang jusqu'à la fin de l'année.

Solide et bien équilibré, doué d'une mémoire excellente, d'une volonté tenace, d'une puissance de travail extraordinaire pour son âge, ce fils de paysan, nourri de grand air et de soleil, semblait une force de la nature au milieu de ces écoliers de la ville, pâlots, chétifs, enfans gâtés de fonctionnaires ou de négocians. Son intelligence toute neuve s'épanouissait dans son cerveau comme une robuste plante des bois. Il damait le pion à tous ces fils de la bourgeoisie et, ayant conscience de sa supériorité, il se montrait néanmoins indulgent et bon camarade. En un tour de main, pendant le quart d'heure qui précédait l'entrée en classe, il bâlait la version ou le thème des plus faibles et, lorsqu'on allait au tableau, il soufflait complaisamment à ses voisins les réponses aux questions du professeur. Aussi on le flattait et on le craignait. — Il n'était pas heureux pourtant. Son père, qui n'entendait rien aux études classiques, croyait avoir tout fait en payant le trimestre scolaire; il exigeait qu'au retour de la classe Michel s'occupât des bêtes comme par le passé; il lésinait sur la chandelle nécessaire à l'écolier pour préparer ses devoirs et il entraînait dans de violentes colères quand il s'agissait d'acheter un livre. L'enfant, après s'être levé avant le jour pour trimer à l'étable ou à l'écurie, s'en allait par la neige, le soleil ou la pluie, à travers la plaine, lisant ses leçons en route. Parfois il arrivait en ville morfondu ou trempé jusqu'aux os. En attendant l'heure du collège, il se réfugiait chez un boulanger du voisinage, dont le fils était son compagnon de classe, et là, à la lueur et à la bonne chaleur du four, il achevait d'apprendre les leçons du matin.

Les luttes à soutenir pour se procurer les ouvrages indispensables à ses études étaient son tourment quotidien, et, malgré ses efforts, il n'arrivait à se tenir au courant qu'au prix de rebuffades humiliantes. En sa qualité de premier de la classe, c'était lui qui devait apporter au professeur les auteurs destinés à la récitation des leçons; ces auteurs, il ne les possédait pas pour la plupart et il était obligé de les mendier à ses voisins, qui s'en dessaisissaient d'autant moins volontiers que la leçon était moins sue. Alors, devant toute la classe, il fallait avouer que les livres lui manquaient, et

quand le maître était peu généreux ou de mauvaise humeur, une remarque désobligeante faisait publiquement à Michel honte de sa pauvreté.

Il n'en remportait pas moins tous les prix, et son nom était imprimé huit ou neuf fois dans le palmarès. Mais ce triomphe était, hélas! une nouvelle cause d'humiliation. Quand, du haut de l'es-trade, le professeur appelait « Michel Verneuil, de Véel-devant-Bar, » il lui fallait fendre la foule endimanchée des collégiens et des belles dames et paraître sur les gradins dans sa triste toilette de campagnard, avec une blouse d'alpaga, — presque neuve pourtant, — et un pantalon de coutil devenu blanc à force de lavage, — et c'était une blessure pour son orgueil grandissant.

Ainsi les années se suivirent, apportant chacune les mêmes labeurs, les mêmes piqûres d'amour-propre et les mêmes succès. Quand Michel passa dans les classes supérieures, ses professeurs, fiers de son mérite et de l'éclat qu'il jetait déjà sur leur enseignement, s'arrangèrent pour lui procurer des répétitions chez des élèves riches dont l'instruction était en retard. Il gagnait chaque mois une soixantaine de francs qui lui permettaient de s'acheter des livres et de se vêtir plus convenablement. Pendant les vacances, il donnait des leçons à de jeunes *cancres*, menacés de doubler la classe d'où ils sortaient. Et tandis que ses camarades couraient les champs, voyageaient ou chassaient, lui, si amoureux de soleil et de grand air, s'enfermait dans de noires salles d'études en tête-à-tête avec des bambins à l'intelligence rétive, auxquels il remâchait vingt fois les mêmes règles de syntaxe. — Cependant l'âge lui venait, il courait sur ses dix-sept ans, et avec cette aube de la jeunesse naissaient en lui de nouveaux besoins et de nouveaux désirs. Il sentait dans son corps robuste un travail de sève en fermentation; les regards des femmes l'embarrassaient et le faisaient rougir. Heureusement pour sa vertu, les filles de Véel étaient toutes laides et mal dégrossies. Le séjour de la ville l'avait rendu plus délicat et plus difficile, et les paysannes massives, aux mains rouges, aux figures tavelées de taches de rousseur, à la taille épaisse, n'avaient nulle saveur pour lui.

Une seule fois, pendant cette crise périlleuse, il avait été soumis à une redoutable épreuve. Il venait d'entrer dans sa dix-huitième année, et il donnait des répétitions au fils d'un gros fabricant de la ville. Il remarqua que, peu à peu, la mère de cet élève prenait l'habitude d'assister à ses leçons qui avaient lieu l'après-midi, à la sortie de la classe. C'était une femme frisaut la quarantaine, dans le plein éclat de sa beauté mûre. Un jour qu'il corrigeait les verbes latins conjugués par

l'enfant, il vit qu'en marge du verbe passif *amari*, une main étrangère, une main de femme à l'écriture déliée, avait écrit sur le cahier : *amor, je suis aimée*, puis, à la suite, un discret point d'interrogation. A peine eut-il lu et compris, qu'il devint cramoisi. Celle qui avait posé cette singulière question était là, devant lui, et ses yeux humides et langoureux, se fixant sur ceux du professeur ébanbi, la lui posaient encore silencieusement. Sur ces entrefaites, l'élève quitta la pièce pour aller quérir un livre oublié et laissa son répétiteur en tête-à-tête avec ces terribles yeux quémanteurs. Et tout d'un coup, sans que Michel eût le temps d'entendre deux fois battre son cœur, la dame, ayant passé vivement derrière sa chaise, lui posa ses lèvres sur le cou. L'enfant arriva juste à point avec son livre pour empêcher de pires extravagances, et la leçon s'acheva dans un trouble inexprimable.

Quand Michel fut dehors, il marcha un moment étourdi comme un homme ivre. La caresse de ces lèvres de femme avait éveillé en lui des ardeurs inconnues, et le sang battait violemment dans ses artères. Comme il était aussi sauvage qu' inexpérimenté, il envisagea avec terreur les suites de cette étrange aventure. Il lui sembla qu'il n'oserait jamais reparaitre sans rougir dans la maison de son élève. A ses yeux de dix-huit ans, l'entreprise amoureuse de cette femme presque quadragénaire et mère d'un grand garçon paraissait quelque chose d'excessif et de hors nature. Dans sa naïveté, il se demandait s'il n'avait pas affaire à une malade. Craignant de jouer un rôle ridicule et odieux, il résolut de ne plus rentrer dans cette maison, où il ne saurait quelle contenance garder, et, le lendemain, il écrivit au père que la préparation de son baccalauréat l'obligeait à suspendre les leçons. Il ne revit plus la dame ; il n'osait même plus passer par la rue qu'elle habitait ; mais le souvenir de ce rapide et unique baiser restait comme une brûlure dans sa chair et avait donné un branle tumultueux à sa sensualité encore endormie.

Il subit avec succès son examen de bachelier, et, sur les conseils de son professeur, il se prépara à l'École normale. Le père Verneuil, qui considérait les membres du corps enseignant comme des façons de maîtres d'école d'un ordre un peu plus relevé, n'était pas trop flatté de la carrière choisie par son fils. Il aurait préféré une place dans un bureau, dont le salaire lui eût permis de rentrer dans ses débours. Toutefois, lorsqu'on eut fait comprendre au bonhomme les avantages que présentait l'École normale, — la gratuité de la pension et la dispense du service militaire ; — lorsque, de plus, on lui apprit que le conseil général du département, fier du succès du jeune Verneuil, venait de lui accorder une pension.

de douze cents francs payables pendant cinq ans, le paysan s'attendrit, et, après bien des soupirs, bien des grognemens, il consentit à envoyer son fils à Paris, où il devait doubler sa rhétorique à Louis-le-Grand, afin d'y étudier à fond les matières de l'examen.

Ce voyage fit à Michel l'effet d'un coup de tremplin qui le lançait dans des espaces inconnus. Après avoir vécu dix-huit ans dans l'étroit horizon de son village ou de sa petite ville, il lui sembla que le nuage qui bornait sa vie se déchirait subitement et montrait à ses yeux surpris une étendue éblouissante. L'empire penchait déjà vers son déclin, et Paris commençait à sortir de l'engourdissement où l'avait plongé le coup d'état. — Tous ceux que l'acte violent de décembre 1851 a surpris à l'aube de leur vingtième année se souviennent avec une rancune amère du désarroi moral qui suivit cette date cruelle. Les jeunes gens élevés dans les idées libérales du temps de Louis-Philippe et alors tout effervescens des illusions de 1848, avaient été saisis en plein rêve par ce réveil brutal. Leurs idoles de la veille gisaient renversées dans la boue, la tribune parlementaire était démolie, les journaux supprimés ou réduits en servitude. Au milieu de ce silence de la pensée et de cet aplatissement des caractères, une préoccupation étroite des intérêts matériels, un remue-ménage bruyant de manieurs d'argent et de spéculateurs agitaient seuls la nation démoralisée. Les jeunes gens, désorientés, se demandaient s'ils n'avaient pas été dupes d'un songe, et si la vérité n'était pas uniquement dans la recherche des joies mondaines. Alors les uns se laissaient tout bonnement glisser sur la pente et ne pensaient plus qu'à s'amuser; les autres, en petit nombre, désabusés, le dégoût aux lèvres, s'enfonçaient silencieusement dans une désespérance haineuse.

Vers 1864, au moment où Michel arrivait à Paris, la transformation qui s'était opérée était déjà visible. Les événemens avaient marché; la veine avait changé, et les hasards qui avaient fait croire à la mission providentielle du héros de décembre tournaient maintenant contre lui. Dans le quartier des écoles, on devenait moins frivole et plus audacieux; bien des lèvres murmuraient hardiment les mots de république et de liberté. — Avec sa sauvagerie paysanne, son caractère fait de raideur et d'honnêteté, son éducation démocratique, Michel ne pouvait manquer de se joindre au groupe des étudiants qui aspiraient à briser le joug. Il se trouva en communion d'idées avec des compagnons d'étude animés comme lui d'opinions largement libérales. Il fit partie de ces conférences moitié littéraires, moitié politiques, où l'on se préparait aux luttes prochaines avec moins d'illusions que les ancêtres de 1848, avec un

esprit plus positif et plus scientifique. C'était là qu'il avait connu Adrien Perrusson. Dans ce petit cénacle de jeunes gens studieux, ambitieux et bien doués, on commençait à discerner à travers les ténèbres de l'absolutisme césarien comme une lointaine lueur d'aurore, et l'on marchait résolument, la main dans la main, vers cette lumière nouvelle.

Michel entra à l'École normale dans un très bon rang, et se mit à travailler avec ardeur. Soumis à la sévère discipline de la maison, aimant l'étude avec passion, préservé des entraînemens de plaisir par sa sauvagerie, il se mêlait peu à la vie dissipée et joyeuse du Paris boulevardier. Il se contentait d'en entendre le lointain bruissement du fond de sa solitude de la rue d'Ulm. Les jours de sortie, quand, abandonné à lui-même sur le pavé parisien, il se sentait trop tenté, il se hâtait de s'enfuir dans la banlieue et de regarder des hauteurs de Meudon ou de Bellevue le grand Paris s'étendre à ses pieds. Alors, contemplant avec envie l'immense capitale, ses masses d'ombre et de lumière, ses palais, ses flèches et ses coupoles ensoleillées, son bois verdoyant où s'agitait un fourmillement de voitures, il se disait avec un élan d'orgueil : « Moi aussi, j'y jouerai mon rôle et j'y serai quelqu'un ! » Conquérir une personnalité, n'être plus une vague unité dans la foule, mais un de ces chiffres lumineux qu'on remarque ; avoir un de ces noms qui font que, partout où on vous présente et où on vous nomme, vous sentez, aux regards des gens, que vous n'êtes point pour eux un inconnu ; voilà quel était son rêve. Pour le réaliser, il fallait devenir fort, acquérir cette volonté patiente qui creuse lentement son sillon, sème sans hâte le grain qui doit y germer et sait attendre sans découragement l'heure de la moisson. Il n'était pas de ceux qui croient aux hasards heureux et aux étoiles providentielles. Convaincu que l'homme se forge à lui-même sa destinée et ne doit accuser que lui-même de sa malchance ; il répétait avec Emerson que « chaque créature tire d'elle-même sa propre condition et son avenir. » Pendant ses trois années d'école, il cultiva son esprit avec ténacité et méthode, comme il avait vu jadis le père Verneuil labourer son champ. Il avait conservé ses habitudes de paysan, se couchant à dix heures et se levant à cinq, biver comme été. Pendant cette période, il ne retourna pas une seule fois au pays. Aux vacances, il louait une modeste chambre d'hôtel dans le quartier du Panthéon, et il employait ses deux mois de liberté à travailler dans les bibliothèques encore ouvertes ou à étudier à fond les musées. Au commencement de sa seconde année, il était licencié, et, à la fin de la troisième, il sortait victorieux des épreuves de l'agrégation. — Alors seulement il alla passer à Véel les semaines qui devaient s'écouler

entre sa sortie de l'école et sa prochaine nomination à une chaire de professeur.

Il trouva le père Verneuil vieilli et cassé, plus avare et plus geignard encore qu'autrefois. A mesure qu'il s'enfonçait dans la vieillesse, le bonhomme craignait de plus en plus de manquer de pain. Il avait marié sa fille aînée et cédé son train de culture à un gendre rapace qui le persécutait pour qu'il se démit de ses biens au profit de ses enfans et qu'il donnât à son aînée la meilleure part. Mais le vieillard tenait bon et criait comme un aigle qu'il ne lâcherait rien tant qu'il aurait les yeux ouverts. Ce fut au milieu de ces discussions intestines que Michel fit sa rentrée sous le toit paternel. Cette bataille autour de l'héritage d'un vivant, ces altercations continuelles à propos de cinq ou six lopins de terre, dégoûtèrent Michel de l'existence campagnarde. Pour avoir la paix, pour calmer ses frères et sa sœur qui le regardaient de travers, il renonça de grand cœur à tous ses droits à l'héritage maternel, et, de plus, il abandonna à son père les deux tiers des arrérages de sa pension départementale, ne se réservant que juste l'argent nécessaire à sa prochaine installation.

Sa nomination arriva enfin. Il fut appelé au lycée de Tours comme professeur de seconde et il s'empressa de faire ses paquets. — La veille de son départ, après quelques visites chez ses anciens maîtres du collège, il revint à pied de la ville. Au lieu de rentrer au village, il prit à travers la plaine, désireux de revoir une dernière fois ce coin de pays où s'étaient passées son enfance et sa première jeunesse.

Sous un ciel bas et gris de la fin de septembre, la plaine où les derniers champs d'avoine avaient été moissonnés s'étendait nue et mélancolique, coupée seulement çà et là de quelques buissons d'aubépine et bordée au loin par de bleuâtres lisières de bois. À droite et à gauche, dans le fond, deux pointes de clochers de village, sortant d'un pli de terrain, rompaient seules l'uniformité des chaumes et des jachères. Le silence n'était troublé que par les cris lointains des laboureurs poussant leur charrue et préparant les semailles d'automne. Parfois une alouette se levait sous les pieds de Michel, jetait un cri aigu et montait en secouant ses ailes mouillées. Il allait lentement, reconnaissant çà et là des objets dont la physionomie familière n'avait pas changé depuis des années : — ici, un enroulement de chèvrefeuille qui fleurissait déjà dans les broussailles lorsqu'il était petit pâtreau ; — là, un pommier sauvage dont il escadait jadis les branches moussues pour y cueillir des pommes acides... Tout ce sol natal, si souvent foulé autrefois, si bien mêlé à ses chagrins et à ses joies d'enfant, semblait s'être imprégné

de sa personnalité, et, à cette heure de la séparation, il retrouvait un peu de lui-même dans chaque sillon. Il aspirait avec émotion la forte odeur des mottes fraîchement retournées, les émanations âcres des fanes de pommes de terre, le faible parfum des rares floraisons automnales perdues dans les buissons. Il se sentait peu à peu repris d'un attachement attendri pour ce sol rustique d'où il était sorti et où des générations de paysans, ses ancêtres obscurs, avaient semé leurs os dans l'enceinte du petit cimetière de VéeL. En même temps, le monde inconnu, au milieu duquel il allait se lancer, armé de toutes pièces pour la conquête d'une position, le monde nouveau où chaque jour serait un combat, l'effrayait.

Le doute entraînait en lui avec les ombres du crépuscule. — Que valaient les agitations égoïstes et peut-être stériles qui l'attendaient, auprès de l'existence casanière et utile de ce paysan qui, là-bas, semait son blé? Fils de laboureur, n'ayant dans ses veines que du sang de paysan, n'eût-il pas mieux rempli son rôle en appliquant sa force intelligente à cultiver cette terre avec laquelle il avait tant de mystérieuses affinités? Après tout, qu'était-ce que la vie? Une suite de rêves tumultueux coupés de douloureux réveils? Et, alors, à quoi bon échanger les illusions et les douleurs que l'accoutumance a rendues plus supportables, contre des rêves inconnus et des réveils peut-être plus pénibles?.. Michel s'était arrêté et il croisait anxieusement ses bras sur sa poitrine. En posant sa main sur son cœur, il sentit, sous l'étoffe de sa jaquette, craquer le pli ministériel où on lui notifiait sa nomination à Tours. — Professeur à vingt-quatre ans dans un lycée de première classe, en Touraine, ce jardin de la France! c'était pourtant quelque chose...

— Et j'hésiterais? se dit-il brusquement, allons donc! je suis fou, et ces brouillards d'automne m'ont encrassé le cerveau!

A ce moment, le vent qui s'était élevé avec l'approche du soir, fit voler devant lui les feuilles sèches, et un carillon de cloches argentines lui apporta sa chanson réveillante. Les cloches semblaient lui crier comme les sorcières à Macbeth : « Tu seras roi! » Et, dans le ciel qui s'était découvert, le soleil couchant lui envoyait comme un reflet empourpré de cette royauté que lui prédisaient les cloches.

— Assez d'enfantillages! murmura Michel en brisant de son bâton une touffe de chicorées bleues, courage et en avant! La fortune est à ceux qui ont la poigne assez forte pour la violer...

Le lendemain, il regagnait Paris et partait pour Tours.

III.

Le second coup de cloche annonçant le dîner emplissait de ses derniers appels la cour sonore du *Faisan*, et la table d'hôte commençait à se garnir. La salle à manger, haute de plafond, éclairée par trois fenêtres donnant sur la rue Royale, était lambrissée de bois noir jusqu'à hauteur d'appui et décorée de panneaux représentant les vues des principaux châteaux de la Touraine. L'hôtel, ayant surtout une clientèle de touristes étrangers, était peu fréquenté par les commis-voyageurs. Cette considération y avait attiré Michel Verneuil, malgré le prix assez élevé de la pension.

Les dîneurs arrivaient un à un et s'asseyaient silencieusement à leurs places habituelles. Il y avait là une collection de types exotiques médiocrement intéressants. D'abord un négociant de Belfast qui conduisait sur le continent sa femme, respectable personnage muet, et sa fille, brune miss aux cheveux flottans, à la tête prétentieusement penchée sur une épaule. — A côté, une vieille demoiselle anglaise chaperonnait une nièce déjà mûre, maigre, sanglée dans sa ceinture de cuir, à la figure tragique et aux gestes anguleux. — Puis venait tout une bruyante famille polonaise composée de cinq membres : la vieille mère, recroquevillée comme une feuille sèche, toujours gelée et buvant du cognac pour se réchauffer ; le père, grand, barbu, scandant ses phrases d'un rire nasillard par un à un hennissement ; les trois filles : Edwige, Ilsa et Anoučka, aux yeux obliques et rusés, éternellement vêtues de noir. Elles portaient « le deuil de la patrie, » ce qui ne les empêchait pas du reste de manger comme des ogresses et de danser tous les soirs dans les bals donnés par la colonie anglaise. — Ce petit clan slave, avec sa familiarité impertinente, sa douleur théâtrale et son bavardage assourdissant, était odieux à Michel. Il n'était séparé des Paproçki que par deux chaises réservées à Adrien Perrusson et à un autre pensionnaire, et, comme ses deux voisins étaient absens pour une quinzaine, il tremblait à chaque repas de voir les deux places vides envahies par la horde polonaise.

Le potage était déjà desservi quand deux dames entrèrent dans la salle. Après un moment d'hésitation, l'aînée se dirigea vers les deux chaises inoccupées, en demandant à Michel si elles étaient libres. Sur la réponse affirmative du jeune homme, les deux femmes s'y installèrent et déplièrent leur serviette. La voisine de Michel

paraissait avoir trente-six ans. Elle était grande, bien faite, avec une taille élégante et de magnifiques épaules, très blanche de peau et coiffée d'opulents cheveux blonds aux reflets roux. De beaux yeux un peu cernés, aux prunelles grises semées de points fauves, un nez aquilin, une bouche encore très fraîche, un menton grassement modelé, donnaient à sa figure une expression légèrement sensuelle, qu'accentuaient les molles inflexions du cou et les riches contours de la poitrine, mis en valeur par une robe sortant de chez la bonne faiseuse. Sa compagne, et vraisemblablement sa fille, comptait dix-huit ans à peine. Plus petite, avec des traits plus fins, elle avait des cheveux châains retombant sur le dos en une natte épaisse, et un teint également très blanc. Cette blancheur, comparable au ton des fleurs du muguet, était relevée par de grands yeux vifs d'un bleu foncé, bordés de longs cils, et par des lèvres très rouges et un peu moqueuses. La beauté de la voisine de Michel était plus complète et sa grâce plus savante ; mais la jeune fille, avec ses yeux questionneurs et sa vivacité espiègle, avait quelque chose de prime-sautier et de spirituel qui manquait à la mère.

Tout en mangeant, elles échangeaient à voix basse des remarques sur le personnel de la table d'hôte. A leurs regards moqueurs, aux torsions malicieuses des lèvres de la jeune fille, Michel devinait que leurs réflexions n'étaient pas précisément charitables pour les figures des convives. Non-seulement les deux nouvelles venues étaient Françaises, mais elles devaient être Parisiennes ; cela se reconnaissait d'abord au goût et à la sobre élégance de leur toilette, puis à la façon dont elles se tenaient à table. Elles ne dévoraient pas gloutonnement et bruyamment comme les Polonaises d'à côté ; l'action de manger ne semblait pas pour elles, comme pour les Anglaises, un devoir important dont il fallait s'acquitter consciencieusement et méthodiquement ; c'était plutôt un plaisir auquel elles se livraient avec de petites mines gourmandes et raffinées. Elles donnaient du charme à cette besogne prosaïque, en l'agrémentant de menus gestes gracieux et coquets. De temps en temps, leurs regards observateurs obliquaient dans la direction de leur voisin, mais le dîner s'acheva sans qu'elles lui eussent adressé la parole. Au dessert, après avoir grignoté quelques amandes, elles se levèrent de table et disparurent.

Michel ne tarda pas à les imiter. Seulement, au lieu de quitter l'hôtel sur-le-champ, comme c'était son habitude, il passa par le bureau et questionna la nièce du propriétaire sur les deux voyageuses.

C'étaient bien la mère et la fille, elles avaient nom *M^{mes}* du Coudray et elles arrivaient de Paris. Elles possédaient sur le coteau

de Saint-Cyr une propriété qu'on appelait la Chambrierie, et elles séjournèrent à l'hôtel en attendant l'achèvement de travaux d'appropriation qu'elles faisaient exécuter à cette campagne. Leur histoire, que conta tout au long la nièce du maître d'hôtel, avait une couleur romanesque. M. du Coudray, un fils de famille des environs de Loches, s'était amouraché à Paris d'une jolie institutrice avec laquelle il avait longtemps vécu maritalement et dont il avait eu une fille. A la mort de ses parents, il avait régularisé cette situation fautive en épousant sa maîtresse, puis il était mort lui-même subitement, quelques années après, laissant une fortune considérable à sa veuve et à sa fille légitimée. La propriété de Saint-Cyr dépendait de la succession, et M^{me} du Coudray comptait désormais l'habiter pendant une bonne partie de l'année.

Le lendemain, Michel attendit l'heure du dîner avec une impatience qui ne lui était pas habituelle ; puis, par une singulière contradiction, avant d'entrer au Faisan, il arpenta deux ou trois fois la rue Royale, bien que les derniers coups de cloche sonnassent à toute volée. Quand il arriva dans la salle, il eut la satisfaction de voir les deux dames déjà installées aux mêmes places que la veille. Il les salua silencieusement en prenant sa chaise, elles répondirent à son salut, mais ce fut tout, et elles se remirent à dialoguer entre elles à mi-voix, assez haut cependant pour que le jeune homme pût suivre leur conversation.

Elles avaient été, dans l'après-midi, visiter la Chambrierie, et M^{me} du Coudray en avait rapporté un bouquet de jasmin qu'elle avait attaché à son corsage. Son excursion au grand air avait avivé les couleurs de ses joues, et cette animation la rendait encore plus attrayante que la veille. Une question de la jeune fille rompit heureusement la glace et permit au professeur de prendre part à la conversation. Elle venait de lire *la Grenadière*, et elle désirait savoir si la maison décrite par Balzac existait réellement à Saint-Cyr. Michel répondit affirmativement et indiqua au juste la situation de la Grenadière, nichée au-dessus de la levée, dans le massif d'arbres qui fait face au pont Bonaparte. M^{me} du Coudray le remercia en souriant.

— La description de Balzac, continua Verneuil, est non-seulement une œuvre d'art, mais aussi une merveille d'exactitude... Il a magistralement peint les paysages de la Touraine. Cela a dû vous frapper si vous avez lu *le Curé de Tours* et visité la petite place qui s'étend derrière la cathédrale.

— Je connais le roman, dit M^{me} du Coudray ; mais en revanche, je connais fort mal la Touraine. Nous ne venions jamais à Tours du vivant de mon mari, qui avait pris la province en grippe, et nous n'avons pas encore vu la cathédrale.

— C'est dommage, reprit Michel, car le *cloître* est un des coins les plus originaux de la ville, surtout le matin ou à la tombée du jour.

— Mère! s'écria la jeune fille, allons-y ce soir.

— Es-tu folle? nous ne saurions nous orienter ni l'une ni l'autre, et ce cloître doit être à la nuit un quartier désert.

Après un moment d'hésitation, Michel s'offrit à leur servir de cicerone.

— Oh! monsieur, repartit étourdiment M^{lle} du Coudray, comme vous seriez aimable!

— Jeanne! interrompit sévèrement la mère en fronçant le sourcil.

M^{lle} Jeanne fit la moue. Jugeant au ton de M^{me} du Coudray que celle-ci considérait son offre comme une sorte d'intrusion indiscreète, Michel rougit et reprit son attitude réservée.

La veuve, en femme perspicace, devina d'un coup d'œil la petite mortification qu'elle venait d'infliger à son voisin, et comme elle ne tenait nullement à le blesser, elle redevint souriante et sa voix retrouva des inflexions caressantes.

— Ma fille, poursuivit-elle, est une enfant gâtée, et vous voyez, monsieur, elle en abuse. Excusez-la... Vous vous êtes offert avec tant d'obligeance que nous acceptons.

Après le dîner, elles montèrent chez elles pour se coiffer et vinrent reprendre Michel qui les attendait dans le vestibule. Il se félicitait d'avoir fait un brin de toilette avant de se rendre à l'hôtel et présenta gauchement son bras à M^{me} du Coudray.

Pendant le trajet, la conversation fut assez animée. La veuve avait l'esprit cultivé, elle connaissait bien son Balzac et elle en parlait avec une admiration que partageait sa fille.

— Vous aussi, mademoiselle, vous avez lu *la Comédie humaine*? demanda Michel.

— Je crois bien, répondit la mère, Jeanne lit surtout les livres qu'on lui défend, c'est une enfant terrible. Elle a des enthousiasmes qui m'effraient. Figurez-vous qu'un jour, après avoir dévoré *le Marquis de Villemer*, elle s'est mis en tête de connaître l'auteur, et elle est allée seule dans Paris à la recherche de la maison de George Sand.

— Hélas! soupira M^{lle} Jeanne, elle n'était pas chez elle, mais comme compensation j'ai coupé son cordon de sonnette et je le garde précieusement.

— Cela vous peint ma fille, dit M^{me} du Coudray en riant; c'est une petite personne très compromettante.

Ils étaient arrivés sur le parvis au moment où le crépuscule tom-

bait. Ils longèrent les bas-côtés et débouchèrent sur la place Grégoire-de-Tours, située derrière le chevet de Saint-Gatien.

La petite place silencieuse s'arroundi-sait à l'ombre des gigantesques arcs-boutans de l'abside, entre de hauts murs de jardins et d'austères bâtisses à mine claustrale. Deux rues tortueuses et bordées de couvens y aboutissaient. Tout y dormait déjà. Pas un passant, pas un bruit de voiture. Dans l'encoignure formée par une massive porte cochère, un antique tilleul étendait sa verdure épaisse au-dessus des pavés sertis d'herbe. Derrière les vieux murs qu'escaladaient des vignes vierges et des glycines, on devinait des logis béats où de paisibles chanoines devaient vivre, dorlotés par de respectables dévotes. Une grille à claire-voie laissait voir un de ces logis, précédé d'un jardinet fleuri de roses trémières, et à l'une des fenêtres voilées de rideaux blancs, une seule lumière veillait discrètement. L'odeur des fleurs de tilleul parfumait l'air tiède. La lune monta derrière les tours de la cathédrale et velouta de ses lueurs bleuâtres les arches aériennes des arcs-boutans. Un sacristain, sortant de la nef, traversa la place sur la pointe des pieds, avec le même recueillement que s'il marchait dans un sanctuaire. Le bruit de ses pas retentit un moment dans une des ruelles sonores, puis le silence religieux des *cloîtres* ne fut plus troublé que par une grêle cloche de couvent qui sonnait les prières du soir.

— Voici où Balzac a fait vivre le curé Biroteau, dit Michel en désignant l'une des portes cochères tapissées de vigne vierge ; le logis est encore aujourd'hui tel qu'il l'a décrit dans son roman.

— Oui, reprit M^{me} du Coudray, ce coin a beaucoup de caractère, mais je ne voudrais pas y demeurer, j'aime trop le bruit et le soleil. Je suis de l'avis du romancier lui-même. Ne dit-il pas que ce quartier « ne peut être habité que par des êtres arrivés à une nullité complète ou doués d'une force d'âme prodigieuse? »

— J'y habiterais, moi ! s'écria Michel avec une crânerie qui ne permettait pas de se méprendre sur la catégorie d'êtres dans laquelle il se rangeait.

M^{me} du Coudray releva la tête, ses yeux rencontrèrent ceux du jeune homme et elle fut frappée de l'éclat qui les illuminait.

Ils revinrent par les quais, et Michel remarqua que la veuve s'appuyait plus complaisamment sur son bras. Par cette nuit d'été mollement accompagnée de la clarté de la lune et du murmure frais de la Loire, le jeune homme jouissait délicieusement du contact de ce beau bras posé sur le sien. Il comparait ce retour à celui de Saint-Avertin et il éprouvait une sorte de honte au souvenir des deux vulgaires grisettes de la foire aux fleurs. M^{me} du Coudray, devenue plus familière, le questionnait adroitement sur Tours, sur la vie qu'on

y menait et sur lui-même. Quand il lui apprit qu'il était professeur au lycée, il y eut un long moment de silence. La conversation devint plus languissante. Michel, de nouveau mortifié, devina que cet humble métier de pédagogue le rehaussait médiocrement aux yeux des deux Parisiennes et qu'elles étaient un peu déçues.

Cette promenade n'en établit pas moins entre elles et lui une légère intimité qui ne dépassa pas du reste les limites de la table du Faisan. M^{me} du Coudray, faute de distractions plus sérieuses, s'amusait à parfaire l'éducation mondaine, très incomplète, du jeune Verneuil. Auprès d'elle, il s'apercevait qu'il avait conservé de lourdes façons de paysan. Il soufflait sur son potage, coupait son pain et le promenait consciencieusement dans la sauce de son assiette ; toutes choses dont la belle veuve le raillait doucement. Elle lui apprenait à manger à l'*anglaise* en se servant simultanément de son couteau et de sa fourchette, sans jamais toucher du doigt l'os de sa côtelette. Et le sauvage Michel se laissait éduquer avec une docilité édifiante. Cette Parisienne aux toilettes élégantes, aux manières raffinées, à la grâce enveloppante, l'avait fasciné. Il prêtait une médiocre attention à M^{lle} Jeanne, qu'il regardait comme une enfant, mais il se sentait de jour en jour plus entraîné vers M^{me} du Coudray. Néanmoins, il faisait peu de progrès dans son intimité. Tout en se montrant aimable avec lui, la veuve ne paraissait pas désireuse de nouer plus sérieusement cette connaissance ébauchée à table d'hôte. Elle savait le tenir adroitement à distance, le trouvant sans doute un trop petit personnage pour continuer à le voir, lorsqu'elle serait installée à la Chambrière. Dans ses conversations avec lui ou avec sa fille, elle parlait souvent de ses relations parisiennes et citait des noms connus d'artistes, de journalistes et d'hommes politiques.

— Je ne suis pas de son monde ! songeait amèrement Michel, il lui faut pour amis des gens ayant sur leur chapeau une étiquette ou un panache. Comme toutes les femmes, elle n'estime le mérite qu'en raison du succès qu'il obtient ou de la célébrité qu'il donne.

Au bout de quinze jours, la maison de la Chambrière étant prête à recevoir ses hôtes, les dames du Coudray quittèrent la table du Faisan. Un soir, au moment où le dessert touchait à sa fin, elles firent leurs adieux à Michel ; mais contre l'attente de ce dernier, la veuve, dans le remerciement fort bien tourné qu'elle lui adressa, ne glissa pas la moindre allusion à la proximité de Saint-Cyr, ni à l'espoir d'y recevoir la visite du jeune professeur. Ce fut une déception pour Michel, qui comptait un peu sur une invitation, et son orgueil en resta tout endolori.

Le lendemain, au dîner, il se retrouva seul, en proie au caque-

tage des Polonaises, qui lui firent l'effet d'un essaim de mouches ; il s'empessa de déguerpir dès la dernière bouchée avalée.

Il s'enfuit sur le grand pont, qu'il arpena tristement. Du côté du couchant, le soleil descendait vers l'horizon borné par le viaduc du chemin de fer du Mans ; l'eau et le ciel étaient comme embrasés et, sur cette chaude teinte empourprée, le couvent des Dames blanches, les maisons de campagne et le coteau s'enlevaient vigoureusement en masses qui allaient du rose clair au violet sombre. Au milieu des arbres presque noirs, la fine aiguille du clocher de Saint-Cyr s'élançait amoureusement vers la première étoile. — C'était derrière ces arbres qu'habitait maintenant M^{me} du Coudray. — Un moment il fut tenté de suivre la levée et de grimper au flanc du coteau pour découvrir cette Chambrière où on ne l'avait pas invité à venir. Mais sa fierté se souleva. Il aurait eu l'air, en rôdant autour de la Chambrière, d'aller y mendier cette invitation dont on ne l'avait pas trouvé digne. — Après tout, M^{me} du Coudray était dans son droit en le traitant comme un étranger rencontré par hasard à une banale table d'hôtel. Elle avait été polie et aimable avec lui, que pouvait-il exiger de plus, dans sa position ? Pour cette Parisienne élégante et riche, il n'était qu'un obscur régent de collège. Il ne pouvait s'en prendre qu'à lui-même s'il n'avait pas un de ces noms qui s'imposent.

— Oh ! avoir une notoriété ! s'écriait-il intérieurement, en songeant avec envie aux gens dont la veuve mettait la personnalité brillante dans sa conversation, comme elle mettait des diamans et à ses doigts et à ses oreilles ; — être quelqu'un ! Prouver à la foule qu'on a une valeur quelconque, voilà le seul but de la vie ; mais quand et comment l'atteindrai-je dans ce coin de province où je m'endors ?

Il piétinait fiévreusement sur le trottoir du pont. — Du côté de la ville, les fumées du soir estompaient peu à peu les toits aigus des vieux quartiers, la tour carrée de Charlemagne, le clocheton de la maison de Tristan. Une bande de corneilles quittant les croisillons de la tour, et traversant majestueusement l'ampleur du ciel bruni, gagnait pour la nuit l'abri des poivrières de Saint-Gatien. La vaste nappe de la Loire passait insensiblement du vert argenté au bleu foncé, puis tout se veloutait d'ombre ; on ne distinguait plus que la masse noire des coteaux, et, entre les quais déserts, la longue trouée de la rue Royale, avec ses trottoirs lumineux, où la foule des promeneurs montait et descendait, avide de flânerie et de plaisirs.

Michel, esseulé et mélancolique, abandonna le pont ténébreux et se mêla à cette foule d'oisifs, dont l'indifférence lui faisait sentir plus amèrement son isolement et son obscurité. Il collait machina-

lement son visage aux vitrines des magasins illuminés, enviant la bourgeoise et placide gaité des boutiquiers dont il surprenait le train-train de vie domestique et familière. Puis, las de traîner sa solitude sur les pavés de la rue Royale, il s'enfonça dans les sombres quartiers aristocratiques où était sa maison. Il entrevoyait à travers les grilles des jardins les fenêtres éclairées et ouvertes, encadrant des groupes de femmes en toilettes de soirée, tandis que des pianos lui envoyaient par bouffées des lambeaux de quelque opérette d'Offenbach, scandés de clairs éclats de rire. — Tours entier s'amusait; lui seul était maussade et solitaire.

Effrayé de rentrer dans sa chambre déserte, il alla frapper aux vitres du seul de ses voisins avec lequel il eût lié connaissance. C'était un de ses collègues, un professeur de mathématiques, qui habitait un modeste rez-de-chaussée de la rue de la Grandière. Cet universitaire, nommé Jouzeau, passait pour un original ayant le cerveau plein de chimères. Il était *végétarien* et prétendait régénérer l'humanité en lui imposant un régime matériel et intellectuel, où les légumes cuits à l'eau et l'algèbre à haute dose entraient comme principaux élémens. Il voulait commencer la régénération en réformant l'éducation des filles. Célibataire et vivant uniquement de ses maigres appointemens, il avait adopté néanmoins trois orphelines, enfans d'un de ses frères, et il expérimentait sa méthode sur ces jeunes organisations flexibles comme des brins d'osier. Il y avait chez ce maniaque un mélange de bonhomie et d'excentricité qui amusait Michel. Le petit père Jouzeau était si naïvement convaincu, si comiquement éloquent dans la démonstration de ses théories, que sa verve enthousiaste divertissait le jeune Verneuil et le forçait à sortir de ses humeurs noires. De même qu'on se résigne mieux à sa mauvaise fortune quand on a contemplé les misères des autres, le spectacle de cette honnête folie remettait d'aplomb l'ambitieux Michel. La vue du pauvre intérieur de Jouzeau, l'ingéniosité déployée pour équilibrer un budget grevé par de nombreux achats de livres et par la nécessité de donner le pain quotidien à trois enfans; la sérénité inaltérable et l'inébranlable conviction du vieux mathématicien apaisaient peu à peu l'agitation du jeune homme et lui rendaient le sang-froid nécessaire pour se remettre au travail. — Après une heure passée chez son voisin, il remonta avec moins d'ennui dans sa chambre muette, se coucha, dormit comme un plomb, et le lendemain, dès l'aube, il se remit à sa thèse, sans trop songer à la beauté de M^{me} du Coudray.

Il n'eut pas l'occasion de la revoir pendant le mois qui prééda les vacances. Dès que les cours du lycée furent terminés, il se hâta d'aller se retremper à Paris. Il hanta de nouveau les cabinets de

lecture, les musées et les théâtres et se jeta en plein dans le large courant intellectuel de la grande ville. Il s'était un peu endormi à Tours; il y revint en octobre avec une ardeur et une énergie toutes neuves. Il ne pensait presque plus à la belle veuve, mais le souvenir de sa déconvenue agissait comme un aiguillon pour le pousser à conquérir rapidement une notoriété qui le mettrait à l'abri des avanies du genre de celle dont il avait souffert.

Quand, le soir de son retour, il rentra dans la rue de la Grandière obscure et silencieuse, il aperçut de la lumière chez le bonhomme Jouzeau et résolut de lui souhaiter le bonsoir. La femme de ménage l'introduisit dans la pièce qui servait à la fois de réfectoire et de salle d'étude, puis elle alla quérir M. Jouzeau, qui travaillait dans sa bibliothèque.

Au centre d'une table couverte de toile cirée, une petite lampe grésillante, au verre moucheté par des éclaboussures d'huile, était posée près d'un grand plat rempli de salsifis frites. Perchées sur des tabourets, le nez dans leur assiette, les trois pupilles de Narcisse Jouzeau, Sophie, Gabrielle et Suzanne, dévoraient ce frugal souper arrosé d'eau claire. Il y avait quelque chose de mélancolique dans le spectacle de ces trois fillettes aux cheveux courts, vêtues de tabliers de lustrine à manches, et mangeant avec de pauvres petites mines résignées cette maigre nourriture. L'aveugle lumière de la lampe laissait voir le mobilier très sommaire de la pièce, les chaises de paille, l'étagère garnie de livres classiques et un grand tableau noir fixé au mur, où l'on distinguait vaguement les lignes de deux triangles ornés de lettres majuscules.

A l'annonce de la visite de Michel, Narcisse Jouzeau accourut. C'était un petit homme maigre, aux joues rasées, aux yeux brillants, au front découvert, agrandi encore par des cheveux gris rejetés en arrière et retombant en désordre sur le collet de sa redingote.

— Eh! mon cher monsieur Verneuil, s'écria-t-il en tendant les deux mains à Michel, que j'ai de joie à vous revoir!.. Vous revenez de la grande capitale et vous en rapportez le rayonnement avec vous. Vrai, vous me semblez mieux portant et plus gaillard qu'au départ. L'air de la civilisation vous a tonifié. Ici, vous nous retrouvez toujours travaillans; mon système m'absorbe plus que jamais et j'ai une bonne nouvelle à vous apprendre: je tiens enfin la formule qui doit faire passer l'humanité de l'état impétueux à l'état pacifique où elle aura conscience d'elle-même... Et puis, je suis content des progrès des petites; *Brielle* et *Phie* possèdent déjà passablement la théorie de l'égalité des triangles, et Suzanne mord aux équations du second degré...

Suzanne, l'aînée, — une enfant de quatorze ans aux traits irrè-

guliers, mais énergiques, — leva au ciel, à l'appel de son nom, deux yeux bruns où on lisait une muette protestation indignée. Pendant ce temps, les deux cadettes, profitant de ce que le bonhomme leur tournait le dos, faisaient des grimaces et tiraient irrévérencieusement la langue dans la direction du tableau.

— Et vous, continua Narcisse Jouzeau, en présentant une chaise à son hôte, avez-vous bien profité de vos vacances ?

— Oui, ma thèse est finie et je la soutiendrai le plus tôt possible... J'ai hâte de faire mon trou... Oh ! avoir un nom, monsieur Jouzeau, être célèbre, c'est tout dans une société où l'on n'estime les gens que d'après l'étiquette du sac.

— Nous changerons cela, monsieur Michel ! Avec mon système, chaque élément utile trouvera harmonieusement et naturellement sa place dans la pyramide sociale... Mais, en attendant, je vais vous indiquer un moyen d'arriver promptement à la notoriété... Vous êtes éloquent et lettré, faites une conférence aux Tourangeaux sur la supériorité de l'alimentation végétale.

— Oh ! oh ! objecta Michel en souriant, pour cela il me faudrait d'abord deux choses indispensables : une salle et un auditoire.

— Vous aurez tout cela, mon ami !.. Pendant votre absence, ces messieurs du lycée se sont concertés avec la municipalité pour donner cet hiver une série de conférences... Vous savez que ces sortes de lectures sont devenues à la mode. On ne m'a pas proposé de figurer parmi les conférenciers, parce que moi, ajouta-t-il avec un sourire légèrement amer, je suis trop compromettant... Mais on compte sur vous. La ville prêtera la grande salle de la mairie, et quand le sujet de votre lecture sera affiché, vous aurez un public, je vous le promets !.. Réfléchissez-y, c'est sérieux, et vous pourriez donner un bon coup d'épaule à mon système éducateur...

Il avait enfourché son dada, et maintenant il allait, il allait, galo-pant dans le champ des hypothèses et des spéculations. — Les trois fillettes s'étaient accoudées sur la table et les deux plus jeunes s'étaient doucement endormies ; la lampe pétillait en jetant des lueurs de plus en plus mourantes. — De tout ce long discours Michel ne retint qu'une chose, c'est qu'on allait organiser des conférences publiques et que, pour lui, le moment était venu de frapper le premier grand coup.

IV.

Il tombait une bruine légère et, malgré le mauvais temps, la place de la mairie était singulièrement animée. Ordinairement en

cette saison, — fin février, — après l'heure de la retraite, ce coin du quai est fort solitaire. Mais, ce soir-là, tambours et clairons avaient déjà quitté la place, on entendait la batterie des caisses résonner en s'assourdissant à l'autre extrémité de la rue Royale ; néanmoins des groupes nombreux débouchaient sur le terre-plein de l'hôtel de ville, dont le premier étage était éclairé comme pour un bal, et des voitures de maître stationnaient le long des grilles du square, après avoir déposé sous le porche le dessus du panier de la société tourangelle.

Depuis une quinzaine, les deux journaux de la ville annonçaient à grand bruit l'ouverture des conférences organisées sous les auspices de la Société d'archéologie. Le préfet, qui se piquait d'idées libérales, les avait prises sous sa protection, et ce patronage officiel avait suffi pour les mettre à la mode. Bien que les Tourangeaux soient par nature assez tièdes pour les plaisirs de l'esprit, on se disputait les invitations qui donnaient droit à des places réservées. La saison mondaine battait son plein, et tous les oisifs de Tours affluaient dans la salle des fêtes. Le sujet choisi pour cette première soirée flattait du reste le patriotisme local ; les affiches placardées aux murs de la mairie promettaient une conférence « sur le beau pays de Touraine, » par M. Michel Verneuil, professeur au lycée. La curiosité était piquée. Les indigènes voulaient savoir comment cet étranger s'y prendrait pour faire l'éloge de leur province.

La salle, qui pouvait contenir six cents personnes, était remplie dès huit heures et demie. Au premier rang, en face de l'estrade réservée au conférencier et aux organisateurs, on avait installé des fauteuils où pontifiaient les hauts fonctionnaires et les principales autorités de la ville : le préfet et sa femme, le général de division, le président du tribunal, le maire, l'inspecteur d'académie. L'archevêque lui-même, M^{gr} d'Écouviers, était venu, accompagné d'un de ses grands-vicaires. Le prélat, qui aimait les réunions mondaines, avait jugé que le sujet choisi n'était pas compromettant pour sa dignité archiepiscopale. On l'avait mis en belle place, à droite de la préfète, avec laquelle il échangeait d'innocentes plaisanteries qui amenaient un sourire discret sur les lèvres minces du grand-vicaire. — Derrière cette première rangée officielle, la fine fleur de la société tourangelle s'épanouissait. Beaucoup de jeunes femmes en toilettes ; de loin en loin, quelques têtes fines et aristocratiques de vieilles dames en boucles blanches ; puis, çà et là, de jolies Anglaises, leur carnet à la main et prêtes à prendre des notes. Dans un angle, le clan polonais des Paprocki jacassait à haute voix comme une volée de pies. Au-delà des fauteuils privilégiés, le

menne public bourgeois s'entassait sur des chaises. Tout au fond et debout, des officiers de la garnison, des étudiants de l'école de médecine, des élèves du lycée encadraient de leurs uniformes ou de leurs vêtements sombres le bariolage des toilettes féminines. Et toutes ces têtes, tous ces yeux étaient tendus vers l'estrade encore déserte, où un demi-cercle de sièges vides s'arrondissait autour de la table du conférencier, ornée d'un pupitre et du verre d'eau traditionnel.

Dans le petit salon d'attente, contigu à la salle des fêtes, les membres de la commission s'agitaient autour de Michel. Celui-ci, penché sur une table et occupé à mettre en ordre ses feuillets de notes, était pâle et secoué par des soubresauts fiévreux.

— Mon cher, dit Perrusson en lui serrant la main, vous avez une salle magnifique ; mes compliments !... Les plus jolies femmes de Tours sont venues vous entendre. La journée est complète.

— Pourvu que le *four* ne soit pas complet aussi ! répliqua Michel avec un rire nerveux.

— Bah ! vous êtes habitué à parler en public, et votre sujet est excellent... Est-ce que vous auriez le *trac* par hasard ?

— Un peu...

— Messieurs, interrompit le président en tirant sa montre, il va être neuf heures, et si M. Verneuil est prêt...

— Quand vous voudrez, répondit Verneuil en passant un de ses gants et en rassemblant ses feuillets.

Le président tourna le bouton d'une porte qui ouvrait de plain-pied sur l'estrade et introduisit le conférencier, auquel le flamboiement du gaz et la soudaine chaleur de la salle causèrent d'abord un moment d'éblouissement et de suffocation.

Il y eut dans la foule un bourdonnement sourd, des ah ! ah ! curieux courant de lèvres en lèvres ; puis quelques applaudissements lancés par des collègues et des élèves du lycée éclatèrent dans le fond et s'éteignirent bientôt au milieu des chuchotements de la masse des auditeurs, tandis que Michel Verneuil, la gorge serrée, s'approchait de la petite table et saluait.

Les regards étaient braqués sur lui. La première impression lui fut favorable. Son gilet noir largement échancré encadrait à souhait son poitrail robuste ; son habit moulait avantageusement ses épaules et sa taille, et la cravate blanche lui allait à merveille. Sa barbe brune et ses cheveux touffus contrastant avec sa figure pâlie faisaient ressortir l'énergie de ses traits ainsi que l'éclat de ses prunelles. — Pendant que les membres du bureau s'installaient, dans le fracas des chaises remuées, dans le frou-frou des robes soyeuses, il entendit une jeune femme murmurer à sa

voisine : « Il est vraiment très bien ! » Cela le remit d'aplomb. Il osa relever les yeux pour contempler en face ce public qui allait devenir son juge et dont il avait à faire la conquête. Sous le papillotement des becs de gaz, il ne distingua qu'une masse confuse, quelque chose comme l'ondulation énorme et inquiétante d'un mystérieux sphinx aux six cents têtes, dont la croupe bariolée avait des bruissements étranges, et dont les multiples yeux avides semblaient tous lui darder la même menace : « Amuse-moi ou je te dévore ! »

Heureusement Michel était de ceux que l'aspect des foules remonte et enhardit. Au bout de quelques secondes, il regarda ce champ de têtes humaines avec le même sang-froid que lorsqu'il contemplait dans son enfance l'ondulation des blés de la plaine de Vêel. Avec une lenteur calculée, il défit ses gants, les jeta sur le pupitre, prépara son verre d'eau sucrée, puis appuyant ses deux mains sur le rebord de la table, il salua de nouveau et commença.

Dès les premiers mots, sa voix virile fit impression sur l'auditoire. Son organe n'avait ni les caresses, ni les sonorités mélodieuses des méridionaux, ni la souplesse habile, ni les grâces savantes des orateurs parisiens, mais il vibrait avec des accents énergiques. C'était la voix profonde et gutturale d'un berger habitué à dominer les rumeurs des grandes plaines ; elle secouait les foules comme le vent des hauts plateaux remue les cimes des forêts.

Il esquissa d'abord la physionomie géographique de la Touraine. Il caractérisa la beauté particulière de cette province, qui consiste surtout dans l'ampleur des lignes, la largeur des horizons, la richesse de la végétation et où, comme dans les toiles des maîtres hollandais, le ciel entre pour les trois quarts dans la valeur du paysage. Il décrivit successivement les quatre grands cours d'eau qui arrosent ce coin de terre privilégié et en font un jardin herbeux, fleuri, opulemment affrûité : — la Vienne, l'Indre lente et sinueuse, le Cher aux eaux fertilisantes, la Loire enfin, le royal fleuve, aux rives bordées de châteaux qui se succèdent en découpant sur les arbres et sur le ciel leur blanche architecture.

Puis il parla des habitans de cette joyeuse terre. Il peignit la magistrale figure de Rabelais, ce puissant remueur de mots et d'idées, ce grand philosophe naturaliste au rire exubérant. Autour de ce génie tourangeau il fit évoluer les artistes, les poètes et les grandes dames du xvi^e siècle. Il montra surtout le caractère amoureux, violent et passionné de cette époque charmante et tragique, où la Touraine produisait pour les rois et les princes des merveilles d'art et de splendides maîtresses. Comme chez les hommes restés forcément chastes, l'ardeur contenue qui l'avait brûlé flambait inconsciemment dans son éloquence. Dans sa parole imagée on sentait

la fermentation d'une sève sensuelle qui colorait et baignait chaque mot d'une lueur phosphorescente. Il décrivait avec une poésie voluptueuse ces châteaux d'Amboise et de Langeais, de Chenonceaux et d'Azay, « où l'air fondant garde encore aujourd'hui la caresse amollie des amours d'autrefois. » Il comparait la beauté de la Loire à celle des femmes du xvi^e siècle. — Le reflet des grandes dames qui s'y sont promenées jadis, disait-il, est resté sur ses eaux et leur a donné cette grâce superbe qu'elles ont toujours. Il y a de la passion, une passion de patricienne, dans la façon dont la Loire embrasse les îles qui verdissent dans son lit. Ainsi Agnès Sorel, Diane, Gabrielle devaient presser contre leur poitrine éblouissante leurs amoureux couronnés...

Les Tourangeaux ressemblent un peu à des hannetons endormis dans leur béatitude; il faut longtemps les gratter sous le ventre avant de parvenir à les éveiller; mais, une fois émoussillés, ils battent des ailes et prennent l'essor tout comme les autres. — La chaude et vivace éloquence de Michel les avait d'abord étonnés; bientôt leur fibre patriotique, agréablement chatouillée, commença à tressaillir, et des applaudissemens nombreux éclatèrent. Les dames souriaient en coulant de flatteuses œillades vers le conférencier. L'archevêque, décontenancé par l'explosion de cette sève sensualiste, se penchait vers son grand vicaire, qui fronçait le sourcil. Michel, lui, ne s'emballait pas, et, tout en discourant, il surveillait du coin de l'œil M^{sr} d'Écouviers, dont le sourire contraint devenait inquiétant. Il le vit parler avec le grand-vicaire et s'agiter sur son fauteuil de l'air de quelqu'un qui ne tient plus en place.

— Si le prélat, pensa-t il rapidement, se lève et s'en va au beau milieu de ma harangue, tout ce public qui m'applaudit me donnera tort, et ce sera un désastre...

En moins d'une seconde, il se représenta l'esclandre possible, l'auditoire en déroute, ses collègues eux-mêmes lui tournant le dos; il songea à l'occasion perdue, à son avenir compromis, et comprit tout à coup la nécessité de certaines transactions qu'il avait si vertement blâmées chez les autres. L'ambitieux imposa silence au libre penseur.

— Jouons serré! se dit-il.

Il s'arrêta, avala une gorgée d'eau, et, par une transition habilement ménagée, il opposa aux manifestations païennes de la renaissance les monumens de l'art catholique; à côté des châteaux où s'étaient joués tant de drames amoureux ou sanglans, il montra les églises et les monastères peuplés de religieuses traditions: l'abbaye de Marmoutiers, Sainte-Catherine-de-Fierbois, la collégiale de Loches. Il évoqua les souvenirs de saint Martin de Tours et de

l'abbé de Rancé; il insinua que, dans un pays où tant de saints personnages avaient laissé l'empreinte de leur grandeur et de leur foi, ces pieuses convictions avaient dû, à leur tour, exercer une influence sur le génie local.

La figure de l'archevêque s'était rassérénée; il approuvait doucement de la tête les phrases du conférencier et attendait avec une bienveillance souriante la suite de ces édifiantes considérations. Il s'était réinstallé carrément dans son fauteuil, et sa béate physionomie aux traits arrondis semblait dire: « Décidément ce jeune homme a du bon. »

— Toi, je te tiens! pensa Michel.

Et, sûr maintenant que le prélat renoncerait à faire un éclat public, il continua en citant comme une preuve de cette influence du sentiment religieux le romancier Honoré de Balzac, né à Tours et resté foncièrement catholique et royaliste au milieu de la génération libre penseuse de 1830. Immédiatement il entama une étude de la vie et de l'œuvre de l'illustre écrivain tourangeau. Il flatta les indigènes en leur démontrant que c'était dans leur ville que Balzac avait trouvé ces caractères honnêtes et naïfs, ces fières et hautaines figures de douairières et de vieilles filles, ces grandes dames passionnées ou chastes qui ressortent sur le fond noir de *la Comédie humaine*. Les héroïnes de Balzac avaient poussé dans ce royal jardin de la France; elles avaient respiré cet air doux et pur, imprégné de la subtile émanation de leurs belles et aristocratiques aïeules du XVI^e et du XVII^e siècles...

Les périodes du conférencier se déroulaient avec une ampleur molle et enveloppante, comme s'épandent les eaux de la Loire, et tous ses auditeurs en savouraient la musique avec une émotion croissante. Dans la grande salle, les dames les aspiraient délicieusement, la tête légèrement penchée en avant, les yeux noyés, les lèvres entr'ouvertes, les narines dilatées, et, dans ce dévot silence, on n'entendait que le bruit d'ailes des éventails agités, qui semblaient rythmer le battement des cœurs remués par ce jeune et communicatif enthousiasme. Michel, se sentant maître de son public, acheva son discours par une vibrante invocation au génie de la Touraine; il termina en souhaitant qu'on vît bientôt en tête du pont de Tours la statue du grand romancier se dresser en face de celle de Descartes, et que la Loire reflêtât dans ses eaux la puissante image de la force créatrice à côté de l'austère image de la liberté de penser.

De violens applaudissemens retentirent et saluèrent à trois reprises les dernières paroles de l'orateur. A peine eut-il ramassé ses notes que l'estrade fut envahie. On l'entourait, on le complimentait cha-

leureusement et de tous côtés des mains se tendaient vers lui. Les dames demandaient à lui être présentées, le préfet le félicitait solennellement. Lui, très calme en apparence, mais encore un peu pâle, respirait à pleins poumons le parfum capiteux du premier succès. Au milieu de la foule qui le pressait, quelqu'un le tira timidement par le pan de son habit; il se retourna et vit le bonhomme Jouzeau escorté de ses trois nièces ébaubies :

— C'est très bien, très bien, murmura le professeur, mais ce n'est pas encore la parole de vérité... Oh ! si vous aviez voulu mettre votre éloquence au service de la réforme végétarienne !..

Michel écoutait avec un sourire distrait, en saluant à droite et à gauche; tout à coup il congédia son vieux voisin avec un rapide serrement de main. Il venait d'apercevoir dans la salle M^{me} du Coudray et sa fille. Les deux dames paraissaient désireuses d'arriver jusqu'à lui; elles lui souriaient de loin et lui faisaient de la main des signes non équivoques de félicitation. Le jeune homme tressaillit et essaya de fendre la foule compacte pour les rejoindre; mais, entraînées par un remous tumultueux, elles avaient déjà disparu.

Dès qu'il put se dérober aux accolades et aux complimens, il s'esquiva et, bien enveloppé dans son paletot, il regagna son logis par de petites rues désertes. Sa gloire naissante lui tenait compagnie et lui répétait doucement aux oreilles les éloges de tout à l'heure. Seul, sous la nuit pluvieuse, il entendait d'ambitieuses espérances chanter à ses côtés, comme la musique de ces flûteurs qui précédaient le consul Duilius.

Le lendemain, dans l'après-midi, encore un peu las et étourdi des émotions de la veille, il recueillait avec une joie délicieuse les premiers échos de son succès. Le journal libéral lui demandait le manuscrit de sa conférence, afin de le reproduire en entier, et un photographe lui avait écrit pour le supplier de vouloir bien poser devant son appareil. Sa personnalité s'était développée en vingt-quatre heures comme ces champignons qui grandissent en une nuit. Il se promenait lentement dans son cabinet de travail, dont les fenêtres entr'ouvertes donnaient sur des jardins situés de l'autre côté de la rue. La journée avait été presque printanière et le soleil déclinant colorait en rose les branches des arbres où les merles chantaient déjà. Il entendit tinter la sonnette du vestibule, puis un pas net et léger gravir les marches de son escalier.

Il était le seul locataire de la maison, dont son propriétaire occupait le rez-de-chaussée; cette visite ne pouvait donc s'adresser qu'à lui. En effet, le bruit de pas, accompagné d'un froufrou de robe, s'arrêta sur son palier et on frappa brusquement à sa porte. Il alla

ouvrir et tressauta en apercevant dans la pénombre M^{lle} Jeanne du Coudray.

Elle était vêtue d'une sombre toilette d'hiver; une voilette courte couvrait à demi sa jolie figure, où ses grands yeux scintillaient, et, s'échappant d'une mignonne toque de loutre, l'opulente natte de ses cheveux châtons tombait lourdement derrière son dos.

— Monsieur, dit-elle précipitamment, la foule qui vous entourait hier m'a empêchée de vous exprimer mon admiration, mais aujourd'hui je n'ai pu y tenir et j'ai voulu être une des premières à vous féliciter de votre succès.

Elle s'arrêta, essoufflée et aussi un peu intimidée par l'air de stupéfaction profonde avec lequel Michel accueillait son compliment.

— Et vous êtes venue seule? s'écria-t-il en la faisant entrer et en fermant la porte.

— Oui!.. Oh! j'ai l'habitude de sortir seule... à l'américaine. J'ai prétexté des courses dans les magasins. Ma démarche n'est pas très correcte; mais, vous savez, je suis une enfant terrible, et si j'avais consulté maman, elle aurait soulevé des tas d'objections.

— Madame votre mère n'aurait peut-être pas eu tort, répliqua le jeune homme assez embarrassé; cette visite, bien qu'elle me touche profondément, risque d'être mal jugée par des esprits peu bienveillants.

— Bah! quel mal y a-t-il à agir comme on pense? Hier, vous m'avez émue et enthousiasmée et je grillais de vous l'apprendre. J'aurais pu vous l'écrire, mais j'ai trouvé bien plus amusant de venir vous le dire moi-même.

— Et où vous êtes vous procuré mon adresse?

— Chez le concierge du lycée, tout simplement.

— Qui vous a ouvert en bas?

— Une vieille domestique. Elle m'a indiqué votre porte en grognant et je suis montée. Voilà tout.

Michel était confondu d'un si bel aplomb mêlé à tant d'insouciance.

— A qui ai-je affaire? se demandait-il, à une fille d'une perversité précoce ou à une enfant simplement étourdie et fantasque?

Jeanne avait tranquillement déposé sur le bureau son en-tout-cas et un petit carnet de visite; elle examinait curieusement les murs tapissés de livres, la table couverte de paperasses, la jardinière pleine d'héliotropes en fleurs. La limpidité de ses grands yeux bleus donnait à sa figure espiègle une expression de franchise et d'ingénuité qui désarma le professeur. — Non, se répondit-il à lui-même, de pareils yeux ne mentent point... C'est une enfant gâtée tout bonnement.

— Vous devez être bien ici pour travailler, reprit la jeune fille d'un petit air entendu, maman sera joliment surprise quand je lui décrirai par le menu votre appartement!.. Car vous pensez que je lui conterai mon escapade... Je me réjouis de voir sa mine et d'entendre ses *sermonades*!

— Je crains, objecta Michel en hochant la tête, que madame votre mère soit peu satisfaite d'une visite qui pourrait avoir de très fâcheuses conséquences.

— Quelles conséquences?

— Mais le monde n'admet pas volontiers qu'une jeune fille comme vous rende visite à un célibataire comme moi... Si quelqu'un de vos amis vous avait vue entrer!..

— Bah! il n'y avait pas un chat dans la rue.

— Eh bien! maintenant que vous avez satisfait votre curiosité...

— Oh! interrompit-elle avec un accent de reproche, il n'y avait pas que de la curiosité!

— Quel que soit le sentiment qui ait déterminé cette visite, il y aurait danger à la prolonger, insista le jeune homme avec vivacité.

— De quel ton vous dites cela! Êtes-vous fâché?

— Non, ma chère demoiselle, je suis très touché, je vous le répète, de votre sympathique enthousiasme, mais je crains qu'il ne soit mal interprété et qu'il ne vous attire quelque ennui.

— J'ai beau me creuser la tête, je n'y vois pas grand mal.

— Supposez que quelqu'un entre ici... Je n'ai pas défendu ma porte; un de mes collègues peut arriver et vous surprendre seule avec moi...

— Oui, ce serait embarrassant, murmura la jeune fille, que l'inquiétude de Michel commençait à gagner... Je vais me sauver.

Pendant ce temps Verneuil prêtait l'oreille : — Il est trop tard, dit-il, je crois qu'on monte.

En effet, on entendait un pas d'homme dans l'escalier.

— Ah! mon Dieu, fit-elle effarouchée, où me mettre?

— Ici! reprit Michel en lui saisissant la main et en la poussant dans la pièce voisine, cachez-vous là et ne bougez pas. Je vais expédier mon visiteur.

Il referma brusquement la porte sur Jeanne du Coudray. Il était temps, car Adrien Perrusson arrivait sur le palier.

— Tiens! s'exclama-t-il en entrant, vous êtes seul?.. Je croyais en montant avoir entendu parler.

— Vous vous êtes trompé, mon cher, repartit Michel un peu décontenancé.

Les yeux fureteurs de Perrusson inspectaient le cabinet de travail, ils tombèrent tout à coup sur le petit carnet de Jeanne, dont le satin crème, décoré de cyclamens roses peints sur l'étoffe, tran-

chait au milieu des livres à reliure sombre sur lesquels il avait été oublié. Un imperceptible sourire plissa les lèvres fines de l'avocat. En même temps ses narines se dilatèrent comme pour aspirer un pénétrant parfum de *new-moon-hay*, que Jeanne avait laissé derrière elle.

— Hum! dit-il, cela sent bon chez vous... *Odor di femina!*.. Parions que vous avez reçu quelque aimable visite et qu'une des belles dames d'hier est venue vous porter ses complimens à domicile.

— Non, riposta Michel en prenant la chose plaisamment, si j'avais eu pareille bonne fortune, mon premier devoir eût été de vous mettre poliment à la porte... Je vous reçois, donc il n'en est rien.

Perrusson paraissait médiocrement convaincu. — Cela viendra, reprit-il ironiquement, car vous êtes en ce moment l'homme à la mode, le héros du jour... On ne parle que de vous!.. Tenez, lisez les journaux de ce soir : *le Progrès libéral* vous porte aux nues, mais la *Gazette de Touraine* prétend que vous avez un talent dange-reux et déplore vos tendances matérialistes.

— Ça, c'est le coup du grand-vicaire! dit Michel, je le pressentais dès hier, rien qu'à voir les sourcils hérissés et la mine d'inquisiteur de ce digne abbé.

— Ne craignez rien, poursuivit Perrusson, vous avez gagné le cœur de la préfète, et la préfecture vous soutiendra... Du reste, votre éloge de Balzac royaliste et catholique a été une manœuvre très habile; vous avez mis les salons dans votre jeu et les dames seront pour vous.

Michel ne put réprimer un tressaillement de joie. Malgré les préoccupations du moment, l'ambitieux montrait le bout de l'oreille.

— Qu'on m'attaque, s'écria-t-il, c'est tout ce que je désire!

— Vous serez servi à souhait, répondit l'avocat, et il lui expliqua longuement les polémiques auxquelles sa conférence allait donner lieu. Michel était sur les charbons ardents, il voyait le jour tomber; la nuit arrive vite en février et il se disait que M^{lle} du Coudray rentrerait trop tard à la Chambrerie pour que son escapade passât inaperçue. Perrusson semblait prendre un malin plaisir à prolonger l'entretien.

— Il est six heures, venez-vous dîner? demanda-t-il à Michel.

— Pas encore, il faut auparavant que je mette en ordre mon *manuscrit* pour l'envoyer au *Progrès libéral*, qui le désire pour ce soir... Ainsi ne m'attendez pas.

Perrusson partit, et quand Michel entendit la lourde porte de la rue retomber sur lui, il poussa un soupir de soulagement.

— Ouf! j'ai cru qu'il ne s'en irait pas! soupira Jeanne du Coudray en montrant sa tête espiègle par la porte entre-bâillée.

— Malheureuse enfant ! s'exclama Michel, voici la nuit : que doit penser M^{me} du Coudray ?.. Ce qu'il y a de pis, c'est que M. Perrusson se doute de quelque chose, il est assez mauvaise langue et capable de vous épier quand vous sortirez... Voyez à quels dangers vous expose votre étourderie.

Elle le regarda malicieusement :

— Vous me rappelez, répliqua-t-elle, le maître d'école de La Fontaine...

Hé ! mon ami, tire-moi du danger,
Tu feras après ta harangue.

Elle éclata de rire. — Voici la nuit en effet, comment vais-je regagner la Chambrière ?

Michel réfléchit un moment, puis prenant son chapeau :

— Avez-vous peur de rester seule ici pendant quelques instans ?.. Non ? Eh bien ! enfermez-vous, je cours chercher une voiture.

Il resta un bon quart d'heure absent, mais il revint de chez le loueur avec une voiture fermée et remonta promptement délivrer la recluse.

— Baissez votre voilette, dit-il, enveloppez-vous dans votre manteau... Mon vieux propriétaire et sa gouvernante sont en train de dîner, et personne ne vous verra sortir.

Il prit Jeanne par la main et la guida le long de l'escalier obscur. — Quelques minutes après, enfermés tous deux dans la voiture, ils roulaient dans la direction de Saint-Cyr.

Une fois tirée d'embaras, Jeanne avait retrouvé tout son aplomb et recommençait à babiller gaîment. En voyant son joli profil spirituel, à demi éclairé par la clarté fugitive des becs de gaz et des magasins, Michel ne pouvait s'empêcher de songer que cette singulière aventure avait en effet une odeur de bonne fortune. Ce tête-à-tête dans l'étroite obscurité de la voiture avec une belle fille dont la robe frôlait ses genoux ; le parfum élégant qui s'exhalait du corsage et des fourrures ; le regard diamanté de ces deux yeux seuls visibles dans l'ombre ; tout ce charme juvénile et inattendu eût agi sur un homme même moins neuf et moins impressionnable. Ajoutez à cela les séductions de l'heure d'entre chien et loup, les premiers effluves de sève printanière qui arrivaient à lui par-dessus les murailles des parcs, apportant dans la voiture des senteurs de terre mouillée et de violettes fleurissantes. Il avait la poitrine serrée par une émotion non encore ressentie et il osait à peine parler. Jeanne, pendant ce temps, sans se douter du danger, continuait à donner cours à sa verve malicieuse.

Heureusement pour elle, Michel Verneuil avait un fonds d'honnêteté qui l'aidait à maîtriser ce mouvement d'émotion purement sensuelle. Puis, dans cette demi-obscurité, les attitudes et les airs de tête de Jeanne lui donnaient par moment une vague ressemblance avec sa mère. De sorte qu'en reposant complaisamment ses yeux sur ce profil indécis et charmant, Michel ne pouvait s'empêcher de penser à la savoureuse beauté de M^{me} du Coudray.

La voiture avait atteint, sur la hauteur, un carrefour dont l'un des embranchemens descend vers l'église de Saint-Cyr.

— Nous voici arrivés ! s'écria Jeanne, la Chambrière est à deux pas... Priez le cocher d'arrêter son cheval... Merci, monsieur Verneuil, vous ne m'en voulez plus et nous nous quittons bons amis, n'est-ce pas ? — Elle lui tendit gentiment la main : — A l'anglaise ! continua-t-elle en lui secouant la sienne... A bientôt ! car j'espère que vous me rendrez ma visite.

— J'en doute fort, répondit Michel ; madame votre mère me pardonnera difficilement d'avoir été la cause indirecte de votre escapade.

— C'est ce que nous verrons, s'exclama-t-elle en sautant sur le chemin... *Good by!* — Et courant d'un pas léger, elle disparut à l'angle d'un mur, tandis que la voiture reprenait la route de Tours.

Le lendemain soir, Michel trouva chez lui une lettre dont l'enveloppe portait en guise de cachet un listel sur lequel on lisait gravé en lettres bleues : « La Chambrière, près Saint-Cyr. » — Il déchira fiévreusement cette enveloppe anglaise et parcourut rapidement le billet suivant :

« Monsieur,

« Ma fille m'a raconté son impardonnable équipée. J'en suis honteuse et vous dois mille excuses. Vous seriez bien aimable en venant les chercher dimanche soir, à la Chambrière. Nous nous mettons à table à sept heures. Nous causerons des choses que vous aimez, et vous vous rencontrerez avec des gens qui professent, comme nous, pour votre beau talent la plus vive admiration. A dimanche, n'est-ce pas ? — JULIETTE DU COUDRAY. »

ANDRÉ THEURIET.

LA FRANCE

ET LE

PROTECTORAT CATHOLIQUE

Nous assistons depuis quelques mois à un remarquable mouvement d'opinion en faveur de la reprise d'une politique coloniale active. A peine avons-nous abdiqué en Égypte, par crainte de l'armée d'Araby, qui devait défendre son pays contre l'invasion étrangère juste l'espace de vingt minutes, que nous nous sentions saisis d'une ardeur singulière pour des entreprises beaucoup plus lointaines, beaucoup plus dangereuses, beaucoup plus incertaines que celle devant laquelle nous avons reculé. Tantôt il s'agissait de conquérir le Congo, tantôt d'étendre notre influence sur le Tonkin, tantôt de suivre la France de Colbert dans l'île de Madagascar, dans cette France orientale que nous avons baptisée souvent, mais colonisée jamais. A Dieu ne plaise que je blâme ce beau feu ! Si réellement notre pays se réveille de sa coupable torpeur, s'il comprend enfin que, mutilé sur le continent, il doit chercher sur toutes les plages du monde ce supplément de force et de richesse qu'il a perdu en Europe, il faut applaudir à cette résolution tardive, mais qui cependant n'arrive pas trop tard. J'ai toujours pensé que la France tomberait assez rapidement au rang des puissances secondaires, si elle restait indifférente à la grande lutte pour la possession, non plus de l'Europe, mais du globe, qui se poursuit autour d'elle. Le

temps presse, car les concurrens sont nombreux et eux aussi sont animés de la plus vive ardeur. Ils nous surveillent, ils nous jaloussent, ils cherchent à nous distancer. Par bonheur, notre avance est grande. Il dépend de nous de ne pas nous laisser évincer par des rivaux plus habiles, et de nous créer, soit en Asie, soit en Afrique, un empire colonial non moins beau que celui dont nous étions les maîtres au commencement du XVIII^e siècle, et que nous avons si tristement laissé périr.

Mais il ne faudrait pas se faire d'illusion sur les difficultés de l'œuvre à accomplir. Pour conquérir le Congo, pour s'emparer du Tonkin, pour relever notre prestige à Madagascar, pour créer ou pour restaurer partout la puissance française, il ne suffit pas de tracer un brillant programme de colonisation et de voter quelques millions en vue de le réaliser. L'emploi habile et soutenu de toutes nos forces est nécessaire. Aucune de celles qui peuvent être utiles ne doit être mise de côté, sous quelque prétexte que ce soit. Si, par étroitesse d'esprit, par fanatisme politique, par ignorance ou par infatuation, nous en écartions quelqu'une, il nous arriverait ce qui est arrivé à nos ancêtres lorsqu'ils disaient : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » Les colonies ont péri, et les principes n'ont pas été sauvés. Craignons de nous exposer à un sort pareil. En fait de colonisation, il n'y a pas de principes, ou plutôt il n'y en a qu'un, c'est de s'occuper exclusivement du but à poursuivre. Les Anglais, nos maîtres en ce genre, nous donnent des leçons que je tâcherai de mettre en évidence. Mais ce que je voudrais surtout expliquer, c'est que la politique extérieure ne se fait pas tout entière au dehors, c'est qu'il existe une harmonie inévitable entre la conduite de la France chez elle et son action à l'étranger; c'est qu'en se lançant au loin dans de grandes entreprises, elle s'oblige à montrer au dedans une modération, une prudence, une économie, un respect de tous les droits et de toutes les libertés sans lesquels ses efforts pour rayonner dans le monde seraient vains et stériles. Si ce réveil de l'esprit colonial ne coïncide pas avec un réveil de l'esprit de sagesse politique, il aboutira au plus pitoyable des échecs. C'est vouloir l'impossible que de briser un à un tous les ressorts de l'état, d'affaiblir et de ruiner sans cesse le gouvernement, de rompre avec toutes les traditions qui ont fait à l'intérieur et à l'extérieur la double grandeur de notre pays, et de chercher cependant à répandre dans l'univers entier son influence, son nom, sa fortune.

Pour réaliser le dessein que je me propose, je commencerai par examiner une question qui donne lieu, depuis quelques années, aux plus ardentes controverses et qu'il serait essentiel d'élucider enfin ;

car, à la manière dont elle est traitée et résolue dans certains débats de la chambre des députés, il semble en vérité que les intérêts les plus évidens de la France doivent être sacrifiés aux systèmes philosophiques ou aux rancunes anticléricales de quelques personnes : je veux parler du maintien du protectorat catholique. Tout le monde sait que le protectorat catholique a été un des élémens les plus féconds, les plus actifs de l'expansion de la France au dehors ; tous ceux en particulier qui ont visité soit l'Orient méditerranéen, qui est en quelque sorte à nos portes, soit cet extrême Orient, vers lequel se dirigent avec un si remarquable ensemble les efforts des grandes puissances européennes, et dont les prodigieux perfectionnemens de la navigation nous rapprochent chaque jour, tous ceux qui ont étudié et qui connaissent ces contrées ont constaté que c'était sur le fondement religieux qu'y reposaient notre influence et notre prestige. A cet égard, les témoignages impartiaux sont unanimes, qu'ils viennent de libres penseurs déclarés, d'esprits simplement libéraux ou d'âmes sincèrement catholiques. Mais il n'en reste pas moins à savoir si l'instrument du protectorat catholique n'est pas un instrument usé ; si, fort précieux dans le passé, il n'est pas devenu nuisible aujourd'hui ; s'il ne nous cause pas plus de tracas qu'il ne nous procure de profit ; enfin, en admettant même qu'il puisse encore nous être utile, s'il convient à une puissance aussi émancipée que la nôtre de toute idée religieuse, de s'obstiner à se faire chez d'autres peuples le champion de la foi. Beaucoup de personnes émettent à cet égard les doutes les plus sérieux. On me permettra de les discuter dans un sentiment purement politique, sans aucune de ces préoccupations doctrinales dont on a tant de peine à se défaire dès qu'on touche à un sujet où la religion est en cause.

I.

On entend dire chaque jour que l'heure est venue pour les missions catholiques de céder la place aux missions scientifiques et commerciales ; que les premières s'attaquent à des croyances et à des coutumes qu'il est du devoir des voyageurs de respecter, tandis que les secondes apportent avec elles la tolérance, des découvertes scientifiques, des offres d'échange avantageuses à ceux qui les acceptent comme à ceux qui les proposent ; qu'il n'est guère possible aujourd'hui de prouver que les missions catholiques ont été jamais ou seront un jour profitables à la France ; que leur tendance à dominer dans les pays où elles se sont fixées nous ont valu souvent et longtemps d'être bannis de ce pays ; qu'elles ne sont pour

rien dans le trafic énorme qui se fait de nos jours entre l'Europe et l'Asie ou l'Afrique ; que, partout où elles passent, elles ne soulèvent que des haines, comme le prouve surabondamment le nombre de missionnaires qui tombent chaque année sous les coups des assassins ; qu'en un mot, elles sont une entrave pour le commerce, un danger pour la sécurité des contrées où elles s'établissent, une cause de défaveur pour le gouvernement qui les protège. Lorsqu'on répond à ces accusations par l'exemple des protestans que l'Angleterre soutient sur tous les points du globe avec une si grande énergie, et qui néanmoins sont aussi envahissans que les catholiques, on prétend que ce n'est pas la même chose. Les protestans sont des Anglais fortement attachés aux institutions nationales et profondément dévoués à la politique de leur pays ; leur propagande est bien plus anglaise que religieuse. Ils enseignent le christianisme, distribuent des bibles et des *tracts* qu'on lit ou qu'on ne lit pas ; mais leur tâche principale est de servir l'Angleterre. Puis ils vivent de la vie laïque ; ils ont femme et enfans ; ce sont des hommes comme les autres, de fidèles sujets de la reine, des instrumens dociles du gouvernement britannique. Les jésuites et les autres membres des congrégations catholiques peuvent être Français de naissance ; mais ils appartiennent avant tout et par-dessus tout à l'église et à leur ordre ; c'est de leurs chefs spirituels qu'ils reçoivent leurs instructions ; ils sont soldats de la foi, rien de plus, rien de moins. Ils se servent de l'influence française quand ils le peuvent, mais ils ne la servent pas, et c'est une duperie de mettre notre diplomatie au service de leurs intérêts. Notre politique extérieure doit être laïcisée comme l'a été notre politique intérieure. C'est à la république d'accomplir cette grande œuvre qui ne lui fera pas moins d'honneur que la campagne vigoureuse par laquelle elle a arraché la France aux mains du clergé.

Ce sont là de graves critiques ; mais sont-elles justifiées ? On est d'abord quelque peu surpris de la comparaison que les adversaires des missions catholiques établissent entre celles-ci et les missions géographiques et commerciales. Lorsqu'ils demandent quel centre de commerce, quel trafic important les missions catholiques ont établis, il est bien clair qu'ils se donnent le trop facile avantage de convaincre d'impuissance l'institution qu'ils combattent. Assurément les missions catholiques ne fondent pas des comptoirs, ne créent pas des industries, n'ouvrent pas des débouchés ; elles se contentent de préparer le terrain pour ces fécondes entreprises en formant les populations à notre civilisation, à nos mœurs, à notre langue. Et ce n'est pas, quoi qu'on en dise, même pratiquement et commercialement, un médiocre service. Des relations d'affaires sont

bien précaires lorsqu'elles ne sont point soutenues par des relations morales. Le commerçant qui arrive dans un pays où tout lui est hostile, où personne ne connaît les Européens ni ne les comprend, a bien de la peine à s'y implanter et à y prospérer, mais s'il a été précédé par des hommes de courage et dévouement, par des hommes dont l'influence a été d'autant plus facilement acceptée qu'elle ne s'exerçait pas en vue d'un intérêt matériel, il ne rencontre plus les mêmes obstacles, il ne voit plus se dresser devant lui les mêmes préjugés. Ce que je dis ici est si vrai que nos rivaux dans la conquête du monde ont toujours regardé les missions catholiques comme l'avant-garde de notre commerce, et c'est à ce titre qu'ils les ont toujours combattues. Je n'en citerai qu'un exemple récent et tout proche de nous. Il y a quelques mois, au plus fort de la crise tunisienne, des pères français établis à Ghadamès ont été massacrés à quelques pas de la ville par des Touaregs : or, l'enquête sur les causes et sur les auteurs du crime a démontré de la manière la plus évidente que c'étaient des négocians de Tripoli qui avaient armé le bras des assassins. Les pères français jouissaient à Ghadamès d'une grande popularité ; consacrant leur vie à soigner gratuitement les malades et à instruire les enfans, ils s'étaient fait sincèrement aimer des indigènes ; leur influence croissait de jour en jour. Il n'en a pas fallu davantage aux négocians de Tripoli, déjà mis en émoi par le projet du chemin de fer Transsaharien, pour se persuader que les pères de Ghadamès travaillaient à détourner le commerce du Soudan et à lui faire suivre, comme autrefois, la route de l'Algérie. Des centaines de lettres adressées aux journaux italiens et aux journaux anglais, des études plus sérieuses insérées dans de gros livres anglais (1), les signalaient avec indignation comme des agens commerciaux de la France déguisés sous des costumes de moines. Tripoli allait être dépouillée de sa richesse au profit de l'Algérie ! Pour éloigner ce malheur, certains négocians de Tripoli n'ont pas reculé devant le meurtre, et quand les malheureux pères sont tombés sous le fer des assassins, il s'est trouvé des journalistes pour écrire, comme ils l'avaient déjà fait après le massacre de la mission Flatters, que Tripoli pouvait dire à cette nouvelle : *Mors tua vita mea!*

Il faut tenir compte du jugement de ses ennemis, car souvent leur perspicacité est plus en éveil que la nôtre. Nier les services que les missions religieuses pourront nous rendre à l'avenir, c'est se mettre en contradiction avec tous les peuples qui nous disputent le

(1) Voir *the Last Punic War, Tunis past and present*, par M. Broadley, barrister at law ; tome II.

protectorat catholique ; nier ceux qu'elles nous ont rendus dans le passé, c'est faire preuve de la plus grande ignorance ou de la plus insigne mauvaise foi. Il n'y a pas un homme au courant de l'histoire de l'Orient qui ne reconnaisse que le magnifique développement d'influence française, grâce auquel, pendant des siècles, presque tout le commerce de la Méditerranée a été concentré entre nos mains, était dû en grande partie au protectorat que nous exerçons sur les missions religieuses de Turquie, et qui, de ces missions, s'était étendu à toutes les populations catholiques de l'empire ottoman. Si des colonies françaises ont pu naître, grandir et atteindre un merveilleux degré de prospérité sur les côtes de l'Asie-Mineure, de la Syrie et de l'Égypte, c'est qu'elles vivaient non-seulement à l'abri des capitulations qui les préservaient des abus du régime turc, mais encore sous une protection religieuse qui leur permettait de s'insinuer peu à peu parmi les indigènes et d'entrer en relations avec eux. Tous les rajas se groupaient autour de ces colonies devenues pour eux des espèces de citadelles d'où ils pouvaient braver l'injustice des Turcs. C'est là qu'ils allaient apprendre notre langue dans les écoles des missions catholiques ; c'est là que les hôpitaux de ces mêmes missions leur offraient un asile dans leur misère, un secours dans leurs maladies ; c'est là enfin qu'ils s'initiaient à nos mœurs, à nos méthodes de travail, à nos industries, à nos arts. Dès lors, ils devenaient entre les mains des colons français d'admirables instrumens ; se sentant protégés comme catholiques, ils bravaient plus courageusement les vexations qui les menaçaient comme sujets de la Turquie ; ils entreprenaient un commerce actif, ils étaient de précieux agens d'échange ; plus intelligens, plus habiles, plus instruits que les musulmans, ils attiraient à eux les affaires et se trouvaient être les intermédiaires obligés entre ceux-ci et les Français. Et ce n'est pas seulement par le commerce qu'ils s'élevaient peu à peu, qu'ils reprenaient la situation que la conquête leur avait fait perdre. Livrés sans défense à l'odieuse tyrannie musulmane, ils se seraient convertis à l'islamisme ou ils auraient misérablement péri. Le protectorat catholique de la France a conservé en eux le sentiment de l'honneur et l'amour de l'indépendance. C'est grâce à son action séculaire que, de toutes parts aujourd'hui, sous les musulmans qui disparaissent, se dressent des populations chrétiennes qu'une trop longue et trop odieuse tyrannie n'a point détruites, et qui bientôt seront mûres pour la liberté.

Il faut bien reconnaître l'heureuse influence du protectorat catholique en Orient ; mais on remarque qu'il y avait là un grand nombre de chrétiens, qu'en leur prêchant l'évangile on n'a blessé ni leurs mœurs, ni leurs croyances, en même temps qu'on n'a point choqué les Turcs, trop persuadés de la supériorité de leur religion

pour craindre de la voir jamais menacée par une autre. Il n'en est pas de même dans les pays non musulmans. Le zèle intempestif des missionnaires soulève des haines et des colères qui amènent sans cesse des assassinats et des massacres. Ils s'attaquent indiscretement aux coutumes, aux superstitions, aux traditions nationales, c'est-à-dire à tout ce que les peuples ont de plus cher. Ils ne ménagent même aucun préjugé. En Chine, où chacun s'imagine que les constructions élevées attirent la foudre, ils construisent des cathédrales d'une hauteur démesurée. Ils sonnent leurs cloches à toute volée dans ces pays où on regarde le son des cloches comme un mauvais présage. En un mot, ils n'épargnent rien pour se rendre insupportables aux habitans des contrées sur lesquelles ils prétendent répandre la douceur évangélique. Ces reproches contiennent certainement quelque vérité, car je ne soutiens pas que les missions catholiques soient sans défaut. Eh! mon Dieu, oui, elles sont imparfaites; elles ont des inconvéniens, de graves inconvéniens; comme toutes les choses humaines, elles font du mal en même temps que du bien. Mais la question est de savoir si le mal l'emporte sur le bien, ou si le bien l'emporte sur le mal. Or la réponse n'est pas douteuse : le bien dépasse de beaucoup le mal. C'est une grave erreur de juger les missions d'après les catastrophes qui les frappent et d'invoquer les assassinats qu'elles subissent comme preuve de l'aversion qu'elles excitent. A ce compte, que devrait-on penser des missions scientifiques et commerciales? Chaque année, ou plutôt chaque mois, de hardis explorateurs sont massacrés par des barbares. Ceux-là ne songent pourtant point à faire de la propagande religieuse; ils respectent de leur mieux les coutumes et les croyances des pays qu'ils traversent; jamais ils n'élèvent de cathédrales, jamais ils ne font entendre de sonneries de cloches appelant à la prière; mais la moindre lunette astronomique, mais le moindre instrument scientifique cause aux sauvages la même frayeur ou la même rage que les cathédrales et les cloches. Sous quelque forme qu'elle se présente, sous la forme scientifique ou commerciale aussi bien que sous la forme religieuse, la civilisation leur fait peur. Qu'on leur apporte la tolérance, les découvertes industrielles, des offres d'échanges avantageux, ils ne sont pas moins soupçonneux ni irrités que si on leur apportait des leçons de morale et des principes théologiques. Le commerce a ses martyrs aussi bien que la foi. Je demande donc qu'on ne regarde pas le meurtre de quelques missionnaires comme un argument contre les missions, à moins qu'on ne s'avise de regarder le meurtre du colonel Flatters ou du docteur Crevaux comme un argument contre les entreprises du commerce et de la civilisation.

Il serait aisé d'ailleurs de tracer la contre-partie du tableau qu'on

nous fait de l'impopularité des missionnaires. Presque partout, au contraire, ils sont profondément aimés, non sans doute pour la foi qu'ils enseignent, laquelle fait peu de prosélytes, mais pour les services qu'ils rendent, lesquels sont singulièrement appréciés. J'ai visité la plus grande partie de l'Orient méditerranéen et je puis affirmer que les missions catholiques y sont entourées des plus ardentes sympathies. J'ai vu des moines circuler dans des villes purement musulmanes au milieu d'un respect universel ; chacun se levait pour les saluer ; quelques personnes venaient baiser leurs mains ou le pan de leur robe. C'est que les congrégations d'Orient ne se contentent pas de prêcher le christianisme ; elles ont des écoles où les enfans de toutes les religions reçoivent l'instruction avec une tolérance exemplaire ; elles ont de plus des hôpitaux où tous ceux qui se présentent sont examinés, soignés, reçoivent des remèdes gratuitement, pour le seul amour de Dieu. Il m'est arrivé de rencontrer à Tripoli un riche négociant musulman de Ghadamès qui me racontait avec douleur le départ de la mission catholique après le massacre de missionnaires dont je viens de parler. « Il n'y a plus personne, me disait-il, pour recueillir nos malades et pour donner du pain à nos pauvres ! » J'en demande pardon à nos libres penseurs, mais lorsqu'ils refusent, par le plus sot des fanatismes, le fanatisme antireligieux, d'accorder à nos missionnaires des réductions de tarifs sur les paquebots subventionnés ; lorsqu'ils invitent avec une solennité assez risible le gouvernement à ne pas introduire officiellement les missions catholiques au Congo, à ne pas les présenter au nom de la France à notre nouvel allié le roi Makoko, ils montrent sans doute qu'ils sont de grands philosophes, fort à l'abri des préjugés religieux, mais ils montrent aussi qu'ils ne connaissent rien du monde et qu'ils ignorent absolument ce qui se passe en dehors de l'enceinte des commissions et de la salle des délibérations publiques, où bientôt ils ressembleront plutôt à un concile d'incrédules qu'aux représentans d'un grand peuple uniquement occupé de développer ses intérêts.

Le phénomène que j'ai toujours remarqué dans l'Orient méditerranéen, un observateur d'une impartialité incontestable et d'un mérite non moins certain, Francis Garnier, l'a constaté également dans cet extrême Orient qui est presque pour nous un autre monde. « Les excès de zèle dont se sont rendus coupables en Chine les missionnaires catholiques, dit-il, ont été habilement résumés, exploités et travestis dans un document rédigé par le gouvernement chinois, à la suite du massacre de Tien-Tsin. Le fait le plus grave reproché par le *memorandum* aux missions catholiques, c'est la conversion au christianisme d'une bande de voleurs, qui aurait pu, grâce au baptême, échapper à un châtement légal et mérité. Il va

sans dire que cette accusation ne repose sur aucune donnée sérieuse. Il en est de même du plus grand nombre des griefs imputés aux missions. Fondées au point de vue européen, ces accusations sont absolument injustes et fausses au point de vue chinois. Rédigées par la main d'un étranger, elles ont été subtilement calculées pour faire impression sur des lecteurs français. Il ne serait, par exemple, jamais venu à l'esprit d'un Céleste de faire un crime aux évêques d'intervenir auprès des mandarins dans toutes les affaires où se trouvent mêlés des chrétiens indigènes. La solidarité qui unit en Chine tous les membres d'une corporation ou d'une communauté est à la fois dans la loi et dans les mœurs : on ne peut y échapper. C'est un contrepoids indispensable à la vénalité des juges ; elle contribue puissamment à maintenir la sécurité publique, à assurer l'équité des transactions. Dans une pareille civilisation, le prêtre manquerait à son devoir s'il se refusait à faire pour ses ouailles ce que le maître d'école fait pour ses élèves, ce que le patron fait pour ses ouvriers. Et que sont d'ailleurs les agissements excessifs de nos missionnaires auprès du crime de l'opium, que les Anglais éclairés condamnent aujourd'hui et dont leur commerce continue pourtant à profiter ? Que sont ces fautes, réelles parfois, je l'avoue, en comparaison de certains actes du commerce européen (1) ? » On voit que, pour Francis Garnier comme pour moi, les missions commerciales ne sont pas plus impeccables que les missions religieuses. Elles ont également leurs excès de zèle, excès de zèle d'autant plus cruels qu'ils ruinent et dégradent souvent ceux qui en sont l'objet. Et pourtant, personne ne songe à renoncer au commerce parce qu'il produit des abus parfois odieux. Pourquoi donc renoncerait-on à la religion ? Parce que son œuvre civilisatrice, comme toutes les œuvres humaines, a ses défauts, ses lacunes, ses misères ? « En résumé, conclut Francis Garnier, les missions catholiques font un bien considérable que proclament leurs adversaires eux-mêmes. C'est surtout dans l'intérieur du pays, loin des souvenirs irritans laissés par les dernières guerres, que l'on peut apprécier l'heureuse action qu'elles exercent. Tous les voyageurs qui ont pénétré en Chine leur rendent hautement ce témoignage. Quant à moi, je me suis toujours retrouvé avec le plaisir le plus vif au sein de ces chrétientés qui font à l'étranger un accueil si bienveillant et au milieu desquelles on respire une atmosphère dégagée des pratiques puérides de la vie chinoise. C'est comme une aurore de civilisation européenne qui commence à éclairer le vieux monde oriental et prélude à son rapprochement avec le nouveau monde de l'Occident. Le bon accord qui règne presque partout entre les pas-

(1) *De Paris au Thibet*, par Francis Garnier, pages 393, 394 et 395.

teurs de ces petits troupeaux et les autorités locales; l'empressement que les agens du gouvernement mettent à réclamer le concours des missions dans les circonstances difficiles, étonnent et charment à la fois. C'est le nom de la France qui est surtout connu des mandarins chinois et aimé des chrétiens indigènes. Pékin nous en fait un crime. Pourquoi ne comprend-il pas qu'en entrant franchement dans les voies de la civilisation, il transformerait cette influence et ferait des missionnaires les plus solides auxiliaires du gouvernement central (1)? »

Combien les déclamations radicales paraissent creuses en présence de pareils témoignages! Il y a chez nous des hommes qui ne seront pas satisfaits avant que nous ayons renoncé au protectorat catholique, lequel, pour la Chine seule, s'étend à cinq cent mille personnes. Au moment où les efforts de toutes les puissances commerciales se portent vers cet immense empire, au moment où nous rêvons nous-mêmes de pénétrer dans ses provinces méridionales et d'en attirer à nous les richesses, il faudrait, pour complaire à quelques théoriciens d'athéisme, abandonner cet admirable instrument de cinq cent mille catholiques qui, suivant Francis Garnier, aiment et connaissent surtout la France. Dès 1850, un écrivain dont le nom est cher aux lecteurs de la *Revue*, l'amiral Jurien de la Gravière, témoin de la propagande de nos missionnaires, écrivait : « Pour attacher à la France, à la conservation de son influence morale en Chine, nous n'avons pas besoin d'invoquer des calculs positifs, qui paraîtraient aujourd'hui prématurés ; nous ne demandons point que le patronage des mandarins chinois devienne dans nos mains un levier politique ; mais nous ne pouvons oublier que le jour où l'unité du Céleste-Empire viendrait à se dissoudre, le jour où la France serait appelée à intervenir d'une façon plus directe et plus pressante dans les affaires de l'extrême Orient, la France serait la seule puissance européenne dont le nom pût être invoqué avec confiance par une partie de la population chinoise. Les intérêts commerciaux peuvent naître pour nous de la moindre modification apportée dans nos tarifs, du plus léger changement qui se produira dans les marchés de l'Asie ; les intérêts politiques sont déjà créés. L'Orient est plein de sourdes et mystérieuses rumeurs. Tout indique que cette vieille société est profondément ruinée et tremble sur sa base. Il ne dépend point de la France de fermer ces vastes perspectives ; il est de son devoir de les envisager avec sang-froid et de méditer le rôle qu'elles lui réservent. Nous pouvons ne point presser de nos vœux ce moment d'inévitable expansion, nous pou-

(1) *De Paris au Thibet*, pages 395 et 396.

vons ajourner nos désirs à des temps plus prospères ; mais si jamais, accomplissant la parole de l'écriture, la race de Japhet vient s'asseoir sous la tente des races sémites, l'Europe doit s'y attendre, la France doit l'espérer, les missions catholiques nous auront gardé notre place à ce nouveau foyer de richesse et de grandeur (1).»

Mais qu'importent ces grandes perspectives d'avenir ? Périssent, pour nous, la Chine, s'il faut devoir une partie de ses richesses à des missionnaires et à des moines ! Ce qui vient de se passer à Madagascar prouve de quelle manière on comprend chez nous le patriotisme dès que la question cléricale est en jeu. Personne n'ignore que les missions protestantes anglaises ont fait la conquête morale de cette île sur laquelle nous nous sommes bornés jusqu'ici à posséder des droits théoriques. Avec l'ardeur dévorante qui leur est propre, elles l'ont couverte d'écoles et d'asiles ; elles y ont créé partout des stations ; elles y publient huit journaux périodiques, dont six en langue malgache ; enfin elles se sont introduites auprès de la reine des Hôvas, l'ont convertie du même coup à leur communauté et à leur politique, et ont entrepris avec elle de détruire dans cette île, qui a porté le nom de France orientale, les derniers et malheureux débris de notre influence. Pour lutter contre une action si vigoureuse, qu'y avait-il à Madagascar ? Des jésuites, des frères de la doctrine chrétienne, et des sœurs de charité. C'était peu sans doute, car nos missions sont bien loin de posséder les richesses et les ressources de toutes sortes des missions protestantes ; néanmoins, dans ce combat pour la patrie aussi bien que pour la foi, nous n'étions pas toujours vaincus. Les écoles de la mission française de Madagascar étaient fréquentées par quatre mille deux cent vingt-six garçons et quatre mille quatre cent soixante-trois filles ; cela suffisait pour que la France ne fût point totalement évincée. Malheureusement le coup de foudre de l'exécution des décrets est venu détruire ou du moins ruiner les établissemens français de Madagascar. Il existait dans l'île de la Réunion un séminaire de jésuites, où ceux-ci se préparaient à l'évangélisation des Malgaches, et où ils revenaient réparer leurs forces épuisées par la politique et l'apostolat, non moins que par les fièvres qui règnent dans la grande île africaine. Cette pépinière des missions de Madagascar a été subitement et brutalement fermée, malgré les protestations de toute la population éclairée de la Réunion, dont un journal d'un républicanisme incontesté, le *Moniteur de la Réunion*, traduisait les sentimens en ces termes : « Nous n'avons jamais mangé de prêtres ; nous ne connaissons aucun jésuite. Mais nous avons le sentiment du patrio-

(1) *Voyage en Chine et dans les mers et archipels de cet empire pendant les années 1847, 1848, 1849, 1850.*

tisme, et nous disons que c'est une faute de frapper au cœur la mission qui reste seule à soutenir, sur le territoire malgache, le prestige du nom français. Hélas ! la France est trop loin pour savoir ce qui se passe dans ce pays, où nous sommes la risée des Anglais et la dupe des indigènes. Nos grands politiques de la chambre des députés et du sénat, nos illustres diplomates, ne se donnent probablement pas la peine de lire tout ce qui s'écrit de Madagascar et sur Madagascar. Et cette indifférence, cette inertie encourage les Anglais à dire aux Malgaches : « Depuis ses défaites de 1870-71, la France ne compte plus parmi les puissances. » Les jésuites combattaient l'influence anglaise à Madagascar. Là ils ne pouvaient pas faire de mal à la France, ils ne lui faisaient que du bien. »

Si éloigné que soit Madagascar, « nos grands politiques de la chambre et du sénat, » pour parler comme *le Moniteur de la Réunion*, ont fini par savoir ce qui s'y passait. Dès que les missionnaires anglais ont eu connaissance de la fermeture du séminaire de la Réunion, il leur a été très facile de démontrer au gouvernement hovas qu'il ne pouvait mieux faire que d'imiter la France et de persécuter sur son territoire la congrégation qu'on expulsait des colonies françaises comme malfaisante et criminelle. De là le triomphe incontesté des méthodistes et des anglicans, contre lequel tonnent les journaux radicaux de Paris sans s'apercevoir que ce triomphe est leur œuvre. Une persécution odieuse a immédiatement commencé à s'exercer à Madagascar, non-seulement sur les missionnaires catholiques, mais sur leurs prosélytes. Et comme, dans ces pays sauvages ou à demi civilisés, ainsi que le remarque Francis Garnier, ainsi que l'ont remarqué tous les voyageurs sans exception, la religion et la patrie sont confondues dans le sentiment des populations indigènes, il en est résulté que la guerre aux jésuites a dégénéré en guerre à la France. Je n'ai pas à en raconter ici les suites, tout le monde les connaît. Mais comment ne pas déplorer l'ignorance avec laquelle on se lance chez nous dans une politique d'aventures sans se préoccuper des contre-coups qu'elle doit avoir fatalement partout où subsiste un lambeau d'influence française !

Oh ! que les Anglais sont moins aveugles et plus prévoyans que nous ! Lorsqu'on voyage en Orient, on rencontre partout des écoles et des asiles protestans qui travaillent avec une invincible ardeur à répandre la foi chrétienne d'abord et l'amour de l'Angleterre ensuite. Il est faux, quoi qu'on en dise, que les méthodistes et les anglicans mettent leur pays au-dessus de leur religion, c'est une de ces niaiseries qu'on répète sans cesse et qui n'en sont pas moins inexactes. Les méthodistes et les anglicans sont avant tout et par-dessus tout des missionnaires. Leur attachement pour la patrie terrestre ne vient qu'après leur attachement pour la patrie céleste qui, tout hypothé-

tique qu'elle paraisse, est néanmoins le vrai but de tous leurs efforts. A cet égard, ils ne diffèrent en rien des catholiques. Mais leur zèle dépasse en intempérance celui de ces derniers. Hommes et femmes se livrent à qui mieux mieux à la propagande. Que de fois n'a-t-on pas à se défendre contre le prosélytisme intempestif de vieilles Anglaises qui vous glissent furtivement dans la poche les publications des sociétés bibliques? Il n'y a pas de congrégation catholique plus envahissante que ces sortes de confréries féminines, dont les membres pullulent avec une inépuisable fécondité. On en trouve dans les bateaux, dans les diligences, dans les villages, dans les fermes isolées, sur les grand'routes, dans les déserts même, tant la rage de l'apostolat connaît peu d'obstacles! Mais les missions régulières ne sont ni moins nombreuses ni surtout moins influentes. Grâce à l'esprit d'association qui règne en Angleterre, elles ont une organisation des plus fortes, et grâce à l'énergie de l'initiative individuelle, aucune ressource ne leur manque. L'état d'ailleurs les protège, les soutient, les encourage toujours. Il ne faudrait pas proposer à l'Angleterre d'abandonner le protectorat protestant qu'elle exerce en fait sinon en droit. Elle n'ignore pas que les bibles protestantes répandent partout sa langue, et que les missionnaires sont les meilleurs agens de civilisation dont un grand peuple puisse se servir pour arracher à la barbarie les contrées qui y sont encore plongées. Notre zèle antireligieux lui paraît inexplicable. Pour elle, là où elle n'a pas à craindre les catholiques, elle ne les favorise pas moins que les protestans, parce qu'à son avis, le christianisme, sous quelque forme qu'il se présente, est préférable à la sauvagerie pure. C'est ainsi qu'elle a bâti une chapelle à Steamer-Point et qu'elle en a confié le service religieux aux capucins d'Aden, auxquels elle sert à cet effet un traitement annuel de 12,000 francs. Cela permet à ses soldats irlandais d'aller à la messe; mais, de plus, cela aide les pères capucins et les sœurs d'Angers qui forment, avec les capucins, le personnel de la mission d'Aden, à ouvrir pour les enfans çomalis des écoles assez fréquentées. Les Anglais n'y voient point de mal, au contraire; car ils accordent souvent sur leurs bateaux aux missionnaires catholiques les réductions de place que nous commençons à leur refuser.

Mais qu'importe, dit-on? L'Angleterre est une nation piétiste et dévote; si sa piété et sa dévotion servent, par-dessus le marché, à ses progrès coloniaux, ce n'est pas une raison pour suivre son exemple et pour essayer, comme elle, de transformer la Bible ou le catéchisme en instrument de développement extérieur. D'ailleurs, les missionnaires protestans ne ressemblent pas aux nôtres; ils vivent de la vie laïque; ils ont femme et enfans; ils travaillent doublement à la colonisation, puisqu'ils peuplent en même temps qu'ils prêchent,

ce qui est un grand avantage. — Est-ce bien certain? Beaucoup de personnes pensent le contraire. Je citerai encore l'autorité de Francis Garnier, qui croyait que, si nous venions à abandonner le protectorat en Chine, l'Angleterre s'empresserait de recueillir notre héritage, le trouvant à bien des égards supérieur au sien. « La protection des catholiques chinois deviendrait, disait il, un des élémens de sa politique. Les avances faites par ses agens, à plusieurs reprises, aux missions du Thibet et de la Chine occidentale témoignent du prix qu'elle attache à leur concours. Ses voyageurs aiment à se prévaloir de l'appui et des renseignemens de nos missionnaires. Les missions protestantes, moins unies, plus nouvelles, manquent de cet ensemble dans les desseins et dans l'action qui impressionne les foules. Leurs membres sont moins absolument consacrés à une œuvre que le dévouement des prêtres catholiques accepte sans esprit de retour. Pour ceux-ci, point d'intérêts matériels qui les ramènent en arrière, pas de préoccupations de famille, pas d'hésitation dans le but à poursuivre. Si, au point de vue scientifique, la part des missionnaires protestans, dans le travail de régénération de la Chine est important, l'action exercée par eux sur les populations indigènes reste toute personnelle et passagère, et ne saurait prétendre aux résultats de cette immense et permanente machine de guerre organisée par la papauté « pour la propagation de la foi (1). »

Soit! dit-on encore; mais il n'en reste pas moins vrai que les jésuites et les autres membres des congrégations, même s'ils sont Français, se montrent des ennemis acharnés de nos institutions, de nos libertés, de notre gouvernement. Soldats de la foi, instrumens du pape, ils ne songent qu'à l'église, jamais à la France. Ils se servent de l'influence française quand ils le peuvent, mais ils ne la servent pas. — Ceci est tout simplement une odieuse calomnie contre laquelle proteste le témoignage unanime de ceux qui font de la politique extérieure ailleurs que dans l'enceinte de la chambre des députés ou dans les bureaux d'un journal. « Les missions catholiques, » disait récemment un marin qui n'est pas non plus un inconnu pour les lecteurs de la *Revue*, le contre-amiral Aube, « les missions catholiques sont essentiellement françaises; c'est que, pour les missionnaires comme pour les populations qu'ils dirigent, la France est toujours le représentant avoué du catholicisme, la plus puissante et la plus complète expression de son génie, et que, si nous savons bien que ce sont là des illusions dont notre esprit critique a fait depuis longtemps justice, ces illusions, si touchantes d'ailleurs dans ces exilés volontaires, sont des réalités, des forces vives, toujours actives, qui

(1) *De Paris au Thibet*, p. 392.

expliquent comment la France joue encore un si grand rôle dans ces lointaines régions, et comment son influence y balance celle de toutes les autres nations maritimes (1). » Et si cela n'était point exact, d'où viendrait, ainsi que l'affirme Francis Garnier, que le nom de notre pays fût « le plus familier aux mandarins chinois et aux populations chrétiennes du Céléste-Empire? » Assurément, ce n'est point notre commerce, ce ne sont point nos voyageurs, qui nous procurent cette supériorité! Et dans la Méditerranée, comment se fait-il que l'influence française soit encore si grande, que notre langue domine encore toutes les langues? Dira-t-on que c'est un effet de l'excellente politique qui s'est si glorieusement manifestée dans les affaires d'église? Dira-t-on que c'est un produit laïque quelconque? Nous n'avons rien épargné pour ruiner notre prestige dans l'Orient méditerranéen; notre diplomatie y a commis les fautes les plus graves; notre commerce s'y est laissé dépasser par d'autres. Et pourtant nous y sommes toujours regardés comme la grande nation européenne. Pourquoi, sinon parce que des moines et des congrégations continuent à y prendre les enfans en bas âge pour leur apprendre à murmurer le nom de la France et celui de Dieu?

Ah! je dois avouer que, depuis quelques années, ces moines et ces congrégations ont eu des momens difficiles à passer, des momens pendant lesquels il a bien fallu qu'ils ne fissent pas étalage de sentimens français et qu'ils se renfermassent, au moins en apparence, dans leur mission religieuse. C'est de France qu'on les signalait comme des ennemis de la patrie, comme des perturbateurs de la paix publique, comme des hommes dangereux. Je ne juge pas la politique des décrets, j'en explique les effets au dehors. Il faut avoir vu quel déchaînement de haines, de colères, quel tourbillon d'accusations furieuses ont fondu alors sur nos missions à l'étranger! En Syrie, par exemple, tous nos adversaires, musulmans, chrétiens, schismatiques, protestans, catholiques, cherchant à nous ravir le protectorat, se sont rués contre les ordres français. Une presse arabe nombreuse, ardente, a employé pour les flétrir toutes les ressources d'une langue auprès de laquelle toute autre est stérile en outrages. Elle a fait plus; traduisant chaque jour les articles des journaux radicaux de Paris, elle les a jetés à la face des religieux français, en leur disant : — Vous le voyez bien, ce sont vos compatriotes eux-mêmes qui vous accusent d'être de mauvais citoyens! — Que pouvaient répondre les missionnaires ainsi conspués? Il leur est arrivé parfois de se défendre en traduisant à leur tour les articles des journaux antirépublicains de Paris. Cependant ils ont

(1) *Entre deux campagnes*, notes d'un mariu, par le contre-amiral Aube.

préféré d'ordinaire s'abriter sous leur rôle religieux et soutenir que tout ce mal qu'on disait d'eux les laissait indifférens, parce qu'ils ne songeaient qu'à leur œuvre surnaturelle. Leur en faire un reproche, n'est-ce pas pousser l'injustice jusqu'à la folie? On a accusé très vivement le directeur des jésuites à Madagascar d'avoir déclaré au ministre hovas qu'il n'était pas un agent de la France. Et comment voulait-on qu'il fit autrement! Pouvait-il, sans prêter à rire, se donner pour le représentant d'une nation qui l'expulsait? Pouvait-il continuer son œuvre de civilisation française, sans essayer de faire croire que cette œuvre était indépendante de la France qui le proscrivait? Il est certain que les décrets ont placé les congrégations religieuses au dehors dans une situation bien délicate; elles ne sauraient s'en tirer qu'à force de souplesse, de modération, d'habileté. Mais si, depuis les décrets, elles sont forcées quelquefois de ne pas parler tout haut de la France, elles n'ont pas cessé d'enseigner notre langue et notre histoire, de propager nos mœurs et nos idées, de faire connaître et de faire aimer nos gloires nationales. Elle n'ont rien changé à leur propagande, qui s'exerce toujours à notre profit. Je dis cela parce que je l'ai constaté de mes yeux sur tous les points de la Méditerranée, et l'on me permettra, à moi qui ne suis animé d'aucune passion religieuse d'aucun genre, de rendre aux missions ce témoignage que leur patriotisme au dehors n'a pas même été ébranlé par la terrible persécution qu'elles ont subie au dedans.

II.

Toute préparation à la colonisation sur un point quelconque du globe se compose de deux parties : l'action géographique et industrielle, et l'action civilisatrice. Lorsqu'on veut s'emparer d'une contrée nouvelle, il faut y lancer de hardis explorateurs, qui, comme M. Savorgnan de Brazza, en étudient la constitution physique, y nouent des relations politiques avec les habitans, y créent des œuvres de commerce. Mais, en même temps, il faut y envoyer des hommes de dévouement capables d'y fonder des écoles où l'on apprend aux indigènes notre langue, nos arts, notre morale, et des hôpitaux où on les soigne ainsi que les Européens sur le tempérament desquels le climat et les fatigues d'une vie barbare causent des effets si délétères. Ce dernier point est essentiel. Qu'on lise les récits des premiers explorateurs du Gabon, des voyageurs qui ont préparé la route où s'est engagé M. de Brazza, ou qui l'ont suivie les premiers avec lui, le marquis de Compiègne, M. Marche, etc.; tous ont été frappés de maladies graves, et tous ont trouvé auprès des sœurs de Saint-Vincent de Paul et des religieux hospitaliers des soins sans

lesquels ils seraient tombés épuisés dès le début de leurs entreprises. Il faut que l'école et l'hôpital accompagnent toujours le comptoir, sans cela celui-ci sera bientôt vide, et personne ne pourra plus y séjourner. Or, où rencontrer, sinon parmi les congrégations, des hommes et des femmes capables d'aller au loin enseigner notre langue et soigner nos malades? L'appât de la gloire, le sentiment d'une grande œuvre à accomplir, le charme de l'inconnu, peuvent décider des missionnaires laïques à quitter leur pays pour s'enfoncer au loin dans des contrées mystérieuses, et y braver tous les périls. Mais pour se fixer dans ces contrées quand elles ont été découvertes, sans en retirer aucune renommée, aucun profit matériel, pour y mener l'existence la plus dure et la plus obscure au milieu de populations sauvages auxquelles on s'efforce d'inculquer quelques connaissances et quelque moralité, pour y laisser à d'autres la richesse et n'y chercher que la charité, il est nécessaire d'être soutenu par cette espérance, ou, si l'on veut, par cette illusion surnaturelle qui appartient seulement aux âmes dominées par la foi.

A l'heure actuelle, malgré les progrès du scepticisme, le sentiment religieux est encore assez fort pour pousser des milliers de personnes vers les pays sauvages ou vers ceux que la civilisation n'a fait qu'effleurer. C'est une des grandes forces du pays. Il n'y a peut-être pas un coin perdu de l'Orient où l'on ne rencontre quelque établissement catholique et, par suite, français. Nos jésuites, nos lazaristes, nos frères de la doctrine chrétienne sont partout, et partout où ils sont, la France y est avec eux. Ces légions de conquérans pacifiques pénètrent jusqu'aux points les plus reculés ou les plus inabordables. Tandis que les Français laïques aiment peu à s'expatrier, les voyages les plus pénibles, les longs séjours dans les lieux les plus tristes n'arrêtent pas les Français voués à l'état religieux. Ils multiplient leurs entreprises avec un zèle et une verve dont leurs concitoyens sont presque totalement dépourvus.

On a parlé de laïciser notre propagande extérieure. A-t-on bien compris ce qu'on voulait dire? Nous avons quelque peine à nous procurer en France les instituteurs et les professeurs qu'exige le développement actuel de nos écoles de tous les degrés. La dépense est déjà énorme; mais où s'arrêtera-t-on dans la voie où l'on est entré? M. Clémenceau nous a appris qu'il faudrait 5 milliards pour créer parmi nous l'éducation intégrale, et s'il a choisi ce chiffre, c'est sans doute parce qu'il rappelait celui que M. de Freycinet avait présenté à l'origine comme nécessaire à l'accomplissement de son programme des travaux publics. Il se trouve aujourd'hui que le chiffre de M. de Freycinet est insuffisant et qu'il faudrait presque le doubler pour terminer tous les travaux publics annoncés. N'en sera-t-il pas de même de l'éducation intégrale?

Est-on sûr qu'elle ne coûtera pas deux fois plus qu'on ne prévoit? Et c'est en présence de pareilles charges pour notre budget qu'on vient nous proposer sérieusement de substituer sur tous les points du globe des écoles laïques aux écoles religieuses existantes! On parle de cette transformation comme d'une chose aisée à opérer. Mais qui donc en ferait les frais? Assurément ce ne seraient pas des associations particulières, car nos mœurs ne nous portent pas à accomplir de grandes entreprises privées; en dehors des congrégations religieuses, des œuvres de la propagation de la foi et des missions d'Orient, il serait impossible de trouver chez nous des sommes considérables pour les écoles et les asiles du dehors. C'est donc l'état qui devrait les fournir. Mais où les prendrait-il? Le socialisme d'état nous envahit de plus en plus. L'état doit pourvoir à tout chez nous; on se méfie des institutions indépendantes; on veut être élevé, dirigé, entretenu de toutes les manières par l'état. Il faut que l'industrie, aussi bien que l'enseignement, soit placée sous sa tutelle. Soit; mais s'il épuise à l'intérieur ses forces et ses richesses, que lui en restera-t-il pour l'extérieur?

Supposons néanmoins qu'on parvienne à couvrir l'Orient méditerranéen, l'extrême Orient asiatique et l'Afrique occidentale d'écoles laïques françaises; après les avoir fondées, par quel moyen les fera-t-on vivre? Le personnel devrait en être renouvelé sans cesse, à cause de l'influence néfaste des climats. Où se procurer ce personnel? De plus, les professeurs qui auraient perdu leur santé au service du pays ne pourraient pas être laissés sans ressources à leur retour de l'étranger; il faudrait leur donner de grosses pensions. Ce serait pire encore pour le personnel hospitalier. Encore une fois, où se procurer l'argent? Chaque fois qu'un missionnaire scientifique revient malade d'une campagne d'exploration physique, on demande avec raison pour lui une compensation. Il faut lui trouver soit une position peu fatigante, mais lucrative, soit une source quelconque de revenus. Que serait-ce si des centaines de personnes arrivaient chaque mois dans nos ports, rapportant des contrées lointaines de graves maladies et des prétentions à de dispendieuses récompenses? Dieu nous préserve d'avoir jamais à constituer la caisse des invalides de la colonisation! Des millions n'y suffiraient pas. La colonisation ne peut pas être une œuvre purement officielle. Ce qui a jusqu'ici causé la ruine de la plupart de nos entreprises colonisatrices, c'est le rôle excessif que l'état s'y est attribué; rien n'y a été laissé à l'initiative privée, et il en est résulté des œuvres artificielles sans force ni durée. En Angleterre, le colon est livré à lui-même; il fait comme il lui plaît ses propres affaires; personne ne s'avise de lui donner gratuitement la terre en lui imposant des conditions de culture particulières; il achète un domaine et il le

cultive à son gré, il est maître chez lui. Quant à la conquête morale des colonies, ce sont les associations protestantes qui en font principalement les frais. Elles ont des revenus énormes, dus à la libéralité des fidèles, et elles les dépensent sans compter. Elles ont également un personnel inépuisable, que le climat et les maladies déciment sans le réduire, car ceux qui tombent sont immédiatement remplacés par de nouveaux venus. Chez nous, les missions catholiques servent au même usage. Quoique moins riches que leurs rivales, elles ont également des ressources qui ne s'épuisent jamais. Les hommes ne leur manquent pas davantage. Ils peuvent périr en grand nombre, le zèle de leurs successeurs ne se ralentit pas, et comme aucun d'eux n'attend sa récompense dans ce monde, il n'est pas nécessaire de leur préparer de grasses sinécures lorsqu'ils reviennent, ruinés et perclus, de leurs lointaines missions.

Mais quand il serait matériellement possible de remplacer les milliers d'écoles religieuses qui remplissent le monde par des écoles laïques, croit-on que l'entreprise ne rencontrerait pas des difficultés politiques insurmontables? Je me bornerai à parler de l'Orient méditerranéen, le seul que j'aie exploré. Il est, on le sait, sous la domination des Turcs, et l'on n'ignore pas non plus qu'à l'époque où nous sommes, les désastres de l'empire ottoman ont réveillé dans l'âme des Turcs les vieilles haines, les vieilles colères contre les chrétiens. La Turquie sent qu'elle s'en va, et, dans sa détresse, elle fait pour se sauver un appel suprême au fanatisme musulman. Elle renonce à être un état, pourvu qu'elle soit une ligue religieuse formidable. Et c'est dans un pareil moment que l'état français entreprendrait d'établir tout un ensemble d'écoles dans le territoire turc! Le gouvernement de Constantinople ne le lui permettrait jamais! Convaincu que ces écoles seraient l'avant-garde d'une armée d'invasion, il s'opposerait formellement à leur création, et, comme il aurait parfaitement le droit de le faire, on ne voit pas de quelle manière la France viendrait à bout de ses résistances. Au besoin, les grandes puissances rivales le soutiendraient dans son opposition à nos projets; au besoin même, elles seraient les premières à éveiller ses craintes, à susciter ses susceptibilités. D'ailleurs, les populations feraient campagne avec lui. L'Orient est encore trop religieux, trop intéressé au maintien des communautés religieuses pour qu'on puisse admettre que les familles musulmanes ou chrétiennes envoient leurs enfans dans des écoles qu'on ferait passer à leurs yeux pour athées. Voyez ce qui se passe dans nos provinces de l'Ouest, où les nouvelles lois sur l'enseignement primaire restent inappliquées, grâce à la protestation unanime des populations. Quelle différence pourtant entre les populations françaises, même de l'Ouest, et les populations orientales!

Celles-ci sont plongées dans la plus complète superstition; elles sont en retard de plusieurs siècles sur l'Europe; aucun souffle de scepticisme ne les a encore traversées. Sans doute, dans quelques grands centres, à Smyrne, à Alexandrie, à Beyrouth même, des écoles laïques pourraient vivre; mais partout ailleurs le vide se ferait immédiatement autour d'elles. Naturellement les congrégations les combattraient avec la plus grande violence, et il serait injuste de le leur reprocher, car la concurrence qu'on viendrait leur faire pour prix de leurs longs services justifierait leurs attaques les plus passionnées. Dans la lutte qu'elles entreprendraient contre leurs rivales, elles seraient bien forcées de s'appuyer sur les puissances catholiques, l'Italie, l'Autriche, qui chaque jour offrent de les protéger. Elles passeraient forcément à l'ennemi, non sans regret sans doute, mais sous la pression d'une nécessité inéluctable.

Ce serait donc une grande faute de chercher à leur enlever l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, qu'elles donnent partout avec un plein succès et dans un esprit très français. On n'y parviendrait pas; car les musulmans eux-mêmes aiment mieux fréquenter l'école d'un dieu étranger qu'une école sans Dieu. Tout le monde sait qu'ils vénèrent Jésus-Christ, tandis que l'homme sans croyance est un monstre à leurs yeux. Est-ce à dire que l'instruction donnée par les congrégations religieuses répond à tous les besoins modernes de l'Orient? Non, sans doute; elle a des défauts qu'il est impossible de méconnaître. Je ne parle pas de l'instruction primaire: elle est excellente. Les congrégations apprennent admirablement la lecture, l'écriture, le calcul, la géographie élémentaire et les principes de notre langue. A cet égard, il n'y a pas un reproche à leur adresser. Si tout le monde parle le français en Égypte, c'est aux frères de la doctrine chrétienne qu'on le doit; si on le parle mieux encore en Syrie, c'est aux jésuites, aux lazaristes, aux écoles grecques-catholiques et maronites qu'en revient tout le mérite. Mais l'enseignement secondaire tel que le donnent les congrégations prête assurément aux objections. Elles suivent les mêmes programmes qu'en Europe, ou plutôt elles suivent les programmes qu'on abandonne de plus en plus en Europe, parce qu'ils sont en opposition avec les nécessités de la vie contemporaine. Les études dans leurs écoles sont purement classiques, comme si des Syriens, des Arméniens ou des Grecs, qui seront fatalement condamnés au commerce ou à l'industrie, ne pouvaient pas employer les loisirs de leur jeunesse à des exercices plus profitables que la contemplation de l'art et des littératures antiques. Il en résulte qu'en sortant de leurs établissements, les élèves sont fort dépaysés. Ils feraient pourtant d'excellens fonctionnaires; mais est-il possible d'entrer dans les administrations turques? La plupart vont en Égypte, où leur

supériorité éclatante sur les indigènes leur assure des positions importantes; mais là aussi à quoi leur servent leurs connaissances classiques? Pour plier sous le faix des chinoiseries de la comptabilité copte, ou pour se plier aux exigences nouvelles des méthodes européennes, mieux vaudraient sans nul doute des notions pratiques sur les sciences, une éducation moins élégante, mais plus appropriée aux nécessités, parfois vulgaires, de la politique et du gouvernement d'aujourd'hui.

Les Orientaux n'ont pas besoin qu'on développe en eux le sens littéraire, l'amour des lettres, la passion du bien dire. Ils ne sont que trop portés à regarder l'art d'écrire et de parler comme le seul digne d'être cultivé. On sait que la beauté du style du Coran est, à leurs yeux, une preuve de l'origine divine d'un livre aussi admirablement rédigé. En Égypte, Araby-Pacha a dû la plus grande part de son immense influence à la chaleur et à l'éclat de ses discours. Mais ce qui manque tout à fait aux Orientaux, c'est l'esprit scientifique, ce sont les connaissances exactes, qui dissiperaient les nuages du fanatisme et feraient tomber les innombrables superstitions dans lesquelles végètent les classes éclairées elles-mêmes. Partout, dans l'empire ottoman, l'astrologie, la magie ont conservé des adeptes; Abdul-Hamid n'est pas le seul Turc qui cherche dans les astres les règles de sa conduite; les hommes en apparence les plus dégagés de préjugés croient toujours aux sortilèges, au mauvais œil, aux jours fastes et néfastes. Avec de pareilles illusions, toutes les aventures politiques et religieuses sont possibles. C'est là qu'est le plus grand mal de l'Orient; c'est ce fléau d'une ignorance première et facilement dupe des plus folles illusions qu'il faudrait combattre. Mais ce n'est pas tout. Longtemps encore l'Orient sera mal gouverné, ou s'il est bien gouverné, c'est qu'il le sera par des mains étrangères. C'est donc, de la part de la jeunesse levantine, grecque, arménienne, turque et arabe, une erreur de chercher des débouchés pour l'activité qui la dévore du côté des administrations d'état. Elle a mieux à faire, et c'est vers les grandes entreprises du commerce, de l'industrie, des travaux publics que devraient se tourner ses efforts. L'empire ottoman tout entier est dans une décadence matérielle épouvantable; son agriculture est barbare; il n'a ni routes, ni ports, ni canaux; ses immenses richesses sont rendues stériles par l'absence d'instrumens d'exploitation; transporter les marchandises jusqu'à la côte est souvent impossible tant les voies de communication sont détestables; mais, quand ces marchandises sont arrivées au point d'embarquement, elles sont encore exposées aux multiples dangers de ports dont ne peuvent s'approcher que les petits bateaux sur des rades ouvertes à tous les vents, qu'aucune digue ne protège contre la tempête. Pour transformer l'outillage agricole, industriel et

commercial de ces malheureuses contrées, il faudrait des générations d'ingénieurs, d'agriculteurs, d'industriels. Comment les faire naître? On a essayé deux systèmes : on a fondé à Constantinople une école forestière, une école des mines, etc., où l'on a appelé des professeurs français et allemands. Bientôt ceux-ci se sont découragés, soit qu'on oubliât de les payer, soit qu'on leur suscitât mille difficultés auxquelles ils ne pouvaient longtemps résister. Il est certain d'ailleurs que, même pour un prix élevé, des hommes déjà mûrs, ayant une situation scientifique dans leur pays, ne consentiront jamais à vivre en Turquie, au milieu de tous les ennuis et de tous les dégoûts de l'existence orientale. Le second système auquel on a eu recours n'a pas donné de meilleurs résultats. On a envoyé de jeunes Orientaux compléter leur éducation à Paris, à Vienne et à Berlin. Sauf de rares exceptions, ils en sont revenus plus ignorants qu'à leur départ. Le plus grand nombre d'entre eux, éblouis des plaisirs de l'Europe, n'avaient pas songé une seconde à l'étude; les autres, peu préparés par leur éducation première à suivre les cours de nos écoles supérieures et de nos universités, s'y étaient trouvés immédiatement dépaysés, et, faute de comprendre, s'étaient bornés à retenir par la mémoire des leçons qu'ils savaient par cœur, mais dont l'intelligence leur échappait entièrement.

Entre ces deux systèmes on en a proposé un troisième, qui, je le crois, serait de nature à donner d'heureux résultats. Si, comme je viens de le dire, des savans français ayant fait leurs preuves ne sauraient consentir à s'exiler, à se transporter au milieu de mœurs différentes des nôtres, de populations dont la plus grande partie parle une autre langue; si, d'ailleurs, le gouvernement turc devait fatalement se montrer hostile à la création d'écoles étrangères affichant le dessein de répandre la civilisation européenne sur tout son territoire, le seul moyen de tourner ces deux obstacles serait d'établir en Orient, non pas des écoles proprement dites, mais des missions scientifiques dans le genre de nos écoles d'Athènes, de Rome et du Caire, et, par une faveur spéciale, d'en ouvrir les portes aux indigènes. Il peut y avoir une grande utilité pour nos jeunes ingénieurs, pour nos jeunes agriculteurs, pour nos jeunes industriels, à faire un stage dans des contrées encore vierges qui leur offriraient le plus admirable champ d'études. A vingt-cinq ans, la difficulté de s'expatrier et d'apprendre une langue nouvelle n'est pas ce qu'elle est à quarante. Pourquoi donc l'École centrale, l'école de Grignon, l'école de Montpellier, nos écoles de commerce, ne posséderaient-elles pas en Asie-Mineure par exemple des *écoles d'application*, des missions permanentes où leurs meilleurs élèves viendraient, moyennant une rétribution convenable, perfectionner leurs connaissances par la comparaison de la France avec un pays si différent? Pourquoi

ces écoles d'application, ces missions permanentes ne s'ouvriraient-elles pas aux indigènes et n'offriraient-elles pas aux jeunes Levantins les moyens de s'initier à nos méthodes et aux résultats de nos sciences? On n'apprend bien qu'en enseignant, tout le monde le sait; on n'est bien sûr de ses connaissances que lorsqu'on les a inculquées à d'autres avec clarté, avec précision. C'est ce qu'avaient très bien compris les fondateurs de l'école d'Athènes; aux termes du règlement primitif, les élèves devaient faire des cours dans les grandes villes du Levant, afin que leur passage en Orient servît, non-seulement à leur instruction personnelle, mais à la diffusion de notre influence morale. On a renoncé, peut-être à tort, à cette action pédagogique. Mais il serait assurément très utile de reprendre, pour des institutions scientifiques et industrielles, l'idée qui avait présidé à la création de l'école d'Athènes. C'est par Smyrne qu'on devrait commencer, car c'est là que viennent aboutir toutes les richesses de l'Asie-Mineure. De plus, dans cette ville toute commerçante, où l'élément grec domine, où les missions catholiques n'ont pas de grands établissemens, le terrain est libre pour tenter, en dehors mais non pas à l'encontre de l'enseignement religieux, une forme d'enseignement laïque dont le succès serait sans doute considérable.

Des missions scientifiques et industrielles à Smyrne, plus tard même à Beyrouth, pourraient se concilier très bien avec la propagande scolaire catholique. J'ai jugé celle-ci en toute franchise. Je dois dire cependant, pour être juste, qu'elle a fait dans ces dernières années des efforts très heureux afin de se mettre à la portée des nécessités modernes. A Jérusalem, des ateliers sont joints aux écoles du père Ratisbonne, qui rendent de si incontestables services dans toute la Palestine. A Beyrouth, les jésuites ont annexé, ou sont sur le point d'annexer une faculté de médecine à leur belle université. Si la paix religieuse se rétablissait en France, si le gouvernement exerçait sur les institutions catholiques une tutelle qui serait acceptée à la condition d'être à la fois bienveillante et efficace, il serait facile d'amener les missions à modifier peu à peu leurs méthodes d'enseignement, de manière à répandre partout des réformes qui amèneraient la régénération des peuples sur lesquels doit s'exercer notre influence. C'est ce que Francis Garnier expliquait encore dans le livre que j'ai si souvent cité. A son avis, la Chine ne saurait être sauvée qu'à la condition d'adopter, à la place de ses hiéroglyphes, notre alphabet latin. « Nos missions catholiques, dit-il, qui possèdent des écoles dans l'intérieur contribueraient puissamment à répandre la notation nouvelle. Disséminées dans les provinces les plus reculées, elles formeraient autant de centres autour desquels rayonnerait par ce moyen une instruction

chaque jour plus civilisatrice. Elles entreraient sans doute volontiers dans cette voie si elles s'y sentaient encouragées et soutenues, et c'est ici que doit commencer, à notre sens, le rôle du gouvernement français (1). » Par malheur, en déclarant la guerre aux congrégations, le gouvernement français s'interdit toute action sur elles. Il en ferait presque ce qu'il voudrait s'il les traitait avec douceur. « Les services des missions sont appelés à grandir encore, ajoute Francis Garnier, si nos missionnaires comprennent enfin que c'est surtout par une incontestable supériorité scientifique, par l'exposé des résultats pratiques que la science procure qu'ils domineront les populations chinoises. Ils arrivent presque tous aujourd'hui sur le terrain de leurs travaux armés d'un grand savoir théologique, mais ignorant l'histoire, les mœurs, les croyances, la géographie même des peuples qu'ils vont évangéliser. Grâce au malheureux système d'études qui prévaut en France, le plus grand nombre d'entre eux est à peine plus avancé en physique, en chimie, en cosmographie, en hygiène que les Chinois eux-mêmes. Il est difficile de se placer dans une condition plus défavorable pour entreprendre une tâche plus ardue. Leur isolement est absolu : les livres leur manquent. La seule publication universellement répandue parmi eux, les *Annales de la propagation de la foi*, ne raconte que leurs travaux. C'est à peine si quelque lettre d'Europe, reçue de loin en loin, vient réveiller un instant le souvenir du monde occidental, et jeter sa note patriotique aux oreilles des pauvres exilés. Au bout de quinze ou vingt ans de mission, leur naturalisation est complète ; les mœurs, les préjugés, la science chinoise même, si étrange qu'elle soit, sont acceptés par eux, et le Céleste-Empire compte quelques citoyens de plus. Il est triste de voir se stériliser ainsi une abnégation et un zèle ardent, qui, plus éclairés, pourraient prétendre à de plus grands résultats. C'est par là que s'explique la lenteur extrême des progrès réalisés et que se justifie presque le dédain que les classes savantes de la Chine professent pour des *étrangers obscurs*. Une pareille situation mérite d'attirer non-seulement l'attention des directeurs de l'œuvre, mais encore celle du gouvernement français. Le séminaire des missions étrangères, qui compte maintenant ses élèves par centaines, ne devrait-il pas faire entrer dans son programme une grande partie des sciences modernes, et cette étude ne donnerait-elle pas plus tard un immense avantage à ceux qui partiraient pour les pays infidèles ? Des livres, des publications spéciales, des instrumens d'astronomie et de géodésie, ne devraient-ils pas être mis à la portée de ces ouvriers dévoués, dont la bonne volonté n'a point de limites et dont l'unique distraction est le travail ? »

(1) *De Paris au Thibet*, p. 388.

« Un long séjour au milieu de contrées peu connues, une connaissance complète de la langue, leur donnent des facilités exceptionnelles pour les recherches de toute nature. Ils ne savent point en profiter, et l'on s'étonne, non sans raison, qu'il y ait encore tant de questions obscures, tant de problèmes historiques, scientifiques et économiques à résoudre dans un pays où vivent depuis si longtemps des Européens. L'intérêt provoqué par les missions va donc s'affaiblissant, en raison même du peu de fruit qu'elles rapportent à la science et à la civilisation. Il faut assurément que cet état de choses se transforme, il faut que l'église marche et devienne un instrument de progrès si elle veut reconquérir en Chine le rang élevé jadis occupé par elle. Il le faut, car la protection de la France, qui s'étend généreusement non-seulement sur les missionnaires français, mais encore sur ceux de nationalité belge, espagnole, italienne, etc., vaut bien la peine qu'on fasse quelques efforts pour la justifier et la conserver. Le meilleur moyen, à notre avis, de stimuler le zèle des missionnaires, le seul capable de donner à leurs travaux l'ensemble et l'unité qui leur manquent, serait de créer à Pékin et à Shang-Haï, par exemple, aux frais communs de toutes les missions, deux collèges où l'on réunirait, comme dans un vaste laboratoire intellectuel, tous les moyens d'études aujourd'hui connus. Après deux ou trois ans passés dans l'intérieur de la Chine pour se familiariser avec la langue, les jeunes missionnaires reviendraient dans ces grands établissemens d'instruction supérieure pour compléter leur éducation et approfondir plus particulièrement telle ou telle branche de science, à laquelle les prédisposeraient leurs études ou leur goût. Le clergé catholique indigène y enverrait à son tour ses sujets d'élite. Les prêtres qui auraient des travaux historiques ou philologiques à rédiger, des expériences astronomiques, physiques ou chimiques à poursuivre y trouveraient les livres et les instrumens nécessaires, se retremperaient au contact de la science européenne et s'entendraient sur les moyens de la répandre. Dans ces collèges, on pourrait entreprendre, — et l'on serait dans des conditions excellentes pour les perfectionner, — ces traductions en chinois vulgaire et en caractères latins qui nous semblent le moyen le plus efficace de détruire l'hostile prépondérance des lettrés en rapprochant les deux civilisations (1). »

On trouverait peut-être qu'il n'est pas digne de la république de s'occuper de l'organisation des missions. Certains radicaux soutiennent qu'en admettant même leurs services, un gouvernement éclairé, libéral, libre penseur, ne saurait sans manquer à ses devoirs travailler à répandre parmi des populations quelconques les erreurs

(1) *De Paris au Thibet*, pages 397, 398, 399, 400, 401.

de la théologie catholique. Toute question de doctrine mise à part et sans vouloir préjuger en rien la valeur absolue du catholicisme, il n'en est pas moins vrai qu'il est très supérieur, comme agent de civilisation, non-seulement au fétichisme des sauvages, mais encore à l'islamisme des Orientaux. Sa morale est d'une pureté parfaite, et ses dogmes n'ont pas empêché le développement des nations chrétiennes. Si dégagé d'idées religieuses qu'il soit, un gouvernement peut donc sans trahir ses origines travailler à l'expansion du catholicisme dans les pays où il constituerait un progrès notable sur l'état existant. Essayer d'y implanter du premier coup notre esprit scientifique et le scepticisme qui en découle serait la plus étrange utopie. Que l'on considère, si l'on veut, le christianisme comme un échelon conduisant à une forme supérieure de connaissances et d'organisation sociale, encore est-ce un échelon par lequel il faut passer. Son œuvre intellectuelle et charitable n'est pas achevée dans le monde. Ceux qui répugnent à s'adresser aux missions peuvent se dire, pour se consoler, que leur action ne sera pas éternelle ; que, si la religion élève les sociétés naissantes, les sociétés déjà mûres, comme les nôtres, ne sont pas liées par la reconnaissance et savent se débarrasser de son influence ; qu'elle travaille sans le savoir, et surtout sans le vouloir, à l'émancipation de l'humanité ; que lorsque le globe entier sera conquis, assaini, instruit, civilisé, lorsque tous les fleuves seront ouverts à la navigation, toutes les vallées traversées par des routes ou des chemins de fer, tous les marais pestilentiels desséchés, toutes les forêts vierges éclaircies, tous les esprits initiés aux sciences et aux arts, — l'homme, fier de ses triomphes, n'aura plus besoin de chercher en dehors de lui de secours surnaturels. Ils peuvent se dire que le scepticisme qui domine parmi nous l'emportera alors partout ; qu'en préparant l'avenir, les missions religieuses jouent un rôle de dupe et conspireront contre leur propre idéal. Mais il est à souhaiter que cette vue philosophique leur donne le courage et le bon sens de ne pas briser, de perfectionner au contraire un admirable instrument politique dont, pour le moment, nous ne saurions nous passer.

III.

Si j'ai réussi à montrer l'utilité des missions catholiques, — et je crois l'avoir fait, — il me reste encore à résoudre quelques objections adressées au protectorat français. Comme le remarque Francis Garnier dans le long passage que j'ai cité tout à l'heure, les congrégations ne sont pas uniquement composées de Français, et l'on

prétend que nous jouons un rôle de dupes en protégeant des Italiens, des Espagnols, des Belges, qui, au fond, nous détestent. Or c'est le contraire qui est la vérité; car, si nous ne les protégeons pas, ils se feraient protéger par leurs gouvernemens respectifs, qui s'empareraient ainsi d'une partie de l'influence catholique. Plus certains membres des congrégations sont animés contre nous de sentimens malveillans, plus il importe que nous continuions à exercer sur eux un protectorat qui est une tutelle. C'est par là que nous les tenons. Comme ils sont obligés de recourir sans cesse à nous, comme ils doivent s'appuyer sur nous dans leurs démêlés avec les autorités indigènes, comme nous pouvons à notre gré les servir ou les desservir, ils restent en quelque sorte dans nos mains, ils ne sauraient travailler ouvertement et efficacement contre nous. Il ne faudrait pas croire qu'ils ne fassent aucun effort pour échapper à une situation d'autant plus pénible pour eux que, non-seulement ils voient en nous des rivaux de leur patrie, mais, que depuis les décrets, il nous regardent comme les adversaires de leur foi. Ils ont essayé, par exemple, de soutenir que, si nous avions le protectorat collectif de leurs communautés, ils dépendaient comme individus de leurs propres consuls et avaient le droit de s'adresser à eux pour ce qui les concernait particulièrement. Mais il n'a pas été difficile de repousser cette prétention, dont le triomphe aurait livré à la plus grande anarchie les institutions catholiques. N'y a-t-il pas, en effet, dans ces institutions des prêtres polonais, par conséquent des sujets russes, des prêtres anglais, prussiens, italiens, autrichiens, ottomans, chinois, etc.? Et comment veut-on qu'avec un personnel aussi cosmopolite elles puissent ester en justice si elles ne relèvent pas d'une seule protection? On convient de cela; mais on fait une distinction entre les questions ou affaires purement personnelles et celles de l'établissement. Par malheur, il n'est pas facile de dire où commencent et où finissent les questions purement personnelles, et comment un couvent, une école, un asile peuvent, en pays barbare, se considérer comme suffisamment protégés si, à la moindre affaire plus ou moins personnelle, tout agent quelconque est libre d'y pénétrer et d'y instrumenter à son gré. Notez qu'à ce compte-là, on ne pourrait pas plus en exclure les Turcs ou les Chinois que les Italiens ou les Autrichiens, car les Turcs et les Chinois ont des sujets dans les congrégations, aussi bien que les Italiens et les Autrichiens. Détacher de la protection des missions celle des membres qui les composent est impossible. Les missions elles-mêmes le sentent; c'est pourquoi, malgré les répugnances de plusieurs d'entre elles, aucune ne s'est soustraite à notre autorité.

Nous ne protégeons pas seulement les missions, nous protégeons les clergés locaux ; or il n'est pas rare de rencontrer en ce moment, non pas en Asie et en Afrique, mais dans l'Orient européen, des évêques qui nous combattent ostensiblement et qui néanmoins sollicitent nos subventions et notre appui. C'est une situation fâcheuse à coup sûr, mais où nous avons notre part de responsabilité. Avec la politique que nous suivons en France depuis quelques années, comment veut-on que des clergés qui ne sont pas français conservent quelque tendresse pour la France ? Ils nous exploitent, parce qu'ils sont pauvres et avides : mais ils ne nous aiment pas, parce qu'ils nous considèrent comme des ennemis du catholicisme. N'est-ce pas notre faute autant que la leur ? Je n'ai garde de juger ici notre politique intérieure ; je remarque seulement que ceux qui s'y sont lancés avec tant d'énergie n'ont pas songé un instant aux conséquences qu'elle devait produire jusqu'aux extrémités du monde. Nous ne sommes plus au temps où il était facile de tenir une conduite au dedans et d'en tenir une opposée au dehors. Ce qui se passe à Paris exerce un contre-coup immédiat dans le monde entier. Les chemins de fer, les bateaux à vapeur, les télégraphes établissent entre la France et les pays où subsiste son influence des relations directes, instantanées et complètes. En quelques jours, en quelques heures même, l'effet d'une mesure prise à Paris se fait sentir dans le Liban. Des centaines de journaux en multiplient l'importance par leurs polémiques passionnées dont l'écho traverse si aisément les mers. Il est naturel que nos adversaires en profitent pour tâcher d'éloigner de nous ceux qui étaient nos amis. Si quelques-uns de ces derniers se laissent séduire, doit-on s'en étonner ou s'en irriter ? Il serait peut-être plus sage, avant d'embrasser une politique, de se demander non-seulement quels seront ses résultats sur notre territoire, mais quel effet elle exercera sur notre prestige extérieur.

Au reste, s'il y a dans certaines parties de l'Orient européen des évêques et des prêtres indigènes qui montrent à la France un véritable mauvais vouloir, il faut du moins excepter la Syrie, c'est-à-dire le centre de notre action religieuse dans la Méditerranée. Là, tous les clergés, à quelque rite qu'ils appartiennent, professent pour la France, même depuis les décrets, un culte affiché. Le gouvernement républicain ne leur répugne en rien ; ils en parlent avec le plus grand respect ; ils connaissent et ils aiment les hommes qui le dirigent ; ils leur pardonnent beaucoup parce qu'ils espèrent qu'en dépit de certaines apparences assez effrayantes, ils resteront fidèles à la vieille tradition du protectorat catholique. Il règne entre les différentes communautés une véritable émulation de patriotisme

français. On l'ignore en France. On croit trop aisément que les catholiques de Syrie se bornent aux Maronites ; c'est une grave erreur ; les Maronites forment la majorité, mais à côté d'eux existent des minorités dont l'intelligence, l'activité et l'attachement à notre pays mériteraient plus d'attention. A chaque communauté schismatique correspond une communauté catholique ; il y a des syriaques-unis, des chaldéens-unis, des jacobites-unis, des coptes-unis ; mais les plus nombreux et les plus importans à tous égards sont les grecs-unis ou melchites. Les grecs-unis habitent surtout les côtes, les villes de commerce ; ils ont fait d'Alep un grand centre commercial, qui rayonne jusqu'au Soudan ; ils forment à Alexandrie une colonie importante et très riche dont les affaires s'étendent dans toute l'Égypte. Longtemps oubliés par nous, le gouvernement français leur a enfin accordé quelques bourses pour leur collège de Beyrouth, un des établissemens scolaires de cette ville où l'on enseigne le mieux notre langue, et M^{er} Lavigerie, dont le zèle embrasse l'Orient aussi bien que l'Afrique occidentale, a créé pour eux, à Jérusalem, un excellent séminaire où leurs prêtres recevront une instruction européenne. Il n'en a pas fallu davantage pour que le clergé grec catholique s'éprit de la France. Leur patriarche, un esprit libéral qui a combattu l'infailibilité au concile, homme d'une rare initiative, qui a fondé pour sa communauté, avec les plus faibles ressources, les meilleurs établissemens scolaires, ne parle de notre pays qu'avec un enthousiasme reconnaissant. Quoi qu'on en pense à Paris, de pareils sentimens sont pour nous d'une grande utilité. Tandis que tout l'Orient nous échappe par l'effet de notre politique de défaillance, c'est grâce à eux qu'il reste encore en Syrie, suivant une expression de M. Bersot, « un lambeau de France qui se porte bien. »

Quelques Syriens, séduits par le mirage d'idées libérales insuffisamment mûries, protestent contre la protection que nous accordons aux clergés indigènes en Syrie et principalement dans le Liban. Ils voudraient séculariser la société orientale ; ils signalent avec indignation les abus de la théocratie ; ils accusent les moines et les évêques d'esprit d'accaparement et de domination ; détruire leur influence serait à leur avis un avantage et un progrès. L'homme qui les conduit dans cette campagne n'est autre que le gouverneur actuel du Liban, Rustem-Pacha, lequel s'est donné pour mission d'abattre à la fois le clergé catholique et la France dans la montagne. A son avis, le rôle prépondérant de cette dernière est injustifiable ; car le règlement organique du Liban étant l'œuvre commune de l'Europe, il n'y a pas de raison pour qu'une puissance particulière en surveille directement l'application. L'expédition de

1860, le protectorat séculaire de la France sur la montagne libanaise, ne comptent pour rien aux yeux de Rustem-Pacha. Il est facile de comprendre la cause véritable de ses sentimens anti-français. Si toutes les puissances exerçaient la même tutelle sur le Liban, ce serait l'anarchie ; ces divisions européennes donneraient au gouverneur turc une puissance absolue ; maître du règlement que personne ne défendrait, il le violerait ou le respecterait à son gré. L'action de la France est donc le premier frein qu'il ait besoin de briser pour régner en despote. Le second est le clergé local. L'organisation du Liban est une organisation théocratique et féodale qui rappelle le moyen âge ; l'église y fait équilibre au pouvoir laïque ; le prêtre y tempère la domination du seigneur, qui serait accablante si elle était exclusive. Ce système n'est point assurément l'idéal du gouvernement humain ; mais, pour le détruire, il faudrait avoir du moins quelque chose à mettre à sa place. Supposons que Rustem-Pacha réussisse dans ses projets, qu'il écrase et supprime le clergé, qu'en résultera-t-il ? Le gouverneur turc deviendra omnipotent ; aucune force sociale ne pourra lui résister. Croit-on qu'un pareil régime valût mieux que celui d'aujourd'hui ? Assurément, si graves que soient les abus du clergé, ils ne seraient rien en comparaison de ceux qu'amènerait le despotisme du gouverneur turc. La montagne jouit depuis des siècles d'une liberté relative qu'elle doit à la fois au courage de ses habitans, à l'énergie de ses prêtres, et à la protection de la France. Il faut prendre garde que ces grands avantages ne soient compromis en un jour par des velléités malencontreuses de campagne anticléricale. Que les Libanais se rappellent l'histoire du cheval priant l'homme de monter sur son dos et de lui mettre un mors à la bouche pour l'aider à forcer le cerf. Le cerf fut forcé, mais le cheval resta esclave. Accepter l'omnipotence du gouvernement turc en vue de forcer le clergé aboutirait au même résultat. Le clergé serait forcé, mais le Liban ne serait plus qu'une province ordinaire de l'empire ottoman, soumise, comme toutes les autres, aux caprices et aux violences de gouverneurs envoyés de Constantinople avec mission de les exploiter sans pitié.

Il est d'autant plus essentiel qu'on ne se fasse point d'illusion en France à cet égard que la Syrie est aujourd'hui une des provinces orientales où notre influence est le plus nécessaire. Les Italiens, voyant l'Afrique leur échapper, tournent leurs regards vers Jérusalem et vers Beyrouth. A Jérusalem, ils s'efforcent de nous remplacer dans la surveillance des lieux saints ; à Beyrouth, ils font cause commune avec Rustem-Pacha, qui est d'origine italienne, dans l'espoir de s'insinuer à nos dépens dans la montagne libanaise. Nous n'avons pour lutter contre eux d'autre arme que le protectorat

catholique. Aussi devons-nous le conserver avec le plus grand soin. On nous invite parfois à lui substituer le protectorat de tous les chrétiens, sans distinction de communautés. C'est là un mirage auquel on ne saurait se laisser séduire lorsqu'on connaît l'Orient. Jamais les orthodoxes ne viendront à nous; protégés par la Russie, par la sainte Russie, dont le prestige est plus grand que tous les autres en Orient, on ne leur persuadera jamais de renoncer à elle pour se mettre sous notre égide. On ne saurait croire combien profonde est l'influence russe dans toutes les contrées orientales. Les chrétiens sont convaincus que c'est de Russie qu'arrivera le salut, et les musulmans de leur côté croient que c'est de là que sortira leur ruine. Mille légendes, mille prophéties annoncent ces grands événemens. Tout le monde y croit; tout le monde attend l'armée moscovite; au moindre incident on s'imagine qu'elle marche, qu'elle est là! J'ai été frappé de ce phénomène en Égypte durant ces derniers mois. Chaque jour le bruit courait que les Russes se dirigeaient sur le Caire pour chasser les Anglais et s'y établir à leur place; et, chose curieuse! les musulmans ne s'en réjouissaient pas moins que les chrétiens. Habités à l'idée que tôt ou tard ils seront subjugués par la Russie, de toutes les dominations, c'est la sienne qui leur répugne le moins. Il est donc évident que jamais les orthodoxes, les Arméniens, etc., ne se détourneraient de la Russie pour s'unir à nous. Les avances que nous leur ferions ne serviraient qu'à effrayer les catholiques qui se persuaderaient que nous voulons les abandonner et qui se jetteraient alors entre les bras de l'Italie ou de l'Autriche. Nous lâcherions la proie pour l'ombre, la réalité pour une utopie.

Ainsi, plus on examine le protectorat catholique, plus on l'étudie sous toutes ses faces, plus on reconnaît combien il serait insensé de notre part de songer à l'abandonner. Il nous assure dans l'Orient méditerranéen une situation exceptionnelle qui n'a d'égale que celle que le protectorat orthodoxe donne à la Russie. C'est une force morale immense, et qui pourrait augmenter encore si nous savions nous en servir. La Russie, à cet égard, nous est bien supérieure. C'est par l'action qu'elle exerce sur les populations chrétiennes qu'elle prépare ses conquêtes, ce qui lui est d'autant plus facile qu'il n'y a pas de contradiction entre sa politique intérieure et sa politique extérieure, et qu'elle est sainte au dedans comme au dehors. Nous ne demandons assurément pas que la France suive cet exemple, peut-être néanmoins sera-t-il sage de ne pas pousser trop loin la guerre religieuse où nous sommes engagés. Il faut prendre garde aux coups qui s'égarent et qui vont tomber au loin sur des contrées où notre influence est attachée au catholicisme. Je crois avoir prouvé que c'est aux congrégations que nous devons la plus

grande partie de nos succès dans la conquête morale du globe. Ceux qui le nient se laissent tromper par des faits particuliers, par des fautes personnelles, par des excès secondaires et inévitables. Chaque année on raconte à la chambre ou dans les journaux quelque imprudence commise par une congrégation, et l'on s'écrie aussitôt : Vous voyez bien que les congrégations ne font que du mal ! Si l'on condamnerait toutes les institutions humaines avec la même rigueur, pas une ne resterait debout. Personne ne contestera que notre diplomatie ne rende à la France les plus grands services ; et cependant, si l'on relevait aussi chaque année les maladroites de nos diplomates et si l'on employait pour les juger la même méthode de raisonnement, ne faudrait-il pas en conclure que la diplomatie doit être supprimée ? Et le commerce ? Ah ! sans doute, son ardeur, son courage, son initiative, sont admirables ; mais que de fois la violence et la barbarie ne président-elles pas à ses entreprises ! Que de fois ne soulève-t-il pas parmi les populations sauvages ou à demi civilisées des colères qu'on ne peut s'empêcher de trouver légitimes ! On le proscrierait sans pitié si on le jugeait par ses fraudes, par ses injustices, par ses manques de foi, comme on juge les missions par les excès de zèle de quelques missionnaires.

S'il est vrai, et je le crois, que les missions catholiques, en dépit des critiques qu'on leur adresse, sont un des éléments principaux de notre puissance extérieure, il est évident qu'il faut se préoccuper de la question de leur recrutement. Depuis les décrets, les congrégations n'ont plus d'existence en France ; non-seulement elles sont en dehors du droit commun, mais on leur refuse même le bénéfice de ce droit ; par conséquent, elles ne sauraient que disparaître peu à peu. Le moment viendra où celles qui vivent à l'étranger ne compteront plus de Français dans leurs rangs, où elles seront uniquement composées d'Italiens, d'Autrichiens, d'Espagnols, d'Allemands, etc., c'est-à-dire de personnes appartenant aux nations qui nous disputent le protectorat catholique et avec lui l'action civilisatrice dans le monde. Il nous sera très difficile alors de les maintenir sous notre tutelle ; elles nous échapperont fatalement. L'Italie et l'Autriche parviendront sans doute à s'emparer de celles où domineront leurs sujets. L'Autriche est de plus en plus catholique. Quant à l'Italie, le recrutement des moines n'a point été ralenti chez elle par les lois sur les congrégations religieuses. « La loi italienne, a dit un écrivain peu suspect de cléricisme, M. Félix Pécaut, a retiré aux ordres et communautés la personnalité civile ; ils ne peuvent plus posséder en leur propre nom ; leurs maisons et leurs biens ont été saisis par l'état, qui, sans les réunir purement et simplement au fisc, les

administre par une caisse spéciale et affecte les locaux et les revenus à des objets déterminés, tels qu'instruction, bienfaisance, etc. Mais il faut considérer que la suppression de la personnalité civile n'équivaut pas autant qu'on se l'imagine quelquefois en France à la suppression même des congrégations et des ordres. Ils peuvent se perpétuer sous le régime du droit commun ; l'association religieuse se forme, comme toute autre association, dans les conditions légales ordinaires. Ceux qui en font partie peuvent, s'il leur plaît, cohabiter sous un supérieur et une règle commune ; seulement ils n'ont plus de propriété collective, ce qui est assurément une dure condition d'existence et un grand obstacle à la perpétuité ; mais ils peuvent acquérir, hériter et posséder sous le nom d'un tiers, soit de l'un d'eux, soit d'un étranger ; c'est à leurs risques et périls. De fait, les congrégations se sont maintenues. Elles continuent de cohabiter et de pratiquer leurs règles, en attendant avec patience de meilleurs jours... L'institution monastique n'a nullement été frappée à mort ; les moines n'ont pas quitté leur habit ni leur règle ; mais il se produit une crise qui, d'une part, élimine peu à peu des congrégations de médiocre vitalité, incapables de s'accommoder aux exigences et aux nécessités de la vie moderne, et qui, de l'autre, rend une vie nouvelle à des ordres plus aptes à l'action, au travail, à la lutte. Entre ces derniers on cite les jésuites, les dominicains et les barnabites... Quant à l'enseignement, le parti libéral italien, jusqu'à présent du moins, n'adopte pas nos préoccupations ni celles des ordonnances de 1828, pas plus qu'il ne partage nos inquiétudes à l'endroit de l'éducation secondaire donnée par les congrégations et par le clergé. Il se contente d'exiger que les établissemens ecclésiastiques se conforment en tout aux règles qui régissent les écoles laïques. Toute autre mesure de défense lui paraît inutile ou inefficace. Il croit avoir des moyens légaux de surveillance, et, au besoin, d'interdiction, qui suffisent à sa sécurité. Il n'est pas préoccupé, comme d'un danger prochain pour les institutions, de l'influence antilibérale ou antinationale que peut avoir l'éducation ecclésiastique sur la jeunesse des classes moyennes. Bref, il ne paraît nullement disposé à entreprendre en Italie une campagne semblable à celle de notre article 7 (1). »

Ainsi les congrégations italiennes, affaiblies dans leur temporel, mais intactes dans leur spirituel, sont placées dans des conditions qui leur permettent d'écraser finalement les nôtres. Elles vivent, elles prospèrent, elles reçoivent de nouveaux membres, elles étendent leur action, au dedans sur l'enseignement, au dehors sur les

(1) *Deux Mois de mission en Italie*, par Félix Pécaut, pages 11, 12, 25 et 29.

missions. Si nous n'y prenons garde, bientôt elles domineront par le nombre et par l'influence sur les pays où s'exerce notre protectorat. Qu'on ait eu tort ou raison de supprimer en France les congrégations, ce n'est pas une question à discuter ici. Mais, en admettant qu'elles fussent dangereuses à l'intérieur et qu'on ait bien fait de les expulser, il serait sage, il me semble, de chercher un moyen de les conserver, qu'on me passe le mot, comme article d'exportation. Or ce moyen n'est peut-être pas difficile à trouver. On se plaignait beaucoup autrefois que l'exemption du service militaire fût accordée au clergé régulier, ce qui était assurément contraire à la lettre et à l'esprit de la loi. Le clergé séculier jouissait de cette exemption parce qu'il remplissait un service public, service dont le concordat avait reconnu l'utilité. Du moment que le culte était une fonction d'état, comme l'enseignement, il avait droit aux mêmes privilèges. Mais les moines n'étant en rien des fonctionnaires, des agents du gouvernement, pourquoi les laissait-on à l'abri des charges militaires qui doivent peser également sur tout le monde, sauf sur ceux qu'un intérêt supérieur de l'état en dispense? Il résultait de cet abus que les couvens se remplissaient de jeunes gens parfaitement propres à porter les armes. C'était aux dépens de la patrie qu'ils travaillaient à gagner le ciel. N'étant employés officiellement ni au culte, ni à l'enseignement, il n'y avait aucune raison politique pour leur accorder une dispense qu'une tolérance fâcheuse avait seule établie. Si on se fût borné à faire rentrer les congrégations dans le droit commun, on n'eût porté atteinte à aucune liberté et, dans la pratique, on eût obtenu sans violence, sans arbitraire, des résultats supérieurs à ceux qu'on a atteints.

Il serait temps de revenir à cette solution modérée et libérale de la question des congrégations. Seulement, si tout ce que nous avons dit dans ce travail est exact, on comprendrait fort bien que les missions étrangères fussent assimilées au clergé séculier. Le service religieux au dedans peut être un objet d'utilité publique, mais la propagande civilisatrice et française au dehors ne l'est pas moins. Il serait donc tout à fait juste, en supposant, comme nous l'espérons, que la nouvelle loi militaire laisse subsister les exemptions et ne mutile pas l'université et le clergé sans profit pour l'armée, d'en accorder également aux curés ou vicaires des paroisses et aux missionnaires qui prendraient l'engagement de passer un certain nombre d'années à l'étranger. De cette manière, on ne saurait se vouer à la vie religieuse sans payer sa dette à la patrie. Les vocations sont nombreuses parmi nous, si nombreuses qu'on a cru devoir couper court aux envahissemens des congrégations : mais on a eu tort d'arrêter un flot qui pouvait être fécondant ; il eût mieux valu le détourner de notre

territoire, si on le trouvait nuisible, pour le diriger sur les pays où il ferait réellement pousser des moissons françaises. Sans doute, l'adoption de cette mesure entraînerait, dans une certaine limite, le rétablissement des congrégations religieuses. Mais, comme les membres de ces congrégations seraient forcés de passer à l'étranger toute leur jeunesse et qu'ils ne rentreraient en France que déjà âgés, on n'aurait pas à craindre qu'ils exerçassent en France même une action politique et sociale. Ils reviendraient plus patriotes, car c'est dans l'exil, c'est au loin qu'on s'habitue à aimer la patrie d'une tendresse plus vive et plus profonde. On ne voit pas ses fautes, ses misères, ses faiblesses; ou, si on les voit, à force de chercher à les déguiser à ceux qui vous entourent, on finit par se les déguiser à soi-même. Ils reviendraient assagis, ayant épuisé leur ardeur de prosélytisme, peu disposés aux excès de zèle intempestifs. Ce sont toujours les jeunes religieux qui se livrent à ces excès; car, avec l'âge et l'expérience, si la foi ne s'é moussé pas, du moins la fougue de propagande s'amortit et tombe. Il n'y aurait plus en France de congrégations véritables; il n'y aurait que des séminaires de congrégations où l'on se préparerait pour les campagnes lointaines, et des asiles de congrégations où l'on se retirerait invalide, pour mourir en paix sur le sol de la patrie. Si l'on voulait écarter jusqu'à l'ombre d'un péril d'envahissement clérical, il suffirait d'une loi sagement faite sur les biens de mainmorte qui empêcherait les congrégations d'acquérir et de posséder des propriétés parmi nous, qui les contraindrait à dépenser toutes leurs ressources au profit des missions. L'abus des donations et des largesses faites aux moines par des personnes trop pieusement libérales tournerait ainsi au profit du développement extérieur de notre pays. Tous les chefs d'ordres imitieraient l'exemple de M^{sr} Lavignerie, qui s'est procuré d'immenses ressources avec lesquelles il a fait à lui seul plus que tous nos diplomates réunis pour les progrès de la France en Afrique et en Orient. On sait de quelles attaques ses services ont été payés.

Je ne saurais me dissimuler que ce que je propose ici serait la fin de la guerre religieuse qui se poursuit chez nous depuis quelques années. Mais faudrait-il le regretter? On peut douter qu'il fût d'une excellente politique d'inaugurer un *Culturkampf* français à l'heure même où s'achevait le *Culturkampf* allemand, où M. de Bismarck se rapprochait de Rome et faisait entrer le pape dans son jeu. Cette manière de comprendre l'opportunisme prêtait assurément à la critique. Mais, au lendemain du 16 mai, au moment où toutes les passions anti-cléricales étaient soulevées, où chaque député avait à se venger de son curé, on s'explique que les ministres et la chambre aient oublié l'Europe et le monde pour ne se souvenir que des luttes

homériques auxquelles chacun d'eux avait dû s'astreindre dans son arrondissement. L'arbre, comme on sait, empêche de voir la forêt; de même aussi les clochers des petites villes et villages peuvent empêcher de voir l'univers. La colère ne raisonne pas; elle est aveugle et brutale; elle s'est exercée sans mesure et ce sont les congrégations qui ont payé pour les fautes de tout le monde. Depuis lors, le mouvement étant donné, on continue à marcher, comme si les dernières résistances du clergé n'étaient pas brisées, comme si on pouvait aller plus loin sans tomber dans la persécution. Il faudrait pourtant se rendre compte des conséquences d'une politique qui ne risque rien moins, en se prolongeant outre mesure, que de porter un coup terrible à notre influence extérieure. Le bonheur veut que le trône de Saint-Pierre soit occupé en ce moment par un homme d'une rare modération : au milieu des plus grandes violences de notre *Culturkampf*, il ne nous a donné que des preuves de sympathie et de bon vouloir. Non-seulement il n'a point fulminé contre la suppression des congrégations, mais il n'a même adressé de blâme qu'à ceux qui ont empêché ces congrégations de se soumettre. Il a fait plus. Rompant avec les traditions de son prédécesseur, il a envoyé tour à tour à Paris deux nonces qui se sont séparés ostensiblement des partis monarchiques, et qui ont subi tous les outrages plutôt que de laisser unir la cause de l'église à celle d'une politique quelconque. Parmi les évêques, les seuls qu'il ait soutenus, encouragés, défendus sont des évêques respectueux de la république. Et c'est, qu'on me passe la familiarité de l'expression, lorsque nous avons la chance d'avoir un pareil pape, lorsqu'il nous est si facile de nous entendre avec lui, que nous persévérons dans la guerre religieuse, uniquement pour complaire à tel ou tel député qui a eu à se plaindre de son curé, ou qui se croit la mission d'écraser sous ses votes ce qui reste de l'infâme superstition !

Qu'on y prenne garde, il s'agit ici d'une question capitale. Les derniers événemens qui se sont déroulés sur les bords de la Méditerranée prouvent que nous avons dans cette mer jadis française des rivales puissantes, et prêtes à nous évincer des contrées où jusqu'ici nous dominions sans obstacle. En premier lieu se place l'Italie. L'Italie est jeune, dévorée d'ambition, c'est son droit; il serait absurde de le lui reprocher. Mais, par le malheur de sa situation géographique, elle entre souvent en conflit d'intérêts avec nous. La campagne de Tunisie a laissé dans son cœur une amertume profonde, si profonde même qu'un jour peut arriver où, poussée par les circonstances, par cette force supérieure à la reconnaissance qui entraîne toutes les nations, même les plus généreuses, même les plus nobles, elle deviendrait fatalement notre adversaire sur le continent aussi

bien que sur la Méditerranée. Ce jour-là, elle serait en mesure de nous porter un coup mortel, si, appuyée d'un côté par les grandes puissances du centre de l'Europe, avec lesquelles elle cherche si souvent à nouer une alliance plus intime, elle avait d'un autre côté la puissance catholique entre les mains pour bouleverser le nord de l'Afrique et l'Orient. Heureusement, une réconciliation entre le pape et l'Italie est bien difficile. Qui sait pourtant? Le pape est Italien; et, si nous le poussons à bout, si nous rejetons toutes ses avances, si nous désespérons sa bonne volonté, ne perdrons-nous pas la seule force qui nous permette, non-seulement de conserver le protectorat catholique dans le monde entier, mais encore d'exercer en Italie même une action importante? Mais ce n'est pas seulement de l'Italie que nous viennent les menaces. L'Autriche a conçu également depuis quelques années des ambitions qui heurtent souvent les nôtres. On vient de le voir en Égypte, où elle a fait des efforts d'ailleurs bien malencontreux pour établir son influence aux dépens de celle de la France et de l'Angleterre. Elle ne songe pas moins à la Syrie. Admettons qu'un accord entre l'Italie et le pape soit presque impossible; entre le pape et l'Autriche il s'établira de lui-même si nous persistons dans la politique antireligieuse. L'Autriche est une puissance très catholique; elle est gouvernée en ce moment par les conservateurs, qui font à l'église toutes les concessions qu'elle désire; de plus, à mesure qu'elle s'avance en Orient, elle prend à Constantinople une autorité déjà égale à la nôtre et que notre conduite en Égypte a peut-être même rendue supérieure. Sa protection pour les chrétiens d'Orient serait aussi efficace que la protection française; et, comme elle serait plus sincère et plus bienveillante, il est fort à craindre qu'elle ne lui soit bientôt préférée.

Je rougis de présenter d'aussi petits intérêts à des hommes politiques tout occupés à briser des crucifix dans les écoles ou sur les portes de cimetières. Il est évident que de si grandes œuvres valent bien qu'on renonce aux traditions et aux conquêtes de la France. Cependant on nous parle tant, depuis quelques mois, du développement de notre empire colonial, des progrès de notre influence extérieure, on s'enflamme si vivement pour le Congo et pour Madagascar, qu'il m'est peut-être permis de faire remarquer à nos libres penseurs que les pays dont ils convoitent la possession ne ressemblent nullement à la France, que Voltaire y est inconnu, que personne n'y a lu Littré, qu'on n'y soupçonne pas ce que c'est que le positivisme, qu'il y règne, hélas! non-seulement toutes les erreurs de la religion, mais toutes les folies de la superstition. Pour pénétrer cette barbarie, il faut une foi quelconque qui ne soit pas la foi du néant. C'est, à coup sûr, bien dommage; mais qu'y

faire? Il serait donc sage de tâcher, même dans notre politique intérieure, de respecter les préjugés d'une ignorance que nous ne saurions faire disparaître du jour au lendemain.

Laissons la libre pensée faire son chemin toute seule, ce qui ne lui sera pas difficile, et mettons un terme à une lutte qui n'a plus de raison d'être après une si écrasante victoire de l'esprit laïque. Loin de moi la pensée d'une réaction! Il faut profiter habilement des avantages de ce qui a été fait; l'église s'y est résignée, le pape s'y est soumis; revenir en arrière serait une grande faute. Quelque opinion que l'on professe sur le *Culturkampf* français, il a eu le bon effet d'assouplir le clergé, d'abattre ses exigences, de le rendre patient et plus facile à contenter. Chez nous, comme en Allemagne, les lois et les mesures anticléricales ont produit des résultats irrévocables. Le clergé et les congrégations ne retrouveront pas ce qu'ils ont perdu. Mais on ne pourra leur refuser quelques concessions. C'est pourquoi il serait habile de faire de ces concessions mêmes un élément de notre puissance extérieure et de s'arranger de telle sorte que ce que nous donnerions nous reviendrait indirectement. On y parviendrait en rétablissant la paix religieuse sur le terrain du protectorat catholique. De cette manière, nous serions les premiers à en profiter, et l'église, qui est très fatiguée de la lutte qu'elle soutient contre la France, accepterait sans nul doute nos conditions. La mesure sur le service militaire imposé aux congrégations réaliserait à elle seule les avantages des lois draconiennes qu'on a édictées ou essayé d'édicter, sans en présenter les inconvénients : elle empêcherait bien mieux que l'article 7 les congrégations d'enseigner, puisque tous les congréganistes devraient vivre à l'étranger; elle supprimerait aussi bien que les décrets les congrégations elles-mêmes, puisque, comme je l'ai expliqué, elle ne les laisserait subsister qu'à l'état de séminaires ou d'asiles; enfin, en ne permettant aux congrégations d'acquérir et de posséder qu'au dehors, elle les ferait puissamment servir à la colonisation. Il ne faut point se faire d'illusion; si nous n'arrivons pas à un compromis avec l'église, si nous continuons la guerre religieuse, tôt ou tard il se produira une réaction dont nous ne serons pas les maîtres. Dans la fierté de nos succès, nous ne songeons pas à l'avenir. Le meilleur moment pour faire la paix est venu. Le laisser passer serait s'exposer à toutes les aventures, à tous les retours de fortune. Aujourd'hui nous pouvons dicter le traité; il serait sage d'en profiter.

LA

MALADIE DE L'IDÉAL

D'APRÈS LES CONFESSIONS D'UN RÊVEUR

Henri-Frédéric Amiel : *Fragments d'un journal intime*, précédés d'une étude par M. Edmond Scherer.

Un rêveur? il faut s'entendre sur ce mot. Il y a des rêves stériles qui se détruisent à mesure qu'ils se forment et s'évaporent avec la fumée des cigares dont ils sont nés. Il y en a d'autres qui sont une action perpétuelle de la pensée, mais que nous appelons rêves, parce qu'ils ne se déterminent pas sous une forme plastique. Qu'importe l'origine si le résultat mérite de vivre, malgré le défaut de suite et l'incohérence des détails, par la sincérité des impressions ressenties et du style qui les a fixées? Le rêveur dont nous avons sous les yeux la confession journalière écrivait un jour, avec la mélancolie qui remplit et attendrit ces pages posthumes : « L'inachevé n'est rien. » Ce mot n'est pas tout à fait juste, et si celui qui l'a écrit pouvait assister au succès de sympathie qui accueille ce qu'il appelait « le testament de sa pensée et de son cœur, » il verrait qu'il avait tort cette fois, que l'inachevé peut être quelque chose, qu'il peut même survivre à des œuvres achevées qui ont pu se croire un jour sûres de l'avenir. Sur ces notes, sur ces pages suspendues par la timidité de l'auteur ou l'incapacité d'un long effort, il y a comme une grâce indéfinissable qui en complète le charme et même

des traces de force momentanée qui en rehaussent singulièrement l'effet.

Il semble que chaque écrivain, chaque artiste soit séparé de la région où brille son idéal par un fleuve qu'il faut franchir pour atteindre le but désiré. Le devoir n'est pas douteux; il s'impose clairement aux vaillans et aux résolus. Il faut se jeter au péril des flots, les dompter, et ce n'est qu'après avoir rompu le courant contraire, que, brisé parfois, meurtri par la lutte, on se relève sur l'autre bord, mais vainqueur. Faut-il croire pourtant que tous ceux qui ne se jettent pas résolument, à travers le flot, à la conquête de la rive opposée perdent la substance de leur vie et tout leur temps en inutiles désirs et en vains regrets? Ils ressemblent au paysan qui attend, assis sur la rive, que le fleuve ait cessé de couler :

... Expectat dum defluat amnis; at ille
Labitur et labetur in omne volubilis ævum.

Beaucoup, sans doute, victimes de quelque impuissance secrète, restent ainsi immobiles, inertes, jetant un regard désespéré sur l'autre rive. Mais quelques-uns, parmi ces immobiles, ne le sont qu'en apparence; ils travaillent, pensent, réfléchissent; ils s'observent eux-mêmes, ils observent la réalité diverse et fuyante qui, comme le fleuve d'Horace, s'écoule et se renouvelle éternellement devant eux, et ce n'est pas là un spectacle monotone à ceux qui savent regarder. Ils notent avec une puissance de réflexion particulière les accidens de lumière qui se jouent à la surface du flot, les paysages qui s'y reflètent, l'intensité variée du courant; ils s'intéressent aux efforts de ceux qui, plus hardis ou plus habiles, essaient de le franchir; ils comptent les traversées heureuses et les résultats obtenus; ils constatent les échecs de ceux qui n'ont pu atteindre le but et les raisons de ces échecs; ils réfléchissent profondément sur ce qu'ils voient et ce qu'ils éprouvent eux-mêmes. Il se trouve que, sans avoir réalisé une de ces œuvres dont ils nourrissent l'éternel et amer regret, ils ont fait mieux sans s'en douter; ils ont vu se dérouler devant eux, ils ont saisi dans ses aspects mobiles toute une vie intérieure dont l'image fidèle est bien une œuvre d'art aussi. — J'avoue l'attrait que je ressens pour ces existences d'analyse et de pensée intime, non dispersée au dehors, pour ces talens incomplets que l'on sent supérieurs à l'opinion qu'ils ont donnée d'eux-mêmes, qui ont fait, de leurs regrets ou de leurs remords d'artistes inachevés, de leurs découragemens, de leurs timidités, une œuvre d'un genre à part, égale en intérêt dramatique à toutes les autres. Natures d'élite, à

qui il n'a manqué pour un ouvrage définitif ou bien que le temps, comme à cet aimable Alfred Tonnellé, ou qu'un ressort de volonté plus énergique, comme à Maurice de Guérin, ou qu'une idée moins décourageante des devoirs de l'écrivain, un goût plus facile à se satisfaire lui-même, comme à Doudan, qui, moins spéculatif et moins perdu dans le rêve, offrait pourtant quelques accords secrets avec Amiel, et lui aussi, par une sorte de nostalgie de l'idéal, déserta toujours les responsabilités de la vie aussi bien que les grandes œuvres.

I.

Voici un homme confiné dans une destinée médiocre, dans une ville qui n'a pas la prétention d'être une grande capitale, isolé dans un milieu qui, par certains côtés, l'offense et le blesse, sauf quelques rares amis que la vie éloigne de lui et disperse à travers le monde. Mais cette destinée a été préparée par une forte culture philosophique et littéraire, par des voyages en Italie et en France, par un long séjour en Allemagne. Cette ville, c'est Genève, petite par son étendue et sa population, mais une ville d'une civilisation cosmopolite dont l'atmosphère est comme chargée, saturée d'idées voyageuses, venues de tous les points de l'Europe. Ces amis dont la sollicitude l'entoure, qui l'excitent sans trêve à la production intellectuelle, ce sont des écrivains, des artistes, des philosophes, les Naville, les Scherer, et, dans les générations plus jeunes, les Marc Monnier, les Cherbuliez. De tout cela devait sortir un grand travail d'idées. Sous la monotonie extérieure d'une existence à qui ce beau pays semblait offrir de plus vastes horizons que le destin ne lui en avait ouvert, il y avait comme une fermentation intellectuelle dont beaucoup ne s'apercevaient pas et dont ce *Journal intime* a révélé tardivement à ses amis eux-mêmes l'ardent et délicat secret.

Henri Amiel, mort il y a dix-huit mois à Genève, le 11 mai 1881, à l'âge de soixante ans, était un inconnu ou à peu près pour la France, dont il pratiquait la littérature en vrai critique et dont il maniait habilement la langue. Plusieurs ouvrages, écrits avec grand soin et même avec une sorte de raffinement, n'avaient pas fait franchir à son nom cette zone de la petite patrie où il vivait et qui garde en réserve un certain nombre de célébrités locales, dignes assurément d'un plus vaste théâtre. Peut-être y avait-il à cette obscurité relative des motifs dont nous tâcherons de nous rendre compte plus tard. Quoi qu'il en fût, ce nom, quelquefois cité dans des articles d'amis que l'on soupçonnait de complaisance, n'était pas de ceux qui s'étaient imposés à la curiosité de Paris. On ne s'était

guère enquis de lui, et le lendemain de chacun de ses ouvrages la critique littéraire passait à l'ordre du jour. Sa mort ne fit aucune impression; ce n'est que depuis quelques jours à peine que l'on s'informe de sa vie. A cet égard, nous ne trouvons qu'un petit nombre de renseignemens positifs dans l'étude de M. Scherer, qui ne se préoccupe guère, avec raison, que de la biographie morale, bien plus intéressante que l'autre. Quelques faits et quelques dates nous suffiront d'ailleurs pour tracer le cadre de cette existence, toute remplie par la pensée. Nous les emprunterons à son ami, je dirais presque son révélateur; car c'est lui, sans doute, qui aura inspiré aux éditeurs le courage de mettre enfin à sa place et dans sa vraie lumière, par une exhumation de feuilles condamnées à périr, la figure étrange et sympathique de ce méditatif.

Il s'exhale de plusieurs de ces feuilles retrouvées un souvenir amer des années d'enfance et même de première jeunesse. M. Scherer nous dit que ce qu'il a pu savoir ne justifie pas complètement des impressions si douloureuses. Amiel fut orphelin de bonne heure, ce qui sans doute est un très grand malheur et prédispose une âme délicate à souffrir; mais quand il se plaint ensuite d'avoir été jeté comme étudiant dans la société de camarades railleurs et égoïstes, on fait observer avec raison que c'est assez la manière d'être de la jeunesse, et que d'ailleurs Amiel forma aussi sur les bancs de l'école de bonnes et durables amitiés. De même, quand il accuse avec quelque vivacité l'esprit génevois comme incompatible avec sa nature, quand il gémit d'avoir été tout jeune rejeté sur lui-même, condamné à la défiance et à la solitude, c'est la société en général qui est en cause plutôt que le tempérament national, avec lequel il prétend ne pouvoir s'accommoder. Il y a difficulté de vivre partout, pour un penseur et pour un artiste en contact avec les défauts des autres hommes, d'ordinaire très pratiques et portés à la moquerie pour tout ce qui s'élève ou s'isole. « Le monde est à peu près partout le même. Il ne faut pas lui demander de ressembler à une université allemande. »

C'est là, en effet, dans les universités allemandes, qu'Amiel avait trouvé la vraie patrie de sa jeunesse imaginative. Sept années (de 1842 à 1849) avaient été consacrées à des voyages en Italie, en France, en Allemagne. Un séjour très prolongé à Heidelberg et à Berlin représentait pour lui *les Années d'apprentissage* que Goethe impose à Wilhelm Meister. « Ces années, disait-il plus tard, ont été les plus importantes de ma vie; elles ont été le noviciat de mon intelligence, l'initiation de mon être à l'être (1). » Une sorte de mysticisme vague,

(1) *Journal intime*, p. 5.

de piété panthéistique, une émotion religieuse achevant le mouvement scientifique et transfigurant la pensée en amour, semble, à cette époque, s'être emparé de lui et gouverner les puissances inquiètes de son âme. Il célébrait en écrivant à ses amis « ces moments de résonance parfaite, d'harmonie intérieure, où la contemplation fait vibrer toutes les fibres de l'âme... ces heures où tout est transparent, où l'on aime toute la création, où l'on palpète dans la lumière... » Et plus tard, se souvenant des bonnes fortunes idéales de ce temps privilégié, « il n'est pas de joies si profondes, disait-il, que je ne les aie traversées. Ravissement du beau, félicité pure de la sainteté, sérénité lumineuse du génie mathématique, contemplation sympathique de l'historien, passion recueillie de l'érudit, culte respectueux et fervent du naturaliste, ineffables tendresses d'un amour sans limites, joie de l'artiste créateur, vibrations à l'unisson de toutes les cordes : n'ai-je pas eu des heures pour tous ces sentimens (1)? » En même temps, il s'exhortait, dans son cabinet d'études qui était comme un sanctuaire, à une sorte de stoïcisme à la façon de Zénon ou de Spinoza : « Si la mort te laisse du temps, tant mieux. Si elle t'emporte, tant mieux encore. Si elle te tue à demi, tant mieux toujours, elle te ferme la carrière du succès pour t'ouvrir celle de l'héroïsme, de la résignation et de la grandeur morale. Toute vie a sa grandeur, et comme il t'est impossible de sortir de Dieu, le mieux est d'y élire sciemment domicile (2). »

Évidemment sa vie intellectuelle est alors sous l'empire magique de l'idéalisme de Schelling, qu'il a dû entendre et pratiquer à Berlin, dans la seconde manière de cette philosophie attirante et vague, où le maître illustre tenta de christianiser son panthéisme. C'est de cette empreinte que l'esprit d'Amiel paraît avoir reçu et gardé la trace la plus profonde. N'est-ce pas encore le disciple de Schelling qui écrivait à la même date des pensées dans le genre de celle-ci ? « Juger notre époque au point de vue de l'histoire universelle, l'histoire au point de vue des périodes géologiques, la géologie au point de vue de l'astronomie, c'est un affranchissement pour la pensée. Quand la durée d'une vie d'homme ou d'un peuple nous apparaît aussi microscopique que celle d'un moucheron, et inversement la vie d'un éphémère aussi infinie que celle d'un corps céleste avec toute sa poussière de nations, nous nous sentons bien petits et bien grands, et nous pouvons dominer de toute la hauteur des sphères notre petite existence et les petits tourbillons qui agitent notre petite Europe. » Des hauteurs de l'empyrée où trônait alors son esprit au

(1) *Étude*, p. xiv.

(2) Berlin, 16 juillet 1848.

centre des idées pures, dans l'idéal éther où toute vie remonte, d'où toute vie descend, qu'était-ce, en effet, que le jeu puéril et violent des rois et des peuples ? Qu'était-ce que la lutte de Frédéric-Guillaume IV avec la diète, ou la révolution de 1848, ou le parlement de Francfort ? Des jeux de fourmilières, un tourbillon d'atomes dans un coin perdu de l'espace, l'agitation d'une minute. — Certes, une pareille initiation dut avoir une grande influence sur le développement ultérieur de son esprit. Mais tout ne fut pas gain pour le jeune néophyte de la philosophie germanique. Il avait lui-même plus tard qu'il avait eu quelque peine à secouer le joug un peu lourd qu'il avait mis sur sa pensée ; certaines habitudes d'idées, certaines étrangetés de style qui restèrent en lui comme la marque de fabrique sur son esprit, lui firent regretter quelquefois d'avoir prolongé trop longtemps son séjour au milieu des philosophes allemands. Il y avait contracté le goût de cette extase spéculative qu'il appelait une *fantasmagorie de l'âme*, où il s'était bercé avec une sorte de volupté, comme un yôghi hindou, dans l'horreur des formes et des phénomènes, dans une sorte d'ivresse oublieuse de la réalité de chaque jour, de la vie enfin.

En 1849, il rentrait à Genève pour n'en plus guère sortir. « Il avait vingt-huit ans ; sa physionomie était charmante, sa conversation animée, aucune affectation ne gâtait l'impression favorable qu'il faisait. Jeune et alerte, Amiel semblait entrer en conquérant dans la vie. On eût dit que l'avenir lui ouvrait ses portes à deux battans. Que d'espérances ses amis ne fondaient-ils pas sur une si vive intelligence mûrie par de beaux voyages et de longues études (1) ! » Pourquoi et comment ces brillans pronostics furent successivement démentis, on le pressent déjà. Il avait trop rêvé, il avait pris l'habitude et la passion de cette sorte de hachich intellectuel qui exalte et énerve. Cependant on se tromperait si, d'après la note dominante du *Journal intime*, on s'imaginait que ce fût, en apparence, un triste ou un désespéré. S'il y eut bien des angoisses, elles furent intérieures ; Amiel ne menait pas dans le monde l'appareil funèbre d'un René ou d'un Obermann. On nous dit que c'était seulement la plume à la main, en se remettant sans cesse en face de sa destinée pour l'interroger, qu'il rouvrait forcément les sources de sa tristesse. « Aussi sa chronique quotidienne renferme-t-elle peu de traces de gaieté, tandis que l'écrivain en avait, et beaucoup, dans le caractère. Mes souvenirs me le rappellent vif, en train, un charmant compagnon. D'autres qui l'ont connu plus longtemps et mieux que moi confirment ces impressions. La mobilité de sa disposition

(1) *Étude*, p. xv.

compensait ce que sa sensibilité avait d'exagéré. Ses accès de spleen n'empêchaient pas qu'il n'eût un tour d'esprit joyeux. Peut-être même le fond de sa nature était plutôt l'enjouement que la mélancolie. Il resta jusqu'à la fin jeune, enfant même, s'amusant à des riens, et qui l'eût entendu rire alors de son bon rire de collégien n'aurait guère reconnu l'auteur de tant de pages douloureuses (1). »

Il faut le suivre dans ces promenades du jeudi au Salève, avec quelque amis de choix. « Ces débauches platoniciennes » consistaient en une grande course à pied, terminée par un dîner, égayée par des conversations libres sur tous les sujets littéraires et philosophiques, questions grammaticales, discussions sur des rythmes et sur des rimes, ou bien encore la liberté en Dieu, l'essence du christianisme, les publications nouvelles en philosophie. Excellent exercice de dialectique et d'argumentation avec de solides champions. S'il n'apprenait rien, Amiël voyait se confirmer beaucoup de ses idées, s'étendre ou se rectifier ses points de vue; il pénétrait toujours mieux dans les esprits de ses amis (2). Eux, de leur côté, estimaient que c'était fête, quand il était de l'excursion du jeudi. Il jetait l'imprévu à travers les graves propos. Il animait tout le monde de son entrain. « Il faisait admirer la variété de ses connaissances, la précision de ses idées, les grâces de son esprit. Toujours, d'ailleurs, aimable, bienveillant, de ces natures sur lesquelles on s'appuie en toute sécurité. Il ne nous laissait qu'un regret, dit son compagnon d'autrefois : nous ne pouvions comprendre qu'un homme aussi admirablement doué ne produisit rien ou ne produisit que des riens. »

Il lui fallait le grand air de la montagne, les horizons du lac, les libres propos, tantôt savans et tantôt gais, pour l'exciter à produire au dehors les trésors secrets qu'il amassait et cachait non comme un avare, mais comme un timide. Quand il n'était pas dans les pleines effusions de l'amitié, il se resserrait sur lui-même et ne laissait pas soupçonner la fécondité interne, toujours jaillissante et comprimée. Il avait obtenu au concours, après son retour à Genève, une chaire d'esthétique à l'Académie, qu'il échangea en 1854 contre la chaire de philosophie. Ce ne fut pour lui qu'une occasion de déboires. D'une nature intérieure, et par conséquent aristocratique, les circonstances politiques où se trouvait alors Genève lui donnèrent l'apparence, bien contre son gré, d'avoir pris parti pour le nouveau gouvernement, qui l'appelait à un poste auquel son mérite l'avait désigné. Il eut l'air de s'être classé parmi les radicaux, dont

(1) *Étude*, p. LXXIV.

(2) *Journal intime*, p. 63.

ses goûts l'éloignaient. « Il reproche au radicalisme, dans son *Journal*, de lui avoir enlevé la patrie morale. Son isolement à Genève fut donc très grand, et particulièrement cruel pour un cœur que nous savons aujourd'hui avoir été affamé de bienveillance. On est véritablement saisi de pitié en pensant à ce qu'il dut souffrir dans une position qui, sans qu'il y eût de sa faute, était fautive et le resta longtemps (1). »

A cette situation bizarre, où éclatait à ses yeux l'hostilité secrète du sort, il ne trouva de remède ni de consolation dans les succès médiocres et contestés de son professorat. La subtilité raffinée de son esprit n'y convenait guère. Ne se sentant pas à l'aise et comme en libre communication avec l'âme de la jeunesse, il se desséchait en programmes et en catalogues, croyant avoir donné un enseignement suffisant, quand il n'avait fourni que des classifications d'idées. Pour bien enseigner, pour faire produire des fruits réels à la parole, il faut se jeter tout entier, sans réserve, dans le sujet que l'on traite, le vivifier, l'alimenter du dedans en en sollicitant toutes les sources intérieures pour les répandre au dehors. Amiel ne se livrait pas dans son enseignement, il faisait le tour des questions, il les examinait par l'extérieur. Il restait sec, froid et stérile. On imagine pourtant quel succès il aurait pu avoir, comme il aurait ému, soulevé son jeune auditoire, s'il avait pu un jour, un seul, se débarrasser de ce lourd dogmatisme qui était l'appui de sa timidité et montrer en une heure, avec les richesses amassées à travers ses lectures et ses fines expériences, son âme tout entière, son âme non scolaire, mais vivante, dans sa liberté et dans son abandon.

Mais non. Avec une sorte d'obstination farouche et pudique, il se déroba plutôt qu'il ne se montra et dans sa chaire, à l'Académie de Genève, et dans les rares et difficiles écrits qui portaient son nom au public sans le répandre. Ses amis étaient tout surpris de n'y pas retrouver cette abondance, cette riche diversité, cette liberté d'idées qui animaient ses entretiens intimes. Ils ne lui ménageaient ni les reproches, ni les exhortations sans le décider à quitter le rivage, dont les sinuosités le retenaient, et à se lancer dans la haute mer. Quelques travaux en prose, quelques recueils de vers paraissaient de temps en temps, le trompant lui-même sur les langueurs de son activité. Des écrits comme l'*Histoire de l'Académie de Genève*, l'étude sur le *Mouvement littéraire dans la Suisse romande*, la conférence sur *Jean-Jacques Rousseau*, des notices dans la *Galerie suisse* sur M^{me} de Staël et le peintre Hornung,

(1) *Étude*, p. xvii.

enfin des poésies laborieusement ciselées, *les Grains de mil, il Penseroso, la Part du rêve, les Étrangères, Jour à jour*, tel est le bilan complet de sa production extérieure. Ses amis ne cherchaient pas à lui faire illusion sur la médiocrité de l'effet produit. Leur silence trahissait un certain embarras et devait quelquefois le froisser. Il y avait là, en effet, une singulière disproportion entre l'homme et l'œuvre : « Reculant par timidité devant les conceptions hautes et fortes, Amiel se réfugie dans un thème borné, morceau d'occasion, sentence ou quatrain, ou bien il prend son sujet tout fait, traduit des poèmes étrangers et il trompe sa conscience d'artiste en s'adonnant à des raffinemens de forme. Il met son effort à vaincre des difficultés de mètre et de rime, il se livre à des prodiges de patience et de virtuosité, il cisèle le métal comme un Florentin, fouille l'ivoire comme un Hindou ou un Chinois, et tout cela pour échapper aux exigences de l'art véritable, du grand art, qu'il connaît, qu'il sent, qu'il aime, mais qu'il n'ose aborder parce qu'il le voit infini et sacré (1). »

Il se désespérait parfois de cette espèce de fatalité interne qui le condamnait à fuir les grands travaux, les œuvres viriles, pour se tourmenter dans ce qu'il appelait *une catégorie peu étudiée de l'esthétique, celle du joli*, pour s'attarder dans la recherche de l'ingénieux et le souci un peu puéril de la forme. Aussi pourquoi ses amis espéraient-ils plus de lui? Quelle opinion s'étaient-ils donc formée de ses aptitudes? « Par quel mystère, écrivait-il dans une lettre attristée, les autres attendent-ils beaucoup de moi tandis que je ne me sens au niveau d'aucune chose importante? En y réfléchissant je crois en entrevoir la cause. Je serais une nature sociable, qui ne se possède dans sa valeur réelle que par la conversation et l'échange. La solitude, au contraire, me fait retomber à la fois dans la défiance et dans l'impuissance. Or, ma vie se passe à m'étouffer dans l'isolement, à m'aguerrir à la solitude, à me contraindre à ce qui m'est le plus nuisible, la taciturnité et la vètille. Ainsi mes amis verraient ce que j'aurais pu être, et je vois ce que je suis. » La vérité complète n'est pas là. Il se trompait à moitié et ses amis de même. Ses amis se trompaient en le jugeant capable d'un grand ouvrage continu; il se trompait, lui, en se croyant voué aux petites choses, à développer toujours *l'In tenui labore*, impuissant en un mot. Ni l'un ni l'autre, ni impuissant, ni capable d'une grande œuvre, mais très capable de grandes idées et de belles pages, quand il était en bonne fortune avec sa pensée. Seulement, il faut bien le dire, l'élan ne durait pas; le vol était élevé et court.

(1) *Étude*, p. xx.

Ce don d'analyse, appliqué à lui-même devait donner des trésors de psychologie intime; mais c'était l'âme d'un philosophe qui se livrait plutôt qu'une philosophie.

Quand ce beau secret fut connu par la révélation du journal intime, fruit de toute une vie, ce fut un cri de joie, un cri de triomphe parmi ses amis, enfin justifiés dans la longue attente d'un chef-d'œuvre, bien que ce ne fût pas sous cette forme qu'ils l'eussent attendu. C'a été pour M. Scherer l'occasion d'écrire sur le cher méconnu une étude d'un intérêt élevé, pathétique, qui sert d'introduction au premier volume du journal, et dans laquelle, avec une émotion intense, d'autant plus vive qu'elle est rare dans la tenue rigide et l'austérité de sa manière, le critique regrette d'avoir appris trop tard le mot d'un problème qui lui semblait à peine sérieux, et qu'il sent aujourd'hui avoir été tragique.

II.

Parcourons au hasard ce journal. On ne nous en livre aujourd'hui que la moitié (de 1848 à 1866) en nous promettant un second volume qui nous conduira jusqu'à la fin de la vie de l'écrivain. Mais rien ne nous oblige d'attendre ce complément de publication. Il y a unité parfaite et continuité dans cette vie intérieure. Je croirais volontiers que pas un des traits de la psychologie personnelle que nous recueillons aujourd'hui ne sera démenti plus tard. Il y aura lieu peut-être à étendre et à prolonger cette étude; je doute qu'il y ait matière à des rectifications importantes ou bien à une contradiction sérieuse.

Je commencerai par une critique, ou du moins par un regret. Les amis d'Amiel nous disent que son journal remplissait seize mille pages, et qu'une main amie, très intelligente et très discrète, a extrait de ce volumineux dossier un livre qui pût intéresser le grand public (1). Certes, nous devons accueillir avec reconnaissance le résultat de ce long et difficile travail. Je soupçonne d'ailleurs qu'il y avait beaucoup à éliminer, beaucoup à choisir dans cet amas de feuillets écrits au jour le jour. La plupart de ces publications posthumes qui abondent de nos jours, sous la forme de mémoires et de correspondances, pèchent par excès. Celles mêmes qui se sont privées de l'attrait vulgaire du scandale, auraient gagné à être revisées avec soin dans l'intérêt des auteurs. Ici peut-être a-t-on obéi à un scrupule contraire, au souci d'une discrétion exagérée. Il n'est guère probable

(1) Marc-Monnier, *Journal des Débats* du 18 janvier 1883.

que, dans un entretien si abondant et circonstancié de l'auteur avec lui-même, il n'ait rien accordé de son attention et de ses souvenirs au milieu de famille ou de société où il vivait, aux différentes personnes avec lesquelles il était en contact perpétuel, et dont les habitudes, les caractères, les sentimens devaient agir diversement sur lui. Et cependant, sauf quelques allusions à ses amis, les péripatéticiens du Salève, sauf quelques mots discrets concernant sa sœur et ses neveux, le journal, tel qu'on nous le donne, est muet, d'un mutisme invraisemblable; le silence règne sur tout le petit monde qui entoure l'auteur. Quelles émotions personnelles, quels troubles de sentiment, quels orages venus du dehors ont traversé sa vie, on l'ignore. A peine parfois un regret, un accent de résignation douloureuse, comme au lendemain d'un roman interrompu, qu'on devine sans en avoir les élémens. Il en résulte un singulier effet de psychologie abstraite. On dirait d'une vie écoulée en dehors des émotions humaines, dans le pur littéraire ou la philosophie transcendante; par bonheur, une large place est faite à la contemplation de la nature; c'est par ce côté seulement qu'il entre de l'air et de la lumière dans ce *moi* renfermé en lui ou qui n'échappe à lui-même que par la spéculation et le rêve.

En revanche, quelle variété et quelle profondeur d'analyse! Au fond, comme le journal le répète avec insistance, il n'y a pour l'auteur qu'un objet d'études: les formes et les métamorphoses de l'esprit ou plutôt de son esprit, à travers lequel il essaie de percevoir l'esprit humain lui-même. « Je me suis toujours pris comme matière à étude, et ce qui m'a le plus intéressé en moi, c'est l'agrément d'avoir sous la main un homme, une personne, dont je pouvais sans importunité et sans indiscretion, suivre toutes les métamorphoses, les secrètes pensées, les battemens de cœur, les tentations, comme échantillon de la nature humaine. C'est impersonnellement, philosophiquement, que mon attention s'est attachée à ma personne. On se sert de ce qu'on a, et il faut bien faire flèche de son propre bois. Mais pour avoir le portrait juste il faut montrer les dix hommes qui sont en moi, suivant les temps, les lieux, l'entourage et l'occasion; je m'échappe dans ma diversité mobile (1). » Ce qui nous frappe dès les premières pages, c'est l'étrange résolution de renoncer à toute ambition personnelle ou plutôt la conscience de n'avoir pas ce qu'il faut pour en réaliser aucune. Pendant que ses amis, en le voyant arriver d'Allemagne, « chargé de science, mais portant le poids de son savoir légèrement et agréablement, » augurent avec la plus extrême faveur de son avenir, voici ce que, rentré

(1) *Journal intime*, p. 234.

chez lui, sous la lampe du soir, il écrit le 3 mai 1849 : « Tu ne t'es jamais senti l'assurance intérieure du génie, le pressentiment de la gloire ni du bonheur. Tu ne t'es jamais vu grand, célèbre, ou seulement époux, père, citoyen influent. Cette indifférence d'avenir, cette défiance complète, sont sans doute des signes. Tu ne dois pas vivre, puisque tu n'en es maintenant guère capable. Tiens-toi en ordre; laisse les vivans vivre et résume tes idées, fais le testament de ta pensée et de ton cœur : c'est ce que tu peux faire de plus utile. » Qu'ils sont rares les jeunes gens de vingt-huit ans, doués comme l'était Amiel des plus riches dons, munis d'une si forte culture, qui donneraient ainsi d'avance et d'emblée leur démission de la vie, et combien il faut qu'il ait senti profondément en lui les causes de l'insuccès fatal qui devait le poursuivre à travers sa vie et ne cesser qu'au lendemain de sa mort!

Nous allons voir se développer devant nous, trait par trait, cette fatalité dont le mystère est dans certaines dispositions de son tempérament ou de son esprit. C'est avant tout un méditatif; son atmosphère est celle des idées; il s'y meut, il s'y joue à l'aise. Hors de cette atmosphère, il subit toutes les servitudes de la vie planétaire où il est condamné; il sent le joug des choses extérieures, la tyrannie des forces physiques et chimiques, il dépend des besoins de son corps. Pour agir, il ne suffit plus de vouloir idéalement, il faut rompre la chaîne de la pesanteur, il faut faire agir ses muscles, dompter ou apaiser ses nerfs; on dépend de ses organes plus ou moins dispos et en bon état. Agir n'est plus penser. Un matin qu'il s'est beaucoup préoccupé de cette question du rapport de la pensée à l'action, Amiel trouve à son réveil cette formule bizarre, à demi nocturne, qui lui sourit : *L'action n'est que la pensée épaissie*. Dès lors ce n'était plus son affaire. Il était bien résolu à ne donner que le minimum de sa vie à cette forme vulgaire de la pensée, devenue concrète, obscure, inconsciente. C'est le premier trait de cet idéalisme qui va faire le tourment de sa vie, l'exposant à tous les chocs des hommes et des choses, à tous les conflits les plus durs avec la réalité, à toutes les contradictions d'une nature marquée au signe des belles chimères et qui ne peut refaire le monde où elle vit. On l'a remarqué : l'idéal est la contradiction par excellence, puisque sa double condition est de tendre à se réaliser, sous peine d'être chimérique, et de cesser d'être dès qu'il se réalise.

De là chez Amiel l'horreur toujours croissante de la vie pratique et l'irrécusable défiance du bonheur. La vie théorique seule l'attire; elle a seule assez d'élasticité et d'immensité pour le satisfaire; seule aussi, elle admet des actes réparables, car ses actes sont des idées, et l'idée n'est jamais irréparable; on peut la modifier, la

rectifier. La vie pratique, au contraire, fait reculer d'effroi notre auteur. Là rien ne se répare complètement quand on s'est trompé. Il est trop vulnérable et par trop d'endroits, il se représente trop sensiblement tout ce qu'il aurait à souffrir, s'il était père, s'il était époux, pour se décider à l'être jamais. « Il a l'épiderme du cœur trop mince, l'imagination inquiète et les sensations à contre-coups prolongés. » Voilà pourquoi la réalité, le présent, la nécessité lui répugnent ou même l'effraient. L'irréparable surtout, il y revient sans cesse avec épouvante. « Je me défie de moi-même, du bonheur, parce que je me connais. Tout ce qui compromet l'avenir ou détruit ma liberté intérieure, m'assujettit aux choses ; tout ce qui attende à mon idée de l'être complet me blesse au cœur, me contracte, me navre même en esprit, même d'avance. J'abhorre les regrets, les repentirs inutiles. La fatalité des conséquences qu'entraîne chacun de nos actes, cette idée capitale du drame, ce sombre élément tragique de la vie, m'arrête plus sûrement que le bras du Commandeur. » Et le mot simple, pratique, décisif arrive : « J'ai trop d'imagination, de conscience et de pénétration, et pas assez de caractère. » L'idée de la responsabilité envenime tout pour lui, arrête tout. Voilà pourquoi il résista toujours aux séductions de la vie de famille, qui le sollicitait à la fois comme un attrait et comme un devoir. Mais il en a trop rêvé. Arrivé au moment d'agir, il s'arrête : « L'idéal m'empoisonne toute possession imparfaite. » Toutes les images d'une famille future l'enivrent. « Je les écarte, dit-il, parce que chaque espérance est un œuf d'où peut sortir un serpent ; parce que chaque joie manquée est un coup de couteau ; parce que chaque semence confiée à la destinée contient un épi de douleurs, que l'avenir peut en faire germer (1). » Ces hésitations reviennent, douloureuses, acharnées à le torturer : c'est une oscillation perpétuelle entre l'attraction souveraine du rêve et la nécessité urgente de la vie. Quelquefois on le surprend tout fatigué par l'analyse et réclamant contre lui-même le droit de vivre enfin. « Ah ! sentons, s'écrie-t-il, vivons. Soyons naïfs. Laissons-nous aller à la vie... N'aurai-je donc jamais le cœur d'une femme pour m'y appuyer, un fils en qui revivre, un petit monde où je puisse laisser fleurir tout ce que je cache en moi ? » Mais il recule au seuil de l'acte décisif, crainte de briser son rêve : « *J'ai tant mis sur cette carte que je n'ose la jouer.* Rêvons encore (2). »

Et il retombe dans le songe maladif, dont un instant il a manqué se réveiller. Cependant la vie s'écoule, les années s'accumulent.

(1) *Journal intime*, p. 18, 19 et *passim*.

(2) Page 42.

Trente ans, quarante ans arrivent ; la maturité s'annonce sans pouvoir vaincre cette crainte qu'il ressent de perdre quelque chose de sa liberté, dont il ne fait rien. « Toujours l'instinct du Juif errant qui arrache la coupe où il a trempé ses lèvres, qui lui interdit la jouissance prolongée et lui crie : Marche ! marche ! ne t'endors pas, ne t'attache pas, ne t'arrête pas ! Ce sentiment inquiet n'est pas le besoin de changement, c'est plutôt *la peur de ce que j'aime, la défiance de ce qui me charme, le malaise du bonheur.* » Et comme il analyse cette bizarrerie de nature qui est devenue une infirmité ! « Ne pas oser jouir naïvement, simplement, sans scrupule et se retirer de table crainte que le repas se finisse... Je suis bien toujours le même, l'être errant sans nécessité, l'exilé volontaire, l'éternel voyageur, l'homme sans repos, qui, chassé par une voix intérieure, ne construit, n'achète et ne laboure nulle part, mais passe, regarde, campe et s'en va. » Mais où se fixera cette immobilité ? se fixera-t-elle jamais ? « J'attends toujours la femme et l'œuvre capables de s'emparer de mon âme et de devenir mon but... Je n'ai pas donné mon cœur, de là mon inquiétude d'esprit. Je ne veux pas le laisser prendre à ce qui ne peut le remplir ; de là mon instinct de détachement impitoyable de tout ce qui m'enchanté sans me lier définitivement. Ma mobilité, en apparence inconstante, n'est donc au fond qu'une recherche, une espérance, un désir et un souci. *C'est la maladie de l'idéal* (1). » Voilà le mot que nous attendions et par lequel il se définit lui-même.

La même maladie crée son inaptitude aux œuvres sérieuses et fortes. Il y a là une bien curieuse explication de cette sorte de manie qui l'entraînait vers la virtuosité en littérature. Pourquoi fait-il mieux et plus aisément les vers courts que les grands vers, les choses difficiles que les faciles ? Toujours par une même cause. Il n'ose croire en lui ; un badinage, en détournant l'attention de lui sur la chose, du sentiment sur le savoir-faire, le met à l'aise. Il y a une autre raison : il craint d'être grand, il ne craint pas d'être ingénieux ; aussi tous ses essais publiés ne sont guère que des études, des exercices, des jeux pour s'éprouver. « Il fait des gammes, il fait le tour de son instrument, il se fait la main et s'assure de la possibilité d'exécuter, mais l'œuvre ne vient pas. Son effort expire, satisfait du pouvoir, sans arriver jusqu'au vouloir... Timidité et curiosité, voilà deux obstacles qui lui barrent la carrière littéraire. N'oublions pas enfin l'ajournement : il réserve toujours l'important, le grand, le grave, et il veut liquider, en attendant, la bagatelle, le joli, le mignon. Sûr de son attrait pour les choses

(1) Pages 103, 104, *passim*.

vastes et profondes, il s'attarde dans leur contraire pour ne pas lui faire tort. »

La maladie de l'idéal en amène une autre qui achève la ruine qu'elle a commencée : elle produit le développement excessif de la réflexion, qui réduit presque à rien la spontanéité, l'élan, l'instinct et, par là même, l'audace et la confiance. Quand il faut agir, on ne voit plus partout que causes d'erreur et de repentir, menaces cachées et chagrins masqués. On a horreur d'être dupe, surtout de soi-même. « Le besoin de connaître retourné sur le moi est puni, comme la curiosité de Psyché, par la fuite de la chose aimée. La force doit rester mystérieuse à elle-même; dès qu'elle pénètre dans son propre mystère, elle s'évanouit. » Et, à ce propos, un développement à la manière philosophique de l'Allemagne, dans un style étrange à nos oreilles françaises : « Nous sommes et devons être obscurs pour nous-mêmes, disait Goethe, tournés vers le dehors et travaillant sur le monde qui nous entoure. Le rayonnement extérieur fait la santé; l'*intérieurisation* trop continue nous ramène au néant. Mieux vaut dilater sa vie, l'étendre en cercles grandissants, que de la diminuer et de la restreindre obstinément par la contraction solitaire. La chaleur tend à faire d'un point un globe, le froid à réduire un globe à la dimension d'un atome. Par l'analyse je me suis annulé (1). »

Il se déclare *annulé par l'analyse*; mais cela même n'est-il pas déjà une conséquence? « C'est l'immensité de son ambition qui l'a guéri de l'ambition. Comment s'enthousiasmer de quelque chose de chétif quand on a goûté de la vie infinie? » S'il n'agit pas, c'est qu'il a mis son but trop haut. « L'action est ma croix, dit-il, parce que ce serait mon rêve. » Vouloir trop bien faire empêche que l'on fasse rien. Que devrait penser de lui-même l'homme qui, ayant la gloire d'être initié, agirait comme celui qui ne l'est pas? Ce martyr de l'idéal déclare que la responsabilité est son cauchemar invisible (2). Elle se mesure aux clartés qu'il a reçues et à la vision sublime qu'il a devant les yeux. Dès lors, comment oser agir sans craindre de profaner l'idée au contact du fait? « Mentir à son idéal, dit le fier penseur, c'est le plus irréparable des viols, c'est la défloration de la conscience, c'est le déshonneur du moi, la faute irrémédiable dont ne se relève jamais la dignité intérieure. »

Un scrupule l'arrête, et c'est le signe de cette lutte qui est le drame de sa vie intérieure. Dans cette conscience superbe et jalouse de l'idéal, qui rend l'homme impropre à l'action, ne

(1) Pages 75, 91, 92, 154, etc.

(2) Page 56.

se cacherait-il pas un piège subtil? Oui, et l'analyse l'y découvre sans trop de peine. Ah! comme les choses humaines sont obscures et mêlées! Il faut se défier même de ce souci de la perfection qui paralyse nos forces. Il y a là une perversion secrète. « Au fond, se demande le moraliste alarmé, ne serait-ce pas l'amour-propre infini, le purisme de la perfection, l'inacceptation de la condition humaine, la protestation tacite contre l'ordre du monde qui ferait le centre de mon immobilité? C'est le *tout ou rien*, l'ambition titanique et oisive par dégoût, la dignité offensée et l'orgueil blessé qui se refusent à ce qui leur paraît au-dessous d'eux; c'est l'ironie qui ne prend ni soi ni la réalité au sérieux par la comparaison avec l'infini entrevu et rêvé; c'est peut-être le désintéressement par indifférence qui ne murmure point contre ce qui est, mais qui ne peut se déclarer satisfait; c'est la faiblesse qui ne sait pas conquérir et qui ne veut pas être conquise; c'est l'isolement de l'âme déçue qui abdique jusqu'à l'espérance (1). » — Reconnaissons là une des formes, une des phases de la même maladie. Il faut bien prendre garde qu'elle n'est pas toujours innocente; elle peut être une faute grave en même temps qu'elle est une infirmité. Que faut-il faire pour se guérir? Opposer à ce mécontentement qui se dissimule sous l'indifférence le vrai renoncement dont le signe est la charité. Il faut aimer, il faut agir. Et comment retrouver le courage de l'action? En s'abstenant de trop analyser, en laissant revenir peu à peu en soi l'inconscience, la spontanéité, l'instinct qui rattache à la terre et qui dicte le bien relatif et l'utile (2).

Ici intervient une invocation assez inattendue à la Providence. Une sorte de mysticisme chrétien se mêle, par intervalles, à la conscience panthéiste qu'il a de l'infini en lui, de l'impersonnel dans sa personne illusoire et momentanée. Tout cela s'arrange comme il peut, sans que nous ayons à nous en mêler. A la destinée vengeresse dont l'idée le paralyse Amiel oppose la paternelle Providence dont l'idée le calme. Si la croyance à l'irréparable le glace au point de vue humain et suspend son action, il pourra retrouver la force de l'achever « en croyant plus pratiquement à la Providence, qui pardonne et permet de réparer. »

Une dernière cause de son inaptitude à la production spontanée, c'est ce qu'il appelle, avec ses inquiétantes reminiscences de l'université de Berlin, « son essentielle objectivité dans l'ordre intellectuel (3). » Comme il y revient souvent dans son journal, il faut

(1) Page 92.

(2) Page 57.

(3) Page 30.

s'entendre sur cette qualification qu'il s'applique. « Sa spécialité distinctive, c'est de pouvoir se mettre à tous les points de vue, de voir par tous les yeux, de ne s'enfermer dans aucune prison individuelle. » Trop comprendre ou comprendre trop de choses à la fois, contenir dans le vaste cercle de sa pensée toutes les opinions, fussent-elles contraires, c'est peut-être une prérogative, mais elle se paie cher. Elle affaiblit la foi en soi, elle crée l'irrésolution dans la pratique; elle donne cette faculté du critique qui est la faculté de métamorphose intellectuelle, sans laquelle il n'est pas apte à comprendre les autres esprits et doit, par conséquent, se taire s'il est loyal. Mais à quel prix! elle réduit dans une proportion considérable la facilité à produire; elle crée dans un penseur une longue et douloureuse incertitude de convictions et d'opinions. Elle produit des contradictions entre les sentimens et les idées. « La grande contradiction de mon être, c'est une pensée qui veut s'oublier dans les choses et un cœur qui veut vivre dans les personnes. L'unité du contraste est dans le besoin de s'abandonner, de ne plus vouloir et de ne plus exister pour soi-même, de *s'impersonnaliser*, de se volatiliser dans l'amour et la contemplation. Ce qui me manque, c'est le caractère, le vouloir, l'individualité. Mais, comme toujours, l'apparence est juste le contraire de la réalité, et ma vie ostensible le rebours de mon aspiration fondamentale. Moi dont tout l'être, pensée et cœur, a soif de s'absorber dans les dehors de lui-même, dans le prochain, dans la nature et en Dieu, moi que la solitude dévore et détruit, je m'enferme dans la solitude et j'ai l'air de ne me plaire qu'avec moi-même, de me suffire à moi-même. La fierté et la pudeur de l'âme, la timidité du cœur m'ont fait violenter tous mes instincts, intervertir absolument ma vie (1). »

Et ailleurs, dans une page ravissante de poésie métaphysique, il nous montre « le rêveur mobile qui se laisse bercer à tous les souffles et jouit, étendu dans la nacelle de son ballon, de flotter à la dérive dans tous les mouillages de l'éther et de sentir passer en lui tous les accords et dissonances de l'âme, du sentiment et de la pensée. Paresse et contemplation! sommeil du vouloir, vacances de l'énergie, indolence de l'être, comme je vous connais! Aimer, rêver, sentir, apprendre, comprendre, je puis tout, pourvu qu'on me dispense de vouloir. C'est ma pente, mon instinct, mon défaut, mon péché. J'ai horreur de l'ambition, de la lutte, de la haine, de tout ce qui disperse l'âme en la faisant dépendre des choses et des buts extérieurs. La joie de reprendre conscience de moi-même, d'entendre bruire le temps et couler le torrent de la vie univer-

(1) Page 149.

selle suffit parfois pour me faire oublier tout désir, éteindre en moi le besoin de production et de force d'exécution. L'épicuréisme intellectuel m'envahit (1). » Souvent même il s'absorbe, il se fond en une sorte d'extase au sein de la nature; il croit sentir en lui les analogies et les rudimens de tout, de tous les êtres et de toutes les formes de la vie. « Qui sait surprendre les petits commencemens, les germes et les symptômes, peut retrouver en soi le mécanisme universel et deviner par intuition les séries qu'il n'achèvera pas lui-même : ainsi les existences végétales, animales, les passions et les crises humaines, les maladies de l'âme et celles du corps. L'esprit subtil et puissant de chaque homme peut traverser toutes les virtualités, et de chaque point faire sortir en éclair le monde qu'il renferme. C'est là prendre conscience et possession de la vie générale, c'est entrer dans le sanctuaire divin de la contemplation (2). » Quand on est à cette hauteur, qui se soucierait de peindre les événemens qui ont agité quelque coin perdu de ce petit globe, ou d'inventer quelque fiction romanesque, ou de décrire ces luttes d'atomes qui forment le tissu de notre pauvre vie humaine?

On me dira : Tout cela, c'est le rêve d'un malade. Mais de combien d'âmes souffrantes ce rêve raconte-t-il l'histoire! Je doute qu'on ait jamais poussé plus loin cette faculté douloureuse et stérilisante de l'analyse à outrance, avec le don périlleux des vagues contemplations. C'est là le trait fondamental que j'ai voulu mettre en lumière dans cette étrange figure, pleine d'attraction par cela même qu'elle a en elle de mystérieux et d'inachevé, pleine de sympathie aussi, parce qu'elle exprime la bonté pour tout ce qui existe, c'est-à-dire pour tout ce qui souffre. Je suis bien loin d'avoir achevé le portrait que je comptais donner de cet attachant modèle. J'espère une autre fois le reprendre et l'achever, quand la fin du journal nous aura été donnée. Dès aujourd'hui, j'aurais voulu montrer quel excellent peintre de paysage, à la fois sobre et fin, c'était que ce compatriote de Jean-Jacques Rousseau. N'est-ce pas lui qui a trouvé cette belle définition : « Un paysage est un état de l'âme, » et qui l'a commentée, évoquant tous les points de vue variés de son beau lac et de ses montagnes, à toute heure du jour et de la nuit, appelant à lui toutes les formes, les couleurs, les êtres vivans, la terre et le ciel, tenant à la main la baguette magique et n'ayant qu'à toucher chaque phénomène pour qu'il livre l'idée dont il est le symbole et qu'il raconte sa signification morale?

Je n'ai pas jugé l'écrivain. Chacun de nos lecteurs pourra le faire,

(1) Page 158.

(2) Page 149.

grâce aux extraits que j'ai disposés sous leurs yeux. La pensée est subtile, mais elle trouve à son service un don d'expressions heureuses qui l'éclairent dans les occasions où l'auteur ne s'obstine pas à parler allemand en français. La langue n'est pas toujours pure; mais quand la source est troublée, cela ne dure pas, et c'est un charme en même temps qu'un étonnement de voir la limpidité du style se rétablir si promptement et sa transparence trahir un fond d'idées parfois bien obscures. C'est un singulier contraste. Le poète sauve le philosophe et le fait absoudre, en trouvant une foule d'images vives, animées, *bondissantes de naturel*, comme le dit Amiel à propos d'un de ses auteurs préférés. — Malgré tant de rares et aimables qualités, il ne faudrait pas s'attarder trop longtemps à une lecture de ce genre. Il s'en dégage je ne sais quelle volupté dangereuse et quelle tentation perfide de paresse idéalisée. Au terme d'une de ces curieuses analyses sur le bonheur de contempler sans agir, l'auteur s'écrie : « Et maintenant travaillons ! » Il le dit plus qu'il ne le fait ; mais le conseil est bon. Un livre pareil est une sorte de narcotique puissant qui endort les facultés actives et les engourdit en ayant l'air de les exalter. On ne pourrait impunément prolonger l'expérience. La rêverie a réussi à notre auteur ; il en a fait une œuvre qui restera ; au prix de combien de tristesses et de déboires, de désespoirs et d'humiliations dévorées, nous le savons maintenant. D'ailleurs la contagion de la rêverie se gagnerait plus facilement que celle du talent et du succès. La leçon de cette vie inquiète et la moralité de ce livre troublant s'imposent d'elles-mêmes : c'est de revenir le plus tôt possible aux procédés ordinaires de la composition littéraire, l'effort suivi, la liaison des pensées, le discours continu, l'œuvre organisée et, s'il se peut, achevée. Et si cela n'est pas à la portée de tous, ce qui du moins est loisible pour chacun, c'est de s'exercer à vouloir, c'est de se mêler activement à la vie, c'est d'en accepter les devoirs, d'en remplir les tâches humbles ou grandes. Je trouve dans ce livre un mot charmant : *La rêverie est le dimanche de la pensée*. Soit, mais d'abord il est bon de faire virilement sa semaine, comme un bon ouvrier. A cette condition seulement, on pourra rêver quelquefois sur les traces de ce merveilleux songeur, se reposer du travail quotidien, détendre sa volonté un instant, mais sans trop perdre de vue les responsabilités que nous impose le premier devoir de la vie, l'action, et pour lesquelles il n'est pas de dispense, même au nom de l'idéal, qui devient une maladie dès qu'il cesse d'être une force.

LE

ROI DES ANIMAUX

Le roi des animaux, ce n'est pas le lion : c'est l'homme. Tel est, en effet, le titre que l'homme s'est donné à lui-même, et à bon droit, ce semble. Il a même imaginé un règne spécial qu'il a appelé le *règne humain*. Nous allons examiner jusqu'à quel point cette prétention à l'empire est justifiée ou chimérique, et dans quelles limites elle peut et doit s'exercer.

I.

Au milieu du xvi^e siècle, un naturaliste français qui avait beaucoup voyagé, beaucoup étudié, beaucoup réfléchi, Petrus Bellonius, Pierre Belon (du Mans) de son vrai nom, eut une idée géniale (1). Après avoir dessiné le squelette de l'homme, il plaça en face le squelette d'un oiseau, compara le crâne de l'un au crâne de l'autre, les membres de l'un aux membres de l'autre, et démontra, par le dessin plus encore que par le texte explicatif, que c'étaient mêmes os et même conformation générale. « L'affinité est grande des uns aux autres, dit-il, et la comparaison du portraict des os humains montre combien le portraict des os de l'oyseau en est prochain. »

Ainsi, qu'il s'agisse de l'oiseau ou de l'homme, c'est un même type, une même organisation. Entre l'ossature d'un homme et l'ossature d'un oiseau il est des différences, mais il n'est pas de dissemblance essentielle.

(1) *L'Histoire de la nature des oyseaux, avec leurs descriptions et naïfs portraits, retirée du naturel*. Paris, 1555, in-f^o.

Cette conception grandiose, trop profonde pour le xvi^e siècle, passa alors à peu près inaperçue, et il faut en venir jusqu'à Cuvier pour trouver plus nettement exprimée l'idée de types fondamentaux communs à toute une série d'êtres. De fait, la notion d'un type uniforme est maintenant devenue banale : il n'est pas un aspirant bachelier qui ne la possède. Toute une science s'est fondée sur la comparaison des divers types de la série animale. Il existe aujourd'hui une science qui s'appelle la morphologie générale, et qui enseigne que, dans toute la série des êtres, on passe par les variations d'un seul et même type d'être. Le squelette de l'homme et le squelette d'un mammifère quelconque sont parfois tellement analogues qu'il faut, pour les distinguer, être déjà quelque peu versé dans l'anatomie. On passera facilement des mammifères aux oiseaux, des oiseaux aux reptiles et aux poissons. Le même type se retrouve toujours : des vertèbres, surmontées d'un crâne plus ou moins large ; deux membres attachés au thorax ; deux membres attachés au bassin. Voilà ce qu'on trouve chez tous les vertébrés, qu'il s'agisse de l'homme, du singe, de l'aigle, ou de la grenouille.

Par son squelette, l'homme est animal au même titre que le singe, l'aigle et la grenouille.

En est-il autrement des autres organes ? Qui oserait le prétendre ? Le tube digestif ne varie que par des détails anatomiques de peu d'importance. Un estomac d'homme et un estomac de chien se ressemblent à ce point qu'on peut s'y méprendre. Quant au cœur, il est, chez l'un et l'autre, formé de quatre cavités qui ont exactement les mêmes rapports et les mêmes fonctions. On pourrait même, quelque étrange que paraisse cette supposition, concevoir un homme qui vivrait avec un cœur de chien ou un cœur de cheval ; la circulation du sang se ferait chez cet homme-là aussi bien que chez tout autre. On pourrait encore lui supposer un poumon d'âne ou un poumon de veau : il respirerait aussi bien qu'avec son poumon d'homme.

Les tissus homologues sont chez tous les êtres vivans de même nature, ou peu s'en faut ; et leur conformité est étonnante. Muscle de cheval, de bœuf, de chien ou d'homme, c'est toujours le même tissu. Os, glandes, foie, nerfs, tous ces tissus se ressemblent dans la série animale. Entre le sang de l'homme et le sang d'un autre vertébré il n'est que des différences insignifiantes. Ce sont toujours de petits globules rouges nageant dans un sérum peu coloré. La forme est la même ; et la composition chimique est la même aussi, comme toutes les analyses le prouvent. Ce qui démontre l'extrême ressemblance des deux liquides, c'est qu'on peut remplacer notre sang humain par du sang de mouton ou du sang de veau. Qu'un homme, épuisé par des hémorragies répétées, soit sur le point de succomber, la vie reparaitra comme par miracle si l'on fait la trans-

fusion du sang. Un moribond renaît si l'on injecte dans ses veines du sang de mouton ou du sang de veau. Il y a donc une bien étonnante analogie entre le sang de l'homme et le sang du veau, puisque le sang de veau peut, dans l'organisme humain, fonctionner comme du sang d'homme. D'ailleurs les chimistes n'ont pas pu constater de différence, et le microscope lui-même est presque impuissant à faire de distinction. Les médecins légistes n'ont pas encore trouvé de méthode précise qui leur permette de dire avec certitude si tel linge taché de sang a été maculé par du sang humain ou par du sang d'un autre animal.

Cœur, poumon, foie, estomac, sang, œil, nerfs, muscles, squelette, tout est analogue chez l'homme et les autres vertébrés. Il y a moins de différence entre un homme et un chien qu'entre un chien et un crocodile; il y a moins de différence entre un homme et un crocodile qu'entre un crocodile et un papillon.

Les découvertes des naturalistes établissent sur des bases chaque jour plus solides cette vérité profonde qu'Aristote, le grand maître des choses de la nature, avait si bien exprimée : *Nature ne fait point de saults*. De perpétuelles transitions sont entre tous les êtres vivans. De l'homme au singe, du singe au chien, du chien à l'oiseau, de l'oiseau au reptile, du reptile au poisson, au mollusque, au ver, à l'être le plus infime placé aux dernières limites du monde organique et du monde inanimé, nul passage brusque. C'est toujours une dégradation insensible. Tous les êtres se touchent, formant une chaîne de vie qui ne paraît interrompue que par suite de notre ignorance des formes éteintes ou disparues.

Dans cette hiérarchie des êtres, l'homme s'est donné le premier rang. Il est au premier rang, soit; mais il n'est pas hors rang. Par les fonctions comme par la structure de ses organes, l'homme est animal aussi bien que le ver ou l'oiseau.

Non-seulement il est impossible de faire de l'homme, dans le règne animal, un être à part, mais encore, entre les animaux et les végétaux, on ne peut préciser la limite : on ne peut plus retrouver la démarcation profonde à laquelle on croyait jadis comme à un article de foi. Certes le bon sens vulgaire distinguera dès l'abord un chêne, qui est une plante, d'un chien, qui est un animal. Mais si l'on veut aller plus loin, de manière à atteindre les dernières limites de la vie, et examiner des êtres moins proches de nous que le chien ou la tortue, on ne trouvera plus de caractères qui soient propres à l'animal et qui manquent à la plante. Car, d'une part, il est des plantes, comme les algues, qui se reproduisent au moyen de corpuscules très agiles, et, d'autre part, il est des animaux, qui, pendant presque toute la durée de leur existence, restent immobiles, insensibles en apparence, n'ayant même pas, comme

la sensitive, la faculté de se soustraire par un brusque mouvement aux injures extérieures.

On a dit que la matière verte qui colore les feuilles est particulière au règne végétal ; cependant quelques plantes sont dépourvues de chlorophylle, comme les champignons, tandis que certains animaux possèdent, aussi bien que la généralité des plantes, une coloration verte due à cette même substance chimique. Les microbes universellement disséminés dans la nature, sur lesquels les mémorables découvertes de M. Pasteur ont fait connaître tant de détails importants et qu'il a démontré être un des facteurs les plus importants de l'évolution des animaux supérieurs, ces microbes, dis-je, sont probablement des végétaux. Mais il a fallu de longs efforts pour établir cette opinion. Pendant longtemps on a cru que les microbes étaient des animaux, et l'erreur était bien permise ; car les microbes sont très mobiles et paraissent sensibles. Si l'on cherche un signe précis qui sépare l'animal du végétal, on ne le trouve pas. Il n'est pas de caractère différentiel absolu entre l'animal et le végétal.

Ainsi, d'une part, l'homme et les animaux sont reliés par une chaîne sans fin ; d'autre part, il n'est pas de limite qui sépare le règne animal du règne végétal. Plus on étudie la nature, plus on trouve d'analogies entre les êtres vivans. Tous, quels qu'ils soient, par cela seul qu'ils sont vivans, sont doués de propriétés très semblables, et, si, pour le vulgaire, la distinction est nette, pour le savant qui veut approfondir les faits, cette distinction n'existe pas. Toutes les tentatives faites pour séparer l'homme des animaux ont été jusqu'ici infructueuses. A ceux qui oseraient soutenir ce paradoxe que l'homme est un être à part, une sorte de demi-dieu, différent des animaux qui l'entourent, à ceux-là on pourrait rappeler le mot de cet empereur romain qu'on adorait à l'égal d'une divinité et qui raillait ses adorateurs : *Les miens serviteurs, disait-il, qui visitent ma garde-robe, savent bien que je ne suis pas un dieu.* Il est impossible de supposer que l'homme vit autrement que les autres êtres vivans. Le sang circule de la même manière : l'air est respiré dans les mêmes proportions et par le même mécanisme. Les alimens sont de même nature, et ils sont transformés dans les mêmes viscères par les mêmes opérations chimiques.

Les parasites qui vivent dans l'intestin ou dans le sang des animaux peuvent se transmettre à l'homme et vivre tout aussi bien dans l'estomac ou le sang de celui-ci. Ce qui est mortel pour un animal est mortel pour l'homme, et réciproquement. Le curare, la strychnine, l'arsenic, le chloroforme, l'oxyde de carbone, tous les poisons de l'animal sont aussi poisons pour l'homme. Pour vivre il nous faut, comme à eux, de l'air et des alimens. L'homme meurt d'asphyxie ou d'inanition tout à fait comme peuvent mourir d'asphyxie

ou d'inanition un chat ou un singe. De là la légitimité de la physiologie expérimentale. Quand nous faisons quelque expérience sur un animal, nous savons fort bien que les résultats en seront applicables à nos semblables. Si l'on a bien déterminé les conditions de l'asphyxie ou de l'inanition chez un chien ou un lapin, on peut en toute rigueur appliquer à l'homme, sans faire d'expérience sur l'homme, ce qui a été démontré vrai pour le chien ou pour le lapin.

Nous portons en nous, marqués en caractères saisissans, les signes de notre animalité. Les traits en sont si nets qu'il n'y a pas d'erreur possible quant à la signification des organes homologues. Ni les enfans, ni les animaux ne s'y trompent. Un enfant de deux ans sait déjà, sur une image, reconnaître l'œil d'un chien, l'oreille d'un lapin, la bouche d'un cheval; car, dans sa petite intelligence, il a déjà établi l'homologie de l'œil, de l'oreille et de la bouche des animaux avec ce qu'on lui a appris être son œil, son oreille et sa bouche.

Ce n'est pas seulement dans la vie que l'homme est animal, c'est aussi dans la naissance et dans la mort. Le roi de la création, au moment où il apparaît à la lumière du jour, est un pauvre être infirme, vagissant, difforme, qui ne diffère pas d'un animal nouveau-né. Il est un peu plus débile, et voilà tout. C'est par les mêmes phénomènes que le petit homme, le petit chien et le petit lézard sont conçus et se développent. Dans les premières phases de leur état embryonnaire, ils se ressemblent à ce point que nul anatomiste ne pourrait faire la différence. Un embryon de lézard et un embryon d'homme ont absolument les mêmes formes. Et dans la mort même, quelle analogie! Il n'est pas deux manières de mourir, l'une pour le demi-dieu homme, l'autre pour l'humble animal. Le demi-dieu et l'humble animal périssent de la même façon. Le cœur s'arrête, la respiration cesse, le système nerveux perd ses propriétés; puis les atomes chimiques qui constituent le corps se dissocient et retournent à d'autres combinaisons. Le carbone et l'oxygène du corps de l'homme ne sont pas d'une autre essence que le carbone et l'oxygène du corps des autres animaux.

Parfois cependant on a essayé d'indiquer, dans l'organisation humaine, des caractères différentiels fondamentaux permettant d'établir une ligne de démarcation profonde entre l'homme et l'animal.

On a dit d'abord que le cerveau de l'homme était à ce point développé que nul être, pour les dimensions et le poids de l'encéphale, ne peut être comparé à nous, même de loin. Cela est vrai assurément; mais cette différence n'est pas telle qu'elle suffise pour constituer un nouveau règne. Le cerveau d'un singe, ou d'un chien, ou d'un chat, représente, dans son ensemble, à peu près la disposition générale du cerveau humain. L'anatomie comparée a parfaitement démontré l'homologie de toutes les parties. Dans tous les cerveaux

de mammifères il y a un corps calleux, des ventricules, des tubercules quadrijumeaux, des couches optiques; toutes régions anatomiques dont les noms barbares ne sont pas à mentionner ici. Il suffira au lecteur de savoir que le plan général est le même, et que l'anatomiste qui a très bien étudié le cerveau du singe connaît d'une manière passablement exacte l'anatomie du cerveau de l'homme.

Les circonvolutions constituent dans l'appareil cérébral de l'être humain l'élément qui a pris le plus d'importance; et c'est surtout par les circonvolutions que le cerveau de l'homme diffère du cerveau des autres vertébrés. Cependant, sur l'encéphale du chien, on distingue le plan primitif, et comme l'ébauche, des circonvolutions si compliquées et si profondes de l'homme adulte. En passant de l'animal à l'homme, l'organe s'est perfectionné, s'est agrandi, s'est diversifié; mais il est resté le même organe.

Parce que le cerveau de l'homme est plus volumineux et plus riche en circonvolutions que le cerveau d'un animal quelconque, ce n'est certes pas une raison suffisante pour faire de l'homme un être à part. Raisonner ainsi, ce serait aussi peu scientifique que de faire des kangourous un règne à part, parce qu'ils ont une queue volumineuse qui leur sert de base de sustentation et sur laquelle ils s'appuient pour faire des bonds prodigieux. La girafe est douée d'un cou démesurément long, relativement aux dimensions de son corps et de sa tête. Le nez est remplacé chez l'éléphant par une trompe, dont la longueur est énorme, et on ne trouverait aucun organe analogue chez les autres êtres. Toutefois personne n'aura l'idée d'imaginer le règne des kangourous, ou le règne des girafes, ou le règne des éléphants. On ne pensera même pas à faire de chacun de ces animaux une classe toute spéciale, par cela seul qu'un de leurs organes a pris un développement extrême. Eh bien! il faut raisonner de la même manière pour l'homme. Son cerveau est très large, très lourd, sillonné de circonvolutions nombreuses, profondes et compliquées; mais le grand développement de cet organe ne permet pas de classer l'homme en dehors des autres êtres.

Le naturaliste, lorsqu'il veut grouper les êtres, établit ses classifications d'après les caractères généraux, et non d'après tel ou tel caractère particulier. Le meilleur exemple que nous puissions donner à cet égard est celui des poissons électriques. On sait que certains poissons sont doués de la bizarre propriété de produire de l'électricité, alors que dans la nature nuls autres êtres ne peuvent accomplir cette fonction. Tout le monde a entendu parler de la torpille, qui, lorsqu'on la touche, donne à son imprudent agresseur une violente secousse électrique. Il y a là un phénomène physique bien spécial et bien caractérisé. Cependant aucun naturaliste n'a jamais songé à se servir de cette fonction étonnante comme d'un

caractère propre à séparer la torpille des autres poissons. Il ne s'est pas trouvé de savant pour établir le règne, l'ordre, ou la classe des animaux électriques. La torpille ressemble beaucoup à la raie : aussi la place-t-on dans l'échelle zoologique à côté des raies. C'est en vain qu'elle possède une propriété toute spéciale ; celle de faire jaillir de son corps une étincelle électrique ; on ne va point la classer avec les autres poissons électriques et à part des autres poissons.

Ainsi, pour séparer l'homme des animaux, il ne suffit pas d'établir que le cerveau de l'homme est plus gros que le cerveau des animaux.

On invoque aussi un autre caractère physique, moins essentiel encore. Chacun connaît ces deux médiocres vers d'Ovide :

Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit et erectos ad sidera tollere vultus.

L'homme seul pourrait regarder le ciel en face ; mais l'argument est peu démonstratif. N'y a-t-il pas des animaux, comme les araignées, par exemple, et beaucoup d'insectes, qui ont les yeux placés au sommet de la tête, de manière à regarder le ciel bien plus facilement que les pauvres humains ?

L'homme est, dit-on encore, le seul des mammifères qui marche sur deux pieds. Voilà encore un mauvais caractère de classification. Qu'on se souvienne de l'argument de Diogène. Un grand philosophe ayant défini l'homme : *un animal à deux pieds et sans plumes*, Diogène prit un coq, le pluma, et le jeta dans les jambes du philosophe en lui disant : *Voilà un homme*. Ni la situation des yeux, ni la marche bipède, ne peuvent donc être des élémens raisonnables de classification. Surtout qu'on ne dise pas que cela crée un abîme, puisqu'il suffirait de prouver que certains singes marchent sur deux jambes au lieu de se traîner à quatre pattes, pour enlever à l'homme sa prééminence exorbitante.

A vrai dire, la plupart des savans reconnaissent que, par ses caractères physiques, l'homme est un simple animal. Mais cet animal serait doué de certaines facultés mentales prodigieusement différentes des facultés mentales des animaux. Certes, dit-on, un singe ressemble, par sa forme physique, à un homme ; mais entre le singe et l'homme il y a une telle différence d'intelligence, de moralité et de raison, qu'il faut placer ces deux êtres dans des règnes distincts. Ainsi l'homme est sociable, il sait faire du feu, il adore un Dieu ou des dieux, il parle, il peut transmettre à ses descendans les progrès qu'il a accomplis. Rien de tout cela n'existe chez les animaux.

Voilà les objections : voilà les argumens. Nous allons montrer qu'ils peuvent se ramener à un seul argument, très important, sans

doute, mais enfin qui ne paraît pas absolument décisif : c'est que l'intelligence de l'homme est supérieure à celle des autres êtres.

Laissons d'abord de côté la sociabilité. Aristote avait défini l'homme : *un animal politique*, c'est-à-dire sociable. Mais bien des êtres sont sociables. On trouve chez beaucoup d'espèces animales des formes sociales organisées sur un plan très savant. On pourrait, à ce propos, parler des éléphants, des castors, des abeilles ; qu'il suffise de rappeler l'étonnante organisation des sociétés de fourmis. Tout le monde sait qu'il y a là de véritables institutions politiques, et que chez bien des peuplades sauvages ou civilisées on ne trouverait rien d'aussi parfait. Dans certaines fourmilières, il y a une reine, entourée de quelques mâles dont le rôle est de perpétuer l'espèce. A côté de cette aristocratie vivent de nombreux individus, parqués en castes distinctes, et chargés de veiller au salut public. Il y a des soldats armés de puissantes mandibules, il y a des ouvriers qui creusent la terre et établissent des galeries, il y a aussi des esclaves et des gardiens de ces esclaves, avec des exploitations agricoles et un véritable bétail, constitué par les pucerons. Tous ces individus, soldats, ouvriers, agriculteurs, accomplissent leur fonction sans hésitation et sans défaillance. Si quelque péril menace la société, on voit aussitôt chaque citoyen courir à son poste, et remplir résolument le rôle qui lui est assigné. Trouverait-on chez les sauvages de la Patagonie ou de la Tasmanie des institutions aussi savantes, des sociétés politiques aussi parfaites que dans les humbles républiques de fourmis ?

Quant à ce qui est de faire du feu, il est évident qu'aucun animal n'a atteint un degré d'intelligence suffisant pour exercer cette industrie. D'ailleurs on pourrait citer d'autres exemples tout aussi probans. Tailler des pierres ou des morceaux de bois, manier une arme de jet, se tisser des vêtemens : voilà des témoignages d'intelligence que semblent donner les sauvages, même les plus incultes, et qu'aucun animal, même le plus civilisé, n'est en état de fournir.

Si le fait de tailler des pierres, de lancer des flèches, d'allumer du feu, était une caractéristique de tout être humain, il s'ensuivrait que tout être humain doit jouir de cette faculté, à l'exclusion de tout animal. Mais s'est-on bien assuré que tous les sauvages sont capables de ces primitives industries ? A-t-on acquis la preuve formelle que nul animal ne peut allumer du feu, tailler des pierres ou lancer des flèches ? Si l'on vient un jour à découvrir dans quelque forêt du Congo un singe qui sait lancer des flèches, il faudra donc considérer ce singe comme un homme ; ce qui sera tout simplement absurde. Réciproquement, si quelque explorateur découvre, dans la Nouvelle-Guinée ou ailleurs, une peuplade où l'art d'allumer du feu et de cuire les alimens soit inconnu, il devra considérer cette peuplade, fût-elle absolument humaine, comme une troupe de singes.

On pourrait, je pense, trouver encore bien d'autres caractères différentiels tout aussi peu démonstratifs. En accumulant ainsi toutes les preuves d'intelligence que l'homme seul peut fournir, qu'est-ce donc affirmer, sinon que l'intelligence de l'homme, même le plus grossier, est supérieure à l'intelligence de l'animal, même le plus intelligent?

Voilà une affirmation incontestée, et qui est même si évidente qu'il n'est pas intéressant de l'établir. Mais elle importe peu dans la question qui nous occupe. Ce qu'il faudrait prouver pour creuser un abîme entre l'homme et l'animal, c'est que l'animal est totalement dépourvu de toute espèce d'intelligence, alors que l'homme est, partout et toujours, pourvu d'une intelligence supérieure.

Or cette double proposition est manifestement erronée. De même qu'il y a des animaux dont la vue est extrêmement perçante et d'autres qui sont presque aveugles, de même il y a des animaux très intelligents, comme l'homme, et des animaux peu intelligents, comme la carpe. Mais la plus ou moins grande somme de puissance intellectuelle ne permet pas mieux une classification zoologique que la plus ou moins grande acuité de la vision. Si l'on classait les animaux d'après l'intelligence, on arriverait à construire un édifice des plus disparates. Le singe, l'éléphant et le chien seraient placés ensemble, tous trois immédiatement après l'homme; puis on aurait un deuxième groupe dans lequel il faudrait mettre : fourmi, perroquet, araignée et chat. Suivant ses tendances et ses goûts, chaque naturaliste ferait son petit classement particulier : au dernier rang de l'échelle réunirait-on le lapin, la carpe et le hanneton? Qui ne comprendra l'absurdité d'un pareil système? Classer les animaux d'après l'intelligence, c'est tout aussi peu rationnel que de les classer d'après la couleur du poil, la dimension des yeux, ou le nombre des vertèbres.

Et puis, quand on parle de l'intelligence de l'homme, de quel homme parle-t-on? Est-ce d'un malheureux sauvage ou d'un homme de génie? Est-ce de Newton ou d'un Patagonien? Dans la série des êtres humains apparaissent tous les degrés de l'intelligence. Certes, entre l'intelligence de Newton, qui s'élève aux plus hautes abstractions de la science la plus abstraite, et celle d'un pauvre sauvage, qui ne peut même pas compter jusqu'à cinq, existe un abîme plus grand qu'entre l'intelligence de ce sauvage et celle d'un singe, ou d'un chien, ou d'un éléphant. Cependant, malgré la prodigieuse distance qui sépare Newton et le Patagonien, ils sont, l'un et l'autre hommes au même titre. Il faut les comprendre dans la même espèce animale, et on doit ranger dans l'humanité aussi bien les plus grossiers sauvages que les plus grands mathématiciens.

On a donné encore d'autres argumens. On a dit que l'homme seul peut distinguer le bien et le mal, et que l'idée de devoir, générale à tous les hommes, est inconnue à tous les animaux. Hélas! la dis-

inction du bien et du mal est tellement obscure dans la pensée des plus grands mêmes parmi les hommes, qu'il est imprudent de prendre cette notion compliquée et confuse comme un caractère distinctif. Qu'est-ce que le bien absolu? qu'est-ce que le mal absolu? Un sauvage a-t-il l'idée d'un bien absolu, ou d'un mal absolu? Savons-nous à quelles naïves et enfantines conceptions il rattache les idées morales qu'il a peut-être, et ne perdrait-on pas son temps à lui expliquer que le devoir, c'est le grand *impératif catégorique*? En revanche, savons-nous si chez les animaux il n'y a pas quelque vague notion du juste et de l'injuste? Voilà bien des questions qui se posent, et que les sages, j'imagine, n'oseraient pas résoudre. Ce qui est certain, c'est que ces notions obscures constitueraient un bien mauvais guide de classification. Quel serait l'embarras du zoologiste qui voudrait s'en servir pour faire son classement? Jusqu'ici, on a procédé plus simplement; on s'est contenté de grouper les animaux d'après leurs affinités naturelles et d'après leurs formes extérieures.

Il ne semble pas qu'on doive attacher plus d'importance à cette faculté, qu'on dit propre à l'homme, d'adorer un Dieu et d'encenser des idoles. En effet, la croyance à des êtres supérieurs existe probablement chez le chien ou chez l'éléphant. Le chien vénère son maître, et l'éléphant son cornac, comme de véritables dieux. Ils croient à leur puissance, dont ils connaissent les terribles effets sans les comprendre: et, mentalement, ils les révèrent avec la même frayeur que fait un pauvre sauvage pour Parabavastu. Au demeurant, il existe un certain nombre de peuplades incultes dépourvues de toute idée religieuse; et il faut une forte dose d'esprit synthétique pour assimiler le stupide fétichisme des nègres de l'Afrique centrale à l'idée qu'un penseur peut concevoir du grand Tout. Quelle ressemblance trouvera-t-on entre l'idée que Malebranche ou Spinoza se font de Dieu et la sotte conception qu'un esclave nègre a de Mamajombo? L'adorateur de Mamajombo forme des idées se rapprochant des vagues craintes d'un chien de chasse, qui suit de l'œil le fusil et le fouet de son maître, beaucoup plus que des hautes spéculations de Malebranche ou de Spinoza.

Supposons même que tout homme ait une intelligence égale à celle de Newton. Même en accordant cette magnifique intelligence à tous les hommes, faudra-t-il les classer dans un règne à part et en faire des êtres spéciaux, distincts de tout animal. A mon sens, ce serait impossible; car dans l'intelligence de Newton il n'est rien qui ne se trouve, quoique à un état d'extrême abaissement, dans l'intelligence d'un animal. Chez l'animal, il y a déjà en germes les plus grandes forces de l'intelligence de l'homme. La mémoire, le jugement, la sensibilité, existent déjà. Des exemples qui témoignent avec

éclat de l'intelligence des animaux ont été cités trop souvent et dans trop de livres pour que nous exposions ici les nombreuses anecdotes qu'on peut raconter à cet égard.

Comme l'homme, l'animal est intelligent, mais à un degré inférieur. Ce n'est pas la qualité qui diffère, c'est la quantité. Le cerveau de l'animal est petit, et son intelligence est petite; le cerveau de l'homme est grand et son intelligence est grande. Voilà toute la différence.

Le fait d'être très intelligent est un caractère particulier, aussi bien que le fait d'avoir la vue très perçante ou l'odorat très fin. Quelle valeur peuvent avoir, pour une classification, pareils caractères? Le chien, par exemple, a un odorat développé à ce point que nous ne pouvons guère le comparer à notre grossier odorat. Nous avons peine à comprendre qu'un épagneul puisse, dans une prairie, sentir sur les betteraves ou les luzernes les émanations d'un lièvre qui a passé par là il y a deux heures. Mais cette extrême finesse de l'odorat ne fera jamais classer le chien hors rang; et il en serait encore ainsi, même si les autres animaux étaient dépourvus d'odorat. Pareillement l'extrême intelligence de l'homme ne peut servir à classer l'homme hors rang, à supposer même que les autres animaux soient totalement dépourvus d'intelligence.

Ne parlons que pour mémoire d'un autre caractère qui a été donné, à savoir la croyance à une seconde vie et à l'immortalité de l'âme. En effet, chez bien des peuples, même très avancés en évolution, il n'existe aucune trace de la croyance à l'âme immortelle. Les Juifs, par exemple, qui forment certainement une des races supérieures de l'humanité, n'admettent que depuis une époque relativement moderne l'existence d'une seconde vie. Nulle part, dans les premiers livres de la Bible, on ne trouve notion de l'âme immortelle. Faut-il donc excepter les Juifs du règne humain, parce qu'ils n'avaient pas conçu cette idée, venue de l'Égypte, que l'homme se survit à lui-même, et que l'âme n'est pas anéantie quand le corps cesse de se mouvoir?

Tous ces caractères de classification par les idées intellectuelles sont mauvais, douteux et insuffisants. On ne peut établir de bonne classification que d'après les caractères tirés de la forme générale des organes. Quoi qu'on fasse, il sera toujours impossible de prendre une fonction pour base d'une classification zoologique. C'est par la forme des organes, et non par le rôle qu'ils jouent qu'on fait des classes et des espèces. Les deux sciences qui me sont le plus chères, la physiologie et la psychologie, dont je n'aurais garde de médire, ont toujours été de mauvais guides pour le zoologiste. En fait de classification, l'anatomie doit avoir le premier et le dernier mot.

Reste maintenant le dernier argument qu'on allègue en faveur

du règne humain. On a dit que ce qui caractérise l'homme, c'est la parole articulée et le langage :

Quel est ton sort, dis-moi ?

— D'être homme et de parler.

répond Molière avec Sosie. Vraiment la définition n'est pas mauvaise. Tous les êtres humains parlent : nul animal ne possède le langage. Il y a là une différence considérable qu'il ne faut pas chercher à diminuer. Mais, si importante que soit la fonction du langage, elle ne constitue pas encore cet abîme, cet hiatus infranchissable, que nous avons vainement cherché jusqu'ici entre l'homme et l'animal.

Un des plus illustres collaborateurs de cette revue, M. de Quatrefages, celui-là même qui a défendu avec le plus d'éloquence et de passion l'idée d'un règne humain, reconnaît que le langage de l'homme et la voix des animaux représentent une fonction très analogue. « Il n'y a chez nous, dit-il, qu'un perfectionnement immense, mais rien de radicalement nouveau. Dans les deux cas, les sons traduisent des impressions, des pensées personnelles, comprises par les individus de même espèce. Le mécanisme de la phonation, le but, le résultat, sont au fond les mêmes. Il est vrai que le langage des animaux est des plus rudimentaires et pleinement en harmonie, sous ce rapport, avec l'infériorité de leur intelligence... Tel qu'il est pourtant, ce langage suffit aux besoins des mammifères et des oiseaux, qui le comprennent fort bien. »

Si nous avons donné l'opinion de M. de Quatrefages, c'est précisément parce que cet éminent naturaliste, se fondant sur la moralité et la religiosité de l'homme, croit qu'on doit établir un règne humain.

En tout cas, il reconnaît que le langage de l'homme est en germe dans les cris inarticulés des animaux. La plupart des vertébrés supérieurs ont des sons pour exprimer la joie, la douleur, la colère, l'amour, l'impatience, la crainte. Ce sont là sentimens qui ne sont pas spéciaux à l'homme, et qu'il n'exprime pas plus nettement par sa parole que les animaux par leurs cris.

L'homme, au lieu de bruits inarticulés, émet des intonations variées, multiples, changeantes, flexibles, qui permettent de traduire par des sons l'infinie variété des idées. Mais, à tout prendre, l'origine de cet admirable langage humain est dans les sons inarticulés de l'animal. Si tous les êtres vivans étaient absolument muets, on ne comprendrait pas comment a pris naissance le langage de l'homme. On ne saurait le rattacher à rien, tandis qu'on peut supposer que graduelle-

ment les sons inarticulés de l'animal ont acquis une perfection de plus en plus grande, de manière à former enfin un langage.

Les organes de la phonation ne diffèrent qu'à peine chez l'animal et l'homme. Un larynx d'homme, un larynx de singe, un larynx de chien, sont construits tout à fait sur le même type. L'organe est le même, la fonction est différente; et elle diffère parce que diffère l'intelligence qui met en mouvement les muscles du larynx.

Là encore nous retrouvons, au fond des raisons qu'on oppose à l'animalité de l'homme, l'argument tiré de l'extrême supériorité intellectuelle. Mais nous y avons répondu tout à l'heure, et il est inutile d'y insister encore.

Ainsi que l'intelligence, le langage est à tous les degrés. Il y a des langues rudimentaires et informes; il y a des langues admirables. A mesure qu'on s'adresse à des races humaines supérieures, on voit se perfectionner le langage comme l'intelligence. La langue d'un sauvage est grossière, n'exprimant qu'un petit nombre d'idées, et même ne pouvant pas servir aux idées abstraites. Qu'est-ce que cet enfantin vocabulaire en regard de nos belles langues indo-européennes? Ne trouve-t-on pas là la même différence qu'entre l'intelligence d'un Newton et celle d'un Tasmanien?

L'influence du langage sur l'intelligence n'est pas moins grande que celle de l'intelligence sur le langage. Toutes les supériorités de l'homme semblent être la conséquence de ce fait qu'il peut parler, communiquer ses idées à ses semblables, recevoir d'eux communication de leurs idées. Sans langage on ne comprendrait pas le progrès. L'expérience que nous acquérons chaque jour, nous pouvons, grâce au langage, en faire profiter les autres hommes, comme nous profitons de leur expérience. L'humanité n'est donc pas condamnée, comme les animaux guidés par l'instinct seul, à suivre constamment la même voie, à marcher, sans défaillance comme sans espoir, dans la même éternelle route. Non! grâce au langage, nous pouvons transmettre à nos enfans les progrès que nous avons faits, former des idées générales, chercher les causes des choses, analyser les phénomènes extérieurs, réfléchir sur ce qui nous entoure, conclure, par une audacieuse généralisation, des faits que nous voyons à ceux que nous n'avons jamais vus. Toutes ces étonnantes opérations intellectuelles ne peuvent s'effectuer que par le langage. Sans le langage l'homme eût été un animal débile, moins bien armé pour la lutte que la plupart des animaux. Avec le langage il est devenu le roi des animaux.

Si donc il fallait donner une caractéristique de l'homme, ce qui paraît en vérité assez peu nécessaire, nous dirions que l'homme est un animal qui parle.

En tous cas, l'homme est un animal. Car l'existence d'un langage

articulé ne peut faire, de l'être vivant qui en est pourvu, un être à part parmi les êtres vivans. Trop de caractères sont communs pour qu'on puisse nous séparer de nos humbles commensaux sur la terre. Pour établir l'existence d'un règne spécial, il faudrait trouver des êtres, comme les anges, par exemple, qui n'auraient, je suppose, ni système nerveux, ni sang oxygéné, ni appareil digestif; qui seraient dépourvus des sens que nous avons, et qui, vivant sans appareils organiques, seraient capables de penser, de se mouvoir, et d'agir dans la nature. Mais, jusqu'ici, on n'a pas encore trouvé de pareils êtres surnaturels. Aussi faut-il se contenter d'établir deux règnes séparés par une limite, qui jusqu'ici paraît infranchissable : le règne des êtres inanimés et le règne des êtres vivans.

L'homme est à la tête du règne des êtres vivans, mais il en fait partie intégrante.

Beaucoup d'écrivains ont été assez naïfs pour redouter ce voisinage de l'animal et de l'homme. Eh bien! il me semble qu'il est plutôt un titre de gloire qu'un titre de honte. Pourquoi craindre de placer l'homme à côté des autres êtres de la création? En sera-t-il moins grand? Quand donc renoncera-t-on à la puérile conception d'un homme demi-dieu? Loin de diminuer l'homme, on le grandit en le comparant aux bêtes. Sans traiter ici, car ce n'est pas là notre sujet, la question de l'origine de l'homme, ne pouvons nous répéter, en la modifiant, cette fameuse sentence d'un des disciples de Darwin : *Mieux vaut être le frère perfectionné d'un singe que l'enfant dégénéré d'un ange.*

Membra sumus corporis magni, disait Sénèque. Notre vie humaine est partie intégrante de ces innombrables vies qui pullulent à la surface de la terre. Toutes ces existences sont bien voisines de la nôtre. Mêmes organes, mêmes appareils, mêmes fonctions; même naissance, même vie, même mort. Les animaux ont l'amour, la haine, la jalousie, la colère, la joie, la tristesse, le plaisir et la peine; ils sont presque des hommes. S'ils avaient la parole, ce divin instrument de la pensée, ils réclameraient peut-être leur place à nos côtés dans la nature. Peut-être diraient-ils, comme jadis Jacques Bonhomme aux seigneurs féodaux :

Tout aussi grand cœur nous avons,
Et tout autant souffrir pouvons.

II.

Nous pouvons donc regarder comme prouvé qu'il n'y a pas un abîme infranchissable entre l'homme et les animaux. Ils sont assez proches de nous pour que nous nous considérions comme frères,

partant assujettis à certains devoirs vis-à-vis d'eux. De même qu'envers les hommes notre devoir est d'être juste et pitoyable, de même, envers les animaux, nous ne devons être ni iniques ni cruels.

Celui qui, pour sa satisfaction personnelle, se croirait le droit de faire périr ou de faire souffrir d'innocentes bêtes, serait indigne d'être homme. La bonté et la clémence sont inconnues des animaux. C'est à nous de faire effort pour nous montrer supérieurs en leur témoignant cette clémence et cette bonté dont ils sont incapables de faire preuve.

Il y a cependant une limite qui est notre utilité même. Un animal dangereux ou nuisible à l'homme doit être détruit sans pitié ; car, quels que soient nos devoirs vis-à-vis de l'animal, nos devoirs vis-à-vis de l'homme sont plus grands. Voici, par exemple, le phylloxera qui ravage nos vignobles ; personne ne songera à témoigner quelque pitié à l'égard de ce fléau. Ce sera faire œuvre pie que d'anéantir l'insecte dévastateur. Dans l'Inde, les tigres et les serpents font périr, ainsi que l'indiquent toutes les statistiques officielles, près de trente-cinq mille individus par an. Donc on est autorisé à combattre les tigres et les serpents et à employer contre ces animaux malfaisants toutes les mesures destructives qui seront en notre pouvoir. Il n'y a aucun doute à cet égard, et tout le monde est d'accord.

A côté des animaux malfaisants il en est d'autres qui sont utiles, qui servent, soit à notre alimentation, soit à nos usages de chaque jour. Il serait absurde d'empêcher les chevaux de traîner les voitures, ou les bœufs de traîner la charrue. On ne peut songer sérieusement à supprimer de nos alimens les viandes de toute sorte qui sont presque nécessaires à notre existence. A part quelques originaux dignes d'estime, personne ne soutient qu'il faut vivre à la manière des herbivores, s'abstenir de toute viande, respecter les moutons, les bœufs, les perdrix, les poissons, les huîtres. L'homme est, par sa constitution, fait pour unir la viande aux alimens herbacés. On ne peut donc lui refuser le droit de vivre, ce qui entraîne le droit de sacrifier les animaux qui constituent sa nourriture.

Je sais bien que les végétariens présentent parfois des argumens assez puissans. D'abord, disent-ils, l'expérience montre que des populations tout entières peuvent vivre pendant plusieurs années sans consommer de viande : la denture de l'homme est la denture d'un animal frugivore et non celle d'un animal carnivore : les singes, qui sont si proches, se nourrissent de fruits et de racines, non d'animaux égorgés. Le spectacle d'une boucherie ou d'un abattoir est hideux et développe des sentimens de cruauté. La consommation de la viande fait naître des maladies que les populations végétariennes ignorent complètement. La chair musculaire ne donne ni

la force ni la santé, car les animaux herbivores sont plus vigoureux et mieux portans que les carnassiers.

Ces argumens ont de la valeur, mais que peuvent-ils contre les faits? La société, ou plutôt les sociétés actuelles, sont constituées depuis longtemps, et il n'y a pas à les édifier sur de nouveaux plans. C'est folie que de vouloir se mettre en travers de l'opinion universelle et prétendre à bouleverser les mœurs générales. L'homme vit et prospère avec une alimentation mixte. Qui sait si une alimentation exclusivement végétale ne le ferait pas promptement dépérir?

Une raison sentimentale, si séduisante qu'elle soit, n'arrivera pas à détruire des usages séculaires. Des populations tout entières vivent de la pêche: d'autres vivent de bétail; d'autres, moins nombreuses, vivent de la chasse; cela est, et cela sera ainsi, quoi qu'on fasse. Chaque jour, la consommation des alimens animaux augmente. On peut s'y résigner ou s'en réjouir, mais à cette marche progressive de l'alimentation animale personne ne saurait efficacement mettre un frein (1).

De ce que l'homme a le droit de tuer un animal pour vivre de sa chair, il ne s'ensuit pas qu'il ait le droit de le faire souffrir avant de le tuer. Autant il paraît légitime d'égorger un mouton pour en faire notre nourriture, autant il paraîtrait cruel de prendre ce mouton et de l'exposer à la torture pour le vain plaisir d'examiner ses contorsions et de se réjouir de sa douleur.

C'est pourtant cette douleur et ces contorsions qu'examinent curieusement les physiologistes qui font des vivisections. Aussi beaucoup de gens honorables, en France et surtout en Angleterre, pays fort humain, comme on sait, ont, à plusieurs reprises déclaré que la vivisection est une coutume barbare, indigne d'une civilisation polie. Des polémiques ardentes ont été engagées à ce sujet; des flots d'encre ont été versés, et le paradoxe de l'antivivisection a pris une certaine consistance. Qu'il nous soit permis d'exposer très sommairement l'état de la question. Elle se pose ainsi: L'homme a-t-il le droit de faire, pour son utilité ou sa curiosité, souffrir des êtres vivans?

Remarquons d'abord que, si la vivisection est proscrite, il est impossible d'arrêter cette mesure à tel ou tel animal. Si la morale nous interdit d'expérimenter sur le chien, au même titre il faudra respecter le chat, et, au même titre encore, le lapin, la poule, la tortue, la grenouille. Si l'on défend la grenouille, comment permettre le limaçon, l'huître, la méduse? Bientôt on arrive à ces êtres

(1) Les théories végétariennes, mêlées de vérités et d'erreurs, seraient bien intéressantes à examiner de près. Nous ne pouvons ici les étudier avec tous les détails qu'elles comportent.

dont l'animalité même est contestable. S'il nous est défendu de faire passer un courant électrique à travers le corps d'une méduse, je ne vois pas pourquoi nous aurions le droit d'électriser des bactéries. Il paraît même que ce sera un acte coupable d'enfoncer la cognée dans un chêne ou d'électriser une sensitive, puisque, dans l'un et l'autre cas, on désorganise un être vivant et qu'on produit peut-être de la souffrance. Ainsi le raisonnement des antivivisecteurs peut facilement être ramené à l'absurde. Il y a une chaîne ininterrompue entre l'animal et la plante, et on ne pourrait, par conséquent, assigner que des limites ridicules à l'interdiction de la vivisection.

Il est vrai que les antivivisecteurs, — le mot est mauvais, mais il évite une périphrase, — ne s'opposent qu'à une chose : à la douleur. La douleur, disent-ils, est d'autant plus vive que l'animal est plus intelligent. Les animaux qui se rapprochent le plus de l'homme sont ceux qu'il importe le plus de ne pas faire souffrir. Il y a des gradations dans le mal ; il est très mal de faire souffrir un chien, mais, s'il s'agit d'un lapin, la chose est moins criminelle. Une grenouille ou une écrevisse méritent moins de compassion encore, et, s'il s'agit des méduses, des bactéries ou des plantes, tous êtres dont la sensibilité est peu développée, l'acte n'est plus qu'à demi répréhensible. Soit ; prenons acte de cet aveu. Nous avons le droit d'expérimenter sur les animaux qui ne souffrent pas ou qui souffrent peu. Voilà un point qui est acquis.

Mais laissons de côté les animaux inférieurs ; allons droit à l'argument le plus puissant qu'on puisse donner. Cet argument, c'est le martyre du chien, ce malheureux favori des vivisecteurs. Prendre le chien pour exemple, c'est, comme on dit, prendre la question par les cornes. Voyons donc si les physiologistes ont le droit de faire souffrir un chien.

On ferait une bien stérile accumulation de puérités en exposant dans leurs détails toutes les plaintes des antivivisecteurs. Leurs opuscules, enrichis de figures à sensation, et distribués à plusieurs milliers d'exemplaires, propagent dans l'Ancien et le Nouveau-Monde cette croisade nouvelle, sans guère réussir ailleurs que dans l'humanitaire Grande-Bretagne. Il est dit dans ces petits pamphlets que des êtres innocens, — chiens, lapins, grenouilles, — subissent des tortures aussi cruelles que stériles. On amasse les anecdotes émouvantes, on compulse tous les doutes et toutes les contradictions dont sont hérissés les traités de physiologie expérimentale ; et on conclut que l'art de guérir n'a pas progressé avec la physiologie et que la physiologie n'a pas progressé avec la vivisection. Les physiologistes sont de mauvais médecins, et les vivisecteurs sont de mauvais physiologistes. Bref, la vivisection est une des hontes

de l'humanité, et ceux qui la pratiquent, les plus méchants, les plus cruels, et les plus inutiles des hommes.

Je voudrais cependant faire raison de ce reproche de cruauté qui me touche. Quoique j'aie à m'accuser de la mort d'un certain nombre de chiens, je ne suis pas inaccessible à la pitié. Au risque de passer pour un hypocrite, je dirai que j'aime les chiens pour eux-mêmes, et que, tout comme un autre, je compatis à leurs souffrances. Je sais, pour l'avoir éprouvé, que l'amitié d'un chien est une précieuse ressource dans la solitude; je reconnais qu'un chien est souvent doux, fidèle, caressant, dévoué. Parfois, dans son regard, luit une flamme d'intelligence qui nous autorise à converser avec lui (1). Ce n'est pas un étranger, c'est un ami, un ami sûr et discret auquel on peut demander bien des sacrifices sans qu'il exige de reconnaissance. Ma tendresse pour les chiens a souvent été poussée trop loin, à ce point qu'elle a importuné les personnes qui m'entourent. J'ai eu beaucoup d'amis, ou d'esclaves, comme on voudra, dans l'espèce canine; des noirs, des blancs, des grands et des petits, depuis le bouledogue jusqu'au caniche; et je n'ai jamais pu me résigner à les frapper, même quand ils étaient en faute.

En somme, il me paraît qu'on ne doit pas m'accuser de cruauté; mais, quelle qu'ait été ma sympathie pour mes chiens, je n'aurais jamais hésité à sacrifier le plus aimé d'entre eux à l'existence d'un être humain, même si cet homme m'eût été inconnu, même si cet homme eût été le dernier des sauvages.

C'est qu'entre un homme et un chien l'hésitation n'est pas permise. Nous devons notre aide et notre amour aux êtres qui nous sont proches, et d'autant plus qu'ils nous sont plus proches, à un Français plutôt qu'à un Chinois, à un être humain plutôt qu'à un animal. Nous sommes tous membres de cette grande famille humaine qui est répandue sur la surface de la terre. A tous les individus de cette famille nous devons justice et assistance, et nous ne devons aux animaux pitié et protection que si nous ne portons aucun dommage à nos frères humains.

(1) Dans un des petits poèmes en prose de Tourguènef, on retrouve une pensée analogue exprimée en termes saisissants : « Mon chien est assis devant moi et me regarde droit dans les yeux. Et moi aussi je le regarde dans les yeux. Il semble vouloir me dire quelque chose; il est muet, sans parole; il ne se comprend pas lui-même, mais je le comprends, moi. Je comprends que, dans cet instant, en lui comme en moi vit le même sentiment; qu'il n'y a aucune différence entre nous. Nous sommes identiques; en chacun de nous vacille la même petite flamme tremblotante. La mort arrivera sur nous et nous frappera du vent de son aile large et froide. Qui pourra ensuite reconnaître la différence des petites flammes qu'il y avait en lui et en moi? Non, ce n'est pas un animal et un homme qui échangent leurs regards: ce sont deux paires d'yeux identiques qui sont fixés l'une sur l'autre. » (*Revue politique et littéraire*, 1883, n° 1.)

Or la science, et la science physiologique en particulier, a pour principal effet d'être utile aux hommes. La connaissance des lois de la nature peut seule nous faire soulager les misères de notre existence. Chaque progrès de nos connaissances entraîne, à plus ou moins longue échéance, un progrès dans notre sort. Même si nous ne comprenons pas immédiatement l'utilité pratique de telle ou telle découverte, soyons sûrs qu'elle portera bientôt ses fruits. Les faits innombrables et mystérieux au milieu desquels nous vivons sont soumis à des lois fixes qui ne sont qu'imparfaitement connues. Aussi tous nos efforts doivent-ils tendre à les éclaircir, à dégager des choses les grandes lois qui les régissent. Il semble qu'une des principales fonctions de l'humanité soit la science, c'est-à-dire la pénétration des grandes lois naturelles. Donc tout ce qui est progrès de la science doit être estimé à un très haut prix. C'est, en quelque sorte, une arche sainte à laquelle il n'est pas permis de toucher. Il importe peu que le profane la comprenne ou l'ignore; la science, c'est l'avenir de l'humanité.

On connaît la plaisante boutade de Brillat-Savarin, « que la découverte d'un plat nouveau profite à l'humanité plus que la découverte d'une étoile. » C'est un mot aussi spirituel que superficiel. Le brave homme qui, assis devant une bonne table, déguste le ragoût que Jeannette lui a préparé, ne comprendra pas qu'on ait à se préoccuper des étoiles. Il ignore peut-être qu'il y a une carte du ciel et que cette carte indique la bonne route aux innombrables navires qui sillonnent les océans. Il ne sait pas que la connaissance exacte des phénomènes cosmiques entraîne celle des orages, des tempêtes, des cyclones, de tous ces météores auxquels l'humanité tout entière est intéressée, pour sa richesse et même pour son existence. N'essayez pas non plus de lui expliquer qu'une nouvelle découverte astronomique en entraîne d'autres, que la détermination précise d'un fait conduit à la détermination de toute une nouvelle série de faits. Ce sera peine perdue, et il lui paraîtra beaucoup plus simple de railler les astronomes et de préférer la cuisine à la science.

En fait de science, c'est une hérésie que de vouloir qu'elle donne immédiatement un résultat utile, palpable, précis, une application pratique instantanée. La science n'a rien à faire avec l'utilité : ou plutôt les vrais utilitaires sont ceux qui espèrent dans la science future : ceux-là sont forcés de respecter la science d'aujourd'hui, même quand elle paraît inutile, parce qu'elle nous fait approcher de la science de demain, qui seule peut apporter quelque puissant allègement aux misères humaines.

Lorsque Galvani a annoncé qu'en touchant la patte d'une grenouille avec du cuivre et du zinc, on provoque des contractions

dans les muscles de la patte, qui pouvait prévoir que ce petit fait amènerait, par une série admirable de découvertes, l'invention de la pile électrique, de la télégraphie électrique et de l'électricité dynamique? Si Galvani n'avait pas bien observé les pattes de ses grenouilles, le télégraphe électrique n'existerait pas, ni la lumière électrique, ni toutes ces machines merveilleuses qui constituent une des plus grandes forces dont dispose l'humanité. Et, cependant, au moment où Galvani faisait sa découverte, n'aurait-on pas eu, au moins en apparence, le droit de condamner ses stériles et sanglantes expériences? Quelle utilité les hommes vont-ils retirer d'un massacre de grenouilles suspendues à la tige d'un balcon?

Un jour, un chimiste obscur, en distillant l'indigo, découvre une huile incolore dont l'étude lui paraît peu intéressante. Trente ans après, on démontre que cette huile, traitée par divers réactifs, peut donner les plus belles matières colorantes, et l'industrie des couleurs d'aniline est fondée.

Une autre fois, en chauffant de l'alcool et du chlore, on obtient un liquide qu'on appelle le chloroforme et dont on n'étudie pas les propriétés. Au bout de vingt ans, le hasard vient montrer que ce liquide a la propriété merveilleuse de supprimer la douleur dans les opérations chirurgicales.

Chaque découverte nouvelle, si petite qu'elle paraisse d'abord, est grosse des découvertes à venir. Une vérité est le germe d'innombrables vérités. Aussi ne faut-il pas restreindre le domaine de la science, et, pour éviter à un malheureux être quelques souffrances passagères, étouffer dans son berceau tout l'espoir de l'avenir.

La science de la vie, c'est-à-dire la physiologie, ne peut progresser que par la vivisection. Interdire cette pratique, ce serait tuer la physiologie. En effet, l'examen anatomique des organes ne nous apprend rien, ou presque rien, sur leurs fonctions. Comment pourrait-on comprendre la circulation du sang, si l'on avait pour seule ressource l'étude anatomique du cœur, des artères et des veines? Quelle idée donnera la description du cerveau sur les fonctions du cerveau? On y verra des formes bizarres, des appareils compliqués; mais l'examen de ces formes ne sera d'aucune utilité pour la connaissance de leurs fonctions.

L'œuvre de la physiologie est fondée tout entière sur l'expérimentation, et l'expérience ne peut être faite que sur des êtres vivans. Quelquefois ces êtres vivans sont des plantes; mais ce n'est là qu'une partie de la physiologie. La physiologie animale tout entière a besoin des animaux. L'observation des cadavres ne sert pas à connaître les lois de la vie. Supposons un habile artisan à qui l'on donne une montre à examiner. En vain il regardera à la loupe les ressorts, les rouages, les crénelures, les rubis, et tout l'appareil,

tant que la montre ne sera pas remontée, il ne pourra savoir si elle peut marcher, et comment elle marche. Pour connaître le mouvement d'une montre, il faut voir la montre en mouvement. Il en est de même du physiologiste. Un organe mort ne lui sert de rien. Il faut qu'il voie ce qui est pendant la vie.

Il n'y a donc que deux alternatives : ou bien arrêter la physiologie dans son cours progressif, fermer nos livres, renoncer à étudier la fonction vitale ; ou bien, continuer à pratiquer les recherches expérimentales et les vivisections, comme l'ont fait Galien, Harvey, Haller, Magendie, Claude Bernard. Si l'on pense que la physiologie n'est pas une science, ou si l'on estime que cette science est inutile à l'homme, rien de mieux. Contentons-nous d'observer les étoiles, résignons-nous à ignorer les conditions de notre existence. Mais si l'on tient à approfondir les mystères de la vie, à pénétrer la cause et le mécanisme des forces qui nous régissent, alors il faut continuer nos efforts, sans nous laisser décourager par d'injustes attaques, et la moisson sera abondante ; et chaque jour, au prix de quelques lapins, de quelques grenouilles, de quelques chiens, nous donnera quelque découverte importante.

Donc, même si la physiologie (nous confondons la physiologie et la vivisection, car c'est tout un) ne donne pas de résultats pratiques immédiats pour le soulagement de l'espèce humaine, elle n'en est pas moins bonne, car le résultat immédiat d'une découverte est souvent nul, alors qu'elle entraînera peut-être dans l'avenir d'admirables conséquences.

Mais l'argument favori des ennemis de la vivisection est que la physiologie est inutile à la médecine. Jamais, disent-ils, une vivisection ou une découverte physiologique conquise par l'expérimentation n'ont été de quelque secours à la thérapeutique. C'est le hasard qui nous a fait connaître les propriétés médicatrices du quinquina, du mercure, de l'opium, du chloroforme ; ce n'est pas la physiologie. Les grandes découvertes physiologiques, intéressantes pour notre curiosité, ne le sont pas pour notre bien-être. A quoi mène la connaissance de la circulation du sang ? Quelle amélioration a-t-elle produite dans le traitement des maladies ? Guérit-on mieux les affections de la moelle épinière, parce qu'on sait maintenant ce qu'on ne savait pas il y a un siècle, c'est-à-dire qu'il y a dans la moelle des cordons moteurs et des cordons sensitifs ? Si la mortalité est moins grande aujourd'hui qu'autrefois, c'est par suite des progrès, non de la médecine, mais de l'hygiène générale. Aujourd'hui, comme il y a trois cents ans, les médecins sont impuissants à guérir les maladies, et toutes les améliorations de la médecine moderne sont dues à l'observation attentive des malades, non à l'expérimentation sur les animaux.

Ces raisonnemens trouvent crédit auprès des ignorans ; car un peu de vérité est mêlé avec art à beaucoup d'erreur. Trop souvent, hélas ! le médecin est impuissant à combattre les maux qui sévissent sur nous. Mais vraiment on ne peut demander à la physiologie de guérir des maux incurables et de rendre l'homme immortel. Son rôle n'est pas là ; elle a pour mission de connaître la vérité, et c'est au médecin à appliquer les conséquences de cette vérité nouvelle au traitement des maladies.

Qui oserait dire sérieusement que la médecine moderne, éclairée par les grandes découvertes physiologiques de ce siècle et des siècles précédens, n'est pas supérieure à la médecine du moyen âge ? La circulation du sang est une conquête de la vivisection. Peut-on se faire une idée de la pratique d'un médecin qui ne croirait pas à la circulation du sang ? Parmi les membres de la Société protectrice des animaux en est-il un seul qui voudrait se faire soigner par un médecin qui ne crût pas à cette circulation ? Je suppose qu'on veuille bannir de la thérapeutique tous les résultats expérimentaux pour accepter uniquement ce qui est dû au hasard et à l'empirisme ; il restera assez peu de chose. On n'aura pas l'électricité, puisque toutes nos connaissances, à cet égard, sont dues aux expériences des vivisecteurs. Si Galvani n'avait pas eu l'idée d'accrocher des grenouilles vivantes à son balcon, nous n'aurions pas la pile électrique ; si des expériences innombrables n'avaient établi le rôle de l'agent électrique sur les nerfs et sur les muscles, nous n'aurions aucun moyen pour guérir les paralysies, les atrophies, et ce merveilleux agent médicateur serait banni de toute la pratique médicale. Nous ne pourrions posséder, en fait de médicamens, que quelques simples, et il faudrait les employer empiriquement, sans qu'il fût permis de se faire une idée nette de leurs dangers ou de leurs avantages. Nous n'aurions ni le chloral, ni les injections de morphine, ni le bromure de potassium. Il faudrait en être réduit à prescrire des décoctions de quinquina, ou cette vieille thériaque, dans laquelle on faisait entrer jusqu'à deux cents plantes de propriétés diverses.

Peut-être le nombre de ceux que la médecine moderne, appuyée sur l'expérimentation, a pu guérir, n'est-il pas très grand ; mais certes le nombre de ceux qu'elle a soulagés est immense. Si elle n'a pas su guérir la maladie, au moins elle a su empêcher la douleur. Qu'importent alors quelques douleurs d'animaux si à plusieurs milliers d'hommes nous avons épargné des souffrances ! Ne nous indignons pas que, dans les trente laboratoires de physiologie disséminés dans le monde entier, on sacrifie un chien par jour : ces trente chiens qui souffrent ne compensent pas les milliers de douleurs que dans le monde civilisé en un seul jour la médecine abrège ou diminue.

Si les malades ainsi soulagés pouvaient et savaient porter témoignage, ils confondraient les plaintes sentimentales des antivivisecteurs et sauraient déclarer que leurs propres souffrances sont d'un plus haut prix que les souffrances de quelques animaux.

C'est un sentiment humain qui inspire le physiologiste dans ses cruelles expériences. C'est l'amour, non-seulement de l'humanité présente, mais encore de l'humanité future, puisqu'il s'agit de découvrir quelques-unes des vérités qui serviront au soulagement de l'homme. La conséquence immédiate, le but pratique, lui échappent souvent, mais il ne s'en préoccupe pas; car, depuis longtemps, dans son esprit, il s'est fait une confusion entre la science et l'amour de l'humanité. Il a acquis la conviction que la science et l'amour de ses semblables sont même chose, que toute conquête scientifique est un acheminement vers un progrès social. Je ne crois pas qu'un seul expérimentateur se dise, lorsqu'il donne du curare à un lapin, ou lorsqu'il coupe la moelle d'un chien, ou lorsqu'il empoisonne une grenouille: « Voilà une expérience qui va soulager, ou guérir, la maladie de quelques hommes. » Non, en vérité, il ne songe pas à cela; il se dit: Je vais dissiper une obscurité, je vais chercher un fait nouveau, et cette curiosité scientifique, qui seule l'anime, ne s'explique que par la haute idée qu'il s'est faite de la science.

Voilà pourquoi nous passons nos journées dans des salles nau-séabondes, entourés d'êtres gémissans, au milieu du sang et de la souffrance, penchés sur des viscères qui palpitent. Nous aimons la science pour elle-même, pour les grands résultats qu'elle donnera un jour, et nous nous livrons avec acharnement à la recherche désintéressée de la vérité cachée dans les choses, convaincus que cette vérité sera un jour le salut et l'espoir de nos frères.

Il n'y a pas de parité à établir entre les résultats obtenus et le prix qu'ils ont coûté. Quelques souffrances d'animaux, alors que tant d'autres animaux souffrent, ne sont rien à côté des conséquences d'une découverte scientifique. Est-ce que, quand un grand résultat est à obtenir, on tient compte de la douleur ou de la mort d'un petit nombre d'individus? Je suppose par exemple que l'œuvre magnifique du percement de l'isthme de Panama coûte, par le fait de grands travaux qu'il faut entreprendre dans un pays peu sain, la vie à quelques centaines, et même à quelques milliers de coolies. Faudra-t-il pour cela renoncer à exécuter ce percement? On abrégera ainsi la route de plusieurs milliers de navires. Certes alors la facilité donnée au commerce, la richesse et la prospérité plus grandes pour l'humanité tout entière compenseront la mort et la maladie de ces pauvres ouvriers obscurs. De même pour la guerre. Si un général croit nécessaire, dans une bataille, d'emporter une redoute, il n'hésitera pas à donner le signal de l'assaut, même s'il sait que la

lutte coûtera la vie d'un millier d'hommes. Au salut de toute l'armée il sacrifiera sans hésiter quelques escouades. De même encore, un peuple, pour défendre son indépendance, a le droit de faire la guerre, alors que chaque guerre entraîne des milliers de morts et de douleurs. C'est qu'il y a là un intérêt supérieur. Il s'agit pour un peuple d'être libre, et l'intérêt de tout un peuple exige parfois le sacrifice de quelques citoyens.

Eh bien ! la lutte du savant contre les forces naturelles ressemble quelque peu à la lutte d'un peuple pour sa liberté. Il s'agit de conquérir aussi notre indépendance vis-à-vis de la nature. Les lois matérielles nous asservissent de toutes parts, et, pour nous en délivrer, il est d'abord nécessaire de les connaître. C'est notre liberté vis-à-vis des choses qu'il s'agit de conquérir ; et ce n'est pas l'acheter trop cher que de la payer au prix de quelques chiens et de quelques grenouilles écorchées.

Les âmes sensibles qui s'intéressent tant au sort de nos victimes semblent croire qu'il n'est pas d'occupation plus importante. Il faut les détromper. Sur ce petit globe terrestre il y a, parmi les humains, plus de douleurs que de joies. Au lieu de s'attacher à gêner les recherches qui se poursuivent obscurément dans quelques laboratoires, que ces personnes charitables fassent effort pour empêcher la traite des nègres. C'est par milliers de têtes qu'on trafique de ce bétail humain. Ou bien qu'elles tâchent de soulager la misère qui règne partout, et cruellement, depuis le Groenland jusqu'au pays des flottentots. Qu'elles essaient aussi de supprimer ce fleau terrible, qui est la guerre, et qui a fait cent mille fois plus de victimes humaines que tous les physiologistes de l'univers n'ont sacrifié de grenouilles, de lapins et de chiens. Voilà une belle tâche que nous recommandons à leur activité.

D'ailleurs, quand nous parlons de douleurs et de martyrs, nous sommes portés à exagérer les souffrances des animaux. Il n'y a de douleur que s'il y a conscience et réflexion sur cette douleur. Plus on est intelligent, plus on peut souffrir. Les animaux inintelligents sont incapables d'éprouver dans toute sa plénitude cette sensation que nous appelons la douleur. Nous ne pouvons pas nous faire une idée de ce que sent une grenouille, lorsqu'on lui coupe un nerf ; il est même probable que jamais nous n'aurons la connaissance de ce qu'elle éprouve ; mais il me semble que la douleur perçue alors par la grenouille est très vague et très confuse. Comparés à l'homme dont l'intelligence est si lucide, les animaux inférieurs sont presque des automates dont la plupart des actes sont à demi involontaires ; ce ne sont pas actes délibérés, mûrement réfléchis, mais des impulsions irrésistibles dont ils ont imparfaitement conscience. Ils vivent toujours dans une sorte de rêve ou de demi-conscience qui exclut la

terrible douleur. Leurs nerfs sont moins excitables, et surtout leur cerveau est moins susceptible de cette nette perception de soi sans laquelle il n'y a guère de douleur.

Ce n'est pas sans raison qu'on éprouve peu de remords à martyriser un animal dégradé dans la série des êtres. A mesure qu'on descend de l'homme à la plante, l'intelligence diminue, la conscience devient de plus en plus confuse, partant la sensibilité à la douleur est de plus en plus obtuse. Ce n'est là qu'une opinion personnelle, et il me serait impossible d'en donner la preuve rigoureuse; mais l'observation de chaque jour semble en confirmer la réalité.

Qu'on ne croie pas d'ailleurs qu'un physiologiste prenne plaisir à faire souffrir des animaux. Pour ma part, j'éprouve toujours une sensation pénible lorsqu'il faut attacher un chien sur la table d'expériences. Tous les physiologistes, dès que cela est possible, cherchent à endormir leur victime avec du chloral, de la morphine, du chloroforme ou de l'éther. Une fois que l'anesthésie est complète, l'animal ne souffre plus, et, alors toutes les expériences qu'on peut faire sur lui sont dépourvues de cruauté. Opérer sur un chien anesthésié, c'est aussi inoffensif que de faire bouillir du lait dans un ballon. Il est bien rare qu'on ait besoin d'expérimenter sur un animal non empoisonné par le chloroforme ou le chloral; et, dans ces cas mêmes, on peut, par divers procédés, rendre la douleur beaucoup moins vive. J'ai toujours fait tous mes efforts pour éteindre la douleur des animaux que je soumettais à quelque expérience. Oui, j'ai fait souffrir des lapins, des grenouilles et des chiens; mais il me semble que jamais, depuis que j'ai l'âge d'homme, je n'ai pris plaisir à faire souffrir un être vivant. Pour tout animal, même le plus infime, j'éprouve quelque chose d'analogue à la pitié et à la sympathie, et j'ai le droit de le dire, car il n'y a pas de contradiction entre cette sympathie et l'expérimentation physiologique (1).

Loin de développer la cruauté, la pratique de la physiologie tendrait plutôt à faire grandir en nous les sentimens d'humanité et de pitié :

Haud ignara mali, miseris succurrere disco.

Le médecin qui a vu de près les souffrances humaines, loin de s'être endurci, est devenu plus compatissant. De même, les physio-

(1) C'est à contre-cœur que nous employons les vivisections dans un cours public comme un moyen d'enseignement. Quand il s'agit d'une recherche scientifique, il faut ja faire résolument et sans compter avec la douleur; mais quand il s'agit de démontrer à un auditoire quelconque un phénomène connu, il faut être très réservé dans l'emploi de moyens qui sont cruels.

logistes, qui connaissent la douleur, sont pleins de pitié pour les êtres souffrants, et je ne crains pas de dire que nul d'entre eux ne se rendrait coupable de brutalité vis-à-vis d'un animal. Certes, ils immolent des chiens et des lapins, mais c'est pour un intérêt supérieur ; et, dans leurs expériences mêmes, ils se montrent cléments, essayant d'éviter à leurs victimes d'inutiles souffrances.

À dire vrai, si l'on veut se dégager de toute sentimentalité vaine, on arrive à cette conclusion que d'innombrables et d'incuis souffrances sont imposées par la nature aux êtres vivans. Sur toute la surface de la terre, à Bornéo comme en France, au Sahara comme en Laponie, partout, hommes et animaux souffrent. Dans la profondeur de toutes les mers, dans les flots de tous les fleuves, sur tous les rivages de tous les océans, dans toutes les forêts, dans toutes les plaines, partout, il y a souffrance et douleur. Il s'agit d'apporter quelque adoucissement à tous ces maux, et ce résultat ne peut être atteint que par la science, la connaissance des lois de la vie. Qu'est-ce donc, pour un si grandiose résultat, que le gémissement confus des malheureux chiens que nous immolons de temps à autre ? Vraiment nous avons le droit de sacrifier ces rares et innocentes victimes ; car, à un si faible prix, nous deviendrons les maîtres de la nature vivante ; nous aurons pénétré les lois de la vie, et nous pourrions soulager les infortunes de nos semblables.

III.

C'est de temps immémorial que l'homme s'est donné droit de vie et de mort sur les animaux. S'il l'a fait, ce n'est ni par caprice, ni par raisonnement ; c'est en raison d'une loi primordiale qui domine la nature. Avant que l'homme l'eût entrevue ou formulée, il l'appliquait déjà, comme par instinct. Elle s'est imposée à nous avant que nous puissions la connaître ou la comprendre. Elle est, en effet, commune à tous les êtres vivans et dirige le sens de leur destinée. Cette loi universelle a été bien exposée pour la première fois par l'illustre Darwin, qui l'a appelée *la lutte pour l'existence* (*struggle for life*).

Nous allons essayer de donner une idée de cette grande condition de la vie universelle, et de l'appliquer à l'existence de l'homme.

Partout autour de nous, soit sur la surface de la terre, soit dans les océans, il existe par myriades des êtres vivans, plantes ou animaux. L'air contient en quantités innombrables des poussières vivantes, germes microscopiques, qui, s'ils sont semés sur un terrain favorable, sont aptes à fournir une innombrable série de générations. Que l'on prenne une goutte d'eau dans une rivière quelconque, et l'on pourra y déceler des germes. Qu'en un point d'un rivage, désert en apparence, on soulève une pierre, on trouvera

toute une colonie d'êtres vivans qui grouillent sous cette pierre. Que l'on jette la drague à plus de quatre kilomètres de profondeur, en une région des abîmes de l'Océan, et la drague retirera, mélangée au sable, une foule d'organismes divers, grands ou petits. Dans une forêt, dans un champ, sur une montagne, nulle place n'est dépourvue d'un brin d'herbe ou de mousse et d'un petit insecte qui vit côte à côte avec le végétal.

En un mot, quels que soient les endroits du globe terrestre vers lesquels se portent nos regards, partout nous voyons la vie se manifester, partout il y a des êtres vivans qui grandissent, se reproduisent, et meurent.

Quel admirable spectacle que cette vie intense, partout répandue, nulle part absente, qui va des profondeurs de l'Océan jusqu'au sommet des glaciers ! Pour peu qu'on arrête sa pensée sur ce prodige, on se sentira saisi d'une sorte de religieux respect pour cette toute-puissante nature vivante, qui, sur la vaste étendue de notre planète, s'étend universellement.

Ainsi partout les êtres vivans sont accumulés les uns auprès des autres, se serrant de près, se touchant de toutes parts, respirant et se nourrissant l'un à côté de l'autre. Il y a donc dès à présent sur la terre une somme de vie, une quantité maximum d'êtres vivans, qui ne peut plus guère être dépassée. Et tout fait penser qu'il en a été ainsi depuis des milliers de siècles. Depuis des milliers de siècles les êtres vivans ont couvert la terre et se sont disputé le sol, l'air, et l'eau de notre globe.

Cependant ces êtres tendent toujours à devenir plus nombreux. Non-seulement ils vivent et tendent à vivre, mais sans cesse ils se reproduisent et tendent à se reproduire. Constamment apparaissent des générations nouvelles, et chaque nouvelle génération devrait être plus riche en individus que la génération précédente. C'est là une condition générale, qui ne comporte pas d'exceptions. Les parens sont moins nombreux que les enfans. Par conséquent, le nombre des individus tend toujours à devenir de plus en plus considérable. Mais, comme la somme de vie répandue sur la terre ne peut croître indéfiniment, il s'ensuit qu'au fur et à mesure que les générations nouvelles apparaissent, elles doivent être en partie détruites.

Pour montrer les effets de cette progression qui serait indéfinie, si elle n'était arrêtée par des forces destructives, prenons pour exemple un des animaux les moins féconds, c'est-à-dire l'éléphant. Supposez aux deux premiers éléphans, un mâle et une femelle, une postérité d'un petit tous les trois ans. Admettons, comme cela est vraisemblable, que la vie moyenne des éléphans soit de cent ans, il s'en suivra qu'en quatre-vingts ans le couple primitif aura eu vingt-sept petits. Diminuons ce nombre, et supposons vingt éléphans

issus de chaque couple pendant un intervalle d'un siècle. Si tous les petits vivent, chaque siècle verra le nombre des éléphants décupler.

Ainsi, aux débuts du premier siècle, il y aura deux éléphants, vingt à la fin de ce siècle, deux cents à la fin du second, etc., si bien qu'au bout de dix siècles, à supposer que nulle maladie, nulle cause de destruction ou d'affaiblissement n'aient frappé ces animaux, le nombre des éléphants vivant sur la surface de la terre s'élèverait à vingt milliards.

Cette démonstration s'appliquerait avec beaucoup plus de force aux espèces très fécondes, aux animaux qui, comme le lapin, ont annuellement trois portées de six à huit petits, aux poissons qui pondent chaque année plusieurs milliers d'œufs, à presque toutes les plantes qui émettent une quantité considérable de graines.

Si tous les petits que peut produire un couple de morues venaient à se développer et à se reproduire à leur tour sans obstacle, au bout d'un siècle les mers ne seraient plus assez vastes pour contenir la totalité de ces êtres. Si tous les grains de blé que donne un épi venaient à germer et à se reproduire pendant cinquante générations, toute la surface de la terre serait couverte d'épis.

Pendant le nombre des animaux ou des plantes n'augmente pas indéfiniment. Il y a vingt siècles, la vie n'était pas moins développée qu'aujourd'hui. Le nombre des éléphants, des lapins, des poissons, des plantes qui vivent en ce moment sur la surface de la terre n'est pas supérieur à celui des éléphants, des lapins, des poissons et des plantes qui vivaient il y a vingt siècles sur cette même surface terrestre.

A vrai dire, le développement illimité d'une population animale quelconque n'est qu'une conception théorique. Bien des raisons, qu'on comprendra sans peine, s'opposent à ce que la progression indéfinie existe dans la réalité comme on suppose dans la théorie.

En effet, ainsi que Malthus l'avait indiqué bien avant Darwin, les ressources alimentaires ne peuvent croître aussi rapidement que la population. Il s'ensuit que des individus semblables, accumulés en nombre croissant dans un espace limité, — et la terre n'est qu'un espace limité, — finiraient par mourir d'inanition.

Admettons, par exemple, l'existence d'un couple d'éléphants dans l'île de Ceylan. Cette magnifique contrée, presque aussi vaste que la Grande-Bretagne, est d'une étonnante fertilité. Mais, si fertile qu'elle soit, les plantes qu'elle produit ne pourraient nourrir, je suppose, plus de vingt mille éléphants. Par conséquent, quatre siècles après l'arrivée du premier couple, le nombre maximum des éléphants qui peuvent vivre dans l'île de Ceylan sera atteint. Jamais il ne pourra être dépassé ; car les ressources alimentaires de l'île ne sauraient

croître en même temps que le nombre des animaux qui l'habitent. L'île peut nourrir vingt mille éléphants : elle ne peut en nourrir un plus grand nombre.

Malgré cette insuffisance du sol nourricier, les éléphants continueront à se reproduire, et alors, de toute nécessité, dans le siècle suivant, il y aura, sur les deux cent mille éléphants qui sont nés et devraient vivre, mort de cent quatre-vingt mille d'entre eux. Entre ces deux cent mille éléphants confinés dans un étroit espace, qui ne peut en nourrir que vingt mille, il va s'engager alors une véritable lutte pour l'existence. Les plus vigoureux, les plus agiles, les plus intelligents, survivront ; ceux-là seuls en effet seront capables, soit de combattre vaillamment, soit de résister longtemps à la faim, soit de trouver une pâture difficile, soit de gravir des endroits escarpés, soit de défendre par la force ou la ruse le champ qu'ils habitent. Pour ne pas être écrasés ou affamés, il leur faudra se tenir constamment en éveil. Dans ces conditions, l'existence est une perpétuelle lutte. Les conséquences de cette lutte ont été admirablement exposées par Darwin. Ce sont les forts qui remportent la victoire et survivent ; ce sont les faibles qui sont vaincus et qui périssent.

Il en est des plantes comme des animaux. Un champ où poussent des épis de blé, pressés les uns contre les autres, ne saurait en nourrir un plus grand nombre. Cependant si tous les grains de blé produits par ces épis venaient à germer, ils pourraient couvrir un champ d'une étendue cent fois plus grande. Il n'est donc parmi cent jeunes graines qu'une seule graine qui pourra se développer dans le même champ : les quatre-vingt dix-neuf autres sont condamnées à ne pas germer, ou à être atrophiées et étouffées quelque temps après leur germination.

Non-seulement animaux et plantes luttent pour vivre contre les individus de même espèce ; mais ils ont encore d'autres luttes à soutenir, souvent plus cruelles, contre des animaux et des plantes d'espèces différentes.

Une prairie, une forêt, une région quelconque du sol terrestre, ne peut contenir qu'un nombre de plantes ou d'arbres étroitement limité, et néanmoins le sol de cette prairie, ou de cette forêt, reçoit chaque année après la floraison un nombre immense de graines. Chaque année est un vaste ensemencement : chaque année assiste aussi à un colossal avortement. Chênes, ormes, hêtres, bouleaux, lierres, pins, mousses, champignons, tous ces êtres se disputent le sol nourricier de la forêt. Pour qu'une nouvelle graine grandisse, il faut qu'un vide se soit fait parmi les vieux arbres. Que l'un de ces arbres, touché par la vieillesse ou par la maladie, ou par une injure extérieure,

viennent à succomber, cent graines nouvelles sont là, prêtes à prendre sa place au soleil et à la terre. Parmi ces graines, c'est la plus vivace qui l'emportera ; c'est celle qui pourra le mieux étouffer ses rivales ; c'est celle qui résistera le mieux au froid, à la chaleur, à l'humidité, à la sécheresse, aux parasites, aux rongeurs, aux ennemis de toute sorte, concurrens dans la lutte pour l'existence, qui vont assaillir les arbres dans les forêts.

Dans l'air, dans l'océan, dans les forêts, dans les montagnes, dans les plaines, partout, tous les êtres, terrestres ou marins, végétaux ou animaux, nous donnent le spectacle d'une lutte mutuelle qui s'exerce incessamment, sans trêve et sans merci. Les forts anéantissent les faibles ; les gros mangent les petits. Un éléphant, en marchant, écrase à chaque pas des milliers de fourmis ; un carnassier, pour grandir, dévore chaque jour quantité de proies vivantes. Les loups mangent les brebis : les brebis paissent l'herbe des champs : les parasites infestent l'organisme des loups, des brebis et des herbes. Et tous, loups, brebis, herbes, parasites, ne peuvent trouver leur vie et leur salut que dans la mort d'autres êtres. Si le loup n'égorgeait pas des brebis, il mourrait de faim. Si la brebis ne paissait pas l'herbe, elle manquerait de nourriture. Si les parasites n'entraient pas dans l'estomac du loup ou de la brebis, ils ne se développeraient pas. Tous ces êtres tendent à vivre ; mais ils ne vivent qu'à la condition de faire périr d'autres êtres. Le salut des uns est la mort des autres. Voilà pourquoi la vie est une lutte perpétuelle.

Parfois les poètes, errant le soir sur les bords de la mer, au milieu du calme majestueux de la nature, quand les flots viennent doucement s'éteindre sur le rivage, songent à l'harmonie universelle et rêvent je ne sais quelle paternelle Providence qui veille sur ses enfans. Mais qu'ils prêtent l'oreille, et ils n'entendront ni hymne de reconnaissance, ni chant d'allégresse. Ce n'est pas un cri de joie qui, des flots azurés ou des profondes forêts, s'élève vers le ciel ; c'est un cri de détresse et de douleur. C'est le cri des vaincus. Lutttes fratricides, combats acharnés, proies dévorées vivantes, carnages, massacres, douleurs, maladies, famines, morts sauvages, voilà ce qu'on verrait si le regard pouvait pénétrer ce que cachent dans leur sein l'impassible océan ou la tranquille forêt. Chaque pierre abrite un essaim d'êtres vivans. Chaque pierre abrite aussi des lutttes implacables. Tous les enfans de la nature s'acharnent l'un sur l'autre. Des milliers de souffrances obscures se dissimulent sous l'herbe des prairies ou sous la roche du rivage.

De même, si quelque passant chemine dans une grande cité, alors que tout paraît endormi, et que les hautes maisons ne semblent abriter que le sommeil, il pourra croire que ces masses de pierre

cachent le repos et la paix. Grande serait son erreur. S'il n'entend rien, c'est que les cris de la misère, de la douleur et de l'agonie ne viennent pas jusqu'à ses oreilles. Qu'importe ce silence apparent, s'il y a, derrière ce silence, des êtres qui souffrent et qui meurent!

Dans les grandes villes, comme sur les rivages de l'océan, le calme de la surface cache les innombrables désespoirs d'une lutte incessante, où il y a toujours des vainqueurs et des vaincus.

La lutte qui est perpétuellement engagée entre tous les êtres vivans est une lutte sans merci, et nulle pitié n'est réservée au vaincu. Si, des clameurs confuses que soulève dans l'univers ce conflit sans fin, quelque cri se dégage, c'est bien le fameux cri du vieux Brennus quand il jetait son épée dans les balances du Capitole : *Vae victis! Malheur aux vaincus!*

Malheur à ceux qui ne sont pas bien armés pour le combat! Malheur à ceux qui sont imprudens ou faibles! De toutes parts l'ennemi est là, avec ses dents acérées ou ses puissantes mandibules, avec ses poisons subtils, ou ses pièges pleins d'astuce. Il ne faut pas tomber entre ses griffes, car il a faim, et il ne pardonnera pas.

Ainsi notre globe terrestre est un champ de bataille perpétuel et universel. Les êtres vivans luttent pour vivre, et s'ils ne luttent pas, ils seraient promptement anéantis. De là une incessante transformation. Nous assistons chaque jour au miracle qui émerveillait le pasteur Aristée: du taureau mort se dégage un essaim d'abeilles. Et qu'importe, en effet, la mort d'un taureau si d'autres êtres vivans lui succèdent sur la terre?

Si l'on voulait prêter une volonté ou un but à la nature de toutes choses, on dirait qu'elle a peu de souci de la vie ou du bonheur de ses enfans. Pour elle les individus ne sont rien. Leurs misères, leurs souffrances, leurs morts, n'ont aucune importance: la nature ne fait aucun effort pour leur épargner quelques douleurs. Sa seule préoccupation paraît être de perpétuer l'espèce; elle veut assurer la vie, non des formes, mais des types. On peut la concevoir comme étant dans un perpétuel enfantement, adonnée à la seule tâche de conserver les espèces animales en sacrifiant les individus.

Il semble même que la nature mette une sorte de précipitation à faire disparaître les individus. Beaucoup d'animaux, et la plupart des plantes, ne vivent que le temps strictement nécessaire à la reproduction de l'espèce. L'épi de blé périt après qu'il a fructifié. Le papillon dépose ses œufs près d'un tronc d'arbre et meurt. Il a rempli son rôle, qui est de vivre et d'assurer la survie de son espèce. Les œufs qu'il a confiés à la terre vont se développer sans lui; puis la génération nouvelle, accomplissant le même cycle, mourra à son tour, perpétuant par sa fécondité l'espèce à laquelle elle appar-

tient. C'est ainsi que demeure toujours vraie la fameuse pensée de Lucrèce :

Et quasi cursores vitai lampada tradunt (1),

Si même on veut pénétrer plus avant dans les mystérieux dessein des forces qui nous régissent, on trouvera, je crois, que l'effort de la nature n'est pas tant d'assurer la perpétuité de l'espèce que de maintenir la perpétuité de la matière vivante. Bien des races ont disparu, bien des espèces se sont éteintes dont les vestiges fossilisés sont déposés dans les entrailles de la terre. A ces formes vivantes d'autres formes vivantes ont succédé, puis d'autres, puis d'autres encore. La vie est restée. Sur la terre il y a toujours des êtres vivans. Les individus, et même les espèces, ont passé, et, dans cette course hâtive vers un but que nous n'entrevoions pas, et qui n'existe peut-être pas, la nature a tout sacrifié, individus et espèces, pour aboutir à ce grand fait : l'universalité de la vie sur la terre et dans les mers.

La lutte ardente qui règne incessamment entre tous les êtres produit un immense résultat. Les faibles périssent : les forts résistent ; et comme à chaque génération ce sont les plus forts qui survivent, cette force, transmise par l'hérédité, va toujours en augmentant chez les générations nouvelles. Chaque génération est en progrès sur la génération qui l'a précédée. Si petit que soit ce progrès, il existe toujours, et comme il se perpétue indéfiniment, et comme la nature dispose de millions et de millions d'années, il s'ensuit une amélioration perpétuelle, un progrès constant.

Si la nature a un but, voilà son but.

On peut dire qu'elle tend constamment à donner aux êtres vivans des formes et des organes de plus en plus parfaits. Oublions pour un moment l'hypothèse des créations brusques faites avec le néant. N'y a-t-il pas plus de grandeur dans cette hypothèse que l'œuvre de la nature, au lieu d'être achevée du premier coup, va sans cesse en se perfectionnant, qu'elle est en voie d'amélioration progressive ; que la matière vivante, disséminée sur la surface de la terre, tend à acquérir des formes de plus en plus belles, des forces de plus en plus parfaites, un équilibre de plus en plus har-

(1) Cette pensée a été bien traduite par M^{me} Ackermann :

Tous les êtres, formant une chaîne éternelle,
Se passent, en courant, le flambeau de l'amour.
Chacun rapidement prend la torche immortelle,
Et la rend à son tour.

monieux? Peut-on imaginer une doctrine qui se concilie mieux que celle-là avec l'hypothèse d'une bonté et d'une puissance divines? Un temps viendra, qui n'est pas loin, où l'église catholique, qui a abandonné, dès que cela est devenu nécessaire, ses idées sur le mouvement du soleil autour de la terre, ses idées aussi sur les sept jours de la création, abandonnera avec la même facilité ses idées sur les créations brusques. Les catholiques de la génération qui nous suit se rallieront franchement à la théorie d'une origine commune à toutes les espèces animales. Certes ils auront raison de céder. Quelle conception plus haute en effet pourraient-ils avoir de la nature que cet éternel progrès et cette marche ascendante vers une perfection suprême?

Il ne s'agit pas assurément d'une perfection absolue. Les améliorations des formes ou des organismes ne sont que relatives. Il s'agit pour l'être de se conformer au milieu qui l'entoure, et, comme ces milieux sont très variables, il y a une diversité très grande dans la forme des organismes. La beauté, la force, la perfection, ne sont que relatives, dépendant de la nature du milieu dans lequel doivent vivre les êtres.

Il arrive souvent que les plus résistants ne sont pas ceux que la nature a doués d'une puissance musculaire énorme, ou d'une taille gigantesque. Dans la lutte pour l'existence, la victoire reste aux animaux qui peuvent le mieux ou se défendre ou se cacher; à ceux qui ont l'organisme le plus endurci contre les maladies; à ceux dont la fécondité est la plus puissante.

Arrêtons-nous un instant sur la fécondité des êtres, envisagée comme un des moyens de la lutte pour l'existence. Plus une génération est nombreuse, plus sa persistance est assurée. Supposons que la conservation d'une espèce animale dépende seulement de cent individus. Ces individus peu nombreux seront, chacun de leur côté, exposés à d'innombrables chances de destruction. De toutes parts les ennemis vont fondre sur eux. Donc, l'espèce à laquelle ils appartiennent, et qu'ils sont seuls à représenter, courra de grands risques d'anéantissement, et il sera possible, et même probable, qu'elle sera bientôt totalement détruite. Mais si, au contraire, cette espèce est représentée par cent milliards d'individus, quelque grandes que soient les chances de destruction pour la plupart de ces individus, il en survivra toujours un certain nombre qui suffiront à assurer la perpétuité de l'espèce.

C'est ici que se manifeste une des plus admirables prévoyances de la nature. Les êtres les plus faibles sont ceux dont la fécondité est la plus grande. Ceux qui n'ont pour se défendre ni force, ni intelligence, ni instinct, ceux-là sont d'une telle fécondité qu'il suffit

à quelques individus d'échapper à la destruction pour qu'ils puissent rapidement, par leurs descendans, repeupler la terre.

Tel microbe, par exemple, végète avec une rapidité telle qu'un individu forme en une heure deux individus. Il y en a quatre à la seconde heure, et huit à la fin de la troisième. C'est à peu près quinze millions en vingt-quatre heures, et deux cent cinquante mille milliards au bout de quarante-huit heures. Il suffira donc de la survie d'un seul microbe, jeté sur un terrain favorable, pour qu'il produise en deux jours deux cent cinquante mille milliards d'individus. Voilà comment ces petits êtres, qui ont besoin pour vivre de circonstances toutes spéciales, peuvent triompher dans la lutte pour l'existence. Leur fécondité est telle que leur destruction totale est presque impossible, puisque la survie de quelques individus permet la prompte restauration de l'espèce.

A mesure qu'on remonte dans la série des êtres, on voit la fécondité diminuer. Mieux l'animal est armé pour la lutte, par sa taille ou son intelligence, moins il a de fécondité. C'est qu'en effet l'équilibre est nécessaire entre les moyens de lutte des différens êtres. Pour qu'ils vivent tous, pour qu'ils aient tous leur place au soleil et à la terre, il faut que certaines infériorités soient compensées par certaines supériorités. C'est le plus ou moins de fécondité qui rétablit la balance; de sorte qu'en dernière analyse, il y a équilibre entre tous les êtres vivans. La lutte se renouvelle incessamment à chaque génération, et les vaincus compensent leur faiblesse par leur prodigieuse fécondité.

Je ne puis ici entrer dans le détail de toutes les ressources dont la nature dispose, de tous les moyens qu'elle a mis en œuvre pour arriver à cette fin unique : la conservation de l'individu et la conservation de l'espèce. Avec chaque animal varient les moyens de lutte. L'étude de ces moyens de lutte serait donc, en quelque sorte, la zoologie tout entière. Cependant quelques exemples rendront mieux ma pensée.

Pour bien faire comprendre ce qu'il faut entendre par moyens de résistance et de lutte, je prierai le lecteur de faire avec moi, par la pensée, une petite excursion sur le rivage de la mer. Soulevons une pierre. De nombreux coquillages (ou mollusques) y sont solidement attachés. C'est pourquoi, quel que soit le danger qui le menace, l'animal ne peut s'y soustraire par la fuite; en tout cas, il peut refermer sa coquille, qui lui offre une protection très suffisante. Si quelque agresseur vorace essaie de disjoindre les deux valves d'une moule, instinctivement l'animal referme ses deux valves avec une énergie extrême; et cette constriction va en croissant à mesure que l'ennemi augmente son effort. Voici un crabe qui court obliquement sur le rivage; quoiqu'il soit revêtu d'une solide cuirasse, hérissée de

pointes et d'aspérités, il a encore deux énormes pinces qui lui servent aussi bien pour se défendre contre les attaques que pour attaquer à son tour. De plus, par un instinct irrésistible, il est porté, dès qu'un danger le menace, à se blottir dans les trous et à se cacher dans les fentes. Et alors, il faut le mettre en pièces plutôt que de le décider à sortir de cet abri que son instinct lui dit être assuré. Rien n'est plus comique que de voir de tout petits crabes minuscules faire déjà comme leurs parens, courir obliquement sur le sable pour se cacher dans de tout petits trous en portant en avant leurs deux petites pinces. Voici aussi des annélides qui, au moindre bruit, s'enfoncent dans le sable mouvant, où elles deviennent invisibles et imprenables. Voici des coralliaires, étroitement enfermés dans leur magnifique paroi de corail, si résistante qu'on ne saurait guère dire si ce sont des animaux ou des pierres. Voici des poissons qui nagent avec une rapidité extrême, de manière à être presque insaisissables. Et parmi ces poissons, quelle diversité dans la résistance! Les uns ont une peau écailleuse que les instrumens, même très acérés, entament difficilement; d'autres dégagent de l'électricité qui terrifie tout ce qui approche; d'autres sont venimeux; d'autres rampent sur le sol, et par leurs formes, comme par leurs couleurs, se confondent absolument avec les objets qui les entourent. Le poulpe est certainement un des animaux les mieux armés pour la lutte, il a de longs tentacules qui se portent au loin pour attirer les proies vivantes et les paralyser par une sorte de poison. Comme il n'a pas de carapace, mais une peau molle peu résistante, il échappe à ses ennemis par un artifice. Il verse un nuage d'encre, et peut ainsi, à la faveur de cette obscurité, se soustraire à toute poursuite.

Tous ces êtres, crustacés, mollusques, poissons, cherchent à se dévorer mutuellement. Tous ont faim et sont poussés par la faim à livrer incessamment combat. Ceux qui, au milieu de ce conflit perpétuel, seraient dépourvus de puissans moyens d'attaque ou de puissans moyens de défense, seraient bientôt anéantis, eux et leur espèce, par de plus forts, tout aussi voraces qu'eux.

A quelques pas du rivage, entrons dans la forêt. Nous verrons les mêmes harmonies se manifester chez les êtres terrestres que chez les êtres marins. Les araignées, pour atteindre les proies ailées, savent tisser des toiles. Quelques-unes sont armées d'un venin délétère ou possèdent des mandibules puissantes. Toutes savent se cacher dans les troncs d'arbres ou sous les feuilles, de manière à dissimuler complètement leur présence. Les coléoptères sont pourvus d'une carapace résistante, et volent très rapidement. Les papillons, dont les brillantes couleurs attirent de loin la vue des oiseaux, leurs voraces ennemis, se déroberent aux poursuites par un vol capri-

cieux que l'oiseau, qui va droit comme une flèche, ne peut suivre dans ses méandres. D'autres insectes échappent par un vol extrêmement rapide.

Un grand nombre d'animaux terrestres et marins emploient un étrange mode de protection qu'on trouve souvent dans la nature. Par leurs formes et leurs couleurs ils tendent à se confondre avec les objets voisins. C'est ce qu'on a appelé le *mimétisme*. Telle chenille placée sur la branche de l'arbre qu'elle affectionne se confond si bien avec la feuille de cet arbre qu'il faut beaucoup d'attention pour la reconnaître. Tel coléoptère ressemble à un brin de bois; telle sauterelle a tout à fait l'apparence d'une herbe. Chez les vertébrés aussi on retrouve ce mode curieux de protection. Le caméléon ressemble à un vieux tronc d'arbre; le serpent ressemble à une branche. La couleur des plumes ou du poil des vertébrés supérieurs est celle du sol qu'ils habitent. Le pelage roux du lièvre a une teinte identique à celle du sol dans lequel il est gité. L'ours blanc vit au milieu des neiges.

On conçoit l'utilité de cette conformation. Il s'agit d'échapper aux recherches, aux poursuites de toute sorte qui menacent chaque animal, et la meilleure défense est encore de se soustraire aux regards vigilans de l'ennemi et d'être confondu avec les objets avoisinans.

En somme, chez tous les animaux, les organes, par leurs formes et leurs fonctions, sont toujours ainsi disposés qu'ils concourent à assurer l'attaque ou la défense. Aucun caractère n'est inutile, et chaque fonction a son avantage. On peut dire que la diversité presque infinie des formes organiques dans la série des êtres est l'expression de la diversité des conditions d'existence. Mais sous cette étonnante variation se découvre une loi générale. Il faut vivre, il faut attaquer et se défendre. Vivre, attaquer et se défendre, c'est lutter. Donc tous les organes, toutes les formes, toutes les fonctions, ne sont que des moyens de lutte.

Revenons maintenant à l'homme et aux moyens que la nature lui a donnés pour lutter contre les élémens inertes et les êtres vivans.

Évidemment, au point de vue de sa constitution physique, l'homme n'est pas le mieux partagé des êtres. Il est même dans des conditions tout à fait défavorables pour combattre le grand combat vital. Il n'est pas défendu contre les intempéries des saisons ou les rigueurs des climats par une fourrure épaisse. Sa peau nue et délicate ne le protège ni contre le froid ni contre la chaleur. Le froid surtout est son mortel ennemi. Privé de vêtemens, l'homme ne pourrait vivre que dans les contrées tropicales, là où la température ne descend jamais au-dessous de vingt degrés.

Sa vigueur musculaire n'est pas très grande. Un singe de taille humaine est fort comme dix hommes. Sa rapidité à la course est médiocre, pour peu qu'on le compare aux animaux de même taille, ou même à la plupart des mammifères. Il nage mal, et même, pour mal nager, a besoin d'un long exercice. Il n'est pas très agile, et ne saurait grimper sur les arbres qu'avec une ridicule maladresse. La nature l'a fait frugivore, et, par conséquent, ne lui a pas donné de moyens d'attaque comparables à ceux des carnassiers. Contre les carnassiers il est dépourvu de tout moyen de défense, et il ne saurait efficacement lutter contre un fauve, même de petite taille, par exemple contre un chat sauvage.

Les sens de l'homme sont obtus, sauf le toucher, qui est probablement chez nous plus développé que chez la plupart des êtres. Mais combien notre vue est insuffisante, si on la compare à celle des oiseaux, par exemple, qui voient de si loin et avec une si étonnante précision les plus petits objets, ou à celle des nombreux animaux qui voient la nuit presque aussi bien que le jour ! Notre ouïe et notre goût sont médiocres : nous n'avons qu'imparfaitement le discernement des poisons. Notre odorat surtout est très grossier, et, sous le rapport de l'olfaction, nous sommes peut-être les moins bien doués de tous les mammifères.

Nul instinct ne nous protège. Notre fécondité est minime. L'enfant nouveau-né est d'une extrême faiblesse. Nous supportons mal la fatigue, la privation de sommeil et la faim. Notre organisme est facilement envahi par les parasites les plus divers. Toutes les maladies qui sévissent sur les animaux peuvent sévir sur nous ; et il est beaucoup d'autres maladies très graves, qui nous atteignent cruellement, alors que les animaux leur sont tout à fait réfractaires.

En un mot, l'homme paraît être, de tous les animaux terrestres, le moins bien armé pour la lutte : aussi tout ferait prévoir le prompt anéantissement de l'espèce humaine par les élémens et les êtres adverses, si elle ne possédait dans son intelligence supérieure une force prodigieuse qui compense, et au-delà, son infirmité physique. Cette force a pu lui donner, dans la lutte pour l'existence, le triomphe définitif sur tous les animaux.

Les moyens de défense ou d'attaque que la nature lui a refusés, l'homme les a créés. Par son intelligence il a pu se donner des armes, des vêtemens, des habitations, se protéger contre la rigueur des saisons et des climats. Qu'importe que sa peau délicate ne le défende pas contre le froid s'il trouve dans les plantes de quoi se tisser des vêtemens, dans les fourrures des animaux, de quoi suppléer à l'insuffisance de son tégument naturel ? Qu'importe qu'il ne puisse pas résister longtemps à la faim, s'il peut cultiver le sol, et par là, s'assurer une subsistance certaine ?

Contre les fauves et les animaux nuisibles ses défenses naturelles sont faibles; mais il s'est donné des armes qui sont si puissantes que nul animal n'est en sûreté. Le harpon va chercher la baleine au milieu des glaces polaires; la balle explosible va tuer l'éléphant et le tigre dans leurs jungles. Les fusils, les pièges et les filets de toute sorte suppléent à la lenteur de notre course. En somme, il n'est pas d'animal assez rapide ou assez puissant pour résister à nos ruses ou à notre force.

Peut-être l'intelligence de l'homme n'aurait-elle pas suffi, si une autre puissance n'était venue s'ajouter à celle-là. Cette puissance auxiliaire, c'est l'association. L'intelligence et l'association, voilà vraiment les deux grands moyens de lutte qui ont permis à l'homme d'établir sa puissance. Les documens historiques et préhistoriques nous montrent que l'homme n'a jamais vécu isolément. Il y a toujours eu des sociétés humaines. Isolé, l'individu humain eût sans doute été anéanti par des animaux plus forts, plus agiles, plus féconds, mieux armés pour la lutte; tandis que, réuni à ses semblables, il a centuplé sa force. Ce sont les sociétés humaines plutôt que l'homme qui ont fait le triomphe de l'humanité dans la nature.

Le développement admirable de la civilisation moderne nous donne le spectacle imposant de notre victoire définitive et complète. Aujourd'hui il y a près de deux milliards d'êtres humains qui couvrent l'étendue de la surface terrestre et qui ont asservi la nature. Ce n'est guère qu'aux régions glacées du pôle que l'homme n'ait pas pénétré. Partout ailleurs il s'est établi en maître et en conquérant.

Si l'homme n'a pas détruit les animaux féroces et nuisibles, au moins il les refoule de plus en plus dans les forêts ou les déserts. Le nombre des lions, des tigres, des panthères, va en diminuant chaque jour, et il est permis de supposer que, dans deux ou trois siècles, c'est à peine s'il existera assez de ces fauves pour faire l'ornement des ménageries ou des cirques. Les loups, les chacals, les hyènes, les oiseaux de proie se retirent devant la civilisation. Il en est de même de beaucoup d'autres animaux sauvages, dont le nombre diminue avec une effrayante rapidité. Les buflles, les éléphants, les girafes, les antilopes, les onagres, les autruches, les singes, n'existent plus guère que dans les régions où l'homme civilisé n'a pas encore pénétré. Mais que l'Afrique soit arrachée à la barbarie, tâche magnifique, à laquelle sera vouée, nous l'espérons, la France du *xx^e* siècle, et nous verrons la plupart de ces espèces sauvages diminuer de nombre et disparaître.

Non-seulement l'homme chasse et détruit les animaux nuisibles, mais il a asservi plusieurs espèces vivantes de manière à en faire des instrumens de sa puissance. A mesure que les animaux sau-

vages diminuent, les animaux domestiques, dont la reproduction et l'alimentation sont réglées par l'homme, augmentent rapidement de nombre. Nous transformons par notre industrie la teneur du globe en espèces vivantes, puisque nous détruisons celles-là qui nous sont nuisibles, et que nous développons celles-ci qui nous servent. Les hommes se sont tellement multipliés qu'il leur serait absolument impossible, comme il y a quelques dizaines de siècles, de vivre des produits de la chasse. Ce serait là une ressource tout à fait insuffisante, et je ne sais si le gibier de toute la France pourrait nourrir pendant deux fois vingt-quatre heures la population parisienne. Aujourd'hui notre alimentation n'est plus subordonnée au hasard; elle est le résultat d'une longue et patiente culture. Moutons, bœufs, porcs, poules, tous ces animaux, primitivement sauvages, sont devenus nos esclaves, et nous donnent une subsistance assurée. Nous avons même pu régler la reproduction des animaux marins et des poissons dans les fleuves. Partout nos ressources nutritives sont le fruit de notre génie industriel. Quant au chien, au cheval, à l'âne, ils sont nos auxiliaires indispensables, et nous n'avons pas de plus puissant secours.

Ce que nous avons fait avec les animaux, nous l'avons fait aussi avec les plantes. Les forêts ont été défrichées (et même avec trop d'ardeur); les landes incultes ont étéensemencées; le blé, l'avoine, la vigne, la pomme de terre, le coton, le café, le thé, et bien d'autres plantes utiles, grâce aux soins de l'homme, convrent maintenant l'écorce terrestre. Chaque jour voit se rétrécir l'étendue des régions stériles non cultivées par l'homme et inutiles pour lui. Ce siècle n'a-t-il pas assisté à l'immense conquête de l'Amérique du Nord par la civilisation et l'agriculture? Qui sait ce que verront les siècles à venir? Qui sait si la terre pourra suffire, par sa fécondité, à la progression effrayante du nombre des êtres humains? A vrai dire, il s'agit là d'un avenir trop lointain pour qu'il soit sage d'en prendre beaucoup de soucis.

S'il fallait mettre une ombre à ce tableau, nous dirions que nous ne sommes pas des maîtres aussi puissants qu'il paraît au premier abord. Les parasites qui pénètrent dans le corps des animaux n'ont pas encore pu être efficacement combattus. Toute notre puissance vient se heurter devant ces êtres microscopiques qui sèment la mort au milieu des agglomérations d'hommes. Jusqu'ici nos efforts à les vaincre sont demeurés impuissants. Il nous est plus facile de triompher des fauves les plus redoutables que de détruire les microbes du choléra, de la peste, du typhus. C'est à la destruction de ces êtres funestes qu'il faut nous acharner.

Mais laissons cela; la science a fait récemment de tels progrès dans ce domaine qu'il est permis d'espérer.

Quoi qu'il en soit, on peut dire que, dès maintenant, l'homme, par son intelligence, a su dompter non-seulement les animaux, mais encore les forces de la nature. Il a pu connaître les lois des choses, trouver dans les éléments bruts qui l'entourent des instrumens de puissance, extraire des entrailles de la terre le fer et la houille, et se servir du fer et de la houille pour se donner des armes et des alimens. Il a pu étudier les lois cosmiques, physiques et chimiques, prendre les forces naturelles, l'électricité, la lumière, le feu, et en faire ses agens dociles.

Les animaux sont impuissans à modifier le milieu qui les entoure. Ils n'agissent pas sur les choses; ils vivent dans la nature comme sur une scène réglée d'avance, à laquelle il leur est interdit de modifier quoi que ce soit. Au contraire, l'homme transforme la nature et l'améliore pour son propre usage. Il perce des isthmes, réunit des mers, creuse des montagnes, fait jaillir l'eau des entrailles de la terre. Il met aux continents une ceinture de fer qui réunit les régions les plus éloignées. Il prend la foudre du ciel, il prend le sel de la mer, il prend la chaleur du soleil, il prend la force des cours d'eau; il s'empare de cette force, qui paraît insaisissable, le vent, pour enfler les voiles de son navire ou faire tourner les ailes de son moulin. Roi des êtres vivans, l'homme a réussi à être encore le roi des forces naturelles.

Quoi qu'il advienne de l'avenir, — et nul ne peut savoir quelles magnifiques découvertes sont réservées aux générations qui suivent, — l'homme peut, d'ores et déjà, être fier de son œuvre. Cet animal de corps chétif est devenu le roi des animaux. Par son intelligence il a conquis sa place à la tête de la nature vivante. C'est ainsi seulement qu'on peut dire de lui qu'il est le roi des animaux. Il est le roi des animaux, mais c'est un animal roi. Il n'y a pas un règne humain: il y a le règne de l'homme.

Sous peine de déchéance, il faut grandir encore. L'intelligence et l'association ont été les moyens de lutte; il faut développer ces deux forces puissantes. Pour l'intelligence, il faut nous élever de plus en plus à la connaissance des lois et des choses. Quant à l'association, il faut renoncer aux luttes impies entre humains qui ont ensanglanté la terre et retardé la civilisation. Que les forces humaines tendent à dompter les choses et les êtres et non à détruire des hommes.

LES

CHEMINS DE FER

ET

LE BUDGET

Les chemins de fer ont tenu une grande place dans la récente discussion du budget. Au sénat comme à la chambre des députés, de nombreux orateurs ont examiné la condition présente de nos voies ferrées en essayant de mesurer les charges que les travaux entrepris et les engagements contractés doivent imposer à nos finances. Comment, en effet, ne pas se préoccuper de la situation économique et financière telle qu'elle a été, non pas précisément révélée, mais étalée au grand jour du débat parlementaire? A côté d'un budget ordinaire de plus de 3 milliards, dans lequel l'équilibre entre les recettes et les dépenses est pour le moins très contestable, se dresse un budget extraordinaire de 530 millions, dont les dépenses ne sont point couvertes par des ressources correspondantes, c'est-à-dire qui est en plein déficit. A la suite de ces deux budgets, on voit venir les budgets futurs, grevés déjà de dépenses extraordinaires qui se chiffrent par un nombre indéterminé de milliards. Les citoyens, malheureusement trop rares, qui tiennent à se

rendre compte de la façon dont sont gérées leurs affaires, se doutaient bien que les chemins de fer, les canaux, les écoles, les chemins vicinaux et le reste devaient coûter gros et que le tout allait aboutir à une formidable carte à payer. Quant à la masse des contribuables, voyant que les impôts n'étaient pas augmentés et que même quelques taxes avaient été diminuées, confiante dans les plus-values qui s'étaient produites au règlement des précédens budgets, rassurée par le bénéfice que devait procurer un jour ou l'autre la conversion de la rente 5 pour 100, elle assistait sans trop s'émouvoir à ces votes non interrompus de travaux et de dépenses que chaque session accumulait sur l'avenir. La discussion du budget de 1883 lui a donné l'éveil.

Il n'est pas à regretter que l'opinion publique se soit enfin décidée à prendre quelque souci d'une situation dont les exigences et les périls appellent de prompts remèdes. Si les embarras financiers proviennent de causes multiples, il est certain que la question des chemins de fer y contribue pour la plus grande part, non-seulement à cause des dépenses énormes de capital que doit entraîner l'exécution du programme de travaux tracé en 1878, mais aussi parce que l'incertitude qui règne encore quant au régime de l'exploitation menace les budgets futurs d'une perte annuelle très considérable. Tant qu'une décision ne sera point arrêtée sur le mode de construction et d'exploitation des nouveaux chemins de fer, il demeurera absolument impossible de dresser un budget régulier, sans compter que les progrès et le crédit des anciennes compagnies seront tenus en échec par les discussions prolongées dans lesquelles l'existence même de ces grandes entreprises se voit menacée. De là l'importance capitale que les commissions du budget et les orateurs financiers dans les deux chambres ont eu raison d'accorder à cette question des chemins de fer. Pour nous, sans revenir sur les principes ni sur les argumens exposés déjà dans de nombreuses études, il nous paraît utile de relever, à la suite des débats du parlement, les chiffres, les informations officielles, les propositions et les tendances qui sont de nature à préparer et à éclairer la décision finale. Bien que la discussion du budget de 1883 ait laissé toutes choses en suspens, — sauf pourtant les crédits qui courent par centaines de millions, — elle a découvert des embarras plus ou moins voilés jusqu'ici et provoqué des déclarations qui démontrent l'absolue nécessité d'en finir, sans plus de retard, avec le problème des chemins de fer.

Au point où en est arrivé le débat, après tant de controverses, d'expédiens et d'avortemens, l'étude critique et pratique de ce problème peut désormais se concentrer sur deux questions princi-

pales, à savoir : premièrement, quelles sont les dépenses à faire pour l'exécution du programme de travaux publics voté en 1878, avec quelles ressources il sera pourvu à ces dépenses et dans quel délai ; — en second lieu, suivant quel système seront exploités les chemins de fer du troisième réseau.

I.

Le plan primitif de travaux publics élaboré en 1878 par M. de Freycinet prévoyait une dépense de 4 milliards 500 millions s'appliquant pour 3 milliards 1/2 aux chemins de fer et pour 1 milliard aux ports et à la navigation. — A la fin de 1879, des études plus complètes avaient porté le chiffre de la dépense à près de 6 milliards. — En 1882, le ministre des travaux publics, M. Hérisson, a déclaré que l'exécution de l'ensemble des projets coûterait 9 milliards 150 millions, et, dans ce chiffre, les chemins de fer figuraient pour 6 milliards 1/2, soit pour une somme presque double de celle qui avait été prévue en 1878.

Ces augmentations successives s'expliquent en partie par le développement donné au programme, notamment par l'addition de 425 kilomètres de lignes stratégiques. Il peut paraître singulier que, dès 1878, le gouvernement n'ait point prévu la nécessité de ces lignes stratégiques, dont la construction ne devait soulever aucune objection et ne comportait aucun retard. Après les désastres que nous avons subis, le pays serait en droit de s'émouvoir et de juger sévèrement tous les ministres qui se sont succédé depuis 1870, en voyant que des travaux reconnus essentiels pour la défense du territoire ont été si longtemps ajournés, alors qu'il a été pourvu avec tant de largesse à d'autres dépenses. Quoi qu'il en soit, il n'y a rien à dire contre cette addition tardive faite au programme de 1878, et le patriotisme exige que les lignes stratégiques soient achevées au plus tôt et à tout prix.

Il est moins aisé d'expliquer et d'absoudre l'augmentation de dépense qui provient des calculs inexacts produits à l'appui du premier chiffre de 3 milliards 1/2, auquel était évalué le coût des nouveaux chemins de fer. D'après M. de Freycinet, la dépense devait être de 200,000 francs par kilomètre. Or le ministre des travaux publics a fait connaître que M. de Freycinet avait alors entre les mains un avis du conseil-général des ponts et chaussées d'après lequel le chiffre moyen de la dépense devait être estimé à 250,000 francs, et lui-même, M. Hérisson, après de nouvelles études, jugeait prudent d'élever ce chiffre à 275,000 francs. Dieu veuille

que cette dernière, ou plutôt cette troisième évaluation, calculée d'après le coût des travaux déjà entrepris, ne soit pas dépassée lors du règlement des comptes ! Partout les frais d'expropriation des terrains, le prix des matériaux et le taux des salaires ont augmenté dans des proportions très sensibles, et l'on sait que bon nombre de lignes du troisième réseau sont tracées dans des régions montagneuses où la construction d'une voie ferrée entraîne des dépenses exceptionnelles. En tout cas, il est certain que M. de Freycinet a commis une erreur dans la rédaction de son devis, soit qu'il ait cru pouvoir réaliser des économies sur les projets soumis au conseil-général des ponts et chaussées, soit qu'il ait jugé prudent de laisser provisoirement dans l'ombre une portion de la dépense, afin d'assurer l'adoption de son programme.

La première conséquence de cette augmentation de dépenses fut de déconcerter absolument les ministres des finances qui étaient chargés de procurer les crédits nécessaires pour l'exécution ; 4 milliards $1/2$, 5 milliards même, pour arrondir le chiffre, on y pourvoira sans trop d'efforts, avec le temps et sous certaines conditions ; mais après les 8 milliards, il faut crier : Hélas ! et après les 9 milliards : Holà ! Ce n'est pas seulement M. Léon Say qui jette le cri d'alarme. M. Tirard n'est pas plus rassuré devant l'addition revue, corrigée et augmentée que lui présente son collègue le ministre des travaux publics ; le rapporteur de la commission du budget, M. Ribot, ne ménage point les avertissemens ; dans la presse comme à la tribune des deux chambres, les conseils répétés de prudence viennent tempérer l'admiration bruyante qui avait salué au début l'œuvre de M. de Freycinet. On déclare que l'entreprise sera menée jusqu'au bout ; on proclame l'exécution intégrale du troisième réseau et des autres travaux compris dans le plan de 1878 ou ajoutés à ce plan par des décisions successives ; on affirme, en plagiant le regretté M. Devinck, d'impérialiste mémoire, que les ressources de la France sont inépuisables. Il est facile néanmoins de démêler, à travers ces professions de confiance et d'optimisme, un commencement de déception et un certain remords de conscience dans le langage des ministres présens et futurs qui se voient chargés ou menacés de la responsabilité financière. Chacun avoue que le plan, à peine éclos, a subi de profondes altérations, que le train, dès qu'il a été mis en marche, a déraillé.

En 1878, M. de Freycinet ne supposait pas que nos budgets allaient être écrasés par les dépenses excessives qui ont été votées depuis trois ans pour les écoles, pour les lycées, pour les chemins vicinaux ; il calculait qu'une dépense annuelle de 400 millions durant dix exercices pourrait être supportée d'autant plus facile-

ment que les grandes compagnies, ayant à peu près achevé leurs constructions, devaient cesser de demander à l'épargne et au crédit le capital à peu près égal qu'elles appelaient chaque année par l'émission de leurs obligations. Enfin, tout en proposant d'organiser immédiatement les travaux sous la direction et avec les fonds de l'état, il ne renonçait pas à l'idée de recourir à l'industrie privée, de concéder soit aux compagnies existantes, soit à des compagnies nouvelles, tout ou partie des lignes à exécuter, et l'on se souvient de l'insistance éloquente avec laquelle il priait, il sommait presque la chambre de se prononcer sur le régime de l'exploitation, parce que, suivant lui, et avec raison, la décision prise quant à ce régime devait tout à la fois faciliter la construction du troisième réseau et diminuer les charges très lourdes qui, en attendant, pèseraient directement sur le trésor public. — Tel était, et plus formel encore, le sentiment de M. Léon Say, ainsi que l'ancien ministre des finances l'a exposé dans ses écrits et dans ses discours. En adhérant, non sans quelques soucis et dans des limites déterminées, au programme grandiose dont l'intérêt politique pouvait excuser la témérité, M. Léon Say, éclairé par son expérience financière et par ses études économiques, comptait absolument sur le concours le plus large de l'industrie privée, sur la solution prochaine du problème de l'exploitation et sur la cessation de ce régime provisoire dans lequel l'état use ses ressources, son crédit, sa responsabilité, à construire et à exploiter des chemins de fer. Lorsque, redevenu ministre des finances en 1882, il a dû préparer le budget de 1883, il a rencontré les plus grandes difficultés pour établir l'équilibre; il n'y est parvenu qu'au moyen d'expédients plus ou moins contestables; et il a été en mesure d'observer à quel point se sont multipliées, au grand dommage de notre situation financière, les erreurs, les déceptions qui s'attachent à l'exécution du programme de 1878. Non-seulement ce programme, par une extension imprévue, a brisé son cadre primitif; non-seulement il n'a plus à sa disposition une partie des ressources sur lesquelles on croyait pouvoir compter, les plus-values annuelles du budget ordinaire étant absorbées, et au-delà, par des crédits supplémentaires de toute nature; mais encore les travaux ont été engagés de telle sorte que l'erreur financière et économique devient presque irrémédiable et qu'il sera bientôt impossible d'y parer.

Le troisième réseau des chemins de fer d'intérêt général se compose actuellement de 17,811 kilomètres. Sur ce nombre, 4,437 kilomètres sont achevés, et l'on compte en cours de construction, d'après les calculs de M. Sadi-Carnot, 5,087 kilomètres répartis entre cent quarante-quatre lignes différentes, ou, selon les calculs de M. Krantz,

6,845 kilomètres répartis entre cent soixante-treize lignes. Bien que l'écart entre les deux évaluations soit assez sensible et que les chiffres de M. Krantz semblent parfaitement justifiés par l'énumération détaillée qu'il a soumise au sénat, il nous suffit pour le raisonnement théorique de nous en tenir aux chiffres de M. Carnot, qui ne s'appliquent qu'aux lignes classées par la loi du 3 juillet 1879. Pourquoi a-t-on entrepris les travaux sur tant de points à la fois? pourquoi a-t-on attaqué du même coup cent quarante-quatre lignes différentes? comment a-t-on, dès le début, engagé une dépense aussi énorme, en escomptant à l'avance les ressources nécessairement aléatoires du budget extraordinaire pendant plusieurs années, et cela lorsque nos gouvernans pouvaient et devaient prévoir les embarras imminens de la situation financière? A ces questions il a été répondu par des explications techniques tirées des conditions particulières auxquelles est subordonnée la construction des voies ferrées. Il y a, dit-on, la période d'études, la période de construction, la période de consolidation, et la mise en train d'une entreprise aussi vaste exigeait que l'on commençât tout d'abord les travaux sur ces 5,000 kilomètres pour achever l'ensemble du réseau dans les délais convenus. La compétence nous manque pour apprécier la valeur des argumens développés à ce sujet devant la chambre des députés par MM. Carnot et Rousseau, tous deux ingénieurs; mais, au sénat, M. Krantz, ingénieur lui aussi, a contesté la vertu de cette méthode « académique » en fait de construction de chemins de fer; il lui a paru d'ailleurs qu'un travail aussi précipité risquait de n'avoir pas été préparé par des études suffisantes et devait faire craindre un supplément de dépenses. Quel que soit l'intérêt de cette discussion entre ingénieurs, ce n'est point là, croyons-nous, qu'il faut chercher l'explication de l'activité fiévreuse avec laquelle le ministère des travaux publics a ouvert les chantiers sur cent quarante-quatre lignes à la fois. La méthode de construction n'y est pour rien; c'est la politique qui a tout fait, avec ses manœuvres parlementaires et ses combinaisons électorales.

Dans le discours qu'il a prononcé le 15 décembre dernier, M. Carnot s'est complu à rappeler les études, les enquêtes, les délibérations multipliées, d'où étaient sorties, en 1878 et 1879, les propositions de M. de Freycinet; il a loué la chambre de n'avoir point agi comme avait fait une précédente assemblée. « Vous n'avez point déclaré, a-t-il dit, l'utilité publique des travaux que vous classiez, comme on l'a fait, à un certain jour, à la veille des élections de 1876, en apportant coup sur coup deux projets déclarant d'utilité publique plus de 1,200 kilomètres et classant plus de 1,000 autres kilomètres. Ces projets, l'assemblée nationale les a

votés en un mois. » Puisqu'un ancien ministre des travaux publics a cru pouvoir accuser franchement l'assemblée nationale d'avoir cédé, en 1875, aux préoccupations électorales, cela nous met à l'aise pour signaler dans les actes des chambres qui ont succédé à l'assemblée nationale la trace des mêmes préoccupations. Si le plan de M. de Freycinet avait été accueilli et acclamé par la majorité parlementaire, c'est qu'il était de nature à satisfaire tous les appétits. Aux engagements pris s'ajoutaient les promesses, que les députés, destinés à redevenir candidats, comptaient faire miroiter aux yeux de leurs électeurs. Mais il ne suffisait pas d'avoir obtenu le classement des lignes nouvelles; il fallait, en outre, obtenir au plus tôt la déclaration d'utilité publique, puis le commencement immédiat des travaux. L'honorable M. Carnot pourrait-il affirmer que les considérations électorales et parlementaires sont demeurées étrangères à cette double opération et que certaines influences politiques, certaines pressions individuelles n'ont pas conquis des tours de faveur? La préférence accordée à telles ou telles lignes se justifie-t-elle uniquement par l'intérêt général? Les projets, que l'on avait hâte d'exécuter, ont-ils été tous mûrement étudiés de manière à éviter les mécomptes? Enfin, si l'on a entamé d'un coup cent quarante-quatre lignes, n'est-ce point surtout parce que le ministre des travaux publics, sollicité, harcelé, n'en pouvant mais, s'est vu obligé de donner en quelque sorte un gage à l'intérêt des députés autant qu'à celui des populations? — Nous assistons à la curée des lignes de chemins de fer. Les habiles n'ont point eu de peine à découvrir que peut-être les ressources financières viendraient à faire défaut, que certaines parties du troisième réseau seraient remaniées, que telle ligne, classée d'intérêt général, serait exposée à descendre dans la catégorie des chemins d'intérêt local, que telle autre, par mesure d'économie, risquerait de n'être établie qu'avec la voie étroite. Et alors, ils ont manœuvré pour que le premier coup de pioche fût donné sans retard, sachant bien qu'en pareille matière tout travail commencé veut être achevé. N'est-ce point là le secret de ces cent quarante-quatre lignes mises en train, de ces 5 ou 6,000 kilomètres entrepris dans toutes les régions? Il n'y a point lieu de s'en étonner. C'est dans l'ordre des combinaisons parlementaires, lorsque les majorités ne sont point éclairées par un gouvernement qui ait autorité sur elles. Ce que M. Carnot a reproché, avec raison, à l'assemblée nationale qui siégeait en 1875, c'est-à-dire l'asservissement aux préoccupations électorales, il est permis de le reprocher également à la chambre qui a voté si facilement les grands projets de 1878 et de 1879, ainsi qu'à la chambre actuelle. De leur côté, les ministres des travaux publics et des finances ont eu le

tort de laisser aller les choses de telle sorte que l'on ne sait plus comment modérer les travaux, ni comment se procurer les milliards.

Modérer les travaux! cela n'est point possible pour le moment. Il faut terminer au plus vite les lignes commencées. La seule résolution qui soit pratique, c'est de ne plus entreprendre la construction de lignes nouvelles avant que le gouvernement et le parlement aient tranché les difficultés financières et se soient prononcés sur le système de l'exploitation. Le ministre des travaux publics a bien voulu annoncer que tel était son ferme désir. On comprend toutefois que cette règle de conduite ne saurait être observée d'une manière absolue. Telle ligne, aujourd'hui commencée, n'aura de valeur que par sa liaison et son croisement avec une autre ligne, pour laquelle les études ne sont pas encore achevées; il serait donc nuisible, à tous égards, de retarder les travaux sur cette dernière ligne, qui peut être nécessaire pour la bonne exploitation d'un groupe du réseau. Telle autre ligne, relativement importante, n'est point commencée, soit parce que les études ont exigé un plus long délai, soit parce qu'elle a été recommandée moins efficacement ou trop tard à la faveur ministérielle. Serait-il juste qu'elle fût sacrifiée? Vainement on voudrait enrayer; le train, lancé imprudemment à toute vapeur, doit fournir une longue course avant d'arriver au temps d'arrêt.

Il ne serait pas impossible, cependant, de reprendre les études pour la portion du troisième réseau qui n'est pas encore entamée, c'est-à-dire pour 8.000 kilomètres environ, et de modifier les plans primitifs, soit par l'adoption de lignes à voie étroite, soit même par l'installation de simples tramways. Un grand nombre des lignes projetées desservent des parcours qui n'auront pendant de longues années qu'un trafic tout à fait insuffisant, en voyageurs et en marchandises. Sauf pour celles qui dépendent du système stratégique, la voie large, les pentes trop limitées, les courbes à grands rayons entraînent des dépenses inutiles et ruineuses. Il n'est pas téméraire d'affirmer que le quart au moins des 8,000 kilomètres, pour lesquels les travaux ne sont pas commencés, pourrait être construit à voie étroite. Il en résulterait non pas seulement une économie de plus de 200 millions sur le capital de premier établissement, mais encore une diminution très sensible de la dépense d'intérêts qu'il faudra inscrire dans le compte annuel d'exploitation des nouvelles lignes. Il est clair que les députés et les sénateurs des départements où l'on proposera de substituer la voie étroite à la voie large pour ces tronçons qui, dans l'ensemble du réseau, n'ont qu'une importance infinitésimale, il est clair que ces sénateurs et députés jetteront les hauts cris et se révolteront avec éclat et avec menaces

contre le ministère qui aurait l'audace de commettre un tel attentat. C'est à la fermeté du gouvernement et au bon sens de la majorité dans les chambres qu'il appartient de dominer ces clameurs intéressées. La situation financière ne permettrait pas, d'ailleurs, d'entreprendre tout ce qui a été promis, et les électeurs, comme les députés, devront se persuader qu'il vaut mieux posséder à bref délai un chemin de fer à voie étroite, ou même un simple tramway, que d'attendre indéfiniment l'exécution des anciens projets. S'il est impossible, nous le reconnaissons, de suspendre les travaux commencés et s'il faut, par conséquent, aller jusqu'au bout des dépenses engagées sur les lignes qui sont en cours de construction, il devient nécessaire de réfléchir sérieusement avant d'ouvrir un nouveau compte pour lequel les ressources du trésor font absolument défaut.

En effet, il restera à dépenser près de 4 milliards pour les chemins de fer compris dans les plans de M. de Freycinet et 2 milliards environ pour les travaux de navigation. Dans le système, c'est par l'émission de la rente 3 pour 100 au portifable que le trésor doit successivement pourvoir à ces dépenses. Or le dernier emprunt d'un milliard n'est pas encore classé, de telle sorte qu'il serait imprudent d'ém-tre, quant à présent, un autre emprunt de même nature, et il faut, dès maintenant, recourir à des expédiens pour battre monnaie. La consolidation des fonds provenant des caisses d'épargne n'est qu'un expédient, et un expédient qui pourrait, à un moment donné, créer de périlleux embarras. Expédient encore la combinaison qui avait été proposée par M. Léon Say, et qui consistait à recouvrer prématurément des compagnies de chemins de fer les sommes qui leur ont été prêtées sous forme de garantie d'intérêt. Quant à l'imputation des dépenses sur la dette flottante, c'est une procédure assurément très simple, mais elle ne peut être que provisoire et d'un effet très limité. L'imagination des financiers a épuisé tous les moyens pour fournir le capital nécessaire au début de la grande entreprise, et l'on est à peine arrivé au tiers du travail. Il est impossible désormais de recueillir le supplément de capital autrement que par l'émission de nouveaux emprunts, et, si l'on veut tenir tous les engagements qui ont été pris, tant pour les chemins de fer que pour les canaux, les ponts, les écoles, les lycées, les chemins vicinaux, etc., si l'on ne modifie pas certaines parties de ces vastes plans, si l'on n'allonge pas les délais d'exécution et si on laisse à l'état seul le soin de pourvoir à toutes ces dépenses, le budget extraordinaire s'élèvera, pendant une dizaine d'années, à 7 ou 800 millions, c'est-à-dire qu'il faudra chaque année demander pareille somme à l'em-

prunt. Il suffit d'énoncer ces chiffres pour montrer à quel point un tel effort est excessif. Il n'y a point de nation, si riche qu'elle soit, point de situation, si prospère qu'elle paraisse, qui puisse supporter une charge aussi lourde.

Il est aisé de déclarer que l'on ne s'arrêtera pas, que la république ne fera point faillite à ses promesses, et que tous les chemins de fer tracés sur le papier des programmes ministériels et des circulaires électorales seront construits. La force des choses aura raison de tous ces beaux discours, et déjà l'on peut observer que les affirmations si précises et si résolues des premiers jours commencent à être singulièrement altérées par les conseils de prudence que la commission du budget, les ministres eux-mêmes ont jugé opportun d'exprimer à plusieurs reprises, lors des récentes discussions. Ce que ne veulent pas avouer les parlementaires, ce qu'ils dissimulent avec plus ou moins d'habileté sous l'euphémisme de leur langage, de simples publicistes, les citoyens et les contribuables soucieux de la situation financière ont toute liberté pour le dire nettement et sans réticence, en démontrant que les imprudences commises n'autorisent point des folies à commettre, que les travaux commencés, dont l'achèvement est nécessaire, excèdent déjà les ressources disponibles et (puisque le mot de faillite a été prononcé), que la continuation du mode suivi depuis deux ans amènerait forcément et à bref délai la faillite même du budget.

Pour justifier l'entraînement avec lequel le gouvernement et les chambres ont adopté cet énorme développement de nos voies ferrées, on allègue que nous sommes en arrière des autres pays et que la statistique assigne à la France le sixième rang, après la Belgique, l'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne et les États-Unis, si l'on considère la proportion qui existe entre le réseau des chemins de fer et la superficie du territoire ou le chiffre de la population. Cet argument a été maintes fois réfuté. Le chiffre brut des kilomètres, tel que le fournit la statistique, importe peu : ce qui importe, c'est que le réseau, quel qu'il soit, rende le plus de services au pays. Il faut tenir compte de la configuration du territoire plutôt que de son étendue, et de la densité de la population plutôt que de son chiffre total. Il est évident que la Belgique, par exemple, avec son sol plat et sa population très dense, avec sa richesse agricole et sa production industrielle renfermées dans un étroit espace, comporte et peut entretenir utilement un réseau très serré de chemins de fer. Si, pour l'amour de la statistique comparée, l'on s'avisait d'établir en France ou ailleurs un nombre proportionnel de kilomètres, égal à celui de la Belgique, ce serait un non-sens économique. En France même, est-ce que l'on s'avisait de construire autant de kilomè-

tres proportionnellement dans les régions des Pyrénées ou des Alpes que dans les départemens du Nord et du Pas-de-Calais? — D'un autre côté, quand on fait la comparaison entre des pays qui se trouvent dans des conditions à peu près égales de sol, de population, d'activité industrielle, il faut considérer, non pas seulement le chiffre des kilomètres, mais l'organisation des lignes, le système d'après lequel le réseau a été tracé et construit. Il peut arriver, et il arrive, qu'une région soit aussi bien desservie par une seule ligne, concédée, comme en France, sous le régime du monopole, qu'elle le serait par deux lignes, par trois lignes concurrentes, établies comme en Angleterre, sous le régime de la liberté. La statistique, constatant les chiffres bruts, dira nécessairement que la ligne unique représente moins de kilomètres que la ligne double ou triple; mais si la ligne unique rend autant de services, si elle suffit aux transports, l'économie politique lui attribuera une valeur plus grande quant à l'utilité. En d'autres termes, l'avantage appartient, non pas au pays qui compte le plus grand nombre de kilomètres, mais à celui où le réseau est le mieux organisé. Sous ce rapport, nous ne sommes point arriérés, comme on le prétend pour les besoins de la cause : la France n'est plus au sixième rang.

Enfin, pour rassurer les timides qu'effraie la dépense de tant de milliards, à laquelle doit s'ajouter chaque année une perte considérable dans les comptes de l'exploitation, les prôneurs du troisième réseau rappellent que la rémunération de cette dépense doit se retrouver dans les bénéfices que procure à la richesse publique et privée, à la propriété foncière, à l'industrie, au commerce, le service des voies ferrées, dans le progrès général des transports, dont profitent les mouvemens de troupes et les communications postales, dans le supplément d'impôts directs ou indirects que perçoit le trésor. Ils ajoutent que les pertes d'exploitation, prévues pendant les premières années, s'atténueront peu à peu et que, sauf de rares exceptions, une ligne de chemins de fer doit avec le temps devenir productive. — Ces raisonnemens ne sont que spécieux. Il y a là une question de mesure dont il est nécessaire de tenir compte. S'il est vrai que toute ligne de chemins de fer apporte à la région qu'elle traverse des avantages qui ne doivent pas être calculés uniquement d'après le chiffre des recettes, s'il est vrai encore que toute ligne s'améliore en vieillissant, cela n'autorise pas à construire des voies ferrées partout à la fois ni à surcharger le présent d'un total exagéré de dépenses qui ne seront productives que dans un avenir très lointain. Elles coûteront bien cher, en capital, intérêts et pertes d'exploitation, la plupart de ces voies ferrées que l'état vient d'entreprendre. Avant de payer, directement ou indirectement, la dépense

que nous impose leur installation, elles auront pendant de longues années compromis l'équilibre financier et détourné d'emplois plus utiles le capital et les revenus du trésor. Dans toute cette affaire, c'est la mesure qui fait défaut, et la mesure, quant au chiffre et à la répartition des dépenses publiques, doit être, en matière économique et financière, la qualité maîtresse d'un sage gouvernement. Il est évident que les travaux engagés et prévus ne sont pas en proportion avec leur utilité immédiate ou prochaine, ni avec les ressources du budget et du crédit. Les ministres des finances en sont déjà aux expédiens. Il faudra reviser les programmes, allonger les délais d'exécution et, même pour l'achèvement de ce qui est commencé, recourir à l'intervention, écartée jusqu'ici, de l'industrie privée : il faudra, en un mot, en revenir au système des compagnies. Cette extrémité peut sembler dure non-seulement aux doctrinaires qui prêchent l'universelle prépotence de l'état, mais encore aux esprits moins absolus qui demandent la réforme plutôt que la destruction du régime appliqué depuis près de trente ans à l'organisation de nos voies ferrées. Il n'y a pas cependant d'autre moyen pour décharger l'état du faix qui déjà l'accable, pour attirer les milliards nécessaires à l'exécution du troisième réseau, pour coordonner l'exploitation des nouvelles lignes avec celle des lignes existantes, pour rendre plus productives, ou moins improductives, les dépenses que le trésor serait, à lui seul, incapable de supporter. Nous sommes ainsi amené à examiner de nouveau cette grave question des concessions et de l'exploitation qui contient la véritable solution des difficultés créées par les engagements téméraires du gouvernement et des chambres.

II.

Il y a deux ans, le rachat des chemins de fer était à l'ordre du jour des discussions du parlement et de la presse. L'opération paraissait toute simple. L'état se substituait aux compagnies existantes en payant le prix stipulé, au moyen d'annuités et de titres de rente amortissable. Ces nouveaux titres n'avaient-ils pas été inventés pour remplacer les obligations? — L'état construisait avec ses capitaux, c'est-à-dire avec l'emprunt, l'ensemble des lignes classées dans le plan de M. de Freycinet. — Devenu propriétaire de tous les réseaux, l'état devait organiser les tarifs de transports, non plus pour servir des intérêts et des dividendes aux capitaux fournis par des actionnaires, mais uniquement pour donner satisfaction aux besoins de l'industrie et du commerce, aux convenances des voyageurs. —

Quant à l'exploitation, l'état pouvait la confier à des sociétés nouvelles constituées sous la forme de compagnies fermières, ou la conserver pour lui-même. N'y avait-il point déjà un réseau d'état, mesurant 3,000 kilomètres, composé principalement des lignes rachetées aux compagnies de la Vendée et des Charentes, et ce premier essai d'exploitation par l'état n'avait-il pas démontré l'excellence du système? — La nation aurait ainsi reconquis sur la féodalité financière, représentée par les compagnies, une propriété dont elle n'aurait jamais dû être dessaisie, et la république aurait légitimement repris un instrument de travail et de production que la monarchie et l'empire avaient commis la faute d'aliéner.

Cette thèse a été ardemment défendue, et elle a obtenu dans les chambres l'appui d'un parti assez nombreux pour faire écarter les combinaisons impliquant l'extension des anciennes compagnies, pour constituer et consolider le nouveau réseau d'état, et pour laisser en suspens les décisions les plus importantes sur l'exploitation des chemins de fer. Sauf quelques doctrinaires de l'école jacobine ou communiste, les promoteurs du rachat étaient en général dominés soit par une sorte d'hostilité républicaine contre les grandes compagnies, soit par la conviction, plus ou moins sincère, que l'état seul, avec ses ressources, pourrait achever les travaux et accomplir les réformes dans le service et dans les tarifs. A cela se joignaient les considérations d'ordre politique ou plutôt de tactique parlementaire qui ont obscurci dans toutes ses phases et compromis la question des chemins de fer. Par crainte d'un échec devant les chambres, les différents ministères n'osaient point prendre parti, et l'on a vu en 1882, malgré l'urgence reconnue d'une décision, l'affaire remise entre les mains d'une cent et unième commission, comme si, après tant de débats, il était permis encore à un ministre des travaux publics, à un cabinet, de ne point avoir une opinion nette, un programme résolu sur le système des voies ferrées. L'avis de cette commission est, dit-on, contraire au rachat et favorable au régime des concessions : mais le résultat de la consultation, quel qu'il soit, est devenu fort indifférent, depuis que les chambres et le pays ont pu se rendre compte, par les dernières discussions sur le budget, de la situation financière. Déjà, vers la fin de 1881, M. Léon Say avait démontré avec l'autorité qui lui appartient que le rachat était financièrement impraticable. Aujourd'hui la démonstration est sans réplique : puisque le trésor éprouve dès à présent le plus grand embarras pour trouver les ressources nécessaires à la construction du troisième réseau, à plus forte raison serait-il empêché de se procurer les moyens de racheter les anciennes compagnies, c'est-à-dire de les payer au prix stipulé par les contrats. Les plus

aventureux reculent devant les milliards qu'il faudrait ajouter à notre dette; la situation actuelle de notre crédit ne comporte pas de tels engagements. Bref, le rachat est impossible, à l'heure qu'il est, et, comme la force des choses possède une puissance de persuasion à laquelle sont bien obligés de se soumettre les plus obstinés, la discussion du budget nous a montré d'ardens partisans du rachat convertis au régime des concessions, et les plus fougueux adversaires des compagnies devenus concilians et disposés à traiter avec elles.

Il est donc superflu de reprendre tous les argumens qui recommandent le système adopté en France, dès 1842, pour la construction et l'exploitation des chemins de fer, système qui consiste d'une part à associer les forces de l'état et celles des compagnies pour la construction, et, d'autre part, à laisser l'exploitation à l'industrie privée. Ces argumens que nous n'avons point cessé, pour notre part, de reproduire dans cette *Revue* dès 1866, c'est-à-dire à une époque où l'étude de la question n'était point faussée et viciée par l'esprit de parti politique, ces argumens sont exclusivement économiques, et ils découlent en même temps des idées libérales suivant lesquelles il importe de régler, de contenir autant que possible le rôle, les attributions et la responsabilité de l'état. Ils ne triomphent aujourd'hui que parce que leurs adversaires se trouvent en face d'une caisse vide : point d'argent, point de rachat. C'est à l'impuissance financière que sont dues ces conversions subites qui se sont révélées au cours de la récente discussion. Tels députés qui, précédemment, avaient revendiqué le droit souverain de l'état et traitaient volontiers les compagnies de Turc à Maure, ont reconnu que les combinaisons à l'aide desquelles avait été organisé le second réseau ne manquaient pas d'habileté, qu'elles avaient atteint le but, que l'on pouvait les appliquer avec profit à la constitution du troisième réseau, et que, dès lors, il y aurait intérêt à reprendre les négociations avec les compagnies.

Tout en constatant avec satisfaction ce changement d'attitude et de langage, il est permis de désirer que l'opinion publique soit prévenue contre la proposition du rachat des chemins de fer par des argumens puisés, non pas seulement dans l'exposé de la situation financière, mais encore et principalement dans le caractère même, dans l'essence des contrats qu'il s'agirait de résilier. Le régime des concessions n'a été adopté sous le gouvernement de juillet et consacré sous l'empire qu'à la suite de longues controverses. Le législateur avait à se prononcer entre l'exploitation par l'état et l'exploitation par l'industrie privée; c'est de propos très délibéré qu'il a choisi le second système, auquel la prolongation des concessions pour une

période presque séculaire a voulu donner un surcroît de force et de garantie. Les cahiers des charges contiennent cependant la faculté de rachat à toute époque après l'expiration des quinze premières années de la concession ; mais, dans la pensée des contractans, cette faculté n'était réservée que pour le cas où le concessionnaire exploiterait mal et ne rendrait pas au public les services qu'on doit attendre d'une voie ferrée, ou en vue des circonstances imprévues qui pourraient commander, au moins pour un certain temps, l'exploitation directe par l'état. La réserve du rachat est, par ces motifs, inscrite dans tous les cahiers des charges, à l'étranger comme en France. Elle n'autorise pas le gouvernement à réviser arbitrairement la durée des contrats, durée qui a été stipulée à dessein pour attirer les capitaux et pour faciliter l'organisation d'un bon service. Est-ce que les capitaux seraient venus volontiers aux entreprises des chemins de fer s'ils avaient compris qu'à partir de la quinzième année ils risquaient d'être remboursés ou transformés ? Est-ce que les compagnies songeraient à réaliser les améliorations de service, qui le plus souvent sont coûteuses à leur début, si elles se croyaient exposées à perdre, par un rachat prématuré, la compensation, les profits à venir de leurs sacrifices ? Non : il n'est pas possible, il ne serait pas loyal de refuser aux contrats de concession la durée ferme de quatre-vingt-dix-neuf ans et de ne pas considérer comme étant purement éventuel, comme ne devant être qu'un cas exceptionnel de force majeure, l'exercice de la faculté de rachat. A ce point de vue, la combinaison proposée par M. Léon Say pour équilibrer le budget extraordinaire de 1883, au moyen du remboursement anticipé de la somme due par la compagnie d'Orléans pour la garantie d'intérêt, cette combinaison, par laquelle l'état s'engageait, pour prix de ce remboursement, à ne point user pendant quinze années de la faculté de rachat, provoquait de sérieuses critiques, et nous ne regrettons pas qu'elle ait été écartée. Elle avait le tort d'aliéner pendant quinze ans le droit de rachat que, dans un intérêt supérieur, l'état doit conserver intact, pour le cas où se produiraient des circonstances impérieuses et imprévues ; elle avait le tort non moins grave, de dénaturer le caractère de la clause relative à la durée des concessions et de signifier aux compagnies que, tous les quinze ans, elles seraient exposées à voir marchander en quelque sorte la continuation de leur existence. Avec un tel précédent, les compagnies auraient été intéressées à réduire, pendant les dernières années de la période, toutes les dépenses d'amélioration, afin de ne pas diminuer, au détriment de leurs actionnaires, le bénéfice net d'après lequel le prix de rachat doit être calculé. — Il est très essentiel que les chambres et l'opinion publique soient exactement fixées sur

l'origine et la nature de cette clause fondamentale des conventions. La revision des contrats, quant à la durée, ne serait légitime que si les compagnies étaient reconnues impuissantes à remplir leurs engagements et si l'expérience avait démontré que les doctrines admises, après de si longs débats, en matière de travaux publics et de transports sont fausses et contraires à l'intérêt général. Or l'impuissance des grandes compagnies n'est pas même alléguée; partout (et c'est un progrès) l'industrie privée, devenue si forte et si riche par l'association, tend à remplacer l'état dans l'exécution des plus vastes entreprises; en France, et notamment pour ce qui concerne l'exploitation des chemins de fer, cette évolution économique a été profitable. Par conséquent, il ne convient pas de remettre perpétuellement en question la durée des contrats, il importe au crédit public comme au crédit des compagnies que la menace du rachat, c'est-à-dire de l'expropriation, demeure limitée aux éventualités tout à fait exceptionnelles qui la justifient, et il faut que désormais, par une interprétation plus exacte du sens des conventions, la sécurité soit rendue aux capitaux engagés dans les chemins de fer.

Au surplus, le rachat paraît abandonné, pour le moment, par le gouvernement et par la majorité de la chambre, qui renonce, et pour cause, à charger l'état de l'exploitation des voies ferrées. Il n'est plus évoqué dans les discussions parlementaires que pour fournir au ministre des travaux publics une arme ou plutôt un épouvantail contre les compagnies avec lesquelles il est appelé à négocier. Cela n'est peut-être pas bien sérieux; le ministre saura trouver des moyens plus sûrs pour mener à bonne fin la tâche difficile qui lui est confiée. Il s'agit d'abord d'assurer l'achèvement du troisième réseau, et, à cet effet, de s'entendre avec des compagnies concessionnaires. En second lieu, traitera-t-on avec les grandes compagnies existantes ou avec des compagnies nouvelles? Puis, quelles seront, quant au contrôle de l'exploitation et à l'établissement des tarifs, les conditions du cahier des charges? Enfin, qu'adviendra-t-il du réseau de l'état? Ce réseau sera-t-il maintenu ou devra-t-il disparaître, soit en formant une concession distincte, soit en se fusionnant avec d'autres compagnies?

Pour l'ordre de la discussion, il nous paraît utile d'examiner en premier lieu la question relative au réseau de l'état. Selon les uns, l'exploitation de ce réseau a été jusqu'ici désastreuse; M. Leon Say n'évalue pas à moins de 40 millions de francs la perte subie depuis trois ans aux dépens du trésor, perte qui s'accroîtra nécessairement par l'ouverture de nouvelles lignes improductives. Selon les autres, la perte serait beaucoup moindre, et l'on va même jusqu'à pré-

tendre que, si le réseau de l'état avait été exploité par les grandes compagnies, il en eût coûté 20 millions de plus en quatre ans. Quant au service des transports, les partisans du réseau de l'état déclarent que l'administration de ce réseau est à peu près parfaite, qu'elle a simplifié et réduit les tarifs, qu'elle a introduit dans les divers détails de l'exploitation d'utiles réformes, en un mot, qu'elle a bien mérité du pays. Il est vrai que ces témoignages de satisfaction, venant de sénateurs ou de députés qui ont siégé dans le conseil d'administration des chemins de fer de l'état, peuvent être, à un certain degré, entachés de partialité. Nul ne conteste le dévouement de ces honorables administrateurs, ni, pour quelques-uns d'entre eux, la compétence technique; mais il est permis de faire observer que les réductions de tarifs et les améliorations de service deviennent plus faciles lorsque l'administration, disposant des ressources du budget, n'a point à se préoccuper de la rémunération d'un capital, lorsqu'elle n'a pas à s'inquiéter de cette perpétuelle menace d'expropriation ou de rachat, qui, pour les autres compagnies, gêne et contient les réformes. Il faudrait calculer de près ce que cela coûte. Quoi qu'il en soit, sans nous arrêter aux chiffres contradictoires qui ont été produits et sans méconnaître le zèle ni l'aptitude des administrateurs, des ingénieurs, de tous les agens attachés au réseau de l'état, nous pouvons affirmer que ce réseau, tel qu'il est constitué, ne peut s'exploiter qu'avec une perte annuelle très considérable. Il compte aujourd'hui 3,729 kilomètres en exploitation; le groupe principal (2,029 kilomètres), forme un réseau à peu près compact, mais insuffisant, mal délimité, et comme étouffé dans les lignes de l'Ouest et d'Orléans. Le reste (1,690 kilomètres) se divise en quarante-quatre lignes de longueur variable, situées dans des régions différentes, exploitées les unes directement, les autres par bail provisoire, quelques-unes en régie. Il est absolument impossible qu'une exploitation ainsi morcelée, écartelée, ne se solde point par une lourde perte, soit sous la direction de l'état, soit entre les mains d'une compagnie quelconque, et il devient urgent de la réorganiser.

A cet égard, tous les avis concordent, et les partisans du réseau de l'état reconnaissent que les lignes qui sont éloignées du groupe principal, doivent en être définitivement séparées, pour être concédées, soit aux compagnies qui les exploitent déjà par bail, soit à des compagnies nouvelles. La discussion ne subsiste que sur le point de savoir si le groupe principal sera maintenu comme réseau d'état, avec les additions et compléments nécessaires, avec des prolongemens qui lui permettraient de rayonner plus avant dans le domaine des compagnies voisines, et notamment avec une ligne qui le relie-

rait directement à Paris. Les partisans de ce système allèguent qu'il y a intérêt à conserver un réseau d'état comme modèle, comme spécimen, afin que l'administration publique puisse se rendre compte du fonctionnement des chemins de fer, étudier par elle-même les réformes utiles, expérimenter les meilleurs régimes de tarifs, et contrôler ainsi plus efficacement l'exploitation des autres compagnies. Tel est le principal et même le seul argument, à l'appui du maintien du réseau de l'état.

Cet argument nous paraît très contestable. Est-ce que le gouvernement a besoin d'opérer lui-même pour apprendre en quoi consiste l'exploitation d'une voie ferrée? Est-ce que le ministère des travaux publics, avec son armée d'ingénieurs, d'inspecteurs, de commissaires, n'est pas complètement en mesure de connaître tous les détails du service, de contrôler les tarifs, de conseiller et même d'imposer les réformes? Ce réseau modèle, ce réseau spécimen, que l'on imagine d'entretenir comme un musée, n'est vraiment pas utile pour stimuler le progrès en matière de chemins de fer, sans compter que ce laboratoire pourrait devenir très coûteux. Les compagnies sont incitées par leur propre intérêt à entreprendre les expériences que conseille l'intérêt public, elles possèdent le capital et les ressources qui leur permettent de réaliser les améliorations; elles ne résisteraient pas aux demandes légitimes du gouvernement ou de leur immense clientèle. Cela doit suffire et suffit amplement au progrès technique dans l'exploitation. Il n'y a donc pas de raison sérieuse pour déroger au principe général, en laissant subsister l'exception d'un réseau de l'état à côté des réseaux livrés aux compagnies. Ce serait une contradiction. Si l'on décide que le régime des compagnies est préférable au régime de l'état, cette décision, une fois prise, doit s'appliquer à la totalité de nos chemins de fer et elle a pour conséquence logique la suppression de ce réseau parasite, mal constitué, dont l'existence n'a d'ailleurs jamais été considérée que comme provisoire. Au point de vue de la dépense, le changement de régime procurera sans doute une économie pour le trésor. Actuellement, l'exploitation est onéreuse, et il est impossible d'évaluer exactement les pertes variables du prochain exercice, au moment où l'on prépare le budget. Concédées à une compagnie, les lignes de l'ancien réseau de l'état pourront être moins improductives parce que leur exploitation, se confondant avec le service de parcours plus étendus, profitera d'une augmentation de transports et d'une diminution de frais généraux. Si le trésor doit allouer des subventions ou des garanties d'intérêt à la compagnie concessionnaire, le sacrifice qui lui sera imposé sous cette forme sera probablement moindre que la perte annuelle de l'exploitation directe;

dans tous les cas, le maximum de la dépense annuelle à la charge du budget sera nettement déterminé, et l'on n'aura point à redouter les crédits imprévus qui viennent souvent déranger l'équilibre financier dans les pays où l'état exploite les chemins de fer; c'est une considération dont l'exemple de la Belgique doit nous engager à tenir grand compte. Les ministres belges se plaignent chaque année du désordre que les comptes des chemins de fer, avec leurs chiffres aléatoires, produisent dans le budget.

En même temps que l'on réglera dans ces conditions nouvelles la situation du réseau de l'état, il faudra pourvoir à l'achèvement des 5,000 kilomètres pour lesquels les travaux sont déjà entrepris, à la construction de 8,000 kilomètres qui ne sont pas encore entamés et à l'exploitation future de ce troisième réseau. Il ne s'agit pas seulement de résoudre le problème économique de l'exploitation; la décision a surtout pour objet de parer aux difficultés financières et d'alléger le budget en déplaçant la charge écrasante que ferait peser sur lui la construction précipitée de ces milliers de kilomètres. Puisque le gouvernement et le pouvoir législatif sont résolus à utiliser dans la plus large mesure le concours de l'industrie privée, il y a lieu d'organiser des compagnies concessionnaires, tant pour la construction que pour l'exploitation, ces deux entreprises étant connexes. A supposer que le ministère des travaux publics veuille terminer les lignes qu'il a commencées, pour lesquelles le trésor fournira sans trop d'embarras les fonds nécessaires, il aura intérêt à les rétrocéder lorsque s'ouvrira la période de l'exploitation. Quant aux 8,000 kilomètres qui sont encore intacts et dont la moitié seulement a été déclarée d'utilité publique, ils représentent une dépense de plus de deux milliards, qui pourra être réduite dans une certaine proportion, si l'on a la sagesse de modifier au point de vue de l'économie quelques-uns des plans primitifs, et l'obligation de les construire sera insérée dans les nouveaux contrats. En résumé, 8,000 kilomètres à construire et 17,000 kilomètres à exploiter, voilà quelle est à peu près l'importance des travaux et des services qui doivent être confiés à l'industrie privée, c'est-à-dire à des compagnies.

Quelles seront ces compagnies? Les concessions seront-elles partagées entre les compagnies existantes, par l'attribution à chacune d'elles des lignes tracées dans son périmètre, ou bien seront-elles accordées à des compagnies nouvelles? La première de ces combinaisons est si rationnelle que, de 1870 à 1878, malgré la défaveur politique attachée à tout projet d'extension des grandes compagnies, celles-ci ont obtenu ou subi la concession des lignes successivement ajoutées au réseau général. Après avoir étudié et agité

divers systèmes, les ministres des travaux publics (et ils ont été nombreux) ont fini par ne rien trouver de mieux que le régime constitué en 1859, et ils ont très résolument proposé de l'appliquer au développement des chemins de fer républicains. Pourquoi, en effet, changer un système qui donnait de bons résultats et comment ne point tirer parti d'une organisation qui avait fait ses preuves? Il était tout à la fois avantageux et commode de traiter, par voie de continuation, avec les anciennes compagnies, et l'on pouvait apprécier assez facilement, de part et d'autre, la portée des clauses financières à insérer dans les contrats. Il faut reconnaître que cette appréciation est aujourd'hui très aventurée en présence des complications et de l'alea que contient nécessairement une entreprise de 17,000 kilomètres. Au lieu de procéder avec méthode et avec mesure à l'augmentation du réseau, le programme de M. de Freycinet a jeté en quelque sorte sur le marché une masse énorme de travaux, dont l'exécution presque simultanée doit être fort onéreuse, et dont les produits futurs, ou plutôt les pertes, ne sauraient être prévus ou calculés, même approximativement. Quoi qu'il en soit, cette difficulté, qui se rencontrerait dans toutes les combinaisons, n'est point faite pour détourner le gouvernement de traiter avec les grandes compagnies. Telle était l'intention du ministère présidé par M. Gambetta. De sérieuses négociations avaient été entamées pour liquider de cette façon la question des chemins de fer. Elles ont été abandonnées, puis reprises; nous devons souhaiter qu'elles aboutissent.

Les autres combinaisons ne résistent pas à un examen pratique. Veut-on provoquer la création d'un certain nombre de compagnies auxquelles seraient concédées les lignes nouvelles groupées dans une même région? Cela est impossible. Ces lignes, dont la plupart ne sont que des tronçons, se trouvent enchevêtrées dans le réseau des anciennes compagnies, et elles ne peuvent pas être exploitées isolément : les convenances du service et l'économie exigent que leur exploitation se confonde avec celle des grandes lignes dont elles forment les affluents. Il est vrai que, pour faciliter la combinaison, l'on a proposé de faire table rase de toutes les concessions existantes au moyen d'un rachat général, de tracer à nouveau la carte des chemins de fer, de constituer des groupes régionaux, qui seraient bien délimités, et de réorganiser ainsi définitivement, *ne varietur*, tout le système. Le procédé est à coup sûr héroïque, mais il est inutile de s'y arrêter, puisqu'il suppose le rachat pour point de départ et que l'hypothèse du rachat n'est même plus en discussion. E-t-il d'ailleurs admissible que le législateur veuille et puisse démolir ce qui a été si péniblement édifié, troubler tant d'intérêts,

bouleverser à ce point un grand service public ! Alors qu'il est si difficile de traiter au sujet des 17,000 kilomètres qui ne sont pas encore concédés, comment espérer que l'on négocierait en outre, avec succès et profit, d'abord pour détruire toutes les conventions anciennes qui s'appliquent à 25,000 kilomètres, puis pour répartir entre des compagnies nouvelles ces mêmes 25,000 kilomètres ? Quel est le ministre, quel est le parlement qui se chargerait d'une telle besogne ? Si le régime des chemins de fer était à créer, s'il n'y avait rien de fait, le système des compagnies régionales pourrait être utilement examiné : en l'état présent des choses, ce n'est qu'un rêve tout à fait irréalisable.

Nous arrivons à une proposition moins radicale, qui émane de l'honorable M. Lesguillier, ancien sous-secrétaire d'état au ministère des travaux publics, ancien directeur des chemins de fer de l'état. Il n'est pas sans intérêt de constater que M. Lesguillier est opposé au rachat et aux compagnies fermières, qu'il demande la conservation du réseau de l'état uniquement à titre de spécimen, qu'il inclinait tout d'abord à négocier avec les grandes compagnies, et que, s'il renonce à cette combinaison, c'est qu'il considère ces compagnies comme intraitables et désespère de les amener à une équitable transaction. M. Lesguillier a bien compris que des compagnies nouvelles, avec leurs lignes éparses et subordonnées aux mouvemens du grand réseau, ne seraient point viables. Il a donc proposé de leur donner vie et force en doublant à leur profit les principales lignes des grandes compagnies, c'est-à-dire en leur concédant environ 3,000 kilomètres de lignes qui seraient parallèles aux lignes les plus chargées et les plus productives des compagnies d'Orléans, de Lyon, de l'Ouest, etc. Par ce moyen, outre que le public serait mieux servi, les lignes actuelles étant devenues ou devant bientôt devenir insuffisantes, les compagnies nouvelles posséderaient une base solide d'opérations, et elles seraient en mesure d'exploiter, avec indépendance et sans trop de désavantage, les lignes secondaires, les tronçons du troisième réseau. Cette proposition, malgré l'autorité qui s'attache à l'opinion de son auteur, ne nous paraît pas acceptable. En premier lieu, elle est inutile s'il s'agit de faciliter sur certains points, par de nouvelles lignes, l'industrie de transports ; car les grandes compagnies n'hésitent pas à solliciter elles-mêmes la faculté d'établir des lignes doubles et parallèles lorsque la surabondance du trafic l'exige. La plupart des concessions obtenues depuis dix ans par les anciennes compagnies n'ont pas d'autre objet. Donc, à cet égard, le public est complètement désintéressé ; il doit même préférer que le service d'une même région soit concentré sous la direction d'une seule compa-

gnie, la concurrence entre chemins de fer étant, comme le reconnaît avec raison M. Lesguillier, plus nuisible qu'utile. — En second lieu, si l'on effectuait prématurément, pour le soutien du troisième réseau, le doublement des grandes lignes, il est évident que le trafic, et, par suite, le revenu de ces dernières subirait, au moins pendant un certain temps, une réduction plus ou moins sensible et que les conséquences de cette diminution tomberaient à la charge du Trésor par le paiement d'une somme plus considérable au chapitre de la garantie d'intérêt. Ainsi, nul profit pour le public, dépense inutile ou anticipée de capital pour l'établissement d'une partie de ces 3,000 kilomètres de lignes doubles, réduction momentanée du produit net de l'ancien réseau, accroissement de la somme à payer par l'état pour garantie d'intérêt : voilà quels seraient les résultats de la proposition émise par l'honorable M. Lesguillier (1).

Les compagnies ont été précisément constituées pour faire face aux besoins d'extension du réseau national. Si le privilège dont elles ont été dotées jusqu'ici leur a procuré les ressources, le crédit, une situation considérable dans le monde financier, ce serait une faute de ne pas utiliser, au profit du public et de l'état, toutes les forces dont elles disposent. S'agit-il de construire, à défaut de l'état, des milliers de kilomètres ? Pour cela, il faut réunir de gros capitaux et recourir au crédit. Le coût de la construction sera plus ou moins élevé, selon le taux d'émission des emprunts. Or les anciennes compagnies obtiendront toujours plus facilement le capital nécessaire ; elles le paieront moins cher que ne le paieraient des compagnies nouvelles, de quelque façon que celles-ci fussent organisées et favorisées par les décisions législatives. Que l'on ne dise pas que la garantie d'intérêt accordée par l'état aux nouvelles compagnies suffira pour élever et maintenir le crédit de ces dernières au niveau du crédit des anciennes compagnies. La confiance que les prêteurs placent dans les titres de chemins de fer repose non-seulement sur la garantie de l'état, mais encore et avant tout sur la valeur même de l'entreprise, sur son exploitation, sur ses produits connus. Ce qui le prouve, c'est que, malgré l'égalité des conditions de garantie, les titres des différentes compagnies ne sont pas cotés à un cours égal ; le prêteur tient compte de la valeur intrinsèque des titres de chaque compagnie, la garantie de l'état ne lui apparaît que comme un surcroît de sécurité. Dès lors, construit par les anciennes compagnies, le troisième réseau coûtera moins cher que s'il était construit par des compagnies nouvelles, et le trésor y gagnera d'avoir à débours

(1) *La Question des chemins de fer et M. Léon Say*, par M. J. Lesguillier, député de l'Aisne, ancien sous-secrétaire d'état des travaux publics ; Château-Thierry, 1882.

une moindre somme proportionnelle de subventions ou d'allocations à titre de garantie. — S'agit-il d'exploiter ce troisième réseau, la question n'est même pas discutable. Il est évident que les anciennes compagnies sont pourvues, armées et outillées de manière à se charger du trafic dans des conditions supérieures de régularité, de fréquence et d'économie. Là encore l'économie profitera au budget.

La seule objection que soulève la fusion du troisième réseau avec les grandes compagnies, c'est que l'extension donnée à celles-ci est déjà bien considérable. La compagnie Lyon-Méditerranée exploite plus de 6,000 kilomètres; la compagnie d'Orléans, près de 4,400; l'Ouest et l'Est, environ 3,000; le Midi, 2,300; le Nord, 2,000. De bons esprits assurent que nos compagnies sont arrivées à la limite où leur agrandissement doit s'arrêter, sous peine de dépasser la mesure assignée à une bonne administration et de compromettre la sécurité des transports. Les chiffres cités plus haut démontrent qu'avant d'égaliser le parcours de 6,000 kilomètres desservi par la compagnie de Lyon, les cinq autres compagnies ont encore beaucoup de marge, et dans l'enquête ouverte au sénat, il y a quelques années, les directeurs des principales compagnies ont déclaré que, pour une exploitation de chemins de fer, le nombre de kilomètres importe peu, tout dépendant de l'organisation générale, de la division et de la répartition des services. Cette opinion, exprimée avec l'autorité de l'expérience, nous paraît décisive. Si l'on admet que l'état pourrait être l'administrateur unique de toutes les voies ferrées, pourquoi refuserait-on à une compagnie, fortement constituée et bien agencée, la faculté d'administrer plusieurs milliers de kilomètres? Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce que, suivant un plan déjà étudié, le réseau actuel de l'état forme une septième grande compagnie dont la concession serait fortifiée par l'annexion de plusieurs lignes distraites des compagnies d'Orléans et de l'Ouest. Il resterait alors environ 14,000 kilomètres à répartir, et ce nombre pourrait être diminué, sur certains points, par la création de sociétés locales qui exploiteraient, sous le patronage et avec le concours financier des compagnies, plusieurs groupes de lignes, ainsi que cela se pratique déjà dans les régions du Nord et de l'Est. Les avantages de ce dernier système ont été très clairement démontrés par M. Emile Level, qui dirige plusieurs sociétés locales avec l'appui de la compagnie du Nord (1), et signalés par M. Léon Say, qui a cité comme exemple la ligne d'Anvin à Calais, dont le parcours atteint 90 kilomètres. On peut donc, au moyen de ces combinai-

(1) *De l'Association des grandes compagnies et des Sociétés locales*, par M. Emile Level; 1875.

sons, réduire le supplément de services et de responsabilité que la concession du troisième réseau imposerait aux grandes compagnies.

C'est ainsi que, par la force des choses et par la logique du raisonnement, l'on est amené à reconnaître qu'il y a intérêt à continuer, pour la construction et pour l'exploitation du troisième réseau, l'application de l'ancien système, c'est-à-dire à confier le tout à des compagnies, en profitant, dans la plus large mesure, du crédit et des ressources des six grandes compagnies, réorganisées et délimitées par la convention de 1859. Recommander ce système, ce n'est point, comme on l'a prétendu, plaider la cause des compagnies, car il serait aisé de démontrer que celles-ci auraient tout profit à rester dans la situation qui leur est faite par les contrats, sans être exposées aux risques d'une extension exagérée et précipitée; c'est, au contraire, plaider la cause de l'état, du trésor, du public, de la grande industrie des transports, et cela est si vrai que nous voyons aujourd'hui convertis ou résignés à l'ancien système, au système établi par l'empire, les ministres de la république, les députés qui, par instinct, par passion politique, peut-être aussi par inexpérience, se montraient les plus acharnés à le détruire ou à le réformer. Tous ceux qui précédemment avaient déclaré la guerre aux compagnies consentent maintenant à traiter avec elles, et ils ne demandent plus qu'à profiter de l'occasion offerte par la conclusion des nouveaux contrats pour reviser, dans l'intérêt public, les anciens cahiers des charges. Ils disent aux compagnies : « Il ne sera plus question du rachat, nous vous concédons le troisième réseau ; votre existence est assurée sans concurrence. En échange, nous allons reprendre les conventions antérieures et rédiger un pacte d'ensemble, qui s'appliquera aux anciennes et aux nouvelles concessions. » Il ne serait pas impossible de contester la correction absolue de cette procédure, qui ne tient pas suffisamment compte des engagements pris, et qui rouvre le débat sur des conventions que l'on devait considérer comme définitives. Cependant, si les négociations aboutissent, et si elles concilient avec l'intérêt général l'intérêt des compagnies, nul n'aura le droit de s'en plaindre. Il importe aux deux parties en présence que l'on écarte les questions irritantes, les points aigus, pour résoudre avant tout le problème de la construction du troisième réseau de manière à dégager les finances de l'état, si compromises par les votes du parlement.

Autant que l'on peut en juger par la polémique engagée dans la presse, c'est la question des tarifs qui donne lieu aux plus vives controverses. Les anciens cahiers des charges fixent, pour les diffé-

rentes catégories de transports, des prix *maxima*, que les compagnies ont la faculté de réduire moyennant l'accomplissement de certaines formalités et sous réserve de l'homologation ou de l'approbation du gouvernement. Les adversaires des compagnies allèguent que le maximum des tarifs est trop élevé, et, en outre, qu'il ne convient pas de laisser à des entreprises particulières la faculté de modifier les prix de transport ; ils revendiquent cette faculté, ce droit, pour l'état, qui seul aurait qualité et compétence pour régler impartialement le chiffre des taxes. A cela les compagnies répondent que le tarif est une condition fondamentale de l'acte de concession, une garantie essentielle, qui doit demeurer entière et intacte, pour la sécurité du capital des chemins de fer. L'on insiste, et l'on proclame doctrinalement que l'état est, par droit antérieur et supérieur, le grand maître du tarif. Si les compagnies n'acceptent pas ce principe, si elles ne reconnaissent point au gouvernement ou à une autorité arbitrale le pouvoir de fixer les taxes, de les réduire, et même de les relever, il faut, dit-on, rompre avec elles et ne point leur livrer le troisième réseau.

Nous avons examiné, dans un précédent travail, cette question du tarif, et nous avons essayé de démontrer que le régime établi par les anciens contrats est le plus conforme aux intérêts de l'état, du public et des compagnies. Tel est encore notre avis après la lecture attentive des documens qui ont été produits. Que les compagnies tiennent à conserver les attributions qui leur ont été reconnues jusqu'ici en matière de tarif, rien de plus légitime ; car il s'agit là de leur unique élément de recettes et du principal souci de leur administration. Qu'elles veuillent également conserver les chiffres *maxima* qui ont été fixés par les cahiers des charges, sauf à ne pas les appliquer actuellement dans toute leur rigueur, cela se comprend encore, attendu que ces chiffres ont été stipulés pour une concession de quatre-vingt-dix-neuf ans et que la prudence commande à ces compagnies de rester, pendant cette longue période, armées contre la diminution continue de la valeur du numéraire et contre l'augmentation croissante du prix des services. En défendant cette double garantie pour les concessions existantes, en la réclamant pour les concessions nouvelles, les compagnies se placent sur un terrain qui nous paraît inattaquable. Ce n'est point cependant par ces motifs, tirés du droit et de la raison qu'elles réussiront à convaincre leurs adversaires. Il vaut mieux prouver que le public n'est pas intéressé à l'adoption d'un autre système et que l'état est intéressé à ne point accepter la périlleuse attribution que l'on prétend lui imposer.

Quel est l'intérêt du public ? Il consiste à obtenir les plus grandes

facilités pour les transports avec des tarifs aussi modérés que possible. Ce résultat est obtenu sous le régime actuel. L'administration d'un chemin de fer est toujours en éveil pour développer les mouvemens de la circulation et, à cet effet, elle combine et elle réduit les tarifs. Le contrôle que le gouvernement exerce par le droit d'homologation suffit pour écarter les combinaisons qui pourraient être critiquées. L'état, maître des tarifs, ferait-il mieux? La rédaction des tarifs, substituée à l'homologation, le mettrait infailliblement en lutte avec les compagnies, avec les populations, avec les sénateurs et les députés et les conseillers-généraux, avec tout le monde. S'il édictait un tarif trop bas, les compagnies réclameraient avec raison et se défendraient contre une décision qui serait ruineuse non-seulement pour elles, mais encore pour le trésor, garant des emprunts. S'il prenait une mesure justifiée par l'intérêt de telle ou telle région, il se verrait assailli par les exigences des autres régions prétendant au bénéfice égal de cette mesure, sans y avoir le même droit. Ce seraient, de tous côtés, des pétitions, des réclamations, des sommations, auxquelles les influences politiques et électorales donneraient une puissance irrésistible. Maître des tarifs, le gouvernement aurait seul la responsabilité. Les cabinets étrangers pourraient même diplomatiquement lui demander compte des tarifs qui auraient pour résultat de nuire aux opérations de leurs nationaux et d'avantager leurs concurrens des autres frontières. Non, l'état n'a pas intérêt à se charger de tels soucis. S'il y a des imperfections ou des lacunes dans les tarifs établis par les compagnies, ces inconvéniens, qui peuvent d'ailleurs être réformés, sont loin d'égaliser ceux que présenterait le système des tarifs établis par l'état.

Depuis deux ans, sur l'invitation du ministre des travaux publics, les compagnies ont étudié la refonte de leurs tarifs, en vue de les simplifier, de les rendre plus uniformes et, en apparence, plus logiques. On a cherché, par exemple, à généraliser la règle du « tarif décroissant selon les distances, » règle appliquée sur le réseau des chemins de fer de l'état, sur le réseau modèle. Ces études, entreprises avec le désir de donner satisfaction au parlement et de calmer les sentimens d'hostilité qui persistent contre les grandes compagnies, n'auront pas été stériles. Elles amèneront quelques réformes, elles rendront peut-être les négociations plus faciles; mais il est permis de prédire que le barème officiel ne tiendra pas longtemps contre la réalité des faits, contre la diversité des besoins de transport. L'égalité méthodique, en fait de tarifs, n'existe pas. Un tarif de chemin de fer est essentiellement flexible, par conséquent variable selon les conditions particulières de chaque

industrie, de chaque région, selon la nature, le poids, l'abondance ou la rareté de la matière transportable, et non pas seulement selon la distance à parcourir. Vouloir soumettre des opérations commerciales à la rigidité d'une règle administrative, c'est méconnaître le caractère et les intérêts du commerce. On introduira d'abord de nombreuses exceptions dans les règles du barème ; puis on reviendra aux tarifs multiples et variés qui sont universellement pratiqués dans l'industrie des transports.

La question des tarifs doit donc être résolue, pour le troisième réseau, dans les mêmes termes que pour les anciennes concessions ; car un concessionnaire qui n'aurait point la propriété des tarifs serait réduit à l'impuissance. Il est difficile que les compagnies cèdent sur ce point, et le gouvernement aurait tort, selon nous, d'insister pour que les cahiers des charges contiennent une clause nouvelle, qui en vérité n'intéresse sérieusement ni l'état, ni le public, puisque, d'une part, l'état possède le droit d'homologation, et que, d'autre part, les compagnies réduisent spontanément les tarifs. Tout l'effort des négociateurs doit porter sur les clauses financières, sur les conditions auxquelles les compagnies pourront entreprendre l'achèvement et l'exploitation du troisième réseau. La pensée commune des contractans peut se résumer ainsi : l'état charge les compagnies de dépenser, en son lieu et place, un capital considérable et il leur donne sa garantie pour les emprunts qu'elles auront à émettre ; l'état charge les compagnies d'exploiter les lignes nouvelles et il doit les indemniser des pertes de l'exploitation, pertes que le trésor aurait supportées directement, s'il n'avait pas recours à des concessionnaires, en tenant compte toutefois du supplément de recettes et de bénéfices que l'ouverture des nouvelles lignes procurera aux lignes des anciens réseaux. — C'est le système de 1859, plus difficile à appliquer, à traduire en chiffres, parce que le coût des travaux et les résultats du trafic sont très incertains, mais cependant le seul qui soit pratique aujourd'hui encore et qui puisse aboutir si les contractans sont bien pénétrés de leur intérêt, de leurs obligations respectives et de leurs devoirs envers le pays.

Lors de la discussion du budget, plusieurs orateurs ont paru craindre que les critiques dirigées contre la gestion financière ne rendissent les compagnies plus exigeantes en leur faisant voir que le gouvernement de la république a besoin de leur concours pour l'exécution du plan de M. de Freycinet. On risquerait, suivant eux, de compromettre la cause de l'état et d'affaiblir à l'avance l'autorité du ministre chargé de négocier en son nom, si l'on appuyait trop sur les embarras du budget et sur la nécessité de traiter avec les compagnies. Cette préoccupation est bien inutile. La situation financière

est trop connue, le moyen de sortir d'embarras est trop indiqué pour qu'il y ait profit à s'entourer de réserves et à pratiquer les sous-entendus dans une discussion qui est ouverte, depuis plusieurs années, devant le parlement et dans la presse. Oui, il est nécessaire que l'entente s'établisse entre l'état et les compagnies : cela est nécessaire dans l'intérêt de l'état, mais ce serait une erreur de croire que les compagnies ne soient point également intéressées à cette entente et qu'elles puissent abuser des circonstances en tenant, comme on dit vulgairement, la dragée haute, dans la préparation des futurs contrats. De par les cahiers des charges elles sont, beaucoup plus que l'on ne paraît le croire, sous la dépendance et sous le contrôle du gouvernement, qui peut, en maintes occasions, pour les nombreux détails du service, leur faire sentir sa main lourde. Elles n'ont pas, elles ne sauraient avoir l'esprit de résistance contre une autorité qu'elles rencontrent à chaque pas devant elles et qu'il leur importe de ne point heurter ; elles connaissent la fable : *le Pot de terre et le Pot de fer*. Par conséquent, il n'y a pas à craindre que, de leur côté, le sentiment de conciliation ne soit point sincère ; elles ne prétendront pas traiter avec l'état comme avec un égal : leurs observations, leurs objections ne pourront s'inspirer que de l'intérêt commun qui a créé, dès l'origine, l'association des compagnies et du budget pour l'organisation du grand service des transports.

Les compagnies sont dans une situation prospère, attestée par le cours de leurs actions ; le cours des obligations démontre également la valeur de leur crédit. Cette prospérité et ce crédit ne sont pas uniquement dus à une administration habile et intelligente : ils procèdent également des subventions, des garanties d'intérêt, du système de concentration qui a supprimé la concurrence. S'il est vrai que les sacrifices consentis par l'état n'ont eu en vue que l'intérêt général, il n'en reste pas moins que les capitaux engagés dans les chemins de fer en ont grandement profité. Il est équitable dès lors que, pour la solution des difficultés avec lesquelles l'état se trouve aux prises, le concours des compagnies s'offre libéralement. A cet effet, les négociateurs pourront emprunter aux conventions de 1859 le principe, sinon les termes exacts, des combinaisons par lesquelles, en réservant aux actionnaires les revenus acquis, il sera pourvu à l'extension nouvelle du réseau des chemins de fer sans que le trésor ait à supporter d'autres charges que le paiement annuel d'une garantie d'intérêt et le remboursement au moins partiel, et plus ou moins prolongé, des pertes de l'exploitation sur les lignes du troisième réseau. Ces charges, il ne faut pas le dissimuler, seront lourdes, surtout pendant la première période ;

mais elles ne seront pas écrasantes : en tous cas, partagées entre les compagnies et l'état, les dépenses du troisième réseau n'auraient point pour conséquence l'hypothèque à long terme, la ruine du budget, ainsi que la dépression du crédit public et du crédit des compagnies. C'est dans cet esprit de conciliation et avec la notion intelligente des intérêts et des besoins respectifs, que les négociations doivent être conduites, et l'opinion publique serait sévère pour celle des deux parties qui encourrait à ses yeux la responsabilité d'un échec.

Dans l'étude si difficile de cette question des chemins de fer, le dernier mot appartient au patriotisme. Quel que soit l'intérêt gouvernemental, ministériel, électoral, qui s'attache à l'exécution du plan de M. de Freycinet, il faut à tout prix que le budget extraordinaire ne soit point condamné d'abord à absorber toutes les ressources disponibles du trésor par des emprunts déguisés, puis à emprunter directement 700 ou 800 millions par an pendant les prochains exercices. Qu'arriverait-il, a dit M. Buffet au sénat, « si, persistant en pleine paix dans ce déplorable système d'emprunts continus, nous avions à affronter une grande crise nationale?.. Je vous adjure de tenir compte de certaines éventualités qu'il n'est donné à personne d'écarter et que nous ne pourrions affronter avec succès, le jour où elles viendraient nous surprendre, que si nos finances étaient parfaitement dégagées et si nous n'avions pas créé nous-mêmes par une dette flottante exagérée ou par des emprunts réitérés des difficultés peut-être insurmontables à l'effort suprême que le pays, pour sa sécurité, pour son honneur, pour son existence même, serait obligé de faire. » Voilà comment la question des chemins de fer n'est plus seulement une question de budget, elle s'élève à la hauteur d'une question de patriotisme. Voilà pourquoi il est absolument urgent de la résoudre. Un plus long retard ajouterait à la perspective du désordre financier la menace, autrement sérieuse, d'un péril national.

C. LAVOLLÉE.

L'OSTRACISME A ATHÈNES

I.

La république française mérite bien désormais d'être appelée, selon une parole célèbre, « la république athénienne, » puisque l'on y veut établir la loi de l'ostracisme.

L'ostracisme (vote par les coquilles ou plutôt par les tessons : le mot ὄστρακον a les deux sens, comme le mot têt en français) était un vote du peuple exprimé au scrutin secret, en des comices extraordinaires, qui forçait le citoyen contre lequel se prononçait la majorité à s'éloigner d'Athènes pour dix ans. Ce verdict d'exil était rendu sans que celui qui en était la victime eût le droit de se défendre, sans même qu'il eût été directement mis en accusation. On devait subir « le bon plaisir » du peuple. L'ostracisme était la lettre de cachet du souverain du Pnyx.

Le but avoué de cette loi d'exception était de défendre la démocratie contre les ambitions tyranniques et les divisions intestines. Un général, un orateur, prenait-il une grande place dans l'état, une grande influence à l'assemblée à cause de ses glorieux services, de son éloquence, de ses talents d'administrateur, il tombait sous le coup de l'ostracisme; deux chefs de parti d'une égale valeur et d'un crédit égal se combattaient-ils pour faire prévaloir leur politique, l'ostracisme les menaçait. En réalité, l'ostracisme, comme le dit Plutarque, était surtout « une satisfaction donnée au peuple, qui aimait à abaisser ceux dont l'élévation le rendait jaloux, et qui ne trouvait que dans leur chute un adoucissement à son envie. »

Les Athéniens pouvaient souvent se donner « la satisfaction de l'ostracisme, » puisqu'il y avait à Athènes beaucoup de grands hommes. D'autre part, dans cette démocratie active et jalouse qui ne déléguaît aux magistrats que les pouvoirs les plus restreints et les plus précaires et où le peuple assemblé décidait par lui-même quantité d'affaires qui sont du ressort de l'exécutif, il était impossible que des dissentimens ne se produisissent pas en mainte circonstance. Que tout le monde eût été du même avis, et le Pnyx n'eût pas entendu ces belles luttes oratoires si chères aux Athéniens. A l'assemblée, les uns, les démocrates, réclamaient sans cesse de nouvelles réformes et de nouveaux avantages; les autres, que les Grecs, qui n'employaient pas comme nous mille nuances pour désigner les partis, appelaient les oligarques ou les aristocrates, et qu'il serait plus vrai d'appeler les conservateurs, ne songeaient pas, du moins à dater de l'époque d'Aristide, à restreindre les droits de la plèbe; mais ils s'opposaient à ce qu'elle en obtint de nouveaux. D'autres questions divisaient les citoyens. Ceux-ci voyaient les intérêts d'Athènes et de toute la Grèce dans une alliance sérieuse avec Sparte; ils rêvaient de rendre la Grèce tranquille et invincible en maintenant l'équilibre entre ces deux grandes cités. Ceux-là voulaient l'abaissement de Sparte et la suprématie d'Athènes, fût-ce même au prix de guerres fratricides et éternelles. Tel général, comme Thémistocle ou Cimon, tel homme d'état comme Aristide ou Thucydide, était conservateur ou démocrate, tenait pour la paix ou pour la guerre. La tribune lui était ouverte, il y exposait son opinion. Les idées qu'il exprimait lui gagnaient tous ceux qui pensaient comme lui sans avoir son éloquence; s'il joignait au talent oratoire le prestige d'un grand nom, de services signalés ou l'avantage d'une grosse fortune, il devenait chef de parti et se trouvait nécessairement en opposition avec un autre chef de parti. De là prétexte à *ostraciser*, — pourquoi ne pas faire entrer le mot dans la langue puisque l'acte qu'il désigne menace d'entrer dans la loi?

On procédait ainsi à l'ostracisme: d'abord la proposition de cette espèce de plébiscite, proposition que tout citoyen avait le droit d'émettre, était soumise au conseil des cinq cents (sénat *proboulétique*, délibérant d'avance), qui préparait les travaux de l'assemblée. Le sénat n'opposait généralement son *veto* qu'aux projets inconstitutionnels; il semble donc que le plus souvent il s'en remettait à l'assemblée pour juger de l'opportunité d'un vote d'ostracisme et portait la proposition à l'ordre du jour de la prochaine séance, comme on dirait aujourd'hui. Au Pnyx, le requérant ou l'un de ses partisans montait sur le rocher qui servait de tribune et exposait les motifs qui l'avaient inspiré: soit la trop grande puissance d'un homme

public, soit la rivalité de deux chefs. Mais l'orateur s'abstenait dans sa harangue de citer aucun nom. C'eût été fausser le principe de l'ostracisme, qui voulait que tout citoyen décidât en pleine liberté, sans pouvoir être ébranlé dans son impression spontanée par les argumens oratoires, quel homme nuisait aux intérêts de l'état et devait être banni. C'eût été aussi permettre aux Athéniens éminens, ouvertement menacés, de se défendre et de prononcer leur apologie. Comme ils n'étaient pas désignés en termes précis, ils ne pouvaient intervenir dans la discussion autrement que d'une façon générale; s'ils eussent mis en avant leur personnalité, on leur eût retiré la parole sous prétexte qu'ils n'étaient pas en cause. Les formalités de l'ostracisme étaient tout justement pour protéger le peuple contre les surprises de l'éloquence. D'ailleurs personne dans l'assemblée n'était dupe de l'équivoque de la motion; chacun voyait vite de qui il s'agissait. Lorsque les orateurs avaient été entendus, l'épistate des prytanes, qui présidait l'ekklesia, déclarait la discussion close et faisait voter par mains levées. Si la majorité se déclarait pour la proposition, les prytanes convoquaient dans les termes légaux une assemblée extraordinaire pour rendre le verdict d'ostracisme.

Cette assemblée ne se tenait pas sur le Pnyx, mais sur l'agora. Aux séances ordinaires, l'enceinte du Pnyx était assez vaste pour contenir les quelques milliers d'Athéniens de la ville qui avaient coutume d'y venir; il n'en eût pas été de même pour un vote d'ostracisme où prenait part la majorité de la population de l'Attique. Ce jour-là, l'agora était entourée de barrières percées de dix portes, une par tribu. Les citoyens de chaque tribu entraient par la porte qui leur était affectée, se faisaient reconnaître des lexiarques (greffiers de l'état civil), inscrivaient un nom sur le tesson dont ils s'étaient pourvus et remettaient ce tesson aux magistrats. Le vote avait lieu en silence, sans discussions ni harangues préalables. L'opinion de chacun était réputée faite quand il arrivait sur l'agora. A la fin de la journée, on comptait les bulletins, et le citoyen dont le nom se trouvait inscrit sur le plus grand nombre devait s'exiler. Toutefois, pour que ce plébiscite eût force de loi, il fallait qu'il y eût un minimum de six mille suffrages exprimés contre la même personne. Ce minimum de six mille suffrages garantissait que la sentence ne serait pas l'effet d'une vengeance privée, mais d'une nécessité publique, réelle ou illusoire. La proposition soumise à l'assemblée n'indiquant pas explicitement le citoyen contre lequel l'ostracisme était requis, chacun pouvait inscrire un nom sur sa coquille selon ses inimitiés personnelles. Parmi les votans, combien qui, pareils au paysan d'Aristide, ne connaissaient rien de celui qu'ils exilaient! combien qui eussent été bien empêchés de justifier leur vote! Il y

avait donc une grande dispersion de voix. S'il eût suffi d'une infime majorité pour que la décision fût valable, souvent, à cause du nombre infini des noms divers inscrits sur les bulletins, une minorité eût primé la majorité, un homme eût été banni par un très petit nombre de citoyens, c'est-à-dire contre le vœu de la masse des citoyens.

L'exilé avait dix jours pour dire adieu à ses amis et arranger ses affaires ; puis il devait s'éloigner de la cité pendant dix ans, à moins qu'il ne fût rappelé avant ce temps par un décret du peuple, ce qui arriva quelquefois. Les rares défenseurs de l'ostracisme ont fait remarquer que ce n'était pas un châtement. L'exil par vote populaire différait essentiellement, en effet, du bannissement prononcé dans les formes légales par les tribunaux. Le bannissement était à perpétuité ; il entraînait comme peines accessoires la dégradation civile et la confiscation des biens du condamné. On accompagnait la sentence d'imprécations sacramentelles : « Qu'il fuie et qu'il n'approche jamais des temples ; que nul ne l'approche ni ne lui parle ; que nul ne l'admette aux prières et aux sacrifices ; qu'on lui refuse l'eau lustrale ! » Rien de cela n'existait pour le citoyen frappé par l'ostracisme. Il conservait ses biens sur le sol de l'Attique et n'était ni dégradé ni maudit. Mais c'est par cela même que l'ostracisme n'était pas une peine, qu'il était une iniquité. Celui que les héliastes condamnaient au bannissement était un criminel ; celui que le peuple envoyait en exil n'était coupable que de services rendus à la cité. On avait permis à l'un de présenter sa défense, on refusait à l'autre de faire entendre sa voix. En décrétant l'égalité de tous les citoyens devant la loi, les Athéniens avaient posé le grand principe du droit. En établissant l'ostracisme, ils avaient créé la raison d'état, ce terrible et décevant sophisme qui, tour à tour invoqué par les Critias et les Néron de tous les temps, a fait commettre tant de crimes, sans réussir à rien fonder de durable. Les factions passent, les empires tombent, les peuples eux-mêmes disparaissent. Il n'y a d'éternel que la conscience humaine.

II.

Les Athéniens aimaient à attribuer à leurs institutions une origine très ancienne, légendaire, quasi divine. Leur vanité en était flattée et les lois en prenaient une autorité plus grande. C'est ainsi que certaines traditions faisaient remonter l'ostracisme jusqu'au temps de Thésée, ce roi d'Athènes qui probablement n'a jamais existé. Les fils de Pisistrate ont passé aussi pour les auteurs de l'ostracisme. Maîtres absolus dans Athènes, avaient-ils besoin d'en

appeler au peuple pour se délivrer de ceux qu'ils craignaient? Il était plus simple de les faire assassiner, le meurtre de Cimon l'Ancien en témoigne. Et d'ailleurs les Athéniens supportaient avec peine la domination des Pisistrates, qui, après avoir commencé par être des tyrans au sens antique, c'est-à-dire des usurpateurs du souverain pouvoir, avaient fini par devenir des tyrans au sens moderne du mot. En instituant l'ostracisme, Hippias et Hipparque eussent donné au peuple une arme contre eux-mêmes. Selon toute probabilité, ce fut le réformateur Clisthène qui établit l'ostracisme.

Clisthène ne se borna pas à remettre en vigueur les institutions de Solon, dont l'exercice avait été à peu près illusoire pendant la tyrannie des Pisistrates; il les modifia dans un sens plus démocratique, abolissant la plupart des privilèges politiques des eupatrides et donnant à la plèbe, déjà investie par Solon du droit de juger et du droit de voter, accès à nombre de magistratures. Clisthène avait renversé le gouvernement d'Hippias avec l'aide des grands comme avec l'aide du bas peuple. Les aristocrates s'irritèrent des droits nouveaux concédés au *démos*; il y eut des dissensions, des troubles. Clisthène, craignant que la démocratie ne fût point assez forte à son origine pour résister aux menées ambitieuses d'un nouveau Pisistrate ou aux luttes des partis, institua l'ostracisme comme suprême sauvegarde de la constitution. On était au lendemain d'une révolution; les vainqueurs, hier alliés, aujourd'hui divisés, n'avaient point déposé les armes; tout était à redouter. Élien, dont l'autorité est de peu de poids, raconte que Clisthène fut la première victime de la loi qu'il avait portée. Le chef du peuple dut en effet quitter temporairement Athènes à l'approche d'une armée lacédémonienne amenée par le chef du parti des grands, Isagoras; mais on ne saurait voir dans ce fait une application de l'ostracisme. Le premier Athénien qui subit l'ostracisme fut un certain Hipparque, parent des Pisistrates. Il fut banni, dit-on, parce qu'il aspirait à la tyrannie. Conspiraient-ils aussi contre la liberté ou se trouvaient-ils en luttes comme chefs de parti, les autres Athéniens qui passent pour avoir été bannis par l'ostracisme dans les vingt premières années du ^v^e siècle: Xanthippe, le père de Périclès et le vainqueur des Perses à Mycale, Alcibiade l'Ancien et Mégacès, l'un bisaïeul paternel, l'autre aïeul maternel du célèbre Alcibiade, Callias, fils de Didymos et connu seulement par sa force corporelle et ses victoires dans les palestres? Vaines hypothèses, car les quelques auteurs anciens qui citent, très à la légère, il est permis de le croire, ces hommes parmi les victimes de l'ostracisme, sont muets sur les motifs et les circonstances de ces bannissements. Pour trouver un Athénien bien authentiquement frappé par l'ostracisme et un exemple

bien avéré de l'application de cette mesure, il faut arriver à l'exil d'Aristide.

C'était entre la première et la deuxième guerre médique, quelques années après la bataille de Marathon. A Marathon, Aristide s'était conduit en vaillant soldat et en grand citoyen. Il était un des dix généraux des Athéniens. Or quand les stratèges se trouvaient ensemble à l'armée, le commandement en chef appartenait à chacun à tour de rôle. Le jour de la bataille, Aristide avait le commandement; mais, jugeant que Miltiade était plus capable de l'exercer que lui-même en une si grave occurrence, il lui demanda de le prendre à sa place et, sa proposition acceptée, il alla commander en sous-ordre les hommes de sa tribu. Il combattit valeureusement, si bien qu'on aurait pu l'appeler le Brave comme on l'avait déjà appelé le Juste. On sait qu'il avait mérité ce surnom par la sagesse de ses conseils à l'assemblée, par l'équité de ses sentences au tribunal, enfin par l'ordre admirable de son administration comme trésorier-général de l'état. D'autre part, sa vie privée était irréprochable. L'ambitieux Thémistocle, qui voulait faire d'Athènes surtout une puissance maritime et qui, en raison de ces desseins, favorables à la plèbe, s'appuyait sur le bas peuple, le flattant et le protégeant en toute occasion, était à la tête du parti avancé. Aristide ne voulait pas que la démocratie athénienne aillât trop vite ni trop loin. Mais dans quelle juste mesure devait-il s'opposer aux projets des chefs du peuple! Qu'on n'oublie pas qu'Aristide avait été l'ami et le partisan de Clisthène, le réformateur démocratique; qu'on se rappelle aussi que ce fut sur la motion d'Aristide qu'après la bataille de Platées l'archontat fut rendu accessible à tous les citoyens indistinctement. Donc cet homme n'était point un réactionnaire bien ardent. Il cherchait moins à entraver la marche de la démocratie qu'à la modérer. Thémistocle, irrité de l'opposition que faisait Aristide à quelques-uns de ses projets, combattit de parti-pris tous ceux d'Aristide. A son tour, Aristide s'efforça en mainte occasion de faire rejeter les propositions de son adversaire. Élu trésorier de la république, il dénonça les malversations de ses prédécesseurs, parmi lesquels se trouvait Thémistocle. Aristide, remarquons-le, fut en cela plus juste que charitable. Grâce sans doute à son influence sur le peuple, Thémistocle ne fut pas poursuivi; il n'en garda pas moins un violent ressentiment contre son accusateur, et les luttes de paroles au Pnyx devinrent plus acharnées que par le passé. Ce fut alors que Thémistocle se décida à provoquer un vote d'ostracisme. Bien que la tranquillité de la cité ne pût être nullement menacée par un homme tel qu'Aristide, Thémistocle, en agissant ainsi, crut peut-être ser-

vir la chose publique. Il arrive souvent que l'on confond avec son propre intérêt l'intérêt de l'état.

En exposant Aristide à l'exil, Thémistocle s'y exposait lui-même, mais l'habile politique jugeait avec raison que toutes les chances étaient en sa faveur. Les Athéniens estimaient Aristide, ils aimaient Thémistocle. Aristide, dénué d'ambition personnelle, indifférent aux blâmes injustes et ne voulant devoir qu'à sa seule éloquence et à son seul mérite son rôle dans les affaires publiques, ne s'occupait pas de faire des partisans. Thémistocle ne négligeait rien pour gagner les sympathies populaires. A l'assemblée, il défendait les intérêts de la plèbe; dans les rues, sur l'agora, près des bassins, il s'arrêtait à causer familièrement avec tout citoyen, l'appelant par son nom. Il se servait de sa fortune et, ce qui est plus grave, de ses fonctions pour se créer une clientèle. « Je ne voudrais pas, disait-il, m'asseoir sur un tribunal où mes amis ne trouveraient pas auprès de moi plus de faveur que les étrangers. » Le jour de l'ostracisme arrivé, le peuple se prononça contre Aristide. Lui-même, confondu dans la foule, assistait au vote. Quelque bûcheron d'Acharnes ou quelque laboureur de Pallène, qui ne savait pas écrire et qui n'avait jamais vu Aristide, lui présenta sa tessère en le priant d'y écrire le nom d'Aristide. Celui-ci lui demanda : « Aristide vous a-t-il donc fait quelque tort? — Non, répondit le paysan, je ne le connais même pas, mais je suis las de l'entendre toujours appeler le Juste. » Aristide écrivit son nom sur la tessère et la rendit à son interlocuteur sans prononcer une parole. Au moment de quitter l'Attique, l'exilé dit seulement : « Je prie les dieux qu'il n'arrive rien à Athènes qui puisse la faire se repentir de m'avoir chassé (1). » Aristide se retira dans l'île d'Égine; il en fut rappelé par décret plusieurs années avant le terme légal du bannissement. Rentré à Athènes, il remplit les premières charges de la république. Les Athéniens lui durent le traité de Délos, convention par laquelle toutes les cités ioniennes des îles étaient soumises à la suzeraineté d'Athènes et lui payaient l'énorme tribut annuel de quatre cent soixante talens.

La popularité de Thémistocle, qui l'avait aidé à faire exiler Aristide, se retourna un jour contre lui-même. La victoire de Salamine et la construction des remparts d'Athènes le firent reconnaître

(1) Ces belles paroles ont traversé les siècles et on en retrouve l'écho agrandi dans la proclamation que le duc d'Anmale adressait à ses soldats en quittant l'Algérie, après la révolution de février : « ... Soumis à la volonté nationale, je m'éloigne. J'avais espéré combattre encore avec vous pour la patrie : cet honneur m'est refusé ; mais, du fond de l'exil, mon cœur vous suivra partout où vous appellera la volonté nationale ; il triomphera de vos succès, et tous ses vœux seront toujours pour la gloire et le bonheur de la France. »

comme le sauveur de la cité. Thémistocle en tira trop d'orgueil et le fit trop paraître. Chaque fois qu'il montait à la tribune, il citait ses services, vantait sa valeur guerrière et sa sagesse politique. Il dédia un temple à Artemis Aristoboulé (de bon conseil) et osa y placer sa propre statue. La reconnaissance n'était point une vertu athénienne et il n'était pas bon d'y rappeler le peuple du Pnyx. Thémistocle s'aliéna la plèbe, d'autant plus facilement qu'elle sentait qu'elle n'avait plus besoin de lui. Aristide prenait alors l'initiative des lois démocratiques, et Cimon, qui commençait sa carrière sous les auspices d'Aristide et qui était retenu par lui dans une sorte de neutralité, ne s'était point encore accusé comme partisan décidé de l'aristocratie. Les Spartiates qui étaient à cette époque alliés des Athéniens et qui haïssaient Thémistocle, furent instruits des nouveaux sentimens de la multitude. A leur instigation, Léo-botès, fils d'Alcméon, accusa Thémistocle de n'avoir pas révélé la trahison de Pausanias, qui passait pour être vendu au roi de Perse. Thémistocle fut traduit devant les héliastes. On ne parvint pas à prouver sa culpabilité, il fut acquitté. On n'avait pu condamner le grand homme par les lois ordinaires, on eut recours à la loi d'exception. L'acquiescement éclatant de Thémistocle lui avait rendu sa popularité; ses ennemis l'exploitèrent en disant qu'il allait bientôt prendre dans la ville une autorité démesurée, menaçante pour l'égalité démocratique. Ils demandèrent un vote d'ostracisme. Au dépouillement du scrutin, il n'y eut probablement pas beaucoup de tessons portant un autre nom que celui de Thémistocle, car il paraît à peu près certain que l'ostracisme qui bannit le vainqueur de Salamine ne fut pas provoqué pour mettre fin à la rivalité de deux chefs de parti, mais pour donner satisfaction aux sentimens d'envie et de défiance d'une ombrageuse démocratie.

Tant qu'Aristide avait vécu, sa haute autorité et sa droite raison avaient pour un temps arrêté la lutte entre les partis. L'oligarchie le considérait comme lui étant dévoué, et par de sages concessions, il avait gagné l'affection de la plèbe. Lui mort, les oligarques et les démocrates recommencèrent le combat. Les premiers prirent Cimon pour chef; à la tête des seconds on vit Éphialte et Périclès. Cimon était moins rompu aux manœuvres politiques et surtout moins éloquent que ses adversaires; mais il avait pour lui le prestige de grandes victoires et les avantages d'une grande fortune qu'il dépensait avec magnificence. Pendant quelques années, Cimon fit prévaloir ses idées dans la politique intérieure et extérieure d'Athènes: Périclès et Éphialte voulaient l'abaissement de l'aréopage et la diminution du pouvoir des archontes; l'aréopage gardait ses prérogatives et les archontes conservaient leur pouvoir. Périclès et Éphialte

étaient opposés à l'alliance lacédémonienne. Cimon disait : « Ne laissez pas la Grèce boiteuse en abaissant Sparte, » et deux fois il obtenait de l'assemblée d'aller au secours des Lacédémoniens menacés par les révoltes des Messéniens. Périclès, Éphialte ou du moins leurs partisans eurent recours à la calomnie. On accusa Cimon de s'être laissé corrompre par le roi de Macédoine pendant l'expédition de Thrace. Devant les juges, Cimon n'eut pas de peine à prouver son innocence. Peu de temps après cet acquittement, il quitta Athènes avec deux cents trirèmes destinées à combattre les Perses sur les côtes d'Égypte. Ses adversaires politiques profitèrent de son absence pour proposer une loi modifiant les pouvoirs de l'aréopage. De retour dans la cité, Cimon s'efforça de faire remettre le décret en discussion ; il alléguait que cette loi avait été votée illégalement, puisque l'assemblée avait passé outre au veto de l'aréopage. Cimon était décidément gênant pour les démagogues ; ils se débarrassèrent de lui par l'ostracisme.

Pour obtenir ce verdict du peuple, Éphialte et ses partisans représentèrent Cimon comme préférant Sparte à Athènes même. On avait accusé Thémistocle de *médisme*, on accusa Cimon de *philolaconisme*. Ils rappelèrent habilement l'affront que, l'année précédente, une armée athénienne avait reçu des Spartiates. Les Athéniens s'en vengèrent sur Cimon. Tout autre fut la vengeance de l'exilé. Cinq années plus tard, les Spartiates envoyèrent des troupes contre Athènes ; les deux armées se rencontrèrent à Tanagra. Cimon, la veille de la bataille, parut au milieu des hoplites de sa tribu et les conjura de le laisser combattre dans leurs rangs. Mais le conseil des cinq cents, informé de la présence du banni, craignit quelque trahison de sa part ; il fit parvenir aux lochagi (les capitaines) la défense formelle de le recevoir dans les compagnies et à Cimon l'ordre de quitter le camp incontinent. Cimon obéit, mais avant de s'éloigner, il réunit une centaine de ses amis et de ses cliens, regardés comme partisans de Sparte, et les exhorta à combattre avec acharnement pour se laver de ce soupçon, si offensant dans les circonstances présentes. Ces hommes portèrent dans la mêlée l'armure complète de Cimon qu'il leur avait laissée comme un signe de ralliement ; massés en rangs serrés autour de ce trophée, ils se firent tuer jusqu'au dernier. Battus à Tanagra, battus en Thessalie, battus en Égypte, battus en Acarnanie dans une campagne où Périclès commandait, menacés d'une nouvelle invasion des Péloponésiens, les Athéniens daignèrent se souvenir du capitaine dont la victoire avait toujours suivi les armes. Un décret de l'assemblée, rendu sur la motion de Périclès lui-même, rappela Cimon à Athènes.

L'histoire de l'ostracisme, il faut bien le reconnaître, c'est l'histoire même d'Athènes pendant près d'un siècle. Tout homme politique éminent frappe par l'ostracisme ou en est frappé. Cimon vécut trop peu d'années après son rappel pour que l'antagonisme entre lui et Périclès eût le temps de reprendre un caractère aigu (au reste, il ne semble pas qu'on ait jamais soumis une seconde fois aux chances de l'ostracisme le citoyen qui avait déjà été exilé). Mais Périclès allait bientôt trouver un adversaire redoutable et les oligarques un chef habile en Thucydide, fils de Mélésias. Thucydide n'avait point comme général les grands talens de Cimon, mais il s'entendait mieux que lui à la tactique politique et savait entraîner et maîtriser les assemblées. Par l'éloquence il égalait presque Périclès. Un jour qu'on lui demandait quel était le meilleur lutteur de tribune, il répondit : « Je ne sais ; quand je renverse Périclès, il nie qu'il soit tombé, et, même quand on le voit à terre, on dit qu'il est le vainqueur. » Bien que chef reconnu de l'oligarchie, Thucydide évitait d'attaquer Périclès sur ses mesures démocratiques. C'eût été un mauvais terrain d'opposition, car la plèbe, désormais complètement affranchie, était devenue toute-puissante. Le thème ordinaire de Thucydide était de dénoncer comme injuste et dangereuse la conduite de Périclès à l'égard des villes alliées. « Tu augmentes sans motif les tributs des îles, disait-il, et ce trésor, qui doit être employé aux frais de la guerre et à la défense de nos alliés, tu l'emploies à donner des fêtes et des spectacles, à orner et à parer Athènes comme une femme coquette. » Thucydide n'avait pas tout à fait tort. Les prodigalités de Périclès faites au profit d'Athènes seule sur le trésor commun des alliés mécontentèrent les villes de la confédération, en entraînent quelques-unes à la révolte et en préparèrent un grand nombre à la défection. Mais nous ne pouvons cependant pas faire cause commune avec Thucydide et reprocher à Périclès d'avoir construit le Parthénon. Périclès, d'ailleurs, savait se défendre, et, malgré l'opposition, il obtenait gain de cause à l'assemblée. Thucydide, en somme, irritait Périclès plutôt qu'il ne lui faisait obstacle. Il n'y avait qu'un moyen de réduire Thucydide au silence : l'ostracisme. Périclès s'en servit. Lui-même d'ailleurs risquait l'exil. C'est à ce vote du peuple que Cratinus faisait allusion dans la comédie des *Thraciennes* en disant : « Voici venir le Jupiter à tête d'oignon, Périclès tout fier d'avoir évité la coquille. »

Thucydide banni, Périclès exerça de fait le pouvoir souverain dans Athènes durant près de quinze ans. A la vérité, le parti ultra avancé, qui avait d'abord fait cause commune avec le grand homme d'état en haine des oligarques, se déclara contre lui dès qu'il les

eut réduits à l'impuissance. Cela arrive d'ordinaire. Nonobstant cette opposition, Périclès se maintint sans peine aux affaires. Les calamités qui marquèrent le début de la guerre du Péloponnèse, qu'il avait provoquée, changèrent les sentimens du peuple à son égard. Ses ennemis enhardis le traduisirent devant les héliastes sous l'accusation de malversations; il fut condamné à une grosse amende, et, conséquence de ce verdict, il ne fut pas réélu stratège aux élections annuelles. D'ailleurs nul ne songea à réclamer contre lui un vote d'ostracisme. L'ostracisme avait paru nécessaire à l'origine de la démocratie. Les eupatrides avaient alors une clientèle nombreuse, dévouée peut-être jusqu'à prendre les armes, et la plèbe, nouvelle encore aux libertés publiques, pouvait se les laisser ravir. Mais quand le démos connut ses droits et se fut habitué à les exercer, quand il eut affermi et affirmé sa puissance par plus d'un demi-siècle de souveraineté, il semble que l'ostracisme fut abandonné comme une arme d'un autre âge. Une preuve, c'est la fréquence des votes d'ostracisme dans la première moitié du v^e siècle et leur rareté dans la seconde (1). Une autre preuve, c'est la rivalité qui se produisit après la mort de Périclès entre Nicias, chef du parti conservateur, et le démagogue Cléon, rivalité aussi ardente qu'avait pu l'être celle de Thémistocle et d'Aristide, et dans laquelle pourtant l'ostracisme n'intervint pas. Peu après, il est vrai, le peuple, poussé par un vulgaire démagogue, ridiculement ambitieux, allait encore « faire parler les coquilles; » mais ce vote d'ostracisme, qui eut une issue si imprévue, devait être le dernier.

Alcibiade et Nicias étaient en lutte dans l'assemblée. Nicias avait l'appui des riches, des hommes âgés, des paysans, contingent ordinaire du parti conservateur; la plèbe de la ville et des ports soutenait Alcibiade. Les Athéniens étaient divisés sur une question capitale de politique extérieure. La classe des riches, que ruinaient les armemens, qui étaient exclusivement à sa charge, et les ravages des Lacédémoniens sur les terres de l'Attique, qui lui appartenaient presque toutes, voulait le maintien de la trêve avec Sparte. C'était aussi le vœu des paysans, par crainte des incursions de l'ennemi, qui les forçaient à abandonner leurs champs, leurs troupeaux et

(1) On compte, en effet, huit ou dix votes d'ostracisme jusqu'à l'exil de Thucydide (444 av. J.-C. environ), et on n'en cite qu'un seul, celui qui fut provoqué à l'occasion de la rivalité de Nicias et d'Alcibiade (416 av. J.-C.), dans la seconde période du v^e siècle. Plutarque parle bien du bannissement par l'ostracisme de Damon, sophiste et maître de musique, bannissement qui aurait vraisemblablement eu lieu entre 440 et 430. Mais il est fort douteux qu'on ait appliqué l'ostracisme à un personnage non politique. Il est probable que Plutarque aura confondu l'expulsion par l'ostracisme avec le bannissement légal de Damon ou son exil volontaire dans la crainte d'une condamnation.

leurs demeures pour venir bivaquer misérablement à l'abri des remparts d'Athènes. La plèbe, que les hautes soldes militaires et maritimes, les grands travaux des arsenaux, la paie des assemblées, plus fréquentes en temps de guerre, faisaient vivre largement, demandait la reprise des hostilités. Jeune, ardent et ambitieux, Alcibiade, qui commençait sa carrière et qui ne pouvait trouver que sur les champs de bataille la suprême renommée qu'il rêvait, était naturellement dévoué à la politique belliqueuse. Vieilli dans les combats, mais timide à l'excès, Nicias ne désirait que le repos, qui d'ailleurs lui assurait le maintien intact de sa réputation d'habile capitaine. Était-ce pressentiment du sort terrible que lui réservaient les armes? la constante préoccupation de cet homme de guerre était de ne pas faire la guerre.

Il y avait alors parmi les démagogues d'Athènes un certain marchand ou fabricant de lampes nommé Hyperbolos. Méprisé de tous, mais insensible à l'opinion, il s'enorgueillissait de braver l'infamie. Il était la victime grotesque des poètes comiques. Le peuple riait d'Hyperbolos sur le théâtre et ne l'écoutait guère au Pnyx; cependant il se servait souvent de lui quand il y avait quelque calomnie à répandre contre un citoyen éminent ou quelque accusation grave à porter contre les magistrats. Cet homme eut l'idée d'exploiter à son profit la rivalité de Nicias et d'Alcibiade. Il conçut le dessein, singulièrement ambitieux pour un valet de la multitude, de faire bannir Alcibiade et de le remplacer comme chef du parti populaire. Sans les suggestions intéressées d'Hyperbolos, il est fort présumable que le peuple n'eût pas songé à réclamer dans ces circonstances un vote d'ostracisme, pas plus qu'il n'y avait songé lors de la lutte analogue de Cléon et de Nicias. L'ostracisme semblait n'être déjà plus dans les mœurs publiques. Hyperbolos courut les carrefours et les rues, représentant que la division des deux chefs était préjudiciable aux intérêts publics et dénonçant l'ambition effrénée d'Alcibiade, ses grandes richesses, ses talents, son crédit sur le peuple, sa conduite licencieuse comme pouvant le mener à la tyrannie. Après s'être assuré ainsi un certain nombre de voix pour le vote de l'assemblée, Hyperbolos fit parvenir au conseil des cinq cents la demande d'un vote d'ostracisme. Le sénat n'avait pas à repousser une proposition qui n'avait rien d'illégal. A l'assemblée, la motion d'Hyperbolos ne rencontra pas beaucoup d'opposition, car, la question étant posée, les partisans de Nicias pensaient que cette épreuve décisive tournerait à la perte d'Alcibiade, et les partisans d'Alcibiade espéraient que le résultat du scrutin serait l'exil de Nicias. L'assemblée décida qu'il serait procédé dans les délais légaux à un vote d'ostracisme. Cependant les deux adversaires avaient lieu de s'inquiéter.

Nicias était impopulaire, ce qui était mauvais; Alcibiade était trop populaire, ce qui était dangereux. Combattu dans son propre parti par Hyperbolos et ayant contre lui tous les partisans de Nicias, Alcibiade avait à redouter, plus encore que son rival, le verdict du peuple. Il alla trouver Nicias et lui dit que, puisque surpris tous deux par la proposition d'Hyperbolos ils n'avaient pu la faire échouer, le mieux était d'en détourner le danger. Alcibiade persuada à Nicias de s'allier temporairement l'un à l'autre pour faire tomber la sentence d'ostracisme sur celui-là même qui l'avait provoquée, Hyperbolos. Nicias, sans doute, n'eût pas été fâché qu'Alcibiade fût exilé; mais il craignait aussi pour lui-même. Sa nature lente et timorée le portait toujours à différer la lutte, il s'imaginait ainsi l'éviter. Il agréa l'idée d'Alcibiade et donna le mot d'ordre à ses amis. La coalition conçue par Alcibiade eut un plein succès. On se concerta dans les hétaires (sociétés secrètes); les deux partis firent cause commune, et, au jour du vote, le dépouillement des bulletins donna contre Hyperbolos la majorité requise. Hyperbolos fut bel et bien banni d'Athènes.

En votant ainsi, les partisans décidés d'Alcibiade et de Nicias avaient agi dans l'intérêt de leurs chefs et dans un dessein politique. Mais pour la grande majorité des Athéniens qui se prêta à la coalition, il semble qu'elle vit surtout le côté plaisant de l'aventure. Les Athéniens avaient de l'esprit, et il y avait là de quoi les divertir. Quand on connut le résultat du vote, ce fut un éclat de rire dans toute la ville; on applaudit comme au dénouement d'une comédie d'Aristophane. C'est qu'on n'avait plus de respect pour l'ostracisme. On dit que les Athéniens regrettèrent plus tard d'avoir par cette sentence déshonoré la loi au point de ne plus pouvoir jamais l'employer. En effet, l'exil d'Hyperbolos clôt l'histoire de l'ostracisme. Cette loi ne fut pas abrogée, mais elle tomba complètement en désuétude. Si, au siècle suivant, un orateur eût été assez mal inspiré pour demander l'application de l'ostracisme, il se fût fait moquer de tout le monde.

III.

L'abandon de l'ostracisme n'amena pas la perte de la liberté. Les Athéniens eurent donc à se féliciter d'avoir renoncé à cette loi qu'ils avaient crue jadis nécessaire, mais dont ils ne pouvaient pas ne point reconnaître la révoltante injustice. Les auteurs anciens qui parlent de l'ostracisme sont unanimes à le réprouver. Aristote, dont on a invoqué l'autorité pour excuser cette mesure d'exception, déclare que « les cités qui l'ont employée ne l'ont jamais fait dans l'intérêt général, mais par suite de viles cabales; » et s'il admet que

« L'ostracisme peut être utile au gouvernement, » il conclut « qu'il n'est certainement pas juste dans l'idée absolue de justice. » Or bien avant qu'Aristote eût écrit sa *Politique*, Platon n'avait-il pas émis cette noble théorie que le juste et l'utile sont une seule et même chose?

Dans les temps modernes, l'ostracisme a été jugé plus sévèrement encore. Écoutez Condorcet, Beccaria, Machiavel lui-même. Seul, Montesquieu s'est fait plus que le défenseur, l'apologiste de l'ostracisme, et cela en des termes si excessifs qu'ils dépassent le but et sembleraient indiquer que l'auteur de *l'Esprit des lois* méconnaissait parfois le principe même des lois, c'est-à-dire la justice. « L'ostracisme fut une chose admirable... Il prouve la douceur du gouvernement populaire... Il comblait de gloire celui contre qui il était rendu. » En vérité, on reste confondu. C'est un jurisconsulte qui déclare qu'une loi inique fut une chose admirable! C'est un historien qui vante la douceur de la démocratie athénienne! C'est un citoyen attaché à son pays qui écrit que l'exil comblait de gloire celui qui y était condamné! Montesquieu perd-il donc la notion du juste et de l'injuste? Veut-il donc qu'Aristide ait été mis à mort? Croit-il donc que les grands hommes d'Athènes ne se fussent pas volontiers passés du douloureux honneur de l'exil, et lui-même eût-il ambitionné d'en être la victime couronnée?

Réprouvé par la justice immanente, l'ostracisme est à peine défendable au point de vue des exigences passagères de la politique. En vain des historiens ont torturé les textes pour leur faire rendre témoignage de la nécessité de cette institution dans la république d'Athènes, l'histoire prouve que les avantages que s'imaginèrent en tirer les Athéniens ne compensent pas l'opprobre qu'ils ont mérité en l'établissant et en l'appliquant à des hommes comme Thémistocle et Cimon. Des plus célèbres votes d'ostracisme il n'est pas un seul dont l'utilité ne soit pas au moins discutable. Pour le bannissement d'Hipparque, sur quoi on n'a pas de détails, il est possible qu'il ait été voté, au lendemain de la révolution contre les Pisistrates, à cause de la parenté de cet homme avec les tyrans. Or l'influence de ce nom honni était-elle donc si à craindre? C'était plutôt un des vainqueurs qui était redoutable, quelque démagogue ambitieux qui eût usurpé la tyrannie, ou quelque eupatride puissant qui eût arrêté les progrès de la démocratie. Aristide avait la plus grande réputation dans Athènes, mais il n'était pas homme à s'en servir pour se faire tyran. Il était en opposition avec Thémistocle, et sans doute sur plus d'une question, Thémistocle, politique à visées plus hautes et plus longues, était celui qui avait raison. Mais, de ce dissentiment, qui ne pouvait certes pas engendrer la guerre civile, il ne résultait que

des combats oratoires et des tiraillemens dans la conduite des affaires publiques. Sous ce dernier point de vue, la chose était fâcheuse, encore qu'elle fût rendue inévitable par le jeu même des institutions d'Athènes. Si de peur de tels conflits, aucun orateur n'eût voulu jamais user de son droit constitutionnel en s'opposant à l'adoption d'une mesure, la liberté de la discussion eût été supprimée de fait. Il convient de remarquer aussi que dans la lutte entre Thémistocle et Aristide, Thémistocle l'emportait le plus souvent, quel que fût le respect inspiré par Aristide. Ce qui le prouve, ce sont les grands armemens navals commencés malgré l'opposition d'Aristide, c'est surtout le vote d'ostracisme lui-même, où le peuple appelé à décider se prononça contre l'adversaire de Thémistocle. Le bannissement qui quelques années après, frappa Thémistocle, subissant le sort commun à tous les grands hommes d'Athènes, — *id quod optimo cuique Athenis accidere solitum est*, dit Cicéron, — est encore moins justifiable. La division n'était plus dans l'assemblée. On exila Thémistocle sous le prétexte qu'on craignait son ambition. En admettant même que cette crainte fût bien fondée, un ambitieux tel que Thémistocle était plus dangereux au dehors de la cité que dans la cité. Exilé, Thémistocle fut bien près de combattre les Athéniens afin de rentrer dans Athènes. S'il ne fût pas mort à temps pour sa gloire, peut-être eût-il rallumé la guerre entre les Grecs et les Perses. Cimon fut soumis à l'ostracisme parce qu'il voulait faire revenir sur une loi votée illégalement. Il eût été plus simple de passer outre aux réclamations de Cimon, puisqu'en définitive l'assemblée était souveraine, que de le bannir et d'ajouter ainsi à une loi illégale une condamnation arbitraire. L'expulsion de Cimon, nous l'avons déjà fait remarquer, ne fut pas seulement inutile, elle fut désastreuse. La guerre reprit avec Sparte, et les Athéniens, battus en plusieurs rencontres, durent rappeler de l'exil leur meilleur général. La rivalité entre Périclès et Thucydide motiva le bannissement de ce dernier. Sur l'application de l'ostracisme dans ces circonstances, il y a à redire ce qui a été déjà dit plus haut à propos de l'exil d'Aristide. Les débats sur les questions d'intérêt public étaient une des conditions de la constitution d'Athènes, et quand il se trouvait deux éminens hommes d'état opposés l'un à l'autre, ce dualisme était moins un danger pour l'état qu'une garantie pour la liberté. Ils se faisaient mutuellement contrepoids et la démocratie échappait ainsi à la trop grande prépondérance d'un seul. Thucydide banni, Périclès eut pendant plus de dix ans le pouvoir absolu, presque la dictature. La dictature était-elle donc l'objet que se proposait le peuple athénien? Certes il est déjà assez difficile pour l'historien de raconter les faits tels qu'ils se sont passés sans qu'il cherche à dire comment ils auraient pu se

passer. Toutefois il est permis de croire que, si le seul homme assez fort pour faire une sérieuse opposition à Périclès n'eût pas été en exil, Périclès eût été plus réservé dans ses actes et moins absolu dans ses idées. Quelque chose qui eût pu résulter pour Athènes de la rivalité de deux chefs de parti, il ne lui fût rien arrivé de pis que la guerre du Péloponnèse provoquée par l'absolutisme de Périclès. Plus qu'aucun autre, le bannissement d'Hyperbolos démontre la vanité de l'ostracisme. S'il y avait à Athènes un citoyen dangereux par son ambition et ses talents, n'était-ce pas Alcibiade? C'était à croire que l'ostracisme avait été institué spécialement pour lui. En l'exilant, les Athéniens peut-être auraient évité l'expédition de Sicile, qui leur fut si funeste. Mais la seule fois que l'ostracisme eût pu servir, on n'a pas su l'appliquer. Au demeurant, Alcibiade, qui n'avait pas les vertus morales d'Aristide et de Cimon, eût été, comme Thémistocle, plus à craindre hors d'Athènes que dans Athènes. Ce qu'il fit après avoir été condamné par contumace, il l'eût fait exilé par l'ostracisme. La raison d'état, en admettant qu'existe cette « prostituée, » selon l'énergique expression de Victor Hugo, se trompe quand elle frappe de tels hommes ailleurs qu'à la tête.

Athènes n'était pas la seule cité grecque qui eût l'ostracisme; Argos, Milet, Mégare, Syracuse, l'avaient adopté aussi. Il n'eût pas là un meilleur effet, à en juger du moins par ce qui se passa à Syracuse. Diodore rapporte que la crainte de l'exil eut pour résultat d'éloigner des affaires publiques tous les citoyens dont les talents et la sagesse étaient reconnus. Ils laissèrent la conduite de l'état tomber aux mains d'hommes de rien et de vulgaires ambitieux qui firent passer des lois inapplicables et mirent partout le désordre. Des factions multiples et sans cesse renaissantes désolèrent la cité. La loi du pétalisme (l'ostracisme des Syracusains) fut abrogée vingt ans à peine après avoir été promulguée. Syracuse trouva alors le calme et la prospérité.

Et c'est cette loi d'ostracisme, cette loi usurpatrice du pouvoir judiciaire, cette loi que les républiques antiques révoquaient, il y a plus de vingt-quatre siècles, comme attentatoire au droit et inutile à l'état, qu'un groupe de députés, renommés quand ils étaient dans l'opposition pour leur culte de toutes les libertés, s'est avisé de proposer à une assemblée française et républicaine! En effet, le pénible souvenir de l'ostracisme, tant reproché aux Athéniens, s'impose à l'esprit lorsqu'on lit cette loi nouvelle dont la France est redevable à un professeur de philosophie en vacances. O Platon! Comme l'ostracisme, la loi de la chambre est une loi de suspicion, une loi préventive. — « Il y a des législateurs, disait Beccaria, qui

voudraient interdire l'usage de l'eau et du feu sous prétexte que l'eau cause les inondations et le feu les incendies. » — Comme l'ostracisme, cette loi prétend avoir pour but de faire obstacle aux ambitions et de mettre fin aux compétitions; comme l'ostracisme, elle accuse les premiers d'entre les citoyens; comme l'ostracisme, elle connaît des intentions et des situations, elle juge sur des soupçons, des apparences, des calomnies, elle écoute les accusateurs et refuse d'entendre les accusés, elle dénie le droit de défense, elle ne suit aucune procédure régulière, elle prononce arbitrairement, elle condamne sans appel. Comme l'ostracisme enfin, elle n'est qu'une « satisfaction donnée à l'envie : *φθόρου παραγυυθία*. » On pourrait combattre cette loi dans les termes mêmes qu'aux premiers siècles de l'histoire, un orateur d'Athènes employait contre l'ostracisme : « D'après la loi et les sermens, on ne peut ni bannir, ni emprisonner, ni mettre à mort personne sans l'avoir jugé. Or, sans qu'il y ait ni accusation, ni défense, ni suffrages légalement donnés, on exile un citoyen!.. Pour un soupçon, la peine est trop forte; pour un crime d'état, où l'on peut punir par la prison ou la mort, la peine est trop faible (1). »

Mais, même s'il pensait à l'ostracisme, un Athénien préférerait la justice d'Athènes. La loi de la chambre est plus inique encore et plus rigoureuse que ne l'était le vote par les coquilles. L'ostracisme exilait pour dix ans, la loi bannit pour jamais. L'ostracisme n'entraînait pas l'infamie, la loi porte la perte des droits politiques et la dégradation militaire (2). L'ostracisme ne proscrivait qu'une seule personne à la fois; la loi en menace trente ou quarante d'un coup. L'ostracisme au moins reconnaissait l'égalité des citoyens, puisqu'il était fait pour tous; la loi vise une seule classe de Français et crée des privilèges, au sens que l'entendaient les Romains (*privilegia, leges privatis irrogatae*) non point en faveur, mais au détriment des hommes dont les ancêtres ont porté à travers le monde l'oriflamme de la royauté et les trois couleurs de la nation. L'ostracisme devait être prononcé, dans des comices extraordinaires, par tout le peuple assemblé, avec la garantie d'une majorité considérable; pour que

(1) *Oratores Attici*, édit. Didot, t. 1, p. 85.

(2) Déclarer que les membres des familles ayant régné sur la France sont rayés des cadres de l'armée, c'est enlever leur grade à ceux qui en occupent. Or, enlever un grade, n'est-ce pas dégrader? Dire qu'ils ne peuvent à aucun titre faire partie de l'armée, c'est les assimiler aux forçats libérés, mais non pas aux condamnés amnistiés. Ainsi, ceux qui ont brûlé Paris, assassiné des généraux, fusillé des gendarmes, tiré sur les pantalons rouges, peuvent, en vertu de l'amnistie, combattre pour la patrie, et ce plus sacré des droits et des devoirs est dénié aux Bourbons et aux Bonapartes.

la loi soit appliquée, il suffit d'un décret de l'exécutif. Avec l'ostracisme, il fallait quelque courage pour dénoncer un citoyen : le scrutin prononçait entre l'accusé et l'accusateur. Avec la loi, il ne faut que de la haine : l'accusateur est au-dessus ou, pour mieux dire, au-dessous de la loi. *De minimis non curat prator*. Si l'ostracisme était rétabli comme il existait à Athènes, demain un Bonaparte ou un d'Orléans pourrait être banni, mais M. Floquet pourrait l'être aussi. — Il y a l'exemple d'Hyperbolos.

La république qui s'est dite assez forte pour faire l'amnistie se croit-elle si affaiblie qu'il lui faille édicter la proscription? Exiler un citoyen parce qu'il semble dangereux pour un gouvernement, c'est reconnaître la faiblesse de ce gouvernement. Washington refusa d'occuper une troisième fois la présidence des États-Unis, disant que la présidence maintenue indéfiniment à un même citoyen est contraire au principe républicain et peut amener la dictature. Les Américains ont écouté Washington, ils n'ont élu personne à une troisième présidence. Pour cela, ils n'ont pas songé, dans la crainte de la dictature, à proscrire les présidens à l'expiration de leur second mandat, sous prétexte qu'ils pourraient en surprendre un troisième. Le général Grant a été parfaitement libre de se présenter une troisième fois à la nomination du congrès. La loi républicaine ne s'opposait pas à son élection, mais c'est l'esprit républicain de la nation qui l'a fait échouer. — Cet esprit républicain existe-t-il au même degré chez les Français que chez les Américains? En tout cas, ce n'est pas par la proscription, la loi des suspects, les actes arbitraires et les dénis de justice qu'on doit se flatter de l'affermir.

Antisthène raconte que les lièvres qui vivaient avec les lions voulurent un jour établir l'égalité. Les lions leur dirent : « Pour cela il faut avoir des griffes et des dents. » Nous ne comparerons pas aux lièvres certains députés, bien qu'ils paraissent avoir peur de leur ombre, mais ce ne sera pas offenser la république de la comparer au lion. Or, puisqu'elle a, comme le lion, « des dents et des griffes » pour se défendre, elle peut sans danger proclamer une fois encore l'égalité devant la loi.

UNE

NOUVELLE HISTOIRE

DE L'ART ANTIQUE

Nous n'avions pas jusqu'ici une histoire complète de l'art antique. Le manuel d'Ottfried Müller, quel qu'en soit le mérite, n'embrasse qu'une partie du sujet; d'ailleurs, depuis cinquante ans qu'il a paru, la science sur bien des points s'est renouvelée. On a déchiffré des langues ignorées, retrouvé des civilisations perdues, et dans le domaine même de l'art classique, que nos devanciers croyaient si bien connaître, les voyages et les fouilles, les hasards heureux, les recherches obstinées ont amené une foule de découvertes inattendues. Les matériaux se sont entassés en si grand nombre qu'on n'est plus embarrassé que de leur abondance même. La difficulté de réunir tant de détails confus et d'en former un ensemble est si grande que l'Allemagne elle-même semblait avoir reculé devant elle; elle n'a pourtant pas arrêté M. Perrot, et il a courageusement entrepris de nous donner une histoire de l'art dans l'antiquité. L'œuvre est en train, et voici le premier volume achevé.

La façon dont M. Perrot a conçu son ouvrage l'exposait dès le premier pas à un grand danger : il courait le risque de tromper l'attente du public. Quand il est question de l'art antique, tout le monde songe d'abord à la Grèce; on a tout aussitôt devant les yeux le Parthénon et les Propylées, et l'on est pressé d'entendre parler d'Ictinos et de Phidias. Or M. Perrot est décidé à ne pas nous en parler tout de suite. La Grèce est bien le centre de son travail, et je crois qu'il a plus de hâte encore que ses lecteurs d'y arriver; mais il n'est pas disposé à

sacrifier à cette impatience ce qui lui paraît être la raison et la vérité. Autrefois on était tenté de croire que l'art grec n'avait pas eu de prédécesseurs ni de maîtres, qu'il ne devait rien qu'à lui-même, qu'il s'était élancé tout d'un coup et sans aide de ce sol fécond. C'est une illusion à laquelle il faut renoncer : la Grèce a été d'abord à l'école de l'étranger; elle a imité avant d'être originale, il n'est plus possible d'en douter depuis les curieuses découvertes de MM. de Cesnola et Schliemann. Il faut reconnaître qu'elle a reçu de l'Orient, par l'intermédiaire des Phéniciens, les principes et les premiers élémens des arts. On ne peut donc plus l'étudier seule, comme a fait Ottfried Müller, et elle a des ancêtres auxquels il faut remonter, si l'on veut connaître ses origines. Voilà pourquoi M. Perrot, qui pense « qu'on ne doit pas la détacher du milieu où ses racines plongent en tous sens et d'où elle a tiré ses premiers sucres nourriciers, » a commencé l'étude de l'art grec par celle de l'art égyptien.

À la vérité, M. Perrot n'est pas un égyptologue de profession, mais il a su fort habilement profiter des travaux des égyptologues. Il connaissait déjà le musée de Boulaq, et il avait vu l'Égypte. Il s'est mis à lire tous les voyageurs qui, depuis l'expédition française jusqu'à nos jours, l'ont visitée et décrite, tous les savans qui ont essayé de déchiffrer sa langue et de comprendre ses monumens; il a surtout étudié à fond les ouvrages de Mariette, de Lepsius, de Maspero, et il est parvenu à s'inoculer leur science. Nous avons à ce sujet un témoignage qui n'est pas suspect et que je veux citer. À peine son livre avait-il paru que l'Allemagne, reconnaissant qu'elle n'avait rien de semblable, s'est empressée de le traduire. En tête de l'édition allemande, M. George Ebers, un savant dont personne ne conteste l'autorité, a placé une préface où il juge l'ouvrage en le présentant au public. « Le premier volume, dit-il, traite de l'art égyptien, et cela de telle manière que rien de pareil n'avait été fait encore jusqu'à ce jour. L'art oriental exige, pour être compris, qu'on soit familiarisé personnellement avec l'Orient, et quand un homme désire aborder une œuvre comme celle que vient d'entreprendre George Perrot, on a le droit de demander préalablement qu'il ait fait une étude spéciale de toutes les régions dont il veut parler et qu'il ait exploré non-seulement la Grèce, objet suprême et enchanteur de ses méditations, mais encore l'Asie antérieure et l'Égypte. Perrot a eu cet avantage de parcourir, en chercheur curieux et en homme qui s'entend à faire des trouvailles, les principaux états civilisés de l'Orient; de plus, c'est un savant qui a reçu une éducation méthodique et critique; enfin, comme membre de l'Institut et comme professeur de l'Université de Paris, il travaille dans des conditions excellentes; il a sous la main ou il peut se procurer toutes les ressources dont dispose la science moderne, tous les documens que

le passé et le présent ont accumulés. La quantité de matériaux amassés est telle qu'il fallait une rare puissance d'étreinte pour s'en rendre maître et une extrême délicatesse de main pour les mettre en œuvre d'une façon heureuse. Ces deux qualités, Perrot les possède. Avec une énergie que rien ne rebute, il a consommé le défrichement du vaste champ de connaissances qu'il voulait féconder. Son coup d'œil pénétrant et sûr a découvert le jeu de chaque pièce vivante dans le grand organisme qu'il étudie. Ajoutons qu'il a en outre une faculté qui appartient en propre à beaucoup des fils de la France, le don de savoir exposer les choses les plus arides et les plus graves d'une manière aimable et attachante. » J'aurais dit à peu près les mêmes choses que M. Ebers; mais il vaut mieux que l'éloge vienne d'un pays d'où nous ne sommes pas accoutumés à recevoir des flatteries.

Nous voilà donc en possession d'un livre qui nous manquait et qui, on peut le dire après M. Ebers, manquait aux autres comme à nous. C'est une œuvre de savant et de vulgarisateur à la fois qui fait avancer la science et qui la propage. Son grand mérite est de nous donner sur le caractère et l'histoire de l'art égyptien des notions précises. Assurément on peut dire que les monuments de l'Égypte ont une originalité si saisissante qu'il n'est pas difficile d'en démêler les qualités maîtresses. On n'a pas besoin d'une longue étude pour en avoir le sentiment. Les premiers qui entrèrent dans la grande salle de Karnak ou qui aperçurent de loin le profil des pyramides se dessiner dans le ciel leur trouvèrent d'abord un air de grandeur dont ils furent frappés. « Les ouvrages des Égyptiens, dit Bossuet, étaient faits pour tenir contre le temps. Leurs statues étaient des colosses; leurs colonnes étaient immenses. L'Égypte visait au grand et voulait frapper les yeux de loin, mais toujours en les contentant par la justesse des proportions (1). » Cette première impression, que tout le monde éprouve, que Bossuet a si vivement ressentie à la vue de quelques dessins imparfaits, en lisant quelques récits confus, M. Perrot la raisonne et l'explique; il la rend plus claire dans notre esprit en nous disant d'où elle naît et ce qui la produit; il montre comment l'immense largeur des bases, dans les édifices égyptiens, l'inclinaison en talus, qui leur donne à tous une tendance pyramidale, ce qu'ils ont ainsi de puis-

(1) Tous les critiques ont remarqué le goût particulier de Bossuet pour l'Égypte. Cette nation grave et sérieuse, qui faisait de si bonnes lois, et qui s'astreignait à les observer, lui paraissait la plus sage de l'ancien monde. Dans son admiration pour elle, il va jusqu'à souhaiter que Louis XIV entreprenne d'y faire des fouilles. « Maintenant que le roi pénètre aux parties les plus inconnues et que ce prince étend aussi loin les recherches qu'il fait faire des plus beaux ouvrages de la nature et de l'art, ne serait-ce pas un digne objet de cette noble curiosité de découvrir les beautés que la Thébaïde renferme dans ses déserts et d'enrichir notre architecture des inventions de l'Égypte? »

sant, de ramassé, de trapu, éveille l'idée d'une stabilité absolue et d'une durée sans bornes ; il fait voir que, ce qui achève de leur imprimer un caractère d'incomparable gravité, c'est le petit nombre des ouvertures destinées à faire pénétrer la lumière dans l'intérieur. « En comparaison de notre architecture moderne, où ces ouvertures jouent un rôle si considérable, c'est une architecture fermée. » Par suite de cette rareté des baies et du peu de place qu'elles occupent, on a des surfaces pleines et lisses, de grands murs sans porte et sans fenêtres qui présentent à l'œil une sorte de monotonie majestueuse. Si M. Perrot confirme et complète quelquefois les opinions qu'on se fait de l'art égyptien, quelquefois aussi il les rectifie ou les combat. On dit souvent, pour le caractériser, qu'il est hiératique ou sacerdotal. C'est un mot bien vague et qui, pris à la lettre, n'est pas toujours juste. Sans doute, l'influence de la religion et des prêtres a été grande en Égypte, nous le montrerons tout à l'heure, mais elle ne régnait pas seule, et l'on ne peut pas tout expliquer par elle. A côté des tombeaux et des temples, bâtis, si l'on veut, sous la direction des prêtres, il y avait des palais, des forteresses, toute une architecture militaire et civile dont assurément ils ne se mêlaient pas. Il n'est donc qu'à moitié vrai de prétendre que l'art égyptien soit hiératique ; mais il est entièrement faux de croire qu'il n'ait jamais changé. Cette opinion est pourtant fort accréditée et très ancienne. Platon se figurait déjà que cet art avait de tout temps obéi à des lois immuables, et un critique contemporain a prononcé gravement « que, depuis les premiers Pharaons jusqu'aux derniers Ptolémées, il est toujours resté le même. » C'est une grande erreur : on sait aujourd'hui que, dans sa longue durée, il a éprouvé des fortunes très diverses ; que, suivant l'usage, après une enfance vigoureuse, il est arrivé à la pleine maturité pour décroître ensuite et vieillir, qu'il a successivement traversé des périodes de grandeur et de décadence. Le goût a souvent changé en Égypte, comme partout. Des circonstances nouvelles ont amené de nouvelles façons de bâtir, et un œil un peu exercé distingue les statues de l'ancien empire de celles des époques plus récentes. En un mot, l'art égyptien a une histoire, et M. Perrot s'est chargé de nous l'enseigner.

C'est précisément l'étude des phases différentes par lesquelles a passé l'art égyptien, de ses essais, de ses créations diverses, de ses chutes et de ses renaissances qui fait l'intérêt principal du livre de M. Perrot. Il est aisé d'en comprendre le motif. Tous les autres peuples ont subi dans une certaine mesure l'influence de l'étranger. L'imitation a introduit chez eux des élémens qui sont quelquefois contraires à leur nature et qu'ils s'assimilent comme ils peuvent. De là viennent beaucoup d'incertitudes dans la marche de leur civilisation, des écarts, puis des retours étranges, des caprices qui déconcertent les

prévisions; de là surtout des bizarreries et des incohérences qu'on ne s'explique pas dans les œuvres qu'ils produisent. L'Égypte, au contraire, a vécu et s'est formée toute seule; les nations qui l'entouraient n'ont pas eu d'action sur elle; au moins dans les premiers siècles, elle a tout tiré de son génie propre, et tout chez elle porte l'empreinte de ses qualités nationales. Comme elle s'est développée d'une façon plus régulière, il est plus facile de rendre raison de ses progrès, de la retrouver dans ses ouvrages, de savoir pourquoi elle a préféré tel genre à tel autre, et les raisons qui l'ont rendue plus sensible à certaines qualités, plus sujette à certains défauts. Il s'ensuit que l'histoire de l'art égyptien est une de celles dont l'esprit est le plus satisfait, et qui montre le mieux qu'en créant les types divers de ses demeures et de ses temples, la décoration dont il les couvre, les statues dont il les orne, l'homme n'obéit pas à de pures fantaisies, mais qu'il suit à son insu une sorte de logique naturelle.

Dans cette histoire, M. Perrot fait d'abord la part du sol et du climat. Tous ceux qui ont parcouru l'Égypte ont été frappés de voir combien le caractère du pays et celui des monumens s'accordent entre eux. Là, plus qu'ailleurs, l'homme, dans ses créations, a subi l'influence du paysage sur lequel ses yeux se sont promenés depuis son enfance. Ce paysage ne présente nulle part ces reliefs imprévus et variés, ces contrastes, ces sommets inégaux et hardis qui sont si communs dans les pays montagneux comme la Grèce. On n'y trouve que des chaînes de montagne dont la crête garde partout à peu près la même hauteur, ou des plaines unies et monotones qui s'allongent et se prolongent sans fin. Ces grandes lignes horizontales qu'offrent au regard, dans la vallée du Nil, le dessin même du sol et ses accidens, on les retrouve dans les monumens que l'homme y a élevés. « Il y a donc comme une harmonie secrète entre les grands aspects de cette nature et ceux des édifices auxquels elle sert de cadre. » C'est aussi par le pays lui-même, par la pureté du ciel, par l'éclat incomparable de la lumière que s'explique le goût qu'avaient les Égyptiens de couvrir leurs monumens des plus brillantes couleurs. Longtemps on a regardé cette habitude comme une véritable barbarie, et l'on s'est refusé obstinément à croire que les Grecs badigeonnaient les murailles de leurs édifices au moment où ils bâtissaient l'acropole. Il a bien fallu se rendre à l'évidence et reconnaître que ces couleurs vives et heurtées, qui peuvent choquer les délicats sous notre ciel gris, ne produisent plus les mêmes effets dans ces climats où resplendit un soleil aveuglant. Goethe, cet observateur profond, s'en était aperçu un jour qu'il assistait à une fête aux environs de Naples, et qu'il était tout surpris de regarder avec charme les jupes écarlates des femmes de Nettano, ornées de larges galons et d'argent. « Sous l'azur d'un ciel brillant, disait-il, rien n'est proprement bigarré, parce que rien ne peut surpasser

la splendeur du soleil et son reflet dans la mer. La couleur la plus vive est éteinte par cette puissante lumière, et, comme la verdure des arbres et des plantes, le jaune, le brun, le rouge du sol agissent sur l'œil avec une pleine vigueur, les fleurs et les vêtemens colorés entrent par là dans l'harmonie générale. » C'est bien autre chose en Égypte. Là, les objets placés au premier plan, s'ils sont d'un ton neutre, ne s'enlèvent pas sur le fond; une colonne, une tour ronde, une coupole se modèlent à peine dans le plein jour de midi et paraissent presque plates. Il faut que les tons chauds et variés que la polychromie donne aux édifices aident à les distinguer des terrains et à faire saisir la différence des plans. Voilà comment on explique tout naturellement que l'Égypte ait été la première à en faire usage parmi les nations de l'ancien monde, qu'elle s'en soit servie plus que les autres et qu'elle ait poussé hardiment le principe jusqu'à ses conséquences dernières.

À côté de l'influence du climat, il y a celle du régime sous lequel a toujours vécu ce pays. C'est un gouvernement absolu qui met des milliers de bras à la disposition de celui qui règne. Le travail du fellah appartient au maître: c'est la règle; il s'en sert quand il en a besoin. Depuis Chéphrem jusqu'à Méhémet-Ali, tous les monumens de l'Égypte ont été bâtis au moyen de la corvée. Voici comment les choses se passaient, comment elles se passent encore, car le passé se confond avec le présent sur cette terre où rien ne change. « Un ordre arrivait au gouverneur, dit M. Perrot, et il le faisait crier de village en village. Le lendemain, toute la population mâle de la province était poussée, comme un troupeau, vers les chantiers. Chacun prenait avec lui, dans un petit sac ou dans une corbeille, sa provision pour quinze jours ou pour un mois, quelques galettes sèches, des oignons, des aulx, des *fèves d'Égypte*, comme les Grecs appelaient cette espèce d'amande que contient, entre ses cloisons, le fruit du lotus. Les enfans, les vieillards, tous portaient. Les plus habiles et les plus vigoureux soulèveraient, dresseraient et assembleraient les blocs de calcaire ou de granit; les autres seraient toujours assez forts pour transporter au loin les déblais dans ces coffres en jonc tressé que les bras arrondis tiennent sur la tête, pour apporter l'eau du Nil et l'argile aux ouvriers qui gâchaient les briques, pour disposer celles-ci sur la terre, en longues rangées, sous le soleil qui devait les sécher et les durcir. Stimulée par le bâton, toute cette multitude travaillait, sous la direction des architectes, des contre-mâîtres, des gens de métier, qui restaient, du commencement à la fin, attachés à l'entreprise. Au bout d'un certain temps, de nouvelles escouades arrivaient arrachées aux campagnes de quelque autre nome. Alors les premiers venus repartaient, tous ceux du moins que n'avait point usés sans retour le dur et continuel labour; plus d'un ne devait plus revoir sa demeure; il reposait pour toujours sous le

sable du désert voisin. Un soir, la tâche finie, les hommes de son village Py avaient couché, enveloppé de quelques lambeaux d'étoffe, dans une fosse creusée à la hâte. » M. Perrot a bien raison de dire que, lorsqu'on songe à cette façon de bâtir, on comprend mieux certains caractères qu'a pris l'art égyptien. Cette levée en masse de tous les bras valides peut produire aisément et vite des ouvrages énormes. Des monumens comme les pyramides ont été rendus possibles par l'effort collectif de toute une population s'acharnant à une seule entreprise. Mais à côté de ces avantages que d'inconvéniens ! Ces ouvriers de hasard ne pouvaient pas donner à leur œuvre le soin et le fini des artistes de profession. De là vient que le travail est souvent fort négligé dans les monumens de l'Égypte. Les colonnes, quand le stuc qui les couvrait est tombé, n'offrent qu'un aspect misérable. Faire grand était facile à ces maîtres absolus qui faisaient lever d'un geste des milliers de travailleurs ; mais il ne leur était pas aisé d'accomplir des ouvrages parfaits, comme ceux qu'élevaient quelques maçons d'Athènes sous la direction d'un artiste de génie.

Ce qui a exercé plus d'influence encore que tout le reste sur le caractère et les progrès de l'art égyptien, c'est la religion. On peut sans doute dire la même chose de presque toutes les nations antiques, mais nulle part cette vérité n'est aussi frappante qu'en Égypte ; il n'y a pas de pays où l'art ait traduit d'une manière aussi fidèle les croyances populaires : M. Perrot me semble l'avoir parfaitement démontré. Les Égyptiens, même dans les temps les plus reculés, étaient fort préoccupés de ce qui suit la mort. Ils n'avaient pas eu besoin des leçons des philosophes pour soupçonner que tout ne finit pas avec la vie ; c'est une opinion, ou, si l'on veut, une espérance qui s'insinue vite chez les peuples même les moins éclairés ; plus ils sont jeunes et naïfs, plus ils se livrent sans résistance à leurs instincts naturels, moins il leur est possible de se résigner à l'idée de l'anéantissement absolu de leur être. Tous cherchent quelque moyen plus ou moins ingénieux de concilier cette interruption brutale de l'existence, dont ils sont témoins, avec cette perpétuité qu'ils s'obstinent à espérer. Aujourd'hui que nous lisons l'écriture des Égyptiens, nous savons qu'ils avaient résolu ce problème délicat à peu près de la même façon que les autres peuples. Ils pensaient que l'homme ne meurt pas tout entier, et que, lorsqu'il rend le dernier soupir, il s'échappe quelque chose de lui qui dure plus que lui-même. Ce qui survit ainsi à l'homme, les Égyptiens le désignaient d'un mot que M. Maspero traduit par *le double*. « C'est, dit-il, un second exemplaire de corps en une matière moins dense que la matière corporelle, une projection colorée, mais aérienne de l'individu, le reproduisant trait pour trait, enfant, s'il s'agit d'un enfant ; femme, s'il s'agit d'une femme ; homme, s'il s'agit d'un homme. » A cette description, on reconnaît *l'image* (εἰδωλον) des Grecs, *l'ombre* des Latins.

Sous ces noms divers, ces différens peuples, sans s'être entendus ensemble, désignent la même chose, c'est-à-dire une sorte de vie confuse, qui est censée survivre à la vie véritable, dont ils ne savent comment se rendre compte, mais à laquelle ils ne peuvent pas renoncer. Le *double* des Égyptiens n'est pas, comme l'âme des philosophes, d'une nature tout à fait immatérielle; quoique séparé du corps, il éprouve à peu près les mêmes besoins que lui. Pour qu'il continue d'exister, il faut qu'on lui trouve une demeure, qu'on lui procure des alimens. Il a besoin surtout d'un soutien, d'un support, sur lequel puisse s'appuyer sa fragile existence, et ce soutien c'est le corps lui-même, dont il est détaché. Il faut qu'au jour de la renaissance le *double* le retrouve et puisse se réunir de nouveau à lui. De là toutes les précautions qu'on prend pour assurer la durée indéfinie du corps. On le dessèche, on l'embaume, on l'emprisonne de bandelettes, on l'enferme dans une boîte; en un mot, on a créé tout un art compliqué pour le mettre à l'abri de la corruption. La momie rendue ainsi indestructible, il faut lui construire une habitation qui résiste aux hommes et brave le temps. C'est ce que, pendant vingt siècles, les architectes de l'Égypte ont essayé de faire. On peut voir, dans le livre de M. Perrot, que de combinaisons ingénieuses, que de créations hardies ils ont imaginées pour y parvenir. Leur méthode change selon le pays où ils travaillaient, et à chaque fois le terrain leur oppose des difficultés qu'ils arrivent péniblement à vaincre. Ici, ils taillent la tombe dans le roc; là, ils la creusent sous la terre; ailleurs ils la posent sur le sable en l'élevant à des hauteurs effrayantes. De là sont nés ce qu'on appelle le mastaba, le serdab, les pyramides, les syringes, etc., toute une architecture funéraire dont les formes infiniment variées répondent à un même besoin et cherchent à le satisfaire d'une manière différente. Chacun de ces types de sépulture a sa raison d'être et s'explique par la configuration du sol ou les opinions du moment; chacun est un effort nouveau des artistes pour trouver le secret d'une tombe qui soit inaccessible et éternelle. Ont-ils réussi dans leur dessein? On est bien tenté d'en douter, quand on voit le nombre des momies qui peuplent tous les musées de l'Europe. Évidemment le mystère de leurs tombes les a mal protégées contre les curieux. Les savans, qui ne respectent rien, ont fini par découvrir la porte des sépultures les plus cachées; ils se sont glissés par les corridors obscurs, ils ont évité les fausses pistes, et, après beaucoup de recherches et d'erreurs, ils sont parvenus à la chambre funèbre où reposait le Pharaon avec sa famille; ils l'en ont tiré sans pitié pour l'exposer derrière quelque vitrine à l'admiration des badauds. Mais ils n'ont pas toujours réussi. Nous ne savons pas tout ce que la terre d'Égypte cache dans ses profondeurs, tout ce qu'elle gardera pour elle seule. Mariette aimait à dire qu'il y a des momies si bien enfouies que *jamais*, au sens absolu du mot *jamais*, elles ne reverront le jour. Pour celles-là, l'architecte a

résolu le problème; il les a mises à l'abri des indiscrets jusqu'au jour où, après les épreuves du grand voyage, l'aide d'Osiris leur rendra la vie. Quant aux autres, il faut bien reconnaître qu'il n'a pas pu les préserver, mais le désir qu'il en avait, les efforts qu'il a faits pour y réussir ont excité son esprit et lui ont fait créer des formes nouvelles qui donnent à l'art égyptien une merveilleuse originalité.

Ainsi le culte des morts, qui est la grande préoccupation des Égyptiens, a beaucoup profité à leur architecture. M. Perrot montre qu'il leur a rendu d'autres services encore. Ce n'est pas tout de loger le défunt dans une demeure sûre, il faut entretenir aussi de quelque manière ce reste de vie qu'il a conservé. Tant que survivent ceux qui l'ont aimé, on ne le laissera manquer de rien. Ses parens, ses amis viendront faire, près de sa sépulture, des repas dont il prendra sa part; mais avec le temps, quand sa mémoire se sera effacée sur la terre, ces hommages doivent cesser, et il n'aura plus alors, pour se soutenir, que ce qu'il aura emporté avec lui dans sa tombe. On a remarqué que les murs en sont ordinairement couverts de peintures qui représentent des scènes de la vie commune. Nous en avons vu des reproductions exactes, au palais du Trocadéro, pendant la dernière exposition universelle, et je me rappelle avec quel plaisir on regardait ces petits personnages peints de couleurs éclatantes qui travaillaient si consciencieusement la terre, qui menaient aux champs des oies ou des ânes, qui conduisaient avec tant d'ardeur sur le fleuve leur barque de papyrus. Ce ne sont pas là de simples décorations qui ne servent qu'à rendre la tombe plus belle. Le mort est censé jouir de ces spectacles, et les inscriptions nous le disent. Dans la chambre funèbre de Ti, une des plus belles qu'on ait découvertes, nous lisons, au bas de ces petits tableaux plaqués sur la muraille : « Ti voit l'arrachage et le foulage du raisin et tous les travaux de la campagne. — Ti voit les étables des bœufs et des bestiaux; il voit le blé qu'on moissonne et qu'on transporte à dos d'âne. » Non-seulement il le voit, mais, selon M. Maspero, il en profite. Tous ces gens affairés travaillent pour lui dans la tombe, comme ils le faisaient pendant la vie. De ces moissons qu'on arrache, de ces troupeaux qu'on mène paître, de ce pain qu'on cuit, de ces mets qu'on prépare, il lui revient assurément quelque chose : après tout, l'image d'un aliment peut suffire à celui qui n'est plus que l'ombre d'un homme. « L'Égyptien croyait, dit M. Maspero, qu'il s'assurait au-delà de la vie terrestre la réalité de toutes les scènes et de tous les objets qu'il faisait représenter dans sa tombe. » C'est ce qui l'encourageait à en multiplier le nombre. Voilà donc un art nouveau, la peinture, qui est redevable de son développement et de ses progrès aux croyances des Égyptiens à propos de l'autre vie.

La sculpture leur doit plus encore. Le *double*, nous l'avons vu, a besoin d'une sorte d'appui et de soutien; il ne se suffit pas tout à

fait à lui-même, il lui faut un corps qui le complète. La momie, son corps véritable, quelques précautions qu'on prenne pour la conserver, peut périr. On doit donc prévoir le cas où un accident inattendu amènera sa destruction et trouver un moyen de la remplacer. Ce qu'il y avait de plus simple, c'était de faire d'autres images du corps qui eussent la chance de durer plus que lui. Des statues de pierre, de marbre, même de bois, dans un pays comme l'Égypte, sont presque éternelles; on peut d'ailleurs les multiplier autant que l'on veut, et il est vraisemblable que, sur le nombre, il y en aura toujours quelqu'une qui survivra. Voilà pourquoi on les retrouve en abondance dans les chambres funèbres: elles sont comme des suppléans de la momie, destinés à fournir au *double* cet appui corporel dont il a besoin pour subsister.

C'est ainsi que la sculpture est née chez les Égyptiens, et cette origine explique le caractère qu'elle avait pendant les plus anciennes dynasties. Ces statues funèbres, qui tenaient la place du corps véritable, devaient avant tout lui ressembler. Il fallait que jusqu'à un certain point le *double* pût se tromper, et, dans le corps de pierre qu'on lui donnait en échange de l'autre, se regarder comme chez lui. Les artistes égyptiens essayèrent donc d'abord de reproduire exactement la réalité; de là sont venues leurs qualités principales. M. Perrot rappelle que de tout temps, dans les arts plastiques, le portrait, entrepris avec une conscience intelligente et le désir passionné du vrai, a été l'école où se sont formés les maîtres. En ce genre, les Égyptiens ont produit des chefs-d'œuvre. Tout le monde ne peut pas faire le voyage de Boulaq pour admirer la statue à laquelle on a donné le nom de *Cheik-el-Béled*, parce qu'elle était si vivante que les fellahs qui la déterrèrent crurent y reconnaître les traits du maire de leur village; mais il y a près de nous, au Louvre, des échantillons fort curieux de la sculpture égyptienne, et rien n'est plus aisé que d'aller les voir. Tel est le *Scribe accroupi*, placé au milieu de ce qu'on appelle la *salle civile*; M. Perrot en fait une description que je veux reproduire: «Il est assis, dit-il, les jambes croisées, dans une posture encore familière aux Orientaux. Sa figure sèche et maigre, aux pommettes osseuses, pétille d'intelligence. La noire prunelle des yeux étincelle. Si le respect ne la fermait, la bouche aurait déjà parlé. Les épaules sont hautes et carrées, la poitrine est large, avec des muscles pectoraux très développés. Les bras ne sont pas collés au torse, leur mouvement est aisé et naturel. L'une des mains soutient une bande de papyrus, sur laquelle l'autre main, armée d'un roseau, trace des caractères. Ce qui dans cette figure frappe les plus indifférens, c'est surtout l'effet singulier du regard. Cet effet a été obtenu par une combinaison très habile. Dans un morceau de quartz blanc opaque est incrustée une prunelle de cristal de roche bien

transparent, au centre de laquelle est planté un petit bouton métallique. Tout l'œil est enchâssé dans une feuille de bronze qui remplace la paupière et les cils. Grâce à cet artifice, la figure prend une réalité singulière. L'artiste grec lui-même n'a jamais rien fait d'aussi vivant (1). » Le *Scribe accroupi*, le Cheik-el-Békd, sont des portraits admirables; l'art égyptien a fait pourtant autre chose que des portraits. Il lui est arrivé, comme à tous les autres, de s'élever jusqu'à l'idéal, puis de se perdre dans la convention. M. Perrot nous fait très bien comprendre comment et par quelle route il y fut conduit. L'Égypte, on le sait, honorait ses rois comme des dieux. Quand un artiste avait à faire la statue d'un roi, il lui répugnait de le traiter tout à fait comme un mortel ordinaire, et il voulait faire sentir de quelque façon la divinité de son modèle. Dans la disposition des accessoires, dans la pose et les attitudes, dans la dimension des traits, il cherchait un moyen de rendre sensible à tous les yeux qu'il se faisait lui-même de cet être exceptionnel. Cet effort est visible dans la plupart des statues royales : on peut croire que la ressemblance générale y était conservée autant que possible, mais la figure n'est plus reproduite avec la même exactitude naïve et charmante. Ce premier chargement en amena bientôt un autre. Supposons qu'une de ces statues ait eu beaucoup de succès, qu'on ait trouvé, à la cour du roi, qu'elle figurait mieux la majesté du pouvoir souverain, il est naturel qu'on ait fait aux autres artistes, d'abord une nécessité, puis un devoir de l'imiter. Désormais le Pharaon ne voudra plus être représenté d'une autre manière : il faudra lui donner toujours la même attitude solennelle, placer sur sa tête cette ample bande d'étoffe rayée qui, après avoir couvert le front et la nuque, s'étale, se tient droite de chaque côté de la face et retombe jusque sur la poitrine, orner son menton de cet appendice postiche qu'on appelle la *barbe oïliaque*, qui allonge et agrandit le visage. En un mot, ce qui avait été d'abord l'invention ingénieuse d'un artiste, une façon naturelle pour lui de rendre son impression personnelle en face de la royauté, devient un procédé qu'on impose officiellement à tous les autres. Voilà comment l'art sincère et vrai des vieux maîtres est tombé peu à peu dans la manière et la convention. C'est en cet état que les Grecs l'ont trouvé quand ils se sont emparés de l'Égypte.

(1) Il est difficile d'inaginer à quel point l'effet que produit cette combinaison dans certaines circonstances peut être saisissant. Une fois que Mariette ouvrait un tombeau, à Meydoum, le premier rayon du jour qui entra dans la tombe, fermée depuis six mille ans, tomba sur le front de deux statues appuyées contre le mur de la salle, et fit jaillir si vivement l'étincelle de leurs yeux que les fellahs épouvantés lâchèrent leurs outils et s'enfuirent. Revenus de leur frayeur, ils voulurent briser les statues, persuadés qu'elles renfermaient un mauvais génie, et l'on dut mettre le revolver au poing pour les en empêcher. J'emprunte ce détail à un article de M. Maspero dans les *Monumens de l'art antique*, que publie M. Reyet.

J'en ai dit assez, je crois, pour faire voir combien, dans toute cette histoire, les faits s'enchaînent l'un à l'autre et jusqu'à quel point on y trouve une suite logique, une marche régulière et rationnelle qui charme l'esprit. C'est ce que M. Perrot a mis en pleine lumière. Mais il ne s'est pas contenté de démontrer, pour ainsi parler, l'art égyptien, il nous le montre aussi, et c'est un des plus grands services qu'il puisse nous rendre. Par un choix de monumens, de bas-reliefs, de figures très fidèlement copiés, il nous met devant les yeux les chefs-d'œuvre de cette ancienne école. Dans cette partie de sa tâche, l'habileté de son collaborateur lui a été fort utile. M. Chipiez est un architecte distingué, auteur d'une *Histoire critique de l'origine et de la formation des ordres grecs* à laquelle l'Académie des inscriptions a décerné une de ses plus hautes récompenses. On pouvait se fier à lui pour reproduire les anciens monumens avec exactitude et intelligence; mais il a fait davantage. Il ne lui a pas suffi de nous les donner toujours comme ils sont aujourd'hui. Le temps les a quelquefois trop maltraités pour qu'on puisse aisément deviner ce qu'ils devaient être; M. Chipiez, quand il en est besoin, les reconstruit ou les répare. Ces restaurations ingénieuses complètent l'effet des descriptions de M. Perrot et nous donnent un sentiment plus vif de cette belle architecture. Mais ce n'est pas encore à ce travail, quelque important qu'il soit, que s'est bornée la collaboration de M. Chipiez : on la sent dans tout l'ouvrage; elle lui communique, par la façon dont sont traités les détails techniques, un caractère de précision et de sûreté qui inspire confiance aux lecteurs les plus difficiles. Ce n'est pas un de ces livres de vulgarisation commune où l'auteur, qui comprend à moitié, s'adressant à des personnes qui ne comprennent pas du tout, cherche moins à les instruire qu'à leur donner la satisfaction, ou plutôt l'illusion de croire qu'elles savent quelque chose. Celui de MM. Perrot et Chipiez est plein d'une science étendue et solide, et il nous apprend de l'art égyptien tout ce qu'on peut en savoir aujourd'hui.

Ce premier volume achevé, nos deux auteurs ont courageusement remonté vers la Haute-Asie et ils ont entrepris de nous faire connaître l'art de l'Assyrie, de la Chaldée, de la Phénicie. Les voilà aux prises avec un sujet plus difficile encore et plus obscur. S'ils trouvent moyen d'être aussi intéressans et aussi instructifs dans ce travail qu'ils l'ont été en étudiant l'Égypte, nous attendrons avec moins d'impatience que le tour de la Grèce arrive.

REVUE LITTÉRAIRE

L'Évangéliste, roman parisien, par M. Alphonse Daudet. Paris, 1883; Dentu.

Quand un chroniqueur parisien, « avec la franchise qui lui est propre, » n'aurait pas cru devoir nous informer que l'idée de *l'Évangéliste* était venue comme à la traverse d'une autre idée de roman que poursuivait l'auteur, c'est sans doute à nous beaucoup de présomption, mais pourtant il nous semble que nous l'aurions tout de même deviné. Il y a des traces manifestes, je ne puis ni ne veux dire d'improvisation, — car le mot emporterait une velléité de reproche que je n'ai garde d'y mettre, et l'on va voir pourquoi, — mais à tout le moins des traces de rapidité de composition dans ce roman de *l'Évangéliste*. Et comme on reconnaît à de certaines marques qu'un édifice vient à peine d'être débarrassé de son échafaudage, c'est à peu près ainsi que l'on pourrait montrer, engagées encore et involontairement oubliées dans le récit de M. Daudet, des notes qui certainement, dans la pensée de M. Daudet lui-même, ne devaient servir qu'à préparer le récit et lui donner cette solidité sans laquelle, en effet, il n'y a pas de bon roman de mœurs. Et je le ferais en toute autre occasion. Seulement ce n'en est pas ici le lieu, puisqu'au total, s'il est bien demeuré dans l'œuvre quelque chose d'obscur, par endroits, et d'inexpliqué, d'indiqué plutôt que de poussé, d'esquissé plutôt que d'achevé, cependant je n'hésite pas à croire qu'en elle-même, à cette rapidité relative de la composition, l'œuvre a beaucoup plus gagné qu'elle n'a perdu. S'il n'est pas vrai,

malgré Molière, que le temps ne fasse rien à l'affaire, il n'est pas vrai non plus qu'il y fasse toujours autant qu'on le penserait. Si *l'Évangéliste*, à tous égards, est l'un des meilleurs récits que nous devions à l'auteur du *Nabab*, la raison principale en a tout l'air d'être que M. Daudet n'a pas eu cette fois le loisir de gâter ses rares qualités ni de faire valoir ses défauts par l'abus du procédé. Ses amis nous ont conté que son ambition, dans ce roman, n'avait pas été moins de faire une bonne action que d'écrire une belle œuvre. J'aimerais à penser qu'il en est effectivement ainsi, pour qu'une fois au moins l'esprit ou le talent n'eût pas été la dupe du cœur. Oui ! c'est positivement parce que M. Daudet, sous le coup d'une émotion plus vive, a composé plus vite qu'à son ordinaire, que son style est ici plus net et plus sain, sa composition plus une et plus large, sa psychologie plus humaine et ses moyens enfin plus simples et plus directs.

Non pas que ce style, à la vérité, n'appelle encore plus d'une critique. D'une manière générale, M. Daudet, trop préoccupé d'écrire comme on parle, n'est décidément pas assez en garde contre le néologisme. Ainsi, je ne voudrais pas qu'un écrivain de la valeur de M. Daudet parût croire qu'en bon français des « détails *ménagers* » veulent dire des détails « de ménage, » ou encore que « se presser » peut se traduire par « *s'activer*, » ni surtout « prendre l'air » par « *s'aérer*. » Je voudrais encore moins qu'un écrivain de sa délicatesse laissât échapper, comme il lui arrive trop souvent, de ces mots dont la vulgarité naturelle jure avec le sentiment même qu'ils veulent exprimer. Ce n'est ni toujours ni partout le temps de faire attention aux mêmes détails. Il y a une obligation de ne pas voir, ou de ne pas laisser voir que l'on voit, qui est la politesse du monde et la distinction de l'art. Et je ne voudrais pas enfin qu'un écrivain du goût de M. Daudet, s'il croit devoir mettre à la bouche de ses personnages, dans le dialogue, le langage qu'ils parlent dans la réalité, prit lui-même, dans le récit, ce langage à son propre compte, et nous dit, par exemple : « Ce n'est pas la première fois qu'il joue cette comédie, le vieux Baraquin, pour *décrocher* quarante francs et une redingote neuve, » ou encore : « Nicolas, resté seul, détend son masque hypocrite et *se carapate* en sifflant. » C'est une question, pour nous, et nous ne la voudrions pas résoudre sans y regarder de très près, que de savoir si dans le dialogue même, sous prétexte d'exactitude entière, il faut traduire la vulgarité de la pensée par des mots aussi vulgaires qu'elle, mais ce n'en est pas une que de savoir si cette imitation trop fidèle de la réalité doit s'étendre jusqu'au récit. De toutes les méprises d'une jeune école en matière de style, il n'y en a peut être pas de plus grave, parce qu'il n'y en a pas qui compromette plus sûrement la durée des œuvres. En effet, de toutes les parties de la langue d'un temps, vous

n'en trouverez pas qui vieillisse plus vite que ce que l'on appelle de deux mots qui, au fond, n'en sont qu'un, le *jargon* des hautes classes et l'*argot* des basses. Même quand il prétend copier, l'art transpose ; — ou plutôt, il n'y a d'art qu'à condition de cette transposition, et l'art ne commence qu'avec elle.

Si l'on passe à M. Daudet ces imperfections légères, beaucoup plus rares dans *L'Évangéliste* que dans *Numa Roumestan* ou *les Rois en exil*, le style est ici d'une netteté ou d'une simplicité qu'à notre connaissance il n'avait pas souvent atteintes. Je ne rencontre plus, ou je rencontre peu de ces phrases interminables, qui ne paraissaient pas plus tôt sur le point de finir qu'elles recommençaient, surchargées d'intentions de toute sorte, « travaillées au couteau, » pour détourner une expression de M. Daudet lui-même, et dont le moindre inconvénient n'était pas de donner à certains lecteurs l'illusion, l'illusion seulement, je le veux bien et je l'ai dit, mais l'illusion enfin de l'incorrection. C'est plus simple et c'est plus sain. Pour exprimer ce qu'il y a d'extrêmement complexe dans cette vie que vit l'homme de notre temps, et particulièrement, à quelque degré de la hiérarchie sociale qu'il se trouve placé, l'habitant des grandes villes, M. Daudet n'a rien perdu de son rare talent, mais il a mieux compris ce que vaut la simplicité de la forme, et que le triomphe de l'art serait de réduire à quelques grandes lignes la complexité même et la diversité de ce qu'il imite. Car il ne faut pas s'imaginer que l'on arrive naturellement à un style naturel. Mais, au contraire, et selon la vieille leçon dont on méconnaît si souvent la justesse, il n'est rien que l'écrivain le mieux doué atteigne si tard ni si laborieusement que le parfait naturel. M. Daudet y a touché dans les meilleures pages de son *Évangéliste*.

Et comme tout se tient, en même temps que le style s'est clarifié, pour ainsi dire, de ce qu'il contenait encore en suspension d'éléments de trouble et d'impureté, en même temps aussi la composition s'est dégagée plus précise. Ce qui rompait et brisait la continuité de l'action, dans les derniers romans de M. Daudet, ce n'était pas précisément, comme on l'a dit quelquefois, le manque de plan, c'était plutôt la multiplicité des épisodes et, par une inévitable conséquence, la dispersion de l'intérêt. Comme dans une architecture trop ornée, le détail y nuisait à l'ensemble. Trop de festons et trop d'astragales ! On était trop souvent distrait par ce grand nombre de descriptions, dont chacune, ayant son intérêt, sa valeur, son mérite propre, voulait être lue comme l'artiste l'avait traitée lui-même, c'est-à-dire : amoureux-ment. Non ! l'unité ne faisait pas défaut. Dans *Le Nabab* comme dans *les Rois en exil*, il y avait bien un commencement, un milieu et une fin. Mais, dans l'un et dans l'autre roman, entre ce commencement et ce milieu, comme entre ce milieu et cette fin, il s'interposait trop de

choses qu'il était permis d'y trouver étrangères. Ici, surpris en quelque sorte par un sujet nouveau pour lui, M. Daudet n'a pas eu le temps de les y mettre, ce luxe d'épisodes et cet excès de détails. Tout y va droit au but. A une condition toutefois, c'est que l'on ne fasse pas trop attention au titre du roman lui-même, et que l'on cherche l'unité du sujet où elle est véritablement, dans le personnage non pas de son *Évangéliste*, mais, si je puis risquer à mon tour le néologisme, dans le personnage de son *Évangéliste*.

Là, pour nous, est le grand intérêt du roman. On sait avec quelle abondance ou plutôt quelle prodigalité d'invention M. Daudet se plaît à répandre dans ses tableaux une diversité presque infinie de figures. D'autres savent mieux ou plus fortement que lui nouer une intrigue et donner au roman l'élure prompte et hardie du drame. Mais bien peu savent comme lui peupler le drame, et faire concourir à l'imitation de la vie cette fourmillante multitude de personnages dont chacun, même quand il ne fait que traverser l'action sans s'y mêler, est cependant distinct de tous les autres, reconnaissable entre mille, et marqué d'une empreinte profondément individuelle. On retrouvera dans *l'Évangéliste* cette diversité de figures; et quelques-unes seront comptées à juste titre parmi les plus originales que M. Daudet ait encore tracées. Tel est l'ancien sous-préfet de Cherbell, M. Lorie-Dufresne, avec sa figure d'honnête homme, plaisamment encadrée dans ses favoris administratifs, et tel est M. Chemineau, son patron, l'ancien avoué de Bourges, « aussi sec, aussi craquant et inexorable que le papier timbré sur lequel il grossissait autrefois ses procédures. » Telle est encore Henriette Briss, et tel est le pasteur Aussandon. Tel est encore Magnabos, « Magnabos, de l'Ariège, gros homme, trapu et barbu, entre trente-cinq et cinquante ans, avec des paupières de batracien et un creux de basse chantante, » qui, le jour, voyage d'enterrement civil en enterrement civil, et le soir, dans son atelier de peintre d'emblèmes religieux, en faisant de lourdes plaisanteries « passe au jaune de chrome la barbe de saint Joseph ou les tresses de sainte Perpétue. » Telle est aussi sa femme, doucement, naïvement laborieuse, « type de l'ouvrière parisienne, au joli visage ravagé par les veilles et d'atroces migraines, » et qui, seule au logis, tandis que Magnabos pontife, quelque part ou ailleurs, se vante qu'il n'y ait pas de femme au monde plus heureuse qu'elle, « en se tenant la tête de la main gauche et fermant les yeux de douleur. » Telle est Jeanne Authoman, l'évangéliste, et telle est Anne de Beuil, l'exécutrice de ses volontés. Mais, du milieu de tous ces personnages, rapidement, dès les premières pages et presque avant que nous ayons eu le temps d'en achever le dénombrement, ce qui sert pour venir au premier plan, l'occuper tout entier, et, absente ou présente, retenir à soi l'attention, c'est une seule figure, une seule personne, une seule âme,

Eline Ebsen, l'évangélisée. A partir de ce moment, tous les incidens qui surviennent, — dont quelques-uns, bien loin de prendre trop de place, n'en tiennent peut-être pas assez, — n'ont plus pour objet que l'insensible transformation d'un caractère de jeune fille. C'est une étude psychologique au meilleur sens du mot. Et si ce constant souci de la psychologie a mis de tout temps M. Daudet comme à part, — et fort au-dessus, — d'une école avec laquelle d'ailleurs il a plutôt des procédés que des tendances communes, je ne crois pas qu'il l'ait jamais mieux servi. Il me semble que c'est ce que l'on n'a pas assez loué, tout ce que M. Daudet a dépensé de scrupule et d'art dans cette « observation. » Je dirais « création, » si je ne craignais de le blesser. Sensible surtout à de certaines parties de *reportage* qui ne sont pas ce qu'il y a de meilleur, ni surtout de plus original, de plus nouveau pour nous, dans *l'Évangéliste*, on n'a pas assez remarqué ce qu'il y a d'étudié profondément et de délicatement rendu dans cette figure d'Éline Ebsen. Dans l'embarras où je suis de dire tout ce que *l'Évangéliste* contient de détails de toute sorte, c'est ce que je voudrais essayer de mettre en lumière.

On connaît sans doute le roman, et si, par hasard, quelqu'un de nos lecteurs ne le connaissait pas encore, les romans de M. Daudet ne sont pas de ceux qu'il soit permis de mutiler en les analysant. Je ne veux donc que repasser sur quelques-uns des traits dont il a peint son principal personnage. C'est une vraie trouvaille d'abord que celle de la parole même, et du moyen qui, dans l'âme douce et naturellement aimante, un peu romanesque et sentimentale d'Éline Ebsen, jette l'inquiétude et le trouble. Bonne protestante, mais d'une piété tiède, et plus attentive, comme tous ceux qui vivent d'une vie très active, à ses devoirs de famille qu'à l'œuvre propre de son salut, elle vient à peine de perdre sa grand'mère, l'aïeule dont la riante image est encore comme toute mêlée à ses souvenirs de la veille, quand la voix glaciale de M^{me} Autheman, fondatrice et présidente de l'Œuvre des dames évangélistes, lui pose cette seule question : « Celle qui vient de disparaître a-t-elle au moins connu le Sauveur avant de mourir ? » Et voilà le point de départ de l'exaltation du sentiment religieux dont la jeune fille va devenir la victime. En effet, on ne pouvait pas dire que « grand'mère eût connu le Sauveur avant de mourir ; » et dans son modeste intérieur, jusque-là si aisément rempli par l'accomplissement du devoir quotidien, Éline a rapporté avec elle cette pensée torturante « que sa grand'mère souffre peut-être et par sa faute. » C'est le sentiment religieux repris pour ainsi dire à sa première origine, pur de tout calcul et libre de tout égoïsme, l'impossibilité de croire que tout finisse avec la vie du corps, expression naïve de cette solidarité qui continue de lier ceux qui survivent à ceux qui ne sont

plus, et que le poète a traduite si magnifiquement dans les strophes célèbres :

Prie aussi pour ceux que recouvre
 La pierre du tombeau dormant,
 Noir précipice qui s'entr'ouvre
 Sous notre foule à tout moment.
 Toutes ces âmes en disgrâce
 Ont besoin qu'on les débarrasse
 De la vieille rouille du corps.
 Souffrent-elles moins pour se taire?
 Enfant! regardons sous la terre,
 Il faut avoir pitié des morts!

.

C'est en vain qu'une fois prise par l'obsession, l'une des plus troublantes qu'il puisse y avoir pour une âme naturellement affectueuse, et pour une âme sincèrement protestante, qui ne croit pas le purgatoire, Éline essaiera de s'y soustraire. Les humbles besognes de la vie, la tendresse égale et paisible dont elle est entourée comme de toutes parts, cette joie enfin de vivre qui est la poésie de son âge, peuvent bien un moment l'en dégager; mais il suffit que le hasard la remette en présence du souvenir seulement de M^{me} Autheman pour qu'elle soit aussitôt ressaisie; il suffit qu'elle aperçoive de loin ce château de Port-Sauveur, qui est comme la capitale ou plutôt la forteresse de l'œuvre. « Un malaise inexplicable envahit tout à coup la jeune fille, ternit pour elle le beau soleil printanier et la pure atmosphère aux senteurs de violettes; c'était le souvenir de sa visite à la rue Pavée, les reproches de M^{me} Autheman sur la mort in pénitente de grand-mère. Elle ne pouvait détacher ses yeux de ces rangées de persiennes, de ce parc profond et mystérieux que dominait la croix, funèbrement. Quel hasard l'amenait là? Était-ce bien un hasard, ou peut-être une volonté plus haute, un avertissement de Dieu? » Notez le dernier trait. Le mot décisif est déjà prononcé dans son cœur. Elle est déjà du petit troupeau des élus, de celles qu'une protection d'en haut accompagne et de qui le salut est cher à celui qui dispense la grâce.

J'ai vu là-dessus que l'on avait fait le reproche à M. Daudet de n'avoir pas suffisamment expliqué le caractère de M^{me} Autheman, comme par exemple en expliquant à fond la nature des mobiles qui la poussent. Et, de fait, faute peut-être d'un développement suffisant, on est d'abord tenté de trouver qu'il demeure dans ce singulier personnage un je ne sais quoi de mystérieux et de vague. Est-ce piété sincère? Est-ce amour de la domination? Est-ce folie peut-être? On ne le sait pas bien. Mais je ferai remarquer qu'il en résulte aussi, par compensation, comme un grandissement de la femme et qui nous aide à mieux comprendre l'em-

pire absolu, fait de mystère précisément et de terreur, qu'elle exerce sur l'imagination tendre et la volonté molle d'Éline. Peut-être même fallait-il, en y réfléchissant, que le mobile précis des actions de M^{me} Autheman restât dans la pénombre, et que cette impuissance d'Éline Ebsen à le discerner devint la vraie cause de son abdication d'elle-même aux mains de l'évangéliste. Toutes les religions ou contre-façons de religion, y compris la franc-maçonnerie, ont connu le pouvoir et la fascination du mystère.

Cependant le grand pas n'est pas encore fait, aucun lien n'est encore brisé. L'idée a effleuré l'imagination d'Éline et, de jour en jour, le cercle qu'elle décrit autour d'elle se rétrécit; l'idée ne s'est pas posée encore et ne s'est pas encore implantée. C'est à une réunion des dames évangélistes que la parole de M^{me} Autheman l'y fixe. Éline y reconnaît la voix qui l'a déjà tant remuée, elle y entend le « témoignage, » ridicule à la fois et navrant, de l'Anglaise Watson, qu'on la charge de traduire pour l'assemblée, et, en sortant de la réunion, dans « l'omnibus du dimanche, » écœurée de la trivialité des figures, promenant des yeux vagues sur les tableaux mouvans qu'elle traverse, et de là les reportant sur sa mère qui s'est endormie, elle se sent à son tour envahie comme d'une fièvre de détachement et de sacrifice. « Avait-elle bien le droit d'être méprisante pour les autres? Que faisait-elle de mieux et de plus? Comme c'était court et puéril, le bien qu'elle essayait! Dieu n'exigeait-il pas autre chose? Et si elle le lassait par tant de paresse et d'indifférence? » Ici le sentiment de pitié large et d'universelle commisération qui l'avait jusqu'alors plutôt attendrie qu'agitée s'est transformé en un sentiment plus tenace, parce qu'il est plus intime, celui de l'indignité personnelle.

A la période d'anéantissement il faut qu'une période d'exaltation succède. Et comme le sentiment d'universel le pitié s'était transformé en celui de l'indignité personnelle, il faut que le sentiment d'indignité « devant Christ » se transforme à son tour au sentiment de la supériorité d'une âme choisie de Dieu sur les âmes vulgaires. M. Daudet n'a pas moins admirablement saisi ce point précis de métamorphose. « Partout et dans tous, maintenant, Éline reconnaissait cette paresse de l'âme... Et lorsqu'en rentrant chez elle, elle apercevait le vieil Aussandon dans son petit verger, l'arrosoir ou le sécateur à la main, même celui-là, après tant de preuves données de son zèle orthodoxe, si droit et si ferme dans sa foi, Aussandon, le maître, le doyen de l'église, lui semblait atteint autant que les autres et qu'elle-même. Paresse de l'âme! paresse de l'âme! » Et il y a déjà dans ce redoublement de l'exclamation une ardeur mal contenue d'apostolat qui commence à se faire jour.

M^{me} Autheman se chargera de mener maintenant à son terme une

« cure d'âme » si heureusement entreprise. Un à un elle rompt tous les liens qui tiennent encore Éline attachée à l'homme qu'elle doit épouser, l'ancien sous-préfet, si honnête et si bon sous la gaucherie de l'apparence; aux enfans sans mère dont elle s'était fait une joie de devenir l'aide et le soutien; à sa propre mère enfin, M^{me} Ebsen. Elle l'attire à Port-Sauveur, elle la soumet froidement, impitoyablement l'une après l'autre, à toutes les épreuves et toutes les disciplines qui forment les *ouvrières* du salut, et quand enfin elle la croit prête, suffisamment détachée du monde et des affections de la nature, elle la lance à l'évangélisation de la misère et du crime : « Maintenant va, mon enfant, et travaille dans ma vigne. » Tout est fini; un être nouveau est né dans l'Éline d'autrefois; M^{me} Ebsen n'a plus de fille et l'enfant ne s'appartient plus elle-même. Je reviendrai tout à l'heure sur un ou deux traits de cette analyse que j'ai volontairement omis ou négligés. Mais ce ne sera pas sans avoir rendu d'abord hommage à l'artiste qui a su faire passer cette psychologie délicate, subtile, presque morbide à force de subtilité, dans une forme plastique, et incarner tous ces traits dans une création vivante et agissante.

Le même chroniqueur à qui nous devons de savoir comment, par quel enchaînement de causes et d'effets, l'idée de *l'Évangéliste* était venue à l'esprit de M. Daudet, n'a pas cru devoir nous causer qu'il ne s'agissait pas ici d'une œuvre d'imagination. Il a bien voulu nous apprendre que ce roman était « la vérité même, » et « puisée en pleine réalité. » Je ne doute donc pas, sur sa parole et la connaissance que doit avoir du goût public et de la mode un vrai chroniqueur parisien, qu'il n'intéresse beaucoup de gens de savoir qu'Éline Ebsen existe et qu'au besoin, au bas du portrait que M. Daudet nous en donne, on pouvait mettre un nom vrai. Il s'est en effet formé, depuis quelques années, toute une catégorie de lecteurs naïfs, ou naïvement pervertis, qui ne veulent plus pleurer que sur des infortunes réelles. Ils se croiraient quasi dupés s'ils ne trouvaient pas dans le roman le fait divers qu'ils ont pu lire dans les journaux de l'année dernière. Quand ils lisent *le Bonheur des Dames*, le souci qui les travaille n'est pas même de savoir s'ils y trouvent du plaisir, — de quoi je les plaindrais au surplus, — mais bien à quel rayon des magasins du *Louvre* ou du *Bon Marché* ils reconnaîtront les originaux de ce prétendu récit de mœurs parisiennes. Et si ils osaient, ils demanderaient que le romancier, renonçant à ce peu d'imagination qu'il dépense encore à forger les noms de ses personnages, les mît en action dans ses récits sous le nom qu'ils portent dans la vie réelle.

Mais c'est trop aimer le reportage. Si quelque roman, par hasard, était exécutable, comme le sont ceux des petits naturalistes qui marchent dans les traces de M. Zola, je ne vois pas que pour être imité scrupuleusement de la réalité la plus basse, il devînt pour cela meilleur.

leur. Et inversement, si quelque roman est bon et contient, comme *l'Évangéliste*, des parties de premier ordre, je ne vois pas qu'il importe qu'il soit ou non, dans ces parties mêmes, dans ces parties surtout, imité de la réalité prochaine et calqué sur le vif. Le sens littéraire est comme le sens esthétique. L'un et l'autre, en ce qu'il a d'exquis, consiste peut-être essentiellement dans une vive perception de la vérité supérieure des choses, indépendamment de toute connaissance et préablement à toute confrontation du modèle et de l'œuvre d'art, drame ou roman, paysage ou portrait. Aussi, pour ma part, ce que je persiste à goûter dans les romans de M. Daudet, dans *l'Évangéliste* comme dans *le Nabab*, c'est bien moins ce que M. Daudet y a mis de ses modèles que ce que M. Daudet y a mis de lui-même. Quelque intérêt que je prenne à l'œuvre, j'en prends bien plus encore à l'artiste, ou mieux encore, et allant plus loin, je ne saurais trouver un exemple meilleur que ce roman de *l'Évangéliste* pour montrer que là où M. Daudet fournit quelque matière à critique, c'est pour avoir imité de trop près, tandis qu'au contraire, là où il est excellent, c'est pour avoir, d'une manière ou d'autre, et plus ou moins hardiment, altéré la réalité.

Il a voulu dénoncer publiquement cette perversion malade du sentiment religieux, qui bien loin d'être particulière au *papisme*, comme les protestans voudraient nous le faire croire, et comme beaucoup d'honnêtes libres penseurs le croient sérieusement, ou ont l'air de le croire, n'a jamais, au contraire, ni nulle part, plus cruellement sévi, ni plus ridiculement, — si j'ose m'exprimer ainsi, — que parmi les communions protestantes. Les convulsionnaires de Saint-Médard et les adorateurs du Sacré Cœur de Jésus ne sont après tout qu'un accident sans importance dans l'histoire de la catholicité; mais, hurleurs ou trembleurs, et vingt autres que l'on pourrait citer, l'histoire du protestantisme n'est remplie que de cette succession de sectes. Aussi faut-il toute la naïveté du pasteur Aussandon pour demander à M^{me} Autheman de quel droit, à quel titre elle enseigne et substitue son interprétation de la Bible à celle qu'a prétendu fixer la faculté de théologie. De quel droit? Mais du droit qu'a tout protestant de protester et de dresser son protestantisme, à lui, en face du protestantisme officiel. Or ce que M. Daudet a très bien compris, c'est que, parmi tant de sectes, il n'en pouvait choisir aucune pour la représenter sous ses traits naturels. Il ne nous a peint nulle part cette « armée du salut, qui couvre Paris d'affiches gigantesques, apposte au bord de nos trottoirs des jeunes filles vêtues de knickerbocker et distribuant la réclame pour Jésus feuille à feuille, » mais, quoi qu'en ait dit le chroniqueur, il s'est contenté de lui donner en passant une attinte légère, et dans cette rapide esquisse il a même omis plus d'un trait qu'un véritable reporter n'eût eu garde d'omettre : c'eût été trop ridicule. Il s'est également contenté d'indiquer, et sous la responsabilité du Dr Chapman ou de M^{rs} Trollpe, les excès habi-

tuels des *revivals* d'Angleterre et des *camps-meetings* d'Amérique : c'eût été trop odieux, ou pour mieux dire trop hideux. Mais, des programmes ou des prospectus de *l'armée du salut*, comme des renseignements que lui fournissait l'histoire des *revivals chrétiens*, en véritable artiste et romancier véritable, il a uniquement tiré ce qu'il fallait pour nous rendre acceptable le personnage de son évangéliste, et le personnage de son évangélisée sympathique.

C'est avec le même soin, avec le même souci d'une vérité plus haute que la réalité prochaine que, dans cette analyse psychologique de la transformation d'Éline Ebsen, il s'est gardé de mêler la description d'aucun de ces symptômes qui, du consentement de tous les aliénistes, caractérisent la période d'état de la folie religieuse. En effet, la plupart de ces traits sont d'une telle nature, et tellement dégradante, qu'ils ne sauraient trouver place que dans les traités de pathologie mentale. Si M. Daudet les avait laissés, sous prétexte d'exactitude entière, se glisser dans son récit, il a parfaitement compris, ou senti, que son *Évangéliste* y eût perdu en intérêt d'art tout ce qu'elle eût semblé gagner en intérêt de précision scientifique.

Est-il même bien sûr qu'en arrangeant ainsi la physionomie de la véritable Éline, M. Daudet n'en ait rien changé, rien modifié, — disons le grand mot, — rien idéalisé? Par exemple, l'union de la véritable Éline et de M^{me} Ebsen a-t-elle été toujours aussi étroite, aussi affectueuse, aussi tendre que nous la peint M. Daudet? N'y a-t-il jamais rien eu de tracasier dans l'amour de la mère, et jamais rien de languissant dans celui de la fille? La véritable Éline a-t-elle connu le véritable Lorie Dufresne? Sont-ce véritablement les enfans de l'ancien sous-préfet qu'elle a commencé d'aimer? Était-elle véritablement à la veille de se marier quand elle est devenue la victime de son exaltation religieuse? A-t-il suffi, pour amener un changement si profond, et sans que rien l'eût fait pressentir, d'un mot, d'un seul mot de M^{me} Autheman? Est-ce sous le déguisement d'une proposition de se convertir qu'elle a fait pressentir son intention de rompre à l'homme qu'elle devait épouser? Combien d'autres questions encore que je ne saurais, ni, le pouvant, ne voudrais approfondir, et auxquelles d'ailleurs je ne demande pas de réponse, tant parce qu'il n'y a rien qui me fût plus indifférent que parce que je suis convaincu qu'à les poser toutes, j'en trouverais toujours bien une où je triompherais.

Non ! mille fois non ! ne permettons pas à M. Daudet lui-même de se réduire à un si mince et si modeste rôle que celui d'assembleur et d'arrangeur de faits divers. Il y a beaucoup plus que la réalité toute seule dans son art, parce qu'il y a beaucoup plus en lui qu'un naturaliste. C'est pourquoi je regrette vivement qu'en un ou deux endroits de son *Évangéliste*, poussant l'imitation du réel un peu plus loin qu'il ne fallait, il ait cru devoir faire concourir à la conversion d'Éline Ebsen

des drogues pharmaceutiques : hyoxyanine, atropine, strychnine, extrait de belladone et décoction de fèves de Saint Ignace, « de quoi troubler le cerveau ou l'aéantir. » Je ne doute pas un instant que M. Daudet ne l'ait vu, « ce papier tout chargé de formules chimiques; » je suis même persuadé qu'il le conserve et le conservera longtemps dans ses archives, mais il eût mieux fait de ne pas s'en servir. Car enfin, si je voulais insister sur ce détail, n'est-il pas vrai qu'il risquait là de nous désintéresser en quelques mots de son Éline, puisque notre intérêt ne s'y attache qu'autant qu'Éline agit dans la pleine liberté de ses résolutions? La maladie, si l'on veut qu'il y ait maladie, n'est une matière pour le romancier qu'autant qu'elle demeure une maladie morale. Si l'on mêle aux détails physiques de cette maladie morale une histoire d'intoxication, c'est fini, nous n'y songeons plus, le cas ne relève plus que du parquet et de la cour d'assises. Et M. Daudet, toujours sauvé de lui-même par lui-même, de son système par son talent, l'a si bien senti qu'il a reculé cette révélation jusqu'aux dernières pages du récit, et que, dans le seul autre endroit où il y fasse une allusion légère, il ne se sert que d'un terme vague, et qui pourrait aussi bien envelopper tout autre chose que ce que nous apprendrons plus tard : « le verre qu'Anne de Beuil lui préparait tous les soirs, » comme qui dirait : un verre d'eau sucrée avec de la fleur d'oranger.

Je crains encore, ou du moins on nous l'a dit, que les lettres d'Éline Ebsen ne soient absolument *authentiques* et telles, en effet, que la véritable Éline continue peut-être d'en écrire à sa mère.

M. Daudet eût dû faire attention qu'au lecteur qui les lirait dans leur teneur authentique elles paraîtraient presque inévitablement fausses. En effet, ce sont là de ces lettres qu'il faut lire, comme on dit, entre les lignes, car leur froideur même est un indice qu'elles sont écrites avec effort et douleur. Sous cette apparente insensibilité, sous ce jargon biblique, j'aurais donc aimé qu'un ou deux traits de la main de M. Daudet nous manifestassent le déchirement intérieur. Il m'a paru croire trop aisément que, dans ces états d'exaltation d'une âme chrétienne, d'aberration même s'il y tient, la nature perdait ses droits. Elle les conserve et ils subsistent, mais la volonté les contient et les refoule. C'est une nuance, à notre avis, qui manque à la physionomie d'Éline Ebsen. Il eût été digne de M. Daudet de l'y mettre et, sans rien sacrifier de sa propre pensée, sans même nuire à son intention de plaider la cause d'une mère, il eût pu nous laisser voir cependant qu'il y a quelque chose d'autre qu'une aberration des sens ou une pure maladie de l'esprit dans l'exagération du sentiment religieux. Les exemples ne manqueraient pas dans l'histoire, d'âmes à la fois tendres et héroïques qui eussent trouvé le bonheur dans le cercle de leurs affections naturelles, ou plutôt qui l'y avaient trouvé et

savaient l'y goûter, et qui l'ont pourtant abjuré au nom d'un devoir conçu comme supérieur. Que voulez-vous? Tout n'est pas fait, pour certains gens, quand ils ont été bons fils, bons époux et bons pères. Et, comme on dit vulgairement, quoique ce soit déjà bien beau que d'avoir été tout cela, il y en a pourtant à qui ce n'est pas encore assez.

Il ne me reste plus qu'à louer dans *l'Évangéliste* les qualités ordinaires de M. Daudet, mais plus saines, comme je l'ai déjà dit, plus libres de toute préoccupation d'école. Dans les meilleures pages de *l'Évangéliste*, la sobriété de la description est devenue, comme chez les vrais maîtres, un élément de leur charme et de leur beauté. Au lieu de peindre par l'accumulation des détails, et la nouveauté des mots, et leurs rapprochemens imprévus, c'est l'impression de la figure ou du paysage sur l'esprit que M. Daudet dégage et résume en quatre lignes. Tel ce portrait d'Anne de Beuil, gardant dans toute sa personne « le fanatisme farouche et traqué de la réforme au temps des guerres... l'œil guetteur, méfiant, l'âme prête au martyr comme à la bataille, le mépris de la mort et du ridicule, grossière avec cela, et l'accent de sa province. » Tel encore ce coin de paysage : « le petit village marin, ses maisons de bois, le clocher en vigie dominant les flots et tout autour de l'église n'ayant pour vitraux que le bleu de la mer, le cimetière d'herbes folles, aux croix serrées, bousculées comme par le roulis et le vent du large. » La forme est ici dans le degré de concentration qui permet à l'œil de la saisir d'un seul coup tout entière, et si peut-être il n'y a pas plus d'art, il y a certainement plus de force et de puissance dans ce raccourci que dans le long déroulement des indications successives qui venaient l'une après l'autre se modifier en s'ajoutant. Il faut souhaiter que M. Daudet persiste dans cette manière, sinon pour lui nouvelle, du moins abrégée de sa première manière, et qu'il tende lui-même de plus en plus où la pente naturelle de son talent l'entraîne, vers ce qu'il y a de plus rare dans notre littérature : l'intensité du sentiment dans la simplicité savante de l'exécution.

C'est un dernier trait sur lequel il faut appuyer. En effet, dans *l'Évangéliste*, comme déjà dans quelques-uns des derniers romans de M. Daudet, je ne vois rien de plus remarquable que la simplicité des moyens qui produisent la plus profonde et la plus puissante émotion. Avec le don de l'évocation et de la vie, si l'on me demandait ce qui caractérise le talent de M. Daudet, je répondrais que c'est ce don de la simplicité des moyens. Les romantiques avaient besoin, pour nous remuer, de tout un appareil de grands sentimens et de passions quasi surhumaines. La vie quotidienne à leurs yeux n'était pas digne d'être représentée par l'art. Il leur fallait des cas d'exception, et ils n'opéraient que dans l'extraordinaire ou dans le singulier. Quand le naturalisme, non pas certes, ce naturalisme grossier qui s'étale dans cer-

taines œuvres que je ne veux pas nommer, mais le naturalisme bien entendu, celui qui se propose de dégager du spectacle des réalités communes ce qu'elles enferment d'intérêt, d'émotion, de poésie même, quand ce mouvement, dont le vrai caractère n'a été plus étrangement méconnu par personne que par ceux-là mêmes qui croient l'avoir dirigé, n'aurait rendu que ce seul service de ramener le roman de mœurs à une observation plus scrupuleuse de la nature et une imitation plus fidèle de la vie, ce serait déjà beaucoup. Il faut accorder cette louange à l'auteur de *l'Évangéliste* qu'il a excellé plusieurs fois dans cette peinture de la vie familière. Un rien, comme on dit, lui suffit pour faire jaillir l'émotion comme des profondeurs de ce que l'on eût jadis appelé la banalité même; et réciproquement, on doit le reconnaître, c'est parce qu'il ne va pas la chercher ailleurs qu'elle est chez lui si puissante et si communicative.

Je voudrais pouvoir ici donner mes preuves. Faute de place, je me contenterai de rappeler ces pages à la fois si simples et si poignantes où ce brave Dufresne, « en faisant un peu de classement, » met la main ce soir-là sur les lettres de sa femme, et relit machinalement cette correspondance « datée de l'année de la maladie, » tout ce qui lui reste d'une morte aimée. La simplicité en'est parfaite, la délicatesse en est exquise, l'émotion en est irrésistible. Relisez seulement ces quelques lignes, quand Lorie en arrive à la dernière lettre de cette correspondance, celle où la mourante, avec cette seconde vue et cette pénétration plus intime des siens que donne dans certaines maladies l'approche de la mort, a pressenti que l'on ne garderait pas éternellement son souvenir. « Et lentement, délicatement, avec des mots longtemps cherchés, et qui avaient dû lui coûter à écrire, car tout ce passage haletait de fragmens, de cassures, elle lui parlait d'un mariage possible, plus tard, quelque jour... Il était si jeune encore!.. Seulement, choisis-la bien, et donne à nos petits une mère qui soit vraiment mère. » Jamais ces dernières recommandations, relues souvent depuis la mort, n'avaient impressionné Lorie comme ce soir, pendant qu'il écoutait, dans le silence de la maison endormie, un pas tranquille de rangement, allant, venant à l'étage au-dessus. Une fenêtre se ferma, des rideaux griacèrent sur leur tringle; et à travers de grosses larmes qui embaïent et allongeaient les mots, il continuait à lire et à relire : « Seulement, choisis-la bien... »

On pourrait citer vingt autres pages, de cette force en même temps que de cette simplicité, parce qu'elles vont au-delà du visible, et que selon l'expression en faveur, les *dessous* en sont psychologiques. Il en est deux au moins que j'aurais comme un remords de n'avoir pas signalées : celle où la femme du pasteur Aussandon, « ce petit être tout d'intérêt, mais si maternel, frappé au point sensible, » se jette en sanglotant dans les bras du vieil homme qui vient de risquer, sachant ce

qu'il faisait, dans un courageux effort de franchise, le pain peut-être de leurs vieux jours, et celle encore qui termine le récit sur l'un des plus admirables tableaux que M. Daudet ait jamais tracés, la dernière séparation de la mère et de la fille, ces deux femmes droites en face l'une de l'autre, « sans un mot, sans un regard, » devenues à jamais étrangères, et toutes deux se raidissant contre l'émotion de l'éternel adieu : la mère dans son indignation de ne plus rien retrouver de son enfant dans cette Éline aux yeux secs, la fille dans le sentiment du devoir cruel et impitoyable qu'elle s'est juré d'accomplir. « ... M^{me} Ebsen, immobile à la même place, entend ce pas léger qui s'éloigne sur l'escalier. Et sans que la fille se penche à la portière, sans que la mère soulève son rideau pour l'échange d'un dernier adieu, la voiture cahote, tourne la rue, se perd entre mille autres voitures dans le grondement de Paris... Elles ne se sont plus revues... Jamais. »

Ceux qui s'intéressent au talent de M. Daudet ne sauraient trop l'inviter à persévérer dans cette voie simple, large, vraiment humaine. Mêlées aux mêmes qualités que dans *l'Évangéliste*, il y avait toutefois encore, dans ses derniers romans, trop de *curiosités*, pour ainsi dire : trop de descriptions du Paris inconnu, comme dans *les Rois en exil*; trop de figures marquées d'un accent trop particulier, comme le tambourinaire de *Numa Roumestan*. Ici, sans que les types y aient rien perdu de leur originalité propre, chacun d'eux a de plus en soi quelque chose de tout le monde. Et il suffit, pour le comprendre, que l'on réduise le récit tout entier à sa donnée principale. Elle peut se résumer en quatre mots. C'est un épisode de l'éternelle histoire de la lutte des affections naturelles contre un devoir quelconque, religieux ou autre, conçu comme supérieur à ces affections. Que le lecteur en fasse l'expérience : il verra s'il lui est aussi facile de ramener *Numa Roumestan*, *les Rois en exil*, *le Nabab* lui-même à quelque chose d'aussi général et véritablement humain. Il y a bientôt quatre ans, nous disions ici même, — et c'était à propos des *Rois en exil*, — que, tout en rendant justice aux grandes qualités du roman et à sa nouveauté, nous n'y trouvions pas assez profondément marqués les caractères qui perpétuent les nouveautés et les font entrer dans la tradition. A tort ou à raison, nous avons mieux aimé ne rien dire de *Numa Roumestan* que de constater une fois de plus que nous ne les y reconnaissons pas encore. Mais, nous pouvons le dire aujourd'hui sans hésitation, elles sont dans *l'Évangéliste*; elles en sont ce qu'il y a de meilleur et d'absolument hors de pair; et elles y témoignent éloquemment du progrès peut-être le plus considérable qu'ait accompli, dans sa carrière déjà si brillante, M. Alphonse Daudet.

F. BRUNETIÈRE.

REVUE DRAMATIQUE

Gymnase : *Monsieur le Ministre*, comédie en 5 actes, de M. Jules Claretie. — Ambigu : *La Glu*, drame en 5 actes, de M. Jean Richepin. — Odéon : *le Nom*, comédie en 5 actes, de M. Émile Bergerat.

A qui lisait ce titre, le 2 de ce mois, sur l'affiche du Gymnase : *Monsieur le Ministre*, il semblait que le premier mérite de la comédie de M. Claretie fût celui de l'à-propos. Dans les conjonctures que nous traversons, on eût pu croire que M. Claretie, s'il avait pris conseil de M. Dumas sur la manière de tirer une comédie de son roman, eût pris conseil de M. Sardou sur le moment de la produire. On savait que cet écrivain, journaliste avant qu'il fût romancier, aimait la chasse à l'actualité; jamais pourtant il n'avait montré tant d'adresse ni de bonheur : l'auteur de *Rabagas*, parmi ses hauts faits, ne comptait pas de plus beau coup d'affût.

Et, en effet, ce fut, le premier soir, un frémissement par toute la salle, un petit frémissement d'aise et de malice, quand pétillèrent les plaisanteries sur la brève durée d'un ministère, l'autorité précaire d'un ministre et la frivolité des mœurs politiques; à l'orchestre, au balcon, dans les loges, ce furent des clignemens d'yeux et des rires comme de gens qui s'entendent pour trouver dans le langage innocent d'un étranger une allusion à telle personne tenue communément pour ridicule. Ce fut une explosion de bravos, quand Sulpice Vaudrey, ministre de l'intérieur et président du conseil, s'écria que nulle part, hors du ministère, il n'avait entendu si peu parler de la France. La rencontre était heureuse, de ces railleries et de ces discours, avec les événemens

de l'heure présente; et même c'était cette rencontre qui faisait le plaisir des auditeurs plutôt qu'elle ne l'argumentait. Comme, d'autre part, ce drame, ainsi assaisonné de politique, avait bon goût par lui-même; comme le héros de cette fable excitait l'intérêt par l'honnêteté de son naturel et par la faiblesse de son caractère; comme sa femme était là pour toucher le public et sa maîtresse pour le séduire, la pièce réussit plus qu'il n'est nécessaire, pour être jouée cent fois, à une comédie annoncée par cinquante-deux éditions d'un roman et désignée par un si bon titre à la curiosité des Parisiens.

Cependant, à mon avis, si l'ouvrage est venu à son heure pour obtenir des applaudissemens, il est mal venu, au contraire, pour que chacun, dans son for intérieur, lui accorde son suffrage; la dureté des temps convient mal au parti que l'auteur, homme d'esprit modéré, a tiré de son sujet.

Je dis bien *son* sujet, car il lui appartient en propre, et il convient d'insister là-dessus; n'est-ce pas l'un des plus neufs qu'on ait trouvés depuis douze ans, et l'un des plus dignes d'être traités soit dans un livre soit sur la scène? C'est le sujet d'un roman ou d'une comédie de mœurs, chose rare à coup sûr; de mœurs nouvelles et, — ce point vaut qu'on le note, — qui méritent d'être étudiées; et je ne vois pas qu'un autre que M. Claretie se soit avisé de les étudier. Qu'on ne me cite pas ici, pour m'embarrasser, *Son Excellence Eugène Rougon*, ni même *Numa Roumestan*. *Son Excellence Rougon* n'est que le portrait, empâté grossièrement par M. Zola, d'un homme robuste et surtout lourd, d'une sorte d'Hercule qui aime le pouvoir comme un exercice de sa force, comme un emploi de sa continence. Le personnage est ministre comme il ferait des haltères; il veut l'être ou le redevenir, non pour la gloire de ses idées ni pour le bien de son pays, ni même pour ces avantages ou ces plaisirs qui viennent d'eux-mêmes aux puissans: il veut garder ou reprendre le fardeau des affaires, parce que tout autre charge est trop légère pour lui et que l'effort nécessaire à soulever celle-là peut seul réjouir le tissu grossier de ses nerfs et le flot épais de son sang. On juge si le héros relève d'une morale intéressante et d'une psychologie délicate. D'un tel homme il était naturel qu'on fit le serviteur d'un gouvernement de force. *Son Excellence Eugène Rougon* fut donc ministre du second empire. On voit dans quel milieu le romancier dut le faire vivre, on devine de quelle touche il peignit le fond de son tableau: son biographe ou plutôt son panégyriste, M. Paul Alexis, nous a fait là-dessus quelques révélations naïves: « Pour *Son Excellence Eugène Rougon*, dit ce précieux ami, Zola eut à exercer de nouveau toute sa divination. Le monde officiel du second empire lui était plus inconnu que le monde financier de *la Curée*. Dépeindre la cour impériale à Compiègne, quand on n'y a jamais mis les pieds, montrer un conseil des ministres, mettre

en scène un chef de cabinet, faire parler Napoléon III, tout cela était hérissé de difficultés. » Il est vrai que M. Alexis ajoute : « Pour Compiègne, en particulier, un livre très documenté, intitulé : *Souvenirs d'un valet de chambre*, lui donna à peu près tout. » Voilà qui va bien, mais pour pénétrer dans l'âme d'un ministre et connaître le cœur des mille personnages divers qui l'entourent, M. Zola possédait-il les *Souvenirs d'un huissier*? Non, sans doute; aussi n'est-ce pas le roman d'un ministre qu'il a fait, mais tout au plus, sur un fond de fantaisie, le portrait colorié crûment d'un fort de la halle aux suffrages.

Est-ce *Numa Roumestan* qu'il faut comparer à *Monsieur le Ministre*? Il est vrai qu'en beaucoup de points la fable des deux ouvrages est pareille. Mais plutôt que le roman d'un ministre, *Numa Roumestan* est le roman d'un méridional marié à une femme du Nord. Le héros de M. Daudet peut rester avocat, sans devenir député ni ministre : pourvu qu'il reste Provençal, faible et bon enfant, dupe de son imagination oratoire, — qui le trompe avant de tromper les autres, — menteur et sincère, marié à une femme froide, raisonnable et véridique, son caractère et ses aventures seront encore à peu près les mêmes; il n'est guère homme politique ni modifié par la vie politique. Aussi l'auteur a-t-il pu, dans le cours de son travail et parce qu'il voyait tourner le vent de l'opinion publique, transporter son héros de l'extrême gauche à l'extrême droite : il pourrait de même, dans une prochaine édition, le ramener de l'extrême droite à l'extrême gauche sans que l'œuvre en souffrit; aussi a-t-il écrit sur la couverture du volume : « *Numa Roumestan, mœurs parisiennes*; » et non : « *Numa Roumestan, mœurs politiques*. » Les choses et les gens de la politique ne tiennent qu'une médiocre place dans tout l'ouvrage; et c'est justice, puisque le héros n'est que médiocrement politique.

M. Zola n'avait inventé qu'un tempérament; il en avait décrit les fonctions dans un milieu politique qu'il ne connaissait pas. M. Daudet, plus subtil, avait imaginé un caractère, mais un caractère d'homme privé; il l'avait laissé dans la vie politique tel qu'il aurait pu se développer dans la vie privée. M. Claretie a voulu produire un caractère, mais un caractère d'homme public; et le jeter dans la vie publique, mais l'y montrer corrompu par cette vie. Pour apercevoir ce beau sujet, il n'était pas besoin de la faculté de divination que M. Alexis, — le traître! — reconnaît au chef de l'école expérimentale. Il suffisait, mais c'est quelque chose, d'être un observateur avisé des mœurs du jour. Après la chute du second empire, après les désastres de la guerre, on avait vu arriver à Paris, ou plutôt à Versailles, des hommes nouveaux; les députés de la province à l'assemblée nationale. Beaucoup étaient jeunes, d'esprit libéral, de volonté droite, et de cœur pur. Tenus à l'écart de la chose publique par le gouvernement personnel, grandis à

l'écart des plaisirs, dans une condition honorable et modeste, ils ne respiraient que les intérêts de la liberté et le bien du pays. Ils prirent en main les affaires : c'étaient des mains nettes, un peu tendres, des mains que n'avait pas durcies encore un premier exercice du pouvoir. Hélas ! avant peu, ces hommes généreux s'aperçurent qu'il est plus difficile de bien faire que de bien vouloir ; la vertu de quelques-uns avait besoin pour subsister d'être nourrie d'illusions : elle s'affaiblit. D'autre part, ces hommes d'état improvisés étaient moins préparés encore aux vanités de la vie publique qu'à ses devoirs. Corrompus par les déceptions, et dégoûtés de l'idéal comme d'un maître trop difficile à servir, ils prirent le goût des avantages réels. Ils furent grisés par le bruit de cette foire aux plaisirs qui se tient dans les avenues du pouvoir ; ayant goûté cette ivresse, ils ne purent plus s'en passer. Ils sortirent du conseil des ministres pour entrer dans le conseil d'administration d'une banque : la salle de l'un et l'autre conseil donnait sur les coulisses de l'Opéra.

Assurément un de ces hommes pouvait être le héros d'un roman, — puisqu'il offrait au psychologue une curieuse étude de caractère, — et le héros d'un drame, puisque le point capital de son histoire était une crise de conscience. D'ailleurs on pouvait le supposer marié ; il perdrait, avec la naïveté de l'homme d'état, la pureté de l'homme de famille. Auprès de lui, dans l'imagination logique de l'auteur, se dressaient sa femme, sa maîtresse : l'une, représentant, avec leur charme permis, les vertus du foyer bourgeois, qui ne trouvent guère leurs sûretés qu'en province ; l'autre, une aventurière de Paris, une de ces dangereuses filles comme il n'en fleurit que dans cette ville, sur les frontières douteuses des classes, qui exercent de ci, de là leurs ravages sans avoir la moralité d'ici ni la franchise de là ; une de ces créatures ambiguës qui, pour l'excuse des naïfs et pour leur perte, joignent en elles naturellement les séductions des différens ordres. Voilà désignés déjà les acteurs essentiels du drame. Autour de ces personnages on ferait grouiller tous les comparses du monde administratif et parlementaire : affairés, intrigans, diplomates de couloir ou d'antichambre, solliciteurs financiers en quête de concessions, députés en mue d'opinion, courtiers de majorité, publicistes véreux ou même intègres, ambitieux ou désintéressés, Égéries de salon, spectateurs narquois de la comédie politique. Il n'était pas besoin, pour connaître tous ces personnages, de recourir aux « Souvenirs d'un valet de chambre : » le chroniqueur du *Temps* n'avait qu'à dire ce qu'il avait vu dans ce monde, qui lui était ouvert. Aussi le roman qu'il écrivit parut-il un des plus animés, un des plus exacts, un des mieux traduits de la vie contemporaine qu'il fût donné au public d'apprécier, en même temps que l'un de ceux dont le sujet était le plus digne des lettres.

Par malheur, nous sommes déjà loin de ces ministres d'hier, ou plutôt nous sommes trop près de ceux d'aujourd'hui. Ces hommes généreux, naïfs et faibles n'occupent plus la scène politique; et cependant ils ne sont pas assez reculés de nous encore pour que ceux qui sont devant nos yeux ne nous empêchent pas de les voir. Si l'on produit un ministre sur le théâtre, nous supposons que ce ministre est celui du jour. Peut-il nous intéresser? Prévost-Paradol, dans *la France nouvelle*, rapporte, sur le témoignage de « personnes éclairées qui avaient vu sans intérêt personnel et sans passion le passage du gouvernement de la restauration au gouvernement de juillet, » qu'une sorte de changement subit s'était opéré alors dans l'état moral et social de la France: « Les institutions, dit-il, avaient peu changé, les fonctions et le nom des fonctions étaient restés les mêmes; il y avait toujours un roi, des magistrats, des pairs, des députés; mais on sentait, sans qu'on eût besoin de le dire, que ces divers noms ne recouvraient plus exactement les mêmes choses, comme si le rang et la dignité de tous s'étaient trouvés abaissés d'un degré par un mouvement d'ensemble. » Depuis 1830, — mais je ne veux pas remonter jusque-là ni rechercher quels changemens se sont opérés dans l'opinion des Français sur leurs hommes d'état à chaque passage d'un gouvernement à un autre, — depuis dix ans seulement, ou depuis sept ans, ou depuis un an, de combien de degrés la dignité d'homme public ne s'est-elle pas abaissée? Il y a encore des ministres, il y en a quelquefois, il y en a quelques-uns; mais qui prétendrait que ce nom recouvre la même chose que naguère? Nous en sommes là qu'un ministre de l'intérieur, président du conseil, ne nous paraît pas un héros digne du théâtre, sinon d'un théâtre de farce. En effet, comment le prendre au sérieux? comment partager tout de bon ses joies et ses douleurs? comment croire à sa vertu, ou seulement à ses illusions? Sommes-nous au Palais-Royal? Est-ce M. Geoffroy qui se croit ministre, comme il s'est cru préfet dans *le Panache*? A la bonne heure! nous pourrions rire des malices de l'auteur, du badinage où s'égarait sa bonhomie spirituelle. Mais si nous sommes au Gymnase, si l'homme qu'on nous présente n'a pas une perruque ridicule, un gilet comique, une redingote burlesque, comment nous réjouir avec lui de ce qu'il est nommé ministre de l'intérieur? Comment croire qu'il s'en réjouit lui-même? Ou, s'il s'en réjouit, oh! alors, il faut nous montrer un autre envers d'âme; il faut nous servir un ragoût de comédie autrement amer, une satire dialoguée qui touche au pamphlet; il faut nous rendre, sinon *Rabagas*, du moins *les Effrontés*. Entre *les Effrontés* ou *Rabagas* et *le Panache* ou *les Convictions de papa*, il n'y a pas de place aujourd'hui pour une comédie sérieuse et tempérée, parce que d'autres personnages, autrement odieux et grotesques, nous en cacheraient le héros; un tel ouvrage, à présent, paraîtrait insignifiant et fade; nous ne sommes plus

au temps de l'assemblée nationale; nous attendons quel bruit de violence ou quel cri de peur sortira ce soir du Palais-Bourbon : espère-t-on nous émouvoir avec une comédie retour de Versailles ?

Voilà pourquoi, survenue en ces jours de crise, la pièce de M. Claretie semble anodine. On est tenté de reprocher à l'auteur un manque de courage et de force, une mollesse de main qui l'empêche d'enfoncer le trait assez avant; on l'accuserait volontiers d'avoir eu peur de son sujet. C'est que l'ouvrage, en réalité, date de quelques années en arrière et que l'affiche est d'aujourd'hui. En se récriant contre le peu de ressemblance du héros aux modèles qu'il voit à la ville, le public serait injuste, parce que l'auteur eut d'autres modèles; mais, pour tout dire, le public a le droit de s'y tromper. Il a le droit de s'intéresser médiocrement à ce personnage de vertu et de vice médiocres, lorsqu'il attend qu'on lui présente de bien autres sujets: qu'a-t-il à faire d'un visage où la maladie s'est à peine déclarée lorsqu'il attend qu'on lui montre des faces où les beaux cas s'épanouissent? On m'annonce un ulcère; on me montre un orgelet tel qu'il fut observé en 1875; le virus politique a produit depuis d'autres fleurs: j'ai le droit de trouver que cette clinique est mal pourvue.

Si l'on passe des héros aux comparses, le mécompte est le même. L'auteur avait observé les innocens ridicules d'un certain monde, et ses travers plutôt que ses vices; il les avait décrits plutôt que raillés. En transportant ses personnages sur la scène, il les a tournés davantage au comique, mais encore sans méchanceté: ainsi deviennent-ils les acteurs d'une sorte de vaudeville qui accompagne le drame, trop mêlé au drame pour rester dans le domaine de la fantaisie, trop dénué d'acrimonie pour toucher à la satire. La partie comique de l'ouvrage, comme la partie sérieuse, est donc juste-milieu. Mais qu'est-ce aujourd'hui si l'on raille un ministre, que de le railler seulement sur la brièveté de son pouvoir; si l'on démasque un proscripteur, que de lui rappeler seulement qu'il est allé à Compiègne? Nous n'en sommes plus, depuis quelque temps, à reprocher aux gens d'être allés à Compiègne, ni à rechercher où ils sont revenus, de si loin que ce soit; nous avons assez de regarder où ils vont, et où ils nous mènent.

Ces réserves faites, — et comment ne pas les faire? — il faut reconnaître que M. Claretie, avec l'aide de M. Dumas, a tiré de son roman une pièce clairement déduite, amusante et pathétique autant que les vicissitudes de l'époque permettaient qu'elle le fût. Il a sacrifié bien des épisodes; il a fait courageusement des coupes au plus touffu de son ouvrage; il a gardé l'essentiel, hormis le dénouement qui, sans doute, eût contristé le public. Il a retenu le plus qu'il a pu de ce qui éclairait les caractères; et si, par endroits, celui de Marianne Kayser s'est obscurci, celui de Sulpice Vaudrey, en somme, demeure intelligible sans que le personnage se traîne dans des longueurs. Un premier acte, où se fait l'exposition

d'une manière agréable et facile; un deuxième, où se constitue le milieu du drame, où l'auteur, pour ainsi dire, en pose le décor, — et qui se termine par une délicieuse scène de coquetterie galante; — un troisième, où le drame se noue de la façon la plus ferme, où les scènes les plus variées se succèdent avec une sûreté remarquable; un quatrième où l'action se précipite, un cinquième qui la dénoue, tel est l'ordre de l'ouvrage. Le troisième acte seul eût suffi à en assurer le succès.

Entre une scène à cinq personnages, où se tient la conversation la plus topique qui se puisse tenir chez M^{lle} Kayser, l'amie du ministre, et deux scènes capitales, — l'une où Vaudrey se déclare à Marianne, l'autre où Marianne éprouve le duc de Rosas, — un épisode s'est glissé qui fera courir tout Paris. C'est M. Saint-Germain, qui, sous la veste d'un ouvrier, vient chez M^{lle} Kayser pour poser une serrure; il ne sait pas que l'homme qui se tient là debout contre la cheminée est Sulpice Vaudrey, le ministre. La belle Marianne fait causer l'ouvrier; tout en ajoutant une vis ou donnant un coup de lime, ce Parisien désabusé expose devant le ministre ses sentimens sur la politique: « Peu lui importe à lui que ce soit Picheureau ou Vaudrey qui soit ministre! Cela lui donnera-t-il crédit chez le boulanger si le patron ferme boutique? » La scène est délicatement faite: on l'a fort applaudie. Qu'aurait-ce été si l'auteur l'avait menée plus vivement, je ne dis pas plus grossièrement! — La comédie de M. Claretie compte trop peu de mots comme celui-ci que je veux citer, et qui vient justement à propos de cet ouvrier. Comme Vaudrey veut donner à cet homme une place de gardien du Palais-Bourbon, et que le sous-secrétaire d'état lui objecte que son candidat n'a pas de titres: « Et cet autre, dit-il, que nous avons nommé avant-hier, en avait-il des titres? — S'il avait des titres à être gardien du Palais-Bourbon..? Il l'a envahi deux fois! »

Monsieur le Ministre est fort bien joué par l'excellente troupe du Gymnase: par M. Marais d'abord, ce jeune homme si généreux qu'il met de la chaleur même à débiter un premier-Paris politique; par M. Landrol, parfait de convenance dans le rôle délicat de Lissac; par M. Saint-Germain, exquis de naturel dans son épisode; par M^{lle} Magnier, qui devient une comédienne d'ordre supérieur et prouve que le plus court chemin du Palais-Royal à la Comédie-Française passe justement par le Gymnase. Il serait cruel de ne pas nommer au moins M^{me} Grivot, une duègne qui garde la finesse d'une soubrette; M^{lle} Devoyod, une belle personne qui promet une comédienne distinguée; M^{lle} Gallayx, M. Pradeau, M. Barbe. Si l'on songe que la troupe du Gymnase s'est dédoublée pour aller jouer avec un succès qui ne nous surprend pas *le Roman parisien* à Bruxelles, il faut convenir que M. Koning ne laisse pas périliciter la maison de M. Montigny.

J'ai fait compliment à M. Claretie de l'invention de son sujet. A coup

sûr, je ne ferai pas un compliment pareil à M. Richepin, dont l'Ambigu vient de représenter *la Glu*. M. Richepin s'est fait connaître, voilà bientôt dix ans, par un volume de poésies : *la Chanson des Gueux*. Le parquet lui fit la grâce de le poursuivre et les tribunaux de le condamner pour quelques pièces un peu crues : il n'était pas besoin de ce signal pour faire remarquer l'ouvrage. Le titre ne mentait pas : c'était bien la poésie des gueux que l'auteur avait extraite de leurs haillons, de leurs yeux caves et de leurs sentimens confus. La solidité de sa langue, l'éclat et la netteté de ses vers le recommandaient aux lettrés, comme le choix de ses héros à tous les curieux. Un second volume, *les Caresses*, prouva moins de mérite ; dans ces strophes harmonieuses le poète avait mis peu de sens ; c'étaient de jolis couplets, fleuris d'épithètes comme un kaléidoscope de couleurs, et tintant comme un chapeau chinois dont chaque grelot serait une rime : des romances sans musique, qui semblaient des romances sans paroles. Puis vint *Madame André*, un bon roman, ou du moins un roman tiré des bonnes sources : l'étude de deux caractères en fait l'intérêt ; on y trouve avec les bouillons d'une jeunesse généreuse, des rudimens de psychologie fort honorables. Je passe quelques nouvelles, et j'arrive à *la Glu*, le second roman de M. Richepin, dont il vient de tirer son drame. Le drame, comme le roman, au dire de certains critiques, appartient à l'école naturaliste. Il est bien vrai que le plus souvent, — ceci n'est pas une nouveauté pour les lecteurs de cette *Revue* (1), — l'œuvre d'un « naturaliste » français n'est pas conséquente à sa doctrine ; mais je crois que, dans la galerie des conceptions naturalistes, on en trouvera difficilement une seconde aussi romantique que celle-ci.

Qu'une échappée des Folies-Bergère, une fille de Paris, laide, maquillée, vicieuse, experte en artifices de galanterie, devienne sur une plage, entre les rochers et le ciel, la maîtresse d'un gars breton, sain et robuste comme une brute, assurément c'est possible, comme il est possible qu'une reine d'Espagne soit éprise d'un laquais, mais ce n'est pas moins exceptionnel, et ce n'est pas moins une exception obtenue par le procédé du contraste. J'ajouterai que c'est une exception pittoresque, encore que d'un pittoresque saugrenu, — car on s'étonnerait de voir au Salon des Champs-Élysées une drôlesse de M. Manet, en tenue de promenoir de café-concert, se détachant sur un fond de marine, au bras d'un chouan de M. Le Blant ; c'est une exception pittoresque, et, d'autre part, qui prête à de curieuses dépenses de vocabulaire, si tel personnage parle l'argot du trottoir et tel autre l'argot du port ; mais cet exception est moins convenable à l'œuvre littéraire, soit romanesque,

(1) Voir les études de M. Brunetière sur *le Roman naturaliste*, et particulièrement les deux chapitres : « le Roman expérimental » et « le Naturalisme anglais. »

soit théâtrale, que celles dont Victor Hugo s'est contenté. Non qu'une reine soit, par convention arbitraire, plus digne d'étude qu'une fille; un valet de cour qu'un pêcheur. Mais la littérature, dans le livre comme sur la scène, vit de sentimens, au moins des sentimens que les sensations éveillent. Or il est à craindre que la sensation, dans ces amours d'un organisme vicieux et d'un organisme brut, n'éveille aucun sentiment : de ces noces du patchouli avec l'odeur de marée il ne s'exhale à vue de nez aucun parfum de psychologie.

Mais, en effet, cette fois, l'auteur de la *Chanson des Gueux* a pris son parti de n'extraire aucune poésie de sa matière. *La Laide et la Bête*, tel serait justement le sous-titre de l'ouvrage; et peut-être il eût été curieux d'étudier quel attrait une certaine laideur vicieuse exerce quelquefois sur l'homme, et comment, par-delà les sens, elle corrompt, à la longue, le cœur et la volonté. C'était sans doute un sujet de roman; il est indiqué dans le passage du drame où le gars Marie-Pierre, assouvi pour un moment, regarde Fernande, dite la Glu, et s'écrie : « La première fois que je t'ai vue, je me suis dit : Oh ! qu'elle est laide ! Et sais-tu que maintenant cette idée me revient, car tu n'es pas une belle femme... Et cependant, comme tu me tiens... O Dieu ! je t'aime !.. » On a souri de cette déclaration, parce que la Glu y répond par un compliment analogue : « La première fois que je t'ai vu, je me suis dit : O le monstre !.. Viens, à présent, je t'aime ! » Cependant c'est là qu'était le sujet du drame, ou plutôt du roman. Mais le difficile était d'attribuer à ces deux êtres, choisis dans ces conditions, quelques sentimens, faute desquels leur cas resterait pathologique. M. Richepin ne s'en est pas soucié. Il est allé jusqu'au bout ou plutôt demeuré tout en bas de ce pire romantisme où le faux naturalisme confine. N'est-ce pas, en effet, certain romantisme qui, sous prétexte que l'homme est à la fois ange et bête, s'occupe plus volontiers de la bête, si bien que Saint-Marc Girardin l'accusait déjà de « n'apprécier les passions que par l'effet qu'elles font sur la santé ? » Le faux naturalisme a plus tôt fait : il ne voit que la bête; des lors, comment apercevoir des sentimens ? M. Richepin, lui, pourrait le faire : l'auteur de *Madame André* a de bons yeux, et, s'il voulait regarder, peut-être même qu'en de tels personnages il démêlerait quelques traits d'humanité. Mais il dit : A quoi bon ! Un des comparses de l'ouvrage, un des plus cultivés, le docteur Cézambre, fait son examen de conscience : « Pris par la viande, par l'appétit, par l'habitude, est-ce qu'on sait par quoi ?.. » Et il conclut ainsi : « Mais à quoi bon tant d'analyse ? Le fait était là flagrant, indéniable : à savoir que cette femme représentait une force. » Mais c'est que justement l'objet de l'œuvre littéraire, quand il s'agit d'amour, est de savoir par quoi les gens sont pris et de faire l'analyse des sentimens qui suivent; c'est là seulement que

gît la variété qui fera l'intérêt de votre étude; la même sensation n'éveille pas les mêmes sentimens chez tous les êtres, au moins chez tous les êtres humains, et ce sont les différences de ces sentimens que nous sommes curieux de connaître. Le « fait indéniable, flagrant, » est le même chez tous les hommes, chez tous les vertébrés : il peut amuser l'imagination des gamins; mais le montrer tout seul n'est qu'une façon inléçante d'ennuyer des adultes.

Si ce docteur Cézambre est pris simplement « par la viande, par l'appétit, on ne sait par quoi, » à plus forte raison, comme vous pensez, le gars breton Marie-Pierre. C'est proprement une brute. Dans l'échelle des créatures humaines, Vendredi, le compagnon de Robinson, est plus près de M. Renan que Marie-Pierre; il est plus raffiné. Marie-Pierre se sent « brusquement envahi par l'instinct animal du sexe, » quand il aperçoit la Glu; il est « magnétisé » quand il la regarde; quand il s'aperçoit qu'elle le trompe, il tombe « quasi en catalepsie. » — « Pourquoi t'es-tu sauvé hier? lui dit-elle. — Sais pas. — Pourquoi reviens-tu aujourd'hui? — Sais pas. — Va-t'en. — Non! — Eh bien! qu'est-ce que tu veux? — Toi; je veux, toi, que tu restes avec moi. — Pourquoi faire? — Sais pas. — Viens chez moi. — Non! — Pourquoi? — Sais pas: » Sais pas! sais pas!.. Il ne sait rien sur lui-même, le malheureux, ni nous non plus, ni l'auteur, et c'est peut-être parce qu'il n'y a rien à savoir, sinon qu' tantôt « son col est gonflé par les veines » et tantôt ses tempes; tantôt il « s'ic le phosphore des poissons mangés depuis dix-huit ans, » et tantôt il « fleur le grand air, la pommadé évaporée, le mâle. » Nous apprenons encore qu'à sa première rencontre avec Fernandé, il a « la bouche grande ouverte, la lèvre inférieure pendante et tremblotante et la langue presque tirée; » à la dernière, « de grosses larmes roulent jusqu'à sa bouche béante, dont la lèvre inférieure pend et tremblote, » en un « rictus d'idiot. » D'ailleurs c'est une marque du roman que tous les personnages y bavent. La Glu passe sur la grande route: « A l'un des coins de ses lèvres minces, une goutte de salive moussait. » Le comte s'endort en revenant de chez elle: « Les joues bouffies, la lèvre pendante, l'œil tourné d'extase, il bâit avec un mince filet de bave au contour du menton. »

Dans cet ordre de phénomène, la variété ne peut se rencontrer. Si le docteur Cézambre aime la Glu parce qu'elle « représente une force, un aimant, » et Marie-Pierre parce qu'elle le « magnétise, » à son tour elle aime Marie-Pierre parce que « jamais elle n'avait éprouvé une pareille attirance. » N'attendez pas d'autres raisons ni que rien s'ensuive, sinon des spasmes et des maux de tête alternés. Dans le livre, le poète peut nous occuper par des descriptions et par une prestigieuse virtuosité de style. M. Richepin est un normalien qui s'est instruit de tous les argots; il manie le dictionnaire des filles, comme celui des loaps

de mer : avec les deux ensemble il a fait ce livre, comme naguère il eût écrit une pièce de vers latins où les hémistiches de Juvénal eussent voisiné avec ceux de Virgile. Ce ragoût a pu plaire. Pour le servir à la scène, il a fallu l'affadir un peu et allonger de français vulgaire cette sauce d'argots mélangés; encore ce qui reste de ces divers ingrédients rares est-il, au théâtre, plus agaçant que piquant; d'ailleurs on soupçonne cette marinade d'être une marinade d'auteur, et pour peu qu'un malveillant vous avertisse que jamais, au Croisic, on n'a bu tant de « bolées de cidre, » vous vous demanderez si un vrai matelot comprendrait le charabia du père Gillioury. En tous cas, à moins que vous n'ayez avec votre lorgnette emporté un lexique des patois provinciaux, vous ne comprendrez guère ce qu'est une vieille femme « apornichée » devant le feu. Et cependant c'est tout ce *bibelot* du dialogue, comme eût dit Sainte-Beuve, avec le *bibelot* de la mise en scène, c'est tout le pittoresque, authentique ou non, du langage avec celui des costumes et des attitudes, qui amuse le public et l'empêche de trop sentir l'inanité réelle de la pièce. C'est pourquoi il faut convenir que ce n'était pas trop de tout le talent de M. Richepin pour distraire l'attention de cette inanité à laquelle son sujet l'avait condamné; c'est aussi pourquoi nous devons dénoncer cruellement cette inanité fatale où sera voué tout poète qui choisirait un sujet analogue. Nous devons insister sur ce point, sur cette question préalable plutôt que sur les accidens de l'ouvrage, sur la banalité caricaturale des personnages accessoires, qui semblent empruntés au théâtre d'Henri Monnier, ou sur le mauvais ordre des scènes. Il se peut que telle scène de violence qui, au deuxième acte, a ému les nerfs du public, convienne plutôt à un quatrième acte, et que celle-ci, où quatre hommes s'aperçoivent qu'ils ont possédé la même femme, appartienne au genre du vaudeville plutôt que du drame. Ce sont des fautes où M. Richepin, avec plus d'expérience du théâtre, ne retombera sans doute pas. Mais ce qu'il faut obtenir de lui, c'est qu'il nous transporte, la prochaine fois, dans un autre ordre de phénomènes. Si bien coupée qu'on suppose sa pièce, il ne pouvait nous intéresser avec ce sujet : un idiot et une nymphomane se rencontrent; — l'idiot a mal à la tête; — il se cogne la tête, mais ne fait que la fêler; la mère de l'idiot casse la tête à la nymphomane, mais la lui casse tout de bon. Même si la femelle est représentée par M^{lle} Réjane, qui n'eût jamais plus de talent, et le mâle par M. Decorï, qui commence d'en avoir, et la mère par M^{lle} Agar, qui continue, un tel drame n'est pas un drame. L'alternance du désir physique et de la fatigue, l'assouvissement du désir étant relégué dans l'entr'acte, cette alternance qui pourrait être indéfinie, puisque l'unité de temps n'existe plus, n'équivaut pas au rythme nécessaire d'une œuvre dramatique.

Le théâtre des brutes est monotone : s'il ne l'était pas ou si la monotonie en pareille matière n'était pas le pire des défauts, il faudrait attendre le théâtre des plantes et puis celui des minéraux. L'amour de deux créatures humaines nous intéresse, parce qu'il diffère de l'amour de deux autres, et qu'il diffère de lui-même selon les heures : si l'accouplement de deux animaux sur la scène pouvait nous émouvoir, pourquoi pas la fécondation d'une fleur par une autre, ou l'alliage de deux métaux, ou la combinaison de deux gaz ? Je sou mets à M. Richepin cette réflexion finale. Sa pièce, de conception romantique, est peut-être d'un *naturaliste*, mais non au sens de George Eliot, ni même de M. Z la ; il ne s'attendait guère d'être applaudi, comme il doit l'être, par l'inventeur du théâtre scientifique : M. Louis Figuier.

Aussi bien, malgré qu'il en ait, M. Richepin reste poète : que n'écrit-il un drame en vers ? Il peut s'abaisser jusqu'à la plus vile prose, — et je dois déclarer qu'en l'espèce « vile » n'est pas une épithète de nature ; — il peut accouder ce Roméo de poissonnerie au balcon de cette Juliette de carrefour et mettre sur leurs lèvres ce piquant duo : « Je te dis que c'est la voix de ma mère ! — Non, c'est le cri d'une vieille chouette ;.. » il peut, un moment plus tard, quand Gillioury, le Mercutio de cette histoire, appelle Marie-Pierre à son secours, prêter à l'héroïne ces délicates paroles : « Hé ! laisse-le donc crever, ce vieux pochard ;.. » il peut établir entre la mère de l'amoureux et l'amoureuse cet éloquent dialogue : « Allez donc ! vous avez bu ! — Ah ! tais-toi, pou de sable !.. » il ne peut faire que le public, et même ces diverses parties du public dont de pareilles épices chatouillent doucement le palais ; même les grossiers ou les blasés n'applaudissent davantage la ballade déclamée au dernier acte par M^{lle} Agar, la ballade du *Cœur de la mère*. Ces strophes, imitées de l'arabe, — au moins les érudits l'assurent, — ont fait merveille à la fin de ce drame tant parisien que breton. C'est un avertissement dont l'auteur devrait profiter.

Tandis que M. Richepin, qu'on prend pour naturaliste, touchait les bas-fonds du romantisme, M. Bergerat, fantaisiste avoué, en parcourait les régions sublimes. L'un est tourné vers la bête, l'autre vers l'ange ; l'un met en scène des instincts, l'autre des esprits : l'entreprise est au moins plus noble, et si j'ajoute que M. Bergerat, lorsqu'il ne s'amuse pas à des cabrioles de style ou tout au moins à des tours précieux que n'admet pas le théâtre, est l'artisan d'une prose éclatante et solide, on regrettera que son drame, *le Nom*, n'ait pas obtenu dès le premier soir un franc succès à l'Odéon. M. Bergerat met en présence un représentant de l'esprit ancien, le duc d'Argeville, et un représentant de l'esprit nouveau, le fermier Blondel. Ni l'un ni l'autre n'a de fils ; l'un et l'autre veut faire durer son nom ; et l'homme de 89 ne tient pas moins à perpétuer l'honneur de sa race que le grand seigneur à per-

pâturer la gloire de la sienna. Cependant Blondel a élevé comme son fils l'enfant d'une paysanne qu'il avait épousée; le duc a lieu de croire que cet enfant est le sien. L'un veut adopter le jeune homme, et l'autre le reconnaître; il faut que Philippe choisisse. Philippe aime Hélène d'Argeville, la nièce du duc, qui répugne à troquer son nom contre un nom roturier. On devine le combat que se livrent en son âme les démons contraires du passé et de l'avenir; on devine lequel l'emporte. Il choisit le nom vivant de l'honnête homme qui l'a élevé; il laisse là le titre mort de celui qui l'a mis au monde pour ne s'inquiéter de lui que vingt ans après; et, conquise par son courage, l'altière jeune fille se décide à fonder avec lui une famille où le sang de la vieille race continuera l'honneur du nom nouveau.

Ce qu'on ne devine pas, c'est l'originalité des caractères de Blondel, le roturier attaché à son nom, et de l'abbé d'Argeville, frère du duc, représentant de la noblesse qui abdique, mais qui abdique fièrement, qui se retire dans la contemplation des choses éternelles en adressant un sourire dédaigneux, mais indugnant, libéral et résigné aux choses nouvelles de la terre. L'abbé marquis d'Argeville fait connaître aux autres cette liberté qu'il n'a pas voulu servir; il prête l'histoire de la révolution à ceux pour qui elle s'est faite : est-ce à dire qu'il trahit sa caste? Non, pas plus que son état. Il a quitté les intérêts de l'une parce qu'elle n'en a plus dans ce monde; il est tout aux devoirs de l'autre. On le connaît à plein dans une scène dont la beauté a forcé l'enthousiasme d'un public récalcitrant. Le duc d'Argeville soupçonne que Philippe est son fils; s'il en est sûr, il le reconnaîtra, et son nom, ce nom que son frère aime autant que lui, sera perpétué. Justement un seul homme peut lui dire le secret de la naissance de Philippe : c'est son frère l'abbé, qui a reçu la confession de la mère mourante. Il accourt chez lui et le presse de questions : « Est-ce au gentilhomme que vous parlez ou bien au prêtre? — Au gentilhomme. — Il ne sait rien. — Au prêtre aussi... — Au prêtre! Alors on ne passe pas. » Et l'abbé place entre lui et son frère, debout sur sa table, un crucifix. Ceux qui d'abord, en voyant paraître une soutane dans la pièce d'un rédacteur du *Voltaire* avaient craint quelque faute contre les bienséances, avaient oublié apparemment que M. Bergerat est un artiste.

Une telle scène, avec celle du premier acte où Blondel fait d'une façon si simple et si touchante à Philippe le récit de son mariage, compenserait plus de maladresses qu'il ne s'en trouve dans l'ordonnance de l'intrigue, plus d'obscurités et de violences qu'on n'en peut déplorer dans le quatrième acte, plus de bizarreries qu'il n'est facile d'en relever de ci de là dans le dialogue. Il faut souhaiter que M. Bergerat, dans un prochain ouvrage, se guide moins souvent à des abstractions oratoires, qu'il ordonne avec plus d'aisance des sentimens plus humains,

et qu'il se re lâche d'un certain style trop contourné pour la scène ; il faut souhaiter que son génie se défie moins de sa facilité : il fera taire de mesquines rancunes et forcera de l'applaudir pendant toute une soirée, comme ils ont fait l'autre soir pendant quelques minutes, ceux même que sa plume de critique a le moins épargnés.

Je ne lui souhaiterai pas d'ailleurs de plus parfaits interprètes que MM. Adolphe Dupuis et Porel (Blondel et l'abbé) ; pas plus que je ne lui conseillerai de reprendre, pour le jeune premier et l'amoureuse de son prochain drame, M. Chelles et M^{lle} Malvau, à moins que d'ici là le talent de l'un ne se soit éclairci, et le talent de l'autre attendri. M. Cosset, qui joue le duc, est terriblement raide ; M. Bailloil représente assez bien le « rebouteux » Hormisdas, dont le personnage *met* dans la pièce, comme on dit à présent, une touche de couleur locale. Ainsi fait, dans *la Glu*, le matelot Gillioury, figuré excellemment par M. Petit. Hormisdas, comme Gillioury, parle volontiers d'une « botée de cidre ; » mais son excuse est qu'il est Normand. C'est d'ailleurs la seule ressemblance des deux ouvrages, à moins que l'on ne compte comme une ressemblance qu'ils se tiennent chacun à un pôle du romantisme. S'il est permis toutefois d'en trouver une seconde, je préférerais celle-ci : c'est que l'un et l'autre a pour auteur un écrivain de talent, à qui nous demanderons de quitter son pôle pour se rapprocher de ces régions moyennes où l'on ne rencontre ni la brute ni l'esprit, mais tout simplement l'homme.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ

14 février.

Réussira-t-on d'une manière ou d'une autre à sortir de ces fondrières où l'on s'est si étourdiment et si aveuglément jeté, où de tristes conducteurs ont embourbé ce que les classiques d'autrefois appelaient le char de l'état? Va-t-on bientôt pouvoir en finir avec toutes ces incohérences parlementaires et ministérielles, ces troubles d'esprit, ces fantômes de conspirations, ces menaces de proscriptions qui depuis trop longtemps déjà pèsent sur le pays, paralysent tout, intérêts nationaux et affaires sérieuses? Malheureusement, quand on s'est engagé dans certaines voies où tout est hasard et confusion, il n'est pas toujours facile de revenir sur ses pas ni même quelquefois de s'arrêter. Les fautes s'enchaînent avec une redoutable logique et, en se succédant, en se multipliant, elles s'aggravent, elles finissent par créer une situation où l'on ne sait plus de quel côté se tourner, où parlement et gouvernement se débattent dans une impuissance agitée, trop souvent réduits à choisir, comme on le disait autrefois, entre les folies et les faiblesses. Un jour ou l'autre, les difficultés créées, accumulées par l'entraînement et l'imprévoyance, deviennent telles qu'on ne sait plus comment s'en tirer, et ce qu'il y a de plus caractéristique, ce qui ajoute au danger, c'est qu'on ne veut pas se rendre compte des vraies causes du mal qui se manifeste de toutes parts, sous toutes les formes. On refuse de s'avouer que, si tout s'est compliqué et altéré, c'est qu'on s'est livré aux faux systèmes, aux stériles excitations, c'est qu'ayant eu à un certain moment à choisir entre deux routes, on a pris tout simplement celle qui conduisait aux fondrières.

Supposez un instant que les événemens aient pris un autre cours depuis quelques années. Les républicains arrivant au pouvoir, maîtres de tout, disposant de la majorité dans les assemblées, ont mieux compris leur rôle et les devoirs du règne. Ils se sont dit que cette république dont ils recevaient la direction souveraine, ils avaient à la fonder, à l'accréditer, qu'elle devait sans doute être gouvernée par des républicains, mais qu'elle ne devait être ni agitatrice ni exclusive. Ils se sont étudiés à lui imprimer le caractère d'un régime libéral et rassurant, à éviter tout ce qui pouvait bouleverser ou déconsidérer les institutions, inquiéter les consciences, troubler les intérêts, raviver les divisions d'opinions et les guerres de croyances. Ils ont voulu accomplir des réformes sérieuses, même démocratiques : rien de plus simple et de plus légitime ; mais ces réformes, ils les ont conçues avec une intelligente et équitable prévoyance, ils les ont préparées avec maturité, de façon à servir l'intérêt public, non uniquement de manière à satisfaire des passions de secte ou des convoitises personnelles. Ils ont trouvé une situation financière florissante et ils ne se sont pas refusé l'avantage d'en profiter pour populariser la république par des entreprises utiles, par des travaux fructueux. Ils en avaient le droit ; mais ils n'ont pas oublié en même temps qu'il fallait ménager cette masse de richesse nationale, qu'il était interdit de gaspiller la fortune publique en dépenses imprévoyantes, que la France était un pays qui, à un moment donné, pouvait avoir besoin de toutes ses ressources, de la puissance de son crédit. Ils ont maintenu la paix intérieure qui leur a été léguée, et de cette paix intérieure prudemment préservée, ils ont su faire pour la France un moyen d'influence extérieure, une garantie de liberté et d'indépendance dans les affaires de l'Europe. Ils ont fait, en un mot, un régime acceptable pour tout le monde. — Eh bien ! supposez que les choses se soient ainsi passées depuis quelques années, que les républicains aient assuré dans la mesure du possible à la république un gouvernement sensé, de bonnes finances, une direction libérale et équitable : croit-on que cette politique pratiquée avec fruit, avec décision, eût conduit à ces confusions où l'on se débat aujourd'hui, où il suffit du moindre incident, d'une fantaisie princière pour mettre tout en suspens, pour déconcerter les pouvoirs publics et effarer les imaginations ? Supposez encore, pour resserrer la question, pour la ramener aux circonstances récentes, qu'au moment où il a plu au prince Napoléon d'afficher son manifeste sur les murs de Paris, il y ait eu au pouvoir un ministère de quelque fermeté, de quelque volonté ; supposez ce ministère opposant son sang-froid à des paniques assez ridicules, rassurant le parlement contre des dangers chimériques, arrêtant au passage toutes les velléités de proscription et de

mesures d'exception : croit-on que cela n'eût pas mieux valu que de se jeter dans une aventure d'où l'on n'est pas encore sorti, même après le vote sénatorial d'hier, d'où l'on ne sortira peut-être pas sans dommage pour la république et, dans tous les cas, pour la paix intérieure de la France ?

On a fait tout le contraire de ce qu'on aurait pu et dû faire depuis quelques années. On s'est livré au hasard de cette politique qui n'a été qu'un mélange de velléités persécutrices et de tolérance forcée, imposée par les mœurs. On s'est payé de cette chimère que la république, pour tout réformer, devait commencer par tout mettre en suspicion, et sous prétexte de rallier le plus possible, de retenir une majorité républicaine, on a livré plus ou moins aux passions du radicalisme tantôt la magistrature ou l'armée, tantôt l'intégrité de l'enseignement et la liberté des consciences, presque toujours la dignité, les conditions d'indépendance et de stabilité du gouvernement. On a vécu de concessions perpétuelles, aux dépens des garanties publiques, des finances, des institutions protectrices du pays, sans s'apercevoir que c'était s'affaiblir par degrés, sans honneur et sans profit. A cela qu'ont gagné les cabinets qui se sont succédé ? qui se sont faits plus ou moins les complices de cette désorganisation croissante ? A peine un répit de quelques mois, après lequel ils ont laissé périodiquement le pouvoir plus faible et une crise plus grave. Au dernier moment, le ministre qui existait il y a quelques semaines a cru se sauver à son tour par une concession nouvelle au sujet des prétendants ; il n'a rien sauvé par ses complaisances, il a perdu d'un seul coup, au contraire, ce qui lui restait de force et de crédit. Il s'est plus qu'à demi décomposé avant de disparaître définitivement, et la conséquence de ces faits est cette situation où tout semble devenir impossible, où, pour se dispenser d'avoir une politique sérieuse, on s'attache bruyamment depuis quinze jours à cette question unique de savoir comment on expulsera, comment on bannira de l'armée et des fonctions électives des princes qui n'ont rien fait. Jusqu'ici, pour échapper aux difficultés qu'on s'était créées à plaisir, on avait imaginé un article 7, on avait dispersé par autorité de police des congrégations, on avait eu aussi la ressource des épurations administratives ou judiciaires. Aujourd'hui, on a trouvé fort à propos cette question des prétendants, qui ne fait qu'ajouter à la confusion, qui a déjà tué un cabinet et va rendre pour le moins difficile la constitution d'un nouveau ministère à demi sérieux.

Tout en vérité est étrange dans cette affaire, à commencer par la manière dont elle s'est engagée. La question n'existait même pas il y a un mois, elle n'avait provoqué ni polémiques dans la presse ni interpellations dans le parlement. Peu de jours après elle effaçait tout, elle dominait tout, elle était devenue l'embarras des pouvoirs publics, le prétexte des plus singuliers déchaînemens, l'occasion ou la cause d'une

crise immédiate dans le ministère, d'un conflit éventuel ou possible entre les deux chambres. Que s'était-il donc passé de si grave, de si décisif dans l'intervalle? Le prince Napoléon avait publié ce fameux manifeste qui n'a eu que l'importance qu'on lui a donnée par tout le bruit qu'on a fait autour de lui, — et, chose bizarre! parce que le prince Napoléon avait publié un manifeste, il y avait évidemment urgence à prendre des mesures contre d'autres princes étrangers à toute agitation, attachés à leur service comme officiers ou à leurs études! La logique radicale le voulait ainsi. Il y a eu aussitôt tous ces projets qui sont nés presque en même temps, qui ont été discutés d'abord dans la chambre des députés : proposition Floquet décrétant la proscription sommaire, — projet ministériel donnant au gouvernement le droit d'expulser les princes et de les éliminer par subterfuge de l'armée, — proposition Fabre combinant, sous prétexte de transaction, l'exclusion de l'armée, l'expulsion discrétionnaire et la résidence autorisée sous la surveillance de la police. Vainement, des hommes comme M. Léon Renault, M. Ribot, se sont efforcés de montrer ce qu'il y avait d'inutilement violent, de dangereux pour la république elle-même dans cette résurrection de lois de sûreté générale et d'exception contre des princes déclarés suspects non pour leurs actions, mais pour leur naissance, pour leur nom historique. La majorité était faite d'avance au Palais-Bourbon; elle s'est prononcée fiévreusement dans une séance de nuit pour la proposition Fabre. C'était la première étape de la nouvelle loi de sûreté générale!

La question était de savoir comment cette loi allait être accueillie au Luxembourg, où les dispositions semblaient toutes différentes, même parmi les républicains qui forment la majorité du sénat. Le fait est qu'il y avait dès le premier instant au Luxembourg un sentiment, sinon universel, du moins à peu près général, contre toute mesure d'exception, et ce sentiment s'est traduit avec une sorte d'énergie par le choix de la commission qui a élu M. Allou pour rapporteur en lui donnant la mission de proposer le rejet pur et simple de la loi votée au Palais-Bourbon. C'est dans ces conditions que le débat public s'est ouvert, et ce qu'il a eu de caractéristique, c'est qu'il est resté circonscrit entre républicains. La droite est restée silencieuse, s'abstenant même de toute interruption. Ce sont des sénateurs républicains comme M. Allou, M. Barthélemy Saint-Hilaire, M. Pamiral Jauréguiberry, M. Bardoux, qui se sont faits avec autant de fermeté que d'éloquence les défenseurs de toutes les garanties libérales. Évidemment toutes les chances étaient encore pour le rejet de la loi proposée par la commission, lorsqu'un incident imprévu est venu tout changer encore une fois. Le prince Napoléon a décidément depuis quelque temps un rôle inattendu dans toutes nos péripéties. Il y a un mois, par son manifeste il se faisait arrêter et il provoquait toute cette effervescence parlementaire dont la

loi dite des prétendants a été la triste expression. Il y a quatre jours une ordonnance de non-lieu prononcée en sa faveur par la chambre des mises en accusation de la cour de Paris, en lui rendant la liberté, a déterminé au Luxembourg, sinon un changement complet de scène, du moins une certaine évolution. Quelques sénateurs, s'armant de cette ordonnance de non-lieu, se sont dit que le gouvernement était trop visiblement désarmé, et c'est M. Léon Say, qui, après s'être vivement prononcé contre toute mesure d'exception, s'est fait le promoteur d'un nouveau projet composé d'un seul article qui est devenu toute la loi acceptée par le sénat. Cet article dit que les princes des anciennes familles régnantes qui auront fait acte de prétendants ou qui auront attenté à la sûreté de l'État seront jugés et punis du « bannissement. » Il faut bien remarquer que ce n'est là encore qu'une mesure d'exception et même plus grave que toutes les autres si elle était strictement appliquée, puisque, dans le langage du droit, le « bannissement » est une peine afflictive et infamante.

N'importe, le sénat avait hâte d'en finir, en sorte que la situation est aujourd'hui celle-ci : la chambre des députés a envoyé au Luxembourg la proposition Fabre, et le sénat renvoie au Palais-Bourbon l'article de M. Léon Say. Au milieu de tout cela, le ministère, ou ce qui restait du ministère, a disparu assez piteusement. Que va-t-il maintenant arriver de ces deux lois livrées aux contradictions de deux assemblées qui ne s'entendent pas ? C'est là la difficulté, d'autant plus que l'article de M. Léon Say, à dire toute la vérité, n'est pas plus une solution que la loi de la chambre des députés. A la rigueur, si on croyait à la nécessité d'armer le gouvernement, ce qu'il y aurait eu de mieux pour le sénat eût été de se rallier à un projet présenté par quelques sénateurs et proposant des mesures de défense ou de répression d'un ordre général, sans dérogation au droit commun, sans application particulière à des personnalités distinctes. Ce qu'il y aurait de bien mieux encore, ce serait qu'à la place du ministère qui disparaît, il pût se former un gouvernement assez ferme et assez résolu pour ramener les esprits à la raison, pour persuader aux chambres qu'elles n'ont qu'à laisser retomber dans l'oubli toutes ces lois, parce qu'en définitive, aujourd'hui comme hier, elles restent à la fois dangereuses et inefficaces, violentes et surannées.

Oh ! sûrement des lois de ce genre ont toujours le don de répondre à des haines et à des passions aveugles de parti, à de vieux instincts révolutionnaires. Elles ont des apologistes, des défenseurs d'un art savant et subtil. Ceux qui les défendent le plus habilement ne feront pas qu'elles ne restent marquées du sceau indélébile et répugnant de lois d'exception, précisément parce qu'elles frappent, non des actes, mais des personnes, des situations, des intentions supposées. Elles sont la proscription sommaire, et ce qu'il y a de curieux, c'est que, dans tous

ces débats qui viennent de se dérouler au Luxembourg comme au Palais-Bourbon, on n'a pas pu préciser un grief sérieux pour justifier ces rigueurs exceptionnelles contre des princes qui, depuis douze ans, n'ont créé ni un péril ni un embarras. On n'a recueilli que des bruits, des soupçons, des puérités. — Ils sont princes, dit-on, et cela suffit ! Ils sont des prétendans innés, des conspirateurs involontaires par leur nom, par tout ce qu'ils représentent ; ils sont dangereux comme tels, et la république, en se mettant en garde, en les bannissant, ne fait que ce que tous les gouvernemens ont fait avant elle. Oui, sans doute, tous les gouvernemens l'ont fait. La restauration a banni les Bonaparte en les menaçant de mort s'ils tentaient de rentrer. La monarchie de juillet a banni les Bourbons aînés en laissant peser la proscription sur la famille de Napoléon. L'empire est revenu et il a banni toutes les autres familles, les princes d'Orléans comme M. le comte de Chambord. L'empire a fait en outre des lois de sûreté générale, et il a même pris des mesures pour empêcher les princes exilés d'écrire sous leur nom, de publier en France, ne fût-ce qu'un livre d'histoire ou un simple article. Tous les gouvernemens ont fait ainsi, c'est possible ; mais d'abord lorsque, sous le régime monarchique, des dynasties se font la guerre, se proscrivent entre elles, c'est un peu moins extraordinaire, puisqu'il y a rivalité, lutte de droits ou de prétentions dynastiques. La république ne reconnaît ni dynasties, ni prétendans. Pour elle il n'y a point de princes, il n'y a que de simples citoyens qui restent soumis aux lois communes et qui s'exposent aux répressions communes le jour où ils tentent de troubler l'ordre et l'état. C'est par des lois d'exception qu'on rend aux princes leur caractère de prétendans en relevant leur importance politique. Et, de plus, c'est vraiment une étrange manie de certains républicains d'être toujours prêts à puiser dans l'arsenal des répressions d'autrefois. Dès qu'ils croient pouvoir légitimer l'arbitraire, les mesures d'exception par l'exemple des monarchies ou de l'empire, ils se sentent rassurés et tranquilles ; ils croient avoir répondu à tout ! ils manient d'une main inexpérimentée et violente toutes ces armes redoutables qu'ils vont chercher partout, les exécutions administratives par raison d'état, les spoliations sommaires, les expulsions des congrégations, l'exil des princes par mesure d'exception. En dehors de toute idée de justice et de droit, les républicains impatients de répressions et d'expulsions devraient bien pourtant se demander encore ce que sont devenus ces autres gouvernemens auxquels ils ne savent emprunter que leurs plus mauvais et leurs plus dangereux procédés.

Non, heureusement, l'arbitraire n'a jamais servi à rien et n'a sauvé aucun gouvernement. L'exil des princes ne serait pas une garantie, une précaution efficace ; il ne serait qu'une dureté inique et gratuite. Il ne répond même plus à une situation toute nouvelle. A la rigueur, si

l'on veut, l'exil pouvait avoir une certaine efficacité autrefois, à une époque où les princes bannis, errans parmi les nations étrangères, étaient presque sans relations avec leur pays, où les communications et les voyages étaient lents et difficiles. Aujourd'hui avec les chemins de fer, avec le télégraphe et toutes les facilités de communication instantanée, avec la liberté universelle de la presse, à quoi sert l'exil de ceux qu'on appelle des prétendants? Il n'est qu'une rigueur inutile contre ceux qui peuvent publier leurs manifestes, leurs appels au peuple à Bruxelles ou à Londres comme à Paris, s'ils le veulent, et une iniquité brutale autant qu'imprévoyante contre ceux qui n'ont cessé de se renfermer dans leur dignité, dans la soumission silencieuse aux lois. La vérité est qu'on a fait beaucoup de bruit pour rien, qu'on s'est fort imprudemment jeté sur des armes avec lesquelles on pourrait se blesser soi-même. On ne s'aperçoit pas que, s'il y a des dangers aujourd'hui, ce n'est pas parce que des princes conspirent par leur nom, par leurs intentions, comme on le dit. Ils n'ont pas à conspirer! Les vrais et les plus dangereux conspirateurs, ce sont les républicains qui mettent tout leur zèle et leur passion à ruiner et à déconsidérer la république, à rendre tout gouvernement impossible, à offenser les consciences en bannissant Dieu et la liberté de nos lois, de notre enseignement, comme le dit avec une si vive éloquence M. Jules Simon dans ce livre récent où il trace pour l'instruction de tous le bilan d'une situation compromise. Les vrais conspirateurs, et l'auteur de *Dieu, Patrie et Liberté* ne le cache pas, ce sont ceux qui ont conduit la république à cette crise évidente où le plus difficile des problèmes est de refaire un gouvernement avec un sénat qui n'a que des velléités, une chambre qui n'a que des passions et des partis qui n'ont plus d'idées.

On aura beau se payer de sophismes de parti, d'explications intéressées ou d'illusions, on ne peut ni changer, ni déguiser le caractère d'une politique qui, depuis quelque temps, porte de si singuliers fruits, qui, en mettant le trouble dans la situation intérieure du pays, laisse de plus la France effacée et désarmée dans sa représentation, dans son action extérieure. M. Jules Simon a, dans son livre, au courant de ses vives et pressantes démonstrations, un mot d'une vérité cruelle : « ... Et le résultat de cette politique? dit-il, c'est qu'au dedans il n'y a plus de gouvernement et au dehors il n'y a plus de France. » L'éclipse n'est que passagère sans nul doute; elle n'existe pas moins.

Le fait est que, pour le moment, la France est dans des conditions assez étranges, qu'elle n'a pas connues souvent dans son histoire; depuis près de quinze jours on en est venu à ce point qu'il n'y a plus même de ministre des affaires étrangères : notre politique extérieure est malade comme nos ministres. M. Duclerc s'est retiré vaincu par les impossibilités de toute une situation et par la maladie; son successeur improvisé pour la circonstance et déjà démissionnaire à son tour, M. Fallières, n'est

pas mieux portant. Notre diplomatie reste sans chef, sans direction, sans instructions. Les représentans de la France sont réduits à n'être que des spectateurs muets et inutiles au moment où s'agitent partout et sous toutes les formes des questions qui ne laissent pas d'être sérieuses. Rien ne s'arrête en effet dans le monde parce que nous n'avons pas un ministre des affaires étrangères pour tracer à nos agens la conduite qu'ils doivent suivre. Une conférence est réunie en ce moment même à Londres pour régler souverainement les conditions du régime de la navigation du Danube, et sous une forme partielle, épisodique, c'est encore cette éternelle question d'Orient qui est en délibération. L'Angleterre, de son côté, poursuit avec persévérance cette réorganisation de l'Égypte qu'elle a entreprise, qu'elle s'efforce naturellement de réaliser à son avantage en se servant habilement de tous ses moyens d'action ou de persuasion pour rallier l'Europe à ses vues. Les cabinets des plus grandes puissances se concertent entre eux pour toutes les éventualités, négocient les conditions de leurs alliances, de leurs rapprochemens. Tout suit son cours, en dehors de nous, parfois peut-être contre nous, pendant que nous nous condamnons à une impuissance forcée, et c'est ainsi que la France paie par des diminutions d'influence et de crédit dans toutes les affaires du monde la rançon des crises intérieures que les passions aveugles ou folles des partis lui ménagent incessamment. On ne réfléchit pas qu'avec les procédés dont on use depuis trop longtemps on ne fait qu'isoler et affaiblir de plus en plus la France, rendre de jour en jour plus impossible ou plus difficile la position de nos représentans auprès de tous les gouvernemens qui mesurent à la gravité croissante de nos crises intérieures les progrès de notre impuissance extérieure.

Et quand, sous prétexte de zèle républicain, on se passerait aujourd'hui la fantaisie d'expulser les princes, est-ce qu'on se figure que la France ainsi conduite aurait plus d'autorité pour participer avec fruit au règlement de la question danubienne ou pour revendiquer auprès de l'Angleterre sa part légitime d'influence dans les affaires égyptiennes? On n'a qu'à interroger nos ambassadeurs, ceux qui se sont montrés le plus notoirement décidés pour la république, M. le comte Duchâtel à Vienne, M. le marquis de Noailles à Constantinople, M. De Crais à Rome, M. Tissot à Londres : ils répondront tous que ce n'était pas la peine de leur créer de nouveaux embarras de situation, et quelques-uns refuseront de continuer à représenter une politique qu'ils ne pourront plus défendre. Le seul résultat obtenu par les républicains qui ont organisé cette dernière campagne des lois d'exception sera qu'on se gênera un peu moins avec la France en la voyant s'affaiblir par ses divisions, comme par les incohérences de sa politique, s'isoler elle-même dans la vie européenne.

Que sortira-t-il maintenant de cette conférence qui vient de s'ouvrir sur ces entrefaites à Londres, où va se débattre cette question euro-

péenne de la navigation du Danube, et à laquelle notre ambassadeur, malade comme le gouvernement qu'il représente, a failli ne pas pouvoir assister? Il ne paraît pas avoir été bien facile d'arriver à cette réunion, tant il y a d'intérêts contraires, de rivalités et de susceptibilités de toute sorte à concilier dans une telle affaire. La Turquie, avec sa diplomatie lente et méticuleuse, a fait attendre assez longtemps une adhésion qui n'a été envoyée que depuis peu et non sans être accompagnée de quelques réserves. Jusqu'à la dernière heure, les puissances les plus intéressées, la Russie, l'Autriche, l'Allemagne, paraissent avoir poursuivi des négociations toutes confidentielles pour arriver à une entente particulière, et même à l'ouverture de la conférence, l'ambassadeur d'Allemagne s'est trouvé atteint d'une indisposition aussi subite qu'opportune, uniquement motivée, dit-on, par la nécessité d'attendre un supplément d'instructions. Autre difficulté : à quel titre, dans quelle mesure les principautés riveraines du Danube, la Serbie, la Roumanie, même la Bulgarie, seraient-elles admises à la délibération européenne? Quels seraient enfin les points précis soumis à la décision collective des grandes puissances? On a fini à travers tout par se mettre plus ou moins d'accord de façon à pouvoir se réunir, — sans contenter, il est vrai, tout le monde.

Ce n'est plus sans doute le principe même de la liberté de navigation danubienne qui est à conquérir ou à sanctionner aujourd'hui; cette question a été souverainement tranchée autrefois par le congrès de Paris, par le traité de 1856. Les puissances, pour mieux assurer cette liberté qu'elles inscrivaient dans un acte diplomatique solennel, avaient même pris soin d'attribuer à la Moldavie une portion du territoire de la Bessarabie qui, jusque-là, donnait à la Russie les moyens d'exercer une domination presque exclusive sur les bouches du Danube. De plus, une commission européenne se trouvait chargée de présider aux travaux et aux réglemens destinés à faire de cette liberté de navigation une réalité féconde pour le commerce. Au demeurant, la question était dès lors et est restée résolue par le traité de 1856; mais, depuis cette époque, bien des événemens se sont produits; la face des choses a changé en Orient. La Russie, par la dernière guerre de 1877-1878, a reconquis ce qu'elle avait perdu en Bessarabie et est redevenue riveraine du Danube, maîtresse souveraine d'une des bouches du fleuve. La Moldo-Valachie est devenue le royaume de Roumanie agrandi d'une province ottomane. La Serbie, elle aussi, s'est transformée en royaume. La Bulgarie elle-même, à demi détachée de la Turquie, est devenue une principauté autonome, quoique encore vassale du sultan. D'un autre côté, l'Autriche, éliminée par degrés de l'Allemagne, s'est tournée vers l'Orient, allant en Bosnie, en Herzégovine avec l'appui de M. de Bismarck, et par la logique même de sa politique orientale, elle tient, elle doit tenir plus qu'autrefois encore à garder une certaine hégémonie dans les régions danubiennes. Tout cela, c'est

l'œuvre du traité de Berlin, qui, sans déroger à ce que le traité de Paris avait décidé pour la liberté du Danube, a créé une situation nouvelle, suscité de nouveaux intéressés, de nouveaux copartageans d'influence, et nécessité par suite de nouvelles combinaisons mises à l'étude depuis quelques années. Bien des projets ont été déjà faits ; il y a eu même un projet français qui a paru rallier un moment les grands cabinets. On n'a pu, en définitive, arriver à s'entendre ; s'entendra-t-on mieux dans la conférence qui s'ouvre à Londres ?

A l'heure qu'il est, la question pratique pour la conférence est de déterminer le régime des diverses zones danubiennes, d'organiser, à côté de la commission européenne dont on veut prolonger les pouvoirs et étendre la juridiction, une autre commission mixte d'exécution ou de surveillance composée des états riverains du Bas-Danube. C'est dans ce Bas-Danube qu'est le gros embarras. S'il n'y avait que des difficultés techniques, ce ne serait rien, ce ne serait pas une affaire de haute diplomatie ; mais il est bien clair que, sous cette forme de la composition et du rôle de la commission mixte qu'on veut créer, c'est l'éternel conflit de toutes les influences qui se disputent sans cesse cette région des Balkans ; c'est en un mot la question d'Orient qui s'agite encore une fois. La Roumanie, qui possède une grande partie du cours du Bas-Danube jusqu'au delta, qui a sa fierté de nouveau royaume, tient passionnément à ses droits et prétend garder toutes les prérogatives de la souveraineté ; elle menace de s'opposer à tout ce qui serait décidé sans elle ou contre elle. L'Autriche, à son tour, poussée par la logique irrésistible de sa nouvelle politique orientale, soutenue par l'Allemagne qui considère le Danube comme la grande artère du commerce allemand, l'Autriche déploie toute son habileté pour s'assurer la prépondérance sur le Bas-Danube, pour s'attribuer la première place dans la commission mixte qui va être créée. D'un autre côté, survient la Russie, qui redevenue riveraine du Danube, reprend ses vues traditionnelles et revendique ses droits de souveraineté exclusive sur la bouche du fleuve qu'elle possède.

Comment concilier toutes ces prétentions, ces ambitions qui se sont déjà rencontrées si souvent, qui se rencontreront plus d'une fois encore dans ces contrées ? C'est à coup sûr un problème des plus compliqués, et c'est précisément parce que, dans cette question de liberté de navigation et de commerce, il y a bien d'autres questions d'équilibre oriental et européen, c'est pour cela que la France aurait eu besoin d'avoir toute sa liberté, d'entrer dans cette délibération diplomatique avec une politique suivie et réfléchie, avec le vif sentiment de ses traditions et de ses intérêts nationaux. La France aurait pu certainement, dans cette conférence nouvelle, au milieu de ces rivalités et de ces conflits de prétentions, exercer une influence utile, s'assurer dans tous les cas une position conforme à ses intérêts de grande puissance. L'occasion était favorable pour elle, d'autant plus que quelques-

uns des cabinets pouvaient avoir besoin de son concours. La première condition du moins eût été qu'elle pût se faire une opinion, savoir quelles propositions elle pouvait soutenir, quelle conduite elle avait à suivre contre l'Autriche appuyée par l'Allemagne, la Russie, la Turquie, la Roumanie. C'est au contraire le moment où il n'y a pas même en France de ministre des affaires étrangères, où la direction supérieure manque à notre diplomatie, et où nous sommes gravement occupés à délibérer sur l'expulsion éventuelle des princes, pendant que les autres puissances, qui savent ce qu'elles veulent, traitent entre elles les grandes affaires de l'Europe. Quand un nouveau ministre sera nommé, comme il y a peu de chances pour qu'il soit un diplomate éprouvé, il aura nécessairement à faire son instruction, à se mettre au courant de la négociation, des intérêts en jeu, et avant qu'il ait une opinion à demi formée, la question du Danube sera peut-être résolue. Elle n'est malheureusement pas la seule qui, dans ces derniers temps, ait trouvé notre gouvernement en défaut.

Si l'on veut un exemple de la triste et malfaisante influence que nos confusions et nos divisions de partis peuvent exercer sur l'action extérieure de la France, il n'en est point certes de plus saisissant que cette malheureuse affaire d'Égypte, et ici, pour tout dire, ce n'est vraiment pas la faute du dernier président du conseil, de M. Duclerc. C'est par le chef du précédent cabinet que cette affaire d'Égypte a été perdue pour la France. C'est M. de Freycinet qui, par ses tergiversations, ses subterfuges et ses procédés évasifs de printemps et de l'été de l'année dernière, a tout compromis. Il était lui-même sans doute la victime ou la dupe de toute sorte de préoccupations intérieures. Il croyait satisfaire ou désarmer tout le monde, gagner tous les partis en dérochant ses irrésolutions sous d'habiles discours et de pauvres expédients, en oscillant sans cesse entre une inaction complète et une coopération partielle plus ou moins déguisée à une intervention en Égypte. A quoi cela lui a-t-il servi? Il disparaîtrait au mois de juillet dernier, désavoué par ceux qu'il croyait gagner, frappé d'un vote presque unanime par la chambre des députés, et laissant malheureusement à ses successeurs l'héritage d'une politique d'impuissance et d'abdication pour la France, d'une situation irréparablement compromise.

Dès lors, dans les conditions parlementaires et diplomatiques qui venaient de se dévoiler, il n'y avait plus rien à faire. La retraite de la France était consommée. L'Angleterre seule entrait en scène avec ses forces militaires déjà toutes prêtes, avec la résolution d'aller rétablir l'ordre depuis longtemps troublé à Alexandrie et au Caire. Elle y est allée comme elle l'a dit; elle a fait sa campagne d'Égypte! Elle a triomphé sans peine des bandes d'Arabi, et depuis ce moment, c'est évident, elle règne en maîtresse et souveraine dans la vallée du Nil. C'est par elle que tout se fait. C'est sous ses auspices que se recon-

stitue une pseudo-armée égyptienne, commandée par un généralissime anglais et que se renouvellent les administrations civiles. Les Anglais prétendaient d'abord que, ce qu'ils voulaient, c'était une Égypte gouvernée et administrée par les Égyptiens : oui, sans doute, une Égypte gouvernée par les Égyptiens, même, au besoin, avec une constitution qui vient d'être publiée, — mais, bien entendu, sous l'inspiration et la tutelle britanniques. Si lord Dufferin, qui est à Alexandrie depuis quelques mois, n'est pas le vice-roi, il est du moins le conseiller tout-puissant du vice-roi nominal Tewfik-Pacha et de ses ministres, qui ne feraient rien sans lui. De toute façon, l'Angleterre s'érige en arbitre unique de l'Égypte, et si elle n'a pas avoué d'abord tous ses projets, elle ne les déguise plus guère depuis quelque temps. Elle marche à son but avec la vigueur et la ténacité qu'elle met dans toutes les entreprises qui touchent à sa grandeur et à ses intérêts. Quel caractère prendra définitivement ce protectorat britannique? On ne le voit pas encore, pas plus qu'on ne sait au juste quels moyens elle prendra pour faire accepter ou sanctionner son œuvre par les cabinets de l'Europe. On ne sait pas si elle emploiera la forme de négociations directes ou séparées, ou si la conférence de Constantinople, qui est suspendue plutôt que dissoute depuis sept ou huit mois, sera appelée à délibérer de nouveau. Il y a là, à ce qu'il semble, une question qui reste réservée pour les cabinets et qui, après tout, ne manque pas de gravité.

Que la France par sa retraite de l'été dernier, par la politique d'abstention et de réserve qu'elle a suivie dans les affaires d'Égypte, se soit créé une position assez délicate vis-à-vis de l'Angleterre, c'est malheureusement trop certain; qu'elle ne puisse trop se plaindre des suites d'une entreprise à laquelle elle n'a pas voulu s'associer, c'est encore trop évident, et M. Duclerc, placé à son avènement du mois d'août en présence des développemens de la campagne anglaise en Égypte, se trouvait désarmé par les fautes de la politique dont il recueillait l'accablante succession. Est-ce à dire que la France n'ait rien à voir à cet ordre nouveau que l'Angleterre prétend établir en Égypte? Elle a d'abord les droits de toutes les autres puissances, et elle a aussi les droits particuliers que lui donne la protection traditionnelle, consacrée, d'intérêts français aussi puissans que nombreux. Elle peut se résigner jusqu'à un certain point à subir ce qu'elle n'a pas su empêcher, en assistant sans protester trop vivement à une transformation que l'Angleterre accomplit hardiment à son profit; elle n'est pas tenue d'abandonner sans mot dire la défense de ses intérêts, d'une position reconnue que le cabinet de Londres avait promis de respecter, et si le chef du dernier cabinet s'est tu d'abord par dignité, il a pu avec raison rentrer en discussion, notamment à propos de la disparition sommaire du contrôle que la France et l'Angleterre ont exercé en commun pendant quelques années. Ce contrôle a été supprimé ou, si l'on veut,

il a été transformé comme tout le reste, et les deux contrôleurs européens ont été remplacés par un conseiller unique qui est naturellement Anglais. Lord Granville a voulu justifier cet acte; il est entré en explications; il a même offert à la France une compensation quelque peu dérisoire que le dernier président du conseil n'a pas cru devoir accepter. M. Duclerc a préféré suspendre une négociation devenue inutile et rentrer dans le silence. Il ne pouvait rien faire de plus, et celui qui lui succédera ne pourra pas évidemment faire beaucoup plus que lui. N'est-ce point là seulement une preuve nouvelle et plus saisissante de la triste impuissance que les misères de notre politique intérieure créent à notre diplomatie dans la défense des intérêts les plus légitimes, les plus anciens de la France?

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Le jeudi 1^{er} février, la chambre votait un projet de loi relatif à la situation des personnes appartenant aux familles ayant régné sur la France. Ce projet a été porté au sénat par un ministère dont le chef était malade et dans lequel manquaient un ministre des affaires étrangères et un ministre de la marine. Le sénat, après avoir nommé une commission tout à fait hostile au projet voté par la chambre, ne s'est cependant pas décidé à un rejet pur et simple et a fini par adopter un amendement présenté par le centre gauche. L'amendement devenu projet de loi a été porté à la chambre par des ministres qui venaient de donner leur démission au président de la république.

Ce court résumé de la situation politique pendant la première quinzaine de février n'accuse assurément aucun élément favorable à la hausse des fonds publics, et cependant c'est la hausse qui a prévalu sur notre marché contre toutes les influences qui s'exerçaient dans un sens opposé, et les cours ont conservé avec une imperturbable fermeté le niveau où une brusque poussée de reprise les avait portés au moment de la liquidation de fin janvier.

Nous avons dit il y a quinze jours comment cette brusque poussée avait été possible. Le Crédit foncier venait d'offrir au public un titre entouré des plus solides garanties à un prix extrêmement avantageux,

puisqu'il équivalait à du 3 pour 100 à 73 francs environ. Alors qu'on n'osait trop espérer que la souscription fût entièrement couverte, il s'est trouvé que l'épargne s'était jetée avec un empressement extraordinaire sur un placement qui lui paraissait plus rémunérateur qu'aucun de ceux que pouvait lui offrir le marché dans son état actuel, et c'est ainsi que huit cent mille obligations entièrement libérées ont été demandées au Crédit foncier, qui n'en avait que six cent mille à offrir.

Cet établissement a pu disposer tout à coup de sommes énormes dont il n'avait pas l'emploi immédiat en opérations hypothécaires. Il les a appliquées à des achats de rentes françaises, comme ses statuts lui en donnaient le droit, et ces achats, se produisant au moment où les tendances de la spéculation étaient fort pessimistes, ont contrarié très vivement le jeu des baissiers. En effet, la liquidation étant proche, et le Crédit foncier achetant avec l'intention avouée de lever des titres, le découvert s'est senti menacé, des rachats ont eu lieu avec une grande précipitation, le titre a fait défaut à l'heure critique et un déport considérable a été coté à la fois sur le 3 pour 100 et sur le 5 pour 100. Ce dernier fonds, coté un moment 114 francs, s'est d'abord relevé à 115 francs, puis, le coupon trimestriel étant détaché, a repris en deux ou trois séances ce même cours de 115 francs, aux environs duquel on l'a vu depuis se tenir. Le 3 pour 100 a dépassé 79 francs et l'amortissable 80 francs.

Nos rentes d'ailleurs ont seules donné lieu à des transactions suivies pendant toute cette quinzaine, tandis que le marché des valeurs a été en général extrêmement inactif, la spéculation s'étant renfermée dans une abstention systématique et ayant laissé le champ libre pour la lutte du Crédit foncier, établissement acheteur, contre le groupe de vendeurs qui avait opéré sans résistance à la baisse jusque vers le 25 janvier. Les conditions particulières dans lesquelles s'est effectuée la liquidation ont eu pour conséquence, pendant la seconde semaine de février, des demandes quotidiennes de rentes par voie d'escompte, portant sur des chiffres d'une réelle importance. Ces demandes n'ont pas déterminé les vendeurs à abandonner leurs positions; on a remarqué, au contraire, qu'ils ont vendu à la coulisse ce qu'ils étaient obligés de racheter au parquet; mais les escomptes n'en ont pas moins empêché les baissiers de tenter ce retour offensif que l'on devait redouter dès lors que les préoccupations politiques restaient aussi vives.

Aussi toute la cote s'est-elle tenue à peu près dans l'immobilité du 1^{er} au 15 février, et si l'on ne considère que la situation de place, on ne peut contester que la hausse ne soit facile à obtenir, mais il est également certain que, si un revirement ne se produit pas dans l'état des choses gouvernementales et parlementaires, le public ne suivra pas la spéculation et persistera dans son abstention.

Les actions de la Banque de France se sont tenues entre 5,200 et

5,250. Une diminution du taux de l'es-compte à bref délai n'est nullement improbable, la situation monétaire s'améliorant de semaine en semaine. Cette cause de baisse a pour contre-partie l'existence d'un découvert qui peut à tout instant se voir contraint à des rachats.

Le Crédit foncier ne se relève pas et se contente d'osciller de 1,230 à 1,250. Il est difficile que les acheteurs ne profitent pas, pour ramener ce titre aux environs de 1,300, du succès qui paraît assuré maintenant à la campagne des millions de cet établissement contre les coups de crayon du groupe vendeur. Le compte des bénéfices nets, arrêté au 31 décembre, a été publié et s'élève à 17,720,095 francs, somme qui permet la distribution d'un dividende de 55 francs aux trois cent dix mille actions dont se compose aujourd'hui le capital social.

Il n'y a rien à dire de la Banque de Paris, du Crédit lyonnais, de la Société générale et de la plupart des institutions de crédit. Leurs titres n'ont été l'objet d'aucun mouvement suivi de transactions. Les cours sont purement nominaux.

Le Crédit mobilier espagnol seul a pris une allure agitée; de 300 il s'est élevé à 375 pour revenir à 340; cette amélioration, œuvre exclusive de la spéculation, peut se rattacher à la bonne tenue conservée par les titres de diverses entreprises auxquelles s'intéresse le Crédit mobilier espagnol, et notamment par les actions du chemin de fer du Nord de l'Espagne, qui se sont relevées d'une trentaine de francs sur le cours du mois dernier. Le Saragosse a été également recherché dans les cours où la baisse l'avait porté, et de 450 des achats suivis l'ont ramené à 475. Les Autrichiens et les Lombards ont été soutenus au-dessus de 700 et de 300 par la fermeté des marchés allemands.

Les acheteurs de Suez ont contre eux en ce moment la persistance des diminutions de recettes à chaque décade. Aussi la spéculation a-t-elle vendu beaucoup de primes sur ces titres depuis le 1^{er} février. De là cette immobilité de l'action entre 2,150 et 2,170, immobilité à laquelle pourrait succéder un mouvement de hausse assez vif en liquidation de quinzaine.

Sur le marché en banque, les affaires ont été à peu près complètement nulles. Le 5 pour 100 turc a été tenu entre 11.50 et 11.80, la Banque ottomane entre 710 et 720, l'Obligation unifiée entre 356 et 360, l'Extérieure espagnole 4 pour 100 aux environs de 60, le Rio-Tinto de 550 à 570. On croit que les transactions reprendraient aisément une grande activité sur ce marché aussi bien qu'au parquet si la moindre éclaircie se produisait dans la situation politique.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-CINQUIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIII^e ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1883

Livraison du 1^{er} Janvier.

LA FERME DU CHOQUARD, troisième partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ, de l'Académie française.	5
UN SECTAIRE russe, par M. EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.	56
LES BIENS D'ORLÉANS ET LA LOI DE DÉCEMBRE 1872, par M. G. DE LA MAGDELEINE	96
LA BOSNIE ET L'HERZÉGOVINE, APRÈS L'OCCUPATION AUSTRO-HONGROISE. — NOTES DE VOYAGE. — I. — LA BOSNIE — DE BROD A SERAJEWO, par M. le vicomte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR.	130
LA REPRODUCTION ARTIFICIELLE DES MINÉRAUX ET DES ROCHES, par M. F. FOUQUÉ, de l'Académie des Sciences.	171
LE LIVRE DE M. DE BROGLIE SUR FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE, par M. G. VALBERT.	199
REVUE DRAMATIQUE. — THÉÂTRE DU VAUDEVILLE. — <i>Félora</i> , de M. V. SARDOU, par M. LOUIS GANDERAX.	211
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	225
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	237

Livraison du 15 Janvier.

LA FERME DU CHOQUARD, quatrième partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ, de l'Académie française.	241
LA DÉCADENCE DE LA PRUSSE APRÈS FRÉDÉRIC II, par M. ALBERT SOREL.	287

LA PERSONNALITÉ HUMAINE, D'APRÈS LES THÉORIES RÉCENTES, par M. ÉMILE BEAUSSIRE, de l'Institut de France	316
BENVENUTO CELLINI ET JEAN DE BOLOGNE, par M. HENRY HOUSSAYE	352
LA BOSNIE ET L'HERZÉGOVINE APRÈS L'OCCUPATION AUSTRO-HONGROISE. — NOTES DE VOYAGE. — II. — SERAJEVO. — LA QUESTION AGRAIRE EN BOSNIE, par M. le vicomte de CAIX DE SAINT-AYMOUR.	378
CLASSIQUES ET ROMANTIQUES, A L'OCCASION D'UN LIVRE RÉCENT, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE.	412
MONTÉ-CARLO, par M. EDMOND PLAUCHUT.	433
UNE FÊTE ARCHÉOLOGIQUE A ROME, par M. A. GEFFROY, de l'Institut de France.	455
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	465
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	477

Livraison du 1^{er} Février.

LA FERME DU CHOQUARD, dernière partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ, de l'Académie française.	481
LA BOSNIE ET L'HERZÉGOVINE APRÈS L'OCCUPATION AUSTRO-HONGROISE. — NOTES DE VOYAGE. — III. — L'HERZÉGOVINE. — CONCLUSION POLITIQUE. — L'AUTRICHE SLAVE, par M. le vicomte de CAIX DE SAINT-AYMOUR.	515
LA RÉPUBLIQUE EN 1883.	560
LE POÈTE ARVERS, A PROPOS DU <i>Roi s'amuse</i> , par M. HENRI BLAZE DE BURY.	605
LE DÉFOT LÉGAL ET NOS COLLECTIONS NATIONALES, par M. GEORGES PICOT, de l'Institut de France	622
LES NOUVEAUX ROMANCIERS AMÉRICAINS. — I. — W. D. HOWELLS, par M. TH. BENIZON.	634
UN MARIAGE POLITIQUE AU XVII ^e SIÈCLE. — MARIE DE GONZAGUE A VARSOVIE, par M. ALBERT VANDAL.	671
LES ANNÉES D'APPRENTISSAGE DE M. DE BISMARCK, par M. G. VALBERT.	695
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	707
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	718

Livraison du 15 Février.

MICHEL VERNELL, première partie, par M. ANDRÉ THEURIET	721
LA FRANCE ET LE PROTECTORAT CATHOLIQUE EN ORIENT, par M. GABRIEL CHARMES.	760
LA MALADIE DE L'IDÉAL, D'APRÈS LES CONFESSIONS D'UN RÊVEUR, par M. E. CARO, de l'Académie française	798
LE ROI DES ANIMAUX, par M. CHARLES RICHEL,	817
LES CHEMINS DE FER ET LE BUDGET, par M. CHARLES LAVOLLÉE.	857
L'OSTRACISME A ATHÈNES, par M. HENRY HOUSSAYE	886
UNE NOUVELLE HISTOIRE DE L'ART ANTIQUE, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française.	904
REVUE LITTÉRAIRE. — LE DERNIER ROMAN DE M. ALPHONSE DAUDET, par M. F. BRUNETIÈRE.	916
REVUE DRAMATIQUE. — GYMNASÉ, <i>Monsieur le Ministre</i> . — AMBIGU-COMIQUE, <i>la Glu</i> . — ODÉON, <i>le Nom</i> , par M. LOUIS GANDERAX.	930
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	944
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	956

DEC 6 1934

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES



3 9090 007 517 234

